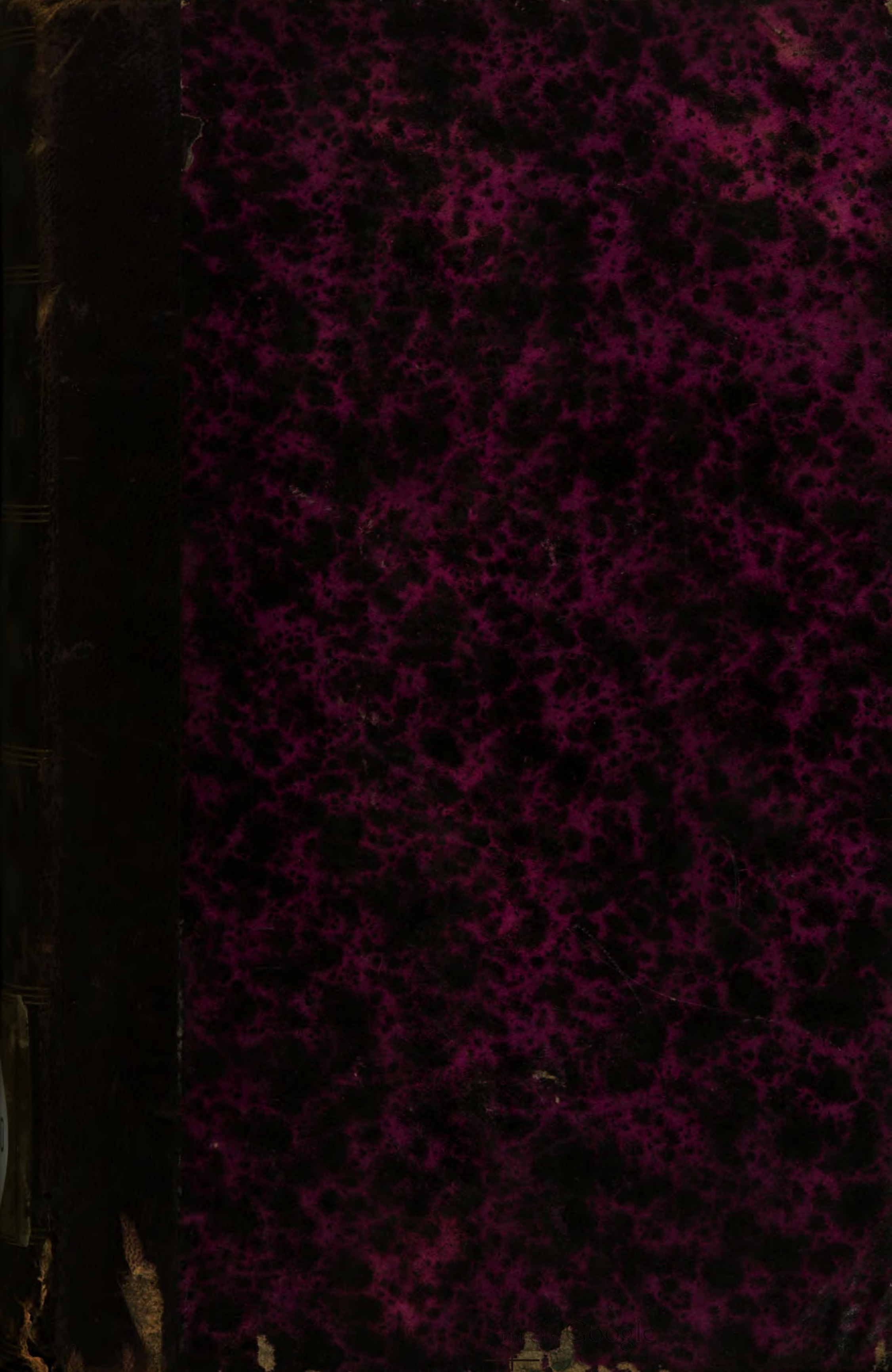
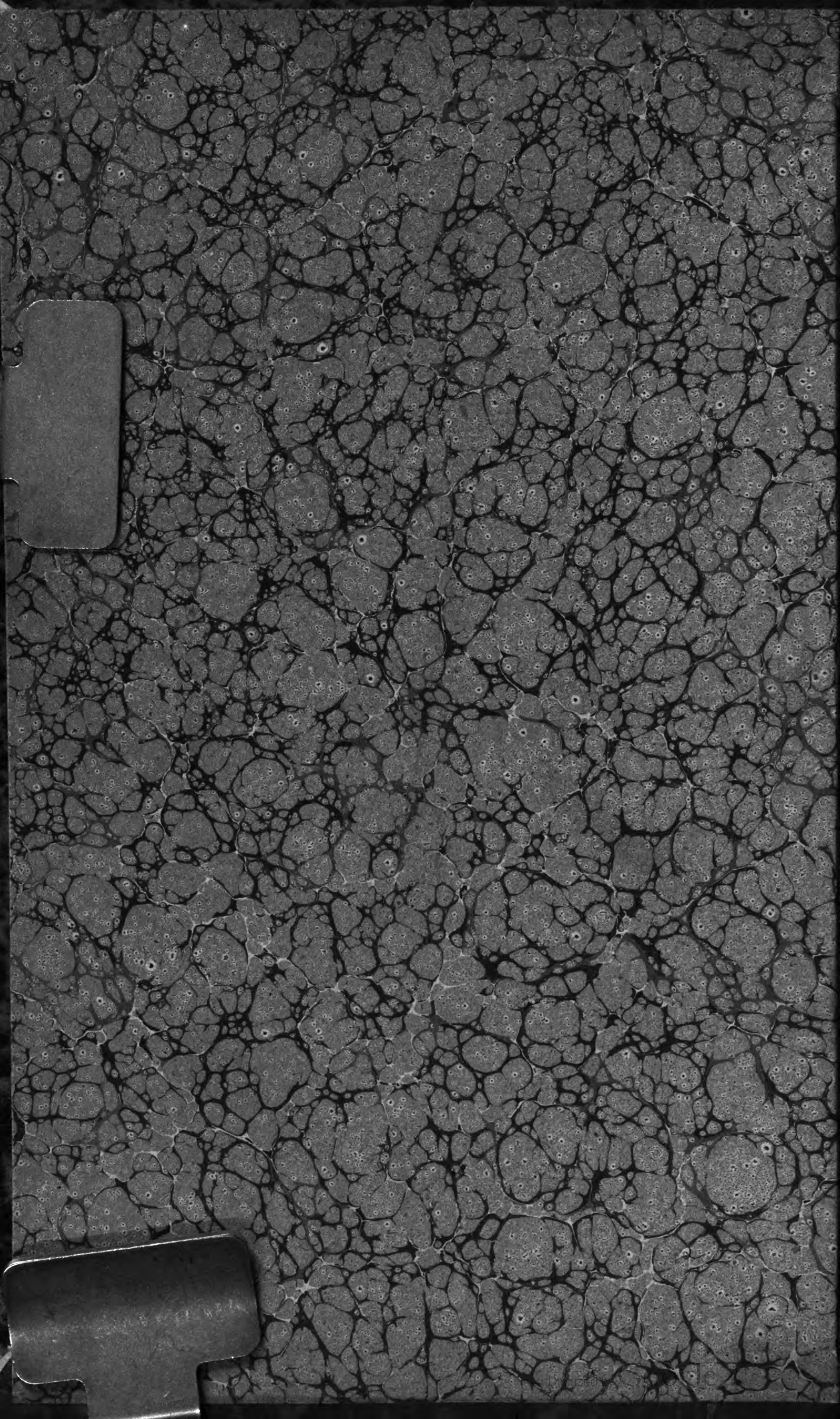
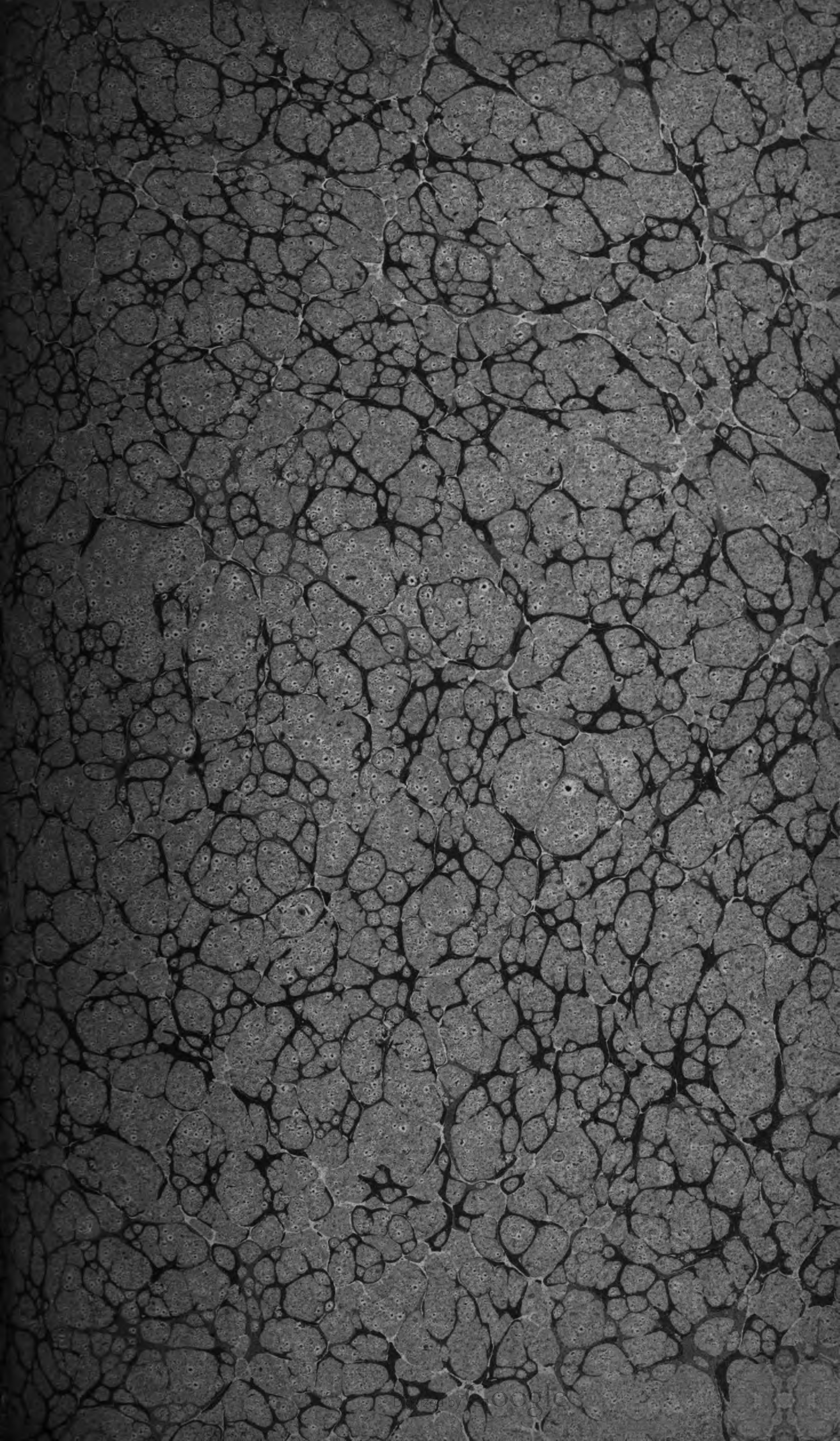
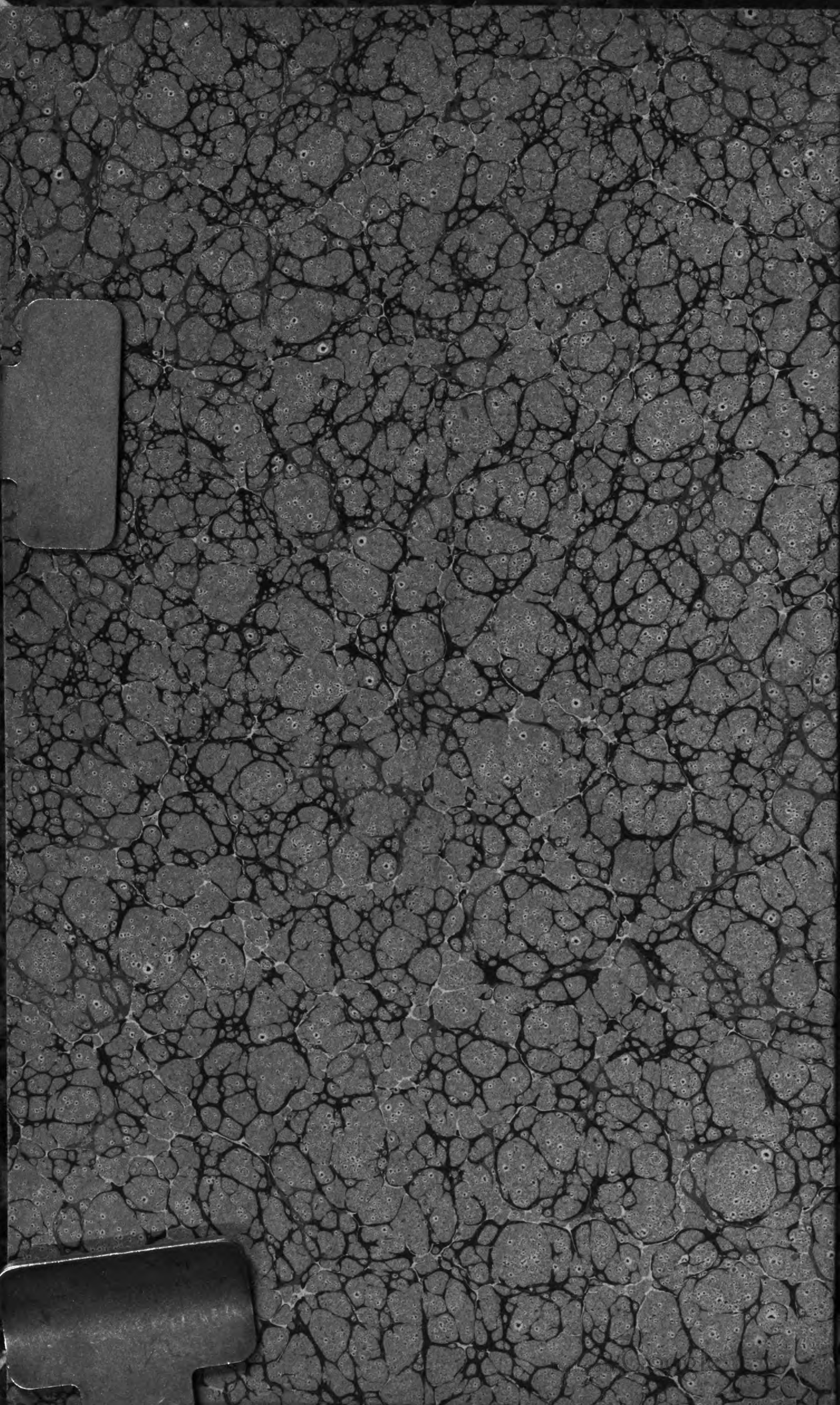
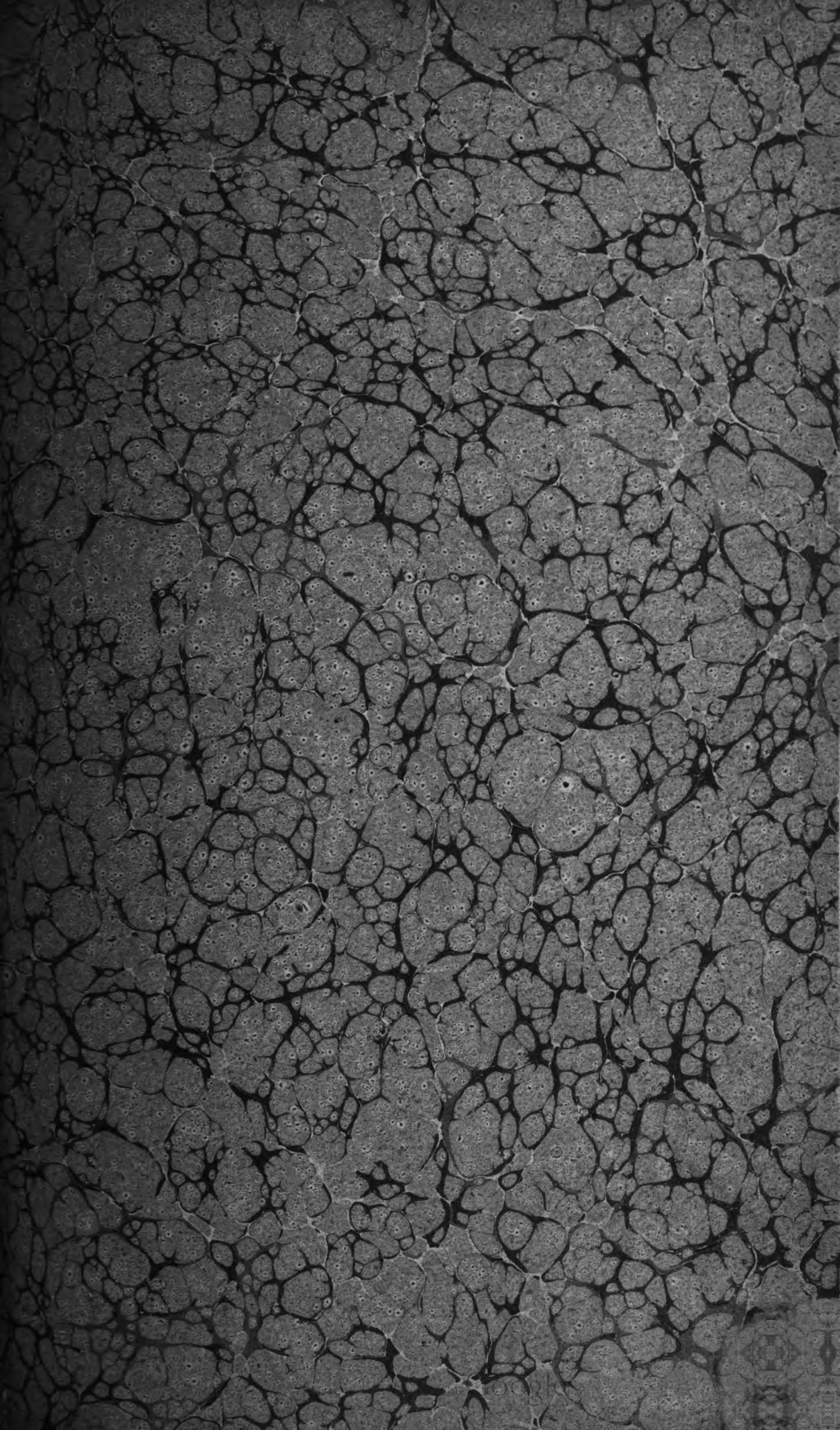










JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

VOL. III. — JANVIER 1857.

PARIS
AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
QUAI MALAQUAIS, 3
ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.

1857

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1857.

MM.

Président d'honneur. . Le duc de CAZES.
Président. . . . . . . Le comte DE MORNY.
Vice-Présidents . . . . PAYEN, MOREL, CHÉDEVILLE, BERNARD DE RENNES.
Secrétaire général. . . ANDRY.
Secrétaires. . . . . . PÉPIN, CHÉDEVILLE DE SAINT-PROJET, ROUILLARD. BOUCHET,
Trésorier. . . . . . CORBAY.
Trésorier-adjoint . . . HUND
Bibliothécaire. . . . . SAILLET.

INDICATION DES JOURS DE SÉANCES POUR 1857.

Elles se tiennent à deux heures,

Provisoirement rue Bonaparte, 44, hôtel de la SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24

AVIS.

Les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie au Trésorier, 28, rue de Longchamp, à Paris.

BUREAU

ET

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

pour l'année 1857.

Président d'honneur. . . . . . M. LE DUC DE CAZES.

MM.

Président. . . . . LE COMTE DE MORNY.

Vice-Présidents. . . . . PAYEN, MOREL, CHÉDÉVILLE BERNARD DE RENNES.

Secrétaire-général. . . . . ANDRY.

Secrétaires. . . . . PÉPIN, CHÉDEVILLE DE SAINT-PROJET, ROUILLARD, BOUCHET.

Trésorier. . . . . CORBAY.

Trésorier-adjoint. . . . . HUND.

Bibliothécaire. . . . . SAILLET.

Conseillers administrateurs. . . . BARON DE MARINVILLE, JAMIN (J.-L.), HARDY fils, COURTOIS-GÉRARD, LEPÈRE, PAILLET, GARNON, BASSEVILLE, CHAUVIÈRE, VERDIER père, THIBAUT, MARÉCHAL VAILLANT.

Présidents et Secrét. des comités. CHEVET, LOUESSE, HARDY, DURAND jeune, BOISDUVAL, FRIÈS, L. LEGUAY, PISSOT, MAUFRA, DURAND aîné, LOYRE, O'REILLY.

Rédacteur. . . . . ROUSSELON.

BUREAU HONORAIRE.

Présidents. . . . . CHÉREAU, HEURTIER.

Vice-Présidents. . . . . BERLÈSE, BOUSSIÈRE, VICOMTE DE CUSSY, DROUART, MERRUAU, MONNY DE MORNAY.

Secrétaire-général. . . . . BAILLY DE MERLIEUX.

Trésorier. . . . . PARGUEZ.

COMITÉS.

1° Comité de Culture potagère (18 membres).

MM. CHEVET aîné, président
LOUESSE, secrétaire.
BACHOUX,
CHEVALIER,
CHEVET (Pascal),
CLOUD,
COURTOIS-GÉRARD,
CRÉMONT,
DECOUFLÉ fils,
MM. FLANTIN,
GAUTHIER (R. R.),
LANGLOIS (J. L. M.),
LENORMAND,
MALLIEZ,
PIVER,
TOLLARD,
VASSOU (Ferdinand),
VILMORIN (Louis).

2° Comité d'arboriculture (24 membres.)

MM. HARDY, président.
DURAND jeune, secrétaire.
ALFROY (neveu),
BARON (Ferdinand),
BERTAULT,
BERTIN,
BRIOT,
CHARMEUX,
COSSONNET,
COUTURIER (Edmond)
CROUX,
DESEINE,
DROUART (L. C.),
DUBREUIL,
DUPUY-JAMAIN,
FOREST,
GONTIER (Armand),
GONTIER (Louis),
JAMIN (J. L.),
JUPINET,
LEPÈRE,
MALOT,
MARINVILLE (baron de),
ORBELIN.

3° Comité des plantes d'ornement (36 membres.).

MM. BOIS-DUVAL, président.
FRIÈS, secrétaire,
ARMET DE LISLE,
BASSEVILLE,
BERNARD DE RENNES,
BONDOUX,
BOUCHET,
BOUSSIÈRE,
BRÉON,
CHANTIN,
DUFOY (Alphonse),
DUFOY (Pierre),
FONTAINE (Adolphe),
GUÉRIN-MODESTE,
JACQUES,
MM. JACQUIN (Pilâtre).
LEFÈVRE (L.-V.),
LEMICHEZ aîné,
LEMORE,
LEROY (Isidore),
LIERVAL,
LOTTIN,
LUDDEMANN,
MARGOTTIN (J.-J.),
MARTIN,
MICHEL (Charles),
NEUMANN,
PAILLET,
PÉPIN,
PELÉ.

MM. QUIHOU,
ROUGIER,
THIBAUT,
MM. TRUFFAUT fils,
VERDIER,
VERDIER (Eugène).

4° Comité de Cultures expérimentales (12 membres).

MM. LE GUAY (Léon), président.
PISSOT, secrétaire,
BOUIS (de),
DOMAGE,
HARDY fils,
HUND,
MM. KETELEÊR,
LAGALLISSERIE (de),
MALET,
MATHIEU fils,
PERRAULT,
ROUILLARD.

5° Comité des arts et industries horticoles (15 membres).

MM. LOYRE, président,
O'REILLY, secrétaire,
ARNHEITER,
DUSACQ,
FOLLET,
GERVAIS,
GROS,
GROULON,
MM. HERBEAUMONT,
HERMANN,
ISAMBERT,
LECLERC (Henry),
LEQUIN,
MALLET (J.-F.),
TRICOTEL.

6° Comité des secours (12 membres).

MM. MAUFRA, président,
DURAND aîné, secrétaire,
AVÈNE (le Baron d'),
CHOUVEROUX,
DELAVILLE-LE-ROULX,
DUMAS (Justin),
MM. LEBOIS,
KELLER,
LECOQ-DUMESNIL,
MONY-COLCHEN (de),
PERRODY-HÉRANS.

COMMISSION

DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION (15 membres)

MM. GARNON, président,
DUCHARTRE, secrétaire,
AUBÉ,
BOIS-DUVAL,
BOUIS (de),
BOUCHARD-HUZARD,
CHOUVEROUX,
COURTOIS-GÉRARD,
GROS,
KÉTELEÊR.
MARINVILLE (baron de),
NEUMANN,
ROUILLARD,
SAILLET fils.

ROUSSELON, rédacteur.

LISTE
GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
1857.

S. A. I. le Prince JÉROME NAPOLÉON.
S. A. I. le Prince NAPOLÉON.
S. A. I. la Princesse MATHILDE.

Dames Patronnesses.

Mesdames

ANDRÉ (Ve), née Payen, 14, rue Neuve-Ménilmontant, à Paris.
ANDRÉ (Ernest), 30, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.
ARCHDÉACON, 8, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.
ARGOUT (la comtesse d'), à la Banque de France, à Paris.
ARMAILLÉ (la comtesse Paul d'), 29, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris, et au château de Glaye, par Céton (Orne).
AUBRY, 44, rue de la Victoire, à Paris.
AYEN (la duchesse d'), 66, rue de Lille, à Paris.
BACCIOCHI (la princesse), 19, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.
BARBIER (la baronne), 62, rue de Verneuil, à Paris.
BARTHOLONY, 12, rue de la Rochefoucauld, à Paris.
BAUDON, 9, rue de Las-Cases, à Paris.
BEAU (Ferdinand), 58, rue des Petites-Écuries, à Paris.
BEAUMONT (la comtesse Louis de), 68, rue du Faubourg-St-Honoré, à Paris.
BEDMAR (la marquise de), 41, rue Blanche, à Paris.
BÉHAGUE (de), 12, rue de Poitiers, à Paris.
BELLEYME (Ch. de), 6, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
BERNARD DE RENNES, 2, rue des Pyramides, à Paris.
BERTEUX (la comtesse de), 3, rue Mogador, à Paris.
BÉTHISY (la marquise de), 56, rue de Lille, à Paris.

MESDAMES

BILLING (la baronne de), 11, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
BOIGNES (la comtesse de), 40, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.
BOISSY (la marquise de), 4, cité de Londres, à Paris.
BONVOULOIR (la comtesse de), 15, rue de l'Université, à Paris.
BOURBON-BUSSET (la comtesse), 51, rue de Lille, à Paris.
BRESSIEUX (la comtesse de), 5, rue de Las-Cazes, à Paris.
BRISSAC (la duchesse de), à Brissac (Maine-et-Loire).
BRISSON, 3, quai Voltaire, à Paris.
CAHEN D'ANVERS, 8, place de la Concorde, à Paris.
CALON, 53, rue Hauteville, à Paris.
CAMBACÉRÈS (la duchesse de), 21, rue de l'Université, à Paris.
CAMBACÉRÈS (la comtesse Armand de), 129, rue St-Dominique, à Paris.
CAUMONT-LAFORCE (la marquise de), 24, rue Vanneau, à Paris.
CAZES (la duchesse de), 26, rue Jacob, à Paris.
CHABROL-CHAMÉANE (la vicomtesse de), 81, rue de Lille, à Paris.
CHAMPAGNY (la comtesse Napoléon de), 77, avenue Montaigne, à Paris.
CHASTENAY (la comtesse de), 4, place de la Concorde, à Paris.
CHEVALIER (Auguste), 18, rue de Tivoli, à Paris.
CHEVET, 34, rue de l'Université, à Paris.
CHOISEUL (la comtesse Albéric de), 59, rue de l'Université, à Paris.
COINTET, 6, rue de Hanovre, à Paris.
COLBERT (la comtesse Aug. de), 60, rue des Saints-Pères, à Paris.
COMBAREL DE LEYVAL (la comtesse de), 19, place de la Madeleine, à Paris.
CONTADES (la marquise de), 45, rue de Ponthieu, à Paris.
CORNUDET (la comtesse), 88, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
COURBONNE (de), 11, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
COVAIA (la baronne), 3, rue du Cirque, à Poris.
CUILLIERIE-DUPONT, 8, rue Mogador, à Paris.
DAMPIERRE (la comtesse de), 80, rue St-Dominique, à Paris.
DAVIÈS, 42, rue des Écuries-d'Artois, à Paris.
DAVILLIER (Henry), 15, rue Chauchat, à Paris.
DAVILLIER (Sanson), 15, rue Chauchat, à Paris.
DELANGLE, 7, rue Saint-Florentin, à Paris.
DELESSERT (Gabriel), rue Basse, à Passy (Seine).
DENISANNE, 15, rue Laffitte, à Paris.
DIDIER-PERNETTY, 56, rue St-Lazare, à Paris.
DINO (la duchesse de), 58, rue St-Dominique, à Paris.

MESDAMES

DROUYN DE L'HUYS, 12, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.
DUBOIS (la comtesse), à Vitry (Seine).
DUCHATEL (la comtesse), 69, rue de Varennes, à Paris.
DUFOUR (Jules), 18, rue Duphot, à Paris.
FLAHAUT (la comtesse de), 15, avenue des Champs-Élysées, à Paris.
FOULD (Benoît), 22, rue Bergère, à Paris
FOUCHER (Victor), 13, rue Monthyon, à Paris.
FOURNIER, 66, rue Caumartin, à Paris.
FURTADO, 22, rue Bergère, à Paris.
GARDERA, 13, rue d'Aguesseau, à Paris.
GAUDRY, 139, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.
GIBLAIN, 8, rue Drouot, à Paris.
GINOUX, 48, rue de Bourgogne, à Paris.
GLANDAZ, 60, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
GODEFROY, 14, rue Joubert, à Paris.
GRAMMONT (la duchesse de), 50, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.
GRANCEY (de), 13, rue des Saussaies, à Paris.
GREFFULHE (la comtesse de), 30, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.
HAGERMANN, 17, rue de Londres, à Paris.
HALPHEN (Louis), 36, rue Laffitte, à Paris.
HATZFELDT (la comtesse de), 78, rue de Lille, à Paris.
HAUSSMANN, à l'Hôtel-de-Ville, à Paris.
HAUTEVILLE (la marquise d'), au château d'Hauteville, près le Ribay (Mayenne).
HÉBERT, 15, rue Laffitte, à Paris.
HEINE, 76, rue de la Pépinière, à Paris.
IMÉCOURT (la comtesse Louis d'), 94, rue de Lille, à Paris.
ISTRIE (la duchesse d'), 2, rue St-Florentin, à Paris.
JACQUIN (Laure), 178, rue de Rivoli, à Paris.
KERGORLAY (la comtesse Louis de), 24, rue de Las-Cazes, à Paris.
KOECHLIN (André), 47, rue Neuve-Luxembourg, à Paris.
LA BRIFFE (la marquise de), 60, rue des Saints-Pères, à Paris.
LA CHATRE (la comtesse de), 7, rue de Varennes, à Paris.
LA FAULOTTE (de), 60, rue Caumartin, Paris.
LAFERRONAYE (la comtesse de), 105, rue de Lille, à Paris; et à Trye-Château (Oise).
LA GUICHE (la marquise de), 12, rue Matignon, à Paris.
L'AIGLE (la comtesse Arthur de), 32, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.
LA TOUR D'AUVERGNE (la princesse de). 87, rue de Lille, à Paris.
LA TOUR D'AUVERGNE (la princesse de), 14, rue St-Antoine, à Versailles (Seine-et-Oise).

Mesdames

LAURENCEAU (la baronne de), 56, rue de Lille, à Paris.
LECOQ, 59, rue Meslay, à Paris.
LEDOUX, 23, rue Hauteville, à Paris.
LEGRAND (née Destriche), 146, rue de Ménilmontant, à Paris.
LE HON (la comtesse), 9, avenue des Champs-Élysées, à Paris.
LE LASSEUR, 6, rue Royale-Saint-Honoré, à Paris.
L'ESPARRE (la duchesse de), 27, avenue d'Antin, à Paris.
MAGNAN (la maréchale), 9, place Vendôme, à Paris.
MAIGRE, 21, rue de Provence, à Paris.
MAILLÉ (la duchesse de), 69, rue de l'Université, à Paris.
MANUEL, 48, rue de Clichy, à Paris.
MARJOLIN (veuve), 1, rue de la Paix, à Paris
MOITESSIER, 42, rue d'Anjou-Saint-Honoré, à Paris.
MOREAU, 29, rue de Londres, à Paris.
MOREAU (Adolphe), 38, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
MORTIER (la comtesse de), 69, rue d'Anjou-Saint-Honoré, à Paris.
MOULTON, 27, rue de Courcelles, à Paris.
NEUFLIZE (la baronne de), 18, rue Bergère, à Paris.
NISSON (née Princesse Vogorides), 29, rue de France, à Nice (Sardaigne).
OGER, 10, rue De Sèze, à Paris.
PARCHAPPE, 66, boulevard de la Madeleine, à Paris.
PASSY (Antoine), 6, rue Pigale, à Paris.
PÉREIRE (Emile), 5, rue d'Amsterdam, à Paris.
PÉREIRE (Isaac), 5, rue d'Amsterdam, à Paris.
PESCATORE, 7, rue St-Florentin, à Paris.
PLACE, 36, rue de Berlin, à Paris.
PORTALIS (la comtesse), 11, rue Caumartin, à Paris.
PORTES (la marquise de), 118, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.
POZZO DI BORGO (la comtesse), 51, rue de l'Université, à Paris.
RATTIER, 98, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
RODRIGUES (Édouard), 32, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
RHONÉ (Charles), 120, rue Saint-Lazare, à Paris.
RHONÉ (Léon), 2, rue des Pyramides, à Paris.
RIARIO-SFORZA (la duchesse de), 25, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
ROBERT D'ISISLAND, 3, route d'Issy, à Vanvres (Seine).
ROTHSCHILD (la baronne James de), 19, rue Laffitte, à Paris.
ROTHSCHILD (la baronne Nathaniel de), 40, rue Taitbout, à Paris.
SAINT-DIDIER (la baronne de), 23, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

MESDAMES

SAINTE-ALDEGONDE (la comtesse de), 58, rue St-Dominique, à Paris.
SAUVAIRE-BARTHÉLEMY (la marquise de), 49, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.
SCHICKLER (la baronne), 17, place Vendôme, à Paris.
SCRIBE, 16, rue Olivier-Saint-Georges, à Paris.
SEILLIÈRE (Ernest), 30, rue du Sentier, à Paris.
SERAINCOURT (la comtesse de), 22, rue de Berry, à Paris.
TELLOT (veuve, née Chevet), 9, rue de Vendôme, à Paris.
THÉLUSSON (la comtesse de), 11, rue d'Aguesseau, à Paris.
THURNEYSSEN, 126, rue Saint-Lazare, à Paris.
TROTTER (l'honorable madame), 29, rue des Vignes, à Paris.
TUDOR, 2, rue Rabelais, à Paris.
TURENNE (la marquise de), 12, rue Basse-du-Rempart, à Paris.
VALMY (la duchesse de), 33, rue de Bourgogne, à Paris.
VERNEAUX (la vicomtesse de), 21, rue d'Iéna, à Paris.
VIART (la vicomtesse de), 32, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.
VICENCE (la duchesse de), 14, rue Moncey, à Paris.
VILLEQUIER (la baronne de), 54, rue de Varennes, à Paris.
VILLOT, 26, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.
VILMORIN (Lévêque L. de), 30, quai de la Mégisserie, à Paris.
VOGUÉ (la marquise de), 92, rue de Lille, à Paris.
WATIN, 36, rue de l'Echiquier, à Paris.
WELD (la baronne de), 47, rue de Clichy, à Paris.
YVON (lady d'), 20, rue de la Chaise, à Paris.

BIENFAITEUR DE LA SOCIÉTÉ.

M.

SAILLET père, premier bienfaiteur.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

BAILLY DE MERLIEUX, =*Fondateur*, = Secrétaire-général honoraire de la Société, 8, rue du Jardinet, à Paris.

BERGER, sénateur, 283, rue Saint-Honoré, à Paris.

BERLÈZE (l'abbé) = *Fondateur* = vice-président honoraire de la Société, 66, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.

BEROLDINGEN (le comte de), Président de la Société impériale d'horticulture, Haltergasse, à Vienne (Autriche).

BOSSIN, à Hanneucourt, près Meulan (Seine-et-Oise).

BOUSSIÈRE, Vice-Président honoraire de la Société, 23, rue de Lacépède, à Paris.

BRÉON (J.-N), = 1er *Fondateur*, = botaniste en retraite, 101, rue d'Enfer, à Paris.

BRETONNEAU, docteur en médecine, à Tours (Indre-et-Loire).

BRONGNIART (A.), membre de l'Académie des sciences, au Jardin-des Plantes, à Paris.

CAMBRELENG, architecte, 32, rue Fontaine-St-Georges, à Paris.

CAZES (le duc de), Président d'honneur de la Société, 26, rue Jacob, à Paris.

CHÉREAU, Président honoraire de la Société, à Ecouen (Seine-et-Oise).

CUSSY (le vicomte Fritz de), Vice-Président honoraire de la Société, 26, rue Caumartin, à Paris.

DEVONSHIRE (le duc de), Piccadilly, à Londres (Angleterre).

DROUART, Vice-Président honoraire de la Société, 53, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

HEURTIER, Président honoraire de la Société, 71, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

JACQUES, = *Fondateur*, = ex-jardinier en chef du domaine de Neuilly, 5, route d'Ivry, barrière de Fontainebleau (Seine).

JACQUIN jeune, = *Fondateur*, = grainier-horticulteur, 4, quai de la Mégisserie, à Paris.

JEAN (S. A. I. l'archiduc), à Gratz (Styrie).

JENISCH (le sénateur), à Hambourg.

LICHTENSTEIN (S. A. le prince de), à Vienne (Autriche).

LIRON D'AIROLES (de), à la Civelière, près Nantes (Loire-inf.).

MERRUAU, Vice-Président honoraire de la Société, Secrétaire-général de la préfecture de la Seine, à l'Hôtel-de-Ville.

MILLET, Président du comice horticole, à Angers (Maine-et-Loire).

MONNY DE MORNAY, Vice-Président honoraire de la Société, chef de la division de l'Agriculture, au ministère de l'Agriculture, à Paris.

MONTALIVET (le comte de), 1, rue la Ville-l'Évêque, à Paris.

MONTIGNY (de), Consul de France à Shanghai et Ning-po (Chine).

NIEUWERKERKE (le comte de), directeur général des Musées impériaux, au palais du Louvre, à Paris.

PARGUEZ (F.), = *Fondateur*, = trésorier honoraire de la Société, 99, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

PARLATORE (Ph.), professeur de botanique, à Florence (Toscane).

PAVIE, vice-président du comice horticole, à Angers (Maine-et-Loire).

RAMBUTEAU (le comte de), à Charnay, par Mâcon (Saône-et-Loire).

RANDON (le général), gouverneur général de l'Algérie, à Alger.

SALM-DYCK (le prince Joseph de), en son château de Dyck, par Neuss (Prusse Rhénane).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

ANDERSON, vice-président de la Société royale, 21, Régent Street, à Londres (Angleterre).

ARMANGE aîné, capitaine au long cours, 10, rue Sainte-Marie, à Nantes (Loire-Inférieure).

BENTHAM (G.), membre de la Société royale d'horticulture, 21, Regent Street, à Londres (Angleterre).

BIVORT (Alexandre), à Fleurus, province de Hainaut (Belgique).

BLOCK (Maurice), 28, rue Jacob, à Paris.

BRAVY (Gilbert), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CAVELIER, agriculteur, à Austin, Texas (États-Unis de l'Amérique du Nord).

CHAIX (Louis), libraire, 1, rue de la Nouvelle-Bourse, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHAUDOT DE CORRE, à Vesoul (Haute-Saone).

CHÉDEVILLE DE LAMAURY, vice-consul de France, à Saint-Thomas (Antilles).

COUDERT, horticulteur, 43, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux (Gironde).

COURTIGIS (de), général de division.

DACOSTA (J.-A.), à Madère (Iles-Canaries).

DEARBORN, à Boston (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).

DOCHNAHL, professeur d'arboriculture à Cadolzbourg (Bavière).

DONKELAER, directeur du jardin botanique, à Gand (Belgique).

DUMORTIER-RUTEAU, à Tournay (Belgique).

MM.

FILLASTRE frères, 3, fossés du Chapeau-Rouge, à Bordeaux (Gironde).

GALINDO (le colonel), à Guatemala (Amérique du Sud).

GERA (le docteur), à Conegliano (royaume Lombardo-Vénitien).

GIHOUL (A), 1, place de la Chancellerie, à Bruxelles (Belgique).

GRIS (Madame Eusèbe), à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

HENDECOURT (le vicomte Léopold d'), à Bellem, par Gand (Belgique).

HUOT l'abbé), missionnaire apostolique, botaniste, en Chine.

JARD, Président de la Société d'horticulture, à Mâcon (Saône-et-Loire).

JONGHE (de), horticulteur, 20, rue des Visitandines, à Bruxelles (Belgique)

JOSCHT (François), horticulteur, à Tetschen, en Bohême (Autriche).

KREUTER, ingénieur et architecte de jardins, 339, Landstrasse, à Vienne (Autriche).

LAHÉRARD, conservateur du jardin d'expériences, à Vesoul (Haute-Saône).

LASÈGUE, conservateur du musée botanique de M. Fr. Delessert, 172, rue Montmartre, à Paris.

LATERRADE, directeur du jardin botanique, à Bordeaux (Gironde).

LAURE, à Toulon (Var).

LECOQ, professeur d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

LEMAIRE (Charles), = *Fondateur*, = à Gand (Belgique).

LE SANT, 8, place du Pilori, à Nantes (Loire-Inférieure).

LESTAPIE, 45, pavé des Chartrons, à Bordeaux (Gironde).

LOUDON (Mme veuve), à Londres (Angleterre).

MANDEL, à Nancy (Meurthe).

MARSHAL, à Boston (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).

MOREAU, ancien jardinier-maraîcher, 80, rue de Charonne, à Paris.

MOREAU, propriétaire, à Ay (Marne).

MORREN (E.), professeur à l'Université de Liége (Belgique).

MURAT (le comte de), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

OAKES (sir Henry), baronnet anglais, à Tournay (Belgique).

PALÉOLOGUE (Grégoire), directeur des cultures dans le Péloponèse (Grèce).

PARENT, éditeur, 17, montagne de Sion, à Bruxelles (Belgique).

PETIT, officier d'infanterie de marine, 27, rue Traverse, à Brest (Finistère).

PINEL (Charles), propriétaire, à Rio-Janeiro (Brésil).

PORCHER, Président de la Société d'horticulture, à Orléans (Loiret).

POTIER (le général), à St-Pétersbourg (Russie).

RESSÉGUIER (de), Président de la Société d'horticulture de la Moselle, à Metz (Moselle).

RIDOLFI (le marquis), fondateur et directeur de l'établissement horticole de Melito, à Florence (Toscane).

RIVIÈRE (Louis), horticulteur, 86, rue d'Assembléa, à Rio-Janeiro (Brésil).

ROBERT, ex-directeur du Jardin botanique, à Toulon (Var).

ROBILLARD aîné, jardinier-chef du Jardin botanique, à Valence (Espagne).

ROYLES (le docteur), secrétaire de la Société royale d'horticulture, 21, Régent Street, à Londres (Angleterre).

SMITH (John), à Philadelphie (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).

TEXTOR DE RAVISY, commandant du comptoir de Karikal (côte de Coromandel).

TOUGARD, Président de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen (Seine-Inférieure).

VANDER MAELEN, faubourg de Flandre, à Bruxelles (Belgique).

VAN HOUTTE (Louis), horticulteur, à Gand (Belgique).

VATTEMARE (Alexandre), directeur des échanges internationaux pour l'Amérique, 56, rue de Clichy, à Paris.

VERSCHAFFELT (Ambroise), horticulteur, 50, rue du Chaume, à Gand (Belgique).

VILLERS DU TERRAGE (le vicomte), administrateur du Jardin botanique, à Tours (Indre-et-Loire).

VOISIN, directeur du séminaire des missions étrangères, rue du Bac, à Paris.

VON SIEBOLD, horticulteur, à Bonn (Prusse-Rhénane).

WENTWORTH DILKE, membre de la Société royale d'horticulture, 21, Régent Street, à Londres (Angleterre).

ZADOCK THOMPSON, Président de la Société d'agriculture, à Burlington-Vermont (Etats-Unis de l'Amérique du Nord.)

MEMBRES TITULAIRES.

A.

ANNÉE
d'admission.

MM.

1852—ABANCOURT (le vicomte HARMAND d'), greffier en chef de la Cour des Comptes, 5, rue d'Assas, à Paris.
1855—ABRIN (d'), 17, boulevard de la Madeleine, à Paris.
1855—ACHIN (François), jardinier chez M. Derousseaux, à Vandières, par Port-à-Binson (Marne).
1851—ACLOQUE, 51, rue de Clichy, à Paris.
1853—AGATHON, négociant, à Constantinople.
1853—AGUILLON, propriétaire, à Toulon (Var).
1842—AIMÉ-TURLURE, grainier-horticulteur, 1, rue des Prêtres, à Versailles (Seine-et-Oise).
1855—ALEXANDRE (Ferdinand), jardinier à Coupvray, par Lagny (Seine-et-Marne).
1853—ALFROY-DUGUET, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).
1854—ALFROY neveu fils, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).
1855—ALIGRE (le marquis d'), 40, rue d'Angoulême-St-Honoré, à Paris.
1855—ALIZET (Antoine), jardinier chez M. Rigaut, rue St-Denis, à Nanterre (Seine).
1853—ALLAIN, 161, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.
1855—ALLAIN, 21, rue Olivier-St-Georges, à Paris.
1855—ALLAMAND, 20, rue Boursault, à Paris.
1856—ALLIAUD, 96, rue de la Croix-Blanche, à Bordeaux (Gironde).
1856—ALPHAND, 9, chaussée de la Muette, à Passy (Seine).
1855—ANCELET, 22, rue au Maire, à Charonne (Seine).
1855—ANCELOT, 24, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.
1846—ANDRY, 2, rue de Chaillot, à Paris.
1850—ANGIBOUST, 5, rue des Lombards, à Beaumont-sur-Oise. (Seine-et-Oise).
1844—ANGRAND, 59, rue Meslay, à Paris.
1853—ARBEAUMONT, entrepreneur de jardins, à Vitry-le-Français (Marne).
1855—ARDOIN, 44, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.
1855—AREMBERG (le prince Pierre d'), 115, rue St-Dominique, à Paris.

1850—ARMAILLÉ (le comte Germain d'), 63, rue de Lille, à Paris.

1853—ARMAILLÉ (le comte Paul d'), 29, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1855—ARMAND, 69, rue de Rome, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1852—ARMET DE L'ISLE, procureur impérial, à Melun (Seine-et-Marne.

1855—ARMET DE L'ISLE, 64, rue de Saintonge, à Paris.

1854—ARNAUD, 2, rue Bayard, à Grenoble (Isère),

1854—ARNAUD-JEANTI fils, 9, rue des Quatre-Fils, à Paris.

1842—ARNHEITER, coutelier-mécanicien, 9, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

1855—ARNOULT, architecte de jardins, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1854—AROSA (Gustave), 5, rue de Breda, à Paris.

1853—AROT, rue des Rouliers, à Rennes (Ille-et-Vilaine.)

1853—ARPENTIGNY (d'), 9, rue des Champs-Élysées, à Paris.

1852—ARROUX (Félix), propriétaire, à Montauré, près Louviers (Eure.)

1853—ASSY (le baron Edouard d'), 13, rue Neuve-des-Capucines, à Paris.

1855—ASSY (le baron Alfred d'), 11, rue St-Florentin, à Paris.

1852—AUBÉ, docteur en médecine, 8, rue de Tournon, à Paris.

1855—AUBIN (d'), au Monteil, par Château-Ponsac (Haute-Vienne).

1854—AUBRY, notaire, 27, boulevard des Italiens, à Paris,

1835—AUDIBERT (Hippolyte), pépiniériste, à Tonelle, près Tarascon (Bouches-du-Rhône).

1853—AUDIFFRED, 12, rue de la Victoire, à Paris.

1827—AUDOT, = *Fondateur*, = libraire, 8, rue Larrey, à Paris.

1854—AUDOUIN, propriétaire, 18, rue Montholon, à Paris.

1855—AUDOYER (Louis), horticulteur chez MM. Jamin et Durand, à Bourg-la-Reine (Seine).

1853—AUDRA, 8, rue de Berlin, à Paris.

1852—AUDUSSON-HIRON, horticulteur, 1, route des Ponts-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire).

1853—AUÉ (Guillaume), horticulteur, 3, impasse Lafayette, près le chemin de fer de Strasbourg, à Paris.

1855—AULAGNIER, 4, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

1855—AUPICK (le général), 91, rue du Cherche-Midi, à Paris.

1855—AUVRY (Jean-Marie), cultivateur, 23, rue des Plantes, à Montrouge (Seine).

1853—AVÊNE (le baron Gustave d'), 58, rue de Provence, à Paris.

1855—AVÈNE (le vicomte d'), à Coulommiers (Seine-et-Marne).
1852—AVOINNE, jardinier, chez M. Guntsberger, à Taverny, par Saint-Leu (Seine-et-Oise).

B.

1855—BABIN, à Champ-Blanc, par Cognac (Charente).
1854—BABOUILLARD, à Corbeny (Aisne).
1854—BACHELIER (René), jardinier, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).
1841—BACHOUX (Alexandre), = *Fondateur* = jardinier-chef chez M. de Boismilon, à Bellevue (Seine-et-Oise).
1843—BACOT (Antoine), jardinier-fleuriste, route d'Allemagne, à la Petite-Villette (Seine).
1853—BADOULLEAU DU PLESSIS, 20, rue Hauteville, à Paris.
1852—BALINCOURT (le marquis de), 113, rue de Lille, à Paris.
1853—BALLEYDIER DE HELL, 34, rue de Penthièvre, à Paris,
1853—BALLU, docteur en médecine, 33, rue du Collége, à Nanterre (Seine).
1851—BALOCHE, 2, avenue du Pot-au-lait, à Montrouge (Seine).
1855—BALQUET (Auguste), jardinier, à Champigny-sur-Marne (Seine).
1844—BALTET frère, pépiniériste, propriétaire de la grande pépinière de Croncéls, 14, faub. de Croncels, à Troyes (Aube).
1847—BALTET-PETIT, pépiniériste, propriétaire de la pépinière du Vouldy, à Troyes (Aube).
1855—BANÈS, 11, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.
1852—BAQUET, fabricant de fleurs fines, 8, rue Beauregard, à Paris.
1852—BARAN, (MIGEOT de), 158, rue de Vaugirard, à Paris.
1851—BARBEAU aîné, fabricant de fontes, spécialité pour bâtiments et jardins, 32, quai de la Mégisserie, à Paris.
1852—BARBIER (Jean-Louis), horticulteur, route de Suresnes, à Puteaux (Seine).
1854—BARBIER (Joseph), 50, rue des Lombards, à Paris.
1846—BARBIER-JOUET, 12, rue Neuve-Luxembourg, à Paris.
1853—BARBIZET (Victor), fabricant de poteries d'art émaillées, dorées et platinées, 17, place du Trône, à Paris.
1855—BARBOT (Ch.-M.), horticulteur, successeur de son père, 37, rue des Bourguignons, à Paris.
1851—BARDET (Frédéric), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne).

1851—BARDET (Philippe), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne).

1856—BARILLET-DESCHAMPS, jardinier-chef du bois de Boulogne, 24, enceinte de la Muette, à Passy (Seine).

1856—BARNET, décorateur, 28, rue Bergère, à Paris.

1851—BARON (Charles), mécanicien, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1851—BARON (Ferdinand), jardinier chef au château de Lonray, par Alençon (Orne).

1853—BARRAL, 82, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

1854—BARRAULT (Alexis), ingénieur, 63, rue de Clichy, à Paris.

1851—BARREAU, propriétaire, 1, rue des Batailles, à Paris.

1851—BARREY, jardinier au Petit-Vanvres, à Vanvres (Seine).

1855—BARROT (Joseph), 48, rue des Saints-Pères, à Paris.

1853—BARTHEL, jardinier,

1855—BARTHÉLEMY (le comte de), 49, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1855—BARTHOLONY, 12, rue de la Rochefoucauld, à Paris.

1855—BARTHOLONY fils, 55, rue de Verneuil, à Paris.

1855—BASSET, à Bretigny-sous-Bonnelles, par Limours (Seine-et-Oise).

1850—BASSEVILLE, gendre et associé de Mme veuve Soutif, horticulteur (culture spéciale des *Dahlia*), 6, rue des Tournelles, à Passy (Seine).

1855—BAUCHARD, 10, place de la Madeleine, à Paris.

1856—BAUDELOCQUE, 34, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1854—BAUDON, pépiniériste, à Vivens, près Clairac (Lot-et-Garonne).

1856—BAUDOUIN, 58, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1855—BAUDREUIL (de), colonel d'artillerie, 40, rue du Cherche-Midi, à Paris.

1843—BAUDRY (Henri-Germain), pépiniériste, rue Chédeville, à Clamart (Seine).

1851—BAUMANN (Joseph), horticulteur-pépiniériste, 5 et 7, à la Nouvelle-Promenade, à Gand (Belgique).

1854—BAUMANN (Auguste-Napoléon), horticulteur, à Bollviller, près Soultz (Haut-Rhin).

1856—BAUTAIN, 108, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.

1855—BAVAY (Pérez de), 4, rue Richer, à Paris.

1853—BAYVET, 44, rue Saint-Louis, au Marais, à Paris.

1855—BAYVET, à Ablon (Seine).

1853—BAZIN (Alexandre), maraîcher, 5, Grande-Rue-St-Germain, à Compiègne (Oise).

1853—BEAU (Alexis), 23, quai Voltaire, à Paris.

1851—BEAU (Ferdinand), 58, rue des Petites-Écuries, à Paris.
1855—BEAUDE, docteur en médecine, 3, rue Chabannais, à Paris.
1853—BEAUFORT (Hippolyte), jardinier, à Gonesse (Seine-et-Oise).
1855—BEAUFRÈRE, 40, rue du Bac, à Paris.
1855—BEAUMONT (le comte de), 30, rue St-Dominique, à Paris.
1854—BEAURIN, 12, rue St-Florentin, à Paris.
1855—BEAUZON (Jean), jardinier chez M. de Ravisy, à Avallon (Yonne).
1855—BECTART (Hippolyte), jardinier à la Grange-le-Roc, par Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).
1854—BÉHAGUE (de), 45, rue des Saussaies, à Paris.
1841—BELET (Philippe), = *Fondateur*, = jardinier entrepreneur, 12, rue Royale, à Nanterre (Seine).
1856—BELIN, 24 et 28, boulevard Montparnasse, à Paris.
1855—BELLAND DES COMMUNES, 25, rue de Grammont, à Paris.
1856—BELLECOURT (Thellier de), à Amiens (Somme).
1856—BELLEFONT (le comte de), 27, rue de l'Arcade, à Paris.
1853—BELLEYME (de), conseiller à la Cour de cassation, 36, rue Blanche, à Paris.
1853—BELLEYME (Ch. de), juge au tribunal de première instance, 6, rue Royale, à Paris,
1855—BELLOIR, tapissier-décorateur, 60, rue de Clichy, à Paris.
1855—BELMONT-BRIANÇON (le marquis de), 77, rue de Lille, à Paris.
1855—BELMONTET, 8, rue Pigale, à Paris.
1853—BERGER fils, horticulteur, à Verrières (Seine-et-Oise).
1854—BERGER (Alexandre-Stanislas), pépiniériste, à Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).
1851—BERGMANN (Ferdinand), chef des cultures chez M. le baron de Rothschild, au domaine de Suresnes (Seine).
1854—BERLOQUIN, maire de Preuilly, 16, rue Bleue, à Paris.
1847—BERNARD, jardinier au Potager, 4, rue du Potager, à Versailles (Seine-et-Oise).
1856—BERNARD, greffier en chef de la Cour de cassation, 5, rue du Pont-de-Lodi, à Paris.
1855—BERNARD DE CHARPIEUX, 33, rue Ste Marguerite, à Paris.
1852—BERNARD DE RENNES, conseiller à la Cour de cassation, 2, rue des Pyramides, à Paris.
1851—BERNARD-DEROSNE, 9, rue des Batailles, à Paris.
1855—BERNIER, 2, rue de Louvois, à Paris.
1854—BERRYER, avocat, 64, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
1853—BERTAULT (Bernard), entrepreneur de peinture et vitrerie, 2, rue de la Croix-Rouge, barrière de Picpus, à Bercy (Seine).

1851—BERTHAULT, jardinier chez M. le baron de Marinville, à St-Maur (Seine).

1855—BERTHELIN-DES-BIRONS, président de la Société d'horticulture, à Sens (Yonne).

1840—BERTHIER DE BIZY (le comte Adrien), au château de Bizy, près Nevers (Nièvre).

1855—BERTHOIS (le général baron de), 48, rue de Luxembourg, à Paris.

1855—BERTHOUD, 29, rue de Berlin, à Paris.

1841—BERTIN, = *Fondateur*, = horticulteur, 1, rue St-Symphorien, à Versailles (Seine-et-Oise).

1852—BERTIN (Pierre-François-Joseph), à Champigny (Seine).

1854—BERTIN (Achille), jardinier au château de Blémur, à Piscop, par Ecouen (Seine-et-Oise).

1856—BERTOU, distillateur, à Grasse (Var).

1852—BERTRAND (François-Denis), jardinier, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1855—BERTRAND, député de l'Yonne, 15, rue des Saints-Pères, à Paris.

1852—BESNARD (Alphonse-Hippolyte), jardinier chez M. Grosleau, avenue d'Eprémesnil, à Chatou (Seine-et-Oise).

1852—BESNIER (Charles-François), jardinier au Château de Colombes, à Colombes (Seine).

1854—BESNIER (Jacques), horticulteur, sur le Mail, à Angers (Maine-et-Loire).

1850—BETHISY (le marquis de), 56, rue de Lille, à Paris.

1850—BEZAULT (Pierre), jardinier au château de Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne).

1855—BIANCHI, 21, rue d'Aumale, à Paris.

1855—BIDOIRE, 17, rue de Provence, à Paris.

1853—BIGEARD (Jean-Victor), jardinier chez M. Borgouet, à Saint-Maur (Seine).

1853—BIGOT, 27, rue Neuve-Luxembourg, à Paris.

1850—BIJARD (Louis-Achille), jardinier au château du Marais, par St-Chéron (Seine-et-Oise).

1852—BILLARD (Edouard), jardinier au château de Morsang, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1853—BILLARD (Jean-François), entrepreneur de jardins, 1, rue de la Tuilerie, à Auteuil (Seine).

1855—BILLET, propriétaire des cressonnières, à Gonesse (Seine-et-Oise).

1855—BILLY (de), 19, rue de Clichy, à Paris.

1854—BINDER, 62, rue du Rocher, à Paris.

1853—BISSEN, 4 bis, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris.

1851—BLACQUE-DELAIR, 22, rue Caumartin, à Paris.

1855—BLACAS (le comte de), 79, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

1855—BLAVOYER, 29, rue St-Lazare, à Paris.

1855—BLAZY, à Montlhéry (Seine-et-Oise).

1855—BLECOURT (de), 32, rue de Verneuil, à Paris.

1853—BLERZY (Jules), agent de change 14, rue du Cirque, à Paris.

1854—BLERZY, 26, rue de l'Échiquier, à Paris.

1855—BLOCEAU, 1, boulevard Péreire, aux Ternes (Seine).

1847—BOBRINSKI (le comte), quai Anglais, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1855—BOGELOT, 2, avenue des Ternes, aux Ternes (Seine).

1853—BOISDUVAL, docteur-médecin, 22, rue des Fossés-St-Jacques, à Paris.

1855—BOIS-PÉAN (le vicomte), 17, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.

1842—BOISSY (Charles-Alexandre), jardinier chez M. Télot, à Villemomble (Seine).

1855—BOIZART (Léon), employé au Bois de Boulogne, 52, Grande-Rue, à Boulogne (Seine).

1845—BONDOUX, horticulteur, 151, rue de Lourcine, à Paris.

1853—BONNEMAIN (Auguste), jardinier, 5, rue et maison de la Digue, à Étampes (Seine-et-Oise).

1854—BONNET, ingénieur des ponts et chaussées, à St-Quentin (Aisne).

1855—BONNEVAL (le comte Lionel de), 41, rue de Luxembourg, à Paris.

1854—BONNIN, jardinier-entrepreneur, 147, rue de l'Université, à Paris.

1855—BONTOUX, professeur au Lycée de Versailles, place Hoche, à Versailles (Seine-et-Oise).

1853—BOOTH (Lorentz), horticulteur, de la maison J. Booth et fils, à Hambourg.

1851—BOREL, marchand quincailler, 10, quai de l'École, à Paris.

1856—BORIE, rédacteur de la Revue horticole, 70 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

1855—BORYE DES RENAUDES, 222, rue du Faubourg St-Honoré, à Paris.

1851—BOUCHARD-HUZARD, impr., 5, rue de l'Eperon, à Paris.

1850—BOUCHARLAT, hort., grande rue de la Croix-Rousse, 123, rue Coste, quartier des Maisons-Neuves, à Lyon (Rhône).

1853—BOUCHERLE, horticulteur, à Montélimart (Drôme).

1837—BOUCHET, 11, rue du Marché-St-Honoré, à Paris, et à St-Maurice (Seine)

1856—BOUDET, président de section au conseil d'État, 49, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1855—BOUDIN DE VESVRES, notaire, 131, rue Montmartre, à Paris.

1848—BOUIS (de), docteur en médecine, 44, rue St-Louis, au Marais, à Paris.

1855—BOUILLAT, 422, rue St-Honoré, à Paris.

1855—BOUISSIN, 30, rue Hauteville, à Paris.

1855—BOUJU, 58, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.

1844—BOULANGER, jardinier, au château des Piples, à Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).

1855—BOULARD, 14, rue Lepelletier, à Paris.

1856—BOULATIGNIER, conseiller d'État, 36, rue St-Lazare, à Paris.

1855—BOURDELOT, 56, rue du Temple, à Paris.

1851—BOURETTE, opticien à Meaux (Seine-et-Marne).

1843—BOURGARD (Joseph), horticulteur, 60, rue Pascal, à Paris.

1851—BOURGAULT, jardinier-chef chez Mme de Caux, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1853—BOURGAULT (Henri-Philippe), jardinier chez M. de Rothschild, à Puteaux (Seine).

1853—BOURGEOIS, 156, rue de Rivoli, à Paris.

1855—BOURGEOIS, 45, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

1852—BOURGEON (François-René), jardinier chez M. Taconet, à Sceaux (Seine).

1854—BOURGOGNE, entrep. de serrurerie, 3, rue Cassette, à Paris.

1842—BOURGOIN (Thomas), jardinier chez Mme Halphen, à Colombes (Seine).

1855—BOURJOT-SAINT-HILAIRE, docteur en médecine, 28, rue Geoffroy-Lasnier, à Paris.

1856—BOURNICHE (Auguste), jardinier chez M. Tattet, 38, rue de Longchamp, à Neuilly (Seine).

1855—BOURON, 44, rue Laffitte, à Paris.

1855—BOUSQUET (de), 14, rue de Ménars, à Paris.

1854—BOUSSAVIT (Louis), entrepreneur de jardins, 8, avenue de Saxe, à Paris.

1850—BOUTARD, horticulteur, 128, rue de Lourcine, à Paris.

1853—BOUTELET (Louis-Paul), jardinier, chez M. Klein, 22. rue de Lubeck, à Paris.

1851—BOUTREUX, hort., 99, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).

1855—BOUYROU, pépiniériste, au château de Lacombe, près Aiguillon (Lot-et-Garonne).

1855—BOUZEMONT, avocat, 52, rue de la Victoire, à Paris.

1856—BOYER (Parfait), jardinier, au château de Neuville, près Houdan (Seine-et-Oise).

1851—BRABANT (Jules), à Cambrai (Nord).

1851—BRABANT (Alphonse), à Cambrai (Nord).

1855—BRASSOUD, fabricant d'instruments de chirurgie et d'outils de jardinage, 16, rue de Port-Royal, à Paris.

1853—BRAY (Emile), jardinier-entrepeneur, 230, rue St-Jacques, à Paris.

1855—BREUILLY (le chevalier de), 72, rue de Provence, à Paris.

1854—BRIANÇON (Michel-François), jardinier.

1854—BRIET, architecte de jardins, avenue de St-Germain, à Courbevoie (Seine).

1854—BRIFFAUT, jardinier-chef à la manufacture de porcelaines, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1851—BRIMEUR, 30, rue du Faubourg-St-Honoré, à Paris.

1853—BRIOLET fils, fleuriste, 106, rue St-Lazare, à Paris.

1852—BRIOT, jardinier-chef des pépinières impériales, à Trianon (Seine-et-Oise).

1853—BRIQUÉ, 6, rue Gît-le-Cœur, à Paris.

1849—BRIZARD, horticulteur, à Pierrefitte (Seine).

1852—BROSSARD, pépiniériste, à Alençon (Orne).

1855—BRUN, docteur en médecine, 23, rue d'Aumale, à Paris.

1855—BRUNETTE, constructeur d'app. de chauffage, à Epernay (Marne).

1853—BRUZEAU (Désiré), jardinier-chef chez Mme Hagermann, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1851—BRY (Armand), cultivateur, à Quivières, par Ham (Somme).

1856—BRYAS (le marquis de), 63, rue de Richelieu, à Paris.

1853—BUANTON (Joseph), jardinier, 8, avenue de Paris, à Rhodez (Aveyron).

1856—BUCHET (Pierre), jardinier-chef au château de Gros-Bois (Seine-et-Oise).

1855—BUCHETET, peintre-mouleur de fruits, 54, rue d'Enfer, à Paris.

1846—BUCHY (Joseph), jardinier-fleuriste chez M. Delessert, à Passy (Seine).

1838—BUHLER (Denis), dessinateur de jardins et pépiniériste, 147, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.

1853—BUISSON, 55, rue du Bel-Air, à Passy (Seine).

1853—BUJOT, pépiniériste, à Chierry, près Château-Tierry (Aisne).

1852—BULLIER, 9, carrefour de l'Observatoire, à Paris.

1851—BULOT, pépiniériste, à St-Lo (Manche).

1855—BURCH, 88, quai de la Râpée, à Paris.

1855—BURDIN, 11, quai des Grands-Augustins, à Paris.

1844—BURNIER (Frédéric), horticulteur, en sa propriété de Bobal, à Florence (Toscane).

C.

1854—CABAN, 38, rue St-Georges, à Paris.

1855—CABANY, 10, rue Duphot, à Paris.

1851—CABASSET (Marie-Antoine), jardinier, chez M. Bernard-Derosne, 9, rue des Batailles, à Paris.

1854—CADOU (P.-E.), 57, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).

1834—CAGNIARD DE LATOUR (le baron), rue du Rocher, à Paris.

1852—CAILLOT, 148, rue de Rivoli, à Paris.

1856—CALARD, fabricant de toiles métalliques, 8, rue Leclerc, faubourg St-Jacques, à Paris.

1855—CALDERON DE LA BARCA (le chevalier), 84, rue Blanche à Paris.

1852—CALVET-ROGNIAT, au château de Chamagnieu, par Crémieu (Isère).

1852—CAMBACÉRÈS (le duc de), 21, rue de l'Université, à Paris.

1855—CANCLAUX (le comte Jules de), 61, rue de la Victoire, à Paris.

1853—CAPPE (Emile), horticulteur, dessinateur de jardins, 42, rue des Fossés-St-Marcel, à Paris.

1854—CARBONNEAUX, 4, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

1854—CARBONNIER (Pierre), fabricant d'instruments de jardinage, 70, rue de Bondy, à Paris.

1853—CARCENAC, 20, rue Neuve-des-Capucines, à Paris.

1855—CARDAILLAC (de), chef de section au ministère d'Etat, 41, rue de Bourgogne, à Paris.

1855—CARLIER, conseiller d'Etat, 19, rue d'Antin, à Paris.

1855—CARPENTIER, directeur de la Société pour la galvanisation du fer, 52, rue d'Angoulême-du-Temple, à Paris.

1853—CARRERE, docteur en médecine, 9, rue de la Tour-des-Dames, à Paris.

1856—CARTON (Auguste), jardinier chez M. le comte de Cambacérès, à Montgobert, par Villers-Cotterets (Aisne).

1854—CASA-MAJOR (Mme de), 28, rue de l'Oratoire-du-Roule, à Paris.

1854—CASSIER (Pierre), jardinier chez M. Javal, à Grand-Champ, commune du Pecq (Seine-et-Oise).

1852—CASTEJA (le marquis de), 1, rue de St-Arnaud, à Paris.

1854—CASTEL fils, horticulteur, chemin de Pomponne, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1842—CASTRIES (le duc de), 72, rue de Varennes, à Paris.

1856—CATILLON, 3, rue des Tournelles, à Arcueil (Seine).

1851—CAUMONT-LAFORCE (le marquis de), 24, rue Vanneau, à Paris.

1854—CAUTHION, 28, boulevard des Italiens, à Paris.

1853—CAZES (Frédéric de), 26, rue Jacob, à Paris.

1852—CÉLARD, entrepreneur de peinture et vitrerie, 43, rue de Montmorency, à Paris.

1855—CHABRIER, ingénieur, 69, rue St-Lazare, à Paris.

1855—CHAMPAGNE (Eugène), jardinier chez M. Gilles, à Joinville-le-Pont (Seine).

1855—CHAMPAGNE (Paul-Maximilien), fruitier expéditeur, à Cergy, par Pontoise (Seine-et-Oise).

1855—CHAMPION (Antoine), treillageur, à Draveil (Seine-et-Oise)

1856—CHANET (Pierre), horticulteur, à Bar-le-Duc (Meuse).

1854—CHANTEAU (Joseph), jardinier chez M. Sapey, à Férolles par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1844—CHANTIN (Antoine), horticulteur, 24, boulevard des Gobelins, à Paris.

1852—CHANTRIER (E.), jardinier-chef chez M. le duc de Lévis, à Noisiel (Seine-et-Marne).

1852—CHAPELAN, propriétaire, 33, rue de l'Arbalète, à Paris.

1856—CHAPOTEAU (Louis), jardinier, chez Mme Jeunesse, à Crosnes (Seine-et-Oise).

1854—CHAPRON, marchand grainier, 37, quai Napoléon, à Paris.

1846—CHAPSAL, horticulteur, 72, quai des Ormes, à Paris.

1852—CHAPSAL, au château de Poulangis, à Joinville-le-Pont (Seine).

1856—CHARDIN, 55, rue Sainte-Anne, à Paris, et chez Mme de Saulty, à la Pinelière, par Montmirail (Sarthe).

1851—CHARDINE (François-Désiré), jardinier chez M. Ernest Labbé 4, rue de Loriette, à Pierrefitte (Seine).

1853—CHARENTON, 31, avenue du Bel-Air, à St-Mandé (Seine).

1852—CHARMEUX (Baptiste-Rose), horticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1850—CHARPENTIER (Jean-François), marchand grainier, 21, rue de l'Est, à Paris.

1853—CHARPENTIER (Etienne), horticulteur, 101, quai de la Moyka, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1854—CHARPENTIER, jardinier-chef au palais impérial à Trianon (Seine-et-Oise).

1845—CHARTIER (Pierre-Frédéric), marchand grainier, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1852—CHASSIRON (le baron de), à Beauregard, par Nuaillé (Charente-Inférieure), et 51, rue Caumartin, à Paris.
1854—CHASTANET (Salel de), référendaire à la Cour des Comptes 58, rue de Provence, à Pars.
1854—CHATEAUBOURG (le baron de), 23, rue de l'Université, à Paris.
1853—CHATEL (Victor), à Vire (Calvados), et 24, rue d'Enghien, à Paris.
1855—CHATELAIN (Louis-Magloire), jardinier chez M. Rabourdin, à Contin, par Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise).
1855—CHATELET, architecte, 15, rue Navarin, à Paris.
1842—CHATENAY (Jean-Remy), pépiniériste, à Beauvais (Oise).
1855—CHAUCHAT, ancien notaire, 18, rue Nᵉ-des Capucines, à Paris.
1855—CHAUFFERT, 23, rue St-Georges, à Paris.
1852—CHAUVARD fils, hort., 40, rue de Vincennes, près le parc St-Fargeau., à Belleville (Seine).
1856—CHAUVEL, horticulteur, culture spéciale du Rosier, à Alençon (Orne).
1841—CHAUVIÈRE,=*Fondateur*,=98, Grande-Rue, à Pantin (Seine).
1853—CHAVAGNAT, 25, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.
1853—CHAVARIN (Eusèbe), jardinier-chef chez le marquis de la Force, à Creteil (Seine).
1855—CHAZELLES (le vicomte de), 18, avenue des Champs-Élysées, à Paris.
1851—CHÉDEVILLE DE SAINT-PROJET, 5, rue du Hâvre, à Paris.
1855—CHENEST, 3, rue Caumartin, à Paris.
1855—CHEVALIER (Auguste), député au Corps législatif, 19, rue de Tivoli, à Paris.
1852—CHEVALIER (Georges-Charles), agent général et secrétaire du Cercle agricole, 29, quai Voltaire, à Paris.
1853—CHEVALIER, jardinier-entrepʳ, 223, rue Mouffetard, à Paris.
1853—CHEVALIER (Ernest), constructeur de machines, 34, rue Ménilmontant, à Paris.
1855—CHEVALIER fils (Benjamin), jardinier chez Mᵐᵉ la comtesse de Girardin, à Aulnay, par Sceaux (Seine).
1855—CHEVALIER neveu, à Montivilliers (Seine-Inférieure).
1843—CHEVALLERIE (Dominique), jardinier chez M. Odilon-Barrot à Bougival (Seine-et-Oise).
1850—CHEVALLIER (Charles-Auguste), maraîcher, chemin Montpensier, petit parc, à Vincennes (Seine).
1853—CHEVANDIER, à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe).

1855—CHÉVEIGNE (de), 32, rue Basse-du-Rempart, à Paris.
1852—CHEVET aîné, propriétaire, 34, rue de l'Université, à Paris.
1856—CHEVET (Pascal), jardinier, cultivateur de graines potagères, chemin des Marais-Neufs, à St-Mandé (Seine).
1855—CHEVET-CORCELLET, 3, rue Casimir-Périer, à Paris.
1856—CHEVREAU (Aimable), propriétaire cultivateur, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
1853—CHOLLET, fabricant de conserves alimentaires végétales, 9, rue Marbeuf, à Paris.
1852—CHOQUART, fab. de chocolats, 182, rue de Rivoli, à Paris.
1855—CHOQUEEL, 20, rue Vivienne, à Paris.
1850—CHOUVEROUX, 32, rue de Verneuil, à Paris.
1856—CHOUVET, jardinier-chef au jardin des Tuileries, 213, rue de l'Université, à Paris.
1850—CHRETIEN fils, hort., à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).
1855—CHRÉTIEN (François), jardinier-entrepreneur, 29, rue des Trois-Couronnes, à Paris.
1855—CHURLET DE PRESLE, 21, rue d'Antin, à Batignolles (Seine).
1850—CIDE (Prosper-Isidore), jardinier chez M. le duc de Luynes, à Dampierre (Seine-et-Oise).
1854—CLAIRIN, serrurier artiste, 119, boulevard de la Reine, à Versailles (Seine-et-Oise).
1851—CLAYTON DE WINDT, 6, avenue Matignon, à Paris.
1851—CLÉMENSON, père, 25, rue de Vendôme, à Paris.
1855—CLERVOX, entrepreneur de jardins, 32, avenue du Roule, aux Ternes (Seine).
1856—CLOCHEVILLE (le comte de), 10, rue du Marché d'Aguesseau, à Paris.
1852—CLOUD, maraîcher, 14, rue St-Fiacre, à Vaugirard (Seine).
1855—COATES (madame), 60, rue du Faubourg-St-Honoré, à Paris
1853—COCHET, pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert-(Seine-et-Marne).
1854—COËSME (Louis-Pierre-Prosper), horticulteur, 3, rue des Capucins, à Château-Thierry (Aisne).
1854—COESSIN DE LA FOSSE, ancien officier supérieur d'artillerie, 9, rue Mogador, à Paris.
1851—COGNEAU (Pierre), jardinier chez M. Try, à Bièvres (Seine-et-Oise).
1855—COLET, attaché à la pépinière de Bône (Algérie).
1854—COLINET (Joseph), jardinier chez M. Corcelet, à Pontfaverger (Marne).
1835—COLLADON, docteur en médecine, 14, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1853—COLLAS, 10, rue des Saints-Pères, à Paris.

1855—COLLIN (Alexandre), 41, rue du Sentier, à Paris.

1855—COLLIN, vitrier 42, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1855—COLLINET, 7, boulevard de la Madeleine, à Paris.

1855—COLLOT, propriétaire, 198, rue de Rivoli, à Paris.

1854—COLMET, propriétaire, 15, quai Conti, à Paris.

1856—COLMET-LÉPINAY, 1, rue du Cimetière, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1854—COMMÈS, pépiniériste-horticulteur, pont des Demoiselles, à Toulouse (Haute-Garonne).

1854—COMMÈS fils, jardinier chez son père, au Jardin de la Ville, à Bordeaux (Gironde).

1853—COMMISSAIRE (Henry), jardinier chez M. Noël, propriétaire à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

1853—COMMISSAIRE (Joseph), jardinier chez M. Rolland-Gosselin, à Châtenay, près Sceaux (Seine).

1856—CONÉGLIANO (le duc de), 62, rue de Ponthieu, à Paris.

1852—COPINEAU, à Douai (Nord).

1846—CORBAY, 28, rue de Longchamp, à Paris.

1855—CORMIER, 29, rue Meslay, à Paris.

1843—COSSONET (Alexis-Madeleine), horticulteur, à Longpont, près Linas (Seine-et-Oise).

1854—COTELLE, ancien député, 27, rue Tronchet, à Paris.

1855—COTTIN, 17, chaussée de Clignancourt, à Montmartre (Seine).

1854—COUGOU-REDON, horticulteur, près le cours Sablon, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1853—COULOMBIER fils, pépiniériste, à Vitry (Seine).

1852—COURANT, maire, à Poissy (Seine-et-Oise).

1851—COURCELLES (Joseph), jardinier chez MM. Hautin et Boulanger, à Choisy-le-Roi (Seine).

1855—COURCIER, 4, cité d'Orléans ; — 36, rue St-Lazare, à Paris.

1856—COURCY (de), 35, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

1854—COURIAS, jardinier, à Carpentras (Vaucluse).

1852—COURTIER (Pierre-Philibert), 4, Grande-Rue, à St-Mandé (Seine).

1854—COURTIER (Adolphe), marchand-grainier, 23, rue de Longchamp, à Paris.

1855—COURTOIS, juge au tribunal de première instance, à Chartres (Eure-et-Loir).

1841—COURTOIS-GÉRARD, grainier-horticulteur, 34, quai de la Mégisserie, à Paris.

1852—COUSIN, 56, rue de Chaillot, à Paris.

1856—COUTAN-THUILLIER, 23, rue de Buffault, à Paris.
1851—COUTURIER, marchand-grainier, successeur de Mme veuve Tripet, 21, boulevard des Capucines, à Paris.
1852—COUTURIER (Edmond), cultivateur, 38, boulevard des Italiens, à Paris.
1853—COUTURIER (Victor-Henry), pépiniériste, à St Michel-Bougival (Seine-et-Oise).
1842—COURVAL (le vicomte de), 21, rue de la Pépinière, à Paris.
1854—CRÈCHE (Charles), jardinier chez M. Lachassagne, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).
1843—CREMONT, cultivateur d'ananas, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
1844—CRÉPEAUX, jardinier, 79, avenue Montaigne, à Paris.
1849—CRÉPET, 13, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.
1854—CROCHOT, jardinier, 123, Grande-Rue, à Boulogne (Seine).
1854—CROQUET (Louis), jardinier chez M. Poirier, 27, rue Mongenot, à St-Mandé (Seine).
1856—CROSSE, notaire, 14, rue de Grenelle-St-Honoré, à Paris.
1854—CROUSSE, horticulteur, 1, rue du Champ-d'Asyle, à Nancy (Meurthe).
1840—CROUX, pépiniériste, à la ferme de la Saussaye, par Villejuif (Seine).
1855—CUILLIER-PERRON, 11, rue de l'Université, à Paris.
1855—CUILLIERIE-DUPONT, 8, rue de Mogador, à Paris.
1855—CUREAU (Stanislas), horticulteur, avenue de Grétry, près la place Sully, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).
1856—CUVILLIER (Jules), jardinier chez M. Lacroix, à Bourg-la-Reine (Seine).

D.

1854—DAGNEAUX, 297, rue St-Jacques, à Paris.
1853—DAILLY, 2, rue Pigale, à Paris.
1856—DALIGNY, 22, avenue des Ternes, à Neuilly (Seine).
1853—DALLIÈRE, horticulteur, 139, faubourg de Bruxelles, à Gand (Belgique).
1853—DALLIÈRE, horticulteur, à Alençon (Orne).
1855—DAMEMME, 352, rue St-Honoré, à Paris.
1852—DAMONVILLE, négociant en quincaillerie et fontes, 36, quai de la Grève, à Paris.
1855—DAMPIERRE (le marquis de), 7, passage Sandrié, à Paris.
1855—DANYAU, docteur en médecine, 7, rue des Sts-Pères, à Paris.

1827—DARBLAY, = *Fondateur*, = 74, rue de Lille, à Paris.
1855—DARDARE, 48, rue de Chaillot, à Paris.
1853—DAVEINE (Pierre), jardinier chez M. Vaillant, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1855—DEBBELD, 36, rue de l'Echiquier, à Paris.
1851—DEBRIE fils (Mathurin-Louis), horticulteur-commerçant, 33, rue des Catacombes, à Montrouge (Seine).
1855—DÉCHAMPS (Joseph-Victor), jardinier à Aulnay, commune de Châtenay (Seine).
1853—DECOUFLÉ fils, horticulteur, 11, rue de la Santé, à Paris.
1855—DEFFAUT (Charles), jardinier, au château de Loisy-sur-Marne, par Vitry-le-Français (Marne).
1853—DÉCUVE, propriétaire, 21, rue du Petit-Carreau, à Paris.
1854—DEFER (Eugène), jardinier chez M. Panis, à Creteil (Seine).
1853—DEFRESNE fils aîné (Jacques), pépiniériste, 2, rue Petite-Faucille, à Vitry (Seine).
1853—DEFRESNE fils (Armand), pépiniériste, rue Petite-Faucille, à Vitry (Seine).
1854—DEFRESNE (Germain), pépiniériste, 40, faubourg Bacchus, à Vitry (Seine).
1855—DELACROIX, fabricant de fleurs, 57, rue Bourbon-Villeneuve, à Paris.
1852—DELAFOY rentier, 18, rue de l'Odéon, à Paris.
1855—DELAGARDE jeune, négociant, à Brest (Finistère).
1855—DELAGE jeune, négociant, à Angoulême (Charente).
1856—DELAHAYE, commissaire-priseur, 52, rue Montmartre, à Paris.
1852—DELALONDE (Alphonse-Jean), jardinier chez M. Cottini, à Valenton (Seine-et-Oise).
1853—DELANGLE, sénateur, premier président de la Cour impériale, président de la Commission municipale, 7, rue St-Florentin, à Paris.
1852—DELARUE, 4, rue de Thorigny, à Paris.
1853—DELAVIER, ancien horticulteur, libraire, 50, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris.
1853—DELAVILLE fils (Alexandre), jardinier au château de Fitz-James, près Clermont (Oise).
1852—DELESSERT (François), 172, rue Montmartre, à Paris.
1854—DELON, 16, rue Basse-du-Rempart, à Paris.
1852—DELONGUEIL (Honoré), graveur de la Société, 6, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
1855—DELORE aîné, 84, rue des Tournelles, à Paris.
1851—DEMANTIN, 83, rue du Temple, à Paris.

1852—DEMAY (Henry), horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).
1853—DEMAY, associé de la maison Jacob-Makoy et Cᵉ, horticulteur, à Liége (Belgique).
1854—DEMONTS, propriétaire, 13, rue Taitbout, à Paris, et à Orgnac, par St-Léonard (Haute-Vienne).
1838—DENIS, maire de la ville, à Hyères (Var).
1854—DENIS (Thomas), chef des cultures à l'Alcazar, à Lyon (Rhône).
1853—DENUELLE, 4, rue des Beaux-Arts, à Paris.
1852—DÉRENNES, horticulteur, 3, rue Pérignon, à Paris.
1855—DERNIÈS, 1, rue Bertin-Poirée, à Paris.
1856—DEROUIN (Gustave), jardinier chez M. Thierry, 6, rue de la Municipalité, à Auteuil (Seine).
1855—DES AZARS (le bar.), r. Hoche, à Versailles (Seine-et-Oise).
1853—DEROUSSEAUX DE MEDRANO, 43, rue Richer, à Paris.
1852—DESBOIS (François), jardinier chez M. Van Houtte, horticulteur, à Gand (Belgique).
1854—DESBORDES, propriétaire, 49, rue St-Georges, à Paris.
1854—DESCAMPS (Baptiste), jardinier-chef chez M. Gareau, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise).
1855—DES CARS (le comte A.) 134, rue de Grenelle-St-G., à Paris.
1855—DES CARS (le comte F.), 79, rue de Grenelle-St-G., à Paris.
1853—DESCHAMPS-CALMUS, fabricant de fleurs en laine, 16, rue de la Roquette, à Paris.
1854—DESEINE, pépiniériste, à Bougival (Seine-et-Oise).
1855—DESFOSSÉS-THUILLIER, horticulteur, 23, rue St-Marceau à Orléans (Loiret).
1856—DESJARDINS, prop., à l'île Maurice, 12, r. de l'Ouest, à Paris.
1855—DES MOUTIS, propriétaire, 2, rue Trudon, à Paris.
1855—DESMUR (François), jardinier, 54, route de Versailles, au Point-du-Jour, à Auteuil (Seine.)
1852—DESSE (Nicolas-Gabriel), jardinier, 12, rue de la Fontaine, à Meudon (Seine-et-Oise.)
1853—DESTREM, docteur en médecine, 77, rue du Bac, à Paris.
1855—DESVIGNES, 19, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.
1855—DESVIGNES (César), à St-Maurice (Seine),
1854—DETHAN fils, propriétaire, 17, rue du Rocher, à Paris.
1855—DETOUCHE, négociant, 228, rue St-Martin, à Paris.
1853—DETUNCQ, treillageur, fabricant de caisses et rustiques, 7, passage Gauthrin, avenue Montaigne, à Paris.
1854—DEVINCQ, 285, rue St-Honoré, à Peris.
1854—DEVOITINE (Barthélemy), jardinier au château de St-Gratien, par Enghien (Seine-et-Oise).

1854—DIEU (Alexandre), jardinier chez M. Paturle, 23, rue Paradis-Poissonnière, à Paris.

1855—DIEUZY aîné, horticulteur, 14, avenue de Picardie, à Versailles (Seine-et-Oise).

1853—DOLGOROUKI (le prince Basile), quai Gagarin, à St-Pétersbourg (Russie).

1854—DOLFUS, 4, rue St-Florentin, à Paris.

1850—DOMAGE, 7, rue du Transit, à Montrouge (Seine).

1856—DOUCHIN, 12, rue Folie-Méricourt, à Paris.

1851—DOUILLET, propriétaire, 6, rue de Lafayette, à Paris.

1853—DOUMET, député au Corps législatif, maire de la ville, à Cette (Hérault).

1856—DRÉOLLE, rédacteur du *Journal des Débats*, 18, rue Fontaine-St-Georges, à Paris.

1856—DROIT (Alexandre), jardinier du gouvernement à la Basse-Terre (Guadeloupe), chez M. Joindy, 16, rue des Filles-du-Calvaire, à Paris.

1844—DROUARD (Alexandre), fabricant de poterie de terre, 69, rue de la Roquette, à Paris.

1856—DROUYN DE L'HUYS, sénateur, à Amblainvilliers, par Antony (Seine-et-Oise), et 12, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris

1855—DUBAIL, 104, rue du Faubourg-St-Martin, à Paris.

1853—DUBOIS, à Monchy-Lagache (Sommu).

1855—DUBOIS (Barthélemy), jardinier, au château de Soulin, à Brunoy (Seine-et-Oise).

1844—DUBOS aîné, cultivateur d'œillets, à Pierrefitte (Seine).

1854—DUBOULET DE LA BOISSIÈRE, à la Morlaye, par Luzarches (Oise).

1847—DUBOURG, 74, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.

1855—DUBRAC (Arsène), 144, rue de Rivoli, à Paris.

1855—DU BREUIL, professeur d'arboriculture, 98, rue de l'Ouest, à Paris.

1852—DUBUC, fabricant de pompes, 86, rue de Bondy, à Paris.

1855—DUCASTEL, avocat, 58, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.

1855—DUCEL, 26, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1842—DUCHALLE (Henri), jardinier au château de Bourneuville, à la Ferté-Milon (Aisne).

1853—DUCHARTRE, docteur ès sciences, 14, rue de Sèvres, à Paris.

1853—DUCHATEL (le comte), 69, rue de Varennes, à Paris.

1855—DUCHÊNAY père, 19, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.

1853—DUCHESNE, à Coulommiers (Seine-et-Marne).

1855—DUFFAUD, 10, rue de Paradis, au Marais, à Paris.

1853—DUFFOUR-DUBERGIER, président de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux (Gironde).

1841—DUFOY (Alphonse). = *Fondateur*, = fleuriste, 90, rue des Amandiers-Popincourt, à Paris.

1846—DUFOY (Pierre), horticulteur, 57, rue des Amandiers-Popincourt, à Paris.

1854—DUHAMEL, à Nauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

1851—DUHAUDEZERT, 9, rue de la Vieille-Estrapade, à Paris.

1854—DULONG, avocat, à Argenteuil (Seine).

1851—DUMAS (Justin), 50, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

1852—DUMAS, sénateur, 58, rue de Vaugirard, à Paris.

1853—DUMONTIER (Julien-Noël), jardinier, 135, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

1854—DUMOTEL, propriétaire, à Bagneux (Seine).

1852—DUPIN aîné, membre de l'Institut, 118, rue du Bac, à Paris.

1855—DUPIN, 22, rue des Bons-Enfants, à Paris.

1854—DUPLAN, député au Corps législatif, à Toulouse (Haute-Garonne), et 7, rue de Beaune, à Paris.

1853—DUPLAY, architecte, 5, rue de Berry, à Paris.

1855—DUPONT (Alexandre, jardinier, chez M. Delore, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1853—DUPUIS, professeur à l'École impériale d'Agriculture de Grignon, 3, carrefour de l'Odéon, à Paris.

1844—DUPUY-JAMAIN, horticulteur-pépiniériste, 59, barrière et route de Fontainebleau (Seine).

1844—DURAND, propriétaire, 73, rue de Buffon, à Paris.

1851—DURAND jeune, pépiniériste, à Bourg-la-Reine (Seine).

1855—DURAND (Th.), 54, rue St-Georges, à Paris.

1852—DURUFLÉ, 18, avenue de la Porte-Maillot, à Neuilly (Seine).

1847—DUSACQ, 56, rue Jacob, à Paris.

1851—DUTREIL (Bernard), 107, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.

1852—DUVAL, cultivateur de rosiers, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1854—DUVAL, docteur en médecine, 42, rue Basse-St-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

1853—DUVIVIER, associé de la maison Chevard et Cie, marchand grainier, 8, quai de la Mégisserie, à Paris.

1855—DU TEIL (le baron), 142, rue du Faub.-St-Honoré, à Paris.

E.

1854—ÉPRÉMESNIL (le comte d'), 33, rue St-Dominique, à Paris.

1856—ESTIENNE, avoué de 1re instance, 34, rue Ste-Anne, à Paris.

1853—ESTIVANT (Edouard), négociant, à Givet (Ardennes).

1855—ÉVAIN (le baron), 16, rue Chauchat, à Paris.

1845—ÈVE (Hubert), jardinier-propriétaire, à Bagnolet (Seine).

1853—EVRARD, horticulteur, 64, rue St-Jean, et 36, rue Basse, à Caen (Calvados).

1855—EVRARD DE SAINT-JEAN, intendant militaire, 23, rue de Noailles, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1853—EYTH, jardinier-chef du jardin du Grand Duc, à Baden-Baden.

F

1851—FANTON (Georges), jardinier-chef, au château de Champlâtreux, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1856—FAURE, ingénieur, 41, rue Fontaine-au-Roi, à Paris.

1855—FAUVEL, 21, rue de Sèvres, à Paris.

1854—FAVRE (Ferdinand), maire de Nantes, député au Corps législatif, à Nantes (Loire-Inférieure).

1853—FERET (Charles), jardinier chez M. Vergniolle, à la Petite-Muette, à Passy (Seine).

1855—FÉREY, conseiller à la cour de cassation, 12, rue des Sts-Pères, à Paris.

1853—FERMONT (le comte de), 48, rue de Bourgogne, à Paris.

1855—FERMONT (le vicomte de), 48, rue de Bourgogne, à Paris.

1855—FEUILLET, 61, grande rue des Ternes, aux Ternes (Seine).

1853—FÉVRIER, notaire honoraire, 2, rue Bayard, à Paris.

1854—FICHET (Jean), jardinier chez M. Thiers, 27, place Saint-Georges, à Paris.

1855—FLAMARENS (le comte) de, sénateur, 44, rue de Verneuil, à Paris.

1854—FLAMENT (Joseph), chef des cultures chez Mme la comtesse de Rigny, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

1853—FLANDRE, horticulteur, rue Laneuville, à Amiens (Somme).

1840—FLANTIN, jardinier-maraîcher, 6, hors barrière de Reuilly, (Seine).

1855—FLEUROT, architecte de jardins, 32, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.

1845—FLEURY (Jean-Baptiste-Louis), cultivateur, 47, rue des Rigoles, à Belleville (Seine).

1855—FLEURY (Henri), chef d'institution, à Lagny (Seine-et-Marne).

1855—FLEURY-GASCOIN, fabricant de serres, 5, rue du Lieutenant-Malher, à Paris.

1855—FLOQUET (Louis), jardinier chez M. Martin, 2, rue de la Ferme, à Saint-James-Neuilly (Seine).

1855—FLURY-HERARD, 70, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

1850—FOISSY (de), lieutenant-colonel, 32, rue de la Coude, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1841—FOLLET, fabricant de poteries, 18, rue des Charbonniers-Saint-Marcel, à Paris.

1854—FONDRETON, 64, Grande-Rue, à Saint-Mandé (Seine).

1848—FONTAINE (François) horticulteur, culture spéciale de Rosiers, à Châtillon (Seine).

1851—FONTAINE (Adolphe), chef des cultures chez Mme la maréchale Gouvion-Saint-Cyr, rue de Villiers, à Champerret (Seine).

1853—FONTAINE (Auguste), 30, rue de Trévise, à Paris.

1844—FORAS, horticulteur, à Bellevue-lès-Meudon (Seine-et-Oise).

1856—FOREL (Carlos), à Margency, par Montmorency (Seine-et-Oise), et 19, boulevard de Sébastopol, à Paris.

1838—FOREST, professeur d'arboriculture, 6, rue Forest, à Montmartre (Seine).

1853—FORTIN, propriétaire, 12, rue Caroline, à Batignolles (Seine).

1855—FOSSE, à Villejust, par Palaiseau (Seine-et-Oise).

1853—FOUCAULT (Mme) 34, rue d'Assas, à Paris.

1852—FOUCHER, jardinier au château de Sainte-Assise, à Seine-Port (Seine-et-Marne).

1854—FOUGÈRE (Mme veuve), 146, rue Ménilmontant, à Paris.

1853—FOURLE, marchand de gazon, 57, Grande-Rue, à Issy (Seine).

1855—FOURNÈS (le marquis de), 70, rue de Lille, à Paris, et au château de Vaussieux par St-Léger-Carcagny (Calvados).

1850—FOURNIER (Claude), horticulteur, 148, rue de Lourcine, à Paris.

1850—FOURNIER (Eugène), jardinier chez M. de Guaïta, 5, rue de Billancourt, à Boulogne (Seine).

1853—FOURNIER (Charles-Antoine), agent comptable au Ministère de la guerre, 71, rue de l'Université, à Paris.

1853—FOURNIER, ancien notaire, 3, rue Buffault, à Paris, et à Pierrebrou par Etréchy (Seine-et-Oise).

1855—FOURNIER (P.-B.), ancien président de l'Athénée des Arts, 1, Chemin-de-Ronde de la barrière de Neuilly, à Paris.

1856—FOYE, 28, rue Louis-le-Grand, à Paris.

1853—FRANÇOIS (Philibert), horticulteur, 82, boulevard de Charonne, à Charonne (Seine).

1855—FRANÇOIS (Constant), 38, rue Monthabor, à Paris.

1852—FRÉCOT (A.-A.), opticien, 4, quai des Orfèvres, à Paris.

1842—FRÉQUEL (Joseph), horticulteur, 6, rue de Fontarabie, à Charonne (Seine).

1855—FRÉVILLE, agréé au tribunal de commerce, 3, place Boyeldieu, à Paris.

1855—FRIÈS, homme de lettres, 15, rue des Canettes, à Paris.
1854—FROUMENT, horticulteur, hors la barrière St-Cyprien, à Toulouse (Haute-Garonne).

G

1855—GAGE (Paul), pharmacien, 13, rue de Grenelle-St-Germain à Paris.
1856—GAGNET, 91, rue de la Victoire, à Paris.
1855—GAILLARD, 95, boulevard Beaumarchais, à Paris.
1856—GAILLARD (Antoine), jardinier chez M. Giblain, à Amblainvilliers, par Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
1852—GAILLARD-DESÈZE, au château de Roquemont, à Luzarches (Seine-et-Oise), et 17, rue St-Fiacre, à Paris.
1854—GALAIS, directeur de la féculerie de Champigny-sur-Vendée, par Chinon (Indre-et-Loire).
1855—GALLET aîné, négociant, 2, rue Chanoinesse, à Paris.
1855—GALLOIS, commissaire-priseur, 50, boulevard Beaumarchais, à Paris.
1853—GALLOIS-GIGNOUX, 21 et 23, boulevard de la Madeleine, à Paris.
1855—GAMARD (Antoine-Pierre), jardinier, 51, rue Legrand-d'Aussez, à Amiens (Somme).
1854—GARDE, coutelier, 218, rue St-Jacques, à Paris.
1835—GAREAU, propriétaire, 23, rue de l'Arcade, à Paris.
1855—GAREAU, 9, rue de l'Ecluse, à Batignolles (Seine).
1852—GARNIER (J.-F.), 11, rue des Granges, aux Ternes (Seine).
1854—GARNIER (Cyprien-Auguste), fabricant de chicorée, amidon, fécule et tapioca, 97, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).
1852—GARNON, propriétaire, à Sceaux (Seine).
1855—GASC, 3, rue du Pont-de-Lodi, à Paris.
1853—GATELOT (Augustin), jardinier du château de Carlepont, par Noyon (Oise).
1851—GAUDRY (Michel), jardinier chez M. Robin, à Enghien (Seine-et-Oise).
1854—GAUDRY, avocat, 16, rue Neuve-de-l'Université, à Paris.
1851—GAUTHIER (Remy-Raphaël), 12, rue de la Vierge, à Paris.
1854—GAUTHIER (Louis), associé de la maison Dubos aîné, culture spéciale d'œillets, à Pierrefitte (Seine).
1854—GAUTHIER (Florent), horticulteur, 57, rue de Beaune, à Belleville (Seine).
1855—GAUTHIER DE SAINT-MICHEL, 161, r. St-Honoré, à Paris.
1853—GAUTIER (Mme), à Muids, par St-Pierre-Louviers (Eure).

1855—GAY fils (Charles), jardinier au château de Brantigny, près Piney (Aube).

1846—GENTIL (Etienne), jardinier au château d'Annay, par Neuvy-sur-Loire (Nièvre).

1856—GENTIL, chef d'institution, 31, rue de Madame, à Paris.

1853—GENTILLET, jardinier chez Mme la marquise de Malespina-Corte, à Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).

1853—GEOFFRE (Antoine), directeur de l'établissement d'horticulture du Prado, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1853—GEORGES (Jean-Bapt.), professeur d'arboriculture, 26, rue St-Remy, à Bordeaux (Gironde).

1854—GEORGES (Lucien), chef des cultures chez M. Bertin, 1, rue St-Symphorien, à Versailles (Seine-et-Oise).

1853—GERMAIN, 16, rue des Carrières, à Passy (Seine).

1850—GERMAIN-SAINT-PIERRE, docteur en médecine, 3, rue Pavée-St-André, à Paris.

1843—GERVAIS, chaudronnier-mécanicien, 18, rue des Francs-Bourgeois-St-Marcel, à Paris.

1856—GIBLAIN, 8, rue Drouot, à Paris.

1855—GIBOURY (Louis), jardinier-chef chez Mme Grangé, à Draveil (Seine-et-Oise.)

1854—GIKX (Édouard), jardinier, chez M. Prudent, à Yères (Seine-et-Oise).

1855—GILBERT (Étienne), cultiv., 30, r. St-Denis, à Puteaux (Seine).

1852—GILLE, 28, rue Paradis-Poissonnière, à Paris.

1853—GILLION, 38, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1855—GINGEMBRE, 33, boulevard St-Martin, à Paris.

1851—GINOUX, 48, rue de Bourgogne, à Paris.

1853—GIRARD, notaire honoraire, à Clichy-sous-Bois, par Livry (Seine-et-Oise.)

1855—GIRODON, quai de Retz, à Lyon (Rhône).

1853—GLANDAZ, 60, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1856—GLOEDE, aux Sablons, près Moret (Seine-et-Marne).

1855—GODEAUX, receveur à l'entrepôt des vins, quai St-Bernard, à Paris.

1847—GODEFROY, propriétaire, à Villejuif (Seine).

1855—GODILLOT, entrepreneur, 61, rue Rochechouart, à Paris.

1856—GOGIEN (le colonel), 35, rue de Lille, à Paris.

1853—GOIN, libraire, 41, quai des Augustins, à Paris.

1854—GOLDSCHEIDER, 59, rue St-André-des-Arts, à Paris.

1851—GOLZARD, 9, rue du Puits-l'Hermite, à Paris.

1852—GOMMET, marchand grainier, 36, rue de la Grenette, à Lyon (Rhône).

1837—GONTIER, hort., 143, route d'Orléans, à Montrouge (Seine.)

1852—GONTIER fils, horticulteur, 143, route d'Orléans, à Montrouge (Seine.)

1841—GONTIER (Armand), = *Fondateur*, = horticulteur-pépiniériste, route de Sceaux, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1853—GONNÈS (le baron de), à Tarbes (Hautes-Pyrénées), et 3, rue Laffitte, à Paris.

1856—GORLEZ (Charles), jardinier chez M. le baron de Noirmont, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1851—GOSSELIN, 30, rue Jacob, à Paris.

1851—GOSSIN aîné, statuaire-ornemaniste, 128, rue de la Roquette, à Paris.

1851—GOUARD (Étienne), horticulteur, 11, rue du Chantier-du-Rentier, boulevard de la gare d'Ivry (Seine).

1853—GOULVEN-DENIS, doct[r] en médecine, à Roscoff (Finistère).

1855—GOURBINE, 1, rue des Sts-Pères, à Paris, et à Pivot, par Limurs (Seine-et-Oise).

1851—GOURIÉ (François), jardinier-pépiniériste-entrepreneur, 4, avenue de Versailles, à Thiais, près Choisy-le-Roi (Seine).

1852—GOUVE (Alphonse), jardinier chez M. le comte d'Allonville, à Marolles (Seine-et-Oise).

1846—GRAAF (de) fils, cultivateur d'ognons à fleurs, à Lisse, près Haarlem (Hollande).

1845—GRAINDORGE (Denis), cultivateur, 16, Grande-Rue, à Bagnolet (Seine).

1850—GRANGER (Louis-Xavier), horticulteur à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1855—GRANDJEAN, propriétaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

1855—GRANDVAL, 6, rue du Vingt-Neuf-Juillet, à Paris.

1856—GRAS fils aîné, horticulteur, au bas de la Croix-de-Reynier, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1855—GRÉGOIRE (le chevalier), 26, rue Grande-Fontaine, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise.)

1853—GRELLOU, négociant, 15, rue Monthabor, à Paris.

1856—GROGNET, régisseur, chez M. le comte de Morny, à Nades (Allier).

1847—GROS (J.-B.), imprimeur de la Société, 9, rue Cassette, à Paris.

1853—GROS (Jacques), au château d'Olwiller, à Wesserling (Haut-Rhin).

1853—GROS-MONNIER, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1844—GROULON, fabricant d'outils de jardinage, 244, rue Saint-Jacques, à Paris.

1853—GRUDÉ, jardinier-chef au château d'Issou, près Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1855—GRUET (Félix), à Guiscard (Oise).

1843—GRUNEBERG fils (E.), pépiniériste, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne).

1853—GUEAU DE REVERSEAUX (le comte de), 21, rue Olivier, à Paris.

1852—GUÉNIARD (Ludovic), 10, rue Blanche, à Paris.

1852—GUÉNOT fils. grainier-pépin., 35, quai Napoléon, à Paris.

1847—GUÉNOUX, au château de Voisenon, par Melun (Seine-et-Marne).

1855—GUÉRAUD, 65, rue Sainte-Anne, à Paris.

1852—GUÉREAU (Jules), horticulteur et entrepreneur de jardins, boulevard Billot, à Neuilly (Seine).

1851—GUÉRIN, propriétaire, 38, rue de Chaillot. à Paris.

1848—GUÉRIN-MÉNEVILLE. 4. rue des Beaux-Arts, à Paris.

1841—GUÉRIN-MODESTE. = *Fondateur,* = horticulteur, 19, rue des Boulets, à Paris.

1855—GUERRERO (Ferdinand), 44, rue Blanche, à Paris.

1852—GUERSANT (Mademoiselle), artiste en fleurs artificielles, 8. rue de Choiseul, à Paris.

1852—GUEYRAUD neveu, horticulteur, 69, rue Durand, à Bordeaux (Gironde).

1850—GUIBERT, 63, rue de la Tour, à Passy (Seine).

1851—GUIDON, 28, rue de Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, et à Colligis, par Chavignon (Aisne).

1851—GUIDON, jardinier chez M. Périer, à Epernay (Marne).

1852—GUIDOU, avoué, 66, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1856—GUIGNARD, horticulteur à Briis-sous-Forges, par Limours-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).

—GUILBERT, 146, rue de Ménilmontant, à Paris.

1853—GUILHEM D'ANGERS, à Angers (Maine-et-Loire), et 68, rue de Seine, à Paris.

1852—GUILLAUME (Victor). fabricant de pompes de jardin, fumigateurs et jets d'eau, 41, rue Fontaine-au-Roi, à Paris.

1852—GUILLAUMET, horticulteur, à Montiérender (Haute-Marne).

1853—GUILLEMET, 25, rue Franklin, à Passy (Seiue).

1855—GUILLOT père, horticulteur, 16, grande rue du Béguin, à la Guillotière, à Lyon (Rhône).

1853—GUIMARD, jardinier, 36, route départementale, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise.)

1853—GUINOSSEAU-FLON, horticulteur, 44, route de Saint-Barthélemy, à Angers (Maine-et-Loire).

1856—GUISE (de), chirurgien en chef de l'hospice de Charenton, à Maurice (Seine).
1855—GUIZELIN (de), 50, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
1852—GULDENSCHUH, n° x, vieille route, à Neuilly (Seine).
1855—GUNNING, inspecteur général des hôpitaux militaires anglais, 14, rue St-Florentin, à Paris.
1839—GUYOMARD (Etienne), fleuriste-pépin., à Morlaix (Finistère).
1854—GUYOT DE VILLENEUVE, 27, rue de Clichy, à Paris.

H

1855—HAAS, 26, rue Richer, à Paris.
1856—HACHETTE, 14, rue Pierre-Sarrazin, à Paris.
1853—HACVILLE (Jean-Michel), horticult., 141, rue de Lourcine, à Paris.
1852—HAINGUERLOT, 87, rue de la Pépinière, à Paris.
1856—HALLÉ, conseiller à la Cour imp., 10, rue Pierre-Sarrazin, à Paris.
1855—HAMEL, notaire à Palaiseau (Seine-et-Oise).
1856—HAMOT, 46, rue des Petites-Ecuries, à Paris.
1855—HAMOUY, propriétaire, à Etampes (Seine-etsOise).
1856—HANS (Henri), jardinier chez Mme Durandeau, 64, rue Houdan, à Sceaux (Seine).
1852—HARDY (Auguste-François), jardinier en chef au Potager, secrétaire-général de la Société d'horticulture de Versailles, 4, rue du Potager, à Versailles (Seine-et-Oise).
1854—HARDY, propriétaire, 22, rue de l'Échiquier, à Paris.
1854—HARDY père, jardinier-chef du jardin du Luxembourg, 26, rue d'Enfer, à Paris.
1855—HARDY, directeur de la pépinière centrale du Gouvernement à Alger.
1853—HARDY-PASSOT, propriétaire, rue Pirouette, à Paris.
1853—HARO jeune, 38, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris.
1853—HAUDOS, au château de Loisy-sur-Marne, par Vitry-le-Français (Marne), et 59, rue Neuve-St-Augustin, à Paris.
1854—HAUTEFEUILLE, instituteur public de la ville, à Monthléry (Seine-et-Oise).
1854—HAUTEFEUILLE, ancien avocat à la Cour de cassation, 13, rue St-Florentin, à Paris.
1855—HAVARD (Eugène), marchand grainier, 76, quai de la Mégisserie, à Paris.
1853—HÉBERT (Frédéric), 51 bis, rue Sainte-Anne, à Paris.

1855—HÉBERT, marchand de sables, 1, rue Kléber, à Paris.

1852—HELD (Frédéric), directeur général des jardins du Grand-Duc, à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

1852—HÉNAULT (Louis), jardinier chez M. Raven, maire, à Bourg-la-Reine (Seine).

1855—HENNECART, 80, rue de l'Échiquier, à Paris.

1849—HENNEPAUX, jardinier, chez M. Bouvier, 28, rue Basse-St-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

1854—HENNEQUIN (Henri), négociant, 19, rue de Cléry, à Paris.

1852—HENRI, propriétaire, 49, rue Lafayette, à Paris.

1855—HENTSCH, 2, rue Fléchier, à Paris.

1854—HÉRAULT (A.), horticulteur, 30, avenue du Maine, à Paris.

1855—HERBAT, fabricant de claies pour ombrer les serres, 18, rue des Cinq-Moulins, à La Chapelle-St-Denis (Seine).

1851—HERBEAUMONT, mécanicien-serrurier, fabricant de serres en fer, 91, rue de Paris, à Charonne (Seine).

1853—HERINCQ, attaché au Muséum d'histoire naturelle, rédacteur en chef du journal l'*Horticulteur Français*, 11, rue Guy-Labrosse, à Paris.

1852—HERMANN, 92, rue de Charenton, à Paris.

1855—HERMEL, avocat, 5, rue du Helder, à Paris.

1855—HERVÉ, 51, rue Taitbout, à Paris.

1851—HEURTAUX, 48, avenue du Pot-au-Lait, à Montrouge (Seine).

1852—HEUZÉ (Gustave), professeur à l'Ecole impériale d'agriculture de Grignon, 51, avenue de Saint-Cloud, à Versailles (Seine-et-Oise).

1853—HILAIRE (Victor-André), jardinier chez M. Carlos Caldéron à Grenade (Espagne).

1855—HŒRING, directeur de la pépinière, à Bône (Algérie).

1852—HOTTINGUER, 17, rue Bergère, à Paris.

1856—HOUDIN (Urbain), jardinier chez M. Chabouillé, 94, rue de Paris, à Belleville (Seine).

1850—HUARD-DU-MANOIR, 16, rue de l'Université, à Paris.

1852—HUART fils (Joseph), pépiniériste, à Vitry (Seine).

1855—HUAULT (Constant), associé de M. Varengue, horticulteur, 85, rue du Bois, à Levallois-Clichy (Seine).

1855—HUBERT (Pierre-Louis), jardinier, à Yères (Seine-et-Oise).

1855—HUBERT, 18, rue Drouot, à Paris.

1855—HUBERT-BRIÈRE, 10, rue de la Victoire, à Paris.

1856—HULOT, docteur en médecine, 8, rue de Lancry, à Paris.

1855—HUMANN, propriétaire, 60, rue Caumartin, à Paris.

1856—HUMBERT (Claude), jardinier chez M. Delachaume, 17, rue St-Denis, à Asnières (Seine).

1855—HUMBERT-DE MOLARD, 14, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris.

1851—HUND, propriétaire, 42, rue de Chaillot, à Paris.

1853—HUNNEBELLE (Jules), entrepreneur de travaux publics, à Clamart (Seine).

1855—HUTTEAU, jardinier chez M. Besançon, aux Deux-Moulins, à Ivry (Seine).

1827—HUZARD, = *Fondateur*, = 5, rue de l'Eperon, à Paris.

I

1853—IMÉCOURT (le comte Louis d'), 94, rue de Lille, à Paris.

1855—ISAMBERT, 37, rue de Bellefond, à Paris.

1851—IZAMBERT, entrepreneur de serrurerie, fabricant de serres en fer, 83, boulevard Mazas, à Paris.

J

1853—JACOTOT fils, horticulteur, 1, rue des Moulins, à Dijon (Côte-d'Or).

1849—JACQUEMET-BONNEFONT, pépiniériste, à Annonay (Ardèche).

1855—JACQUEMIN, pépiniériste, 75, rue de Metz, à Nancy (Meurthe).

1855—JACQUEMINOT (le général), à Meudon (Seine-et-Oise).

1853—JACQUES (Léon), jardinier, 24, faubourg de Paris, à Rennes (Ille-et-Villaine).

1855—JACQUESSON, 2, rue Basse-du-Rempart, à Paris.

1853—JACQUET, 14, rue de Castiglione, à Paris.

1855—JACQUET, propriétaire expéditeur, à St-Peray (Ardèche).

1845—JACQUIN (Hector), de la maison Jacquin aîné, grainier-horticulteur, au *Bon Jardinier*, 5, rue Estienne, au coin de la rue de Rivoli, à Paris.

1849—JAMAIN (Hippolyte), horticulteur, 5, rue du Cendrier, à Paris.

1841—JAMIN (Jean-Laurent), = *Fondateur*, = pépiniériste, 69, rue de Buffon, à Par s

1855—JAMIN (Ferdinand), de la maison Jamin et Durand, pépiniériste, à Bourg-la-Reine (Seine).

1853—JANCIGNY (DUBOIS de), capitaine de gendarmerie de la garde, 76, Grande-Rue, à Saint-Mandé (Seine).

1855—JANVRY (de), chef de division à la préfecture de la Seine, 54, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

1852—JARDIN (Charles-Joseph), jardinier chez M. Pigeron, à Annet, près Claye (Seine-et-Marne.),

1855—JARDIN, 9, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1852—JARLOT (V.), jardinier-chef, au château de Bagatelle, près Neuilly (Seine).

1855—JAVAL-LAN, 11, rue du Faubourg-poissonnière, à Paris.

1855—JEAN (Hippolyte), jardinier chez M. Milliet, à Yères (Seine-et-Oise).

1856—JEU (le vicomte du), au Château du Jeu, par Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire), et 99, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1854—JOIGNY (Adolphe), jardinier chez M. Feray, à Chantemerle, commune d'Essonnes (Seine-et-Oise).

1851—JOLLY, jardinier-chef des pépinières de M. le baron de Rothschild, à Pontcarré, par Tournan (Seine-et-Oise).

1852—JOLLY (Louis-Gabriel), horticulteur, 28, route de Choisy-le-Roi, à la Maison-Blanche (Seine).

1852—JOLY (Jean-Louis), propriétaire, 7, rue Charlot, à Paris.

1853—JOLY (Prosper-Joseph), pépiniériste, à Wissous, par Antony (Seine-et-Oise).

1854—JOLY, avoué, 6, rue Favart, à Paris.

1856—JOLY DE BANNEVILLE, 74, rue de la Victoire, à Paris.

1853—JONQUOY, 9, rue des Champs-Elysées, à Paris.

1853—JORET, marchand de comestibles et de primeurs, 14, rue du marché-Saint-Honoré, à Paris.

1855—JOSIAS, docteur en médecine, à Saint-Maurice (Seine).

1853—JOUAN (Aurore-Hippolyte), jardinier, au château de Montlignon (Seine-et-Oise).

1849—JOUET, 10, rue Mogador, à Paris.

1855—JOUET (Frédéric), 9, rue de la Tour-des-Dames, à Paris.

1855—JOUGLAIN (Étienne), jardinier chez M. Sandrier, avenue du Nord, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1853—JOURNET, charpentier-mécanicien, 20, rue d'Antin, aux Batignolles (Seine).

1853—JOUSSELIN (l'abbé), curé de la paroisse Sainte-Elisabeth, 7, rue du Vert-Bois, à Paris.

1853—JULIEN (Joseph), horticulteur, à Caluire, par Lyon (Rhône).

1856—JULIEN (Auguste), 27, place de la Bourse, à Paris.

1856—JULIEN (Ch.-Marie), propriétaire et apiculteur, à Romilly-sur-Seine (Aube).

1855—JULLIEN (Jean-Martial), 15, rue du Conservatoire, faubourg Poissonnière, à Paris.

1852—JUPINET, jardinier chez M. Chodron de Courcelles, à Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise).

K

MM.

1853—KELLER, 95, avenue Montaigne, à Paris.

1850—KERGARIOU (de), au château de Lamrugay, près Morlaix (Finistère).

1851—KERGORLAY (le comte HERVÉ de), 48, r. de Varennes, à Paris.

1842—KETELEÊR, horticulteur, 146, rue de Charonne, à Paris.

1835—KNYFF (le chevalier John de), à Waelhem, près Malines (Belgique).

1852—KOCH (Christophe), jardinier chez Mme Sœhnée, 2, rue de Berry, à Paris.

1856—KOLLER, 58, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1853—KUHN, directeur du dépôt des semences de la Société impériale économique, à Saint-Pétersbourg (Russie).

L

1853—LABARRE, jardinier chez M. le baron de Peilly, à Folembray, par Coucy-le-Château (Aisne).

1855—LABOURET, rue du Moulin-des-Trois-Roues, faub. Saint-Auxonne, à Angoulême (Charente).

1855—LABROUE (de), fabricant de bronzes, 10, rue des Filles-du-Calvaire, à Paris.

1853—LABUISSIÈRE (Louis), jardinier-fleuriste, 10, rue de la Maladrerie, à Boulogne (Seine).

1855—LACARRIÈRE, 6 rue de Vendôme, à Paris.

1828—LACÈNE, 11, place Louis-le-Grand, à Lyon (Rhône).

1844—LACÉPÈDE (le comte de), à Epinay, par St-Denis (Seine).

1855—LACHAUME, arboriculteur, 18, rue St-Aubin, à Vitry (Seine).

1856—LACHESNAYE, 42, rue Poisonnnière, à Paris.

1854—LADOUÉ, treillageur-horticulteur, 124, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

1855—LAFAULOTTE, 60, rue Caumartin, à Paris.

1836—LAFFAY, horticulteur, à Bellevue-lès-Meudon (Seine-et-Oise).

1855—LAFIZELIÈRE (de), homme de lettres, 12, rue du Hâvre, à Paris.

1851—LAGALISSERIE (dé), ingénieur des ponts-et-chaussées, 7, rue d'Assas, à Paris.

1853—LAINÉ, 27, rue Culture-Sainte-Catherine, à Paris.

1856—LAIZIER (Napoléon), maraîcher, rue de Seine, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1855—LALLEMAND, 14, rue Joubert, à Paris.

1849—LALOY, horticulteur, rue de Versailles, à Rueil (Seine-et-Oise).

1850—LAMBERT, 146, boulevard Montparnasse, à Paris.

1851—LAMBERT, horticulteur, à San-Iago (Chili).

1831—LAMBERTYE (le comte de), au château de Chaltrait, par Montmort (Marne).

1855—LAMBLIN (Pierre), horticulteur, 7, boulevard de l'Est, à Chaumont (Haute-Marne).

1855—LAMOTTE (François), jardinier au château de Boissy, à Taverny (Seine-et-Oise).

1855—LAMOUROUX, à Vitry (Seine).

1855—LANCOSME (le marquis de), au château de Bauché, par Buzançais (Indre), et 3, rue d'Antin, à Paris.

1855—LANDELLE, artiste peintre, 17, rue des Batailles, à Paris.

1852—LANDRY, horticulteur, 65, rue de la Pompe, à Passy (Seine).

1852—LANGE, propriétaire, à Saint-Maur (Seine).

1855—LANGENARD, fabricant de plomb filé, 12, rue Pierre-Levée, à Paris.

1855—LANGHINI, ingénieur et directeur des travaux chez M. le comte de Morny, à Nades (Allier).

1852—LANGLOIS (Jacques-Louis-Marie), maraîcher, 49, rue Croix-Nivert, à Vaugirard (Seine).

1854—LANGLOIS (Alphonse), 7, rue Geoffroy-Marie, à Paris.

1854—LANGLOIS (Léopold-Pierre), jardinier-entrepreneur, 7, rue rue des Réservoirs, à Passy (Seine).

1855—LANGLOIS (Napoléon), 17, rue de Douai, à Paris.

1855—LANGLOIS DU PLICHON, 14, rue des Saints-Pères, à Paris.

1852—LANSEZEUR jeune, horticulteur, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1844—LAPIPE (Louis), horticulteur, 164, rue de Charonne, à Paris.

1856—LAPLANCHE (Charles-Hippolyte), jardinier-chef à la Muette, à Passy (Seine).

1859—LAPORTE (de), 35, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris.

1854—LAPOSTOLET, négociant, 20, rue de Viarmes, à Paris.

1856—LAPOTRE (Louis), jardinier chez M. Vittoz, 6, route de Sceaux, à Bourg-la-Reine (Seine).

1856—LAPRÉE, 10, rue du Hasard-Richelieu, à Paris.

1854—LARDY, jardinier, 11, rue de la Perle, à Paris.

1834—LARÉVEILLIÈRE-LEPEAUX, au Gué-du-Berger, à Thouarcé (Maine-et-Loire).

1849—LARGETEAU, membre de l'Académie des Sciences, 2, rue Crébillon, à Paris.
1854—LARROUMETS, 32, boulevard de Beaumarchais, à Paris.
1855—LASERRE (de), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, 7, quai Voltaire, à Paris.
1853—LASNE, jardinier, 17, rue de la Fontaine, à Auteuil (Seine).
1854—LATOUR D'AUVERGNE (le prince de), 27, rue du Luxembourg, à Paris, et 2, rue Saint-Antoine, à Versailles (Seine-et-Oise).
1856—LATOUR DU PIN (le comte de), 25, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.
1855—LATOUR DU PIN (le baron de), 15, rue de l'Université, à Paris.
1854—LAUNAY (Charles-François), jardinier, à Sceaux (Seine).
1855—LAUNAY (le baron de), 71, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
1855—LAUNAY, 30, rue de Paradis-Poissonnière, à Paris.
1852—LAURENT (Sébastien), horticulteur, 88, rue de Lourcine, à Paris.
1854—LAURENT (Louis), jardinier, à Triel (Seine-et-Oise).
1855—LAURENT (Henri), jardin. chez M. Derousseaux, à Monthermé (Ardennes).
1855—LAVALLE, docteur en médecine, à Dijon (Côte-d'Or).
1855—LAVENUE (le colonel), 11, avenue des Triomphes, place du Trône, à Paris.
1855—LAVILLE, 8, rue Simon-le-Franc, à Paris.
1853—LAVILLEGILLE (de), 31, rue de Seine, à Paris.
1853—LAVILLE LE ROUX (de), 19, rue de Grammont, à Paris.
1853—LAVOISY, 182, rue Montmartre, à Paris.
1852—LÉAUTÉ, fabricant de serres et châssis en fer, etc., 19, rue Bellefond, à Paris.
1853—LEBATTEUX-DORIZON, 4, rue de Tessé, au Mans (Sarthe).
1841—LEBLANC (Charles), premier garçon jardinier au jardin du Luxembourg, 26, rue d'Enfer, à Paris.
1855—LEBOBE, ancien député, 6, place de la Madeleine, à Paris.
1848—LEBOIS, 2, rue Montesquieu, à Paris, et à Livry (Seine-et-Oise).
1852—LEBRUN (Auguste), 116, rue de Rivoli, à Paris.
1855—LEBRUN, sénateur, 1, rue de Beaune, à Paris.
1855—LECAMUS, 11, rue Saint-Dominique, à Paris.
1853—LECHALIER, 12, rue de Douai, à Paris.
1852—LECHEVALIER (Edmond-Constant), jardinier-chef au château de la Grange, par Yères (Seine-et-Oise).
1852—LECLAIRE (Benjamin), jardinier principal de Sa Majesté la Reine, à Aranjuez (Espagne).

1851 — LECLERC (Henri), ingénieur-mécanicien, constructeur de machines hydrauliques en tous genres, 16, rue Ménilmontant, à Paris.

1852—LECLERC (François), cultivateur d'artichauts, à St-Gratien (Seine-et-Oise).

1855—LECLERC (Auguste), jardinier, chez M. Berdin, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1855—LE CLERC (Edouard), 4, rue Castellane, à Paris.

1854—LECOCQ-DUMESNIL, avocat, 44, faub. Montmartre, à Paris.

1855—LECOCQ, 357, rue Saint Honoré, à Paris.

1852—LECOMTE (François), jardinier, au château de Rentilly, près Lagny (Seine-et-Marne).

1853—LECOMTE, horticulteur, rue de l'Hospice, à Nancy (Meurthe).

1856—LECOMTE (Delphin-Isidore), jardinier chez M. Devismes, porte Saint-Denis, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1855—LECORBEILLER, 16, rue Chanoinesse, à Paris.

1850—LÉCUYER, marchand potier de terre, 21, rue Neuve-Saint-Médard, faubourg Saint-Marcel, à Paris.

1852—LEDÉCHAUX, pépiniériste et cultivateur de rosiers, à Villecresnes (Seine-et-Oise).

1855—LEDERMANN, jardinier, chez M Chenest, à Guise (Aisne).

1853—LEDOIT, jardinier chez M. Pariset, au Pecq (Seine-et-Oise).

1852—LEDOUX, 23, rue Hauteville, à Paris.

1851—LEFEBVRE (Mlle), fabrique de serres en fer et de châssis de couche, 92, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.

1852—LEFEBVRE, associé de la maison Vilmorin, 30, quai de la Mégisserie, à Paris.

1856—LEFEBVRE, docteur en médecine, 19, rue de Vendôme, à Paris.

1853—LEFEBVRE-DESVALLIÈRES, 27, rue de Provence, à Paris.

1854—LEFEVRE, avoué, 3, place des Victoires, à Paris.

1855—LEFEVRE (Edmond), 50, rue de Bellechasse, à Paris.

1856—LEFEVRE (Louis), horticulteur, rue de la Croix-Boissière, en en face la rue de Lubeck, à Paris.

1855—LEFRANC, à St-Maur (Seine).

1854—LEFUEL, architecte, 15, quai Malaquais, à Paris.

1853—LEGENDRE-GARRIAU, grainier-horticulteur, 33, quai Napoléon, Paris.

1853—LEGOUT (Louis), jardinier chez Mme Cahagne, à Ecancourt, par Triel (Seine-et-Oise),

1853—LEGROS (François-Denis), horticulteur, à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise).

1849—LE GUAY (Léon), 17, rue du Cherche-Midi, à Paris.

1851—LE HON (Léopold), 9, Avenue des Champs-Elysées, à Paris.

1853—LEJEUNE (Clément), horticulteur, 6 *bis*, rue Bonaventure, à Versailles (Seine-et-Oise).

1851—LELANDAIS, horticulteur-commerçant, au jardin du Lycée à Caen (Calvados).

1855—LEMARQUANT, 36, rue de Longchamp, à Paris.

1854—LEMASSON, professeur au lycée de Versailles, 38, rue de la Paroisse, à Versailles (Seine-et-Oise).

1855—LEMERCIER (le vicomte A.), 25, quai Voltaire, à Paris.

1845—LEMICHEZ (Alphonse), horticulteur, 10, place de Villiers-la-Garenne, à Neuilly (Seine).

1847—LEMICHEZ jeune, horticulteur, 10, place de Villiers-la-Garenne, à Neuilly (Seine).

1855—LEMOINE, horticulteur, à Nancy (Meurthe).

1856—LEMOINE-BELLONI, jardinier au château de Soisy-sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1842—LEMON, 5, rue des Noyers, à Belleville (Seine).

1850—LEMOR, 5, rue Saint-Benoît, à Paris.

1847—LÉNARD, à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

1856—LENGLET, avocat, 79, boulevard Beaumarchais, à Paris.

1853—LENOIR (Gustave), jardinier chez M. Delaporte, à Maisons-Alfort (Seine).

1855—LENOIR, fabricant d'étiquettes, 26, rue du Bouloi, à Paris.

1856—LENOIR (Ambroise), jardinier au château de Cossigny, à Chevry, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1841—LENORMAND (Noël), 22, rue de Reuilly, à Bercy (Seine).

1843—LEPAGNEY, pépiniériste, à Besançon (Doubs).

1853—LEPAUTE, 10, rue Duphot, à Paris.

1852—LE PELLEC, horticulteur, à St-Brieuc (Côtes-du-Nord).

1851—LEPERDRIEL, 28, rue des Martyrs, à Paris.

1842—LEPÈRE (Alexis), horticulteur, 40, rue Cuve-du-Four, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1850—LEPÈRE (Camille), à Alençon (Orne).

1852—LEPÈRE fils (Alexis), 40, rue Cuve-du-Four, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1851—LEPRIEUR, trésorier-garde des Archives de l'Ecole Polytechnique, 21, rue Descartes, à Paris.

1854—LEQUIN, 200, rue Saint-Antoine, à Paris.

1841—LERASLE, pépiniériste et entrepreneur de jardins, à Soisy-sous-Enghien (Seine-et-Oise).

1855—LERMA, docteur en médecine, 168, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.

1854—LEROUX (Auguste), jardinier au château de Soisy-sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1852—LEROY (Jules), horticulteur, rue de Terre-Noire, à Saint-Gemmes-sur-Loire, près Angers (Maine-et-Loire).

1852—LEROY (André), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire),

1852—LEROY (Isidore), jardinier-chef chez M. Guibert, 63, rue de la Tour, à Passy (Seine).

1855—LEROY (Louis), pépiniériste au grand Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).

1855—LEROY (Ch.-Fr.), à Guiscard (Oise).

1855—LESBRE, à Ebreuil (Allier).

1855—L'ESCALOPIER (le comte de), 20, rue Vanneau, à Paris.

1852—LESIEUR (H.), 83, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.

1852—LESIEUR (N.), 24, rue de Crussol, à Paris.

1852—LESIEUR (J.), pépiniériste, 4, rue de la Barre, à Vitry (Seine).

1856-LESIRE (Michel-François), jardinier chef chez M. le duc de Nouailles, à Maintenon (Eure-et-Loir).

1855—LESPÉRUT (le baron), 13, rue du Cirque, à Paris.

1853—LETESSIER (Louis), jardinier au château de Nades (Allier).

1855—LETESSIER fils (Louis), jardinier au château de Querrieu, par Amiens (Somme).

1855—LETROU (Louis), hort., 11 rue des Ecuries-d'Artois, à Paris.

1855—LEUNE, marchand de verreries à l'usage des jardins, 31, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, à Paris.

1855—LEVAVASSEUR, à Breteuil (Oise).

1841—LEVESQUE dit RENÉ, = *Fondateur*, = horticulteur, 134 boulevard de l'Hôpital, à Paris.

1856—LEVÊQUE (Jules), jardinier chez Mme Grandmaison, à Vic-sur-Aisne (Aisne).

1853—LÉVESQUE (Rodolphe), à l'Abreuvoir, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), et 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris.

1853—LÉVESQUE (Auguste), entrepreneur de menuiserie et treillage, 35, rue Rousselet-Saint-Germain, à Paris.

1855—LÉVI-ALVARÈS, professeur de littérature et d'histoire, 19, rue de Lille, à Paris.

1855—LEVILLAIN, 40, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1852—LÉVIS (le marquis de), 35, rue de la Madeleine, à Paris.

1855—LHÉRAULT, cultivateur, 4, rue de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1856—LHÉRAULT (Louis), arpenteur, 16, rue de Calais, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1840—LHOMME (Jean-Baptiste), jardinier-chef du Jardin botanique de la Faculté de médecine, 2, rue de l'Est, à Paris.

1855—LHOMME-LEFORT, fabricant de mastics à greffer, 7, rue du Pré, à Belleville (Seine).

1853—LIÉGEOIS (Fr.), jardinier chez M. Monteau, à Herblay (Seine-et-Oise).

1856—LIÉNARD père, 26, rue-Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1856—LIÉNARD (Elysée), 26, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1856—LIÉNARD (Jules), 26, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1856—LIÉNARD (Alfred), 26, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1856—LIÉNARD (Chéri), 26 rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1850—LIERVAL (Eugène), horticulteur, 42, rue de Villiers, aux Ternes-Neuilly (Seine).

1855—LIESVILLE (de), chez M. le comte de Saint-Pater, à St-Paterne, par Alençon (Sarthe), et 5, place St-Germain-des-Prés, à Paris.

1851—LILLE (Léon), marchand grainier, cours Morand, à Lyon (Rhône).

1853—LINDEN, horticulteur, 140, chaussée de Schaerbeck, à Bruxelles (Belgique).

1854—LINDO, 30, rue Saint-Louis, à Batignolles (Seine).

1853—LINOSSIER, horticulteur jardiniste, aux Trois-Renards, Demi-Lune, près Lyon (Rhône).

1852—LIORET, horticulteur, rue Houdan, à Sceaux (Seine).

1855—LOCQUET, 5, rue de la Douane, à Paris.

1855—LOIGNON, 10, rue Chauchat, à Paris.

1845—LOISE, marchand grainier, 3, quai aux Fleurs, à Paris.

1855—LOISEAU DE REDDEMONT, 87, rue de la Victoire, à Paris.

1851—LOTTIN (René), jardinier chez M. Blacque-Belair, à Port-Marly (Seine-et-Oise).

1847—LOUESSE, marchand grainier, 38, quai de la Mégisserie, à Paris.

1850—LOUVAT, 28, rue Boulard, à Montrouge (Seine).

1853—LOUVENCOURT (de), inspecteur du chemin de fer de Strasbourg, à Lagny (Seine-et-Marne).

1855—LOUVENCOURT (le comte de), 26, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1855—LOUVIÉ, ferblantier, 55, rue des Vinaigriers, à Paris.

1853—LOW (Hugh), horticulteur, Clapton Nursery Upper Clapton, à Londres (Angleterre).

1855—LOYNES (de), 6, rue Chauveau-Lagarde, à Paris.

1846—LOYRE, fabricant de bacs coniques, jardinier-paysagiste, 29, rue du Chemin de Versailles, quartier de Chaillot, à Paris.

1855—LOZOUET, 12, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1855—LUCAS, 20, rue Basse-du-Rempart, à Paris.

1843—LUCY, président de la Société d'horticulture de Marseille, receveur général à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1856—LUCY (Félix-Edouard), agriculteur, 6, rue de Vendôme, à Paris.

1850—LUDDEMANN, horticulteur, 22, boulevard des Gobelins, à Paris.

1852—LUISETTE fils (Louis-Cyr), pépiniériste, place Saint-Aubin, à Vitry (Seine).

M

1851—MABILLE, 87, avenue Montaigne, à Paris.

1841—MABIRE, = *Fondateur*, = horticulteur, 124, rue de Lourcine, à Paris.

1845—MABRU (Mme de), au château de Boucheroux, près Boussac (Creuse).

1855—MACHADO (de), 6, cité d'Orléans,—36, rue St-Lazare, à Paris.

1853—MACHON (Louis-Clément), jardinier chez M. Bayvet, à Champrosay (Seine-et-Oise).

1852—MAGDELAINE, 121, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).

1850—MAGNAN, à Nointel, près Beaumont (Oise).

1855—MAGNANCOURT (le comte de), 48, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.

1855—MAGNAT (l'abbé), 21, rue de Sèvres, à Paris.

1856—MAGNY, 10, rue de Castiglione, à Paris.

1855—MAIGRE, 21, rue de Provence, à Paris.

1851—MAILLOT (Joseph-Etienne), jardinier chez M. Deschamps, à St-Gratien (Seine-et-Oise).

1855—MAILLY, 18, rue d'Enghien, à Paris.

1851—MAINGUET (Pierre-Joseph), cultivateur, 7, rue de Paris, à Bagnolet (Seine).

1855—MALARD, commissaire-priseur, 41, rue de la Fontaine-Molière, à Paris.

1852—MALDAN-BILLARD fils, horticulteur, 34, rue du Sentier, à Paris.

1852—MALET, horticulteur, au Plessis-Picquet (Seine).

1852—MALHERBE, horticulteur, à Bayeux (Calvados).

1856—MALLARD (L.-E.), 42, rue de la Pépinière, à Paris.

1853—MALLET (J.-F.), 110, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1853—MALLET (Alexandre), 32, quai de la Mégisserie, à Paris.

1853—MALLET, banquier, 13, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1853—MALLEVAL, 65, rue de Bourgogne, à Paris.

4



1852—MALLIEZ, 27, rue Sainte-Anne, à Paris.
1841—MALOT (Félix), = *Fondateur*, = horticulteur à Montreuil-sous-Bois (Seine).
1854—MALPARTY (Charles), jardinier chez M. Alfroy-Neveu, pépiniériste à Lieusaint (Seine-et-Marne).
1855—MALPAS-DUCHÉ, 34, rue de Vaugirard, à Paris.
1852—MANDEVILLE, rue St-Jean, à Bayeux (Calvados).
1855—MANGUIN, architecte des monuments historiques, 7, rue Lafayette, à Paris.
1855—MANSILLA, 44, rue Blanche, à Paris.
1856—MAQUERLOT (Edmond), pépiniériste à Prin, par Jonchéry (Marne).
1842—MARAIS (Victor), entrepreneur de jardins, 32, rue Bizet, à Paris.
1854—MARBEAU, président des Crèches, 17, rue Joubert, à Paris.
1855—MARBEAU, trésorier-général des invalides de la marine, 8, rue du Marché-d'Aguesseau, à Paris.
1855—MARCELLUS (le comte de), 16, rue Martignac, à Paris.
1855—MARCHAND, conseiller d'Etat, 16, rue Lafayette, à Paris.
1855—MARÉCHAL, grainier-cultivateur, à Créteil (Seine).
1855—MARÉCHAL (Jules), jardinier chez M. Mourier, à Champrosay (Seine-et-Marne).
1846—MAREST (François), horticulteur, 85, rue d'Enfer, à Paris.
1841—MARGOTTIN (Jacques-Julien), = *Fondateur*, = jardinier-fleuriste, 33, rue du Marché-aux-Chevaux, à Paris.
1853—MARGOTTIN (Victor), entrepreneur de jardins, 60, rue du Bac, à Paris.
1855—MARGOTTIN, 8, rue Ste-Catherine-d'Enfer, à Paris.
1855—MARGUERITTE, jardinier-chef à l'Institut des nobles, à Varsovie (Pologne).
1852—MARIE (Auguste), jardinier chez M. Boscary de Romans, au Buisson, commune de Lésigny (Seine-et-Marne).
1855—MARIE (Joseph), horticulteur, rue du Vert-Galant, à Moulins (Allier).
1855—MARINI, 32, rue Blanche, à Paris.
1854—MARINIER, pharmacien, 76, faub. Montmartre, à Paris.
1850—MARINVILLE (le baron de), 13, rue d'Aguesseau, à Paris.
1855—MARION, 15, rue des Beaux-Arts, à Paris.
1855—MARIUS-VIDAL, 13, passage Choiseul, à Paris.
1855—MARJOLIN, docteur en chirurgie, 4, rue de la Paix, à Paris.
1850—MARNIER, colonel d'état-major, 27, rue Blanche, à Paris.
1852—MARQUIS, 33, rue de Courcelles, à Paris.
1841—MARRE fils aîné, horticulteur, à Ville-Franche de Rouergue (Aveyron).

1851—MARTIN, jardinier paysagiste, 6, cité de l'Etoile, aux Ternes (Seine).

1854—MARTIN (Louis-Isidore), jardinier chez Mme la vicomtesse de Belleval, à Granbourg, par Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

1841—MARTINE (Jean-Louis), —*Fondateur*, = horticulteur, rue des Bourguignons, impasse Hautefort, 4, à Paris.

1852—MARTINE (Mathieu-Nicolas), horticulteur, rue du Plessis-Picquet, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1853—MARTRE, chaudronnier-fumiste, 251, rue Mouffetard, à Paris.

1852—MASSÉ, pépiniériste, à la Ferté-Macé (Orne).

1853—MASSÉ, 11, rue Grange-Batelière, à Paris.

1854—MASSÉ DE CORMEILLES, 22, rue du Sentier, à Paris.

1839—MASSON (Etienne), jardinier-paysagiste, 22, rue d'Enfer, à Paris.

1854—MASSON fils, architecte de jardins, à Chantilly (Oise).

1852—MATHIAS (Jean), jardinier chez M. Moinery, à Vitry (Seine).

1850—MATHIEU fils, horticulteur, 69, rue de Buffon, à Paris.

1856—MATHIEU, secrétaire de la Société d'horticulture à Chartres (Eure-et-Loir).

1852—MATHIEU-YVES, portier-consigne-archiviste, au château de Vincennes (Seine).

1853—MATRAS, entrepreneur de jardins, à Vitry-le-Français (Marne).

1855—MATTE, 343, rue Saint-Martin, à Paris.

1854—MAUDOUX, à Bagneux (Seine).

1851—MAUFRA, aîné, à Sceaux (Seine).

1851—MAUNY jeune, fabricant de poteries, 49, rue Copeau, à Paris.

1851—MEAUSSÉ (le comte Fr. de), 36, rue de l'Ouest, à Paris.

1856—MELLET (Marius), associé de la maison Vilmorin, 30, quai de la Mégisserie, à Paris.

1855—MÉNIER, 37, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, à Paris.

1853—MENNECHET, juge, à Abbeville (Somme).

1855—MÉRAULT, 7, rue du Havre, à Paris.

1851—MERCIER (le baron), à Alençon (Orne).

1855—MERCIER, 17, rue de l'Arcade, à Paris.

1856—MERCIER (Noël-Julien), jardinier, cultivateur de graine potagères, à Ballon (Sarthe),

1852—MERLIN (Jean-Louis-Modeste), jardinier chez M. Rodrigues, au château de Port-Marly (Seine-et-Oise).

1855—MÉRONA (le comte de), 6, rue Vital, à Passy (Seine).

1850—MESLIER, marchand chaudronnier, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1854—METAY (Sylvain), jardinier au château de Méréville (Seine-et-Oise).

1855—MEUNIER (Jean), jardinier chez M. Piet, à Valenton (Seine-et-Oise).

1852—MEUREY (Arsène), à Proisy, près Guise (Aisne).

1843—MÉZARD (Eugène), culture spéciale de *Dahlia*, 10, rue de Paris, à Puteaux (Seine).

1853—MICHAUX, fabricant de serres et châssis en fer, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1845—MICHEL (Charles), horticulteur, 65, rue des Boulets, à Paris.

1853—MICHEL DE TRÉTAIGNE (le baron), 54, rue Marcadet, à Montmartre (Seine).

1855—MICHEL (Adolphe), hort., 170 *bis*, rue de Charonne, à Paris.

1855—MICHEL (J.-E.), 60, rue de la Madeleine, à Paris.

1852—MICHON, 27, chaussée des Martyrs, à Montmartre (Seine).

1851—MIELLEZ, horticulteur, à Esquermes-lès-Lille (Nord).

1855—MIGNERON, 17, place de la Madeleine, à Paris.

1854—MIGNOT, docteur en médecine, 43, rue Saint-Georges, à Paris.

1855—MILHAU (le vicomte de), 4, rue Mondovi, à Paris.

1855—MILLAUD, 51, rue St-Georges, à Paris.

1849—MILLERET, au château d'Omiécourt, près Nesle (Somme), et 5, rue de l'Oratoire du Roule, à Paris.

1854 MILLET (Auguste-Henri), 12, rue de l'Arcade, à Paris.

1855—MILLET, 38, pass. Sandrié, à Paris, et à Avranches (Manche).

1856—MILLOT-BRULÉ, à Rethel (Ardennes).

1855—MIRIOT, 26, rue de Buffault, à Paris.

1855—MISMAQUE, docteur en médecine, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

1852—MITSCHKA (Népomucène), horticulteur (culture spéciale de *Rosiers*), à Stains, par St-Denis (Seine).

1853—MODOT (Louis), jardinier, à la ferme-école de Gan (Basses-Pyrénées).

1856—MOISON, propriétaire, au parc de Neuilly (Seine).

1854—MOITESSIER, 42, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.

1853—MOLOIS (François-Xavier), jardinier chez Mme Ginoux, à Sucy (Seine-et-Oise).

1855—MONAIN, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1849 —MONCENY (Antoine), marchand-grainier, 195, rue Nationale, à Villefranche (Rhône).

1854—MONCHANIN (Etienne), horticulteur, à Regny, près Roanne (Loire).

1855—MONDEVILLE (de), à Bernières, par Nogent-sur-Seine (Aube).

1827—MONTCOY (le baron de), = *Fondateur*, = à Montcoy, par Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1855—MONGENOT, maire, à St-Mandé (Seine) et 3, rue Mazagran, à Paris.

1853—MONNEAU, 19, rue d'Aumale, à Paris.
1855—MONNEAU (Louis), pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).
1855—MONTIGNY (de), maître des requêtes au conseil d'Etat, 22, rue Lavoisier, à Paris.
1855—MONTOVILLÉE (de), à Montdidier (Somme).
1855—MONY-COLCHEN (le comte de), référendaire à la Cour des Comptes, 14, rue Chauchat, à Paris.
1855—MOQUIN-TANDON, membre de l'Institut, professeur de botanique à la Faculté de médecine, 2, rue de l'Est, à Paris.
1850—MOREAU, architecte, 58, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
1853—MOREAU (Louis), garçon pépiniériste, chez Mme veuve Billiard, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
1854—MOREAU (Louis-François), jardinier chez M. le comte de Gomer, à Courcelles-sous-Moyencourt, par Poix en Picardie (Somme).
1854—MOREAU, jardinier-chef chez M. Say, à Verrières, près Palaiseau (Seine-et-Oise).
1854—MOREAU (G. N.), 39, rue de Longchamp, à Paris.
1852—MOREAU, à Ormesson, par Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).
1854—MOREAU-DARLUC, membre de la Société d'agriculture de la Guadeloupe, hôtel Contay, 27, rue Bergère, à Paris.
1843—MOREL (Charles), 10, place du Bel-Air, à St-Mandé (Seine).
1853—MOREL fils (Ch.), 10, place du Bel-Air, à St-Mandé (Seine).
1854—MOREL-FATIO, 20, rue Basse-du-Rempart, à Paris.
1844—MOREL fils, pépiniériste, à Bargny, par Betz (Oise).
1835—MOREL-VINDÉ-TERRAY (le vicomte), conseiller à la Cour impériale, 17, boulevard de la Madeleine, à Paris.
1854—MORET, 9, rue de Cléry, à Paris.
1855—MORGAN, rue de Bétencourtel, à Clermont (Oise).
1852—MORIAC, fabricant de jets d'eau et jardinières, 32, rue de Villejust, à Passy (Seine).
1851—MORLET fils (Gustave), pépiniériste, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1854—MORNAY (le marquis de), 69, rue de l'Université, à Paris.
1855—MORNY (le comte de), président du Corps législatif, à Paris.
1849—MOROT, 12, rue de l'Université, à Paris.
1851—MORY, entrepreneur de peinture et vitrerie, 138, rue de Charonne, à Paris.
1853—MORTEMART (le comte de), 22, rue Caumartin, à Paris.
1855—MORTEMART (le comte de), 114, rue de l'Université, à Paris.
1855—MORTEMART (le vicomte de), 114, rue de l'Université, à Paris.
1854—MOULIN (Nicolas-Jérôme), jardinier, à Ecouen (Seine-et-Oise).
1851—MOULINOT (Jean), jardinier, à l'Ile Saint-Denis (Seine).



1855—MOUSIN (Mme la baronne de), 7, rue Lepelletier, à Paris.
1856—MOUTON, 8, boulevard Poissonnière, à Paris.
1843—MOYNET, jardinier, 192, rue de la Roquette, à Paris.
1855—MOYSEN, à Mussy-sur-Seine (Aube).
1852—MULLER (Martin), chef du jardin botanique, à Strasbourg (Bas-Rhin).
1853—MUNIER, horticulteur, 13, rue des Jardiniers, à Nancy (Meurthe).
1855—MURON, 58, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.
1856—MURET, à Berny, par Antony (Seine).
1856—MUTET, fabricant d'objets artistiques pour fleurs, 74, rue Vieille-du-Temple, à Paris.
1855—MUZARD, sergent-infirmier-major, au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, à Paris.
1856—MYLIUS (le général de), 198, rue de Rivoli, à Paris.

N

1855—NACHET, conseiller à la Cour de cassation, 13, rue de Seine, à Paris.
1855—NAIVES (le comte de), 4, rue d'Astorg, à Paris.
1853—NANSOT fils, jardinier-chef chez M. Audra, à Colombes (Seine).
1856—NARCIS, jardinier chez M. le marquis d'Evry, à Evry-les-Châteaux, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
1853—NÉE, propriétaire, 9, rue de l'Abbaye, à Paris.
1855—NEFFIER, entrepreneur de jardins, 3, rue du Bois, au Champerret, à Clichy (Seine).
1853—NERVILLE (de), 2, rue Drouot, à Paris.
1855—NEUBOURG (Agoar de), 12, rue de Tournon, à Paris.
1836—NEUMANN, chef des cultures de serre chaude, au Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Paris.
1855—NICOLAÏ (le comte Christian de), 80, rue de Lille, à Paris.
1853—NIQUET, 14, boulevard Poissonnière, à Paris.
1852—NISSON, 49, rue de France, à Nice (Sardaigne).
1855—NIVIÈRE fils aîné, horticulteur, à Rodeillac, près Toulon (Var).
1854—NIVOLEY, à Yères (Seine-et-Oise).
1854—NOEL (Casimir), 52, rue d'Amsterdam, à Paris.
1855—NOEL (Charles), banquier, 9, faub. Poissonnière, à Paris.
1856—NOEL (Léon), 52, rue de Clichy, à Paris.
1847—NOGARET (Pierre), horticulteur, à Nîmes (Gard).
1855—NOIRMONT (le baron de), 5, rue Royale-St-Honoré, à Paris.

1856—NOISETTE, architecte de jardins, 43, route de Paris, à Nantes (Loire-inférieure).

1855—NORZY, 20, rue d'Aumale, à Paris.

1855—NOYÉ, négociant, 6, quai St-Clair, à Lyon (Rhône).

O

1854—ODINOT (Jean-Baptiste), jardinier-chef au ministère de la guerre, 86, rue St-Dominique-St-Germain, à Paris.

1851—OGER, avocat à la Cour impériale, 10, rue de Sèze, à Paris, et à la Grange-aux-Bois, par Charleville (Ardennes).

1844—OLIVE-DESPOULINS, jardinier-fleuriste, 38, avenue du Bel-Air, à St-Mandé (Seine).

1851—ORBELIN, 10, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

1854—O'REILLY, associé de la maison Lefebvre, 92, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.

1855—OSBORNE (le Revd. Ed.), 114, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

1835—OSMOND (le marquis d'), 69, rue de l'Université, à Paris.

1856—OTTO aîné, marchand grainier, 24, place de la Madeleine, à Paris.

1856—OUDIN aîné, horticulteur, à Lisieux (Calvados).

1856—OUIN, 4, place de la Bourse, à Paris.

1856—OZENNE, 25, Grande Rue, à Auteuil (Seine).

P

1856—PACOTTO (Joseph), jardinier chez M. Bossi, à Livry (Seine-et-Oise).

1855—PAGEOT (Julien), jardinier-chef au château d'Ecoublay, près Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne).

1855—PAGÈS-ÉTIENNE (Madame), 18, rue Louis-le-Grand, à Paris.

1853—PAILLART, au château d'Hymmeville (Somme), et 3, place de la Madeleine, à Paris.

1841—PAILLET (Jean), = *Fondateur*, = horticulteur, 41, rue d'Austerlitz, boulevard de l'Hôpital, à Paris.

1841—PALLUY, fabricant de fleurs artificielles, 11, rue Bourbon-Villeneuve, à Paris.

1852—PAQUET, 13, rue du Faub.-Poissonnière, à Paris.

1854—PARCHAPPE, général, député au Corps législatif, 66, boulevard de la Madeleine, à Paris.

1855—PARÉ (René), horticulteur, 7, boulevard extérieur de la Santé, à Gentilly (Seine).

1854—PARMENTIER, à Bucy-le-Long (Aisne).

1855—PARNOT, docteur en médecine, 7, rue de Beaune, à Paris.

1852—PAROD, mécanicien, fabricant d'outils et de sécateurs, 95, rue du Faub.-St-Martin, à Paris.

1854—PAROISSIEN, feuillagiste, 12, rue Ste-Appoline, à Paris.

1856—PARQUIOT (Jules-Louis), jardinier chez Mme Dufour, 28, rue Platrière, au Pré-Saint-Gervais (Seine).

1853—PASCAL (Albert), banquier, 39 A, rue Montgrand, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1852—PAULMIER (Etienne), jardinier-chef du potager au château de la Grange, près Yères (Seine-et-Oise).

1853—PAULMIER (Auguste), à Gonesse (Seine-et-Oise).

1852—PAVART, jardinier, au château du Val, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1849—PAXEDES-PACHECO (P.), à Rio-Janeiro (Brésil), et chez M. Vilmorin, 30, quai de la Mégisserie, à Paris.

1827—PAYEN, = *Fondateur*, = membre de l'Académie des Sciences, 292, rue St-Martin, à Paris.

1855—PAYEN (A.), 9, rue de Cléry, à Paris.

1851—PAYER, 28, rue Madame, à Paris.

1853—PAYN (L.), à Rubelles, près Melun (Seine-et-Marne).

1855—PÉAN DE SAINT-GILLES, notaire honoraire, 8, place de la Concorde, à Paris.

1841—PELÉ (André-Philippe), = *Fondateur*, = horticulteur, 81, rue de Lourcine, à Paris.

1856—PELÉ fils (Adolphe), horticulteur, 81, rue de Lourcine, à Paris.

1843—PELLETIER (Louis-Etienne), jardinier chez M. Leveau, au Val-Meudon (Seine-et-Oise).

1854—PELLETIER (Louis), jardinier chez M. Hamelin, à Yères (Seine-et-Oise).

1855—PELLETIER, docteur en Droit, 7, rue du Faub.-Poissonnière, à Paris.

1855—PELTIER, ancien armateur, 214, rue de Rivoli, à Paris.

1852—PELVILAIN (Gabriel), jardinier-chef du parc de Versailles, à l'orangerie, à Versailles (Seine-et-Oise).

1853—PÉNY (Héracle Fréteau de), au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne).

1835—PÉPIN, chef de cultures de pleine terre au Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Paris.

1853—PÉPIN-LEHALLEUR, 14, rue de Castiglione, à Paris.

1855—PÉREIRE (Emile), 5, rue d'Amsterdam, à Paris.

1855—PÉREIRE (Eugène), 5, rue d'Amsterdam, à Paris.

1855—PÉREIRE (Isaac), 5, rue d'Amsterdam, à Paris.
1854—PÉRIER (Joseph), 6, rue Royale-St-Honoré, à Paris.
1841—PERNET, = *Fondateur*, = 28, boulevard St-Denis, à Paris.
1842—PERRAULT, horticulteur, à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).
1854—PERRET, ancien notaire, 124, rue Rambuteau, à Paris.
1855—PERRIER, docteur en médecine, à Epernay (Marne).
1852—PERRODY-HÉRANS, 8, rue Favart à Paris, et à Gex (Ain).
1838—PERROT (Adrien), jardinier chez M. J. Perrin, à Epinay (Seine).
1855—PERROT (Ulric), à Gournay-sur-Aronde (Oise).
1855—PERSON, directeur de l'école normale, à Chartres (Eure-et-Loir).
1855—PÉTILLEAUX, jardinier, au château de Cormery, à Chitenay, par Blois (Loir-et-Cher).
1847—PETIT (Alphonse), jardinier, chez M. Marquis, à Ste-Adresse, près le Hâvre (Seine-Inférieure).
1852—PETIT (François), 156, Grande-Rue, à Vaugirard (Seine).
1852—PETIT (Frédéric-François), jardinier chez M. Fournier, au Cœur-Volant, à Louveciennes (Seine-et-Oise).
1852—PETIT (Eugène), architecte, 6, rue Monthabor, à Paris.
1856—PETIT (Aimable-Hippolyte), maître de forges, 46, rue Poissonnière, à Paris,
1855—PETITGAND, ingénieur, 5, rue Bleue, à Paris.
1850—PETIT-LEROY, à Buire-Courcelles, près Péronne (Somme).
1853—PFERSDORFF, horticulteur, 32, avenue de Breteuil, à Paris.
1852—PHILIPPOT, horticulteur, à Saint-Quentin (Aisne).
1853—PIAT (le général), sénateur, 2, rue de la Ferme-des-Mathurins, à Paris.
1855—PICARD (Michel), constructeur d'appareils de chauffage, à Suresnes (Seine).
1856—PIÉTON, directeur du Jardin des Plantes, à Evreux (Eure).
1854—PIGEAUX, docteur en médecine, 5, rue Villedo, à Paris.
1852—PIGERON (A.-F.), 28, rue des Tournelles, à Paris.
1856—PIGNY, jardinier-chef, au château du Bois-Préau, à Rueil (Seine-et-Oise).
1853—PILLON (Veuve), treillageur, 16, Grande-Rue, à Issy (Seine).
1853—PILLOY, horticulteur, 2, rue Bertin-Poirée, à Paris.
1854—PINET (Ferdinand), jardinier au château de Rochvilliers, par Arc-en-Barrois (Haute-Marne).
1853—PISSOT, conservateur du bois de Boulogne et directeur de l'Ecole forestière, 28, bâtiments de la Muette, à Passy (Seine).
1855—PISTOYE (de), chef de bureau au ministère de l'Agriculture, 112, rue du Bac, à Paris.

1852—PITOIS, 56, rue de Clichy, à Paris.
1853—PITRAIS (Pierre-André), jardinier chez M. Duboulet, à Herqueville-sur-Seine, par Saint-Pierre-en-Vauvray (Eure).
1845—PIVER (J.-P.), maraîcher, 94, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.
1854—PIVER, propriétaire, à Saint-Maur (Seine).
1853—PLACE (de), officier supérieur au corps d'état-major, 23, rue Neuve, à Versailles (Seine-et-Oise).
1856—PLANCY (le vicomte de), 7, rue Saint-Lazare, à Paris.
1854—PLAQUIN, 43, rue de Lonchamp, à Paris.
1851—PLASSE, fabricant de jets d'eau mécaniques, 67, rue Saint-Honoré, à Paris.
1855—PLATEAU (Désiré), jardinier au château de Condé par Couilly (Seine-et-Marne).
1855—PLÉ (Just), 3, rue du Vingt-Neuf-Juillet, à Paris.
1842—PLÉE (Louis), jardinier, au château de Bezons, par Argenteuil (Seine-et-Oise).
1854—PLET (Louis-Étienne), jardinier chez M. Papin, à Villemomble (Seine).
1856—PLOTON-MOULIN, fabricant de treillages, etc., rue du Chemin-Neuf, faubourg Bourgogne, à Orléans (Loiret).
1856—POCHET-DEROCHE, à Franconville-la-Garenne (Seine-et-Oise).
1852—POIRIER (Jean), jardinier-chef chez M. Martel, à Chanteloup, près Cognac (Charente).
1855—POIRIER, 24, rue de Bondy, à Paris.
1844—POISIER (Baptiste), horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine)
1855—POISSON, 64, rue Mazarine, à Paris.
1856—POITRASSON-CHAVAROT, 59, quai de Bercy, à Bercy (Seine).
1856—POIVET (Louis), jardinier chez M. Baudry, maire, à Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise).
1841—POMMEREU (le comte Alexis de), 67, rue de Lille, à Paris.
1841—POMMEREU (le vicomte Armand de), 67, rue de Lille, à Paris.
1856—PONCE (Louis), maraîcher, rue de Marthe, à Clichy-la-Garenne (Seine).
1853—PONCELLE (Jean-François-Eugène), horticulteur, à Fontenay-lès-Louvres (Seine-et-Oise).
1855—POPELIN, marchand d'huiles, 70, rue de Rivoli, à Paris.
1855—PORIQUET, 16, place de la Madeleine, à Paris.
1856—PORLIER aîné, à Vigny (Seine-et-Oise).
1853—PORTALIS (le comte), sénateur, 11, rue Caumartin, à Paris ; et 60, rue de la Tour, à Passy (Seine).

1854—POTTELAIN, à Sarcelles (Seine-et-Oise), et chez M. Rénault, 60, rue de Seine-St-Germain, à Paris.

1850—POUGET (Michel), directeur de l'Ecole normale, à Mendoza, République Argentine (Amérique du sud).

1855—POULAIN, jardinier chez Mme Répond, aux Camaldules, par Yères (Seine-et-Oise).

1849—POURRET (veuve) et fils, pépin, à Brunoy (Seine-et-Oise).

1855—POURVILLE (MAURET de), 15, rue de Bourgogne, à Paris.

1856—POUSSIN (Louis-Edouard), jardinier chez M. Moret, à Pierrefitte (Seine).

1855—PRADEL aîné, horticulteur, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1852—PRÉVOST, horticulteur, 3, rue de Valdouvre, à Saint-Maurice (Seine).

1853—PRÉVOST (Eugène), fleuriste, péristyle de Nemours, au Palais-Royal, à Paris.

1856—PREVOT, entrepreneur de peinture, 8, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.

1855—PROVIGNY (de), 19, boulevard Poissonnière, à Paris,

1850—PRUDENT, associé de la maison Prudent, Bresson et Cie, horticulteur, à Turin (Piémont).

1849—PRUDENT-THIBAULT, grainier, 14, rue de la Féronnerie, à Paris.

1853—PRUD'HOMME, à Châtenay, près Sceaux (Seine).

1855—PRULAY (le baron de), 18, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

1854—PUYT (René), pépiniériste, route d'Espagne, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Q

1853—QUENTIN-DURAND, directeur de la fabrique d'instruments de jardinage, 27, rue des Petits-Hôtels, à Paris,

1852—QUÉTIER, horticulteur, 32, rue St-Faron, à Meaux (Seine-et-Marne).

1855—QUERRIEU (le marquis de), au château de Querrieu, par Amiens (Somme), et 18, rue de Miromesnil, à Paris.

1853—QUIHOU (Antoine), horticulteur, au jardin de Fromont, à Ris (Seine et-Oise).

1855—QUINETTE, 39, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

1854—QUINSONAS (le vicomte de), 24, avenue Montaigne, à Paris.

R

MM.

1855—RABA, 27, rue St-Lazare, a Paris.

1852—RACINE (Félix), jardinier chez M. Descartes, 20, rue Villejust, à Passy (Seine).

1856—RACOTTA (Constantin), ancien élève de l'école de Grignon, 5, rue Neuve-des-Poirées, à Paris.

1843—RAFFY (Hyacinthe), jardinier, à Bougival (Seine-et-Oise).

1855—RAFIN-MOREAU jeune, fabricant de parfumeries, à Châteauroux (Indre).

1856—RAIMBAULT (Alexandre), pépiniériste, à Montreuil-sous Bois (Seine).

1849—RAMON DE LA SAGRA, 10, passage Saulnier, à Paris,

1855—RANTONNET, horticulteur, à Hyères (Var).

1852—RAPP (Florent), jardinier chez M. Milon, 79, avenue de St-Cloud, à Passy (Seine).

1854—RASTIGNAC (le général marquis de), 33, rue de l'Université, à Paris.

1853—RAYMOND (Baptiste), jardinier-entrepreneur, 49, Vieille-Route, à Neuilly (Seine).

1855—RAYNAL, avocat général à la Cour de Cassation, 80, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.

1856—RÉDELIX, graveur pour fleurs, 22, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, à Paris.

1852—RÉGIS-LAVOLLÉE, 65, rue de Provence, à Paris.

1855—REGNAULD (Victor), architecte attaché au ministère d'État, 8, rue Bailleul, à Paris.

1852—REINE (Victor), jardinier-chef au château d'Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1855—REINE (Octave-Eugène), jardinier-chef chez M. de Vandeuil, à Soisy-sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1855—REIZET (le baron de), 6, rue de Milan, à Paris.

1841—RÉMONT (Jules), = *Fondateur*, = horticulteur, 12, rue St-Charles, à Versailles (Seine-et-Oise).

1851—REMY (Pierre-Narcisse), horticulteur, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1853—REMY (Jean), horticulteur, 29, rue des Fossés-St-Marcel, à Paris.

1852—RENDATLER, horticulteur, à Nancy (Meurthe).

1854—RENVEZ (Vincent), à Monthermé (Ardennes).

1855—REYNIER, 27, rue Blanche, à Paris.

1855—RHONÉ (Charles), 126, rue St-Lazare, à Paris.

1856—RIBOT, 37, avenue d'Antin, Champs-Élysées, à Paris.

1853—RIBOURS (Léon), horticulteur, rue de Trente-six-Ponts, à Toulouse (Haute-Garonne).

1855—RIBOUST, rustiq., fab. de bacs, 217, rue St-Honoré, à Paris.

1854—RICHARD-D'AMBRICOURT, 21, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1856—RICHER, 55, rue d'Enfer, à Paris.

1852—RICHTER, jardinier-chef chez M. le marquis Compana, vià Babouina, à Rome (Italie).

1856—RIDET (Alexandre), jardinier chez M. Roussel, à Ormesson, par Enghien (Seine-et-Oise).

1856—RIOCREUX, 59, boulevard Montparnasse, à Paris.

1853—RIPPERT (de), à Pau (Basses-Pyrénées).

1855—RITTERICH, 17, rue Duphot, à Paris.

1856—RIVART, fabricant de marqueterie de porcelaine tendre, n° 1, rue de Normandie, au Marais, à Paris.

1856—ROBERT, Société des Arts industriels, 91, rue des Marais Saint-Martin, à Paris.

1856—ROBERT (Français-André), horticulteur, culture spéciale des Rosiers et Raisins de table, rne des Bas-Chemins, près le Mail, à Angers (Maine-et-Loire).

1853—ROBICHON (Paul), horticulteur, à Rœyghem-lès-Gand (Belgique).

1855—ROBICHON (Aimable-Auguste), jardinier chez M. de Valois, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1850—ROBILLARD, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Evreux (Eure).

1855—ROBIN, 9, rue Neuve-du-Maine, barrière Montparnasse, à Montrouge (Seine).

1856—ROCHE, docteur en médecine, 16, place Vendôme, à Paris.

1843—ROCHEFORT, horticulteur, à Avallon (Yonne).

1853—RODIER, 10, rue Caumartin, à Paris.

1853—ROGER, 16, rue de Vaugirard, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1856—ROGER (Joseph), jardinier au château de Coyolles, par Villers-Cotterets (Aisne).

1856—ROGER (Pierre-André), horticulteur, rue des Capucins, à Rheims (Marne).

1851—ROGER DES GENETTES, percepteur, à St-Maur (Seine).

1852—ROHAN (le duc de), 122, rue de Grenelle-St-Germain, à Paris.

1852—ROHDEN (de), facteur de pianos, 159, rue St-Maur-Popincourt, à Paris.

1853—ROLLAND-GOSSELIN, 16, rue de Tivoli, à Paris.

1855—RORET, libraire, 12, rue Hautefeuille, à Paris.
1856—ROSALÈS, 20, rue de Tivoli, à Paris.
1854—ROSCIAUD (Georges), chef des cultures au château de Thun, à Meulan (Seine-et-Oise).
1853—ROSENBERG, 51, rue des Écuries-d'Artois, à Paris.
1852—ROSSET, 4, avenue de l'Impératrice, à Passy (Seine).
1851—ROTSCHILD (le baron James de), 19, rue Laffitte, à Paris.
1855—ROTSCHILD (le baron Alphonse de), 19, rue Laffitte, à Paris.
1855—ROTSCHILD (le baron Gustave de), 19, rue Laffitte, à Paris.
1855—ROTSCHILD (le baron Salomon James de), 19, rue Laffitte, à Paris.
1853—ROTY (Victor), jardinier chez M. Perdonnet, à Thorigny, par Lagny (Seine-et-Marne).
1842—ROUGIÉ fils, horticulteur-grainier, 55, rue de Rome, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1850—ROUGIER, horticulteur, 152, rue de la Roquette, à Paris.
1845—ROUILLARD (Pierre-Charles), horticulteur-amateur, 28, rue de Longchamp, à Paris.
1853—ROUILLY, 24, boulevard de Beaumarchais, à Paris.
1852—ROUSSEAU (Charles-Pierre), horticulteur, 6, rue Ferdinand, à Paris.
1852—ROUSSEAU, horticulteur, sur l'Avant-Mail, à Angers (Maine-et-Loire).
1853—ROUSSEAU (Jean-Baptiste), cultivateur de rosiers, à Grisy-Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
1855—ROUSSEAU (Louis-Charles), jardinier chez M. Salvador, avenue de Madrid, à Neuilly (Seine).
1853—ROUSSEL (Jules), 52, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.
1854—ROUSSEL (Camille), jardinier chez M. Miriot, 48, rue de la Bordaire, à Saint-James-Neuilly (Seine),
1855—ROUSSEL (Pierre-Victor), 62, avenue du Bel-Air, à St-Mandé (Seine).
1856—ROUSSEL, jardinier, chez M. Valentin, à Mandres, par Brunoy (Seine-et-Oise).
1853—ROUSSELET (Charles), jardinier-entrepreneur, à Meudon (Seine-et-Oise).
1847—ROUSSELON, rédacteur des publications de la Société, 64, rue Blomet, à Vaugirard (Seine).
1855—ROUSSET, 15, rue Monthyon, à Paris.
1855—ROUVILLE (le vicomte de), 24, rue Richer, à Paris.
1852—ROUWALDO-AGUADO, ayudante jardiniero del parque del Real Palacio, en Madrid (Espagne).
1850—ROUX, 59, rue Grange-aux-Belles, à Paris.

1851—ROUXEL, 50, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.
1855—ROY, serrurier, 69, rue de Miromesnil, à Paris.
1854—ROYER (Pierre-Eustache), fleuriste, 6, rue du Caire, à Paris.
1855—ROYER (Nicolas), 10 *bis*, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris,
1855—ROYS (le marquis de), 53, rue de Verneuil, à Paris.
1845—RUMIGNY (le comte de), à la Maison-Rouge, près Villemomble (Seine-et-Oise).

S

1843—SABLÉ (Alexandre), jardinier chez M. Maës, 56, rue du Landy, à Clichy-la-Garenne (Seine).
1841—SAILLET, pensionné des Etats riverains du Rhin, 4, rue du Cherche-Midi, à Paris.
1855—SAILLET fils, 4, rue du Cherche-Midi, à Paris.
1852—SAINT-HÉRANT, fondeur en fer, 70, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris.
1847—SAINT-INNOCENT (le marquis de), à Autun (Saône-et-Loire)
1855—SAINT-LAUMER (Billard de), à Chartres (Eure-et-Loir).
1846—SAINT-PIERRE (de), 18, rue Sainte-Anne, à Paris.
1855—SALLANDROUZE-LAMORNAIX, manufacturier, 23, boulevard Poissonnière, à Paris.
1855—SAMPAYO (Osborn), 67, rue Blanche, à Paris.
1851—SAMSON (Auguste), jardinier, 8, rue Pont-Quénot, à Étampes (Seine-et-Oise).
1855—SAMSON, 49, rue du Faubourg-St-Honoré, à Paris.
1855—SANGES (Léon de), architecte, 27, r. de la Madeleine, à Paris.
1849—SANSAL (Arthur de), 8, rue Rossini, à Paris.
1855—SAUNIER, treillageur, 69, Grande-Rue, à Longjumeau (Seine-et-Oise).
1853—SAUVILLE (Fiefort de), 16, rue Taranne, à Paris.
1855—SAY (Léon), 11, rue Boursault, à Paris.
1852—SAYE (J.-J.), 148, Grande route de Paris, à Vincennes (Seine).
1851—SCHLATTER (Georges), imprimeur-lithographe, 26, rue du Petit-Carreau, à Paris.
1854—SCHLUMBERGER, 1, place de la Madeleine, à Rouen (Seine-Inférieure).
1852—SCHNEIDER (B.-J.), 110, route d'Orléans, à Montrouge (Seine).
1854—SCHNEIDER, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
1855—SCHONEN (le baron de), 7, rue St-Guillaume, à Paris.
1854—SEMIRE, serrurier, 21, rue St-André, à Charonne (Seine).
1851—SELLIER (Louis-François), jardinier-chef, au château de Stains (Seine).

1855—SÉNÉCLAUZE(Adrien), horticulteur, à Bourg-Argental (Loire).
1854—SENNEGON, 12, rue du Luxembourg, à Paris.
1855—SERAINCOURT (le comte de), 22, rue de Berry, à Paris, et au château de Lonray, par Alençon (Orne).
1853—SERGENT (Louis), pépiniériste, 20, rue d'Arnatat, à Vitry (Seine).
1855—SIEYÈS (le comte de), 24, rue St-Lazare, à Paris, et au château des Pressoirs, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1853—SILVAIN (Éléonor-Jules), jardinier, au château de Beaulieu, par Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne).
1841—SIMON (Louis), pépiniériste, à Metz (Moselle).
1854—SINET (Eugène), jardinier, chez M. de Nerville, à Aulnay (Seine).
1853—SŒUR (Lazare), jardinier, à la mine de Vassy-lès-Avallon (Yonne).
1855—SOHIER, 18, rue Duphot, à Paris.
1854—SORBET, avoué honoraire, 17, rue St-Marc, à Paris.
1841—SOUCHET (Denis-Augustin), = *Fondateur*, = horticulteur, 89, Grande-Rue, à Bagnolet (Seine).
1851—SOUCHET (Eugène), chef des cultures au palais de Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1853—SOUCIEUX, jardinier au Château de Mello (Oise).
1856—SOYEZ (Gabriel), jardinier chez M. Hartmann, 7, rue du Ruisseau-Prolongé, à Montmartre (Seine).
1853—SPENCER (Madame), 30 ancien, rue de Rivoli, à Paris.
1853—SPONI, à Aulnay, près Sceaux (Seine).
1853—STANDISH (John), horticult., à Bagshot-Surrey (Angleterre).
1856—STIEGLER, avocat, 19, rue de Choiseul, à Paris.
1855—STOLTZ fils, mécanicien, 10, rue de Boulogne, à Paris.
1855—SUERMONDT (G.), à Rotterdam (Hollande).
1842—SUPTIL, jardinier-entrepreneur, 49, rue de l'Oratoire du Roule, à Paris.

T

1855—TABAR (François), grainier-horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
1853—TAIÉE, à Mantes (Seine-et-Oise).
1854—TALAMON, 43, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris.
1851—TALLEYRAND-PERIGORD (le comte Ernest de), au château de Verneuil, près Triel (Seine-et-Oise), et 39, rue d'Anjou-St-Honoré, à Paris.

1855—TARBÉ DES SABLONS, 9, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

1856—TARNEAUD, banquier, à Limoges (Haute-Vienne).

1853—TARROUX, propriétaire, à Thiais (Seine).

1853—TASCHER DE LA PACERIE (le comte), grand-maître de la maison de S. M. l'Impératrice, au palais des Tuileries, à Paris.

1853—TAVERNIER, 49, rue du Faub.-St-Honoré, à Paris.

1853—TEL (Nicolas-Édouard), jardinier chez Mme Croisse, Grande-Rue, à Issy (Seine).

1851—TESSIER (Alexandre), architecte, 63, rue du Faub.-Poisonnière, à Paris.

1853—TESSIER (Charles), 15, rue Pierre-Levée, à Paris.

1855—TESSIER (Philippe-François), jardinier-entrepreneur élagueur, à Colombes (Seine).

1855—TEYSSIER DES FARGES, 14, rue de Berlin, à Paris.

1854—TESTARD (Auguste), jardinier, au château de Lorfrasière, par Monnaie (Indre-et-Loire).

1851—TETARD (Stanislas), à Gonesse (Seine-et-Oise).

1852—THÉNIER, jardinier-fleuriste, 2, rue Sainte-Marguerite, à Grenelle, (Seine).

1853—THIAUCOURT, architecte de jardins, 20, rue Le Bouteux, à Batignolles (Seine).

1853—THIBAULT (Charles), rue des Belles-Croix, à Étampes (Seine-et-Oise).

1853—THIBAULT (Louis), jardinier chez Mme la princesse Sapieha, 8, rue du Vieux-Pont, à Billancourt (Seine).

1841—THIBAUT, = *Fondateur*, = horticulteur, 146, rue de Charonne, à Paris.

1855—THIBAUT (Léopold), 6, cité Pigale, à Paris.

1839—THIÉBAULT, 58, rue Hauteville, à Paris.

1854—THIÉBAULT, 6, Cours-de-Vincennes, à St-Mandé (Seine).

1845—THIERRY, grainier-pépiniériste, 70, quai de la Mégisserie, à Paris.

1855—THIERRY DE LA NOUE, 7, rue du Cirque, à Paris.

1855—THINOT, fabricant de fleurs, 41, rue Bourbon-Villeneuve, à Paris.

1851—THIPHAINE, jardinier-entrepreneur, à Bagneux (Seine).

1856—THIRION, à Senlis (Oise).

1856—THIRY, jeune, treillageur en fer, 9, rue Bergère, à Paris.

1843—THOMAS (Pierre), horticulteur, au moulin Basset, à St-Denis (Seine).

1855—THURNEYSSEN, banquier, 126, rue St-Lazare, à Paris.

1853—TIBY, 1, rue Léonie, à Montmartre (Seine).

1852—TIRARD (Veuve), horticulteur, 48, rue Basse-St-Gilles, à Caen (Calvados).

1854—TOCQUET (Joseph), jardinier-fleuriste, 41, rue du Port-St-Ouen, à Batignolles (Seine).

1852—TOLLARD, grainier, fleuriste-pépiniériste, 4, place des Trois-Maries, à Paris.

1847—TOUPILLIEZ (Charles-Augustin), jardinier, maison Andrieux, rue de Villejust, à Passy (Seine)

1853—TOURNEUX (Félix), ingénieur des chemins de fer, 15, rue de Penthièvre, à Paris.

1855—TOURNEUX (Prosper), chef de division au ministère des travaux publics, 12, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1851—TOUVAIS (Jean), horticulteur (culture spéciale de rosiers), 30, rue Boulard, à Montrouge (Seine).

1855—TRAUTMANN, négociant, 7, rue Thévenot, à Paris.

1854—TRÉFOUSE, à Bagneux (Seine).

1855—TRÉPAGNE, notaire, 8, quai de l'École, à Paris.

1855—TREVISE (le duc de), 132, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

1851—TRICOTEL, 37, rue des Vinaigriers, à Paris.

1856—TRIQUET, jardinier, 150, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

1851—TRONCHON, fabricant d'objets en fil de fer à l'usage des parcs et jardins, 11, avenue de St-Cloud, à Passy (Seine).

1852—TROTEREAU (Louis), jardinier, au château de Boran (Oise).

1852—TROUBEST-KOY (le prince), quai Gagarin, à St-Pétersbourg (Russie), et 3, place Rivoli, à Paris.

1853—TRUCHI (le comte de), à Monnières, par Dôle (Jura).

1852—TRUFFAUT fils, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles (Seine-et-Oise).

1855—TRUFFAUT, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles (Seine-et-Oise).

U

1856—URBAIN (Louis), jardinier chez Mme Louvrier, à Clamart (Seine).

V

1853—VAILLANT (le maréchal comte), ministre de la guerre, 90, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris.



1855—VALMY (le duc de), 35, rue de Bourgogne, à Paris,

1853—VALOIS (de), 31, rue Joubert, à Paris.

1855—VALTANGE (de), 48, rue Caumartin, à Paris.

1855—VAN DEN BROEK, 30, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

1855—VANDERMARQ, 76, rue de Lille, à Paris.

1854—VAN GEERT (Auguste), horticulteur, rue de Belgrade, à Gand (Belgique).

1853—VAN HEDDEGHEM, officier supérieur en retraite, 7 *bis*, rue des Augustins, à Lille (Nord).

1855—VARCOLLIER, chef à la préfecture de la Seine, 8, rue Monthabor, à Paris.

1856—VARÉ fils aîné, architecte de jardins, à Saint-Martin-du-Tertre, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1856—VARÉ (Eugène), architecte de jardins, à Saint-Martin-du-Tertre, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1854—VARENGUE (Adolphe), horticulteur, 85, rue du Bois, à Levallois-Clichy (Seine).

1851—VARENNES, à Avallon (Yonne).

1850—VASSOU (Ferdinand), horticulteur-maraîcher, rue de la Grange, à St-Mandé (Seine).

1851—VASSOU (André), maraîcher, 1, rue de la Voûte-du-Cours, à Saint-Mandé (Seine).

1852—VATIER (N.), associé de Mme Ve Gossin, fabricant de poterie de terre, 65, rue de la Roquette, à Paris.

1856—VATIN (Pierre-Joseph), 43, rue de l'Echiquier, à Paris.

1855—VAUFRELAND (le vicomte de), 26, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

1852—VAUGEOIS, 144, boulevard Montparnasse, à Paris.

1855—VAVIN, 4, rue Richer, à Paris.

1856—VAZOU (François), jardinier chez M. Place, à Sivry, par Melun (Seine-et-Marne).

1856—VÉDY (Joseph), jardinier chez M. de Villeneuve, à Bezons (Seine-et-Oise).

1841—VERDIER (Philippe-Victor), = *Fondateur*, = horticulteur, 32, rue du Marché-aux-Chevaux, à Paris.

1850—VERDIER fils aîné (Eugène), horticulteur, 6, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare d'Ivry, à Paris.

1852—VERDIER fils cadet (Charles-Félix), horticulteur, 32, rue du Marché-aux-Chevaux, à Paris.

1855—VERNEAUX (le vicomte de), 21, rue d'Iéna, à Paris.

1855—VERNEUIL (N.), jardinier chez M. Schaken, rue du Canal, à St-Maurice (Seine).

1853—VÉRON (Julien), jardinier chef, chez M. José Xifré, à Barcelone (Espagne), voie de Perpignan.

1853—VERRIER, à Domont (Seine-et-Oise).

1852—VIANNE, ingénieur de la compagnie générale du Drainage. 44, rue de Varennes, à Paris.

1856—VIARDOT aîné, sculpteur, 36 et 38, rue Rambuteau, à Paris,

1827—VIBERT, = *Fondateur*, = place Lebreton, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1850—VIÉ (François), premier jardinier de l'Administration patrimoniale, à Madrid (Espagne).

1855—VIEL, architecte, 7, rue Lafayette, à Paris.

1855—VIENNE (de), architecte, 22, rue du Château-d'Eau, à Paris.

1856—VIGNERON (Célestin), jardinier chez M. Barrois, à Soisy-sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

1852—VIGNOT (François), jardinier chez M. le comte de Poret, à Monchy-St-Eloy, par Liancourt (Oise).

1855—VILCOQ, 22, rue Richer, à Paris.

1854—VILLEROY, à Asnières-sur-Oise, près Luzarches (Seine-et-Oise).

1827—VILMORIN père, = *Fondateur*, = 30, quai de la Mégisserie, à Paris.

1840—VILMORIN (Louis), grainier, 30, quai de la Mégisserie, à Paris.

1851—VIMONT fils (Louis), pépiniériste, 17, rue de la Barre, à Vitry (Seine).

1856—VINAY, avoué, 21, rue Louis-le-Grand, à Paris.

1854—VINCENT (Alexis-Arsène), fleuriste, 17, rue Thévenot, à Paris

1852—VINGTAIN, 86, rue de la Victoire, à Paris.

1847—VIRTEL, 29, rue de Poitou, à Paris.

1855—VISCONTI (le marquis), 67, rue Neuve-St-Augustin, hôtel Chatam, à Paris.

1856—VITEAU, place de la Tourelle, à St-Mandé (Seine).

1855—VITRAC, 56, rue Blanche, à Paris.

1855—VITTOZ père, 10, rue des Filles-du-Calvaire, à Paris.

1855—VIVANT-FAIVRE, horticulteur-pépiniériste, 16, rue de Paris et 1, rue Mazagran, à Autun (Saône-et-Loire).

1840—VIVET (Jean-Charles), jardinier au château de Coubert, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1854—VOISENET (Jean), jardinier chez M. de Chambure, à Lachaud, par Saulieu (Côte-d'Or).

1855—VOISINE DE LA FRESNAYE (le baron), à Fontiville, par Montbazon (Indre-et-Loire).

1852—VOISIN-MONNEAU, pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).

1855—VOLLAND, 17 *bis*, quai des Augustins, à Paris.

1852—VURHER, directeur des palais et manufactures, au ministère d'Etat, 43, rue de Clichy, à Paris.

W

MM.

1856—WACH, (Michel), jardinier chez M. le comte de Morny, à Viroflay (Seine-et-Oise).

1854—WALLET, 9, rue du Cirque, à Paris.

1853—WALLUT, 186, rue de Rivoli, à Paris.

1856—WATIN, notaire, 36, rue de l'Echiquier, à Paris.

1855—WATTERSTEIN, 11, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

1852—WEICK, horticulteur, 45, rue des Poules, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1854—WEIS (Charles), horticulteur, 14, rue Cuve-du-Four, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1854—WEISS (Joseph), jardinier chez son père, jardinier-chef de l'établissement thermal, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

1855—WERTHEIMBER, 21, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

1856—WÉRY, ingénieur des mines, 19, place de l'Estrapade, Paris.

1852—WOOD, horticult., 6, rue Sablée, à Rouen (Seine-Inférieure).

1855—WORMS DE ROMILLY (Léonce), 8, place Vendôme, à Paris.

1855—WORMS DE ROMILLY (E.), 9, rue des Batailles, à Paris.

X

1855—XIFRÉ (José), à Barcelone (Espagne). Voie de Perpignan.

Y

1856—YVER, notaire, 6, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris.

1853—YVOSE-LAURENT, toiles imperméables, bâches, tentes, etc., 17, rue Neuve-Popincourt, à Paris.

1854—YZART (Jean), 116, rue de Paris, à Vincennes (Seine).

Dame patronnesse.

Mme BEAUVERGER (la baronne de), 14, rue Chauchat, à Paris.

MEMBRES ADMIS EN JANVIER ET FÉVRIER 1857.

MM.

BAZIN (Charles), jardinier chez M. Duvoir, à Liancourt (Oise).

BECQUEREL, membre de l'Institut, au Muséum, 57, rue Cuvier, à Paris.

BIAIS, à Clamart (Seine), et 27, rue de Bucy, à Paris.

BILLIARD (L. Ch.). horticulteur pépiniériste, 6, rue de Chatenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

BORRELLI (Le général vicomte de), 41, rue de l'Université, à Paris.

BOURY (Le comte H. de), 95, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

BRABANT (Victor-Edmond), 25, rue Hauteville, à Paris.

CHOIN (Julien), jardinier, 4, avenue du Bel-Air, à Saint-Mandé (Seine)

COLMET (Alfred), à Roissy-en-Brie (Seine et Marne); et 11, rue des Capucines, à Paris.

CROSY, horticulteur péniniériste, Grande rue de la Guillotière, à Lyon (Rhône).

DELIGNE (Alexandre), jardinier chez M. Chevalier, à Soisy-sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise),

DONEAUD, 8, rue du Bouloy, à Paris.

FEHRENBACH, 5, rue des Saints-Pères, à Paris.

FLORIMOND, fabricant de fleurs artificielles à Rueil (Seine-et-Oise).

GAVAZZI (Egide), à Milan, royaume Lombard-Vénitien.

GIRARD (F.-J.-B.), 25, boulevard Saint-Martin, à Paris.

GIRARD (Pierre-Jean), Grande rue Saint-Marcel, à Saint-Denis (Seine).

GOUAS (Léon), rédacteur de la *Revue horticole*, 3, rue de la Vieille-Estrapade, à Paris.

GRAVIER, entrepreneur de peinture et vitrerie pour serres, 7, rue rue d'Assas, à Paris.

GUAÏTA (Frantz de), 47, rue de Madame, à Paris.

GUAY (Alphonse), jardinier chez Mme de Villeneuve, 10, avenue Sainte-Foy, à Neuilly (Seine).

HIVELIN, 137, rue de Sèvres, à Paris.

HOREL (Michel), entrepreneur de jardins, 33, rue d'Orléans-Saint-Marcel, à Paris.

JOBERT DE LAMBALLE, membre de l'Institut, chirurgien en chef de la Charité, 38, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

KREBS (Frédéric), jardinier chez M. le baron de Bar, à Saint-Quaize, par Magny-Cours (Nièvre).

LAFLÈCHE, 6, rue de Vendôme; à Paris.

LARGILLIER, jardinier à Villemetry, à Senlis (Oise).

LEBOEUF, 18, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel, à Paris.

LEGRAND (Ernest), horticult., 10, rue de la Maladrerie, à Boulogne. (Seine).

LENORMAND, fils, horticulteur, 69, rue des Amandiers-Popincourt, à Paris.

MARION DU ROSAY, au château de Bois-Vert, par Magny-Cours (Nièvre).

MATIGNON, 41, rue Saint-Méry, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

MEUREIN, fabricant de feuillages artificiels, 61, rue Hauteville, à Paris.

MICHAUT (Antoine), jardinier chez M. Lémence, à Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise).

ONOUS (L'o d'), à Saverdun (Ariége); et 22, rue Jacob, à Paris.

PAPÈRE, 17, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.

PAULY (Alphonse), jardinier chez M. Bodson de Richebourg, 9, rue du Bois-de-Boulogue, à Neuilly (Seine).

PERIER (Edmond), 6, rue Royale-Saint-Honoré, à Paris.

PONTCARRÉ (Le comte Elie de), au château de Lys, près Tannay (Nièvre); et 53, rue de l'Arcade, à Paris.

PORTEMER, fils, horticultenr, 1, rue de l'Hay, à Gentilly (Seine).

POULAIN (Victor-François), jardinier à la succursale du collége de Sainte-Barbe, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

RATTET, 225, Grande-Rue, à Vaugirard (Seine).

ROBERT (Antonin), à Taches, par Magny-Cours (Nièvre).

ROZÉ (Pierre), à Château-sur-Epte, par les Thilliers-en-Vexin (Eure)

SAINTE-PREUVE, professeur de physique, 15, quai Malaquais, à Paris.

SANLIS (de), avocat, 46, rue de la Victoire, à Paris.

THIERRY, à Clamart (Seine); et 12, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, à Paris.

VAUCELLES (de), 55, rue de Lille, à Paris.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES.

Ain.	Société d'Émulation de l'Ain, à Bourg.
—	Société d'Horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.
Aisne.	Société académique de Saint-Quentin (Sciences, arts, belles-lettres et agriculture).
Allier.	Société d'horticulture du département de l'Allier, à Moulins.
Aube.	Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, à Troyes.
—	Société d'Horticulture de l'Aube, à Troyes.
Bouches-du-Rhône.	Société départementale d'Agriculture de Marseille.
—	Société d'Horticulture du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
Calvados.	Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.
—	Société centrale d'Horticulture de Caen, et du Calvados.
Cantal.	Société centrale d'Agriculture du Cantal à Aurillac.
—	Société d'Horticulture, à Aurillac (Le propagateur agricole et horticole du Cantal.
Charente.	Société d'Agriculture, Arts et Commerce, à Angoulême.
Cher.	Société d'Agriculture, à Bourges.
Côte-d'Or.	Société d'Horticulture de Dijon.
—	Société d'Horticulture, à Beaune.
Doubs.	Société d'Agriculture, Sciences naturelles et Arts du Doubs, à Besançon.
Eure.	Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Evreux.
Finistère.	Société d'Horticulture du Finistère, à Brest.
Garonne (Haute-).	Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, à Toulouse.

Garonne (Haute-).	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Haute-Garonne à Toulouse.
Gers.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DU GERS, à Auch.
Gironde.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de la Gironde, à Bordeaux.
—	SOCIÉTÉ LINNÉENNE de Bordeaux.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Gironde, à Bordeaux.
Hérault.	SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE de l'Hérault, à Montpellier.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Montpellier.
Ille-et-Vilaine.	SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.
Indre-et-Loire.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET BELLES-LETTRES du département d'Indre-et-Loire, à Tours.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Tours.
Isère.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, à Grenoble.
Loire (Haute-).	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET COMMERCE du Puy.
Loire-Inférieure.	SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE, à Nantes.
Loiret.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE d'Orléans.
Lozère.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, INDUSTRIE, SCIENCES ET ARTS du département de la Lozère, à Mende.
Maine-et-Loire.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS d'Angers.
—	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE d'Angers et du département de Maine-et-Loire.
—	COMICE D'HORTICULTURE de Maine-et-Loire, à Angers.
Manche.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de l'arrondissement de Valognes.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Cherbourg.
Marne.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS du département de la Marne, à Châlons.

Marne (Haute-).	COMICE AGRICOLE de Doulevant-le-Château.
Mayenne.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Mayenne, à Laval.
Meurthe.	SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE de Nancy.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Lunéville.
Moselle.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE du département de la Moselle, à Metz.
Nord.	SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, à Lille.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE du département du Nord, à Lille.
—	SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS du département du Nord, à Douai.
Oise.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de l'arrondissement de Clermont.
Orne.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE d'Alençon.
Pas-de-Calais.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DU COMMERCE, DES SCIENCES ET DES ARTS de Boulogne-sur-Mer.
Puy-de-Dôme.	SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE du département du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.
Rhin (Bas-).	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Strasbourg.
Rhône.	ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS, à Lyon.
—	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, D'HISTOIRE NATURELLE ET DES ARTS UTILES de Lyon.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE PRATIQUE du Rhône, à Lyon.
Saône-et-Loire.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Macon.
—	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE de Châlons-sur-Saône.
Sarthe.	SOCIÉTÉ D'HORTICUTURE de la Sarthe, au Mans.
Seine.	ACADÉMIE DES SCIENCES, Institut de France.
—	SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.
—	SOCIÉTÉ DE BOTANIQUE DE FRANCE, 24, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

Seine.	SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT pour l'Industrie nationale, 44, rue Bonaparte, à Paris.
—	SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE, 8, rue d'Anjou-Dauphine, à Paris.
—	SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS, Hôtel-de-Ville, à Paris.
—	SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION, 19, rue de Lille, à Paris.
—	SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE D'APICULTURE, 148, rue Montmartre, à Paris.
Seine-et-Marne.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Melun et Fontainebleau.
—	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS de Meaux.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Meaux.
Seine-et-Oise.	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DES ARTS, à Versailles.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Seine-et-Oise, à Versailles.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Saint-Germain-en-Laye.
—	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE de l'arrondissement de Pontoise.
—	CERCLE DES CONFÉRENCES D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE PRATIQUES de Meulan.
—	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Mantes.
Seine-Inférieure.	SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION, à Rouen.
—	SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE de la Seine-Inférieure, à Rouen.
—	SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE de la Seine-Inférieure, à Rouen.
—	CERCLE PRATIQUE D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE de la Seine-Inférieure, à Rouen.
—	CERCLE PRATIQUE D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE de l'arrondissement du Havre.
Sèvres (Deux-).	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ARBORICULTURE des Deux-Sèvres, à Niort.
Somme.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Somme, à Amiens.

Somme. COMICES AGRICOLES D'AMIENS, MONTDIDIER ET DOULLENS, à Amiens.

Var. COMICE AGRICOLE de l'arrondissement de Toulon.

Vienne. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS, à Poitiers.

Vosges. SOCIÉTÉ D'EMULATION du département des Vosges, à Épinal.

Yonne. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de Joigny.

— SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de l'arrondissement de Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Allemagne. SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE du grand-duché de Bade, à Darmstadt.

— SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE RURALE à Munich, Bavière.

Autriche. SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE D'HORTICULTURE, n° 256, Haltergasse, à Vienne.

Belgique. SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE d'Anvers.

— SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE de Binche.

— SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE de Belgique, à Bruxelles.

— SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE de Bruxelles.

— SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE de Gand.

— SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Gand.

— SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE de Liége.

— SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Malines.

— SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE de Mons.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET HORTICOLE de Verviers.

États-Unis de l'Amérique du Nord.	INSTITUT AMÉRICAIN DE LA VILLE DE NEW-YORK.
—	SMITHSONIAN INSTITUTION, à Washington.
Hollande.	SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE, à Amsterdam.
—	SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE, à Amsterdam.
—	SOCIÉTÉ AGRICOLE ET HORTICOLE du duché de Limbourg, à Maestricht.
Prusse.	SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DE L'HORTICULTURE dans les états de la monarchie prussienne, à Berlin.
Russie.	SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE, à Saint-Pétersbourg.
—	SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE, à Moscou.
Toscane.	SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Toscane, à Florence.

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES

PAR ANNÉES D'ADMISSION.

1827.

Fondateurs de la Société d'horticulture de Paris.

MM.

Audot.
Darblay.
Huzard.
Monçoy (de).
Payen.
Vibert.
Vilmorin père.

1828.

Lacène.

1831.

Lambertye (de).

1834.

Cagniard de Latour.
Larévellière-Lepeaux.

1835.

Audibert.
Colladon.
Gareau.
Morel-Vindé-Terray.
Osmond (d').
Pépin.

1836.

Laffay.
Neumann.

1837.

Bouchet.
Gontier (L.-F.).

1838.

Buhler.
Denis (A.).
Forest.
Perrot (A.).

1839.

Guyomard.
Masson (E.).
Thiébault.

1840.

MM.

Berthier de Bizy.
Croux.
Flantin.
Lhomme.
Vilmorin (L.)
Vivet.

1841.

Fondateurs de la Société d'horticulture de la Seine.

Bachoux (A.).
Belet.
Bertin.
Chauvière.
Dufoy (A.).
Gontier (Armand).
Guérin-Modeste.
Jamin (J.-L.).
Lévêque dit René.
Mabire.
Malot.
Margottin. (J.-J.).
Martine (J.-L.).
Paillet.
Pelé.
Pernet.
Rémont (J.).
Souchet (D.-A.).
Thibaut.
Verdier (P.-V.).

Non Fondateurs.

Courtois-Gérard.
Follet.
Leblanc.
Lenormand (N.).
Lerasle.
Marre.
Palluy.
Pomereu (Al. de).
Pomereu (Al. de).
Pomereu (A. de).
Saillet père.
Simon (L.).

1842.

Aimé-Turlure.
Arnheiter.
Boissy.
Bourgoin.
Castries (de).
Châtenay (J.-R.).
Courval (de).
Duchalle.
Fréquel.
Keteleêr.
Lémon.
Lepère (A.).
Marais (V.).
Perrault.
Plée (L.).
Rougié fils.
Suptil.

1843.

Bacot (A.).
Baudry (P.-H.).
Bourgard.
Chevallerie.
Cossonnet.
Crémont.
Gervais.
Gruneberg.
Lepagney.
Lucy.
Mézard.
Morel (C.).
Moynet.
Pelletier (L.-E.).
Raffy.
Rochefort.
Sablé.
Thomas.

1844.

Angrand.
Baltet frère.
Boulanger.
Burnier.
Chantin.
Crépeaux.
Drouard (A.).
Dubos aîné.
Dupuy-Jamain.
Durand aîné.
Foras.
Groulon.
Lacépède (de).
Lapipe.
Morel fils.
Olive-Despoulains.
Poisier.

MM.

1845.

Bondoux.
Chartier.
Eve.
Fleury (J.-B.-L.).
Graindorge.
Jacquin (Pilâtre).
Lemichez (A.).
Loise.
Mabru (Mme de).
Michel (C.).
Piver (J.-P).
Rouillard.
Rumigny (de).
Saint-Pierre (de).
Thierry.

1846.

Andry.
Barbier-Jouet.
Buchy.
Chapsal (L. F.).
Corbay.
Dufoy (P.).
Gentil.
Graaff (de).
Loyre.
Marest (F.).

1847.

Baltet-Petit.
Bernard.
Bobrinsky.
Dubourg.
Dusacq.
Godefroy.
Gros (J.-B.).
Guénoux.
Lemichez (J.).
Lénard.
Louesse.
Nogaret.
Petit (A.).
Rousselon.
Saint-Innocent (de).
Toupilliez.
Virtel.

1848.

Bouis (de).
Fontaine (F.).
Guérin-Méneville.
Lebois.

1849.

Brizard.
Crépet.
Hennepaux.
Jacquemet-Bonnefont.
Jamain (H.).
Jouet.
Laloy.
La Porte (de).
Largeteau.
Le Guay (L.).
Milleret.
Monceny.
Morot (J.-B.).
Paxedes-Pacheco.
Pourret (Mme).
Prudent-Thibault.
Ramon de la Sagra.
Sansal (de).

1850.

Angiboust.
Armaillé (G. d').
Basseville.
Béthisy (de).
Bézault.
Bijard (L.-A.).
Boucharlat.
Boutard.
Charpentier (J.-F.).
Chevallier (C.-A.).
Chouveroux.
Chrétien fils.
Cide.
Domage.
Foissy (de).
Fournier (C.).
Fournier (F.).
Germain de St-Pierre.
Granger.
Guibert.
Huard-du-Manoir.
Kergariou (de)
Lambert (D.-A.).
Lécuyer.
Lemor.
Lepère (C.).
Lierval.
Louvat.
Luddemann.
Magnan.
Marinville (de).
Marnier.
Mathieu (O.-J.).
Meslier.
Moreau.
Petit-Leroy.
Pouget.
Prudent.
Robillard.
Rougier (F.).
Roux (A.-J.).
Vassou (F.).
Verdier (E.).
Vié.

MM.

1851.

Acloque.
Baloche.
Barbeau.
Bardet (F).
Bardet (P.).
Baron (C.).
Baron (F.).
Barreau (P.-L.).
Barrey.
Baumann (J.).
Beau (F.).
Bergmann (F.).
Bernard-Derosne.
Bertault.
Blacque-Belair.
Borel.
Bouchard-Huzard.
Bourette.
Bourgault.
Boutreux.
Brabant (A.).
Brabant (J.).
Brimeur.
Bry.
Bulot.
Cabasset.
Caumont-Laforce (de).
Chardine.
Chédeville de Saint-Projet.
Clayton de Windt.
Clémenson père.
Cogneau.
Courcelles.
Couturier (L.-A.).
Debrie fils (M.-L.).
Demantin.
Douillet.
Duhaudezert.
Dumas (J.).
Durand jeune.
Dutreil.
Fanton.
Fontaine (Ad.).
Gaudry (M.).
Gauthier (R.-R.).
Ginoux.
Golzard.
Gosselin.
Gossin.
Gouard.
Gourié.
Guérin.
Guidon (A.-D.).
Guidon.
Herbeaumont (F.-F.).
Heurtaux.
Hund.
Izambert (B.-V.).
Jolly.
Kergorlay (Hervé de).
Lagallisserie (de).
Lambert.
Leclerc (H.).
Lefebvre (Mlle).
Le Hon.
Lelandais.
Leperdriel.
Leprieur.
Lille.
Lottin.
Mabille.
Maillot.
Mainguet.
Martin (J.).
Maufra.
Mauny.
Méaussé (de).
Mercier.
Metay.
Miellez.
Morlet.
Mory.
Moulinot.
Oger.
Orbelin.
Payer.
Plasse.
Rémy (P.-N.).
Roger des Genettes.
Rosciaud.
Rothschild (J. de).
Rouxel.
Samson.
Schlatter.
Sebire.
Sellier.
Souchet (E.).
Talleyrand-Périgord (de).
Tessier (A.).
Tétard (S.).
Tiphaine.
Touvais.
Tricotel.
Tronchon.
Varennes.
Vassou (A.).
Vimont.

1852.

Abancourt (Harmand d').
Armet de Lisle.
Arroux.
Aubé.
Audusson-Hiron.
Avoinne.
Balincourt (de).
Baquet.
Baran (Migeot de).
Barbier (J.-L.).
Bernard de Rennes.
Bertin (P.-F.-J.).
Bertrand (F.-D.).
Besnard.
Besnier (Ch.-F.).
Billard (E.).
Bourgeon.
Briot.
Brossard.
Bullier.
Caillot.
Calvet-Rogniat.
Cambacérès (de).
Casteja (de).
Célard.
Chantrier.
Chapelan.
Chapsal.
Charmeux.
Chassiron (de).
Chauvart.
Chevalier (J.-C.).
Chevet.
Choquart.
Cloud.

Copineau.
Courant.
Courtier (P.-P.).
Cousin.
Couturier (E.).
Damonville.
Delafoy.
Delalonde.
Delarue.
Delessert.
Delongueil.
Demay (H.).
Dérennes.
Desbois.
Desse.
Dubuc.
Dumas.
Dupin.
Duruflé.
Duval.
Foucher.
Frécot.
Gaillard De Sèze.
Garnier (J.-F.).
Garnon.
Gille.
Gommet.
Gontier (C.-F.).
Gouve.
Guéniard.
Guénot.
Guéreau.
Guersant (Mlle).
Gueyraud.
Guidou.
Guillaume.
Guillaumet.
Guldenschuh.
Hainguerlot.
Hardy (A.-F.).
Held.
Hénault.
Henry.
Hermann.
Heuzé.
Hottinguer.
Huart.
Jardin.
Jarlot.
Jolly (L.-G.).
Joly (J.-L.).
Jupinet.
Koch.
Landry.
Lange.
Langlois (J.-L.-M.).
Lansezeur (J.).
Laurent (S.).
Léauté.
Lebrun (A.).
Lechevalier.
Leclaire (B.).
Leclerc (F.).
Lecomte (F.).
Led'chaux.
Ledoux.
Lefebvre (L.-V.).
Le Pellec.
Lepère fils (A.).
Leroy (A.).
Leroy (I.).
Leroy (J.).
Lesieur (J.-B.).
Lesieur (H.-M.).
Lesieur (N.-T.).
Levis (de).
Lioret.
Luisette.
Magdelaine.
Maldan-Billiard (F.).
Malet.
Malherbe.
Malliez.
Marie.
Marquis.
Martine (M.-N.).
Massé.
Mathias.
Mathieu-Yves.
Merlin.
Meurey.
Michon.
Mitschka.
Moreau (L.-A.).
Moriac.
Muller (M.).
Nisson.
Paquet.
Parod.
Paulmier (E.).
Pavart.
Pelvilain.
Perrody-Hérans.
Petit (E.).
Petit (F.).
Petit (F.-F.).
Philippot.
Pigeron.
Pitois.
Piver.
Poirier (S.).
Prévost.
Quétier.
Racine.
Rapp (F.).
Régis-Lavollée.
Reine (V.).
Rendatler.
Richter.
Rohan (de).
Rhoden (de).
Rosset.
Rousseau (Ch.-P.).
Rousseau.
Rouwaldo-Aguado.
Saint-Hérant.
Saye.
Schneider (B.-J.).
Thénier.
Tirard (Ve).
Tollard.
Trotereau.
Troubest-Koy.
Truffaut fils (C.).
Vatier.
Vaugeois.
Verdier (Ch.-F.).
Vianne.
Vignot.
Vingtain.
Voisin-Monneau.
Vurher.
Weick.
Wood.

1853.

Agathon.
Aguillon.
Alfroy-Duguet.
Allain.
Arbeaumont.
Armaillé (P. d').

Arot.
Arpentigny (d').
Assy (E. d').
Audra.
Aué.
Avène (G. d').
Badouilleau du Plessis.
Balleydier de Hell.
Ballu.
Barbizet.
Barral.
Barthel.
Bayvet.
Bazin.
Beau (A.).
Beaufort (H.).
Belleyme (de).
Belleyme (Ch. de).
Berger fils.
Bertault (B.).
Bigeard (J.-V.).
Bigot.
Billard (J.-F.).
Bissen.
Blerzy (J.).
Boisduval.
Bonnemain.
Booth.
Boucherle.
Bourgault (H.-P.).
Bourgeois.
Boutelet.
Bray.
Briolet.
Briqué.
Bruzeau.
Buanton.
Buisson (L.-G.).
Bujot.
Cappe.
Carcenac.
Carrère.
Cazes (Fr. de).
Charenton.
Charpentier (E.).
Châtel.
Chavagnat.
Chavarin.
Chevalier.
Chevalier (E.).
Chollet.
Cochet.
Collas.
Commissaire (H.).
Commissaire (J.).
Coulombier.
Couturier (V.-H.).
Dailly.
Dallière.
Dallière.
Davaine (P.).
Decouflé.
Décuve.
Defresne (J.).
Defresne fils (A.).
Delangle.
Delavier (P.-J.-B.).
Delaville.
Demay.
Denuelle.
Derousseaux de Médrano.
Deschamps-Calmus.
Destrem.
Detuncq.
Dolgorouki.
Doumet.
Dubois.
Du Breuil.
Duchartre.
Duchâtel.
Duchesne.
Duffour-Dubergier.
Dumontier.
Duplay.
Dupuis.
Duvivier (E.-H.).
Estivant.
Evrard.
Eyth.
Feret.
Fermont (de).
Février.
Flandre.
Fontaine (Aug.).
Fortin.
Foucault (Mme).
Fourle.
Fournier (C.-A.).
Fournier.
François.
Gallois-Gignoux.
Gatelot.
Gautier (Mme).
Gentillet.
Geoffre.
Georges (J.-B).
Germain.
Gillion.
Girard.
Glandaz.
Goin.
Gonnès (de).
Goulven-Denis.
Grellou.
Gros (J.).
Gros-Monnier.
Grudé.
Guéau de Reverseaux (de).
Guilhem d'Angers.
Guillemet.
Guimard.
Guinosseau-Flon.
Hacville.
Hardy-Passot.
Haro jeune.
Haudos.
Hébert (F.).
Hérincq.
Hilaire.
Hunnebelle.
Imécourt (de).
Jacotot.
Jacques (L.).
Jacquet (J.-A.).
Jancigny (Dubois de).
Joly (P.-J.).
Jonquoy.
Joret.
Jouan.
Journet.
Jousselin.
Julien (J.).
Keller.
Knyff (de).
Kuhn.
Labarre.
Labuissière.
Lainé.
Lasne.
La Villegille (de).
Laville-le-Roulx (de).
Lavoisy.
Lebatteux-Dorizon.
Lechalier.
Lecomte (H.-D.).
Lefebvre-Desvallières.
Ledoit.
Legendre-Garriau.
Legout.
Le Gros.

MM.

Lejeune.
Lenoir (G.).
Lepautre.
Letessier (L.).
Lévesque (A.).
Lévesque (H.).
Liégeois.
Linden.
Linossier.
Louvencourt (de).
Low.
Machon.
Mallet (A.).
Mallet (J.-F.).
Mallet (B.).
Malleval.
Mandeville.
Margottin (V.).
Martre.
Massé.
Matras.
Mennechet.
Michaux.
Michel de Trétaigne.
Modot.
Molois.
Monneau.
Moreau (L.).
Morel fils (C.).
Mortemart (de).
Munier.
Nansot.
Née.
Nerville (de).
Niquet.
Paillart.
Pascal.
Paulmier (A.).
Payn.
Peny (H. Fréteau de).
Pépin-Lehalleur.
Pfersdorff.
Piat.
Pillon.
Pilloy.
Pissot.
Pitrais.
Place (de).
Poncelle.
Portalis.
Prévost (E.).
Prudhomme.
Quentin-Durand.
Quihou.
Raymond (B.).
Rémy (J.).
Ribours.
Rippert (de).
Robichon (P.).
Rodier.
Roger.
Rolland-Gosselin
Rosenberg.
Roty.
Rouilly.
Rousseau (J.-B.).
Roussel (J.).
Rousselet.
Sauville (de).
Sergent.
Silvain.
Sœur.
Soucieux.
Spencer (Mme).
Sponi.
Standish.
Taiée.
Tarroux.
Tascher de la Pagerie.
Tavernier.
Tel.
Tessier (C.).
Thiaucourt.
Thibault (C.).
Thibault (L.).
Tiby.
Tourneux.
Truchi (de).
Vaillant (le Mal).
Valois (de).
Van-Heddeghem.
Véron.
Verrier.
Wallut.
Yvose-Laurent.

1854.

Alfroy-Neveu fils.
Arnaud.
Arnaud-Jeanti.
Arosa.
Aubry.
Audouin.
Babouillard.
Bachelier (R.).
Barbier (J.).
Barrault (A.).
Baudon.
Beaurin
Béhague (de).
Berger (A.-S.).
Berloquin.
Berryer.
Bertin (A.).
Besnier (J.).
Binder.
Blerzy.
Bonnet.
Bonnin.
Bourgogne.
Boussavit.
Briançon.
Briet.
Briffaut.
Caban.
Cadou.
Carbonneaux.
Carbonnier.
Cassier.
Castel.
Cauthion.
Chanteau.
Chapron.
Charpentier.
Chastenet (Salel de).
Chateaubourg (de).
Clairin.
Coesme.
Coessin de la Fosse.
Colinet.
Colmet.
Commès.
Commès fils.
Cotelle.
Cougou-Redon.
Courias.
Courtier (A.).
Crèche.
Crochot.
Croquet.
Crousse.
Dagneaux.
Defer.
Defresne (C.).
Delon.
Demonts.
Denis (T.).

Desbordes.
Descamps.
Deseine.
Déthan.
Devincq.
Devoitine.
Dieu.
Dollfus.
Du Boulet de la Boissière.
Duhamel.
Dulong.
Dumotel.
Duplan.
Duval.
Eprémesnil (de).
Favre.
Fichet.
Flamant.
Fondreton.
Fougère (Mme).
Froument.
Galais.
Garde.
Garnier (C.-A.).
Gaudry.
Gauthier (L.).
Gauthier (F.).
Georges (L.).
Gikx.
Goldscheider.
Guyot de Villeneuve.
Hardy.
Hardy père.
Hautefeuille (A.).
Hautefeuille.
Hennequin.
Hérault.
Joigny.
Joly.
Ladoué.
Langlois (A.).
Langlois (L.-P.).
Lapostolet.
Lardy.
Larroumets.
Latour d'Auvergne (de).
Launay.
Laurent (L.).
Lecocq-Dumesnil.
Lefèvre.
Lefuel.
Lemasson.
Lequin.
Leroux.
Lhardy.
Lindo.
Malparty.
Marbeau.
Marinier.
Martin (L.-I.).
Massé de Cormeilles.
Masson fils.
Maudoux.
Mignot.
Millet.
Moitessier.
Monchanin.
Moreau (G.-N.).
Moreau.
Moreau (L.-F.).
Moreau-Darluc.
Morel-Fatio.
Moret (A.-J.).
Mornay (de).
Moulin.
Nivoley.
Noël (Cas.).
Odinot.
O'Reilly.
Parchappe.
Parmentier.
Paroissien.
Pelletier (L.).
Perier(J.).
Perret.
Pigeaux.
Pinet.
Plaquin.
Plet (L.-E.).
Pottelain.
Puyt.
Quinsonas (de).
Rastignac (de).
Renvez.
Richard d'Ambricourt
Roussel.
Royer (P.-E.).
Schlumberger.
Schneider.
Sennegon.
Sinet.
Sorbet.
Talamon.
Testard (A.).
Thiébault.
Tocquet.
Tréfouse.
Van Geert.
Varengue.
Villeroy.
Vincent (A.-A.).
Voisenet.
Wallet.
Weis (C.).
Weiss (J.).
Yzart.

1855.

Abrin (d').
Achin.
Alexandre.
Aligre (d').
Alizet.
Allain.
Allamand.
Ancelet.
Ancelot.
Ardoin.
Aremberg (d').
Armand.
Armet de Lisle.
Arnoult.
Assy (A. d').
Aubin (d').
Audiffred.
Audoyer.
Aulagnier.
Aupick.
Auvry.
Avène (d').
Babin.
Balquet.
Banès.
Barbot.
Barrot (J.).
Barthelemy (de).
Bartholoni (A.).
Bartholoni fils.
Basset.
Bauchard.
Baudreuil (de).
Bayvet.
Bavay (Perez de).
Beaude.

Beaufrère.
Beaumont (de).
Beauzon.
Bectart.
Belland des Communes.
Belloir (L.-A.).
Belmont - Briançon (de).
Belmontet.
Bernard de Charpieux
Bernier.
Berthelin-des-Birons.
Berthois (de).
Berthoud.
Bertrand.
Bianchi.
Bidoire.
Billet.
Billy (de).
Blacas (de).
Blavoyer.
Blazy.
Blécourt (de).
Bloceau.
Bogelot.
Bois-Péan (de).
Boizard.
Bollard.
Bonneval (de).
Bontoux.
Borye des Renaudes.
Boudin de Vesvres.
Bouillat.
Bouissin.
Bouju.
Boulard.
Bourdelot.
Bourgeois.
Bourjot-Saint-Hilaire.
Bouron.
Bousquet (de).
Bouyrou.
Bouzemont.
Brassoud.
Breuilly (de).
Brun.
Brunette.
Buchetet.
Burch.
Burdin.
Cabany.
Calderon de la Barca.
Canclaux (de).
Cardaillac (de).
Carlier.
Carpentier.
Casa-Major (Mme de).
Chabrier.
Champagne (P.-M.).
Champagne (E.).
Champion.
Chatelain.
Chatelet.
Chauchat.
Chauffert.
Chazelles (de).
Chenest.
Chevalier (A.).
Chevalier fils.
Chevalier neveu.
Chevandier.
Cheveigné (de).
Chevet-Corcellet.
Choqueel.
Chrétien (F.).
Churlet de Presle.
Clervox.
Coates (Mme).
Colet.
Collin.
Collin.
Collinet.
Collot.
Cormier.
Cottin.
Courcier.
Courtois.
Cuillier-Perron.
Cuillierie-Dupont.
Cureau.
Damemme.
Dampierre (de).
Danyau.
Dardare.
Debbled.
Déchamps.
Deffaut.
Delacroix.
Delagarde.
Delage.
Delore.
Dernies.
Des Azars.
Des Cars (A.).
Des Cars (F.).
Desfossé-Thuillier.
Des Moutis.
Desmur.
Desvignes (A.).
Desvignes (C.).
Detouche.
Dieuzy.
Dubail.
Dubois (B.).
Dubrac.
Ducastel.
Ducel.
Duchenay.
Duffaud.
Dupin.
Dupont (A.).
Durand (C.-V.).
Du Teil.
Evain.
Evrard de St-Jean.
Fauvel.
Férey.
Fermont (de).
Feuillet.
Flamarens (de).
Fleurot.
Fleury (H.).
Fleury-Gascoin.
Floquet.
Flury-Hérard.
Fosse.
Fournès (de).
Fournier (P.-B.).
François (C.).
Fréville.
Friès.
Gage.
Gaillard (A.).
Gallet.
Gallois.
Gamard.
Gareau.
Gasc.
Gauthier de Saint-Michel.
Gay.
Giboury.
Gilbert.
Gingembre.
Girodon.
Godeaux.
Godillot.
Gourbine.
Grandjean.
Grandval.
Grégoire.
Gruet.
Guéraud.

Guerrero.
Guilbert.
Guillot.
Guizelin (de).
Gunning.
Haas.
Hamel.
Hamouy.
Hardy.
Havard (E.).
Hébert.
Hennecart.
Hentsch.
Herbat.
Hermel.
Hervé.
Hœring.
Huault.
Hubert (P.-L.).
Hubert.
Hubert-Brière.
Humann.
Humbert de Molard.
Hutteau.
Isambert.
Jacquemin.
Jacqueminot.
Jacquesson.
Jacquet (J.-P.).
Jamin (F.).
Janvry (de).
Jardin.
Javal-Lan.
Jean.
Joly de Banneville.
Josias.
Jouet (F.).
Jouglain (E.).
Jullien (J.-M.).
Labouret.
Labroue (de).
Lacarrière.
Lachaume.
Lafaulotte.
Lafizelière (de).
Lallemand.
Lamblin.
Lamotte.
Lamouroux.
Lancosme (de).
Landelle.
Langenard.
Langhini.
Langlois (N.).
Langlois du Plichon.
Lassere (de).
La Tour-du-Pin (de).
Launay.
Launay (de).
Laurent (H.).
Lavalle.
Lavenue.
Laville.
Lebobe.
Lebrun.
Lecamus.
Leclerc (A.).
Leclerc (E.).
Lecocq.
Le Corbeiller.
Ledermann.
Lefèvre (E.-P.-J.).
Lefranc.
Lemarquant.
Lemercier.
Lemoine.
Lenoir.
Lerma.
Leroy (L.).
Leroy (Ch.-F.).
Lesbre.
L'Escalopier (de).
Lespérut.
Letessier fils (L.).
Letrou.
Leune.
Levavasseur.
Lévi-Alvarès.
Levilain.
Lhérault.
Lhomme-Lefort.
Liesville (de).
Locquet.
Loignon.
Loiseau de Reddemont.
Louvencourt (de).
Louvié.
Loynes (de).
Lozouët.
Lucas.
Machado (de).
Magnat.
Magnancourt (de).
Maigre.
Mailly.
Malard.
Malpas-Duché.
Manguin.
Mansilla.
Marbeau.
Marcellus (de).
Marchand.
Maréchal.
Maréchal (J.).
Margottin.
Margueritte.
Marie (J.).
Marini.
Marion.
Marius-Vidal.
Marjolin.
Matte.
Menier.
Mérault.
Mercier.
Mérona (de).
Meunier.
Michel (A.).
Michel (J.-E.).
Migneron.
Milhau (de).
Millaud.
Millet.
Miriot.
Mismaque.
Monain.
Mondeville (de).
Mongenot.
Monneau.
Montigny (de).
Montovillée (de).
Mony-Colchen (de).
Moquin-Tandon.
Morgan.
Morny (de).
Mortemart (de).
Mortemart (de).
Mousin (Mme de).
Moysen.
Muron.
Muzard.
Nachet.
Naives (de).
Neffier.
Neubourg (Agoar de).
Nicolai (de).
Nivière.
Noël (Ch.).
Noirmont (de).
Norzy.
Noyé.
Osborne.
Pageot.
Pagès-Etienne (Mme).

Pare.
Parnot.
Payen (A.).
Pean de Saint-Gilles.
Pelletier (H.).
Peltier (L.).
Péreire (Em.).
Péreire (Eu.).
Péreire (I.).
Perrier (E.).
Perrot (U.).
Person.
Petilloaux.
Petitgand.
Picard.
Plateau.
Plé (J.).
Poirier.
Poisson.
Popelin.
Poriquet.
Poulain.
Pourville (de).
Pradel.
Provigny (de).
Prulay (de),
Querrieu (de).
Quinette.
Raba.
Raffin-Moreau.
Rantonnet.
Raynal.
Regnauld.
Reine (O.-E.).
Reizet (de).
Reynier.
Rhoné.
Riboust.
Ritterich.
Robichon (A.-A.).
Robin.
Roret.
Rothschild (A. de).
Rothschild (G. de).
Rothschild (S. J. de).
Rousseau (L.-C.).
Roussel (P.-V.).
Rousset.
Rouville (de).
Roy.
Royer (N.).
Roys (de).
Saillet fils.
Saint-Laumer (Billard de).
Sallandrouze-Lamornaix.
Sampayo.
Samson.
Sanges (de).
Saunier.
Say (L.).
Schonen (de).
Sénéclauze.
Seraincourt (de).
Sieyès (de).
Sohier.
Stoltz fils.
Suermondt.
Tabar.
Tarbé des Sablons.
Tessier (P.-F.).
Teyssier-des-Farges.
Thibaut (L.).
Thierry de la Noue.
Thinot.
Thurneyssen.
Tourneux.
Trautmann.
Trépagne.
Trévise (de).
Truffaut pere.
Valmy (de).
Valtange (de).
Van den Brock.
Vandermarq.
Varcollier.
Vaufreland (de),
Vavin.
Verneaux (de).
Verneuil.
Viel.
Vienne (de).
Vilcoq.
Visconti.
Vitrac.
Vittoz.
Vivant-Faivre.
Voisine de la Fresnaye
Volland.
Watterstein.
Wertheimber.
Worms de Romilly.
Worms de Romilly (E.).
Xifré.

1856

Alliaud.
Alphand.
Barillet Deschamps.
Barnet.
Baudelocque.
Baudouin.
Bautain.
Belin.
Bellecourt (Thellier de).
Bellefont (de).
Bernard.
Bertou.
Borie.
Boudet.
Boulatignier.
Bourniche.
Boyer (Parfait).
Bryas (de).
Buchet.
Calard.
Carton.
Catillon.
Chanet.
Chapoteau.
Chardin.
Chauvel.
Chevet (Pascal).
Chevreau.
Chouvet.
Clocheville (de).
Colmet-Lépinay.
Conégliano (de).
Courcy (de).
Coutan-Thuillier.
Crosse.
Cuvillier.
Daligny.
Delahaye.
Derouin.
Desjardin.
Douchin.
Dréolle.
Droit.
Drouyn de l'Huis.
Estienne.
Faure.
Forel.

Foye.
Gagnet.
Gaillard (A).
Gentil.
Giblain.
Gloede.
Gogien.
Gorlez.
Gras.
Grognet.
Guignard.
Guise (de).
Hachette.
Hallé.
Hamot.
Hans.
Houdin.
Hulot.
Humbert.
Jeu (du).
Julien (A).
Julien (Ch.-M.).
Koller.
Lachesnaye.
Laizier.
Laplanche.
Lapôtre.
Laprée.
La Tour du Pin.
Lecomte.
Lefenvre.
Lefèvre (L.).
Lemoine-Belloni.
Lenglet.
Lenoir (A.).
Lesire.
Lévêque (J.).
Lhérault (L.).

Liénard père.
Liénard (E.).
Liénard (J.).
Liénard (A.).
Liénard (C.).
Lucy.
Magny.
Mallard.
Maquerlot.
Mathieu.
Mellet (M.).
Mercier.
Millot-Brulé.
Moison.
Mouton.
Muret.
Mutet.
Mylius (de).
Narcis.
Noel (L.).
Noisette.
Otto aîné.
Oudin aîné.
Ouin.
Ozenne.
Pacotto.
Parquiot.
Pelé fils.
Petit.
Piéton.
Pigny.
Pistoye (de).
Plancy (de).
Ploton-Moulin.
Pochet-Deroche.
Poitrasson-Chavarot.
Poivet.
Ponce.

Poussin.
Porlier.
Prévot.
Racotta.
Raimbault.
Rédelix.
Ribot.
Richer.
Ridet.
Riocreux.
Rivart.
Robert.
Robert (F.-A.).
Roche.
Roger (J.).
Roger (P.-A.).
Rosalès.
Roussel.
Soyez.
Stiégler.
Tarneaud.
Thirion.
Thiry.
Triquet.
Urbain.
Varé fils aîné.
Varé (E).
Vatin.
Vazou.
Védy.
Viardot.
Vigneron.
Vinay.
Viteau.
Wach.
Watin.
Wéry.
Yver.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

1827	Fondateurs (S. de P.).	7	1844		17
1828		1	1845		15
1831		1	1846		10
1834		2	1847		17
1835		6	1848		4
1836		2	1849		18
1837		2	1850		44
1838		4	1851		107
1839		3	1852		179
1840		6	1853		261
1841.	Fondateurs (S. de la S.) . . . 20 / Non fondateurs 11	31	1854		176
			1855		464
			1856		161
1842		17	1857	(2 premiers mois)	48
1843		18			

Dames patronnesses	155
Membres honoraires	34
Membres correspondants	68
Membres titulaires	1561
Sociétés correspondantes { Françaises . . 91 / Étrangères . . 22 }	113

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Bruxelles............................ 22, 23 et 24 mars 1857.

FRANCE.

Cherbourg........................... 28, 29 et 30 mars.
Valognes............................ 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DE LA LISTE.

Bureau et Conseil d'administration de la Société. . . . . .
Comités. II
Dames patronnesses. IV
Bienfaiteur. VIII
Membres honoraires. IX
Membres correspondants. X
Membres titulaires. XIII
Sociétés françaises correspondantes. LXXIII
Sociétés étrangères correspondantes. LXXVII
Liste des membres de la Société par année d'admission. . . LXXIX
Résumé général XCI

Paris. — Imprimerie de J.-B. GROS et DONNAUD, rue des Noyers, 74.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1856.

Présidence de M. MOREL.

La séance est ouverte à midi.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre.

MM. Pilvain et Brailly, ancien notaire, à Pont-Audemer, déposent sur le bureau deux Choux énormes qui, soumis à l'examen des membres du comité de culture maraîchère, sont reconnus pour être le *Chou Pommé d'Alsace* ou *Chou quintal,* ainsi nommé à cause de son volume énorme et du poids qu'il peut acquérir (jusqu'à 50 kil.). Les deux exemplaires déposés pèsent l'un 15 et l'autre 16 kil.

Le Président annonce qu'il va être procédé immédiatement aux élections des membres du bureau et de quatre des conseillers sortants.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Pour la Présidence de la Société :

Sur 134 votants, M. LE COMTE DE MORNY obtient 129 voix et est proclamé Président de la Société pour l'année 1857.

Pour la vice-Présidence :

Comme premier vice-Président, sur 133 votants M. PAYEN obtient 80 voix et M. MOREL 47.

Comme deuxième vice-Président, sur 143 votants :

M. MOREL obtient. . . . . 79 voix

Comme troisième vice-Président, sur 152 votants :

M. CHÉDEVILLE obtient. . . . . 86 voix.

Comme quatrième vice-Président, sur 125 votants :

M. BERNARD DE RENNES obtient. . . 50 voix.

Au deuxième tour, sur 93 votants :

M. BERNARD DE RENNES obtient. . . 49 voix.

En conséquence sont proclamés :

Premier vice-Président. . . M. PAYEN.
Deuxième — . . M. MOREL.
Troisième — . . M. CHÉDEVILLE.
Quatrième — . . M. BERNARD DE RENNES

Comme secrétaire général, sur 133 votants:

M. ANDRY obtient 110 suffrages, et est nommé secrétaire général.

136 votants déposent leurs bulletins pour la nomination de quatre secrétaires.

M. PÉPIN obtient. . . . . 118 voix,
M. DE SAINT-PROJET 105
M. ROUILLARD. 27
M. BOUCHET. 71

Sur 126 votants, M. CORBAY est nommé trésorier par 72 voix contre 49 données à M. PARGUEZ.

M. HUND, sur 152 votants, est nommé trésorier-adjoint par 122 voix.

Comme bibliothécaire, M. SAILLET obtient 69 suffrages sur 131 votants contre 58 donnés à M. DE BOUIS.

Le premier tour de scrutin pour la nomination de quatre conseillers donne le résultat suivant :

Sur 136 votants :

M. CHAUVIÈRE obtient. . . . . 104 voix.
M. VERDIER père. 100
M. THIBAUT 95

Ces trois Membres ayant obtenu la majorité, sont nommés conseillers.

Le deuxième tour de scrutin ne fournit pas de résultat.

Le scrutin de ballotage donne sur 82 votants, 57 voix à M. le Maréchal VAILLANT comme quatrième conseiller.

Les opérations des élections étant terminées, le Président, en levant la séance à 4 heures un quart, annonce que la Société sera convoquée en Assemblée générale le jeudi 8 janvier 1857, à midi, pour ouvrir ses travaux habituels, entendre le rapport sur les expositions partielles qui ont eu lieu en septembre, octobre et novembre, procéder à la distribution des récompences décernées par le Jury à la suite de ces expositions et recevoir communication du compte rendu

de ses travaux pendant l'année 1856, ainsi que celui des comptes du trésorier pendant le même exercice.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1857.

Présidence de M. PAYEN, premier vice-président.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Payen débute en adressant à l'Assemblée ses remercîments pour sa nomination à la première vice-présidence de la Société; il fait ensuite une communication qui a pour but de donner au journal plus d'intérêt par la publication de notes pratiques sur la culture des végétaux, pouvant être utiles aux horticulteurs et aux amateurs. Il sollicite également la communication de travaux horticoles, et il en énumère plusieurs qu'il se propose de faire connaître à la Société.

Il donne ensuite lecture d'une proposition de MM. Andry, Basseville et Rouillard, accueillie par le conseil d'administration, ayant pour but de nommer vice-présidents et secrétaire-général honoraires MM. Berlèze, Boussière, Drouart et Bailly de Merlieux, qui n'ont pu être renommés par suite de la fusion des deux sociétés, malgré leurs longs et honorables services. Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

M. le Président fait ensuite connaître à l'Assemblée les services importants rendus à la Société et à l'horticulture, dans les hautes positions qu'ils occupent, par M. Monny de Mornay, chef de la division de l'agriculture, et M. Merruau, secrétaire général de la préfecture de la Seine, et il fait, tant en son nom qu'en celui de M. Chédeville, la proposition accueillie déjà par le conseil d'administration, de conférer à ces honorables membres le titre de vice-président honoraire comme une faible marque de la gratitude de la société. Cette proposition accueillie par acclamation est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire-général donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance du 11 décembre 1857 qui est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1o Par M. Bertrand, coutelier, 76, rue de la Grosse-Horloge, à Rouen, des sécateurs d'un nouveau modèle (dépôt à Paris, 44, rue des Noyers), avec une lettre de M. le président Tougard recommandant ces instruments bons et très bien faits. Remis, pour être essayés, à MM. Forest, Pépin, de Marinville et Jamin, qui en rendront compte.

2o Par M. Jamin une Poire qu'il a reçue de Toulouse comme fruit nouveau de semis qui, selon son opinion, ressemble beaucoup à la Poire *Graslin*. Renvoi à l'examen de MM. Jamin et Forest.

3o Par M. Limet, jardinier au château de Villemain, quatre Poires Duchesse récoltées fin de novembre. Les arbres avaient fleuri en avril ; deux mois après avoir perdu les feuilles de la première végétation, apparut une seconde floraison. M. Bourgeois dit avoir remarqué ce phénomène. M. Laplanche affirme que souvent des fruits mûrissent un mois après d'autres sur le même arbre.

4o Par M. Lenormand père, au nom de son fils, de superbes Asperges de Hollande de deux mois de semence et vingt mois de plantation.

5o Par M. Paillet, de beaux tubercules de Dioscorea Batatas avec une note qui sera lue à la prochaine séance.

6o Par M. Loyre, un tableau donné par lui à la Société représentant le plan et cinq vues de l'Exposition universelle de 1855, et indiquant les noms de tous les lauréats, des membres du jury, de la commission de l'Exposition et du conseil d'administration de la Société. Des remercîments sont adressés à M. Loyre.

M. Bouchet et plusieurs membres demandent s'il serait possible de faire tirer de ce tableau des épreuves photographiques; M. Loyre répond que MM. Bisson frères pensent pouvoir réussir, mais que, pour faire des épreuves de 40 centimètres environ, il faudrait qu'ils pussent compter sur 80 à 100 souscripteurs.

7o Par M. Boncenne, une lettre accompagnant un exemplaire de son *Traité du jardinage* offert par lui à la Société. Des remercîments sont adressés à M. Boncenne.

Le secrétaire général communique :

1o Une lettre de S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture annonçant l'approbation complète du programme de l'Exposition de juin prochain.

2º Une lettre du même Ministre transmettant une note avec attestation sur un procédé de M. Bréauté de Villetaneuse pour préserver les vignes de la gelée, et demandant l'avis de la Société sur ce procédé.

Renvoi au comité d'arboriculture et spécialement à MM. Hardy, Malot, Drouart et Charmeux.

3º Une lettre du secrétaire général du ministère de l'agriculture annonçant que le ministre recevra les membres du bureau de la Société à l'occasion du nouvel an.

Le Président annonce que comme toujours S. E. s'est montrée remplie de bienveillance pour la Société.

4º Une lettre de M. Ricaud, secrétaire de la Société d'horticulture de Beaune, remerciant de l'envoi du journal à cette Société.

5º Une lettre de M. Toutou-Négrier, de Carcassonne, offrant des graines de sa collection de Courges.

6º Une lettre de M. Baltet frère, fournissant des renseignements sur le congrès pomologique tenu à Lyon en 1856, envoyant la liste des Poires admises par le congrès, et demandant la nomination d'un membre de la Société pour prendre part aux nouveaux travaux du congrès. La Société ordonne le renvoi de toutes ces pièces au comité d'arboriculture.

7º Une lettre de M. Méran de Bordeaux demandant des candidats pour une place de professeur d'arboriculture.

8º Des lettres de MM. le maréchal Vaillant, Payen et Boulatignier, remerciant de leur nomination comme conseiller, premier vice-président et membre titulaire de la Société.

M. Rouillard a la parole pour lire le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1856. Dans le cours de ce compte rendu, M. le Président remet au vénérable M. Saillet père la médaille d'or que lui a votée la Société pour les longs et honorables services qu'il lui a rendus.

M. Garnon, au nom de la commission des comptes, fait le rapport sur la gestion du trésorier pendant l'exercice 1856, et, en approuvant ces comptes dans toute leur teneur, il propose de donner quitus au trésorier et de lui voter des remercîments. Cette double proposition est approuvée.



M. Andry fait le rapport sur les expositions partielles des mois de septembre, octobre et novembre 1856.

M. le Président remet à M. Jacques la médaille d'or que la Société lui a décernée pour ses longs et bons services rendus à l'horticulture et pour la persévérance qu'il a mise à conseiller la culture du Cerfeuil bulbeux.

M. Rémont de Versailles reçoit également une médaille d'or pour les essais de grande culture tentés par lui dans diverses contrées de la France sur le Dioscorea Batatas.

Il est ensuite procédé à la distribution des récompenses accordées à la suite des expositions partielles.

M. le Président remet à chacun des lauréats les médailles qui leur ont été décernées par le jury, et la séance est levée à 5 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1857.

M. Portemer fils, horticulteur, 1, rue de l'Haï, à Gentilly (Seine), présenté par MM. Verdier fils aîné, Dupuy-Jamain, Verdier jeune et Levêque.

M. Donnaud (Eugène), 8, rue du Bouloi, à Paris, par MM. Audiffred, Pissot, et Coutan.

M. Horel (Michel), entrepreneur de jardins, 33, rue d'Orléans-Saint-Marcel, à Paris, par MM. Deville et Boudoux.

Le général vicomte de Borrelli, 41, rue de l'Université, à Paris, par MM. Payen, Chevalier et Chouveroux.

M. Hivelin (Charles-Marie), propriétaire, 137, rue de Sèvres, à Paris, par MM. Hardy et Duhaudezert.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1857.

M. Rattet (Pierre), ancien employé comptable à la Banque de France, Grande-Rue, 225, à Vaugirard (Seine), présenté par MM. Briqué et P. Leprieur.

M. Billiard (Louis-Charles), horticulteur pépiniériste, 6, rue de Châtenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine), par MM. Chouveroux et Briançon.

M. Lebœuf, 18, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel, à Paris, par MM. Andry et Gervais.

M. ROBERT (Antonin), propriétaire à Taches, par Magny-Cours (Nièvre), par MM. Jamin, Durand, Hardy et Lepère.

M. MARION DU ROSAY (Philippe-Victor-Léon), propriétaire au château de Bois-Vert, par Magny-Cours (Nièvre), par les mêmes.

M. KREBS (Frédéric), jardinier chez M. le baron de Bar, à Saint-Quaize, par Magny-Cours (Nièvre), par les mêmes.

M. GUAY (Alphonse), jardinier chez Mme Devilleneuve, avenue Sainte-Foy, n° 10, à Neuilly (Seine), par MM. Roussel et Lepère.

M. CROZY, horticulteur pépiniériste, grande rue de la Guillotière, à Lyon, (Rhône), par MM. Jamain (Hip.) et Reine.

M. COLMET (Alfred), propriétaire, à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), et 15, rue Neuve-des-Capucines, à Paris, par MM. Colmet et Chédeville.

M. GOUAS (Léon), rédacteur de la *Revue horticole*, 3, rue de la Vieille-Estrapade, à Paris, par MM. Borie et Dupuis.

M. LENORMAND fils (Noël-Jean-Marie), horticulteur, successeur de son père, 69, rue des Amandiers-Popincourt, à Paris, par MM. Lenormand père et Dufoy (Alphonse.)

M. LEGRAND (Ernest), horticulteur fleuriste, 10, rue de la Maladrerie, à Boulogne (Seine), parMM. Vivet et Crochot fils.

M. CHOIN (Julien), jardinier, 4, avenue du Belair, à Saint-Mandé (Seine), par MM. Morel et Fondreton.

M. DE SANLIS, avocat, 46, rue de la Victoire, à Paris, par MM. de Saint-Projet et Chédeville.

M. GIRARD (François-Jean-Baptiste), propriétaire, 25, boulevard Saint-Martin, à Paris, par MM. Cousin et Andry.

M. LAFLÈCHE (Jean-Louis), propriétaire, 6, rue de Vendôme, à Paris, par les mêmes.

M. GIRARD, (Pierre-Jean), Grande-Rue-Saint-Marcel, à Saint-Denis (Seine), par les mêmes.

M. ROZÉ (Pierre), à Château-sur-Epte, par les Thilliers-en-Vexin (Eure), par MM. Louesse et Dupuy-Jamain.

M. BAZIN (Charles), jardinier chez M. Duvoir, à Liancourt (Oise), par les mêmes.

Patronnesse :

Madame la baronne de BEAUVERGER, 14, rue Chauchat, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1856.

Almanach ou Annuaire de l'horticulteur Nantais et des départements de l'Ouest pour l'année 1857.
Annales de l'agriculture française (30 novembre 1856).
Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du département du Rhône (2 nos, mai, juin, juillet, août et septembre 1856).
Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (octobre 1856).
Flore des serres et des jardins de l'Europe, journal général d'horticulture (septembre 1856).
Journal d'agriculture pratique (5 décembre 1856).
Journal d'horticulture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (novembre 1856).
L'Ami des champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (décembre 1856).
L'Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire (décembre 1856).
Le Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont, Oise (octobre 1856).
L'Horticulteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 novembre 1856.)
L'Institut, journal universel des sciences (26 novembre, 3 et 10 décembre).
Le Sud-Est, journal agricole et horticole (novembre 1856).
Moniteur des comices et des cultivateurs (1er décembre 1856).
Printemps et été 1857. *Catalogue* de l'établissement horticole d'Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand.
Revue agricole et horticole, Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (novembre 1856).
Société d'horticulture de l'arrondissement de Valognes (Manche), année 1856, Bulletin n° 8.
Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er décembre 1856).

SÉANCE DU 8 JANVIER 1857.

Annales de la Société d'émulation des Vosges (tome IX, 1er cahier 1856) (25 novembre 1856).
Annales de l'agriculture française (15 décembre 1856).
Annales forestières et métallurgiques (2 nos, octobre et novembre 1856).



Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (novembre 1856).

Bulletin de la Société botanique de France (tome III, n° 8).

Bulletin de la Société centrale d'agriculture et des comices agricoles du département de l'Hérault (mai, juin, juillet et août 1856).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (novembre 1856).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre (5e et 6e Bulletins 1856).

Cercle pratique d'agriculture et de botanique du département de la Seine-Inférieure (7e Bulletin 1856).

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Charente-Inférieure, 141e cahier (1er semestre 1856).

Flore des serres et des jardins de l'Europe, journal général d'horticulture (octobre, novembre 1856).

Flore des serres et des jardins de l'Europe, journal général d'horticulture (2 nos, octobre et novembre 1856).

Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle (juillet, août et septembre 1856).

Journal d'agriculture pratique (20 décembre 1856 et 5 janvier 1857).

Journal d'agriculture pratique du royaume de Belgique (septembre, octobre, novembre 1856).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (décembre 1856).

Journal d'horticulture pratique de la Belgique (novembre 1856).

L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 décembre 1856).

L'Ami des champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (janvier 1857).

Le bon Cultivateur de Nancy (octobre 1856, en double ex.).

La Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (tome VI, 1855 - 1856).

La Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (octobre et novembre 1856).

Le Draineur, indicateur des améliorations agricoles (décembre 1856.)

L'Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (décembre 1856).

L'Institut, journal universel des sciences (17, 24, 31 décembre 1856).

Le journal des Roses et des Vergers, revue du jardinage (5e livraison),

Le musée agricole, Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (novembre 1856).

La Science pour tous, 4, 11. N° 2, 3. (janvier 1857).

Revue horticole, Bulletin de la société d'agriculture et d'horticulture du Gers (décembre 1856).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er et 10 décembre 1856 et janvier 1857).

Recueil des travaux de la société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 2e série, tome III, 1854.

Repertorio, Répertoire d'agriculture du professeur Domenico Sacchi (décembre 1856).

Report of the Commissioner of Patents, for the year 1854. Agriculture. — Arts and Manufactures. — 2 vol. in-8e, planches.

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 décembre 1856).

Société royale d'horticulture et d'agriculture dAnvers. Salon d'hiver (Mars 1857).

Traité du jardinage pour tous, suivi de quelques cultures spéciales; par M. Boncenne. Paris, 1857.

Transactions of the Michigan Agricultural Society, 1854. 1 volume in-8° relié.

Verhandlungen des Vereins für Befürderung des Gartenbaues (1853).

Verhandlungen, actes de la Société royale d'horticulture de la Prusse (en allemand, juillet à décembre 1855).

Idem. *idem.* (de janvier à juillet 1856).

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

REVUE DE LA FLORICULTURE.

Par M. Rouillard.

— *Suite* (1). —

DAHLIA.

Gain de M. Quétier de Meaux.

Vicomtesse de Montesquiou. Plante forte, d'une bonne végétation, se ramifiant bien et montant à 1 mètre 35 centimètres. Les fleurs, soutenues par des pédoncules assez longs et fermes, sortent bien du feuillage; elles sont larges, épaisses, régulières, entièrement pleines; leur coloris nouveau, des plus agréables, est jaune chamois au bas des pétales, se lavant de lilas dans leur partie médiane et arrivant au lilas-violet

---

(1) Voyez page 670 du numéro de décembre 1856.

vif à leur sommet pour former une large bordure de cette dernière couleur.

Cette variété est appelée à un véritable succès, que lui assurent l'abondance de sa floraison, la grâce et la nouveauté de son coloris.

Gain de M. F. Baron de Neuilly.

Mademoiselle Marie Dumas. Fleurs énormes, trop grandes, très épaisses, régulières, très pleines, pétales ployés en cornets largement ouverts, pédoncules courts et solides; coloris agréable, blanc au centre, arrivant successivement au carné léger, puis au rose violacé à la circonférence; hauteur, 1 mètre.

Plante florifère et méritante malgré ses défauts, qui sont le peu de longueur des pédoncules et le peu d'élévation du *Dahlia* relativement à la grosseur de ses fleurs.

Gains de M. Souchet de Bagnolet.

M. Lebel. Fleurs assez larges ou larges, épaisses, arrondies, régulières, très pleines, de fort bonne forme, pédoncules de bonne longueur et solides; coloris marron velouté, revers rayés sur les plis des pétales de lilas-violet bien indiqué.

Variété méritante, fleurissant beaucoup et montrant bien ses fleurs; hauteur, 1 mètre.

M. Chaix. Fleurs assez larges, très épaisses, très pleines, parfaites; les pétales, presque innombrables, sont ployés en cornets peu ouverts au sommet; pédoncules de bonne longueur et bien solides; coloris orange foncé très chaud de ton, orange plus clair aux revers.

Fort beau Dahlia qui fleurit aisément et abondamment, et découvre bien ses fleurs; hauteur, 1 mètre.

2. *Dahlia ayant fleuri pour la première fois dans les collections marchandes en* 1856.

Lord Palmerston (Holmes). *Dahlia* vigoureux, multiflore; larges fleurs d'une grande perfection, entièrement pleines, très épaisses; pédoncules excellents; coloris rouge pourpré som-



bre velouté ; hauteur, 1 mètre 30 centimètres. Variété tout à fait hors ligne.

Magicien (Poulet). Fleurs nombreuses, assez larges, très épaisses, bien pleines, parfaites, pédoncules excellents ; coloris violet-pourpre foncé pointé blanc pur; hauteur, 1 mètre 20 centimètres. Excellente variété.

Vesta (Salter). Fleurs larges, très nombreuses, très épaisses, entièrement pleines, parfaites, pédoncules solides; coloris blanc pur; hauteur, 1 mètre 40 centimètres. C'est le meilleur *Dahlia* blanc qui ait été obtenu jusqu'à ce moment.

Lady Raglan (Wheeler). *Dahlia* robuste, fleurissant bien; larges fleurs très épaisses, fort pleines, parfaites; excellents pédoncules; coloris orange doré saumoné satiné; hauteur, 1 mètre 66 centimètres.

Glow Worm (Charles). Fleurs nombreuses, assez larges, assez épaisses, arrondies, de bonne forme et bien pleines; pédoncules excellents; coloris jaune doré, lavé et largement bordé rouge cramoisi; hauteur, 1 mètre 20 centimètres. Bonne et curieuse plante.

Yellow Beauty (Turner). *Dahlia* bien fleurissant, fleurs assez larges, épaisses, bien pleines, de fort bonne forme, pédoncules solides; coloris jaune soufre vif; hauteur, 1 mètre 20 centimètres. Bonne variété.

Prémices (Poincet). Fleurs très nombreuses, larges, épaisses, entièrement pleines, parfaites, très bons pédoncules; coloris jaune soufre pâle très délicat; hauteur 1 mètre 40 centimètres. *Dahlia* robuste, se formant bien et d'un beau port.

Protée (Poincet). Fleurs bien abondantes, assez larges, parfaites, très pleines, pédoncules solides; coloris blanc rosé bordé carmin vif ; hauteur 90 centimètres. Très belle plante.

Cockatoo (Walters). Plante florifère, fleurs larges, épaisses, arrondies, de bonne forme, entièrement pleines, pédoncules parfaits; coloris violet pourpré velouté, largement pointé blanc pur ; hauteur 1 mètre 20 centimètres. *Dahlia* robuste, d'une bonne disposition et d'un grand mérite.

Clarinda Singlehart (Wynes). Fleurs abondantes, larges, régulières, épaisses, de très bonne forme, bien pleines, pédoncules

excellents; coloris jaune soufre, largement pointé blanc pur; hauteur 1 mètre 50 centimètres. *Dahlia* vigoureux, se formant bien, fort beau.

Céline (Tassart). Fleurs très larges, très épaisses, entièrement pleines, parfaites, pédoncules excellents; coloris fond jaune-cuivre recouvert rose-cerise, rayé, rubané et pointillé violet-cramoisi; hauteur 1 mètre 50 centimètres. Plante un peu avare de ses magnifiques fleurs, et qui, du reste, est très robuste et se forme bien.

Chryséis (Miellez). Plante très voisine d'Annie Salter, mais plus basse et mieux fleurissante. Fleurs nombreuses, larges, épaisses, pleines, parfaites, pédoncules excellents; coloris blanc lavé rose-lilas; hauteur 1 mètre 30 centimètres. Charmante variété.

Alfred Salter (Salter). Fleurs assez abondantes, larges, très épaisses, entièrement pleines, de bonne forme, pédoncules parfaits; coloris rouge vermillonné, jaunâtre au revers; hauteur 1 mètre 40 centimètres. Plante à effet.

Port Wine (Luiton). Fleurs nombreuses, assez larges, arrondies, très pleines, d'une très bonne forme, pédoncules solides; coloris rouge-rubis pourpré foncé velouté fort riche; hauteur 1 mètre 33 centimètres. Belle plante.

Captain (Ingram). Fleurs nombreuses, assez larges, très épaisses, très pleines, parfaites, bons pédoncules; coloris violet-grenat brillant; hauteur 1 mètre. Belle variété.

Reginald (Brown). Fleurs abondantes, assez larges, épaisses, entièrement pleines, parfaites, excellents pédoncules; coloris jaune soufre, pointé lilas au sommet du revers des pétales, bouton central lilas prononcé; hauteur 1 mètre 33 centimètres. Elégante variété.

Miss Burdett Coutts (Turner). Fleurs nombreuses, assez larges, épaisses, bien pleines, parfaites, pédoncules très solides; coloris café au lait verdâtre bronzé, revers violet clair, bouton central violet prononcé, nuances bizarres et curieuses; hauteur 1 mètre 50 centimètres.

Dutchess of Cambridge (Barnes). Fleurs nombreuses, assez larges, pas fort épaisses, très pleines, arrondies, régulières, de

bonne forme, pédoncules excellents; coloris blanc carné fortement pointé cramoisi pourpré vif, bouton central cramoisi-marron; hauteur 1 mètre 40 centimètres. Belle variété d'un coloris intéressant.

Parpaillot (Miellez). Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, de forme suffisante pour un *Dahlia* Œillet, bons pédoncules; coloris jaune doré, rayé, rubané et pointillé écarlate; hauteur 1 mètre 30 centimètres. Plante à effet.

Président Duplan (Smith). Fleurs assez nombreuses, larges, très épaisses, très pleines, régulières, bien faites, pédoncules parfaits; coloris lilas rayé, rubané et pointillé cramoisi-amarante; hauteur 1 mètre 40 centimètres. Œillet méritant.

Le Pirate (Méa). Fleurs nombreuses, assez larges, épaisses, arrondies, régulières, très pleines, de bonne forme, bons pédoncules; coloris cramoisi-grenat pourpré ombré marron foncé; hauteur 1 mètre 20 centimètres. Plante riche.

Critérion (Miellez). Fleurs un peu rares, larges, très épaisses, très pleines, parfaites, pédoncules excellents; coloris chamois-orange doré satiné vif; hauteur 1 mètre 30 centimètres. Belle variété.

M. Gérard (Laloy). Fleurs assez nombreuses, larges ou assez larges, épaisses, bien pleines, parfaites, pédoncules excellents; coloris éclatant, rouge-feu lavé jaune; hauteur 1 mètre 40 centimètres.

Annibal (Miquet). Fleurs larges et abondantes, épaisses, entièrement pleines, parfaites, pédoncules excellents; coloris ponceau sombre; hauteur 1 mètre 20 centimètres. Très belle variété.

Aramis (Poulet). Très abondantes fleurs qui sont moyennes, arrondies, régulières, très pleines, excellents pédoncules; coloris rose-pourpre très foncé; hauteur 1 mètre. Bonne plante.

Hercule (Roinet). *Dahlia* florifère. Fleurs larges, très épaisses, arrondies, régulières, très pleines, excellents pédoncules; coloris cramoisi-marron; hauteur 1 mètre 40 centimètres. Variété remarquable.

Bombe de Sébastopol (Miquet). Fleurs nombreuses, larges, épaisses, bien pleines, parfaites, pédoncules très solides; coloris rou-

ge-capucine, revers jaune d'or; hauteur 1 mètre 30 centimètres. Variété très distincte.

Brahma (Devoitine). Fleurs excessivement abondantes, assez larges, épaisses, arrondies, de bonne forme, entièrement pleines, pédoncules parfaits; coloris violet-brun ou marron foncé velouté; hauteur 1 mètre. Beau *Dahlia*.

Lollipop (Holmes). Fleurs nombreuses, assez larges, épaisses, arrondies, régulières, de bonne forme, bons pédoncules; coloris jaune-chamois clair lavé rose; hauteur 1 mètre 66 centimètres. Plante bizarre, d'un coloris curieux.

Madame Bauduin (Lehuidoux). Fleurs assez nombreuses, larges, épaisses, bien pleines, parfaites, pédoncules solides; coloris fond blanc, tantôt pointé, tantôt strié et rubané rose-pourpre et pourpre vif; hauteur 1 mètre 30 centimètres. Variété charmante et distinguée.

COMPTES RENDUS.

DES EXPOSITIONS PARTIELLES DES 11 ET 25 SEPTEMBRE, 9 ET 23 OCTOBRE, 13 ET 27 NOVEMBRE 1856.

Messieurs,

Plusieurs causes, parmi lesquelles il faut citer l'exposition universelle de 1855, celle si rapprochée de juin de cette année, et surtout l'extrême pénurie des fruits de toute espèce en 1856, ayant empêché *la Société impériale et centrale d'horticulture* de faire une exposition automnale en 1856, sur la proposition qui lui en fut faite dans sa séance du 28 août dernier, elle décida que des expositions de toutes espèces de végétaux (fleurs, fruits et légumes) nouvellement obtenus de semis ou n'ayant pas encore été récompensés dans les expositions précédentes, auraient lieu au siége de la Société, 3, quai Malaquais, les 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre 1856 : un jury permanent présidé par un des vice-présidents de la Société devant être chargé d'examiner les lots exposés et de décerner les récompenses.

Comme secrétaire du jury, je viens vous rendre un compte aussi

exact que possible de ces expositions, des opérations du jury, et vous faire connaître les récompenses décernées.

Présidé par l'honorable M. Morel, le jury, désigné par M. Payen, était composé de MM. Boussière, Bréon, Buchy, Chauvière, Flantin, Jacques, Hardy père, Lenormand, Leroy, Martin, Neumann et Rivière, MM. Pépin et Cels absents n'ont pu prendre part aux opérations du jury.

Quatre-vingt-deux exposants, en apportant 151 lots à ces six expositions, ont répondu à l'appel qui avait été adressé à tous les horticulteurs. L'Angleterre, la Hollande et la Belgique, en nous envoyant quelques produits, ont voulu participer, elles aussi, à ces luttes pacifiques. Trente-cinq médailles ont été accordées à différents lots ; savoir : trois médailles d'argent grand module, vingt et une médailles d'argent petit module et onze médailles de bronze.

Vous apprécierez, Messieurs, la juste sévérité du jury dans les décisions et les jugements qu'il avait à rendre, en pensant que les récompenses accordées aux produits exposés étaient pour ces derniers d'une très grande importance, puisque, comme semis couronnés par vous, elles leur donnaient immédiatement une valeur mercantile hors ligne.

Ces expositions partielles ont-elles atteint le but désiré ? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement en les considérant surtout comme jalons plantés pour l'avenir, tout en regrettant qu'elles n'aient pu être annoncées plus longtemps à l'avance et qu'elles n'aient pu être faites dans un local plus convenable et mieux disposé qu'un simple appartement.

Nous allons maintenant vous faire connaître les différents lots exposés, en les réunissant par groupes principaux et en faisant ressortir aussi brièvement que possible le mérite de chacun d'eux.

LÉGUMES.

Pour la première fois dans nos expositions, nous voyons apparaître un légume nouveau le *Cerfeuil bulbeux*, *Chœrophyllum bulbosum* ou *tuberosum*, plante indigène de presque toutes les contrées tempérées de notre vieille Europe et qui, jusqu'à présent, était restée presque inconnue.

Il y a longues années déjà, il avait fait son apparition dans nos

jardins, importé qu'il avait été de l'Allemagne, où il est cultivé depuis longtemps. Mais, presque aussitôt abandonné que connu, il a fallu tout le zèle et la persévérance d'un homme de volonté pour le faire triompher de l'oubli et de l'indifférence dans lesquels il restait. C'est à M. Jacques, Messieurs, c'est à la ferme croyance qu'il avait dans l'avenir de ce produit, que nous devons d'avoir pu le voir enfin sortir de l'oubli et apparaître triomphant à l'exposition du 11 septembre ; car, il est bon de le répéter, depuis plus de dix ans que M. Jacques a reçu d'Allemagne les premiers tubercules de cerfeuil bulbeux, il n'a cessé d'en recommander la culture, et c'est d'après ses conseils et ses bons avis que, cultivé d'abord sur une petite échelle et amélioré d'année en année, il est arrivé aux résultats que le jury a été à même d'apprécier.

Aussi d'après le vœu manifesté par le jury, le conseil d'administration de la Société s'est-il empressé d'y satisfaire en votant à M. Jacques, pour lui témoigner toute sa gratitude pour les nombreux services par lui rendus à l'horticulture, une médaille d'or que nous serons tous heureux de lui voir décerner aujourd'hui par notre président.

Quatre lots de ce précieux produit ont été exposés : 1° par M. Vivet, jardinier au château de Coubert, qui depuis sept années en a constamment amélioré la culture en choisissant pour porte-graines les plus gros tubercules, et pour semer, les graines provenant des maîtresses ombelles, et qui est arrivé à obtenir et à présenter cette année douze tubercules du poids de 1500 grammes environ, un d'eux pesant jusqu'à 215. Ce même jardinier avait également exposé une pâte faite par lui avec la farine du Cerfeuil bulbeux et destinée à être employée pour potage.

2° Par M. Limet, jardinier au château de Villemain.

3° Par MM. Vimont fils et Vachez, horticulteurs à Vitry (Seine), qui, suivant les mêmes principes que M. Vivet, sont également arrivés à de beaux résultats.

4° Enfin par M. J. Kurssner, horticulteur à Colmar, qui a envoyé un lot de tubercules gros à peine comme le bout du doigt et qui étaient bien loin d'égaler en volume ceux obtenus par les précédents exposants.

Nous croyons Messieurs, que le Cerfeuil bulbeux fera mentir cette

fois le proverbe que *nul n'est prophète dans son pays*, et que par sa rusticité, sa culture extrêmement facile, (car il paraît se plaire dans tous les terrains), l'abondance de ses produits, son exquise délicatesse, il est appelé, en quittant nos jardins où il n'a jusqu'ici été cultivé qu'expérimentalement, à s'améliorer encore, à entrer dans la grande culture et à jouer par conséquent un rôle important dans l'alimentation de l'homme.

J'ai cru utile, Messieurs, à l'horticulture, à la Société et à nos intelligents jardiniers, de mettre sous les yeux de S. E. le Ministre de l'agriculture les produits que ces derniers ont bien voulu me confier, en lui faisant entrevoir l'avenir de ce légume; et je suis heureux de vousfaire connaître que S. E. m'en a témoigné toute sa satisfaction dans la deuxième visite que j'ai eu l'honneur de lui faire pour lui présenter les échantillons de *Dioscorea* de notre collègue Rémont de Versailles, ajoutant que, pour le goût, il avait trouvé le Cerfeuil bulbeux bien supérieur à la Châtaigne.

MM. Vimont fils et Vachez ont exposé également des graines de Radis oléagineux qui, analysées par M. Payen, ont produit un rendement d'huile très important.

D'assez nombreux lots de Cucurbitacées ont été apportés à nos expositions :

M. Mitjans, propriétaire à Montgeron, a présenté à la séance du 9 octobre un lot composé de

19 variétés de Potirons, giromonts, Courges, coloquintes et calebasses.
16 id. de Tomates.
6 id. de Piments.
11 id. de Patates.

La plupart des graines de ces plantes reçues par lui d'Espagne, avaient fourni des spécimens extrêmement curieux et dont quelques-uns étaient nouveaux.

M. Perrault de Sucy expose une Courge nouvelle provenant de Buenos-Ayres, et connue dans le pays sous le nom de *Sappaye*, qui en espagnol signifie *potiron*. De petit volume, grosse au plus comme la tête d'un homme, multiple et en forme de grappe sur la même tige, à peau vert-foncé et brodée, à chair jaune orange, cette Courge qui, en Amérique, est mangée à moitié de sa grosseur, soit farcie,

soit en ragoût ou même comme légume pour le pot au feu, a été trouvée d'excellente qualité. Le jury l'a appréciée, soit à cause de sa qualité, soit pour son petit volume qui permet d'en faire un plat de chacune, soit surtout pour son abondance. M. Perrault avait joint à cette Courge une Aubergine très volumineuse à peau verte et luisante et de magnifiques Patates jaunes et rouges.

M. Choin (Julien), jardinier à St-Mandé, avait exposé une nombreuse collection de Piments doux d'Espagne, de courges, de coloquintes et de Cédrats. Le jury a remarqué surtout dans cette collection la Courge *Polque.*

M. Nivoley a présenté trois Courges dites Ottomanes bien semblables à la Courge des Patagons, remarquables surtout par leurs énormes dimensions. M. Louesse a, parmi les nombreux produits par lui apportés à toutes les expositions : Courges, Melons, Tomates, Coloquintes, Topinambour blanc, etc., etc., présenté une petite Aubergine rouge vif, qui a fixé d'une manière toute spéciale l'attention des membres du jury.

Parmi les Courges exposées par M. Année de Passy, nous ne saurions trop recommander la *Courge pleine de la Caroline,* qui est assurément la meilleure qu'il nous ait été donné de goûter, et qui est appréciable en outre parce que, dit-on, elle ne s'hybride jamais. Les courges verruqueuses du même exposant ne sont que curieuses par la bizarrerie de leur écorce. Cuites, elles sont à peine mangeables.

Deux magnifiques lots de légumes et de fruits variés ont été exposés par M. Godat de Versailles, et Langlois de Vaugirard. Ils eussent l'un et l'autre occupé la première place dans une exposition ordinaire, mais le jury n'a pu que leur accorder des louanges, lié qu'il était par le texte formel du programme. Dans le lot de M. Langlois un Chou nouveau frisé, *Queen Victoria,* a mérité d'être récompensé. *Le jury* ne pouvant apprécier la qualité des différentes espèces de Pommes de terre de semis exposées par MM. Delaville, Goulven-Denis, Lottin et Vincent, n'a pu que les renvoyer à l'examen de la commission spéciale.

Mentionnons, en terminant l'examen des légumes, les Patates de MM. Guignard, Robichon et Urbain ; les deux énormes pieds de topinambour de M. Foucher, les Sorgho de M. Jullien, les piments

de M. Lemoine-Belloni, et les collections de cucurbitacées et de plantes potagères du jardin d'expériences de la société.

Permettez-moi, Messieurs, d'arrêter un moment votre attention sur deux lots qui ont été presque les seuls qui aient figuré aux expositions de novembre, et qui appartenaient à MM. Rémont de Versailles et Foucher de Ste-Assise. Je veux parler des nombreux et magnifiques échantillons du Dioscorea batatas provenant des essais tentés dans différentes localités de la France sur cet excellent légume. Bien qu'accessoires à ces expositions, ces produits n'en ont pas moins, par leur importance, attiré d'une façon toute spéciale l'attention des visiteurs et des membres du jury. Ces derniers, dans leur impuissance à récompenser ces produits qui l'ont déjà été plusieurs fois, n'ont pu que formuler un vœu au conseil d'administration de la Société ; ce vœu a été aprouvé et une médaille d'or, la plus haute distinction que puisse accorder la Société, a été votée par elle pour récompenser les efforts de notre collègue Rémont et l'encourager dans ses essais sans préjuger en rien le mérite du produit essayé.

FRUITS.

M. James Barnes, jardinier de Lady Rolle, à Exeter, a envoyé à l'Exposition du 25 septembre trois magnifiques Ananas *Queen pines*, produits recommandables par leur nouveauté, leur énorme volume et leur excellente qualité. Ils étaient accompagnés d'une collection de cônes des *Araucaria imbricata et mascula, Picea Webbiana, Cephalonica, Nobilis, Pinus insignis, Abies nigra, etc.* Les premiers, suivant la volonté de lady Rolle, ont été offerts à Leurs Majestés, et les deuxièmes partagés entre le Muséum et le jardin botanique de la Faculté de Médecine.

Deux Pêches de semis ont été apportées ; l'une, *Impératrice Eugénie,* par M. Graindorge (Pierre), de Bagnolet, qui a obtenu tous les suffrages par sa beauté et son excellente qualité ; l'autre, par M. Alfroy neveu, de Lieusaint, reconnue de qualité inférieure.

M. Robert, horticulteur à Angers, a exposé quatorze variétés de Raisins de table, obtenues de semis dans son établissement. Renvoyés à l'examen de M. Hardy père, notre collègue n'a pu reconnaître dans ces Raisins que des variétés ayant la plus grande analogie

avec celles déjà connues. Le docteur Bretonneau, connaissant l'origine de ces Raisins, ayant été consulté, n'a pas répondu.

M. Lhérault, cultivateur à Argenteuil, a obtenu en 1850 un Raisin dit *Miellez noir*. La première récolte sur treille a fourni en 1855 8 kilogrammes; celle de 1856 donne 22 kilogrammes en grappes énormes à gros grains sucrés et très bons.

M. J. d'Airoles, de Nantes, expose :

1o Une Poire dite *Grosse verte et précoce de la Sarthe*, sans sucre ni parfum, quoique de belle forme. Qualité inférieure.

2o Poires *Alexandrine Douillard*, non mûres et s'étant fanées.

3o Poires *Besi Quessoi d'été*, fruit petit, parfumé, excellent, déjà récompensé en 1855.

M. Dubois Barthélemy expose une Pomme semis de 1842, à peau lisse, unie, mais sans goût.

M. Massé, à La Ferté-Macé, recommande une Poire de verger connue sous le nom de *Poire cloche*. Cet horticulteur joint à son envoi de Poires, des greffes de *Mahaleb*.

M. Souchet, de Bagnolet, a obtenu de semis en 1853 une Cerise, durant de juin à novembre. Elle ressemble beaucoup à la Cerise *Morello* ou à la *Cerise du Nord*. Goûtée, elle est trouvée revêche et de mauvais goût.

M. Baltet frère adresse une Prune semis de 1845, fructifiant depuis trois ans. Peau violet foncé, de belle forme, mais sans saveur, et à chair adhérente au noyau.

M. Sablé, à Clichy-la-Garenne, expose une Poire dite *Souveraine du Printemps*, qui n'est autre que la Poire *Colmar d'Aremberg*.

M. Delaville, jardinier au château de Fitz-James, a exposé une Poire *Bon-Gustave*, qui a été renvoyée au Comité de pomologie.

M. Briffaut, jardinier à la manufacture impériale de Sèvres, présente une Pomme de semis de qualité médiocre; deux Poires de semis, une non mûre, et l'autre fondante, sucrée, d'assez bonne qualité; renvoyées l'une et l'autre au Comité de pomologie.

M. Berger, à Maroles, communique un nouveau mode de pincement du Poirier rendant la taille d'hiver inutile; renvoyé à l'examen du Comité de pomologie, qui fait connaître que ce procédé est connu depuis longtemps.

FLEURS.

Quelques plantes nouvelles ont figuré à nos Expositions partielles. Les principales nous sont venues de la Hollande et ont été envoyées par M. Von Siebold. Deux plantes utiles, *Rhus succedanœa,* arbre à cire, et *Fagara piperita,* Poivrier reçu du Japon par l'exposant, pourront, suivant lui, s'acclimater dans le midi de la France et y être utilisées. L'une et l'autre, données par M. Von Siebold, ont été confiées aux soins intelligents des habiles jardiniers du jardin botanique de l'Ecole de médecine.

La troisième plante venant de Leyde est un Lys nouveau également originaire du Japon, ayant nom *Lilium Takesima,* plante magnifique tenant le milieu entre les L. *Brownii* et *Longiflorum,* ressemblant au premier par ses grandes et belles fleurs, blanches en dedans, teintées de couleur bois au dehors, à odeur suave, et au second par sa tige, son feuillage et le nombre multiple de ses fleurs. Les deux branches envoyées, portant l'une trois et l'autre quatre fleurs, provenaient d'une seconde pousse automnale.

M. Basseville expose deux plantes nouvellement reçues par lui; l'une, le *Phygelius capensis,* plante qu'on promet devoir être de pleine terre, et l'autre *Leptodactylon Californicum,* à feuillage finement découpé et à fleurs roses légères et délicates, plante appréciable par l'époque tardive de sa floraison.

M. de Beuckère envoie d'Anvers deux variétés de Lobelia, obtenues par lui de semis en 1856, l'une *L. Hybrida Rosea,* et l'autre *L. Syphilitica alba,* que le jury trouve beaucoup moins méritantes que les variétés déjà cultivées.

M. Billiard, de Fontenay-aux-Roses, a obtenu de semis une Spirée et une Bourgène auxquelles il a donné son nom. La première est jugée méritante par ses jolies fleurs roses, et la deuxième par son beau feuillage persistant.

Quant à la *Sabbatia Campestris* exposée par M. Louesse, le jury n'a pu que regretter que cette jolie plante soit d'une culture presque impossible à cause de sa délicatesse.

Dix-huit lots de Dahlia de semis, dont quelques-uns très nombreux, et dont la majeure partie a figuré aux quatre expositions de septembre et d'octobre, peuvent vous donner une idée de l'impor-

tance attachée à la culture de cette reine de l'automne. Avant de vous les indiquer dans l'ordre et suivant le mérite que le jury leur a reconnu, permettez-moi d'être l'interprète d'un très grand nombre de nos collègues, et de vous exprimer le désir qu'à l'avenir une des clauses formelles et absolues des programmes de nos Expositions exige que les plantes de semis soumises aux jugements des jurys pour concourir, soient envoyées autant que possible, non-seulement en exemplaires multiples, mais que tous ces exemplaires soient pourvus de branches, feuillages et même de boutons, susceptibles de pouvoir en faire apprécier convenablement le mérite. Vous comprendrez tous, Messieurs, l'importance de la demande que nous formulons ici, lorsque vous réfléchirez combien est difficile le rôle de juré en présence d'une simple fleur coupée qui peut être parfaite comme fleur, mais qui peut laisser tant à désirer sous tous les autres rapports.

La tâche du jury a été facile pour reconnaître les plus méritantes, parmi tant de plantes si belles. D'un accord unanime, il a retrouvé dans les beaux spécimens exposés par M. Laloy de Rueil les plantes, parfaites sous tous les rapports, que cet habile et heureux semeur a l'habitude de faire figurer à nos solennités horticoles : le *Prince impérial*, cramoisi-cerise; le *Duc de Malakof*, rouge ponceau pourpre; *Ninon*, et le *Comte de Morny*, sont quatre plantes qui, représentées toujours parfaites aux quatre expositions, ont fixé l'attention de tous.

Les Dahlia de M. Souchet, de Bagnolet, et surtout son *Œillet rose*, un *écarlate* et le n° 4 sont également de très belles et bonnes plantes.

M. Poulet (Félix), de Beaune, dont vous connaissez tous la réputation comme semeur heureux de Dahlia, instruit trop tardivement, n'a pu envoyer ses produits que le 23 octobre, et, malgré la saison déjà avancée, le jury a remarqué les numéros suivants :

144. Œillet;
230. Jaune;
232. Rose;
248. Cerise lavé;

Qui peuvent être considérés comme de très bonnes et belles plantes.

La *Vicomtesse de Montesquiou*, parmi les Dahlia de M. Quêtier de Meaux, devra occuper une bonne place dans les collections.

Il en sera de même du *Général Tom Pouce*, de M. Baudinat de Meaux ; sa petite taille le fera placer avantageusement au premier rang. Quant au Dahlia, monstrueux par la dimension énorme de sa belle fleur rose-pâle, exposé par M. Baron (Ferdinand), jardinier chez M. Dumas, à Neuilly, s'il mérite un reproche c'est que sa belle fleur doit être disproportionnée avec la taille de la plante qui n'a, dit-on, que 1 mètre de hauteur.

Viennent ensuite les Dahlias de semis de MM. Bourgault de Saint-Germain-en-Laye ; Chardine, de Pierrefite ; de Beuckère, d'Anvers; Baltet-Petit, de Troyes; Baltet frère, id.; Bertin Guyot, de Saintry ; Vincent, de Bougival ; Narcis, d'Evry - les - Châteaux ; Couvreux, de Rueil ; Courcelles père et fils, de Choisy-le-Roi ; Bonnemain, d'Etampes, et Mézard, de Puteaux. Ces derniers provenant des semis de M. Lecoq-Dumesnil, et arrivés trop tardivement pour être examinés.

Toutes ces plantes, qu'il m'est impossible de mentionner nominativement, avaient chacune leur genre de mérite, et quelques-unes d'entre elles pourront tenir une bonne place dans les collections.

Cinq exposants ont présenté des Phlox ; M. Lierval, horticulteur aux Ternes, dont vous connaissez tous les succès dans les semis de ces plantes, a obtenu en 1855 une plante tout à fait hors ligne, par la large dimension de sa fleur couleur *Primevère de Chine.*

M. Fontaine (Adolphe), dont les produits sont également appréciés par tous les amateurs de ce beau genre, a présenté 50 variétés de Phlox de ses semis de 1856, dont une, à fleur rouge foncé commençant à doubler, a fixé l'attention des membres du jury.

MM. Chardine, de Pierrefitte ; Baltet-Petit, de Troyes ; Urbain, jardinier, à Clamart, et Vincent, de Bougival, exposaient quatre collections de Phlox de leurs semis, rappelant trop les variétés déjà connues.

Les Reine-Marguerites n'ont été représentées à nos expositions que par les variétés toutes nouvelles de Reine - Marguerite *couronnées violet, lilas et rouge*, et des pyramidales *sphériques rose cuivré* ou *aurore*, exposées par la maison Vilmorin et C[ie]. Les bou-

quets de ces plantes, de MM. Narcis et Poussin, les pyramidales naines à grandes fleurs, du premier de ces jardiniers, n'ont rien présenté de bien extraordinaire. Le jury a cependant remarqué la Reine-Marguerite pyramidale blanche de M. Chardine, pour l'énorme quantité de ses fleurs.

Nous avons, Messieurs, à vous signaler quelques bons gains obtenus en 1856 dans les Pélargonium zonale, notamment par M. Chardine, de Pierrefitte, qui nous en a présenté un très grand nombre, d'une culture et d'une vigueur peu communes, dont un à fleurs roses parfaites et à très forte ombelle, a paru très méritant.

Notre collègue Lebois a choisi dans ses semis de cette année, quatre plantes : *Adèle Sainville, Bibi rose, Nissus et Henriette Lebois,* mais surtout cette dernière, blanc avec rosace centrale rose, qui a prouvé le goût parfait de l'amateur éclairé.

La *Beauté du parterre* de M. Alph. Dufoy, est appelée avec ses belles et larges ombelles rose foncé, à procurer à notre excellent et habile collègue, gloire et profit.

Mentionnons les semis de Pélargonium de MM. Jarlot, de Bagatelle, et Urbain, de Clamart, comme de bonnes plantes, la collection de ces plantes à vastes dimensions, présentées par le jardinier de la Société, comme spécimens de végétaux traités par engrais liquides variés, et les quelques fleurs coupées de Pélargonium de M. Jupinet d'Athis-sur-Orge.

Commençons par remercier nos rosiéristes exposants d'avoir compris qu'il ne s'agit pas de produire beaucoup, mais de produire de bonnes variétés de Roses et de faire comme certains producteurs qui n'hésitent pas à lancer chaque année, dans le commerce, des vingtaines de Roses de semis, toutes plus méritantes les unes que les autres, à s'en rapporter du moins à leurs catalogues.

M. Fontaine (François), de Châtillon, a présenté deux Roses : *Clémence Delarue* et *Adélaïde Fontaine,* semis non encore dans le commerce. La dernière, que vous avez vue plusieurs fois dans le courant de cette année, à nos séances ordinaires, est une belle et bonne Rose, de forte dimension et franchement remontante.

M. Duval, de Montmorency, a obtenu et présenté un bon gain : la Rose *Gustave Coraux,* hybride remontant, rouge vineux.

Le *Triomphe de Rennes,* de M. Lansezeur, horticulteur à Rennes,

Rose noisette-jaune-soufre, occupera aussi une bonne place dans les collections d'élite.

MM. Granger, de Suisnes, et Bertin-Guyot, amateur à Saintry, ont présenté deux Roses de semis, ressemblant, celle du premier, à la Rose *la Reine,* dont elle semble provenir; et, celle du second, à la Rose *Paul-Joseph.*

M. Schmitt, horticulteur à Lyon, a envoyé des Pétunia de semis de couleurs variées et très doubles. Espérons qu'ils seront plus florifères que le Pétunia *impérial,* qui fleurit bien difficilement lorsqu'il est cultivé en pleine terre.

M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, cultive avec un plein succès les Petunia à grandes fleurs ; les collections de ses semis de 1856, qu'il a exposés, irréprochables sous le rapport de la culture et de l'ampleur des fleurs, font regretter que ce jeune et intelligent horticulteur s'adonne à ce genre de plantes, genre peu appréciable par sa mauvaise tenue en général: une plante, celle portant le n° 71, ayant seule, parmi toutes celles de la collection, un port convenable.

Le Petunia à fond blanc, de M. Vincent, doit être placé, quoique non nouveau, parmi les plus jolis du genre.

En voyant les quelques fleurs de Roses trémières obtenues de semis et exposées par M. Bacot père, horticulteur à La Villette, le jury a regretté bien vivement, que ces belles fleurs si splendides, si ornementales, aient passé de mode et soient aujourd'hui presque généralement abandonnées, sans pouvoir être remplacées pour la décoration de nos parcs et jardins. Espérons que cet appel d'hommes si compétents sera entendu et que l'intelligence de nos jeunes horticulteurs, en suivant l'exemple qui leur est donné par M. Bacot, sauront ranimer la culture de ces belles plantes malheureusement trop négligées.

M. Baudinat, de Meaux, a obtenu de semis un Fuchsia *Incomparable*, à grandes fleurs doubles, rouge foncé ; sera-t-il plus constant que ses devanciers lorsqu'il sera reproduit de boutures ? C'est ce que le jury désire sans pouvoir l'assurer.

Le jury a cru devoir récompenser comme variétés nouvelles, un Delphinium de semis bleu très foncé, corolle commençant à doubler, et quelques Pentstemum exposés par M. Lemoine, de Nancy, ainsi que les Delphinium, également de semis, obtenus par

M. Baltet-Petit, de Troyes, parmi lesquels *Madame Hock* et *Mesaleucum*, variétés bleu très foncé à cœur blanc, sont les plus méritants.

En terminant cet examen, déjà bien long, des fleurs qui ont figuré à nos expositions, nous devons mentionner les Glayeuls de semis de M. Baudinat; la tige fleurie de *Crinum amabile*, de M. Bouchet, les *Tagetes erecta* et *lucida* de M. Briet, de Neuilly; la *Salvia Louis Crochot*, ressemblant par trop à la Sauge obtenue par M. Souchet, de Fontainebleau, et déjà récompensée d'ailleurs en 1855; les Verveines en fleurs coupées de MM. Dufoy Alph. et Jupinet; l'Œillet monstrueux de M. Laîné, horticulteur à Clichy-la-Garenne, que le jury a pensé devoir se reproduire très difficilement; les Primevères de Chine de M. Poussin de Pierrefitte, reproduisant les variétés déjà connues; les Delphinium moschatum et de semis de M. Denis Graindorge, de Bagnolet.

Les deux expositions de novembre avaient été indiquées dans l'espérance que nos semeurs de Chrysanthèmes y apporteraient leurs gains nouveaux. Malheureusement, l'appel de la Société n'a été entendu que par deux horticulteurs de Toulouse, MM. Bonamy et Pertuzès, dont les lots, arrivés après ces expositions, n'ont pu être examinés par le jury.

INDUSTRIE HORTICOLE.

Le jury, guidé par un excellent rapport de notre collègue Chevet, a cru devoir accorder une récompense aux conserves de légumes de toutes espèces faites avec le plus grand soin et toutes excellentes et préparées, par un nouveau procédé, par Mme Louise Fauve, cuisinière chez notre collègue, M. de Valois.

J'ai adressé, au nom du jury, une lettre de remercîment à Mlle Leys, fille d'un horticulteur de Gand, pour le beau bouquet monté, par elle envoyé le 11 septembre; je remercie également M. Granger, de Suisnes, pour son sécateur nouveau, destiné à habiller les Églantiers, et M. Lucas, pour ses plantes conservées.

En terminant ce compte rendu beaucoup trop long, mais que je me suis efforcé de rendre aussi fidèle que possible, permettez-moi de prier notre Président, en offrant aux membres du jury les

médailles votées par le conseil d'administration, de vouloir bien leur adresser de nouveaux remercîments, ainsi qu'à leur Président, M. Morel, pour le zèle et le dévouement qu'ils ont bien voulu mettre à remplir leurs importantes fonctions.

V. ANDRY.

DISTRIBUTION DES MÉDAILLES

DÉCERNÉES PAR LE JURY A LA SUITE DES EXPOSITIONS PARTIELLES DES 11 ET 25 SEPTEMBRE, 9 ET 23 OCTOBRE, 13 ET 27 NOVEMBRE 1856.

à la séance de la Société convoquée en assemblée générale le 8 *janvier* 1857

Pour services rendus à la Société.

Médaille d'or à M. SAILLET, père.

Pour services rendus à l'horticulture.

Médaille d'or à M. JACQUES.

Comme encouragement pour les essais de grande culture tentés sur le Dioscorea.

Médaille d'or à M. RÉMONT,

Ces trois médailles votées par la Société sur la proposition du Conseil d'administration.

LÉGUMES.

CERFEUIL BULBEUX.

Médaille d'argent, 1re classe.......... M. VINET.

Id. 2e classe, *ex æquo*.. { M. LIMET, MM. VIMONT fils et VACHEZ.

COURGES.

Médaille d'argent, 2e classe, *ex æquo*.. { M. MITJANS, M. PERRAULT.

Id. de bronze................. M. CHOIN.

CHOU *Queen Victoria.*

Médaille d'argent, 2e classe.......... M. LANGLOIS.

AUBERGINE.

Médaille de bronze.................... M. Louesse.

FRUITS.

ANANAS.

Médaille d'argent, 2e classe.......... M. J. Barnes.

PÊCHE.

Médaille d'argent, 2e classe........... M. Graindorge (Pierre)

RAISIN DE VIGNE.

Médaille d'argent, 2e classe............ M. Lhérault.

PLANTES NOUVELLES.

Fagara piperita et *Lilium Takesima*.

Médaille d'argent, 2e classe............ M. Von Siebold.

Phygelius capensis et *Leptodactylon californicum*.

Médaille d'argent, 2e classe. M. Basseville.

Spirée et Bourgène de Billiard.

Médaille de bronze. M. Billiard.

PLANTES DIVERSES.

DAHLIA.

Médaille d'argent, 1re classe......... M. Laloy.

Id. *id.* 2e classe......... M. Souchet.

Id. *de bronze*.................. M. Poulet.

PHLOX.

Médaille d'argent, 2e classe, *ex æquo*. } M. Lierval.
M. Fontaine (Adolp.).

Id. *de bronze*................. M. Chardine.

REINE-MARGUERITE.

Médaille d'argent, 2e classe.......... M. Vilmorin.

Id. *de bronze*................. M. Narcis.

PÉLARGONIUM.

Médaille d'argent, 1re classe......... M. CHARDINE.

Id. *id.* 2e classe, *ex æquo*. { M. LEBOIS, M. DUFOY, Alph.

ROSES.

Médaille d'argent, 2e classe, *ex æquo*. { M. FONTAINE (François). M. DUVAL.

Id. *de bronze*................. M. LANSEZEUR.

PETUNIA.

Médaille d'argent, 2e classe.......... M. SCHMITT.

Id. *de bronze*................. M. TABAR.

ROSES-TRÉMIÈRES.

Médaille d'argent, 2e classe.......... M. BACOT, père.

FUCHSIA DOUBLE.

Médaille de bronze.................. M. BAUDINAT.

DELPHINIUM.

Médaille de bronze, ex æquo......... { M. BALTET-PETIT. LEMOINE.

INDUSTRIE.

LÉGUMES CONSERVÉS.

Médaille d'argent, 2e classe.......... Mme L. FAUVE.

Pour extrait conforme du procès-verbal de la séance du jury du 27 novembre 1856.

Le secrétaire général,
V. ANDRY.

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE PENDANT L'ANNÉE 1856.

MESSIEURS,

L'article 45 du règlement dispose que le compte rendu de vos travaux vous sera présenté à la fin de chaque année par l'un des membres de votre bureau. C'est à nous aujourd'hui que cette tâche a été confiée, et nous venons nous acquitter des obligations qu'elle nous impose.

Nous allons entreprendre d'examiner avec vous si, en 1856, seconde année de la réunion en une seule compagnie des deux sociétés horticoles existant à Paris, compagnie d'autant plus puissante qu'elle devenait plus nombreuse et qu'elle réunissait dans son sein tous les éléments de force et d'activité disséminés auparavant, leur fusion a donné tous les résultats heureux qu'on était en droit d'en attendre; ou bien si, comme certaines personnes l'ont craint, le salutaire principe d'émulation qu'entretenait la présence de ces deux sociétés n'a pas fait place à cet attiédissement involontaire qui atteint plus ou moins les associations, comme l'homme isolé, lorsqu'ils ne se sentent plus suffisamment aiguillonnés par la concurrence, condition de tout effort énergique et persévérant, de tout progrès. Pour cela nous allons analyser rapidement vos travaux, rappeler vos actes, et nous avons la conviction qu'il en ressortira certainement que la nouvelle société continue à porter en elle le même sentiment profond de dévouement aux choses et aux hommes de l'horticulture qui a fait précédemment accomplir tant d'actions utiles et grandes aux deux sociétés séparées. Nous croyons non moins fermement que chacun reconnaîtra que la Société impériale et centrale a su conserver intacte l'active émulation que montraient les deux sociétés et que déjà, en maintes circonstances, elle a prouvé qu'elle entendait non-seulement suivre le mouvement horticole, mais lui donner l'impulsion et le diriger en le précédant. Vous apprécierez qu'elle a compris toutes les obligations que lui imposent son titre, sa position, sa force, l'étendue de ses relations. S'il reste à la Société beaucoup à apprendre, beaucoup à enseigner, c'est la loi commune à tout ce qui existe; elle peut, dès aujourd'hui, regarder

avec satisfaction en arrière, puisqu'elle y retrouvera les traces utiles que son action y a laissées.

1855 avait été pour la société nouvelle une année qui demeurera mémorable entre toutes, marquée par un effort aussi puissant qu'heureux. L'exposition universelle horticole, que tant de voix avaient déclarée impossible et qui pourtant a été exécutée avec le succès le plus complet, avait donné à la Société impériale et centrale de France, la première place parmi les premières Sociétés horticoles du monde. Ouvrir pendant six mois les portes d'une exposition, y faire se renouveler, sans temps d'arrêt aucun, les produits du jardinage de façon à tenir sans cesse éveillés l'intérêt des connaisseurs, la curiosité du public, avait paru une chose hors de toute probabilité, et cependant, cette merveille avait été réalisée, grâce à l'émulation profonde que la Société avait su exciter chez les horticulteurs français, grâce au zèle empressé, au dévouement sans bornes que chacun, dans la mesure de son action, avait apporté à l'œuvre commune.

L'attention des pouvoirs publics avait été sérieusement attirée sur la compagnie; elle avait justifié aux yeux de tous la mesure qui avait déclaré son utilité. Des faveurs éclatantes qui, néanmoins, n'étaient qu'une justice rendue par un gouvernement éclairé et national à des services recommandables, avaient été demandées à Sa Majesté. Le 10 janvier 1856, dans une séance qui tiendra une grande place dans vos annales, M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics avant de faire la remise des médailles décernées à la suite de l'exposition, avait, au nom de l'Empereur, attaché la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de quatre d'entre vous, MM. Morel, Andry, Lepère et Jamin (J. L.).

Maintenir, en 1856, la Société à une pareille hauteur ne paraissait pas chose facile; cependant si elle n'a pas jeté un éclat extérieur aussi grand, elle a continué sûrement à marquer son action sur toutes les branches de l'art et de la science horticoles.

Il a été tenu, dans le courant de l'année qui vient de s'achever, vingt-quatre séances, dont quatre en assemblées générales; celles-ci ont eu pour objet les élections et la distribution des récompenses accordées à la suite des expositions.

A chaque séance, de nombreux objets de toute nature ont été déposés sur le bureau, où ils ont été vus avec intérêt. Par suite de

l'examen auquel ils ont été soumis, des primes graduées ont été accordées à quelques-uns d'entre eux. Vingt-neuf personnes ont présenté des plantes d'agrément, vingt-sept des produits légumiers, dix-sept des fruits, vingt-deux des outils, instruments ou appareils divers.

Des questions intéressantes ont été fréquemment soulevées par la correspondance ou autrement; elles ont été agitées dans des discussions d'où il est souvent sorti des solutions pratiques qui ont été consignées dans les procès-verbaux pour l'instruction de tous. Les théoriciens instruits, les praticiens habiles que vous comptez parmi vous, ont pu ainsi se rencontrer fréquemment sur le terrain des faits, et les expliquer à leur avantage mutuel comme pour l'avantage commun.

Dans ces occasions précieuses, vous avez entendu souvent M. Payen mettre à votre portée, avec sa parole ferme et lucide, les plus difficiles solutions fournies par la science sur l'organisation intime des végétaux, sur leur composition chimique. Nous serions resté bien étonné que des matières aussi abstraites, aussi étrangères aux études de la plupart d'entre nous, pussent nous sembler aussi compréhensibles, si nous n'avions pas connu la puissance de démonstration de notre illustre vice-président.

Il vous a été fait trente-six rapports sur les sujets les plus variés, qui ont motivé des propositions de récompenses que vous avez presque toujours accueillies avec empressement. Les expositions faites par les sociétés correspondantes ont donné lieu à douze rapports produits par ceux d'entre vous désignés pour représenter la Société à ces charmantes non moins qu'utiles solennités.

Vous avez admis dans votre journal quarante-six Mémoires, notes ou communications de toute nature qui vous ont été présentés par ceux des membres de la Société jaloux de concourir à la rédaction de cet organe important de l'horticulture. Il en est beaucoup d'autres qui ont été lus en séance et pour lesquels la mention dans les procès-verbaux a été jugée une publicité suffisante.

Vous vous êtes fréquemment occupés des altérations fâcheuses qui se remarquent depuis plusieurs années dans les forces vitales de beaucoup de végétaux alimentaires et dont, sous quelque nom que l'on veuille les désigner, la cause est encore à trouver aussi bien que le remède. Les Pommes de terre, les Vignes, les Pommiers, les Ce-

risiers, d'autres arbres fruitiers encore, ont tour à tour été signalés comme continuant à souffrir de ces altérations déplorables. Vous avez encouragé la reproduction de la Pomme de terre par le semis, comme pouvant, jusqu'à un certain point, rendre à cette précieuse plante alimentaire une partie de l'énergie vitale qu'ont pu contribuer à lui faire perdre de longues années d'une culture défectueuse et l'abus des engrais. Vous avez continué à indiquer énergiquement l'emploi du soufre commme étant le seul moyen efficace, pratique et économique d'obtenir des Raisins des Vignes altérées en arrêtant momentanément l'action destructive de l'oïdium. Vous avez conseillé non moins énergiquement, pour ce qui est des arbres fruitiers, de ne pas planter éternellement dans la même place des arbres semblables, ainsi que cela se fait beaucoup trop souvent; de donner à leur plantation les soins de défoncement et d'engrais qu'elle réclame; que les arbres soient placés dans les jardins, les vergers ou les champs; enfin de ne pas les abandonner complétement à la nature comme il arrive le plus souvent dans notre pays.

Vous vous êtes occupés aussi de trouver, non pas des remplaçants à la Pomme de terre, mais des succédanées de cet inappréciable tubercule. Vous avez encouragé, par tous les moyens en votre pouvoir, la naturalisation et la culture jardinière d'abord, celle en grand ensuite, du Dioscoræa batatas. Vous avez été secondés, dans cette circonstance, par le dévouement généreux d'un véritable homme de bien, M. Rémont de Versailles, qui n'a pas hésité à entreprendre la culture économique de cette plante alimentaire sur une vaste échelle, et à y consacrer, principalement dans un but d'intérêt public, des capitaux considérables. On est heureux, Messieurs, de se sentir le collègue d'un homme comme M. Rémont. Si ses tentatives réussissent, s'il arrive à rendre praticable la culture agronomique du Dioscoræa batatas, à l'introduire dans les habitudes de l'alimentation générale, il aura rendu un de ces services qui conservent à jamais la mémoire d'un homme. Non moins que Parmentier, il aura mérité que ses traits soient reproduits pour la postérité.

Vous avez aussi porté votre attention sur le Cerfeuil bulbeux, aliment agréable, nourrissant et sain, plante productive, que notre bon et digne collègue, M. Jacques, a fait connaître le premier, et qu'il s'est efforcé avec succès d'améliorer, qu'il a répandu en-

suite en indiquant les moyens qui lui paraissaient propres à faire arriver sa racine à tout son développement. Vous avez vu avec une vive satisfaction combien cette plante avait acquis de valeur alimentaire dans certaine partie de l'ancienne province de la Brie, dont les terres argileuses et fertiles sont au nombre des meilleures de la France. Les beaux produits présentés par MM. Limet et Vivet ont indiqué quelle importance pouvait prendre la culture du Cerfeuil bulbeux, et combien les essais tentés en Allemagne, sur cette plante, étaient inférieurs dans leurs résultats à ceux faits dans notre pays. Vous avez aussi apprécié les racines obtenues de ce Cerfeuil par M. Souchet dans les terres maigres de Fontainebleau et par un procédé de culture particulier. Vous avez donné à tous ces faits la plus grande publicité, en même temps que vous remettiez, à tous ceux d'entre vous qui ont désiré s'en occuper sérieusement, les nombreux paquets de graines du Cerfeuil bulbeux que vos collègues, MM. Vivet et Souchet, avaient mis, avec le plus généreux empressement, à votre disposition.

C'est par de semblables actes, Messieurs, qu'une société comme la vôtre se montre à la hauteur de sa position, et se rend digne de la bienveillante sollicitude de la haute administration.

Vous avez continué, en 1856, de donner dans votre journal, sous le titre de *Revue bibliographique*, un choix généralement fait avec discernement d'articles recueillis dans les journaux horticoles et dans les publications diverses ayant le jardinage pour objet qui se font en Allemagne, en Hollande, en Belgique et en Angleterre. Ces articles ne sont pas de simples traductions, ce sont le plus souvent des abréviations faites avec soin, où tout ce qui est essentiel est conservé et rendu clairement, après avoir été débarrassé des broussailles inutiles qui pouvaient gêner la marche ou troubler la vue.

Telle qu'elle est présentée, la *Revue bibliographique* comprend : l'annonce ou la description des végétaux nouveaux ou peu connus ; les plantes d'agrément, celles alimentaires et économiques ; les arbres fruitiers et les fruits ; les arbres forestiers et ceux d'agrément ; des observations pratiques, des méthodes de culture ; des observations sur les engrais et les amendements, sur les différents modes de drainage à employer pour les plantes cultivées en pots ou en pleine terre, sur la température qu'exigent certains végétaux

sur leur acclimatation et leur naturalisation, ainsi que sur des anomalies ou singularités végétales remarquables.

Comme vous pouvez en juger, la source est abondante, et chacun peut y puiser ce qui convient le mieux à son aptitude ou à ses goûts.

C'est là sans doute, Messieurs, une des plus utiles améliorations que vous ayez apportées à votre journal ; mais elle a besoin de se compléter par une revue conçue dans le même esprit des publications nombreuses qui se font en France, tant par les Sociétés d'horticulture que par des journaux spéciaux, et dont bien peu de nous ont connaissance.

Deux nouvelles planches, coloriées avec grand soin, ont ajouté à l'agrément du journal non moins qu'à son utilité ; les Pelargonium et les Œillets qu'elles représentent avec une entière fidélité et qui ont été choisis parmi les plus remarqués à l'exposition de 1855, serviront, dans l'avenir, de point de repère pour juger des modifications qui pourront survenir par une longue culture, non pas tant dans la forme florale des variétés jardinières que continueront à donner ces plantes, que dans les couleurs dont elles se nuanceront.

Outre les différents documents que nous avons indiqués, votre journal a reproduit ceux des actes de la Société destinés à la publicité. Ainsi vous y avez trouvé : l'allocution prononcée par l'honorable M. Morel lorsqu'il a pris possession, par vos suffrages, du premier fauteuil de la vice-présidence ; un compte rendu très sommaire de vos travaux en 1855 ; le rapport de la commission de comptabilité sur les recettes et dépenses de la même année ; le règlement de la commission de rédaction et de publication. Vous y avez rencontré aussi le travail présenté par la commission des récompenses sur les rapports qu'elle a eus à examiner, et sur les propositions accompagnées de pièces qui ont été faites en faveur des ouvriers méritants de l'horticulture, et le rapport de la Commission, chargée de provoquer et de recueillir les dons pour les horticulteurs inondés, ainsi que les différents documents se rattachant à cette affaire.

Il était bien difficile de faire accepter par le public une exposition venant après celle si brillante de 1855 ; il y avait tout lieu de craindre que la comparaison qui s'établirait, même involontairement, entre elles, ne devînt funeste à son succès. Cependant,

Messieurs, les circonstances aidant, vous avez pu organiser, en 1856 une exposition qui a surpassé tout ce qui avait été fait jusqu'alors en ce genre dans les différentes capitales de l'Europe. Vous avez disposé en un jardin féerique l'immense nef du palais de l'industrie, plaçant, en regard des animaux de la ferme, des machines agricoles, des produits alimentaires donnés par la grande culture, ceux non moins utiles du jardinage, et jetant sur le tout le manteau éclatant de la floriculture, modèle ravissant de gracieuse élégance, parure éternelle de la beauté, accompagnement et luxe de toute civilisation.

Pour cette nouvelle transformation de vos expositions, vous avez eu l'entier appui de l'administration tutélaire dont vous ressortissez. Vous avez entendu en cette circonstance, avec une vive satisfaction, la voix bienveillante de S. E. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, exprimer que l'union de l'agriculture et de l'horticulture, réunissant toute les conditions de raison, de convenance et d'inclination, serait désormais indissoluble.

Nous n'appuierons pas davantage sur les résultats de l'exposition que le rapport détaillé du comité d'organisation qui figure dans le journal a fait complétement connaître. Nous avons besoin cependant d'exprimer tout le bonheur que vous avez éprouvé quand le respectable M. Lhomme a reçu, à la suite de cette exposition, la croix de la Légion d'honneur, digne récompense d'une longue et laborieuse carrière pleine de sacrifices et de dévouement, et la gratitude dont nous avons été pénétré pour le ministre qui a fait parvenir jusqu'au trône impérial, en lui donnant son tout puissant appui, le vœu émis à cet égard par votre Société.

Les pièces relatives aux expositions qui ont reçu la publicité du journal sont, outre le rapport dont il vient d'être question, le programme de cette solennité, et la circulaire faisant envoi de ce programme, la composition de la commission d'organisation et les procès-verbaux des séances des jurys qui ont prononcé, le 30 mai 1856, sur les concours horticoles et industriels.

Vous avez reconnu, Messieurs, qu'il était à peu près impossible de songer à faire, après une exposition reculée du 1er mai au 1er juin, la seconde exposition que vous aviez annoncée pour le mois de septembre. Cependant vous ne laissiez pas d'apprécier combien il était regrettable que les plantes alimentaires, les fruits et les plantes

d'agrément nouvellement introduits ou obtenus récemment de semis, ne pussent pas être signalés et récompensés ; ne fussent pas placés sous les yeux d'un public plus nombreux que celui qui assiste à vos séances ordinaires. Aussi avez-vous accueilli avec empressement la proposition que nous avons eu l'honneur de vous présenter en nous inspirant de vos sentiments, de faire chaque jour de séance, durant les mois de septembre, octobre et novembre, des expositions partielles au siége de la Société et destinées aux végétaux qui viennent d'être indiqués.

Les résultats de ces six expositions dont les racines des Dioscoræa batatas et Cerfeuil bulbeux, et les semis de Dahlia ont eu les honneurs, ont été fort intéressants. Ils vont vous être présentés par votre digne secrétaire général, qui vous fera connaître, en même temps, avec les décisions du jury, les noms des propriétaires ou obtenteurs des plantes récompensées.

Vous avez, sur la proposition du Conseil d'administration, arrêté que l'exposition de 1857 aurait lieu, comme la précédente, au commencement du mois de juin et dans les mêmes conditions ; vous en avez approuvé le programme, qui contient quelques dispositions nouvelles ayant pour but de lier encore plus intimement l'horticulture à l'agriculture. Nous avons la satisfaction d'ajouter que M. le Ministre de l'Agriculture a donné sa haute approbation à ce programme, qui sera incessamment publié.

Vos relations affectueuses avec les Sociétés horticoles ont encore tendu, en 1856, à se resserrer, à devenir plus suivies, plus intimes. Vous avez demandé aux Sociétés la plus grande partie des jurés appelés à statuer sur les concours de votre Exposition, et elles ont répondu à votre appel. A leur tour, ces Sociétés vous ont adressé des demandes semblables, auxquelles vous avez satisfait avec non moins d'empressement. D'un autre côté, leurs publications vous arrivent régulièrement, et portent à la connaissance de la Société une quantité de faits curieux, de renseignements intéressants recueillis sur tous les points du territoire national et dans certaines contrées étrangères ; renseignements que vous pourriez si utilement centraliser, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, par une analyse qui paraîtrait dans votre journal. Ces documents précieux sont classés soigneusement dans votre bibliothèque, avec tous les

journaux horticoles qui vous sont offerts, ou auxquels vous avez pris des abonnements, et la foule de publications ou de travaux d'arts dont il vous est fait hommage par les auteurs ou éditeurs. C'est pour nous un devoir de reconnaissance de relever les noms des personnes qui veulent bien enrichir votre bibliothèque ou votre musée du fruit de leurs travaux. Nous nommerons donc MM. Payen, Jacques, Carrière, Bouchard-Huzard, Jourdier, de Liéwille, marquis de Bryas, Courtois-Gérard, Seringe, Dupuis, Chevet, Lepère, Victor Châtel, Ch. Régnaud, le docteur Moitessier, J. de Liron d'Airoles, Millet, Massé, Langhini.

Depuis longtemps déjà, Messieurs, il avait été organisé dans les Sociétés horticoles de Paris, une caisse destinée à assister efficacement, mais à bas bruit, les infortunes réelles que des comités spéciaux avaient mission de rechercher et d'interroger délicatement. La nouvelle Société a conservé pieusement cette excellente institution; elle a apporté une grande sollicitude à la faire fonctionner avec tous les ménagements que les honnêtes gens doivent avoir dans la pratique de la bienfaisance où il faut employer une main si douce pour ne pas froisser les malheureux. En 1856 cette assistance, en quelque sorte fraternelle, s'est exercée sur deux pauvres jardiniers qui, secourus à propos, ont pu rétablir leurs affaires compromises par des hasards malheureux.

Mais vous avez eu, Messieurs, à vous préoccuper de bien plus cruels désastres. Les inondations qui ont couvert la France de deuil et de ruines ont atteint gravement de nombreux jardiniers maraîchers et autres, sur les bords de la Loire, de la Saône, du Rhône et de leurs affluents. Des premiers, vous vous êtes émus à la nouvelle de ces terribles événements, vous vous êtes empressés de déposer mille francs dans la caisse générale ouverte pour tous les inondés sans distinction. Puis vous avez tourné immédiatement votre pensée sur ceux dont vous représentez les intérêts, les malheureux travailleurs de l'horticulture qui se trouvaient si cruellement éprouvés. Vous vous êtes mis à la tête d'un mouvement qui s'est rapidement étendu sur toute la surface du département de la Seine, et sur portion de ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. La commission que vous aviez déléguée, à cet effet, a pu réunir promptement des secours considérables, argent, graines potagères de toute sorte,

plants légumiers variés qui, expédiés immédiatement sur les points qui avaient le plus souffert, ont permis de parer, dans une certaine mesure, aux besoins les plus pressants.

Honneur et reconnaissance profonde à tous les hommes de bien qui se sont unis à vous avec un si vif empressement, dans cette circonstance douloureuse, pour porter à des confrères malheureux une assistance aussi efficace : nous voudrions pouvoir signaler tous leurs noms.

Le comité des cultures expérimentales a fonctionné activement, et il a fourni son contingent de travaux utiles. Il eût fait davantage, sans aucun doute, si les moyens mis à sa disposition le lui eussent permis. Mais avec un jardin dont le sol est mauvais, la position très défavorable ; avec un outillage presque nul ; privé d'appareils conservateurs, de serres, de châssis ; devant un budget insuffisant, que faire? demandez-le aux praticiens, et leur réponse ne sera pas douteuse rien ou tout au moins pas grand chose de bon? Et, cependant, le comité doit avoir la conscience qu'il a tiré le meilleur parti possible de la position.

Sous l'active et intelligente direction de M. Pissot, le jardin a produit beaucoup de choses utiles et, entre autres, de nombreuses graines de plantes alimentaires qui ont été distribuées. Il y a été fait un grand nombre d'expériences variées ayant pour but de reconnaître la puissance d'action des engrais liquides sur des végétaux de toute sorte. Des fruits nouveaux s'y sont produits et certaines Poires dégustées ont paru avoir des qualités appréciables. Beaucoup de variétés récentes de plantes alimentaires y ont été expérimentées, et si trop d'entre elles n'ont pas répondu à ce que l'on en attendait, il en est qui seront de bonnes acquisitions pour les jardins potagers. Enfin un travail immense sur les Pommes de terre présentées à l'exposition de 1855, et qui en comprenait environ quatre cent cinquante variétés que l'on a dû planter séparément dans le jardin et suivre durant les phases de leur végétation, a été mené à bien en ce qui est relatif à leur culture et à leur récolte ; le surplus ne rentrant plus dans les attributions du comité, mais bien dans celles de la commission déléguée pour cet objet.

Dans l'impuissance de marquer à votre honorable et dévoué collègue, M. Saillet père, tous les sentiments de vive estime et d'entière reconnaissance que vous ont inspirés son caractère personnel

autant que ses services longs et dévoués et ses dons généreux, vous avez voulu qu'une médaille exceptionnelle en témoignât à tout jamais et demeurât conservée après lui dans sa digne famille. Cette médaille frappée en or est un de ces rares présents qu'il est aussi honorable de recevoir que d'offrir.

Vous avez remis une semblable médaille à M. Alphan, architecte de la ville de Paris, en témoignage de votre gratitude de tous ses bons procédés pendant la durée de l'exposition de 1855 et de l'assistance efficace qu'il vous a prêtée pour faciliter les nombreux travaux que vous avez eu à exécuter alors aux Champs-Elysées.

On pouvait présumer que la plupart des nombreux sociétaires qui s'étaient fait recevoir en 1855, ayant eu principalement pour motif de s'assurer l'entrée libre de l'exposition, beaucoup se retireraient en 1856. Cependant cette prévision ne se serait réalisée que dans des proportions restreintes, et bien que les mutations aient été plus considérables qu'en aucune autre année, l'effectif social a encore progressé assez notablement, ainsi que l'indique le tableau suivant :

	Effectif au 1er janvier 1856.	MUTATIONS SURVENUES DURANT L'ANNÉE 1856. EN PLUS	EN MOINS.			RESTE.		Effectif au 1er janvier 1857.	OBSERVATIONS.
		Nouveaux admis.	Démissionnaires.	Décédés.	Total	En plus.	En moins.		
Dames patronesses.	162	14	3	1	4	10	»	172	
Membres honoraires.	30	1	»	2	2	»	1	29	
— correspondants.	69	1	1	2	3	»	2	67	Si l'on déduit du chiffre ci-contre du reste en
— titulaires.	1547	173	61	16	77	96	»	1643	plus. . . . . 109 Celui du reste en moins. 3
Sociétés correspondantes.	108	3	»	»	»	3	»	111	On n'aura en définitive qu'un reste en plus de. . . . . . . 106 sociétaires versant une cotisation.
Totaux.	1916	192	65	21	86	109	3	2022	

Maintenant, Messieurs, si nous voulons nous rendre compte de la publicité que reçoivent vos actes, nous n'avons qu'à prendre le chiffre total ci-dessus des personnes qui, à un titre ou à un autre, font au 1er janvier 1857 partie de la Société, ci........ 2,023
et y joindre les suivants :

12 personnes reçoivent l'hommage de vos publications, elles sont données à 12 autres, elles font l'objet de 25 échanges, enfin vous avez 43 abonnés, ensemble..... 92

Total........ 2,114

Or, comme votre journal est tiré à................ 2,600

Il en reste.. 486

réserve bien suffisante pour satisfaireà tous les besoins de l'avenir.

Ajoutons incidemment que les treize numéros du journal, publiés en 1856, forment un fort volume d'environ 800 pages.

Arrivé au moment pénible de notre revue, nous avons le triste devoir de signaler les vides apportés par la mort dans les rangs de la Société; ils ont été nombreux, Messieurs. Durant l'année que nous venons de traverser, vingt et un de nos collègues nous ont quittés en laissant un voile de deuil sur la place qu'ils occupaient parmi nous. Si l'admission de presque tous était trop récente pour que nous puissions vous en entretenir avec détail, nous n'en devons pas moins à leur mémoire d'inscrire leurs noms dans vos annales.

Patronesse de la Société. — Madame la baronne Seillière.

Membres honoraires. — M. Jacquin aîné, agronome distingué, horticulteur instruit, l'un des plus dignes représentants du commerce des graines qui est exercé à Paris par tant d'hommes honorables. Une notice nécrologique sur M. Jacquin aîné, insérée dans votre journal, a retracé sa carrière mieux que nous ne saurions le faire. — M. Sommé.

Membres correspondants. — MM. de Bavay et Kupprecht.

Membres titulaires. — MM. Bachoux, Guy, Vervelle, le comte de Nanteuil, Th. Chardin, jeune officier de marine qui était plein d'avenir, Dehaussy, capitaine d'artillerie en retraite, Grondard, Mantoux, Brussel de Brulard, colonel d'artillerie en retraite, Gallois, le comte de Villeneuve, Doucet, Péron, Gronnard, Dinez, de Berckholtz.

L'administration éclairée de la ville de Paris et du départemen de la Seine, qui veille avec une si incessante sollicitude sur tous les intérêts qui lui sont confiés, n'a pas cessé de vous donner des marques sensibles de la bienveillance qu'elle vous a toujours témoignée. Elle sait que l'horticulture n'est nulle part plus avancée qu'à Paris et dans ses environs; elle sait quelle valeur considérable elle donne au sol par la masse de produits recherchés qu'elle en tire; elle sait aussi que la plus grande partie du département, cultivée d'après les méthodes du jardinage, leur doit sa prospérité. Aussi vous continue-t-elle les subventions et les encouragements qu'elle vous accorde depuis longtemps. Il en est de même de S. E. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, qui s'est toujours montré si pleinement disposé à vous faire participer aux encouragements dont il dispose.

Il vous a été donné, cette année, de présenter à Leurs Majestés les produits du jardinage dans le plus splendide local où ils aient encore été réunis. Les marques de satisfaction qu'ont daigné laisser paraître l'Empereur avec son affabilité accoutumée, l'Impératrice avec la douce grâce qui lui est naturelle, ont été pour vous la plus précieuse récompense de vos travaux.

Vous avez pu, dans la même circonstance, manifester aux dames qui veulent bien accorder leur patronage à la Société, les sentiments de respectueuse reconnaissance que vous leur portez, pour le précieux appui qu'elles donnent à l'horticulture.

Vous pouvez maintenant, Messieurs, apprécier clairement si nous avons eu raison de dire, dès en commençant, que vous n'aviez rien perdu de l'ardeur intelligente qui vous distinguait jadis et que la réunion des deux sociétés n'avait eu, jusqu'à présent, que des effets heureux. Nous ne doutons pas un instant qu'il ne continue à en être de même à l'avenir; que, bien loin de vous alanguir dans le succès, vous ne cherchiez à redoubler d'efforts pour donner à tous un exemple salutaire, pour demeurer les éclaireurs de l'horticulture.

Mais il nous reste à remplir un devoir auquel nous ne manquerons pas, celui d'indiquer comment ont pu être obtenus les résultats que nous venons de constater. Nous les devons, Messieurs, et si nous ne le reconnaissions pas hautement, nous ne serions pas votre

interprète, nous les devons à la sage administration du bureau et du conseil de la Société, à l'ordre parfait qu'ils ont établi dans vos finances, à leur initiative active et éclairée. Vingt-sept séances ont été consacrées, cette année, par le bureau et le conseil réunis, à préparer les sujets de vos délibérations, à conduire et mener à bien toutes les affaires sociales. Guidés par vos dignes vice-présidents, et principalement par M. Morel, qui a rempli, en 1856, les fonctions de premier vice-président, ils ont en toute circonstance veillé sur vos intérêts avec la plus vive sollicitude. Ils se sont occupés constamment de trouver un local convenable pour tenir vos séances et y fixer le siége de la Société. Obtenir un emplacement favorable pour votre jardin d'expériences a été aussi une de leurs plus constantes préoccupations ; mais la réussite dans ces deux affaires tient à des conditions tellement difficiles à rencontrer qu'elles n'ont pu encore aboutir heureusement. En ce moment, votre conseil poursuit activement une solution de la juridiction administrative à fin de restitution des sommes importantes prélevées par l'administration de l'assistance publique sur les recettes de l'Exposition universelle de 1855.

Aussi, avez-vous bien senti que vous ne pouviez remettre en de plus dignes mains la direction de la Société, et vous avez renouvelé pour la troisième fois, aux mêmes personnes, les pouvoirs que vous leur aviez confiés.

ROUILLARD.

31 décembre 1856.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE QUI SE PUBLIENT A L'ÉTRANGER.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* a publié jusqu'à ce jour, en tête de sa Revue bibliographique, la description et le mode de culture des plantes nouvelles, récem-

ment introduites, que diverses publications étrangères avaient portées à la connaissance des horticulteurs. Mais la commission de rédaction a pensé qu'il serait bon de modifier désormais la contexture habituelle de ces articles descriptifs afin de leur donner encore plus d'utilité, et d'y admettre non seulement les plantes nouvelles, mais encore toutes celles, ou rares ou remarquables, qui auront été décrites et le plus souvent figurées dans les journaux étrangers Seulement, elle a décidé que celles qui n'ont pas le mérite de la nouveauté ne seront l'objet que de notes succinctes, tandis que celles qui sont réellement nouvelles seront traitées avec les développements convenables. Dès aujourd'hui nous mettons à exécution cette décision, grâce à laquelle les lecteurs du journal auront désormais sous les yeux un résumé complet de diverses publications dont certaines sont très peu répandues parmi les horticulteurs en raison de leur prix élevé, et qui d'ailleurs sont presque toutes écrites en langues étrangères de manière à devenir lettre close pour la plupart d'entre eux.

BOTANICAL MAGAZINE ; cahier de janvier 1857.

1. Passiflora tinifolia Juss. — *Botan. Magaz,* tab. 4958. Passiflore à feuilles de Laurier-Tin. Guyane française et anglaise. (Passiflorées).

Cette plante est une espèce rare et fort peu connue de Passiflore, du groupe de celles que distingue la présence au-dessous de la fleur d'un involucre de 3 feuilles entières ou seulement dentées. C'est à ce groupe qu'appartiennent les espèces de ce genre dont le fruit est bon à manger ; dès lors il est probable que celui de la Passiflore à feuilles de Tin, qu'on décrit comme globuleux, jaune et de la grosseur d'un abricot, est aussi bon que celui des espèces voisines, notamment du *Passiflora laurifolia,* dont elle se rapproche le plus. C'est, du reste, une très belle espèce d'ornement dont les fleurs présentent plusieurs cercles alternatifs blancs, rouges, violets, et des lignes rayonnantes rouges. Elle est facile à cultiver dans une serre humide.

2. Astilbe rubra Hook. fil. et Thomson, *Fl. ind.* ined. — *Botan. Magaz,* tab. 4959. Astilbe rouge. Montagnes de l'Inde (Saxifragées).

Cette charmante plante a tout l'aspect et le port d'un *Spiræa* Elle avait été trouvée par le docteur Griffith sur les monts Khasia

situés dans la partie orientale du Bengale. Elle y a été retrouvée récemment, à une hauteur de 5,000 à 6,000 pieds anglais (1525 à 1830 m) au dessus de la mer, par MM. Hooker fils et Thomson, qui l'ont vue en fleur au mois de juin. Des graines recueillies par ces deux botanistes ont été envoyées au jardin royal de Kew. Les pieds qui en sont provenus se sont montrés entièrement rustiques. Leur floraison a eu lieu à la fin de l'été et en automne. Cette plante sera donc pour nos jardins une acquisition d'autant plus précieuse qu'elle y fleurira à une époque où déjà les fleurs commencent à être assez peu variées.

D'après la description qu'en donne M. Hooker fils dans le *Botanical Magazine*, l'Astilbe rouge est une plante vivace, qui développe en terre un rhizome horizontal, à peu près de la grosseur du pouce. Sa tige simple s'élève jusqu'à 2 mèt. et se montre couverte, ainsi que les pétioles, de longs poils lâches, étalés, flexueux, qui deviennent plus abondants sur les branches de l'inflorescence, et que la dessiccation fait passer à un beau brun roussâtre. Ses feuilles sont composées et biternées, c'est-à-dire que leur pétiole commun se divise en trois pétioles secondaires, chargés chacun de 3 folioles; celles-ci sont longues de 3 à 5 centimètres, en forme de cœur oblique, triplement dentées en scie. Ses fleurs, colorées en rose vif, sont disposées en une charmante panicule longue, étroite, dressée, dont les ramifications, longues à peine de deux à trois centimètres, forment chacune une petite grappe assez serrée; leurs pétales sont étroits, et beaucoup plus longs que le calice.

3. Lobelia splendens WILLD., var. ignea. — *Botan. Magaz.*, tab. 4960. Lobélie éclatante, var. rouge de feu. Mexique (Lobéliacées).

Cette variété remarquable d'une espèce bien connue est curieuse par son feuillage coloré en rouge-sang foncé, semblable à celui qui distingue les feuilles de certaines variétés de Betteraves. Ses grandes et nombreuses fleurs du plus beau rouge-écarlate forment une belle et longue grappe terminale.

4. Seaforthia elegans R. BR., *Prod.* — *Botan. Magaz.*, tab. 4961. Seaforthie élégant. Nouvelle-Hollande (Palmiers).

Le Palmier qui a fourni le sujet de la planche 4961 du *Botanical Magazine* est un très bel individu qui existe au jardin de Kew et dont les graines avaient été envoyées par Allan Cunningham. Il a

fleuri pendant l'automne de 1856 sans qu'aucune de ses fleurs femelles ait noué. Il avait alors 28 pieds anglais ou 8^m, 540 de hauteur. L'espèce à laquelle il appartient est celle sur laquelle M. Rob. Brown a fondé le genre *Seaforthia.* Elle se trouve sur les côtes septentrionales et orientales de la Nouvelle-Hollande.

5. Adhatoda cydoniæfolia Nees, in *Fl. bras.* — *Botan. Magaz.*, t. 4962. Adhatoda à feuilles de Cognassier. Brésil (Acanthacées).

Cet arbrisseau est originaire du Brésil ainsi que quatre autres espèces seulement du genre nombreux auquel il appartient ; il est remarquable surtout par ses grandes et belles fleurs, situées par deux dans l'aisselle des feuilles, dont la lèvre supérieure concave est blanche avec l'extrémité pourpre, tandis que la lèvre inférieure, qui est grande et pendante, est d'un pourpre-violet foncé sur lequel se détache une bande médiane jaune. Cet Adhatoda a fleuri dans l'automne de 1855 et de 1856.

6. Scheeria lanata Hanstein, *Linnæa*, vol. 27 (Mandirola lanata Planch. et Lind.) — *Botan. Magaz.*, tab. 4963. Schéérie laineuse. Mexique (Gesnéracées).

La figure de cette espèce avait été publiée, par erreur, dans un cahier précédent du *Botanical Magazine* sous le numéro 4954. D'après l'observation de M. Berthold Seemann, à qui est due la description du journal anglais, ce *Scheeria*, comparé à l'état cultivé et tel qu'il se trouve sur les rochers de la Cordillère occidentale du Mexique, ne semble plus la même plante, tant il a été embelli et agrandi par la culture. Il a été introduit pour la première fois par les frères Tonel dans l'établissement de M. Verschaffelt, d'où il a passé ensuite dans un grand nombre de jardins. Sa tige et ses feuilles sont plus ou moins couvertes de poils doux et blanchâtres; ses grandes fleurs, dont le tube est renflé et arqué, sont colorées en lilas avec la gorge blanche, marquée de taches orangées, tandis que leur limbe est parcouru par des veines rameuses d'un pourpre foncé.

Gartenflora. Cahier de novembre 1857.

7. Dodecatheon integrifolium Michx. — *Gartenflora,* tab. 175. Dodecatheon à feuilles entières. Amérique du Nord (Primulacées).

Cette charmante espèce, encore peu répandue dans les jardins, se distingue du Dodecatheon Meadia Lin., auquel elle ressemble

beaucoup, par des feuilles tout à fait entières qui lui ont valu son nom. — La culture en est fort simple. On la plante en pleine terre dans un mélange de deux parties de terre tourbeuse, d'une partie de terre franche et d'une demi-partie de sable. Pendant l'hiver, on la couvre avec de la mousse et des branches de sapin. Il lui faut un sol profond, bien drainé et une demi-ombre. On la multiplie de graines, qu'elle produit en abondance, ou par division des pieds faite tard en automne, dans un coffre à l'abri de la gelée.

8. Eucnide bartonioïdes ZUCCAR. — *Gartenfl.*, tab. 176. Eucnide faux-Bartonia. Mexique (Loasées).

Cette plante annuelle, l'une des plus jolies qu'on ait introduites depuis dix ans, selon M. Regel, n'avait pas été encore figurée dans les journaux d'horticulture. Comme la plupart des Loasées, elle est couverte de poils dont la piqûre est très cuisante. Ses tiges s'étalent de tous les côtés; ses feuilles, presque pinnatifides, à lobes dentés, échancrées en cœur à leur base, sont d'un vert frais; ses grandes fleurs, d'un beau jaune, sont nombreuses et sont rendues plus élégantes encore par la grande quantité de leurs étamines qui forment comme une houppe plus longue que les pétales. Sa floraison dure tout l'été. On sème les graines de l'*Eucnide bartonioïdes* au mois de mars, sur couche tiède, dans des pots remplis d'un mélange de terreau de feuilles, de sable et de terre franche. On les couvre très légèrement avec du sable. Dès que les jeunes plantes se montrent, on les porte tout près des vitres et au soleil, sans quoi elles fondent. Vers le milieu ou la fin de mai on les plante dans une planche abritée et bien exposée au soleil, dans une terre meuble, mélangée de sable et de terreau de feuilles. Les pieds obtenus seulement en été et tenus en pot, passent très bien l'hiver dans une serre sèche, au jour et au soleil. Ils commencent à fleurir dès le mois de mars suivant.

Sur le Cissus vitiginea LIN.; par M. E. Otto. (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*).

Parmi les nombreuses espèces de *Cissus* que l'on connaît aujourd'hui, celle-ci est une des plus belles. Elle se fait surtout remarquer par ses grandes feuilles en cœur, souvent trilobées et forte-

ment sinuées, dont la surface inférieure est couverte d'une fine villosité soyeuse, tandis que leur face supérieure est d'un beau vert lustré. Un pied de cette espèce, qui est assez rare dans les jardins de l'Allemagne, fut envoyé, il y a deux ans, de France au jardin de Hambourg, où on le planta dans un pot large d'environ vingt et un centimètres, et il fut placé dans une serre chaude. La plante-mère mourut après avoir donné naissance à quantité de rejetons. Alors, en renversant le pot, on reconnut qu'il était rempli à moitié de tubercules, au nombre de huit gros et de plusieurs petits. Les plus gros avaient près de 81 millimètres (3 pouces) de diamètre, et ils ressemblaient à nos Pommes de terre, soit pour la forme, soit pour la couleur. M. Otto fait remarquer que ces tubercules, au lieu de s'appliquer contre les parois du pot, où ils étaient gênés, et de s'aplatir, se montraient tous arrondis plus ou moins régulièrement. Il ajoute qu'il ne sait s'ils sont comestibles, puisqu'il ne lui a pas été possible de les goûter; mais il croit qu'une espèce si productive pourrait rendre de grands services dans son pays natal, où, cultivée en pleine terre, elle produirait certainement beaucoup plus qu'elle ne l'a fait dans un pot. Il paraît que, dans ce pays, on ne tire pas aujourd'hui d'autre parti de la plante qu'en en employant les feuilles et les tubercules pour le traitement des contusions et des bubons.

Influence exercée par la production des fruits sur la suite du développement dans les Orchidées tropicales; par M. J. G. Beer. (*Allgemeine Gartenzeitung*).

En réunissant les matériaux d'un ouvrage sur les formes des fruits, des graines et sur la germination des Orchidées, M. Beer a été conduit à faire les observations dont il communique les résultats dans cet article.

Si l'on doit admettre, dit-il, pour la généralité des végétaux que la production du fruit ne nuit ordinairement en rien à la végétation, l'expérience montre qu'il en est tout autrement pour les Orchidées tropicales, desquelles on ne peut obtenir des fruits dans nos jardins qu'au moyen de la fécondation artificielle. Le plus souvent on remarque bien que le pseudobulbe qui porte fruit végète avec vigueur; mais on voit aussi que la suite de la végétation est, en général, d'une faiblesse remarquable.

Dans les *Cattleya*, on voit d'ordinaire, après la production du fruit, un temps d'arrêt d'une année entière, jusqu'à ce qu'enfin il se développe un œil latéral, qui fréquemment donne encore un pseudobulbe chétif, d'une petitesse frappante, dont on ne doit pas attendre de floraison. Dans les *Gongora*, etc., la jeune pousse se montre au moins huit semaines plus tard que de coutume, et elle donne naissance à un pseudobulbe très petit. Les *Zygopetalum* sont également remarquables pour l'arrêt de développement qu'ils présentent et pour la faiblesse avec laquelle ils végètent après avoir donné leur fruit. Il leur faut au moins deux ans pour reprendre la force qu'ils avaient auparavant. Il arrive même fréquemment que des Orchidées à pseudobulbes, un peu faibles quoique saines, périssent après avoir donné leur fruit, cette production ayant tellement épuisé leurs forces, qu'il leur est absolument impossible de se remettre.

Quant aux Orchidées caulescentes, la production de leur fruit ne les affaiblit pas et ne nuit en rien au développement de leurs feuilles; mais il arrive aussi fréquemment que si tous leurs fruits mûrissent, ils renferment peu ou même pas du tout de bonnes graines.

Cette année, M. Beer a pratiqué un grand nombre de fois la fécondation artificielle sur les Orchidées indigènes à tubercules terrestres; mais plusieurs semaines après l'opération, il a vu que ces plantes ne portaient qu'un très petit nombre de fruits, tandis que les pieds des mêmes espèces, et situés à côté des premiers, sur lesquels il n'avait pas pratiqué de fécondation, en portaient en très grande abondance. Il a observé sur ces pieds non fécondés artificiellement que, pour leur fécondation, des portions à peine visibles des masses polliniques étaient transportées par les insectes. Pour ses essais, lui-même avait pris soit des masses polliniques tout entières, soit simplement de petits fragments de ces masses, et il assure avoir mis tous ses soins à cette opération.

On voit dès lors que nos Orchidées indigènes, pour lesquelles la nature pourvoit à tous leurs besoins dans les conditions naturelles où elles se trouvent, sont fort peu propres à une fécondation artificielle, tandis que, au contraire, pour les Orchidées tropicales, la même fécondation est très facile à obtenir, même au moyen de très petites portions de leur masse pollinique.

Ces courtes indications n'ont pas d'autre but, dit M. Beer, que de faire savoir aux horticulteurs, que, dans une collection d'Orchidées, qui n'est pas destinée à servir pour des recherches scientifiques, il est bon d'éviter les fécondations artificielles, puisque la suite de la végétation de ces belles plantes en souffre notablement, et que leur floraison en est retardée au moins d'un an. Au contraire, dans les collections qui n'ont pas pour objet unique l'agrément, mais qui doivent fournir encore matière à des travaux scientifiques, il est indispensable d'amener la production des fruits, soit à cause de la grande diversité de formes de ces fruits et des graines, soit en raison de l'importance que présente l'étude de la germination de ces plantes.

Sur la culture des Pelargonium, par M. Turner (*The florist, fruitist and garden miscellany*).

Le succès de la culture des *Pelargonium* dépend à un haut degré de la manière dont on les traite en automne. Si, à cette saison, on ne s'en est pas occupé avec beaucoup de soin, on n'aura jamais de beaux pieds fleuris en mai ou en juin ; c'est le cas particulièrement pour les jeunes plantes, auxquelles on doit donner toute son attention dès les premiers moments. Tout retard apporté aux rempotages, lorsqu'ils sont nécessaires, toute négligence à débarrasser ces plantes des pucerons lorsqu'ils commencent à les envahir, enfin tout ralentissement dans les soins habituels nuisent à coup sûr à la floraison. Aussi, M. Turner croit-il devoir résumer dans son article de quelle manière on doit traiter soit les Pelargonium en général, soit plus particulièrement celles de ces plantes qu'on vient de recevoir de chez un horticulteur quelconque. D'abord, dès que les plantes sont arrivées, et il est bon que ce soit de bonne heure, on les nettoie le mieux possible ; on ameublit quelque peu la surface de leur terre et on les place ensuite dans un lieu légèrement aéré pour qu'elles réparent le mal que leur a fait le voyage. Il suffit généralement pour cela de deux ou trois jours. Ensuite on examine les racines et, si cela est nécessaire (c'est le cas habituel), on rempote les plantes dans des pots un peu plus grands. Le meilleur compost pour elles consiste en une bonne terre franche, douce, rendue plus riche

par le mélange d'une égale quantité de fumier d'étable, le mélange ayant été fait un an auparavant et le tout ayant été retourné de temps en temps ; on ajoute aussi une peu de sable blanc ; on donne un tuteur à chaque pied, et l'on veille attentivement aux arrosements, à l'aération, à la lumière. Au bout de trois ou quatre semaines, les plantes ont besoin d'être transplantées dans des pots de la grandeur au-dessus, dans lesquels elles peuvent rester jusque vers la fin de janvier ou le commencement de février. A cette époque, on les met dans les pots où elles doivent fleurir, en choisissant ces pots d'une grandeur proportionnée à la force des pieds et non trop considérable, parce qu'il est nécessaire que les racines les remplissent au moment de la floraison. Aussitôt que les feuilles inférieures commencent à jaunir, au printemps suivant, on trouve de l'avantage à donner un peu d'engrais liquide clair et faible. On continue d'en donner jusqu'à ce que la fleur soit près de s'ouvrir. On doit éviter de forcer le moins du monde; mais on chauffe un peu par les temps sombres, humides et de brouillard, ou lorsque la température descend entre cinq et quatre degrés centigrades au-dessus de 0.—La propreté est d'une très grande importance dans la culture des Pélargoniers. On ne doit pas laisser sur les plantes une seule feuille morte, et si les feuilles vertes deviennent sales ou se couvrent de poussière, on doit les laver avec soin ; on doit aussi tenir le verre de la serre très propre, tant en dedans qu'en dehors. Les variétés de fantaisie doivent être traitées comme les grandes ; cependant elles s'accommodent d'un peu plus de chaleur pendant l'hiver et au commencement du printemps.

Etat actuel de la culture des vraies Parasites (*Bonplandia*).

Il existe une catégorie tout entière de plantes qui, en raison de leur manière de végéter, semblent se refuser à toute culture. Ce sont les plantes vraies parasites qui puisent, les unes entièrement, les autres en grande partie, leur nourriture dans les tissus d'autres végétaux auxquels elles s'attachent et dans lesquels elles implantent plus ou moins profondément des organes d'absorption de natures diverses. Il faut bien se garder de confondre les parasites vraiment dignes de ce nom avec cette multitude de fausses parasites, nommées aussi

épiphytes ou épidendres, qui, en s'attachant à l'écorce des arbres, n'enfoncent pas de suçoirs dans leur tissu et pour lesquelles on peut assez facilement reproduire dans les jardins des conditions analogues à celles dans lesquelles on les trouve dans la nature. Jusqu'à ces dernières années, on avait cru qu'il était absolument impossible de cultiver des parasites, et l'on n'avait même pas cherché à le faire. Peut-être le motif principal pour lequel on les négligeait entièrement était-il que celles qui viennent dans nos pays sont peu nombreuses et généralement peu brillantes. Depuis environ dix ans, l'attention de quelques horticulteurs s'est portée sur ces singuliers végétaux, et l'on n'a pas tardé à reconnaître, non-seulement qu'il n'est pas impossible de les posséder dans les jardins, mais même que leur culture ne présente que de médiocres difficultés. Ainsi, pour le Gui, si commun sur nos Pommiers et qu'on trouve aussi sur des arbres d'espèces diverses, rien n'est plus facile que d'en obtenir des individus semblables pour la vigueur à ceux dont la dissémination a été faite par les moyens naturels. Il suffit d'en frotter le fruit mûr contre l'écorce d'un Pommier ou d'un autre arbre qui puisse le nourrir. Les graines du parasite restent fixées sur l'arbre par la glu qui les enveloppait dans le fruit; elles germent facilement et produisent la plante. Dans le jardin de Schoenbrunn, M. Schott cultive avec succès le *Loranthus europæus*, et il serait très intéressant d'obtenir de même dans les jardins la plupart des espèces exotiques de ce genre, dont la plupart sont beaucoup plus belles que notre espèce européenne, et dont plusieurs sont même des plantes d'un très bel effet. Pour arriver à ce résultat, on n'aurait probablement qu'une difficulté réellement sérieuse à surmonter, ce serait de transporter en Europe des graines sans que le voyage leur fît perdre la faculté germinative. Plusieurs espèces de Cuscutes, tant exotiques qu'indigènes, sont cultivées dans les jardins botaniques de Breslau, de Hambourg, de Berlin, etc. Quant aux Orobanches, on en a d'abord obtenu quelques espèces à Goettingue; mais on en cultive aussi avec succès dans le jardin botanique de Berlin, dans celui de Kew et dans quelques autres. Leur culture a surtout été pratiquée avec une rare habileté par M. Tittelbach, jeune jardinier allemand de grand mérite, qui a reçu pour ce succès de l'Académie royale de Stockolm la médaille d'argent de Linné, Schwartz et

Berzélius. Mais un résultat beaucoup plus curieux et plus intéressant que les précédents a été signalé tout récemment. On sait que la plus grande des fleurs connues est celle du *Rafflesia Arnoldi*, qui croît en parasite sur les racines de quelques espèces de *Cssus* des îles de la Sonde, notamment sur celles du *Cissus scariosa*. M. Teysmann a essayé, au jardin de Buitenzorg, dans l'île de Java, de semer sur des racines de *Cissus*, après y avoir fait une entaille pour en fendre l'écorce, les graines de l'espèce qui produit ces fleurs gigantesques. Le succès de cette tentative a été complet, et, au bout de dix-huit mois, M. Teysmann a eu la satisfaction de voir sortir de la racine plusieurs boutons de fleur de *Rafflesia*, dont la grosseur variait d'un Pois jusqu'à celle d'une pomme moyenne. D'après les observations que le jardinier hollandais a eu occasion de faire sur des Rafflesia spontanés, il est à présumer que ces boutons mettront encore un an et plus avant d'épanouir leur gigantesque fleur qui, comme on le sait, n'a souvent pas moins d'un mètre de diamètre. Il a même constaté cette particularité singulière que ces parasites se montrent à une assez grande distance en dessus et en dessous du point où l'entaille avait été faite à la racine dans le but d'en déposer les graines sous l'écorce. Ainsi, l'on peut dès ce moment espérer d'obtenir à l'état cultivé cette véritable merveille végétale dont la découverte, faite à Sumatra par le docteur Arnold, en 1818, fut un véritable événement dans le monde scientifique.

Il est bon de faire observer que la culture des parasites n'est pas simplement une difficulté à vaincre pour les horticulteurs, mais qu'elle offre une importance réelle. En effet, c'est uniquement par elle qu'on pourra parvenir à connaître à fond le mode de végétation de ces plantes singulières qui, particulièrement pour celles des contrées chaudes, est encore aujourd'hui à peu près inconnu.

Sur le Framboisier. (*Gardener's Chronicle*).

L'auteur de cet article exprime son étonnement de ce que, malgré la saveur agréable et le parfum de son fruit, le Framboisier a été généralement jusqu'à ce jour presque négligé par les horticulteurs qui l'ont fort peu amélioré, tandis que leurs efforts ont opéré presque des prodiges de perfectionnement sur les Fraisiers. A peine a-t-on obtenu depuis dix ans une nouvelle variété de framboises, tandis que celle des fraises récemment acquises à l'horticulture sont nombreuses, et pour la plupart d'un mérite supérieur. Il n'y a cependant aucun motif pour dire que le Fraisier est plus facile à cultiver ou à perfectionner que le Framboisier, puisque celui-ci végète très bien et fructifie dans des terres dans lesquelles le premier pourrait à peine exister.

Le Framboisier croît naturellement en buissons ou en petits fourrés, dans des endroits un peu bas, dont le sol est humide. Cultivé, il prospère dans des sols très divers, depuis la terre argileuse jusqu'au terreau végétal noir. Il donne ses fruits les plus parfumés dans une bonne terre franche, et lorsque ses pieds sont entièrement exposés au soleil et à l'air. Tout le monde sait que les jets du Framboisier ne durent que deux ans, et qu'ils doivent subir une taille particulière. Toutes les vielles tiges qui ont fructifié l'été précédent, doivent être alors rabattues rez-terre, et l'on doit choisir les jets qui paraissent être les meilleurs pour porter du fruit l'année suivante. Ceux-ci sont attachés et munis de tuteurs jusqu'au printemps; et alors la portion des jets qui n'est pas mûre située à l'extrémité des jets doit être raccourcie et les arbustes sont palissés de diverses manières. L'auteur propose et figure deux dispositions qu'on peut adopter pour eux. Dans l'une, des pieux de bois espacés de deux en deux pieds de Framboisiers supportent deux fils de fer parallèles, auxquels on attache les jets en les étalant en éventail. Dans l'autre, les jets fructifères sont liés de manière que chaque pied forme la moitié de deux demi-cercles adjacents, d'où la plantation entière constitue une série d'arceaux demi-circulaires. Les jets nouveaux qui doivent fructifier l'année suivante s'élèvent libres, en faisceau vertical, à la réunion de ces arceaux. Au printemps, on supprime les

tiges qui ont fructifié l'année précédente et qui formaient les arceaux; après quoi on attache à leur place et de la même manière les jets jusque là verticaux, qui doivent fructifier dans l'année. L'auteur assure que sur les tiges attachées de cette manière, les bourgeons sortent plus régulièrement que sur celles qui restent droites.

Quelque opinion qu'on ait sur les dispositions à donner aux Framboisiers, et relativement à l'influence qu'elles exercent sur la grosseur et la qualité du fruit, il est certain que la taille qu'on leur fait subir prolonge considérablement la durée de la production des fruits, et qu'elle fournit même le moyen d'en obtenir une seconde récolte à une époque ou la première est déjà terminée. Une des méthodes qui produisent ce résultat est décrite par M. Lindley, dans la dernière édition de sa théorie de l'horticulture. Les plus fortes tiges, dit M. Lindley, qui, selon la marche naturelle des choses, produiraient quantité de rameaux à fruit, sont taillées sur deux ou trois yeux de la base; les jets qui proviennent de ces yeux se développent rapidement sous l'influence de l'exubérance de sève qu'ils reçoivent; ils ne peuvent produire leurs bourgeons à fleurs d'aussi bonne heure que ceux dans lesquels cet accroissement excessif n'a pas lieu, et par suite, ils fructifient quelques semaines plus tard que ceux-ci.

Une autre méthode pour obtenir en automne une récolte de framboises, a été communiquée à la Société d'horticulture de Londres par M. J. Mearns. Elle consiste à supprimer, au mois de mai, sur les tiges des Framboisiers les jeunes pousses fructifères, en laissant seulement un ou deux yeux, ou même en les coupant entièrement. Par l'une ou l'autre de ces manières d'opérer, on obtient bientôt sur les tiges des pousses vigoureuses, qui sortent souvent au nombre de trois ou quatre d'un même œil, qui fleurissent au commencement de juillet, et qui donnent une bonne récolte de framboises au mois d'août, à l'époque ou la production normale de ces fruits, sur les plantes conduites à la manière ordinaire, est déjà tout à fait terminée.

On est généralement dans une grande erreur quant à la durée des plantations de Framboisiers. Comme les racines de cet arbrisseau courent en terre, près de la surface, et s'étendent dans toutes les di-

rections, produisant des rejetons à quelque distance des pieds-mères, on a supposé qu'il était nécessaire d'en renouveler les plantations ous les six ou sept ans. Mais l'auteur de l'article du *Gardener's Chronicle* affirme de la manière la plus positive que cette idée n'est nullement fondée, et qu'une plantation de Framboisiers donne de beaux fruits pendant 15 ou 20 ans de suite, pourvu qu'on l'éclaircisse et la conduise convenablement, et qu'on y répande de temps en temps un bon engrais.

Sur le vitrage des serres (*Illustriste Garten-Zeitung*, 2e cahier, novembre 1856.)

On ne saurait donner trop d'attention au choix du verre avec lequel on vitre les serres, ni même à là manière dont on le dispose sur les charpentes destinées à le recevoir. L'expérience a montré que la 40e partie de la lumière solaire qui tombe perpendiculairement sur le cristal le plus pur, est réfléchie et ne le traverse pas; on peut dès lors admettre, sans crainte de se tromper, que les trois quarts de la lumière qui tombe sur du verre ou vert ou impur ne le traverse pas. Une conséquence naturelle de ce fait, c'est que l'emploi d'un verre de mauvaise qualité dans le vitrage des verres ne peut amener que des désavantages pour les plantes qu'on y cultive. Du reste, le meilleur verre peut aussi exercer une influence fâcheuse, si la ventilation ne se fait pas bien, surtout si l'on emploie des carreaux de vitre de trop grandes dimensions. On a reconnu fréquemment que sous de petits carreaux, les plantes n'étaient presque pas brûlées par le soleil, ou ne l'étaient qu'à un très faible degré. — Les désavantages qui résultent d'une ventilation défectueuse, deviennent plus grands avec un verre de mauvaise qualité, employé en grandes pièces, à cause des inégalités d'épaisseur, des ondulations de la surface, des points plus clairs ou plus louches qui se trouvent dans la matière. Ces différents défauts sont de plus en plus amoindris en Angleterre, grâce aux perfectionnements qu'on a déjà apportés, et qu'on appporte encore tous les jours à la fabrication des vitres; mais ils existent à un degré plus ou moins élevé dans d'autres parties de l'Europe. On a reconnu aussi que dans les serres vi-

trées avec des carreaux larges d'environ 33 centimètres, longs de 1 mètre ou davantage, on est obligé de donner beaucoup plus d'air que dans celles de même grandeur et situation, dont les vitres n'ont que 16 centim. de largeur, et de 11 à 14 centim. de longueur. Cette différence s'explique par le grand nombre de jointures par lesquelles il entre toujours un peu d'air, si on ne les a pas bouchées avec du mastic. On remarque aussi que la condensation de vapeur est beaucoup moindre dans les serres à petits carreaux. Néanmoins, même dans celles qui sont couvertes avec de grandes pièces de verre on diminue beaucoup, à l'aide d'une bonne ventilation, les inconvénients qui amènent la brûlure des plantes déterminée par le soleil agissant à travers les vitres.

Comme il est essentiel, dans tous les cas, de n'employer que du verre de bonne qualité, il est bon de déterminer par l'expérience, si celui dont on doit faire usage répond à ce qu'on en désire. Pour cela, on en prend un morceau et on le place au soleil de telle sorte que la lumière qui le traverse tombe sur une feuille de papier blanc, qu'on en éloigne et rapproche alternativement. Si l'on voit alors sur le papier des points, des raies ou des lignes plus brillants que le reste, il est prudent de ne pas se servir de ce verre. Il est même bon de faire cet essai en présentant successivement au soleil les deux faces de la vitre.

Depuis quelque temps, on emploie beaucoup en Angleterre les carreaux de vitre de Hartley, qui ont 3 millim. d'épaisseur et dont la surface est marquée de raies fines et parallèles. M. Lindley le recommande beaucoup, et il dit que les stries imprimées à la surface de ces vitres ont pour effet de modérer l'ardeur du soleil, en dispersant la lumière au lieu de la concentrer, sans toutefois nuire à la transparence. Le célèbre auteur anglais assure même que ce verre dispense d'ombrer les serres toutes les fois que le soleil n'est pas très ardent. Néanmoins l'auteur de l'article que nous analysons émet quelques doutes relativement aux nombreux mérites attribués aux vitres de M. Hartley. Il conseille même de ne pas les employer pour les serres à forcer.

Une question intéressante est celle de la couleur à donner au verre pour qu'il exerce sur les plantes l'influence la plus avantageuse. On a émis à cet égard différentes opinions, surtout à l'épo-

que où il s'agissait de couvrir la grande serre à Palmiers de Kew Les discussions qui ont eu lieu alors ont amené la publication, entre autres écrits, d'un mémoire très intéressant de M. R. Hunt. Ce savant a été conduit par de nombreuses expériences à reconnaître que le meilleur verre pour les serres est celui auquel on donne une teinte d'un vert jaunâtre pâle, au moyen d'un peu d'oxyde de cuivre ajouté à sa matière. L'influence sur la végétation en est très avantageuse. Quant aux verres dans lesquels on a fait entrer du bioxyde de manganèse ou de l'oxyde de fer, comme on le fait souvent dans les verreries, il faut éviter de s'en servir, parce qu'il suffit que l'action d'un soleil vif se soit exercée sur eux pendant quelque temps, pour qu'ils se colorent à leur surface d'une nuance violacée et chatoyante qui, comme toute coloration produite de la même manière, agit désavantageusement sur les plantes.

De tout ce qui précède, l'auteur conclut que, pour le vitrage des serres, soit froides, soit chaudes, on doit employer un verre homogène, assez épais, teinté en vert jaunâtre pâle, exempt de bulles et de raies. On le divise en petits carreaux qui résistent mieux à la grêle que les grands, et qui sont plus faciles à changer ou a réparer. On doit disposer ces carreaux de telle sorte qu'ils se superposent dans une largeur de 5 ou 6 millim., et là on met du mastic. On a souvent blâmé l'emploi du mastic pour réunir les vitres des serres, pour ce motif qu'il fait perdre trop de lumière; mais on sait que, lorsqu'on ne mastique pas la jonction des carreaux de vitre, il suffit de quelques mois pour que l'espace qu'ils laissent entre eux, en se superposant, se remplisse de saleté et de poussière, et devienne tout à fait opaque, de telle sorte que, même sous ce rapport, il est plus avantageux d'y mettre du mastic. Il faut d'ailleurs ajouter que, pendant l'hiver et à l'époque où il gèle la nuit pour dégeler pendant le jour, il s'amasse entre les deux lames de verre de l'eau dont la congélation qui a lieu ensuite a pour effet de les briser. On a vu aussi dans bien des cas les lignes de superposition des vitres, formées du reste d'un verre de bonne qualité, avant que les saletés s'y fussent accumulées, concentrer les rayons solaires au point de produire sur les plantes de la serre des lignes horizontales de brûlure bien prononcées et parallèles. En vitrant on doit avoir grand soin d'éviter que les vitres ne soient trop étroitement enchâssées dans

leur rainure, sans quoi même les meilleures sont sujettes à se briser, parce que les châssis, soit de bois, soit de fer, se tourmentent toujours plus ou moins. Pour les carreaux de grandes dimensions il arrive souvent que, s'ils ne s'appliquent pas bien dans les rainures, les vitriers les forcent au moyen de pointes; ils résistent à cette tension tant que le temps reste chaud, mais dès qu'il gèle un peu fort, ils cassent à peu près sans exception. Les tringles des châssis de serres doivent être minces, mais fortes, et leur espacement doit être de 22 ou tout au plus 28 centimètres. Quant au mastic, on ne doit en employer que de la meilleure qualité, tel que, tout en durcissant un peu à la surface, il reste mou dans l'intérieur de sa masse. On en obtient de tel en broyant soigneusement de la craie bien lavée et très fine, avec de l'huile de lin non cuite. Les autres mastics ne valent absolument rien, parce qu'ils durcissent trop, parce qu'ils ne tiennent pas et qu'ils tombent par la gelée ou par la chaleur.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Bruxelles.......................... 22, 23 et 24 mars 1857.

FRANCE.

Cherbourg.......................... 28, 29 et 30 mars.

Valognes.......................... 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Janvier 1857.

PAGES.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 11 décembre 1856 1
— du 8 janvier 1857 3

NOMINATIONS.

Séance du 11 décembre 1856 6
— du 8 janvier 1857. . . . . *Id.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 11 décembre 1856 8
— du 8 janvier 1857 . . . . *Id.*

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Revue de la floriculture. M. Rouillard 10

COMPTES RENDUS.

Des expositions partielles des 11 et 25 novembre, 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, par M. Andry. 15
Distribution des médailles, le 8 janvier 1857. 27
Des travaux de la Société impériale et centrale d'horticulture pendant l'année 1856, par M. Rouillard. 31

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Plantes nouvelles. 44
Passiflora tinifolia. 45
Astilbe rubra . . . . *Id.*
Lobelia splendens 46
Seaforthia elegans . . . . *Id.*
Adhaloda cydoniæfolia. 47
Scheeria lanata . . . . *Id.*
Dodecatheon integrifolium. . . . . *Id.*
Euchnide bartonioides. 48
Sur le Cissus Vitiginea. *Id.*
Influence exercée par la production des fruits sur la suite de développement dans les Orchidées tropicales 49
Sur la culture des Pelargonium. 51
Etat actuel de la culture des vraies parasites. 52
Sur le Framboisier. 55
Sur le vitrage des serres. 57

Paris. — Imp. horticole de J.-B. Gros et Donnaud, rue des Noyers, 74.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1857.

Présidence de M. PAYEN, premier vice-président.

La séance est ouverte à deux heures.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 janvier, qui est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Thibault Prudent, une Poire, soi-disant nouvelle, connue dans les environs de Saint-Quentin, où elle a été trouvée sous le nom de *Bergamotte* d'Origny et envoyée par M. Philippot. Soumise à l'examen de la commission de pomologie, elle est reconnue pour la Poire d'Abbeville, 1re qualité de Poire à cuire, et se conservant bien jusqu'au mois de juin.

2° Par M. Bourgeois, deux Poires appelées *Gloire de Parthenay* ; c'est la *Bergamotte de Pâques* ; Poire de 2e, et même 3e qualité ; une autre Poire reconnue pour une Duchesse d'Angoulême fanée, cueillie par conséquent prématurément. A l'occasion de cette dernière Poire, M. Jamin entre dans quelques considérations, desquelles il résulte que les Poires, comme tous les autres fruits, Pêches, Abricots, Prunes, Raisins etc., ne mûrissant pas simultanément sur le même arbre, il importe pour leur conservation, à leur maturité définitive, de procéder pour la cueille avec méthode et au fur et à mesure de leur état de maturité. Sur l'invitation qui lui en est faite par M. le Président, M. Jamin promet une note sur ce sujet.

3° Par le jardinier de M. Derouin, à Saint-Maur, des Pommes de terre cultivées par un procédé qui lui est particulier et qui atteignent ainsi un volume considérable, bien qu'en plantant des fragments pris sur les extrémités des Pommes de terre. Il demande qu'une commission veuille bien assister à la plantation et à la récolte pro-

chaines. Renvoyé au comité des cultures expérimentales, qui désignera deux de ses membres pour suivre ces expériences.

M. Orbelin, qui a déposé les Pommes de terre précédentes, dépose également deux racines de Scorsonère d'Espagne *Scolymus Hispanicus*. Il demande la manière de les utiliser, n'ayant pu parvenir à les faire cuire. Renvoyé à MM. Pépin et Jacques; ce dernier ayant déjà publié un excellent rapport sur ces légumes, inséré aux Annales de la Société en 1842.

4o Par M. le docteur Aubé, de magnifiques rhizomes de Dioscorea provenant des cultures de l'année, c'est-à-dire plantés en avril et récoltés en octobre. Les bouts de racine qui ont servi à la reproduction avaient 3 centim. de longueur; M. Aubé lit une note sur le mode de plantation et les produits obtenus.

Il lui est alloué une prime de 1re classe, qu'il demande à remettre à son jardinier Louis Tagu.

5o Par M. Pépin, des racines de Dioscorea cultivées dans un terrain de 16 à 30 centim. de profondeur, à sous-sol imperméable. Ces racines au lieu d'enfoncer se sont agglomérées; chaque pied n'ayant pas plus de 30 centim. de longueur y compris la tige. Ces plantes, provenant de tronçons de racines de un centimètre, avaient été plantées en juin et récoltées en octobre suivant, et pèsent depuis 200 jusqu'à 500 grammes.

A propos de ces diverses présentations et pour rendre à M. Pépin la justice qui lui est due, le Dr Andry présente à la Société un rapport imprimé en 1854, avec figures, publié par M. Pépin sur le Dioscorea. M. Pépin est le premier qui cultiva cette plante; il en présenta au printemps de 1852 deux racines à la Société centrale d'agriculture; le poids de chacune d'elles était de 1 kil. 500 gr.

6o Au nom de M. Paillet, M. Rouillard lit une note sur la culture et la propagation du Dioscorea, dont plusieurs rhizomes sont déposés par lui sur le bureau.

7o M. Pissot soumet à la Société un assez grand nombre de rhizomes de cette plante, cultivée au jardin d'expérience de la Société et sur laquelle diverses tentatives ont été faites. Malgré les obstacles qu'on lui a opposés pour l'empêcher de pénétrer dans le sol, elle est parvenue tantôt à se frayer passage entre un joint fort étroit de planche, s'est étranglée, pour ainsi dire, et la partie qui a passé au-

dessus du joint s'est développée presqu'à l'état normal, malgré l'étranglement ; tantôt elle s'est développée en glissant sur l'obstacle qu'on lui opposait, etc., etc.

A l'appui des communications qui précèdent. M. Payen, lit une note sur la composition chimique et les qualités nutritives de l'Igname de la Chine.

8º M. Andry dépose deux tuteurs, l'un en Chêne, l'autre en Sapin, trempés l'un et l'autre dans la même solution de sulfate de cuivre (20 grammes de ce sel par litre d'eau). Après huit années d'usage comme tuteurs de Rosiers, le premier est complétement pourri dans la partie restée en terre, tandis que le second n'a nullement été altéré. M. Payen ajoute que ce procédé, lorsqu'il est employé avec soin, est excellent pour la conservation des bois à tissu lâche et mou.

9º Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, un fumigateur de son invention, d'une très grande simplicité, qui ne nécessite dans son emploi l'usage d'aucun moyen mécanique, soufflet, roue, etc., le tirage s'établissant de lui-même ; les membres du Comité de l'industrie, qui ont expérimenté séance tenante cet instrument, y ont proposé quelques modifications ; l'inventeur le représentera ainsi modifié à la prochaine séance.

Sur la proposition de M. Flantin il est accordé à M. Lenormand fils une prime de 2e classe, pour les magnifiques Asperges de Hollande améliorées par lui, exposées à la séance dernière.

M. Pissot lit le rapport sur les cultures expérimentales faites au jardin de la Société.

M. Masson annonce, à propos de ce rapport, qu'après avoir expérimenté l'*Abutilon Tiliaceum* à plusieurs reprises, il croit pouvoir affirmer que cette plante ne répondra pas aux espérances qu'elle avait fait concevoir, ses fibres textiles n'étant pas à même d'être utilisées dans l'industrie.

Le Secrétaire général annonce qu'un envoi considérable de plantes venant de l'Indo-Chine a été adressé par M. de Montigny aux deux Sociétés d'agriculture et d'horticulture. Commission a été nommée pour l'examen de ces végétaux ; liste a été dressée comprenant dix-sept variétés de plantes dont trois ont péri, et cinq bouteilles renfermant des graines ; rapport a été fait par M. Boisduval

au nom et comme Président de la commission. La moitié des plantes destinées à la Société sera remise par parties égales à M. Paillet et au jardin de la Société.

M. Pissot lit, au nom de MM. Pépin et Jamin, un rapport sur les travaux horticoles et agricoles et sur les services rendus à l'horticulture par M. Ch. Lahérard, payeur du département de la Haute-Saône. Les commissaires expriment le désir que ce rapport soit renvoyé, avec les plus instantes recommandations, à la commission des récompenses.

M. Boisduval annonce que la graine de Discanthera qu'il a confiée aux soins de M. Pelé a levé et végéte assez vigoureusement.

Le Président communique à l'assemblée une proposition déjà favorablement accueillie par le conseil d'administration, et qui a pour but de décerner, à la suite de la première exposition de chaque année, des récompenses honorifiques (médailles de bronze, d'argent ou d'or) aux auteurs des articles insérés au journal dans le courant de l'année précédente, et qui seraient jugés utiles et méritants ; ces récompenses devant être accordées, sur l'avis de la commission de rédaction et de publication, par une commission composée de membres choisis par le conseil d'administration parmi tous les membres de la Société.

Cette proposition est adoptée, ainsi que la suivante, faite également par M. Payen : « A l'avenir seront soumises à la société, quinze jours au moins avant la séance où elles doivent être discutées, les propositions importantes admises par le conseil d'administration, afin que les membres de la Société puissent s'éclairer convenablement sur lesdites propositions.

Le Secrétaire général communique :

1° Une lettre de S. E. le Ministre de l'agriculture annonçant et accompagnant l'envoi de bulletins nécessaires pour obtenir la franchise du port, par les chemins de fer, des produits horticoles étrangers envoyés à la prochaine exposition de juin.

2° Des lettres de MM. Merruau et Bailly de Merlieux adressant à la Société leurs vifs remercîments pour les fonctions de Vice-Président et Secrétaire général honoraires qui leur ont été conférées.

Don est fait à la Société :

1° Par M. Dusacq, au nom de M. le professeur Decaisne, de la pre-

mière livraison du *Jardin fruitier du Museum*, publié par lui sous les auspices de S. E. le ministre de l'agriculture ; chez MM. F. Didot frères.

2° Par M. Blancheton, consul de France à Bahia, le *Vade mecum* des produits envoyés à l'exposition universelle de 1855 par la colonie du Cap de Bonne-Espérance.

3° Par M. Pépin, un Opuscule ou Revue retrospective sur les effets produits par les gelées sur les arbres pendant l'hiver 1854-1855.

Le Secrétaire général annonce l'ouverture du cours gratuit et pratique de taille des arbres fruitiers, de M. Forest. Tous les dimanches, de 8 heures à midi, 61, rue de Villiers, au village Levallois.

La séance est levée à 5 heures moins le quart.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier.

A l'occasion du procès-verbal, M. Neumann dit que le premier pied de Dioscorea a été rapporté en 1848 par M. l'amiral Cécile et remis à M. de Mirbel. M. Pépin dit avoir fait cette citation dans son Mémoire sur la culture de cette plante.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Forest, des Chasselas récoltés par lui le 12 février, sur une treille au levant. Ce membre donne lecture d'une note pour prouver que le Chasselas se conserve bien sur treille et peut supporter facilement 4 — 0°.

2° Par M. Bonnemain, horticulteur à Etampes, rue et maison de la Digue, 5, un pot de mastic à greffer, de son invention ; renvoi à l'examen de MM. Jamin, J. Dumas, Pépin, et Lepère.

3° Par M. Richter, jardinier à Rome, 300 greffes de Renoncules romaines. Remises à MM. J. Dumas et Orbelin, qui devront en rendre compte.

4° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, son fumigateur perfectionné, pour lequel ; sur le rapport de M. Gervais, il obtient une prime de deuxième classe.

5° Par MM. Pierre Buchet, jardinier au château de Grosbois, deux magnifiques Poires de Bergamotte de Pentecôte.

6° Par M. Lachaume, des cosses de Haricots beurre, conservées et desséchées à l'air, cuisant en 30 minutes à l'eau bouillante. M. Payen voudra bien les expérimenter.

7° Par M. Vilmorin et Bouchard-Huzard, le Manu el des plantes potagères et l'Almananch du Bon Savoir. M. de Bouis rendra compte de ces deux ouvrages.

8° Par M. Lachaume, des spécimens de branches dites brindilles, soumises à la torsion.

9° Par M. Bazin, jardinier à Liancourt, des tableaux d'arbres destinés à montrer tout l'avantage que l'on doit retirer du palissage à la loque.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Bourgeois annonçant que l'on vient de trouver à Etampes et dans ses environs une assez grande quantité de Truffes ; il regrette de ne pouvoir en offrir à la Société.

M. Duchartre dit que les Truffes sont assez communes dans les environs de Paris ;

Un membre affirme qu'il s'en est vendu l'an passé plus de 3,000 kilogrammes provenant des environs d'Etampes.

MM. Boisduval, Pépin, Bourgeois, Aubé, Duchartre, Chevet et Chouveroux, sont chargés de s'occuper de ces cryptogames.

2° Une lettre de M. A., comte de Schlippenbach, relative au voyage et au séjour en Prusse de M. Lepère fils pour y établir la méthode d'arboriculture suivie en France.

3° Une lettre de M. Monny de Mornay, remerciant la Société de sa nomination de Vice-Président honoraire.

4° Une lettre de M. Chabouillé, attestant les bons services de son jardinier Houdin (Urbain).

5° Une lettre de M. Gervais avec la note de 142 Thermosiphons établis par lui dans 142 serres chaudes et tempérées pendant l'année 1856. Pour ces 142 chauffages, il a employé 7210 mètres de tuyaux de diverses grandeurs.

6° Une lettre de M. Ch. Tessier, demandant qu'une commission soit nommée pour examiner un nouveau système de chauffage dont il est copropriétaire et exploitateur. Renvoi à la commission déjà chargée d'examiner plusieurs appareils.

7° Une lettre adressée à M. Orbelin sur la culture des Pommes de terre par M. Derouin qui, au dire de M. Orbelin, obtient de merveilleux résultats en ne plantant que les extrémités des Pommes de terre pourvues d'yeux abondants.

M. Rouillard communique une note de M. Denis, jardinier à l'Alcazar, à Lyon, sur la culture des Amaryllis tropicales.

Le même membre donne lecture : 1° d'une note de M. Pissot, directeur du jardin d'expériences, sur la culture comparative du Dioscorea japonica faite au jardin de la Société pendant l'année 1856.

2° D'une note sur la cueillette des fruits par M. Jamin (J. L.).

3° Du rapport sur la collection de Chrysanthèmes de M. F. Arroux, par M. Alp. Dufoy.

M. Bouchet lit quelques observations sur l'emploi de la colle forte comme engrais pour plantes de serre chaude.

M. Andry fait connaître, au nom de M. Le Guay, un moyen employé pour création de pelouses artificielles pour des expositions ou des solennités horticoles.

Le même membre communique : de la part de M. Perrody-Héraut, plusieurs procédés concernant la destruction des pucerons, la fabrication d'un nouveau mastic, et le moyen de former des arbres en vases ; de la part de M. le Dr Pigeaux, le moyen de greffer des Dalhia sur vieille souche pour les avoir de petite taille sans influer sur l'ampleur et le nombre des fleurs ; et de la part de M. Labarre, jardinier à Follembray, son procédé pour cultiver les Pissenlits.

M. Morel, qui remplace M. Payen au fauteuil, dépose sur le bureau une note sur la conservation de la glace.

Annonce est faite de l'ouverture des cours d'arboriculture de M. Lepère, à Montreuil, à partir du dimanche 1er février. Les dimanches et jeudis, de 9 heures à 5 heures.

M. Forest donne lecture d'une note sur les travaux mensuels d'arboriculture. Renvoi à la commission de publications d'instructions mensuelles.

Le Secrétaire général invite les membres qui auraient changé de

domicile, à le lui faire connaître le plus tôt possible, la liste générale des membres pour 1857 étant sous presse.

La séance est levée à 5 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1857.

MM. JOBERT DE LAMBALLE, membre de l'institut, chirurgien en chef de la Charité, 38, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris, présenté par MM. Payen et Andry.

SAINTE-PREUVE, professeur de physique, 15, quai Malaquais, à Paris, par MM. Payen, Bailly de Merlieux et de Saint-Projet.

PERIER (Edmond), 6, rue Royale-Saint-Honoré, à Paris, par MM. Stiegler et de Saint-Projet.

FLORIMOND, fabricant de fleurs artificielles, à Rueil (Seine-et-Oise), par MM. Andry et Gervais.

M. MATIGNON (Eugène Raymond), propriétaire, 41, rue Saint-Méry, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), par MM. Lucas et Olive Despoulains.

M. D'ONOUS (LEO), propriétaire à Saverdun (Ariége), 22, rue Jacob, à Paris, par MM. Bailly de Merlieux et Pépin.

M. BRABANT (Victor-Edmont), 25, rue Hauteville, à Paris, par MM. Loyre et Garnon.

M. DELIGNE (Alexandre), jardinier chez M. Chevalier, à Soisy-Sous-Etiolles, par Corbeil (Seine-et-Oise), par MM. Reine (Victor) et Croux.

M. MICHEAUX (Antoine), jardinier, chez M. Lémence, à Etiolles, par Corbeil, (Seine-et-Oise), par les mêmes.

M. GRAVIER, entrepreneur de peinture et vitrerie pour serres, 7, rue d'Assas, à Paris, par MM. Loyre et L. Leguay.

SÉANCE DU 12 FÉVEIER 1857.

M. le comte HENRY DE BOURY, 95, rue Neuve-des-Mathurins à Paris, présenté par MM. les barons Alfred et Edouard d'Assy.

M. BECQUEREL, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, au Muséum, à Paris, par MM. Payen et Andry.

M. Pauly (Alphonse), jardinier, chez M. Bodson de Richebourg, 9, rue du Bois-de-Boulogne, à Neuilly (Seine), par MM. Roussel et Lepère.

M, Ferembach (Victor), propriétaire, rue des Saints-Pères, à Paris, par MM. Hardy père et Lepère.

M. Meurin, fabricant de feuillage artificiel, rue Hauteville, à Paris, par MM. Gervais et Andry.

M. Gavazzi, egide, à Milan, royaume Lombard-Vénitien, par MM Andry et Leguay.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1857.

Académie impériale de Reims, programme des cours ouverts pour l'année 1857.

Annales forestières et métallurgiques (décembre 1856).

Annales de l'agriculture française (15 et 30 janvier 1857).

Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente (septembre et octobre 1856).

Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, tome XIX, 1854.

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (février 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube (4e trimestre 1856).

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (décembre 1856).

Bulletin trimestriel du comice agricole de l'arrondissement de Toulon (*Var*) (avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1856).

Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du département du Rhône (octobre, novembre 1856).

Bulletin de la Société botanique de France (n° 9, séances de novembre 1856).

Bulletin du comice agricole de l'arrondissement de St-Quentin (Aisne), tome V, 1856, nos 1 à 12, avec plusieurs gravures sur bois.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture et des comices agricoles du département de l'Hérault (octobre, novembre et décembre 1856).

Catalogue de la collection de Pelargoniums, plantes nouvelles. — Graines des cultures de V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Étang, 67, à Nancy.



Etablissement horticole de Henry Demay, rue de Beaudimont, 51, *à Arras (Pas-de-Calais)*, supplément au catalogue général publié en automne et prix courant pour le printemps de 1857.

Exposition universelle de 1855, colonie du cap de Bonne-Espérance, vade-mecum (Cape-Town, 1855).

Journal d'agriculture pratique d'économie forestière du royaume de Belgique, (2 n^{os}) décembre 1856 et janvier 1857.

Journal d'agriculture pratique d'économie forestière du royaume de Belgique (décembre 1856 et janvier 1857, 2 n^{os}).

Journal d'horticulture pratique de la Belgique (10 décembre 1856).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (janvier 1857.)

Journal de la Société d'horticulture de la Moselle (octobre, novembre et décembre 1856).

L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 janvier 1857).

L'Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (février 1857).

L'Ami des champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (février 1857).

L'Institut, journal universel des sciences (21, 28 janvier, 2).

La Science pour tous (5 février 1857).

Le Sud-Est, journal agricole et horticole (janvier 1857).

L'apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (octobre, novembre, décembre 1850, janvier et février 1857, 5 n^{os}).

L'Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (février 1857).

Le Journal des Roses et des Vergers, revue des jardins (3e année, 6e livraison, 1856).

Le Jardin fruitier du Muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers, par J. Decaisne (1re livraison 1857).

Liste des plantes nouvelles en multiplication chez Adolphe Weick, horticulteur à Strasbourg.

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er février 1857).

Notes statistiques sur la population parisienne et sur l'assainissement de la capitale, par M. De La Chauvinière.

Note sur la culture et la propagation du Dioscorea Japonica (Igname du Japon) par M. Pepin (extrait des Mémoires de la Société impériale et centrale d'agriculture 1854).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er, 16 janvier 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (2 n^{os}, novembre et décembre 1856).

Revue agricole et horticole, Bulletin de la société d'agriculture et d'horticulture du Gers (janvier 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er février 1857).

Seitfchrift der Landwirthtchaftlichen Bereins in Bayern (mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 1856.)

Société philomatique de Paris (année 1856).

Société impériale et centrale d'agriculture, revue rétrospective sur les effets produits par les gelées sur les arbres pendant l'hiver 1854-55, par M. Pepin (extrait du Bulletin de la Société impériale et centrale d'agriculture, année 1856).

Société centrale d'agriculture de Nancy, 47e exposition qui s'ouvrira à Nancy le 29 avril 1857.

Société d'horticulture du département de la Gironde, exposition du printemps, programme des concours qui auront lieu les 1er, 2 et 3 mai 1857.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois d'Avril.

Travaux généraux. — Il faut se hâter de mettre la dernière main aux travaux qui n'ont pas été terminés dans le mois de mars, tels que les labours, l'enfouissement des engrais. Les allées doivent être nettoyées et sablées, les massifs binés et labourés. La température devenue plus douce permet de finir toutes sortes de semis; on éclaircira ceux qui ont été faits en mars.

Il faut mettre du paillis sur les plantations, afin de les préserver du hâle. Les nuits étant encore froides, les arrosements doivent être faits le matin et pendant la première partie de la journée seulement. Détruire autant que possible les insectes et terminer l'échenillage.

On enlèvera tous les abris, tels que paillassons, litières, qui ont servi à protéger les végétaux délicats.

Culture maraîchère. — Au commencement du mois, les plants de Choux, Choux-fleurs, etc., doivent être relevés pour être repi-

qués définitivement. Il ne faut pas oublier qu'aucun plant de cette nature ne doit être arraché trop jeune, car sa végétation en souffrirait, tels soins qu'on pût lui donner par la suite.

On fait encore des planches d'œilletons d'Artichauts. Les jeunes plants doivent être placés en quinconce et en lignes à 2 pieds les uns des autres. Dans la première quinzaine d'avril, on plante encore sous châssis ou sous cloches les Aubergines semées en février et mars. On sème de la Chicorée demi-fine sur couches chaudes, mais à l'air libre. Le plant est bon à repiquer vingt-cinq jours après le semis. On sème des Melons pour en cultiver sous cloches, ainsi que des Potirons et Concombres ; huit jours après on repique le plant en pépinière, mais toujours sur couches. Semer de même les Cornichons et Piments. On repique les Choux Milan et autres de deuxième saison.

Dans la seconde quinzaine d'avril, on continue à faire par quinzaine des semis périodiques d'Épinards, de Pois et Navets toutes les trois semaines. Il faut aussi semer successivement des salades, en protégeant les semis contre les oiseaux et les insectes. Si l'on n'a pas encore semé les Oignons, Poireaux, Betteraves, Salsifis, Scorsonères et Panais, il est grand temps de s'y prendre, de même que pour la dernière saison de Carottes.

On peut commencer à semer des Haricots dans les terrains bien exposés, et qui ont peu à craindre du froid, qui les détruit souvent. On les couvre d'une mince couche de terre. On sème des Haricots flageolets et grimpants sous châssis pour repiquer en pleine terre sous cloches ou sous châssis aussitôt qu'ils sortent de terre Le plus tôt qu'on rame les Poïs après le semis est le mieux : on procure ainsi un abri léger, très utile aux plantes qui commencent à pousser.

Ce qui reste de semis d'automne des Choux et Choux-fleurs doit être transplanté dès qu'il est possible. Vers la fin du mois, on plante les Patates sur couche sourde, et, pour l'été, des Choux-fleurs demi-durs à l'air libre.

On plante des Fraisiers, des Ciboules, Oseille, Rocamboles et toutes les plantes potagères vivaces, ainsi que la Chicorée demi-fine, et des Pommes de terre ,des Fèves et des Pois pour récolter en vert. On continue de semer des Radis, des Choux de Milan, des Laitues

grises, des Romaines blondes et grises, du Cerfeuil, du Persil pour l'hiver, de la Pimprenelle, etc., etc.

Avoir soin d'arroser en plantant, et de mettre le paillis avant de planter. Continuer les sarclages et binages, et, en cas de sécheresse, couvrir de paillis les plantes qui pourraient en souffrir. Avoir soin également de bien arroser le plant avant de l'arracher, et de le tremper avant de le repiquer, s'il est un peu hâlé.

Arboriculture. — On commence à greffer en fente les Cerisiers et les Pruniers, pour finir par les Poiriers et Pommiers. Si le puceron et la cloque commencent à paraître sur les Pêchers, il faut enlever les feuilles qui en sont atteintes. On les coupe avec les ongles pour ne pas fatiguer les jeunes pousses. On fiche les échalas au pied des Vignes. Il est temps de faire des incisions afin d'obtenir des branches latérales nécessaires pour parfaire la forme des arbres.

Il faut enlever aux Abricotiers les bourgeons inutiles, et avoir grand soin de détruire une chenille verte qui nuit non-seulement aux arbres, mais encore aux fruits, qu'elle mange et fait tomber. On s'en débarrasse en pressant légèrement la feuille avec le pouce et l'index. On lave ensuite les arbres en les seringuant. Détruire encore toutes espèces d'insectes qui peuvent nuire à la végétation.

A la fin du mois on peut commencer le pincement sur les Pêchers, si le courant du mois a été favorable à la végétation.

Plantes d'ornement de pleine terre.—Les plates-bandes destinées à recevoir les plantes herbacées doivent être tenues propres et soigneusement ratelées. Semer en place les Capucines, les Haricots d'Espagne, les Volubilis, les Lupins annuels, les Nigelles, les Giroflées de Mahon, les Collinsies bicolores, les Némophylles, les Ibéris odorants, les Campanules, etc. Semer pour être repiqués, les Œillets et Roses d'Inde, les Belles de jour, les Belles de nuit, les Reines-Marguerites, les Coréopsis, les Œillets de Chine, les Phlox, les Giroflées quarantaines, le Souci doré et pluvial, le Seneçon des Indes. Semer sur couche : les Amaranthes crête de coq, tricolores, les Gomphrènes ou Amarantines globuleuses, les Aubergines blanches, les diverses variétés de Tomates d'ornèment, les Balsamines. Toutes ces plantes doivent être repiquées en pépinière sur une petite couche avant d'être mise en place. Les Cucurbitacées d'ornement, telles que

les Coloquintes, les Gourdes, peuvent être semées en même temps que ces plantes. En ce mois, il faut planter toutes les plantes vivaces que l'on n'aurait pas mises en terre dans le mois de mars, et généralement celles qui fleurissent à l'automne, à l'exception des Chrysanthèmes, dont nous parlerons pour le mois de mai. Séparer les œilletons d'Oreilles d'ours. Repiquer les jeunes plantes semées au commencement de la saison. Séparer les bourgeons de Dalhia mis sous châssis, afin d'en activer la végétation. Mettre en pots les œillets, leur donner des tuteurs et les garantir contre les gelées blanches. Si le froid menace, couvrir pendant la nuit les Tulipes, Renoncules et Anémones. Semer des graines d'arbres verts. Rechausser de terre neuve les touffes isolées d'arbustes à fleurs. Diviser les Phlox, les Asters, et généralement toutes les plantes qui donnent beaucoup de rejets; en les éclaircissant non-seulement on obtient de plus belles panicules de fleurs, mais on augmente leur force au point de pouvoir se dispenser de les soutenir par des tuteurs. Planter les Roses tremières d'arrière-saison.

Commencer à tondre les pelouses. Cette opération doit fréquemment se répéter si on veut avoir de beaux gazons. Les pelouses doivent être souvent arrosées et même quelquefois avec de l'eau contenant un peu d'engrais.

Il faut avoir soin que les arbustes ou arbrisseaux d'ornement transplantés ne souffrent pas de la sécheresse. Un fort mouillage dans les terres légères, après leur plantation, est souvent nécessaire pour maintenir de l'humidité aux racines qui ne doivent pas être noyées. On réglera les arrosements selon le plus ou moins de sécheresse de l'atmosphère. On doit aussi prendre des précautions pour que les coups de vent ne puissent déraciner les jeunes plantations, ce qu'on prévient au moyen de tuteurs ou de fils de fer.

Repiquer les Giroflées, les Delphinium et généralement les jeunes tiges de plantes herbacées; repiquer aussi ou empoter les boutures faites sur couche, aussitôt qu'elles seront suffisamment enracinées; mais, avant de les mettre en plein air, avoir soin de les endurcir en les aérant graduellement.

Il faut semer, dans les endroits dégarnis où l'on a mis des plantes herbacées, des Pavots doubles de diverses couleurs, des Lupins, des Soucis français ou d'Afrique, des Erysimum, des Juliennes, des

Silènes, Escholtzia, Mignonnettes, etc. Il faut aussi empoter les grimpantes qu'on voudra planter au printemps, telles que les Cobæa, Lophospermum, Maurandia, Loasa, Tropœolum Canariense, etc. On sait le parti qu'on peut tirer de ces plantes pour orner les parties dégarnies des murs ou des treillages.

A la fin du mois il est encore dangereux de retirer les châssis des plantes même les plus robustes, telles que les Calcéolaires et les Verveines fortes, à moins qu'on ne puisse les protéger contre le froid des nuits et le hâle des vents desséchants. Le meilleur moyen de les endurcir est, comme nous l'avons dit, de leur donner autant d'air que les circonstances le permettent. Lorsqu'on relève ces sortes de plantes pour les mettre dans une bâche froide, on doit les placer dans du sable fin ; cela rend les arrosements plus profitables et elles se trouvent mieux que resserrées dans des pots étroits. On commence à remarquer les plantes en fleurs pour choisir les porte-graines.

Serre tempérée. — Les graines de plantes d'ornement en général semées en mars, commenceront à lever dans le mois d'avril ; il faudra les habituer progressivement à l'air avec demi-soleil, et leur donner de légers bassinages avec une seringue très-fine.

On peut cesser de faire du feu dans les serres tempérées, excepté durant quelques nuits froides qui pourraient survenir dans le courant de ce mois. On continue de sortir, en les abritant des courants d'air froids, les Rhododendrons, Métrosidéros, Azalées de l'Inde et autres plantes également rustiques. Pendant la seconde quinzaine d'avril, on pourra de même sortir les Pélargonium, qui devront être mis contre des abris ou sous châssis. On fera ainsi de la place à ceux qui sont réservés pour la première floraison, et qui doivent être retournés souvent et exposés à la lumière dans tous les sens, afin que la végétation se fasse également dans toutes leurs parties. Il faut s'assurer de l'état du drainage des fortes plantes qui n'ont pas été rempotées et qui sont ou en fleurs ou sur le point de le devenir. Elles ont besoin de fréquents arrosements, et le séjour de l'eau au fond des pots dans lesquels elles sont placées leur serait fatal En général, pour toutes les plantes de serre tempérée, on peut donner des bassinages deux ou trois fois par semaine au moins ; mais il faut le faire si la température est convenable, c'est-à-dire si l'air

n'est pas trop dur, et principalement dans la matinée ; il faut encore donner de l'air une heure après cette opération. Apporter le plus grand soin dans l'examen des plantes placées sur les gradins et qui souvent ont besoin d'eau, bien que la terre des pots qui les renferment paraisse humide à la superficie.

En général les jeunes sujets de plantes ligneuses de serre tempérée doivent être tenus dans une humidité ordinaire et à une température de 8 à 10 degrés au-dessus de 0. Il faut continuer à laver et à nettoyer les plantes; si les insectes tels que pucerons et autres se montrent, il faut avoir recours aux fumigations de tabac, principalement le soir et lorsque les feuilles sont sèches. Ne pas oublier de clore l'endroit où se fait l'opération. Le lendemain donner un bon bassinage pour faire tomber les pucerons morts qui resteraient encore après les tiges. Il faut continuer aussi d'ombrer, seulement lorsque le soleil est ardent, de onze heures à trois heures de l'après-midi. Examiner avec soin les plantes grimpantes et supprimer les branches et bourgeons qui détruiraient l'harmonie de leur végétation. Plusieurs espèces, telles que les Ipomœa, les Thunbergia, les Passiflora, qui sont sujettes à prendre l'araignée rouge, demandent à être visitées avee soin, afin d'empêcher la propagation de cet insecte.

On peut greffer en approche, Magnolias, Camellias, Azaléas, Rhododendrons; on peut aussi dans le commencement ou le courant du mois faire les greffes de Rosiers en plein air par la greffe en fente ou en placage, ce dernier mode étant préférable. Rempoter les jeunes boutures de Rosiers qui ont été faites l'année précédente et qui ont été conservées sous bâches; on pourra dès la seconde quinzaine les laisser à l'air libre.

Serre chaude.—Chauffer modérément ; allumer le feu seulement le soir après le coucher du soleil et le matin, pour l'éteindre à huit heures si l'atmosphère est tempérée. Ombrer vers le milieu du jour dans les journées claires, de dix heures à trois heures, suivant l'exposition de la serre. Par les journées chaudes, on peut commencer à donner de l'air, mais seulement pendant deux ou trois heures de la plus grande chaleur. Dans la deuxième quinzaine les arrosements doivent être augmentés et les feux allumés seulement le matin, car quel que soit l'état de la températur extérieure il faut éviter l'excès

de chaleur pendant les nuits. Les plantes commençant à végéter, 15 degrés centigrades au-dessus de 0 leur sont suffisants. Veiller aussi aux courants d'air qui peuvent nuire à la végétation des jeunes pousses, qu'ils saisissent et détruisent quelquefois entièrement.

On doit terminer le rempotage des grandes plantes telles que Palmiers, Cycadées, Pandanées, et généralement de toutes celles qui sont ou trop à l'étroit, ou dans de la terre usée, et qui vont entrer ou sont déjà entrées en végétation. Les bassinages ou seringages seront donnés de temps en temps.

C'est encore le moment de rempoter les Orchidées qui en ont besoin; beaucoup de ces plantes entrent en végétation. Il faut avoir soin de les bassiner avec discrétion et prendre garde de ne pas trop humecter les jeunes pousses qui sont très délicates. Veiller à ce que les plantes en paniers et sur bois ne manquent pas d'humidité. Les paniers secs laissent souvent passer l'eau sans en retenir ; il faut, dans ce cas, les faire tremper jusqu'à ce que la terre soit imprégnée d'humidité.

OBSERVATIONS SUR LA FANAISON DES PLANTES

ET SUR LES CAUSES QUI LA DÉTERMINENT

Par M. P. DUCHARTRE.

La fanaison des plantes, les circonstances dans lesquelles elle se produit paraissent avoir à peine attiré l'attention des physiologistes; cependant il semble que c'était un sujet bien digne d'entrer dans le cadre de leurs études, puisqu'il avait pour lui, non-seulement son intérêt propre et physiologique, mais encore une importance incontestable au point de vue de la culture des jardins. La cause de cet oubli de leur part pourrait bien consister dans une idée populaire admise généralement par eux sans contestation, même sans examen; peut-être aussi tient-elle aux difficultés qu'ils ont pu éprouver pour mettre les plantes dans des conditions telles, qu'il fût possible d'en obtenir, à ce sujet, des données instructives et concluantes. Quoi qu'il

en soit à cet égard, ce que j'ai trouvé de plus précis dans les traités modernes de physiologie végétale relativement à la fanaison se trouve exprimé dans le passage suivant de De Candolle (*Physiol. végét.*, III, p. 1110) que, pour ce motif, je crois devoir rapporter en entier. « Une température chaude et sèche, dit le célèbre botaniste, détermine d'abord la *fanaison*, c'est-à-dire cet état de faiblesse qui résulte d'une exhalaison aqueuse trop abondante, et qui s'exécute sur des organes, lesquels ne peuvent réparer leurs pertes, ou parce que le terrain renferme trop peu d'eau, ou parce que la communication de leur tronc avec leurs racines se trouve interrompue. Cet accident est fréquent dans les tiges coupées ou dans celles qui vivent dans un terrain sec et un air chaud. L'action de la lumière, qui accroît l'évaporation, contribue au moins autant que la chaleur à produire cet état. Le remède évident est de fournir de l'eau aux plantes fanées, soit par leur base, soit en contact avec leurs feuilles. »

Ces lignes de De Candolle me semblent exprimer avec une grande netteté l'opinion commune, je pourrais même dire universelle, au sujet de la fanaison. D'après lui, et aussi d'après tout le monde, lorsqu'une plante se fane, la flaccidité de ses organes, particulièrement de ses feuilles et de ses extrémités herbacées, résulte de ce que l'exhalaison aqueuse ou la transpiration leur a fait perdre une trop grande partie de l'eau contenue d'abord dans leurs tissus; en outre, les organes ainsi fanés le deviennent uniquement parce que les racines sont plongées dans un sol momentanément trop sec, ou parce que la communication de la tige avec les racines se trouve interrompue. En d'autres termes, d'après les idées admises, il n'y aurait qu'une seule cause de fanaison pour les plantes, et cette cause serait l'insuffisance de l'humidité dans la terre, pour les cas où la tige reste en continuité parfaite avec les racines, l'insuffisance de cette humidité dans la plante elle-même, pour ceux dans lesquels la continuité de la tige et des racines a cessé d'exister.

Que les plantes se fanent parce que la transpiration qui s'opère à leur surface leur enlève une trop forte portion de leurs sucs aqueux, c'est ce qui ne peut être contesté; mais que ce fait ait lieu seulement pour des plantes dont les racines s'étendent dans un sol momentanément trop sec ou pour des tiges coupées, c'est ce qui me semble ne pouvoir être admis. En effet, je me suis assuré que des

plantes parfaitement saines et entières peuvent se faner, bien que la terre qui entoure leurs racines renferme autant d'humidité qu'il en faudrait pour maintenir leur fraîcheur, et qu'elles présentent alors absolument la même apparence que celles dont la fanaison reconnaît pour cause unique la sécheresse du sol. Dans ce cas, elles se fanent par le seul effet d'un défaut d'équilibre entre la déperdition et la réparation, c'est-à-dire entre la quantité d'eau que les feuilles versent dans l'air sous la forme de vapeur invisible, et celle que les racines envoient aux parties aériennes dans le même espace de temps. Il existe donc deux causes entièrement différentes pour cet effet unique en apparence, ce qui revient à dire qu'on doit distinguer deux sortes de fanaisons : 1° celle qui est la conséquence de la sécheresse de la terre; c'est la plus ordinaire; 2° celle qui tient à une transpiration surabondante dans un temps donné, et qui est indépendante de l'état d'humidité ou de sécheresse du sol. Je crois que la distinction de ces deux causes différentes, pour un phénomène toujours identique dans sa manifestation, a de l'importance, non-seulement au point de vue de la physiologie, mais encore à celui de la culture. Aussi vais-je essayer de lui donner une base plus solide qu'une simple assertion et de l'appuyer sur des observations dont les résultats ne puissent laisser aucun doute dans les esprits.

Des recherches dans cette direction n'étaient possibles que si l'on parvenait à disposer des plantes de manière à n'être pas obligé de tenir compte de la terre où plongeaient les racines, et à pouvoir déterminer avec exactitude les pertes de poids, même très légères, dues à la transpiration des parties situées dans l'air. Je crois y être parvenu au moyen d'appareils en verre, construits de telle sorte, qu'ils formaient autour des pots une enveloppe hermétiquement close, de laquelle sortait toute la portion supérieure et feuillée de la tige. Dans ces appareils, que j'utilisais pour des observations de différents genres, un tube de verre, qui restait habituellement fermé avec un bon bouchon, permettait d'arroser à volonté, en donnant à la terre des quantités d'eau pesées avec soin. Enfin, la balance dont je me servais pesait jusqu'à 3 kilog. et un peu plus, à 1/10e de gramme près. Seulement, pour être plus sûr des poids qu'elle indiquait, je n'ai tenu compte, dans mes pesées, que des cinquièmes de gramme.

Voici maintenant les détails de mes observations réduites à celles dont les résultats m'ont paru les plus démonstratifs. Les trois plantes qui en ont été l'objet, sont : 1° un pied d'Hortensia, jeune et vigoureux ; 2° un pied de Reine-Marguerite dont les capitules étaient en voie de développement ; 3° un petit pied de Soleil des jardins ou *Helianthus annuus*, haut seulement d'un mètre, qui avait été relevé en motte de la pleine terre et mis dans un pot où il a fleuri et fructifié.

I. Hortensia.

1° Le 15 juillet 1856, cette plante avait été arrosée avec 78 grammes d'eau. Le 17, à six heures du matin, elle était encore très fraîche et elle pesait 2,046 gr. Elle avait alors perdu, par transpiration, 51 gr. 6 d'eau sur les 78 qui lui avaient été donnés. A midi, sous l'action d'un beau soleil qui avait agi sur elle pendant quatre heures, et qui avait fait monter un thermomètre découvert à 25° C., ses feuilles étaient devenues flasques et presque totalement pendantes. Dans cet état, elle pesait 2,031 gr. 6. Ainsi, elle avait perdu dans la matinée 14 gr. 6, et, sur les 78 grammes d'eau qu'elle avait reçus deux jours auparavant, il restait dans la terre 12 grammes. Néanmoins, mon Hortensia s'est fané à un haut degré. Il a été aussitôt transporté dans une chambre peu éclairée, où la température s'élevait à 20°, 6. Là, au bout d'une heure et demie, ses feuilles s'étaient relevées, et il avait repris sa première fraîcheur. Je savais, grâce à de nombreuses expériences antérieures, que ses feuilles ne pouvaient absorber la moindre quantité d'humidité dans l'air, lors même que, contrairement à ce qui avait lieu en réalité, il en aurait été chargé. Mais s'il avait pu me rester quelque doute à cet égard, l'observation directe aurait suffi pour le lever. En effet, une nouvelle pesée faite au bout de l'espace de temps qui avait suffi pour rendre aux feuilles leur fraîcheur, a montré qu'il s'était opéré dans la plante une nouvelle perte de poids égale à 1 gr. 6. Ce résultat acquis, j'ai transporté mon Hortensia dans le jardin, en plein air et à l'ombre. Là, dans la soirée, la température est descendue graduellement de 20° à 15°. La transpiration qui a eu lieu pendant ce temps ayant fait perdre encore à l'arbuste 7 gr. 6, c'est-à-dire à peu près tout ce qui restait dans la terre sur les 78 grammes d'eau donnés en arrosement, il s'est fané

vers le soir, et, peu avant la nuit, ses feuilles sont devenues de nouveau flasques et pendantes.

La nuit suivante a été très fraîche, puisque le thermomètre est descendu à 9°, 7; pourtant la plante est restée fanée. Elle a même perdu encore 1 gr. 4, et le 18, de bonne heure, elle a dû être arrosée.

2° Le 28 juillet, dès le matin, mon Hortensia a reçu 48 gr. d'eau qui ont porté son poids à 2,161 gr. Le soleil ayant été ardent, le 29, à 8 heures du soir, il était descendu à 2,093 gr. Il avait ainsi perdu 68 gr. Aussi était-il très fané par défaut d'humidité dans la terre. La nuit du 29 au 30 a été assez fraîche; la rosée a été abondante; cependant, le lendemain, à cinq heures du matin, l'arbuste n'avait pas repris sa fraîcheur, et il a fallu l'arroser pour le rétablir.

3° Le 1er août, vers six heures du matin, la même plante a reçu 48 gr. d'eau, quoiqu'elle fût parfaitement fraîche. Avec cette addition, elle a pesé 2,190 gr. 4. Par l'effet d'un beau soleil qui avait élevé le thermomètre découvert jusqu'à 35°, 5, à 1 heure et demie, ses feuilles s'étaient fanées et pendaient toutes flétries. Son poids s'était alors réduit à 2,136 gr. 2. Laissée ensuite pendant une heure dans une chambre peu éclairée, dans laquelle la température était de 28°, 5, elle a relevé ses feuilles et a repris sa fraîcheur. A deux heures et demie, elle a été placée de nouveau en plein air, sous le couvert d'arbres touffus, en un lieu où le thermomètre marquait 30°. Le soir, ses feuilles s'étaient de nouveau fanées et rabattues. Son poids était descendu à 2,121 gr. 6. La nuit suivante a été très calme, sans rosée et assez chaude, le minimum de sa température n'ayant été que de 17°, 6. Le poids de l'arbuste a été retrouvé le lendemain, 2, à cinq heures du matin, absolument égal à ce qu'il était à l'entrée de la nuit, et ses feuilles ne se sont pas montrées moins fanées qu'elles ne l'étaient à ce même moment.

4° Le 4 août, de bonne heure, la même plante, après avoir reçu 48 gr. d'eau, pesait 2,186 gr. 6. La journée a été très chaude, et le thermomètre placé au soleil a marqué jusqu'à 38°C. Aussi le soir, vers huit heures, son poids avait diminué de 57 gr. 2; ses feuilles étaient très fanées et toutes également pendantes. Rien n'était changé dans son état le lendemain, 5 août, à cinq heures du matin, après une nuit calme, mais sans rosée, dont la température minimum

avait été de 15°, 5. Elle avait même perdu encore 1 gr. 2 depuis la veille.

Les observations que je viens d'exposer me semblent mettre en évidence la différence qui existe entre les deux sortes de fanaisons. Le 17 juillet et le 1er août, les feuilles de mon Hortensia s'étaient fanées par l'effet d'une transpiration abondante non compensée, due à un soleil ardent, et bien que la terre fût suffisamment humide pour les maintenir fraîches. Aussi a-t-il suffi, pour leur rendre leur premier état, de les placer pendant quelque temps dans un lieu peu éclairé, chaud et très sec toutefois, quoique, pendant ce temps, la plante ait continué à transpirer et à perdre de son poids. Au contraire, toutes les fois que sa fanaison a eu lieu parce que la terre était trop sèche, l'obscurité et la fraîcheur de la nuit n'ont pu lui rendre la turgescence de ses tissus, même lorsqu'une rosée assez abondante est venue mouiller la surface de ses feuilles. Pour le dire en passant, ce dernier résultat n'est guère en harmonie avec la croyance générale exprimée par Sénebier lorsqu'il dit, en parlant des gouttes de rosée qu'on observe le matin : « Les plantes fanées par la chaleur d'un soleil brûlant, reprennent leur fraîcheur pendant la nuit, lorsqu'elles sont couvertes par ces gouttes.» (*Physiol. végét.*, III, p. 94.)

II. Reine-Marguerite.

1° Le 15 juillet 1856, à six heures du matin, cette plante était parfaitement fraîche et pesait 1,992 gr. A midi, ses feuilles s'étaient sensiblement fanées au soleil et retombaient. Elle pesait alors 1,979 gr. 4. Laissée à la même place, en plein air, elle a été atteinte par l'ombre avant trois heures. Dès lors, elle a relevé graduellement ses feuilles, et, à six heures du soir, elle était redevenue fraîche, quoique son poids fût descendu à 1,956 gr. 6, et qu'elle eût ainsi perdu depuis midi tout autant que dans la matinée.

2° Le 17 juillet, à six heures du matin, la même plante, étant droite et fraîche, pesait 2,017 gr. 6. A midi, sous l'action d'un beau soleil, elle s'était fanée et laissait pendre ses feuilles. Son poids s'est trouvé alors diminué de 11 gr. 6, et réduit à 2,006 gr. Aussitôt, je l'ai transportée dans une chambre peu éclairée et chaude (20°, 6 C.) dans laquelle elle a repris sa fraîcheur dans l'espace d'une heure. Cependant, pesée de nouveau après ce temps, elle a présenté une nouvelle diminution de poids, et elle a indiqué sur la balance le

chiffre de 2,005 gr. 6. Vers deux heures, replacée dans le jardin, elle est restée parfaitement fraîche, quoique, le soir, à huit heures, elle ait accusé une nouvelle perte égale à 6 gr. 8, qui avait réduit son poids à 1,998 gr. 8.

3° Le 18 juillet, à six heures du matin, quoique ma Reine-Marguerite fût parfaitement fraîche, je l'ai arrosée avec 78 gr. d'eau. Son poids s'est ainsi trouvé égal à 2,070 gr. 4. A midi, sous l'influence d'un beau soleil, elle s'était sensiblement fanée, et cependant elle n'avait perdu que 8 grammes, et pesait encore 2,062 gr. 4. Sa terre était évidemment très humide, puisqu'elle avait conservé 70 grammes d'eau sur les 78 qu'elle avait reçus le matin. Aussi, l'arrivée de l'ombre a-t-elle suffi pour lui rendre sa fraîcheur, et, revenue à son premier état, le soir, à huit heures, elle s'est trouvée réduite à un poids de 2,050 gr. 8. Elle a ainsi indiqué une nouvelle perte, qui s'était élevée à 11 grammes, et qui, cependant, ne l'avait pas empêchée de retrouver la turgescence de ses tissus ;

4° Le 19 juillet, cette plante a donné encore des résultats entièrement semblables aux précédents. Très fraîche à six heures du matin, et pesant alors 2,049 grammes, elle est descendue, à midi, à 2,038 gr. 4, et elle s'est fanée. A six heures du soir, elle était redevenue fraîche, et cependant son poids n'était plus alors que de 2,029 grammes.

Ainsi, dans ces diverses circonstances, la Reine-Marguerite a été fanée par le soleil, malgré l'humidité de la terre dans laquelle s'étendaient ses racines, et dès que sa transpiration a été modérée, soit par la demi-obscurité d'une chambre, soit seulement par l'ombre, elle a repris sa fraîcheur, tout en continuant à diminuer assez fortement de poids.

III. *Helianthus annuus.*

1° Le 2 août 1856, à huit heures du matin, quoique la terre dans laquelle s'étendaient les racines de cette plante fût humide, je l'ai arrosée avec 48 grammes d'eau qui ont porté son poids à 3,097 gr. 6. A midi, par un soleil ardent, qui avait élevé le thermomètre découvert à 35° C, elle s'était complétement fanée, au point d'avoir toutes ses feuilles pendantes. Elle ne pesait plus alors que 2,994 gr. 8. Elle avait ainsi perdu, en quatre heures, par la trans-

piration, 105 gr. 8 de son premier poids. Transportée aussitôt dans une chambre peu éclairée, il lui a suffi d'une demi-heure pour redresser ses feuilles et pour reprendre sa fraîcheur, qu'elle a conservée toute la soirée, quoique je l'aie placée ensuite en plein air, à l'ombre des arbres, en un lieu où le thermomètre s'est maintenu assez longtemps à 30°, et où la température était encore de 28°, 6, à six heures du soir ;

2° Le 5 août, de bonne heure, le même *Helianthus*, arrosé avec 78 grammes d'eau, a pesé 3,023 gr. 6. Vers une heure, par une température de 30° au soleil, il avait ses feuilles tout à fait pendantes, et son poids n'était plus que de 2,924 gr. 2. Il avait donc perdu 99 gr. 4. Dans cet état, il a été transporté dans une chambre peu éclairée, tellement chaude que le thermomètre s'y maintenait à 25°, 5. Au bout d'environ deux heures, ses feuilles s'étaient relevées spontanément et avaient repris leur première fraîcheur au milieu de cet air sec et très chaud. Mis ensuite en plein air et à l'ombre, il est resté frais comme il l'était redevenu. Le lendemain, 6, quoiqu'il ait reçu dans la matinée 96 grammes d'eau, la forte transpiration de la journée a fané de nouveau ses feuilles qui se sont toutes rabattues. Dès lors, ses racines ne trouvant plus dans la terre l'humidité qui pouvait seule rendre aux tissus leur turgescence, il est resté tout aussi fané, malgré la fraîcheur de la nuit, pendant laquelle la température minimum a été de 13°. Aussi, dans la matinée du 7, a-t-il fallu l'arroser abondamment pour mettre fin à cet état d'affaiblissement et lui rendre sa fraîcheur.

3° Les choses se sont passées absolument de même dans la soirée et pendant la nuit, le 7 et le 12 août. Par suite de l'abondante transpiration de la journée, la plante s'est trouvée, le soir, extrêmement fanée. Aussi, dans l'une et l'autre circonstance, malgré la fraîcheur et même la rosée de la nuit, je l'ai retrouvée le lendemain matin tout aussi flétrie qu'elle l'était la veille, et il a fallu l'arroser pour la ramener à son état normal.

Ainsi, pour cette plante comme pour les deux premières, les choses se sont passées de deux manières entièrement différentes. Lorsque ses feuilles s'étaient fanées par suite d'une exagération momentanée de la transpiration, la terre où plongeaient ses racines conservant une assez grande quantité d'humidité, il a suffi de modérer

cette exhalaison aqueuse pour ramener la turgescence des tissus et la fraîcheur de la plante. Au contraire, toutes les fois que la fanaison est survenue par l'effet du manque d'humidité dans la terre, l'obscurité et la fraîcheur des nuits, même la rosée, n'ont rien changé à l'état des organes flétris et les arrosements ont été le seul remède à leur affaiblissement.

Ou je me trompe fort, ou les observations que je viens d'exposer en détail démontrent l'exactitude de la distinction que je me suis proposé d'établir dans cette note entre la fanaison ordinaire des plantes due simplement à la sécheresse de la terre et celle que détermine en elles une exagération momentanée de la transpiration, indépendante de la quantité d'humidité contenue dans le sol. Or, comment peut-on se rendre compte de cette dernière sorte de fanaison? L'explication m'en paraît facile, et voici comment je la conçois.

Les racines ont la faculté d'absorber par leur extrémité l'humidité du sol qui, une fois qu'elle a pénétré dans la plante, s'élève à travers les tissus de la tige pour arriver jusqu'aux feuilles, organe essentiel de la transpiration. Mais ce pouvoir absorbant des racines a des limites, cette perméabilité des tissus de la tige pour le suc nourricier a aussi les siennes. Tant que la transpiration n'enlève aux parties aériennes des plantes qu'une quantité modérée d'humidité, les pertes incessantes qu'elle détermine sont réparées par l'afflux continuel de liquide qui arrive à travers la tige, après avoir été puisé par les racines dans le sol. Alors les tissus se remplissent à mesure qu'ils se vident; ils restent en bon état, constamment turgescents, et les plantes conservent leur fraîcheur. Mais lorsqu'un soleil ardent exagère la transpiration par sa chaleur élevée et sa vive lumière, la plante verse dans l'atmosphère, sous forme de vapeur invisible, plus d'humidité que la tige ne peut lui en transmettre, que les racines ne peuvent en absorber dans la terre pendant le même espace de temps. Dès lors le tissu des feuilles et des extrémités herbacées perd sa turgescence ou, en d'autres termes, il va se désemplissant de plus en plus. Par une conséquence naturelle, la plante se flétrit et se fane. Mais supprimons la cause qui déterminait cet excès de transpiration, que l'absorption par les racines et le courant ascendant à travers la tige ne pouvaient compenser; pour cela,

retirons du soleil cette plante fanée. Aussitôt l'afflux de suc nourricier, qui avait été momentanément insuffisant, mais qui n'a jamais cessé d'avoir lieu, va réparer graduellement les pertes subies par les organes. Peu à peu les tissus reprendront leur turgescence, les organes leur apparence normale, et la plante redeviendra bientôt aussi fraîche qu'elle l'ait jamais été. Cette courte explication suffira, j'ose l'espérer, pour faire comprendre sans peine la marche des faits dans la circonstance particulière sur laquelle j'ai voulu attirer l'attention; en même temps elle justifiera l'expression dont j'ai fait plusieurs fois usage dans cette note, en parlant de fanaison par *excès de transpiration non compensé.*

Il est facile de sentir l'importance que peut avoir la connaissance des deux sortes de fanaison, d'un côté, pour rendre compte de divers faits que chacun peut observer autour de lui, de l'autre, pour diriger l'horticulteur dans des circonstances en apparence analogues et en réalité très différentes. Citons un petit nombre d'exemples. Après des pluies qui ont mouillé la terre dans une assez grande profondeur, un coup de soleil ardent fane les plantes tout autant que lorsque leurs racines se trouvent dans un sol desséché. Le résultat est ainsi le même avec des causes dissemblables. Mais que des nuages venant couvrir le ciel modèrent la transpiration qui avait été momentanément exagérée, et bientôt on verra les feuilles fanées se redresser et les plantes reprendre leur fraîcheur. — Le possesseur d'un petit jardin situé au milieu de Paris, ouvert en été au soleil de l'après-midi et resserré des trois autres côtés entre de grands murs blanchis, me disait dernièrement que, quoique les plantes qu'il cultive aient leurs racines dans une terre abondamment arrosée et, pour ainsi dire, dans l'eau, elles se fanent lorsque le soleil les atteint et même que les feuilles de certaines d'entre elles périssent quelquefois en peu de temps. Ne retrouve-t-on pas dans cet exemple, seulement à un plus haut degré, les conditions dans lesquelles se sont trouvés les sujets de mes observations rapportées plus haut en détail?

Dans la culture, on observe tous les jours des plantes fanées au soleil par l'effet d'un excès de transpiration non compensé. Seulement je ne crois pas qu'on cherche d'ordinaire à se rendre compte de ce fait autrement qu'en admettant que le soleil brûle les plantes.

Si je ne me trompe, on se contente ainsi de mettre un mot à la place d'une explication. L'ombrage à l'aide duquel on se propose habituellement d'empêcher que le soleil ne brûle les plantes est en réalité le meilleur et même l'unique moyen d'éviter la fanaison, ou d'y mettre fin lorsqu'une fois elle a eu lieu. Je ne crains pas de dire que, dans ce cas, on réussirait peu si, se conformant au précepte de De Candolle, on se contentait « de fournir de l'eau aux plantes fanées; » car ces arrosements, regardés par le célèbre botaniste comme « le remède évident » à ce mal, n'y remédieraient guère, si le soleil continuait d'agir sur les organes déjà flétris sous son influence. Mais, d'un autre côté, lorsqu'on reconnaît que l'insuffisance de l'humidité dans la terre est la seule cause pour laquelle des plantes se sont fanées, il est clair que le seul moyen de leur rendre la fraîcheur est de les arroser. Dans ce cas, l'ombre, la fraîcheur de la nuit, même la rosée ne peuvent produire aucun effet, ou, tout au plus, ils constituent un simple palliatif momentané et d'une très-faible importance.

Pour ne pas étendre davantage cette note déjà longue je passerai sous silence quelques autres relations que peuvent avoir avec l'horticulture les conséquences générales auxquelles j'ai été conduit par mes observations. Elles se présenteront d'ailleurs naturellement à l'esprit des physiologistes et à celui des horticulteurs habitués à rechercher la véritable nature des faits qu'ils observent chaque jour autour d'eux. Je crois donc inutile d'entrer dans de nouveaux détails pour les signaler.

SUR L'INCISION ANNULAIRE.

Monsieur le Président,

Vous avez renvoyé au Comité d'arboriculture une notice de notre collègue M. Bourgeois, relatant des expériences faites par lui relativement à l'incision annulaire de la Vigne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître succintement l'opinion du Comité.

Le Comité pense que les essais tentés par M. Bourgeois sont de nature à jeter un jour nouveau sur cette question, sans cependant la

résoudre d'une manière complète. Aussi le Comité croit-il utile de rappeler l'attention des arboriculteurs sur l'incision annulaire de la Vigne. Cette opération déjà connue depuis longtemps a été préconisée, puis abandonnée à plusieurs reprises.

Il serait cependant désirable de savoir quels avantages ou quels inconvénients elle peut présenter faite sur une grande échelle, et surtout continuée pendant plusieurs années sur les mêmes ceps.

Le Comité est d'avis que l'incision annulaire, en hâtant la maturation du Raisin, pourrait être avantageuse dans les climats froids et humides, en assurant ainsi la récolte de ce fruit souvent compromise par le défaut de maturité.

Toutefois, il est un fait constant que le Comité doit signaler, c'est que l'incision annulaire pratiquée sur la Vigne fait perdre au Raisin de sa qualité, d'une manière notable: à tel point qu'il est à ma connaissance qu'un viticulteur soissonnais, qui l'avait appliquée assez en grand, a dû y renoncer ne trouvant plus un prix suffisant de sa récolte.

Il serait à désirer que par de nouvelles expériences, M. Bourgeois et les arboriculteurs qui voudraient l'imiter, fissent connaître à la Société le résultat de leurs expériences à cet égart.

J'ai l'honneur d'être, etc ,

Hardy, père.

NOTICE,

Par M. Bourgeois.

Depuis 1776, que l'incision annulaire de la Vigne a été inventée par Lancry, il ne paraît pas que ce moyen d'obtenir des Raisins de table plus gros, plus précoces et par conséquent de meilleure qualité, particulièrement dans les terrains argileux et dans les pays froids et humides, ait été mis en usage autrement qu'à titre de curoisité par quelques amateurs qui de temps à autre en ont répété l'expérience; pas même à Thomery, où l'on a porté à un si haut degré d'amélioration la culture de ce fruit et où chaque année on se

livre à des soins bien autrement minutieux encore pour obtenir l'admirable et succulent Raisin qu'offrent à nos regards les premiers fruitiers de Paris sous le nom de Chasselas de Fontainebleau.

Je me suis proposé depuis plusieurs années d'étudier les effets des incisions annulaires pratiquées sur les rameaux de la vigne dans le but de déterminer au moins pour ma pratique particulière, à quelle époque et dans quelles conditions il convient le mieux de faire cette opération pour en assurer les meilleurs résultats ; voici donc les questions que je me suis posées :

1° A quelle époque doit-on pratiquer les incisions?

2° Quelle largeur doit avoir la bague d'écorce à enlever ?

3° Quelle profondeur faut-il donner à l'incision, c'est-à-dire, doit-on se contenter de retirer seulement la première écorce, l'épiderme, ou faut-il enlever jusqu'à l'aubier.

4° L'incision doit-elle être rapprochée le plus possible de la base du rameau, en laissant toutefois au moins un œil à conserver à la taille pour le bourgeon de remplacement ; n'y a-t-il pas à craindre d'altérer la reproduction de ce rameau par l'atrophie que l'incision peut causer à son empatement ; n'est-il pas préférable d'inciser le plus près possible de la première grappe ?

5° L'incision doit-elle toujours être faite sur les jeunes rameaux ?

Pourrait-on dans certains cas la pratiquer sur le vieux bois ? Obtiendrait-on du raisin plus beau ?

6° Quel serait l'effet : 1° de l'incision au-dessus des grappes ; 2° de l'incision entre deux grappes ; 3° et de deux incisions l'une au-dessus et l'autre au-dessous du fruit ?

7° Quand on a pratiqué une incision sur un rameau, doit-on laisser ce rameau se prolonger librement ou convient-il de l'arrêter soit immédiatement au-dessus des grappes, soit à son extrémité.

8° Sur des treilles à l'exposition du couchant et même du nord pourrait-on, au moyen des incisions annulaires, avancer utilement la maturation du Raisin, du moins dans certaines années les plus hâtives.

9° Enfin, déterminer ce point important : dans quelle proportion

l'incision annulaire de la Vigne peut-elle contribuer à empêcher la coulure ?

Cette opération n'aurait-elle pas aussi pour effet de prévenir ou de guérir l'oïdium ?

Avant d'exposer le détail des expériences nombreuses auxquelles je me suis livré pour arriver à la solution de ces différentes questions, je dirai comment je me rends raison du phénomène qui se produit dans la fructification et dans la maturation du Raisin par la perturbation qu'apporte dans le mouvement de la séve l'enlèvement d'une bande annulaire de l'écorce, qui à la fois fait prendre aux grains un plus grand développement et en avance la maturation comme peut le comprendre du reste toute personne qui n'est pas initiée plus que moi à la science de la physiologie végétale. La séve qui monte, au printemps, des racines vers les branches par les couches corticales du bois en ce qui concerne la Vigne, se répand avec profusion dans les nombreux rameaux qui surgissent et dans les feuilles dont elle force le développement en raison de la vigueur du sujet; puis, lorsque cette séve tend à redescendre des feuilles vers les racines, en favorisant dans son passage d'abord le travail de la fructification et ensuite de la maturation du fruit, se trouvant arrêtée dans son cours naturel par l'interruption plus ou moins infranchissable que lui oppose l'incision annulaire, elle reflue dans les branches et les feuilles de la partie supérieure où durant ce temps d'arrêt elle complète et précipite l'œuvre de la fructification.

En effet, quand l'incision a été pratiquée dans de bonnes conditions, on voit bientôt après se former à son bord supérieur un bourrelet très saillant, et au-dessus le rameau prend un accroissement très remarquable, tandis que la partie inférieure du même rameau a cessé de grossir depuis l'opération.

Dans le courant des mois de juin, juillet et août, conjointement avec mon jardinier, j'ai pratiqué plus de deux cents incisions annulaires sur la Vigne (chasselas) dans les différentes conditions que j'ai déjà sommairement indiquées.

Je vais rendre compte de l'effet produit dans les cas les plus remarquables et j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société les fragments des rameaux opérés, avec les grappes qui y sont encore attachées ; en voici le tableau détaillé.

TABLEAU présentant les résultats des expériences sur les incisions annulaires de la Vigne d'espalier faites au Perray, près Rambouillet, en 1856.

1. — 27 *juin* 1856. *Avant la fleur.*

Incision de 2 centim. de largeur, entre le troisième et le quatrième nœuds, la première grappe se trouvant au cinquième nœud ; un quart du liber régénéré, bourrelet supérieur très renflé et le bois du rameau plus gros au-dessus de l'insertion ; au-dessous il ne paraît pas avoir grossi depuis le jour de l'opération ; résultat, raisin, *grosseur et maturité*. . . . . 1er degré et demi.

2. — 27 *juin* 1856. *Avant la fleur.*

Incision de 3 cent. et demi de largeur entre le troisième et le quatrième nœuds ; la première grappe au quatrième ; un tiers du liber a été imparfaitement enlevé, bourrelet sup. peu renflé, rameau régulier dans sa grosseur ; résultat . . . 2me degré.

3. — 1er *juillet. En fleur.*

Incision parfaite de 2 centimètres entre deuxième et troisième nœuds, première grappe au quatrième ; bourrelet supérieur très renflé et le bois très gros au-dessus de l'incision, très fort rameau ; résultat. . . . . 1er degré et demi.

4. — 4 *juillet. En fleur.*

Incision parfaite de 3 cent. et demi entre deuxième et troisième nœuds, première grap. au quatrième ; bourrelet sup. très renflé et le bois très gros au-dessus de l'incision et très mince au-dessous ; résultat. . . . . 1er degré.

5. — 14 *juillet. Défleuri en grain.*

Incision parfaite de 4 cent. entre quatrième et cinquième nœuds, première grap. au cinquième ; bourrel. un peu renflé et le bois un peu plus gros au-dessus de l'incis. ; résultat. . . 1er degré et demi.

6. — 17 *juillet. En grain.*

Incision parfaite de 2 cent. entre deuxième et troisième nœuds ; première grappe au sixième bourrelet renflé ; et le bois plus gros au-dessus de l'incis., rameau un peu faible ; résultat, 1er degré.

7.—17 *juillet. En grain.*

Incision parfaite de 2 cent. et demi entre troisième et quatrième nœuds, première grappe au troisième; bourrelet très renflé et le bois très gros au-dessus de l'incis., une grappe, au-dessous de l'incis. est restée verte et n'a pas mûri complétement; les trois grap. au-dessus . . . . 1er degré et demi.

8. — 22 *juillet.*

Incision parfaite de 2 cent. entre deuxième et troisième nœuds, première grap. au sixième nœud; bourrelet très renflé et le bois très gros; résultat. . . . . 1er degré.

9. — 22 *juillet.*

Première incision parfaite de 3 cent. entre troisième et quatrième nœuds, grappe au cinquième nœud restée verte. Deuxième incision parfaite de 2 cent. entre cinquième et sixième nœuds; bourrel. très renflé et le bois trois fois plus gros, grap. au-dessus, 1er degré.

9 (*bis*). — 22 *juillet.*

Incision de un demi cent. rejointe entre deuxième et troisième nœuds, première grap. au cinquième; résultat. . 1er degré.

10. — 25 *juillet.*

Incision parfaite de 4 cent. entre troisième et quatrième nœuds, première grap. au cinquième nœud; bourrel. très renflé et le bois très gros au-dessus de l'incision; résultat. . . . 1er degré.

11. — 27 *juillet.*

Incision de 4 cent. entre cinquième et sixième nœuds et entre deux grappes, la grap. au-dessous de l'incision 2me degré de grosseur et de maturité, et celle au-dessus du bourrel. renflé et bois plus gros. . . . . 1er degré.

12. — 29 *juillet.*

Le bois peu en séve, incision, en partie grattée, de 5 cent. entre quatrième et cinquième nœuds, 1re grap. au cinquième; bourrel. très peu renflé et bois de grosseur ordinaire; résultat néanmoins peut-être un peu moins mûr et ce à cause de l'imperfection de l'incision . . . . 1er degré.

12 (*bis*). — 29 *juillet*.

Incision parfaite de 3 cent. entre troisième et quatrième nœuds, première grappe au cinquième nœud; bourrelet prononcé et bois plus gros au-dessus, résultat. . . . . 1er degré.

13. — 1er *Août*.

Incision parfaite de 1 cent. et demi entre cinquième et sixième nœuds et entre deux grappes; la première grappe au-dessous de l'incision 2me degré de grosseur et maturité, et la deuxième au-dessus. 1er degré

14. — 12 *août*.

Incision parfaite à moitié rejointe de 1 centimètre entre deuxième et troisième nœuds, première grappe au septième; bourrelet très renflé et bois beaucoup plus gros au-dessus de l'incision; résultat. 1er degré

15. — 24 *août*.

Incision avec peu de sève, grattée, de 2 cent. entre deuxième et troisième nœuds, grappe; au cinquième très peu de bourrelet et bois peu grossi . . . . 3me degré

16. — 31 *août*.

Incision sans séve de 3 cent. entre troisième et quatrième nœuds, première grappe au cinquième; sans aucun effet ni sur le bois ni sur le raisin. 3me degré

17 — 25 *juillet*.

Incision de 4 cent. entre cinquième et sixième nœuds; on n'a relevé que l'épiderme, sans effet . . . . 3me degré

18. — 25 *juillet*.

Non incisé, quoique récolté le vingt-huit octobre. 3me degré

De toutes ces expériences, de tous ces essais, j'ai tiré les observations suivantes :

1° En ce qui se rapporte aux époques où les incisions ont été faites, j'ai remarqué qu'à la fin de juin, avant que la Vigne fût en fleur, même lorsqu'elle ne faisait que commencer à fleurir et jusque

vers la mi-juillet que se terminait la floraison, excepté sur quelques rameaux plus avancés que les autres, les couches corticales n'étaient pas toujours suffisamment formées pour que l'anneau à enlever pût se séparer aisément de l'aubier, que l'on désorganise alors au préjudice du rameau, sans produire sur la circulation de la séve l'effet que l'on s'était proposé ; aussi les incisions qui ont été faites avant le 15 juillet n'ont-elles pas produit des résultats réguliers et constants, mais ce qui a été incisé depuis cette époque jusque vers le 15 août a parfaitement réussi, tout en opérant avec beaucoup plus de facilité : tous les rameaux incisés au-dessous des grappes ont donné du Raisin qui est devenu plus gros et qui a mûri complétement, tandis que celui des rameaux qui n'avaient pas été incisés est resté petit et vert et qu'il a fallu, comme il arrive ici dans bien des années, le récolter seulement à la fin d'octobre, avant sa maturité.

Quand on arrive à la fin du mois d'août, il est rare que les incisions puissent s'effectuer convenablement à cause du défaut de séve, à moins que la végétation ne se trouve ravivée momentanément par un temps de pluie ou par la recrudescence qu'amène la séve d'août; aussi dans les essais dont j'ai rendu compte ne voit-on de bons effets des incisions que jusqu'au 12 août. Dès le 24 du même mois, mal exécutées elles restèrent sans effet : à cette époque d'ailleurs où le Raisin a acquis à peu près tout son développement, il ne serait probablement plus possible d'en modifier la grosseur, et d'un autre côté il ne serait plus temps d'agir sur la circulation de la séve, qui s'arrête naturellement.

C'est ici le cas de le faire observer : toutes les fois que l'incision a été bien exécutée, que le bois s'étant trouvé en séve, on a pu aisément détacher la bague d'écorce à enlever, la séve retenue dans l'extrémité du rameau a fait augmenter la grosseur du bois dans cette partie, et elle a formé un bourrelet très prononcé au bord supérieur de l'incision ; alors le phénomène d'amélioration du Raisin en volume, en couleur, et en maturité, n'a pas manqué de se produire, et les plus gros grains, après l'incision pratiquée dans ces conditions, sont parvenus à un diamètre de 24 et jusqu'à 25 millimètres, tandis que dans leur état naturel ils atteignent au plus 18 à 20 millimètres dans la même localité, et le Raisin qui s'est aussi sensiblement amélioré se trouve dans des conditions meilleures pour se

conserver longtemps ; en effet, ayant perdu la plus grande partie de son eau de végétation en acquérant les qualités inhérentes au Raisin parvenu à une maturité complète, il doit avoir le même degré de siccité.

2° On a vu dans l'indication des incisions que j'ai rapportées, quelle diversité de dimensions je leur ai donnée en enlevant des anneaux depuis un demi-centimètre seulement jusqu'à cinq centimètres de largeur ; malgré l'examen le plus attentif que j'en aie pu faire, je n'ai pas remarqué que ces différences de largeur aient eu la moindre influence sur le résultat de l'opération, qui a été favorable dans tous les cas.

Toutes les modifications qui se sont produites dans le courant de la végétation sur ces incisions, du moment que dans le principe elles ont été parfaites, c'est-à-dire que l'enlèvement de l'anneau a été complet, soit que la couche corticale se soit régénérée et qu'elle ait recouvert l'incision en partie ou en totalité par l'excroissance des deux bords tendant à se rejoindre, soit que des bandes longitudinales dans le sens de la branche se soient formées de la couche inférieure du liber, je n'ai pas remarqué non plus qu'il en soit survenu aucune modification du résultat final qui puisse faire désirer de provoquer ou d'empêcher ces végétations en préférant dans cette fin les incisions les plus larges ou les plus étroites. Toutefois j'adopterai ces dernières, les petites incisions, par un autre motif, celui que donne notre savant collègue M. Dubreuil, à savoir pour que la communication puisse se rétablir au bout de peu de temps afin d'éviter que la branche opérée ne périsse. Je partage d'autant mieux cet avis que les expériences que je viens de rapporter ne donnent aucun avantage aux larges incisions, lesquelles conséquemment ne peuvent avoir que des inconvénients.

3° Plusieurs essais d'incision, où je n'ai enlevé que l'épiderme, prouvent, ainsi qu'il était facile de le prévoir, que, n'atteignant pas les voies de circulation de la séve, elles doivent être sans effet.

4° Je n'aurais pas cru qu'il serait indifférent pour le succès de l'opération de pratiquer l'incision, d'ailleurs toujours inférieurement aux grappes, tout à fait à la base du rameau ou le plus loin possible immédiatement au-dessous de la première grappe ; pourtant des faits nombreux et tous concordants prouvent qu'il n'y a aucune

différence dans le résultat de ces pratiques les plus opposées : il s'ensuit qu'il n'y a pas à hésiter à inciser le rameau à la plus grande distance possible de son point d'insertion, c'est-à-dire immédiatement au-dessous de la première grappe, afin de ne pas altérer ce rameau dans sa partie réservée à la taille suivante.

5° Je n'ai pas répété cette année les épreuves qui m'avaient donné l'an passé la solution que je croyais suffisante de la question de savoir si l'incision doit toujours être faite sur les jeunes rameaux plutôt que de la pratiquer sur le vieux bois ; des expériences comparatives ne m'avaient laissé aucun doute à cet égard ; cette opération devant toujours faire périr dans un temps plus ou moins long la partie de la branche qui est supérieure à l'incision, il est clair qu'il valait mieux ne la pratiquer que sur des rameaux à retrancher à la taille subséquente, d'autant que l'effet pour l'amélioration du Raisin est absolument identique, mais ayant reconnu depuis que des incisions très étroites pratiquées sur des jeunes rameaux permettaient à l'écorce de se régénérer promptement et de recouvrir la plaie sans interrompre pour ainsi dire le cours ordinaire de la végétation, et présumant qu'il en serait de même des incisions pratiquées sur le vieux bois, je pense aujourd'hui qu'il pourrait y avoir avantage à opérer sur les sarments et même sur les ceps, car il faudrait supposer que l'effet de chaque incision se propagerait dans toutes les branches supérieures; par conséquent dans une treille conduite à la Thomery par exemple, il suffirait pour un pied de Vigne tout entier d'une seule incision sur chacun des bras du cep qui porte 5 ou 6 coursons (10 ou 12 rameaux), tandis que pour améliorer le même nombre de grappes, en opérant sur le jeune bois il faudrait faire une incision sur chaque rameau : dix ou douze incisions pour une.

Toutefois, jusqu'à ce que la facilité de la reprise des plaies résultant des incisions pratiquées sur le vieux bois ait été constatée par de nouvelles épreuves, et quand bien même il en serait ainsi, je suis loin de prétendre que cette opération ne nuise en rien à la végétation du bois, et je ne pense pas qu'il soit indifférent de multiplier indéfiniment les incisions et de les répéter plusieurs années de suite sur les mêmes branches. Aussi serait-il prudent d'inciser de préférence les rameaux les plus forts et les plus vigoureux, et, sur les cordons, de pratiquer l'incision sur le rameau du courson en

laissant intact le bourgeon de remplacement, que l'on n'inciserait que l'année suivante; sous ce même rapport, en agissant sur le jeune bois on trouverait bien plus de facilité à alterner les incisions s'il fallait en diviser les effets nuisibles.

J'ai eu occasion de remarquer que des rameaux faibles au moment où ils furent incisés, cessant de prendre de l'accroissement après l'opération, n'en donnèrent pas moins de très beau Raisin qui compléta sa maturité. J'ai vu aussi, dans ce même ordre d'idées, que les arbres qui sont contrariés dans leur végétation fructifient davantage, donnent des fruits mûrissant plus tôt et ayant plus de qualité, et que des grappes de Raisin qui dans un espalier se trouvent pressées contre le mur par le treillage, ou dont le rameau a éprouvé quelque mutilation accidentelle, deviennent presque toujours beaucoup plus belles; j'en ai conçu l'idée qu'une ligature plus ou moins serrée que l'on ferait au lieu et place de l'incision annulaire pourrait produire un fait analogue, et qu'elle porterait moins de préjudice au bois, à la branche, d'autant que l'on pourrait détacher la ligature quand on verrait que l'effet est produit; et il y aurait alors moins d'inconvénient à opérer sur le vieux bois.

6o J'ai fait l'essai de quelques incisions pratiquées au-dessus des grappes; elles ont produit un effet plutôt nuisible qu'utile, et quand l'incision est faite entre deux grappes, le Raisin de la grappe au-dessous, privé de la séve descendante, arrive tout au plus au degré de développement et de maturité de celui des rameaux qui n'ont point été incisés, ce qui n'empêche pas néanmoins que la grappe supérieure ne profite de tous les avantages de l'incision ; enfin, une grappe qui se trouve entre deux incisions ne prend plus aucun accroissement après l'opération et finit par périr.

7o L'expérimentation ne m'a pas dévoilé d'enseignement bien précis sur les avantages ou les inconvénients d'arrêter les rameaux après que l'on a eu pratiqué les incisions ; je n'avais pas laissé, à l'ébourgeonnement, assez de rameaux prolonger leur végétation pour réunir suffisamment de faits comparatifs à cet égard; toutefois je suis porté à penser qu'il vaut mieux les arrêter ; seulement il resterait à déterminer si la section du rameau doit être faite à son extrémité ou immédiatement au-dessus des grappes.

8o Quant aux incisions que l'on pourrait tenter de faire dans les

expositions les moins favorables, au couchant et au nord même, je n'ai point eu l'occasion d'en faire l'expérience.

9° La pratique de l'incision annulaire ayant pour effet bien certain de favoriser la fructification et d'avancer la maturation du Raisin, il est rationnel d'en déduire qu'elle doit en même temps en empêcher la coulure.

Je ne saurais, quant à présent, appuyer cette opinion sur des épreuves comparatives et précises ; et quant aux effets de l'incision par rapport à l'oïdium, je n'ai pas eu de vignes malades à ma proximité pour faire les expériences nécessaires.

M. Hardy a rapporté que des essais qu'il a faits de l'incision de la Vigne lui ont fourni l'occasion de remarquer aussi que cette opération a bien pour effet d'avancer la maturité d'une quinzaine de jours et plus, et de faire augmenter la grosseur des grains, mais qu'elle préjudicie à la qualité du fruit ; notre honorable collègue a même cité un horticulteur qui, ayant soumis à l'incision une Vigne d'une certaine étendue, avait fait du vin moins bon, et qu'il avait été forcé de renoncer à inciser parce que personne ne voulait plus lui acheter son vin. Depuis trois ans j'ai remarqué précisément le contraire dans la localité où j'ai opéré, puisque j'y ai obtenu, comme on a pu le voir, des Raisins évidemment meilleurs, fermes à la mastication comme le Chasselas de Fontainebleau, et les grains pouvant être pelés; je pense donc qu'il convient de répéter l'expérience : si ailleurs le fait contraire est constant, il faudrait, je crois, l'attribuer principalement à un terrain plus chaud, où, le raisin mûrissant parfaitement dans son état naturel, l'incision n'aurait pour effet que de contrarier le vœu de la nature en produisant une maturité factice et prématurée; alors quelques épreuves que l'on ferait à Paris sur une Vigne de treille, en terre calcaire ou sablonneuse, et mieux encore à Fontainebleau, pourraient élucider la question, sans détruire, quel que soit le résultat, le fait de l'amélioration de la qualité du raisin par l'incision annulaire dans les sols argileux des pays froids et humides. Il serait utile de faire, en même temps et dans le même but, quelques essais de l'incision sur la Vigne en plein champ.

M. Hardy a aussi élevé le doute que l'incision produisît le même effet sur toutes les variétés de Cépages; personne mieux que l'habile

professeur praticien n'est en position de nous éclairer à ce sujet. J'ai déjà moi-même, en 1855 et 1856, essayé quelques incisions sur du Raisin noir; l'effet de l'opération a été absolument nul. L'honorable M. Chevreul, président de la Société centrale d'agriculture, a fait observer qu'il serait encore curieux de savoir si quelques Raisins fins, le muscat par exemple, conserveraient leur arome après que la Vigne aurait été soumise à l'incision.

Après cette foule d'observations et toutes les réflexions venues à la suite, j'arrive enfin à la conclusion de ce rapport qui ne peut être absolument définitive, puisque bien des points sont encore restés indécis et purement conjecturaux, et que pour les résoudre il faut attendre la sanction de l'expérience et faire appel au zèle de ceux de nos honorables confrères qui sont en position de faire de nouveaux essais ; cependant je crois pouvoir indiquer dès à présent pour la pratique, une méthode à peu près sûre qui suffira provisoirement aux amateurs et aux jardiniers les moins exercés.

L'époque la plus favorable pour pratiquer les incisions annulaires sur la Vigne, dans le climat de Paris, est ordinairement du 15 juillet au 15 août ; sans s'astreindre précisément à la date et en se guidant plutôt sur la température plus ou moins avancée de l'année, il faut toutefois que le bois soit tout à fait en séve afin que la bague corticale à enlever puisse se détacher aisément de l'aubier ; il convient aussi de n'inciser qu'après que le Raisin est défleuri et quand les grains commencent à se former ; cependant, si l'on avait en vue de prévenir en même temps la coulure, il est clair qu'il faudrait inciser avant que cette affection ait pu commencer à se manifester. Tant que le raisin n'a pas acquis son entier développement, toute sa grosseur, on peut encore obtenir quelque succès de l'incision, pourvu qu'elle soit faite en séve ; on comprend que plus tard l'opération ne pourrait produire aucun effet.

Jusqu'à présent les incisions ont été pratiquées seulement sur les jeunes rameaux ; il convient d'inciser immédiatement au-dessous de la première grappe de chaque rameau afin d'éloigner la plaie le plus possible du point d'insertion du rameau sur le vieux bois pour ne pas affecter la végétation à sa base.

L'incision aura au plus un centimètre de largeur pour donner aux deux bords de l'écorce la facilité de se rejoindre le plus prompte-





ment possible, puis on aura grand soin d'enlever complétement la pelure dans tout son pourtour jusqu'à l'aubier, afin qu'il y ait interruption au moins momentanée du cours de la séve.

On a fait un instrument, appelé coupe-séve, qui est assez commode pour pratiquer cette opération, cependant il a l'inconvénient de donner toujours la même largeur à l'incision ; je trouve qu'il est aussi facile de se servir d'un canif ou de la pointe d'une petite serpette ; du reste il ne faut pas trop s'effrayer du temps que peut exiger ce travail, car un jardinier un peu expéditif peut faire cinq cents incisions dans un jour s'il n'est pas trop gêné par le treillage ou la muraille.

Les quelques amateurs qui ont fait des essais de l'incision annulaire l'ont pratiquée tout à fait indépendamment des autres soins que l'on donne habituellement à la Vigne de treille, car cela ne dispense point de faire l'ébourgeonnement en temps opportun, de rompre les faux bourgeons et les vrilles, de palisser et d'arrêter les rameaux et les sarments.

Mais, en outre de ces diverses pratiques indispensables, il en est une que je recommanderai comme le corollaire nécessaire de l'incision annulaire. Je veux parler du ciselage, déjà en usage à Thomery ; on sait que cette opération consiste à protéger le développement des plus gros grains par la suppression des plus petits, que l'on coupe avec des ciseaux très effilés ; ce qui se fait aussitôt que l'on peut assez bien distinguer la différence de grosseur des grains nouvellement formés pour fixer son choix ; il ne faut pas craindre d'opérer énergiquement sur les grappes où les grains sont le plus serrés : on peut hardiment en détacher la moitié et jusqu'aux deux tiers. Il est très bien aussi de supprimer le bout inférieur de la grappe qui ne se compose le plus ordinairement que de petits grains mûrissant en dernier. Ces deux opérations concourent à faire augmenter le volume du Raisin et à empêcher que les grains ne se gâtent par leur contact. Enfin comme complément de toute amélioration possible du Raisin, afin de favoriser sa maturation et sa coloration, il faut effeuiller successivement la Vigne, mais de manière à ce que les rayons du soleil ne frappent directement les grappes que lorsque le raisin est à peu près mûr. La mise en sac des grappes est encore un perfectionnement qu'il ne faut pas dédaigner, d'autant qu'elle a

moins d'inconvénient quand elle s'applique à des grappes qui ont été éclaircies, car celles-ci sont moins sujettes à pourrir dans les sacs.

Je dois le répéter en terminant ces notes : j'ai étudié avec tous les soins possibles la méthode de l'incision annulaire de la Vigne de treille dans l'intérêt des pays froids et humides et de ceux du nord de la France, où il serait si important, en avançant notablement la maturité du Raisin, d'utiliser ce fruit, dont la récolte est souvent perdue parce qu'il n'a pas pu mûrir. Je serai heureux si mes efforts peuvent contribuer, sinon à produire directement, au moins à provoquer un résultat aussi désirable.

COUVERTURE DE SERRE DESTINÉE A REMPLACER LES PAILLASSONS

Employée par M. Besse, horticulteur à Mondidier (Somme).

Il n'est pas de jardinier ou d'amateur qui n'ait eu à se plaindre du service des paillassons. Leurs inconvénients m'ont engagé à chercher un moyen de les remplacer. Je crois y être parvenu. Mais j'ai voulu, avant de vous le faire connaître, que l'expérience de deux hivers vînt m'en démontrer l'avantage.

Pour rendre la manœuvre plus facile à comprendre, j'ai fait construire un modèle réduit de ma serre et de sa couverture que je dépose sur le bureau.

La transmission de la chaleur s'opérant par le contact des rayons solaires, le premier soin a été d'en garantir les vitres des châssis, et j'ai employé des volets en bois ; le même moyen m'a paru convenable à opposer à la déperdition du calorique. Ces volets, moins épais que les paillassons, s'appliquent plus immédiatement, et sont moins susceptibles d'être déplacés par le vent. L'expérience m'a convaincu que la serre ainsi couverte est d'une obscurité complète, ce que ne produisaient pas les paillassons, qui laissent un vide à chaque nœud de poignée de paille, quand ils sont neufs, et qui ont des jours par l'absence de quelques fétus, lorsqu'ils sont vieux. La congélation de la vapeur contre les carreaux n'a pas lieu quand

la serre est chauffée, et, lorsque la température baisse au point d'y geler, l'épaisseur de la glace est la même avec les volets qu'avec les paillassons.

J'ai fait exécuter le modèle d'une serre de cinq mètres de longueur adossée à un mur dont elle est séparée par un trottoir qui avait été ménagé pour le service des paillassons. Je couvre par le même moyen un jardin d'hiver, qui a trois toits à deux versants, et je m'applaudis d'avoir réussi dans mon entreprise.

Si la serre dans sa partie supérieure ne touchait pas au mur, il faudrait qu'à la cessation des châssis, il se trouvât des montants auxquels serait fixée une main-courante, et les poulies, au lieu d'être placées sur le mur, seraient assujetties aux montants ou placées sur la main-courante à l'aide d'une chape.

Le service des volets peut se faire en plaçant un volet sur chaque châssis, et en le faisant mouvoir par une manœuvre isolée, ou bien en fixant, sur un arbre de couche mû par un engrenage ou par un arbre vertical les cordes destinées à cette manœuvre. Ce moyen permet de soulever six volets à la fois, qui, déployés, couvrent une serre dont les châssis ont un mètre de large sur deux d'élévation. Le mécanisme employé pour faire agir l'arbre vertical ou l'arbre horizontal est le même que celui dont on se sert pour la manœuvre des tentes destinées à garantir les façades du soleil.

Mes volets sont faits en planches de sapin rapprochées et non rainées, réunies par des barres de chêne de 25 à 30 millimètres d'épaisseur, sur 15 centimètres de large, et placées selon le besoin à 80 ou 90 centimètres de distance. Ces épaisseurs sont calculées pour qu'elles ne dépassent pas le poids nécessité par leur service. Ces volets s'ouvrent en deux parties unies par des charnières, l'une se pliant sur l'autre. La partie supérieure est également fixée de la même manière sur la traverse de la serre. Au bas de la partie du haut est attachée une corde qui correspond à une poulie scellée dans le mur, et descend perpendiculairement dans la serre, où elle est terminée par un anneau qui permet de la saisir et de la fixer à un crochet.

Si la serre n'était pas adossée au mur, les volets viendraient s'appuyer sur la main-courante. Lorsqu'il s'agit de les fermer, on lâche la corde, en la soutenant : le volet inférieur se déploie, entraîne

le supérieur, et l'un et l'autre viennent se placer d'eux-mêmes.

Un des principaux avantages de cette méthode est la facilité avec laquelle on débarrasse les volets de la neige qui les recouvre. S'il y en a peu, le mouvement qu'on leur donne et leur position verticale suffisent; s'il y en a davantage une ratissoire de bois les a bientôt découverts; la serre ayant deux toits entre lesquels se trouve une gouttière dans laquelle on ne marche pas ou difficilement, on se contente d'y pousser la neige. Celle-ci étant en contact avec les vitres qui reçoivent de l'intérieur une chaleur suffisante pour fondre la partie qui y adhère, il se forme un vide qui permet au volet qui a peu d'épaisseur de venir s'y loger.

Ces volets peuvent être enlevés l'été, en dévissant les charnières, et remplacés par des volets à claire-voie formés avec des tringles de sapin de six millimètres carrés espacées convenablement. La facilité de la manœuvre permet de n'abriter la serre qu'au besoin. On évite les toiles, qui offrent trop de prise au vent, et la peinture des carreaux, qui ne donne qu'une lumière diffuse et est difficile à enlever. Un de ces châssis est placé sur mon modèle.

Je me sers également de volets pour les châssis perpendiculaires, et je les manœuvre à la main. Ils sont placés dans des coulisseaux et maintenus par une clavette. Il faut dans ce cas un solin égal en hauteur aux volets, pour que ceux-ci puissent se loger contre lui.

ALLOCUTION

PRONONCÉE LORS DE L'INHUMATION DE M. CHÉDEVILLE, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE,

Par L. Bouchard, *membre de la Société.*

Messieurs, il y a un mois à peine la Société Impériale et Centrale d'Horticulture était appelée à renouveler les membres de son bureau: ce jour-là, elle choisissait M. Chédeville pour l'un de ses vice-présidents; à la fin de la séance, notre vénérable collègue nous adressa ses remercîments: nous ne devions plus le revoir.

Ce n'était pas la première fois que M. Chédeville était élu l'un des



membres du bureau de la Société : depuis plusieurs années, il y occupait la place qu'il a gardée jusqu'à son dernier jour. Après avoir passé quarante ans de sa vie dans les affaires, il avait trouvé dans les fonctions qu'il remplissait lors de nos séances une occupation douce et tranquille ; ses connaissances administratives furent souvent utilisées pour les intérêts de la Société, et nous lui devons des remercîments pour les services qu'elles lui permirent de nous rendre à l'occasion de la réunion de la Société Impériale de Paris, à laquelle il appartenait, avec la Société centrale de la Seine.

Vous savez combien il était obligeant et avec quel plaisir il aimait à aider de ses conseils les membres de la Société qui les lui demandaient ; je viens aujourd'hui en adresser à sa mémoire les derniers remercîments. Notre Société perd en lui un de ses officiers les plus zélés et les plus assidus.

Paris, 16 février 1857.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LAURENT DE BAVAY

Par M. le Docteur DE BOUIS.

Messieurs,

C'est une pieuse coutume parmi nous d'honorer la mémoire de ceux que nous avons perdus ; lorsque leur vie a été consacrée à l'art qui est l'objet de nos études, cette pratique devient en quelque sorte un devoir. Si elle est un hommage pour ceux qui sont morts, elle est aussi un enseignement et un encouragement pour ceux qui vivent et ont à supporter le labeur de chaque jour. En venant accomplir ce devoir envers M. de Bavay, nous sommes certain d'être écouté dans cette enceinte avec non moins d'indulgence que d'intérêt. La science est aussi une fille du ciel : comme la religion, elle rapproche les hommes, et l'étranger a un titre de plus à ses yeux.

Notre confrère M. Laurent Séraphin de Bavay appartenait d'ail-

leurs à une nation que la communauté de langage, plus encore que le voisinage, identifie avec la France et dont les travaux scientifiques dans toutes les directions sont parallèles aux nôtres.

J'ai dit que la vie de M. de Bavay était à la fois un encouragement et un enseignement. En effet, lorsqu'à l'âge de trente-cinq ans, après avoir parcouru avec succès la carrière de l'instruction publique, poussé par un penchant naturel qui le dirigeait vers les choses utiles, il résolut de consacrer à l'arboriculture les loisirs que qui laissaient les fonctions publiques auxquelles la révolution belge de 1830 l'avait appelé; lorsqu'il résolut d'établir dans son domaine patrimonial de Vilvorde des pépinières et une école d'arboriculture, il ne manqua pas d'entendre les ignorants et même ceux qui se croyaient très savants, tourner ses travaux en ridicule et plaisanter sur ses efforts. Mais la persévérance était l'une de ses vertus, et celui qui avait su discipliner de jeunes hommes pensa qu'il saurait bien diriger de jeunes arbres, dont les mauvaises dispositions ont du moins cet avantage de ne dépendre ni des vices du cœur ni du manque d'intelligence. Il se mit donc à l'œuvre avec la courageuse résolution et la franche détermination de caractère, dont il portait l'empreinte sur sa physionomie ouverte et sympathique à tous. Les habitudes de méthode contractées dans l'enseignement devaient d'ailleurs lui faciliter la voie et lui ouvrir les yeux sur celle qu'il fallait adopter dans ce nouvel objet des études pour y porter cette clarté sans laquelle il n'y a que confusion et impossibilité de s'entendre. Un de ses premiers soins fut donc d'enrichir ses pépinières par des échanges avec tous les centres de production pour rapprocher, comparer les différentes variétés, établir cette synonymie, éternel *desiderata* des arboriculteurs, et aussi la classification méthodique des fruits, œuvre qui n'est pas d'un moindre labeur et qui n'est pas attendue avec moins d'impatience, mais qu'il est plus facile de désirer que d'effectuer, et dont nous ne voudrions pas entreprendre ici de vous exposer les difficultés, qui nous éloigneraient trop de notre sujet. Il nous suffit de dire que M. de Bavay comprit de bonne heure que c'est sur la comparaison des arbres et des fruits que doit reposer la pomologie entière, qu'il s'y livra avec ardeur, qu'il fit tous ses efforts pour rassembler dans son établissement les variétés étrangères, qu'il obtint sous ce rapport un si écla-

tant succès, que le gouvernement de son pays le prit sous son puissant patronage et lui accorda par lettres-patentes le titre de *Pépinières royales*.

Dès lors le mérite de M. de Bavay fut incontesté, sa réputation lui mérita d'être agrégé aux différentes sociétés d'agriculture et d'horticulture de sa patrie comme de l'étranger. Ceux qui avaient cru que les mystérieuses connaissances de l'arboriculture ne pourraient jamais être pénétrées par un *monsieur*, par un homme qui n'était pas du métier, furent aussi étonnés de se voir dépassés qu'empressés de le proclamer et de venir s'instruire avec lui. Il eut donc le grand mérite de faire taire l'insuffisance et l'envie, ce qu'il dut à la fois à l'amabilité de son caractère comme à la générosité de son véritable savoir, qui ne se perdait pas dans les considérations vagues, mais allait sans cesse droit au côté pratique des différentes questions.

Le roi des Belges, en 1848, lui accorda la décoration de son ordre à la suite de l'Exposition qui eut lieu dans cette année, comme un témoignage et une récompense de ses hauts et constants services rendus à l'agriculture et au pays. En effet, dans un congrès général de l'agriculture, il avait pu faire admettre des vœux en faveur de l'enseignement de l'arboriculture qui furent entendus et sanctionnés bientôt par le Gouvernement, qui créa des cours publics et une école pratique d'horticulture. Les nécessités de cet enseignement, où il était chargé du cours d'arboriculture, lui firent comprendre l'utilité d'un livre où seraient résumés les principes qui le dirigeaient et qu'il a le bon esprit comme la loyauté de ne pas réclamer comme les siens propres, mais qu'il enseigne parce qu'ils sont bons et les meilleurs à suivre. Bien convaincu d'ailleurs qu'il ne faut pas jeter dans l'esprit des commençants ces questions historiques de priorité et d'histoire de l'art, et que ce qui importe surtout, c'est de leur graver dans la mémoire les bonnes théories et leurs applications.

Vous avez entendu, en 1850, un si excellent rapport de M. Rousselon, inséré dans nos Annales, que je crois inutile de revenir sur ce livre, écrit avec toute la simplicité, avec toute la lucidité désirable et où on ne trouve aucune digression étrangère au sujet : ce qui n'est pas très ordinaire dans ces sortes de livres, où l'auteur est souvent plus occupé de se faire valoir lui-même que de se bien faire

comprendre du lecteur. C'est à l'occasion de ce livre qu'il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Je dois ajouter néanmoins que ceux qui voudront se faire une idée complète de la science de M. de Bavay devront lire avec soin un très grand nombre d'articles insérés dans les Annales de la *Pomologie belge*, publiées sous les auspices du Gouvernement, où le sagace descripteur de fruits a laissé les traces de sa touche vigoureuse et de son habileté de style, qui pourra leur servir en quelque sorte de modèle.

C'est après une vie aussi bien remplie, et lorsqu'il s'occupait de la publication d'un *Traité de sylviculture*, que nous avons perdu notre honorable confrère, à la fin de l'année 1855. Sa mort a laissé un vide bien grand. Son expérience, son jugement sont des qualités rares ; mais une idée nous console : il a tracé le chemin, et nous espérons qu'il se trouvera parmi les amis de l'horticulture un bon nombre qui voudront l'imiter. Son fils, M. Xavier de Bavay, paraît déjà légitimer nos espérances et continuer l'œuvre si habilement créée par son père.

RAPPORTS

Au conseil d'administration de la Société impériale et centrale d'horticulture, au nom du comité des cultures expérimentales,

Par M. Pissot, directeur du jardin d'expériences.

Messieurs,

Au mois de juillet dernier, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte des travaux exécutés au jardin d'expériences pendant le premier trimestre de l'année mil huit cent cinquante-six ; il me reste à vous faire connaître les résultats qui ont été obtenus.

Comme je vous le disais alors, il m'a semblé que votre jardin était surtout institué en vue d'expérimenter les plantes nouvelles, de rechercher quelles étaient les cultures qui leur convenaient le

mieux, d'appliquer des cultures nouvelles à des plantes anciennes, afin d'arriver à en tirer le meilleur parti possible. Aussi est-ce dans ce sens que nos efforts ont été dirigés.

Je ne vous ferai point une description complète de tous nos travaux, de toutes les plantes que nous avons cultivées, ce serait employer inutilement votre temps; je m'appliquerai seulement à vous faire connaître celles qui nous ont paru intéressantes à introduire dans nos cultures, et celles qui doivent définitivement en être rejetées et remplacées par de meilleures, soit comme production, soit comme goût. Il serait temps que l'on vît enfin disparaître, de nos petites cultures maraîchères, je ne dirai pas des environs de Paris, où la science horticole a fait de si grands progrès, mais des campagnes, ces plantes que la routine seule y maintient, et qu'elles fussent remplacées par d'autres, plus avantageuses sous tous les rapports. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient d'opérer cette révolution; c'est sous le patronage de la Société impériale et centrale d'horticulture que devront se répandre les bonnes méthodes, et votre comité des cultures expérimentales est prêt à faire tous ses efforts pour vous venir en aide.

Je commencerai par les plantes potagères, les plus intéressantes sans contredit.

Dans la famille des Papillonacées, la plus nombreuse de toutes, je trouve les Pois. Ceux que j'avais signalés ont encore donné d'excellents résultats en seconde saison. Ce sont, parmi les anciennes espèces : le *Pois nain de Bretagne*, très productif, très sucré, employé surtout pour forcer sous châssis;

Le Tall-Green Mammoth, demi-nain, très vigoureux, très productif, excellent à manger; préférable au *Bishop à longues cosses*, qui est peu sucré, et d'une moindre production en seconde saison;

Le Pois champion d'Ecosse, Pois à rames quoique demi-nain, dont la cosse, assez grosse, est bien remplie de grains très sucrés; mais il est un peu gros.

Monsieur Léon Le Guay, notre Président, nous a remis quelques espèces dont la culture nous a paru devoir être avantageuse, tant sous le rapport de la production que sous celui du goût, ce sont :

Les Pois du Canada, dits des champs, n° 1. Pois à rames, cosses longues, presque sans parchemin, bien garnies; grains un peu

gros, mais bons, fleurissant une deuxième fois dans les aisselles des feuilles.

Pois des champs, n° 3, à rames, demi-nain, cosses petites, bien pleines, assez productives, grains fins, mais peu sucrés.

Pois de jardin, n° 1; demi-nain, feuilles larges, d'un vert foncé, tiges vigoureuses, cosses assez longues, bien pleines, grains un peu gros et peu sucrés.

Pois de jardin, n° 3; aussi nain que le Bishop, cosses courtes très pleines produisant très vite, en petite quantité il est vrai, mais pendant longtemps; feuilles d'un vert très foncé; il est très farineux.

Pois à œil noir, à rames, feuillage vert clair, cosses larges et longues, ce Pois est très sucré.

Le Pois géant à parchemin et celui à *longues pointes* ne peuvent être employés que pour la grande culture, pour leur production abondante; leur âcreté et leur dureté les rendent mauvais à manger.

Haricots. — Il en a été planté soixante douze variétés, provenant : douze de Monsieur Vilmorin, dix de l'envoi de la Sardaigne à l'exposition de 1855 et le reste trouvé au jardin.

Parmi toutes ces variétés, la plupart très intéressantes à cultiver, nous avons surtout remarqué pour leur précocité, leur bon goût, et leur production abondante, les suivants, par ordre de mérite.

Haricots nains. — *Nain de Hollande*, employé généralement pour forcer.

Sabre nain, remarquable par ses longues cosses.

Solitaire, d'une si grande fertilité.

Rouge et blanc oblong, que sa végétation tardive permet de cueillir en vert jusqu'en septembre.

Haricots à rames.

Boccone, commun rond, dont les cosses ont un peu de parchemin.

De Mahon, excellent mange-tout, même assez gros.

Evesque de Belgique.

Des demoiselles, dont les gousses, longues, larges et droites, sont à parchemin.

Du Brésil, à graines noirâtres.

De Prague.

Lacheté précoce.

Jaune de Chine, dont la floraison dure peu.

De Ei ncourt, à parchemin.

De Mohawk, dont la végétation est des plus belles.

Plein de la Flèche, même végétation.

Beurre blanc.

Beurre noir qui peut être préféré au précédent.

Sabre d'Allemagne.

D'Espagne et noir du Canada, qui sont bons écossés.

De la Reine, très tardif mais excellent.

Et enfin le *Haricot à œil noir*; dolique très vigoureux, ne produisant que tardivement.

Les variétés, de *la Reine, rouge et blanc oblong,* et à œil noir, viennent de Sardaigne.

Fèves. Des dix variétés cultivées, six sont recommandables; quelques-unes sont connues depuis longtemps ;

Ce sont les Fèves de *Windsor, naine hâtive* et *très naine rouge;*

Les autres sont:

Celle à *longues cosses,* d'une très grande production ;

Celle *de jardin,* qui paraît n'être autre chose que la Fève de Marais ordinaire.

Les Fèves *champêtre* et *mineure* ; *demi-naine* et à *grains petits.* Ces trois dernières, qui sont très hâtives, proviennent des Etats sardes.

Les Lentilles, dont on avait semé quatre variétés, n'ont donné aucun résultat ; elles n'ont pas fructifié.

La famille des Composées est représentée surtout par des *Salades.* Elles n'ont pas répondu à ce qu'elles avaient paru promettre au printemps, et je n'en aurai que fort peu à signaler comme pouvant venir utilement se joindre aux anciennes:

Pour le printemps, aucune n'est comparable à la *Laitue Gotte, lente à monter,* qui, à cause de cette propriété, peut aussi être rangée parmi les Laitues d'été.

La Laitue sanguine, à *graines blanches,* peut seule en approcher ; c'est une laitue venant très vite, mais montant facilement, dont les feuilles sont agréablement panachées de rose ; le goût en est bon, la feuille tendre ;

Elle réussit assez mal en été.

Pour l'été, nous avions : la *Laitue de Versailles*, qui, suivant les auteurs du *Bon Jardinier*, pomme promptement, tandis qu'elle n'a cru ici que lentement.

La *Laitue de Batavia brune*, pour laquelle nous nous trouvons encore en contradiction avec ces Messieurs, car ils l'indiquent comme un peu dure, et meilleure cuite que crue, ayant de très grosses pommes, tandis qu'elle nous a donné des pommes peu fournies mais très tendres et très bonnes, et cela au mois de juillet. Elle monte assez difficilement.

La *Laitue hative de Simpson*, que nous avons signalée dans notre rapport du mois de juillet, ne pomme pas en été; elle ne peut être cultivée à cette époque que pour la faire cuire; si, semée à l'automne pour le printemps, elle ne réussit pas mieux, elle devra être rejetée de la culture.

Les *Laitues romaines*, *blonde* et *grise maraîchères*, très bonnes au printemps, prennent de l'âcreté en deuxième saison; elles pourraient, pour cette époque, être remplacées par la *Laitue romaine panachée améliorée*, très jolie et peut-être plus tendre, et par celle *à feuilles d'Artichaut*, qui n'a que le défaut de pourrir facilement.

Parmi les *Chicorées*, nous signalerons comme nouveautés avantageuses :

La *Chicorée frisée de Picpus*, à feuilles plus découpées que la *Fine de Rouen* et qui est plus tendre ;

La *Chicorée anglaise*, qui ne pomme pas, mais est bonne cuite.

La *Chicorée toujours blanche*, aux feuilles jaunâtres, pommant difficilement, est dure en été ; à l'automne elle devient très tendre lorsqu'elle a été enterrée, et pourrit moins facilement que les autres. C'est donc une bonne salade pour conserver l'hiver.

La *Chicorée mousse*, obtenue en 1847 par M. Jacquin, est toujours très jolie et excellente ; seulement elle est un peu délicate, et pourrit vite.

Dans la même famille se trouve le *Scolyme d'Espagne*, plante bien peu cultivée encore, et qui pourrait rendre quelques services, si on parvenait à l'améliorer et à rendre sa racine moins ligneuse; pour cela, il suffirait, comme l'indiquent les auteurs du *Bon Jardinier*, de récolter les graines sur les plantes qui n'ont pas monté

la première année ; son goût se rapproche de celui du Scorsonère.

Dans la famille des Crucifères, se placent en première ligne les *Choux.*

Nous en avions une vingtaine de variétés, presque toutes connues depuis plusieurs années. Dévorés par les chenilles et les pucerons dans les commencements, ces Choux n'ont donné que de médiocres produits. Toutefois, nous croyons devoir signaler :

Le *Chou Milan de Victoria*, dont les feuilles cloquées produisent un bel effet, et qui est, en outre, excellent à manger.

Il a du reste été justement apprécié par le jury de nos dernières expositions, qui a accordé à M. Langlois une médaille.

Puis le *Chou Milan, du Cap*, le meilleur de tous les Milans, après celui des *Vertus*, sur lequel il l'emporte par la beauté.

Il est une espèce de Choux qui jusqu'alors a été peu cultivée, et qui, cependant, mériterait de l'être sous plus d'un rapport.

Je veux parler des *Choux verts* ou *non pommés ;* outre que, par la grande variété de leur feuillage, qui à l'automne prend les teintes les plus belles, ainsi que par la diversité de leurs formes, ils pourraient presque être cultivés comme plantes d'agrément; la plupart supportent les froids les plus rigoureux, et peuvent être laissés dans les jardins à l'air libre, sans craindre la pourriture. Lorsqu'ils ont ainsi été attaqués par la gelée, ils sont excellents à manger, très doux, et sans goût d'éther.

Ils peuvent être d'une très grande ressource pour l'hiver, surtout dans les campagnes.

Pour avoir de beaux *Choux frisés*, il faut les semer du 15 au 20 mars; alors ils prennent la force nécessaire pour résister aux froids, et panachent plus tôt à l'automne.

Je crois que jusqu'alors la culture de ces Choux a été trop négligée.

Les plus belles variétés sont :

Le *Chou violet prolifère de Bruxelles.*

Le *Chou vert frisé, panaché jaune et blanc.*

Le *Chou frisé panaché violet.*

Le *Chou vert très frisé.*

Je ne cite pas le *Chou palmier,* qui ne supporte pas le froid de nos hivers.

Les *Navets* nous ont offert quelques espèces intéressantes, telles que :

Le *rouge plat hatif*, qui, semé le 24 mai, pouvait être mangé au 15 juillet ; sa variété *à feuilles entières* a réussi à toutes les saisons ; seulement ces deux variétés se creusent très vite en été.

Les variétés dites *de Russie*, *Jaune de Finlande*, *de Petrowsky*, et *Jaune plat de Petroff*, dont les graines du reste ont toutes été envoyées ou rapportées de Russie, nous ont paru ne devoir en former qu'une; leur racine est ronde, un peu plate et jaunâtre.

Nous n'avons cultivé que trois espèces de *Radis*, mais toutes trois méritent d'être recommandées :

Ce sont : le *Radis rose de Chine*, rose généralement, à chair très blanche le meilleur sans contredit de tous les Radis d'automne. Bien que ce soit le second Radis introduit de Chine par les missionnaires, il n'est cependant encore que très peu répandu. Ce qui a pu en être cause et le faire rejeter, c'est qu'il n'a pas été cultivé comme il devait l'être ; il craint les fortes chaleurs, et vient très mal lorsqu'on le sème au mois de juillet ; il faut attendre au moins jusqu'à la mi-août, et l'arroser souvent.

Le *Radis gris*, dit *Rave d'Autriche*, ainsi que la *Rave d'eau à chair jaune*, sont très tardifs, et n'acquièrent leur grosseur qu'en novembre. Ils sont très bons.

Les *Carottes*, dans la famille des Ombellifères, nous ont donné deux espèces méritantes : l'une, déjà connue, et envoyée d'Espagne par M. le marquis de Bendanna, est la *Carotte violette*, d'une végétation active, dont la chair cuite est assez laide, il est vrai, mais qui est très sucrée.

La seconde m'a été adressée cette année de Russie, par M. Kuster, sous le nom de *Carotte de Worobiew*. Semée vers le 15 juin, elle a donné au mois de novembre des produits plus beaux que les demi-longues semées en mars; j'ai pu en manger jusqu'au mois d'octobre comme des Carottes nouvelles; elles n'avaient pas un goût plus fort. Elle est demi-longue; c'est une bonne acquisition.

Nous trouvons dans la même famille, les *Céleris*, dont deux variétés : le *Céleri-Rave d'Erfurth* et le *Céleri court à côtes*, nous ont paru mériter d'être cultivées pour leur goût.

Dans la famille des Solanées, je n'aurais guère à parler que des

Pommes de terre. Mais une commission spéciale ayant été nommée pour examiner les quatre cent cinquante variétés plantées au jardin, elle vous signalera, beaucoup mieux que je ne pourrais le faire, celles qui devront être conservées dans les cultures ou y être introduites.

Je dirai cependant un mot de la Pomme de terre *Chardon* et des *Roscovites*, dont la commission ne s'est pas occupée. Nous en avions planté sept des premières, envoyées par M. le Ministre de l'Agriculture, deux avaient été plantées entières : elles ont produit en poids 6 kil. 180.

Les cinq autres partagées en deux, ont donné dix touffes et en poids 30 kil. 870.

Chaque touffe a produit le même poids, et, dans le deuxième cas, avec moitié moins de semence. Quatre autres nous avaient été remises par M. Vilmorin : elles n'ont donné en totalité que 10 kil. 270., c'est-à-dire seulement 2 kil. 500 gr. par touffe, ce qu'il faut peut-être attribuer à ce que ces Pommes de terre étaient de près de moitié moins grosses que les autres.

Les Pommes de terre *Roscovites* nous avaient été envoyées par M. Goulevent Denis de Roscoff.

Le n° 1 a produit, pour trois touffes, 150 tubercules, dont le poids était de 8 kil. 250 gr.

Le n° 2, plus tardif d'un mois, et qui paraît avoir plus de tendance à pourrir, a donné 9 kil. 150 gr. pour le même nombre de touffes et de tubercules.

Ces Pommes de terres sont donc aussi productives que la Pomme de terre *Chardon*, et elles ont sur elle un grand avantage, c'est que les tubercules sont bien moins gros, bien moins aqueux et ont un exellent goût.

Les *Roscovites* sont très bonnes pour la table, et la Pomme de terre *Chardon* ne peut servir que pour les bestiaux.

Nous avons remarqué que cette année, les Pommes de terre tardives avaient donné beaucoup plus de tubercules malades que celles hâtives ; ce qui peut s'expliquer, comme l'a fait notre Président, M. Payen, dans l'une de nos dernières séances, par ce que les premières ont achevé de mûrir par un temps pluvieux.

Les *Patates, rouges et blanches,* de la famille des Convolvulacées,

ont été plantées dans un sol formé de 4/5 de terre de jardin et de 1/5 de terre de bruyère; placées sur une couche froide, leur végétation a été luxuriante pendant toute leur croissance, et elle a produit des tubercules d'une belle grosseur; seulement ils étaient placés à l'extrémité de longs filaments, les rouges surtout, ce qui rendait leur extraction assez difficile. Les lapins sont très friands de leur feuillage.

La culture la plus intéressante a été celle des Cucurbitacées, dont nous avions une assez grande quantité d'espèces.

Les *Melons* qui nous ont paru les meilleurs, tant comme goût que comme fondant, sont les Melons à chair blanche ou verte. On trouve chez eux une finesse de parfum que n'ont pas ceux à chair rouge; aussi nous en recommanderons surtout la culture, et, parmi eux, nous signalerons :

Melons brodés ; Ananas d'Amérique à chair verte; Melon très petit, presque sans écorce, pouvant se manger comme une Orange; très productif.

Cantaloups. Cantaloup à chair blanche, assez gros, le meilleur de tous.

Melon vert des dames d'Italie, Melon d'Arkangel, Cantaloup d'Alger, qui conserve sa couleur verte même à sa maturité, *Cantaloup à chair verte, Cantaloup guayaquil*, qui était encore très bon, mangé au mois d'octobre. La plupart de ces graines nous avaient été données par M. le marquis de Bryas et par M. Vilmorin, qui a bien voulu avec sa gracieuseté ordinaire, mettre aussi à notre disposition toutes les graines dont nous pourrions avoir besoin.

Je ne parlerai des *Courges*, qui toutes étaient connues, que pour signaler la *Courge Melonnette*, excellente variété ; ressemblant à un Melon à grosses côtes, d'un goût exquis. Elle a produit une variété pyriforme, à écorce unie, qui est aussi bonne. Toutes deux ont la chair rouge foncé.

Je ne dois cependant pas oublier la *Courge à graine noire*, à l'écorce vert tendre rayé de taches blanches.

Le terrain nous ayant manqué, nous n'avons pu planter qu'une quinzaine d'espèces, dont quelques-unes n'ont pas donné de fruits.

La famille des Liliacées était représentée au jardin d'expériences :

1° Par quatre variétés d'Oignons, parmi lesquelles nous avons distingué :

L'*Oignon rouge foncé de Brunswick*, hâtif et très gros.

L'*Oignon poire*, tourne difficilement.

2° Par quatre variétés de *Poireaux*.

Le *Poireau vivace*, dont la culture est trop peu répandue, mériterait cependant plus de soins. Au mois d'août, il se forme autour de sa racine des espèces de cayeux, qui servent à sa reproduction. On les enlève vers la fin du mois de septembre pour les repiquer, sans que cela nuise en rien à la plante-mère: on a ainsi, à l'automne, du jeune plant que l'on n'obtient dans les autres variétés que par des semis-successifs ; il y a donc économie de soins et de temps.

Les *Poireaux jaunes du Poitou*, et *très gros* de *Rouen*, se distinguent par leur grosseur.

Je ne vous parlerai pas des *Ciboules*, dont M. Masson vous a entretenus dans ses comptes rendus et qui n'ont rien présenté de nouveau.

Il me resterait, pour terminer ce qui a rapport aux plantes potagères, à vous entretenir du *Dioscorea japonica*, sur lequel j'avais tenté quelques expériences qui ont donné des résultats fort intéressants. J'en ferai l'objet d'une note particulière. Du reste, une commission ayant été nommée pour examiner la question, tout ce qui a trait à cette plante fera partie de son rapport.

Je passe donc aux plantes destinées à la grande culture.

Ayant déjà parlé des Carottes et des Navets, il ne me reste qu'à dire un mot des *Betteraves*, le troisième fourrage-racine que nous ayions cultivé. Des huit variétés, trois nous ont paru devoir fixer l'attention, tant par leur bonté que par leur production; il resterait à les expérimenter au point de vue de la fabrication du sucre.

Ces variétés sont :

La *Betterave rouge plate de Bassano*, de couleur rosée, à feuillage grand et large, cuivré; la meilleure pour la table.

La *Betterave jaune des Barres*, pyriforme, de couleur jaune rougeâtre.

Enfin le *Turneps rouge hatif*, feuilles rouges, de moyenne grandeur ; racine rouge foncé.

Nous avions, comme plantes textiles, cinq variétés de *Lins*, savoir : deux sans noms ;

Le Lin d'Amérique à fleurs blanches ;

Celui de *Pscoff* et celui *d'Odessa*, trouvés parmi les graines du jardin. Tous ont pu être arrachés au 30 juillet; ils sont très bien venus et paraissent pouvoir entrer avec avantage en concurrence avec ceux cultivés jusqu'alors.

Dans son compte rendu de 1853, M. Masson signalait le Lin d'Amérique à fleurs blanches, comme l'emportant sur les autres pour son rendement en graines qui sont très oléagineuses, et celui de Pscoff pour la solidité et la finesse de sa fibre.

Deux variétés de Chanvre provenant de Turin et de Saluce dans les EtatsSardes, avaient été remis à notre président M. Le Guay. Ils ont poussé avec une vigueur extraordinaire, et avaient plus de trois mètres de haut. Seulement, trop aérés, ils se sont considérablement ramifiés, ce qui pourrait nuire à leur qualité.

Enfin, nous avions semé six variétés de *Sida*, dont quatre nous ont paru être des *Abutilon*, et deux étaient des *Tiliacea à tiges rouges et à tiges blanches.*

On a beaucoup parlé dans cette enceinte de cette plante, et M. Masson, qui a tant contribué à son introduction, engageait vivement à l'expérimenter.

Une note de M. le docteur Candiani, publiée dans le numéro de nos Annales de janvier-février 1855, indique tout le parti qu'on peut en tirer.

Cependant jusqu'à présent on n'en voit nulle part. A quoi faut-il attribuer cet abandon? A ce que cette plante n'est pas assez connue, à ce qu'on n'a pas assez appuyé sur les services qu'elle peut rendre.

Le Sida sans doute ne pourra jamais remplacer ni le Lin ni le Chanvre ; ses fibres sont trop grosses ; mais il pourrait lui venir en aide. Beaucoup plus rustique, il n'a pas besoin d'un terrain de première qualité pour acquérir 3 mèt. à 3 mèt. 50 cent. de hauteur. Son grain, qui, comme il y a lieu de l'espérer, produit de l'huile en assez grande quantité, n'est pas dévoré par les oiseaux comme celui du Chanvre.

Notre honorable vice-président M. Payen m'a promis de faire

connaître dans quelle proportion cette graine peut donner de l'huile.

Le Sida Tiliacea sera du reste préférable à l'*Abutilon*, qui, lorsqu'il ne croît pas trop serré, se ramifie beaucoup.

Il serait très utile que quelque membre de la Société voulût bien expérimenter ces plantes textiles et voir si les tissus qu'elle produisent méritent qu'on les cultive.

Je ne parlerai que pour mémoire de l'*Urtica utilis*, qui demande pour réussir des soins particuliers qu'on ne peut lui donner dans la grande culture.

Nous avons cette année encore voulu essayer la culture du Sorgho à sucre; il n'a pas mieux réussi que l'année précédente; au contraire, les tiges assez fortes étaient très peu sucrées et avaient le goût de l'*Holcus cernuus*. Ces deux plantes ayant été cultivées précédemment près l'une de l'autre, il y avait eu sans doute fécondation artificielle.

Toutefois, les plantes présentées à vos expositions d'automne ne paraissent pas laisser de doute sur son produit, au moins comme fourrage. Je dois dire que, contrairement à ce qui a été avancé par quelques personnes, ses graines mûrissent sous le climat de Paris, non pas abondamment, mais assez pour fournir à l'ensemencement en grande culture.

Comme *Céréales*, nous a vions dix variétés de *Maïs*, trois de *Millet* et douze de *Riz du Japon*.

Ces derniers, envoyés par M. Von Sieboldt, ont très bien levé, tenus constamment sous châssis; ils ont poussé vigoureusement en herbe, sans cependant s'étioler; mais ils n'ont pas épié.

Selon toute probabilité, le Riz ne pourra être cultivé avec quelque avantage que dans les provinces méridionales.

Les *Maïs* présentaient deux espèces qui sont considérées comme potagères en Amérique.

Ce sont le *Maïs sucré* et le *Maïs early red col suet*, qu'on fait cuire d'abord dans l'eau lorsque les grains sont encore en lait, pour ensuite les manger suivant son goût.

Les *Maïs hatif* et *demi-hatif* sont deux bonnes variétés hâtives et productives.

Le *Maïs nain* a produit cette particularité que sur quelques pieds

les fleurs mâles et les fleurs femelles se sont développées dans la même enveloppe, de sorte que les épis étaient loin d'être complets.

Le *Millet très productif d'Australie* l'a en effet emporté sur les autres.

M. de Montigny, l'infatigable introducteur, nous avait donné une portion de racine d'*Arum d'Égypte*, qui paraît être le *Caladium esculentum*. Si cette plante ne peut être considérée comme alimentaire, elle donne du moins un feuillage des plus remarquables par sa dimension et par sa couleur verte nuancée, qui permet de l'employer comme plante d'ornement.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit sur les Fraisiers dans mon compte rendu du mois de juillet. D'ailleurs, vous avez entendu, il y a peu de temps, le rapport que vous a fait sur la culture de cette plante notre collègue M. Chevet, après lequel il ne me reste plus rien à dire.

Les greffes faites avec les rameaux que nous devons à M. Jamin (Jean-Laurent), ont tenu ce qu'elles promettaient et sont très belles.

Le nouveau *mastic* de M. L'Homme-Lefort est bien préférable à l'ancien ; moins liquide, il est plus facile à employer, il blanchit moins et ne se fend plus que fort peu.

Nous n'avons pu nous servir encore de celui de M. Lemarchand, de Caen, qui nous a été remis trop tard.

Quelques Poiriers de semis, de l'ancienne collection, ont donné des fruits cette année ; si quelques-uns ont été trouvés mauvais, d'autres ont été désignés comme de bonnes acquisitions : ce sont ceux provenant des arbres nos 27, 15, 49 et 57 ; tous ces fruits sont fondants.

Six Pruniers ont aussi porté fruit; mais leur maturité s'étant mal faite, il est impossible de se prononcer cette année sur leur qualité.

L'utile ne nous ayant pas, comme je vous le disais, fait négliger l'agréable, j'ai aussi à vous parler des fleurs qui garnissaient les plates-bandes de votre jardin d'expériences.

On y voyait, à côté des *Glayeuls* de M. Mallet père et de ses *Phlox* de semis, les *Phlox* de M. Lierval et les *Mimulus luteus* provenant de graines envoyées d'Allemagne, qui ont produit quelques belles variétés.

Parmi les plantes éparses, le *Didiscus cœruleus* étalait de magnifiques ombelles de fleurs bleues. Cette plante, pour réussir complétement et produire tout son effet, a besoin de soins particuliers que je crois devoir indiquer. Il faut la semer en pots, par 4 ou 5 graines, puis la mettre en pleine terre lorsque les jeunes plantes ont de 8 à 10 centimètres de haut, et cela sans casser la motte, sans quoi le Didiscus mis en terre à racines nues, est très long à reprendre et reste toujours chétif.

Je vous ai déja signalé l'*Escholtzia tenuifolia,* qui n'atteint pas plus de 10 centimètres de hauteur et donne de jolies petites fleurs de la forme de celles du *Californica.*

La *Matricaria eximia* est une bonne plante de 0, 30 centimètres de hauteur, à fleurs blanches tubulées, nombreuses, dont les tiges droites ne s'étalent pas comme celle des Matricaires ordinaires.

La *Withlavia grandiflora,* plante annuelle nouvelle, à fleurs bleues, n'a pas très bien réussi ; elle ne nous a pas paru mériter sa réputation.

On pourrait employer comme bordure le *Vittadenia trilobata,* dont les tiges, de 0, 15 centimètres de longueur, portent des fleurs ressemblant à celles des *Bellis.*

Nous avions une jolie collection de *Reines-Marguerites* naines dont les graines venaient d'Allemagne.

Une autre collection de *Reines-Marguerites* de MM. Vilmorin et Truffaut était aussi très remarquable. Nous devions ces deux collections à M. Le Guay. Le semis de *Balsamine,* graines aussi venues d'Allemagne, nous a donné deux variétés très belles et paraissant nouvelles. Les fleurs de l'une sont roses, et celles de l'autre rouges ; cette dernière a les rameaux lie-de-vin.

Les deux collections de *Chrysanthèmes* données par MM. Domage et Bonamy ont assez mal fleuri. Celle de M. Domage surtout renferme des plantes à effet en assez grand nombre ; M. Bonamy nous avait principalement envoyé des plantes à fleurs alvéoliformes, qui sont curieuses comme résultat de culture, mais qu'on ne peut conserver comme beauté.

Le don fait par ces Messieurs n'en mérite pas moins nos remercîments les plus sincères.

L'année dernière on avait semé, du 13 au 24 juillet, des graines de diverses fleurs annuelles données par M. Vilmorin, afin de s'assurer s'il ne serait pas possible, en changeant les époques de semis adoptées jusqu'alors, d'obtenir de toutes, ou au moins de quelques-unes de ces plantes, une floraison automnale.

Les résultats obtenus, quoique assez satisfaisants, n'étaient cependant pas concluants; peut-être, comme l'avançait M. Le Guay, parce que ces semis avaient été faits un mois trop tard.

Il y avait lieu dès lors de renouveler cette expérience; c'est ce qui fut fait, et dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en laissant les pots hors de terre; seulement les semis furent exécutés au 15 juin; malheureusement les graines nous manquant, on n'a pu opérer sur toutes les plantes de l'année dernière.

On peut voir par le tableau ci-joint, qu'à l'exception de deux plantes : l'*Ibéris odorata* et le *Viscaria oculata*, qui paraissent devoir se refuser à cette culture, toutes les autres ont donné des fleurs dans une saison convenable.

Le *Viscaria* pourra, du reste, être remplacé par l'*Agrostemma cœli rosa*, auquel il ressemble.

Le *Gypsophila elegans*, qui, l'année dernière, n'avait pas donné de fleurs, en a donné cette année.

Les fleurs de ces plantes étaient beaucoup plus belles que celles obtenues l'année dernière.

Je citerai surtout le *Brachicome Iberidifolia*, dont la floraison d'automne a même été préférable à celle du printemps; ce qui pourrait être attribué à ce que cette plante paraît craindre l'humidité.

Je ne sais si on doit attribuer ce résultat à ce qu'elles se sont développées dans une saison qui est plus avantageuse à leur croissance, ou bien à ce que, l'année dernière, on avait laissé les plantes fleurir dans les pots où on les avait semées, tandis que cette année on les avait rempotées lorsqu'elles avaient 5 ou 6 feuilles, les plantes étaient certainement plus vigoureuses, moins étiolées; ce à quoi on devait s'attendre *à priori*, puisqu'elles avaient plus de terre où puiser leur nourriture; je suis persuadé que ce rempotage n'a pu avoir qu'une influence salutaire. Il est une remarque assez intéres-

sante à faire, c'est que si quelques plantes, comme les *Cacalia, Agrostis, Collinsia, Schortzia, Leptosiphon* et *Malcomia,* ont mis quelques jours de moins que l'année dernière à fleurir. Quelques autres, telles que les *Baeria, Brachicome, Clarkia pulchella,* ont laissé écouler un laps de temps beaucoup plus long entre le jour de leur semis et celui de leur floraison.

Parmi les quatre plantes semées cette année et qui ne l'avaient pas été l'année dernière, nous avons distingué le *Gomphrena globosa* et le *Venedium calenduloides*; ce dernier, dont la graine nous est venue d'Allemagne, est couvert de jolies fleurs jaunes d'un bel effet; il réussit aussi très bien au printemps.

Une erreur typographique, que j'ai déjà signalée, s'est glissée l'année dernière dans le compte rendu de M. Le Guay : on a imprimé *Escholtzia Californica,* au lieu de *Schortzia* ; il importe que cette erreur soit rectifiée, car il s'agit ici de deux plantes complétement distinctes et chacun de nous sait que l'*Escholtzia,* plante extrêmement rustique, fleurit toute l'année.

J'avais, de mon côté, semé dans la première quinzaine de juin, des *Reines-Marguerites,* qui, à la fin de septembre, ont commencé à me donner des fleurs, moins belles, je dois le dire, que celles provenant des semis du mois d'avril, mais cependant encore assez développées, et qui, rentrées en serre à l'époque des gelées, ont produit jusqu'au 1er décembre.

Je crois qu'en donnant quelques soins à ces fleurs et en les arrosant fréquemment avec quelque engrais liquide, on obtiendrait de bons résultats.

Je ne sais si quelques-uns de vous, Messieurs, ont répété l'expérience indiquée par M. Le Guay; s'ils ne l'ont pas fait, on a eu tort, car les résultats que nous avons obtenus prouvent évidemment que l'époque de floraison indiquée jusqu'alors par les horticulteurs, pour la plupart de nos plantes annuelles, n'est pas exclusive, et qu'il est possible d'obtenir d'elles une floraison beaucoup plus reculée, une floraison qui viendra à une époque où les jardins fleuristes sont un peu dégarnis : à l'automne où l'on ne trouve presque plus partout que des Reines-Marguerites et des Balsamines comme plantes naines.

Il y a donc là un grand avenir pour la décoration des jardins.

Il me reste, pour terminer, à vous dire quelques mots des expériences tentées sur divers engrais animaux.

Ces *engrais*, comme vous le savez, étaient du guano, du marc de colle, de la bouse de vache, du crottin de cheval, du sang desséché, des débris de poisson et du noir animal.

Je vous ai indiqué dans quelles proportions ces engrais étaient mélangés avec l'eau.

Le tableau n° 2 ci-joint nous fait connaître que le guano et le marc de colle sont les deux qui ont produit les meilleurs résultats sur les plantes placées dans les pots.

Le marc de colle est encore préférable au guano, en ce que, sous son action, les plantes poussent peut-être moins activement, mais elles sont plus vertes, leur tissu paraît moins mou; en un mot elles ont un air de force que n'ont pas celles arrosées avec le guano, qui paraissent s'étioler.

Nous avions aussi répandu ces engrais sur des plantes en pleine terre, en doublant le dosage. Soit que ce mélange n'eût pas été assez fort, soit tout autre motif, l'action a été presque nulle partout, notamment sur les Giroflées et les Chrysanthèmes.

C'est peut-être à eux que nous avons dû que les Courges ont donné beaucoup de bois et pas ou peu de fruit.

Sur les Choux, l'action a été peu sensible; cependant je dois dire que les pucerons qui les ont ravagés ont été bien moins nombreux et ont disparu beaucoup plus tôt sur ceux qui avaient été arrosés avec les engrais que sur ceux qui l'avaient été avec l'eau pure.

Ici encore, c'est le guano qui a eu le plus d'action, puis le marc de colle, dont l'influence a été, du reste, bien peu sensible.

Ces résultats peuvent ne pas paraître très concluants, les expériences n'ayant pu être faites dans des conditions bien identiques; aussi nous les renouvellerons l'année prochaine, de manière à ne plus laisser de doute, éclairés que nous avons été cette année par quelques fautes.

Je vous demande pardon, Messieurs, d'avoir été aussi long, mais au milieu des bruits vagues qui ont circulé dans ces derniers temps, je tenais à vous prouver que votre Comité des cultures expérimen-

tales n'avait pas entièrement perdu son temps et que des résultats assez satisfaisants avaient été obtenus, grâce au zèle et aux soins intelligents de votre jardinier en chef, M. Mallet fils, auquel je me plais à rendre pleine et entière justice; aussi permettez-moi, au nom du comité tout entier, de vous demander de lui donner une preuve de votre confiance et de votre satisfaction, en lui accordant, à titre d'indemnité, une somme de 200 francs qui l'aidera à payer son loyer.

En vous faisant un compte rendu aussi détaillé, je tenais encore à vous prouver que votre jardin d'expériences, au lieu d'être inutile comme auraient prétendu quelques-uns de nos collègues, dont l'intention, m'a-t-on dit, aurait été d'en demander la suppression, pouvait rendre quelques services. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il existe et le passé est là pour prouver son utilité. S'il n'a pas produit tout ce qu'on pouvait en attendre, il faut l'attribuer à deux causes principales. La première, c'est qu'il est impossible, avec le peu d'argent que l'on met à la disposition du comité, d'obtenir de bons résultats; la seconde, c'est que malheureusement, la plupart d'entre nous, soit par indifférence, soit pour d'autres raisons, refusent de s'adresser à la Société, pour les aider dans des expériences qui seraient faites au jardin avec le plus grand soin, puisque nous y avons un homme spécial, qui peut y donner tout son temps.

Comment ! c'est à une époque où toutes les Sociétés s'empressent de se procurer un terrain de culture, que la Société centrale, qui doit l'exemple à toutes les autres, renoncerait au sien.

Prenez-y garde, Messieurs ; en déclarant notre compagnie d'utilité publique, le gouvernement a compté sur elle pour lui venir en aide dans la propagation de la science horticole, et l'empereur Napoléon, qui cherche tous les moyens possibles d'améliorer le sort des ouvriers, en leur procurant la vie à bon marché, l'empereur Napoléon, qui vous a déjà donné tant de témoignages de bienveillance, est en droit d'attendre de vous plus que de tous autres.

Et c'est lorsque tous vous viennent en aide, gouvernement, administration, que vous renonceriez à un de vos moyens d'action. Non, Messieurs, aussi votre comité, à l'unanimité, vient-il vous prier de rejeter une telle proposition si jamais elle se produisait, et de décider qu'au contraire on marchera avec vigueur dans la voie où on

est entré, et que la commission nommée fera tous ses efforts pour obtenir de M. le préfet de la Seine quelque terrain assez vaste pour qu'il soit possible d'y fonder un jardin digne de la Société.

N° 1. **TABLEAU DES PLANTES SEMÉES**

AVEC LES DATES DE SEMIS, DE LA LEVÉE ET DE LA FLORAISON,

Année 1855 *et* 1856.

NOMS.	ANNÉE 1855.		ANNÉE 1856.	
	SEMIS.	FLORAISON.	SEMIS.	FLORAISON.
Agrostemma cœli rosa.	»	»	15 juin.	20 août.
Agrostis pulchella.	13 juillet.	14 octobre.	15 juin.	25 août.
Baesia chrysostoma.	13 juillet.	1er septem.	15 juin.	17 août.
Brachicome iberidifolia.	13 juillet.	5 octobre.	15 juin.	15 septem.
Briza maxima.	14 juillet.	nulle.	15 juin.	6 août.
Cacalia sonchifolia.	14 juillet.	13 septem.	15 juin.	12 août.
Clarkia pulchella.	15 juillet	1er septem	15 juin.	12 août.
Clarkia elegans.	»	»	15 juin.	1er août.
Collinsia bicolor.	16 juillet.	28 août.	15 juin.	20 juillet.
Gilia coronopifolia.	»	»	15 juin.	1er août.
Gypsophila elegans.	18 juillet.	nulle.	15 juin.	25 juillet.
Gomphrena globosa.	»	»	15 juin.	20 juillet.
Iberis odorata.	23 juillet.	nulle.	15 juin.	mauvaise.
Leptosiphon densiflorum	19 juillet.	18 octobre.	15 juin.	19 août.
Malcomia maritima alba.	18 juillet.	26 août.	15 juin.	20 juillet.
Schortzia californica.	22 juillet.	29 août.	15 juin.	17 juillet.
Venedium calenduloïdes.	»	»	15 juin.	10 août.
Souci à la reine.	22 juillet.	15 septem.	15 juin.	24 août.
Souci à bouquet.	22 juillet.	15 septem.	15 juin.	24 août.
Souci double.	22 juillet.	15 septem.	15 juin.	24 août.
Viscaria oculata.	24 juillet.	nulle.	15 juin.	nulle.

N° 2. ÉTAT COMPARATIF DE L'ACTION DE DIVERS ENGRAIS SUR LES PLANTES, ANNÉE 1856.

NOMS DES PLANTES.	ENGRAIS.						
	GUANO.	MARE DE COLLE.	BOUSE DE VACHES.	CROTTIN DE CHEVAL.	SANG DÉSSÈCHÉ.	DÉBRIS DE POISSON.	NOIR ANIMAL.
BALSAMINES	vive.	vive.	nulle.	sensible.	assez vive.	nulle.	sensible.
REINES MARGUERITES	peu sensible.	très vive.	presque nulle.	sensible.	très vive.	vive.	presque nulle.
DIANTHUS.	vive.	très sensible.	très sensible.	peu sensible.	nulle.	peu sensible.	très sensible.
PHLOX Drummundi	sensible.	assez sensible.	nulle.	nulle.	nulle.	assez sensible.	nulle.
PÉTUNIAS, dont les racines avaient été trempées dans du noir animal.	vive.	vive.	peu sensible.	peu sensible.	nulle.	peu sensible.	très senaible.
PÉTUNIAS, dont les racines avaient été trempées dans du sang dessèché	très sensible.	très sensible.	très sensible.	très sensible.	presque nulle.	sensible.	peu sensible.
PELARGONIUMS.	assez vive.	vive.	vive.	vive.	sensible.	peu sensible.	sensible.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

9. **Farfugium grande** LINDL., *Gardener's Chronicle* du 3 janv. 1857 p. 4. —Farfugie à grandes feuilles. Patrie inconnue. (Composées — Labiatiflores).

Cette plante a été présentée, au mois de décembre dernier, par M. Glendinning, sous le nom de Tussilage panaché, à la Société d'horticulture de Londres. Elle n'était pas en fleur et elle avait une ressemblance d'aspect assez prononcée avec les Tussilages sauvages pour justifier la dénomination qui lui avait été donnée provisoirement. Le mérite essentiel de cette espèce consiste dans son magnifique feuillage, ses fleurs étant insignifiantes. En effet, elle a de grandes feuilles arrondies, anguleuses, en cœur à la base, dont la circonférence dépasse quelquefois 60 centimètres, persistantes, dont le beau vert d'émeraude assez particulier est abondamment parsemé de taches d'un jaune clair, sans relation avec les nervures. Ces feuilles sont portées sur des pétioles laineux, et elles forment une touffe d'une beauté rare. Quant aux fleurs, leurs capitules terminent la hampe, et ils offrent un rayon jaune avec un disque pourpre sale. Ils ont un involucre cylindrique, simple et caliculé. — On pense que cette plante sera de pleine terre, toujours verte, et qu'elle produira ainsi un charmant effet en hiver, par ses belles touffes de feuilles.

---

10. **Uroskinnera spectabilis** LINDL., *Garden. Chronic.*, 17 janv. 1857, p. 36. Uroskinnère élégant. Mexique ? (Scrofulariacées.)

Cette belle plante a été introduite récemment en gl eterre par M. Ure Skinner. Comme elle forme un genre nouveau, M. Lindley a cru pouvoir la dédier à ce zélé et habile amateur de plantes, à qui



les jardins doivent une foule de précieuses acquisitions. Comme il existait déjà un genre *Skinneria*, la difficulté a été tournée par la réunion en un seul mot des deux noms Ure et Skinner, d'où est résulté le mot *Uroskinnera* (1).

L'Uroskinnère élégant est une herbe dressée, robuste, qui a l'aspect de certaines Gesnéries et à laquelle sa villosité donne une teinte grisâtre. Ses feuilles sont pétiolées, oblongues, dentées. Ses fleurs violettes forment des épis terminaux, très serrés, longs de 8 ou 9 centimètres ; chacune d'elles présente un petit calice en forme de coupe, velu, à quatre dents ; une corolle en entonnoir, longue d'environ 4 centimètres, dont le limbe à deux lèvres est divisé en cinq lobes à peu près égaux et obtus, duveté en dehors. — C'est une plante de serre, dont M. Lindley présume que la floraison durera la plus grande partie de l'année.

---

11. **Lobelia texensis** RAFIN. — *Botan. Magaz.*, févr. 1857, tab. 4964.
Lobélie du Texas. Texas. (Lobéliacées.)

Cette belle espèce n'avait pas été vue par De Candolle, lorsqu'il en reproduisait les caractères dans son *Prodomus*, d'après Rafinesque, et qu'il demandait si elle différait de la Lobélie cardinale. Elle diffère de celle-ci par ce qu'elle est beaucoup plus robuste, qu'elle a les feuilles plus larges, que ses grappes sont très grandes, formées d'un grand nombre de fleurs accompagnées chacune d'une grande bractée verte qui la dépasse. C'est une très belle plante qui fleurit en été et qui est de pleine terre. On ignore à quelle époque et par qui elle a été introduite dans les jardins.

---

12. **Ansellia africana** LINDL. — *Botan. Magaz.*, févr. 1857, tabl. 4965.
Ansellie d'Afrique. Ile de Fernando Po et Afrique tropicale. (Orchidées.)

Cette magnifique Orchidée est déjà connue depuis la description

(1) Voici les caractères de ce nouveau genre. Estivation imbricative-bilabiée. Calice cyathiforme, à 4 dents. Corolle et étamines comme dans les *Pentstemon*. Style plan, terminé par un stigmate fourchu. Capsule étroitement recouverte par le calice, s'ouvrant par déhiscence loculicide. Graines scrobiculées, cerclées d'une membrane. Herbe ayant l'aspect d'un *Gesneria*, à fleurs violettes, en épi.

et la figure que M. Lindley en a publiées dans le *Botanical Register*, la première en 1844 (sub tab. 12), la seconde en 1846 (tab. 30). A côté de l'excellente figure qui reproduit une portion de la plante avec ses feuilles et séparément une partie d'une de ses grandes grappes composées, M. Hooker a fait dessiner une fleur isolé (fig. 3), qui appartient à une plante reçue de Natal par M. Wilson Saunders. Il y voit, ainsi que M. Lindley, une variété nommée par lui *Natalensis*, distinguée du type par ses fleurs plus pâles, marquées de taches beaucoup moins nombreuses, plus petites et moins foncées, ainsi que par un labelle plus étroit et plus allongé.

---

13. **Stokesia cyanea** L'HÉRIT., *sert. angl.*, p. 27. — Botan. Magaz., févr. 1857, tab. 4966. Stokésie à fleurs bleues. Etats-Unis du Sud. (Composées — Vernoniacées.)

Cette espèce herbacée vivace. originaire de la Caroline méridionale, de la Géorgie et de la Louisiane. où elle est si peu répandue, que MM. Torrey et Asa Gray la déclarent une des plantes les plus rares des États-Unis, a été introduite au jardin de Kew, il y a près d'un siècle, par James Gordon. Ses capitules de fleurs rivalisent pour la grandeur et la beauté avec ceux de la Reine-Marguerite. La figure du *Botanical Magazine* ne leur donne pas moins de 8 centimètres de largeur. C'est vraiment une belle plante d'ornement.

---

14. **Phytolacca icosandra** LIN. (Non SIMS, in *Bot. Mag.* tab. 2633.) — Botan. Magaz., févr. 1857, tab. 4967. Phytolaque à 20 étamines. — Mexique, etc. (Phytolaccées.)

Cette plante forme un sous-arbrisseau d'environ 65 centimètres de hauteur, qui ne se recommande beaucoup ni par la beauté de ses fleurs, ni par celle de son feuillage. Cependant, M. Hooker dit qu'elle mérite de figurer dans les jardins, à cause de ses longues grappes pendantes dont le rachis et les pédicelles sont d'un beau rouge, ainsi que par l'abondance de ses baies colorées en pourpre noir. Jusqu'ici on l'a tenue en serre à Kew; mais il est plus que

probable que, tenue pendant l'été dans une orangerie, elle y fleurirait et fructifierait abondamment.

---

15. **Rhododendron campylocarpum** HOOK. fil., *Rhod. Sik.-Himal.*, tab. 30. — *Botan. Magaz.*, févr. 1857, tab. 4968. — Rhododendron à fruit arqué. Inde, sur le Sikkim-Himalaya. (Ericacées.)

Le pied de cette charmante espèce de Rhododendron, d'après lequel a été faite la figure du *Botanical Magazine*, a fleuri au mois d'avril 1856, dans l'établissement de MM. Standish et Noble, où il était tenu dans un coffre froid. L'espèce elle-même croît naturellement sur le Sikkim-Himalaya, à une altitude de 11,000 à 14,000 pieds anglais (3,355 à 4,270 mètres). Il est donc à peu près certain qu'on pourrait la cultiver en plein air dans nos climats. Malheureusement, sa floraison a lieu de si bonne heure, qu'elle ne peut se faire convenablement sans un abri. C'est un arbrisseau haut de 2 mètres, formant une masse arrondie et d'un joli vert gai. Lorsqu'il est couvert de fleurs, M. Hooker fils le déclare supérieur en beauté à toutes les autres espèces de la brillante série qu'il a trouvée sur l'Hymalaya, et dont on lui doit la connaissance. Ses feuilles elliptiques sont obtuses avec une petite pointe au sommet, échancrées en cœur à la base, coriaces, glabres, d'un vert pâle et glauque à la face inférieure. Chacune de ses branches se termine par une ombelle de plusieurs grandes fleurs en cloche, colorées en jaune soufre et sans taches, longues de 5 à 6 centimètres, qui exhalent une agréable odeur de miel. Ces fleurs ont leur petit calice à cinq lobes arrondis, chargé comme les pédicelles, les capsules et les pétioles, de poils glandulifères qui exhalent une odeur de résine. Enfin, le caractère qui a motivé le nom de cette espèce est fourni par le fruit, qui est oblong et fortement arqué. — Ce Rhododendron ressemble beaucoup au *Rhododendron Thomsoni*.

Le Cerfeuil bulbeux de Sibérie ou *Chærophyllum Prescottii* DC; par M. Juehlke, d'Eldena (Berliner Allegemeine Gartenzeitung, n° 2, 1857).

Depuis très longtemps les habitants de l'Oural et de l'Altaï ramassent pour s'en nourrir les parties souterraines tubériformes

d'une plante de la famille des Ombellifères qui croît naturellement dans ces contrées. Cette plante ressemble à notre Cerfeuil bulbeux, au point que les anciens voyageurs qui l'ont vue en Sibérie, notamment Falk et Georgi, l'ont confondue avec celui-ci; cependant Gmelin, dans sa Flore de Sibérie, l'avait très bien distinguée et lui avait donné le nom de Cerfeuil à racine turbinée, charnue (Chœrophyllum radice turbinatâ carnosâ). — C'est au jardin botanique de Pétersbourg que revient le mérite d'avoir introduit ce Cerfeuil de Sibérie; mais les botanistes de ce grand établissement n'ont pas fait attention au mérite qu'il pouvait avoir comme plante alimentaire. De l'herbier de Pétersbourg un échantillon en fleur et en fruit de cette espèce arriva entre les mains de M. Prescott, botaniste anglais établi à Berne, qui le communiqua à De Candolle lorsqu'il s'occupait pour son *Prodromus* de la famille des Ombellifères. Aussi le célèbre botaniste genevois a-t-il donné à l'espèce le nom de *Chœrophyllum Prescottii*.

C'est seulement en 1852 que des graines de cette plante ont été envoyées de Pétersbourg au jardin botanique d'Upsal. M. Daniel Mueller, jardinier de cet établissement, ayant remarqué, en automne, qu'elle avait produit des racines tubéreuses, eut l'idée de faire cuire celles-ci pour les goûter. Ces tubercules se montrèrent faciles à cuire et de bon goût. Alors M Mueller fit connaître cette découverte dans le Journal d'horticulture de Hambourg, recommanda de cultiver ce Cerfeuil comme plante alimentaire et en distribua libéralement des graines. Sa note a été traduite en entier dans le *Journal de la Société imp. et centr. d'horticulture*, vol. I, page 41.

M. Juehlke ayant reçu quelques graines de cette Ombellifère a pu se livrer avec suite à des essais de culture, et son article a pour objet de communiquer les observations qu'il a faites à ce sujet, ainsi qu'une analyse de la racine de cette plante par le professeur Trommer.

Le *Chœrophyllum Prescottii* D C. ou Cerfeuil bulbeux de Sibérie ne devient pas en général aussi haut que le Cerfeuil bulbeux ordinaire; mais il a toute l'apparence de celui-ci. Sa tige, haute d'un mètre 15 centimètres, porte dans sa partie inférieure des poils raides et redressés, qui tombent ensuite, la laissant enfin tout à fait gla-

bre. Ses feuilles sont deux fois ailées et finement divisées; celles du haut de la tige ont les divisions moins nombreuses, mais plus allongées et très étroites. Les fleurs sont blanches et leurs styles sont en général moins divergents que ceux du Cerfeuil bulbeux; les bractées de l'involucre ont une pointe plus longue, et les fruits sont un peu plus gros que dans cette dernière espèce. La racine du Cerfeuil de Sibérie diffère de celle du Cerfeuil bulbeux parce qu'elle grossit plus longtemps et que sa couleur est jaune d'or à l'extérieur, quoique sa chair soit également délicate et blanche. Lorsqu'une cause externe l'oblige à se ramifier, ses ramifications sont tubéreuses et charnues; mais normalement elle est en forme de fuseau, elle s'enfonce verticalement et, dans une bonne terre, elle atteint souvent, dès la seconde année, 28 millim. de diamètre et même davantage.

Tandis que la racine du Cerfeuil bulbeux a déjà toute sa grosseur avant que les fruits soient complétement mûrs, celle du Cerfeuil de Sibérie continue de s'accroître pendant longtemps encore; aussi est-il prudent de ne pas l'arracher d'aussi bonne heure. Au mois d'août, lorsque les fruits ont mûri, on coupe la tige alors sèche à 10 centim. au-dessus du sol et on couvre de vieux fumier court et à demi consommé. Souvent alors il se forme au collet des bourgeons qu'on peut utiliser pour multiplier la plante. Dès la première année on obtient des tubercules, peu volumineux encore, il est vrai, mais dont on peut faire usage; dès lors on peut faire des semis au printemps; mais le moment le plus convenable est la fin du mois d'août. Si l'on veut obtenir de cette plante des tubercules aussi nombreux et aussi gros que possible, on doit laisser en terre les petits, lors même qu'ils ne sont pas plus gros que des pois, ou, si on les arrache, on doit les replanter à une époque avancée de l'automne. Surtout on doit se garder de les arracher trop tôt, car alors il arrive souvent qu'ils poussent et périssent ensuite. Le mieux est de procéder à l'arrachage à la fin d'août, après le desséchement complet des fanes et de stratifier ensuite. Le Cerfeuil bulbeux doit être toujours gardé hors de terre et à sec, et il a meilleur goût lorsqu'il a ressenti quelque peu la gelée. On peut, au besoin, traiter de même le Cerfeuil de Sibérie.

Cette dernière espèce devenant plus forte que l'autre et paraissant même durer plus de deux ans, on doit en espacer les lignes plus que

pour le Cerfeuil bulbeux. On la sème en planches larges de $1^m,30$, en lignes espacées de 30 centim. Les pieds sont, sur les lignes, à 15-22 centim. l'un de l'autre. Après les semailles d'automne M. Juehlke recommande de couvrir les planches d'une couche de 3 centim. de vieux fumier. On augmente également les produits en arrosant quelquefois au printemps avec de l'eau de guano.

D'après l'analyse qui en a été faite par le professeur Trommer, d'Eldena, la racine du Cerfeuil de Sibérie renferme 24 pour 100 de principes solides, savoir :

17, 3 de fécule.
3, 2 de matières protéiques.
0, 6 de graisse et résine.
2, 0 de pectine et de fibrine.
0, 9 de cendres.

24, 0

Un fait remarquable est l'absence complète de sucre et de gomme dans cette racine tubéreuse.

L'auteur affirme que cette racine est encore très bonne à manger lorsque la plante a complétement mûri ses fruits.

Le Pelargonium tricolor CURT. (*Hamburger Garten-und Blumenzeitung*).

Cette espèce de *Pelargonium* est une de celles qui fleurissent pendant toute l'année et particulièrement en hiver et qui ont dès lors un intérêt particulier pour les amateurs de plantes. Cependant quoique son introduction dans les jardins remonte au moins à 60 ans, elle est toujours fort rare par suite de sa délicatesse extrême, de la facilité avec laquelle on la perd et de la difficulté qu'on éprouve à la multiplier. Elle ressemble tellement au *Pelargonium coronopifolium* JACQ. que souvent on confond les deux; mais ce dernier est moins difficile à cultiver, quoique tout aussi beau.

Le *Pelargonium tricolor* ne s'élève qu'à 30 centimètres environ; il se ramifie beaucoup et il développe une quantité extraordinaire de rameaux florifères sur lesquels se montrent continuellement

de nouvelles fleurs. Ses feuilles lancéolées, dentées et lobées sont, ainsi que la tige, couvertes de petits poils blancs, mous et serrés, qui rendent la plante entière comme argentée, et cette teinte générale fait ressortir plus vivement encore les trois couleurs des fleurs. Cette charmante plante a été importée du Cap de Bonne-Espérance, en 1792, par Masson, qui voyageait alors pour le jardin de Kew. Mais elle est toujours restée peu répandue pour les motifs qui ont été déjà indiqués. L'auteur de l'article croit pouvoir lever une partie des difficultés qu'on rencontre dans la culture de cette espèce au moyen des indications suivantes :

Comme ses congénères le *Pelargonium tricolor* doit être placé pendant l'hiver dans une partie bien éclairée et bien aérée d'une serre froide. Il n'a besoin que d'une humidité modérée. Il faut enlever toujours avec soin ses feuilles et pétioles déjà secs. Pendant l'été on le met dans un coffre situé à une exposition un peu ombragée. Lorsqu'il vieillit on coupe au printemps les longs rameaux florifères noueux qu'il a produits pendant l'hiver en les taillant au-dessus de leur première pousse latérale. Cette opération est d'autant plus opportune que ces parties ne peuvent plus servir à la multiplication. Les boutures au moyen desquelles on multiplie la plante se font au commencement de l'été. On choisit pour cela des rameaux courts, ramassés, aoûtés, chargés de feuilles courtes, fermes et bien formées ; on les plante dru dans des pots ou des terrines, en terre de bruyère pure et sableuse ; on couvre avec une cloche et on met les pots dans une serre froide où on les tient à l'ombre et à une humidité modérée. Un air humide fait périr rapidement les feuilles l'une après l'autre, ce qui explique les insuccès qui surviennent très fréquemment lorsqu'on veut multiplier cette plante. Les boutures fortes et saines reprennent en six ou sept semaines. On se trouve bien de les laisser, après la reprise, par trois à cinq ensemble dans les pots à multiplication. Lorsqu'elles ont pris de la force on leur donne une bonne terre pour Azalées. Pour qu'un pied de ce *Pelargonium* ait une fleuraison continue il faut qu'il ait au moins deux ans ; il est rare que les boutures de l'année fleurissent abondamment.

Sur une forme pyramidale de Robinier (*Illustriste Gartenzeitung*).

Cet arbre remarquable est décrit et figuré dans le quatrième cahier du nouveau Journal d'horticulture que publie, à Stuttgard, la Société horticole *Flora*. Il se trouve dans le jardin de M. C. Schickler, à Stuttgard. Son origine est inconnue; l'auteur de l'article qui le concerne présume qu'il est provenu accidentellement d'un semis, et qu'il est resté longtemps à peu près inaperçu. Il a formé naturellement une pyramide haute de 40 pieds (12 m. 60 c.), qui n'a jamais subi ni taille, ni élagage. Ses branches minces se redressent presque verticalement contre le tronc et elles se distinguent par une grande élasticité. Elles sont presque sans épines, d'un brun clair, abondamment feuillées. Ses feuilles présentent 15-17 folioles opposées, ovales, d'un vert clair. Jusqu'à ce jour ce bel arbre n'a pas fleuri. Il a parfaitement supporté toutes les gelées. L'auteur le nomme *Robinia inermis pyramidalis*. Il pense qu'il viendrait dans toutes sortes de terre, mais surtout dans celles qui sont bonnes et modérément humides. La multiplication s'en fait sans difficulté par la greffe sur les racines ou la tige du Robinier commun ou faux-Acacia.

A cette note la rédaction du journal ajoute qu'il est bon de signaler à tous les horticulteurs et amateurs cette charmante variété, vraiment ornementale, qui a de plus le mérite d'une multiplication très facile.

Nous ferons remarquer qu'il existe un beau pied de Robinier pyramidal au Jardin des Plantes de Paris.

Sur les plantes de marais et les plantes aquatiques; par M. A. H. (*Illustriste Gartenzeitung*, 1re livraison, octobre 1856.)

La diversité des situations et des conditions dans lesquelles se trouvent souvent les plantes des marais et aquatiques, soit dans l'état spontané, soit dans les jardins, méritent de fixer l'attention de l'horticulteur. Il est d'abord essentiel de distinguer les espèces marécageuses de celles qui sont réellement aquatiques. Celles qui méritent ce dernier nom sont celles dont les racines croissent sous

l'eau et dont, en même temps, la tige ainsi que les pétioles sont plongés dans le liquide sur la plus grande partie de leur longueur. On nomme, au contraire, plantes de marais celles dont les racines seules se trouvent sous l'eau, tandis que leur tige et leur pétiole pourrissent étant submergés. L'auteur de l'article a fait différentes expériences dans le but de reconnaître si ces différences persistent lorsqu'on fait varier les conditions de végétation et il a vu qu'il existe des plantes aquatiques qu'on peut faire végéter tout à fait hors de l'eau et réciproquement des plantes terrestres qu'on peut (traiter avec succès comme aquatiques. Ainsi le *Calla æthiopica Richardia*), plante des marais, végète avec beaucoup de vigueur dans une eau profonde; mais il vient aussi dans une serre, placé entièrement à sec. Dans le jardin de l'auteur de cet article le *Crinum capense* végète et fleurit très bien dans un bassin et il supporte même l'hiver sous la couche de glace qui se forme sur l'eau; mais il végète et fleurit tout aussi bien dans une plate-bande exposée au sud et il résiste même à la sécheresse souvent prolongée de l'été. L'Iris *pseudo-Acorus* où notre Iris des marais vient très bien pendant longues années dans une planche de jardin sèche, sans même y être beaucoup arrosé. Il en est de même pour l'*Epipactis palustris* qui, chez l'auteur, n'est souvent arrosé qu'une fois par semaine. Il y a donc de véritables espèces de marais qui peuvent végéter dans de la terre ordinaire et qui peuvent même supporter la sécheresse; mais il y a tout lieu de présumer que réciproquement plusieurs plantes qui viennent habituellement sur terre et à sec pourraient être traitées à la manière des espèces aquatiques. A l'exemple du *Crinum capense* cité par l'auteur, nous pourrions ajouter celui de la Canne à sucre et de diverses Aroïdes qu'on plante fréquemment aujourd'hui dans les aquarium et qui s'y font remarquer par la vigueur de leur végétation. L'horticulteur allemand annonce du reste qu'il se propose de faire à ce sujet des expériences variées et que les premières espèces sur lesquelles il veut faire porter ses essais sont le *Canna indica*, le *Dodecatheon*, les *Funkia*, *Hemerocallis* et autres. Ces recherches ont un intérêt évident puisqu'elles permettront de reconnaître jusqu'à quel point le tempérament et les habitudes des végétaux peuvent être modifiés par la diversité des conditions sous l'influence desquelles on les oblige à végéter.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE J.-B. GROS ET DONNAUD, SON GENDRE,
RUE DES NOYERS, 74.

JOURNAL

DE LA

CIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

TOME TROISIÈME. — ANNÉE 1857.

PARIS

AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

QUAI MALAQUAIS, 3

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉT

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5,

1857

Traitement des plantes de la Nouvelle-Hollande ; par M. W. T. — N., d'Epsom (*Floricultural Cabinet*).

L'auteur de cet article s'est adonné particulièrement à la culture de cette catégorie de plantes et il y a consacré une grande serre dans laquelle les *Banksia, Dryandra*, etc., végètent parfaitement. Pour les premiers on se trouve très bien, dit-il, de faire un mélange par portions égales de terre tourbeuse, de terre franche et de sable. On draine parfaitement les pots qu'on leur destine en couvrant leur trou avec deux gros tessons placés en regard l'un de l'autre, de telle sorte qu'ils laissent un vide au-dessous d'eux; on entoure ceux-ci de tessons plus petits et on couvre le tout de très petits débris. On doit drainer de cette manière toutes les Protéacées, parce que leurs racines se plaisent à s'insinuer entre les tessons, et que, d'ailleurs, par suite de cette disposition, elles ne courent pas le risque de souffrir de l'excès d'humidité. On doit avoir grand soin de ne pas les laisser se faner par l'effet du manque d'eau ; car il est rare qu'elles se remettent lorsqu'elles ont une fois souffert de la sécheresse. Dans l'orangerie on doit leur consacrer un endroit bien aéré, rien ne leur étant plus avantageux qu'une libre circulation d'air. On pense généralement que les boutures de Protéacées s'enracinent avec peine ; cependant l'auteur affirme que la reprise en est facile lorsqu'on les fait et qu'on les traite convenablement. On ne prend pour ces boutures que des rameaux bien aoûtés, qu'on détache à un nœud. On coupe leurs feuilles tout ras dans la portion qui doit être enterrée, et seulement en partie dans tout le reste. On les plante ensuite dans des pots remplis de sable, en les enfonçant le moins possible, et seulement assez pour qu'elles se maintiennent en place en pressant le sable autour de leur pied. On les couvre alors d'une cloche et on les met dans une serre à multiplication, sans enfoncer les pots dans la bâche. On doit soulever fréquemment les cloches, tant pour donner de l'air que pour essuyer le verre ; sans cette précaution, les boutures sont très sujettes à pourrir. Dès qu'elles ont des racines, il faut les transplanter au plus tôt dans de petits pots, à cause de l'action fâcheuse que le sable ne tarderait pas à exercer sur leurs racines. Après cette transplantation on les met dans un coffre fermé, mais non chauffé, la chaleur de fond faisant périr leurs racines. On les accou-

tume ensuite à l'air graduellement. Les pieds obtenus par ce mode de multiplication ont de meilleures racines, ont une végétation plus rapide, et fleurissent plus tôt que ceux qui sont venus de graines. Toutefois, si l'on croit devoir recourir à ce dernier procédé de multiplication, on doit faire le semis dans une terre semblable à celle qu'on donne aux plantes faites, et opérer dans une orangerie ; ou si l'on sème pendant l'été, on trouve de l'avantage à le faire en plein air. Les graines lèvent en peu de temps, après quoi l'on repique le jeune plant dans de petits pots ; car, laissé en place trop longtemps, il est exposé à périr, et d'ailleurs la transplantation en devient plus délicate et la reprise plus difficile.

Les espèces du beau genre *Dryandra* végètent très bien dans un mélange par portions égales de terre de gazon légère, de terre tourbeuse et de sable ; plus la terre est sableuse, plus les plantes y prospèrent. On draine soigneusement les pots qu'on leur destine avec des tessons cassés menu, les racines se plaisant à courir entre ces débris. Leurs boutures faites comme on l'a vu plus haut, reprennent sans difficulté. On les repique ensuite, le plus tôt possible, et on les traite absolument comme les précédentes. Les mois d'août et septembre sont le meilleur moment pour faire ces boutures ; toutes ou au moins la plupart sont enracinées au printemps suivant.

Les espèces du genre *Aulax* se plaisent surtout dans une terre franche, très sableuse, avec un bon drainage de menus tessons qui leur est indispensable, l'excès d'humidité faisant aisément moisir leurs racines, et arrêtant dès lors leur végétation. On les bouture de la même manière que les autres Protéacées dont il a été question, et l'on a le soin de soulever de temps en temps la cloche dont on les a couvertes, pendant une heure ou deux de suite, pour éviter les effets fâcheux de l'humidité, qui les fait périr quelquefois en une matinée, ou qui tout au moins leur nuit beaucoup. On multiplie facilement ces végétaux au moyen de leurs graines qu'on sème dans un mélange de deux tiers de terre franche et d'un tiers de sable. Dès qu'on le peut, on repique le jeune plant dans de petits pots remplis avec le même mélange de terre.

Sur l'enfoncement des pots en terre (*Illustriste Gartenzeitung*).

Le point de départ des expériences faites par l'auteur de cet article a été l'observation qui lui a été communiquée par un horticulteur, que tous ses Chrysanthèmes, dont il avait enterré les pots en plein air, pendant l'été, étaient devenus plus beaux que les autres, et que cependant ils avaient beaucoup plus mal fleuri, et avaient perdu plus de feuilles que ceux pour lesquels on n'avait pas fait la même opération. Il a été conduit ainsi à étudier attentivement les avantages et les désavantages que peut avoir l'enterrage des pots et les précautions avec lesquelles on doit le pratiquer.

Selon lui, l'enfoncement des pots, pendant l'été, en pleine terre, pour les espèces de serre froide, dans des serres ou dans des coffres pour celles de serre chaude, a beaucoup plus d'importance, et influe beaucoup plus sur le résultat définitif de la culture que ne le pensent la plupart des jardiniers et des amateurs. Il y a deux manières d'enterrer les pots : la première consiste à les enfoncer jusqu'au bord; dans la seconde on les place assez bas pour qu'ils soient recouverts de quelques centimètres de terre. Dans l'un et l'autre cas, une condition essentielle est de disposer les pots de telle sorte que l'eau s'écoule librement par le trou du fond, et que les vers de terre ne puissent s'y introduire par cette ouverture. Pour arriver à ce résultat l'auteur commence par enterrer le pot; il le retire ensuite et il approfondit le trou assez pour pouvoir y placer un petit pot, haut de 8 à 12 centim., sur lequel il pose ensuite celui qui contient la plante; après quoi il entoure le tout de terre. Sans doute, dit-il, cette manière d'opérer est minutieuse, elle prend du temps, et d'ailleurs elle exige l'emploi d'une grande quantité de petits pots; on ne peut dès lors l'employer pour toutes les plantes; mais il est essentiel de l'appliquer au moins aux plus précieuses. Elle est surtout utile pour celles qui restent toujours en pot; à l'avantage qu'elle a de faciliter l'écoulement de l'eau et d'empêcher l'entrée des vers, elle joint celui de mettre obstacle à la sortie des racines. Or lorsque les pots sont simplement posés sur la terre, on sait que celles-ci sortent par le trou du fond; peu à peu les organes d'absorption des matières alimentaires cessent de se dévolopper dans l'intérieur du pot et cela a lieu particulièrement lorsque ces racines

pénètrent dans la pleine terre. Plus tard, lorsqu'on change les pots de place ou qu'on les enferme, la portion la plus essentiellement absorbante des racines se trouvant extérieure, on est généralement obligé de la supprimer, à moins qu'on ne mette aussitôt les plantes dans des pots beaucoup plus grands. Or, d'un autre côté, rien ne contribue plus à la prospérité des plantes que d'amener les fines radicelles à se développer vers la surface de la terre qui remplit le pot, et, dit l'auteur, on arrive sûrement à ce résultat en enterrant celui-ci posé sur un autre plus petit et vide. Si l'on ne veut pas employer pour cet objet un petit pot, on creuse sous la plante un trou suffisant pour que le fond du vase ne touche pas la terre.

Il y a une différence notable entre les résultats qu'on obtient en enterrant les pots de sorte que leur bord affleure la surface ou qu'il soit enfoncé de quelques centimètres. Le principal motif pour lequel on fait cette opération est de garantir les racines de l'action desséchante du soleil et d'entretenir dans la terre une humidité constante. Cet effet est extrèmement avantageux pour la végétation des jeunes plantes et pour maintenir très fraîches celles qui sont déjà adultes, les unes et les autres se trouvant très bien de ce qu'on leur épargne les alternatives de sécheresse et d'humidité de la terre auxquelles elles sont soumises ordinairement dans les pots. Comme preuve de ces avantages l'auteur cite l'observation suivante. Si après la dernière transplantation opérée vers la fin de juillet on enfonce le pot des Chrysanthèmes en pleine terre en prenant les précautions indiquées plus haut, les racines se trouveront beaucoup mieux, et le développement des feuilles ainsi que celui des fleurs s'en ressentiront. Si les pots sont enterrés de manière à se trouver de quelques centimètres au-dessous de la surface, il se développera bientôt quantité de racines dans la terre qui se trouve au-dessus, d'où il résultera que les plantes prendront plus de force et deviendront en peu de temps beaucoup plus belles que celles dont le pot n'est pas enterré; mais ces racines de nouvelle formation ne peuvent être conservées lorsqu'on veut enfermer les plantes, à moins qu'on ne rempote dans un vase plus grand, et leur suppression détermine nécessairement un arrêt dans le développement. De forts pieds de *Salvia splendens*, qui avaient été mis à la fin de juin dans les pots où il devaient fleurir, ayant été profondément enter-

rés, ont été arrêtés dans leur développement et ont laissé tomber de bonne heure leurs fleurs, par suite de la perte de leurs racines nouvelles, tandis que ceux dont les pots avaient été enfoncés seulement jusqu'au bord sont restés en fleur jusque vers Noël. D'un autre côté, le beau *Salvia gesneriflora*, qui fleurit de février en mai, a une fleuraison beaucoup plus belle lorqu'il est enterré profondément. La cause en est que, lorsqu'on retire ses pots de terre vers la fin de septembre pour les enfermer, la suppression des racines adventives détermine dans les plantes un moment d'arrêt après lequel la floraison est plus belle. Après ce temps de repos forcé les fleurs sont plus nombreuses et durent plus longtemps. On voit dès lors que ce qui est bon pour une plante peut être désavantageux à une autre et que l'expérience peut seule éclairer à ce sujet. Mais, en règle générale, les pieds déjà forts de plantes cultivées ne doivent être enterrés que jusqu'au bord, parce qu'on doit empêcher le développement de nouvelles racines, tant en dessous qu'en dessus du pot. En général aussi les plantes se trouvent très bien d'avoir leur pot enterré à l'époque de la végétation ; mais si beaucoup n'aiment pas à être enfoncées profondément, cela tient surtout à l'époque de leur floraison. On doit donc enterrer seulement jusqu'au bord celles qui fleurissent en automne et en hiver et plus profondément celles dont la fleur se montre au printemps et en été. Cependant cette règle souffre des exceptions.

Les beaux pieds d'espèces de serre chaude qu'on admire dans les expositions, surtout en Angleterre, ont eu généralement leur pot enterré au printemps pendant trois mois ou davantage avec une chaleur de fond assez élevée. Les *Ixora, Allamanda, Dipladenia, Stephanotis, Rondeletia*, etc., pour acquérir toute leur beauté, ne doivent fleurir que tous les deux ans ; dans l'année intermédiaire leur pot reste enterré du mois de février jusqu'à celui d'août avec une bonne chaleur de fond et l'on supprime toutes leurs fleurs à mesure qu'elles se montrent, pour que les pieds se renforcent et forment, pour l'année suivante, de bon bois sur lequel puissent naître des fleurs abondantes.

Description du jardin botanique de Pétersbourg, par M. Ed. Regel, directeur actuel de cet établissement. (*Gartenflora.*)

Le jardin botanique de Pétersbourg est aussi remarquable par

ses cultures de pleine terre que par ses immenses et magnifiques serres. C'est particulièrement pour donner une idée de celles-ci que M. Regel a écrit son article et il se contente de jeter un coup d'œil rapide sur le reste de ce grand établissement.

Les cultures de pleine terre occupent une surface de 52 arpents de Prusse, c'est-à-dire d'environ 13 hectares; elles peuvent, par conséquent, compter parmi les plus vastes qui existent. Les étrangers sont surpris d'y voir prospérer un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux, parmi lesquels le Lilas, l'Amelanchier Botryapium, etc., y fleurissent admirablement. Les Spiræa, le Cornus sibirica, les Berberis, les Ribes alpinum, aureum, etc., le Viburnum Lantana, les Rhamnus, Elæagnus et Cratægus sont les arbrisseaux qu'on cultive le plus habituellement à Pétersbourg; et parmi les arbres feuillus, le Bouleau, l'Erable-Platane, les Peupliers noir, blanc et le P. suaveolens, avec le Prunus Padus, sont les espèces dominantes, tandis que les Conifères sont représentées principalement par les Mélèzes de Sibérie et d'Europe, le Pin Sylvestre, l'Epicea, le Pin Cembro, le Sapin de Sibérie ou Pichta. On voit même dans le jardin botanique un pied magnifique de Pinus Strobus.

Le nombre des plantes herbacées de plein air est à peine inférieur à Pétersbourg à ce qu'il est en Allemagne, et M. Regel cite même des exemples de diverses espèces qu'il dit n'avoir jamais vues aussi belles dans ce dernier pays.

Les serres sont incontestablement la partie la plus remarquable du jardin botanique de Pétersbourg. L'espace qu'elles occupent consiste en un rectangle formé de deux lignes transversales, longues chacune de 500 pieds (162^{m}, 419), dirigées du nord au sud, que rattachent entre elles quatre lignes longitudinales, dirigées de l'est à l'ouest et longues chacune de 750 pieds (243^{m}, 628). Ces six lignes ont donc une longueur totale de 4000 pieds (1300^{m}). En outre, un grand nombre de serres particulières sont consacrées aux plantes d'ornement, etc. M. Regel se contente de donner une idée de deux de ces lignes longitudinales de serres et des deux lignes transversales, qui ont été ouvertes au public l'hiver dernier.

La première ligne dans laquelle il conduit le lecteur est celle qui est consacrée aux Palmiers. Elle comprend 5 vastes serres chaudes; celle du milieu n'a pas moins de 77 pieds (25^{m}, 011) de hauteur,

et de chaque côté il s'en trouve 2 autres hautes de 30 pieds (9m, 745). En entrant dans ces dernières serres, on remarque de magnifiques pieds de Dammara alba, australis et orientalis. On admire dans le milieu un grand Livistona Jenkinsoni, ainsi que des pieds hauts à toucher la voûte de verre de Maximiliana regia, Attalea excelsa, Diplothemium maritimum, Syagrus botryophora, etc. Dans la serre suivante ou dans la seconde division, on voit sur un rocher artificiel des individus très forts de Cereus heptangularis, des Pereskia aculeata et grandiflora en arbres, des Yucca dont la tige a 5 mètres de hauteur, un Aloe arborescens qui forme à lui seul une masse de verdure, des Aletris, Dracœna, etc., tous de proportions considérables. Ces végétaux forment des groupes aux deux côtés d'une grotte, derrière laquelle s'élève un très bel Attalea excelsa, tandis que plus en avant se trouvent de beaux Fourcroya, Dracœna Draco, et que parmi les pierres croissent des Fougères. Plus loin sur une pelouse de Sélaginelles s'élèvent 3 beaux palmiers, un Phœnix sylvestris pour lequel la serre est, depuis 10 ans au moins, trop petite, de telle sorte que son tronc haut de 10 mètres dépérit, un Arenga saccharifera dont le stipe a 50 centim. d'épaisseur et dont les immenses feuilles touchent au verre en haut et sur les côtés, enfin un Sabal umbraculifera qui n'a pas encore de tronc formé, mais dont les feuilles en éventail sont énormes.

Passant sous silence les plantes moins remarquables, M. Regel nous introduit ensuite dans l'immense serre du milieu où se trouvent les plus grands Palmiers, dont la végétation est pour plusieurs aussi vigoureuse, dit-il, que dans leur pays natal. Là se trouvent l'Arenga saccharifera, des Cocos, avec des Astrapæa pour lesquels cette gigantesque construction est déjà trop petite, des pieds de Pandanus utilis étayés par leurs grosses racines aériennes nées jusqu'à hauteur d'homme. On y admire un Strelitzia augusta avec une tige de dix mètres couronnée de très grandes feuilles, etc. Trois Arenga se font remarquer au milieu de ces grands végétaux par leurs proportions gigantesques, leurs feuilles longues de 7 à 10 mètres atteignent déjà la voûte de verre. Ils n'ont de rivaux pour la hauteur que dans deux Syagrus (Cocos) plumosa, dont le tronc élancé s'élève à 13 mètres. On voit encore dans cette même partie un bosquet de Chamædorea et des pieds d'un Cannelier, le Cinnamomum Reinwardtii

qui forment de beaux arbres toujours verts, de 16 mèt. de hauteur.

Le milieu de cette grande serre est occupé par un bassin d'où s'élève un jet d'eau de 10 mètres. Le tour du bassin est orné de diverses plantes et de petits Palmiers, et près de là se trouve un vrai petit bois de Palmiers, parmi lesquels sont trois Attalea princeps dont le tronc épais de 50 centimètres s'élève de 5 à 10 mètres, et que M. Regel regarde comme n'ayant pas de pareils dans les jardins de l'Europe. Avec ceux-ci se trouvent deux pieds de Chamœrops humilis, un mâle et un femelle, qui ont plus de 3 mètres de tige. A côté du bassin, du milieu d'une planche couverte de Sélaginelles, s'élèvent des Rotangs ou Calamus, entre lesquels sont des pieds plus petits de divers Palmiers à tige droite comme le Sabal glaucescens, le Chamærops Palmetto, le rare Copernicia hospita, tandis que six espèces différentes de Bactris, l'Acrocomia sclerocarpa occupent l'arrière-plan avec différents végétaux des tropiques, tels que le Villarezia grandiflora en individus hauts de 10 à 13 mètres, le Lagetta Lintearia, divers Ficus, le Cocculus laurifolius et d'autres plantés, les unes en pleine terre, les autres dans des caisses.

Le fond de cette grande serre est occupé par une terrasse à laquelle on monte par un grand escalier et sous laquelle se trouvent la machine à vapeur et les bouilleurs qui chauffent cet immense édifice pendant les longs et rigoureux hivers de Pétersbourg. Cette terrasse elle-même forme comme le second compartiment de la serre, où l'on trouve une grande quantité de belles espèces tropicales, entre autres quatre Euterpe oleracea, dont le tronc a 7 mètres de hauteur, le Phœnix spinosa, plusieurs beaux individus de Syagrus botryophora, des Cycadées à haute et grosse tige, des Fourcroya, des Yucca et une foule d'arbres feuillus de la zone torride mêlés à des Palmiers peu élevés, à des Fougères, des Scitaminées et des Musacées.

De cette terrasse on monte par un escalier de fer à une galerie située à 20 mètres de hauteur, du haut de laquelle on plane sur cette magnifique végétation tropicale. On arrive de là sur le toit de la serre, d'où l'on découvre tout l'ensemble du jardin et la ville de Pétersbourg elle-même avec ses milliers de tours et de coupoles dorées.

Pour abréger cette description, nous nous contenterons d'ajouter à l'indication des végétaux déjà signalés comme se trouvant dans la serre à Palmiers un beau Livistona chinensis, des Cannes à sucre avec des tiges de 4 mètres, une forte touffe de Bambusa verticillata, etc.

Dans le compartiment suivant, on admire un Cinnamomum aromaticum ou Cannellier haut de 6 mètres 50 centimètres, qui fleurit et fructifie chaque année, bien différent dès lors des individus chétifs qui représentent cette précieuse espèce dans la plupart des jardins botaniques. Là se trouve une riche collection de végétaux du Brésil à beau feuillage, envoyés il y a plusieurs années par Riedel, tels que des Eugenia, Carolinia, le bel Heritiera macrophylla, de grands Chrysophyllum, etc.; sur le devant sont des Palmiers de proportions moyennes, parmi lesquels cependant se distingue un Phœnix sylvestris de 5 mètres de tige, en outre un très beau Cycas circinalis, des Araliacées, etc.

C'est dans la cinquième division des serres à Palmiers que se trouve la précieuse collection de Cycadées que possède le jardin de Pétersbourg et dont M. Regel vient de faire le sujet d'un article spécial dans le dernier cahier du *Gartenflora*. Là se trouvent aussi quelques Palmiers rares, tels que le Livistona australis. On y voit encore la collection d'Orchidées, qui se distingue non par sa richesse en espèces, mais par la force et la beauté des individus qui la composent. Ainsi M. Regel cite, pour en donner une idée, des Brassia verrucosa et Keiliana qui ont donné chacun vingt grappes de fleurs, des Stanhopea tigrina var. speciosa avec dix inflorescences, un pied de Sobralia macrantha avec des centaines de tiges fleuries, qui surpasse, dit-il, même les individus gigantesques qu'on admire à Berlin. Pour donner à la collection d'Orchidées un développement analogue à celui des autres, on construit en ce moment une serre spéciale à doubles vitres qui a 230 pieds (74 mètres 712 millimètres) de longueur et 35 pieds (11 mètres 369 millimètres) de largeur.

De la ligne des Palmiers on passe à la ligne transversale occidentale dans laquelle la première division renferme des Thuja orientalis, Juniperus virginiana et autres Conifères rustiques plantées en pleine terre. On va de là dans une autre serre longue de 200

pieds (64 mètres 967 millimètres) où les Conifères les plus précieuses sont plantées isolément au milieu de pelouses de Sélaginelles. M. Regel mentionne notamment le Cupressus funebris et le Chamæcyparis nutkaensis glauca que le jardin de Pétersbourg a introduit en Europe et qu'il regarde comme la plus belle des Conifères rustiques.

On trouve ensuite une serre basse pour les Bruyères et plus loin, en se rapprochant des appareils de chauffage, une riche collection de plantes de la Nouvelle-Hollande. Enfin un compartiment occupé par des Chamærops, Yucca et des Fougères de serre tempérée, forme le passage à la première serre chaude de la ligne méridionale.

Sur les cinq compartiments de cette ligne, les deux qui ont le moins de hauteur sont occupés par les espèces délicates de serre chaude. Deux autres plus grands et plus hauts sont consacrés aux plus brillantes plantes de serre froide. Dans un de ceux-ci, on admire les plus beaux Rhododendron arboreum qui existent sur le continent. Ils forment des arbres de 6 mètres 50 centimètres. Avec eux se trouvent une foule de Rhododendrons et d'Azalées dont l'ensemble présente un coup d'œil admirable au moment de la floraison. Entre leurs groupes se montrent des pieds isolés d'Araucaria excelsa et de beaux individus de Banksia, Tristania, Agnostus, etc. La serre pareille est remplie des espèces les plus précieuses de la Nouvelle-Hollande; on y voit des masses d'Acacia, de Chorozema, de Boronia, de Daviesia, Pultenæa, etc. Quant à la division du milieu, elle renferme de grands arbres de Camellia et de Thé plantés en pleine terre. Les arbres de Thea viridis et Bohea, et de Camellia Sasanqua qui s'y trouvent sont tellement forts qu'on assure qu'il n'en existe pas de pareils en Chine. La serre a fini par devenir trop petite pour ces divers arbres sous lesquels on se promène comme dans un bois.

De là on passe dans la serre consacrée aux plantes aquatiques dans laquelle se trouve un aquarium de 25 pieds (8 mètres 120 millimètres) de diamètre, où le Victoria fleurit chaque année entouré de beaucoup d'autres espèces aquatiques.

En quittant la ligne méridionale, on va dans la longue ligne transversale occupée par les Camellias. Ce bel arbuste étant celui qu'on préfère à Pétersbourg pour la décoration, il ne faut pas

s'étonner d'en trouver une magnifique collection dans le jardin botanique de cette capitale. La terre et l'eau qu'on a là à sa disposition sont très favorables aux Camellias, mais la brièveté de l'été oblige à les soumettre immédiatement après la floraison à une chaleur de 12 à 18 degrés pour qu'ils développent leurs jets et préparent leur floraison prochaine. Grâce à cette précaution, ils fleurissent aussi abondamment que dans les pays où ils prospèrent le plus.

M. Regel termine là sa description du jardin de Pétersbourg, et il ajoute seulement des détails sur la bibliothèque, l'herbier, la riche collection de fruits, etc., qui se trouvent dans cet immense établissement. Nous ne le suivrons pas au milieu de ces indications étrangères à l'horticulture.

Chauffage des serres au moyen du gaz; par M. James William Ilott (*Gardener's Chronicle* du 10 janvier 1857.)

On a essayé plusieurs fois de chauffer de petites serres au gaz; mais les appareils de chauffage imaginés dans ce but donnaient tous prise à des objections plus ou moins sérieuses. M. Ilott, de son côté, en a construit un, dont il se sert depuis quatre ou cinq ans pour chauffer une serre dont il dit se trouver parfaitement. Voici quelle est la disposition de son appareil.

Il revient simplement à un thermosiphon dans lequel l'eau est chauffée par la flamme du gaz brûlant au-dessous de la chaudière. Celle-ci est en cuivre; elle forme en-dessus une convexité à peu près demi-circulaire, tandis que son fond forme au-dessus de la flamme une voûte dont la courbe est presque tout aussi prononcée. La fumée se dégage par un tuyau vertical qui traverse entièrement la chaudière et qui établit ainsi une communication directe entre le fourneau où brûle le gaz et l'atmosphère. Dans cette même chaudière s'ouvrent, d'un côté, les deux tuyaux pour la circulation de l'eau d'abord chaude et ensuite refroidie, du côté opposé et à peu près à l'origine de la paroi supérieure convexe, un petit tube alimentaire, destiné à porter l'eau froide qui vient d'un petit réservoir élevé au-dessus du haut de cette chaudière d'environ deux fois la hauteur de celle-ci. Ce tube est courbé en S à 2 branches très inégales. Quant au tuyau par lequel l'eau chauffée part pour aller agir sur la serre, il porte, à une faible distance de son origine, un

petit robinet dirigé verticalement de bas en haut, par lequel on fait sortir l'air que la chaleur a dégagé de l'eau et dont la présence dans l'appareil entraverait la circulation du liquide. Les deux tuyaux disposés pour la circulation de l'eau sont arrondis et en fer, d'après l'usage constant des Anglais, qui n'approuvent nullement notre usage de les faire aplatis et en cuivre. Pour faire brûler le gaz, M. Ilott a placé un peu au-dessous du fond de la chaudière un réchaud en forme de cylindre court en cuivre dont le fond est formé d'une toile métallique qui laisse passer le gaz sans difficulté à travers ses mailles, mais qui ne se laisse pas traverser par la flamme. Ce réchaud est rempli de pierre-ponce en gros morceaux. Sous lui vient s'ouvrir le tuyau qui apporte le gaz, dont l'orifice est muni d'un bec en forme de demi-cercle percé de petits trous. On enflamme le gaz au-dessus de la pierre-ponce, et c'est là qu'il continue de brûler avec une large flamme qui s'applique contre tout le fond de la chaudière et qui s'élève plus ou moins haut dans le tuyau vertical, de manière à chauffer l'eau par dessous et par le centre même de sa masse.

Voici maintenant les précautions à prendre pour que cet appareil fonctionne bien et que la circulation de l'eau s'y fasse convenablement. Il faut d'abord éviter qu'il n'y ait de l'air dans les tuyaux de circulation. On y arrive aisément en ouvrant le robinet par lequel cet air peut s'échapper jusqu'à ce que le mouvement du liquide s'opère sans difficulté. On doit aussi s'attacher à ce que le tube alimentaire reste froid, car, s'il s'échauffait, on serait certain que la circulation de l'eau ne pourrait avoir lieu. Lorsque cet inconvénient se présente on est certain qu'il y a de l'air dans l'appareil et l'ouverture du robinet à air remédie facilement au mal. Il faut aussi régler l'arrivée du gaz de telle sorte qu'il ne brûle qu'au dessus de la pierre-ponce. On conçoit que quelques tâtonnements amènent promptement ce résultat. On doit aussi avoir le soin de nettoyer de temps à autre le réchaud pour désengorger la toile métallique qui en forme le fond et maintenir ainsi un passage facile pour le gaz. Quoique le bassin d'alimentation soit petit, on n'est pas obligé de le remplir souvent, à cause de la faiblesse de l'évaporation qui a lieu.

M. Ilott fait ressortir l'avantage que présente son appareil de chauffage par le gaz à cause de la facilité avec laquelle on le met en action, de la promptitude avec laquelle il agit, et, par suite, de la commodité qu'il donne pour le chauffage d'une serre.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Bruxelles.......................... 22, 23 et 24 mars 1857.

FRANCE.

Cherbourg.......................... 28, 29 et 30 mars.

Valognes.......................... 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Février 1857.

PAGES.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 22 janvier 1857. 61
— du 12 février 1857. 65

NOMINATIONS.

Séance du 22 janvier 1857. 68
— du 12 février 1857. . . . . *Ib.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— du 12 février 1857. 69

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Travaux mensuels. — Mois d'avril. 74
Observations sur la fanaison des plantes, et sur les causes qui la déterminent, par M. Duchartre. 77
Incision annulaire de la Vigne, par M. Bourgeois. 87
Couverture de serre destinée à remplacer les paillassons, par M. Besse. 101
Allocution prononcée lors de l'inhumation de M. Chédeville, vice-président, par M. L. Bouchard 103
Notice nécrologique sur M. L. de Bavay, par M. le docteur de Bouis. . . 104

RAPPORTS.

Au conseil d'administration de la Société au nom du Comité des cultures expérimentales, par M. Pissot, directeur du jardin d'expériences. . . 107

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Farfugium grande 127
Uroskinnera spectabilis. *Ib.*
Lobelia texensis. 111
Ansellia africana. . . . . *Ib.*
Stokesia cyanea. 129
Phytolacca icosandra. *Ib.*
Rhododendron campylocarpum. 130
Le Cerfeuil bulbeux de Sibérie. . . . . *Ib.*
Le Pelargonium tricolor. 133
Sur une forme pyramidale de Robinier. . . . . *Ib.*
Sur les plantes de marais et les plantes aquatiques. 135
Traitement des plantes de la Nouvelle-Hollande. 137
Sur l'enfoncement des pots en terre. 139
Description du jardin botanique de Pétersbourg. 142
Chauffage des serres au moyen du gaz. 147

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue des Noyers, 74.

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

EXPOSITION

DES

PRODUITS ET OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE HORTICOLES

DU 20 MAI AU 5 JUIN 1857,

et prolongation pour les plantes d'ornement et les plantes fleuries

DU 15 JUIN AU 15 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

Cette exposition aura lieu dans le Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, à Paris.

AVIS IMPORTANTS.

Pour être admis à concourir, MM. les exposants devront observer rigoureusement les prescriptions de l'art. 11 du programme, ainsi conçu :

« Dans les concours où le nombre des espèces ou variétés est dé-
« terminé, chaque concurrent est tenu de se conformer exactement
« aux injonctions du présent programme, et de n'y placer qu'un
« seul individu de chacune, jusqu'au nombre voulu, sans qu'il
« puisse être restreint ou dépassé, à peine d'exclusion du con-
« cours. »

Les conifères, les arbres et grands arbrisseaux, non fleuris, devront être rendus, à l'Exposition, du 5 au 10 mai, terme de rigueur.

Les végétaux qui auront obtenu les premiers prix de semis à la présente exposition, pourront être figurés, coloriés et décrits dans le JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION ET DES CONCOURS.

ART. 1er. — Tous les horticulteurs et amateurs, français et étrangers, et particulièrement les membres de la Société, sont invités à prendre à cette exposition la plus grande part possible.

ART. 2. – Seront admis à l'exposition et aux concours qui y sont ouverts : des plantes d'agrément en fleur, des plantes rares ou précieuses, fleuries ou non fleuries; des fleurs coupées, des fruits et des légumes remarquables par leur beauté, leur précocité ou leur état de conservation ; des outils, des instruments, des poteries, des modèles de machines et des objets d'art se rapportant au jardinage.

Toutefois, les exposants ne sont pas les seuls qui puissent prétendre aux récompenses de la Société.

ART. 3.—La Société désirant encourager les travailleurs de l'horticulture qui se distinguent par leur bonne conduite, leur intelligence du jardinage et les services qu'ils rendent aux personnes qui les emploient, invite les chefs d'établissements horticoles, publics et privés, et les propriétaires qui ont, depuis plusieurs années, des employés dont ils n'ont qu'à se louer, à les lui signaler avant le 1er mai 1857.

Ils devront, à cet effet, adresser au secrétaire général, au siége de la Société, 3, quai Malaquais, un certificat indiquant les nom, prénoms et âge de l'employé qu'ils signaleront à la Société, la durée de son service, la nature de ses travaux, sa moralité et les droits particuliers qu'il peut avoir à une récompense. La signature des personnes délivrant ces certificats devra être légalisée par le maire de la commune où elles résident.

ART. 4. — Les cultures spéciales, en tous genres, de Paris, de ses environs ou même de lieux plus éloignés, qui seraient dignes d'encouragements et qui ne peuvent figurer aux expositions, sont visitées sur la demande qui en est faite régulièrement, par des commissions prises dans le sein de la Société, qui juge, d'après leur rapport, si elles doivent être présentées au Conseil d'administration comme méritant une récompense.

ART. 5. — Les auteurs d'ouvrages nouveaux, utiles à l'horticulture, peuvent également prétendre à une récompense, en en dépo-

sant deux exemplaires au siége de la Société, avant le 1er mai 1857, pour être soumis à l'examen d'une commission dont le rapport reçoit, de la Société, la sanction prescrite par l'article précédent.

ART. 6. — Tous les objets d'art ou d'industrie horticole, quels qu'ils soient, ne pourront concourir, et par conséquent être récompensés, que dans le cas où ils auront été examinés préalablement par des commissions spéciales chargées de faire des rapports et des propositions.

Ne seront admis au bénéfice de ces examens que les artistes ou industriels qui en auront fait la demande par écrit, au président de la Société, avant le 1er avril 1857.

Les rapports devront être faits à la Société, au plus tard dans la première séance du mois de mai suivant. Elle en ordonnera, s'il y a lieu, le renvoi au Conseil d'administration constitué en comité des récompenses. Celui-ci prononcera sur les conclusions des rapports et décidera sur les récompenses à accorder; ces décisions ne seront néanmoins valables qu'autant qu'elles auront été soumises au jury qui pourra les approuver ou les rejeter.

ART. 7. — Il pourra être attribué à chaque concours un premier et un deuxième prix.

Les premiers prix consisteront en médailles d'or, de vermeil ou d'argent de 1re classe; les deuxièmes en médailles d'argent de 1re ou de 2e classe (sauf l'exception unique posée au 73e concours), en se conformant strictement à ce qui est spécifié pour chaque concours.

Néanmoins le jury, qui ne pourra, dans aucun cas, élever la récompense promise pour chaque concours, aura toujours la faculté de l'abaisser d'une ou de deux classes, s'il juge que les concurrents, quoiqueméritants, ne satisfont pas complétement à ce tout que l'on est en droit d'exiger d'eux. Ainsi, dans un concours où la médaille d'or est offerte pour premier prix, le jury pourra, le cas échéant, n'attribuer que la médaille de vermeil ou celle d'argent de 1re classe, et alors le deuxième prix ne consistera plus qu'en une médaille d'argent de 2e classe.

Conformément aux usages de la Société, des médailles seront mises à la disposition du jury pour les objets dignes de récompense qui ne sont pas prévus au présent programme.

ART. 8. — La Société ouvre, dès à présent, les concours suivants:

PRODUITS DE L'HORTICULTURE.

INTRODUCTIONS.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

1. Concours pour les Végétaux utiles ou d'agrément introduits directement en Europe par l'exposant.

1er *Prix, médaille d'or ;* 2e *idem, médaille d'argent de* 1re *classe.*

2. Concours pour les Plantes fleuries ou non fleuries introduites dans les cultures françaises par l'exposant.

1er *Prix, médaille d'or ;* 2e *idem, médaille d'argent de* 1re *classe.*

Observation.— Toutes les plantes ligneuses ou herbacées présentées à ces concours devront, sous peine d'exclusion, être munies d'une étiquette indiquant leur nom, la date de leur introduction et le lieu de leur origine.

SEMIS.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

3. Concours pour une ou plusieurs plantes ligneuses ou herbacées, de serre, d'orangerie ou de plein air, obtenues de semis par l'exposant, n'ayant pas été livrées au commerce et n'ayant été couronnées dans aucune exposition de la Société.

1er *Prix, médaille d'or ;* 2e *idem, médaille d'argent de* 1re *classe.*

Observation. Les plantes de semis présentées au concours, et qu'il est d'usage de désigner dans le commerce par un nom particulier, porteront un billet cacheté où ce nom sera mentionné. Ce billet ne sera ouvert qu'autant que le semis sera récompensé et pour qu'il soit inscrit au procès-verbal sous sa dénomination.

BELLE CULTURE.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

4. Concours pour la Plante en fleur que sa bonne culture aura

fait approcher le plus de son maximum de développement et de beauté.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

SERRE CHAUDE.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

5. Concours pour une collection de Plantes en cinquante espèces ou variétés distinctes, dont quinze en fleurs.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

6. Concours pour une collection de Fougères exotiques herbacées en cinquante espèces distinctes.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

7. Concours pour trois Fougères arborescentes en forts sujets.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

8. Concours pour une collection de Palmiers, Cycadées, Pandanées et Cyclanthées en quarante espèces.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re cl.*

9. Concours pour une collection de *Dracœna* en huit espèces.

1er *Prix, médaille de vermeil; 2e idem, médaille d'arg. de 2e cl.*

10. Concours pour une collection d'Orchidées exotiques en fleurs, au nombre de quinze espèces ou variétés.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

11. Concours pour une collection d'Araliacées en douze espèces.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

12. Concours pour une collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries en quinze espèces.

1er *Prix, médaille de vermeil; 2e idem, médaille d'arg. de 2e cl.*

13. Concours pour une collection de *Nepenthes et de Sarracenia* en huit espèces.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'arg. de 1re classe.*



14. Concours pour une collection fleurie de l'un des quatre genres suivants :

Vingt *Gloxinia* ; Cinq *Gesneria* ;
Quinze *Achimenes* ; Vingt *Begonia.*

1er *Prix, médaille d'arg. de* 1re *cl.;* 2e *idem, méd. d'arg. de* 2e *cl.*

15. Concours pour une collection de Cactées, au nombre de soixante espèces ou variétés bien distinctes, fleuries ou non.

1er *Prix, médaille d'or*; 2e *idem, médaille d'argent de* 1re *classe.*

16. Concours pour une collection de Plantes utiles et officinales, en vingt espèces.

1er *Prix, médaille d'or ;* 2e *idem, médaille d'arg. de* 1re *classe.*

17. Concours pour la plus belle collection de Plantes à feuillage panaché y compris les *Anœctochilus.*

1er *Prix, médaille de vermeil ;* 2e *idem, médaille d'arg. de* 2e *cl.*

SERRE TEMPÉRÉE.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

18. Concours pour une collection de Plantes fleuries en cinquante espèces.

1er *Prix, méd. d'arg. de* 1re *cl.;* 2e *idem, méd. d'arg. de* 2e *cl.*

19. Concours pour une collection de Conifères, en vingt espèces.

1er *Prix, médaille de vermeil ;* 2e *idem, médaille d'arg. de* 2e *cl.*

20. Concours pour une collection de *Rhododendrum arboreum* ou hybrides d'*arboreum,* en vingt espèces ou variétés distinctes et fleuries.

1er *Prix, médaille d'or;* 2e *idem, médaille d'argent de* 1re *classe.*

21. Concours pour une collection de *Rhododendrum* à fleurs jaunes, en six variétés distinctes et fleuries.

1er *Prix, méd. d'arg. de* 1re *cl.* ; 2e *idem, méd. d'argent de* 2e *cl.*

22. Concours pour une collection d'Azalées Indiennes fleuries, composée de cinquante espèces ou variétés distinctes (A).

1er Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.

23. Concours pour une collection d'Azalées Indiennes fleuries, composée de vingt-cinq espèces ou variétés distinctes (A).

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

24. Concours pour une collection d'Azalées Indiennes les plus nouvelles, et composée de douze espèces ou variétés distinctes fleuries.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'argent de 2e classe.

25. Concours pour une collection d'*Erica* et d'*Epacris*, en trente espèces ou variétés distinctes fleuries.

1er Prix, médaille de vermeil; 2e idem, médaille d'argent de 2e cl.

26. Concours pour une collection de *Pelargonium* à grandes fleurs, en trente variétés distinctes et fleuries.

1er Prix, méd. d'or; 2e idem, méd. d'argent de 1re classe.

27. Concours pour une collection de *Pelargonium* de fantaisie, en vingt-cinq variétés distinctes et fleuries.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

28. Concours pour une collection de *Pelargonium inquinans-zonale*, composée de vingt variétés distinctes et fleuries.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.

29. Concours pour la plus belle collection de Cinéraires fleuries.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

30. Concours pour la plus belle collection de Calcéolaires herbacées fleuries.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.

31. Concours pour la plus belle collection de Calcéolaires ligneuses et sous-ligneuses fleuries.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.

(A) Le même exposant ne pourra être admis à remplir ces deux concours.



32. Concours pour une collection de Verveines fleuries, en trente variétés distinctes.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

33. Concours pour une collection de *Fuchsia* fleuris, en vingt-cinq variétés distinctes.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

34. Concours pour une collection de Liliacées en fleurs, la plus nombreuse en espèces ou variétés distinctes.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

35. Concours pour une collection d'Amaryllidées fleuries, la plus nombreuse en espèces ou variétés distinctes.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem; méd. d'arg. de 2e classe.

36. Concours pour une collection de *Gladiolus cardinalis* et hybrides, et d'*Ixia* fleuris, la plus nombreuse en espèces et variétés distinctes.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

37. Concours pour une collection d'*Agave, Dasylirion, Littea, Bonapartea, Pincenectitia, Aloe et Yucca* en trente espèces ou variétés.

1er Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'argent de 2e cl.

38. Concours pour une collection de Plantes succulentes ou charnues autres que les Cactées et les Aloès, la plus remarquable par le choix des plantes ou par le nombre des espèces ou variétés.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

PLEIN AIR.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

1 Culture en terre de bruyère.

39. Concours pour une collection d'Arbustes d'ornement fleuris composée de vingt espèces.

1er Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.

40. Concours pour une collection de *Rhododendrum* fleuris, composée de trente espèces ou variétés bien distinctes (B).

1er *Prix, méd. d'or.; 2e idem, méd. d'arg. de 1re cl.*

41. Concours pour une collection de *Rhododendrum* fleuris, en quinze espèces ou variétés distinctes (B).

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

42. Concours pour une collection de *Rhododendrum* les plus nouveaux et composée de dix espèces ou variétés distinctes fleuries.

1er *Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

43. Concours pour une collection d'Azalées Américaines et Caucasiennes fleuries, en trente espèces ou variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

44. Concours pour une collection d'Azalées Américaines et Caucasiennes fleuries, composée de quinze espèces ou variétés les plus nouvelles.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

2° Culture en terre ordinaire.

45. Concours pour une collection d'Arbustes d'ornement fleuris, et composée de vingt espèces ou variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

46. Concours pour une collection de Conifères, en trente espèces.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

47. Concours pour la plus belle et la plus nombreuse collection d'Arbustes non résineux à feuillage persistant.

1er *Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.*

48. Concours pour une collection de Rosiers à hautes tiges fleuris, en cinquante variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'or; 2e idem, méd. d'arg. de 1re classe.*

(B) Le même exposant ne pourra être admis à remplir ces deux concours.



49. Concours pour une collection de Rosiers à basses tiges ou francs de pieds fleuris, en quatre-vingts variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'or; 2e idem, méd. d'arg. de 1re classe.*

50. Concours pour une collection de Roses coupées, la plus nombreuse en espèces ou variétés, et la plus remarquable par le choix et la dimension des fleurs.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

51. Concours pour une collection de plantes vivaces fleuries, composée de cinquante espèces ou variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

52. Concours pour une collection de vingt Pivoines herbacées fleuries, en variétés distinctes.

1er *Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.*

53. Concours pour une collection de Pivoines herbacées, présentées en fleurs coupées, au nombre de trente variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

54. Concours pour une collection d'Iris à rhizomes fleuries, en soixante espèces ou variétés très distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

55. Concours pour une collection d'*Iris* bulbeuses (*Xiphium* et *Xiphioïdes*), présentées en fleurs coupées, et la plus nombreuse en variétés distinctes.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

56. Concours pour une collection d'Auricules fleuries, au nombre de quarante variétés.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

57. Concours pour une collection de Plantes annuelles fleuries, en trente-cinq espèces.

1er *Prix, méd. d'argent de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

58. Concours pour la plus belle collection de Pensées fleuries.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'argent de 2e cl.*

59. Concours pour la plus belle collection de Quarantaines françaises et allemandes fleuries.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

60. Concours pour une collection de Fougères herbacées, en vingt-cinq espèces ou variétés.

1er *Prix, méd. de vermeil; 2e idem, méd. d'arg. de 2e classe.*

61. Concours pour une collection d'Arbustes et de Plantes de tous genres, remarquables par le port et le feuillage, au nombre de trente espèces.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

CULTURE MARAICHÈRE.

Une grande médaille d'honneur en or est mise à la disposition du jury, qui l'attribuera, s'il y a lieu, à celui des exposants de cette division qu'il reconnaîtra le plus méritant.

62. Concours pour un lot varié de Légumes de la saison.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

63. Concours pour un lot de Melons (quatre fruits).

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

64. Concours pour un lot de Choux (douze plantes).

1er *Prix, méd. d'arg. de 1er cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

65. Concours pour un lot de Choux-Fleurs (six plantes).

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

66. Concours pour un lot d'Artichauts (six têtes).

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

67. Concours pour une collection de Salades.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*



68. Concours pour une collection de Racines potagères.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

69. Concours pour une collection de Patates conservées.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

70. Concours pour un lot de *Dioscorœa batatas* conservés.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

Nota. Une médaille de vermeil pourra être accordée, en remplacement de la médaille d'argent de 1re classe, à celui des exposants qui aura le mieux rempli l'un des huit concours compris entre le nº 62 et le nº 71.

CULTURE FORCÉE.

71. Concours pour les Fruits forcés.

1er *Prix, médaille d'or; 2e idem, médaille d'argent de 1re classe.*

72. Concours pour un lot d'Ananas au nombre de six.

1er *Prix, médaille de vermeil; 2e idem, médaille d'arg. de 2e cl.*

ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES.

(Voir l'art. 6.)

73. Concours pour un Bouquet monté.

1er *Prix, médaille d'arg. de 2e cl.; 2e idem, médaille de bronze.*

74. Concours pour une collection de Fruits conservés.

1er *Prix, méd. d'arg. de 1re cl.; 2e idem, méd. d'arg. de 2e cl.*

RÈGLEMENTS DE L'EXPOSITION.

ART. 9. — La Commission de l'exposition constituée en JURY D'ADMISSION, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle, et devra faire exécuter rigoureusement les prescriptions du programme et principalement celles relatives au nombre de plantes exigé dans chaque concours. Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'exposition.

ART. 10. — Pour tous les concours ouverts par l'art. 8 aux produits de l'horticulture, du n° 1er au n° 72 inclus, les exposants forment deux séries de concurrents : les horticulteurs marchands, et les horticulteurs amateurs. Chaque série concourt séparément.

Les jardiniers en chef des jardins publics et impériaux, et les commerçants non producteurs ne concourant ni avec les horticulteurs marchands, ni avec les horticulteurs amateurs, pourront, s'il y a lieu, recevoir des récompenses spéciales, sur les médailles mises à la disposition du jury pour les cas non prévus au présent programme.

ART. 11. — Dans les concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminé, chaque concurrent est tenu de se conformer ponctuellement aux injonctions du présent programme et de n'y placer qu'un seul individu de chacune jusqu'au nombre voulu, sans qu'il puisse être restreint ou dépassé, à peine d'exclusion du concours.

ART. 12. — Les plantes, fleurs, fruits ou légumes qui auront été présentés à un concours, soit isolément, soit en groupe, ne pourront plus faire partie d'un lot destiné à un autre concours.

ART. 13. — L'exposition devant se prolonger pendant quinze jours, MM. les horticulteurs et amateurs sont prévenus qu'ils pourront prendre part aux concours durant toute la quinzaine, soit en laissant leurs produits, soit en les renouvelant, soit en en présentant de nouveaux. Ils seront tenus de faire parvenir à la Commission de l'exposition (1) la liste exacte des objets qu'ils se proposent d'envoyer,

(1) Palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, à Paris.

en y mentionnant leurs nom, qualité et demeure. Ils devront, en outre indiquer la date à laquelle ils désireront exposer et le nombre de jours qu'ils laisseront leurs produits. Ces déclarations devront parvenir au moins TROIS JOURS avant l'apport des objets. Elles sont destinées à la confection du Catalogue et devront être en DOUBLE EXPÉDITION, lisiblement écrites et régulières quant à la nomenclature. Avant l'ouverture de l'exposition, elles ne seront reçues que jusqu'au 17 MAI AU SOIR, terme de rigueur, et passé lequel elles ne seront pas comprises dans le catalogue.

ART. 14. — Pour l'ouverture de l'exposition, les objets présentés seront reçus jusqu'au 19 MAI, à neuf heures du matin, terme de rigueur. Pendant sa durée, ils devront être apportés CHAQUE JOUR de 6 à 9 heures du matin.

Ils seront transportés par les exposants à leurs frais, et déposés dans le local de l'exposition, sous la direction de la Commission de l'exposition et aux places par elle indiquées.

La Société donnera tous ses soins à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

ART. 15. — Tous les lots de plantes, fleurs, fruits ou légumes présentés à l'exposition, seront numérotés depuis 1 jusqu'à la fin, dans l'ordre d'inscription des exposants. Les numéros des lots des horticulteurs marchands seront sur carte blanche, ceux des lots d'horticulteurs amateurs sur carte rose.

Chaque exposant est tenu d'indiquer LUI-MÊME le ou les concours auxquels il désire prendre part. Le numéro placé sur son lot en portera la désignation. S'il prétend à plusieurs concours, le même numéro sera placé sur chacun de ses lots.

Tous les lots pour lesquels le numéro ne désignera aucun concours ne peuvent concourir.

ART. 16. — Chaque exposant, domicilié à Paris ou aux environs de la capitale, sera tenu de se trouver à l'exposition dès six heures du matin, le 20 mai, pour concourir à la disposition définitive de l'exposition, et placer, s'il ne l'a déjà fait, sur chaque objet exposé, le numéro d'ordre correspondant au catalogue.

ART. 17. — Le secrétariat de la Société, assisté de trente commissaires choisis parmi les Sociétaires, sera chargé de pourvoir aux besoins et aux détails de l'exposition.

Il devra inscrire, sur un contrôle préparé à cet effet, les noms des exposants, la désignation sommaire des objets qu'ils présentent, et leur remettre leurs numéros d'ordre d'inscription accompagnés de l'indication des concours auquels ils sont destinés.

En toutes circonstances, MM. les exposants sont tenus de se conformer exactement aux prescriptions des commissaires.

ART. 18. — Le secrétariat et les commissaires de service sont tenus de se trouver, à six heures du matin, sur l'emplacement de l'exposition, les jours d'examen du jury.

Il sera remis au président, à l'ouverture du procès-verbal des opérations du jury, la liste des numéros appartenant à chaque concours, pour qu'il puisse guider sûrement les jurés dans leur examen. Des commissaires seront désignés pour l'assister dans cette circonstance.

Pour tout le reste de leurs fonctions, le service des commissaires sera réglé par le président de la Société.

ART. 19. — Le jury sera composé d'horticulteurs et amateurs. Il sera permanent. Le nombre des jurés est fixé à vingt, dont quatre suppléants ; leurs décisions sont prises à la majorité absolue ; ils sont désignés par la Société, et leur nomination est présentée à l'approbation de S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

L'acceptation des fonctions de juré prive, sans exception, du droit de concourir.

ART. 20. — Le jury sera divisé en sections de service qui se réuniront deux ou trois fois par semaine, suivant qu'il sera nécessaire, pour examiner les produits présentés. A la fin de l'exposition, le jury réuni en assemblée générale prononcera sur les récompenses à attribuer suivant les appréciations des sections de service, dont il aura été tenu note par procès-verbaux détaillés, rédigés par le secrétaire du jury. Il décidera en même temps sur les propositions de récompenses faites pour les artistes et industriels.

ART. 21. — Le jury doit annuler tous les concours qui ne seraient pas exactement selon la lettre et l'esprit du programme.

Il ne peut décerner aucune récompense à une ou plusieurs plantes, fleurs, fruits ou légumes qui ne porteraient aucune désignation de concours.

Art. 22. — Le 19 mai, le jury en entier sera invité à être présent à onze heures du matin, pour commencer ses opérations.

Aux termes de l'art. 50 du règlement, le jury sera présidé par le président de la Société, chargé de diriger ses délibérations et de veiller à la stricte exécution du programme selon sa forme et teneur.

Art. 23. — Les exposants devront enlever tous les produits, arbustes, fleurs et collections exposés, au plus tard le samedi 6 juin, dans la soirée.

Fait en séance, le 23 octobre 1856.

Pour la Société, et pour le Président :

Le Secrétaire général,
V. Andry.

Le Premier Vice-Président,
C. Morel.

PROLONGATION DE L'EXPOSITION.

MM. les horticulteurs et les amateurs sont prévenus que la Société ayant été chargée par M. le Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur de l'entretien du jardin de l'exposition des beaux-arts, ils pourront du 15 juin *au* 15 aout *apporter au Palais de l'Industrie les* plantes d'ornement *et les* plantes fleuries *qu'ils désireront exposer. Ces produits seront placés, avec le nom de l'exposant, dans des massifs disposés à cet effet. Un jury permanent les examinera aussitôt après qu'ils seront apportés et présentera, après la clôture de l'exposition des beaux-arts, un rapport au Conseil d'administration de la Société qui statuera sur les récompenses à décerner.*

Les personnes qui désireront prendre part à cette seconde exposition sont priées d'en donner connaissance à M. Rouillard, *secrétaire de la commission d'organisation, 28, rue de Longchamp, à Paris, qui leur indiquera la marche qu'ils auront à suivre, conformément au règlement général de l'exposition.*

Pour la Société et pour le Président :

Le Secrétaire général,
V. Andry.

Le premier Vice-Président,
Payen.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Société impériale et centrale d'horticulture.

Commission d'organisation de l'exposition de 1857.

A Messieurs les horticulteurs et amateurs nationaux et étrangers.

MONSIEUR,

La Société impériale et centrale d'horticulture ouvre à Paris, du 20 mai au 5 juin prochains, pour tous les produits du jardinage, une Exposition générale à laquelle les horticulteurs et amateurs nationaux et étrangers sont admis au même titre, et sans aucune distinction.

Les objets adressés pour l'ouverture de l'exposition devront être rendus au Palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, au plus tard le 19 mai, à neuf heures du matin, et le jury commencera ses fonctions, le même jour, à onze heures.

Cependant les Conifères, les Arbres et grands Arbrisseaux non fleuris devront arriver à l'Exposition du 5 au 10 mai. Passé ce dernier jour, ils ne seront plus reçus.

Nous désirons, Monsieur, que vous appréciiez les avantages nombreux qu'offre aux exposants la publicité de Paris, soit pour faire connaître leurs produits, soit pour répandre et propager rapidement tout ce qui peut faire progresser l'horticulture, et que vous fassiez largement représenter vos cultures à cette exposition.

En vous adressant le programme de l'Exposition, nous appelons votre attention particulière sur celles de ses dispositions relatives au nombre des concours ; à la faculté laissée au jury de récompenser tous les objets méritants, non prévus par ce programme ; à la nature et au nombre des récompenses affectées à chaque concours ; à la composition du jury, etc., etc.

Vous remarquerez que ce programme, modifié dans certaines de

ses dispositions, et principalement dans celles relatives à l'époque à laquelle aura lieu l'Exposition, remplace celui qui a été publié précédemment (page 641 du volume II du Journal de la Société, nº de décembre 1856).

Nous avons la conviction que vous reconnaîtrez que tout a été prévu pour assurer aux Exposants, avec la digne récompense de leurs travaux, toutes les garanties qu'elle sera attribuée impartialement.

M. le Ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur ayant confié à la Société, et pour toute la durée de l'Exposition des beaux arts, le soin de l'entretien du jardin disposé dans la grande nef du Palais de l'Industrie pour recevoir la sculpture, MM. les horticulteurs et amateurs seront admis à exposer les plantes d'ornement et les plantes fleuries, du 15 juin prochain au 15 août suivant (*Voir* l'annonce de la prolongation de l'exposition placée à la suite du programme).

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments de bonne confraternité.

Le Secrétaire,	*Le Vice-Président,*	*Le Président de la Commission,*
ROUILLARD.	L. LE GUAY.	BERNARD DE RENNES.

Paris, le 31 mars 1857.

P. S. Pour le travail du placement dans le local de l'Exposition, vous êtes prié d'adresser d'avance la note succincte des objets que vous désirez exposer, à M. ROUILLARD, secrétaire de la Commission, 28, rue de Longchamp, à Paris.

Cette note sera indépendante de la liste détaillée des objets à adresser à la Commission d'Exposition (*Voir* article 13 du programme).

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, mis aux voix et adopté après réclamation de M. Forest, et relative à la température de 4 à 5o au-dessus de 0, que le Raisin peut éprouver le long des treilles sans inconvénient.

Les membres présents à la séance dernière sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Besse, horticulteur à Montdidier, un modèle de serre munie d'un volet ou claie mobile destinée à ombrer. Renvoyée à l'exposition de mai prochain.

2° Le plan de l'exposition universelle d'horticulture de 1855, photographié par M. Bisson frères, contenant cinq vues de l'exposition, les noms des lauréats, des membres du jury, etc. Déposé par M. Loyre.

3° Par M. Petit, un joint en caoutchouc pour tuyaux en fer ou plomb employé avec succès depuis trois ans déjà au Muséum. Renvoyé à l'examen des membres du comité de l'Industrie.

4° Par M. Bonnemain, d'Etampes, plusieurs pots d'un mastic à greffer de sa composition ; ils sont remis à un certain nombre de membres qui devront l'essayer.

5° Par M. Lapipe, des Primevères de la Chine, mentionnées favorablement par M. Pépin, au nom du comité de floriculture, comme variétés très florifères à fleurs rose violacé, larges, et parfaites de forme.

Hommage est fait à la Société par M. Lachaume, de son ouvrage sur l'arboriculture, et, par M. Boncenne, de celui dont il est auteur sur les cultures spéciales. Le président prie MM. Hardy père et Pépin de vouloir bien examiner ces deux ouvrages et en rendre compte.

Annonce est faite de la mort de M. Chédeville, troisième vice-

président de la Société; M. Bouchard fait connaître les quelques paroles par lui prononcées sur sa tombe; le président charge M. Bailly, de Merlieux, de vouloir bien rédiger une notice nécrologique sur ce digne et regrettable collègue.

Communication est donnée à l'assemblée

1° Par M. le docteur Duchartre, d'une Notice sur la fanaison des plantes.

2° Par M. Andry, de la note des graines tenues à la disposition des membres de la Société. Ceux d'entre eux qui en désireront pourront prendre connaissance de ladite liste au siége de la Société, 3, quai Malaquais, et adresser leur demande à M. Pissot, directeur du jardin, 26, bâtiments de la Muette, à Passy (Seine).

3° Par le même membre, d'une lettre de S. Exc. le ministre de l'agriculture, annonçant que le concours agricole n'ayant pas lieu cette année, il met à la disposition de la Société une somme de 4,000 fr. destinée à subvenir aux frais de l'exposition de mai.

A l'occasion de cette lettre, le président fait connaître à la Société les démarches tentées pour obtenir l'emplacement nécessaire soit auprès du ministre de la maison de S. M., soit auprès de l'administration municipale. Rien n'étant encore décidé à cet égard, compte sera rendu du résultat obtenu à la prochaine séance.

Le conseil a décidé qu'il serait proposé à la Société de fixer à 15 ou 20 jours la durée de l'exposition et d'en porter l'ouverture au 20 mai prochain. La Société adopte.

Le président fait ensuite connaître les démarches tentées par lui auprès de l'administration municipale à l'effet d'obtenir la concession d'un terrain pour y établir le jardin de la Société en remplacement de celui qu'elle possède actuellement et qui très probablement va être compris dans les percements pour le boulevard de Sébastopol. Demande a été faite pour l'emplacement du Ranelagh, de la plaine de Longchamp ou tout autre endroit convenable qu'il plairait à M. le préfet de vouloir bien concéder.

Le secrétaire général fait connaître deux tableaux d'un calendrier mensuel des semis et plantations à faire pendant les mois de janvier et février, publiés par la maison Vilmorin et Cie.

Au nom de MM. Hubert-Brière et Lachesnaye, il donne lecture de

deux notes sur la Pomme de terre Chardon, et sur la destruction de la Mousse.

M. Michon rappelle qu'il y a quelques semaines il a lu une note sur la Pomme de terre Chardon, dont quelques tubercules lui avaient été remis en même temps qu'à M. Hubert-Brière. Reconnue pour être la Pomme de terre Sommeiller. Il pense qu'il serait indispensable d'être fixé sur le nom véritable à conserver à cette espèce de Pomme de terre.

M. Pépin dit que la Pomme de terre Chardon ne date à peine que de trois ans, tandis que la Pomme de terre Sommeiller est connue depuis quatorze ans ; il pense que cette dernière ayant dégénéré, ces deux Solanées pourraient bien ne former qu'une seule et même variété.

M. Payen pense que ces deux Pommes de terre sont différentes. Les tubercules de la Sommeiller présentés il y a quatorze ans étaient très gros ou ramassés, tandis que ceux de la Pomme de terre Chardon sont beaucoup plus minimes.

M. Forest partage l'avis de M. Pépin, il croit à la dégénérescence et il base son opinion sur ce que les tiges de la Pomme de terre Sommeiller sont beaucoup plus courtes aujourd'hui que jadis.

Le président recommande l'examen de cette question à tous ceux des membres qui s'occupent de cette culture.

M. Tabar lit une excellente note sur la culture des Calcéolaires.

M. le docteur De Bouis lit :

1° Une notice nécrologique sur M. de Bavay.

2° Un rapport sur l'ouvrage sur la culture des *plantes potagères*, publié par la maison Vilmorin.

3° Un rapport sur l'Almanach du *Bon savoir rural*, déposé par M. Bouchard.

M. Forest annonce qu'il fait tous les dimanches son cours de taille des arbres fruitiers au village Levallois ; il invite les membres de la Société à vouloir bien y assister.

Le secrétaire général fait connaître les noms des membres présentés.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU 12 MARS 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance du 26 février est lu et adopté.

Les membres présentés à cette séance sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Prévot, 8, rue Monsieur-le-Prince, des étiquettes en verre sur lesquelles on peut écrire très facilement avec une plume à pointe de diamant. Taillées et raclées sur leurs bords, ces étiquettes coûtent 10 fr. le 100 ; coupées au diamant, elles ne coûtent presque rien.

2° Par M. Moreau fils, de belles Asperges de Hollande, produit de deux ans et demi de culture, semis et plantation.

MM. Forest et Flantin font remarquer qu'autrefois il fallait un laps de temps de cinq ou six années pour obtenir de pareils produits.

M. Jamin demandant que M. Moreau soit invité à faire connaître son procédé de culture, le Président rappelle que M. Lenormand père a jadis rédigé une notice sur la culture des Asperges et que cet excellent article est inséré au Journal de la Société.

3° Par M. le Dr. Boisduval, des tubercules d'un Cyclamen odorant qui se trouve à l'état sauvage sous les sapins aux environs de Châtel-Neuf, près Champagnole, dans la partie haute du Jura. Ce Cyclamen ressembe au Coum, mais il diffère par ses fleurs odorantes qui se montrent en automne comme le prouvent les fruits dont sont abondamment pourvus les pieds présentés. M. Boisduval pense qu'il pourrait former une variété nouvelle.

4° Par M. Leperdriel, une plante marine que M. le Président croit reconnaître pour le *Zostera marina ;* M. Leperdriel reçoit ce produit du Midi, servant d'emballage, en place de paille, et sous les deux formes présentées : entière, ou coupée en menus morceaux. Depuis trois ans il se sert de ces plantes étendues sur la terre, exposées par conséquent au soleil et à l'humidité et dans des conditions en un mot de faire fumier ; mais depuis ce temps cette plante est si peu altérée qu'elle semble presque imputrescible.

Il offre d'en donner aux membres de la Société qui voudraient en

faire l'essai et d'indiquer le lieu de provenance pour ceux qui désireraient en obtenir une plus grande quantité.

M. Rouillard dit que cette plante est employée comme moyen de couchage.

Un membre dit que la plante employée est une autre espèce de Zostère à feuilles plus étroites et plus noires que celle présentée par M. Leperdriel et qu'elle est préférée, pour cet usage, à cette dernière, qui attire et retient trop l'humidité.

M. Boisduval pense que l'espèce présentée est propre à la Méditerranée et appartient à la *Zostera Mediterranea.*

Un membre annonce l'avoir employée avec succès au pied des Vignes.

M. Payen répond que cet emploi peut être utile en raison de l'humidité que son tissu cellulaire absorbe et retient. Il promet de soumettre à l'analyse les deux variétés de Zostère dont il vient d'être question.

5° Par M. Mismaque, un certain nombre de boîtes de la poudre insecticide, distribuées aux membres présents.

M. Forest, qui a employé cette poudre avec succès pour la destruction des pucerons, la trouve d'un prix beaucoup trop élevé.

M. Mismaque répond que le prix est notablement baissé.

M. Pigeault dit avoir employé cette poudre l'an dernier; elle a tué les pucerons et en même temps les plantes jeunes pousses de la Fève, du Sureau, du Rosier, etc.); il a remarqué ce fait à la suite d'une pluie, ce qui lui fait supposer qu'il y a dans cette poudre des parties métalliques nuisibles aux végétaux.

M. Mismaque répond que des milliers d'expériences ont prouvé l'innocuité de sa poudre qui ne contient ni principe soluble dans l'eau, ni aucun élément métallique, puisqu'elle est uniquement le produit de la pulvérisation des *Pyrethrum croceum* et *Roseum.*

M. Rouillard dit avoir expérimenté la poudre sur des *Aconits* qui n'ont nullement souffert bien qu'ayant été mouillés.

M. Corbay a également laissé des Cactées infestées de coccus pendant longtemps sous l'influence de la poudre et elles n'ont pas souffert.

M. Payen fait observer que toutes les plantes pulvérisées, quelles

qu'elles soient, renferment toujours des principes solubles dans l'eau qui en général ne sont pas nuisibles aux autres plantes.

M. Pigeault réclamant que des expériences faites avec soin soient continuées sur l'emploi de cette poudre, M. le Président désigne pour ce travail, MM. Boisduval, Forest et Jamin.

M. Neumann annonce avoir échoué complétement pour détruire les fourmis malgré l'emploi du guano sec et mouillé et de divers autres moyens. L'eau bouillante seule lui a réussi ; mais on lui fait observer que cet agent est au moins aussi nuisible aux plantes qu'aux fourmis.

M. Andry, rappelant le fait rapporté dans un des derniers numéros du Journal de la Société sur l'emploi du guano, dit que cet agent a été complétement inefficace contre les fourmis et leurs œufs infestant les serres de MM. Landry frères, horticulteurs à Passy.

M. Payen rappelle les doutes qu il a émis sur le succès du guano lorsqu'il a été question de son application pour la destruction des fourmis.

6° Par M. Bourgeois, une Poire reconnue pour la Bergamotte d'automne, fruit de deuxième qualité, mûrissant de novembre à février. Arbre vigoureux formant de belles pyramides.

7° Par M. Jamin, une Poire beurré Clairgeau moulée, dont l'original provenait d'un bouton à fruit greffé en 1855 sur un St-Germain en espalier.

M. Forest dit que la greffe des boutons à fruit donne des produits plus gros, surtout lorsqu'on a soin de poser des greffes sur les parties les plus vigoureuses de l'arbre. On fait huit à dix greffes sur chaque branche, et six mois après on a des fruits.

Sur 2,000 greffes faites en août par M. Orbelin, 500 seulement ont réussi. Il pense que la sécheresse de l'époque pendant laquelle il a opéré a été la cause de cette non réussite.

M. Malet pense que l'on peut facilement remédier à la sécheresse qui pourrait s'opposer à la reprise des greffes des boutons à fruits en jetant au pied des arbres un ou deux arrosoirs d'eau. C'est ainsi qu'il agit pour la greffe de ses Rosiers au printemps par le temps trop sec.

M. Payen ajoute que ce serait le cas d'employer au pied des arbres des feuilles hydroscopiques comme celles du *Zostera marina*.

M. Jamin dit que M. Luizet a fait le plus grand nombre des greffes sus-indiquées dans les départements de la Loire, la Haute-Saône et l'Ain. Il cite M. Derousseaux qui dans les Ardennes a greffé plus de 1,000 boutons à fruits sur un Bon-Chrétien d'été et n'en a pas perdu dix.

8o Par M. Edmond Ganneron, un modèle de système de paillassonnage en plein champ, inventé par M. le docteur Jules Guyot, revenant à des prix extrêmement réduits. M. Jamin, qui a reconnu le mérite de ces paillassons, les conseille, et en a usé avec succès comme abri pour les arbres à fruits.

M. Payen a également constaté le bon emploi de ces paillassons chez M. Jacquesson.

M. Andry demande si le fil de fer employé ne doit pas être promptement détruit par l'oxydation. M. Payen pense que l'on pourrait employer des moyens pour prolonger la durée de ces paillassons, il cite le zincage dit galvanisation pour le fil de fer, et l'emploi des ficelles trempées dans la solution cuivreuse.

M. Jamin demande que la commission désignée et composée de MM. Lepère, Malot, Jamin et Forest, se transporte dans l'établissement situé Cours-la-Reine, pour mieux étudier les procédés de fabrication.

M. Orbelin entretient ensuite la Société d'un nouveau mode de plantation de la Pomme de terre déjà indiqué par lui. Lorsqu'il existe trois ou quatre yeux au sommet du tubercule, il faut ne conserver que le mieux formé, que l'on enlève avec un disque du tubercule. On plante dans un sillon en espaçant chaque touffe de 60 centim. On sarcle et on butte fortement à la main après avoir donné un bon binage dans les sillons. Par ce moyen on obtient des Pommes de terre énormes. En plantant au contraire de grosses Pommes de terre conservant tous leurs yeux, les produits reviennent au type : la Pomme de terre de Hollande.

M. Payen, en résumant les conditions qui viennent d'être indiquées par M. Orbelin, dit qu'il est important de choisir un bon terrain; les pousses étiolées ne produisent rien; une terre maigre ou appauvrie ne donne que des produits médiocres.

Le secrétaire général annonce l'exposition de Tarn-et-Garonne qui aura lieu à Montauban, le 6 juin prochain.

Il communique :

1° Une lettre de M. Lepère fils, demandant que la commission nommée l'an dernier pour visiter les Pêchers conduits d'après le nouveau système de pincement, s'occupe du travail qui lui a été confié.

2° Une lettre de M. Remy, sollicitant la nomination d'une commission pour aller à Vigny y visiter les cultures forcées de M. Verneuil. Commissaires, MM. Malot, Forest et Barbot.

3° Même demande de M. Roussel, pour aller à Ormesson visiter la culture de son jardinier Alex. Ridet. Commissaires, MM. Dufoy (Alph.), Domage et Chauvière.

4° Une lettre de MM. Bardet frères, de Varsovie, sur l'introduction et la culture de la Vigne en Pologne, par feu M. Labbé.

A l'occasion de cette lettre, M. Jamin dit avoir vu la Vigne buttée en Pologne et élevée en cordons ou ceps rapprochés du sol.

M. Lepère fils a observé le même mode de culture de la Vigne en Allemagne.

M. Pigeault dit que lorsque la séve est peu abondante dans la Vigne, le Raisin vient plus tôt et est plus gros, qu'il en est de même pour les fruits du Pêcher. M. Payen lui fait observer qu'il existe deux séves, l'une ascendante, l'autre descendante.

M. Forest répond également en opposition aux assertions de M. Pigeault, que les cordons et sautelles de la Vigne mûrissent leurs fruits plus tôt vers l'extrémité, là où la séve arrive en plus grande abondance ; que le Poirier greffé sur les parties les plus vigoureuses réussit toujours mieux, et qu'enfin un Gourmand taillé et greffé donne les fruits les plus beaux.

M. Andry lit une note extraite du Journal du cercle pratique d'horticulture du Havre, et donne la composition d'une pâte faite avec la farine et le phosphore et destinée à détruire rongeurs, limaces et autres animaux nuisibles ; il demande à M. Payen s'il ne pense pas qu'il y ait danger à confectionner et à employer cette pâte, et s'il ne conviendrait pas mieux d'employer celle préparée avec le phospore et la graisse.

M. Payen répond qu'il faut beaucoup de précautions pour fabriquer cette pâte ; il estime que sur cent personnes qui voudraient la préparer, quatre-vingt-dix-neuf peut-être pourraient se brûler ; que

la brûlure du phosphore, très difficile à limiter, est des plus dangereuses; que la plus grande difficulté est d'opérer la division parfaite du phosphore, dont le plus petit fragment, resté à l'air libre, peut s'enflammer spontanément ou par le moindre frottement; qu'il est sage et prudent par conséquent de s'abstenir de fabriquer et d'employer cette pâte ; enfin qu'il existe un phosphore amorphe non vénéneux, employé déjà en Allemagne avec succès et dont l'autorité en France s'occupe activement.

Le secrétaire général donne lecture d'une note de M. Laure, sur le Chou Pe-tsaie et sa culture; il communique également une lettre de M. Fromager, de Meulan, sur la Vigne et sur l'insuccès des poussières terrestres conseillées contre l'oïdium.

Comme l'auteur de cette dernière lettre, M. Payen croit que l'emploi des poussières n'a aucune influence, seulement leur action mécanique a peut-être quelque influence pour éliminer le *mycelium;* mais il croit que le meilleur moyen est l'usage de la fleur de soufre.

M. Payen lit une notice sur l'insuffisance des moyens mécaniques et entre autres de celui de M. Louvié, pour la préparation des fibres textiles des végétaux. Jusqu'à présent il faut encore et absolument avoir recours au rouissage ou à la fermentation pour les épurer. Il communique ensuite une note sur le Manioc. C'est celui qui est vénéneux que l'on emploie; mais son principe nuisible, étant très volatil, disparaît facilement : c'est l'acide cyanhydrique. C'est de la racine ratissée, lavée et râpée, qu'on retire la fécule ; la pulpe, mise à sécher sur le feu, se rôtit un peu par la base et prend sous cette forme le nom de cassave. La partie féculente, transformée en empois et séchée par l'action du feu, forme le tapioca. Toutes les fécules peuvent en fournir; celle du Marron d'Inde est elle-même dans ce cas.

Au nom de M. Neumann, M. de Saint-Projet lit une note sur le *Livistonia Sinensis* actuellement en fleurs aux serres du Muséum.

M. Pépin rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Boncenne : le *Jardinage pour tous;* contenant tous les renseignements utiles et puisés dans les ouvrages existants, ce livre convient aux personnes peu instruites.

Le secrétaire général fait connaître les noms des membres présentés.

La séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1857.

MM.

Le comte ÉLIE DE PONTCARRÉ, au château de Lys, près Tannay; 53, rue de l'Arcade; présenté par MM. Jamin et Durand.

THIÉRY, 12, rue Sainte-Marguerite, à Paris, par MM. Chevet et Née.

BIAIS, 27, rue de Buci, à Paris, par MM. Chevet et Née.

LARGILLIER, jardinier à Villemetry, près Senlis (Oise), par MM. Thibault Prudent et Lepère fils.

LAPÈRE, 17, rue Godot-de-Mauroy, à Paris, par MM. Chouveroux et Parnot.

DE VAUCELLE, 55, rue de Lille, à Paris, par MM. Baral et Victor Borie.

FRANTZ de GUAÏTA, 47, rue de Madame, à Paris, par MM. Baral et Victor Borie.

POULAIN, Victor-François, jardinier-chef à la succursale de Sainte-Barbe, à Fontenay-aux-Roses (Seine), par MM. Malet et Keteleër.

SÉANCE DU 12 MARS 1857.

MM.

BRAY (Frédéric), horticulteur, culture spéciale du Rosier, 1, rue Sainte-Catherine, à Arcueil (Seine), présenté par MM. Louvat et Touvais.

LOHSE, propriétaire à Brunoy (Seine-et-Oise), et 28, rue de Bondy, à Paris, par MM. Ancelot et Mallet.

SIMPSON, propriétaire à Coubron, par Livry (Seine-et-Oise), par MM. Rosenberg et Andry.

BINGHAM, photographe, 58, rue de La Rochefoucauld, à Paris, par les mêmes.

THILLOIS (Henri-Ernest), propriétaire à Charleville (Ardennes), par MM. Derousseaux et Oger.

LEGENDRE (Jean-Baptiste), horticulteur, 39, rue de l'Arbalète, à Paris, par MM. Gervais et Lebœuf.

Allez, marchand quincaillier, 1, quai de Gèvres, à Paris, par MM. Ch. Tessier et Andry.

Verneuil, horticulteur-primeuriste à Vigny (Seine-et-Oise), par MM. Remy et Meslier.

Lecoq (Louis-Marie), inspecteur des plantations de la ville de Paris, par MM. Masson et Chaperon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1857.

Annales de la colonisation algérienne (n°s 61 et 62, janv et fév. 1857).
Annales de la Société d'horticulture de la Gironde (n° 4).
Annales de *l'agriculture française* (n°s 3-15, février 1857).
Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (janvier 1857, n° 1).
Bulletin du *Cercle pratique d'horticulture et de botanique* de la *Seine-Inférieure* (12e année, tome 12).
Bulletin de la Société d'horticulture de la Sarthe (n° 1, janvier).
Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation (tome 4, n° 1, janvier 1857).
Calendrier des semis à faire en mars, par Vilmorin-Andrieux.
Catalogue Augustin Wilhelm, à Clausen (grand-duché du Luxembourg).
Catalogue Pélé, 81, rue de Lourcine, à Paris.
Catalogue Van Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).
Exposition publique de produits horticoles à Évreux (programme).
Flore des Jardins du royaume des Pays-Bas (1er volume, 1ère livraison).
Flore des Plantes de pleine terre (18ème livraison), par Tollard frères.
Journal Agricole de la section Verviétoise de Belgique (n°s 7 et 8).
Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (février 1857).
Journal d'agriculture pratique du *midi de la France* (janvier 1857).
L'Agriculteur praticien (n° 9-10, février 1857).
La Belgique horticole, par Ch. Morren (janvier 1857).
La Science pour tous (n°s 10, 11, 12.
Le Draineur (n° 4, février 1857).
Le Sud-Est, journal agricole et horticole (février 1857, 3ème année, n° 2).
L'Illustration horticole, 3ème livraison, mars 1857.

L'Institut, journal universel des sciences (n°s 1206 et 1207, 11 et 18 fév.
Le Moniteur des comices, par Aug. Jourdier (2ème année, n° 8).
Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube (n°s 39 et 40).
Maatschappij van Landbouw (2ème année, n° 7, samedi 21 février).
Nouvelle Iconographie des Camellias (11ème livre, novembre 1856).
Pflanzen-Verzeichnich des Blass'schen Gartens in Elberfeld, 1857.
Prix-Courant des principales plantes disponibles chez Backes-Jones, horticulteur à Clausen (grand-duché du Luxembourg).
Prospectus du jardin fruitier du Muséum, par Decaisne.
Repertorio d'agricultura (16 février 1857).
Revue horticole (n° 4-16, février 1857).

SÉANCE DU 12 MARS 1857.

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (mars 1857).
Annales de la Société d'agriculture de la Gironde (3e et 4e trimestres 1856).
Annales forestières et métallurgiques (janvier 1857).
Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (janvier 1857).
Cenni sul Morbo delle viti con annesso il Metodo curativo uffizialmente constato dal Governo di S. M. il Re di Sardaigna per il Dottore Alciati Napoleone, Medico di Regg^{to} di prima classe nelle Regio armato fregiato della Medaglia di Savoia, membre dell Academia poetico-letteraria d'Alba, ece.
Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure (1er bulletin 1857).
Compte rendu des travaux de la Société centrale d'horticulture du département d'Ille-et-Vilaine pendant l'année 1856.
Établissement horticole de Louis Van Houtte, horticulteur à Gand, Prix courant de graines.
Journal d'agriculture pratique de la Belgique (janvier 1857).
Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (février 1857).
L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 février 1857).

L'Agriculteur du Centre, bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne (n° 6, tome VII) (tome XXXII de l'ancienne série).

L'Ami des Champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (mars 1857).

L'Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire (mars 1857).

La Science pour tous (29 janvier, 5 et 12 mars 1857).

Le bon Cultivateur, recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy (novembre 1856).

Le Jardin fruitier du Muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivés dans cet établissement avec leur description, leur histoire, leur synonymie, etc., par J. Decaisne.

Le Moniteur des comices et des cultivateurs (1er mars 1857).

Le Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (janvier 1857).

Le Sud-Est, journal agricole et horticole (1er volume 1855-1856).

L'Institut, journal universel des sciences (25 février, 4).

L'Utile et l'Agréable et Journal universel des ménages réunis (février 1857).

Paillassonnage économique du docteur Jules Guyot, applicable à la protection des vignes, des tabacs, de la culture maraîchère, espalière et de toutes les cultures délicates et précieuses.

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (février 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er mars 1857).

Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer (séance semestrielle du 8 novembre 1856).

Société d'horticulture, sciences et arts d'Angers, Travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire (5e volume, n

Société royale d'horticulture de Mons, 56e exposition de fleurs, Programme de l'exposition qui aura lieu à l'hôtel-de-ville, salle Saint-Georges, les 22, 23, 24 et 25 mars 1857.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de mai.

Travaux généraux. — Les soins recommandés pour le mois précédent doivent être continués dans le mois de mai ; c'est l'époque

de l'année où la végétation a le plus de vigueur, et qui commande toute l'activité et la vigilance des jardiniers. A l'appui de cette assertion, il nous suffira d'énumérer successivement les nombreux travaux à exécuter dans chacune des branches de l'horticulture. Il faut encore ne donner les arrosages que le matin, les nuits trop fraîches pourraient rendre ceux du soir nuisibles.

Culture maraîchère. — On se hâtera de semer les derniers Melons, Concombres, Cornichons, ainsi que toutes les Cucurbitacées. Faire de même sur couche chaude, pour les Chicorées et Scaroles, pour les Radis, les Romaines et Laitues d'été. La Romaine blonde et la Laitue grise sont les variétés à choisir de préférence. On peut aussi semer des Poireaux, Carottes, des Céleris pour l'hiver, et vers le 15 mai des Choux-Fleurs, le demi-dur principalement. La variété dite *Lenormand* peut donner en septembre et octobre. C'est encore le moment de semer des Pois, Haricots, Navets, Oseilles, Poirées blondes et à cardes, Cerfeuil, Persil, Ciboule, Épinard. Planter les dernières Pommes de terre.

Les arrosages sont très nécessaires dans le courant de ce mois, lorsque la sécheresse se fait sentir. Ne pas négliger la taille des Melons, des Concombres et Tomates. Pour les Melons, ne laisser autant que possible, sur chaque pied, qu'un seul fruit si l'on tient à en avoir de beaux. Il est très essentiel de tremper dans l'eau fraîche tous les plants que l'on veut repiquer, et de les arroser abondamment dès qu'ils sont mis en place, afin de favoriser leur reprise. Pour les Salades et autres légumes tendres, il est préférable de ne les repiquer que le soir, après le coucher du soleil, car la nuit raffermit beaucoup les plantes, surtout pendant les chaleurs. Avoir toujours soin de couvrir de paillis les planches, aussitôt qu'elles sont plantées.

Arboriculture. — Les espaliers doivent être visités avec soin à cette époque de l'année. On retire les bourgeons qui passent derrière les treillages, et l'on attache les plus longs. Détruire les insectes, les limaces et les limaçons, les feuilles cloquées, en un mot tout ce qui peut nuire à la végétation. Pincer les Groseilliers à grappes et épineux. On peut encore greffer les Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers, etc.

Les greffes en fentes faites dans ce mois pousseront de suite. S'il

fait une grande sécheresse, il faut arroser les arbres plantés de l'année, et aussi les vieux pour empêcher les fruits de tomber.

Il est temps d'ôter les paillassons qu'on avait placés sur les arbres en espaliers; on doit choisir pour cette opération un temps sombre: les jeunes pousses qui sont très tendres pourraient souffrir de l'ardeur du soleil.

Vers la fin du mois, le moment est venu de pincer les arbres fruitiers. Ce travail du reste n'a pas d'époque déterminée et il peut se faire tout l'été chaque fois que le besoin l'exige; il a pour effet de répartir la séve dans toutes les parties de l'arbre et d'établir ainsi l'équilibre parfait entre toutes les branches charpentières et fruitières.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Repiquer en pépinière pour les garnitures d'automne les Balsamines, Œillets de Chine et d'Inde, Roses d'Inde, Marguerites, Agératoires du Mexique, Coréopsis, Pétunias, etc. Dans les terres fortes on aura soin d'effectuer de fréquents et profonds binages. Planter les garnitures d'été. Mettre sur de vieilles couches encore un peu chaudes, si cela n'a pas été fait en avril, les Dahlias, Érythrines crête-de-coq, Ipomées, et autres plantes tuberculeuses qui ont besoin d'entrer en végétation avant d'être placées définitivement.

Planter en place ou en pépinière les Chrysanthêmes et s'y prendre de la manière suivante: On plante un seul œilleton que l'on pince à 20 centimètres. Si l'on veut obtenir des plantes basses, très fortes, il est nécessaire de les placer à 50 centimètres au moins de distance les unes des autres. Vers le 15 juin, il sera temps de les pincer pour les faire ramifier. On pourra faire des boutures avec les branches que l'on mettra sous cloche ou sous châssis. Une fois les boutures enracinées, on les plantera en pleine terre en ménageant entre chacune d'elles un espace de 30 à 40 centimètres. Mises en pots à la fin d'août, ces plantes seront très propres à orner les appartements.

La seconde quinzaine de mai est l'époque favorable pour former, dans les terrains légers, les massifs de Pétunias, de Verveines, de Géraniums et autres plantes auxquelles on a fait passer dans ce but l'hiver sous châssis. Dans les terrains lourds et froids, ces plantations ne doivent être faites qu'en juin. Les gelées tardives étant

à craindre pendant la seconde quinzaine de mai, il faut garnir de court fumier les terres sèches. Dans tous les terrains, quels qu'ils soient, le binage est bon avant de couvrir la terre de fumier. Semer, pour repiquer à l'automne et pour former les garnitures de l'année suivante, les Corbeilles d'or, Thlaspis, Roses trémières, et généralement toutes les plantes vivaces et bisannuelles qui fleurissent en juin.

Serres. — Dans le courant de mai, on achèvera de rempoter et de sortir à l'air libre toutes les plantes d'orangerie. En les mettant en place, on aura soin d'enterrer les pots de telle sorte qu'ils dépassent de 4 centimètres le niveau du sol, afin d'empêcher tout contact entre celui-ci et la terre des vases. Les plantes devront être placées à mi-ombre, afin de les habituer graduellement au grand air et au soleil. Veiller avec soin aux arrosements.

Dans les jours calmes, on pourra aérer les plantes de serre chaude, en évitant les courants d'air. Continuer les bassinages tous les deux jours. Nettoyer les feuilles et détruire les insectes qui pourraient s'y attacher. C'est le moment de pincer les pousses qui pourraient altérer la forme des Camelias, auxquels on donnera des arrosages fréquents et des bassinages tous les jours, si c'est possible. On contribuera ainsi puissamment au développement des nouvelles tiges et à la formation des boutons naissants.

Les arbres destinés à former des massifs, Magnolias, Rhododendrons, Kalmias, Azalées, etc, qui n'auraient pas été plantés dans le mois précédent, devront l'être dans le mois de mai. Pour ces divers végétaux, il faut préparer un lit de terre de bruyère de 40 à 50 centimètres au moins de profondeur. La meilleure exposition est le levant et le nord.

En mai, les jeunes plantes de semis pourront être séparées et repiquées chacune dans un pot. Il faut, pour cette opération, des bâches toutes prêtes pour les recevoir; avoir soin dans les premiers jours de ne pas y laisser pénétrer le soleil. Donner des bassinages légers tous les jours. Même recommandation pour les boutures qui auraient été faites plusieurs dans un pot.

Il faut, dans ce mois, ne laisser pousser aucun bourgeon aux Rosiers, chez lesquels toute la force de la végétation doit être utilisée au profit des fleurs.

Apporter une grande attention à la destruction des insectes dans les serres chaudes. On peut seringuer les plantes à la fin des journées de beau temps, et ne donner de chaleur artificielle que lorsqu'elle est indispensable.

Pour les Orchidées, conserver une atmosphère humide à celles qui poussent, en leur donnant un bon bassinage chaque après-midi des journées claires et chaudes. On pourra même commencer à leur donner un peu d'air de 11 heures à 2 heures, en ayant bien soin d'éviter les courants d'air.

Il faut examiner les plantes individuellement, aussi souvent que possible, les arroser convenablement, et surtout ne pas trop mouiller celles qui commencent à pousser. Eviter aussi le séjour de l'eau entre les écailles des yeux qui prennent leur premier développement.

En tenant les Orchidées en fleur à une température un peu froide, on conservera les fleurs plus longtemps fraîches et brillantes.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

COMPOSITION ET PRODUITS DU MANIOC.

Par M. Payen.

M. le Ministre de la Marine et des Colonies ayant fait parvenir au Conservatoire impérial des Arts et Métiers des racines tuberculeuses de Manioc, notre confrère, le général Morin, directeur de cet établissement, voulut bien me demander de rechercher les meilleurs procédés en vue d'obtenir différents produits de ces tubercules; je profitai de cette occasion pour me livrer en outre à quelques essais analytiques qui intéressent directement la science agricole. Ce sont les résultats obtenus en suivant cette double voie que je vais avoir l'honneur de communiquer à la Société impériale et centrale d'horticulture.

Sous le nom de *Manioc,* on désigne généralement les racines

tuberculeuses ou leurs produits, d'une plante *Jatropha manihot L.* (*Manihot utilissima, Euphorbiacées*, groupe des Ricinées), cultivée dans toute l'Amérique méridionale, dans l'Inde comme dans nos possessions des Antilles et de la mer des Indes. Cette plante, très productive, donne des tubercules féculents, d'un volume souvent considérable.

Elle comprend, d'après M. Boussingault, deux variétés entre lesquelles un botaniste habile, M. Goudot, n'a pu établir de caractères distinctifs de nature à en faire deux espèces. Ces variétés sont désignées, dans l'Amérique méridionale, sous les noms de *Yuca dulce* ou *douce* et *Yuca brava* ou *méchante*; celle-ci doit son nom à sa propriété vénéneuse : on a reconnu depuis longtemps que le principe actif, dans ce cas, devait être volatil ou très altérable par la chaleur, car les animaux qui consomment les tubercules à l'état cru en éprouvent de graves accidents; son suc fait périr les mouches qui viennent l'aspirer un instant. Mais il suffit que la pulpe de manioc ait été soumise à la cuisson ou à une légère torréfaction partielle, pour que les hommes ainsi que les animaux puissent la consommer impunément; c'est même une des plus précieuses, des plus féculentes et des plus abondantes ressources alimentaires de ces contrées chaudes.

La préparation des aliments qu'on en tire est très simple : les tubercules, grossièrement divisés à l'aide d'une râpe formée de cailloux en fragments enchâssés dans un morceau de bois, laissent écouler une partie de leur suc; la pulpe, égouttée dans un filtre d'écorce, chauffée dans des vases en terre jusques à légère torréfaction de la surface en contact avec les parois, constitue la *cassave*, aliment qui remplace le pain, ou représente la base principale de la nourriture des naturels du pays.

La petite quantité de fécule qui se dépose dans le suc est ordinairement agglomérée sous forme de granulations, en la chauffant tout humide sur des plaques (1). Cette méthode, employée sans doute en vue de chasser ou de détruire le principe toxique, donne cette sorte d'aliment de luxe introduit en Europe par la voie du commerce,

(1) Les granulations sont désséchées, concassées, classées en plusieurs sortes de grains plus ou moins volumineux à l'aide de tamisages gradués.



que chacun connaît sous le nom de *tapioka*, et que l'on prépare également aujourd'hui avec les autres fécules amylacées indigènes ou exotiques exemptes d'odeur et de saveur désagréables (1).

Voici les observations que j'ai faites en examinant les échantillons qui me sont parvenus.

Les racines tuberculeuses de Manioc, plus ou moins développées, pyriformes ou allongées, à l'état frais ou immergées dans l'eau pendant 6 heures afin d'humecter la superficie un peu desséchée, se dépouillent aisément de leur partie corticale.

Celle-ci, blanchâtre à l'intérieur, ne laisse pas directement dissoudre de matière colorée dans l'eau ; cependant, elle contient une substance colorable en brun sous l'influence de l'air et de l'ammoniaque: traitée successivement par l'acide chlorhydrique étendu, puis un léger excès d'ammoniaque, elle communique au liquide une teinte brune, graduellement plus foncée. En chassant l'excès d'ammoniaque par un courant d'air chaud, puis saturant le surplus avec l'acide sulfurique concentré, on fait apparaître l'acide pectique gélatiniforme. Toutefois, le tissu ne se désagrège pas, d'où l'on peut conclure que les cellules sont reliées plus fortement que par des pectates, et, sans doute, presque exclusivement par les adhérences entre la cellulose, dont les réactifs spéciaux accusent la présence.

Le tissu cellulaire de cette portion corticale renferme de la fécule en faible proportion et en granules très petits. L'épiderme brun qui le recouvre contient sec, pour 100 parties, 0,812 d'azote, représentant 5,278 de matière azotée; il renferme en outre de la substance grasse et de la silice.

Quant à la masse tuberculeuse blanchâtre sous-jacente à laquelle restent adhérents les faisceaux vasculaires, elle diffère très notablement et à plusieurs égards de son enveloppe corticale.

En effet, *les grains de fécule* amylacée s'y montrent *plus volumi-*

---

(1) Ce qui caractérise le tapioka ce n'est donc pas une fécule spéciale, c'est l'agglomération dans les conditions précitées des granules amylacés réunis en grains plus ou moins gros. Quant au suc dans lequel la fécule s'est déposée on en forme à Cayene (disent MM. Boutron et Henry), un assaisonnement appelé cabiou, en le concentrant jusqu'à consistance de sirop épais, et l'on y ajoute quelques grains de piment.



neux et *beaucoup plus abondants;* un grand nombre, globuliformes, présentent, à partir de l'opercule, improprement appelé *hile,* des fentes divergentes ou étoilées. L'action successive de l'acide chlorhydrique étendu, de l'eau et de l'ammoniaque, en présence de l'air, *n'y développe pas de matière brune.* En agitant dans un flacon les tranches minces perpendiculaires à l'axe ainsi traitées, *une dislocation se manifeste* entre les cellules, qui se séparent en séries dans le sens des rayons. *Ces cellules étaient donc agglutinées,* latéralement surtout, par les *pectates et l'acide pectique* que les réactions successives de l'acide et de l'ammoniaque ont mis en dissolution. La solution ammoniacale saturée par l'acide sulfurique a fourni un précipité d'acide pectique gélatineux.

En cherchant dans les produits volatils de la pulpe chauffée, les principes qui pouvaient être entraînés par la vapeur d'eau, j'ai reconnu la présence de l'acide cyanhydrique qui, malgré ses faibles proportions, peut être la cause des propriétés toxiques du Manioc à l'état cru, mais qu'il est très facile d'éliminer par la coction ou la dessiccation dans une étuve, en raison de la volatilité de cet acide, à la température de 26° C^x^, lorsqu'il est pur, et en tout cas à la température de 100° dans l'eau.

On parvient à constater la présence de l'acide cyanhydrique en chauffant par degrés la pulpe dans un ballon, faisant passer l'air et des vapeurs au travers d'une solution faible de potasse refroidie par de la glace autour du récipient. On ajoute ensuite au liquide alcalin une solution mélangée de sulfate de protoxyde et de sesquioxyde de fer. Il se forme aussitôt un précipité brun que l'on redissout à l'aide de l'acide chlorhydrique, et l'on voit alors apparaître la couleur bleue caractéristique du cyanure de fer.

Bientôt après, le composé bleu se dépose; on peut le recueillir et le peser.

En opérant sur 100 grammes de tubercule normal, nous avons obtenu un poids de bleu de Prusse correspondant à 0,004 d'acide cyanhydrique équivalant à 12 millig. ou 12 cent-millièmes du poids de la substance sèche (1).

(1) MM. Poinsot et Billequin m'ont prêté leur habile concours dans l'exécution des diverses opérations analytiques. Depuis la rédaction de ce mémoire j'ai

Il est probable que les racines de la variété vénéneuse fraîchement arrachées, donneraient des proportions plus fortes d'acide cyanhydrique. Je n'ai pas d'ailleurs observé d'autre substance toxique dans les produits volatils de la pulpe du Manioc.

Les tubercules tels qu'ils sont parvenus au Conservatoire, examinés principalement au point de vue de la fécule amylacée qu'ils renferment, ont donné les résultats suivants :

Eau....	63,21	21	Fécule extraite directement par râpage et tamisage.
Matière sèche	36,79	6, 5	id. transformée en dextrine et glucose par acid. sulf. qui entraîne un peu de sels.
	100	7,70	Substances dissoutes par l'eau pure.
		1,59	Cellulose, pectose, acide pectique, silice, matière grasse.

Sur un autre tubercule écorcé, tel qu'on l'emploie sans doute dans le pays pour en faire de la *cassave* et du tapioka, qui, par conséquent, représente mieux la substance alimentaire (moins la portion de jus éliminée), l'analyse a présenté quelque différence dans les résultats; la proportion d'eau, notamment, s'est trouvée un peu plus forte, ou la substance sèche moindre. Voici ce qu'on a trouvé :

		23,10	Fécule amylacée.
		5,53	Subst. sucrée gommeuse et congénères.
Eau..	67,65	1,17	Mat. azotées représentées par 0,18 d'azote = 0,542 de la subst. sèche (1).
Substance sèche..	32,35	1,50	Cellulose, pectose, acide pectique.
		0,40	Mat. grasses (2) et huile essentielle.
		0,65	Substances minérales.

appris que, dès 1833, MM. Henry et Boutron, se plaçant surtout au point de vue médical, avaient reconnu la présence de l'acide cyanhydrique dans le manioc *amer*, qu'ils y avaient également trouvé de la fécule, une matière grasse, un principe amer, un peu de sucre, une matière très azotée, un sel de magnésie, du phosphate de chaux, mais sans en déterminer les proportions qui m'intéressaient au contraire principalement, car mon but était de constater la valeur nutritive de ces racines et les produits en fécule ou en alcool que l'on en pouvait obtenir.

(1) Les tranches blanchâtres de manioc décortiqué, expédiées après dessiccation, retenant encore 0,128 d'eau, ont donné 0,406 d'azote équivalant à 0,4579 de la substance complétement sèche.

(2) Ces substances grasses sont solubles dans l'alcool anhydre. Elles offrent une

En voyant la proportion considérable de fécule amylacée que les tubercules de Manioc renferment, on doit croire que l'extraction directe de ce principe immédiat à l'aide des appareils perfectionnés en France pour extraire la fécule des Pommes de terre, permettrait d'utiliser ceux de ces tubercules qui excèdent la consommation sous forme de cassave ou de tapioka.

La fécule, bien lavée et séchée, ne conserverait sans doute aucun principe vénéneux, et serait applicable aux divers usages des fécules indigènes et exotiques.

La préparation de l'alcool au moyen de la saccharification par la diastase (principe de l'orge germée qui dissout et saccharifie la fécule) (1) ou par l'acide sulfurique, pourrait être plus avantageuse encore, du moins en ce qu'elle donnerait lieu d'extraire, par les agents de saccharification, l'amidon renfermé dans les cellules non déchirées de la pulpe; celle-ci, après son traitement par la diastase, ou de l'orge germée, pourrait servir à la nourriture des animaux; car en passant dans l'appareil distillatoire, elle se trouverait soumise à la température de l'ébullition qui chasserait le principe vénéneux.

Quant à l'alcool obtenu, lors même qu'il retiendrait une proportion notable d'acide cyanhydrique, on l'épurerait sans difficulté à l'aide des appareils rectificateurs qui éliminent nettement les produits plus volatils comme les produits moins volatils que l'alcool.

Des faits qui précèdent, on peut conclure : 1° que les tubercules du Manioc sont au nombre des plus riches en fécule amylacée.

2° Que la partie corticale renferme de moindres proportions et de plus petits granules amylacés; qu'elle contient un principe colorable en brun qui ne se trouve pas dans la masse tuberculeuse blanchâtre;

3° Que la variété vénéneuse à l'état cru contient de l'acide cyanhydrique, poison violent, mais très facile à éliminer, en raison de sa grande volatilité.

---

consistance graisseuse due à l'interposition d'une partie cristallisée blanche, tandis que l'autre portion, jaunâtre, demeure fluide à la température de 19°; insipides au premier contact de la langue elles produisent une âcreté notable vers la gorge.

(1) En suivant ce procédé on a obtenu dans un *alambic d'essai* de Gay-Lussac 9,8 d'acool pur, pour 100 de tubercule normal.

4° Qu'elle renferme en outre une substance grasse (partie cristallisable et partie fluide) douée d'une saveur âcre et persistante à la gorge.

5° Que l'extraction directe de la fécule ou sa tranformation en glucose (sucre de fécule) et en alcool offre le moyen de tirer parti des tubercules qui excèdent la consommation habituelle du pays, sous les formes de *cassave* et de *tapioka.*

6° Que l'intérêt de ces applications en certaines contrées pourrait s'accroître si l'on employait les pulpes, convenablement traitées (ou débarrassées du principe toxique), à la nourriture des animaux.

7° Qu'enfin, plusieurs des faits consignés dans cette note viennent à l'appui des lois générales déduites de mes observations précédentes sur la composition et les développements des végétaux (1).

PROPRIÉTÉS VÉNÉNEUSES DE L'IF.

Par M. Ch. Morel.

Une controverse existe aujourd'hui en Angleterre sur les effets toxiques des feuilles et des bourgeons de l'If; on cite un grand nombre de chevaux et de bestiaux qui seraient morts peu d'heures après en avoir mangé. Leur autopsie démontrait qu'ils avaient succombé à la suite d'une violente inflammation d'estomac. Quelques personnes prétendent que les produits de cet arbre sont inoffensifs, excepté, peut-être, lorsqu'ils sont à l'état sec; d'autres, en très grand nombre, en affirment les propriétés vénéneuses, soit que les branches soient vertes ou qu'elles soient desséchées.

Quel que puisse être le degré de puissance de ce poison, nous croyons utile de le signaler, les Ifs sont assez communs dans les jardins pour que nous nous fassions un devoir de prémunir les personnes qui en possèdent contre les dangers qu'ils peuvent présenter. M. Orfila, qui a fait avec soin des expériences sur les feuilles de l'If, a obtenu des résultats contradictoires qui l'ont porté à conclure que leur vertu toxique variait suivant l'âge de la plante et la position dans laquelle elle avait végété.

---

(1) *Voir* les Tomes VIII et IX des *Savants étrangers* et les Tomes XX et XXII des *Mémoires de l'Académie des Sciences.*



En 1844, M. Gyde de Painswick avait assuré que les feuilles sèches étaient plus vénéneuses que les fraîches, attendu qu'en desséchant, il s'opérait sur elles une action chimique qui augmentait la violence du poison ; depuis ce moment, dit le *Gardener's Chronicle* du 14 mars 1857, il est démontré que les accidents occasionnés par les feuilles fraîches sont aussi graves que ceux provoqués par l'absorption des feuilles desséchées et s'il existe entre eux une différence elle dépend de l'état vide ou plein de l'estomac de l'animal qui les a mangées.

FLORAISON DU *LIVISTONIA SINENSIS.*

Par M. Neumann.

Dans une des grandes serres du Jardin des Plantes, désignée sous le nom de Pavillon des Palmiers, se trouve en ce moment un magnifique exemplaire fleuri du Palmier Latanier (*Latania Sinensis*) que l'on nomme aussi à tort *Latania Borbonica*, car il n'est pas originaire de cette dernière localité ; il y a été introduit depuis longtemps, et on le cultive pour sa beauté ! Sa véritable patrie est la Chine australe, et peut-être aussi la partie septentrionale de l'Inde. L'individu qui est en fleur dans les serres du Muséum, mesure, depuis la base de son stype jusqu'au sommet, 10 mètres; le diamètre du tronc, à sa base, a $0^m,64^c$ à $0^m,10^c$ au-dessus du sol, et $0^m,40^c$ à 1 mètre au-dessus. Sa tête, magnifiquement garnie de 37 feuilles en éventail, mesure plus de 1 mètre en largeur. Les fleurs sont axillaires et jaunes comme chez tous les Palmiers, formant des grappes dépourvues de beauté ; elles ressemblent à celles du *Chamærops humilis*, qui nous sont mieux connues. Les deux sexes se trouvant réunis dans une seule et même inflorescence, nous pouvons espérer des fruits.

L'exemplaire qui fait le sujet de cette note a été planté par moi en 1849. Il n'avait alors que $0^m,30^c$ de tige, et aujourd'hui, il a atteint 10 mètres, ce qui peut donner une idée de l'accroissement de ces arbres, lorsqu'ils sont livrés à la pleine terre.

Dans la même serre, nous avons également vu, pour la première fois, fleurir le *Caryota sobolifera*, sur lequel je me réserve de vous donner bientôt une petite description toute spéciale.

Je crois devoir ajouter tous les noms appliqués à ce Latanier :

Livistonia Sinensis, de Martius.

Latania Borbonica, de Jacq.

Saribus Sinensis, de Blum.

Livistonia Mauritiana, de Wallich.

Si le nom de *Borbonica* est mal appliqué, celui de *Sinensis*, quoique plus vrai, n'indique pas grand'chose à un horticulteur, et même je dirais qu'il ne peut que l'égarer dans les soins à porter à cette plante. Car la plupart de celles que nous recevons de Chine depuis deux années, s'accommodent de la pleine terre ou de l'orangerie au moins, tandis que ce beau Palmier ne demande pas moins de 10 degrés centigrades pour se conserver pendant l'hiver.

Pour un pays aussi vaste que la Chine, le nom spécifique de *Sinensis*, appliqué à un Palmier très peu répandu dans quelques parties méridionales, ne signifie absolument rien, et je doute beaucoup que sur cent Chinois pris au hazard, plus d'un reconnaisse un produit de son pays en voyant ce Latanier.

C'est dans cette même serre qu'ont fleuri le Vanillier (*Vanilla aromatica*) pour la première fois, les *Diplothemium maritimum*, *Astrocaryum Airyi*, *Thrinax radiata*, *Pandanus odoratissimus*, *Clusia flava*, etc.

CULTURE DES CALCÉOLAIRES HERBACÉES;

Par TABAR, grainier horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise).

Livré depuis longtemps déjà, à la culture spéciale des Calcéolaires herbacées, j'ai acquis pour ces sortes de plantes des connaissances pratiques qui m'ont fait obtenir les résultats les plus heureux, soit comme port soit comme floraison. Je ne prétends pas toutefois être le seul qui possède l'art de bien cultiver les Calcéolaires; mais le succès que mes plantes obtiennent aux expositions de l'horticulture parisienne, et les commandes de graine et de jeune plant qui me sont faites chaque année par les amateurs de cette intéressante Scrofulariée semblent justifier mon procédé de culture, et m'engagent à le faire connaître à ceux de nos collègues de la Société im-

périale, qui sont amateurs d'obtenir ces plantes dans toute leur perfection.

Mon procédé est fort simple et peu dispendieux; le voici tel que je le pratique:

1° On doit faire les semis de Calcéolaires à la fin de juillet ou au commencement d'août, en terrines remplies de terre de bruyère passée au tamis. On plombe légèrement la surface de cette terre pour enterrer les graines. Les terrines ainsi préparées sont placées sous châssis à l'exposition du nord. La terre doit être entretenue d'une fraîcheur convenable. Les graines lèvent assez promptement, et au bout de six semaines environ le plant est bon à repiquer.

2° On remplit de nouvelles terrines avec un mélange de deux tiers de terre de bruyère et d'un tiers de terreau bien tamisé. On repique le jeune plant dans ces terrines, en laissant entre chaque individu une distance de deux à trois centimètres. On donne un léger bassinage et on place les jeunes Calcéolaires sous châssis à l'exposition du levant, en ayant soin de les entretenir dans un certain degré d'humidité.

3° Quarante ou cinquante jours après cette première opération on sépare de nouveau les plantes qui ont acquis alors un certain développement, pour les repiquer isolément dans des godets de 5 à 10 centimètres, selon leur force, remplis d'un mélange à parties égales de terre de bruyère et de terreau. On les place ensuite dans une serre sur des tablettes, le plus près possible du verre. A partir de ce moment on les arrose toutes les fois que cela paraît nécessaire.

4° Vers la fin de février les Calcéolaires demandent à être rempotées de nouveau. Pour cette opération on fait usage d'une terre à *Pelargonium* bien légère, et de pots, qui varient en grandeur, depuis le *melon* jusqu'au *grand basilic*, de 10 à 20 centimètres, selon la force des sujets. A cette époque on replace les Calcéolaires sous châssis à bonne exposition, on arrose avec discernement, on tient le feuillage propre et dans un certain état d'humidité par des seringuages.

5° Peu de temps après, les plantes qui nous occupent montrent leur hampe. Alors on la pince afin qu'elle se ramifie; autrement on n'aurait qu'une seule tige grêle et élancée.

On obtient un plus grand développement encore si l'on donne à ces plantes un troisième rempotage.

Ces Calcéolaires ont un ennemi redoutable, c'est une espèce de puceron, qui, si on ne s'empresse de le détruire, rend les plantes languissantes, modifie leur port et gâte complétement leur inflorescence. C'est à l'aide de fumigations de tabac que l'on se débarrasse de cet insecte. Pour arriver à ce but j'ai essayé avec un succès plus ou moins équivoque les différents appareils en usage. Après des tentatives multipliées, je crois être arrivé à confectionner un appareil plus simple, plus commode et remplissant mon but. Je l'ai présenté dernièrement à la Société, et il a été, après un perfectionnement demandé par la Commission, l'objet d'un rapport imprimé dans le dernier numéro de notre Bulletin.

BONAPARTEA JUNCEA.

M. Aguillon, propriétaire à Toulon (Var), et membre titulaire de la Société, annonce qu'un *Bonapartea Juncea,* qu'il possède dans ses serres, est en pleine végétation; qu'il a crû, depuis quinze jours, de plus de 2 mètres; que ses nombreux boutons de fleurs commencent à se développer, et promettent d'abondantes graines qu'il met d'avance à la disposition des membres de la Société, ainsi que celles provenant de ses arbres exotiques de pleine terre, dont la végétation est merveilleuse.

POMOLOGIE

Par M. Hardy au nom du Comité de Pomologie.

1° Les quatre Poires Duchesse d'Angoulême provenant d'arbres différents, exposées par M. Bourgeois, présentent les caractères identiques à celles cultivées partout ailleurs, mais dans les mêmes conditions où elles se trouvent chez notre honorable collègue; ainsi les Poires de cette variété récoltées sur des arbres de plein vent sont toujours plus petites et souvent de qualité supérieure; celles provenant d'arbres soumis à la taille et cultivées en espalier

sont généralement plus grosses; leur qualité ne peut être inférieure aux premières que si l'arbre est beaucoup plus jeune ou si la nature du sol ne lui convient pas.

2° Les deux variétés de Poires de semis de M. Briffaut n'ont pu être appréciées d'une manière certaine. L'une était trop mûre; néanmoins elle nous a paru excellente, et se rapprochant pour le goût du Beurré Capiaumont. Pour bien la juger il faudrait examiner l'arbre et connaître son degré de vigueur et de fertilité. L'autre est encore loin d'être mûre; il convient donc d'attendre l'époque de sa maturité pour apprécier son mérite.

3o La Pomme inconnue présentée par M. Cyr Luisette, est la Pomme Alexandre. Ce fruit murit en septembre et octobre et est de bonne qualité.

4° La Poire déposée par M. Sablé est la Souveraine du printemps ou Colmar d'Aremberg. Ce fruit murit en octobre, est de première grosseur et appartient à une variété fertile.

5° Deux Pommes exposées par M. Dupuy Jamain sous le nom de Violette du Havre; comparées avec une autre Pomme de la même variété, mais beaucoup plus grosse, cette dernière nous a paru identique aux premières; elle provenait sans doute d'un Pommier greffé sur paradis.

6o Notre examen a aussi porté sur deux Pommes, Brabant bellefleur, qui sans être arrivées à leur grosseur ordinaire n'en sont pas moins la variété connue sous ce nom.

CULTURE DES *AMARYLLIS* TROPICALES.

Par M. Th. Denis, jardinier-chef au palais de l'Alcazar de Lyon.

Les *Amaryllis* tropicales sont un des plus précieux ornements des serres et des appartements du monde élégant, autant pour la beauté de leur feuillage que pour la richesse de leurs fleurs, et, ce qui ajoute encore à leur mérite, ce qui surtout leur donne plus de charme aux yeux des floriculteurs, c'est qu'elles fleurissent pendant les mois d'automne et d'hiver, époque où les fleurs paraissent d'autant plus agréables, qu'elles sont plus rares. On croit communément que ces

belles plantes sont rebelles à la culture, et c'est une erreur fâcheuse. Les *Amaryllis*, il est vrai, redoutent les extrêmes de température; elles souffrent de l'excès d'humidité et des violents coups de soleil qui peuvent survenir; mais rien n'est plus aisé que de les garantir de ces inconvénients, qui leur sont également contraires, et il n'est personne s'occupant de fleurs, qui ne puisse, avec quelque attention, les cultiver avec succès, quoique cette culture présente toujours certaines difficultés dans plusieurs contrées de l'Europe.

Les *Amaryllis* que l'on cultive habituellement dans les serres du continent, appartiennent actuellement au genre *hippeastrum* (famille des Amaryllisacées de Seringe); ce sont principalement les suivantes :

Amaryllis Reginæ, L. (*A.* de la Reine), du Méxique; *A. equestris*, Red. (A. équestre), de l'Amérique méridionale, *A. orientalis*, L. (A. orientale), des Indes; *A. reticulata*, Ait. (A. à réseau), du Brésil; *A. intermedia*, Bot. Mag. (A. intermédiaire), du Cap; *A. Brasiliensis*, Andr. (A. du Brésil); *A. Josephinæ*, Red., *Coburgia multiflora*, Herb. (A. de Joséphine, ou Candelabre, ou multiflore), du Cap; *A. pulverulenta*, Lodd., etc., etc.

Ordinairement on rempote les *Amaryllis* en octobre ou au commencement de novembre; on a soin de leur donner un bon drainage et d'enlever des bulbes les tuniques desséchées et les racines gâtées. Généralement, les *Amaryllis* émettent de longues racines qui aiment une terre bien ameublie; celle formée du compost suivant nous paraît leur convenir le mieux : terre de bruyère, 45 parties; terreau de feuilles, 40 parties; gazon, 10 parties; sable fin, 5 parties. Le rempotage fait, on place les pots sur une couche chaude dont la température doit être de 20 à 25 degrés centigrades; cette opération a pour effet d'amener de suite l'allongement des racines; on a le soin d'entretenir l'atmosphère de la serre un peu humide. On augmente graduellement la température de l'air, de manière à fixer 15 à 20 degrés pendant le jour; il faut d'ailleurs abriter les plantes des rayons directs du soleil. Les arrosements doivent être faits avec beaucoup de réserve, et l'on évite surtout que l'eau ne tombe dans les plis des jeunes feuilles qu'elle pourrait faire pourrir, à moins que l'on ne soit certain d'une évaporation instantanée. Pendant le repos de ces plantes, on tient extrêmement sèches

les espèces à feuilles caduques; celles à feuilles persistantes demandent une légère humidité; à cet effet, on les place dans une bâche au nord un peu ombrée; on enterre les pots dans du sable, dont la fraîcheur suffit pour entretenir leur végétation.

On multiplie les *Amaryllis* par la séparation des jeunes cayeux qui se développent autour du bulbe ou bourgeon-mère. Cette opération a lieu au moment du rempotage; par ce moyen, on multiplie les espèces ou variétés méritantes; mais si l'on veut obtenir des variétés nouvelles, il faut recourir au semis naturel, ou mieux encore féconder artificiellement les plantes dont les fleurs sont les plus parfaites de forme, les plus agréables de coloris.

Les *Amaryllis* qui fleurissent au commencement de février donnent plus facilement des graines que celles qui fleurissent plus tôt, parce qu'elles jouissent de l'influence favorable des rayons solaires. Lorsque l'on veut procéder à la fécondation, il est préférable d'opérer de 9 heures à midi, et de choisir un jour solaire. Au moyen d'une petite pince, on arrache une anthère pulvérulente que l'on passe légèrement sur le stigmate de la fleur que l'on désire féconder; si l'opération a réussi, l'ovaire ne tarde pas à se gonfler. Pour obtenir une bonne fécondation, on a dû placer préalablement les plantes dans une serre chaude tenue très sèche, et les mettre près des vitraux. Les graines mûrissent en peu de semaines; on les sème, aussitôt après la déhiscence des carpes, dans de petites terrines remplies de terre légère que l'on recouvre avec un peu de *sphagnum*, et l'on place sur les terrines un morceau de verre à vitre que l'on essuie tous les jours, en ayant soin de le lever fréquemment pour renouveler l'air qui se corrompt aisément dans l'intérieur des terrines. Ces terrines sont placées sur une couche chaude près des vitraux. Si les graines sont bonnes, elles lèveront parfaitement en dix ou douze jours. La première année, on laisse les jeunes plantes dans les terrines; la seconde, on les repique dans d'autres terrines plus grandes ou dans une bâche sur une couche chaude, de façon à les faire développer le plus promptement possible. On les tient modérément humides et pendant les grandes chaleurs on leur donne quelques seringuages, mais jamais le soir. Pendant le temps de leur repos, l'humidité leur est extrêmement nuisible, comme pour les plantes-mères ou leurs sœurs aînées.

Les insectes les plus à craindre pour les *Amaryllis* sont les *coccus*, qui se logent dans les tuniques charnues des bulbes ; on les détruit promptement avec un peu d'huile de lampe ; un peu d'eau phosphorée introduite de même entre les écailles des bulbes les tue également.

Ainsi que l'on peut le reconnaître, la culture de ces magnifiques bulbeuses n'offre aucune difficulté sérieuse ; de la chaleur modérément, de l'humidité fort peu, quelques seringuages durant leur végétation, diminution progressive des arrosements pour arriver à les cesser presque complétement dès que la végétation est parvenue à son apogée : tels sont les principes que nous mettons en pratique dans les cultures qui nous sont confiées, et au moyen desquels nous obtenons une végétation luxuriante et une floraison abondante qui nous récompensent largement du peu de soins que demandent les *Amaryllis*.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

ILLUSTRATION HORTICOLE : Cahiers de janvier et février 1857.

16. **Weigelia? Middendorffiana** HORT. RUSS. (Wagneria **Middendorffiana**, Ch. Lemaire). *Illustrat. horticole*, cah. de janv. 1857, plan. 115. Weigelie de Middendorff. Russie d'Asie (Caprifoliacées).

Ce joli arbrisseau n'appartient pas réellement au genre *Weigelia* (ou *Diervilla*), sous le nom duquel il est connu des horticulteurs. MM. Trautvetter et Meyer avaient créé pour lui le genre *Calyptrostigma* ; mais, comme ce nom existait déjà dans la science, puisqu'il avait été donné antérieurement à une Euphorbiacée par M. Klotzsch, M. Lemaire propose de lui substituer celui de *Wagneria*. Toutefois il figure et décrit l'espèce sous son ancien nom de *Weigelia*, pour se conformer, dit-il, à la rubrique horticole.

Nous ne dirons rien ici de ce charmant arbrisseau qui avait été déjà décrit et figuré ailleurs.

---

17. **Raisin** (Hambourg doré de Stockwood). *Illustr. hortic.*, janv. 1857, plan. 116.

Cette nouvelle Vigne a été obtenue de semis par M. Busby, jardinier de M. John Crawley, à Stockwood-Park, près de Luton (Bedfordshire), à la suite d'une fécondation du Black-Hamburgh ou Hambourg noir par le pollen du Sweet-Water (Eau douce). En 1855, une grappe en fut exposée à Chiswick, et valut à l'exposant la grande médaille d'argent. — Ce raisin est remarquable par la beauté de ses grappes, la grosseur de ses grains ambrés dont la peau est assez fine et le suc savoureux. La plante elle-même est robuste, très rustique et végète avec vigueur.

---

18. **Clematis Guasco** (Hort. hybrida !) *Illust. hort.*, janv. 1857, plan. 117. Clématite de Guasco (Renonculacées).

Cette jolie plante a été obtenue de graines récoltées par M. de Guasco, sur un pied de *Clematis cærulea* var. *grandiflora* fécondé avec le pollen du *Cl. Viticella* à fleur pourpre. Ses fleurs sont colorées en beau violet nuancé de bleuâtre pendant la première jeunesse et passant plus tard à un beau violet-pourpre velouté ; elles ont la grandeur de celles du *Clematis Viticella*, et leur diamètre dépasse souvent 8 centimètres ; leurs sépales sont au nombre tantôt de 4, comme dans le père, tantôt de 5 ou 6, comme chez la mère. La plante est très rustique, vigoureuse et réussit dans toutes les natures de terres. On la multiplie par marcottes ou par la greffe.

---

19. **Rose Marie Aviat.** *Illust. hort.*, févr. 1857, plan. 118.

Cette magnifique Rose est un gain de M. Dupuy-Jamain. Elle appartient à la catégorie des Hybrides-remontantes ou Perpétuelles.

---

20. Fuchsia galanthiflora plena (Hybrida!) Fuchsia à fleurs (doubles) de Perce-Neige.

C'est une très belle variété, à grandes fleurs, remarquables par leurs pétales blancs, variés et panachés de rouge, qui a été obtenue de semis en Angleterre, par MM. Lucombe et Pince, d'Exeter.

---

21. Salvia tricolor CH. LEM. *Illust. hort.*, févr. 1857, plan. 120. Sauge tricolore. Mexique (Labiées).

Cette plante a été envoyée du Mexique à M. Verschaffelt. C'est un arbuste dont toutes les parties exhalent une forte odeur de cassis. Ses branches sont nombreuses, à 4 angles, couvertes de petits points glanduleux ; ses feuilles petites, brièvement pétiolées, ovées, sont obtuses au sommet, un peu conformées en coin à la base, crénelées sur les bords et chargées sur les deux faces de petits points proéminents. Ses nombreuses fleurs solitaires ou plus rarement géminées à l'aisselle de très petites bractées caduques, presque sessiles, forment au bout de chaque rameau une longue grappe lâche ; elles sont d'un blanc de neige avec lequel tranchent le cramoisi qui colore l'extrémité de leur lèvre supérieure et le rouge écarlate qui colore la moitié de leur lèvre inférieure ; celle-ci est divisée en trois lobes dont le médian est très grand, fortement échancré, et plus ou moins rabattu. Ces fleurs sont odorantes et elles durent plus que celles de la généralité des Sauges.

Cette plante se contente d'une serre froide ou au plus tempérée. Elle a besoin de beaucoup d'air et de lumière. On lui donne une terre légère et sablonneuse, avec un bon drainage. On ne doit pas lui prodiguer l'eau. On la multiplie par boutures et par graines.

---

22. Obeliscaria columnaris DC. — *Illust. hort.*, févr. 1857, tab. 121. Obélisquaire en colonne. Amérique du Nord (Composées).

Cette belle Composée a été introduite à plusieurs reprises dans les jardins de l'Europe et plusieurs fois aussi elle en a disparu



après quelque temps. Elle mérite cependant d'y occuper une place distinguée à cause de la beauté de ses capitules dans lesquels les fleurs du rayon ont leur grande et large languette pendante occupée par une grande tache d'un pourpre brun noirâtre, à reflets veloutés et chatoyants, tandis que son extrémité et ses bords sont colorés en jaune d'or. — C'est une plante vivace et rustique, qui supporte parfaitement la pleine terre avec une simple couverture de feuilles pendant l'hiver. Elle se plaît dans une terre légère et un peu sablonneuse. On la multiplie par le semis et par division.

BOTANICAL MAGAZINE : Cahier de mars 1857.

23. **Hoya coronaria** BLUME. — *Botan. Magaz.*, planc. 4969. — Hoya à grandes fleurs. Java et Silhet (Asclépiadées).

Cette grande espèce d'Hoya a été introduite par MM. Veitch, à qui leur collecteur, M. Thomas Lobb, l'avait envoyée de Java. Avec l'*H. imperialis* c'est celle qui a les plus grandes fleurs de tout le genre. Ses fleurs sont d'un jaune-soufre pâle, sur lequel tranchent 5 petites taches rouges situées à la base des 5 lobes. M. Blume dit que, malgré l'âcreté du suc laiteux qu'elle renferme, les montagnards de Java mangent la plante crue, en y mêlant du piment et du sel. C'est une espèce de serre chaude.

---

24. **Dendrobium heterocarpum** WALL. var. HENSHALLII. — *Botan. Magaz.*, planc. 4970. — Indes orientales (Orchidées).

Cette variété d'une espèce connue se distingue par ses tiges plus grêles, à nœuds moins renflés, ainsi que par ses fleurs dont le labelle d'un blanc pur est seulement teinté de jaune à sa base et dont le lobe médian ne présente que vers sa base deux taches d'un rouge-sang foncé.

---

25. **Eucharis grandiflora** PLANC. et LIND. — *Botan. Magaz.*, planc. 4971. — Eucharis à grandes fleurs. Nouvelle-Grenade, dans la province du Choco. (Amaryllidées).

Cette magnifique Amaryllidée se trouve chez MM. Veitch sous le nom d'*Eucharis amazonica;* mais M. Hooker fait observer qu'il n'a



retrouvé ce nom nulle part et que la plante est évidemment celle que MM. Planchon et Linden ont décrite et figurée (*Flore des serres*, IX, p. 255, t. 957) sous la dénomination d'*E. grandiflora*. Le savant botaniste anglais ajoute qu'il existe évidemment une très grande analogie entre le genre *Eucharis* de MM. Planchon et Linden et le genre *Eurycles* de Salisbury. Cet Eucharis fleurit dans la serre pendant l'hiver. Ses grandes et belles fleurs d'un blanc pur, dont la grande coupe staminale est légèrement lavée de jaune verdâtre, exhalent une odeur très agréable.

---

26. **Rhododendron album** BLUME. — *Botan. Magaz.*, planc. 4972. — Rhododendron blanc. Java. (Ericacées).

Cette charmante espèce de Rhododendron croît à Java, sur les monts Salak. Elle a été introduite par MM. Rollison, qui l'avaient reçue de leur collecteur M. Henshall. Elle a fleuri pour la première fois dans leurs serres au mois de novembre 1856. Elle paraît former un petit arbrisseau, qui fleurit même avant d'avoir 30 centimètres de hauteur. Son écorce est d'un brun rougeâtre; ses feuilles sont oblongues-lancéolées, aiguës, glabres, d'un vert foncé en dessus et couvertes en dessous d'une couche de petites écailles qui leur donnent une teinte rouille. Ses fleurs sont petites pour un Rhododendron, leur largeur n'étant guère que de deux ou trois centimètres; elles sont plutôt d'un jaune pâle que blanches; elles forment au bout de chaque rameau un corymbe ombellé plus court que les feuilles; leur corolle en cloche a ses 5 lobes arrondis et plus ou moins échancrés.

---

27. **Calathea villosa** LINDL. var. pardina. (Calathea pardina PLANC. et LIND.) — *Botan. Magaz.*, planc. 4973. — Nouvelle-Grenade (Marantacées).

M. Hooker considère la plante publiée en 1855 par MM. Planchon et Linden sous le nom de *Calathea pardina* comme n'étant qu'une variété du *C. villosa* Lindl., distinguée par la présence sur ses feuilles de grandes taches brun foncé. — Cette plante tenue dans une serre chaude humide fleurit très bien pendant l'été.

---

28. **Begonia microptera** HOOK., *Botan. Magaz.*, planc. 4974. Begonia à petites ailes. Bornéo (Bégoniacées).

Ce nouveau Begonia, moins brillant que beaucoup de ses congénères, a été introduit par MM. Low, de Clapton, dans l'établissement desquels il a fleuri pour la première fois au mois de décembre dernier. Sa tige, médiocrement rameuse, ne s'élève que de 30 à 50 centimètres, et elle porte un duvet court. Ses feuilles, longues de 10 à 15 centimètres, sont ovales-lancéolées, sensiblement arquées vers leur côté supérieur qui est le plus petit des deux; leur côté inférieur forme à sa base une grande oreillette arrondie; c'est en elles que réside le principal mérite de la plante, à cause des lignes d'un beau rouge formées par les nervures sur la face inférieure qui est colorée, à cela près, en vert pâle. Les fleurs sont nombreuses, en panicule terminale, mais de peu d'effet à cause de leur teinte pâle, légèrement rosée en partie; elles se distinguent surtout par le peu de largeur des ailes, qui se relèvent dans la longueur de l'ovaire infère des femelles. Cette espèce est de serre chaude.

Sur le *Poppya Fabiana* **C. Koch**; par le Dr C. KOCH (*Berliner Allgemeine Gartenzeitung*).

La famille des Cucurbitacées, à laquelle appartient cette nouvelle plante, renferme un grand nombre d'espèces dont le fruit est presque toujours charnu et souvent comestible. Il suffit de nommer les Courges, les Melons et les Concombres pour donner une idée de l'utilité majeure de ce groupe naturel de végétaux alimentaires. Mais à côté de ces nombreuses espèces à fruit charnu il en est quelques-unes dont le fruit, en place de chair, ne présente qu'une matière fibreuse dont on peut même quelquefois tirer parti pour des usages industriels. Telle est notamment celle qui fait le sujet de cet article. Elle a été introduite tout récemment du Texas et du Mexique par M. Fabian, de Breslau, dont elle porte le nom. Les fibres de son fruit sont employées de manières très diverses dans son pays natal, pour filtrer les liquides, pour divers tissus et particulièrement pour la fabrication de chapeaux qui durent très longtemps, et dont on fait,

dit-on, un assez grand commerce, au point qu'on affirme qu'il en a été importé jusqu'en Europe.

Dans son article étendu sur cette plante nouvelle, M. C. Koch jette d'abord un coup d'œil général sur la famille des Cucurbitacées et sur l'organisation remarquable des végétaux qui la constituent. La nature de ce Journal et le défaut d'espace ne nous permettent pas de le suivre dans cette partie intéressante de son écrit; mais nous croyons qu'il sera bon de reproduire la division qu'il propose d'établir dans ce groupe naturel en le subdivisant en six sections de la manière suivante :

1re section, *Telfairiées*. Lianes ligneuses, comprenant les genres Telfairia et Coccinia.

2me section, *Sicyées*. Lianes vivaces, à fruit uniloculaire, c'est-à-dire creusé intérieurement d'une seule cavité. Genres : Sicyos et Sechium.

3me section, *Melothriées*. Lianes vivaces, rarement annuelles, à fruit pluriloculaire ou creusé de plusieurs cavités ; anthères non sinueuses. Genres : Coniandra, Cyrtonema, Pilogyne, Melothria, Anguria, etc.

4me section, *Cyclanthérées*. Lianes annuelles, distinguées par leurs étamines dont les anthères forment comme une roue. Genre Cyclanthera.

5me section, *Bryoniées*. Lianes vivaces, ayant pour fruit une baie ; anthères sinueuses. Bryonia.

6me section, *Cucumées*. Lianes généralement annuelles ou couchées sur la terre, plus ou moins aqueuses, croissant dans le cours de l'été ; anthères sinueuses. Genres : Ecbalium, Momordica, Cucurbita, Cucumis, Lagenaria, Elaterium, Benincasa, Citrullus, Luffa et Poppya.

Dans cette dernière section les genres *Luffa* et *Poppya* forment une subdivision particulière caractérisée par ce que le fruit des plantes qui les composent est fibreux et non charnu. Tandis que la corolle du premier est si profondément divisée qu'on la décrit ordinairement comme formée de 5 pétales distincts et séparés, celle du second ressemble à celle des Melons et des Courges et présente seulement 5 divisions peu profondes. En outre, les *Luffa* ont généralement 5 étamines libres, tandis que les *Poppya* n'en ont que trois.

On connaissait une seule espèce de ce dernier genre, le *Poppya operculata* M. J. Roem., du Pérou et du Chili; le *P. Fabiana* C. Koch en forme une nouvelle caractérisée surtout par son fruit lisse à la surface, dont la forme générale est celle d'un cylindre renflé vers son extrémité et terminé par une sorte de bec.

Voici maintenant de quelle manière M. Fabian cultive avec succès cette plante intéressante.

A la fin du mois de mars ou au commencement de celui d'avril il sème les graines isolément dans de petits pots remplis d'une terre qui ne soit pas trop riche en humus, à laquelle il mélange de la terre de bruyère et du poussier de charbon de bois. Il place ces pots sur une couche chaude. Il prépare ensuite dans un coffre une couche chaude qui ne laisse sous le châssis au-dessus d'elle qu'un espace vide de 8-10 centim., et qu'il charge avec une terre bien substantielle. Lorsque les jeunes plantes venues de ces graines ont cinq feuilles outre les cotylédons, il les plante sur cette couche chaude; après quoi il les tient à l'ombre pendant plusieurs jours. Le long du côté postérieur du coffre est disposée une charpente légère de contre-espalier haute de cinq ou six mètres et large dans le haut de deux mètres ou un peu plus. Lorsque les jeunes tiges ont à peu près rempli l'espace vide qui existait dans le haut du coffre, on enlève un carreau de vitre du milieu du châssis tout contre l'espalier ; on fait sortir les tiges par cette ouverture, on les attache par un lien à l'espalier et l'on replace le carreau de manière à fermer autant qu'on le peut. Ce Poppya a besoin de beaucoup d'eau. Dès qu'il commence à fleurir, il est bon de lui donner une fois par semaine de l'eau de guano. Les deux années pendant lesquelles M. Fabian a cultivé cette plante, les fleurs femelles se sont montrées deux ou trois semaines plus tôt que les mâles et en grande abondance. Dès lors il est prudent de supprimer ces fleurs à mesure qu'elles se forment jusqu'à ce que les fleurs mâles commencent de se montrer. Après que celles qui arrivent plus tard ont été fécondées, les fruits se développent avec assez de rapidité. Lorsque la plante porte 10 à 15 fruits bien noués, il est avantageux de supprimer toutes les fleurs qui se montrent ensuite, tant les mâles que les femelles, car les fruits qu'elles donneraient ne pourraient mûrir. On supprime avec soin toutes les feuilles en mauvais état et les vrilles. Au mois

de septembre on met de nouveaux réchauds autour du coffre et on couvre la terre dans laquelle sont les plantes avec environ 6 ou 8 centimètres de fumier de cheval à moitié consommé. Grâce à cette précaution la plante a supporté dans une circonstance trois degrés de froid sans en souffrir. On enlève les fruits de la plante et on les conserve pendant longtemps dans un endroit chaud, jusqu'à ce que leur couche externe soit entièrement sèche. Il est à présumer que le *Poppya Fabiana* réussirait sans qu'il fût nécessaire de prendre toutes les précautions qui viennent d'être indiquées; mais il est aussi très probable que traité autrement il ne mûrirait pas ses fruits.

Sur de nouvelles racines alimentaires; par M. J.-G. MEYER, d'Ulm (*Gartenflora*).

1° Nouveau Panais amélioré.

Cette nouvelle variété de Panais (*Pastinaca sativa*), est cultivée depuis plusieurs années à Jersey avec les plus grands avantages. Elle mérite de prendre un rang distingué parmi les fourrages-racines. Du reste, le Panais, en général, a plus de valeur pour la grande culture qu'on ne le pense ordinairement. On sait qu'il supporte parfaitement le froid et le mauvais temps dont souffrent plus ou moins toutes les autres plantes cultivées pour leurs racines. Aussi peut-on le laisser en terre pour l'arracher à proportion des besoins. Dans la culture ordinaire et sur une bonne terre, le produit de ce Panais perfectionné égale celui que donne la Carotte-géante sur un sol profond, meuble et bien fumé. Planté à une distance de 17 à 22 centimètres, il donne des racines de la forme d'une Carotte et qui ont rarement moins de 17 centimètres de circonférence. Le plus souvent même leur grosseur est beaucoup plus considérable et elles ont de 33 à 38 centimètres de tour avec une longueur de 40 à 50 centimètres. — Les chevaux mangent volontiers le Panais; les porcs le préfèrent à toute autre nourriture et deviennent gras en peu de temps lorsqu'on les en nourrit; les vaches auxquelles il sert d'aliment n'ont pas une grande quantité de lait, mais elles le donnent très gras, et le beurre qu'il sert à faire a un goût excellent. Les habitants de Jersey sont convaincus que les bestiaux nourris avec le Panais amélioré deviennent gras dans la moitié du temps et avec la moitié de l'aliment qui seraient néces-

saires avec des Pommes de terre. Le suc du Panais fermenté constitue une sorte de vin qui, par la distillation, donne une bonne eau-de vie.

2° Nouvelle Betterave géante jaune et non enterrée.

Cette nouvelle variété de Betterave se recommande parmi toutes celles qu'on cultive aujourd'hui à titre de fourrage-racine par son produit considérable. M. Meyer dit qu'il la cultive depuis quatre ans et qu'il ne saurait en faire trop l'éloge. La couleur de cette Betterave est un beau jaune foncé. Elle croît presque tout à fait hors de terre. Semée de bonne heure dans une terre substantielle et meuble, à un espacement de 55 à 65 centimètres, elle atteint une longueur de 90 centimètres, souvent même davantage, et une circonférence de 50 ou 55, assez fréquemment même 65 centimètres. Ces chiffres permettent de reconnaître combien cette nouvelle variété est productive. Sa culture est identique à celle des autres Betteraves.

3° Nouvelle Carotte blanche transparente.

Cette nouvelle Carotte est très grosse; elle atteint souvent la grosseur de la Carotte-géante. Sa peau blanche et fine est transparente; sa saveur est franche et non accompagnée de l'arrière-goût qu'ont la plupart des autres variétés; elle n'est pas non plus aussi sucrée que celles-ci. Cuite, on peut la peler comme les Pommes de terre. Elle produit plus que toutes les autres Carottes, même que la Carotte-géante, parce qu'on peut la semer plus dru sans lui nuire. Elle est aussi bonne comme légume que comme fourrage-racine, ce qui la rend également recommandable pour l'horticulture et pour l'agriculture.

Sur la culture des Mousses; par M. H.-H. Higgins (*Gardener's Chronicle*).

La culture des Mousses, utile au point de vue botanique, ne manque pas d'intérêt à celui du simple agrément, puisqu'elle permet de conserver sans cesse dans les appartements une verdure dont la fraîcheur n'a guère d'égales. Pour ce double motif, nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs de ce *Journal* le résumé d'un Mémoire sur ce sujet, qui a été présenté par M. Higgins, le 3 février dernier, à la Société linnéenne de Londres, et dont les

principales données sont indiquées dans un article du *Gardener's Chronicle.*

La petite serre à Mousses ou le *Bryarium* de M. Higgins consistait en une caisse vitrée longue de 4 pieds 6 pouces anglais (1^{m},372), large de 22 pouces (0^{m},585), haute de 26 pouces (0^{m},661) munie de deux portes dont une restait presque toujours entr'ouverte. Les plantes étaient cultivées en pots dans cette caisse et n'en étaient jamais retirées. On les tenait constamment à l'ombre et on leur donnait de fréquents seringuages. Il a fallu quelques essais pour trouver un compost qui convînt à ces petits végétaux, bien que le plus souvent on ne leur donnât que fort peu de terre, les pots dans lesquels on les cultivait étant occupés beaucoup plus qu'à moitié par le drainage. Environ 240 espèces ont été cultivées dans ce petit espace, et le Mémoire de M. Higgins a surtout pour objet de signaler les principaux résultats de cette culture. A côté de plusieurs cas d'insuccès complet ou partiel, l'auteur en mentionne plusieurs dans lesquels il a complétement réussi. Voici quelques-uns de ces derniers :—Le *Grimmia pulvinata* est une charmante petite espèce, facile à cultiver, mais qui doit être tenue un peu à sec. L'*Aulacomnion palustre* est une autre jolie espèce qui se prête bien à la culture et qui végète très bien. Le *Leptobryum pyriforme* doit être exclu des serres à Mousses à cause de la facilité avec laquelle il se propage dans tous les pots autres que celui qu'on lui destine. Les *Bryum nutans* et *corneum* ont parfaitement fructifié l'un et l'autre. Le *Phascomytrium pyriforme* s'est chargé d'une telle abondance de fructifications, que le feuillage en était presque entièrement caché. Les *Bartramia* ont été reconnus par l'auteur comme les Mousses les plus avantageuses à cultiver. Aucune autre de ces plantes ne peut, selon l'auteur, les surpasser pour la beauté de leur verdure, pour la vigueur de la végétation, pour la facilité avec laquelle ils fructifient. Les *Fissidens* sont encore, selon l'expression de M. Higgins, de véritables perles pour la culture. Les *Leskea sericea* et *polycarpa* sont aussi de charmantes espèces faciles à cultiver. Quant aux Hypnes, ils ont un port trop maigre et leur végétation semble confinée à leurs extrémités supérieures; en effet, lorsqu'on les tond, on ne les voit jamais repousser sur leurs racines, mais leur pied même meurt, tandis qu'il suffit de planter leurs sommités pour qu'elles reprennent et poussent avec vigueur. Enfin,

le *Hookeria lucens* a été reconnu comme une espèce aussi belle en été qu'en hiver, dont la fraîcheur ne se perd ni ne s'altère dans aucune circonstance. Les espèces de Mousses qui viennent d'être nommées sont celles qui se prêtent le mieux à la culture.

Procédé pour déterminer la germination des graines de *Cedrus Deodora*; par M. R. SCHL....R (*Illustriste Gartenzeitung*).

L'auteur de cet article a reçu directement de l'Inde, à plusieurs reprises, par l'intermédiaire d'un capitaine de navire du port de Hambourg, des graines de *Cedrus Deodora* qui, à leur arrivée entre ses mains, étaient en très bon état et dont le semis a donné néanmoins de très mauvais résultats. En effet, après avoir été mises en terre, elles ont subi dans la composition de leur substance une modification chimique dont la conséquence a été de les faire tomber en pourriture. Cet effet s'est produit surtout lorsque la terre dans laquelle elles avaient été semées a été tenue trop humide. L'auteur ne doute pas que cette altération ne fût due principalement à ce qu'elles contenaient une assez grande quantité de térébenthine. Récemment il a reçu de nouveau de l'Inde des cônes du même arbre; et, quoique les insectes les eussent percés de différents côtés, que, parmi les graines qu'ils renfermaient, beaucoup fussent entièrement perdues, il y en a cependant trouvé un certain nombre de bonnes qui lui ont servi à un nouvel essai. Vingt-quatre de ces graines ont été d'abord dépouillées de leur enveloppe externe, puis plongées dans de l'eau pure où on les a laissées pendant deux jours. On les a essuyées ensuite avec soin, après quoi on les a semées dans des terrines, en les enfonçant dans la terre l'extrémité pointue dirigée en bas. Au moment où l'auteur écrivait son article, vingt de ces graines avaient déjà levé. Un semis comparatif avait été fait d'après le procédé ordinaire, avec les graines qui restaient, au nombre de quarante à cinquante. Celles-ci, quoique semées le même jour et dans la même terre, ne paraissaient pas devoir donner, à beaucoup près, d'aussi bons résultats. La terre employée pour ces deux semis consistait en un mélange par portions égales de bonne terre de bruyère sableuse et de terre de gazon. On l'a tenue modérément humide et on ne l'a arrosée qu'après que les graines ont eu levé.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Bruxelles........................... 22, 23 et 24 mars 1857.

FRANCE.

Cherbourg.............................. 28, 29 et 30 mars.
Montauban.............................. 6 juin.
Melun et **Fontainebleau**.............. 18, 19, 20 et 21 mai.
Valognes............................... 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Mars 1857.

PAGES.

Exposition des produits et objets d'art et d'industrie horticoles. 149
(Programme) 150
Circulaire 165

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 26 février 1857 167
— du 12 mars 1857 170

NOMINATIONS.

Séance du 26 février 1857 176
— du 12 mars 1857 176

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 26 février 1857 177
— du 12 mars 1857 178

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de mai, par M. Friès 179

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Composition et produits du manioc, par M. Payen. 183
Propriétés vénéneuses de l'if, par M. Morel. 189
Floraison du *Livistonia Sinensis*, par M. Neumann 190
Culture des calcéolaires herbacées, par M. Tabor 191
Bonapartea Juncea. 193
Pomologie, par M. Hardy. 193
Culture des *Amaryllis* tropicales, par M. Th. Denis. 194

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Weigelia? Middendorffiana 197
Raisin 198
Clematis Guascoi 198
Rose Marie Aviat 198
Fuchsia *galanthiflora plena*. 199
Salvia tricolor. 199
Obeliscaria columnaris 199
Hoya coronoria 200
Dendrobium heterocarpum 200
Eucharis grandiflora. 200
Rhododendron album 201
Calathea villosa 201
Begonia microptera 202
Sur le *Popiya Fabiana*. 202
Sur de nouvelles racines alimentaires 205
Sur la culture des mousses 206
Procédé pour déterminer la germination des graines de *Cedrus Deodora*. 208
Un carton du 2e Volume.

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

EXPOSITION DES PRODUITS ET OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE HORTICOLES

DU 20 MAI AU 5 JUIN 1857.

ERRATA.

Page 12. Ajoutez à la fin, *Paris, le* 23 *octobre* 1856 :

Pour la Société et pour le Président :

Le Secrétaire général, V. ANDRY.

Le premier Vice-Président, C. MOREL.

Page 16, ligne 10. Supprimez. Fait en séance le 23 octobre 1856, plus les deux signatures.

Et ajoutez : *Paris, le* 31 *mars* 1857.

Plus les signatures.

Pour la Société et pour le Président :

Le premier Vice-Président,

V. ANDRY. PAYEN.

Après la prolongation de l'exposition, ajoutez :

Le Secrétaire, ROUILLARD. *Le Vice-Président,* L. LE GUAY. *Le Président,* BERNARD DE RENNES.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 26 MARS 1857.

Présidence de M. MOREL.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la séance du 12 mars est lu et adopté. A propos du procès-verbal, M. Forest dit quelques mots sur la greffe Luizet. En général, il greffe sur des rameaux, et même sur des branches de 20 à 40 centimètres, sur lesquels il pose à la fois de 10 à 20 boutons à fruits ; ces greffes ne reconstituent pas de branches.

M. A. Turlure dit que l'on ne s'est pas expliqué sur la qualité des sujets propres à recevoir ces greffes. Il les fait de préférence sur franc ; il ajoute que très souvent le bouton à fruit ne se développe pas, et est remplacé par un bouton à bois, naissant à la base de la greffe ; il est essentiel, par conséquent, de s'assurer, avant de greffer, de l'existence de ce dernier.

M. Orbelin répond qu'il ne greffe que des boutons à fruit ; que ces greffes, abandonnées à elles-mêmes, continuent à se reproduire, et que le Coignassier est aussi bon sujet que le franc.

M. le président Morel annonce la mort de M. le sénateur Jénisch, de Hambourg, membre honoraire de la Société; il lit une courte notice sur ce savant protecteur de l'horticulture.

Il nomme pour examiner les fruits imités de M. Alessandrini, de Lyon, lesquels sont déposés chez M. Rouillard, MM. Chevet, Forest, Jamin, Malot et baron de Marinville. La même commission devra également visiter les fruits imités de M. Buchetet.

Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Moreau fils, 88, rue de Charonne, du plant d'*Asperges dites de Hollande*, ayant déjà près de 30 centim. de longueur, bien que semé seulement depuis 36 jours. Le secrétaire général, au nom de M. Moreau, lit une notice sur la culture forcée des Asperges pendant la saison d'hiver.

2° Par M. Pissot, deux espèces de *Ciboules* provenant du jardin d'expériences ; la première reçue sous le nom d'*Oignon du Sahara*, la seconde dite *Ciboule de Russie*. Des graines de ces Ciboules son à la disposition des membres qui en désirent.

M. Masson dit avoir quitté Saint-Pétersbourg le 2 mars, et il a vu, déjà à cette époque, sur le marché de cette ville, de ces Ciboules provenant de culture forcée sous cloche. Il croit que c'est la *Ciboule vivace*. Il promet une note sur les légumes qu'il a eu occasion de voir à Saint-Pétersbourg.

3° Par M. Ch. Daunard, à Montmagny (Seine-et-Oise), deux magnifiques Pommes de terre. M. Lachesnaye dit que M. Daunard a planté en Pommes de terre 20 ares environ de terrain. Il a choisi des tubercules sains et gros comme le pouce qui avaient commencé à germer dans une pièce saine et éclairée. Il a ouvert des fosses de 20 centimètres de profondeur, espacées de 60 centim.; il y a planté les tubercules à 30 centim. les uns des autres, les a recouverts d'une mince couche de fumier fait, a rempli les fosses avec la terre qui en provenait, et a nivelé le terrain. Dès que les pousses ont atteint 15 à 20centim., il a sarclé, et n'a conservé que la plus belle tige de chaque tubercule, en la buttant en formes d'ados arrondis et non en cônes. Des sarclages fréquents, faits à l'instar du premier, ont été continués, et le résultat a été de 900 décalitres, soit 45 décalitres par are, qui, vendus à 1 fr. 50 cent. l'un, ont produit une somme totale de 1,350 fr.

4° Par M. Michon, des Pommes de terre dites *Chardon*. Il a reçu

500 grammes de tubercules l'an dernier, qui, plantés, lui ont rapporté 51 kilog. 50 centigr.

M. Forest désirerait qu'on décidât si cette Pomme de terre est la *Chardon* ou la *Sommeiller*. Il croit que c'est la dernière dégénérée.

5° Par M. Thibaut Prudent, 6 *Navets vrais d'Alsace ou de Meaux*, à dimensions énormes

M. Louesse dit que le *Navet de Meaux* est d'excellente qualité, tandis que le *long d'Alsace* ne peut servir que pour la pâture des bestiaux.

M. Orbelin demande le renvoi, des Navets présentés, à M. Payen pour en faire l'analyse, et à M. Chevet pour la dégustation.

Le secrétaire général communique un extrait du bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, qui a pour titre : *Combustion sans production de fumée*. L'appareil, qui sera présenté à la Société, est de l'invention de M. Duméry ; il fonctionne depuis 16 jours, dans les serres du Muséum, sans produire la moindre fumée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Armange, de Nantes, membre correspondant, annonçant l'envoi et le don de graines de plantes provenant de diverses contrées de l'Afrique. Une partie de ces graines sera remise au Jardin d'expériences et l'autre à M. Paillet.

M. Morel lit une note sur les effets vénéneux de l'If.

M. Sponi lit un article sur le Jardin d'expériences de la Société.

Le Président fait remarquer que s'il avait eu connaissance de la communication de M. Sponi, il n'en aurait pas autorisé la lecture ; cette communication n'ayant aucun but, rien n'étant encore décidé à l'égard du futur jardin de la Société qui sera instruite en temps opportun de tout ce qui aura rapport à cette affaire.

M. le docteur de Bouis se plaint de ce que l'insertion des comptes de l'exercice de 1856 n'a pas eu lieu au journal ; il se fonde sur les usages de la Société, sur ce que le conseil n'est pas intéressé à cette non publication, et qu'il est de son devoir, comme tout mandataire, de rendre compte de sa gestion.

Le Président répond que, membre du conseil d'administration, M. de Bouis aurait dû lui soumettre ses scrupules, que le conseil n'a d'ailleurs rien à cacher, qu'il appelle au contraire la lumière sur ses actes, et qu'il sera statué sur l'incident.

Le Président rappelle les divers rapports à l'ordre du jour ; aucun rapporteur n'est présent. Il déclare que s'ils ne répondent pas à

séance prochaine, leurs noms seront insérés au procès-verbal.

M. Boisduval répond, relativement au rapport sur les Truffes, qu'il est trop tard pour s'en occuper cette année; M. Bourgeois, malade, n'ayant pu guider la commission, ce rapport doit être forcément remis à l'an prochain.

M. Morel lit un rapport sur les débuts de la culture du *Dioscorœa batatas* en France; il demande et l'assemblée adopte le renvoi de ce rapport à la commission des récompenses.

Le secrétaire général fait connaître les noms des candidats présentés comme membres titulaires.

Il annonce également la présentation, comme honoraire, de S. M. le roi de Siam, par MM. de Montigny et Flury-Hérard.

M. Pigeault réclame la parole pour rappeler le procédé précédemment indiqué par lui pour obtenir des Dahlia nains. M. Rouillard ayant confondu ce procédé avec l'ancien, qui ne reproduit pas les tubercules, a reconnu depuis que le procédé de M. Pigeault est bon. Il ajoute qu'il faut avoir soin d'éventrer le tubercule.

M. Sponi dit qu'il y a deux manières pour arriver au résultat désiré : la première qui est improductive, et la seconde qui produit une tige; dans le premier cas on ne plante que le petit bout du tubercule et il repousse; dans le second il faut inciser le tubercule et y introduire deux yeux.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1857.

Présidence de M. PAYEN.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars.

Admission des membres présentés à cette séance.

Les objets suivants sont déposés :

1° Les *Rapports des jurys internationaux* à la suite de l'Exposition universelle de 1855, offerts à la Société par S. A. I. le prince Napoléon ;

2° Les 4 premières livraisons du *Jardin fruitier du muséum*, par M. J. Decaisne;

3° Les 4 premiers numéros du journal l'*Horticulteur praticien*, sous la direction de M. Galeotti, offerts par M. Goin en échange du Journal de la Société;

4° Un mémoire relatif aux *Ægilops triticoïdes* et *speltæformis*, par M. A. Jordan;

5° Le nouveau *Traité de Culture potagère*, par M. Joigneaux, demandant à concourir pour la prochaine exposition. Renvoi au comité de cultures potagères;

6° La 29e livraison du *Manuel des Plantes*, par M. Jacques;

7° Des rondelles de Pommes de terre, avec une lettre explicative de M. Orbelin sur la culture de ces tubercules, par le jardinier de M. Derouin, à Saint-Maur;

8° Un pot d'*Amaryllis double, Président de Belleyme*, par M. Thiéry (arrivé tardivement);

9° Par M. Payen, au nom de M. le maréchal Vaillant, des cônes et graines des *Pinus insignis* et *variabilis* et du *Sequoya gigantea*; remis à MM. Pépin et Pissot pour les jardins des deux Sociétés d'agriculture et d'horticulture;

10° Par M. Louesse, pour le jardin de la Société, des Pommes de terre la *Fermière picarde* et la *Généreuse*, avec offre d'en remettre à trois ou quatre membres de la Société pour en faire l'essai et en rendre compte.

11° Par M. Bossin, au nom de M. Viel, un treillage mobile articulé destiné à dresser les arbres. M. Forest, chargé avec MM. Hardy et Pépin d'examiner cette invention, reconnaît que ce treillage est très ingénieux, mais qu'il sera d'un emploi peu facile étant très matériel et par conséquent difficile à placer. M. Bossin ajoute que nonobstant le dire de M. Forest son usage est facile et qu'il est d'un prix de revient minime, puisque pour une dépense qu'il estime à 2 fr environ, on peut couvrir une surface superficielle de 2m, 50 sur 3m, 30;

12° Un dessin d'une branche charpentière d'un des Pêchers de M. Grin aîné, propriétaire au Bourgneuf, à Chartres, et une branche charpentière fleurie d'un autre de ces Pêchers, dirigée par le pincement à deux feuilles du bourgeon herbacé.

M. J. Courtois entre dans de longs détails sur ce nouveau mode de taille du Pêcher qui, suivant lui, doit amener toute une révolution dans les anciennes méthodes de taille, et qui peuvent se résumer par les faits suivants :

Son application est pour toutes les formes quelles qu'elles soient.

Quand le bourgeon a atteint une longueur de 8 à 10 centimètres

et qu'il est encore herbacé, on le pince en ne lui laissant que *deux* des quatre ou cinq feuilles qu'il peut avoir.

Les yeux latents, qui existent à la base de ces deux feuilles, en se développant forment deux nouveaux bourgeons qui, comme le premier, sont également pincés à deux feuilles. Les deux feuilles de chacun de ces bourgeons ont aussi des yeux à leur base qui en général et vu la saison déjà avancée se mettent à fruit pour l'année suivante.

Le but est atteint et l'opération est terminée ; on se contente de pincer à une ou deux feuilles ceux des bourgeons qui, au lieu de se mettre à fruit, se sont développés.

Ces pincements font sortir presque toujours sur le vieux bois des *yeux adventifs* sans feuille, qui d'ordinaire, n'atteignent d'autre développement que celui de bouquets de mai ou de brindilles à fruit. On profite de ces yeux pour se rapprocher de la branche charpentière, si l'on n'a osé le faire dès leur apparition à cause de la saison trop avancée.

M. Grin va plus loin ; il pince à *une feuille* seulement les deux bourgeons nés du premier pincement. Les deux yeux uniques, laissés par ce deuxième pincement, sont plus sujets à se développer, mais l'influence de ce deuxième pincement provoque d'une manière certaine alors, dans les plis mêmes des pincements, la sortie de ces yeux adventifs sans feuille, produisant bouquets de mai ou brindilles à fruit.

Lorsque les yeux s'échappent, il ne faut pas hésiter à les pincer de nouveau.

On comprend du reste que toutes les branches d'un Pêcher ne doivent pas être pincées le même jour ; faite en une seule fois cette opération pourrait être mortelle à l'arbre, tandis que ces réductions successives, loin de nuire à sa santé, paraissent lui être profitables.

Les faux bourgeons doivent être traités encore avec plus de rigueur. Les soins à donner au Pêcher, et résultant de cette méthode, sont largement compensés pour l'amateur ; avec eux disparaissent ceux à donner pour la branche de remplacement, le palissage, etc.

M. J. Courtois reconnaît que cette méthode n'est pas propre à M. Grin, que M. Picot-Amette la pratique également.

Une longue discussion suit cette importante communication.

MM. Graindorge, Malot, Lepère, Forest et autres, prennent successivement la parole, et M. le Président, vu l'importance de cette communication, invite la commission nommée l'an passé et composée de MM. le baron de Marinville, Orbelin, Malot, Deseine et Drouart, et à laquelle il adjoint MM. Dupuy-Jamain, Forest, Bossin et Olive-Despoulains, à commencer immédiatement ses visites et à les continuer pendant toute la saison.

Sur la demande de M. Lepère, un premier rapport devra même être présenté sur ce sujet à la séance prochaine.

La même commission devra également se rendre chez M. Charpentier à Meudon pour y examiner ses arbres fruitiers, et notamment ses Pêchers.

Le secrétaire général communique :

1° Une lettre de M. Miran, secrétaire-général de la Société d'horticulture de la Gironde demandant l'envoi à Bordeaux d'un membre de la Société comme juré. Le Président désigne M. Andry;

2° Une lettre de M. Saillet père, donnant sa démission des fonctions de bibliothécaire que sa santé ne lui permet plus de remplir;

3° Une lettre de M. le baron de Gravier, président de la Société d'horticulre de Beaune, accusant réception et remerciant de l'envoi fait à cette Société des publications des deux anciennes Sociétés de Paris;

4° Une lettre de M. le docteur Lefébure, président du Cercle d'horticulture du Havre, relative aux publications de cette société;

5° Deux lettres de MM. Louesse et Mennechet invitant les membres de la Société à aller à Abbeville, visiter la magnifique collection de Camellia de M. Fouques;

6° Une lettre de M. Pavard invitant la commission nommée en août dernier pour visiter les travaux horticoles faits au château du Val, à venir de nouveau examiner les serres et les travaux terminés;

7° Des lettres de Mlle Lefebvre et de M. Barbizet demandant la nomination de commissions pour aller visiter un jardin d'hiver à dispositions nouvelles, et des poteries de luxe. MM. Loyre, Forest et Malet visiteront la serre de Mlle Lefebvre, et MM. Lenormand, Ketelеër et Dufoy les poteries de M. Barbizet;

8° Une lettre de M. Stoltz fils, demandant à exposer plusieurs appareils de son invention; renvoi à la commission de l'exposition;

9° Un certificat de M. Héron, mandataire de Mme veuve Marlier, constatant les services rendus à cette dame par le sieur Gaulard (Jean), depuis 23 ans, comme jardinier; renvoi à la commission des récompenses;

10° Une lettre, avec pièces à l'appui, adressée par M. Novinoff, président de la Société russe des amateurs d'horticulture de Moscou, à la Société impériale, faisant savoir que deux individus, se disant délégués de l'établissement horticole de M. Martine de Paris, ont exposé à Moscou une masse de produits horticoles comme provenant dudit établissement, et distribué des cartes d'adresse de M. Martine et un catalogue où figurent les plus fantastiques descriptions et les planches les plus étranges, tels que Jacinthes fleurissant pendant 4 à 5 mois, Lilas jaunes, Hortensia rouge vif, Aucuba aux fleurs de Camellia panachées, etc., etc., et demandant des renseignements nécessaires pour dévoiler la fraude soupçonnée.

M. Martine, présent à la séance, rejette avec indignation l'abus fait de son nom. Le Président invite le secrétaire-général à faire connaître à M. Novinoff que les soi-disant représentants de la maison Martine sont de misérables fripons cherchant, en se couvrant du nom d'un horticulteur honorable, à faire des dupes et à commettre des vols.

Le secrétaire-général donne lecture :

1° D'un rapport de M. Chevet sur les fruits imités de MM. Alessandrini, de Lyon, et Buchetet, de Paris, qui conclut à ce que des remercîments soient adressés à ces artistes pour les services rendus par eux à la Pomologie ;

2° D'un rapport du même membre, sur le Navet Long d'Alsace ou de Meaux exposé à la séance dernière par M. Prudent Thibaut; goûté sous trois formes diverses, il a été trouvé excellent.

Des explications fournies par M. Louesse, il résulte que ledit Navet doit être le Navet de Meaux, qui est contourné en forme de corne ramassée, tandis que le Navet Long d'Alsace, bon seulement pour les bestiaux, est droit et pivotant.

M. de Saint-Projet lit un rapport de M. Hardy père sur l'ouvrage de M. Lachaume. M. Chouveroux demande que ce rapport soit renvoyé à la commission des récompenses; adopté.

Le même membre lit, au nom de M. Morel, un rapport sur l'exposition quinquennale de la Société royale d'horticulture et de

botanique de Gand, qui a eu lieu en cette ville le 1er mars dernier.

Lecture est donnée d'une question horticole sur les Pommes de terre, proposée par M. Morel. Elle est renvoyée à l'examen du comité de culture potagère.

M. Morel communique également un moyen de détruire l'*Aspidiotus ostreæformis du Poirier*, extrait du *Gardener's chronicle*, et consistant dans un enduit composé d'argile, chaux et fleur de soufre liées ensemble par une décoction de tabac. L'opération doit être faite avant le développement des feuilles, à moins qu'on ne puisse frictionner les branches avec de l'eau à 70° de chaleur. Renvoi au comité de Pomologie.

Sur une interpellation adressée à M. Payen, il répond, relativement à la médaille décernée à M. Lhérault pour le Raisin récompensé aux expositions partielles, que le conseil d'administration s'est occupé de cette affaire et que la susdite médaille rendue par M. Lhérault sera décernée à M. Bast d'Argenteuil, qui a obtenu de semis le susdit Raisin.

Le Président annonce que si les comptes de 1856 n'ont pas encore été imprimés au Journal, c'est qu'on pouvait espérer en faire coïncider l'impression avec une proposition pour l'emploi d'une partie des fonds disponibles. Lesdits comptes paraîtront dans un des prochains numéros du Journal.

M. Payen annonce avoir fait l'analyse de la poudre Mismaque: comme beaucoup de substances végétales, sa solution prend un degré d'acidité assez fort, qui dans certaines circonstances et surtout lorsque ladite poudre se trouve délayée dans une petite quantité d'eau, peut déterminer quelques accidents, tels que la destruction des bourgeons tendres et délicats de certaines plantes; employée avec précaution, elle doit nécessairement faire périr les insectes.

Beaucoup d'autres plantes, du reste, sont dans le même cas et contiennent un principe acide assez développé, comme la fleur d'Acacia qui, lorsqu'elle est mouillée, détermine une espèce de cautérisation sur les feuilles avec lesquelles elle se trouve en contact.

Le docteur Pigeault, à propos de cette communication, annonce qu'une décoction ou solution amère quelconque, comme la résine de Jalap à la dose d'un gramme ou dix grammes de poudre de la racine de cette plante dans un litre d'eau, entre autres, employée

contre les insectes et surtout contre les pucerons, les chasse parfaitement bien.

Le docteur Boisduval cite contrairement à cette opinion l'existence des pucerons sur diverses parties de l'Artichaut, et qui n'en paraîssent nullement affectés, malgré l'amertume très prononcée de presque toutes les parties de cette plante.

M. Payen pense que cette amertume dans l'Artichaut ne réside que dans la pellicule verte extérieure de la tige; que d'ailleurs les insectes, excellents chimistes, savent très bien choisir la partie de la plante qui leur convient le mieux.

M Forest cite l'emploi de l'Aloès proposé par M. Raspail, et qui a complétement échoué.

Le secrétaire-général fait connaître la liste des candidats présentés.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 MARS 1857.

MM.

Houllerie, horticulteur à Varsovie (Pologne); présenté par MM. Masson, Bardet frères et Marguerite.

Buland (Jean), propriétaire, 14, rue des Champs-Élysées, à Paris, par MM. Mouton et Royer.

Falour (Firmin), jardinier chez M. Ochier, à Cluny (Saône-et-Loire), par MM. Lierval et Parnot.

Davoust (Williams), horticulteur à Boulogne (Seine), par MM. Lierval et Parnot.

Charvet, 93, rue de Richelieu, à Paris, par MM. de Chastanet et baron d'Avène.

Lardy (Antoine), jardinier chez Mme Martin, 6, vieille route, à Neuilly Seine), par MM. Roussel (Camille) et Guay.

Creuse (Désiré), propriétaire, 10, rue Bailleul, cour d'Aligre, à Paris, par MM. Prévot et Malet.

Bertron (Adolphe), 48, rue d'Enghien, à Paris, par MM. Bernard de Rennes et Durand aîné.

Loyre (Paul), 29, rue du Chemin de Versailles, à Paris, par MM. Morel et Loyre.

Naudin, jardinier-chef chez MM. Moët et Chandon, à Épernay (Marne), par MM. Chouveroux et Brunette.

Bisson, propriétaire, 49, rue de Paradis-Poissonnière, à Paris, par MM. Andry et Corbay.

Membre honoraire.

S. M. le Roi de Siam, par MM. de Montigny, Flury-Hérard.

Comme dame patronnesse.

Mme Léon, à Bayonne (Basses-Pyrénées.)

SÉANCE DU 9 AVRIL 1857.

MM.

Bérard-Touzelin, fabricant de fleurs artificielles, 323, rue Saint-Denis, au coin de celle du Caire, à Paris; présenté par MM. Payen et Andry.

Forget (Édouard), sous-chef au ministère de l'instruction publique, 11, rue de Chartres, à Neuilly (Seine), par MM. Guldenschuh et Lierval.

Fontaine (Jules-Denis), associé de la maison Bossin, Louesse et Cie, marchands grainiers, 38, quai de la Mégisserie, à Paris, par MM. Louesse et Lévêque, dit René.

Metzinger, conseiller à la Cour Impériale, 47, rue des Martyrs, à Paris, par MM. Migneron et de Saint-Projet.

Heymann, artiste, 23, rue de Seine, à Paris, par MM. de Saint-Projet et Ed. Couturier.

Hautement (Jules-Guillaume), propriétaire au château de la Ruandière, à Tallevende-le-Grand (Calvados), et 3, rue de l'Oratoire-du-Roule, à Paris, par MM. Loyre et Andry.

Camille-Duchateau, fabricant de fleurs artificielles, 19, rue Saint-Marc, à Paris, par MM. A. Robichon et Lecomte.

Chauvet, jardinier-chef chez M. Cazenave, à Chennevières-sur-Marne, par Champigny (Seine-et-Oise), par MM. Marjolin et Kételeêr.

Fiévé (Charles-Étienne, jardinier-chef chez M. Minoret, à Champrosay, par Draveil (Seine-et-Oise).

De Saint-Laurent (Frédéric), médecin des hopitaux, 16, rue Neuve-de-l'Université, par MM. de Chastanet et de Saint-Projet.

Courtois (Henri), horticulteur, 28, rue de la Muette, faubourg Saint-Antoine, à Paris, par MM. le baron d'Avène, de Chastanet et Chouveroux.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 26 MARS 1857.

Annales forestières et métallurgiques (février 1857).

Annales de *l'agriculture française* (28 février et 15 mars 1857).

Académie d'horticulture de Gand, journal mensuel de l'Académie, etc. (février 1857).

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture, contenant les séances des 10, 17, 24 (séance générale de rentrée), et 31 décembre 1856, 7, 14 et 21 janvier 1857).

Bulletin de la Société botanique de France (n° 10, séances de déc. 1856).

Journal de la Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs établie à Bezançon (n° 1, janvier 1857).

L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 mars 1857).

La maladie de la vigne expliquée par la théorie de Rosier et de Bosc sur la taille et l'ébourgeonnement, par Le Roy-Mabille (prix : 1 f. 25 c.)

La Science pour tous, journal illustré paraissant tous les jeudis (19 et 26 mars 1856).

L'Institut, journal universel des sciences (11, 18 ......

L'Utile et l'Agréable et Journal universel des ménages réunis (mars 1857).

Le Draineur, indicateur des améliorations agricoles (mars 1857).

Le Journal des Roses et des Vergers, revue des vergers, 4ème année, 1re livraison 1857.

Le Moniteur des comices et des cultivateurs (15 mars 1857).

Le Sud-Est, journal agricole et horticole (mars 1857).

Mémoires et bulletins de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise (2e série, tome 4, année 1856).

Nouveau traité de culture potagère destiné aux instituts primaires, cultivateurs, etc., par P. Joigneaux, de Bruxelles

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er février 1857).

Société royale d'horticulture et de botanique de Gand, 4ème exposition quinquennale de plantes (1, 2 et 3 mars 1857).

Société d'horticulture de la Moselle, 23ème exposition à Metz, les 9, 10 et 11 mai 1857, règlement de l'exposition et programme des concours.

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (n° 2, février 1857).

SÉANCE DU 9 AVRIL 1857.

Annales de l'agriculture française (30 mars 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (avril 1857).

Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux (n° 10, année 1856).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (février 1857).

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers (1er semestre de 1856).



Bulletin de la Société d'agriculture des Bouches-du-Rhône (année 1856).

Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse (février et mars 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (février 1857).

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la *Seine-Inférieure* (année 1856).

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire (27ème année, 7ème de la 2ème série, 1856).

Catalogue de l'établissement d'horticulture du sieur Chauré, à Vitry-le-Français, contenant les plantes nouvelles et arbustes de pleine terre, serre froide et serre chaude.

Catalogue des plantes exotiques nouvelles et rares cultivées dans les serres de J. Linden, de Bruxelles, pour le printemps, l'été et l'automne de 1857.

Catalogue pour le printemps et l'été de 1857 *de l'établissement horticole de Louis Van Houtte*, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue, pour 1857, *de James Booth et fils*, eigenthümer des flottbecker et Baumschulen bei Hamburg.

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre (année 1856).

Exposition universelle de 1855. — *Rapports du jury mixte international*, publiés sous la direction de S. A. I. le prince Napoléon. — 1856, 1 gros volume in-4°.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (mars 1857).

Journal d'agriculture pratique, d'économie forestière du royaume de Belgique (février 1857).

Journal de la Société centrale d'horticulture de Belgique (mars 1857).

Journal de la Société d'horticulture de Mâcon (mars 1857).

L'Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (avril 1857).

L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 mars 1857).

L'Institut, journal universel des sciences (25 mars, 1er

La Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (fév. 1857)

Le Moniteur des comices et des cultivateurs (1er avril 1857).

Le Sud-Est, journal agricole et horticole (mars 1857).

Repertorio, répertoire d'agriculture sous la direction du professeur Domenico Sacchi, de Turin (mars 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (mars 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (février 1857).

Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie, *Rapport sur l'exposition universelle de* 1855 (Rouen 1856).

Société royale de flore de Bruxelles, 70ème exposition publique (mars 1857).

TRAVAUX MENSUELS.

RÉCLAMATION.

La note des travaux mensuels est composée de matériaux fournis par les délégués des divers comités de la Société, elle est donc l'œuvre de la Commission entière. M. Friès ayant réclamé contre l'addition de son nom faite à son insu sur la couverture de mars, la Commission des travaux mensuels demande l'insertion de cette réclamation, en déclarant qu'elle assume sur elle seule la responsabilité de ces articles.

Le président de la Commission,
C. Morel.

Mois de Juin.

Travaux généraux. — La végétation étant en pleine activité, les jardiniers ne sauraient apporter trop de zèle ni de soins dans leurs travaux. On ne peut assez leur recommander de bien sarcler et arroser tout ce qui en a besoin.

Au commencement du mois, si le temps est un peu frais, les arrosages se donneront encore le matin; mais aussitôt que les journées deviennent chaudes, les mouillages se feront plus avantageusement le soir.

Il faut couper souvent les pelouses et gazons pour les entretenir en bon état, et détruire les herbes étrangères qui se propageraient, si on les laissait porter graine.

Tondre les charmilles et les buis afin qu'ils puissent repousser avant l'automne. Labourer souvent les terres fortes afin de ne pas leur donner le temps de se durcir et de se fendre; le meilleur moment pour labourer les terres légères est pendant la pluie ou immédiatement après. On doit au contraire choisir pour remuer les terres fortes un temps sec et chaud. — Faire la guerre aux vers blancs.

On veille à maintenir l'équilibre de tous les végétaux qui couvrent le sol, et on les récolte à point.

Culture maraîchère. — On peut encore semer tous les légumes

du mois précédent, et les Choux-Fleurs jusqu'au 15. Les Chicorées et Scaroles doivent être semées sur couches chaudes jusqu'au 20 juin, pour qu'elles ne soient pas sujettes à monter. Du 20 au 30, semer les Choux pommés de Vaugirard pour l'hiver, planter les derniers Melons, Concombres, Potirons et toutes les Cucurbitacées. Continuer à ne pas négliger la taille des Melons, Concombes, Aubergines, Tomates, etc. Le mois de juin est celui où les arrosages sont le plus nécessaires lorsque la chaleur se fait sentir. Avoir la précaution de planter le soir, afin que la fraîcheur de la nuit raffermisse les plantes qu'il serait bon de garantir de l'ardeur du soleil, si la chaleur était forte. Tous les terrains plantés et ensemencés doivent être tapissés, c'est-à-dire paillés avec soin de court fumier, ce qui conserve la fraîcheur des racines.

Arboriculture. — Mêmes travaux que dans le mois précédent. Si l'on avait négligé l'éboutement des Figuiers et le pincement des autres arbres à fruits, il est encore temps de s'y prendre.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Dans la première quinzaine de juin, on continue les travaux de mai. Garnir les massifs de toutes les plantes qui ont été conservées en bâches l'hiver, ainsi que d'un grand nombre des jeunes boutures et semis faits durant le printemps. Pour certains végétaux délicats, tels que les *Salvia splendens*, Héliotropes, Erythrines, Cannes de l'Inde, etc., il est préférable de ne s'y prendre qu'en juin. Du reste, ces travaux peuvent être exécutés quinze jours plus tôt ou plus tard, suivant les localités, les terres et les expositions.

Beaucoup d'amateurs, pour former les massifs, ont recours à des fleurs d'une seule nuance, et obtiennent ainsi des groupes du plus bel effet. S'il s'agit de grands massifs, il est peut être préférable d'y réunir plusieurs couleurs. Par exemple, pour un massif de six mètres de largeur, on pourra planter les deux mètres du centre en Chrysanthèmes ligneuses blanches; on formera ensuite une zone d'un mètre avec des Géraniums rouges; puis une autre zone d'égale largeur avec des Eupatoires naines, des Pétunias violets ou des Verveines bleues. Le nombre des couleurs que l'on peut ainsi réunir peut aller jusqu'à quatre et plus, suivant les dimensions du massif, mais il faut autant que possible que chaque zone n'ait pas moins d'un mètre de largeur, surtout si le massif est éloigné de son point

de vue. Ce mélange de coloris peut être pratiqué ainsi dans les petits massifs, s'ils sont à peu de distance de leur point de vue.

Quant aux massifs d'arbustes de terre de bruyère, le milieu pourra être planté en Magnolias à feuilles caduques *Soulangeana* et *Yulan,* dont on masquera la nudité du tronc au moyen de Rhododendrons placés sur un ou plusieurs rangs. Viendront ensuite des Kalmias, puis des Bruyères de la Méditerranée. On continuera graduellement par des plantes plus basses: Menziesias à fleurs roses ou à fleurs blanches. On ajoutera en bordure, si les dimensions du massif le permettent, soit des Thymelées des Alpes, soit des Gentianes sans tige.

Dans le cas où cette bordure se trouverait à l'abri de l'ardeur du soleil, on peut la planter en Anémones hépatiques bleues et roses doubles. Entre chaque pied d'Hépatique, on placera, par touffes de quatre ou cinq ognons, des Erythrones dent-de-chien, à fleurs blanches. On obtiendra ainsi des fleurs de trois nuances différentes, qui s'épanouissant en même temps produiront un effet charmant. Il est bon de faire observer que, les Erythrones ne pouvant rester longtemps hors de terre, la plantation devra en être faite en août et en septembre.

Voici la liste d'un certain nombre de plantes très propres à former des massifs, et qui restent tout l'été en fleurs:

Eupatoire bleue au milieu du massif;
Chrysanthème blanche;
Geranium rouge ;
Petunia violet;
Nierembergia gracilis pour la bordure.

Geranium rouge;
Petunia blanc;
Lobelia *Erinus speciosa* bleu.

Chrysanthème blanche ;
Eupatoire naine bleue ;
Petunia rouge ;
Nierembergia gracilis blanc ;
Lobelia *speciosa* bleu.

Phlox *Drummundii* ;
Petunia blanc;
Verveine rouge ;
Verveine bleue.

Petunia blanc ;
Petunia rouge ;
Verveine bleue.

Semer, pour les garnitures de printemps, dans la première quinzaine de juin et pas plus tard, les Roses trémières, Lins vivaces de Sibérie, Campanules violettes marines, les Giroflées

rouges, Cocardeaux et jaunes, ainsi que toutes les plantes vivaces et bisannuelles qui fleurissent au printemps.

Dans la seconde quinzaine de juin, tous les massifs doivent être couverts de court fumier. A défaut, les ratisser et biner fréquemment. Veiller aux plantes qui réclament l'appui de tuteurs.

Serres. — Dans le mois de juin, toutes les plantes de serre tempérée peuvent être mises à l'air libre, sous des abris préparés à l'avance. Leur donner de légers bassinages, et avoir soin durant la sécheresse, d'arroser tous les jours les chemins de service afin d'y maintenir l'humidité et d'empêcher la formation de la poussière qui pourrait s'attacher au feuillage, ce qui est très nuisible surtout pour les végétaux de la Nouvelle-Hollande.

Ne pas cesser les arrosages et les seringuages aux Camellias dont les boutons continuent de se former.

Les Azalées de l'Inde peuvent être mises en place dans la partie du jardin la plus aérée. Ces plantes ne redoutent pas le grand soleil, et elles acquièrent ainsi plus de rusticité et développent mieux leurs boutons à fleurs. Leur donner de fréquents arrosages, si elles sont bien portantes.

Toutes les plantes de semis ou de boutures qui auront été séparées dans le mois précédent, pourront être remises à l'air libre, soit sur des couches tièdes, soit sur des platebandes dûment préparées de terrain meuble. Enfoncer les pots jusqu'à la couronne et les recouvrir d'une légère couche de terre de bruyère, afin d'éviter que la terre qu'ils renferment ne se dessèche par trop. De simples bassinages suffisent aux plantes placées dans ces conditions.

On peut cesser totalement le feu dans les serres chaudes, et donner de l'air plus largement qu'en mai, eu égard à la température ordinairement chaude de juin. Bassiner fréquemment, et tenir la serre fermée après cette opération pendant une heure au moins. Continuer à entretenir la propreté des plantes et de leur feuillage.

Les Rosiers commençant à fleurir, ne pas négliger l'ébourgeonnement. On peut aussi pincer les jeunes greffes qui ne formeraient pas bien leur tête. Quant à celles qui se développent avec vigueur, il est préférable de les laisser pousser sans interruption.

Les Orchidées d'une partie du Brésil, du Mexique et des autres contrées de l'Amérique où la température est la moins élevée auront

été mises dans la partie la plus froide de la serre. Elles doivent pousser rapidement, et lors des mouillages il est important de ne pas laisser séjourner l'eau autour des jeunes pousses ; il faut donc les bassiner avec modération. Le trop d'humidité les détruirait infailliblement.

Lorsque les Orchidées sont cultivées sur bois, cet inconvénient est moins à craindre : il peut être aisément prévenu en donnant à la plante une pente inclinée qui ne permet pas à l'eau de séjourner entre les écailles.

Aussitôt que les bulbes sont formés et si les plantes sont vigoureuses, il faut leur donner de bons bassinages ; il est alors prudent de réunir les plantes qui sont en état d'être fortement mouillées, et de les séparer de celles auxquelles cette abondance d'humidité pourrait être nuisible.

Avoir grand soin de couvrir la serre pour préserver les plantes de l'ardeur du soleil; mais il n'est pas bien de laisser les serres ombrées pendant les temps couverts. Il est donc nécessaire d'avoir un système de couverture qui soit facile à manœuvrer, tel que les claies ou les canevas qui se roulent au moyen de rappels.

En règle générale, on fera bien de réunir les Orchidées qui veulent le même traitement ; cela évitera non-seulement des pertes parmi les plantes, mais encore cette réunion rendra la culture plus facile au jardinier et le succès en sera plus certain.

Nous recommandons les bassinages du soir, parce qu'il est important que les feuilles puissent sécher dans la journée. Une humidité constante ne leur serait pas favorable.

On continuera à donner de l'air en ayant toujours soin d'en éviter les courants. Un air trop vif qui viendrait saisir les plantes leur serait très préjudiciable.

Lorsque les Orchidées qui ont poussé les mois précédents ont acquis tout leur développement, il est essentiel de diminuer graduellement les mouillages pour les préparer à leur saison de repos.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1856.

MESSIEURS,

Votre Commission de Comptabilité vient accomplir la mission que lui confère l'art. 26 de votre réglement, de recevoir les comptes annuels de votre Trésorier et de vous en proposer l'apurement.

Nous adoptons, comme la marche la plus morale, l'examen des divers articles composant le budget des recettes et dépenses de l'exercice 1856, et nous constaterons les résultats actifs et passifs qui découleront de cet examen.

Nous terminerons ce rapport par l'établissement du BILAN de la Société.

Si aride que soit le langage des chiffres, si fastidieuse qu'en puisse être l'audition, nous osons compter, Messieurs, sur votre bienveillante attention, puisqu'il s'agit d'un sujet qui intéresse, au plus haut degré, l'avenir de notre Société.

BUDGET

PREMIÈRE PARTIE.

RECETTES.

Reliquat du compte définitif de l'exposition universelle de 1855.

L'incertitude du chiffre auquel s'élèverait ce reliquat, l'avait fait comprendre au budget pour mémoire, ci. . . . .

Il figure au chapitre des Recettes du trésorier pour la somme de 10,365 f. 84 c., ci. .

Mais cette somme est grevée d'un certain passif, ainsi qu'on le verra au chapitre des Dépenses.

Recouvrements arriérés.

Les recouvrements arriérés, portés au budget pour la somme de . . . .

Ont donné lieu à un encaissement de. . . . . 1,075 f. » c.. . . .

Il reste à percevoir en créances douteuses. . . . . 1,105 » . . .

En moins sur les prévisions du budget . . . . 330 » . . . .

2,510 » . . .

Cotisations de 1856.

Calculées sur 1,400 sociétaires seulement, elles figuraient au budget pour la somme de . . . . 28,000 f. » c., ci .

Elles ont atteint le chiffre de 1,574 sociétaires et ont produit. . . . 31,480 » . . .

Différence en plus 174 cotisations produisant. . . . . 3,480 » . . . .

Sur le chiffre de 1,574 cotisations de sociétaires :

1,304 ont été encaissées et figurent au compte de votre trésorier pour . . . .

270 sont encore à recouvrer et composent un chiffre de. . . . .

Le concours si obligeant que nous donnent nos dames patronnesses avait été l'objet d'une prévision au budget de 3,750 f. calculée sur 150 dames patronnesses, ci . . . . 3,750 f. » c., ci .

Ce chiffre a dépassé de 25 les prévisions budgétaires, qui se trouvent ainsi élevées à la somme de . . . . 4,375 » . . .

Différence en plus. . . . . 625 » . ci .

A transporter . . . .

DE 1856.

PRÉVISIONS comprises AU BUDJET.	SOMMES en PLUS.	SOMMES en MOINS.	SOMMES encaissées par LE TRÉSORIER.	SOMMES restant A RECOUVRER.
Mémoire.	10.365 84		10,365 84	
2,510 »			1,075 »	
				1,105 »
		330 »		
28,000 »	3,480 »		26,080 »	
				5,400 »
3,750 »	625 »			
34,260 »	14,470 84	330 »	37,520 84	6,505 »

Report . . . .

Des 175 cotisations de nos dames patronnesses, 167 ont été acquitées et figurent au compte du trésorier pour la somme de 4,175 f., ci. . . . .

8 seulement restent à recouvrer et composent un chiffre de 200 f., ci . . . . . .

Abonnement au journal, vente de collections et de numéros.

Cet article figurait au budget pour la somme de 500 f., ci.	500 f. » c., . .
Il n'a atteint que le chiffre de 410 f. 50 c. encaissés par le trésorier. .	410 50 . . .
Différence en moins sur les prévisions du budget	89 50 . ci .

Subventions annuelles.

Les subventions que nous recevons annuellement de M. le Ministre de l'agriculture, du Conseil général de la Seine et de la Commission municipale de la ville de Paris, portées au budget pour une somme de 12,000 f. n'ont éprouvé aucune variation et ont été intégralement encaissées, ci . . . .

Arrérages de rentes sur l'État, intérêts de capitaux placés.

Cet article figurait au budget pour la somme de	3,660 f. » c., ci .
Il a atteint le chiffre de 4,841 f. 25 c., ci.	4,841 25 . . .
Différence en plus	1,181 25 . . .

Ces 4,841 f. 25 c. figurent au chapitre de Recettes du trésorier, savoir :

En espèces.	1,541 f. 25 c. . .
En intérêts de bons du Trésor compris aux titres	3,300 » . . .
	4,841 25 . . .

TOTAL des prévisions du budget. . . . .

Ajoutant les différences en plus totalisées à la seconde colonne. . . . .

TOTAUX RÉUNIS. . . . .

Déduisant les différences en moins totalisées en la troisième colonne . . . .

Budget réel des recettes de l'exercice 1856 . . . .

Dont : En valeurs encaissées (*voir* 4ᵉ colonne).	58,947 f. 59 c. . .
En valeurs à recouvrer (*voir* 5ᵉ colonne).	6,705 » . . .
Somme égale	65,652 59 . . .

PRÉVISIONS comprises AU BUDGET.	SOMMES en PLUS.	SOMMES en MOINS.	SOMMES encaissées par LE TRÉSORIER.	SOMMES restant A RECOUVRER.
34,260 »	14,470 84	330 »	37,520 84	6,505 »
....	....	....	4,175 »	
....	....	....	....	200 »
500 »				
....	....	....	410 50	
....	....	89 50		
12,000 »			12,000 »	
3,660 »				
....	1,181 25			
....	....	....	4,841 25	
50,420 » 15,652 09	15,652 09	419 50	58,947 59	6,705 »
66,072 09 419 50				
65,652 59				

SECONDE PARTIE.

DÉPENSES.

Locations.

Crédit porté au budget . . . .
Somme portée au chapitre de dépense du trésorier. . . . .
Différence en moins. . . . .

Gérance.

Crédit ouvert au budget. . . . .
Somme payée par le trésorier . . . .
Différence en plus, motivée par les dépenses des comités du soir. . . . .

Comité de rédaction. — Impression et publication du journal.

Crédit ouvert au budget.		14,600f.» c. ; ci .
Somme payée par le trésorier.	10,418 90	14,798 90 . . .
Somme restant à payer	4,380 »	
Différence en plus.		198 90 . . .

Secrétariat.

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier . . . .
Différence en moins. . . . .

Bibliothèque :

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier . . . .
Différence en plus provenant notamment d'abonnements à diverses feuilles horticoles. . .

Trésorier : Traitement du garçon de bureau, Perception des cotisations.

Crédit ouvert . . . .
Somme figurant en dépense au compte du trésorier . . . .
Différence en plus.. . . . .

A transporter . . . .

ALLOCATIONS comprises AU BUDJET.	DÉPENSES en PLUS.	DÉPENSES en MOINS.	SOMMES payées par le TRÉSORIER.	SOMMES restant A PAYER.
2,700 »		388 50	2,311 50	
1,400 »	81 75		1,481 75	
11,600 »	198 90		10,418 90	1,380 »
1,000 »		265 70	734 30	
300 »	193 40		493 40	
1,400 »		85 05	1,314 95	
21,400 »	474 05	739 25	1,655 80	1,380

Report . . . .

Jetons de présence et primes.

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier . . . .
Différence en plus provenant notamment du rachat d'un plus grand nombre de jetons offerts par les sociétaires en paiement de leurs cotisations. . . . .

Jardin d'expériences.

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier. . . . .
Différence en plus, ayant fait l'objet d'une allocation de crédit supplémentaire votée par le Conseil d'administration. . . . .

Frais de voyage des commissions et délégués aux expositions locales.

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier. . . . .
Différence en plus provenant du grand nombre de demandes d'envois de jurés adressées à la Société, tant de la province que de l'étranger, demandes que la Société ne pourrait convenablement décliner. . . . .

Secours et livrets.

Crédit ouvert . . . .
Somme payée par le trésorier. . . . .
Différence en plus, plus apparente que réelle, attendu qu'au nombre des secours accordés se trouve une avance de 881 f. 10 c. faite à un horticulteur placé sous le poids d'une saisie mobilière, de la part de son propriétaire, dans les droits duquel la Société s'est fait subroger, en accordant des termes et délais au débiteur . . . .

Frais imprévus.

Crédit ouvert. . . . .
Somme payée par le trésorier. . . . .
Différence en plus provenant notamment de la souscription au profit des inondés et de la transaction faite avec M. Loyre. . . . .

A transporter . . . .

ALLOCATIONS comprises AU BUDJET.	DÉPENSES en PLUS.	DÉPENSES en MOINS.	SOMMES payées par le TRÉSORIER.	SOMMES restant A PAYER.
21,400 »	474 05	739 25	1,654 80	4,380 »
1,500 »				
....	....	....	1,758 30	
....	258 30			
1,000 »				
....	....	....	1,465 20	
....	465 20			
500 »				
....	....	....	1,083 »	
....	583 »			
1,000 »				
....	....	....	1,310 90	
....	310 90			
2,000 »				
....	....	....	3,016 15	
....	1,016 15			
30,400 »	3,107 60	739 25	28,388 35	4,380 »

Report . . . .

Expositions.

Crédit ouvert . . . .

Somme payée par le trésorier . . . . 1,424f.25 c., ci . .

Somme restant due à M. Delongueil pour médailles . . . . 1,100 » . . .

Différence en moins . . . . 7,475 75 . . . .

10,000 »

Solde des dépenses de l'exercice 1855 non prévu au budget.

L'impossibilité dans laquelle se trouve le trésorier d'obtenir des fournisseurs les mémoires et factures dans le dernier mois de l'exercice, l'oblige à payer le solde de l'exercice précédent dans les premiers mois du nouvel exercice.

Ce solde s'est élevé à 3,940 f. 35 c., ci . . . .

Désormais ce solde formera un article du budget des dépenses.

Dépenses applicables à l'exposition universelle 1855.

Le reliquat actif du produit de l'exposition 1855 porté au chapitre des Recettes était, ainsi qu'on l'a dit, grevé d'un certain passif dont partie s'élevant à 785 f. 90 c. a été payée par le trésorier, ci . . . .

Il reste encore à acquitter pour solder cette opération:

1° Les frais d'impression du procès-verbal du jury
2° Le reliquat de la remise proportionnelle allouée à M. Loyre } . . . .

Appoint pour complément d'un bon du trésor . . . .

Total des prévisions du budget . . . .

Ajoutant les différences en plus totalisées à la 2e colonne . . . .

Totaux réunis . . . .

Déduisant les différences en moins totalisées à la 3e colonne . . . .

Budget réel des dépenses de l'exercice 1856 . . . .

Dont: En sommes payées par le trésorier (*voir* 4e colonne) . . . . . 34,911 f. » c.

En sommes restant à payer (*voir* 5e colonne) . . . . 5,480 »

Somme égale . . . . 40,391 »

ALLOCATIONS comprises AU BUDJET.	DÉPENSES en PLUS.	DÉPENSES en MOINS.	SOMMES payées par le TRÉSORIER.	SOMMES restant A PAYER.
30,400 »	3,107 60	739 25	28,388 35	4,380 »
10,000 »				
....	....	....	1,424 25	
....	....	....	....	1,100 »
....	....	7,475 75		
....	3,940 35	....	3,940 35	
	....	....	....	....
	....	....		
....	785 90		785 90	
....	....	....	....	*Mémoire.*
....	372 15		372 15	
40,400 » 8,206 »	8,206 »	8,215 »	34,911 »	5,480 »
48,606 » 8,215 »				
40,391 »				

BALANCE DU BUDGET.

Le budget de l'exercice 1856, rectifié ainsi qu'on vient de le voir ci-dessus s'élève :

En recette à	65,652f.59c.
En dépense à	40,391 »
Excédant des recettes sur les dépenses	25,261 59

Balance du compte de M. le Trésorier.

Le chapitre des recettes effectuées par le trésorier pendant l'exercice 1856 s'élève à	58,947f.59c.
Le chapitre des dépenses par lui payées pendant le même exercice s'élève à	34,911 »
Restant en caisse au 31 décembre 1856	24,036 59

M. le Trésorier à qui nous n'avons que des éloges à donner pour la régularité de ses écritures et le dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement si désintéressé de ses fonctions, représente cet encaisse en valeurs dont l'énonciation suit, savoir :

1° En espèces en caisse	6,736f.59c.
2° En intérêts de bons du trésor ajoutés au capital de chaque mandat	3,300 »
3° Et en sept bons de Messieurs les Président et Secrétaire de la Commission d'exposition de 1856, constatant l'avance faite à cette Commission, pour compte du ministère de l'Agriculture et du Commerce, d'une somme de 14,000 f., avance qui a été faite par lui en exécution de délibérations du Conseil d'administration et dont le recouvrement doit être prochainement réalisé, ci	14,000 »
SOMME EGALE . . .	24,036 59

COMPTE DE JETONS DE PRÉSENCE.

Jetons d'argent.

En caisse au 1er janvier 1856		209 jetons.
Reçu du fabricant		200 »
Repris en paiement de cotisations		374 »
TOTAL		783 jetons.
Remis en primes bi-mensuelles, en séances de la Société.	33f. »	
Id. aux sociétaires en échange de jetons de cuivre	586 »	
TOTAL	619 »	619 »
En caisse au 31 décembre 1856.		164 jetons.

Jetons de cuivre.

En caisse au 1er janvier 1856	490 jetons.
Repris des sociétaires en échange de jetons d'argent	2,344 »
TOTAL	2,834 jetons.
Délivré aux sociétaires présents aux séances	2,632 »
En caisse au 31 décembre 1856	202 jetons.

NOTA. Il existe en outre au secrétariat général 3 médailles en argent, grand module.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ.

Actif.

ART. 1er Espèces en caisse d'après le compte du trésorier	6,736f.59 c.
— 2. Créance sur le ministère de l'Agriculture et du Commerce pour avances faites par la Société	14,000 »
— 3. Capitaux placés en bons du trésor et comprenant 3,300 f. d'intérêts faisant partie de l'encaisse du trésorier	63,300 »
— 4. Recouvrements arriérés (*voir* le total de la 5e colonne au chapitre des recettes)	6,705 »
— 5. Rentes sur l'État 4 1/2 p. 0/0 1,260 f. dont 60 f. provenant du don Saillet. *en nature.*	
— 6. 164 jetons d'argent, 202 jetons de cuivre, 3 médailles en argent grand module. *en nature.*	
— 7. Bibliothèque, matériel du jardin, objets mobiliers, restant du matériel de l'exposition 1855. *en nature.*	
— 8. 3 médailles d'argent grand module (en blanc) d'une valeur de 160 f. *en nature*	
TOTAL de l'actif, autre que celui existant en nature	90,741f.59c.

Passif.

ART. 1er Restant à payer sur les dépenses de l'exercice 1856 (*voir* la 5e colonne du chapitre des dépenses)	5,480f. » c.
— 2. Location d'une chambre pour serrer le matériel, due à M. Corbay	50 »
— 3. Frais d'impression du procès-verbal du jury de l'exposition 1855. . . . . *mémoire*.	
— 4. Solde de la remise proportionnelle allouée à M. Loyre sur le reliquat net du produit de l'exposition 1855 . . . . . . *mémoire*.	
TOTAL du passif, autre que celui tiré pour mémoire	5,530f. » c.

Balance.

L'actif autre que celui existant en nature s'élève à	90,741f.59c.
Le passif autre que celui tiré pour mémoire s'élève à	5,530 »
Partant l'actif excède le passif de	85,211f.59c.
Et ce, indépendamment des 1,260 f. de rente 4 1/2 p. 0/0 sur l'État et des objets divers compris en l'actif. . . . . *en nature*.	

Telle est, Messieurs, la situation financière de la Société; nous pensons que, comme nous, vous la trouverez très-satisfaisante. Elle nous permettra dans un avenir prochain, si, comme nous devons l'espérer, elle continue à s'améliorer encore, de réaliser le projet déjà conçu depuis longtemps de l'établissement de la Société dans un immeuble qui lui sera propre.

Nous terminerons ce rapport, dont nous aurions désiré vous éviter la longueur, en vous proposant d'approuver le compte des recettes et dépenses de M. le Trésorier pour l'exercice 1856, et d'en fixer le reliquat à la somme de vingt-quatre mille trente-six francs cinquante-neuf centimes dont il se chargera en recette sur l'exercice de l'année mil huit cent cinquante-sept.

Fait en Commission de comptabilité le sept janvier mil huit cent cinquante-sept.

Le président,

GARNON, *rapporteur*. Baron DE MARINVILLE.

SUR LA POMME DE TERRE CHARDON,

Par M. Hubert-Brière.

Je viens aujourd'hui vous rendre compte de la plantation des Pommes de terre Chardon, qui m'ont été confiées au commencement de l'année 1856 par la Société.

Ces Pommes de terre étaient au nombre de six, savoir trois grosses et trois moyennes. Deux grosses ont été conservées entières, et la troisième a été coupée en deux morceaux de la grosseur des trois autres moyennes.

Ces Pommes de terre ont été mises en terre le 9 avril 1856. Elles ont été espacées, les deux grosses à 0,70 c. l'une de l'autre : les moyennes à 0,60 c. La plate-bande où elles ont été mises avait 0,80 c. de largeur.

On a répandu à la surface de cette pièce des boues résultant d'un curage de pièce d'eau, et on a mis du terreau dans le pot où fut déposée la Pomme de terre. Le terrain était donc riche (c'est le mélange indiqué par M. A. de Gasparin comme ayant donné le plus fort produit. Voir *Cours d'agriculture*, Tom. IV.)

Les Pommes de terre ont fleuri du 20 au 25 juin, et des fleurs se sont successivement montrées jusqu'au commencement de septembre.

Elles furent arrachées à la fin d'octobre. Ces Pommes de terre viennent assez près de la surface du sol et ont besoin d'être bien buttées.

Voici le résultat de la récolte:

Numéros.	Grosseur de la semence.	Très grosses.	Grosses.	Moyennes.	Petites semences.	Très petites semences.	Nombre total.	Poids total.	Poids des fanes.
1	Moitié d'une grosse...	5	13	3	14	2	38	4 k.50	0 k.675
2	Moitié d'une grosse...	2	7	3	11	3	26	2 75	0 150
3	Moyenne...	3	5	7	7	2	24	2 70	0 27
4	Moyenne...	6	11	8	2	2	29	5 375	0 70
5	Moyenne...	1	10	3	2	1	17	2 675	0 20
6	Grosse.....	5	13	8	18	12	56	5 70	0 30
7	Grosse.....	13 dont 1 de plus de 1 k.	15	6	20	8	63	7 825	1 05
	Chiffre total...	35	74	38	74	30	253	31 k.525	

De l'inspection de la plantation il résulte pour moi les conséquences suivantes:

1° Qu'un espacement plus considérable aurait augmenté le produit de la récolte, car les Pommes de terre des différents pots étaient très voisines l'une de l'autre et aussi les nos 2, 3 et 5 n'ont pu profiter autant.

2° Bien que l'arrachage n'ait été fait qu'à la fin d'octobre, les Pommes de terre n'étaient pas encore complétement mûres; et une plantation plus hâtive aurait permis à celles des colonnes intitulées *Petites semences* et *très petites semences,* d'acquérir un plus grand développement.

3° Qu'il y aurait donc lieu de les planter plus tôt: vers la fin de février ou le commencement de mars au plus tard;

4° Quant à la qualité de cette Pomme de terre, elle est inférieure;

mais sa grande abondance est précieuse et elle serait très bonne pour la grande culture, soit pour le bétail, soit pour la distillerie; mais sa place n'est nullement marquée dans le jardin potager.

5° Elle est de bonne garde, et ses fanes n'ont point été attaquées par la maladie.

SUR LA POMME DE TERRE SOMMEILLER,

par M. Michon.

En avril dernier, M. Pissot, directeur du jardin d'expériences, m'a remis un petit sac de Pommes de terre en contenant 6 et pesant 520 grammes.

Je les ai plantées dans un terrain argileux et chaud, d'une fertilité ordinaire, situé à Nailly près Sens (Yonne).

Les trois plus petites ont été laissées entières dans une terre non fumée; les trois plus grosses ont été divisées chacunes en six parties et plantées dans un terrain fumé, à 4 mètres des premières.

Toutes ont reçu deux façons sans être buttées. Les trois premières ont donné une végétation magnifique, leurs pousses avaient de 70 à 80 centimètres de hauteur. Les trois autres ont poussé d'une manière extraordinaire. Chacune avait 3 à 4 tiges de la longueur d'un mètre 30 centimètres, et portaient 30 ou 40 branches de ramification. Les principales avaient 6 à 7 centimètres de circonférence. Toutes ont fleuri pendant 3 mois 1/2.

Au 15 juillet, un des 9 pieds fut arraché: il fournit trois grosses Pommes de terre et beaucoup de petites. Elles ont été mangées et trouvées passables.

Le 10 octobre je les ai fait arracher, elles n'étaient pas encore mûres; les pousses étaient vertes et pesaient de 4 à 5 kilog.

Les pieds pesaient 46 kilog., et en y joignant le poids de celui arraché en juillet, le total serait de 51 kilog.

Les Pommes de terre sont énormes, l'une d'elles atteignait 1 kil. 250 grammes; leur qualité est ordinaire.

Dans le canton où elles ont été plantées, une grande partie de Pommes de terre sont gâtées avant la récolte, et pourrissent encore dans les caves.

Je me propose de propager l'espèce que j'ai reçue de la Société, non pas à cause de sa bonne qualité, mais pour son produit et la faculté qu'elle a de résister à la maladie.

POMMES DE TERRE HATÉES,

Par M. HUMBERT jeune.

En qualité de confrère, je me suis cru utile en donnant une petite Notice sur la culture des Pommes de terre de primeur, qui sont si recherchées dans notre capitale. Par mon procédé, l'on peut fournir des Pommes de terre de primeur le 10 avril au plus tard, selon que le mois de mars est bon ou mauvais. Je donne des Pommes de terre de primeur pendant deux mois et demi, c'est-à-dire depuis le 1er mars jusqu'à la mi-juin et sans interruption, jusqu'à ce que l'on puisse commencer à fouiller celles de pleine terre.

Voici mon début : Dès le 20 de novembre, je commence à faire une couche avec moitié de grand fumier de cheval, pas trop mouillé, et moitié de bonnes feuilles; avec le tout, bien mélangé quelques-jours auparavant, je monte une couche de 1 mètre de hauteur. Quant à la largeur, elle est selon celle des coffres, y compris le sentier de chaque côté qui doit plus tard servir à asseoir le réchaud dont je l'entoure aussitôt que les fortes gelées de décembre et janvier se font sentir. La longueur de ma couche est ordinairement de douze châssis, et cette quantité me permet de pouvoir alimenter la maison qui est importante, depuis les premiers jours de mars jusques vers le 10 avril, c'est principalement cette saison-là que je recommande.

Voici comment je m'y prends : Vers la fin de janvier, je monte une couche comme la première, excepté qu'au lieu de prendre du fumier neuf, je prends des vieux fumiers qui ont servi à faire des réchauds; je mêle à ce vieux fumier moitié de bonnes feuilles, comme pour la première saison. Ma couche étant montée sur une largeur de 2 mètres et une longueur de 10m,50c, je commence par mettre des planches de bateau tout autour; je les maintiens par deux rangs de piquets, un de chaque côté, pour que le terreau de la couche ne fasse pas tomber la planche, et l'autre rang en dedans pour résister au ré-

chaud. Enfin, ma couche ainsi montée, je mets dessus 30 centimètres de bon terreau bien léger et bien battu à la fourche; cinq à six jours après, lorsque l'on s'aperçoit, au moyen de petites sondes placées dans la couche, dans le milieu et à chaque bout, qu'elle commence à s'échauffer, l'on lui donne une façon, et l'on se met de suite à planter des Pommes de terre Marjolin. Je trace d'abord six petits rayons dans la largeur, et je plante mes Pommes de terre dans la même distance entre chaque touffe qu'il y a entre les rangs, c'est-à-dire à 33 centimètres sur tous sens; je laisse un petit poquet pour faciliter la levée de la plante, que je recouvre au fur et à mesure qu'elle grandit.

Ayant six rangs de large, je plante un rang de piquets dans le juste-milieu de la couche. Si les planches ont 40 centimètres de hauteur, je laisse ces piquets hors de terre de 50 centimètres. Sur ces piquets, je cloue un rang de lattes assez fortes pour pouvoir supporter deux et même quatre paillassons, si toutefois février était rigoureux. Alors, je fais un réchaud autour de la couche, et toutes les fois qu'il ne gèle pas, je donne de l'air, et dès qu'il gèle, je couvre selon l'intensité du froid; mais il a beau pleuvoir ou tomber de la neige, ma couche en est très bien abritée, par le moyen qu'elle est comme une maison à deux pans couverte en chaume; l'eau s'égoutte parfaitement des deux côtés, et c'est par ce moyen que je donne des Pommes de terre de deuxième saison au 10 avril, qui ont une grande valeur et ne coûtent presque rien que les peines. Maintenant, pour attendre la Pomme de terre de pleine terre, il y a encore du temps : je fais une troisième saison plus simple que la deuxième. Sur une plate-bande au midi, je cultive à peu près 50 centiares en Pommes de terre; je fais quatre rangs de trous avec la binette sans rien planter. Lorsque ces trous sont faits, je pose dans chacune une Pomme de terre Marjolin; ensuite, je comble le trou aux trois quarts avec du bon terreau léger bien battu. Au fur et à mesure que les plantes lèvent, je les couvre avec le terreau d'alentour pour les préserver des petites gelées blanches d'avril. Ainsi travaillée, on aura de la Pomme de terre bonne à manger à la mi-mai, époque où je commence à en donner, et elles sont d'un produit bien supérieur à celles de pleine terre, car la Marjolin aime beaucoup le terreau, ce qui ne lui ôte pas de qua-

lité. Au contraire, lorsque le terrain est bien léger, elle est supérieure à celle de pleine terre.

NOTE SUR LA CUEILLETTE DES FRUITS,

Par M. J.-L. Jamin.

Messieurs,

Lorsque, par la pratique judicieuse de la taille et de la culture des arbres fruitiers, on parvient à faire produire à ces arbres une ample récolte des meilleurs fruits de chaque espèce, rien n'est plus fâcheux que de gâter ce précieux produit de l'horticulture par une cueillette inintelligente; c'est cependant ce qui arrive trop souvent. Je rappellerai d'abord sommairement les principes dont on ne s'écarte jamais impunément.

Les fruits à noyaux doivent être cueillis au moment de leur parfaite maturité, pour être livrés à la consommation immédiatement après avoir été cueillis; les fruits à pépins se cueillent avant qu'ils soient complétement mûrs; si on les laissait mûrir sur l'arbre, ils perdraient une partie de leurs qualités. Ni les uns, ni les autres ne mûrissent tous à la fois. Les fruits nés sur les branches du bas des arbres et sur celles de leur partie centrale sont toujours mûrs les premiers; ceux des extrémités des branches, particulièrement vers le sommet des arbres, mûrissent toujours plus tard. La raison physiologique de ces différences entre l'époque de la maturité des fruits de même espèce nés sur un même arbre, est évidente et facile à expliquer. Chacun peut remarquer par voie d'observation directe qu'en général tous les fruits d'un même arbre grossissent peu depuis leur formation jusqu'aux approches de leur maturité. Leur accroissement en volume est excessivement lent tant que la séve est en pleine activité; ils ne commencent à grossir rapidement que lorsque le mouvement de la séve se ralentit et s'arrête; alors seulement, le feuillage des arbres étant entièrement développé, les pousses annuelles ayant acquis toute leur longueur, le bois étant parfaitement aoûté, la séve tourne au profit des fruits; c'est ce qu'il est facile d'observer déjà durant la première quinzaine du mois d'août,

et mieux encore dans le courant du mois de septembre. Les fruits à cette époque de l'année profitent plus en quelques semaines qu'ils n'ont profité pendant les quatre mois précédents, c'est-à-dire à partir du moment où le fruit a noué. Pour les fruits à noyau qui doivent être colorés, le fait est frappant: ils ne grossissent rapidement qu'en changeant de couleur; de même pour le Raisin: le volume des grains n'augmente tout à coup que quand le mouvement de la séve s'est arrêté dans le bois et dans les feuilles; le phénomène est exactement le même pour les fruits à pépins.

On voit combien sont dans l'erreur les propriétaires qui ont l'habitude de cueillir en une seule fois toutes les Poires et toutes les Pommes des arbres de leurs jardins, au lieu de se conformer aux indications de la nature, de récolter en premier lieu les fruits des branches aoûtées les premières, et un peu plus tard ceux des branches des extrémités, dont la séve ne s'arrête qu'en dernier lieu. Il est temps de cueillir les fruits dont le pédoncule adhère faiblement à la branche, et cède facilement, lorsqu'on cherche à l'en détacher. Le plus grand nombre des fruits d'un arbre est prêt à être récolté quand on en voit plusieurs, parfaitement sains et exempts de piqûres d'insectes, tomber de l'arbre par un temps calme. La récolte doit être faite dans la matinée, par un beau temps; on ne perdra pas de vue que tous les fruits arriérés dans la maturité doivent rester sur l'arbre quelquefois 12 à 15 jours plus tard que les autres. Pendant la cueillette, on aura soin de poser doucement les fruits dans le panier, et de les en retirer avec les mêmes précautions pour les placer sur les planches du fruitier; c'est en négligeant ce soin, qui ne doit pas être considéré comme trop minutieux, qu'on évite aux fruits des contusions dont l'effet d'abord inaperçu les fait bientôt gâter et s'oppose à leur conservation. Remarquons à ce sujet qu'il y a assez souvent dans le fruitier des Poires conservées sans se corrompre pendant un an et même deux ans; ce sont des fruits cueillis hors de saison, 12 à 15 jours avant le moment convenable, d'après les indications qui précèdent. Ces fruits, à la vérité, ne se gâtent point, mais comme ils n'ont pu achever de mûrir dans le fruitier, ce qui est la seule cause de la durée, ils n'ont absolument aucune valeur; et ce n'était pas la peine de les conserver.

En ayant égard aux principes qui viennent d'être exposés, en

procédant à la cueillette des fruits dans les meilleures conditions, chaque espèce atteindra complétement à un moment donné le maximum des qualités qui lui sont propres; on ne s'entêtera pas à vouloir prolonger indéfiniment la conservation des fruits; chacun d'entre eux pourra être livré à la consommation, aussi bon qu'il peut l'être; ce qui ne saurait avoir lieu quand tous les fruits d'un arbre ont été cueillis en même temps, et qu'une bonne partie a été par conséquent récoltée hors de saison.

Une seule exception doit être signalée, et, comme toujours, l'exception confirme la règle. Il y a des arbres à fruits à pépins dont on peut cueillir tous les fruits en une seule fois; ce sont de vieux arbres, peu vigoureux, dont la séve est concentrée dans les lambourdes et dans le fruit, et n'est pas absorbée par les jeunes pousses. Sur ces arbres, qui sont souvent de vieux tronçons tellement épuisés qu'on s'étonne qu'ils puissent vivre encore, les fruits mûrissent presque tous en même temps, parce que ces arbres ne poussent pas de jeune bois. Leurs fruits sont souvent par la même raison plus volumineux et aussi plus parfumés que ceux des jeunes arbres vigoureux. Cette particularité s'observe également sur de vieux Pêchers et Abricotiers en espalier, doués seulement d'un reste de vie végétale, parce que ces arbres aux expositions du sud et du sud-ouest ont éprouvé des brûlures sur la partie antérieure de la tige et des branches, et ne vivent plus que par leur face postérieure. On le voit, ces exceptions partent du même principe que la règle générale, et, loin d'affaiblir ce principe, elles le confirment.

CRÉATION DE PELOUSES ARTIFICIELLES POUR DES EXPOSITIONS OU DES SOLENNITÉS HORTICOLES.

Par M. L. Le Guay.

J'ai remarqué, à la dernière exposition de la Société Nantaise d'horticulture à laquelle j'avais l'honneur de représenter la Société impériale et centrale comme membre du jury, un procédé très ingénieux pour créer en peu de jours des pelouses artificielles.

L'exposition avait été installée sur les quinconces de la Bourse. Elle était placée sous une grande tente construite à l'extrémité

de cette promenade et dans un jardin qui avait été improvisé pour relier cette tente à l'édifice de la Bourse. Les inondations avaient couvert toutes les prairies environnantes ; il y avait donc impossibilité de se procurer des plaques de gazon; d'un autre côté le temps manquait pour semer des graines de gazon ordinaire. M. Viaud, directeur du Jardin des plantes et président de la commission d'exposition eut l'idée d'employer de l'orge. Il fit couvrir les portions de ce jardin destinées à être en pelouses, de sciure de bois dans laquelle on sema une quantité assez considérable d'orge. Cette opération s'effectua à deux reprises : une partie du semis fut fait douze jours, l'autre partie six jours avant l'ouverture de l'exposition ; on prit seulement la précaution de faire séjourner l'orge semée en dernier lieu douze heures dans de l'eau afin d'en faciliter la germination.

On donna à ces pelouses de fréquents arrosages afin de tenir la sciure de bois dans un état constant d'humidité.

Enfin au moment de l'ouverture de l'exposition toutes les pelouses du jardin étaient parfaitement vertes et au même degré de croissance. On avait ainsi obtenu le résultat cherché et qu'aucun autre moyen n'eût pu produire.

Je ne parlerai ici que pour mémoire des magnifiques collections de légumes qui ornaient l'exposition. J'en fus si frappé que j'engageai vivement le Conseil de la Société Nantaise à en faire une exhibition d'ensemble au concours universel du mois de juin. Vous avez tous pu les y admirer, Messieurs, et votre jury est venu confirmer mes prévisions en les récompensant d'une manière toute spéciale.

La partie florale de l'exposition était moins brillante. Je dois cependant dire que j'ai remarqué chez tous les exposants amateurs ou horticuleurs des principes très arrêtés de progrès tant au point de vue de la bonne culture que de l'introduction des végétaux nouveaux. Je citerai en particulier M. Ménoreau, horticulteur, rue de Crucy, dont les différentes collections de Pelargonium, Azalées et plantes de serre chaude étaient au premier rang, et que le jury a cru devoir récompenser d'une médaille toute spéciale pour l'ensemble de son exposition.

RAPPORTS

SUR LA COLLECTION DE CHRYSANTHÈMES DE M. FÉLIX AROUX,

par M. A. DUFOY.

MESSIEURS,

La Commission composée de MM. Martin et A. Dufoy, et que vous avez chargée, dans la séance du 13 novembre, d'aller visiter la collection de Chrysanthèmes de M. Félix Aroux, propriétaire à Montaure par Pont-de-l'Arche (Eure), vient vous rendre compte du résultat de cette mission.

Vos délégués, arrivés à Montaure le 20 du même mois, quatre jours après une gelée de 3 à 4 degrés qui s'était fait sentir dans la localité, craignaient de ne trouver que des fleurs endommagées; mais quel a été leur étonnement en voyant dès leur entrée dans la propriété de M. Félix Aroux une multitude de Chrysanthèmes couvertes de milliers de fleurs aussi fraîches et aussi belles que si les plantes avaient été placées dans une serre au commencement de leur floraison.

Ce qui a le plus attiré l'attention de vos délégués, c'est le bel effet produit par l'art avec lequel on avait disposé ces plantes.

La partie de la propriété de M. Félix Aroux, affectée au jardin d'agrément, a la contenance d'environ cinq hectares ; elle a l'aspect d'un parc ou d'un jardin anglais, avec grands massifs formant futaie à partir de la grille d'entrée jusqu'à peu près la moitié de ce parc. Le reste contient des pelouses bien dessinées avec massifs et corbeilles de toutes grandeurs symétriquement distribuées, et dont quelques-unes sont entourées de bordures de Nemophilas, de Soucis couverts de fleurs.

Près du château et à sa droite se trouve dans une partie basse une pièce d'eau ovale quiest d'une grande utilité pour les arrosages. Des massifs de Rhododendrons et autres arbustes en garnissent les côtés avec des groupes de Chrysanthèmes dans les pourtours.

A l'est en face du même château existent un point de vue sur une plaine immense, et une rivière anglaise qui sillonne sur des gazons réhaussés de distance en distance par quelques petites corbeilles au bord des allées.

La principale allée, celle qui conduit de la grille au château et qui traverse la partie du parc disposée en futaie, est bordée de chaque côté par une plate-bande garnie de Chrysanthèmes plantées en gradins sur quatre rangs, couvertes comme il est déjà dit de milliers de fleurs. Sur le derrière de ces plates-bandes à 1 m. 50 centim. sont des Lauriers-amandes formant palissade verte en avant des massifs de futaies, ce qui fait ressortir les fleurs et produit un charmant effet.

Les autres allées, qui n'ont pas moins de 2 mèt. 50 centim., sont également bordées de plates-bandes contenant, ainsi que les massifs et les corbeilles des pelouses, une multitude de Chrysanthèmes.

M. Félix Aroux cultive les Chrysanthèmes avec une affection toute particulière, car il n'en possède pas moins de huit à neuf mille en 100 variétés environ, toutes bien cultivées, ayant subi un pincement régulier, plantées par massifs, par rangs de taille depuis 30 jusqu'à 60 centimètres. Enfin, il dirige avec le goût le plus exquis toutes ses plantations et surtout la diversion des couleurs.

Parmi les variétés qu'il possède, vos délégués ont remarqué les suivantes comme étant les plus belles pour l'ornement des massifs.

De MM. Lebois : — *Adonis*, *Nelly*, *président Decaisne*, *Riquiqui*, *Villeda* ; de M. Pelé : — *Surprise*, *Ninon de Lenclos*, *Sacremento*, *Cedonulli*, *Argentine*, *Mignonette*; de M. Ferrand : — *Berrier* ; — etc.

La tenue du jardin, en général et sous tous les rapports, est d'une propreté irréprochable.

Vos délégués ont examiné aussi avec le plus grand intérêt toutes les multiplications destinées à l'ornementation des massifs pour les printemps et l'été et qui doivent être successivement livrées à la pleine terre, telles que *Geranium zonale*, *Verveines*, *Salvia*, *Fuchsia*, *Héliotropes*, *Lobelia*, *Lantana*, *Silènes*, *Corbeilles d'or*, *Nierembergia*,

Ils n'ont, enfin, qu'à se louer de l'accueil infiniment cordial qui leur a été fait par M. Félix Aroux et à vous proposer de lui adresser des félicitations pour les soins qu'il apporte à ses cultures, en insérant ce rapport dans vos annales.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

GARTENFLORA : Cahier de janvier et février 1857.

Villaresia grandiflora FISCH. — *Gartenflora, loc. cit.*, planc. 180. Villarésie à grandes fleurs (Ilicinées).

Cette espèce avait été déjà décrite dans le *Gartenflora* pour 1856 (p. 61); elle y est maintenant figurée en fleur et en fruit, d'après un dessin original qui existait au jardin de Pétersbourg et que Fischer avait fait exécuter. C'est un arbrisseau très propre à orner, par son beau feuillage et par ses jolies grappes de fleurs blanches, non-seulement les serres, mais encore les appartements, puisque, dit M. Regel, il supporte sans en souffrir l'atmosphère sèche des salons de Pétersbourg. On le multiplie de boutures qu'on fait dans une serre à multiplication chaude, et qui cependant sont souvent longues à reprendre. Au contraire, on réussit aisément à le multiplier en le greffant sur ses propres racines. Il lui faut une terre de gazon meuble, des rempotages multipliés et une température de 10 à 15° centigrades. Il est bon de raccourcir ses longs jets.

Tydæa (hybr.) **Rossiana** ORTGIES, *Gartenfl.*, *loc. cit.*, plan. 181. Tydée de Rossi (Gesnériacées).

Cette plante est un produit des fécondations croisées que M. Regel avait effectuées en grand nombre entre diverses Gesnériacées, pendant qu'il dirigeait le jardin botanique de Zurich. Elle a fleuri pour la première fois pendant l'été de 1856. Ses feuilles veinées de blanc d'argent et colorées en violet à leur face inférieure trahissent au premier coup d'œil sa provenance du *Tydæa picta* DCNE, pour un côté, tandis que son port entier, ses stolons allongés et resserrés en forme de chatons, sa villosité un peu rude et ses fleurs indi-

quent le *Tydæa ocellata* Rgl. pour son autre parent. M. Ortgies ne doute donc pas qu'elle ne soit une bonne hybride de ces deux Tydées et que la dernière n'ait été sa mère. Il en existe deux formes que M. Ortgies désigne sous les noms de *Tydæa Rossiana concolor*, et *T. Rossiana lucida*. Dans l'une et l'autre les fleurs sont d'un très beau rouge-écarlate, marquées sur chacun des cinq lobes de la corolle de quatre lignes de points noirs; mais tandis que, dans la première, on ne voit du jaune qu'à la gorge et tout à la base des lobes inférieurs, dans la seconde, cette teinte s'étend sur presque toute la moitié inférieure de ces lobes.

Tydæa (hybr.) **Lenneana** Ortgies, *Gartenfl.*, *loc. cit.*, plan. 182. —Tydée de Lenné. — (Gesnériacées).

Cette autre Gesnériacée hybride, due comme la précédente à M. Regel, est provenue des *Tydæa Hillii* et *ocellata*, la première paraissant en avoir été la mère. M. Ortgies en distingue deux formes qu'il nomme *Tydæa Lenneana viridis* et *T. Lenneana rutilans*. L'une et l'autre ressemblent au *Tydæa ocellata* pour le port, pour la forme et la villosité des feuilles, tandis que l'abondance et la configuration de leurs fleurs rappellent plutôt le *Tydæa Hillii*. Leur corolle est ventrue, un peu arquée, colorée en beau rouge-écarlate clair, avec de gros points noirs qui forment, sur chacun des cinq lobes, trois lignes convergentes. Elles sont stériles.

La culture de ces charmantes plantes est la même que celle des autres Tydées sous-frutescentes. Elles fleurissent facilement et abondamment pendant l'hiver.

Lepidozamia Peroffskyana Rgl., *Gartenf.*, *loc. cit.*, p. 11, planc. 186, fig. *a*, *b*. — Lépidozamier de Peroffsky. Mexique (Cycadées).

M. Regel propose, sous le nom de *Lepidozamia*, un nouveau genre pour une Cycadée qui a été introduite du Mexique par M. Karwinsky, et dont il n'a pu voir encore la fructification. L'espèce type unique de ce genre, décrite d'après l'individu qui la représente au Jardin botanique de Pétersbourg, est un très beau végétal, dont la tige épaisse et courte forme un corps presque globuleux, et porte un beau faisceau de feuilles longues de 2 mètres, dirigées de tous

les côtés, et qui laissent retomber leur extrémité. Le pétiole commun de ces feuilles est long de 65 centimètres environ, demi-cylindrique, glabre et sans épines; leurs folioles sont presque opposées, plus ou moins serrées, presque équilatérales, d'ordinaire sensiblement arquées en faucille, planes, linéaires-lancéolées et prolongées au sommet en longue pointe, longues d'environ 33 centimètres, larges de 8 ou 9 millimètres; leur base se prolonge jusqu'à celle qui se trouve au-dessous d'elles; elles ne se désarticulent jamais, même quand elles sont sèches; elles sont d'un vert foncé et lustré en dessus où les nervures ne sont pas apparentes, plus pâle en dessous où les nervures sont saillantes.

Ceratozamia Kuesteriana RGL., *Gartenf*, *loc. cit.*, p. 13, plan. 185, fig. 17, et pl. 186, fig. 24, 25. Ceratozamier de Kuester. Mexique (Cycadées).

Voici encore une espèce envoyée par M. Karwinsky du Mexique au jardin botanique de Pétersbourg qui en possède plusieurs individus. C'est, dit M. Regel, une belle plante dont la tige épaisse, couverte d'écailles formées par les bases des feuilles tombées, ne s'élève guère qu'à 33 centimètres. Ses feuilles entièrement développées ont jusqu'à 1 mètre 33 centimètres de longueur; leur pétiole commun est demi-cylindrique, marqué de deux sillons en dessus et sans épines; leurs folioles, au nombre d'environ quarante de chaque côté, sont presque opposées, rapprochées, linéaires-lancéolées, arquées, longuement rétrécies à la base, où elles s'articulent par une callosité, aiguës au sommet; elles ont environ 30 centim. de longueur et seulement 14 millimètres de largeur; leur substance est coriace. Les inflorescences mâles de cette belle Cycadée, les seules que M. Regel ait vues, forment un chaton brièvement stipité, dressé, cylindrique et rétréci dans sa partie supérieure, long de 8 ou 9 centimètres, épais de 2 centimètres ou un peu plus; les écailles qui les composent se terminent en deux cornes épaisses, divergentes, et elles portent les anthères à leur côté inférieur.

Sur le *Polygonum Sieboldi* **Reinw.;** par le Dr Karl Koch. (*Verhandl. des Vereines zur Befoerd. des Gartenbaues*, 1857).

Parmi les nombreuses espèces de plantes que M. von Siebold a observées pendant son long séjour au Japon, et dont beaucoup ont été introduites par lui en Europe, se trouve une espèce de *Polygonum* à laquelle M. Reinwardt a donné le nom de *Polygonum Sieboldi*. Le célèbre voyageur dit que cette plante est cultivée comme fourrage dans tout l'empire japonais, tant dans les îles du Nord que dans celles du Sud. Aussi, pendant qu'il était sur les lieux, en a-t-il envoyé des graines à Java pour qu'on y en essayât la culture dans le jardin botanique de Buytenzorg. C'est de cet important établissement que la plante est arrivée en Europe. Dans une des séances de l'Union centrale agricole pour la Prusse rhénane de Bonn, ce *Polygonum* a été présenté et fortement recommandé comme méritant d'être cultivé à titre de fourrage, à cause de la vigueur extraordinaire de sa végétation. En outre, M. K. Koch dit qu'il a aussi de l'intérêt pour l'horticulture, et que son effet est très joli, surtout à l'époque de la floraison. Ses fleurs blanches, quoique petites, forment de charmants épis, longs de quelques centimètres, qui contrastent agréablement avec le beau vert de ses feuilles. Sans doute il n'égale pas pour la beauté de ses inflorescences le *Polygonum orientale* de nos jardins; mais il l'emporte certainement sur celui-ci pour la fraîcheur et l'élégance de son feuillage.

Le *Polygonum Sieboldi* est une herbe vivace extrêmement traçante, qui produit de longs stolons souterrains. En peu de temps, même pendant la première année, il provient de tous les côtés, autour du pied-mère, des rejets qui ne tardent pas à couvrir la terre. La plante végète avec tout autant d'énergie et de rapidité dans sa portion qui se trouve hors de terre. Ordinairement elle commence à pousser au commencement d'avril, et ensuite, dès la mi-mai, sa tige s'élève déjà à 1 mètre ou 1 mètre 30 centim. Alors celle-ci, avec sa ramification plus ou moins rare, forme déjà un buisson, qui continue à grossir dans la même proportion, de sorte qu'en septembre elle a souvent 2 mètres et même un peu plus de hauteur, et s'élève en touffes dont le diamètre est à très peu près égal à ce chiffre. Si cette tige durcit peu à peu, elle a commencé par être assez tendre, et on peut

la faire manger par les bestiaux, tant pour elle-même que pour ses feuilles. M. Siebold propose de faucher cette plante au mois d'avril et de le faire encore au mois de mai. Plus tard on n'emploie comme fourrage que les jeunes pousses, qui sortent de terre en abondance, et les branches. Le bétail à cornes aime beaucoup ce fourrage, et devient bientôt gras lorsqu'il en est nourri. D'après les observations de l'auteur, les chevaux le refusent absolument.

Le *Polygonum Sieboldi* vient aussi bien sur de mauvaises terres sablonneuses que sur celles de nature argileuse et calcaire. L'étude chimique de son herbe a montré en celle-ci une grande puissance nutritive; ainsi le docteur Grouwen a reconnu que le foin de cette espèce a, sous ce rapport, une valeur supérieure à celui du Trèfle ordinaire et du Trèfle incarnat, ces derniers ayant été, il est vrai, examinés lorsque leur floraison était déjà terminée et que dès lors ils renfermaient un peu moins de matière nutritive qu'auparavant. 209 livres de foin de Renouée de Siebold ont été trouvées équivalentes à 346 livres de Trèfle, et à 380 livres de Trèfle incarnat.

Ces trois sortes de foin analysées à l'état sec ont présenté la composition suivante:

	Polygonum Sieboldi	Trèfle ordinaire.	Trèfle incarnat.
Eau.	16,00	14,53	17,23
Matière protéique.	16,98	13.63	11,52
Combinaisons azotées.	45,55	32,45	32,92
Ligneux.	18,13	32,20	31,91
Cendres.	6,32	7,19	5,42
	100,00	100,00	100,00

M. Frisch ayant analysé la Renouée de Siebold à l'état frais a reconnu à son herbe la composition suivante:

Eau.	73,00
Matière protéique.	5,46
Combinaisons azotées.	13,68
Ligneux.	5,83
Cendre.	2,03
	100,00

Les Amandes passent-elles aux Pêches et celles-ci aux Brugnons? par M. Karl Koch. — (*Verhandlungen des Vereines zur Befoerderung des Gartenbaues*, etc. 1857).

La question qui forme le titre de l'article de M. K. Koch est extrêmement intéressante. Elle a été discutée plusieurs fois, à différentes époques, et tout récemment encore, en Angleterre, par un des rédacteurs du *Gardeners' Chronicle*, en Allemagne, par M. Fintelmann, jardinier en chef de Charlottenburg. De son côté, M. K. Koch la traite avec soin dans l'article dont nous allons présenter un résumé.

L'Amandier et le Pêcher ne diffèrent, dit-il, l'un de l'autre que par le fruit qui a son noyau couvert, dans le premier, d'une enveloppe finalement sèche et divisée en deux moitiés, dans le second, d'une couche épaisse charnue et même succulente. Du reste, le mode de végétation, la forme des feuilles et des fleurs, etc., ne les distinguent pas de manière tant soit peu saillante. Mais on sait qu'une chair plus ou moins juteuse dans des fruits semblables à cela près, ne constitue qu'une différence relative. Ainsi l'auteur dit avoir vu dans l'Orient, et même dans le Banat, des Raisins de Vignes sauvages qui n'avaient pas la moindre chair à leur maturité. On sait aussi que nos Poiriers, à l'état sauvage, donnent des fruits bien différents de ceux de nos jardins. Les bois de Poiriers de la Russie sud-est et surtout du plateau de l'Arménie produisent de petits fruits plus arrondis et moins âpres que ceux des Poiriers de nos bois, mais extraordinairement durs et presque absolument sans chair. Les *Pyrus elœagrifolia* Pall., *sinaica* Thouin, *amygdaliformis* Vill., et *Pyrainus* Raf. (*cuneifolia* Guss.), peut-être aussi le *P. saivifolia* DC., qui sont incontestablement les souches de nos Poiriers cultivés, se distinguent essentiellement de ceux-ci par la sécheresse de leurs fruits.

Jusqu'à ce jour, personne n'a trouvé le Pêcher sauvage. Même en Chine, il n'existe que cultivé. Dans l'Himalaya, il est simplement devenu sauvage, comme le montre l'absence de nom pour le désigner dans la langue du pays. Il semble donc vraisemblable que les Pêches succulentes sont un produit de la culture, et ne sont tout simplement que des Amandes dont le mésocarpe est devenu charnu.



Partout où on a rencontré le Pêcher devenu sauvage, on a remarqué que son fruit était presque sec. Tels sont, par exemple, ceux que Pallas a observés au nord du Caucase. — Réciproquement, on a des Amandes à péricarpe charnu extérieurement. Déjà Duhamel en signalait une que Poiteau et Turpin ont figurée dans leur nouvelle édition du *Traité des arbres fruitiers* (Tome 1, pl. 13). Son fruit est assez gros et quelquefois il rappelle par son goût les Pêches ordinaires, tandis que d'autres années il ne vaut absolument rien. Sa chair jaune devient violette près du noyau, et celui-ci est plus sillonné que dans l'Amande, moins que dans la Pêche. Les années humides et chaudes, sa chair s'ouvre en deux moitiés comme dans l'Amande ordinaire. Sa peau a tout à fait la couleur de la chair. Son amande est douce. Sa fleur est décrite par Duhamel comme blanche, tandis que Poiteau et Turpin l'ont figurée couleur de chair.

Le célèbre pomologiste anglais Knight regardait la Pêche comme une Amande qui était devenue charnue. Par hybridation il obtint un arbre qui, tout en conservant beaucoup de ressemblance avec l'Amandier, produisait un fruit charnu. Mais cette expérience d'hybridation ne peut être considérée comme un argument dans la question dont il s'agit ici.

M. Fintelmann rapporte qu'il existait à l'île des Paons, lorsqu'il en était jardinier, des Amandiers à fleur double, qui fructifiaient assez souvent et qui donnaient alors des fruits charnus. Les graines de ces fruits produisaient des arbres également à fleurs doubles, de nuance tantôt pâle, tantôt plus prononcée. Des Amandiers pareils se trouvent aussi à Charlottenburg, mais leur fruit est très insipide.

Dans tous les cas, si l'on admet que l'Amandier et le Pêcher soient spécifiquement différents, il est toujours certain qu'ils ne constituent pas deux genres distincts.

Quant à l'autre partie de la question : Les Brugnons passent-ils aux Pêches? M. K. Koch n'hésite pas à y répondre affirmativement. Il est vrai que DeCandolle admettait leur différence spécifique, et nommait le Brugnonnier *Persica lævis*. Mais il existe en Italie des variétés de Pêches à peine duvetées et réciproquement on voit quelquefois les Brugnons duvetés, bien qu'à un faible degré.

En Europe, on ne remonte pour l'histoire de ce dernier fruit que jusqu'au seizième siècle. Dalechamp, Matthiole et Bauhin le nomment *Nucipersica*, à cause de sa ressemblance avec une noix, et, pour le même motif, les Italiens lui donnent le nom de *Pescanoce*. Il est curieux de voir qu'au Japon on cultive aussi ce fruit et probablement depuis très longtemps. Dans tous les cas, né une fois accidentellement, comme la plupart des variétés de nos arbres fruitiers, il a été conservé et multiplié par la greffe. Déjà Collinson, du Westmoreland, dans une lettre à Linné, en date du 25 septembre 1766, s'exprimait catégoriquement dans ce sens. Il avait observé, en effet, un gros Pêcher sur une branche duquel on voyait, d'un côté, des Pêches, de l'autre des Brugnons. Il est assez fréquent de rencontrer çà et là des Brugnons sur des Pêchers; mais il est beaucoup plus rare de trouver des Pêches sur des Brugnonniers. Deux faits de ce genre étaient rapportés dans un article récent du *Gardener's Chronicle*. Un troisième est signalé dans le *Gardener's Magazine* de Loudon (tome I, p. 471). Richard Willis, jardinier de M. John Harris, y rapporte qu'un Pêcher de la variété nommée *Chancellor-Peach*, planté en 1815, ayant produit pour la première fois en 1824, donna sur une branche 12 Brugnons; l'année suivante il en produisit 26; en 1826 il y en eut jusqu'à 36.

On connaît enfin des exemples de fruits qui ont présenté sur leurs deux moitiés les caractères de la Pêche et du Brugnon. Dans ces cas il peut y avoir eu croisement Ainsi Collinson écrivait à Linné, le 3 avril 1741, qu'il y avait, dans le jardin de lord Wilmington, un Pêcher dont les fruits étaient par moitié Pêches et Brugnons. Galesio dans sa *Pomona italiana*, tome I, tab. 10, figure le *Pesco ibrida* ou *bizarra*, Pêcher hybride ou bizarre, dont le fruit présenté une moitié en Brugnon et l'autre en Pêche. Enfin un cas pareil est décrit et figuré par G Fenn jun. dans le *Gardener's Magazine* of London (tome IV, p. 53).

Culture simplifiée des Azalées de l'Inde; par M. F. M. (*Illustrirte Gartenzeitung*).

Toute simplification en horticulture est un véritable progrès et, lorsqu'elle a pour effet d'amener en peu de temps et sans peine

les résultats qu'on obtient d'ordinaire plus longuement et plus péniblement, elle mérite d'être regardée comme une importante amélioration. A ce titre, la marche que suit l'auteur de l'article dont on vient de voir le titre, dans la culture des Azalées de l'Inde paraît offrir des avantages réels ; aussi croyons-nous devoir la faire connaître aux lecteurs de ce *Journal*.

Dans la seconde moitié du mois d'août, l'auteur coupe ses boutures et prépare pour les recevoir des caisses peu profondes qu'il remplit de terre de bruyère sableuse, après les avoir pourvues d'un bon drainage de tessons et de terre tourbeuse ou de terre de bruyère en gros morceaux. Après avoir planté ses boutures, il arrose et il transporte ses caisses dans un endroit frais et ombré d'une serre froide. Ils les laisse là trois ou quatre jours, après quoi il les place dans un coffre avec couche donnant une chaleur de fond de 12 à 15 degrés centigrades. Là il enterre à moitié les petites caisses ; il tient le coffre fermé, il ombre et il entretient une humidité modérée jusqu'à ce que la reprise commence d'avoir lieu. Lorsque ce résultat a été obtenu, il habitue peu à peu ses boutures à l'air et au soleil de manière à pouvoir les laisser plus tard tout à fait à l'air libre où elles restent jusqu'aux premières nuits fraîches. Lorsque celles-ci commencent il transporte ses boutures, sans les transplanter, sur une tablette de la serre froide, près des vitres et il les laisse là pendant tout l'hiver, en ayant seulement le soin de les tenir très propres et un peu à sec. Au commencement du mois de mai suivant, il prépare dans un coffre à châssis une couche disposée de la manière suivante. Après avoir creusé jusqu'à 65 centim. de profondeur, il met dans la fosse une assise d'environ 33 centim. de terre de bruyère ou de terre tourbeuse en gros morceaux ; cette première assise est recouverte d'une épaisseur de 10 à 14 centim. de morceaux de plus en plus petits des mêmes terres, et on met enfin sur le tout au moins 15 centim. d'un mélange par portions égales de bonne terre tourbeuse et de terre de bruyère sableuse. On aplanit la surface, on presse quelque peu et on plante ensuite les boutures en lignes, à une distance d'environ 15 centimètres les unes des autres. Dès que la plantation est terminée, on donne un bon arrosement, on ombre et on ferme les châssis qu'on maintient en place jusqu'à ce que les jeunes plantes commencent à pousser. Alors on commence

à donner graduellement de l'air et du jour jusqu'à ce qu'on puisse arriver à dépanneauter entièrement vers le milieu du mois de juin. Pendant l'été on ne laisse jamais manquer d'eau et de temps en temps on pince la tête des plantes pour les obliger à se ramifier et à devenir buissonnantes. Vers la fin de septembre ou seulement vers la mi-octobre, si le temps le permet, on relève les plantes pour les empoter; d'ordinaire elles sont alors si fortes que, pour loger leur masse de racines, on est obligé de leur donner des pots de 18 centimètres. Après l'empotage on les place dans un coffre ou dans une serre froide, et on laisse encore tout fermé jusqu'à ce qu'elles aient bien repris, ce qui, pour l'ordinaire, a lieu en fort peu de temps.

L'auteur dit que les Azalées traités d'après cette méthode sont assez forts, à deux ans, pour être mis en vente. Ils sont parfaitement buissonnants ; ils portent des feuilles nombreuses et très fraîches ainsi que des boutons de fleurs en abondance.

Il ajoute qu'il a traité de même, avec beaucoup d'avantages, les diverses espèces de Bruyères qui se trouvent habituellement dans le commerce.

Sur la culture des Pétunies; par M. Ed. Regel (*Gartenflora*).

La culture des Pétunies a fait de grands progrès dans ces dernières années ; de nombreuses variétés de ces plantes, beaucoup plus belles que les anciennes, ont été obtenues par les horticulteurs, et elles commencent à devenir assez communes dans les jardins pour qu'il soit utile d'exposer en détail l'ensemble des soins qu'elles exigent. Cet exposé que M. Regel vient de présenter en se basant sur sa longue expérience est d'autant plus opportun, que les nouvelles Pétunies, particulièrement celles à très grandes fleurs et celles à bord vert, sont beaucoup plus difficiles à cultiver que les anciennes à petites fleurs, et que dès lors, faute d'être suffisamment instruits à cet égard, les amateurs qui voudraient se livrer à la culture de ces nouvelles variétés pourraient éprouver des insuccès de nature à les décourager. Nous croyons donc devoir résumer ici l'article intéressant que M. Regel vient de consacrer à ces plantes.

1. *Multiplication par le semis.* — Dès la fin de février ou le commencement de mars on sème les Pétunies. Pour cela on remplit des pots plats avec un mélange de 2 parties de terre de bruyère ou de terre tourbeuse ou mieux encore de bon terreau de feuilles, 1 partie de terre argileuse et 1/2 partie de sable. On unit la surface sur laquelle on répand d'abord un peu de sable fin et ensuite les graines aussi légèrement que possible. On recouvre avec tout juste autant de sable qu'il en faut pour cacher la semence. Le mieux est de placer alors ces terrines dans une serre à multiplication en les enfonçant dans une bâche chauffée par dessous et de tenir la terre modérément humide jusqu'à la germination, et, pour cela, d'arroser avec un arrosoir à pomme percée de trous très fins, ou de poser les pots sur un vase rempli d'eau. Si l'on n'a pas de serre chaude, on met les pots derrière les vitres d'une chambre chauffée ; on les pose sur une assiette pleine d'eau, et on les couvre avec une vitre pour maintenir une humidité uniforme à la surface de la terre. Dès qu'on voit que les graines lèvent, ce qui a lieu en peu de temps, on met les pots sur une tablette au soleil et derrière les vitres d'une serre tempérée, ou, s'ils sont dans une chambre, on soulève graduellement le verre qui les couvre pour arriver à l'enlever enfin tout à fait. Lorsque les jeunes plantes deviennent un peu longues du pied, le moment est venu de les repiquer. Pour cela on remplit de grands pots ou des caisses avec un mélange à parties égales de terre forte et de terreau de feuilles ou de terre tourbeuse additionnée de sable, et on y plante les jeunes pieds en les espaçant de 3 centimètres et les enfonçant jusqu'aux cotylédons. Il est très bon d'enfoncer les pots dans une couche tiède. Si le temps le permet, on donne de l'air en prenant soin d'éviter que les vents froids n'atteignent les plantes. On ne donne pas d'ombre, mais on modère la chaleur par l'air; on bassine quand le temps est clair, et lorsque la végétation devient active, on arrose de temps en temps avec de l'engrais liquide. — Bientôt les jeunes plantes deviennent trop serrées ; alors on les plante isolément dans des pots de 11 centimètres, et dans le même compost auquel on ajoute du terreau de couche. On les tient pour la reprise sur une couche tiède ou dans une serre froide ; puis on les met sur une couche de vieux fumier ; on n'ombre pas ; on donne de l'air ; on arrose et on bassine en raison de la

sécheresse et du temps; enfin plus tard on donne de l'engrais liquide au moins une fois par semaine. — Par cette méthode on peut avoir des Pétunies par milliers en forts individus ramassés et fleuris dès le milieu ou la fin du mois de mai.

II. *Culture des pieds destinés à fournir la semence.*—On choisit pour porte-graines, parmi les pieds obtenus de semis les individus les mieux venus des plus belles variétés. On les plante dans des pots de 18 ou 19 centimètres, bien drainés, qu'on place en plein air, en un lieu exposé au soleil, abrité, mais où la pluie ne puisse les atteindre. Alors arrive le moment pour exécuter l'opération la plus importante, la fécondation artificielle dont on n'obtiendra des résultats certains que si l'on a eu la précaution de séparer les plus belles variétés. Le motif pour lequel on est obligé de féconder artificiellement les plus belles Pétunies est que leurs fleurs sont souvent semi-doubles par l'effet du changement des étamines en petits pétales verts, ou que dans les variétés à grandes fleurs non doubles les étamines contiennent peu ou pas de pollen. Cette fécondation artificielle se pratique vers 9 heures du matin, par un beau temps et avec le soleil. On ouvre la corolle de la fleur à féconder; puis, prenant avec de petites pinces une anthère d'une autre fleur au moment où elle s'ouvre, on en dépose le pollen sur le stigmate de la première. On passe ensuite à une autre fleur pour opérer de même sur elle. En procédant ainsi on n'a nul besoin d'élever des Pétunies de boutures et l'on obtient facilement de graines des masses de très belles plantes, outre qu'on fait souvent des gains importants.

III. *Multiplication par boutures et conservation pendant l'hiver.*—Si l'on tient à cultiver telle ou telle variété de *Petunia*, on est obligé de recourir à la multiplication par boutures. Les jeunes plantes vigoureuses ainsi obtenues, plantées dans des pots qui ne soient pas trop grands, passent très bien l'hiver. On ne peut cependant en obtenir de telles qu'en faisant les boutures du mois de mai jusqu'à la mi-juillet. Pour ces boutures on choisit des pousses longues de 8 à 11 centimètres, qui ne portent pas de boutons de fleurs, et on les plante soit isolément dans de petits pots, soit plusieurs ensemble dans des terrines et dans une terre semblable à celle dont la composition a été indiquée plus haut, seulement beaucoup plus sablonneuse. On place ces pots et terrines dans un endroit ombré d'une

serre tempérée, où ils ne reçoivent pas d'air. On n'a recours à la chaleur de fond ou aux couches que pour les boutures les plus jeunes, faites dès le commencement du printemps. Celles qui sont faites avec des tiges un peu plus fortes ne s'en accommodent plus, et celles qui sont lignifiées et qu'on fait en été reprennent mieux lorsqu'on les place en plein air à un endroit abrité et à l'ombre. — Un point essentiel consiste à surveiller ces boutures et à les transplanter pour les transporter dans un coffre fermé, aussitôt qu'elles poussent des racines ; sans cela beaucoup d'entre elles périssent. On les met alors dans des pots qui ne soient pas trop grands. Dès le mois d'août ou en septembre, ces boutures forment des plantes fortes, très bien enracinées auxquelles on donne des pots de 10 cent. pour l'hiver. La place qui leur convient le mieux en l'hiver est une tablette derrière les vitres, sur les côtés d'une serre froide haute et sèche. Elles se trouvent aussi parfaitement dans un coffre ou dans une chambre, pourvu que la gelée ne pénètre ni dans l'un ni dans l'autre. On les transplante à l'arrivée du printemps.

Sur les *Hardenbergia (Hamburger Garten- und Blumenzeitung)*.

Les espèces qui forment ce genre de Légumineuses-Papillonacées sont presque toutes des plantes grimpantes dont l'accroissement est rapide et qui fleurissent abondamment. Cultivées en pots elles sont l'un des plus gracieux ornements des serres froides et des orangeries pendant le printemps et le commencement de l'été. La plupart de celles que l'on connaît aujourd'hui dans les jardins proviennent de l'Australie. Voici parmi elles celles qui méritent le plus d'être cultivées :

1. *Hardenbergia Comptoniana* Bth. Elle a été figurée dans le *Botanical Register*, tab. 290, sous le nom de *Glycine Comptoniana*, et elle est aussi connue des horticulteurs sous celui de *Kennedya Comptoniana* Link.

2. *H. cordata* Bth. (*Botan. Regist.*, t. 944. *Kennedya cordata* Lindl.).

3. *H. Lindleyi* Meisn., avec ses variétés *trifoliata* et *digitata*. Cette dernière a été figurée sous le nom de *Hardenbergia digitata*



Lindl., dans le *Botanical Register*, 1840, tab. 60. Cette charmante plante se fait remarquer par ses grandes grappes de jolies fleurs bleues.

4. *H. macrophylla* Bth., *Botan. Regist.*, t. 1862 (*Kennedya macrophylla* Lindl.).

5. *H. monophylla* Bth., *Botan. Regist.*, t. 1366 (*Kennedya monophylla*, avec la variété *bimaculata*). Ici rentre aussi comme variété le joli *H. longiracemosa*.

6. *H. ovata* Bth. (*Kennedya latifolia* Lindl., et *K. ovata* Sims.).

On trouve encore dans quelques collections un certain nombre d'autres espèces de ce genre, telles que les *H. andamarensis*, *oblonga* et *ovata alba* Van Houtte.

On peut aisément obtenir certaines de ces espèces en fleur dès le mois de mars, ou les retarder jusqu'au mois de mai. Même on peut les amener à fleurir en février, lorsqu'on a fait bien mûrir leur bois dans l'automne précédent, et qu'on les a tenues au frais pendant les premiers mois de l'hiver. Les pieds qu'on se procure dans un établissement d'horticulture, par exemple au mois de septembre, doivent être placés dans un endroit frais et aéré d'une serre froide, où on les laisse pendant l'hiver, et où l'on n'a d'autre soin à leur donner que de les arroser convenablement. Cependant lorsque ces plantes, à leur arrivée, ont une masse de racines enchevêtrées, on doit les rempoter et les tenir ensuite un peu enfermées pendant quatre ou six semaines, pour que leurs racines s'établissent dans la nouvelle terre. Dès le commencement de mars, on les place dans un air humide, et dont la température soit d'environ 7 ou 8 degrés centig. pendant la nuit, de 12 degrés pendant le jour. On doit toujours examiner avec soin les racines de ces plantes, et les rempoter dès que leurs racines remplissent le pot. Après les rempotages, il est bon d'élever un peu la température et l'humidité de l'air, ce qui dispense d'arroser copieusement, jusqu'à ce que les racines aient bien pris possession de leur nouvelle terre. Aussitôt que la végétation devient vigoureuse, il est indispensable de donner beaucoup d'eau; il faut également donner de l'air toutes les fois que le temps le permet. De bonne heure au printemps on place les plantes en un lieu bien éclairé. Vers le milieu de mai on les transporte dans un coffre froid où elles restent pendant tout l'été; on a le soin d'ombrer légè-

rement dans le milieu du jour, seulement assez pour modérer l'ardeur du soleil. On ne peut trop aérer à cette époque. Quand la température des nuits est douce, on dépanneaute entièrement, pour que les plantes se couvrent de rosée. A la même époque on bassine matin et soir. En juin on rempote une seconde fois ; alors aussi on munit les plantes de charpentes en fil de fer ou de perches sur lesquelles elles puissent grimper, et, pour cela, on n'attend pas que leurs pousses se soient entortillées. En automne, lorsque le temps commence à fraîchir, on cesse les seringuages, et l'on maintient l'atmosphère plus sèche pour faire mûrir le bois. Enfin, à l'approche des froids, on met les plantes dans une partie éclairée et aérée de la serre froide où on les laisse pendant l'hiver et le printemps. Pendant la floraison on tient les *Hardenbergia* dans un lieu frais, aéré et ombré, où leurs fleurs conservent longtemps leur beauté. Après la floraison on taille les pieds qui sont déjà forts et l'on supprime leurs pousses peu vigoureuses. On multiplie facilement ces plantes au moyen de boutures faites avec des morceaux à entre-nœuds courts de jeune bois à moitié mûr, ou bien par graines.—Quant à la terre qui leur convient, on la compose avec de bonne terre tourbeuse nutritive et de la terre de gazon sableuse, dans la proportion de deux parties de la première pour une de la dernière. On divise ces terres en petits morceaux et l'on y mêle du sable grossier, des tessons et du charbon de bois, pour rendre facile l'écoulement de l'eau.

Culture des Fougères en pleine terre; par M. John LLOYD (*Gardener's Chronicle*).

Depuis quelques années on s'est beaucoup occupé de la culture des Fougères ; mais tandis que de grands progrès ont été faits relativement aux espèces exotiques et de serre, on a beaucoup moins perfectionné l'art de cultiver celles de ces plantes intéressantes qui supportent sans difficulté le plein air. La plupart des personnes qui en forment des collections les tiennent en pots, ce qui exige des soins et entraîne des dépenses assez fortes. Aussi M. John Lloyd s'est-il attaché à les cultiver en pleine terre, et le succès paraît avoir couronné ses efforts.

D'après lui, pour bien réussir dans la culture des Fougères rustiques en pleine terre, il faut se rendre bien compte des conditions dans lesquelles elles végètent spontanément. Ces conditions qui assurent leur bonne végétation sont au nombre de quatre : un sol poreux, une atmosphère humide, une lumière modérée, et un abri contre les grands vents. D'abord, la majorité des Fougères indigènes ne sont pas aussi attachées qu'on le suppose d'ordinaire à telle ou telle espèce de terre ; elles s'accommodent de toutes celles à travers lesquelles l'eau filtre sans difficulté, à l'exception toutefois de celles qui sont calcaires En second lieu, l'humidité de l'air leur est surtout nécessaire lorsqu'elles développent leurs feuilles ; à cette époque, s'il y a défaut de pluies ou de rosées, on peut y suppléer facilement avec des bassinages faits au moyen d'un arrosoir à trous fins. En troisième lieu, on doit planter les Fougères dans un lieu tel qu'elles soient garanties du soleil depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi au mois de juin. Enfin, quant aux abris les plus convenables, on doit se diriger d'après les circonstances ; mais si le lieu adopté se trouve à l'exposition de l'est ou de l'ouest, une ou deux lignes d'arbres verts suffiront pour abriter les plantes contre le vent aux mois de mai et de juin, époque à laquelle elles ont le plus besoin de cet abri, à cause de la délicatesse de leurs feuilles nouvelles. Deux autres détails ont encore de l'importance pour la culture des Fougères en pleine terre : il faut avoir soin, d'un côté, de ne pas les planter très près d'arbres ni d'arbrisseaux, à cause de la grande quantité de racines déliées que ceux-ci produisent près de la surface du sol ; d'un autre côté, de ne pas les placer dans une terre que couvrent de grands arbres. Dans le premier cas, les racines étrangères enlèveraient à la terre son humidité et affameraient les Fougères ; dans le second, le couvert des arbres priverait ces plantes des rosées et des pluies légères, tout en laissant tomber l'eau en grosses gouttes qui battraient le sol et fatigueraient les plantes. Au total, M. John Lloyd pense que dans tout jardin, grand ou petit, on peut facilement obtenir, à l'exposition du nord, une jolie planche de Fougères.

Il est presque inutile de faire observer que la méthode de culture qui vient d'être indiquée n'est applicable qu'aux Fougères rustiques qui croissent naturellement dans les endroits ombragés, dans les

bois et dans les terres humides. Quant à celles qu'on trouve sur les rochers et les vieux murs, elles ne peuvent être traitées de la même manière. On n'a jamais réussi à les cultiver autrement qu'en pots : encore même exigent-elles des soins fort assidus.

Sur la plantation prématurée des Oignons (*Illustriste Gartenzeitung*).

En automne et avant l'arrivée de l'hiver, la plupart des jardiniers et amateurs ont intérêt à obtenir, de bonne heure, de bons oignons susceptibles d'être forcés. Même, se faisant un honneur d'avoir des Jacinthes en fleur de très bonne heure, beaucoup d'entre eux font des commandes d'oignons en Hollande et ailleurs beaucoup plus tôt qu'autrefois. Il résulte de là de graves inconvénients que l'auteur signale dans son article et auxquels il veut essayer de remédier en les signalant.

Quoiqu'il soit incontestable que, lorsque l'on plante de bonne heure les oignons à forcer, on les détermine à pousser et à fleurir également de bonne heure, il est cependant certain que les mettre trop tôt en terre, par exemple dès le mois d'août, comme le font certains horticulteurs, amène souvent des résultats aussi peu avantageux que ceux d'une plantation trop tardive. Tous les jardiniers savent que le point essentiel dans la culture des plantes bulbeuses c'est que leurs oignons soient parfaitement développés et mûrs. Or cette maturité et ce développement parfaits ne peuvent être obtenus qu'à deux conditions : la première est que les bulbes restent en terre jusqu'à ce que les feuilles soient entièrement sèches ; la seconde qu'on les laisse sécher lentement et mûrir, jusqu'à ce qu'ils aient le volume et la dureté qui caractérisent chaque variété. C'est de là que dépend essentiellement le résultat de la culture forcée, beaucoup plus que de la plantation hâtive et des soins qu'on pourrait leur donner pour favoriser leur végétation s'ils étaient seulement à moitié mûrs.

Les horticulteurs hollandais se plaignent depuis quelques années de ce que l'impatience des amateurs ne leur laisse pas le temps de laisser mûrir leurs plantes et de ce que, pour répondre aux commandes qui leur sont faites de trop bonne heure, ils sont obligés d'arracher les oignons avant qu'ils aient atteint le degré de déve-

loppement et de maturité qui leur seraient nécessaires. C'est là, en effet, la cause principale du peu de succès qu'on obtient souvent dans la culture forcée des Jacinthes de Hollande.

Il est facile de déterminer expérimentalement la différence qui existe entre des bulbes retirés de terre à différentes époques. Qu'on en pèse, par exemple, une douzaine après les avoir arrachés en août ou au commencement de septembre ; qu'on les laisse pendant deux ou trois semaines sur la fenêtre d'un grainier ou dans une chambre ordinaire, et qu'on les repèse ensuite ; on trouvera que non-seulement ils ont perdu un tiers de leur poids, mais encore qu'ils se sont pour la plupart raccornis. Ensuite qu'on soumette au même essai le même nombre d'oignons arrachés seulement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, et on reconnaîtra, au bout du même espace de temps, qu'ils n'ont à peu près rien perdu ni pour le poids ni pour l'apparence.

Il est bon d'ajouter encore que, lorsqu'on achète des oignons, on doit faire beaucoup moins attention à leur grosseur qu'à leur poids et à leur dureté, qui sont les indices certains d'un développement complet et d'une maturation parfaite. Un petit oignon serré et dur, surtout à son extrémité, donnera certainement des grappes de fleurs plus belles et plus fournies qu'un gros qui serait mou et léger.

Sur l'essai, la composition et l'emploi du guano
(*Illustriste Gartenzeitung*).

Les excellents effets du guano sont tellement reconnus aujourd'hui, que l'emploi de ce précieux engrais est devenu à peu près journalier dans la culture. Malheureusement, dès qu'il a fourni la matière d'un commerce important, il est arrivé pour lui ce qui arrive pour presque toutes les substances dont la consommation est considérable : la fraude s'en est emparée, et maintenant des mélanges divers en détériorent trop souvent la qualité. Il est donc essentiel pour l'horticulteur qui veut en faire usage, de savoir démêler ces altérations nuisibles et de distinguer le guano pur de celui qui a été sophistiqué. Or, voici un essai très simple et très commode recommandé par l'auteur de l'article que

nous allons résumer comme donnant ce résultat. On met un poids connu du guano dont on veut reconnaître la qualité dans une cuiller de fer qu'on tient au-dessus de charbons allumés jusqu'à ce qu'elle ne renferme plus qu'un peu de cendre blanche ou grisâtre. On pèse cette cendre. Moins il y en a, meilleur est l'engrais. Tout guano, soit bon, soit mauvais, c'est-à-dire devenu tel sous l'influence de l'humidité ou par toute autre cause, donne toujours une cendre blanche ou grise; dès lors, une cendre jaune ou rougeâtre indique une falsification avec de l'argile, du sable, de la terre, etc. L'odeur qu'exhale pendant l'essai le guano qu'on brûle comme il vient d'être dit fournit encore d'excellentes indications. Celui de bonne qualité, comme, par exemple, celui du Pérou, exhale une odeur forte et piquante, analogue à celle de l'ammoniaque, tandis que celui qui est de mauvaise qualité rappelle l'odeur de la corne ou des cheveux brûlés.

Voici les résultats d'une analyse faite par le Dr Herdt d'Heidelberg d'un guano de bonne qualité.

Sur 100 parties, cette substance renfermait :

Humidité	19,65
Matières combustibles et volatiles	46,05
Cendres	34,30

Examinées en particulier, ces cendres ont présenté la composition suivante :

Alcalis	2,15
Phosphates	28,36
Matières insolubles	2,89

La proportion totale de l'azote contenu dans ce guano s'élevait à . . . . 11,75 p. 100.

Sur cette quantité, il en entrait, sous la forme de sels ammoniacaux . . . . 5,49 p. 100.

Sous celle de substances organiques . . . . . . 6,26 p. 100.

Les substances les plus importantes parmi celles qui composent le guano sont : en premier lieu, l'azote, la plus essentielle de toutes; en second lieu, le phosphate de chaux, dont l'utilité est tout aussi grande; enfin, les chlorures (de potassium, etc.), le sulfate de chaux, et le carbonate de chaux.

Quant à l'emploi du guano dans la culture, l'auteur allemand résume les précautions qu'il exige.

1° Avant d'être employé le guano doit être pulvérisé, tamisé et ensuite mélangé d'une certaine quantité de terre médiocrement humide. En place de terre, on peut employer du plâtre, du poussier de charbon, de tourbe ou de houille, des cendres de tourbe ou de houille ;

2° On doit répandre le guano lorsque le temps est humide et à la pluie, et l'étendre aussi uniformément que possible ;

3° Le guano ne doit jamais se trouver en contact avec les semences ; après l'avoir répandu, on doit l'enfouir par un coup de herse ou de rateau ;

4° Pour les plantes cultivées dans les jardins ou en pots, on se sert d'une eau de guano, qu'on obtient en mettant une partie de cet engrais dans 80 à 100 parties d'eau. On ne doit jamais, dans ces cas, employer cette substance à l'état sec, surtout pour des plantes délicates. On doit faire les arrosements avec l'eau de guano seulement par les temps humides et pluvieux, et on ne doit pas les répéter à de trop courts intervalles.

Remarques historiques sur la Pivoine Moutan (*Floricultural Cabinet*).

Cette magnifique plante n'existe dans les jardins de l'Europe que depuis une époque assez peu éloignée de nous, quoiqu'on en ait eu connaissance dès le milieu du XVII[e] siècle. Ce fut, en effet, la première ambassade en Chine de la Compagnie hollandaise des Indes qui put voir, pour la première fois, cette fleur favorite des mandarins, et qui, à son retour en Europe, en 1656, en donna une description et en fit ressortir la rare beauté. Voici, notamment, ce qu'en dit la relation de Nievhoff : « Il y a dans ce pays plusieurs fleurs rares et odorantes, qui sont entièrement inconnues en Europe. Dans la province de Suchue, près de Chung-King, croît certaine fleur nommée *Meutang* (*Moutan*), extrêmement estimée des Chinois, qui la nomment le Roi des fleurs. Elle diffère peu, pour l'aspect, des Roses d'Europe ; mais elle est beaucoup plus grande,

beaucoup plus ouverte ; elle surpasse la Rose en beauté, mais elle n'en a pas le parfum. Elle est sans épines. Sa couleur est généralement blanche, mélangée d'un peu de pourpre ; cependant il y en a de jaunes et de rouges. Cette fleur croît sur un buisson ; elle est très recherchée, et on la plante dans tous les jardins des mandarins. » Cependant, même après cette description, la Pivoine de la Chine resta inconnue en Europe jusqu'à ce que Banks chargeât plusieurs négociants, qui allaient pour leur commerce à Canton, de s'en procurer des pieds. Par leur intermédiaire une grande quantité de ces magnifiques plantes furent expédiées en Europe ; mais presque toutes périrent pendant la traversée. Un autre envoi en fut fait en 1794, et depuis cette époque, de fréquents envois de Pivoines en arbre ont été faits de Chine en Europe.

On dit que la Pivoine en arbre est cultivée en Chine depuis plus de quatorze siècles. Son origine est indiquée de deux manières différentes par les historiens chinois : les uns disent que, par un procédé particulier de culture, on a réussi à transformer la Pivoine herbacée commune en ce magnifique arbrisseau qui s'élève, assure-t-on, jusqu'à trois mètres dans la province de Loyang, où le sol et le climat sont très favorables à sa végétation. D'autres rapportent, au contraire, et sans doute avec beaucoup plus de raison, que le Moutan fut d'abord découvert croissant spontanément sur les montagnes du nord de la Chine ; que de là il fut introduit dans les provinces du sud, où il fut ensuite l'objet d'une passion égale à celle qu'on a eue pour les Tulipes en Europe. On rapporte, en effet, que certaines de ses variétés se sont vendues jusqu'à cent onces d'or. Les Chinois multiplient ces magnifiques plantes principalement par le moyen du semis, et ils en ont ainsi obtenu environ 240 variétés, dont quelques-unes sont, dit-on, délicieusement odorantes. Dans ces dernières années, M. Fortune en a rapporté de Chine plusieurs très belles, qui surpassent toutes celles qu'on possédait auparavant soit pour la grandeur de leurs fleurs soit ponr la beauté de leur nuance.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.................................. 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Paris. Exposition des produits et objets d'art et d'industrie horticoles........ du 20 mai au 5 juin 1857.
Caen.................................... 18 juin.
Montauban.............................. 6 juin.
Melun et Fontainebleau................. 18, 19, 20 et 21 mai.
Nantes.................................. 30 mai.
Valognes................................ 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° d'Avril 1857.

PAGES.

Exposition des objets d'art et d'industrie 209

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 26 mars 1857 209
— du 9 avril 1857 212

NOMINATIONS.

Séance du 26 mars 1857 218
— du 9 avril 1857 219

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 26 mars 1857 219
— du 9 avril 1857. 220

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de juin 222

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Rapport au nom de la Commission sur les comptes de l'exercice 1856. . 227
Sur la Pomme de terre Chardon, par M. Hubert-Brière. 241
— Sommeiller par M. Michon 243
— hâtée, par M. Humbert. 244
Sur la cueillette des fruits, par J.-L. Jamin 246
Création des Pelouses artificielles, par M. Le Guay. 248

RAPPORT.

Sur la création de Chrysanthèmes de M. Aroux, par M. Dufoy. . . . 250

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Villaresia grandiflora. 251
Tydæa Rossiana 252
— *Leineana* 253
Lepidozamia Peroffskyana. 253
Ceratozamia kuesteriana 254
Sur le *Polygonum Sieboldi*. 255
Les Amandes passent-elles aux Pêches et celles-ci aux Brugnons? . . . 257
Culture simplifiée des Azalées de l'Inde 259
Sur la culture des Petunias 261
Sur les *Hardenbergia*. 264
Culture des Fougères en pleine terre 266
Sur la plantation prématurée des Oignons 268
Sur l'essai, la composition et l'emploi du guano. 269
Remarques historiques sur la Pivoine Moutan. 271

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Immédiatement après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril, et l'admission des membres présentés à cette séance, le président accorde la parole à M. Le Guay, qui donne lecture d'un rapport présenté au nom du conseil d'administration sur la nécessité où se trouve la Société de se procurer un logement. Ce rapport se termine par les conclusions suivantes :

Emprunt de 200,000 fr. fait dans le sein de la Société au moyen de la création de 2000 obligations de 100 fr. portant intérêts à 5 p. 0/0 remboursables en vingt années, ou plus tôt si les ressources de la Société le permettent; attribution de cette somme à l'acquisition d'un terrain et à la construction d'un édifice spécialement destiné au logement de la Société.

Affectation de l'immeuble à la garantie hypothécaire des obligations.

Dès que les obligations auront été souscrites intégralement, l'autorisation nécessaire sera demandée à qui de droit.

Après cette communication, le président annonce qu'à raison de son importance et pour se conformer au principe admis, ce nouveau projet est renvoyé à la prochaine séance de la Société qui sera spécialement convoquée, pour cette affaire, en assemblée générale extraordinaire afin de la discuter en connaissance de cause et de l'adopter s'il y a lieu.

Cette proposition sera imprimée et envoyée à chacun des membres de la Société pour qu'il puisse l'examiner et la méditer convenablement.

Il est décidé que l'assemblée générale aura lieu le 7 mai prochain.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Lepère, au nom de M. Baudinat, un tableau représentant diverses formes de la taille du Pêcher;



2° Par M. Lucas, un pot de *Cheilanthes odora,* rapportées par lui de Hyères;

3° Par M. Moreau fils, trois Choux-fleurs de ses cultures forcées;

4° Par M. Guay, jardinier de Mme de Villeneuve, à Neuilly, un Concombre anglais, des Haricots verts, des Carottes nouvelles et des Pommes de terre Marjolin.

Les Choux-fleurs obtiennent une prime de 2e classe, et le Concombre, une prime de 3e classe;

5° Par M. Bazin de Liancourt, une lettre avec une boîte contenant des insectes qui suivant lui attaquent les Poiriers. Ces insectes sont reconnus par M. le Dr Aubé pour le *peritelus griseus* et l'*otiorhynchuus ligustici;*

6° Par M. le professeur Becquerel, deux pots de Jacinthes; ces spécimens sont des représentants de plantes acclimatées par lui. Cultivées dans un terrain argilo-silico-calcaire, plantées à une profondeur de 16 à 20 centimètres entre deux lits de terreau d'un an, ces plantes végètent vigoureusement; 40 fleurs existent souvent sur la même tige et se touchent quelquefois; tous les ognons acquièrent un très gros volume. En les déplantant on s'oppose à la dégénérescence.

Des essais tentés sur des ognons de Hollande ont d'abord réussi; mais souvent les insectes et la pourriture les détruisent.

M. Becquerel a fait également, dans sa propriété convenablement située, divers essais sur plusieurs espèces de Vigne placées à une exposition magnifique le long d'un mur haut de 10 mètres et ayant 2 mètres d'épaisseur. Le muscat, le malvoisie de Touraine ou de l'Ardèche ont parfaitement mûri et lui ont permis de faire des vins qui, à l'aide d'une certaine quantité de sucre, ont été trouvés d'excellente qualité.

A propos d'une note lue par le secrétaire-général au nom de M. Neumann sur les résultats obtenus au Muséum de l'appareil fumivore de M. Duméry, M. Becquerel fournit quelques notions sur ce nouveau mode de chauffage et sur son emploi; il promet une note et sur cet appareil et sur la culture des Jacinthes et des Vignes. Il met également à la disposition des membres de la Société un certain nombre d'ognons de Jacinthes des deux variétés qu'il a acclimatées.

Le secrétaire-général communique :

1° Deux lettres des secrétaires des commandements de LL. AA. II. le prince Jérôme et la princesse Mathilde annonçant le don fait par LL. AA. de médailles pour la prochaine exposition ;

2° Un mandat de 7,000 fr. ordonnancé par S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics au profit de la Société ;

3° Deux exemplaires d'un état à remplir pour fournir au ministre de l'agriculture tous les renseignements nécessaires sur la Société ;

4° Une lettre de M. Hardy fils, secrétaire-général de la Société de Seine et-Oise, demandant un juré pour l'exposition qui aura lieu à Versailles le 10 mai prochain. Le Président désigne M. Pépin ;

5° Même demande de la part de M. le baron d'Avène, Président de la Société de Meaux, pour le 28 mai prochain. Sont désignés MM. Boussière et Mézard ;

6° Une lettre de M. Mallard, secrétaire de la commission de l'exposition de la Société de la Sarthe, faisant même demande pour le 17 mai. M. Le Guay ira au Mans comme juré ;

7° Une demande de commission pour M. Colin à l'effet d'examiner son nouveau mode de vitrerie des serres. MM. Lecocq-Duménil, Domage, Mallet et Chauvière ;

8° Semblable demande adressée par M. Carbonnier pour un nouveau système de ventiler les serres : mêmes commissaires ;

9° Deux lettres de M. J. Courtois demandant qu'une commission aille à Chartres y visiter les cultures maraîchères et que la commission d'arboriculture ne vienne en cette ville que lorsqu'elle y sera conviée pour assister au pincement des pêchers par M. Grin ;

Cette dernière commission devra, lors de son voyage à Chartres, visiter également les cultures maraîchères.

10° Une lettre de M. de Saint-Laumer, président de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, remerciant de l'envoi fait à cette Société de la collection des publications des anciennes Sociétés de Paris ;

11° Une lettre de M. Al. Droit, jardinier du gouvernement à la Guadeloupe, sur la culture et les usages des Fougères et offrant lesdites Fougères rendues au Havre au prix de 15 fr. hautes de 70 c.

à 1m; et offrant à la Société l'envoi d'un demi-baril de graines de l'*Eugenia jambos*.

Le secrétaire-général donne lecture :

1° D'une note de M. Neumann sur l'Amaryllis double *Amaryllis fulgida flore pleno, Président de Belleyme,* déposée tardivement à la séance dernière par M. Thierry ;

2° Un rapport fait au nom de MM. Drouart, Orbelin et autres, sur les Pêchers cultivés à Meudon par M. Charpentier. Renvoi au comité des récompenses ;

3° D'une note de M. Lepère sur l'emploi du mastic Bonnemain contre les plaies et chancres du Pêcher.

A propos de cette note, quelques observations ont lieu sur le mastic Bonnemain ; un membre dit que non-seulement ce mastic ne sèche pas, mais encore qu'il fermente. M. Aubé, en reconnaissant que ce mastic est sujet à fermenter, admet qu'il ne doit pas être rejeté, parce qu'il peut être employé utilement pour la guérison des plaies. M. Forest dit qu'il ne peut être utilisé sur les arbres gommeux.

An nom de M. Dufoy, M. Andry annonce que la commission qui a été visiter, à Ormesson, les cultures de M. Ridet, les a trouvées dans l'état le plus satisfaisant. Elle a regretté que ce jeune et intelligent jardinier se serve de graines inférieures surtout pour les Cinéraires présentées à l'examen de la commission, qui sous le rapport de la culture ne laissaient rien à désirer.

M. Forest se plaint de ce que le nouveau programme de l'exposition ne soit pas encore parvenu à tous les membres de la Société ; il lui est répondu que ce retard dans la distribution du programme dépend uniquement de difficultés soulevées par l'administration des postes qui se refuse à se charger des programme et circulaire explicative maintenus sous la même bande. Le secrétaire-général annonce avoir obtenu aujourd'hui même dispense à cet égard du directeur des postes.

Don est fait par M. le marquis de Bryas de ses *Etudes pratiques sur l'art de dessécher*.

Le secrétaire-général fait connaître les noms des candidats présentés comme membres titulaires.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 7 MAI 1857 TENUE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Aussitôt la séance ouverte par M. le président, M. le comte de Pomereu prend la parole et déclare s'opposer à la lecture du procès-verbal, la Société étant convoquée en assemblée générale.

Après discussion, la Société décide qu'elle ne s'occupera que de l'admission des membres présentés, de la présentation des membres nouveaux, de ce qui est relatif à l'exposition et de la proposition d'emprunt.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Les membres présentés à la séance du 23 avril sont admis.

Le secrétaire-général fait connaître les noms des candidats présentés à la séance de ce jour.

Renvoi est fait :

1° A M. le docteur Boisduval, de l'ouvrage de M. Dupuis sur les Champignons ;

2° A M. Courtois-Gérard, de l'*Almanach du Jardinier*, de M. Hugé;

3° A M. Du Breuil, de la *Notice pomologique* de M. J. de Liron d'Airoles.

Ces trois ouvrages présentés au concours ouverts par l'art. 5 du programme de la prochaine exposition.

Sur la proposition qui lui en est faite, au nom du Conseil d'administration, la Société nomme jurés pour l'exposition : MM. l'abbé Berlèse, Boisduval, Boussière, Buchy, Carrière, Chauvière, Hardy père, Houllet, Lenormand, Malot, Martin, Mathieu de Chartres, Mathieu de Saint-Cloud, Neumann, Pépin et Rivière, et comme suppléants MM. Flantin, Forest, Jacques et Mathieu père.

Une liste nombreuse de membres de la Société désignés pour faire le service de commissaires pendant l'exposition, est soumise à l'Assemblée et approuvée par elle.

La discussion est ensuite ouverte sur l'emprunt projeté et destiné à faire l'acquisition d'un immeuble pour le logement de la Société.

M. de Cheveigné demande l'ajournement de la discussion, le projet proposé n'ayant pas été connu depuis assez de temps pour être convenablement médité.

Le secrétaire-général fait connaître que les difficultés suscitées par l'administration des postes ont été la cause du retard apporté dans la distribution de la circulaire et du projet d'emprunt.

M. le comte de Pomereu demande que la Société reste dans l'état où elle se trouve; la salle qu'elle occupe étant des plus convenables; la somme demandée ne suffisant pas d'ailleurs pour procurer un établissement satisfaisant.

M. de Bouis ne partage pas l'opinion émise par l'honorable M. de Pomereu. Il adopte le principe de la proposition, la Société doit chercher les moyens de fonder un établisssement susceptible de répondre à ses besoins. Il repousse le projet tel qu'il est présenté en ce moment, parce qu'il n'est pas appuyé des éléments propres à motiver le vote de l'assemblée. On avoue qu'on n'a pas des idées arrêtées sur la somme nécessaire pour son exécution : c'était un premier point indispensable. On ne doit aborder une semblable question sans savoir, du moins approximativement, quelle somme sera employée pour l'acquisition du terrain, et avoir un devis bien étudié, bien vérifié des dépenses pour les constructions, de sorte qu'on n'ait pour ainsi dire qu'à signer les marchés, après avoir obtenu l'approbation de l'assemblée. Il ne veut pas entrer dans la question de l'emprunt destiné à réaliser la somme nécessaire pour couvrir les dépenses; il se borne à dire qu'il est élémentaire et ordinaire en quelque sorte d'employer ses ressources avant d'emprunter. Selon lui on devrait employer d'abord l'actif en caisse de la Société et se réserver la faculté de payer le surplus suivant les ressources disponibles en payant l'intérêt, comme cela se fait tout les jours. Le projet lui semble donc devoir être ajourné.

M. Andry répond à M. de Pomereu que la salle occupée par la Société ne lui est pas concédée en location, la Société d'encouragement ayant consenti à recevoir temporairement la Société d'horticulture en attendant qu'elle trouve un logement; que depuis plus de deux années la question du logement est à l'ordre du jour de toutes les séances du conseil d'administration; qu'inutilement, depuis cette époque, des recherches de local convenable ont été faites soit à location, soit pour acquérir un immeuble, et que toujours de nouvelles difficultés se sont présentées.

M. Vavin pense que l'on pourrait obtenir une salle à l'Hôtel-de-ville.

MM. Payen et Andry répondent que la salle Saint-Jean paraît toujours disponible, mais en réalité est sans cesse occupée pour opérations municipales, fêtes, etc., etc.

M. Denuelle pense que la somme demandée est insuffisante.

M. Cabany demande l'ajournement et le renvoi de la question à une commission qui devra fournir tous les renseignements et éclaircissements nécessaires.

M. Rouillard demande la clôture de la discussion, chacun étant suffisamment éclairé, et que l'on arrive au côté pratique de la question. En conséquence, il propose de mettre d'abord aux voix s'il y a nécessité pour la Société à avoir un logement à elle appartenant.

La clôture de la discussion est prononcée à une grande majorité.

L'utilité d'un logement appartenant à la Société est admise par la presqu'unanimité des membres présents.

Sur la proposition de M. Cabany, et après une nouvelle et longue discussion, l'examen des articles de la proposition est renvoyé à une prochaine séance de la Société, convoquée en assemblée générale pour le jeudi 28 mai courant.

MM. Duplay, comte de Pomereu, Denuelle, Beaude, Millet et Démonts sont adjoints à la commission du logement, qui devra présenter à la séance prochaine un rapport où la question de l'emprunt et du logement devra être traitée à fond.

Sur la proposition de M. Fréville, qui fournit quelques utiles explications, la souscription aux obligations est ouverte séance tenante et chez le secrétaire-général, 2, rue de Chaillot; chez M. de Saint-Projet, 5, rue du Havre, et au Palais de l'Industrie, pavillon sud-est, porte n° 9, au bureau de la commission de l'exposition.

Déjà par lettres un assez grand nombre d'obligations ont été demandées.

Le Président annonce que si la somme nécessaire est dépassée, les demandes les plus minimes devront être satisfaites les premières.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1857.

MM.

DELAVIER, pépiniériste-horticulteur, successeur de M. Châtenay, 2, rue Saint-Gilles, à Beauvais (Oise); présenté par MM. Andry et Corbay.

DELAROCHE (Hippolyte), jardinier chez M. Mousset, à Epinay-sous-Senart (Seine-et-Oise); par MM. Jean et Lechevalier.

VALLOIS, à Limeil-Brevannes (Seine-et-Oise), par les mêmes.

LE MARQUIS DE FLERS (Hyacinthe-Jacques), de la Motte-Ango, conseiller référendaire à la Cour des comptes, 356, rue Saint-Honoré, à Paris; par MM. le vicomte Harmand d'Abancourt et S. de Chastanet.

PELLETAN (J.), de Kinkelin, fils, chimiste, 107, rue de la Harpe, à Paris; par MM. Dupuis et Léon Gouas.

COURTILLIER (Charles), docteur en médecine, 21, rue de Ponthieu, à Paris, par MM. Rougier et Andry.

LELENNIER (Auguste), avocat, 134, rue de Rivoli, à Paris, par les mêmes.

Dame patronnesse.

Mme DE FRAVILLE, 45, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

SÉANCE DU 7 MAI 1857.

MM.

FAUVEL, interne à l'hôpital de La Riboissière, à Paris; présenté par MM. Couturier et Heymann.

KLEIN (Ferdinand), menuisier constructeur de serres et châssis, 46, rue de Sèvres, à Vaugirard (Seine); par MM. Lierval et Parnot.

LALOY (Henri), jardinier de M. J. de Rothschild, 19, rue Laffitte, à Paris, par MM. Lemichez frères et Parnot.

CRAVERO (Charles), jardinier chez M. Nivoley, à Yères (Seine-et-Oise); par MM. Drouart et Nivoley.

HUET (Denis-Pierre-Alexis), propriétaire, 10, rue de Charonne, à Belleville (Seine); par MM. Prévost et Creuse.

Le comte DE KERKADO, vice-président de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux; par MM. Dufour-Dubergier et Andry.

GENCE (Pierre-Modeste), architecte, 45, rue de Sèvres, à Paris; par MM. Rousselon et Pilâtre-Jacquin.

VALLON, licencié ès sciences et botaniste, 20, rue Gracieuse, à Paris; par MM. Boisduval et Corbay.

GANNERON (Edmond), ingénieur civil, directeur de l'entrepôt général des

machines et instruments d'agriculture, 12, Cours-la-Reine aux Champs-Elysées, à Paris; par MM. Andry et Dupuy.

Chausson (François-Louis-Pierre), fabricant de café-chicorée, 97, route d'Orléans, à Montrouge (Seine); par MM. Louvat et Domage.

Madrid (Joseph), jardinier-chef de la Ferme-École de l'Orne, à Saint-Front, par Domfront (Orne); par MM. Massé et Rouillard.

Dames patronnesses.

Mme Michel Chevalier, 73, rue de l'Université, à Paris.
Mme la comtesse de Sombreuil, Villa Montmorency, à Auteuil (Seine).
Mme Paul Cellot, 52, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.
Mme Hély d'Oissel, 70, rue de Chaillot, à Paris.
Mme la princesse de Broglie, 94, rue de l'Université, à Paris.
Mme Spencer, 30, rue de Rivoli, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1857.

Annales de l'agriculture française (15 avril 1856).
Annales d'horticulture et de botanique ou Flore des jardins du royaume des Pays-Bas (1er volume avec une planche double).
Annales de la Société d'horticulture de l'Allier (octobre 1856 et janvier 1857).
Annales forestières et métallurgiques (mars 1857).
Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mars 1857).
Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation (mars).
Catalogue et prix courant pour 1857, de l'établissement horticole de Amand Aldebert, rue des Postes, 1, à Wazemmes-Lille (Nord).
Cultures de Auguste Van Geert, fournisseur de diverses cours souveraines, rue de Belgrade, n° 65, à Gand (Belgique).
Études pratiques sur l'art de dessécher, par M. le marquis Ch. de Bryas agronome, Paris, 1857.
Extrait du Catalogue de la collection de Dahlia cultivés par Flandre, horticulteur, à Amiens (1857).
Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts d'émulation de l'Ain (mars 1857).
La Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (mars 1857).
L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 avril 1857).

Le Draîneur, indicateur des améliorations agricoles (avril 1857).

Le Sud-Est, journal agricole et horticole (avril et mai 1857).

Le Moniteur des comices et des cultivateurs (15 avril 1857).

Le Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (février 1857).

L'Institut, journal universel des sciences (8, 15 avril 1857).

Repertorio d'agricoltura (avril 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 avril 1857).

Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise, exposition des produits de l'horticulture et des objets d'art et d'industrie horticoles, les 10, 11 et 12 mai 1857, à Versailles.

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (mars 1857).

SÉANCE DU 7 MAI 1857.

Almanach du Jardinier, par les rédacteurs de la Maison rustique (1857), orné de 65 gravures.

Analyse des articles de M. Du Breuil sur l'arboriculture publiés en 1856 dans la Revue horticole quand il en était directeur, par M. le comte Léonce de Lambertye.

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (mai 1857).

Annales de *l'agriculture française* (30 avril 1857).

Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux (année 1856).

Bulletin de la Société botanique de France (séances de janvier 1857).

Journal de la Société centrale d'horticulture de Belgique (avril 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse (avril 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (janvier et février 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (mars 1857).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre (2ème bulletin — 1857).

L'Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 avril 1857).

L'Ami des Champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (mai 1857).

L'Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (mai 1857).

La Science pour tous (23, 30 avril 1857).
Le Bon Cultivateur de Nancy (janvier et février 1857).
Le Moniteur des comices et des cultivateurs (1er mai 1857).
Le Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont-Oise (mars 1857).
L'Institut, journal universel des sciences (22, 29 avril et 6 mai 1857).
L'Opuntia ou Cactus raquette d'Algérie, par M. Léon de Rosny, membre de la Société asiatique.
L'Utile et l'Agréable et Journal universel des Ménages réunis (avril 1857.)
Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (année académique 1855-56).
Nouvelle Iconographie des Camellia (janvier 1857).
Publications agricoles et horticoles de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai (octobre à décembre 1856).
Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (avril 1857).
Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er mai 1857).
Société d'horticulture des arrondissements de Melun et de Fontainebleau (7eme bulletin — 1857).
Société impériale et centrale d'agriculture, séance générale du dimanche ..... 1857, présidence de M. Darblay aîné.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Juillet.

Travaux généraux. — On continue les travaux du mois précédent. Les chaleurs devenant plus fortes, il faut redoubler d'activité pour défendre les plantes contre la sécheresse en leur donnant de nombreux et copieux arrosages. On commence à récolter les graines.

Mêmes recommandations que le mois précédent pour les pelouses et gazons, qui doivent être maintenus aussi humides que possible

Culture maraîchère. — Semer jusqu'au 20, les Brocolis, Chicorées de Meaux, Scaroles vertes, Épinards, Radis, Cerfeuils, les Carottes destinées à faire de la graine, ainsi que les derniers Choux de Milan ou frisés et les Raiponces pour l'hiver. On commence à semer derniers Navets; on met en place vers la fin du mois les derniers Choux-fleurs, les Romaines et Laitues, et les Poireaux pour l'hiver.

Ne pas négliger la taille des Melons, Concombres, Tomates, Aubergines. Supprimer avec soin tous les bourgeons inutiles. Veiller constamment aux arrosages comme pendant le mois précédent. Ne pas oublier non plus de garnir les terrains de bon paillis. Mettre à l'abri les coffres, les panneaux et les cloches devenus inutiles.

Arboriculture. — Continuer le palissage des espaliers et principalement des Pêchers. On découvre légèrement les fruits en enlevant quelques-unes des feuilles qui les ombragent. On pince en même temps et l'on supprime les branches mal placées ou qui font confusion dans la forme des végétaux. Ce travail est des plus nécessaires pour faire prendre de la couleur aux fruits. Continuer de donner à la Vigne les soins dont nous avons parlé pour le mois précédent.

Les produits en fruits qu'on obtient dans ce mois sont : les Cerises, les Figues, les Groseilles, l'avant-Pêche, les Abricots, quelques Prunes, celle de Monsieur, la Jeune-Hâtive, la Royale de Tours, et vers la fin du mois la Poire d'épargne, la grosse Blanquette, etc.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Il y a peu à faire en ce mois en fait de labours, tous les massifs et plates-bandes devant être garnis et dans toute leur beauté. Les principaux travaux sont les arrosages et les ratissages ; la propreté doit régner partout. Mettre des tuteurs aux plantes qui en ont besoin. Tondre les bordures et les haies. Sortir de terre toutes les griffes et tous les oignons qui ont leurs feuilles sèches ; les conserver au sec pour les remettre en place à l'automne. Il est mieux de laisser en place les Fritillaires Damier. Couronne impériale, les *Erythronium dens canis* pour les replanter après l'arrachage. Les *Erythronium* laissés hors de terre se perdraient rapidement ; il en est de même de l'Anémone des Apennins.

C'est le moment des soins minutieux pour la récolte des graines.

Faire des boutures à l'air libre, dans un endroit un peu ombré, de toutes les variétés de *Pelargonium zonale-inquinans*. Une fois ces boutures bien enracinées, on les place dans de petits pots et on leur fait passer l'hiver en serre tempérée ou sous bâches. On obtiendra ainsi de bonnes plantes pour les garnitures de l'année suivante.

Pour les autres espèces de *Pelargonium* à grandes fleurs et de fan-

taisie, on fait les boutures sous châssis bien garantis du soleil. La nuit on leur donne beaucoup d'air et l'on peut même enlever les vitraux quand le temps est doux et qu'il n'y a pas de grandes pluies à craindre. Les Chrysanthèmes ligneux réussissent très bien de cette manière.

A la fin du mois, semer les Pensées. On bassinera légèrement les boutures. Si le soleil est très chaud, avoir soin d'arroser dans le moment de la chaleur toute la terre qui entoure les boutures afin d'entretenir une humidité suffisante.

On doit répandre beaucoup d'eau principalement le soir. Un bassinage fait à ce moment profite beaucoup plus aux plantes qu'un fort arrosage fait pendant le jour.

Dans la dernière quinzaine du mois, on marcotte les Œillets. Mettre en place toutes les plantes annuelles qui ont été élevées en pépinière. On sème les Quarantaines.

Serres. — Il n'y a presque rien à changer aux travaux du mois précédent. Continuer les arrosages et les bassinages tous les soirs, si la température est sèche et chaude. Ne pas négliger de tenir les chemins de service dans un bon état d'humidité. Comme les eaux des puits de Paris sont généralement chargées de sels calcaires, il est nécessaire de biner légèrement la surface de la terre et de retirer celle qui forme la croûte pour lui en substituer de la nouvelle. On se sert pour cette opération d'un morceau de bois en forme de spatule.

On peut aussi dans ce mois pratiquer le pincement sur diverses plantes, principalement sur celles de serre tempérée qui n'auraient pas atteint un développement suffisant pour fleurir.

Continuer aux plantes de serre chaude les soins recommandés pour le mois précédent. Quelques-unes des plus rustiques pourront être exposées à l'air libre. Avoir la précaution de les garantir des grands vents et du soleil.

Il est bon de regarnir de *Sphagnum* ou de Mousse les Orchidées cultivées sur bois ou en paniers suspendus. Par ce moyen on conservera assez d'humidité autour des racines, qu'il faut se garder de laisser dessécher. — Quant aux plantes cultivées en pot et en terre de bruyère, on peut laisser pousser les petites Bruyères et quelques Fougères qui y viennent naturellement : elles serviront de

thermomètre et leurs feuilles fanées indiqueront le degré de sécheresse de la terre qui ne contient plus assez d'eau pour les nourrir. Elles sont toujours plus agréables à la vue et font un meilleur effet dans les serres que la couleur brune ou noirâtre des morceaux de terre sur lesquels poussent les Orchidées. Si ces végétaux indigènes devenaient trop forts et pouvaient nuire aux Orchidées, il ne faudrait pas hésiter à les en débarrasser.

Il faut veiller avec beaucoup de soin à ombrer les serres depuis le moment où le soleil commence à les frapper jusqu'à celui où il s'est entièrement retiré. Si la sécheresse est très forte, il faut jeter beaucoup d'eau dans les sentiers non-seulement le matin, mais encore à midi.

On fera bien de donner beaucoup d'air dans les journées chaudes et humides et par les temps couverts.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉCOLTES DE 1856,

Par M. MOREAU, jardinier-maraîcher.

Monsieur le président m'a fait l'honneur de me prier de transmettre à la Société les renseignements que je pourrais me procurer sur certaines productions alimentaires de cette année dans la Bourgogne. Je viens lui en rendre compte.

Les Pommes de terre ont donné un assez grand nombre de tubercules, mais dont le volume est si petit, que le produit ne doit pas être estimé au-dessus du tiers d'une récolte ordinaire : en revanche, leur qualité est excellente ; les anciens du pays affirment n'en avoir jamais vu d'aussi bonnes et d'aussi farineuses. Dans tous les cantons qui environnent celui d'Ancy-le-Franc (Yonne), on n'a signalé aucune trace de maladie.

Les produits maraîchers ont été peu abondants par suite de la sécheresse : leur prix est par conséquent devenu fort élevé. Des Betteraves, pesant 7 kilogr., des Navets de Suède et des Carottes à collet vert de toute beauté ont cependant figuré sur le bureau, lors de la

réunion du Comice agricole, auquel j'ai assisté comme membre de la Société impériale d'horticulture.

Permettez-moi de vous signaler un fait assez remarquable qui s'est produit lors de cette réunion : Une jeune fille de seize ans s'est présentée avec une charrue attelée de deux bœufs pour prendre part au concours du labourage; son courage et son habileté ont fait l'admiration de tous les spectateurs, et le président du Comice, en lui remettant la prime que le jury lui avait allouée, lui a adressé une allocution des plus flatteuses, ratifiée par les applaudissements de l'assemblée.

Nos arbres fruitiers ont été atteints d'une maladie analogue à celle de la Vigne; ils ont donné peu de fruits, et leur faible produit n'a été ni bon à conserver, ni bon à manger.

Quant aux Vignes, après avoir donné les plus belles espérances, malgré la gelée du 5 au 6 mai dernier, leur floraison n'a pas réussi, quoique les pieds parussent vigoureux et bien portants. Les jeunes Vignes seules ont donné un peu de fruit, de manière à permettre une demi-récolte. Du reste, la qualité du vin est excellente, et compensera amplement le défaut de quantité.

RÉSULTAT DE L'EMPLOI DE LA COLLE FORTE

par M. Bouchet.

Messieurs,

Depuis quelque temps déjà on s'est beaucoup occupé de l'emploi de la colle forte comme engrais; on a constaté sa puissance particulièrement sur les *Pelargonium, Fuchsia, Lilium*, etc.; mais on n'a pas constaté, du moins à ma connaissance, l'efficacité de cet engrais sur beaucoup d'autres plantes de serre chaude et de serre tempérée.

J'ai fait des essais assez nombreux cette année et je viens en rendre compte à la Société; je ne puis donner cependant comme certains des résultats qui n'ont qu'une année d'expérience; c'est aux horticulteurs à poursuivre ce que j'ai commencé et que je continuerai l'an prochain en faisant des expériences comparatives.

J'ai employé un kilogramme de colle forte pour deux cents litres d'eau et j'ai fais trois arrosements seulement à quinze jours ou trois semaines de distance en arrosant avec de l'eau sans mélange pendant l'intervalle qui s'écoulait d'un arrosement à la colle à un autre arrosement de même nature.

J'ai obtenu une vigoureuse végétation sur vingt et une espèces de *Bilbergia, Æchmea, Vriesia, Gusmannia* et *Tillandsia*; le feuillage est d'un vert foncé, et presque toutes ces plantes ont fleuri, même des sujets assez faibles. Divers *Franciscea* ont donné le même résultat ainsi que plusieurs *Crinum, Hœmanthus coccineus* et *puniceus.*

Mais la végétation la plus luxuriante que j'aie obtenue est celle des *Begonia.* Trente-cinq espèces ont été soumises à ce traitement avec quatre arrosements. Plusieurs, telles que les *Begonia zebrina purpurea*, *peponifolia*, *conchifolia*, *rubro-venia*, *Lapeyrousiana, princeps, splendida, xanthina* et ses variétés, ont donné des masses de fleurs qui se succédaient et se succèdent encore sans interruption; quelques-unes ont atteint plus de deux mètres de hauteur, et des feuilles de plusieurs *Begonia peponifolia* et *vitifera* mesurent de 45 à 50 centimètres de largeur.

Quant aux autres plantes qui m'ont donné de très beaux résultats, je citerai parmi elles :

Coffea Arabica, Poinciana Gilliesii, Cissus discolor, *Centradenia rosea et divaricata*, *Maranta zebrina et bicolor*, *Hibiscus rosa Sinensis, Hoya bella, Echites picta,* plusieurs *Aphelandra, Curculigo Sumatrensis, Piper magnoliœfolium, Rivina lœvis, Ficus barbata*, divers *Cereus*, *Hedychium Gardnerianum*, *Saccharum officinarum, Dracœna ferrea, Thyrsacanthus rutilans, Acacia Nicotila, Centropogon Towarensis, Justicia splendens, Capanea grandiflora* et *tigrina,* les Fougères *Adiantum formosum* et *Moritzianum, Lycopodium cuspidatum* et *Wildenowii*, *Asplenium nidus avis,* les *Æschynanthus* au nombre de seize espèces, le *Conoclinium janthinum,* etc.

Mais il faut bien se garder de se servir de cet engrais pour les *Achimenes* et les *Gloxinia*; toutes les tiges des plantes qui ont subi cette irrigation ont pourri avant de donner leurs fleurs; les *Gesneria* l'ont bien supportée; mais je crois qu'il y a un retard dans leur floraison, car, quoiqu'ils aient été plantés, comme d'habitude, de

bonne heure, les *Gesneria splendens* et *zebrina* et le *Tydæa Warscewiczii* ne font que montrer leurs boutons (15 octobre) ; n'ayant pas fait d'expérience comparative je ne puis dire si c'est à la colle forte qu'il faut attribuer ce retard.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE

ET DE BOTANIQUE DE GAND,

Par M Ch. Morel.

Messieurs,

Nous croyons remplir un devoir envers notre Société, en lui faisant connaître dans ses détails un de ces événements importants qui font honneur à la ville de Gand. La Belgique, depuis longtemps, occupe un des premiers rangs en horticulture ; cette haute position lui est acquise non-seulement par le grand nombre d'habiles praticiens et de riches amateurs qu'elle possède, mais encore par l'introduction de végétaux en tous genres qu'elle doit à l'activité et à l'intelligence des collecteurs qu'elle entretient dans les deux hémisphères. La Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand s'est chargée de l'honorable mission de faire constater les progrès de l'horticulture en Belgique en réunissant les hommes dévoués à cet art dans les diverses parties l'Europe. Ses expositions quinquennales sont d'un immense intérêt pour le monde horticole, nous en trouvons la preuve la plus évidente dans l'empressement des jurés à se rendre, des points les plus éloignés, à l'invitation qui leur est adressée par cette Société.

Le Casino où se tiennent les séances a été construit dans la prévision de ces grandes expositions dont l'époque, jusqu'à ce jour, a été fixée à la première semaine de mars. Une salle immense est coupée dans le milieu par une vaste rotonde élevée où les grands végétaux se trouvent avantageusement placés, elle est terminée par un pavillon demi-circulaire parfaitement éclairé.

Le nombre des concours était cette année de 49 dont 47 ont été remplis. Le Jury a été divisé en deux sections; la 1re, composée de 40 jurés dont 12 Français, avait pour président M. Symon Brunelle, de Bruxelles, et pour secrétaire, M. Léon Le Guay, de Paris; elle devait

apprécier 21 concours ; la 2e section, composée de 11 jurés, dont 8 Français, avait pour président M. Morel, de Paris, et pour secrétaire M. Ed. Morren, de Liége ; ses décisions portaient sur 28 concours dont 4 concernaient l'industrie horticole.

Les opérations du jury ont commencé le 28 février à 10 heures et demie du matin et étaient terminées avant six heures du soir.

Les deux sections opéraient alternativement, c'est-à-dire que tandis que l'une procédait à l'examen des concours, l'autre donnait ses jugements sur ceux qu'elle venait d'examiner.

Les *Camellia*, qui, il y a cinq ans, avaient fixé l'attention des amateurs, étaient certainement surpassés par ceux qui ont été exposés cette année ; les progrès obtenus en Belgique dans ce genre de culture sont incontestables. Le prix de la collection la plus nombreuse, qui n'était pas la plus remarquable par la force des individus, a été donné à M. Boddaert. M. Dalimont-Papeleu a remporté le 1er prix de la collection de 40 *Camellia* ; ses plantes étaient généralement bien conduites et en forts et vigoureux individus. Le même horticulteur a partagé avec M. Vandenbossche le 1er prix des 15 plus beaux *Camellia*.

M. Dalimont-Papeleu a remporté le prix de belle culture avec son *Camellia* Duchesse d'Orléans, sujet tout à fait hors ligne.

M. Vervaene, horticulteur, à Gand, a obtenu le 1er prix des 12 plus beaux *Camellia* nouveaux en fleurs.

Le *Camellia* Napoléon-Eugène appartenant à M. Decoster a reçu le prix de semis.

La saison n'était pas trop favorable pour les Rhododendrons ; aussi n'avons-nous remarqué aucune collection qui doive être signalée. Le 1er prix pour 8 Rhododendrons à fleurs jaunes a été décerné à M. le vicomte de Nieuport, celui de 25 Rhododendrons *arboreum* et hybrides à M. de Graet-Bracq, et celui de 15 Rhododendrons *arboreum* et hybrides à M. Delmotte.

Les Azalées brillaient à cette exposition dans tout leur lustre ; des sujets d'une force peu commune étalaient leur riche floraison qui commandait l'admiration des visiteurs.

M. Van der Hecke, de Lembeke, a eu les honneurs de ce beau genre, ayant remporté le 1er et le 2e prix pour la collection de 25

Azalées en fleurs. Celui de la collection de 15 Azalées en fleurs a été décerné à M. Amb. Verschaffelt.

L'honorable et digne Président de la Société, qui depuis si longtemps dirige ses travaux avec ce zèle intelligent et actif auquel elle peut devoir une partie de sa réputation et de ses succès, M. le baron Heyderycx a voulu donner l'exemple à ses collègues en apportant à l'exposition les plantes les plus remarquables de ses nombreuses collections. Nous croyons pouvoir constater que les honneurs de cette exposition lui appartiennent, ayant obtenu :

Le 1er prix pour la plus belle plante fleurie forcée (*Azalea Sinensis*);

Le 1er prix pour la plus riche collection de 50 plantes en fleurs ;

Le 1er prix de belle culture (*Medinella magnifica*) ;

Le 3e prix pour les 25 plus belles Azalées en fleurs;

Le 1er et le 3e prix pour la plus belle collection de 30 Amaryllis en fleurs (concours entre amateurs) ;

Le 3e prix pour les 15 plus belles Orchidées en fleurs;

Le 1er prix pour la plus belle collection de 10 plantes de grands pieds.

M. Cock-Speelman a obtenu le 1er prix de 25 plantes en floraison forcée.

Les Azalées nouvelles ont été généralement admirées. M. Vervaenc l'emportait de beaucoup sur ses concurrents ; il a exposé des gains très remarquables, tels que : *Beauté de Ledeberg, Étendard de Flandres, Gloire de Belgique*, le *Géant, Petuniæflora*.

Le prix de 30 Rosiers forcés a été donné à M. F. Coene.

M. Aug. Van Geert a obtenu le 1er prix des collections de 30 plantes d'orangerie fleuries.

Les 1er et 2e prix du concours d'Amaryllis entre horticulteurs ont été remportés par M. Jean Verschaffelt.

Le concours des Jacinthes, *Crocus* et Narcisses, a été magnifiquement rempli; le 1er prix a été décerné à M. le vicomte de Nieuport.

Une collection de Jacinthes présentée par M. Schertzer, de Harlem, lui a valu une médaille d'honneur hors concours. Tout ce que nous pouvons dire de cette collection, c'est que nous ne croyons pas possible d'en rencontrer une plus belle.

Les collections d'Orchidées étaient composées de plantes bien

fleuries et généralement remarquables. On y distinguait dans le lot de M. Amb. Verschaffelt les suivantes :

Anguloa Clowesii macrantha, Dendrobium Wallichii, Cypripedium villosum, Miltonia cuneata et les *Vanda suavis* et *tricolor* var. *Leopoldi.*

Dans le lot de M. Linden ;

Aerides Fox Brush, Cypripedium villosum, Dendrobium densiflorum, Odontoglossum maculatum et *Pescatorei, Vanda suavis* et *tricolor cinnamomea* et un très beau sujet du *Phalænopsis amabilis.*

Et dans celui de M. Heynderycx :

Odontoglossum pulchellum et *Dendrobium macranthum.*

M. Amb. Verscheffelt l'a emporté sur ses concurrents et a eu le 1er prix.

Le même exposant a eu le prix pour l'Orchidée la mieux cultivée (un fort beau sujet du *Dendrobrium nobile Wallichii* couvert de plus de 800 fleurs).

M. Jean Tonel a remporté les premier et deuxième prix du concours des Cactées.

La collection de Conifères de M. Aug. Van Geert a reçu le premier prix de ce concours ; elle se composait de sujets bien choisis, forts et d'une excellente culture. M. Kerchove de Limon s'est vu décerner le premier prix pour le concours de 30 Fougères exotiques, une médaille de vermeil pour une seconde collection offrant un grand nombre de nouveautés et qui avait été séparée du concours, le premier prix pour les six plus belles Fougères en arbre, et le premier prix pour la plus belle Fougère en arbre : un magnifique *Cibotium Antarticum.* M. Amb. Verschaffelt a eu le deuxième prix du même concours pour un *Balantium Antarticum,* belle et noble plante.

Le concours des plantes de nouvelle introduction était richement rempli. Le programme en fixait le nombre à 25 pour les plantes non fleuries. M. Linden en avait exposé deux collections qui ont remporté les premier et troisième prix. Nous nous bornerons à citer les plantes qui nous ont plus particulièrement intéressé.

Parmi celles de M. Linden :

Boehmeria argentea, Campylobotrys argyroneura, Cyanophyllum magnificum ; les *Maranta argyrophylla, insignis, Borrusica, fasciata, Porteana, pulchella* et le *Begonia picta.*

Et parmi celles de M. Amb. Verschaffelt:

Ouviandra fenestralis (plante aquatique très curieuse), *Lomatia polyantha, Picea Hookerii, Chamæcyparis Nuthaensis, Dammara obtusa et Thuya species nova.*

M. Von Siebold avait exposé une collection de plantes de ses introductions du Japon, ainsi que des plantes médicinales et usuelles du même pays; le jury a accordé à ces deux lots une médaille de vermeil hors concours.

M. Linden a remporté aussi le prix du concours des plantes fleuries nouvellement introduites. Parmi ces belles plantes, les deux plus remarquables étaient le *Gesneria (Naegelia) cinnabarina* et le *Monochœtum ensiferum*. M. le comte de Limminghe a eu le deuxième prix ; parmi les six plantes en fleurs de cet exposant se trouvaient un *Odontoglossum Schlimii* et un bel exemplaire de *Cypripedium villosum*.

Le prix de la plante nouvelle en fleurs la plus remarquable appartenait sans contestation au *Gesneria cinnabarina* exposé par M. Linden.

M. Amb. Verschaffelt n'avait pas de concurrent pour les Palmiers, Cycadées et Pandanées; le premier et le deuxième prix lui ont été décernés. Ses deux magnifiques collections n'étaient pas seulement recommandables par la force des sujets et leur culture irréprochables, mais encore par le grand nombre de plantes rares et pré cieuses qu'elles contenaient.

Le prix du Palmier le plus rare a été remporté par M. le comte de Limminghe, pour le *Brakea conduplicata*. Cette plante a été mise en concurrence avec le *Brahea dulcis* de M. Amb. Verschaffelt.

Une fort belle collection de *Yucca*, *Aloe* et *Agave* a valu un prix à M. Jean Verschaffelt.

M. Van den Hecke de Lembeke a obtenu le premier prix du concours des *Begonia*, et M. Schoeller de Duren le premier prix des plantes à feuillage panaché ou strié.

Le premier prix du concours des *Bromelia* a été décerné à M. Aug. Van Geert; et enfin le premier prix des collections d'*Aralia* et *Rhopala* a été obtenu par M. le comte de Limminghe.

Parmi les médailles décernées hors concours, nous citerons les suivantes :

Médaille de vermeil à M. Delafaille pour ses Cinéraires naines.

Id. à M. Andrew, de Londres, pour ses peintures à l'aquarelle.

Médaille en argent à M. Aug. Tonel pour ses *Bonapartea* et *Yucca.*

Médaille d'argent à M. Welvaert pour une collection de Houx.

Les prix de planches en couleur ont été remportés par M. Amb. Verschaffelt (Illustration horticole et Iconographie des *Camellia*).

Tel est, Messieurs, l'exposé rapide des principaux concours de l'exposition quinquennale de Gand.

Les plantes étaient arrangées, le 28 février, de manière à en permettre le facile examen; mais lorsque les portes furent ouvertes aux visiteurs, le 1er mars à dix heures du matin, la grande galerie du Casino avait entièrement changé d'aspect, et les habiles dispositions ordonnées par les commissaires, en dissimulant ce que les gradins ont de fâcheux, présentaient l'ensemble de l'exposition sous les formes les plus gracieuses; les plantes à vives couleurs qui garnissaient la rotonde demi-circulaire de l'extrémité de la galerie formaient le fond du tableau et contribuaient surtout à la beauté de la perspective.

Nous devons vous citer un fait qui nous a particulièrement frappé, c'est la fidélité religieuse avec laquelle le programme et le règlement de l'exposition sont observés; il en résulte deux points très importants et qui en sont la conséquence naturelle. Le premier est que toutes les plantes portent leur numéro d'ordre du Catalogue avant qu'elles ne soient vues et jugées par le jury; le deuxième est que le Catalogue est prêt et est livré aux visiteurs au moment de l'ouverture de l'exposition. C'est une observation que nous croyons devoir vous recommander.

Le 1er mai, à une heure, le Roi, venu de Bruxelles avec la famille royale, est entré au Casino, où il a été reçu par le bureau de la Société. Sa Majesté, qui n'a pas seulement le goût des plantes mais qui possède les connaissances nécessaires pour les apprécier, a visité l'exposition dans toutes ses parties. Les éloges nombreux que Sa Majesté a adressés de la manière la plus gracieuse aux exposants et la satisfaction qu'elle a exprimée aux membres du jury sur les détails et sur l'ensemble de l'exposition, sont une récompense bien flatteuse pour les efforts de la Société d'agriculture et de bota-

nique de Gand. Le Roi et la famille royale ont bien voulu assister au banquet offert par la Société. Sa Majesté a saisi cette occasion pour adresser de bienveillantes paroles au membres du jury.

Il nous reste à vous parler de la réception faite au jury. Il ne nous est pas possible d'entrer dans des détails qui augmenteraient beaucoup un rapport, déjà bien long, surtout si nous voulions vous faire connaître les prévenances et les égards dont les jurés ont été entourés ; nous nous bornerons à vous dire que cette réception a été vraiment splendide, et nous croyons que, sous ce rapport, la Société de Gand est sans rivale.

Messieurs, c'est une belle et large pensée que celle de réunir tous les cinq ans et d'appeler de toutes les parties de l'Europe les hommes les plus en renom dans l'horticulture, comme professeurs, praticiens ou amateurs, pour juger des progrès de tous les genres de culture; rien ne pouvait plus contribuer à l'intérêt et à l'importance de ces magnifiques fêtes florales, et les jurés ne les quittent que le cœur plein de reconnaissance pour la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, qui a pris l'honorable initiative de fonder ce que nous oserons nommer le Congrès européen de l'horticulture.

COMMUNICATION DE MM. BARDET FRÈRES

SUR LA VIGNE DE M. LABBÉ, A FARKOMINE

(14 kilomètres de Varsovie).

Messieurs,

M. Labbé était originaire de la Champagne; en 1828 il fut engagé par M. le comte Mosloski (alors ministre de l'intérieur en Pologne), pour l'institut agronomique de Marimond (situé à 3 kilomètres nord-ouest de Varsovie) comme chef vigneron, pour l'acclimatation et l'éducation de la Vigne en Pologne. En quittant la Champagne, il fut chargé d'emporter avec lui une grande quantité de ceps de Vignes et de chasselas communs.

Quand les affaires de 1830 forcèrent le ministre son protecteur de quitter la Pologne, il ne voulut cependant pas abandonner son

protégé, et lui offrit de se choisir un terrain dans ses terres, ce que fit M. Labbé. Il fit choix d'un petit coteau situé sur la route de Saint-Pétersbourg, à 14 kilomètres dans la partie nord-ouest de Varsovie, à Farkomine, et il en fut reconnu propriétaire moyennant un cens de 300 florins de Pologne (180 francs) par an.

M. Labbé se mit à l'œuvre et défricha son terrain qui était alors un fourré, le nivela, et, après s'être procuré des marcottes et des boutures de Vignes, il planta environ onze petits arpents de Vigne (4 hectares 65 ares). Son terrain était un sable jaunâtre fortement chargé de limon ; il plantait de 45 à 50 centimètres dans les rangs et les rangs à un mètre trente centimètres. Cette distance, énorme pour la France, n'a pour la Pologne rien d'extraordinaire, car on a besoin de beaucoup d'espace pour les effets du soleil et pour trouver les terres nécessaires au buttage. Il ne cultivait rien entre, car le terrain était de trop mauvaise qualité.

D'abord après la récolte, fin de septembre, il taillait sa Vigne à un œil plus long qu'il ne l'aurait fait au printemps, puis il la buttait selon l'usage général en Pologne, en tirant le sable de droite et de gauche sur les ceps de vignes afin que ces derniers fussent couverts d'au moins 8 à 10 centim., et, en avril, il la découvrait, puis il la taillait définitivement, l'échalassait, l'attachait, etc. Avant que M. Labbé ait connu son terrain et le climat avec lequel il devait lutter, il fit plusieurs écoles ; il dut replanter plusieurs fois ladite Vigne, qui gela complétement, et ce n'est à peu près que vers 1846 qu'il commença à en tirer quelque avantage. Il nous a dit souvent, dans les dernières années, qu'il avait vendu des raisins pour environ 10,000 florins de Pologne (6,000 francs), et parfois pour 30,000 florins (18,000 fr.).

Dans les années où les gelées étaient précoces et où le raisin ne pouvait pas parvenir à maturité, la récolte n'était pas perdue, il en faisait du vin qui n'était pas mauvais. Nous en avons bu souvent, et comme petit vin de table, il pouvait certainement être comparé avec plus d'un vin débité à Paris et dans ses environs à 75 cent. le litre.

Voici comment M. Labbé procédait pour la préparation de son vin. Après avoir pilé son raisin et en avoir extrait le liquide, il le versait dans une grande chaudière et le réduisait d'un quart par la cuisson ; il y ajoutait un peu de sucre et ensuite le traitait comme

tout autre vin. Dans les bonnes années, les mauvaises grappes étaient mises de côté ainsi que les grains qui commençaient à se corrompre; il en faisait un tonneau de champagne, en y ajoutant une liqueur de sucre candi. Plus d'une personne après en avoir bu demandait de quelle maison de la Champagne on avait tiré ce vin, ne voulant pas croire qu'il fût possible de produire un liquide aussi bon sous le climat de Varsovie. Il vendait son petit vin 2 florins de Pologne (1 fr. 20 cent.) la bouteille, et le champagne 10 florins de Pologne (6 francs la bouteille).

Malheureusement l'exemple donné par M. Labbé n'est suivi que par très peu de personnes, et sur une si petite échelle qu'il est inutile d'en faire mention ici.

M. Labbé est mort en juin 1856, âgé d'à peu près 50 ans, laissant une femme qui se défera probablement de son établissement; et, dans quelques années, il ne restera plus de traces d'une Vigne vraiment modèle pour la Pologne.

Outre la culture de la Vigne, il avait aussi un jardin qui lui fournissait des fruits et des légumes plus que pour son usage, et il s'occupait d'agronomie, faisait des fromages de Neufchâtel qu'il vendait à Varsovie ainsi que le surplus de ses produits, ce qui lui fournissait les moyens de subsister, et les produits de la Vigne étaient regardés par lui comme bénéfice.

Si vous jugez, Messieurs, que cette notice puisse offrir quelque intérêt à la Société, nous vous prions d'en ordonner l'insertion dans son journal.

Agréez, Messieurs, etc.

NOTE SUR LA CULTURE DES ASPERGES FORCÉES

par M. Moreau fils, maraîcher, à Paris.

Le 12 du mois de mars dernier, j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Société quelques Asperges dont la beauté a, il paraît, fixé l'attention des membres de la Société.

Dans la même séance de nombreuses demandes de renseignements me furent adressées sur ma culture d'Asperges. N'ayant pu répondre immédiatement d'une manière complète à ces demandes, je viens aujourd'hui vous faire connaître tous les travaux que nécessite

cette culture, pour obtenir des produits semblables à ceux que je vous ai présentés.

Le 20 février 1855 je préparai une couche de 4 mètres de long sur 1 mètre 33 centim. de large. Cette couche fut rechargée d'un mélange composé de terre et de terreau, et, une huitaine de jours après, la chaleur de la couche, d'abord très vive, ayant un peu baissé, je semai mes graines d'Asperges qui furent immédiatement recouvertes de 4 centim. de terreau. Le résultat de mon semis fut très satisfaisant; malheureusement, plus tard, les deux tiers de mon plant ayant été détruit par les courtillières, il ne me fut pas possible de repiquer plus de 48 châssis d'Asperges, tandis que je supposais pouvoir en planter 200.

Le 2 avril suivant, c'est-à-dire quarante jours après le semis, le plant étant bon à repiquer, je préparai le terrain nécessaire à la plantation. Chaque planche fut labourée et dressée ; puis elles furent toutes réglées d'après la largeur des coffres, qui ont, comme on le sait, 1 mètre 33 centim. de large sur 4 mètres de long. Mes plants étaient encore à cette époque tellement petits, que je crus devoir les repiquer au plantoir. Sans tenir compte de ce qui se fait chez plusieurs de mes confrères qui plantent leurs Asperges à des distances plus ou moins éloignées, je disposai mes plants de manière qu'il s'en trouvât seize pieds par châssis de 1 mètre 33 centim.

Ces jeunes plants végétèrent avec une si grande vigueur, que deux ans après le semis mes Asperges purent être chauffées, ce qui autrefois ne pouvait avoir lieu que quatre ou cinq ans après le semis.

Bien que les jardiniers ~~connaissent~~ tous maintenant la manière de chauffer les Asperges, je crois devoir consacrer quelques lignes à cette opération afin de compléter les renseignements que j'ai promis de donner à la Société.

Le 12 de février dernier, je pratiquai autour de chacune de mes planches d'Asperges une tranchée de 60 centim. de profondeur, dont la terre fut déposée sur mes Asperges, qui se trouvèrent de cette manière rechargées de 18 à 20 centim. de terre; arrivées à ce point, les tranchées furent remplies de fumier chaud jusqu'au rez de terre. Les coffres destinés à recevoir les châssis furent mis en place et la terre que j'avais déposée sur mes Asperges fut étendue également

sur toute la surface des planches. Après quoi, je plaçai les châssis; les réchauds du fumier furent élevés jusqu'à la hauteur des coffres, et à partir de ce moment, les châssis furent constamment couverts de paillassons afin de concentrer la chaleur. Seulement, aussitôt que les premières Asperges sortirent de terre, j'enlevai les paillassons pendant le jour, mais pendant le jour seulement.

Ayant été constamment favorisé par la température, le 25 du même mois, c'est-à-dire treize jours après avoir élevé mes réchauds de fumier, j'ai pu commencer la récolte de mes Asperges.

En deux jours j'en coupai 8 bottes sous les 48 châssis que je vous ai dit avoir plantés. Le plus grand nombre des Asperges que j'ai récoltées étaient semblables à celles que je vous ai présentées; j'en ai même récolté de beaucoup plus belles. Un pied surtout m'a donné cinq Asperges d'une grosseur tellement extraordinaire, que l'idée m'est venue de les peser. La première pesait 181 gr., la seconde 152 gr., la troisième 222 gr., la quatrième 123 gr. et la cinquième 170 gr.; en tout 848 grammes.

Ces résultats sont plus que suffisants, il me semble, pour déterminer tous ceux qui auraient des plantations à faire, à prendre du jeune plant de préférence au plant de deux ans, que l'on a cru pendant longtemps être le meilleur.

Bien que l'on puisse chauffer les Asperges pendant dix et douze ans, je ne conserve les miennes que trois années. Seulement, au lieu de les chauffer tous les deux ans comme on le faisait autrefois, je les chauffe trois années de suite, puis je les détruis, pour les remplacer par du jeune plant, dont les produits sont toujours beaucoup plus beaux.

Pour ne pas épuiser, dès la première année, mes plantations d'Asperges, je fais en sorte de ne pas en couper trop longtemps. Aussitôt après avoir terminé la récolte de mes Asperges, j'enlève le fumier des tranchées et je replace immédiatement dans les sentiers toute la terre qui avait été déposée sur les Asperges au début de l'opération.

Ayant à peu près dit, je crois, tout ce que comporte cette culture, il ne me reste plus qu'à recommander aux personnes qui élèvent elles-mêmes les jeunes Asperges qu'elles doivent planter, de réserver toujours pour graines les plus belles plantes de leur culture.

EXPÉRIENCES FAITES AU MUSÉ

FOYER ORDINAIRE PLACÉ SOUS

LA VIEILLE CHAUDIÈRE N° 1.								LA CHAUD				
DATES.		DURÉE.	PRESSION MOYENNE.	EAU.	CHARBON.	DEGRÉS.	OBSERVATIONS.	DATES.		DURÉE.	PRESSION MOYENNE.	EAU.
Mars	1857	heures.	atm.	litr.	kil.	cent	Charbon. . . . 1,180 k.	Mars	1857	heures.	atm.	litr.
1re	16	7 1/2	1.30	1900	330	28°	Eau. . . . . 6,092 lit.	7e	23	7 1/2	1.55	2215
2e	17	10	1.66	2610	500	26.4	Moyenne d'eau vaporisée par	8e	24	7	1.50	1714
3e	18	7	1.93	1582	350	16°	kil. de houille. 5k.16	9e	25	10	1.62	2795
		24 1/2	4.89	6092	1180	70.4				24 1/2	4.67	6724

Pendant les six jours d'expérience avec la grille plate, l'émission de la fumée a été presque continue; tandis qu'avec le foyer Duméry, il n'y a eu aucune trace de fumée.

En comparant ensemble le foyer *ancien* avec le foyer Duméry, le résultat absolu pour l'administration du Muséum est de 5.16 pour le foyer *ordinaire*; 10.93 pour le foyer Duméry, soit 52.79 p. 0/0.

Pour la Commission,
NEUMANN.

Pour l'Architecte du Muséum,
LE CONDUCTEUR DES TRAVAUX,
CHAMPIGNEULLE.

Pour M. Duméry,
VÉRÉTOUT.

HISTOIRE NATURELLE EN MARS 1857.

		FOYER DUMÉRY PLACÉ SOUS LA CHAUDIÈRE NEUVE N° 2.							
EUVE N° 2.									
DEGRÉS.	OBSERVATIONS.	DATES.		DURÉE.	PRESSION MOYENNE.	EAU.	CHARBON.	DEGRÉS.	OBSERVATIONS.
cent	Charbon. . . . 900 k.	Mars	1857	heures	atm.	litr.	kil.	cent.	Charbon. . . . 630 k.
18°	Eau. . . . . . 6,724 lit.	4e	19	7 1/2	1.86	2676	250	19.22	Eau. . . . . . . 7,981 lit.
25.4	Moyenne d'eau vaporisée par	5e	20	10	1.77	3405	320	23°	Moyenne d'eau vaporisée par
27.4	kil. de houille. 7 k. 47	6e	21	7	1.73	1900	160	26°	kil. de houille. 10 k. 93
70.8				24 1/2	5.36	7981	630	68.22	

RÉSUMÉ COMPARATIF

DES DEUX FOYERS PLACÉS SOUS LA CHAUDIÈRE NEUVE N° 2.

La quantité moyenne d'eau vaporisée étant pour le foyer Duméry. 10 93

Et pour le foyer *ordinaire*. 7 47

L'excédant absolu en faveur du foyer Duméry est donc de.. . . . 3 46

Et l'excédant proportionnel de. . . . 31. 66 p. 0/0

EXAMEN ET EXTRAITS

DU JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE ZURICH (SUISSE) POUR 1855, DIXIÈME ANNÉE DE FONDATION;

par M. SAILLET FILS.

Exposition de 1855.

MESSIEURS,

L'Exposition de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Zurich (qui comptait à la fin de 1855 environ 720 membres), a eu lieu au mois d'octobre à *Winterthur*, avec une grande solennité, et a été pour cette ville une véritable fête. Indépendamment des produits agricoles, il a été exposé des Légumes et des Fruits de toute espèce, ainsi que des Fleurs et des Plantes d'ornement. Un panier contenant cent Pommes de terre pesant ensemble 50 kil. a surtout fixé l'attention des visiteurs; l'exposant s'en était procuré la semence en Italie il y a trois ans; cette espèce avait été constamment presque entièrement préservée de la maladie, et avait donné tous les ans une bonne et abondante récolte. Le poids moyen du tubercule était de 375 à 500 grammes. On a aussi remarqué plusieurs lots de Fruits à pépin dont l'un ne contenait pas moins de 214 sortes de Pommes et 121 sortes de Poires. Enfin, au nombre des Raisins, on admirait un lot composé de 52 variétés de la plus grande beauté.

Dans le compte rendu de cette Exposition, il est fait mention d'un résumé fait par M. Regel (ancien président de la Société, aujourd'hui directeur du jardin botanique de St-Pétersbourg), de la discussion qui a eu lieu au sein de cette Société au sujet d'un mémoire de M. Otto sur les causes de l'infertilité des arbres à fruit. Comme le nº du mois de juin 1855 du Journal de votre Société contient les principaux résultats de cette discussion, je me bornerai à vous soumettre l'analyse de quelques articles sur la quatrième des causes indiquées comme nuisibles aux végétaux, c'est-à-dire sur les insectes (1).

(1) Sans doute les détails qui suivent sont en majeure partie connus des hommes pratiques, mais il convient de faire la part des personnes qui, en grand nombre,

Insectes nuisibles aux Pommiers et aux Poiriers.

Feuilles et Fleurs. Quels sont les moyens les plus efficaces pour éviter que des Poiriers et des Pommiers, habituellement d'un grand rapport, ne produisent des fruits complétement verreux ? Suivant une croyance populaire le froid détruirait les fleurs des arbres à fruit en général; le brouillard flétrirait celles du Pommier; la pluie survenue pendant la rosée du matin ferait tomber les fruits. Quel que soit le degré d'importance qu'il est permis d'attacher à ces dictons, comme nous ne pouvons pas commander au brouillard, au vent et à la pluie, nous devons au moins tâcher de faire ce qui est possible, et entre autres choses rechercher la véritable cause qui porte préjudice aux arbres à fruit. Quelques personnes pensent, à tort, que la pluie et le brouillard font naître de petits insectes dans les fleurs, car les animaux de l'espèce, quelque minime que soit leur dimension, ne proviennent que d'œufs, et émanent toujours de leurs semblables. Les ennemis les plus certains des arbres à fruit sont les insectes et les vers. Dans les environs du Zurich on a rencontré en 1855, en quantités innombrables, sur les Pommiers, le *Tinea Cognatella* (Hubn). Des centaines de ces arbres étaient couverts de nids renfermant chacun plusieurs douzaines de chenilles; quelques-uns avaient été littéralement dépouillés, et plus d'un jeune arbre était entièrement perdu. On aurait sans doute pu prévenir ce dégât par la destruction des nids en temps opportun, car, plus tard, on aurait pris une peine inutile, puisqu'on n'y aurait trouvé tout au plus que quelques retardataires invalides, la nombreuse famille bien portante ayant déjà établi d'autres quartiers à proximité, où cependant il aurait été facile de la découvrir sous des touffes de feuilles, ou logée entre deux feuilles collées ensemble. — Il est vrai que ces insectes endommagent les arbres, mais ils ne nuisent en aucune façon aux fleurs, puisqu'il n'est pas rare de voir des arbres surchargés de fruits, couverts de nids de chenilles, et qu'on ne rencontre jamais ces insectes rongeant les fleurs. Quoi qu'il en soit, on recommande l'échenillage au mois de mai, afin de prévenir la perte de jeunes

---

sont venues à nous dans le but d'acquérir les connaissances qui leur manquent en horticulture (Note du traducteur).

arbres et de conserver, à tous, les feuilles indispensables à leur développement.

Fruits. L'insecte nuisible aux Fruits est la larve du *Tortrix pomonana*. Le papillon fait son apparition au mois de mai, se tient tranquille le jour sous les feuilles, et n'agit que le soir; la femelle éparpille ses œufs sur les Pommes et les Poires, et, un fait digne de remarque, c'est que si l'arbre porte plusieurs sortes de fruits, elle s'attache de préférence aux meilleurs et aux plus tendres. Les petits éclosent environ huit jours après, perforent le fruit afin d'y établir leurs demeures, et restent dans la même position pendant trois à quatre semaines, se nourrissant de la chair du fruit. Quelquefois des fruits verreux tombent prématurément, surtout quand le ver en a attaqué le cœur, mais le plus souvent ils ne se détachent que peu de temps avant la maturité des fruits sains ; ils ont alors les couleurs de ces derniers. Quand deux Pommes se touchent, le ver va volontiers de l'une à l'autre, et parvient pour ainsi dire à les tisser ensemble ; fréquemment aussi il arrive que la feuille la plus proche est fixée par l'insecte sur le trou le plus apparent du fruit, de manière que venant à tomber, la feuille y reste adhérente. Quand le fruit commence à se gâter, le ver l'abandonne pour en chercher un autre. Dans toutes ces circonstances on remarque sur le fruit un canal d'une largeur analogue à la dimension du ver. — Lorsque la chenille est arrivée à l'état parfait, elle descend sur les branches ou sur le tronc, cherche dans l'écorce ou sur toute autre partie de l'arbre une place commode pour y filer sa coque ; celles qui se trouvaient dans les fruits tombés ou sur de jeunes arbres à écorces lisses se métamorphosent dans la terre. Les moyens à employer contre cet insecte, qui quelquefois détruit la moitié d'une récolte, sont : 1° dépouiller les vieux arbres des parties crevassées de l'écorce ; 2° enduire d'une couche d'argile le tronc ainsi que les principales branches ; 3° ramasser assidûment les fruits verreux, et détruire les vers qu'ils contiennent; 4° ménager les petits oiseaux qui détruisent une immense quantité d'insectes nuisibles.

Emploi du goudron de charbon de terre pour la destruction des Taupes-Grillons.

Un propriétaire ayant perdu une centaines de jeunes Choux

détruits par les Taupes-Grillons, essaya d'éloigner ces insectes de ses plantations au moyen du goudron de charbon de terre. A cet effet, et aussi pour préserver un espace assez étendu avec le moins de frais possible, il remplit une cuve de sable fin de rivière, sur lequel il versa de ce goudron, et après avoir remué fortement ce mélange, il parvint à humecter le sable. Le soir il en posa une assez forte dose (environ une demi-cuillerée) autour de chacune de ses jeunes plantes; le lendemain matin, curieux de s'assurer si l'odeur pénétrante du goudron avait produit l'effet attendu, il vit de loin un grand nombre de ses plantes couchées, et crut que les Taupes-Grillons en avaient rongé les racines; mais comme un examen attentif ne lui fit découvrir aucune trace de ces insectes, il pensa que le renversement de ses plantes avait été causé par la présence du sable saturé de goudron. Toutes les plantes avaient néanmoins conservé leur fraîcheur et leur couleur, non-seulement les feuilles mais encore les racines; seulement la partie du pied la plus voisine du sol était fanée sur un espace de quelques millimètres, à peu près comme si la tige eût été soumise à la cuisson; cependant elle n'avait pas molli, et montrait au contraire une dureté et une force étonnantes, au point de faire croire que cette partie de la plante avait été tannée par le goudron. Il faut donc se garder de mettre trop en contact les plantes en bonne végétation avec le goudron; et autant il est permis de recommander cette matière comme moyen curatif pour les arbres malades, autant aussi elle a une influence nuisible quand elle est employée à trop forte dose sur des végétaux sains.

Autre moyen contre les Taupes-Grillons.

On a cité l'Échalotte comme un moyen infaillible de chasser et de détruire non-seulement les Taupes-Grillons, mais encore les limaces et les mulots. Il suffit de répandre quelques parcelles de cette plante sur la route que suivent ces insectes, et on reconnaîtra que les Taupes-Grillons auront abandonné leurs demeures, et qu'ils auront été même détruits par l'odeur de l'Échalotte. Les Fourmis fuient également cette odeur.

Mal de vers ou pourriture des Carottes, Navets, etc..

Ces plantes potagères, notamment quand elles sont jeunes, souffrent beaucoup des larves du *Psila rosæ*. Les plantes adultes rongées par cet insecte meurent rarement instantanément, mais elles éprouvent dans leur formation de notables perturbations. Quand la racine a été attaquée tard et peu avant la récolte, les ravages sont peu sensibles; on trouve seulement çà et là quelques places rongées; mais la racine a-t-elle séjourné plus longtemps en terre, alors apparaît la pourriture sous la forme de taches, et elle menace, d'une rapide destruction les parties tendres et savoureuses. Dans tous les cas, la plante se dessèche, se corde et perd de sa saveur ; ce changement est sensible. Chez les plantes qui ont atteint la moitié de leur croissance, il arrive souvent que la pointe ou la partie inférieure se détériore, sans que cependant la plante entière périsse comme cela a lieu pour les jeunes plantes ; dans ce cas les fibres de la partie attaquée poussent vigoureusement, et au lieu d'un simple pivot, on obtient une sorte de touffe et, comme le dit le texte allemand, *il pousse des jambes à la racine*. Souvent cette difformité provient d'autres causes, quand, par exemple, la terre n'est pas suffisamment meuble, ce qui est un obstacle à la formation régulière de la racine.

A l'invasion du mal, la plante prend une teinte jaunâtre et se flétrit ; lorsque commence la pourriture on trouve parfois les diverses cavités de la racine en partie remplies de matières noires et putrides, sur lesquelles vivent un grand nombre de mites et des vers microscopiques (*Vibrio*) au point qu'il est difficile de reconnaître la cause première de la corruption. Ces mites sont celles qu'on rencontre dans les Pommes de terre malades, les Céréales gâtées, les Fromages. — Les larves apparaissent lors des premières semailles aussi bien que plus tard. En résumé : 1° La détérioration ou la rouille des Carottes et Navets est la conséquence de la dévastation occasionnée par la petite et blanche larve du *Psila Rosæ* ; 2° La présence de cet insecte n'a pas d'époque fixe ; il peut exercer ses ravages pendant toute la durée de la végétation ; 3° Ses atteintes ne sont pas instantanément mortelles aux jeunes plantes; 4° Les racines, plus avancées se rouillent, sont arrêtées dans leur formation et

finissent par pourrir plus ou moins rapidement; 5° Dans tous les cas, le suc et la matière saccharine sont affaiblis; il faut donc arracher promptement les plantes malades et les utiliser le plus tôt possible, si l'on tient à éviter des pertes considérables et à détruire en partie les insectes dévastateurs; 6° On doit se garder de cultiver une seconde fois ces plantes dans le même terrain, à moins que ce ne soit à l'aide de matières portant une odeur repoussante, telles que le goudron de charbon, les eaux ammoniacales provenant de la fabrication du gaz. On conseille particulièrement le goudron de charbon mélangé de sable dans lequel on fait passer la semence au moment de l'employer; 7° Comme moyen indispensable, on recommande de retourner la terre profondément et de la rendre aussi meuble que possible avant ou au commencement des gelées, afin de détruire par le froid la masse des insectes qui, sans cette précaution, reparaîtraient au printemps; 8° Un autre moyen, c'est l'emploi, comme amendement, de la chaux ou, à défaut, de la marne; ces matières ont le double avantage d'éloigner les larves en même temps que d'activer la végétation; 9° La difformité de la racine est la suite de l'altération de son extrémité inférieure; mais elle ne doit pas être considérée comme une maladie spéciale.

Emploi du Coton comme engrais.

Les déchets du Coton provenant des filatures peuvent remplacer le fumier animal, et forment même un engrais supérieur au fumier du cheval. Cette propriété est due à ce que le Coton humide s'échauffe considérablement au point qu'une couche de cette matière étendue sur un champ a atteint en 24 heures jusqu'à 54° centigrades.

Purée de Potiron.

La culture du Potiron ne réclame d'autres soins que celui de délivrer la plante des limaçons, jusqu'à ce qu'elle ait poussé sa quatrième feuille. Lorsque le fruit est mûr, on le cueille par un temps sec et chaud, et il se conserve très bien à l'abri de l'humidité jusqu'à la fin de février. Préparé en purée et mélangé d'un peu de farine, le Potiron est de bon goût, d'une digestion facile et n'incommode nullement. Après l'avoir dépouillé de son écorce et de son centre, on fait bouillir lentement sa chair dans de l'eau, on remue

jusqu'à ce que la purée soit parfaite, et on y ajoute du beurre. Ce mets ressemble étonnamment à la purée de pommes de terre et a aussi bon goût.

Bibliographie.

En terminant, la Société apprendra sans doute avec plaisir qu'il résulte d'un avis inséré dans le Journal d'Agriculture de Zurich, que l'ouvrage de notre habile confrère M. Hardy, directeur des jardins du Luxembourg, sur la Taille des arbres à fruit, ouvrage qui est apprécié en Allemagne comme il l'est chez nous, a été traduit par M. Jäger, jardinier du roi de Saxe et inspecteur des écoles d'arboriculture, qui l'a enrichi de 80 gravures ainsi que de notes et d'observations appropriées à la culture allemande.

RAPPORTS.

RAPPORT SUR LA DESCRIPTION DES PLANTES POTAGÈRES,

PAR VILMORIN, ANDRIEUX, ET LU EN SÉANCE

par M. de Bouis.

La description des plantes potagères qui vous a été offerte par notre confrère M. Vilmorin, forme un charmant volume imprimé avec soin, destiné à devenir le *Vade mecum* des jardiniers et des propriétaires amateurs qui auront l'intention de connaître l'ensemble de nos richesses horticoles les plus utiles. Leur accroissement considérable depuis un demi-siècle le rendra indispensable à tous ceux qui ne voudront pas rester étrangers à l'introduction si nombreuse des espèces, variétés, sous-variétés ou races, que des qualités fort estimables pour la cuisine ou fort importantes pour la culture maraîchère ont fait définitivement admettre, ou rendront dignes d'être admises par la suite.

Les catalogues distribués par le commerce ne sont, ne peuvent être, qu'une sèche nomenclature tout à fait impropre à servir de guide. Ces catalogues ne peuvent inspirer d'ailleurs une confiance

absolue, parce qu'on ignore les soins qui ont présidé à leur rédaction et les vérifications qui ont dû précéder l'admission des différents noms sur les listes.

Dans cet ouvrage, on a pour but de suppléer à ce vice radical et de fournir en quelque sorte la preuve scientifique qui manque dans les longues listes commerciales, par la description succincte des caractères botaniques qui distinguent la plante de ses congénères.

L'origine, le nom étranger, le mode de culture, les usages de chacune d'elles se trouvent rappelés dans chaque article, qui devient ainsi une histoire abrégée de la plante. Les articles ont été rangés par ordre alphabétique, et chacun peut trouver, avec la plus grande facilité, le résumé des connaissances actuelles sur la plante qui l'intéresse.

Ce volume nous paraît destiné à devenir en quelque sorte l'appendice et le complément de l'*Almanach du bon Jardinier,* dont chacun sait la saine influence pour la propagation des connaissances qui nous sont chères. Nous vous demanderons, par conséquent, qu'il soit adressé des remercîments à l'auteur, et que son précieux volume soit déposé honorablement dans la bibliothèque de la Société impériale d'horticulture.

RAPPORT SUR LES QUALITÉS CULINAIRES DU NAVET DIT *le Gros-Long d'Alsace.*

par M. Chevet.

Messieurs,

Dans la séance du 26 mars dernier, M. le Président a bien voulu me charger d'apprécier, au point de vue culinaire, les qualités du Navet dit *Gros-Long d'Alsace* dont plusieurs racines avaient été déposées sur le bureau de la Société par notre collègue M. Thibaut-Prudent.

Celle qui me fut remise pesait 2 kilog. 506 grammes; elle avait une longueur de 51 centimètres; sa circonférence était de 29 centimètres.

Cet énorme Navet, bien que sorti de terre depuis quelque temps, était d'une bonne qualité ; sa chair était blanche, et la cuisson en a été prompte.

Préparé de trois manières, au sucre, en purée sous côtelettes et en ragoût dit *haricot de mouton*, il a fourni trois mets assez copieux pour six à huit personnes.

C'est surtout au dernier de ces mets qu'il a donné le meilleur goût et la plus grande saveur.

Aussi est-ce sous ce rapport que nous ne saurions trop encourager M. Thibaut-Prudent à propager la culture de ce Navet, qui peut rendre de grands services aux petits ménages de la classe laborieuse.

MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE

POUR TAILLER ET CONDUIRE SOI-MÊME LES PÊCHERS EN ESPALIER, PAR M. LACHAUME.

Rapport par M. Hardy.

Messieurs,

L'auteur commence par donner quelques notions sur la structure des arbres en général et le mode de reproduction du Pêcher. Ce qu'il dit sur ces divers sujets est exact et clairement exprimé. Il fait, lorsqu'il est nécessaire, une application nouvelle de la greffe en approche en se servant d'un fort rameau détaché et plongeant dans une petite bouteille remplie d'eau afin d'éviter la dessiccation. Par ce moyen la greffe peut se faire au printemps et à l'automne. M. Lachaume assure avoir obtenu depuis cinq ans de bons résultats de ce mode de greffage pour la branche à fruit comme pour la branche de charpente.

La plantation des Pêchers, le choix des sujets, les abris dont ils ont besoin sous notre climat, forment l'objet des chapitres suivants. Des détails de construction sur les auvents en rendent l'exécution facile.

M. Lachaume a ensuite traité des principes généraux et des opérations pratiques de la taille sans rien ajouter à ce que l'on sait déjà. L'auteur s'est renfermé dans ce qu'il y a de plus essentiel à

bien connaître. Abordant après l'application des principes de taille à la formation des branches fruitières, il décrit les diverses opérations auxquelles celles-ci sont soumises et indique une modification dans leur taille. Elle consiste à tailler long et à conserver l'année suivante le rameau sur lequel se seront développés des dards et des bouquets de mai. Ce procédé n'est pas applicable dans tous les cas; il peut cependant être bon dans certaines circonstances comme, par exemple, lorsque le Pêcher a une très grande vigueur.

M. Lachaume termine ce qui a trait au Pêcher en passant en revue les formes en palmette simple et double, ainsi que la forme oblique. Il décrit une modification apportée à la forme carrée et déjà conseillée par un autre auteur. Les branches supérieures sont dirigées horizontalement au lieu de l'être verticalement ou obliquement. Ainsi, les branches-mères et sous-mères se trouvent préservées d'un affaiblissement qui les menace toujours. La restauration des branches fruitières et charpentières est l'objet de quelques détails connus de tous les arboriculteurs.

En résumé, sans rien apporter de nouveau ou d'important à ce que l'on sait sur la culture du Pêcher, M. Lachaume n'en n'a pas moins fait un livre qui sera lu avec intérêt, l'expérience ayant sanctionné ce qu'il enseigne.

Aussi l'auteur a-t-il droit, Messieurs, aux félicitations et aux remercîments de la Société. C'est, en terminant, ce que j'ai l'honneur de vous proposer de lui adresser, et de renvoyer son ouvrage à la commission des récompenses.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER L'ENVOI DE M. DE MONTIGNY FAIT DE L'INDO-CHINE,

par M. le Dr Boisduval.

Messieurs,

La Commission que vous avez désignée pour examiner un envoi de l'Indo-Chine s'est réunie jeudi, 15 janvier, pour remplir sa mission. Elle a reconnu d'abord que la plupart des produits étaient arrivés en assez bon état, sauf quelques numéros composés de racines tendres ou de jeunes plants enveloppés dans des mottes de terre

argilo-ferrugineuse qui ont été entièrement détruits par la dessiccation. Les autres racines avaient conservé assez d'eau de végétation pour supporter parfaitement le voyage.

L'envoi en question se compose de graines et de racines. Les graines, en état parfait, sont renfermées dans cinq bouteilles à vin de Bordeaux. L'une des bouteilles est remplie par la graine d'une plante désignée sous le nom de Chanvre siamois. Il nous a été facile de reconnaître que cette graine était celle d'une Tiliacée, probablement un *Corchorus;* les quatre autres ont été déterminées d'une manière moins certaine; deux appartiennent à la famille des Légumineuses; l'une a été regardée comme un *Cajanus*, genre intermédiaire entre les *Phaseolus* et les *Dolichos;* l'autre a été considérée par la majorité de votre Commission, comme la graine d'un *Gleditschia;* en effet, elle a un grand rapport avec celle du *Sinensis;* mais après une mûre réflexion, je ne puis me ranger du côté de cette opinion, par la raison que l'envoi est indiqué comme plantes comestibles; or, je ne sache pas que l'on mange aucune Légumineuse arborescente ou même frutescente. Dans l'Inde, les *Dolichos* sont très nombreux, et les graines offrent plus de variétés que nos Haricots; plusieurs espèces ont une forme lenticulaire, comme celle qui nous occupe; c'est ce qui me fait supposer qu'elle doit appartenir à ce groupe de végétaux alimentaires. Les deux autres graines renfermées dans des bouteilles donnent de l'huile comestible; l'une appartient à une Sterculiacée, probablement un *Sterculia*, l'autre est une Euphorbiacée, de la tribu des Ricinées.

Les racines sont toutes tubéreuses et appartiennent pour la plupart à la famille des Dioscorées et des Convolvulacées; plusieurs sont de vrais *Dioscorœa*. Votre Commission y a même reconnu le *Japonica*, semblable en tout à celui que nous cultivons.

Outre ces racines tubéreuses, nous avons trouvé les racines aériennes d'un *Cymbidium*, plante de la famille des Orchidées.

Nous avons été assez étonné de rencontrer les racines en question avec des plantes alimentaires; mais on en est moins surpris lorsque l'on songe que dans quelques contrées de l'Inde, de même que dans quelques parties de l'Afrique occidentale, on fait avec les racines de plusieurs Orchidées une boisson fermentée qui sert à l'usage des naturels.

Cet envoi remarquable devant être partagé avec la Société Impériale d'Agriculture, nous avons noté exactement dans la liste que nous avons l'honneur de vous remettre le nombre de chaque espèce ou de variété de tubercules.

La Société d'Agriculture a été représentée à notre réunion par M. Pépin.

RAPPORT SUR L'ALMANACH RURAL DU BON SAVOIR,

LU EN SÉANCE

par M. de Bouis.

Messieurs,

Depuis quelques années on a compris l'importance des almanachs peu volumineux pour l'éducation et l'instruction de nos populations agricoles, dont la bibliothèque ne consiste le plus souvent que dans l'antique et renommé Mathieu Laensberg. De toutes parts, on a cherché à s'emparer de cette voie de publicité pour faire arriver jusque dans les derniers rangs des notions exactes, en remplacement des prédictions noires et des contes bleus, dont on avait l'habitude de les entretenir.

L'*Almanach rural du bon savoir*, renvoyé à mon examen, est un de ces petits livres destinés à produire un grand bien, en popularisant les bonnes méthodes d'Agriculture. Déjà parvenu à sa quatrième année, on peut concevoir l'esprit qui préside à la direction, et prévoir la portée qu'il est destiné à atteindre, comme la manière dont il sera exécuté, poursuivi par la suite. C'est ce que je vais tâcher de faire connaître par la plus courte analyse.

Après avoir donné le calendrier indispensable à tous dans notre état de société, l'indication ordinaire des phénomènes célestes, quelques-uns des signes physiques météorologiques, propres à faire connaître les variations de l'atmosphère, l'auteur entre en matière, et dans de brèves notices fait connaître les instruments aratoires perfectionnés, les bestiaux et les oiseaux de basse-cour nouvellement introduits. Des figures sur bois intercalées dans le texte complètent, dans l'esprit du lecteur, la description qu'il n'aurait pas toujours bien saisie sans leur concours. Les volumes qui ont paru contiennent d'excellents documents sur la *zootechnie*, c'est-à-dire

sur les soins à donner aux bêtes de la ferme, sur la nourriture, leurs maladies, les différentes méthodes de juger de leur âge et de leurs qualités, et aussi sur les cultures industrielles qui ne sont pour ainsi dire qu'une dépendance de l'horticulture, et qui s'y rattachent si intimement.

Cette science ou cet art (comme vous voudrez le dire) occupe matériellement dans le volume une place proportionnelle à celle que le jardin tient dans une exploitation rurale. Ses produits ont une importance économique journalière, qui lui attirera toujours l'attention méritée de tous ceux qui, par état ou par goût, vivent à la campagne. L'*Almanach rural du bon savoir,* en donnant chaque année des instructions variées sur les cultures des plantes maraîchères, industrielles, médicinales, comme sur l'arboriculture et la pomologie, nous paraît appelé à rendre des services modestes que vous ne sauriez méconnaître, et auxquels vos encouragements nous semblent acquis à l'avance.

Nous vous proposons donc de remercier les éditeurs, et de déposer honorablement leur savant petit volume dans la bibliothèque de la Société impériale et centrale d'horticulture.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE DE VISITER LES FRUITS MOULÉS DE M. ALESSANDRINI ET LES FRUITS IMITÉS DE M. BUCHETET,

par M. Chevet.

Messieurs,

La Commission, nommée par M. le Président dans la séance du 26 mars dernier, vient vous rendre compte, par mon organe, de l'accomplissement de sa mission.

Elle s'est rendue, en premier lieu, chez notre collègue M. Rouillard, où avaient été déposés les fruits moulés de M. Alessandrini, de Lyon; elle a constaté une exécution parfaite dans le moulage des cinquante variétés de Poires qui lui ont été représentées.

Elle a visité, en second lieu, la belle collection de fruits imités de M. Buchetet, qui se compose d'une grande quantité de fruits de

toute nature et surtout de Pommes à cidre, d'une parfaite exécution.

Votre Commission émet le vœu que ces deux artistes reçoivent de la Société l'encouragement que méritent leurs travaux et les services qu'ils sont appelés à rendre à la pomologie.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER LES PÊCHERS DE M. CHARPENTIER, JARDINIER DE Mme GABRIEL ODIER, A MEUDON.

M. ORBELIN, *rapporteur.*

Sur la demande de M. Charpentier, une commission a été désignée pour aller visiter les Pêchers qu'il cultive. Cette commission, composée de MM. Mallot, Drouart, Forest et de M. Orbelin, rapporteur, s'est réunie à cet effet le 17 avril dernier. MM. Desrousseaux et Oger ont bien voulu s'adjoindre à Messieurs les commissaires.

Les serres dirigées par M. Charpentier ont été l'objet de nos premières investigations. Tout, dans ces serres, démontre le goût et l'intelligence du jardinier qui leur donne ses soins.

M. Charpentier nous conduisit ensuite devant un espalier sur lequel il appelait tout particulièrement notre attention. Cet espalier se compose de dix-sept Pêchers couchés, ayant sept années de plantation, espacés entre eux de 1 mèt. 50, garnis de la base au sommet de branches fruitières chargées elles-mêmes d'un nombre assez considérable de petites Pêches déjà bien nouées. Les vides qui se sont produits dans le cours de leur développement complet ont été comblés au moyen de greffes en approche, qui ont parfaitement rempli le but qu'on s'était proposé ; de sorte que, lors de notre visite, la régularité était parfaite.

Nous avons aussi vu avec satisfaction quelques autres Pêchers, dont un de cinq ans, forme candélabre, qui est parfaitement commencé et offre déjà une envergure de 7 mètres et une hauteur de 2 mèt. 50 ; un autre, en lyre, d'une largeur de 10 mèt. sur 3 de haut et très bien dirigé ; un troisième en V avec trois branches de chaque côté et en équilibre parfait, et un autre également en V, mais

offrant quatre branches sur chaque bras ; un cinquième, établi sous forme carrée, de 11 mètres d'étendue, avec quatre sous-mères externes, mais dont l'intérieur n'est pas encore garni ; ce Pêcher n'a que cinq années de plantation ; et enfin un sixième dont les mères-branches serpentent régulièrement et sont garnies chacune de cinq sous-mères ; cet arbre forme une gracieuse palmette de 9 mèt. sur 3.

M. Charpentier a également offert à notre contrôle plusieurs autres Pêchers dont les branches charpentières n'ont pas été soumises à la taille et qui ont exigé un plus grand nombre de greffes.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans vous signaler M. Charpentier comme un des élèves qui ont su le mieux mettre à profit les excellents conseils que savent si bien prodiguer nos maîtres. Tout, dans le travail de ce jardinier, décèle une grande intelligence et surtout un vif amour de bien faire. Aussi votre commission émet-elle le vœu que ce rapport soit inséré dans vos annales et demande-t-elle son renvoi à la commission des récompenses.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

BOTANICAL MAGAZINE, cahier d'avril 1857.

Symphoricarpus microphyllus KUNTH in HUMB. BONPL. *Nov. gen.* — *Botan. Magaz.*, planc. 4975. — Symphoricarpe à petites fleurs. — Mexique (Caprifoliacées).

Cette espèce, spontanée à une hauteur de 2800 à 2900 mètres sur les grandes montagnes du Mexique, a été introduite en Angleterre par M. Barclay qui l'avait reçue en 1829 de M. Cervantes, professeur de botanique à Mexico. C'est un petit arbrisseau entièrement rus-

tique, qui fleurit pendant presque tout l'été et qui produit ensuite assez d'effet en automne par l'abondance de ses baies roses. M. Hooker rattache à cette espèce comme simples synonymes les *Symphoricarpus montanus* et *glaucescens* de Kunth, loc. cit.

Camellia reticulata Lindl., var. flore pleno.— *Botan Magaz.*, planc. 4976. — Camellia reticulé, var. à fleurs doubles. — Chine (Ternstræmiacées).

Le Camellia réticulé est une magnifique espèce qui paraît être spontanée en Chine, qui n'a été connue en Europe qu'en 1820 et qu'on n'y a vue fleurir pour la première fois qu'en 1826. Il diffère du *C. japonica* par ses feuilles oblongues-ovales, acuminées, presque opaques, réticulées, ainsi que par ses fleurs plus grandes, qui ont jusqu'à 508 millim. de tour et dont les pétales très ondulés, irrégulièrement et lâchement arrangés, sont beaucoup plus minces et plus flasques que dans celui-ci. La variété figurée et décrite dans le *Botanical Magazine* a été envoyé de Chine, à la date de quelques années par M. Fortune. Elle a des fleurs doubles mais non pleines, d'un beau rouge uniforme, et ses pétales nombreux sont plus fermes, rangés avec plus de régularité que dans le type.

Cirrhopetalum Medusæ Lindl. — *Botan. Magaz.*, planc. 4977. — Cirrhopétale tête de Méduse. — Singapore (Orchidées).

Espèce décrite et figurée pour la première fois par M. Lindley dans le *Botanical Register* pour 1842, planc. 12. Elle est remarquable par les longues queues pendantes que forment deux des divisions de sa fleur (les 2 sépales inférieurs), qui donnent à ses inflorescences serrées à l'extrémité d'une hampe assez courte un aspect très singulier.

Sonerila elegans Wight, *Ic. pl. Ind. or.*, III. — *Botan. Magaz.*, planc. 4978. — Sonérile élégante. — Indes, dans les Nilgherries (Mélastomacées).

L'introduction de cette jolie plante est due à MM. Veitch. Elle a fleuri pour la première fois dans leurs serres au mois de janvier 1857. Elle produit autant d'effet par ses feuilles rouges en dessous, ainsi que les pétioles, que par ses fleurs d'un joli rose sur lequel tranche le beau jaune d'or des anthères. Cette charmante espèce est une herbe haute de 30 centim., rameuse, à rameaux tétragones, dont les feuilles

sont ovales, en cœur à la base, acuminées et dentées sur les bords; dont les fleurs larges d'environ 3 centim. forment une élégante cime dichotome, à longs rameaux.

Costus afer Ker. — *Botan Magaz.*, planc. 4979. — Costus d'Afrique. — Sierra Leone (Scitaminées).

Cette plante avait été introduite en Angleterre il y a déjà plusieurs années; mais elle avait disparu des jardins, et c'est seulement en 1855 qu'elle y a reparu de nouveau. Dans son pays natal elle est regardée comme un bon spécifique contre les vomissements. Elle exige la serre chaude, où elle produit de l'effet par ses grandes fleurs blanches qui se montrent en automne. D'après une note de M. J. H. Selwyn rapportée par M. Hooker, la manière dont elle se propage dans son pays est très singulière. Elle ne donne ni graines ni rejetons; mais après la floraison ses extrémités qui viennent de fleurir obligent par leur poids sa longue tige à se courber jusqu'à terre; cette tige se dessèche graduellement tandis qu'une nouvelle plante naît de la base de l'inflorescence flétrie et en tire sa nourriture pendant le temps qui est nécessaire aux racines pour pénétrer dans la terre.

Flore des serres, cahier de janvier 1857.

Gaillardia var. grandiflora Hort. — *Fl. des serres*, planc. 1183. — Gaillardie à grandes fleurs (Composées-Sénécionées).

Cette belle plante a été obtenue par M. G. N. Philippe, de Schlessin. Elle paraît être provenue de la fécondation du *Gaillardia aristatà* DC. par le *G. splendens* Hort., qui lui-même a pour père le *G. Drummondi* DC. et pour mère le *G. aristata* DC.—M. Van Houtte la qualifie de quasi-rustique; c'est, dit-il, une plante d'élite et pour les plates-bandes d'été et pour la culture en vase.

Castanea chrysophylla Dougl. — *Fl. des serres*, planc. 1184.

Voyez pour cet arbre le *Journal de la Soc. imp. et cent. d'hortic.*, III, p. 681. La figure qu'en donne la *Flore des serres* est une reproduction de celle qu'a publiée le *Botanical Magazine*, planc. 4953.

Delphinium formosum Hort. — *Fl. des serres*, planc. 1185. — Dauphinelle belle. — Origine inconnue (Renonculacées).

M. Van Houtte a reçu les graines de cette plante de M. W. Moore qui ne lui en a pas appris l'origine. M. Planchon la regarde comme voisine du *D. speciosum* du Caucase. Elle est vivace, parfaitement rustique en Belgique, et sa tige, haute seulement de 50 centim., est occupée en grande partie par une grappe assez serrée de grandes fleurs colorées en indigo foncé des plus brillants.

Gardenia amœna Sims. — *Fl. des serres*, pl. 1186. — Gardénie agréable. — Afrique australe (Rubiacées).

Ce *Gardenia* est moins beau que certains de ses congénères, quoique justifiant la qualification spécifique qui lui a été donnée. On l'a cru d'abord originaire de l'Inde ou de la Chine; mais M. Loddiges en a reçu des graines de l'intérieur de l'Afrique australe. Il a été décrit et figuré dans différents ouvrages. Il est de serre chaude. On le multiplie par boutures et par greffes sur les autres espèces du même genre.

Farfugium grande Lindl. — *Fl. des serres*, planc. 1187 — (Composées).

La figure de cette plante est empruntée au journal anglais *The Florist*, 1857, p. 33. Voyez pour l'espèce elle-même le *Journ. de la Soc. imp. et centr. d'hort.*, III, p. 127.

Aquilegia eximia Van Hout.. *Fl. des serres*, planc. 1188. — Ancolie brillante. — Californie (Renonculacées).

Espèce nouvelle dont les graines se sont trouvées parmi d'autres que M. Boursier de la Rivière avait rapportées de la Californie. Elle rappelle par ses caractères et par la couleur orangée de ses fleurs les *Aquilegia Canadensis* et *Skinneri* auxquels elle est supérieure sous divers rapports. Elle est couverte sur toutes ses parties, la fleur exceptée, d'un duvet court et glutineux. Ses feuilles biternées ont leurs segments tripartis ou trilobés, incisés-dentés. Ses fleurs, colorées en bel orangé, sont pendantes au bout de longs pédoncules; elles se distinguent par leurs sépales lancéolés, réfléchis, et par leurs sépales en cornet tout droit que termine un petit renflement sphérique, avec un limbe très court et entier ; ses pétales sont un peu plus longs que les sépales. C'est une plante entièrement rustique, dont la première floraison a eu lieu dans l'établissement de M. Van Houtte, en 1856.

Diervilla (Weigelia) amabilis, var. fol. variegatis, *Fl. des serres*, planc. 1189. — Dierville aimable, var. à feuilles panachées (Caprifoliacées).

Cette charmante variété. dont les feuilles sont largement bordées de jaune tant en dessous qu'en dessus, s'est trouvée au milieu des pieds obtenus en grand nombre par M. Van Houtte des graines produites par le type de l'espèce. Cet horticulteur en possède un pied haut d'un mètre, qui forme une charmante pyramide et dont toutes les feuilles sont panachées. La plante a été mise en vente cette année.

Tydæa (hybr.) **Eeckhautei** Van Houtte, *Fl. des serres*, planc. 1190. — Tydée d'Eeckhaut (Gesnériacées)

C'est une nouvelle Gesnériacée obtenue par hybridation. Celle-ci est comparativement naine et trapue. Ses feuilles sont grandes, épaisses, très rugueuses, velues, à reflet argenté dans la jeunesse, d'un vert foncé à l'état adulte. Elle produit de très bonne heure et pendant six mois de suite de belles fleurs très bien faites, colorées en rouge vermillon brillant sur lequel se détachent des bandes d'un jaune citron. M. Van Houtte dit qu'elle serait perpétuellement en fleurs s'il n'était nécessaire d'en rajeunir les pieds par un rempotement périodique.

Tanacetum elegans Dcne, *Fl. des serres*, planc. 1191. — Tanaisie élégante. — Californie (Composées-Sénécionées).

Les graines de cette nouvelle espèce de Tanaisie ont été rapportées de la Californie par M. Boursier de la Rivière. Elle est vivace et entièrement rustique. Ses tiges s'élèvent à 30 ou 40 centim.; elles sont rameuses, couvertes, ainsi que les feuilles jeunes, de poils blancs qui les font paraître veloutées. Ses feuilles sont d'une rare élégance; bipinnées et ayant leurs nombreuses pinnules divisées en petits lobes arrondis, elles ont les bords roulés en dessous, et elles sont remarquables par la coloration en blanc pur qu'elles offrent dans leur jeunesse. Ses capitules, portés par deux ou plusieurs sur des rameaux feuillés, sont d'un beau jaune d'or, larges d'environ 15 millim., plats et déprimés au centre. Toute la plante est parsemée de petites glandes qui exhalent une odeur aromatique.

Sur la végétation et la culture des Cycadées; par M. Ed. Regel (*Gartenflora*).

Les Cycadées forment une famille extrêmement remarquable par le port et par l'organisation des végétaux qui la composent. En effet, tandis que leur aspect général rappelle les Palmiers, avec lesquels on les a longtemps confondues pour ce motif, les caractères de leurs organes reproducteurs n'établissent pour elles des rapports intimes qu'avec les Conifères, à côté desquelles les placent aujourd'hui les botanistes, encore même leur reste-t-il des particularités à elles propres et qu'on ne retrouve pas ailleurs. D'un autre côté les Cycadées ont de l'intérêt au point de vue de l'horticulture, à cause de la beauté du faisceau de grandes feuilles pinnées qui, sur les pieds déjà forts, couronne leur tige en colonne, et elles constituent l'un des plus beaux ornements des serres chaudes dans les établissements soit publics soit particuliers. Ces différents motifs nous déterminent à extraire d'un mémoire étendu que vient de publier M. Regel au sujet des Cycadées du jardin botanique de Pétersbourg les principaux détails relatifs à la végétation et à la culture de ces curieux végétaux.

On peut diviser les Cycadées en deux catégories : celles qui finissent par avoir une tige élevée, en colonne généralement simple, et celles dont la tige reste toujours basse ou qui se ramifient plus ou moins dès le niveau du sol. Ce sont les premières qui produisent le plus d'effet et qui dès lors sont les plus recherchées dans les jardins, bien que plusieurs des dernières y figurent également avec avantage. Toutes les espèces de cette famille connues jusqu'à ce jour ont des feuilles pinnées, plus ou moins épaisses et coriaces, remarquables d'ordinaire par leur enroulement en crosse, dans la jeunesse, qui rappelle ce qu'on observe dans les Fougères. Chacun de leurs pieds ne porte qu'un sexe, ce qui ne permet d'en obtenir les fruits, sur les individus cultivés, que dans des cas rares et au moyen d'une fécondation artificielle. Cependant ces curieux végétaux sont aujourd'hui représentés assez abondamment en Europe pour qu'on puisse espérer d'en obtenir moins rarement la fructification et pour qu'il devienne possible de suivre le développement de leurs graines au sujet duquel on ne possède encore aucune notion précise.

Les plus beaux pieds de Cycadées qui existent dans les jardins

sont tous provenus de tiges qu'on a rapportées toutes formées de leur pays natal. Ce mode d'introduction est aussi commode qu'avantageux ; car ces végétaux peuvent être expédiés au loin sans racines ni feuilles, simplement emballés dans des caisses avec des copeaux de bois, et, d'un autre côté, la lenteur extrême avec laquelle se forme la tige de la plupart d'entre eux ne laisse guère d'autre moyen pour en avoir de forts individus avant une longue suite d'années. Ces tiges entièrement nues, traitées convenablement à leur arrivée en Europe, ne tardent pas à produire des racines et des feuilles et donnent promptement de magnifiques végétaux. MM. Ecklon et Zeyher ont introduit ainsi en Europe diverses Cycadées de l'Afrique australe, et plus récemment, à leur exemple, différents voyageurs ont expédié de même d'Amérique un grand nombre de pieds de *Ceratozamia, Dioon* et *Zamia*. Les graines fournissent également un bon moyen d'introduction de ces végétaux ; celles qu'on reçoit de leur pays natal germent parfaitement et donnent en peu de temps de nouvelles plantes.

Assez souvent les pieds de Cycadées déjà forts produisent vers le bas de leur tige des jets latéraux qui ne tardent pas à se renfler dans leur partie inférieure et qui, détachés même avant qu'ils aient développé des racines, reprennent sans difficulté. Il suffit pour en déterminer la reprise de les planter dans une terre légère et sablonneuse, et de les tenir dans une atmosphère à la fois humide et chaude, tout en leur donnant très peu d'eau à eux-mêmes. Des productions latérales analogues se montrent aussi sur les vieilles tiges, surtout lorsque la floraison ou une autre cause quelconque vient mettre obstacle à leur accroissement en hauteur. Seulement les bourgeons qui sortent alors d'entre les écailles dont la tige est revêtue, ne donnent le plus souvent que de petites pousses renflées comme en oignon, et dont le développement ne va pas ordinairement plus loin. Ces pousses détachées et traitées comme les précédentes fournissent un bon moyen de multiplication.

Le développement de bourgeons à la base de la tige paraît pouvoir se faire sur toutes les Cycadées. Il a lieu notamment dans toutes les espèces dont la tige reste basse ; mais il est plus rare dans les autres. M. Regel dit qu'à Pétersbourg on a multiplié cette année, au moyen de pousses ainsi produites, le *Ceratozamia Kuesteriana*, le

Cycas revoluta, les *Encephalartos caffer, horridus, Lehmanni,* le *Zamia Fischeri,* etc.

Quelquefois on voit se ramifier des tiges de Cycadées, par exemple celle du *Cycas revoluta,* des *Zamia integrifolia, Fischeri,* etc. Ces ramifications détachées et plantées donnent de nouveaux pieds.

Enfin on sait que les écailles de la tige des Cycadées détachées avec un morceau de bois à leur base, développent des bourgeons adventifs, si on les plante dans du sable et qu'on les tienne à sec, tout en leur donnant une atmosphère chaude et humide. C'est encore un autre moyen pour multiplier ces plantes. Seulement comme il faut, pour y recourir, sacrifier une vieille tige, on ne peut l'employer que lorsqu'un vieux pied devient malade et ne peut plus être conservé. On n'a pas encore cherché à reconnaître si les écailles donneraient également naissance à des bourgeons étant détachées sans vieux bois à leur base. M. Regel a commencé des expériences non-seulement pour se fixer à cet égard, mais encore pour voir si le bouturage par les racines serait applicable à ces végétaux. Cette année, dit-il, il a vu des bourgeons prendre naissance sur des racines de *Zamia calocoma* encore fixées au pied, et cette observation permet d'espérer le succès de ses essais.

Les Cycadées se plaisent dans un mélange par portions égales de terre de gazon-grasse et de terre de bruyère, avec addition d'une certaine quantité de sable. Les terres fortes ne leur conviennent pas et celles qui sont très légères ne leur fournissent pas assez de nourriture.

Variations de grandeur dans les fleurs des *Nymphæa,* particulièrement du *Nymphæa micrantha* Guillm.; par M. Regel (*Gartenflora*).

Le *Nymphæa micrantha* Guillm. est une charmante plante de la Sénégambie qui mériterait, dit M. Regel, de figurer dans tous les aquariums. Ses feuilles et ses fleurs rappellent celles de notre Nymphéa blanc. Il présente une particularité très curieuse qu'on retrouve, il est vrai, mais à un moindre degré, dans le Nymphéa bleu ; à l'extrémité du pétiole, c'est-à-dire à la base du limbe de ses feuilles, il produit des bourgeons adventifs qui, développant des feuilles d'un côté et des racines de l'autre, ne tardent pas à devenir de petites plantes. Dernièrement une de ces petites plantes ayant

été cultivée dans la serre du *Victoria*, dans le jardin de Pétersbourg, a fleuri tout en restant dans son ensemble une véritable miniature de l'espèce, avec ses feuilles larges de 4 centimètres et ses fleurs dont le diamètre ne dépassait pas 14 millimètres. Il est bon de rappeler que les fleurs normales de cette même plante ont environ 10 centimètres de largeur et qu'elles sont dès lors à peu près sept fois plus grandes que celles dont M. Regel vient d'observer le développement.

L'auteur de cet article fait remarquer qu'il n'existe peut-être pas de plantes dont la fleur soit sujette à varier de grandeur comme celle des plantes aquatiques. Lorsqu'elles manquent de nourriture ou qu'elles sont tenues trop à l'étroit dans des pots de grandeur insuffisante, ces espèces ne donnent que des feuilles et des fleurs d'une petitesse remarquable. Ainsi le *Nymphœa dentata* cultivé en pot a ses fleurs à peine un peu plus grandes que celles du *Nymphœa alba;* tandis que celles qu'il développe lorsqu'on le plante dans une caisse et qu'on le place dans l'eau d'un aquarium ont souvent 25 centimètres de largeur. Le *Victoria*, le *Nymphœa gigantea* et d'autres espèces présentent des variations analogues dans des circonstances semblables.

Quelques mots sur la panachure des Feuilles; par M. C. (*Illustrirte Gartenzeitung*).

Il est généralement admis que la panachure des feuilles, que présentent beaucoup de nos plantes d'ornement, est la conséquence d'une maladie qui se manifeste par elle. L'auteur de cet article dit qu'il ne veut pas rechercher si cette opinion est fondée ou non, et il se contente de réunir quelques observations sur ce sujet. — Il existe des plantes dans lesquelles les feuilles se montrent panachées à un degré remarquable et avec une constance frappante, tandis que d'autres n'offrent sous ce rapport aucune régularité. D'après toutes les observations qu'on a recueillies jusqu'à ce jour, il paraît positif que lorsque la panachure est à peu près uniformément distribuée vers le bord des feuilles elle est constante, tandis que lorsqu'elle y est comme éparse et par taches elle est presque toujours sujette à varier. Alors les taches de panachure se montrent tantôt plus tantôt moins nombreuses; elles peuvent même en venir à disparaître

complétement. C'est ce qu'on voit très souvent dans le Houx, le Lierre et dans le Fusain, dans lesquels, lorsque leur végétation est vigoureuse, les taches de panachure diminuent considérablement ou même disparaissent tout à fait. L'*Aucuba japonica* paraît être le seul qui fasse exception à cette règle générale, et l'on ne connaît pas du tout la cause de cette exception. D'un autre côté, si l'on examine avec attention les végétaux dont les feuilles sont panachées régulièrement vers leurs bords, on y voit précisément la contre-partie du premier cas, c'est-à-dire que, pour eux, on doit regarder comme des exceptions ceux dont la panachure ne conserve pas toujours une régularité et une constance frappantes. C'est ainsi, par exemple, que les feuilles de l'*Evonymus japonicus* var. *argenteus* qui sont colorées en beau blanc sur leurs bords ne présentent jamais la moindre modification dans leur panachure et se montrent toujours fort régulièrement panachées. Dans une autre variété de la même espèce, dont les feuilles sont simplement tachées, cette régularité et cette constance disparaissent, les changements sont fréquents, nombreux, et on voit souvent des pieds à feuilles ou totalement jaunes ou fortement tachées de jaune devenir au bout de quelque temps d'un vert foncé uniforme lorsque la plante végète vigoureusement. On peut faire une observation analogue sur le Houx commun. Sa variété à feuilles bordées de blanc ne laisse jamais rien à désirer sous le rapport de sa panachure, quelle que soit la vigueur avec laquelle elle végète, tandis que celle qui est simplement tachée a souvent une partie de ses feuilles très bien tachée, une autre bordée de jaune, et le reste entièrement vert; ou bien on observe des branches entières sur lesquelles il n'existe pas une seule feuille ni tachée ni panachée, et d'autres sur lesquelles se montrent des panachures. — Ces particularités remarquables ont certainement une cause; mais elle est inconnue jusqu'à ce jour, et il serait vivement à désirer que les physiologistes dirigeassent leur attention vers ce sujet pour reconnaître à quoi tiennent ces jeux de la nature. Il est d'ailleurs probable que si la cause des panachures était reconnue, on parviendrait à les rendre à volonté constantes, et ce résultat serait d'un grand intérêt non-seulement au point de vue de la science mais encore à celui de l'horticulture.

Tableau des observations faites pendant 14 ans, près de Kischenew, en Bessarabie, relativement au degré de froid que peuvent supporter divers arbres et arbrisseaux, par M. DOENGINGK. (*Mélanges Russes* de l'Académie impériale des Sciences de Pétersbourg et *Gardeners' Chronicle.*)

La connaissance du degré de froid que peuvent supporter les végétaux ligneux est de la plus haute importance pour leur culture. Faute de la posséder on fait tous les jours des plantations au milieu desquelles les gelées des hivers même ordinaires exercent ensuite trop souvent des ravages affreux. Mais, pour arriver à se fixer suffisamment à cet égard, il faut réunir un grand nombre d'observations faites surtout dans des climats où le froid sévisse avec assez de rigueur pour ne pas laisser le moindre doute relativement à la rusticité des espèces qui supportent son action sans en souffrir. Sous ce rapport, les indications fournies par M. Doengingk sont réellement précieuses, et la longue série d'années pendant lesquelles elles ont été recueillies ajoute encore à leur valeur.

C'est à l'Ecole d'horticulture de Bessarabie, près de Kischenew, que cet horticulteur a fait ses observations. Cette localité est située par 47° 2′ de latitude boréale et par 26° 29′ de longitude orientale (mérid. de Paris). Elle présente une différence très considérable entre les froids rigoureux de l'hiver et les fortes chaleurs de l'été. Elle a une température moyenne de 10° 37 Cent. En outre, la température moyenne du printemps y est de 10° 11 C., celle de l'été de 22° 75, celle de l'automne de 11°, enfin celle de l'hiver de — 2° 50. L'auteur n'indique pas les températures les plus basses qu'il ait observées; mais son tableau mentionne des froids de — 27° 50 C. Une particularité essentielle à noter c'est l'extrême variabilité du temps pendant l'hiver à Kischenew. Souvent à de très fortes gelées succèdent brusquement le dégel et la pluie, après lesquels le froid reprend avec la même intensité qu'auparavant. On voit aussi les fortes chaleurs du printemps entremêlées de gelées de 4 et 5 degrés centigrades.

Voici maintenant le tableau des observations de M. Doengingk.

Abies alba.	Canada.	Il supporte l'hiver et souffre de la chaleur.
— Nordmanniana. .	Caucase	*Id.* *Id.*
Acer campestre var. tauricum	Crimée.	Il supporte les plus grands froids et mûrit ses graines.
— Negundo. . . .	Virginie	Ses jeunes rameaux gèlent à — 12° 50 C., et son vieux bois à —18°75.
— rubrum..	Virg. et Pensylv.	Les bouts de ses jets gèlent à— 25° C.
— Pseudoplatanus fol. variegatis.	Europe.	Il supporte les hivers les plus rudes.
Æsculus hippocastanum.	Asie.	*Id.*
— pallida.	Amérique du N. .	*Id.*
Ailanthus glandulosa. .	Chine	Ses jets gèlent —15° C. et son vieux bois souffre à —22° 50.
Amorpha fruticosa. . .	Amér. du N. . .	Ses jets gèlent à —10°; à —20° il périt.
— Lewisi.	*Ibid*.	*Id.* *Id.*
— pubescens. . . .	*Ibid*.	*Id.* *Id.*
Ampelopsis hederacea. .	*Ibid*.	Ses jets gèlent à — 22° 50.
Amygdalus persica flore pleno	Perse	Ses jets souffrent à — 12° 50; il périt à — 22° 50.
Anthemis arthemisiæfolia (Pyrethrum sinense).	Chine et Japon. .	Il gèle à — 18° 75. Il supporte l'hiver sous une couverture.
Armeniaca dasycarpa. .	Perse	Il supporte l'hiver.
— vulgaris	*Ibid*.	Ses jets gèlent à — 25°. Il souffre beaucoup des gelées tardives du printemps.
Artemisia Abrotanum. .	Europe S. . . .	Il supporte les plus grands froids.
Astragalus vimineus . .	Sibérie.	*Id.*
Berberis canadensis . .	Canada.	Il résiste aux froids les plus rudes de la Bessarabie.
— sibirica.	Sibérie et Canada.	*Id.*
— vulgaris	Europe.	*Id.*
Betula alba.	*Ibid*.	Il souffre des grandes chaleurs et ne vit pas longtemps.
Bignonia radicans . . .	Amér. du N. . .	Les jeunes jets gèlent à — 9° C.; il gèle entièrement à — 20°.
Broussonnetia papyrifera.	Japon	Les jeunes jets souffrent à — 10°; à — 26° le bois d'un et deux ans souffre aussi.
Buxus sempervirens . .	Eur. S. et Caucase.	Il souffre plus de la chaleur que du froid.
Calycanthus præcox . .	Japon	Il souffre beaucoup à — 7° 5, et il gèle entièrement à — 12° 5.
Caragana Altagana . . .	Daourie	Il supporte les froids les plus rudes de la Bessarabie.
— arborescens. . .	Sibérie.	*Id.*
— Chamlagu. . . .	Daourie et Chine.	*Id.*
— frutescens . . .	*Ibid*.	*Id.*

Castanea Vesca	Europe S. . . .	Les pieds d'un et deux ans ont supporté — 14° sans abri. Les jeunes jets des vieux pieds gèlent à — 26°.
Catalpa syringæfolia . .	Floride et Carol. .	Les jeunes jets gèlent à — 19°. Le bois de deux ans a souffert à — 26°.
Celtis australis	Eur. S. et Perse.	Les bouts des jeunes jets souffrent à — 19°. L'arbre gèle jusqu'au pied à — 25°.
— glabrata	Crimée	*Id.*
— occidentalis. . .	Virginie	*Id.*
Cercis siliquastrum. . .	Asie et Europe S.	Les jeunes jets souffrent à — 12° 5 ; à — 21° il gèle au pied.
Clematis orientalis. . .	Asie.	Il supporte l'hiver et mûrit ses graines.
— Vitalba.	Europe.	*Id.*
Clethra alnifolia	Amér. du N. . .	Il souffre à — 12° 5 ; il a besoin d'abri.
Colutea arborescens. . .	Europe S. . . .	Ses jeunes jets gèlent aux bouts à — 19°. Il périt à — 27° 5.
— cruenta.	*Ibid.*	*Id.*
— media	*Ibid.*	*Id.*
Cornus alba.	Sibérie.	Il supporte les froids les plus rudes de la Bessarabie.
— mascula fructu maximo . . .	Europe S. et centr.	Il résiste très bien.
Corylus Colurna	Turquie et Grèce.	*Id.*
— tubulosa	Europe S. . . .	*Id.*
Cratægus coccinea . . .	Amér. du N. . .	Il supporte tous les froids.
— crus galli. . . .	*Ibid.*	*Id.*
— Douglasii. . . .	*Ibid.*	*Id.*
— fusca (subfusca Ledeb.)	*Ibid.*	*Id.*
— glandulosa . . .	*Ibid.*	*Id.*
Cupressus fastigiata. . .	Eur. S. et Asie. .	Ses bouts gèlent à — 7° 5. Il gèle au pied à — 12° 5 et sous une couverture à — 21° 25.
— horizontalis. . .	*Ibid.*	*Id.*
Cydonia sinensis.	Chine.	Il supporte — 20° sans abri ; à — 26° le bois d'un et deux ans gèle.
— vulgaris	Perse..	Les jeunes jets gèlent à — 25°.
Cytisus Adami	« Europe S. » . .	Les jeunes jets souffrent à — 22° 5.
— capitatus	Europe.	Il ne redoute aucun froid.
— sessilifolius . . .	*Ibid.*	*Id.*
— Laburnum . . .	Europe S. . . .	Ses jeunes jets souffrent à — 19° ; il gèle au pied à — 27° 5.
Elæagnus angustifolia. .	Eur. S. et Asie .	Il supporte tous les froids et fructifie bien.
— latifolia	*Ibid.*	*Id.*
Escallonia glutinosa . .	Amér. S	Il ne supporte sans abri que — 11°.
Evonymus americana . .	Amér. N.	Il supporte l'hiver.
Ficus Carica	Asie et Europe. .	Sans abri il gèle à — 10°. Couvert il supporte l'hiver.

raxinus americana. . .	Amér. N. . . .	Il résiste aux plus grands froids.
— cinerea	*Ibid.*	*Id.*
— elliptica	*Ibid.*	*Id.*
— excelsior. . . .	Europe.	*Id.*
— excelsior pendula.		*Id.*
— epiptera	Amér. N. . . .	*Id.*
— ferruginea . . .	*Ibid.*	*Id.*
— Ornus.	Europe S. . . .	*Id.*
— oxyphylla taurica	Crimée.	*Id.*
— platycarpa . . .	Amér. N. . . .	*Id.*
— polemonifolia . .	*Ibid.*	*Id.*
nista canariensis. . .	Iles Canaries. . .	Ses bouts souffrent à — 10°. Il gèle à — 17° 5.
editschia caspica . . .	Lenkoran. . . .	Le jeune bois souffre à — 25°.
— horrida	Chine	
— macrantha . . .	Asie.	
— orientalis. . . .	*Ibid.*	Tous supportent les hivers les plus rigoureux.
— triacanthos . . .	Amér. N. . . .	
— — inermis . .	*Ibid.*	
rcine (Wistaria) sinensis	Chine.	A — 7° 5 les jeunes pousses gèlent ; à — 12° 5 la plante gèle entièrement ; mais couverte elle supporte — 26°.
ymnocladus canadensis.	Canada.	Il résiste à l'hiver.
ippophae rhamnoides .	Caucase et Eur. .	Il supporte tous les froids.
ssopus officinalis. . .	Asie S. et Eur. S.	*Id.* Il fleurit et fructifie très bien.
sminum fruticans. . .	Caucase et Eur. S.	Il souffre à — 15° et périt à — 25°.
— officinale. . . .	Asie.	*Id.*
glans nigra	Amér. N	Il souffre à — 19°.
— regia	Perse, etc. . . .	A — 20° ses jeunes pousses gèlent ; à — 25° le vieux bois souffre aussi ; à — 27° 5 l'arbre gèle au pied.
niperus communis . .	Europe.	Il ne craint pas le froid ; mais il souffre de la chaleur.
— oblonga	Caucase.	*Id.*
— phœnicea. . . .	Eur.S.et As.cent.	A — 26° les bouts ont gelé.
— sabina. . . .	Sibérie, Caucase.	Il ne craint que la chaleur.
— virginiana . . .	Virginie.	*Id.*
ria japonica	Japon.	Il gèle à — 10°; couvert il résiste à l'hiver.
elreuteria paniculata .	Chine.	A — 22° 5; les jeunes pousses gèlent; à — 25° il souffre jusqu'au bois de 3 ans.
randula latifolia . . .	Europe S. . . .	Il résiste à l'hiver.
— Spica	*Ibid.*	*Id.*
riodendron tulipifera .	Amér. N. . . .	Les jeunes pousses souffrent à — 15°.

Lonicera Caprifolium . .	Eur. S. et Cauc.	
— etrusca	Europe S. . . .	
— periclymenum . .	*Ibid.*	Tous supportent l'hiver.
— sempervirens . .	Virginie.. . . .	
— tatarica	Sibérie.	
Magnolia acuminata . .	Caroline. . . .	Il souffre à — 12° 5. Il a besoin d'abri.
Melia Azedarach	Asie.	Sans protection il était complétement gelé a un froid de — 22° 5. Couvert, il a supporté—1
Menispermum canadense.	Canada.	Il gèle par — 20° jusqu'à la racine exclusivem
Mespilus germanica . .	Europe S. . . .	Ses jeunes pousses gèlent à — 22° 5.
Morus alba	Chine et Perse. .	Il supporte l'hiver.
— var. constantino-politana . . .	*Ibid.*	A — 22° 5 les jeunes pousses souffrent; le bois gèle à — 27° 5.
— rubra	Virginie.. . . .	*Id.*
— multicaulis . . .	Philippines. . .	A — 12° 5, le bois de l'année gèle. Il gèle com tement à — 27° 5.
Paliurus aculeatus . . .	Crimée et Cauc. .	A — 19° le jeune bois gèle ; à — 27° 5 il gèle entier.
Paulownia imperialis . .	Japon.	Il souffre beaucoup à — 10°. Il gèle jusqu'a à — 17° 5 et jusqu'à la racine à — 22° 5. vert il résiste au froid.
Persica lævis	Perse (?). . . .	Les bouts gèlent à — 19°. A — 25° l'arbre so beaucoup.
— vulgaris	*Ibid.*	*Id.*
Philadelphus coronarius .	Europe S. . . .	
— gracilis	Amér. N. . . .	Ils supportent l'hiver.
— grandiflorus . .	*Ibid.*	
— inodorus	Caroline.. . . .	
Picea vulgaris.	Europe et Asie. .	Il souffre plus du chaud que du froid.
Pinus Cembra.	Eur. N., Sibérie.	
— halepensis . . .	Caucase	
— Larix	Europe et Asie. .	Tous souffrent plus du chaud que du froid.
— orientalis. . . .	Asie.	
— Strobus	Canada.	
— sylvestris. . . .	Europe et Asie. .	
Planera crenata	Caucase.	Il supporte le climat de la Bessarabie.
Populus balsamifera (?) .	Sibérie.	Il résiste aux froids les plus rudes.
— dilatata	Italie et Grèce. .	*Id.*
Prunus avium flore pleno.	Europe S. . . .	A — 19° ses jeunes jets souffrent; à — 27° 5 il entièrement.
— Cerasus flore pleno	*Ibid.*	Il supporte l'hiver.
— Laurocerasus . .	Asie.	Il souffre à — 6°; il gèle à — 12° 5. Bien cou il résiste à l'hiver.

Prunus Mahaleb. . . .	Asie.	Il supporte les plus grands froids.
— Padus.	Europe.	*Id.*
— bracteosa. . . .	*Ibid.*	*Id.*
Ptelea trifoliata	Virginie..	*Id.*
Pterocarya caucasica . .	Caucase.. . . .	Le jeune bois gèle à — 15°; à — 22° 5 l'arbre gèle au pied.
Pyrus Aria	Europe centrale. .	Il résiste à l'hiver.
— præcox	Russie mérid.. .	*Id.*
— spectabilis . . .	Chine.	A — 12° 5 les jeunes jets gèlent; à — 21° le pied gèle jusqu'à la racine.
Rhamnus alaternus. . .	Europe S. . . .	A — 10° il gèle jusqu'à la racine.
— dahuricus. . . .	Daourie.. . . .	Il supporte l'hiver.
Rhus typhina	Virginie, Pensylv.	Il supporte les plus grands froids.
Ribes aureum	Amérique du N. .	*Id.*
— Beatoni	*Ibid.*	*Id.*
— procumbens . .	Daourie.. . . .	Il supporte l'hiver.
Robinia hispida	Caroline, Pensylv.	A — 17° 5 les bouts des jeunes jets souffrent; et il gèle à — 27° 5.
— monstruosa. . .	Amér. N. . . .	Il supporte assez bien l'hiver.
— viscosa	*Ibid.*	Il supporte très bien l'hiver.
— tortuosa	*Ibid.*	*Id.*
— umbraculifera . .	*Ibid.*	*Id.*
— sophoræfolia . .	*Ibid.*	*Id.*
— Pseudacacia. . .	*Ibid.*	*Id.*
Rosa gallica	Europe S. . . .	Les différentes variétés de Rosiers supportent en général l'hiver sans couverture; mais à — 22° 5 leurs jets gèlent.
— centifolia. . . .	Europe S. et Asie.	
— damascena . . .	*Ibid.*	
— pimpinellifolia . .	*Ibid.*	
— indica	Inde.	A — 12° 5 ses jets gèlent; à — 22° 5 il gèle au pied.
— ferox	Crimée.	Il supporte tous les froids.
— saxatilis	*Ibid.*	*Id.*
Rosmarinus officinalis. .	Europe S. . . .	Il souffre déjà à — 7° et il gèle entièrement à — 12° 5.
Rubus odoratus	Amér. N.-O. . .	Il supporte l'hiver.
Ruscus aculeatus. . . .	Cauc., Eur. moy.	A — 15° il gèle entièrement.
— hypoglossum . .	Europ. S. . . .	*Id.*
Salix americana pendula.	Amér. N. . . .	Il souffre à — 19°.
— babylonica . . .	Perse..	*Id.*
— acutifolia. . . .	Europe.	Il supporte l'hiver.
— vitellina	*Ibid.*	*Id.*
Sambucus americana . .	Amér. N. . . .	*Id.*

Sambucus nigra.	Europe.	Il supporte l'hiver.
— racemosa. . . .	*Ibid.*	*Id.*
Solanum Dulcamara . .	*Ibid.*	*Id.*
Sophora japonica.	Japon	A — 10° les bouts des jeunes jets gèlent. A — 26° le bois d'un an gèle.
Sorbus aucuparia. . . .	Europe N. . . .	Il supporte les plus grands froids.
— domestica . . .	Europe.	*Id.*
Spartium junceum . . .	Europe S. . . .	A — 10°, les jeunes jets gèlent ; à — 19°, la plante gèle entièrement.
Spiræa triloba.	Sibérie.	Il supporte l'hiver.
— crenata	Russie centr. et N.	*Id.*
— salicifolia. . . .	*Ibid.*	*Id.*
— sorbifolia. . . .	Sibérie.	*Id.*
Symphoricarpus racemosus	Amér. N. . . .	*Id.*
Syringa sinensis	Chine.	*Id.*
— josikæa	Transylvanie . .	*Id.*
— persica.	Perse	*Id.*
— vulgaris	*Ibid.*	*Id.*
Tamarix gallica	Europe S. . . .	A — 25° les jeunes jets souffrent.
— tetrandra. . . .	*Ibid.*	*Id.*
Taxus baccata.	Europe.	Il supporte l'hiver.
— pyramidalis. . .	*Ibid.*	*Id.*
Thuja occidentalis . . .	Amér. N. . . .	*Id.*
Tilia americana	*Ibid.*	*Id.*
— multiflora Ledeb.	Abchasie. . . .	*Id.*
— rubra	Amér. N. . . .	*Id.*
Ulmus fastigiata. . . .	*Ibid.*	*Id.*
— pendula	*Ibid.*	*Id.*
Viburnum Opulus sterile.	Europe.	*Id.*
— Tinus	Europe S. . . .	A — 12° 5 le jeune bois souffre, et à — 22° 5 il gèle jusqu'à la racine.
Vinca major.	Europe S. . . .	*Id.*
Xylophylla ramiflora . .	Amér. N. . . .	A — 22° 5, les jeunes jets souffrent. Il fleurit et fructifie très bien.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers. .... 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Paris. Exposition des produits et objets d'art et d'industrie horticoles......... du 20 mai au 5 juin 1857.
Paris. Prolongation pour les plantes fleuries et les végétaux d'ornement...... du 15 juin au 15 août.
Caen.................................. 18 juin.
Montauban.............................. 6 juin.
Melun et **Fontainebleau**.................. 18, 19, 20 et 21 mai.
Toulouse................................ 20 juin et jours suivants.
Nantes.................................. 30 mai.
Valognes................................ 5, 6 et 7 juin 1857.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Mai 1857.

PAGES.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 23 avril 1857 273
— du 7 mai 1857 277

NOMINATIONS.

Séance du 23 avril 1857 280
— du 7 mai 1857 280

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 23 avril 1857 281
— du 7 mai 1857.. 282

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de juillet. 283

COMMUNICATIONS ET MEMOIRES.

Quelques renseignements sur les récoltes de 1856, par M. Moreau. . . . 286
Résultat de l'emploi de la colle forte, par M. Bouchet 287
Exposition de la Société royale de Gand, par M. Ch. Morel 289
Communication de MM. Bardet sur la Vigne de M Labbé, à Farkomine . 295
Note sur la culture des Asperges forcées, par M. Moreau fils 297
Expériences faites au Muséum d'histoire naturelle en mars 1857 . . . 300
Examen et extraits du Journal de la Société de Zurich pour 1855, par M. Saillet fils. 302

RAPPORTS.

Sur la description des plantes potagères, par M. Vilmorin, par M. de Bouis. 308
Sur les qualités culinaires du Navet *Gros Long d'Alsace*, par M. Chevet. 309
Méthode élémentaire pour tailler et conduire soi-même les Pêchers en espalier, par M. Lachaume (M. Hardy, rapporteur). 310
Sur l'envoi de M. de Montigny, par M. Boisduval 311
Sur l'Almanach rural du bon savoir, par M. de Bouis 313
Sur les imitations de fruits de MM. Alessandrini et Buchetet, par M. Chevet. 314
De la Commission sur les Pêchers de M. Charpentier, par M. Orbelin. . . 315

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Symphoricarpus microphyllus 316
Camellia reticulata. 317
Cirrhopetalum Medusæ 317
Sonerila elegans. 317
Costus afer 318
Gaillardia var. grandiflora 318
Castanea chrysophylla. 318
Delphinium formosum. 319
Gardenia amœna. 319
Farfugium grande 319
Aquilegia eximia 319
Dervilla (*Weigelia*) *amabilis*.—*Var. fol. variegatis* 320
Tydæa (hybr.) *Eeckhautei* 320
Tanacetum elegans 320
Sur la végétation et la culture des Cycadées. 321
Variations de grandeur dans les fleurs des *Nymphæa*, etc. 323
Quelques mots sur la panachure des Feuilles 324
Tableau des observations faites pendant 14 ans, près de Kischenew. . 326

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 28 MAI 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai, après une rectification demandée par M. de Bouis.

Admission des membres et dames patronnesses présentés.

Sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Guimard, des biscuits fabriqués avec la farine de Marrons d'Inde.

2° Par M. Jamin, des Poires attaquées par un ver qui paraît être fort répandu cette année. M. Forest rappelle que les Poires ainsi attaquées deviennent rondes et ont reçu le nom de *Calebasses;* que, d'abord limitée à quelques localités, cette maladie tend à se répandre de plus en plus. Il pense qu'il est utile de détruire ces fruits aussitôt qu'on s'aperçoit qu'ils sont attaqués.

M. Aubé, à l'examen de qui l'insecte est soumis, y reconnaît un diptère qu'il pense être une Cécidomye, et il répète ce qu'il a déjà dit à la Société : que ces insectes apparaissent quelquefois sans cause connue par myriades et disparaissent ensuite, détruits qu'ils sont par des parasites à eux propres qui les font périr. Il en résulte naturellement qu'on ne les voit pas reparaître les années suivantes. Il ajoute que, contrairement aux idées reçues, l'hiver n'exerce aucune influence sur les insectes.

Prière est adressée à M. Aubé par le Président de vouloir bien étudier avec soin l'insecte présenté.

3° Un soufflet destiné à répandre le soufre, ainsi qu'un fumigateur, inventés par M. Gaffé, de Fontainebleau. Renvoi à l'examen du Comité de l'industrie.

Le Secrétaire-général annonce que des médailles sont mises à la disposition de la Société par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, LL. AA. II. les Princes Jérôme et Napoléon, la Princesse Mathilde, S. Exc. le Ministre de l'agriculture et M. le Préfet de la Seine.

Il communique :

1° Des lettres des Ministres de la guerre et de la marine annonçant que les produits de l'Algérie et des colonies figureront à la prochaine exposition de la Société.

2° Des lettres de M. Wilkem, Président de la Société d'agriculture et d'horticulture de Marne à Wehe (Hollande), qui demande l'échange des publications des deux Sociétés.

Lettres analogues de M. de Vriese, de Leyde, qui offre ensuite ses remercîments.

3° Des lettres de MM. Vazou, Grisau fils, Marsigny de la Maison et Fauquet demandant que des commissions viennent visiter leurs produits. Réponse a été faite que ces produits devaient être envoyés à l'exposition.

4° Des lettres de MM. Tougard, de Rouen; Lefevre, de Melun; Léonce Bergès, de Montauban; de Bonnechose, de Caen; Citerne, de Nantes, demandant des jurés pour les expositions qui auront lieu dans ces diverses villes. Sont désignés pour ces fonctions MM. Pissot, Rouillard et Martin.

5° Une lettre de M. l'abbé Voisin, directeur du séminaire des missions étrangères, offrant des graines qu'il a reçues de la Chine. Ces graines sont remises au directeur du Jardin d'expérience.

6° Lettre de M. Vattemare offrant également des graines. Celles-ci proviennent de la collection exposée au nom de l'État de New-York.

7° Une lettre de M. Guidon, qui offre de faire des articles sur les Orchidées pour le Journal de la Société.

8° Une lettre de M. Journet demandant qu'une commission veuille bien examiner une machine à épuiser de son invention. Renvoi au Comité de l'industrie.

9° Une lettre de M. Ané demandant qu'une commission aille à Melun examiner des travaux horticoles faits sous sa direction. D'après cette lettre ces travaux ne sont pas terminés, et dès lors ils ne peuvent être l'objet d'un examen. Ils ne paraissent d'ailleurs présenter aucun intérêt au point de vue de l'horticulture.

10° Une lettre de M. Gervais réclamant l'examen d'une chaudière nouvelle chauffée par le gaz. Renvoi au Comité de l'industrie qui devra s'adjoindre deux horticulteurs.

11° Une lettre de M. Demantin réclamant la visite d'une commis-

sion au jugement de laquelle il soumettra un Rosier nouveau et une nouvelle disposition des Espaliers. MM. Jamin, Forest et Verdier père composeront cette commission.

12° Une lettre de M. Courtois, de Chartres, relative à la taille nouvelle des Pêchers M. Courtois réclame la deuxième visite de la Commission pour le 15 juin prochain. Renvoi de la lettre à M. Orbelin, président de la commission.

13° Une lettre par laquelle M. Pissot, secrétaire de la Commission du Dioscorea, demande l'autorisation de faire imprimer dans le Journal la lettre aux membres du Conseil d'administration, ainsi que le programme des questions à ce sujet. Il demande, en outre, que ces documents soient tirés à part et adressés aux présidents des diverses sociétés.

Le Secrétaire-général annonce avoir reçu et renvoyé à la commission des récompenses des certificats de MM. Liron, Chabouillé, Piétou, Baumann, Quillou, Nant, Louis Leroy, Milleret et Coumont en faveur de MM. Gaulard (Jean), Urbain (Houdin), Legendre (Fr.), Haberthir, Sallent (Alexandre), Menceau, Coquelle et Meunier, dont ils attestent les bons services, ainsi qu'un certificat du maire de Réthel, constatant les services rendus à l'arboriculture par M. Millot-Brulé.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société la nouvelle pénible du décès de M. le général Aupick, membre titulaire, et de M. Couderc, membre correspondant.

L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission du logement. M. Le Guay communique à la Société le résultat des travaux de cette commission.

M. Bouchard-Huzard craint que l'autorisation ne soit pas accordée par le gouvernement, la loi du 17 juillet 1856 portant que, pour une Société dont le capital est supérieur à 200,000 fr., les actions ne peuvent être inférieures à 500 fr.

Une longue discussion à laquelle prennent part MM. de Bouis, de Cheveigné, Ch. Tessier, Bouchard-Huzard, Payen, Millet, Sponi et autres membres, se termine par l'adoption des cinq premiers articles suivants :

« Art. 1er. La Société impériale et centrale d'horticulture ém-

quatre mille obligations de cent francs chacune, divisées en quatre cents séries de dix.

« Art. 2. Ces obligations recevront 5 p. 100 d'intérêt.

« Art. 3. Elles seront remboursables par séries en vingt-cinq annuités et suivant le tableau ci-annexé (1). Cependant le conseil d'administration aura la possibilité, si les ressources de la Société le permettent, de décider le remboursement d'un nombre d'obligations plus considérable que celui mentionné audit tableau. Les obligations à rembourser seront désignées par la voie du sort.

Art. 4. En cas de décès de un ou plusieurs des souscripteurs,

---

(1) TABLEAU D'AMORTISSEMENT.

INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DE 400,000 FRANCS DIVISÉS EN 4,000 OBLIGATIONS DE 100 FRANCS.

Annuité de 25 *années* : 28,380 *fr*. 99 *cent.*

ANNÉES.	SERVICE des intérêts.	SOMMES.	AMORTISSEMENT des obligations.	SOMMES.	TOTAL.
	oblig.	fr.		fr.	fr.
1re	4,000	20,000 »	84	8,400 »	28,400 »
2e	3,916	19,580 »	88	8,800 »	28,380 »
3e	3,828	19,140 »	92	9,200 »	28,340 »
4e	3,736	18,680 »	97	9,700 »	28,380 »
5e	3,639	18,195 »	102	10,200 »	28,395 »
6e	3,537	17,685 »	107	10,700 »	28,385 »
7e	3,430	17,150 »	112	11,200 »	28,350 »
8e	3,318	16,590 »	118	11,800 »	28,390 »
9e	3,200	16,000 »	124	12,400 »	28,400 »
10e	3,076	15,380 »	130	13,000 »	28,380 »
11e	2,946	14,730 »	136	13,600 »	28,330 »
12e	2,810	14,050 »	143	14,300 »	28,350 »
13e	2,667	13,335 »	151	15,100 »	28,435 »
14e	2,516	12,580 »	158	15,800 »	28,380 »
15e	2,358	11,790 »	166	16,600 »	28,390 »
16e	2,192	10,960 »	174	17,400 »	28,360 »
17e	2,018	10,090 »	183	18,300 »	28,390 »
18e	1,835	9,175 »	192	19,200 »	28,375 »
19e	1,643	8,215 »	201	20,100 »	28,315 »
20e	1,442	7,210 »	212	21,200 »	28,410 »
21e	1,230	6,150 »	222	22,200 »	28,350 »
22e	1,008	5,040 »	234	23,400 »	28,440 »
23e	774	3,870 »	245	24,500 »	28,370 »
24e	529	2,645 »	258	25,800 »	28,445 »
25e	271	1,355 »	271	27,100 »	28,455 »

leurs obligations seront remboursées de préférence et par ordre de décès.

« Art. 5. La souscription, qui est uniquement réservée aux membres de la Société, est ouverte à partir du 1er juin entre les mains de M. le Secrétaire-général de la Société par lettres ou sur des registres *ad hoc* déposés aux bureaux de l'exposition au Palais de l'Industrie, porte IX; chez M. le Dr Andry, Secrétaire-général de la Société, 2, rue de Chaillot; chez M. Chédeville de St-Projet, 5, rue du Havre, et chez M. Courtois-Gérard, horticulteur-grainier, 34, quai de la Mégisserie.»

Sur l'art. 6 un amendement consistant à accorder trois mois au lieu d'un seul pour le paiement de la deuxième partie des obligations est adopté.

Les art. 7, 8, 9 et 10 sont adoptés; ils sont ainsi conçus:

« Art. 7. Le versement des obligations s'effectuera entre les mains de M. le Trésorier, en deux termes: 50 fr. dans le mois de la souscription, c'est-à-dire avant le 1er juillet; 50 fr. six mois après, c'est-à-dire du 31 décembre au 1er janvier. Néanmoins les souscripteurs auront la faculté d'anticiper le paiement des sommes qu'ils auront souscrites. Faute d'avoir effectué le second versement dans le délai de trois mois après l'époque fixée, après avertissement préalable, sur une décision du conseil d'administration et sans aucune autre formalité, le souscripteur sera déchu de plein droit, et l'obligation sera vendue dans le sein de la Société, aux risques et périls du souscripteur.

« Art. 8. Les intérêts seront payés chaque année dans le courant de janvier. Ils commenceront à courir, pour les sommes versées, à partir du 1er juillet 1857 et du 1er janvier 1858.

« Art. 9. Les terrains acquis et les constructions qui y seront élevées seront la garantie de l'amortissement et du service des intérêts du capital des obligations.

« Art. 10. Le produit intégral de l'emprunt devra être exclusivement affecté à l'acquisition d'un terrain et à la construction des bâtiments devant servir de siége à la Société. Les sommes qui n'auront pas été employées seront remboursées en fin d'année, en plus des obligations désignées au tableau et suivant la forme sus-énoncée. »

L'art. 11 demandant que les noms des membres souscripteurs

soient inscrits dans une partie apparente du nouveau local est supprimé et remplacé par le suivant: « Tous pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pour obtenir l'autorisation du gouvernement, et consentir aux présentes résolutions toutes modifications qui seraient demandées.»

Il est décidé que tous les architectes seront appelés à concourir pour le plan qui devra être dressé.

L'ensemble du projet est ensuite mis aux voix et adopté.

L'assemblée décide que tous ces documents seront adressés par les soins du Secrétaire-général à tous les membres de la Société avec invitation de prendre des obligations en proportion de leurs moyens.

Présentation de nouveaux membres.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 11 JUIN 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Les nombreux membres, titulaires, honoraires et correspondants, ainsi que les dames patronnesses, présentés à la dernière séance, sont admis.

M. le Président annonce le décès de M. Rousselon, Rédacteur de la Société ; la décision prise par le conseil d'administration qui accorde à la veuve de M. Rousselon un secours annuel de 1,200 fr., et la nomination de M. Duchartre comme Rédacteur de la Société.

Sont déposés sur le bureau :

1° Des thermomètres en fonte de fer émaillée par M. Frécot, opticien, 4, quai des Orfèvres. Remis pour être vérifiés expérimentalement à MM. Thibaut, Payen, J. Dumas et au Jardin d'expériences.

2° Par M. Samson, d'Étampes, un liquide composé de 125 gr. de fleur de soufre, 125 gr. de savon noir, 75 gr. de suie, 25 gr. de feuilles et tiges de *chasse-puce* (très-probablement le *Veronica beccabunga*), qui est destiné à détruire les pucerons et les fourmis.

MM. Lepère, Jamin et Malot sont chargés d'essayer l'action de ce liquide.

3° Par M. le général de Mylius, une Pomme cultivée dans le Wurtemberg, se conservant bien même pendant deux années, et appelée *Reinette de Lunéville*. Elle est de première qualité pour la saveur et le parfum ; on ne doit la cueillir qu'à la fin de novembre. A cette Pomme est jointe une variété de Poire qui se conserve également très longtemps.

La conservation de ces fruits a lieu dans des caves très sèches. Dégustés, ces fruits, comme ceux qui ont été conservés depuis trop longtemps, sont reconnus avoir perdu leur saveur et leur qualité.

Le général de Mylius remet une notice sur une maladie qui commençait à envahir la Vigne au moment de son passage à Nancy. Cette maladie n'est pas due à l'*Oïdium*, mais bien à l'*Erineum vitis*, à en croire le journal de Nancy.

4° Par M. Lenormand, un Chou-fleur connu sous le nom de *Chou-fleur Lenormand*. Il a été planté et récolté par lui dans une partie de terrain abandonnée et caillouteuse, tandis que trois autres variétés plantées en même temps n'avaient pu résister.

Le Secrétaire-général donne lecture de la note fournie à ce sujet par M. Lenormand.

M. Dupuis offre à la Société quatre numéros du journal *La Patrie*, dans lesquels il a rendu un compte détaillé de l'exposition.

M. Naudin offre également un exemplaire de son mémoire avec figures sur le genre *Cucurbita*. Renvoi à l'examen du Comité des plantes potagères.

Mme Marie Mercier fait don à la Société des années 1856 et 1857 du *Bon Jardinier*.

Le Secrétaire-général dépose, au nom de M. Vuitry, une boîte contenant des fruits et des feuilles de Poiriers malades. Il lit la note qui accompagnait cet envoi.

Plusieurs membres croient reconnaître dans ces feuilles, presque complétement desséchées, la maladie déjà mentionnée plus haut, qui est due à l'*Erineum vitis*.

Le Secrétaire-général communique :

1° Une lettre de M. Mézard, horticulteur à Puteaux, annonçant qu'une maladie s'est déclarée sur les plantes cultivées par lui, maladie qu'il croit devoir attribuer aux émanations qui s'échappent d'une fabrique d'huile de schiste située dans le voisinage.

M. Pépin est prié de se rendre chez M. Mézard, et de rendre compte à la Société des observations qu'il pourra recueillir.

2o Une lettre de M. Pujol, secrétaire-général de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne, demandant un juré pour aller à Toulouse.

Le Président désigne M. Rouillard.

3o Une lettre de S. Exc. le Ministre de l'agriculture annonçant l'envoi de deux médailles d'or pour la prochaine exposition.

4° Une lettre de M. Pitrais sur la *Pomme de terre Briet*, qu'il assimile complétement à la Pomme de terre *Comice d'Amiens*.

M. Lassus fait connaître un moyen employé par lui avec succès pour détruire les courtilières. Ce moyen consiste dans l'emploi d'une solution de 5 gr. de savon par litre d'eau tiède. A l'appui de son dire il produit les nombreuses attestations des personnes chez lesquelles il a opéré jusqu'à ce jour avec succès.

M. Dupuis est prié de suivre à Grignon, où M. Lassus doit se rendre, les essais qui vont y être tentés.

M. Léon Gouas offre à la Société, de la part de M. Duchesne, un exemplaire d'un mémoire sur l'If et sur ses propriétés toxiques par MM. Chevallier, Duchesne et Reynal. Il communique à la Société l'analyse de ce travail.

M. Pépin, à l'appui des conclusions de ce mémoire, rapporte que souvent au Muséum des enfants, ayant mangé des fruits de l'If, sont indisposés mais n'en meurent pas, tandis qu'il y a quelques années un âne est mort sur place après avoir brouté des feuilles d'un If près duquel il était attaché.

M. Georges Roth, jardinier-chef du jardin de la Société impériale d'horticulture de Moscou, est présent à la séance. Il remercie la Société de la lettre adressée à la Société de Moscou qui a servi à faire reconnaître la fraude que certains marchands ambulants se permettaient en vendant des graines et des plantes sous des noms faux et imaginaires.

M. Morel remplace M. Payen au fauteuil.

M. Andry fait connaître les récompenses accordées par le jury à la suite de la première partie de l'exposition qui vient d'avoir lieu au Palais de l'Industrie du 20 mai au 7 juin.

La séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 MAI 1857.

MM.

GRIGNOT (Vincent), jardinier chez M. Veyrat, à Livry (Seine-et-Oise); présenté par MM. Robichon (Amable) et Forest.

CHAGOT (Jules), au château de Rochvilliers, près Chaumont (Haute-Marne), et 24, rue Basse-du-Rempart, à Paris; par MM. Jamin, Duraud et Lepère.

NICOLAS (Jean-Baptiste), jardinier et gardien du château d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne); par MM. Jamin, Durand et Lepère.

BOCH (Etienne-Augustin), propriétaire, conseiller d'arrondissement, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret); par MM. Mallet et Née.

VINCENT (Hippolyte), 14, rue Neuve-Saint-François-au-Marais, et à Louveciennes (Seine-et-Oise); par MM. Rosenberg et Andry.

CHIFFARD, à Noiseau, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise); par MM. Perrault et Moreau.

VALENCIENNES, membre de l'Institut, au Muséum; par MM. Jobert de Lamballe et Payen.

ALLARD (Charles), jardinier à Crouy, près Soissons (Aisne); par MM. Carton et Andry.

THIRION (Joseph), pépiniériste, 5, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine); par MM. Mathias et Lesieur.

CERBELAUD, constructeur d'appareils de chauffage, 133, rue Saint-Lazare, à Paris; par MM. Martin et Herbeaumont.

LEDURE, propriétaire, 27, rue d'Angoulême-du-Temple, à Paris; par MM. Denuelle et Parnot.

CHAUVELOT, 25, rue Tronchet, à Paris; par MM. de Saint-Projet et Rouillard.

COLIN (Nicolas), jardinier-chef au palais de Compiègne, à Compiègne, (Oise); par MM. Drouart et Andry.

HUTTEAU D'ORIGNY (Louis), propriétaire, 3, rue du Bac, à Paris; par MM. Drouart et Andry.

DUCLOS (Théodore), horticulteur à Blois (Loir-et-Cher); par MM. Chauvière et Rougier.

MATHIEU (Antoine), entrepreneur de travaux hydrauliques, 15, rue Joinville, à la Grande-Villette (Seine); par MM. Rouillard et Andry.

ROUSSEL (Alexis), propriétaire, 42, rue de Grenelle, à Grenelle (Seine); par MM. Louvat et Malet.

GRISEL (Charles), propriétaire, 32, rue de Grenelle, à Grenelle (Seine); par MM. Louvat et Malet.

Collet (Charles), propriétaire, 7, rue du Grand-Chantier, à Paris ; par MM. Hermann et Drouart.

Labbé (Léon), interne à l'hôpital de Lariboissière, à Paris; par MM Heymann et Couturier.

Voisin (Auguste), interne à l'hôpital de Lariboissière, à Paris; par MM. Heymann et Couturier.

Kummer (Frantz), jardinier-chef au domaine de Ferrières (Seine-et-Marne); par MM. Rouillard et Andry.

Tessier (Louis), horticulteur, 40, rue de La Fontaine, à Auteuil (Seine); par MM. Loyre et Rouillard.

Tahan, fabricant de nécessaires, 34, rue de la Paix, à Paris; par MM. Cheuveroux et Andry.

Rohée-Andoche, fabricant de pompes, 72, rue de Bondy, à Paris; par MM. de Saint-Projet et Tessier.

Charpentier (Valentin), jardinier chez Mme Gabriel Odier, à Meudon (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Rouillard.

Prudhomme, vice président du tribunal civil de la Seine, 30, rue de Condé, à Paris; par MM. Mallot et Lepère.

Alibert (Charles), jardinier à Boussy Saint-Antoine, par Brunoy (Seine-et-Oise); par MM. Mallot et Lepère.

Dugué (Pierre), négociant, 129, rue Saint-Maur, à Paris; par MM. Ouin et Neumann.

Lombard (Paul), propriétaire à Aincourt (Seine-et-Oise) ; par MM. Fournier (Ch.) et Corbay.

Andral (Paul), 5, rue Bonaparte, à Paris ; par MM. Le Guay et Vingtain.

Boulay (Alfred), horloger, 2, place des Victoires, à Paris ; par MM. Guidenschah et Forget.

Guy (F. G.), 53, boulevart Saint-Martin, à Paris ; par MM. Viel et Corbay.

Regnaud, conseiller honoraire à la cour des comptes, 31, rue de Chabrol, à Paris ; par MM. Morel et Oger.

Sicher (Antoine), jardinier chez M. de Evraza, 47, rue des Écuries-d'Artois, à Paris ; par MM. Hardy et Duplay.

Hervieu, horticulteur, 26, rue Basse, à Caen (Calvados); par MM. Rouillard et Andry.

Gasse (Pierre). jardinier chez Mlle Figeac, route d'Asnières, à Courbevoie (Seine); par MM. Mézard et Rouillard.

Colomb (Alphonse). entrepreneur de jardins, 4, rue de l'Asscmption, à Auteuil (Seine); par MM. Mézard et Fontaine.

Legendre (Léopold Jules), entrepreneur de jardins, 6, rue de la Lune, à Sceaux (Seine) ; par MM. Malet et Urbain.

Brun (Félix), jardinier chez M. Guillon, à Ville-Parisis (Seine-et-Marne) ; par MM. Lefebvre et Vilmorin.

Lefèvre (Emile), jardinier chez M. Guidon, à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Guidon et Andry.

Dames patronnesses.

Mme la comtesse de Courcy, née de Neverlé, au château de la Portette, près Rosay en-Brie (Seine-et-Marne), et 25, rue Casimir-Périer, à Paris; présentée par MM. le duc de Castries et le vicomte de Pommereu.

Mme la comtesse de Mac-Mahon, 68, rue de Belle-Chasse, à Paris; par MM. le duc de Castries et le vicomte de Pommereu.

Mme Jouest, 93, rue Taitbout, à Paris; par MM. Martin et Andry.

Membres honoraires.

Son Altesse Datu-Tummong-gong Daing Ibrahim Iri, Marajah de Singapour Johore et dépendances, présenté par MM. de Montigny et Payen.

Son Altesse Tuanvin van Tboobekar, Prin Datu Tummong gong Daing Ibrahim Iri Marajah, fils aîné et successeur du précédent; par MM. de Montigny et Payen.

Son Altesse le second fils; par MM. de Montigny et Payen.

S. E. Sir John Bowring, gouverneur de Hong-Kong; par MM. de Montigny et Payen.

Arnheiter, après vingt-neuf ans d'inscription comme membre titulaire.

Membres correspondants.

Sr Hugh Low, à l'île de Labuan, côte de Bornéo; par MM. de Montigny et Payen.

Sr Andrew-Connolly, négociant, à Shanghaï; par MM. de Montigny et Payen.

SÉANCE DU 11 JUIN 1857.

MM.

Boudin (Auguste), jardinier chez M. Paturle, au château de Lormois, par Montlhéry (Seine-et Oise); présenté par MM. Hautefeuille de Montlhéry et Jamin.

Roche (Louis-Adrien), architecte, 31, rue Gabrielle, à Charenton (Seine); par MM. Bouchet et Andry.

Sertier (Edme), pépiniériste, à Farcy-lès-Lys, près Melun (Seine-et-Marne); par MM. Jacques et Dupuy-Jamain.

Lecrosnier, fabricant de toiles cirées, 53, rue de Rivoli, à Paris; par MM. Morel et Friès.

Brocard (Jean Louis), docteur en médecine, 72, rue de Rivoli, à Paris; par MM. de Saint-Projet et Rouillard.

Thébault Nollet (Claude), marchand de comestibles, 53, rue de Seine-St-Germain, à Paris; par MM. Rouillard et Pissot.

Clouet (Jean-Jacques), horticulteur, 53, rue Saint-Maur, à Paris ; par MM. Rouillard et Chauvière.

Malançon, 38, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris ; par MM. de Saint-Projet et Metzinger.

Casper, fabr. de meubles en jonc, 152, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris ; par MM. de Saint-Projet et Roy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 11 JUIN 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 mai 1857).

Ami des Champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (juin 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (juin 1857).

Annales de l'agriculture française (30 mai 1857).

Annales de *pomologie belge et étrangère*, publiées par la Commission royale de Pomologie, instituée par S. M. le Roi des Belges (5e année — N° 1-3).

Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne (janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre 1856, janvier, février, mars 1857).

Art de chauffer par le thermosiphon ou calorifère à eau chaude les serres et les habitations, suivi d'un article sur le calorifère à air chaud, par M. Audot.

Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (avril 1857).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre (3ème bulletin — 1857).

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (mai 1857).

Horticulteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (juin 1857).

Institut, journal universel des sciences (27 mai, 3 juin 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie forestière du royaume de Belgique (mars 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France (mai 1857).

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts de la Société d'émulation de l'Ain (mai 1857).

Journal de la Société d'horticulture de Mâcon (mai 1847).

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire (1er vol., N° 1).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er juin 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (avril 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (mai 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (mai 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er juin 1857).

Société d'horticulture du département de la Somme, tome 2, bulletin 9 et dernier (1849 à 1857).

Sud-Est, journal agricole et horticole (juin 1857).

SÉANCE DU 25 JUIN 1857.

Agriculteur du Centre, bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne (n° , tome VIII).

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 juin 1857).

Annales de l'agriculture française (15 juin 1857).

Annales de pomologie belge et étrangère publiées par la Commission royale de pomologie instituée par S. M. le Roi des Belges, 4e année (Nos 10-12).

Annales forestières et métallurgiques (mai 1857).

Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (juin 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mai 1857).

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation (avril 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture de Saint-Omer (octobre, novembre et décembre 1856).

Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse (juin 1857).

Courrier de Tarn-et-Garonne (mardi 9 juin).

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (juin 1857).

Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (juin 1857).

Influence du climat sur les époques de la végétation, par De Daum, conseiller de régence et chevalier de Stettin.

Institut, journal universel des sciences (10, 17 juin 1857).

Jardin fruitier du Muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivés dans cet établissement, avec leur description, leur histoire, leur synonymie, etc.; par J. Decaisne, membre de l'Institut, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle (6e livraison 1857).

Journal d'agriculture pratique, d'économie forestière, d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques du royaume de Belgique, ouvrage orné de gravures, publié sous la direction de MM. Charles et Édouard Morren (9e vol. — 1857).

Mémoire sur l'If et sur ses propriétés toxiques, par MM. Chevallier, Duchesne et Reynal.

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 juin 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (no 2, — juin 1857).

Patrie (journal), Nos des 21, 27 mai, 5 et 7 juin 1857.

Programme de l'exposition d'été qui aura lieu le 16 août 1857 et les deux jours suivants, à la Société royale d'agriculture et d'horticulture d'Anvers.

Programme des concours de la 6e exposition de la province de Namur, qui aura lieu les 12, 13 et 14 juillet 1857.

Repertorio.... Répertoire d'agriculture du directeur et professeur Domenico Sacchi, de Turin (juin 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 juin 1857).

Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs (février, mars 1857).

Société royale d'horticulture, d'agriculture de la Grande-Harmonie de Liège, exposition de fleurs ouverte les 14, 15 et 16 juin 1857.

Société royale d'horticulture de la province de Namur (exposition d'octobre 1856, Compte rendu).

Société royale d'horticulture de la province de Namur (exposition de juillet 1855, Compte rendu).

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (mai 1857).

Traité élémentaire des Champignons comestibles et vénéneux, par A. Dupuis, professeur de sylviculture et de botanique à l'École impériale d'agriculture de Grignon.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois d'Août.

Travaux mensuels.— C'est par ce mois que l'auteur d'un excellent ouvrage sur la culture maraîchère fait commencer l'année horti-

cole. C'est en effet au mois d'août que se préparent les premiers travaux d'automne, dont ceux d'hiver ne sont que la conséquence. On fait en ce mois les premiers semis, et, à partir de ce moment, on continue successivement pour ne terminer qu'en juillet.

On commence également la plantation des végétaux destinés à passer l'hiver et qui doivent donner leurs produits l'année suivante.

Quoique les chaleurs soient souvent plus fortes qu'en juillet, l'atmosphère est moins desséchante et les nuits, plus longues, sont plus fraîches. Ces circonstances ne doivent cependant pas diminuer l'activité dans les bassinages et les arrosages.

On fait la guerre aux guêpes et aux mouches qui attaquent les fruits. Pour cela, on attache aux branches des arbres en espaliers de petites fioles pleines aux deux tiers d'eau dans laquelle on a détrempé du miel.

Culture maraîchère. — On fait la dernière taille aux Melons, Tomates, Aubergines, etc. Semer, après le 15, les Épinards d'hiver, les Mâches, et, du 20 au 30, les Oignons blancs, pour les repiquer à l'automne, ainsi que les Choux d'hiver et Cœur-de-bœuf. Semer aussi sous cloche des Laitues-crêpe et des Chicorées frisées pour le printemps. Semer aussi Radis et Cerfeuil. On plante en août toutes sortes de Salades, les Choux-fleurs, Choux de Vaugirard, Choux verts et de Milan, Brocolis. Ces derniers doivent être mis en terre avant le 15. Ces travaux ne doivent faire oublier ni les arrosages, ni les binages, et l'on doit y apporter le même soin que dans le mois précédent.

Arboriculture. — Mêmes soins que le mois précédent. On poursuit et l'on achève le palissage des arbres fruitiers qui donnent en août d'abondants produits. On a les premiers Raisins, les Cerises, des Abricots, des Prunes, un grand nombre de Poires d'espèce fondante, quelques Pommes, et surtout des Pêches.

On greffe en écusson à œil dormant tous les arbres fruitiers.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Continuer à veiller aux arrosages, ratissages, etc. Récolter les graines. Mettre en place les plantes annuelles.

Pendant tout le courant du mois, on sème les Pensées, pour les repiquer en pépinière. Vers le 25, on sème en place pour l'année

suivante les Adonides, Pieds d'alouette, Pavots, Bluets, Coquelicots. Ces semis peuvent également se faire dans tout le mois de septembre.

Visiter les serres, bâches, systèmes de chauffage, vitres; mastiquer, peindre les panneaux, faire enfin tout ce qui est nécessaire pour que tout soit en bon état pour l'hiver.

Serres. — En août et septembre, mais principalement dans le premier de ces mois, il faut s'occuper de la greffe des Rosiers, et choisir pour cela les jours secs et chauds. Greffer par des temps humides, lorsque la sève est plus dilatée, serait s'exposer à noyer l'œil, comme l'on dit. Dans le cas où le sujet serait trop en sève, on devra avoir soin, un jour avant de poser les écussons, de pincer la sommité des branches sur lesquelles on veut opérer. Par ce moyen la sève devient moins liquide et aide la greffe à se souder promptement. Mais il est essentiel de ne pincer que juste la quantité de sujets que l'on se propose de greffer, autrement la sève descendrait par trop, et il faudrait attendre plusieurs jours pour qu'elle eût repris son mouvement ascensionnel.

Continuer à regarnir de *Sphagnum* les paniers et les bois auxquels cela est nécessaire. Les nuits devenant plus longues, on devra découvrir les serres entre quatre et cinq heures du soir, et les tenir bien closes pour la nuit.

Plusieurs plantes qui fleurissent en hiver devront être retirées de la serre pour être tenues plus froidement. Il en est ainsi de toutes celles qui montrent leurs fleurs aussitôt qu'elles commencent à pousser. On obtiendra de cette manière une moisson riche et abondante; mais il faut avoir déjà un peu d'habitude de la culture de ces plantes pour bien juger quelles sont celles qui peuvent être traitées par cette méthode.

Nous devons cependant insister pour donner aux Orchidées une saison de repos, car plusieurs espèces tenues constamment dans une température chaude et humide pousseront sans cesse et ne fleuriront jamais.

Celles qui demandent à commencer de recevoir un traitement froid et sec sont les *Dendrobium nobile*, *cœrulescens*, etc., dont les fleurs poussent pendant leur repos. On doit les retirer dans une serre tempérée, et leur donner de l'air abondamment et point d'eau

pendant près de deux mois, pendant lesquels leurs boutons à fleurs commenceront à se former.

Les plantes qui réclament un traitement chaud et sec sont les *Dendrobium aggregatum, densiflorum* et autres, dont les fleurs paraissent avant la pousse.

D'autres Orchidées qui fleurissent en pleine végétation, telles que les *Cirrhœa, Cœlogyne*, etc., ne pourraient pas résister longtemps à un état sec qui compromettrait leurs feuilles et leur santé; il faut continuer à les mouiller. Ces principes de culture donnés par un amateur anglais sont généralement adoptés.

CORRESPONDANCE.

Saint-Donain par Montereau, 29 mai 1857.

A Monsieur le Président de la Société impériale et centrale d'horticulture.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une boîte contenant quelques feuilles et quelques fruits récemment noués, que je viens de prendre dans le jardin d'un de mes voisins, M. de Ballai, sur un Poirier de Beurré d'Aremberg, et sur lesquels je voudrais que la Société impériale et centrale d'horticulture portât un instant son attention.

Cet arbre malade est en espalier; il y a peu de jours encore, il était remarquable par sa vigueur et l'abondance de ses fleurs : aujourd'hui toutes ces espérances sont anéanties. Les feuilles sont tachées; les fruits se couvrent d'un léger duvet blanc qui a l'apparence de l'*Oïdium* de la vigne; ils tombent l'un après l'autre. Je ne sais si le voyage fera disparaître ce duvet; mais les poires que j'ai ramassées au pied de l'arbre en question, l'ont encore au moment où je vous écris.

Chez M. de Ballai, et chez moi également, tous les Poiriers de Beurré d'Aremberg sont atteints du même mal.

Dès le commencement de la végétation, j'avais remarqué chez moi que les feuilles de quelques variétés de Poiriers étaient tachées et comme atteintes d'une espèce de cloque.

Mais le Poirier de M. de Ballai, ceux de même espèce que j'ai pu remarquer chez moi, depuis qu'il m'a donné l'éveil, se portaient bien alors, et ce n'est qu'après la floraison, à la suite de la température qui règne depuis près de trois semaines, que le mal s'est déclaré.

En attendant l'avis de la Société, M. de Ballai a pris le parti de soufrer ce matin ses Poiriers d'Aremberg; c'est un peu tard, mais cela du moins n'a aucun inconvénient.

Veuillez agréer, etc.

VUITRY.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. CHÉDEVILLE,

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ;

Par M. C. BAILLY DE MERLIEUX, Secrétaire-général honoraire.

Il se rencontre dans les sociétés un petit nombre d'hommes dont le nom demeure gravé dans la mémoire et dans le cœur de tous leurs confrères, et dont, par conséquent, on pourrait se dispenser de prononcer l'éloge. Tel fut notre illustre premier Président, M. le vicomte Héricart de Thury; tel aussi M. Chédeville, dont M. le Président a bien voulu me charger de tracer la vie en quelques mots.

Chédeville (Alexandre-Jean-Baptiste), né le 10 mars 1783, était fils de Louis Chédeville, avocat au Parlement et procureur au Châtelet. Bien inspiré, il ne balança pas à suivre la carrière de son père, et, pendant près de 30 années, il fut l'un des avoués les plus recommandables et les plus occupés de la capitale, maintes fois président de la chambre de ce corps, puis avoué honoraire lorsqu'il se retira, en 1836.

Sous le ministère de M. Thiers, en 1834, il fut décoré de la Légion d'honneur pour ses nombreuses preuves de zèle et de dévouement, et, à cette époque aussi, il fut deux fois de suite nommé par le suffrage de ses concitoyens commandant de la 7e légion de la garde nationale de Paris.

Pendant sa longue carrière d'officier ministériel, il sut toujours conserver l'estime et l'affection de tous, et on peut dire que tous ceux qu'il a connus, dans la garde nationale comme tous ses clients, sont restés ses amis : c'était l'homme bienveillant et serviable par excellence.

Le goût de l'horticulture, qui était inné chez notre confrère, mais qui avait nécessairement sommeillé pendant l'exercice de ses laborieuses fonctions, surgit tout à coup dès qu'il eut quitté le grade de commandant en même temps qu'il eut vendu sa charge, en 1836; et, lorsqu'il devint propriétaire de la belle campagne d'Amblainvilliers, entre Igny et Villegenis, dans la charmante vallée de la Bièvre, il s'empressa de venir puiser dans vos rangs l'instruction horticole qui lui manquait, mais que sa passion et sa grande aptitude ne tardèrent pas à développer rapidement.

Vous avez pu dès lors apprécier, de jour en jour davantage, les qualités aimables de son caractère et les services qu'il pourrait rendre à la Société. Il entra bientôt dans le conseil d'administration. En 1853, il fut nommé l'un de vos vice-présidents et il fut constamment réélu chaque année jusqu'en 1857. Toujours disposé à accepter le fardeau des fonctions, des démarches, des travaux, pour être utile à la Société, vous l'avez vu bien des fois à l'œuvre comme président, soit de la commission des fonds, soit du comité du jardin d'expériences, soit des commissions d'organisation des expositions. Partout et toujours ses belles et nombreuses relations d'une part, sa conviction profonde et sa confiance dans le bon droit de la Société de l'autre, assuraient à ses démarches près des autorités un succès presque constant; et c'est ainsi qu'il a puissamment contribué à vous faire obtenir les avantages successifs qui vous ont été concédés.

Dans l'affaire importante de la fusion des deux Sociétés, notamment, il a pris une très grande part dans tout ce qui en a amené la difficile solution, et, tout en soutenant avec fermeté les droits de la Société centrale, il a su rallier à lui tous les suffrages, puisque, aux

premières élections des deux Sociétés réunies, il fut de nouveau nommé vice-président.

Son zèle pour les travaux horticoles proprement dits n'était pas moins ardent : qu'il nous suffise de vous rappeler son concours dans la commission dite des Pommes de terre, qui avait pour but d'abord de rechercher les nouvelles et meilleures variétés, ensuite de les mettre à l'abri des attaques de la maladie spéciale. Une autre commission, dont les premiers travaux remontent aux essais de fécondation artificielle faits sur les Blés par M. Loiseleur Deslongchamps, avait pour mission de constater la valeur réelle des nouvelles variétés de céréales qui étaient introduites, avant de les proposer à la grande culture. M. Chédeville s'était dévoué avec ardeur à ce genre de recherches si utiles, et c'est dans sa belle propriété, sous ses yeux, qu'eurent lieu divers essais et notamment les semis comparatifs des nombreuses espèces rapportées par M. Masson de ses voyages. En général, vous le savez, votre zélé vice-président était toujours disposé à mettre sa personne, ses cultures et son jardinier à la disposition de la Société pour toutes les expériences et les renseignements qu'elle pouvait désirer.

Rien, Messieurs, ne devra vous laisser oublier M. Chédeville; mais ce qui sera pour vous une consolation, c'est que son nom continuera à figurer honorablement sur vos listes : son neveu, que vous aimez tous et que vous avez appelé déjà plusieurs fois à être l'un de vos secrétaires, tiendra certainement à honneur de vous faire garder bon souvenir de son excellent oncle.

QUESTION HORTICOLE

PROPOSÉE PAR M. MOREL AU COMITÉ DES PLANTES POTAGÈRES.

Les variétés de Pommes de terre se reproduisent-elles moins bien après un certain nombre d'années de culture, lorsqu'elles sont reproduites seulement par fragments de tubercules ? Quelle peut être la diminution dans le rendement et quelle influence a-t-elle sur la qualité de la variété ?

Quelles sont les causes de cette dégénérescence, et quels moyens doit-on employer pour l'empêcher, ou y remédier ?

Réponse à la question ci-dessus par M. Gauthier, au nom du Comité.

Cette question comprend deux parties :

Relativement à la première, la réponse est que le résultat dépend du choix des tubercules et de leur division en morceaux. En les coupant il faut toujours examiner les yeux que porte chaque fragment, pour reconnaître s'ils sont en bon état. Il est surtout important de se souvenir que l'extrémité par laquelle chaque tubercule est attaché à son support ne présente presque pas d'yeux et, par suite, est beaucoup moins propre à la multiplication que les parties plus éloignées de ce point d'attache.

Quant à la seconde partie de la question, c'est-à-dire à la dégénérescence des Pommes de terre, le Comité pense que, pour l'éviter, il faudrait changer la semence, comme on le fait habituellement pour les céréales et les autres plantes cultivées en général.

Il serait avantageux d'exposer les Pommes de terre, après l'arrachage, à un courant d'air, pour accélérer leur maturation. On pourrait dans ce cas les arracher immédiatement après la moisson, ce qu'on ne peut faire ordinairement, parce qu'elles ne sont pas alors assez mûres. Or, le retard apporté à l'arrachage cause des pertes considérables lorsque les mois de septembre et d'octobre sont humides.

Il est important de donner la préférence aux Pommes de terre hâtives sur les tardives. Sans doute elles produisent moins que ces dernières qui, restant plus longtemps en terre, peuvent développer une plus grande quantité de tubercules ; mais ce désavantage est amplement compensé par la supériorité de leur qualité et par ce fait qu'elles sont beaucoup moins exposées aux atteintes de la maladie.

NOTE SUR LE HARICOT NAIN A GRAINS BLANCS TRÈS HATIF ;

Par M. DELAVILLE fils aîné.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau un échantillon de *Haricot nain à grains blancs très hâtif*, que j'ai obtenu, par suite d'une fécondation croisée, entre le noir hâtif de Belgique et le nain blanc hâtif de Hollande. Depuis trois ans que je l'ai en expérience, tant

à l'air libre que sous châssis, il s'est toujours montré également nain, très trapu, plus productif que le noir hâtif de Hollande. Sa forme le rapproche plus de celui-ci que du nain de Hollande. Sa couleur blanche, jointe à sa précocité, semble devoir lui donner la supériorité sur ses congénères pour être employé comme primeur et comme Haricot écossé. Aussi, Monsieur le Président, je vous prie de vouloir bien faire distribuer cet échantillon à quelques membres de la Société, qui pourront, à leur tour, en faire l'objet de nouvelles expériences, en les invitant à en faire rapport à la Société, et à faire connaître s'il a réellement le mérite que je lui ai reconnu jusqu'à présent.

Nota. Je propose pour ce *Haricot* le nom de *Blanc hâtif de Fitz-James*.

NOTE SUR UNE VARIÉTÉ DE CHOU-FLEUR;

Par M. Lenormand.

Le Chou-fleur que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société ne constitue ni une monstruosité ni une variété nouvelle; je me propose seulement de constater et faire ressortir ici les avantages que présente sa culture. Depuis 1852, époque à laquelle j'ai répandu en France la variété à laquelle il appartient, je n'avais pu en reconnaître entièrement le mérite; mais, l'an dernier, lorsque je me rendis à Lyon comme représentant de notre Société à l'exposition de cette ville, je reçus les félicitations de tous les grainiers et jardiniers du département du Rhône, pour l'avoir introduite dans cette partie de la France où elle ne reçoit pas d'autre dénomination que celle de Chou-fleur Lenormand. Aujourd'hui la valeur réelle en est parfaitement reconnue, et la Société impériale et centrale d'horticulture vient de la proclamer elle-même en décernant une médaille de 1re classe à deux exposants qui en ont soumis à son jugement des échantillons supérieurs en beauté à tous les autres Choux-fleurs de l'exposition.

L'une des principales qualités par lesquelles se distingue le Chou-fleur désigné par les horticulteurs lyonnais sous le nom de Chou-

fleur Lenormand, consiste dans son aptitude remarquable à se passer des soins de la culture. Lorsque je me trouvais à Lyon, un jardinier de Vaise m'engagea à visiter ses cultures de cette variété. Grande fut ma surprise de voir qu'elles consistaient en un vaste champ de 2 hectares, situé en plaine, qui n'était l'objet d'aucune attention particulière. Ces Choux avaient été plantés dans un champ de Pois et, depuis leur plantation, ils n'avaient pas eu d'autre eau que celle de la pluie, ils avaient reçu pour tous travaux de simples ratissages. Néanmoins leur végétation était des plus belles et j'en mesurai des têtes qui avaient jusqu'à 1 mètre 30 centimètres de circonférence.

Il était intéressant de voir si, cultivé de la même manière, ce Chou-fleur réussirait ici. Dans ce but j'ai planté, au mois d'avril dernier, dans une terre abandonnée, caillouteuse et calcaire, 300 pieds de Choux-fleurs appartenant aux quatre variétés les plus renommées à Paris. Trois de ces variétés ont donné de mauvais résultats. La seule qui ait réussi est celle qui fait l'objet de cette note; sur 200 pieds je n'en ai pas perdu 10. Or, tous ces Choux avaient été plantés sans culture préalable, sans engrais, et ils n'ont été arrosés que par la pluie. Celui que je mets en ce moment sous les yeux de la Société est le premier qui ait formé sa pomme au milieu d'une autre plantation que j'ai faite dans un sol non labouré depuis plus de quinze ans et sur lequel j'établissais mes couches.

Il est facile de sentir l'importance des services que peut rendre mon Chou fleur en raison du peu de soins et d'eau qu'il exige, particulièrement dans les localités où l'eau est peu abondante et où les cultures sont difficiles.

J'ai l'honneur de demander à M. le Président qu'il veuille bien nommer une commission et lui confier la mission de visiter mes cultures pour constater par elle-même l'exactitude de mes assertions au sujet de ma variété de Chou-fleur.

NOTE SUR UN PROCÉDÉ PARTICULIER DE CULTURE DE LA POMME DE TERRE ;

Par M. ORBELIN.

Il m'a été demandé quelques renseignements sur le mode de culture de la Pomme de terre employé par le jardinier de M. Drouin de Saint-Maur, au nom de qui j'ai eu plusieurs fois occasion de présenter des produits remarquables obtenus par lui.

La Pomme de terre cultivée par ce jardinier est connue sous le nom d'*Yam*. Il en obtient chaque année des produits semblables à ceux qu'a vus la Société. Or voici en quoi son procédé diffère de la culture générale et ce qui paraît être la cause de la grosseur des tubercules de ses Pommes de terre.

Après avoir labouré le terrain destiné à la plantation et avoir tracé des sillons de 10 cent. de profondeur, comme s'il se proposait de semer des Pois, il enlève un à un les yeux qu'il veut planter, en ayant le soin toutefois de laisser tenir à chaque œil une petite portion du tubercule.

Il fait la plantation à la main dans les sillons préparés d'avance; après quoi, lorsque les germes sortent de terre, si le même œil produit plusieurs tiges, il détruit les plus faibles en n'en laissant qu'UNE seule sur chaque touffe.

Lorsque les tiges ont atteint une longueur de 8 ou 10 cent., il les butte à la main pour éviter de les blesser. Les tiges continuant de s'accroître, il les butte de nouveau pour arriver à les entourer d'une forte butte, dont le sommet est arrondi afin de faciliter la pénétration de la pluie. Toutes ces opérations sont faites à la main. Il arrache de même les mauvaises herbes et ne bine jamais la butte avec l'outil.

En procédant ainsi, ce jardinier obtient de ses Pommes de terre des produits suprenants, soit comme grosseur, soit comme quantité.

Ces détails sont confirmés dans une lettre écrite de Saint-Maur par M. A. Jacquot.

SUR LA POMME DE TERRE BRIET ;

Par M. Pitrais, jardinier de M. De la Boulet, à Erqueville (Eure).

Les tubercules de la Pomme de terre Briet que j'ai reçus en 1855 de la Société impériale et centrale d'horticulture m'ont permis de faire des observations suivies sur cette variété. Le rendement en est égal à celui de la Pomme de terre Comice d'Amiens ; elle est tout aussi bonne que celle-ci et elle arrive à maturité en même temps qu'elle. Dès lors je ne crois pas qu'elle mérite d'en être distinguée.

QUELQUES FAITS RELATIFS

A LA MALADIE DE LA VIGNE ;

Par M. Fromager, bibliothécaire de la Société d'horticulture de Meulan.

Dans divers comptes-rendus de journaux scientifiques que j'ai eus tout dernièrement sous les yeux, j'ai lu qu'on affirmait, en s'appuyant, disait-on, sur des faits, que les Vignes pouvaient être guéries de l'*Oïdium* par une simple projection de la poussière des routes.

Dans le seul intérêt de la vérité, je citerai des faits complétement contraires et de la plus parfaite exactitude.

Il existe, de Meulan au chemin de fer, une route macadamisée d'environ deux kilomètres de longueur. Sur une partie de ce parcours, exposé au levant et au couchant, il se trouve d'assez nombreuses treilles. Or, depuis que la maladie a paru, ces treilles en sont complétement atteintes et leur récolte nulle : une particulièrement, c'est la plus basse de toutes, est on ne peut plus malade, et cependant la poussière ne manque pas sur la route ; il y en a quelquefois une épaisseur de six à huit centimètres, et les feuilles, ainsi que le bois de ces treilles, sont pendant toute la belle saison tellement couverts de poussière qu'on ne saurait guère distinguer leur couleur primitive.

Ne faut-il pas, en présence de faits si précis, chercher ailleurs qu'où on prétend l'avoir trouvée, la cause qui a pu guérir ou empêcher la maladie des Vignes voisines des routes ?

Je suppose, du reste, que les matériaux qui ont servi à l'empierrement de ces dernières ne signifient rien ; en tout cas, celle dont je parle est ferrée avec des cailloux de silex blond.

Permettez-moi, en outre, de vous citer un autre fait, que je suis loin de croire sans précédents. En 1854, deux ou trois ceps de Chasselas, situés à environ cinq mètres de la route dont j'ai parlé plus haut et de laquelle ils ne sont séparés que par deux simples murs de clôture, furent très malades et ne rapportèrent rien; en 1855, sans qu'on leur eût fait autre chose que la taille annuelle, ils n'eurent aucun symptôme de maladie et rapportèrent environ 15 à 20 kilogr. de raisins superbes. Je n'ai pas eu, cette année, la faculté de les voir ni de savoir quel a pu être leur état.

DESTRUCTION DE LA MOUSSE ;

Par M. Lachesnaie.

Parmi les moyens indiqués pour guérir la Vigne, il en est un qui consiste en un mélange de :

1 kilogr. de chlorure de chaux;
1 kilogr. de sel;
10 litres d'eau.

Cette composition que j'ai employée, ne m'a pas réussi pour la Vigne; mais l'essai que j'en ai fait pour détruire la Mousse a été couronné de succès.

J'avais un Poirier (Saint-Germain) en quenouille qui était couvert de Mousse et qui avait en outre un commencement de tigre; je le considérais comme à peu près perdu. N'y tenant pas, je l'ai lavé partout, au moyen d'un pinceau, avec ladite composition de chlorure de chaux et de sel. C'était en 1850, vers le 20 mars.

Les bourgeons qui commençaient à pousser, et que je n'ai pas pris la précaution d'épargner, n'ont pas souffert de cette opération, et l'arbre a développé des feuilles d'un beau vert; il est maintenant bien portant.

Aussitôt après l'opération, la Mousse est devenue rouge ou jaune, et au bout de deux jours elle était presque entièrement tombée; le peu

qui en restait était desséché, et il suffisait de passer les branches entre les doigts pour la faire tomber en poussière.

Ayant obtenu ce résultat, j'ai pris le parti de ne plus employer d'autre moyen pour émousser mes arbres; seulement, je ne mets plus de sel dans mon mélange. Je prends 500 grammes de chlorure de chaux, que je mets dans 5 litres d'eau pendant 24 heures; je passe dans un tamis, et c'est avec l'eau ainsi préparée que je lave mes arbres. Je fais cette opération du 1er au 15 mars : elle m'a toujours réussi.

Ce procédé a un avantage sur la chaux : c'est de ne pas blanchir les arbres. Or le blanc donné par la chaux est un inconvénient qui empêche beaucoup de personnes de l'employer.

Sans doute ce moyen est connu de beaucoup d'entre vous; mais j'ai cru devoir faire cette communication pour les personnes qui n'en avaient pas connaissance.

Observation sur la Lisette.

Je profite de l'occasion que m'offre cette note pour communiquer une observation que j'ai faite.

Lorsque la Lisette coupe les jeunes pousses des Poiriers, je crois être sûr qu'elle ne se contente pas de couper, mais qu'elle dépose un œuf sur la plaie qu'elle vient de faire.

Si cet œuf est fécondé, il s'ensuit que le bourgeon meurt dans une longueur de 4 à 8 et 10 centimètres. En supprimant cette partie morte et l'ouvrant, on y trouve le petit ver qui a rongé toute la moelle.

Je me suis bien trouvé, pour éviter cet inconvénient, de rafraîchir toutes les plaies faites par les Lisettes par un pincement que je pratique au fur et à mesure que je m'aperçois des ravages de l'insecte.

CULTURE DE LA JACINTHE ET DU MALVOISIE DE L'ARDÈCHE ;

Par M. Becquerel, de l'Institut.

M. Becquerel cultive les Jacinthes dans un jardin entouré d'anciens murs de ville et dont le sol silicéo-calcaire renferme d'ancien-

Je suppose, du reste, que les matériaux qui ont servi à l'empierrement de ces dernières ne signifient rien ; en tout cas, celle dont je parle est ferrée avec des cailloux de silex blond.

Permettez-moi, en outre, de vous citer un autre fait, que je suis loin de croire sans précédents. En 1854, deux ou trois ceps de Chasselas, situés à environ cinq mètres de la route dont j'ai parlé plus haut et de laquelle ils ne sont séparés que par deux simples murs de clôture, furent très malades et ne rapportèrent rien; en 1855, sans qu'on leur eût fait autre chose que la taille annuelle, ils n'eurent aucun symptôme de maladie et rapportèrent environ 15 à 20 kilogr. de raisins superbes. Je n'ai pas eu, cette année, la faculté de les voir ni de savoir quel a pu être leur état.

DESTRUCTION DE LA MOUSSE;

Par M. Lachesnaie.

Parmi les moyens indiqués pour guérir la Vigne, il en est un qui consiste en un mélange de :

1 kilogr. de chlorure de chaux;
1 kilogr. de sel;
10 litres d'eau.

Cette composition que j'ai employée, ne m'a pas réussi pour la Vigne; mais l'essai que j'en ai fait pour détruire la Mousse a été couronné de succès.

J'avais un Poirier (Saint-Germain) en quenouille qui était couvert de Mousse et qui avait en outre un commencement de tigre; je le considérais comme à peu près perdu. N'y tenant pas, je l'ai lavé partout, au moyen d'un pinceau, avec ladite composition de chlorure de chaux et de sel. C'était en 1850, vers le 20 mars.

Les bourgeons qui commençaient à pousser, et que je n'ai pas pris la précaution d'épargner, n'ont pas souffert de cette opération, et l'arbre a développé des feuilles d'un beau vert; il est maintenant bien portant.

Aussitôt après l'opération, la Mousse est devenue rouge ou jaune, et au bout de deux jours elle était presque entièrement tombée; le peu

qui en restait était desséché, et il suffisait de passer les branches entre les doigts pour la faire tomber en poussière.

Ayant obtenu ce résultat, j'ai pris le parti de ne plus employer d'autre moyen pour émousser mes arbres; seulement, je ne mets plus de sel dans mon mélange. Je prends 500 grammes de chlorure de chaux, que je mets dans 5 litres d'eau pendant 24 heures; je passe dans un tamis, et c'est avec l'eau ainsi préparée que je lave mes arbres. Je fais cette opération du 1er au 15 mars : elle m'a toujours réussi.

Ce procédé a un avantage sur la chaux : c'est de ne pas blanchir les arbres. Or le blanc donné par la chaux est un inconvénient qui empêche beaucoup de personnes de l'employer.

Sans doute ce moyen est connu de beaucoup d'entre vous; mais j'ai cru devoir faire cette communication pour les personnes qui n'en avaient pas connaissance.

Observation sur la Lisette.

Je profite de l'occasion que m'offre cette note pour communiquer une observation que j'ai faite.

Lorsque la Lisette coupe les jeunes pousses des Poiriers, je crois être sûr qu'elle ne se contente pas de couper, mais qu'elle dépose un œuf sur la plaie qu'elle vient de faire.

Si cet œuf est fécondé, il s'ensuit que le bourgeon meurt dans une longueur de 4 à 8 et 10 centimètres. En supprimant cette partie morte et l'ouvrant, on y trouve le petit ver qui a rongé toute la moelle.

Je me suis bien trouvé, pour éviter cet inconvénient, de rafraîchir toutes les plaies faites par les Lisettes par un pincement que je pratique au fur et à mesure que je m'aperçois des ravages de l'insecte.

CULTURE DE LA JACINTHE ET DU MALVOISIE DE L'ARDÈCHE ;

Par M. Becquerel, de l'Institut.

M. Becquerel cultive les Jacinthes dans un jardin entouré d'anciens murs de ville et dont le sol silicéo-calcaire renferme d'ancien-

nes alluvions ; l'eau y est de 70 à 80 décimètres. Les ognons sont placés dans une fosse de 16 à 18 centimètres de profondeur et à 16 centimètres de distance, entre deux couches de terreau de deux ans. Les ognons prennent un grand développement.

Les fleurs, qui sont quelquefois au nombre de quarante sur une seule tige, deviennent triples. Deux variétés venues de Hollande ont été cultivées avec succès ; les ognons ont augmenté de grosseur et les pétales des fleurs sont devenus plus nombreux ; ainsi les ognons loin de s'abâtardir ont acquis plus de force. Toutes ces variétés sont aujourd'hui acclimatées. Il est à remarquer que la pourriture et les dégâts occasionnés par les insectes et les vers sont plus marqués sur les nouvelles variétés introduites que sur les anciennes cultivées depuis longtemps.

Culture du Malvoisie de l'Ardèche.

Dans le même jardin M. Becquerel avait planté une soixantaine de pieds d'un cépage ayant de la ressemblance avec le Pineau de Bourgogne. Pendant six ans ils n'ont produit aucun fruit, tandis que trois pieds, mis en espalier au bout de quatre ans, ont donné, l'année dernière, une récolte abondante ; le Raisin, qui était parvenu à une parfaite maturité, pouvait être mangé comme le Chasselas. M. Becquerel en a fait du vin en ajoutant par litre de moût 100 gr. de sucre; il en est résulté un vin de liqueur agréable, contenant environ 12 0/0 d'alcool et pouvant être servi comme vin de dessert. La quantité de sucre ajoutée au moût était trop considérable. Il n'aurait fallu en mettre que 50 gr. par litre : on aurait eu alors un vin moins sucré qui eût mieux convenu aux consommateurs. M. Becquerel a l'intention de donner une certaine extension à la culture du Malvoisie en vue surtout du vin de liqueur agréable qu'il produit.

ANALYSE, PAR M. L. GOUAS, DU

MÉMOIRE SUR L'IF

ET SUR SES PROPRIÉTÉS TOXIQUES,

De MM. CHEVALLIER, DUCHESNE ET REYNAL.

MESSIEURS,

Dans une des dernières séances, M. Morel vous a entretenu des propriétés toxiques de l'If. A cette occasion je viens déposer sur le bureau de la part des auteurs MM. Chevalier, Duchesne et Reynal, un mémoire sur ce sujet qui a été publié dans le tome IV des *Annales d'hygiène et de médecine légale*.

Dans ce travail, dont M. Morel n'avait probablement pas connaissance, les auteurs ont commencé par reconnaître que les anciens avaient quelques idées sur les propriétés vénéneuses de l'If ; même certains d'entre eux les avaient exagérées.—Des citations de Silius, Ovide, Sénèque et Virgile donnent la preuve de cette assertion.

Après une description de l'arbre et l'examen de son écorce qui peut occasionner *des accidents secondaires d'une certaine gravité*, les auteurs étudient la question relative à l'influence de l'ombrage de l'If, sujet qui a donné naissance à une foule de fables de la part de certains auteurs de l'antiquité et du moyen âge.

Les uns ont prétendu que rester quelque temps à l'ombre d'un If pouvait occasionner des accidents fort graves, des douleurs de tête, une sorte d'ivresse, un assoupissement léthargique, des éruptions miliaires, etc.; d'autres ont été jusqu'à affirmer que des personnes étaient mortes par suite de ces accidents.

D'autres encore et ils sont en grand nombre, Pena, Dalechamp, Bulliard et Gérard surtout, sont venus démentir ces faits en s'appuyant sur des expériences précises, en affirmant à leur tour que l'*ombre de cet arbre n'est pas nuisible*.

Enfin, cette dernière opinion semble avoir prévalu aujourd'hui. Un fragment d'une lettre adressée par M. Puteaux, jardinier en chef de Versailles, doit à ce sujet nous rassurer. Il est ainsi conçu: «Les ouvriers qui tondent les Ifs depuis des années n'ont jamais éprouvé de mal de cette plante. Tous les jours on voit, dans la belle saison,

des personnes qui restent couchées sur l'herbe et à l'ombre des Ifs du parc sans en être incommodées. D'un autre côté, j'ai observé qu'il se fait tous les ans des nids d'oiseaux de plusieurs espèces dans les Ifs.»

Le suc vénéneux de l'If se trouve principalement dans les feuilles vertes. Les faits d'empoisonnements causés chez l'homme par ces feuilles sont peu nombreux, tandis que les observations relatives aux animaux sont assez fréquentes : on a eu souvent à signaler la perte de bœufs, de vaches, de chevaux, de chèvres, de chiens, etc., qui avaient absorbé des feuilles d'If.

Après une foule d'observations empruntées à des auteurs dignes de confiance, MM. Chevallier, Duchesne et Reynal décrivent leurs propres expériences et observations, desquelles il est résulté que des chevaux auxquels on avait fait prendre une forte dose de feuilles vertes d'If ont éprouvé de plus ou moins graves désordres dans l'organisme, mais toujours une très grande répulsion pour ces feuilles, à ce point qu'il était extrêmement difficile de les leur administrer.

Une dose de 30 grammes fut administrée à un chien, qui éprouva tous les symptômes de l'empoisonnement et qui mourut peu après.

Suivent ensuite dans le mémoire des observations sur l'action des feuilles vertes mélangées à du foin, de l'orge et de l'avoine. Parmi les nombreuses expériences faites à Alfort par les auteurs, nous devons en signaler une des plus remarquables : 1,500 grammes de feuilles d'If mélangées à de la farine d'orge ont donné la mort à un cheval au bout de 45 minutes.

Les auteurs rendent compte ensuite des expériences faites avec différentes préparations de l'If, telles que : infusion, décoction, eau distillée, etc., etc.

Les fleurs ont été regardées également comme vénéneuses. Une expérience des 3 auteurs a prouvé cependant que les propriétés toxiques ne résident pas dans le pollen, puisque 4 décigrammes de cette substance ayant été administrés à un oiseau, n'ont produit aucune action chez celui-ci.

Quant aux fruits de l'If, il leur a été attribué aussi des propriétés délétères ; mais de nombreux faits prouvent qu'ils ne sont nuisibles en rien, puisque on a vu — et c'est très facile à voir à Versailles, — on a vu, disons-nous, des enfants en manger quantité sans éprouver le moindre malaise.

En résumé : l'If agit comme un poison âcre et irritant ; il possède une action narcotique et stupéfiante.

Voici, pour terminer, les précautions à prendre en cas d'empoisonnement. Nous reproduisons textuellement le passage du mémoire qui vient de nous occuper :

« Dans la première période il faut, aussitôt qu'on le peut, et sans perdre de temps, provoquer le vomissement par une potion vomitive, la titillation de la luette, pour expulser le plus qu'il sera possible de la substance toxique ; puis employer les adoucissants, comme le lait, les décoctions émollientes et mucilagineuses.

» Dans la deuxième période, il faut chercher à combattre l'action produite sur tout le système nerveux, par les boissons acides, le café noir, les lavements de tabac, d'eau vinaigrée, et donner ensuite les soins appropriés à l'état général du malade. »

EXCURSION HORTICOLE EN ALLEMAGNE ;

Par M. Lepère fils.

Au mois de mars dernier M. le comte Hahn, maréchal héréditaire du Mecklembourg-Schwerin, m'avait engagé à aller voir quel parti l'on pouvait tirer de ses arbres fruitiers.

Cette portion des Etats germaniques est une des plus riches contrées de l'Allemagne. La grande culture y est portée au plus haut degré de perfection ; la campagne y est magnifique et toutes les récoltes de céréales superbes.

Le drainage y est depuis longtemps pratiqué ; les grands fossés qui servaient jadis à l'écoulement des eaux sont aujourd'hui comblés et remplacés par le système de tuyaux que tous les esprits sérieux préconisent tant en France depuis quelques années. Les terrains sablonneux sont fertilisés par des semis d'un Lupin à fleur jaune (*Lupinus luteus*) qui sert à la nourriture des brebis, et qui, en outre, enfoui par un labour, améliore la terre d'une façon surprenante. Maintenant faut-il attribuer, comme le disent les agronomes allemands, cette végétation luxuriante, ces blés plus beaux que les nôtres aux engrais et surtout aux arrosements fréquents et abondants faits avec le purin que tant de cul-

tivateurs laissent encore perdre en France si mal à propos? Je ne suis pas loin de partager complétement cette opinion, car j'ai pu observer, pendant mon séjour au château de Basedon, des effets réellement prodigieux de l'emploi de ces matières. Auprès de chaque fosse à fumier se trouve un réservoir, espèce de citerne où toutes les eaux se rendent, entraînant avec elles des détritus de toute espèce. Des pompes sont établies sur ces bassins et servent à remplir d'énormes tonneaux auxquels est adapté un appareil à peu près semblable à celui des mêmes vases qui servent à l'arrosement des rues et promenades publiques de Paris. C'est avec ce système, aussi simple qu'ingénieux, qu'on pratique la distribution du purin à tous les champs ensemencés.

Les jardiniers allemands attribuent à la rigueur du climat le peu de succès qu'ils obtiennent dans l'arboriculture ; ne faudrait-il pas plutôt en accuser l'oubli des soins incessants qu'elle exige? Ajoutons que, dans ce pays, les murs à espaliers ne se trouvent pas dans les conditions indispensables; je les ai trouvés dépourvus de chaperons, d'auvents, fournis de treillages défectueux, de façon que les branches s'échappaient, s'emportaient; enfin les arbres qu'ils protégeaient étaient rabougris, n'avaient plus que quelques branches grêles à leur base tandis qu'ils portaient des bouquets de branches gourmandes à leur sommet, comme malheureusement nous en rencontrons encore trop en France. J'ai donc dû m'occuper d'abord à rétablir les murs et à les faire surmonter de chaperons et d'auvents qui me semblaient immédiatement nécessaires pour abriter les arbres, surtout sous ce climat sujet à des pluies fréquentes et glacées. Bientôt les arbres, recépés, taillés, pansés sur toutes leurs plaies avec de la cire molle, m'ont donné, comme je m'y attendais, une végétation étonnante. Quelques Pêchers ont fourni une pousse de 3 mètres!

Aujourd'hui, ils surprennent tous les jardiniers par leur parfait état de santé et leur air de jeunesse. Je suis parvenu à obtenir des fruits énormes. Malheureusement, on ne possède, dans ce pays, que des Pêchers d'espèces trop tardives ; c'est surtout la variété dite *Double-Montagne* qui domine, variété à juste titre très estimée là-bas, puisqu'elle se rapproche, par la forme, le parfum et la couleur, de notre Galande ou Grosse- Noire de Montreuil; puis, quelques

belles variétés de Brugnons blancs et violets. J'ai bien regretté de ne pas y trouver nos bonnes variétés hâtives. Nous nous sommes empressé d'en mettre parmi les arbres que nous avons plantés.

La végétation est très forte en Allemagne et donne, en quelques jours, des feuilles superbes, fait ordinaire dans les pays froids et humides. Les Pêchers greffés sur Pruniers, qui sont généralement considérés, sous le climat de Paris, comme poussant moins bien et donnant des produits moins bons que ceux des arbres greffés sur Amandiers, sont les seuls qu'on y plante. On sait d'ailleurs que ceux qui sont greffés sur Amandiers n'y pourraient point vivre. Ces arbres m'ont prouvé que, placés dans les terrains qui leur sont propices, ils ont une végétation égale et peut-être supérieure à celle des autres; car jamais en France je n'ai vu vigueur semblable dans un arbre greffé sur Amandier. La Vigne ne peut, bien entendu, supporter le climat sans être garantie l'hiver; elle est cultivée en grande partie dans des serres froides; celle des espaliers de plein air est presque toujours recouchée en terre dès que les froids se font sentir, ce qui détruit trop souvent les yeux. La taille qu'on lui fait subir, bien qu'on y tienne beaucoup, est on ne peut plus défectueuse. Aussi, dès mon arrivée, j'ai dû recoucher toutes les Vignes de la propriété, me servant des meilleurs sarments pour remettre ces treilles, selon nos méthodes de Thomery, en cordons et palmettes. La végétation de ces vignes est si fougueuse, qu'il est impossible de supprimer le faux bourgeon dès qu'il paraît, parce que l'œil qui se trouve à son aisselle se développe presque immédiatement. Je le pinçai à deux yeux et je le supprimai quand la sève se fut ralentie.

En Allemagne, ce sont les grands seigneurs, les savants, les premiers hommes du pays qui ne sont pas seulement des amateurs, mais qui pratiquent. M. le comte Albert de Schlippenbach, l'un des chambellans du roi de Prusse, et membre de la Société d'horticulture de Berlin, qui, à la date de quelques années, vint visiter en touriste les jardins de Montreuil, m'a fait voir ses serres à Vignes, à Ananas, et ses vergers, qui sont les plus beaux que j'aie rencontrés.

Chez M. le comte Arnem, ou encore chez M. le comte Bassevich, les fleurs sont partout; on en trouve à chaque pas; toutes nos nouveautés florales y existent; les quatre parties du monde s'y sont

donné rendez-vous. Voulez-vous voir des Chênes *extra-séculaires*, contemporains des Varus et Arminius? allez chez M. le comte Pleisse; il y en a douze dont la grosseur varie entre 11 et 13 mètres de circonférence.

Tout homme instruit aime les fleurs, en Allemagne; les enfants dans les écoles apprennent la botanique, et je dirai presque la culture; ils ont des herbiers! On cultive des fleurs partout; toutes les fenêtres des maisons de villes ou de villages semblent être autant de petites serres. Les intérieurs, peut-être pour chasser la tristesse du climat, sont égayés par les fleurs; elles y sont arrangées avec art. Le petit groupe est généralement encadré d'un beau Lierre d'Irlande ou d'un *Asclepias*.

Les grands seigneurs ont tous des serres à Ananas. Malheureusement on ne possède que très peu des variétés qui deviennent si belles en France; mais, à l'aide d'un procédé qui n'est peut-être pas pratiqué par nos primeuristes, les fruits parviennent à une grosseur extraordinaire. Après la défloraison, dès que le fruit est formé, on enlève le cœur de la couronne, ou, si vous voulez un autre système qui réussit aussi bien, on perfore la couronne à sa naissance, de façon à en contrarier le développement en retenant la sève dans le fruit.

M. le comte de Schlippenbach m'a fait l'honneur de me présenter à la Société d'horticulture de Berlin. Là j'ai eu la satisfaction de voir rendre justice complète aux progrès que la France a fait faire à l'horticulture. Là aussi j'ai reçu l'accueil le plus cordial, dont il m'est impossible de ne pas chercher les motifs dans la haute estime que la Société de Berlin porte à sa correspondante, la Société impériale et centrale de Paris.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE DE VISITER LES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS DE M. JUPINET, JARDINIER DE M. CHODRON DE COURCELLES, A ATHIS;

Par M. JAMIN.

MESSIEURS,

C'est avec une vive satisfaction que votre Commission signale à votre attention bienveillante les travaux réellement remarquables de M. JUPINET, notre collègue, horticulteur aussi habile que modeste.

Le 16 août, la Commission composée de MM. Lepère, Forest, Bachoux et Jamin s'est rendue dans la propriété de M. Chodron de Courcelles, à Athis-sur-Orge. A la belle tenue de l'ensemble des jardins, il est facile de reconnaître du premier coup d'œil que M. Chodron de Courcelles est un de ces propriétaires éclairés qui savent apprécier les services et le savoir pratique de leur jardinier, mettre à sa disposition sans parcimonie tous les moyens d'action dont il peut avoir besoin, et lui donner, en égards mérités et en considération, la meilleure récompense de ses travaux. Après avoir examiné attentivement chaque partie du jardin confié à la direction de M. Jupinet, votre Commission est en mesure de vous le décrire de manière à vous donner une juste idée de l'habileté avec laquelle les principes les plus avancés de l'horticulture moderne y sont appliqués à la taille et à la conduite des arbres fruitiers. Le jardin fruitier, objet spécial de la visite de la Commission, comprend deux parties distinctes : la première contient des arbres fruitiers et en contre-espalier, conduits avec une régularité irréprochable, chargés de fruits d'une rare beauté, offrant la plus riche végétation et l'harmonie la plus parfaite dans toute leur charpente. C'est d'abord un mur de trois mètres de hauteur, garni de Pêchers en cordon oblique, plantés à un mètre les uns des autres. Ces arbres, plantés depuis quatre ans, sont au nombre de 22 ; ils ont de 5 mètres à 5 mèt.

60 centim. de long ; ils sont inclinés sous un angle de 45 degrés ; chacun d'eux porte en moyenne trente Pêches.

C'est ensuite un autre mur de 90 mètres de long sur 3 mètres de hauteur ; des Pêchers de deux ans, préparés pour recevoir diverses formes, sont palissés sur ce mur. Ces jeunes arbres, au nombre de 13, ont déjà en moyenne 4 mètres d'envergure.

Votre Commission a ensuite inspecté avec le même sentiment de satisfaction des Poiriers conduits en palmette, sur fil de fer, en contre-espalier, d'un développement total de 280 mètres. Ces beaux arbres, à quatre ans de plantation, ont six ou sept étages bien établis. Huit d'entre eux viennent de recevoir, en 1856, des greffes à œil dormant sur la flèche, destinées à en changer la variété. Sur les greffes de l'année, les pousses portent deux ou trois étages ; les arbres sont en outre chargés des plus beaux fruits, et garnis de greffes à fruits. Vient ensuite un mur également de 280 mèt. de long sur 3 m. de hauteur, garni de Poiriers en espalier, en palmette simple et en palmette double, ayant déjà les uns trois étages, les autres quatre; ces Poiriers ont trois ans de plantation. La même portion du jardin contient de jeunes Pommiers de deux ans de plantation, conduits en cordon horizontal en forme de T, sur fil de fer, d'un développement total de 60 mètres. Quinze vieux Poiriers en pyramide, habilement rajeunis, attestent que M. Jupinet s'entend aussi bien à rendre à de très vieux arbres fruitiers la vie et la vigueur, qu'à former et à gouverner de nouvelles plantations.

La seconde partie ou, pour mieux dire, le second jardin a offert à notre examen soixante-dix Poiriers en pyramide, de trois ans de plantation, et un cordon horizontal de Pommiers de trois ans de plantation, conduits en forme de T, sur fil de fer, dont le développement total est de 280 mètres ; ces jeunes arbres sont chargés des plus beaux fruits des meilleures variétés. Votre Commission a également remarqué un mur contre-planté de quinze Poiriers en palmette, de trois ans de plantation, ayant quatre ou cinq étages. L'attention de votre Commission s'est ensuite dirigée sur un ordre de travaux dont la première division du jardin lui avait déjà offert un exemple; ce sont de vieux arbres rendus à la vie et à la production; quinze vieux arbres en espalier, Poiriers, Cerisiers, Abricotiers, sont aussi parfaitement restaurés qu'il est possible de le désirer.

Plus loin, trente-huit vieux Pêchers ont été rabattus près de terre, il y a trois ans. Plusieurs de ces arbres renouvelés n'ont pas moins de 8 à 10 mètres d'envergure ; ils sont tous couverts de belles Pêches; leur charpente porte plusieurs étages en greffe de deux et trois ans. Près de là, un mur est garni de Pruniers en espalier, âgés d'une quinzaine d'années, en palmette, mais précédemment mal dirigés. Dix de ces arbres ravalés complétement au printemps offrent en ce moment de quatre à six étages de nouvelles pousses qui reconstituent les palmettes. Tout cet ensemble a produit sur votre Commission l'impression la plus favorable. Pour l'exprimer en deux mots, nous dirons qu'il est rare de voir quelque chose de mieux; c'est le plus bel éloge que votre Commission puisse faire des travaux de notre collègue M. Jupinet. Elle signale encore comme un accessoire très digne d'intérêt plusieurs massifs de Geraniums et de Verveines de semis. Parmi les Geraniums, plusieurs se sont reproduits sans modifications ; tels sont, spécialement, les Geraniums Tom-Pouce, Triomphe de Paris, Andry, Royal Scarlet, Emperor et Mathieu.

Cependant l'un de ces Geraniums a paru très remarquable à votre Commission par la vivacité de son coloris et de ses ombelles composées de soixante à soixante-dix fleurs ; son feuillage est épais ; son bois est solide et très velu. Depuis le 16 août, jour où votre Commission a visité les cultures de M. Jupinet, plusieurs autres variétés de Geraniums de semis ont fleuri. Dans le nombre il s'en trouve de très remarquables qui seront certainement appréciées par les amateurs de ce beau genre. Parmi les Verveines, deux ont été principalement remarquées par nous, l'une d'un rouge cramoisi, à œil brun, l'autre d'un beau violet, à œil blanc ; l'une et l'autre produisent un très bel effet au milieu de celles qui composent le massif.

Ce n'est pas la première fois que la Société impériale et centrale d'horticulture charge une Commission de visiter les travaux de M. Jupinet. Déjà en 1852, lorsqu'il dirigeait le jardin de M. Walter, au Ménil-Longpont, il eut l'avantage de recevoir la visite d'une Commission. Le rapport de cette Commission est inséré dans le numéro d'août 1852 de notre Bulletin ; M. Jupinet reçut à cette occasion une médaille d'argent de deuxième classe. Une seconde Commission constata l'état parfait des arbres fruitiers dirigés par

notre collègue lorsqu'il quitta le service de M. Walter ; le rapport de cette Commission est inséré au numéro de novembre 1853 de votre Bulletin. Une phrase de ce dernier rapport est entièrement d'accord avec l'opinion qu'exprime ici votre Commission : « Il est impossible, dit le rapporteur de 1853, de rencontrer de plus belles cultures fruitières. » C'est ce que nous nous plaisons à répéter.

Votre Commission demande en conséquence, d'un avis unanime, que le présent rapport soit renvoyé au Comité des récompenses; elle exprime le vœu que notre collègue reçoive de la Société une récompense en rapport avec le talent qu'il déploie dans la pratique de la branche de l'horticulture dont il a fait sa spécialité.

RAPPORT SUR LES POTERIES DE LUXE de M. BARBIZET;

Par M. Lecocq Dumesnil.

Messieurs,

Dans la séance du 23 avril dernier, une commission a été chargée de visiter les poteries de luxe de M. Barbizet, l'un de nos collègues, dont la fabrique est située place du trône, n° 17. Cette commission, qui devait se composer de MM. Follet, Hermann et moi, fut réduite à moi seul, par suite d'un empêchement de M. Hermann et d'une indisposition de M. Follet.

J'ai donc l'honneur aujourd'hui, Messieurs, de vous rendre compte de ma propre appréciation.

Et d'abord, Messieurs, vous savez que c'est Bernard Palissy, un simple potier, qui vers 1539, rechercha le secret de l'émail dont se servaient les Italiens pour fabriquer ce qu'on appelle les majoliques, les faënza, ou poteries anciennes. Après 16 années d'efforts et de dépenses ruineuses, Bernard réussit enfin à faire ces beaux vases qui furent recherchés par toute la France et que nous admirons encore dans nos musées. De nos jours, M. Barbizet continue les travaux de Bernard Palissy. M. Barbizet est un véritable artiste : aidé de son fils qui est aussi son élève, il a su donner à la terre les

formes les plus variées, les couleurs les plus vives et les plus brillantes en y appliquant l'émail.

Je ne vous parlerai, ici, ni des amphores, ni des coupes, ni des plats chargés de poissons et de reptiles dont le mérite est de ressembler à ce qu'on faisait au XVIe siècle et de servir d'ornement à nos vitrines, tous objets qui n'ont aucun rapport avec l'horticulture; mais je vous parlerai des corbeilles, des jardinières, des ingénieuses suspensions, des vases de formes diverses, disposés pour recevoir dans nos salons, sur nos tables, dans nos serres, dans nos jardins, des fleurs et des fruits, et qui remplissent les magasins de notre collègue. Les jardinières, surtout, parfaitement imitées des jardinières en bois sculpté que nous voyons chez Tahan et que M. Barbizet va livrer au commerce, auront, nous n'en doutons pas, un très grand succès à notre prochaine exposition. Chez lui, on retrouve les formes anciennes, les formes étrusques, celles si élégantes de la renaissance, à côté des formes modernes plus en rapport avec nos goûts et nos usages.

M. Barbizet ne s'est pas contenté de la forme. Il a revêtu ses produits de l'émail le plus brillant, des couleurs les plus vives qu'on puisse imaginer. Nous regrettons, cependant, l'absence de certaines couleurs, telles que le violet, le jaune, les différentes nuances du vert et du gris, que l'étude peut lui faire découvrir. M. Barbizet a beaucoup travaillé déjà et beaucoup obtenu; il doit travailler encore pour obtenir davantage. Il faut qu'il avance, qu'il avance toujours.

Nous nous permettons de lui dire qu'il a le tort de s'attacher trop aux petits détails, de surcharger ses produits d'ornements inutiles qu'il ne peut suffisamment achever. Et puisqu'il imite si habilement les anciens dans leurs formes, nous voudrions qu'il conservât la sobriété de style qui fait la beauté des antiques, en donnant aussi moins d'éclat à ses couleurs. Mais M. Barbizet est artiste avant tout; il se laisse entraîner par son imagination. C'est peut-être là son mérite. Il est seul fabricant de poteries de luxe; il lui faudrait des concurrents sérieux pour le stimuler et le retenir à la fois.

En résumé, nous reconnaissons dans les produits de M. Barbizet, même au milieu de certains défauts, des qualités précieuses, et

nous croyons rendre justice à ses efforts en appelant sur notre collègue la bienveillante sympathie du jury de notre prochaine exposition.

RAPPORT SUR UN APPAREIL ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE

DE M. CARBONNIER ;

Par M. BECQUEREL, de l'Institut.

La Société d'horticulture m'ayant chargé de lui donner mon avis sur une communication qui lui a été faite relativement à un appareil électro-magnétique destiné à régler la température dans les magnaneries et les serres chaudes, je vais le faire en peu de mots. L'auteur du projet, M. Carbonnier, pour avoir une température à peu près constante, établit, indépendamment de la porte et des fenêtres qui restent fermées pendant le chauffage, un soupirail qui s'ouvre ou se ferme au moyen d'un appareil électro magnétique ingénieux fonctionnant quand la température de l'intérieur s'élève ou s'abaisse. La fermeture de ce soupirail n'est autre que l'armature d'un électro-aimant, qui est soumise à un mouvement de va-et-vient lors des interruptions successives du courant qui fait fonctionner l'électro-aimant. L'armature qui sert de registre ou de volet ne pouvant avoir que des dimensions assez petites, ne serait d'aucune utilité pour établir un courant d'air chaud convenable de l'intérieur à l'extérieur et d'air froid de l'extérieur à l'intérieur, si la serre ou la magnanerie avait les dimensions ordinaires. Je ferai remarquer à cette occasion que l'électricité peut être employée utilement, non comme force, mais comme moyen de transmission de force, par exemple comme détente. C'est dans cette direction qu'il faudrait agir pour être assuré du succès. Du reste je ne pourrai porter un jugement définitif sur le projet de M. Carbonnier que lorsqu'il l'aura mis à exécution. Ce projet est assez rationnel pour que l'expérience en soit faite, afin que l'on sache quelle étendue en capacité peut avoir une serre dont la température serait réglée par l'appareil électro-magnétique en question.

RAPPORT SUR LE TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DES CHAMPIGNONS COMESTIBLES ET VÉNÉNEUX, DE M. DUPUIS, PROFESSEUR DE SYLVICULTURE A L'ÉCOLE DE GRIGNON ;

Par le Dr Boisduval.

Messieurs,

Chargé par vous de rendre compte de l'ouvrage de M. Dupuis, nous venons aujourd'hui nous acquitter de cette tâche. Ce livre, ainsi que son titre l'indique, n'est point un travail général sur l'innombrable famille des Champignons, mais un traité spécial destiné à enseigner à tous à distinguer les Champignons comestibles des Champignons vénéneux.

L'auteur le divise en deux parties distinctes : Dans la première, que nous appellerons la partie préliminaire, il fait connaître l'organisation des Champignons, leur végétation, leur composition chimique, leurs propriétés et usages, les caractères généraux qui distinguent les espèces comestibles et les espèces vénéneuses, la manière de conserver les bonnes espèces, la culture des Champignons de couche, les essais tentés pour la culture de la Truffe, les soins à donner aux personnes empoisonnées par les Champignons vénéneux. Hâtons-nous de dire que M. Dupuis, en dehors de ses connaissances spéciales du sujet, a puisé aux meilleures sources ; il s'est éclairé des travaux de Bulliard, Parmentier, Persoon, Richard, Roques, Cordier, Mougeot, Schœffer, Léveillé, etc. Pour tout ce qui est relatif à la composition chimique, l'auteur fait preuve d'une égale érudition ; il a connu les travaux et analyses de Vauquelin, Braconnot, Schlossberger et Dopping, Tripier, Letellier, sans oublier ce qui a été écrit par notre honorable président M. Payen. Le chapitre que nous considérons comme le plus important dans son livre est celui qui est consacré aux caractères distinctifs que l'auteur s'est efforcé d'établir entre les espèces vénéneuses et les espèces comestibles. Ce sont en général des caractères physiques faciles à saisir, tels que l'odeur, la saveur, la couleur, la consistance, l'*habitat*, l'âge, etc.

Dans la seconde partie sont décrites avec soin les espèces comestibles et les espèces vénéneuses ou dangereuses, et toutes les fois

qu'un Champignon vénéneux a, par son aspect fallacieux, quelque ressemblance avec une espèce comestible, comme par exemple *la fausse Oronge* avec *l'Oronge vraie*, l'*Amanite vénéneuse* avec l'*Agaric comestible*, l'auteur, pour mieux en faire ressortir les différences, met en regard sous les yeux du lecteur, un petit tableau de phrases comparatives. L'ouvrage est en outre illustré de seize figures coloriées, d'une parfaite exécution, qui représentent les espèces comestibles ou vénéneuses les plus ordinaires. Nous croyons que notre collègue M. Dupuis a rendu, par la publication de ce petit Manuel, à la portée de tout le monde, un véritable service à la société. Aussi, quoique son travail ne soit à proprement parler ni un ouvrage de botanique ni un ouvrage d'horticulture, nous n'hésitons pas à vous le recommander comme méritant d'être récompensé par notre compagnie.

Nous ne terminerons pas sans engager M. Dupuis à continuer ses observations sur la mycologie. Dans une nouvelle édition il pourra rendre son ouvrage beaucoup plus intéressant pour l'horticulture en nous faisant mieux connaître la nature et les causes du développement de ces *dartres* ou *lèpres végétales* dont les poussières ou spores envahissent tous les tissus végétaux et anéantissent rapidement les espérances du cultivateur.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION FAITE A BORDEAUX LE 1er MAI 1857;

Par M. V. Andry.

Désigné pour aller à Bordeaux représenter comme juré la Société impériale et centrale d'horticulture à l'exposition préparée en cette ville, pour le 1er mai, par la Société d'horticulture de la Gironde, je viens, Messieurs, vous rendre un compte bien sommaire de la commission qui m'a été confiée.

Malgré la magnificence de la capitale de l'ancienne Guienne, malgré la richesse de ses habitants, malgré surtout l'admirable climat sous lequel Bordeaux se trouve situé, l'exposition du 1er mai a été loin de répondre à ce que nous en attendions et à ce qu'en attendaient eux-mêmes les membres de la Société d'horticulture. C'est vous faire connaître la pauvreté de cette exposition que de

vous annoncer que le jury a eu le regret de ne pouvoir décerner la médaille d'or de S. M. l'Impératrice, parce qu'il n'a trouvé aucun lot digne de la haute distinction que notre gracieuse souveraine avait mise à la disposition de la Société de la Gironde..

Deux beaux *Araucaria excelsa* de Mme Gunster, qui ont obtenu la médaille de vermeil de la Société; un petit lot de plantes variées, *Azalea, Æchmea*, etc., exposé par le jardinier de Mme la comtesse Duchâtel; un lot de Calcéolaires bien choisies et bien cultivées, par M. Degreins; quelques Melons, par M. L. Lasneau, jardinier de M. Duffour-Dubergier, président de la Société; les Anémones et Renoncules en fleurs coupées de Mme Ve Quétel, de Caen; une collection de Fraisiers de M. Benoît-Dubreuil, jardinier de M. Nathaniel Johnston; un lot de *Dioscorea Batatas* composé de bulbilles et de racines d'un et deux ans, hors concours, et offert à la Société de la Gironde par notre zélé collègue Rémont; une variété nouvelle de Cinéraire arborescente, provenant de quelques graines trouvées dans des fleurs desséchées, envoyées au jardin botanique de Bordeaux et exposée avec quelques autres plantes par cet établissement, formaient les seules choses dignes d'être mentionnées.

En recherchant les causes de la nullité de cette exposition, nous avons appris que les principaux horticulteurs de Bordeaux se refusent à participer à ces solennités horticoles, hostiles qu'ils sont à la Société. Ils lui attribuent, en effet, la perte des bénéfices que leur procurait le monopole dont ils jouissaient jadis et qui tend tous les jours à disparaître par l'établissement en cette ville d'un assez grand nombre de jeunes horticulteurs attirés par la création d'un Marché aux Fleurs sur les allées de Tourny, marché sollicité et obtenu par la Société d'horticulture, ainsi que par le goût des fleurs qui, à Bordeaux comme partout ailleurs, tend à se répandre de plus en plus. Ajoutez à cette cause la facilité de récolter presque sans peine toute espèce de produits par suite de la douceur du climat, qui fait qu'aucun effort n'est tenté pour obtenir primeurs ou cultures forcées, soit en plantes, soit en fruits, soit en légumes, et vous aurez l'explication du peu d'importance des expositions de printemps à Bordeaux comparées surtout à celles d'automne, où se trouvent réunis, nous a-t-on dit, et en très grande quantité, les plus magnifiques produits de la culture maraîchère et de l'arboriculture.

Nous avons été du reste amplement dédommagé par la bienveillante réception faite aux délégués des sociétés et par le spectacle qui nous a été donné, de voir transporter, à très grands frais et sur le chemin de fer improvisé, à travers les principales rues de Bordeaux, de l'ancien au nouveau jardin public de la ville, de beaux Magnoliers, dont un, entre autres, du poids, avec sa motte de 5 mètres de diamètre, de près de 40,000 kilogrammes, ne mesure pas moins de 10 à 12 mètres de hauteur, sur 4 de diamètre, et se fait admirer par la beauté de sa forme.

Faisons des vœux, Messieurs, pour que la transplantation de ces beaux arbres, si onéreuse pour l'administration municipale de Bordeaux, soit suivie d'un succès complet, et pour que nous puissions encore les admirer dans leur nouveau domicile dont ils formeront assurément le plus magnifique ornement.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS À L'ÉTRANGER.

GARDENERS' CHRONICLE.

Prunus triloba LINDL., *Gard. Chronic.* du 18 avril 1857, p. 268. — Prunier trilobé. — Chine (Rosacées-Amygdalées).

Ce nouveau Prunier, qui a été envoyé de Chine par M. Fortune, est une espèce tout à fait ornementale et digne sous tous les rapports de prendre place dans les jardins. Il a fleuri tout récemment pour la première fois dans l'établissement de M. Glendinning, à Chiswick. Ses rameaux effilés sont couverts d'un très léger duvet; ses feuilles jeunes sont oblongues, à trois lobes, rétrécies en coin aigu à la base, doublement dentées sur les bords et velues; elles sont accompagnées de 2 stipules subulées, glanduleuses, bi-parties. Ses fleurs sont semi-doubles, larges d'environ 4 centimètres, colorées en rose clair et solitaires sur des pédoncules assez longs; elles

se distinguent par leur calice, dont les lobes ovales, très obtus, réfléchis, sont aussi longs que le tube, qui est campanulé, ainsi que par leur ovaire velu. Ce dernier caractère ajoute une espèce de plus à la section des Pruniers qui ont le fruit duveté comme une Pêche.

Trichopilia crispa Lindl., *Gard. Chronic.* du 16 mai, p. 342. — Trichopilie crispé. — Patrie ? (Orchidées).

Cette jolie Orchidée a été fort remarquée à l'exposition que vient de faire la Société d'horticulture de Londres. Elle avait été exposée par M. Rucker qui l'avait reçue du célèbre voyageur allemand M. Warszewicz. Elle ressemble entièrement au *Trichopilia coccinea* pour le port et le feuillage; mais ses pédoncules paraissent porter constamment deux fleurs, les bords de son labelle sont fortement et irrégulièrement crispés, et ses fleurs sont colorées en rouge-sang intense. Ces caractères étant, au total, peu importants, M. Lindley pense que cette plante peut bien n'être qu'une simple variété du *Trichopilia coccinea.*

Botanical magazine, cahier de mai 1856.

Comparettia falcata Poepp. et Endl. — *Botan. Magaz.*, tab. 4980. — Comparettie arquée. — Pérou (Orchidées).

Cette Orchidée est gracieuse par ses grappes pendantes, formées de 4-6 fleurs pourpres qui présentent une organisation caractéristique avec leurs deux éperons totalement enfermés dans un troisième qui les cache. Elle a fleuri dans les serres de Kew au mois de décembre 1856.

Befaria Mathewsii Fielding et Gardner, *Sert. plant.*, t. 69 — *Botan. Magaz.*, tab. 4981. — Béfaria de Mathews. — Pérou (Ericacées).

Il y a peu de temps que cette belle espèce existe dans les jardins. Elle a été obtenue par MM. Veitch de graines qui leur avaient été envoyées par M. W. Lobb des montagnes du Pérou. Comme elle y croît naturellement à une altitude de 1800 à 3400 mètres, elle exige peu de chaleur, et il lui suffit pour l'hiver de l'abri que lui donne une orangerie. Dans sa patrie elle forme un grand arbrisseau ou un petit arbre dont les branches arrondies sont couvertes d'une

couche épaisse de poils cotonneux roux ou rougeâtres, plus ou moins tombants. Ses feuilles varient de trois à huit centim. de longueur ; elles sont oblongues-elliptiques, aiguës, glabres et d'un vert foncé en dessus, glauques et souvent presque cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont grandes et, par exception dans ce genre à fleurs rouges, colorées en jaune-soufre pâle. Elles forment des grappes corymbiformes à l'extrémité des rameaux ; chacune d'elles termine un pédoncule cotonneux et roussâtre, muni de quelques écailles. Leurs étamines et leur style longuement saillants se recourbent vers le haut.

Aerides cylindricum Lindl. — *Botan. Magaz.*, tab. 4982. — Aerides cylindrique. — Indes orientales (Orchidées).

Cette espèce d'Aerides est curieuse par ses feuilles en longs poinçons aigus, marquées en dessus d'un sillon peu profond. Elle a de grandes fleurs blanches, solitaires aux aisselles des feuilles.

Begonia heracleifolia var. **nigricans** *Botan. Magaz.*, tab 4983. — Begonia à feuilles de Berce var. panachée de noir. — Mexique (Bégoniacées).

La plante figurée et décrite à la planche 4983 du *Botanical Magazine* est regardée par M. Hooker comme une simple variété à feuilles panachées de noir d'une espèce bien connue, le *Begonia heracleifolia* Cham et Schlecht. Cependant beaucoup d'horticulteurs continuent à la regarder comme une espèce à part que les uns nomment *Begonia punctata*, tandis que d'autres lui donnent le nom de *B. nigricans*. « C'est un véritable malheur, dit à ce propos M. W. Hooker, lorsqu'un genre de plantes devient l'objet favori de la culture, comme cela a lieu aujourd'hui pour les *Begonia* ; car alors les horticulteurs s'attachent à en multiplier les espèces de toutes les manières, jusqu'à ce qu'enfin, comme pour les Bruyères et les Géraniacées du Cap, pour les Calcéolaires, etc, nommer une de ces plantes devienne une tache désespérante. » La belle variété dont il s'agit ici a les feuilles vertes, colorées, sur une bande marginale, en vert sombre et presque noir ; ses pétioles, ses tiges florifères ainsi que ses pédoncules sont teintés de rouge ; ses bractées sont d'un vert pâle, ses pétales presque blancs, et la large aile de son fruit est rose. Elle fleurit en hiver.

Begonia Griffithii Hook., *Botan. Magaz.*, tab. 4984. — Begonia de Griffith. — Indes orientales (Begoniacées).

Cette belle espèce est cultivée par MM. Henderson sous le nom de *Begonia picta,* qui appartient à une plante bien connue et tout à fait différente. Elle fleurit en serre pendant l'hiver et le printemps. Elle n'a pas de tige Ses feuilles, qui s'élèvent directement sur un rhizome souterrain, sont grandes eu égard aux proportions de la plante, obliquement en cœur, acuminées, élargies à leur base en deux grandes oreillettes arrondies qui se recouvrent l'une l'autre, hérissées en dessus de poils portés chacun sur un petit tubercule, ce qui les fait paraître pointillées. Leur coloration est remarquable : tout leur centre est d'un vert sombre, élégamment panaché ; il est entouré d'une large bande d'un vert pâle, au-delà de laquelle reparaît le vert foncé, qui se fond avec le rouge-pourpre du bord même. La face inférieure est colorée en vert pâle avec lequel tranchent le centre et une bande marginale rouges. Les fleurs sont grandes, blanches à l'intérieur, réunies en cymes au bout de plusieurs hampes qui dépassent les feuilles.

Thunbergia laurifolia Lindl. in *Gard. Chronic.*, 1856. — *Botan. Magaz.*, tab. 4985. — Thunbergie à feuilles de laurier. — Malaisie (Acanthacées).

Cette Thunbergie, remarquable par la grandeur de ses fleurs, a été introduite récemment en Angleterre. Les graines en avaient été rapportées de la presqu'île de Malacca par un officier anglais. Elle fut présentée en 1856 à la Société d'horticulture de Londres. Sa végétation est rapide et elle prospère en serre, palissée contre le mur du fond ou grimpant le long des piliers. Elle forme un arbuste grimpant, très rameux, à rameaux verts et glabres. Ses feuilles opposées, longuement pétiolées, sont oblongues-lancéolées, acuminées, parcourues longitudinalement par trois fortes nervures que rattachent entre elles de plus faibles nervures transversales. Ses grandes fleurs, d'un bleu pâle avec un œil jaunâtre, larges de 8 ou 9 centimètres, forment des grappes nues, axillaires et terminales, parfois aussi des verticilles rapprochés en grappes. Chacune d'elles est embrassée à la base par deux bractées engaînantes, qui forment comme une spathe.

Sur les ***Cryptomeria japonica*** **Don et** ***Lobbii*** **Hort. angl.; par M. Fr. Schneider, d'Oranienbaum, près de Dessau** (*Berliner Allgemeine Gartenzeitung*).

Depuis 1836, année de son introduction en Europe par le célèbre collecteur anglais Fortune, le *Cryptomeria japonica* s'est répandu autant et plus peut-être que toute autre Conifère étrangère. C'était justice; car il serait difficile de citer une autre espèce de la même famille qui réunisse au même degré l'élégance à la rusticité et à la rapidité de végétation. Néanmoins M. Schneider fait observer que sur le grand nombre de pieds qu'on en trouve aujourd'hui dans les jardins et les parcs, ils n'en est guère qui possèdent toute la beauté naturelle à cette espèce. Beaucoup n'ont pas le port élancé qui la distingue; d'autres ont un côté plus développé que l'autre; un assez grand nombre ont leurs branches inférieures très courtes et ne forment pas la pyramide. Ces défectuosités sont dues, selon l'auteur, à la négligence des jardiniers, ou à la méthode imparfaite d'après laquelle ces arbres ont été traités.

Plusieurs jardiniers anglais ont avancé, notamment dans des articles du *Gardeners' Chronicle*, qu'on ne peut obtenir de beaux *Cryptomeria* que par le moyen du semis. M. Schneider n'hésite pas à déclarer que cette idée est basée sur une erreur; il affirme que les pieds de cette espèce obtenus par lui de boutures ne laissent rien à désirer pour la beauté de la forme et ne le cèdent en rien à ceux qu'on obtient de graines. Le rédacteur du journal qui a publié son article ajoute une note pour confirmer cette assertion, et pour dire que le célèbre jardin de M. Augustin, à Potsdam, renferme de très beaux *Cryptomeria* obtenus de boutures par M. Schneider. Or, ce mode de multiplication est bien plus avantageux que le semis, puisqu'il donne en beaucoup moins de temps de forts et beaux arbres. Si l'on voit assez souvent les pieds qui en sont provenus prendre le caractère de branches latérales, la seule cause en est, dit-il, dans l'inhabileté avec laquelle ils ont été dirigés. Il est donc important de connaître la méthode à l'aide de laquelle l'horticulteur allemand obtient les résultats éminemment avantageux qu'il signale dans son article. Voici l'exposé détaillé qu'il en donne.

Au commencement de février, il coupe sur un pied bien por-

tant de *Cryptomeria*, des rameaux longs d'environ trois décimètres. Il prépare des pots profonds en les remplissant plus qu'à moitié de tessons, sur lesquels il met une couche de terre sableuse, prise dans un bois d'arbres verts ; il couvre cette couche avec du sable blanc ; et, après avoir planté les boutures dans ces pots, il pose sur le tout une cloche qui ferme bien. Il donne à ces pots une chaleur modérée et il agit ensuite comme on le fait ordinairement pour les boutures. Au bout d'environ trois semaines, les racines commencent à se développer. Après deux autres semaines on enlève les cloches et on met les jeunes plantes dans des pots allongés, connus sous le nom de pots à Palmiers. On les tient ensuite sur une couche jusqu'à la fin du mois de juin, sans leur donner du tout d'ombre. On a le soin de munir chaque jeune pied d'un tuteur et de retourner de temps en temps les pots pour que le développement se fasse uniformément de tous les côtés. Ainsi traitées, ces boutures donnent dans la première année des pieds de 1 mètre de hauteur.

Pendant l'hiver on tient les jeunes arbres dans une serre froide, à un endroit un peu exposé au soleil. On les transplante au mois de février dans des pots profonds, drainés avec des tessons. La terre que M. Schneider a trouvée toujours la plus avantageuse est celle des bois d'arbres verts, meuble et mélangée de raclures de cornes. Il s'est bien trouvé de quelques arrosements faits en été avec une sorte d'infusion de cette dernière matière. Les *Cryptomeria* ont besoin de fort peu d'humidité pendant l'hiver ; mais ils en exigent beaucoup pendant les chaleurs.

En Angleterre, le *Cryptomeria japonica* supporte parfaitement la pleine terre. En Allemagne, les pieds qu'on a plantés en pleine terre n'ont pas bien réussi pour la plupart. L'auteur ne connaît que deux exemples de succès obtenus dans ces essais, l'un à Kröllwitz, près Halle, l'autre à Magdebourg, encore même les arbres qu'on a plantés ainsi sont-ils bien abrités en hiver. Il pense néanmoins que les pieds déjà forts résisteraient parfaitement au froid, surtout ceux du *Cryptomeria Lobbii* HORT., qui supporte les gelées beaucoup mieux que le *C. japonica*.

Le *Cryptomeria Lobbii* diffère-t-il du *C. japonica* comme espèce ou comme variété ? M. Schneider dit qu'il lui est impossible de décider la question. Les fleurs et les fruits de ces deux arbres ne pré-

sentent pas la moindre différence. Cependant le *C. Lobbii* est en général plus ramassé ; il fleurit et fructifie beaucoup plus tôt ; ses aiguilles sont un peu plus larges à la base et colorées d'un vert plus foncé que celles du *C. japonica*. Il ne croît qu'au Japon, où il est très répandu. Il a été d'abord cultivé avec succès à Java, dans le jardin de Buitenzorg, où on l'avait reçu de M. Siebold. C'est de là que le collecteur anglais Lobb en envoya des graines en Angleterre à MM. Veitch, d'Exeter, qui lui donnèrent le nom sous lequel il est connu. M. Carrière, dans son *Traité général des Conifères*, ne fait de cet arbre qu'un simple synonyme du *Cryptomeria japonica* Don.

Culture des Orchidées à feuilles veloutées ; par MM. Ch. Koch et Lauche, jardinier en chef de M. Augustin à Potsdam (*Berliner allgemeine Gartenzeitung*).

Les charmantes petites plantes dont il est question dans l'article étendu de MM. Ch. Koch et Lauche, doivent toute leur beauté à leurs feuilles qui, sur un fond velouté et chatoyant, présentent le plus souvent des taches ou un réseau dont l'éclat métallique ne se retrouve guère ailleurs dans le règne végétal. Ce sont de vrais bijoux qui malheureusement conservent dans le commerce un prix comparable à celui des bijoux ordinaires, tant leur culture et leur multiplication présentent de difficultés. Elles appartiennent aux genres *Anœctochilus* (et non pas *Anecochilus*, comme le disent à tort les deux auteurs), *Physurus*, *Pogonia* et *Spiranthes*. On en connaît aujourd'hui une dizaine dont l'introduction réelle ne remonte guère à plus de vingt ans pour les plus anciennes, dont quelques-unes, arrivées presque d'hier en Europe, ne se trouvent encore qu'entre les mains d'un fort petit nombre d'amateurs. C'est pour diminuer le plus promptement possible leur extrême rareté que M. Lauche expose de quelle manière il les cultive avec succès dans le jardin de M. Augustin, à Potsdam. Voici les détails de la méthode à laquelle l'expérience l'a conduit.

Les pots dans lesquels on veut cultiver ces Orchidées sont d'abord lavés soigneusement ; on les remplit ensuite à moitié de tessons ou de morceaux de tourbe très poreuse, sur lesquels on met un mélange de sphaigne, de tourbe, de tessons et de charbon. Il est très bon

de placer ce pot dans un autre plus large de cinq ou six centimètres et de remplir le vide qui se trouve entre les deux avec du Sphagnum qu'on entretient assez humide pour qu'il puisse communiquer un peu de son humidité au pot intérieur. Sur la surface de celui-ci, quand la plantation a été faite, on met une couche de la même Mousse réduite à ses sommités. M. Lauche a reconnu en toute circonstance que cette Mousse conserve beaucoup mieux l'humidité que les Sélaginelles; elle a de plus l'avantage de ne pas cacher la plante qui, au total, est l'objet unique à mettre en relief. On couvre ensuite le tout d'une cloche. Il faut éviter avant tout qu'il ne tombe une seule goutte d'eau sur les feuilles; en effet, à l'endroit où se trouve une goutte il se forme bientôt une tache généralement rouge, qui grandit toujours et qui finit par devenir un trou. Ce trou s'étend ensuite graduellement et il finit par déterminer la mort de la plante. Pour empêcher tout accident de ce genre, on essuie matin et soir l'intérieur de la cloche avec une éponge sèche, et, en général, on veille à ce qu'il ne se dépose pas d'eau sur sa paroi interne. Les Orchidées dont il s'agit ici, bien qu'étant des plantes terrestres, se comportent, à certains égards, comme les Orchidées épiphytes; elles ont besoin d'une saison de repos amené par un abaissement de température et par une diminution dans l'humidité. Dès lors, on les maintient pendant l'hiver à 15 degrés centigr., tandis que pendant l'été ou à l'époque de leur végétation on leur donne jusqu'à 25 degrés centigr. et une humidité plus forte, en les garantissant toutefois du soleil. Beaucoup de jardiniers perdent leurs plantes parce qu'ils les chauffent en hiver. Elles poussent alors, même plus qu'en été, et elles périssent au printemps suivant.

Lorsque les hampes florifères commencent à se montrer, on se trouve bien de les couper, la floraison ayant pour résultat d'affaiblir beaucoup les plantes. Cette suppression a aussi l'avantage de favoriser la formation et le développement sur le rhizome de bourgeons axillaires, qui grossissent rapidement et qu'on peut bientôt détacher. Ces Orchidées n'ont pas besoin de chaleur de fond. Quand on leur en donne, elles s'allongent et en même temps leurs feuilles perdent en partie leur brillant velouté. Plus elles sont ramassées et plus leurs feuilles ont de beauté.

Nous résumerons le plus brièvement possible le relevé des Orchidées à feuilles veloutées aujourd'hui connues que les deux auteurs présentent avec d'assez longs détails.

I. *Anœctochilus marmoratus* Hort. (Cheirostylis marmorata Lindl. Dossinia marmorata Morr., *Ann. de Gand*, iv, t. 198). C'est la plus belle de ces plantes. Elle a été découverte à Java par Low et introduite par lui en 1847. Sur le vert foncé et velouté de ses feuilles se détachent 13 lignes longitudinales d'un rouge cramoisi, que rattachent entre elles des lignes transversales d'un vert d'émeraude à reflet rougeâtre. La feuille est convexe en dessus, longue de 5-6 centim., large de 4.

II. *Anœctochilus intermedius* Hort. Cette espèce, encore non décrite et peu répandue, provient très probablement des îles de la Sonde. Ses feuilles sont planes, de la grandeur de celles de la première espèce. Leur vert foncé et velouté finit par devenir un vert-brun. Elles sont rehaussées par un réseau de 7 lignes longitudinales et de lignes transversales rouges.

III. *Anœctochilus Roxburghii* Lindl. (Anœctochilus Lobbianus, Planch., A. latomaculatus et xanthophyllus Hort., A. setaceus pictus Hort., Chrysobaphus Roxburghii Wall.). On confond généralement cette espèce avec la suivante. Wallich l'a trouvée dans le Népaul; elle croît aussi dans le Silhet, à Amboine, à Ceylan, etc. Elle a été envoyée en 1848 à M. Van Houtte par M. Th. Lobb. Sa feuille est un peu plus petite, mais proportionnellement plus large que celle des deux précédentes. Son milieu forme comme un champ elliptique d'un vert gai, circonscrit nettement par une nervure saillante et entouré d'une bande colorée en vert foncé velouté. Les lignes tracées sur le champ médian sont d'un rose pâle; celles qui parcourent la bordure foncée sont d'un jaune d'or, lavé de rouge.

IV. *Anœctochilus setaceus* Bl. (Anœctochilus aureus Hort.). Cette plante a été envoyée de Ceylan, en 1836, au duc de Northumberland. Elle se distingue de la précédente surtout par ce que le vert foncé et brunâtre de ses feuilles s'étend sur toute leur surface, et que leur réseau est jaune. C'est l'espèce la plus répandue dans les jardins.

V. *Anœctochilus argyroneurus*, Ch. Koch. Celui-ci se trouve dans quelques jardins sous le nom faux d'A. *Lobbianus*. Ses feuilles assez

petites, obtuses, sont marquées de lignes d'un blanc d'argent sur un fond vert foncé velouté.

VI. *Anœctochilus striatus* Hort. Espèce encore non décrite. M. Lauche l'a reçue de Hambourg, où on la tenait de M. Rollisson. Ses feuilles sont elliptiques-oblongues, longues de 4 centim., larges seulement d'un centim. ou un peu plus. Elles sont d'un vert foncé velouté, mais sans réseau. Dans leur milieu se trouve une bande longitudinale étroite, d'un rouge-rose sale.

VII. *Physurus pictus* Lindl. (Anœctochilus pictus argenteus Hort. Physurus pictus reticularis Rchbc. fil. Microchilus pictus Morr., *Ann. de Gand*, I, t. 18). Cette plante paraît avoir été réellement introduite du Brésil en Angleterre en 1843. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées. On y voit un espace médian, assez large à sa base, d'un blanc grisâtre, qui va se rétrécissant vers leur sommet; entre cet espace et le bord se trouve un réseau blanc-grisâtre lustré, qui tranche sur le fond vert velouté.

VIII. *Physurus argenteus* Hort. (Ph. pictus holargyrus Rchbc. fil.). Introduite à Londres en 1843, cette plante, encore non décrite, est souvent confondue avec la précédente. Ses feuilles ovales, aiguës, en cœur à la base, sont colorées en vert velouté, sur lequel se détache un réseau d'un beau blanc d'argent lustré.

IX. *Spiranthes Eldorado* Lnd. et Rchbc. fil. C'est seulement en 1856 que M. Linden a reçu cette plante du Brésil. Les feuilles en sont ovales-lancéolées, sans autre nervure que la médiane. Leur couleur est un vert sale, ni métallique ni velouté, sur lequel se détache une marbrure formée de taches groupées, d'un jaune d'or peu pur.

X. *Pogonia discolor* Bl. (Cordyla discolor Bl. Rophostemon discolor Bl. et Lindl.). Cette plante a été introduite tout récemment de Java, chez M. Augustin, à Potsdam. Elle ne porte qu'une feuille ovale, longue de 6 centim., large de 4 et demi, colorée en brun foncé en dessus où elle est hérissée de poils rouge-clair et marquée çà et là de taches grises comme fondues, violette en dessous. De sa base partent six bandes proéminentes et blanchâtres, divergentes, qui vont se perdre vers les bords.

Culture du *Nelumbium speciosum* et de ses variétés (*Floricultural Cabinet*).

Cette magnifique plante aquatique n'est guère cultivée que dans un petit nombre de grands établissements, et cependant l'auteur anonyme de cet article, se basant sur son expérience personnelle, affirme que la culture en est non-seulement possible, mais encore facile dans tout jardin où il existe une orangerie. Voici la méthode qu'il suit et qu'il recommande comme donnant les meilleurs résultats.

Il choisit de bonnes graines bien renflées et il perce à la base de chacune un trou qui traverse le tégument séminal, mais qui n'atteint pas l'embryon. Il les met ensuite dans l'eau pendant un ou deux jours. Ces graines semées germent avant quinze jours et montrent alors une de leurs feuilles séminales qui, dans cette plante, sortent avant toute racine. Il prépare un baquet large d'environ un mètre et profond de 60 centimètres, dont la partie supérieure a été peinte à l'intérieur sur une hauteur de 20 à 25 centimètres dans le but d'empêcher les Conferves et la vase de s'y attacher sur toute la hauteur qu'occupera l'eau. Il met dans ce baquet de la vase jusqu'un peu au-dessus du bord inférieur de la portion peinte et il y plante un jeune pied bien venant de *Nelumbium*. Il couvre ensuite cette terre avec une couche d'environ trois centimètres de gros sable; il achève de remplir le baquet d'eau tiède et il le place dans l'orangerie. Le moment convenable pour le semis est la fin du mois d'avril. L'eau doit être renouvelée deux fois par semaine, et la nouvelle dont on fait usage a dû être tenue préalablement dans l'orangerie de manière à se trouver à la même température que celle qu'on retire. La plante croît rapidement pourvu qu'on ne laisse pas tomber la température au-dessous de 25 degrés centigrades pendant le jour et qu'on donne de l'air pendant la nuit toutes les fois qu'il ne fait pas très froid. Lorsque le soleil devient ardent on étend un canevas pour empêcher ses rayons de frapper les jeunes feuilles qui, sans cette précaution, seraient brûlées et jauniraient. On a également le soin de retenir les feuilles sous l'eau à mesure qu'elles se produisent, en posant une pierre sur leur pétiole, jusqu'à ce qu'elles aient pris beaucoup de force et de longueur; sans cette précau-

tion indispensable, elles gagneraient trop tôt la surface du liquide et pourraient se faner.

Le Nelumbo a deux sortes de feuilles, les unes faibles, qui nagent toujours sur la surface de l'eau, les autres beaucoup plus fortes qui s'élèvent dans l'air. Les feuilles nageantes sont produites les premières, et, environ un mois après qu'elles ont couvert la surface du liquide, les feuilles émergées se montrent et ne tardent pas à s'élever à un mètre ou davantage au-dessus de l'eau Dès ce moment la plante n'exige plus autant d'attention parce que le dépôt limoneux de l'eau qui lui nuit beaucoup, tant qu'elle est tendre et délicate, si l'on n'a le soin de l'enlever, ne produit à peu près plus d'action sur elle dès qu'elle a pris de la force, et parce que d'ailleurs elle ne croît plus aussi rapidement lorsque le baquet est ombragé par les feuilles. Vers le milieu de septembre, on commence d'habituer graduellement la plante au plein air, et vers la fin du mois on peut la transporter hors de l'orangerie sous un hangar ou en tout autre lieu convenable jusqu'au printemps suivant, la gelée, à moins qu'elle ne soit très forte, ne nuisant en rien aux racines. Au printemps suivant on transplante dans un autre baquet peint à neuf à l'intérieur comme le premier ; on renouvelle en même temps la terre à moitié. Ainsi traité, le Nelumbo fleurit abondamment et on peut en avoir facilement une succession de pieds vigoureux. Ses graines conservent leur vitalité pendant plusieurs années.

Remarques sur la durée des tubercules du *Boussingaultia baselloides* Hort. et sur l'usage qu'on peut faire de cette plante ; par M. Schaeffer. (*Verhandl. des Vereines zur Befoerder. d. Gartenbaues*).

Comme le fait remarquer en note le Secrétaire-général de la Société prussienne dans les mémoires de laquelle est inséré l'article de M. Schaeffer, la plante désignée habituellement par les horticulteurs sous le nom de *Boussingaultia baselloides* n'est pas celle que MM. Humboldt et Bonpland découvrirent près de Quito, décrivrirent ensuite et figurèrent sous ce nom (*Nova gen. et spec.*, VII, p. 196 et tab. 645), mais bien une espèce différente qui a été intro-

duite récemment dans les jardins et à laquelle M. Tenore, de Naples, a donné le nom de *Boussingaultia cordifolia* (*Index sem. hort. neapol.*). C'est donc à cette dernière que se rapportent les détails suivants.

En 1853, M. Schaeffer s'était servi de ce *Boussingaultia* pour garnir de verdure une fenêtre. Les tubercules restèrent dans le pot où ils avaient végété, et, le 1er octobre, sans être retirés de terre, ils furent simplement enfermés dans une cave humide à l'abri de la gelée. Ils furent oubliés dans cette situation jusqu'à la fin de juin 1856, c'est-à-dire pendant deux ans et neuf mois. Alors l'auteur, les ayant examinés, les trouva tout couverts de moisissure, mais parfaitement sains. Aussi, ayant été nettoyés et arrosés, ils ne tardèrent pas à donner de tous côtés des pousses vigoureuses. Il serait difficile de citer un autre exemple de tubercules qui se soient conservés parfaitement vivants pendant près de trois ans sans donner signe de végétation. On sait, en effet, que la généralité des tubercules, après leur courte période de repos, poussent, s'affaiblissent et meurent ensuite. Au contraire, ceux dont il s'agit ici se sont conservés en repos absolu pendant trois hivers et pendant trois étés presque complets sans pousser ni se flétrir. Même les plus petits, qui avaient au plus la grosseur du doigt, sont restés parfaitement frais, et ils ont poussé ensuite aussi rapidement que les plus gros.

Quant à l'usage qu'on peut faire du *Boussingaultia baselloides* Hort., M. Schaeffer fait observer que, d'après les expériences antérieures, on sait que toutes les parties de cette plante, notamment ses tubercules, peuvent être employées comme fourrage pour le bétail; que c'est d'ailleurs une charmante espèce d'agrément, à cause de la fraîcheur de sa verdure, tant pour les appartements que pour le plein air, surtout pour former des arceaux, des guirlandes et des bordures aux fenêtres. Il grimpe, en effet, très bien sur les treillis, les fils de fer et autres supports, et il s'y fixe assez fortement pour résister aux vents. Dans ces dernières années, on en a fait, dans le jardin de Charlottenburg, un emploi pour lequel il convient parfaitement. On s'en est servi pour couvrir d'une jolie verdure des palissades hautes d'un mètre, formées de simples baguettes rattachées par des fils, et qui entourent les compartiments d'une pelouse. Là le *Boussingaultia*

se trouve parfaitement à sa place ; il forme des lignes très nettes et produit un très joli effet par sa verdure continuelle, fraîche et lustrée, ainsi que par sa vigoureuse végétation. — Au total, l'auteur pense que cette plante grimpante devrait être plus répandue dans les jardins qu'elle ne l'est actuellement.

Sur la taille à faire subir à la tête des jeunes arbres fruitiers au moment de la plantation ; par M. Joh. Schamal. (*Verhandl. des Vereines zur Befoerd. d. Gartenbaues*. 1857).

C'est une question agitée depuis longtemps et non encore décidée que de savoir à quel degré on doit tailler la tête des arbres fruitiers au moment de la plantation. L'importance en est cependant évidente, et elle a été appréciée même par des sociétés d'agriculture et d'horticulture qui ont fait plusieurs fois de cette matière le sujet de leurs discussions.

M. Schamal dit que depuis 25 ans, possesseur d'une pépinière qui s'étend sur une surface de 4 hectares et demi, il a recherché constamment la meilleure manière de traiter les jeunes arbres au moment de leur plantation. Il est arrivé ainsi à se créer la méthode suivante :

Dans sa pépinière tous les arbres subissent pendant leur première jeunesse au moins trois transplantations. Il en résulte le développement d'une grande quantité de racines qui contribuent ensuite puissamment à augmenter la vigueur des arbres. Dans ces transplantations, toutes les racines déchirées ou fortement meurtries sont coupées nettement jusqu'à leur portion saine ; même, se basant sur des idées qu'il serait peut-être assez difficile de concilier avec les données de la physiologie végétale, l'auteur supprime presque toutes les fibrilles radicellaires. Quant à la tête de ses arbres il ne s'occupe nullement, dit-il, de la mettre en rapport avec la masse des racines conservées ; il en conserve trois, quatre branches ou même davantage, et il les raccourcit de manière à leur laisser environ la longueur du doigt. Même, lorsqu'il voit la chose possible, il supprime toute la tête, en ne laissant que le jet central auquel tantôt il laisse toute sa longueur, et tantôt il supprime,

s'il est trop long, tout ce qui dépasse la hauteur à laquelle le tronc de l'arbre doit être arrêté. Ce peu de branches, taillées généralement sur trois ou quatre yeux, développent, assure-t-il, à la première sève des pousses remarquables par leur longueur et leur vigueur, qui remplacent avec grand avantage ce qu'on aurait laissé sur l'arbre si ces mêmes branches n'avaient pas été taillées ou l'avaient été fort peu.— Comme preuve de la bonté de sa méthode M. Schamal cite l'exemple d'environ 700 pieds de Pommiers et Poiriers à haute tige sur lesquels elle a été appliquée et qui ont si bien réussi qu'on n'a pas eu de vides à remplir dans la plantation, comme on sait qu'on est obligé de le faire ailleurs à peu près tous les jours.

Sur l'époque convenable pour la transplantation des arbres;
par M. Charles Fischer (*Monatschrift für Pomologie*).

Il est presque certain, d'après un grand nombre d'observations, que les racines des arbres prennent leur principal développement et se multiplient lorsque l'automne amène le temps d'arrêt naturel dans la végétation des parties situées au-dessus du sol. C'est notamment ce que M. Fischer dit avoir reconnu en arrachant des Pruniers de plusieurs sortes à cette époque comparativement avec d'autres qu'il a examinés à d'autres moments. Les racines situées dans la terre y trouvent un abri, pendant cette saison, contre la température déjà fraîche qui arrête la végétation de la tête des arbres, et elles n'éprouvent aucune action de la part des gelées qui de bonne heure font périr les feuilles. En outre, dit l'auteur, la sève y reste encore fluide et en activité, lorsque l'abaissement de la température l'épaissit tellement dans le tronc et les branches qu'elle ne peut plus y circuler, ni exercer son influence. D'ailleurs les racines ne peuvent plus alors envoyer de la sève vers les parties supérieures qui, de leur côté, ne l'appellent plus, le développement ayant cessé et la transpiration ne se faisant plus dans les feuilles qui sont déjà mortes ou tombées.

Se basant sur ces faits et ces idées, M. Fischer a fait, depuis plus

de 15 ans, des expériences pour la transplantation des jeunes arbres à la fin d'août et pendant tout le mois de septembre, lorsqu'ils avaient encore des feuilles très fraîches qu'il a laissées en place. Ces expériences ont réussi, dit-il, au-delà de ses espérances, et il affirme que les arbres transplantés à cette époque ont donné de bien meilleurs résultats que ceux qui l'ont été à la fin de l'automne ou au printemps. Un très petit nombre seulement ont manqué et tous les autres ont végété au printemps suivant avec tout autant de vigueur que s'ils n'avaient pas subi de transplantation. Leur reprise s'est faite en très peu de temps, ce qu'a indiqué la chute spontanée des feuilles qui a eu lieu souvent au bout de quelques jours. Inutile de dire que l'opération doit être faite avec soin et qu'après la plantation on doit donner un bon arrosement.

Une modification au procédé de l'auteur pour les plantations de jeunes arbres faites de bonne heure, a été conseillée et mise en pratique avec succès par M. Schamal, de Iungbunzlau, pépiniériste très avantageusement connu en Allemagne. Elle consiste à couper les feuilles jusqu'au pétiole qui reste en place.

Par cette suppression du limbe des feuilles on arrête immédiatement la transpiration dont ces organes sont essentiellement le siége; par une conséquence toute naturelle, on empêche que les jeunes arbres transplantés ne dissipent ainsi en pure perte la sève contenue dans leur intérieur, qui est nécessaire à leur végétation et que cependant il leur est impossible de remplacer tant que leurs racines n'ont pas pris possession de la nouvelle terre dans laquelle a été faite la plantation. Par ce même motif, on augmente considérablement les chances de reprise. D'un autre côté, la conservation du pétiole des feuilles a le même avantage que dans les greffes ordinaires en écusson. Les pétioles restés en place ne se détachent spontanément que lorsque le reprise a eu lieu, et, par conséquent, leur chute indique d'une manière tout aussi claire que commode le moment où, les racines s'étant établies dans la nouvelle terre et ayant commencé à entrer en végétation, le résultat de la transplantation est désormais assuré. Dans les expériences en grand nombre qui ont été faites à ce sujet par M. Schamal, le temps nécessaire pour la reprise des jeunes arbres transplantés a été fort court, puisque au bout de huit jours les pétioles laissés en place indiquaient claire-

ment qu'elle avait eu lieu. Au bout de ce court espace de temps, ils avaient perdu toute adhérence et se détachaient au moindre contact. En même temps, les yeux situés à l'aisselle de ces pétioles entraient de leur côté en végétation, et on les voyait s'enfler dès ce moment de manière très notable.

M. Fischer recherche et expose les avantages qu'on trouve à transplanter les arbres de bonne heure; les principaux sont de faire gagner du temps et de diminuer beaucoup les dangers qu'amène la mauvaise saison. On a cru jusqu'à ce jour qu'il ne fallait planter les arbres qu'après qu'ils avaient perdu leurs feuilles, ce qui n'a lieu qu'à la fin d'octobre ou au commencement de novembre. Or, à cette époque le temps est souvent assez mauvais pour qu'on ne puisse espérer de voir les racines effectuer leur reprise et que les arbres soient exposés à souffrir beaucoup. En outre, les jours sont très courts, ce qui prolonge beaucoup tous les travaux. Au contraire, à la fin d'août et en septembre, les jours sont longs, le temps favorable; on peut mieux travailler la terre et faire en une journée autant d'ouvrage que plus tard en deux. Mais le principal avantage des plantations faites de bonne heure, c'est que les arbres s'enracinent avant l'hiver, ce qui les met en état de résister beaucoup mieux au froid et de végéter ensuite au printemps absolument comme s'ils n'avaient pas subi de transplantation. Or on sait que ceux qui sont plantés au printemps ne poussent que tard, faiblement, même qu'ils attendent souvent la seconde sève. On gagne donc beaucoup de temps, peut-être une année entière à planter de bonne heure. Cet avantage devient encore plus grand pour les sauvageons qui peuvent être greffés l'année suivante plus tôt et avec plus de chances de succès.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.................................. 16, 17 et 18 août.
Anvers.................................. 1er dimanche de chaque mois.
Bruxelles.................................. 19, 20 et 21 juillet.

FRANCE.

Paris. Prolongation pour les plantes fleuries et les végétaux d'ornement...... du 15 juin au 15 août.
Moulins.................................. 12, 13 et 14 août.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Juin 1857.

PAGES.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 28 mai 1857 333
— du 11 juin 1857. 338

NOMINATIONS.

Séance du 28 mai 1857. 341
— du 11 juin 1857 343

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 11 juin 1857 344
— du 25 juin 1857. 345

TRAVAUX MENSUELS.

Mois d'août 346

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Vuitry 349

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Notice nécrologique sur M. Chédeville; par M. C. Bailly de Merlieux. . 350
Question horticole et réponse 352
Note sur le Haricot nain à grains blancs très hâtif; par M. Delaville fils aîné 353
Note sur une variété de Chou-fleur; par M. Lenormand 354
Note sur un procédé particulier de culture de la Pomme de terre; par M. Orbelin. 356
Sur la Pomme de terre Briet; par M. Pitrais 357
Quelques faits relatifs à la maladie de la Vigne; par M. Fromager 357
Destruction de la mousse; par M. Lachesnaie. 358
Culture de la Jacinthe et du Malvoisie de l'Ardèche; par M. Becquerel. . 359
Analyse, par M. L. Gouas, du mémoire sur l'If et sur ses propriétés toxiques. 361
Excursion horticole en Allemagne; par M. Lepère fils 363

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

Rapport de la Commission chargée de visiter les cultures d'arbres fruitiers de M. Jupinet; par M. Jamin. 367
Rapport sur les poteries de luxe de M. Barbizet; par M. Lecocq-Dumesnil. 370
Rapport sur un appareil électro-magnétique de M. Carbonnier; par M. Becquerel, de l'Institut 372
Rapport sur le traité élémentaire des Champignons comestibles et vénéneux, de M. Dupuis; par M. le D[r] Boisduval 373
Compte-rendu de l'exposition de Bordeaux du 1er mai 1857; par M. Andry 374

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Prunus triloba 376
Trichopilia crispa 377
Comparettia falcata. 377
Befaria Mathewsii 377
Aerides cylindricum 378
Begonia heracleifolia var. *nigricans* 378
Begonia Griffithii. 379
Thunbergia laurifolia 379
Sur les *Cryptomeria japonica* Don et *Lobbii* 380
Culture des Orchidées à feuilles veloutées; par MM. Ch. Koch et Lauche. 382
Culture du *Nelumbium speciosum* et de ses variétés 386
Remarques sur la durée des tubercules du *Boussingaultia baselloides* Hort. et sur l'usage qu'on peut faire de cette plante; par M. Schaeffer . . . 387
Sur la taille à faire subir à la tête des jeunes arbres fruitiers au moment de la plantation; par M. Joh. Schamal 389
Sur l'époque convenable pour la transplantation des arbres; par M. Charles Fischer. 390

Paris. —Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 25 JUIN 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président met aux voix et la Société prononce l'admission de neuf membres présentés dans la séance du 11 juin.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Deux nouvelles variétés de Fraisiers obtenues par M. Boisselot, de Nantes, qui donne à l'une le nom de *Lucie*, et qui propose pour l'autre le nom de *Souvenir de Nantes*. Elles sont renvoyées au Comité de culture potagère pour être l'objet d'un examen immédiat.

2° Un Groseillier obtenu par M. François Bleude qui le nomme *Gloire des Sablons*.

3° Des Fraises d'un volume remarquable présentées par M. Grin, de Chartres. Elles ont beaucoup souffert du voyage. Elles sont soumises à l'examen du Comité de culture potagère.

4° Un Pelargonium de semis obtenu par M. René Lottin. MM. Boisduval, Kételeer et Mallet sont chargés d'en apprécier le mérite.

5° Des conserves de légumes préparées par Mme Fauve, cuisinière. M. le Secrétaire-général communique les détails de leur préparation qui consiste en une demi-cuisson suivie d'une dessiccation à l'étuve. M. le Président fait observer que ce procédé est analogue à celui de M. Chollet.

M. le Secrétaire-général donne lecture des diverses pièces de la correspondance :

1° Une lettre de M. Vattemare annonçant l'envoi fait au nom de M. Mason, commissaire du bureau des patentes des États-unis d'Amérique, de trois volumes de son Rapport annuel sur les patentes. Ces volumes sont déposés sur le bureau. Le troisième est exclusivement consacré à l'agriculture.

2° Une lettre du même annonçant le don fait à la Société par la



Société centrale d'agriculture de l'État de New-York de graines de Pois, de Haricots et de 20 variétés de Maïs. Ces graines ont été choisies parmi celles qui avaient été exposées en 1855 par l'État de New-York. Elles sont confiées à la Commission du jardin d'expériences.

M. Vattemare, présent à la séance, offre lui-même à la Société un volume contenant le Rapport sur les patentes prises aux États-unis en 1854, ainsi que le 15me tome des Mémoires de la Société d'agriculture de l'État de New-York.

M. Duchartre est chargé de prendre connaissance des 5 volumes transmis par M. Vattemare et d'en faire connaître à la Société les parties relatives à la culture.

3° Une lettre de M. Gouet, horticulteur à Saint-Leu-Taverni, qui demande la nomination d'une commission chargée d'examiner un Rosier de semis obtenu par lui. Il sera répondu à M. Gouet qu'il doit apporter son Rosier à l'Exposition.

4° Une lettre par laquelle M. Izambert demande qu'une commission soit chargée d'examiner deux nouvelles serres construites par lui. MM. Pépin, Kételeer, Paillet et Chauvière composeront cette commission.

5° Une lettre de M. Poirier, jardinier-chef au château de Chanteloup, près de Cognac (Charente), qui, ayant trouvé dans ses cultures la Fraise achetée par lui sous le nom de Sir Harry identique à la Victoria (Trolopp), demande si ces deux variétés n'en sont réellement qu'une sous deux noms différents. Consulté à ce sujet M. Louesse répond que ces deux Fraises forment deux variétés distinctes.

6° Une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'horticulture de Namur remercie du don du Journal de la Société impér. et centr. d'horticulture.

7° Une lettre de MM. Simonnet et Merlier qui offrent de faire devant des commissaires désignés pour cet objet l'essai de leur procédé pour la destruction des fourmis et des chenilles.

M. le Président annonce que, d'après la décision prise aujourd'hui par le Conseil d'administration, le délai fixé pour la souscription aux obligations de la Société est prorogé jusqu'au 15 décembre et que, en outre, il sera demandé à tous les membres, à

leur domicile, s'ils désirent ou non prendre part à cette souscription.

M. le Président désigne comme commissaires MM. Boussière, Lepère, Goutier, Chevet, Payen et Malot pour aller à Meudon visiter les cultures du Sr Dominique, jardinier de M. le général Jacqueminot.

M. Bailly de Merlieux donne lecture d'une notice biographique sur M. Chédeville, ancien vice-président de la Société.

Les Commissions qui avaient été chargées d'examiner les divers objets déposés sur le bureau font connaître leur jugement.

1° M. Louesse, au nom du Comité de culture potagère, dit que, sur les deux Fraises envoyées par M. Boisselot, le n° 1 nommé *Lucie*, ne présente rien de remarquable, tandis que l'autre (*Souvenir de Nantes*) se recommande par différentes qualités. Il propose de donner un jeton à M. Boisselot pour cette dernière. Ce jeton est accordé par la Société.

2° Le même membre déclare que les Fraises de M. Grin, de Chartres, n'ont guère d'autre mérite que leur grosseur. Du reste le jugement définitif est réservé jusqu'à ce que le Comité ait sous les yeux des échantillons frais. Cette Fraise paraît être au moins très analogue à la variété nommée Malcolm-Prince.

3° M. Boisduval, organe du Comité des plantes d'ornement, dit que le *Pelargonium* de semis présenté par M. Lottin a trop d'analogie avec la variété nommée *Gloire de Bellevue* pour mériter d'en être distingué.

M. Pepin met sous les yeux de la Société les trois plantes suivantes qui ont été rapportées tout récemment de Belgique par M. Massé, de La Ferté-Macé : *Ilex Aquifolium* var. *purpurea*, sujet venu de graines ; *Ilex leptocentra* ; *Diervilla* (*Weigelia*) *amabilis*, var. *aurea*. Il propose d'accorder à M. Massé deux jetons pour cette introduction. Cette proposition est adoptée.

M. Duchartre donne lecture du procès-verbal de la séance supplémentaire du Comité des récompenses.

Conformément à une décision de ce Comité, il est donné lecture à la Société du rapport de la Commission qui avait été chargée de visiter les arbres fruitiers dirigés par M. Jupinet, à Athis. Ce rapport

est renvoyé au Comité des récompenses et à la Commission de rédaction.

M. Chédeville de Saint-Projet donne lecture des pièces suivantes :

1° Rapport de M. Becquerel sur un appareil électro-magnétique imaginé par M. Carbonnier pour régler la température dans les serres et les magnaneries.

2° Note de M. Becquerel sur ses cultures de Jacinthe.

3° Rapport fait par M. Orbelin au nom de la Commission qui a visité à Chartres les Pêchers de M. Grin, le jardin de M. Adam et quelques autres. Ce rapport porte aussi sur les travaux de M. Millot-Brulé au sujet du bourgeon opposé et multiple. Sur la demande de M. Forest l'examen des travaux et opinions de M. Millot-Brulé sera confié à la Commission qui en avait été chargée en premier lieu.

4° Rapport par M. Boisduval sur le Traité des Champignons de M. Dupuis.

5° Notice par M. Masson sur les cultures du prince Troubetzkoy, à Nykolsky, près de Moscou.

M. Morel remplace M. Payen au fauteuil.

M. Le Secrétaire-général donne lecture du Compte-rendu de l'Exposition qui a eu lieu à Bordeaux, le 1er mai 1857.

M. le Président regrette que le Commissaire chargé de se rendre à Bordeaux pour prendre part aux travaux du jury de cette exposition ait dû exprimer sévèrement son avis sur cette solennité horticole ; mais il le loue d'avoir eu le courage de faire connaître sans détours la triste vérité.

Une note sur le Zétoutt, plante alimentaire, spontanée en Algérie (1), transmise par S. Exc. le Ministre de la guerre est renvoyée à la Commission de rédaction.

M. le Secrétaire-général fait connaître les noms des personnes présentées dans cette séance pour devenir membres de la Société.

La séance est levée à quatre heures et un quart.

---

(1) Cette plante est l'*Iris juncea* Poir.

(*Note du rédacteur*).



SÉANCE DU 9 JUILLET 1857.

Présidence de M. BERLÈZE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président met aux voix et la Société prononce l'admission de huit membres présentés comme titulaires dans la séance du 25 juin, ainsi que celle de M. D. Clos, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse et directeur du Jardin des plantes de la même ville, en qualité de membre correspondant.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Un beau Chou-fleur Lenormand venu sans arrosement, présenté par M. Lenormand. Cette variété étant soumise à l'examen d'une commission, l'échantillon déposé sur le bureau ne peut être l'objet d'un jugement spécial.

2° Deux *Delphinium* obtenus de semis par M. Fontaine, de Villiers, qui en présente à la Société les premiers pieds dont il ait eu les fleurs. Ils sont renvoyés à l'examen immédiat de MM. Boisduval, Chauvière, Bachoux et Boussière.

3° Une Cerise présentée et obtenue de semis par M. Bonnemain, d'Etampes. Elle sera examinée immédiatement par MM. Chevet, Maillet et Forest.

D'après les renseignements fournis par M. Bonnemain sur la demande de M. le Président, cette Cerise est provenue de noyaux d'une Cerise anglaise produits après fécondation par la Montmorency. L'arbre venu de ces noyaux est très productif. Il donne des rameaux aussi nombreux mais plus courts que ceux de l'Anglaise ; ces rameaux se couvrent de fleurs. Il s'est montré fort rustique. Le pied-mère a péri ; mats la variété a été conservée au moyen de greffes posées sur Merisier, qui ont donné les Cerises présentées aujourd'hui.

4° Quatre Melons obtenus au Jardin d'expériences de la Société par M. Malet qui en avait trouvé les graines parmi nombre d'autres, sans indication de provenance. Ils appartiennent aux quatre variétés suivantes : 1° Melon sucrin à chair verte ; 2° Melon rond du Caboul ; 3° Melon-Ananas sucrin vert, du Chili ; 4° Melon musqué

petit. Ce dernier est remarquable par sa petitesse. Les graines en avaient été données par M. Croisier, de Bourg-la-Reine.

5° Une Rose coupée obtenue par M. Meriette, de Bougival. Elle est présentée par MM. Paillet père et fils, sous le nom de Rose Mr de Montigny. M. le président décide qu'elle devra être envoyée mercredi prochain, à l'Exposition du Palais de l'industrie, pour être soumise au jugement du jury.

M. le Secrétaire-général présente à la Société un volume qui vient d'être terminé et qui renferme les procès-verbaux des séances du jury de l'Exposition universelle d'horticulture tenue en 1855. Il apprend à la Société que cette importante publication est due aux soins de MM. Morel et Rouillard, surtout de ce dernier. Le volume in-8° qu'elle forme renferme le résumé et le relevé d'un nombre extrêmement considérable de documents divers.

Il est donné lecture d'une lettre par laquelle M. le Vice-Président Payen s'excuse de ne pouvoir venir présider la séance de ce jour, en raison de l'obligation où il est de se rendre auprès de S. Exc. le Ministre de l'agriculture et des travaux publics, à l'heure même à laquelle la Société sera réunie. M. Payen annonce en outre dans cette lettre que, grâce aux démarches qu'il a faites, la somme perçue pour le droit des pauvres sur les recettes de la dernière Exposition, sera réduite par l'Administration de l'assistance publique à 2,500 francs; que dès lors il rentrera dans la caisse de la Société une somme de 2,700 francs environ qui avait été déjà encaissée par cette administration. Il ajoute que c'est là une mesure définitive par suite de laquelle le droit des pauvres se trouvera dorénavant fixé et réduit à 5 p. % au lieu de 10.

A ce propos, il est également donné lecture de la lettre que M. Davesne a écrite au nom de l'Administration de l'assistance publique pour annoncer à la Société les mesures et arrangements signalés dans la lettre de M. Payen.

M. le Secrétaire-général donne successivement lecture des pièces suivantes qui composent la correspondance :

1° Une lettre de Mme la comtesse de Portalès, dame patronnesse, qui annonce que le *Phormium tenax* se trouve en ce moment en fleurs dans son jardin, à Passy. Le pied fleuri est très fort, très vigoureux; il était cultivé depuis longtemps chez Mme de Portalès,



sans que, jusqu'à ce jour, on eût pu en obtenir la floraison.

Un membre fait observer que le *Phormium tenax* fleurit fréquemment à Brest et dans nos départements méridionaux.

M. le Président dit que la floraison de cette espèce est cependant un fait très rare à Paris et, conformément à la demande qui en est faite par M. de Bouis, il charge une commission, composée de MM. J. Dumas, Boisduval et Pépin, de se rendre à Passy, chez Mme de Portalès, pour examiner le pied qui se trouve en fleurs dans le jardin de cette dame.

2° Une lettre de M. Vavin qui demande que la Commission chargée d'examiner ses cultures veuille bien se rendre chez lui pour voir ses Prunes lors de leur maturité, et qui promet d'en envoyer pour la séance du 23 juillet. En même temps M. Vavin demande des renseignements sur la Prune jaune hâtive.

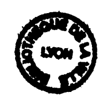
3° Une lettre de M. Person, Directeur de l'École normale primaire de Chartres, qui expose l'état actuel des écoles d'horticulture, particulièrement d'arboriculture, établies sur les terrains dépendant de cet important établissement. M. Person demande qu'une Commission spéciale soit nommée par M. le Président et reçoive la mission d'aller à Chartres examiner les cultures de l'Ecole normale primaire.

Faisant droit à cette demande, M. le Président désigne pour cet objet MM. Hardy fils, Lepère, J.-L. Jamin, et de Reverseaux, qui formaient la Commission déjà chargée antérieurement de l'examen des cultures de ladite école.

4° Une lettre dans laquelle M. le docteur C. Montagne, de l'Institut, répond aux demandes qui lui avaient été adressées par M. Payen, au sujet d'une production cryptogamique qui a fait périr le gazon sur une assez grande étendue à l'Exposition d'horticulture.

5° Une lettre de M. le Président de la Société, Comte de Morny, au sujet des projets du nouveau jardin d'expériences et de l'édifice à construire pour le logement de la Société.

Au sujet du projet de jardin, M. le Secrétaire-général fait observer que la réalisation ne paraît pas devoir en être immédiate; que le cahier des charges proposé par l'Administration municipale ren-





ferme des conditions inacceptables; que des objections de diverses natures ont été faites relativement au terrain offert, etc.

6° Une lettre de S.Exc. le maréchal Vaillant, Ministre de la guerre, qui exprime ses remercîments au sujet des récompenses accordées aux colons dont les produits composaient l'exposition de l'Algérie à l'Exposition de la Société. M. le Ministre fait une réclamation relativement au nombre trop exigu, selon lui, de ces récompenses. Il rappelle qu'en 1855 sur 60 exposants 22 ont été récompensés, tandis que, cette année, les médailles ont été beaucoup moins nombreuses pour un nombre plus considérable d'exposants. Il pense que la culture algérienne ne saurait être trop généreusement encouragée, puisque c'est à son développement que tient surtout l'avenir de notre colonie.

M. le Secrétaire-général fait observer qu'il ne peut y avoir d'assimilation entre l'Exposition universelle de 1855 et celle de 1857. Dans la première, on avait appelé à concourir, sans distinction, tous les produits de la culture; dans celle de cette année, au contraire, les concours n'ont été ouverts que pour les produits de l'horticulture. Or, pour ceux-ci, les lots envoyés étant peu nombreux, les médailles ont dû être décernées aux exposants dans la même proportion. Il ajoute que d'ailleurs la prolongation de l'Exposition permettra aux colons algériens d'envoyer de nouveaux produits et, par suite, d'obtenir de nouvelles récompenses, si les objets exposés par eux en sont reconnus dignes.

7° Une lettre de MM. Simonnet et Merlier, déjà mentionnée dans le précédent procès-verbal, mais qui avait échappé à l'attention de M. le Président. Après quelques observations faites par divers membres sur l'importance de la destruction des chenilles et des fourmis, sur l'avantage qu'il y aurait à demander les détails du procédé de MM. Simonnet et Merlier, etc., M. le Président désigne pour assister à l'expérience proposée MM. J. Dumas, Forest, de Bouis.

8° Une lettre de M. Lahérard, de Vesoul, qui remercie de la médaille à lui décernée.

9° Une lettre par laquelle M. Rochefort, horticulteur à Avallon (Yonne), transmet des renseignements sur l'état actuel des récoltes dans le département qu'il habite.

A ce propos, plusieurs membres communiquent à la Société les

résultats de leurs observations sur l'état des récoltes dans les environs de Paris. M. Forest en particulier dit qu'il visite tous les jours des Vignes et qu'il a constaté dans toutes une abondance de Raisins supérieure à tout ce qu'il a jamais eu occasion de voir.

M. le Président, de son côté, donne des renseignements analogues relativement aux environs de Vichy qu'il vient d'explorer.

Enfin M. Boisduval, qui arrive du midi de la France et qui a parcouru beaucoup de vignes dans les départements de l'Hérault et du Gard, dit que là également la récolte en vin s'annonce comme devant être fort abondante. Il ajoute que l'*Oïdium* n'a pas fait encore son apparition dans ces vignobles; que néanmoins, par mesure de prudence et pour en prévenir le développement, on a déjà exécuté un premier soufrage général.

10° Une lettre de S. Exc. le Ministre de la marine qui remercie la Société d'avoir bien voulu récompenser MM. Belangé, Aubry-Lecomte et Richard, pour les lots de végétaux tropicaux envoyés par eux à l'Exposition.

Les Commissaires chargés d'apprécier le mérite des objets déposés sur le bureau expriment de la manière suivante les résultats de l'examen qu'ils viennent d'en faire :

1° La Cerise obtenue par M. Bonnemain a été reconnue très bonne. La Commission demande qu'il soit décerné à M. Bonnemain un jeton pour cette présentation. Le jeton est accordé.

2° Les deux nouvelles variétés de *Delphinium* présentées par M. Fontaine, de Villiers, sont reconnues très belles. La Commission propose de donner pour cet objet à M. Fontaine deux jetons que la Société accorde immédiatement.

3° Quant aux quatre Melons présentés par le Jardin d'expériences, la Commission les déclare tous ou mauvais ou très médiocres. Ils ne méritent nullement de trouver place dans les cultures.

Un membre fait observer à ce propos que l'un des principaux services que le Jardin d'expériences soit appelé à rendre consiste à éclairer ainsi les horticulteurs sur la valeur réelle des nouvelles plantes introduites, auxquelles les introducteurs ne manquent jamais d'attribuer beaucoup de valeur, tandis que souvent elles en ont fort peu en réalité.

M. de Bouis dit qu'on aurait tort de porter toujours un jugement

définitif à la suite d'une première expérience. L'effet de la culture est souvent d'améliorer les plantes qui en sont l'objet; dès lors il faut se garder de décourager les horticulteurs qui se livrent à des essais dans le but d'améliorer des plantes encore peu connues ou nouvelles.

M. Pépin partage la manière de voir de M. de Bouis. Il ajoute que, pour les Melons, il est indispensable de cultiver les variétés nouvelles ou médiocres loin des couches où se trouvent les anciennes et bonnes variétés, depuis longtemps acquises et qu'on doit tenir à conserver pures le plus possible.

Un membre ayant insisté sur ce point et ayant parlé de la facilité avec laquelle l'hybridation se produirait entre les différentes Cucurbitacées, M. Duchartre rappelle que le travail récent de M. Naudin a montré l'erreur à laquelle on s'exposerait en généralisant trop sous ce rapport. Il dit que, dans ce cas comme dans la généralité des autres, il est essentiel de distinguer l'hybridation qui a lieu entre des plantes d'espèces différentes et qui donne naissance à des *Hybrides proprement dits*, et celle qui ne s'opère qu'entre des variétés d'une même espèce, produisant de simples hybrides de variétés ou des *métis*. M. Naudin a prouvé par de nombreuses expériences qu'il est au moins très difficile de produire des hybrides proprement dits entre les espèces bien définies de Courges, tandis que l'observation journalière autorise à regarder la production des métis entre les variétés de ces espèces comme ayant lieu très facilement.

M. Duchartre communique à la Société une note sur la vitalité des parties souterraines de l'Igname de Chine ou Igname-Batate (*Dioscorea Batatas* Dcne).

M. Pépin lit le compte-rendu de l'Exposition de la Société d'horticulture de Versailles.

M. le Secrétaire-général donne lecture du rapport de M. Chevet sur les conserves de légumes préparées par Mme Fauve.

M. Duchartre donne lecture : 1° du rapport de M. Louesse sur le Chou-fleur Lenormand; 2° du rapport de la Commission qui a été chargée de visiter les cultures de M. Demantin.

M. le Secrétaire-général invite M. Bast, d'Argenteuil, à venir recevoir des mains de M. le Président la médaille d'argent qui lui a été décernée pour un Raisin nouveau. Cette médaille avait été re-

mise par erreur à M. Lhérault. M. Bast n'ayant pas répondu à cet appel, la médaille sera tenue à sa disposition.

M. Bourgeois rapporte à la Société que, d'après les renseignements qui lui ont été donnés par une personne dont le témoignage lui paraît mériter toute confiance, les Vignes en contre-espalier de Fontainebleau et de Thomery seraient actuellement en fort mauvais état par suite de l'exagération avec laquelle le soufrage aurait été pratiqué sur elles. Les Vignes disposées autrement dans les mêmes localités n'auraient pas été encore atteintes par le mal qui sévirait sur les premières. L'énoncé de ce fait produit une certaine impression sur l'assemblée, qui ne tarde pas à se rassurer lorsque M. Lepère dit qu'il a passé tout dernièrement une journée entière avec M. Charmeux et qu'il a appris de celui-ci que les vignes de Thomery et de Fontainebleau ont été soufrées par simple précaution sans qu'on eût encore remarqué le moindre indice de maladie ; en outre, que jamais on n'y a vu, depuis fort longtemps, une récolte plus abondante ni se présentant sous de meilleures apparences.

M. Flantin fait observer qu'en supposant que le mal signalé par M. Bourgeois existât réellement, il faudrait savoir avant tout si l'exagération du soufrage en est la cause véritable, ce qui n'est ni établi ni même probable.

A ce propos a lieu une conversation à laquelle prennent part MM. Berlèze, Forest, Boisduval, Duchartre, etc., et dans laquelle sont rapportées par les uns quelques observations dont l'invraisemblance est démontrée par les autres.

M. le Secrétaire-général annonce la présentation de deux membres titulaires et de quatre membres honoraires et correspondants.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 25 JUIN 1857.

MM.

Sahut (Claude), pépiniériste à Montpellier (Hérault); présenté par MM. Jamin et Durand.

Verdier (Pierre), jardinier chez M. Boissaye, à Châtillon (Seine); par MM. Kételeer et Malet.

Ménard, jardinier chez M. Duchesne, à Port-Marly (Seine-et-Oise); par MM. Lottin et Charpentier.

Moutardier, pharmacien, 304, rue Saint-Jacques, à Paris; par MM. Lambert et Vaugeois.

Seguin (Louis), quincaillier, 12, quai Pelletier, à Paris; par MM. Parguez et Andry.

Fastré, avocat, 19, rue des Bons-Enfants, à Paris; par MM. Stiegler et de Saint-Projet.

Guilet (Armand), 20, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris; par MM. Stiegler et de Saint-Projet.

Fouquet, horticulteur, côte d'Ingouville, au Havre (Seine-Inférieure); par MM. Lelandais, Martin et Lévêque.

Membre correspondant.

D. Clos, directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne); présenté par MM. Moquin-Tandon et Dupuis.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1857.

MM.

Someliani aîné, 29 *bis*, rue Rochechouart, à Paris; présenté par MM. Fontaine et Jacquin.

Fournier (Eugène), 20, rue Bonaparte, à Paris; par MM. Boisduval et Duchartre.

Membre honoraire.

Le général Novikoff (Pierre), chambellan de S. M. l'empereur de Russie, président de la Société russe des Amateurs d'horticulture, à Moscou; présenté par MM. Payen, Andry, Pépin et l'abbé Berlèze.

Membres correspondants.

De Klopoff (Wladimir), directeur de la Société russe des Amateurs d'hor-

ticulture, à Moscou; présenté par MM. Payen, Andry, Pépin et l'abbé Berlèze.

YMMER (Ernst), intendant du dépôt de la même Société; par MM. Payen, Andry, Pépin et l'abbé Berlèze.

ROTH (Georges), sous-intendant du même dépôt; par MM. Payen, Andry, Pépin et l'abbé Berlèze.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1857.

Académie d'horticulture de Gand, journal mensuel des travaux de l'Académie, etc. (avril 1857).

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère sous la direction de M. Grandvoinet (25 juin 1857).

Agriculteur praticien, revue de l'horticulture française et étrangère sous la direction de M. H. Galeotti (juillet 1857).

Ami des Champs, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde (juillet 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de la colonisation française et étrangère (juillet 1857).

Annales de l'agriculture française (30 juin 1857).

Annales de la Société d'horticulture de la Gironde (10e année, n° 2, 1857).

Bulletin de la Société botanique de France (tome 4e, n° 3, 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (tome 8, mai 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (mai 1857).

Institut, journal universel des sciences (21 juin, et 1er juillet 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France (juin 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er juillet 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture (juin 1857).

Revue des Sociétés savantes, publiée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et des cultes (tome 2e, janvier 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er juillet 1857).

Sud-Est, journal agricole et horticole (juillet 1857).



SÉANCE DU 23 JUILLET 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 juillet 1857).

Agriculture, journal des entreprises et des intérêts agricoles en France et en Algérie, paraissant tous les samedis (18 juillet 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (juillet 1857).

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire (janvier, février, mars 1857).

Annales des sciences naturelles, comprenant la zoologie, la botanique, l'anatomie et la physiologie comparée des deux règnes et l'histoire des corps organisés fossiles, rédigées pour la botanique par MM. Ad. Brongniart et J. Decaisne. 4[me] série ; Botanique, tome 6. Paris, 1856.

Annales forestières et métallurgiques (juin 1857).

Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire (juillet 1857).

Bon Cultivateur de Nancy (mars, avril, mai et juin 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juin 1857).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure (3[ème] bulletin — 1857).

Douzième exposition des produits, objets d'art et d'industrie horticoles, les 19, 20, 21 et 22 septembre 1857, sur le parterre de Saint-Germain-en-Laye.

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (juillet 1857).

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure (143e cahier, 4e trimestre 1856).

Flore des serres et des jardins de l'Europe (janvier, février, mars 1848).

Institut, journal universel des sciences (8, 15 juillet 1857).

Journal d'agriculture et d'horticulture pratiques, sciences, arts, industrie et commerce de la Charente (juin 1857).

Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle (1er et 2e trimestres 1857).

Journal des Roses et des Vergers, revue des jardins (3me livraison 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 juillet 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (mai 1857).

Nouveau Journal des Connaissances utiles (juillet 1857).

Programme de la 5e exposition d'horticulture qui se fera du 24 au 28 septembre 1857, à Troyes.

Publications agricoles et horticoles de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, procès-verbaux du comice agricole de l'arrondissement de Douai (janvier à mai 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (mai, juin 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 juillet 1857).

Société impériale et centrale d'agriculture, bulletin des séances, compte-rendu mensuel, contenant les séances des 4, 11, 18 et 25 mars, 1er, 8 et 15 avril 1857.

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (juin 1857).

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Septembre.

Travaux généraux. — A cette époque une température modérée vient remplacer les chaleurs caniculaires qui avaient presque suspendu la circulation de la sève; celle-ci reprend son mouvement ascensionnel pour le conserver jusque vers la fin d'octobre: c'est le moment de renouveler les produits des jardins pour l'automne et le printemps prochains.

Les nuits devenant fraîches, il ne faut donner les arrosages que le matin et supprimer ceux du soir. On doit récolter les graines soigneusement et assurer leur conservation en les mettant à l'abri de l'humidité.

Il faut réparer les coffres et faire peindre les serres et les châssis.

Culture maraîchère. — Continuer à donner de copieux arrosages aux fortes plantes, lorsqu'il fait chaud; bassiner tous les jours, le soir et le matin, les jeunes semences, afin de faciliter leur développement et d'empêcher que les insectes ne les dévorent, ce qui est fort à craindre à cette époque de l'année.

On continuera de semer Epinards, Mâches, Cerfeuils.

Dès le commencement du mois, on peut semer des Laitues-crêpes et des Chicorées frisées, sous cloche, ainsi que des Choux-fleurs pour le printemps. Vers la fin du mois, il est encore temps de semer des Poireaux et des Ognons dans les terres légères. On plante en motte lesScaroles, Chicorées et Céleris que l'on avait repiqués en pépi-

nière. On regarnit ainsi les terrains devenus libres dans le courant du mois.

Arboriculture. — On termine ou l'on fait de nouveau le palissage des arbres afin de découvrir les fruits. Les Pêches qu'on récolte en ce mois sont la Belle Beausse, Admirable Jaune, Belle de Vitry, Bonouvrier, Bourdine de Narbonne, Galande, Mignonne, Tardive de Lepère, Reine des Vergers, etc. Les Poires qu'on obtient sont: Beau présent d'Artois, Beurré d'Angleterre, Beurré gris, Beurré superfin, Gracioli, Williams, Bonne de d'Ezée, Comte de Flandre, Doyenné Boussoch, Doyenné Saint-Michel, Louise Bonne d'Avranches, etc.

On continue de greffer en écusson jusqu'au 15 septembre sur les sujets très vigoureux.

C'est le moment d'effeuiller les Vignes. On leur laisse seulement les feuilles principales et l'on supprime celles qui pourraient nuire à la maturation des grappes. Il faut qu'en regardant entre les feuilles on aperçoive des espaces vides où les raisins se développent librement sous l'action directe de l'air et de la lumière.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Les travaux du mois d'août se continuent en partie en septembre. Tenir les allées propres. Visiter les massifs. Enlever les tiges des plantes passées. Retourner les gazons usés pour les ressemer afin qu'ils soient verts l'hiver et en état de mieux supporter les hâles du printemps.

Planter en pépinière toutes les plantes dont les graines ont été semées en juin. Sevrer les Œillets pour les mettre en pépinière. Les variétés délicates de Flamands et de fantaisie seront mises en pots pour passer l'hiver sous châssis. Avoir soin de leur donner le plus d'air possible; ces plantes ne craignent que l'humidité et non le froid.

On mettra en pots tous les Oignons destinés à être chauffés pendant l'hiver, tels que ceux de Jacinthes romaines, Passetouts, double Rose dite Parisienne, et les variétés de Hollande, Crocus, Tulipes Duc de Thol et Tournesols doubles, Narcisse de Constantinople, etc. Voici l'époque où l'on devra commencer à chauffer chaque espèce:

Jacinthe	romaine.......	pour le	1er	novembre.
—	passetout......	—	15	janvier.
—	double parisienne	—	30	—
—	de Hollande....	—	15	—



Tulipe Duc de Thol..... pour le 1er janvier.
Crocus, Tournesol...... — 15 —
Narcisse de Constantinople — 15 —

Tous les pots seront enterrés dans une planche et couverts de litière de telle sorte que la gelée ne les atteigne pas. On les prendra là pour les mettre sur la couche chaude.

Voici les noms des Jacinthes de Hollande qui sont les plus faciles à chauffer :

Grand vainqueur, blanche; *Emilius*, bleue; *Anna Maria*, couleur de chair; l'Amie du cœur, rouge; Bouquet, rose tendre.

Semer en place les Pavots, Adonides, Pieds d'alouette, Bluets, Coquelicots, Immortelles. Semer pour repiquer en pépinière ou en place les Thlaspis blanc et violet, Collinsies, Pensées, *Silene pendula* à fleurs roses et blanches.

Si on ne l'a pas fait en août, il est encore temps de s'y prendre, bien qu'il soit un peu tard, pour semer les Calcéolaires, Cinéraires, *Mimulus cardinalis* et *rivularis*, *Cantua picta*, etc. On repiquera ces plantes en pots pour les conserver sous châssis.

Diviser les Paquerettes, dites petites Marguerites ; les planter en pépinière pour mettre en place au printemps. Séparer les Mignardises, Œillets d'Espagne, les Juliennes, et toutes les plantes qui fleurissent de bonne heure au printemps.

Serres. — Dans la première quinzaine du mois, on continuera d'arroser les plantes le soir, si la température se maintient chaude. Si les nuits venaient à se rafraîchir, il faudrait le faire le matin. On doit déjà penser à la préparation des serres pour recevoir les plantes de serre tempérée les plus délicates, qui devront être rentrées dans la deuxième quinzaine. Il faudra les visiter et s'assurer si elles n'ont plus besoin de terre, car il faut faire cette opération avant la rentrée. Les plantes de serre chaude devront être rentrées définitivement. On doit terminer les greffes de Rosiers, desserrer les ligatures de celles faites dans le mois précédent. On peut aussi greffer toutes les Conifères, les Camellias, Rhododendrons, Azalées de l'Inde. Cette opération, faite à l'ombre et aux deux tiers de soleil, réussit très bien.

Dans la deuxième quinzaine, on continuera le rempotage des plantes de serre tempérée, l'organisation des serres. On terminera

aussi la rentrée des plantes de serre chaude en leur réservant le grand air même de la nuit, si la température ne descend pas à 8° au-dessus de 0. Diminuer les arrosages suivant l'état de la température. Relever les plantes qui auraient été enterrées.

Pour les Orchidées, on ne doit plus ombrer les serres que pendant les heures où le soleil a le plus de force, et cela jusque vers la fin du mois, car à cette époque l'ombrage serait plus nuisible qu'utile.

A partir du commencement du mois il faut donner de l'air aux serres depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, en ouvrant les panneaux du bas de 15 à 18 centimètres. Cet air est pour assainir la serre et a de plus l'avantage de prévenir le trop d'humidité si fatal aux jeunes pousses. Cette opération endurcit un peu les plantes; elle les prépare et les dispose pour la saison d'hiver. Il ne faudrait cependant pas donner d'air dans les journées pluvieuses; on introduirait ainsi dans la serre l'humidité dont on veut l'affranchir pendant ce mois.

Si les journées devenaient froides on cesserait d'ouvrir les panneaux. L'on commencera de chauffer, mais le matin seulement, la température devant être toujours plus basse pendant la nuit que pendant le jour.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. C. MONTAGNE, DE L'INSTITUT,

A M. PAYEN.

Paris, le 15 juin 1857.

Monsieur et honoré Collègue,

Vous m'avez remis, mercredi dernier, une production fongique qui paraît avoir dévasté une assez grande étendue de gazon à l'Exposition d'horticulture.

L'étude que j'en ai faite sous le microscope m'a fait reconnaître en elle une Mucédinée d'un genre assez ambigu, bien que l'espèce



ne le soit guère moins. C'est ce que Link, dans ses *Observationes*, avait d'abord publié sous le nom de *Geotrichum candidum*, mais que plus tard il nomma (*Spec. Plant.*, p. 53) *Botrytis geotricha*. Cette Mucédinée est tomipare comme l'Oïdium, c'est-à-dire que les articles tombés de ses filaments fonctionnent comme des gemmes, pour continuer la plante. M. Martius l'a décrite (Erlangen) sous le nom de *Sporotrichum laxum* et Corda sous celui de *Torula geotricha*.

Fries ne la distingue pas d'un simple mycelium d'une Mucédinée *en puissance*.

C'est là, Monsieur et cher collègue, tout ce que je puis vous dire touchant ce mycelium *dévastateur*. Quant à la funeste influence qu'il semble avoir sur la végétation des Graminées au pied desquelles il se développe, je n'en ai lu nulle part aucune mention et je n'ai aucune observation personnelle à cet égard.

Veuillez agréer, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉCOLTES DE 1857

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE;

par M. Rochefort, d'Avallon.

Le printemps a été très favorable à tous les végétaux. La nuit du 5 au 6 mai a gelé les Vignes dans les endroits bas; mais, au bout de quinze jours, elles ont repoussé et aujourd'hui elles ont aussi belle apparence que les autres, qui sont on ne peut plus belles. Depuis longtemps on n'a pas vu une récolte aussi bien préparée ni aussi avancée. Les récoltes en grains sont aussi abondantes que celles de la Vigne.

Les Blés sont superbes et bien grainés. Le prix a diminué depuis huit jours de 50 cent. par double décalitre. La moisson en commencera le 15 juillet.

Les Seigles et les Orges sont aussi en abondance; on a commencé à les moissonner il y a huit jours. Les Pommes de terre surpassent les Vignes et les grains. On en a planté une grande quantité. Elles sont d'une force étonnante et fleurissent comme on ne l'avait pas vu depuis dix ans, ce qui fait espérer qu'elles sont revenues à leur état

normal. La récolte en sera triplée. Les fruits ne font pas défaut. Il y a eu abondance de Cerises ainsi que de tous les fruits à noyau.

Les Poires ont réussi passablement; les Pommiers ont très peu fleuri cette année; la récolte de Pommes sera peu abondante.

6 juillet 1857.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

NOTICE SUR LES JARDINS DU PRINCE PIERRE TROUBETZKOY

A NYKOLSKY, PRÈS MOSCOU;

par M. Masson.

Messieurs,

Vos publications mensuelles ont souvent parlé avec éloges de la vive impulsion imprimée à l'horticulture française par nos honorables collègues; — permettez-moi de venir à mon tour vous entretenir des travaux sérieux et des heureuses tentatives de M. le prince Pierre Troubetzkoy, si connu déjà de tous les horticulteurs européens. L'exposé que je me propose d'en faire acquiert un véritable intérêt d'actualité, en ce moment où le grand-duc Constantin vient d'être l'hôte de notre illustre protecteur l'Empereur des Français.

Le prince Troubetzkoy a consacré environ dix hectares à l'établissement d'un jardin anglais et d'un parc réservé autour de sa belle résidence de Nykolsky que nous avons visitée plusieurs fois. Cette création, quoique ne remontant qu'à l'année 1849, mérite cependant de vous être signalée sous plus d'un rapport.

Ainsi que dans toutes les créations de ce genre dues à des hommes du métier, la partie la plus riante et la plus agréable du paysage avoisine l'habitation. Ce canton, dit fleuriste à l'anglaise, est exclusivement réservé à la culture des plantes annuelles les plus apparentes et les plus récemment introduites dans nos jardins; sur le même plan figurent les plantes bisannuelles et vivaces, provenant de toutes les régions, et sur lesquelles le prince fait des essais con-

stants d'acclimatation. Sous son habile direction le succès ne se fait pas longtemps attendre. Il y a quelques années à peine, les plantes vivaces reconnues capables de résister à la rigueur des hivers moscovites étaient bornées à un petit nombre d'espèces ; aujourd'hui au contraire, notre honorable collègue est parvenu, à force de sacrifices et d'essais savamment dirigés, à en étendre la liste, qui vous sera ultérieurement communiquée. Comme exemples, je vous citerai le *Dielytra spectabilis,* les *Phlox decussata* de Lierval, et toutes les Pivoines herbacées sans exception.

Jusqu'à ce jour aussi, peu d'amateurs avaient pensé à acclimater sous cette haute latitude les essences ligneuses économiques, industrielles ou d'agrément. Le prince a, depuis huit ans, ouvert son parc réservé aux végétaux ligneux de cette nature, et déjà plus de trois cents espèces d'arbres forestiers, économiques et d'agrément, de toutes dimensions, figurent avec éclat sur cette terre qui n'était encore peuplée, il y a quelques années, que de rares Chênes communs, de Bouleaux, d'Érables Sycomores et de Tartarie, de Saules, de Trembles, d'Aunes, de Pins et de Sapins. Parmi ceux qui ont été nouvellement introduits et que nous pouvons considérer comme franchement acclimatés, nous nous bornerons à signaler ceux qui présentent une utilité réelle. Tels sont les *Acer platanoïdes, Negundo, striatum* et *pensylvanicum;* les *Æsculus tricolor, rubicunda* et *lutea;* le *Celtis orientalis;* les *Fraxinus excelsior, crispa, pendula* et *macrophylla*; le *Gymnocladus canadensis;* les *Juglans cinerea* et *nigra;* les *Populus Lindleyana* et *ontariensis;* les *Quercus rubra* et *Banisteri;* le *Sorbus aucuparia*; les *Tilia canadensis* et *begoniæfolia;* les *Ulmus campestris, Dampieri, montana, pyramidalis* et *oxoniensis;* les *Fagus atropurpurea variegata, crispa* et *aspleniifolia;* le *Cytisus Laburnum; l'Amygdalus communis.*

Un grand nombre d'arbrisseaux qu'on n'avait pas encore osé confier à la pleine terre y végètent sans difficulté à Nykolsky et ne paraissent nullement en souffrir. Cependant nous avons toujours remarqué que les sujets greffés sur les sauvageons du pays étaient plus vigoureux que ceux qui étaient venus de l'étranger. Dans cette collection nous signalerons l'*Amygdalus pumila*, les *Berberis canadensis* et *purpurea*, le *Cratægus quercifolia*, l'*Halesia tetraptera*, le *Philadelphus nepalensis,* le *Rhododendrum hirsutum,* l'*Azalea pontica,* le

Mahonia Aquifolium, les *Ribes sanguineum* et *palmatum*, les *Sambucus laciniata* et *monstruosa*, les *Spiræa ariæfolia*, *prunifolia flore pleno*, *Reversii* et *lanceolata*, le *Tamarix caspica*, l'*Evonymus japonicus*, le Lilas de Marly, les *Weigelia*, *Deutzia* et *Lonicera*.

Cet établissement, unique en son genre dans le vaste empire de Russie, possède aussi une riche collection de Conifères. Nous donnerons une idée de sa richesse en disant que les *Araucaria* y sont représentés par quatorze espèces ; que, parmi les espèces qui sont en voie d'expérimentation et confiées à la pleine terre, ce n'a pas été sans un grand étonnement que nous avons remarqué de beaux *Thuiopsis borealis*, *Abies Nordmanniana* et *Thuia Warreana*.

Notre collègue, encouragé par ses heureux essais sur la résistance au froid d'un bon nombre d'essences ligneuses, conçut l'idée d'abandonner à la pleine terre quelques espèces de Poiriers ; mais ici, il faut le confesser, la tentative échoua complétement, car, à l'exception de la Poire sans pépins, aucune ne put résister à la température de l'hiver. Par contre la collection d'arbres fruitiers tirés de France et d'Angleterre qu'on cultive en serre est tout à fait remarquable. Ces arbres sont soumis au même genre de culture que les Orangers chez nous ; plusieurs serres différentes de forme et de hauteur leur sont affectées. Je remarquai avec satisfaction que les vrais principes de la taille encore si peu répandus leur avaient été heureusement appliqués; aussi voyait-on déjà ces jeunes arbres en plein rapport.

Les serres mesurent dans leur ensemble une étendue de 300 mètres de longueur : l'architecture, conforme à celle de l'habitation, en est élégante. Elles nous ont paru être fort bien appropriées aux besoins climatologiques des nombreuses et riches collections qu'elles contiennent. Elles se composent :

1° D'une belle serre à Orchidées qui en renferme une collection de plus de 400 espèces choisies chez tous les horticulteurs de l'Europe. Dans ce nombre nous devons principalement signaler de beaux spécimens de *Vanda suavis*, *tricolor*, *Ansellia africana*, *Uropedium Lindenii*, *Eriopsis Sceptrum*, *Chysis Limminghi*, *Saccolabium Blumei*, *Phalaenopsis grandiflora*, *Sobralia dichotoma*, *Odontoglossum naevium*.

2° De deux serres à Palmiers où figure la plus riche collection

d'amateur qu'il nous ait jamais été donné d'admirer en Europe. On peut en compter deux cent cinquante espèces, dont plusieurs inédites et d'autres encore très rares dans nos établissements de commerce, tels que *Areca lutescens*, *Platonia chiragua*, *Iriartea præmorsa* et species du Pérou, *Chamærops stauracantha*, *Hyospathe elegans*, *Leopoldinia Piassaba*, *Calamus rudentum*, *Brahea dulcis* et species, *Attalea macrocarpa* et *Magdalena*, *Ceratolobus glaucescens*, *Latania rubra*.

La collection de Fougères, qui occupe toute une serre, se compose de 220 espèces des plus rares. Dans ce nombre on en remarque 20 espèces arborescentes de plus d'un mètre de tige, telles que *Hemitelia horrida*, *integrifolia*, *Karsteniana*, *Klotzschiana* et *spectabilis*, au milieu desquelles on voit figurer de gigantesques *Balantium antarcticum* et *Karstenianum*, les *Cyathea aurea* et species nova. Le tronc des deux premières ne mesure pas moins de trois mètres de hauteur; nous les avons vu débarquer à Gand, il y a une douzaine d'années, dans le bel établissement de Van-Houtte, et ce n'est pas sans étonnement que nous les avons retrouvées à Moscou dans les serres dont nous parlons.

Dans cette même serre ont été plantés en bacs de 1 mètre 50 centim. de diamètre les beaux Orangers que le prince acheta à Palerme en 1850. Ces arbres, dont le tronc mesure 35 centim. de diamètre et plus de 3 mètres de hauteur, ont été expédiés sans branches et pourvus seulement des petites racines les plus rapprochées de la souche. Malgré cette suppression presque radicale, ces Orangers présentent aujourd'hui des têtes volumineuses.

La serre aux Camellias en contient 400 variétés de toutes les dimensions. Dans cette belle réunion figurent les nouveautés les plus intéressantes et les plus nouvelles, qui ont été tirées directement de France et d'Italie. Cette serre renferme encore un fort beau choix de 100 espèces et variétés d'*Azalea* et d'au moins 50 de *Rhododendrum arboreum*, auxquelles sont réunies les belles espèces qui nous sont venues récemment de l'Himalaya.

Cet établissement est également doté de son aquarium, riche en *Nelumbium* et en *Nymphæa*; nous croyons même que c'est ce bassin qui a reçu le premier pied de *Victoria regia* qui ait été introduit en Russie.

Viennent ensuite deux serres, dont une pour les plantes de la Nouvelle-Hollande et une pour celles du Cap.

Vous voyez, Messieurs, qu'aujourd'hui, à toutes les distances et sous toutes les latitudes, l'amour des fleurs fait créer de vastes jardins qu'on peut regarder comme de vrais monuments horticoles. Honneur donc à ceux de nos collègues qui, comme le prince Troubetzkoy, protégent l'horticulture, et dont l'exemple contribue puissamment à propager le goût de la bienfaisante industrie au succès de laquelle nous tendons tous.

NOTE

SUR LA VITALITÉ DES PARTIES SOUTERRAINES DE L'IGNAME DE CHINE, OU IGNAME BATATE (*Dioscorea Batatas* DCNE);

par M. P. DUCHARTRE.

L'attention des horticulteurs est tellement fixée aujourd'hui sur l'Igname de la Chine ou Igname-Batate que tous les faits dont la connaissance peut contribuer à en compléter l'histoire méritent d'être signalés, fussent-ils moins intéressants par eux-mêmes que ne me semblent l'être ceux dont je demande à la Société la permission de l'entretenir quelques instants. Les deux observations dont j'ai l'honneur de lui communiquer les résultats montrent dans les parties souterraines de cette plante une énergie de vitalité, une facilité de conservation vraiment remarquables, qui ajoutent encore aux mérites divers déjà constatés en elle jusqu'à ce jour. Voici les faits qu'elles m'ont présentés.

Le 1er juillet 1856, M. François Delessert reçut de Shangaï un envoi considérable de tubercules d'Igname-Batate provenant de la récolte de 1855. Cet envoi étant arrivé en Europe par le cap de Bonne-Espérance, la traversée avait été nécessairement très longue pour lui. Néanmoins les tubercules ou, pour parler plus exactement, les tronçons qui le composaient puisque, selon l'usage adopté en Chine, chaque tubercule avait été coupé en trois morceaux, les tubercules, dis-je, arrivèrent en très bon état. Ils avaient été simplement enfermés dans un tonneau qu'on avait achevé de remplir avec de la terre sablonneuse. Ils étaient entremêlés d'une production qu'on n'avait pas

encore observée, du moins à ma connaisance, sur les pieds de la même espèce cultivés en France. C'étaient des sortes de tiges épaisses au plus de 1 centimètre, longues de 10 à 20, assez irrégulières, parfois un peu ramifiées, auxquelles des tubercules etaient encore attachés, dans quelques cas, si mes souvenirs sont fidèles, et qui ressemblaient tout à fait à ces tiges souterraines horizontales auxquelles les botanistes donnent le nom de *rhizomes*. M. Fr. Delessert eut l'obligeance de me donner un de ces rhizomes et deux fragments de tubercules un peu grêles, puisqu'ils avaient au plus 27 millimètres dans leur plus grande épaisseur. Ceux-ci me servirent à tenter une expérience qui ne réussit pas. Divisés en fragments de longueurs variées depuis 2 centimètres jusqu'à 8 et 10, ils furent plantés, le 7 juillet, en pleine terre, dans un sol très léger, le long d'un mur exposé au midi. Le 1er août, j'examinai l'état de ces petits fragments, et je n'en trouvai plus en bon état que les quatre qui avaient plusieurs centimètres de longueur. Ceux-ci commençaient à entrer en végétation ; mais l'arrachage et l'examen que j'en fis coupèrent court pour eux à tout développement. Ils furent cependant remis en terre peu après en avoir été retirés. Ils y sont restés tout l'hiver sans le moindre abri et entièrement abandonnés.

Cette année, au mois de mai, ayant eu occasion de faire travailler la terre dans laquelle se trouvaient ces morceaux de tubercules, j'ai été surpris d'en trouver au moins un en aussi bon état qu'au moment de la première plantation. Je dis au moins un morceau ; car quelques petits fragments également sains que j'ai rencontrés en examinant la terre avec attention m'ont fait penser que celui dont je parle était le seul qui eût été épargné par la bêche, mais non probablement le seul qui se fût conservé en bon état.

Ainsi ce fragment de tubercule long de 8 centimètres, tronqué aux deux bouts et provenant de la récolte de 1855, s'est conservé parfaitement jusqu'en 1857, et bien qu'il soit resté en terre pendant l'automne, l'hiver et le printemps derniers, c'est-à-dire dans des conditions très défavorables.

Je crois qu'il serait difficile, sinon même impossible, de trouver des exemples d'une pareille conservation de tubercules féculents parmi nos plantes cultivées. On sait en effet qu'au printemps de l'année qui suit la récolte, les tubercules se mettent en végétation ; qu'ils

donnent des pousses ou de nouvelles plantes, s'épuisent ainsi et meurent ensuite. On éprouve même, pour certaines espèces, beaucoup de difficulté à les empêcher de pousser de trop bonne heure. Mais, quelque remarquable que puisse être cet exemple de vitalité, il est, à mon avis, moins surprenant encore que celui qui m'a été offert par le rhizome de la même plante.

Pour celui-ci, le fragment qui m'avait été donné était long d'environ 15 centimètres, un peu moins épais que le petit doigt, sensiblement comprimé, flexueux, tronqué en arrière et bien entier en avant. Il se divisait presque dès sa base en deux branches peu inégales. Me proposant d'en étudier la structure anatomique, je ne le mis pas en terre. Mais d'autres travaux me le firent oublier, et je le laissai sur une tablette où il est resté jusqu'au mois de juin de cette année, dans une chambre qui n'a jamais été chauffée pendant l'hiver. Au commencement du mois de juin dernier, le hasard me l'ayant fait remarquer, j'ai été fort surpris de voir un petit bourgeon bien formé à l'extrémité d'une de ses deux branches. Peu de jours après, je l'ai mis en pleine terre, où il n'a pas tardé à reprendre parfaitement, et, au moment où j'écris (8 juillet 1857), il a donné deux tiges dont une, très vigoureuse, longue déjà de 1 mèt. 70 centim., se développe avec une telle rapidité que je l'ai vue, par une journée chaude, le 24 juin, s'allonger de 12 centimètres entre huit heures du matin et six heures du soir. C'est, comme on le voit, un accroissement de 12 millimètres par heure. L'autre tige ne s'est montrée hors de terre que le 22 juin. Elle est visiblement plus faible que la première. Elle s'élève en ce moment à 60 centim. de hauteur.

Au total, on voit que l'Igname-Batate est douée, dans ses parties souterraines, d'une vitalité qui peut la conserver vivante pendant deux ans, dans des conditions très défavorables. N'est-il pas permis de croire qu'il pourra se présenter dans la culture des circonstances dans lesquelles cette énergique vitalité pourra être mise à profit? Dans tous les cas, c'est une particularité qui m'a paru assez intéressante pour mériter d'être signalée.

NOTE SUR LA CULTURE DES GIROFLÉES ET QUARANTAINES;

par M. Lenormand fils.

Les Giroflées sont un des plus brillants ornements de nos jardins par la beauté et la diversité de coloration de leurs fleurs, et leur mérite est encore rehaussé par la précocité de leur floraison. Les horticulteurs en distinguent un nombre presque infini de variétés; mais ils sont tombés sous ce rapport dans une extrême exagération. En effet beaucoup de ces variétés admises par eux comme différentes sont tout-à-fait identiques et dès lors ne méritent pas d'être distinguées ; d'autres n'ont absolument aucun mérite; d'autres enfin sont si rarement doubles qu'on les abandonne de plus en plus et qu'elles ne tarderont pas à disparaître des jardins. Parmi celles que je cultive, je n'en distingue guère qu'une trentaine et je ne pense pas qu'il y ait lieu en réalité d'en admettre dans les jardins un nombre plus considérable.

Je diviserai toutes les variétés de Giroflées en huit séries ou catégories de la manière suivante : 1° les Giroflées d'hiver ou Giroflées-Ravenelles; 2° les Giroflées grosse espèce ; 3° les Cocardeaux; 4° les Giroflées perpétuelles; 5° les Giroflées prolifères; 6° les Quarantaines à grandes fleurs; 7° les Giroflées à grappes ; 8° les Kiris. Dans chacune de ces huit séries il y a des variétés qui peuvent être cultivées pour le marché ; mais le nombre en est assez limité. Ainsi dans la première série on ne peut guère destiner à cet usage que les Giroflées jaunes simples, parce qu'elles fleurissent pendant l'hiver. On peut à la vérité faire fleurir dans la même saison les Perpétuelles, les Quarantaines à grandes fleurs et les Quarantaines à grappes, pourvu qu'on les sème de bonne heure et qu'on en avance toute la culture d'environ six semaines. Quant aux Giroflées grosse espèce elles ne sont plus qu'à l'état de souvenir. De leur côté, les Giroflées prolifères ont été abandonnées presque dès leur apparition à cause de l'extrême difficulté avec laquelle elles doublent. Enfin, parmi les Kiris, on ne cultive guère que la variété blanche ; les autres ne sont bonnes qu'à former des bordures.

CULTURE.

Les Giroflées et les Quarantaines en général ont besoin d'une terre légère et peu humide. Il faut leur donner peu d'eau tant qu'elles sont jeunes, qu'elles soient cultivées en pleine terre ou en pots. Pendant l'hiver, celles qui sont tenues en pots doivent être soigneusement garanties par une bonne aération contre l'action nuisible de l'humidité. On ne les arrose qu'au printemps et seulement lorsque leur terre est sèche. On doit surtout se garder de leur donner de l'eau tant que leur terre est humide.

1re SÉRIE. — *Giroflées-Ravenelles.*

On les sème à la fin de mars, à l'air libre ou sous châssis à froid. Au mois de mai on repique en planches en espaçant les jeunes pieds de 20 centim. On les relève au mois de juillet pour les replanter à 40 centim. de distance. Au mois de novembre on les empote, ou bien on les relève en motte et, pour l'hiver, on les dispose dans une tranchée profonde de 30 centim., sur les côtés de laquelle on met un petit treillage égal en hauteur aux plantes, qui permet de les couvrir en cas de mauvais temps. A la fin du mois de février on les plante à demeure. La floraison a lieu du mois de février à celui d'avril.

2e SÉRIE. — *Giroflées grosse espèce.*

Semer en mai; repiquer en juin, à l'air libre, en espaçant les pieds de 20 centim.; repiquer à 30 centim. de distance à la fin de juillet; empoter au commencement d'octobre dans des pots de 18 centim. de diamètre qu'on dispose sur une planche, à l'air libre, jusqu'à l'hiver. Pendant les froids on rentre ces pots dans une orangerie d'où on les retire à la fin de février. Lorsque les plantes se sont raffermies, on peut les planter à demeure. Leur floraison a lieu en mai.

3e, 4e et 5e SÉRIES. — *Cocardeaux, Perpétuelles, Prolifères.*

Semer dans la seconde quinzaine du mois de juin, à mi-soleil et à l'air libre, mais dans des coffres sur lesquels on puisse placer des châssis en cas de fortes pluies, celles-ci nuisant à la végétation de ces plantes. Au bout d'un mois on repique dans des coffres décou-

verts, en espaçant les pieds de 15 centim. Au mois de septembre on pose les châssis sur les coffres, parce que les nuits devenant alors humides pourraient agir désavantageusement sur les plantes. On a cependant le soin de laisser l'air circuler librement en maintenant les panneaux soulevés par un pot placé à chaque coin. A la fin du mois d'octobre on empote dans des pots larges de 15 centim. et dans un mélange à parties égales de terre végétale et de terreau de fumier. Pour l'hiver on enterre les pots jusqu'au rebord dans des coffres sur lesquels on pose les châssis soutenus en l'air au moyen de quatre pots. On baisse entièrement les châssis lorsque le thermomètre descend à quatre degrés centigrades au-dessous de zéro; on les couvre même de paillassons si les gelées se prolongent. On a le soin de donner de l'air aussi souvent qu'on le peut. Au mois de février on enlève les feuilles mortes qui sont restées à la suite de l'empotage. On donne un peu d'eau aux plantes dont la terre est sèche. En même temps on soulève de nouveau les châssis au moyen de pots placés aux quatre angles des coffres et on les laisse ainsi disposés jusqu'au 20 mars. Jusqu'à cette dernière époque on donne un peu d'eau tous les quatre ou cinq jours aux plantes dont la terre est sèche. Le 20 mars on plante en pleine terre, ou si l'on veut laisser fleurir les plantes en pots, on les dispose en planches, en les espaçant de 15 cent. et en enterrant les pots jusqu'au rebord. Les plantes devenant alors plus fortes, on les arrose plus souvent, mais toujours peu abondamment et en leur donnant seulement à peu près l'eau qui leur est nécessaire pour une journée. La floraison a lieu au mois d'avril et de mai.

6e et 7e Séries. — *Quarantaines à grandes fleurs et à grappes.*

Semer dans la seconde quinzaine de juillet, à mi-soleil et sous châssis; repiquer vers la fin du mois d'août en espaçant de 12 centimètres. On a le soin, pendant dix ou douze jours, de donner de l'ombre, lorsqu'il fait soleil, et d'aérer en maintenant le châssis soulevé au moyen d'une cale haute de 10 centim. Au mois d'octobre on donne de l'air en tenant les châssis soutenus par quatre pots. En novembre on plante dans des pots larges de 14 centim.; après quoi on traite les plantes, pendant l'hiver et le printemps, absolument

comme il vient d'être dit pour les 3e, 4e et 5e séries. La floraison a lieu aux mois de mars, avril et mai.

6e, 7e et 8e SÉRIES AU PRINTEMPS. — *Quarantaines à grandes fleurs, Quarantaines à grappes et Kiris.*

En février on sème les Quarantaines sur couche. En mars on les repique sur couche ou à froid sous châssis, en espaçant de 10 centim. On donne de l'air en raison du temps et de la force des jeunes plantes. Au mois de mai, on retire les châssis, et, quelques jours plus tard, on peut planter à demeure. On peut également semer les Quarantaines et les Kiris en pleine terre et à l'air libre, au printemps et jusqu'au 15 juin, soit en massifs, soit en bordures. Lorsque les jeunes plantes ont quatre ou cinq feuilles on peut les éclaircir si elles sont trop serrées. Lorsque les boutons de fleurs se montrent, on arrache les pieds qui s'annoncent comme devant avoir des fleurs simples. Ceux à fleurs doubles s'en développent mieux et, lorsqu'ils sont fleuris, ils font de magnifiques corbeilles très variées. La floraison a lieu en juin et juillet.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

RAPPORT SUR LE CHOU-FLEUR LENORMAND;

par M. LOUESSE.

MESSIEURS,

Dans la séance du 4 juin dernier, notre collègue M. Lenormand a déposé sur le bureau un échantillon de son Chou-fleur dit *Lenormand* et a demandé qu'une commission fût nommée pour aller chez lui visiter une plantation faite dans des conditions tout exceptionnelles. Monsieur le Président a nommé MM. Chevet, Flantin, Forest et votre rapporteur, pour vous rendre un compte exact de cette culture.

M. Lenormand ne donne pas son Chou-fleur comme une variété nouvelle, puisqu'il le cultive déjà depuis 1852. Il tient

seulement à en faire connaître la vigueur et surtout la robusticité eu égard aux autres variétés connues.

La Commission réunie chez notre confrère a été conduite sur un champ que M. Lenormand possède grande rue de Reuilly n° 123. Là nous avons vu, dans un enclos d'environ un demi-hectare, une portion de terrain plantée en Choux-fleurs, laquelle portion contenait environ 400 plants espacés de 1 mèt. 30 centim., intervalle plus que suffisant, puisqu'on plante ordinairement à 80 centimètres.

La terre de ce jardin est un sol calcaire, très caillouteux et sec. C'est le reste d'un ancien marais qui est aujourd'hui abandonné et où aucune culture n'a été pratiquée depuis plus d'un an; cependant la Commission a pu voir qu'à l'endroit où la plantation a été faite, il existait autrefois des couches et que par conséquent des débris de fumier provenant de ces couches se trouvaient mêlés à la terre, ce qui lui a paru n'être pas défavorable à la culture du Chou-fleur; cependant M. Lenormand affirme que le terrain n'en est pas meilleur.

Le carré planté était garni de Choux-fleurs *Lenormand*, *Gros Salomon*, *Gros d'Erfurt* et de la variété dite *de l'Alma*, les trois dernières pour environ un quart. Le Gros Salomon présentait quelques pommes mal conformées; les autres n'en avaient pas du tout; ils étaient au contraire tellement chétifs et rabougris qu'on peut dire avec raison qu'ils n'avaient pas réussi, tandis que le Chou-fleur Lenormand était superbe et que la plus grande partie était en pomme.

M. Lenormand nous a dit que la plantation avait été faite en avril et que la terre n'avait pas été labourée; en effet nous avons remarqué que le sol y était ferme et dur comme un plancher. Il n'a pas non plus été donné au Chou-fleur une seule goutte d'eau : il n'a reçu que celle qui est tombée du ciel, et nous savons tous combien la sécheresse du printemps a été grande cette année, puisque nous avons eu plus de quarante jours sans pluie.

L'idée de faire une plantation dans ces conditions défavorables est venue à M. Lenormand à la suite d'un voyage qu'il a fait à Lyon l'an dernier. Il a vu dans ce pays des carrés entiers de son Chou-fleur cultivés sans plus de soins que ceux qu'on donne ordinairement aux légumes les plus rustiques, et tout à fait analogues à ceux que nos cultivateurs de la plaine des Vertus appliquent au Chou gros

Cabus blanc et au Gros Milan. Notre confrère n'a pas été peu surpris des avantages qu'on obtenait dans cette culture lyonnaise. Aussi son premier soin en rentrant chez lui a-t-il été de faire un essai dans des conditions analogues. C'est le résultat obtenu par lui qu'il vient aujourd'hui soumettre à notre appréciation, et nous devons vous dire qu'il a été concluant.

M. Lenormand affirme et la commission le reconnaît après lui, que le Chou-fleur Lenormand est non-seulement le plus rustique mais encore le plus beau des Choux-fleurs.

De mon côté j'ai vu à Montrouge, chez notre honorable collègue M. Domage, le Chou-fleur Lenormand prendre des dimensions inespérées, dans une terre médiocre, peu propre à la culture du Choufleur, et là où le Demi-dur ne réussit pas.

Cependant la Commission, avant de se prononcer d'une manière définitive, a jugé qu'il serait convenable de revoir à nouveau la plantation de M. Lenormand et a remis à quinzaine sa seconde visite.

Cette seconde visite nous a montré ces Choux-fleurs dans le meilleur état de végétation et encore plus beaux que la première fois. Nous avons pu en mesurer alors des pommes qui avaient de 80 à 90 centimètres de circonférence et dont plusieurs étaient du poids de 3 kilogrammes.

Notre confrère par l'introduction de son Choufleur, adopté maintenant par un grand nombre de jardiniers maraîchers qui cultivent pour la Halle, a rendu un service signalé à l'horticulture. Aussi la Commission est-elle unanime pour vous demander l'insertion de ce rapport dans vos annales et son renvoi à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LE ROSIER DE SEMIS

ET LES ARBRES FRUITIERS EN ESPALIER DE M. DEMANTIN, PROPRIÉTAIRE, A VILLEMONBLE PRÈS PARIS ;

par M. Jamin.

Messieurs,

Dans votre dernière séance, vous avez nommé une commission composée de MM. Verdier père, Forest et Jamin (J. L.), la chargeant

d'examiner, pour vous en rendre compte, le Rosier de semis et les arbres fruitiers en espalier de M. Demantin. Le lundi 15 juin, votre Commission s'est rendue à Villemonble dans la propriété de M. Demantin. Son attention s'est premièrement portée sur le Rosier de semis obtenu par cet amateur. Il en possède le pied-mère et deux sujets greffés sur Églantier, de la même variété. Nous avons reconnu, tant dans la Rose que dans le Rosier, de l'analogie avec la Rose Dupetit-Thouars (Ile Bourbon). Son pédoncule est plus faible, ce qui lui ôte une partie de son mérite. Si elle s'était produite il y a quelques années, cette variété aurait pu être mieux appréciée; mais nous sommes aujourd'hui si riches en belles et bonnes Roses que nous devons être plus sévères dans l'appréciation des nouveaux gains.

Votre Commission a procédé ensuite à l'examen des espaliers. Les arbres fruitiers se trouvent dans un jardin d'une grande étendue, dont le sol est de nature sablonneuse. Ce jardin est clos de murs garnis d'arbres aux trois expositions du levant, du midi et du couchant. Les Pêchers, à l'exposition du couchant, sont dirigés sous différentes formes; ils ont plusieurs années de plantation. Ils nous ont paru conduits d'après les bons principes; toutefois il nous a semblé que le pincement qu'ils avaient subi avait été un peu trop sévère, c'est-à-dire qu'on avait pincé un peu court, de manière à laisser les fruits trop peu protégés par les feuilles. On peut aussi reprocher à ces arbres d'avoir été trop allongés dans la partie supérieure et d'avoir été formés trop vite.

Les Poiriers, conduits en forme de palmette, sont plantés aux expositions du levant et du couchant. Nous les avons trouvés chargés de fruits; leur charpente est assez convenablement équilibrée.

M. Demantin est un amateur zélé de l'horticulture, surtout en ce qui concerne les arbres fruitiers. Il préside lui-même à la direction de ceux de son jardin. Ces arbres sont taillés et conduits par son jardinier, homme fort intelligent, animé du goût passionné qu'il faut avoir pour les arbres, si l'on veut parvenir à les gouverner avec succès. Votre Commission ne doute pas que, si elle visite de nouveau l'année prochaine les arbres fruitiers du jardin de M. Demantin, elle n'ait à y constater de nombreux progrès dans

l'application des bons principes. Elle pense qu'il y a lieu de féliciter M. Demantin de son zèle pour l'horticulture et d'exprimer la satisfaction qu'elle a éprouvée en visitant ses arbres, ainsi que l'espoir qu'ils seront ultérieurement portés à leur perfection.

RAPPORT SUR DEUX OUVRAGES AMÉRICAINS

TRANSMIS A LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE PAR M. VATTEMARE.

M. DUCHARTRE, rapporteur.

J'ai été chargé par M. le Président de faire connaître à la Société le contenu de 5 beaux volumes anglais offerts par M. Vattemare, dans la séance du 25 juin dernier, au nom du Comptoir d'échanges internationaux dont il dirige les opérations avec un zèle soutenu. Ces volumes font partie de deux grandes publications entièrement distinctes; 4 d'entre eux appartiennent à la grande collection des Rapports sur les patentes ou brevets délivrés par le gouvernement des Etats-Unis, tandis que le 5e est le 14e tome des Mémoires ou Transactions de la Société d'agriculture de l'État de New-York. Je vais examiner successivement le contenu de chacun d'eux.

1° Les rapports sur les brevets sont rédigés et publiés par M. Mason, commissaire spécialement chargé de ce soin. Aussi la collection qu'ils composent porte-t-elle le titre de Rapport du commissaire des patentes (*Report of the Commissioner of patents*). Les quatre volumes transmis par M. Vattemare se rattachent aux deux sections de cette grande collection : deux, publiés en 1856, contiennent les brevets relatifs aux mécaniques de toutes sortes ; les deux autres, dont la publication est un peu moins récente, sont exclusivement consacrés à l'agriculture. Il suffit d'énoncer l'objet des deux premiers pour faire comprendre qu'ils ont un intérêt fort secondaire pour une société d'horticulture. Je dois dire cependant que, entre autres chapitres, ils en renferment un d'une assez grande étendue (vol. 1, pp. 212-296) dans lequel sont décrits en 211 numéros ou articles des instruments et des machines de diverses sortes employés en agriculture, tels que charrues, semoirs, moissonneuses, barattes, machines à éplucher le coton, etc. Tous ces appareils sont décrits dans le premier volume et figurés dans le second.

Quant aux deux autres volumes de la même collection, ils ont un intérêt plus direct pour notre Société et dès lors je crois devoir en indiquer avec quelques détails le plan et le contenu. Ils portent le titre de : Rapport du commissaire des brevets pour 1853 et 1854 ; Agriculture. Mais, au lieu de consister comme les 2 premiers en une simple série de descriptions de brevets, ils constituent un grand travail général dans lequel on a résumé une multitude de renseignements, de données de toute nature et qui, bien que se rapportant spécialement à l'agriculture des États-Unis, présentent, à divers points de vue, un intérêt plus général. Pour arriver à réunir les nombreux documents qui ont été condensés dans ces deux volumes, le gouvernement des États-Unis a créé un bureau spécial auquel il a confié le soin d'établir une vaste et active correspondance non-seulement avec les différentes parties de l'Union, mais encore avec l'étranger. Grâce à ses relations étendues, ce bureau a pu réunir des renseignements aussi nombreux que variés ; il a même organisé un système international d'échanges pour les graines et les plantes vivantes. Des hommes spéciaux ont ensuite mis en ordre et résumé les notes qui avaient été ainsi obtenues et de là sont résultés les deux importants volumes dont je vais indiquer sommairement le contenu.

Celui qui est relatif à l'année 1853 comprend huit sections où sont traités les objets suivants : 1° animaux domestiques ; 2° engrais ; 3° amélioration du sol ; 4° récoltes alimentaires, comprenant le Maïs, le Blé, le Seigle, l'Orge, l'Avoine, le Sarrasin, le Riz, la Pomme de terre, à l'histoire de laquelle a été rattachée celle de sa maladie ; 5° plantes textiles et fourragères, c'est-à-dire le Coton, le Chanvre, le Lin, l'Osier, les herbes des prairies, les Haricots et les Pois, notamment le Pois de l'Orégon et celui du Japon, introductions récentes, d'un grand intérêt, le Colza, etc. ; 6° plantes diverses, qu'on range souvent sous la dénomination générale d'espèces industrielles, comme les végétaux saccharifères, le Tabac, le Houblon, l'Indigo ; 7° végétaux à fruits comestibles et Vigne ; 8° climatologie. Pour chacune des plantes qui ont été rangées dans ces sections on trouve d'abord un article étendu qui en expose l'histoire considérée en général ; on voit ensuite reproduits, sous la rubrique de « Correspondance condensée » tous les renseignements qui ont été trans-

mis au bureau spécial par ses nombreux correspondants. Le 8e chapitre me paraît mériter une attention particulière. Il est intitulé : Climatologie agricole des États-Unis comparée à celle des autres parties du globe. C'est un vaste travail rédigé par M. Lorin Blodget, au nom et avec le concours de l'Institution Smithsonienne. Il était destiné à paraître dans la collection des mémoires de cette société savante ; mais, afin d'en avancer la publication, on a cru devoir l'insérer dans le volume dont il s'agit ici, dans lequel il n'occupe pas moins de 105 pages d'une édition compacte.

Nous ajouterons que ce volume est accompagné de 4 planches dont les 3 premières réunissent plusieurs figures de Fraisiers et de Fraises, dont la 4e présente les figures des grains de 20 variétés de Maïs, coloriées de manière à indiquer par des teintes conventionnelles les proportions relatives et la situation dans le grain : 1° des phosphates, 2° de la dextrine et de la fécule, 3° de l'huile, du gluten et de la fécule.

Le volume relatif à l'année 1854 est rédigé d'après le même plan. Il renferme 13 sections dont la plupart correspondent à celles du volume pour 1853. Voici l'indication des sujets traités dans ces diverses sections. La première consiste en un rapport sur les graines et les boutures dont les relations établies par le Bureau des patentes ont amené l'introduction récente aux États-Unis. Les plantes dont il y est question sont : deux variétés de Froment ; le Sorgho sucré et le Panic d'Allemagne vulgairement nommé en Europe *Moha* ou *Mohar*; l'Igname-Batate ; le Souchet comestible ; notre Noyer ; l'Amandier ; le Chêne-Liége et diverses variétés de Vignes venues de France ; un assez grand nombre de plantes médicinales, fourragères, textiles, tinctoriales, etc. ; enfin plusieurs arbrisseaux et arbres originaires de diverses parties du globe. Ce chapitre est dû à M. J. Browne, savant distingué qu'ont fait connaître avantageusement des travaux divers et surtout un ouvrage important relatif à l'histoire des arbres des États-Unis. Il renferme plusieurs articles d'un grand intérêt, parmi lesquels celui qui traite de la Garance me paraît mériter une mention spéciale. C'est le même auteur qui a traité des animaux domestiques, dans la seconde section. La troisième section est entièrement consacrée à l'histoire des Insectes qui vivent sur le Cotonnier, et qui se montrent les uns nuisibles, les autres inoffensifs ou même

utiles à cette plante. La quatrième section, relative à l'amélioration du sol, ne renferme que des détails sur le desséchement du lac d'Harlem en Hollande, avec l'indication des avantages qu'on trouverait à dessécher de même plusieurs portions habituellement inondées des États-Unis. La cinquième section a pour objet d'indiquer les moyens d'utiliser les matières fécales comme engrais et en même temps d'assainir les villes. Les 6e, 7e et 8e sections sont consacrées aux récoltes alimentaires en grand, aux plantes textiles et fourragères, aux espèces industrielles. La 9e est réduite à presque rien, bien qu'elle traite du jardinage pour le marché. Il en est de même de la 11e, qui a rapport aux haies vives. La 10e a pour sujet les fruits et la Vigne. La 12e, sous le titre de Climatologie, présente l'histoire des parties du globe sur lesquelles on cultive le Cotonnier, considérées surtout relativement à leur climat. Enfin une 13e et dernière section intitulée *Statistique commerciale* renferme le relevé d'un nombre considérable de documents divers sur cet important sujet.

2° Le 14e volume des Mémoires de la Société d'agriculture de l'État de New-York n'a guère qu'un intérêt local. Il est en effet composé en majeure partie des rapports faits par des comités sur l'agriculture d'un grand nombre de localités diverses de l'État de New-York. Il renferme cependant la première partie d'un grand travail qui intéresse les agriculteurs et les horticulteurs, même en dehors de l'Amérique et qui n'est pas autre chose qu'une histoire de tous les insectes nuisibles ou utiles observés dans l'État de New-York. La première partie de cette histoire n'occupe pas moins de 185 pages d'une édition compacte. M. Asa Fitch, son auteur, y traite des insectes qui attaquent le Pommier, le Poirier, le Pêcher, le Prunier, le Cerisier, la Vigne, les arbres fruitiers indigènes, ainsi que les arbres forestiers, enfin les plantes des jardins. De nombreuses figures gravées sur bois facilitent l'intelligence du texte au milieu duquel elles sont intercalées. L'entomologie agricole et horticole a une telle importance qu'on ne saurait trop encourager M. Asa Fitch à poursuivre le vaste et utile travail dont elle lui fournit le sujet.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE ;

Par M. Pissot.

Messieurs,

Chargé par vous de visiter en qualité de délégué l'exposition de la Société impériale et centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, je viens vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu me confier.

Cette exposition avait lieu au rez-de-chaussée de la Bourse couverte, local malheureusement étroit et sombre, où l'éclat des belles plantes qui s'y trouvaient était notablement affaibli.

Les concours s'élevaient à 46 ; sur ce nombre, 26 ont dû être annulés soit par défaut d'exposants, soit parce que les lots apportés ne remplissaient pas les conditions imposées aux concurrents. Parmi ces derniers nous citerons particulièrement ceux qui avaient pour objet les fruits conservés. Il est vraiment étonnant que dans un pays comme la Normandie, qu'on devrait supposer fruitier par excellence, les variétés de fruits soient si peu nombreuses qu'il ait été impossible de satisfaire aux conditions d'un concours qui n'exigeait que huit variétés de Pommes et dix de Poires. Les arbres et arbustes manquaient complétement, et cependant la Société fait tout ce qui lui est possible pour en activer la culture. Elle a prouvé son bon vouloir à cet égard en accordant à M. Carrière une grande médaille de vermeil pour son *Traité des Conifères*.

L'exposition de Rouen n'était vraiment remarquable que par les Rhododendrons de serre tempérée de M. Vood, pépiniériste distingué de cette ville, ainsi que par les Azalées de l'Inde et les Rhododendrons de pleine terre de MM. Langlois et Nicolle. Ces deux derniers, jeunes horticulteurs qui élèvent et font leurs plantes, avaient exposé un lot d'Azalées qui ne le cédaient en rien pour la forme et pour la beauté des fleurs à ceux qu'on admire à nos expositions de Paris.

M. Vood avait aussi des *Pelargonium* à grandes et à petites fleurs. Ces deux collections étaient assez variées ; mais les plantes dont elles

se composaient étaient mal faites et étiolées, surtout pour les *Pelargonium* à grandes fleurs. Les Anémones à fleurs doubles de Mme Quétel se faisaient remarquer par la beauté des formes et la variété des coloris.

Une centaine de variétés de Tulipes formaient le lot de M. Dardenne-Grainville. Nous ferons observer que beaucoup avaient les pétales trop pointus et que les nuances en étaient peu variées.

Les concurrents pour les plantes de serre chaude étaient au nombre de trois : M. de Pommereu méritait des éloges pour la belle culture de ses Broméliacées. M. Pinel, l'un des secrétaires de la Société, avait exposé des Orchidées et des Fougères qu'on pouvait regarder comme des exemples de belle culture, bien que les échantillons en fussent assez petits ; on remarquait aussi dans son lot un *Bonapartea juncea* et un beau *Bromelia*. M. Fauvel a reçu une récompense pour quelques Rhododendrons de l'Himalaya, parmi lesquels se trouvait le *R. Edgeworthii* en fleur.

Notre collègue M. Guérin Modeste avait envoyé 16 variétés de ses belles Pivoines en arbres, pour lesquelles la Société lui a décerné une de ses plus hautes récompenses.

La culture maraîchère était représentée par trois jardiniers travaillant pour le marché et par quatre amateurs : parmi les premiers on distinguait M. Le Faucheux et M. Bonel ; parmi les seconds M. de Pommereu et M. Dujardin. Les produits exposés étaient assez beaux mais peu variés. Les objets relatifs à l'industrie étaient au nombre de trois, tous également intéressants : d'abord un semoir à bras, organisé de telle sorte qu'il permet de régler l'épandage de la graine à volonté, suivant qu'on veut semer en poquets, en rayons ou en plein ; en second lieu, un instrument destiné à permettre de soulever facilement les caisses d'Orangers et de les transporter ; enfin, un pot à marcottes, qui, au moyen d'une raie transversale, permet de faire des marcottes partout où l'on veut, même sur une branche élevée, sans qu'il soit nécessaire de le soutenir.

Je ne dois pas oublier la coutellerie de M. Bertrand, dont la bonne exécution et surtout les prix modérés ont frappé le jury.

En somme, l'exposition de Rouen a prouvé que là aussi l'horticulture est en grand progrès. Cet heureux résultat est dû surtout à l'activité de la Société et particulièrement à celle de M. Tougard, son

président, à qui je ne saurais offrir trop de remerciments pour l'accueil gracieux qu'il a fait à votre délégué.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DES PRODUITS DE L'HORTICULTURE DE VERSAILLES.

Par M. Pepin.

Dans la séance du 28 avril, sur la demande de notre confrère M. Hardy fils, secrétaire-général de la Société d'horticulture de Versailles, dont notre honorable collègue M. Bernard de Rennes est président, vous avez nommé deux membres, MM. Chouveroux et Pépin, pour représenter la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris et remplir les fonctions de jurés à l'exposition des produits horticoles qui s'est tenue à Versailles le 9 mai et les jours suivants.

C'est sous une tente dressée dans le parc, au lieu appelé le Bosquet des Dômes, sur l'emplacement d'un ancien bassin, que l'exposition s'est tenue. La partie circulaire se trouvait naturellement bordée par une haute charmille dont le vert contrastait agréablement avec les fleurs groupées. Une admirable vasque décorait le milieu du bassin. La Société avait ouvert 74 concours; mais, à cause des rigueurs prolongées de la saison et de l'annonce de l'exposition de la Société impériale et centrale de Paris pour une époque très rapprochée, plusieurs horticulteurs n'ont pu prendre part à ces divers concours. 27 seulement ont été remplis par des lots très-remarquables.

Je citerai celui de M. Briot, composé de magnifiques *Rhododendrum*, *Kalmia* et *Azalea*, parmi lesquels on distinguait un grand nombre de variétés et d'hybrides provenus des semis faits par cet habile arboriculteur.

La collection de Conifères de notre confrère M. Rémont était aussi très remarquable par le nombre et la beauté des sujets qui la composaient. On y voyait entre autres un beau spécimen de l'*Abies bracteata*, espèce nouvelle, encore très rare dans les collections et un *Thuia gigantea*, très remarquable aussi. Ces deux arbres sont originaires de la Californie. Le même exposant avait un lot spécial de plantes nouvellement introduites dans nos cultures dans

lequel figurait un bel exemplaire d'*Aralia lanigera*. Les magnifiques rhizomes de *Dioscorea* obtenus par M. Rémont lui ont mérité une médaille d'argent de 1re classe.

Les plantes qui concouraient comme exemples de belle culture étaient : un *Fuchsia syringæflora* d'une floraison et d'un développement remarquables ; un *Chrysanthemum frutescens* disposé sur une tige, et un *Phormium tenax* de grandes dimensions.

Les lots de Pensées à pétales striés étaient remarquables par leur nouveauté ; mais la grandeur et la forme des fleurs laissaient beaucoup à désirer. Les Azalées de l'Inde, de M. Truffaut fils, produisaient l'effet le plus séduisant par la pureté de leur couleur, la grandeur de leurs fleurs et par la vigueur des plantes.

Six médailles d'or et deux de vermeil avaient été mises à la disposition du jury ; mais ses membres ont cru ne devoir décerner que trois médailles d'or et deux médailles de vermeil qui ont été ainsi distribuées :

1° Médaille d'or, prix fondé par S. M. l'Impératrice, à M. Rémont ;

2° *Id.*, de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. Truffaut fils ;

3° *Id.*, de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest, à M. Dantier-Duval.

Les deux médailles de vermeil des Dames Patronnesses ont été décernées, 1° à M. Briot, chef des pépinières de Trianon ;

2° à M. Achille Louesse, jardinier de Mme Pescatore.

Des médailles de 1re, 2me et 3me classe ont été accordées à des horticulteurs et amateurs qui ont pris part aux divers concours.

Un fait très remarquable que je crois devoir signaler ici, c'est que, bien qu'à Versailles et dans le département de Seine-et-Oise il y ait beaucoup d'intelligents et habiles maraîchers qui cultivent sur une grande échelle, pas un seul d'entre eux n'avait apporté à l'exposition les produits de son industrie. Aussi c'est à un maraîcher du département de la Seine, M. Langlois, l'un de nos collègues, que le jury a décerné une médaille de 1re classe pour les légumes.

M. Barrey, habile cultivateur de Champignons à Bougival, avait exposé un spécimen de ses meules. M. Barrey occupe pour cette cul-

ture trois carrières, dans lesquelles il a établi 8,400 mètres de meules à Champignons. Sur une étendue d'environ 2,500 mètres, il récolte de 2,000 à 2,500 maniveaux de Champignons par jour. Cette culture toute spéciale a fixé l'attention du jury, qui a décerné à M. Barrey une médaille de vermeil.

Notre collègue M. Malot, chargé par M. Darblay jeune de la taille et de la conduite des Pêchers dans sa propriété de Saint-Germain-lez-Corbeil, a reçu, d'après un rapport favorable fait au nom d'une commission nommée par la Société d'horticulture de Versailles, une grande médaille d'argent de 1re classe.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous parler du magnifique lot de légumes et fruits forcés provenant du potager de Versailles qui avait été exposé par notre honorable confrère M. Hardy fils. Ce lot se faisait remarquer par la bonne culture et par la diversité des produits qui le composaient ; mais la modestie de M. Hardy lui a fait désirer qu'ils fussent, comme par le passé, mis hors de concours. Le jury a remarqué que les Melons, Concombres, Ananas, Prunes, Cerises, Guignes, Raisins, Figues, Groseilles, Framboises, Fraises, etc., étaient dans un état parfait de culture et de végétation.

Malgré les intempéries du printemps et l'époque peu favorable à laquelle a eu lieu cette exposition, les horticulteurs de Versailles ont soutenu la réputation qu'ils ont depuis longtemps acquise et ils ont donné par leur concours un grand éclat à cette fête horticole.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

ILLUSTRATION HORTICOLE, cahiers de mars et avril 1857.

Vaccinium salignum HOOK. F. et THOMS. — *Illust. hortic.*, planc. 122. — Airelle à feuille de Saule. — Himalaya (Ericacées-Vacciniées).

La figure qui représente ce magnifique arbrisseau dans l'*Illustration horticole* est empruntée au splendide ouvrage publié récem-

ment par M. Hooker fils, sous le titre de *Illustrations of Himalayan Plants* (Planc. 15, fig. *a*). L'Airelle à feuille de Saule est épiphyte et toujours verte. Comme la généralité des espèces de la même section du genre *Vaccinium*, elle s'attache à la branche de l'arbre qui la porte au moyen de racines ramifiées, fibreuses, qui partent de son tronc. Ses branches arrondies sont chargées de feuilles brièvement pétiolées, ovales-lancéolées assez étroites, rétrécies en coin à la base et prolongées en pointe au sommet, coriaces, d'un vert gai en dessus, un peu glauque en dessous. Des côtés de ces branches naissent en abondance des grappes de grandes et belles fleurs, d'un beau rouge purpurin, en forme de large tube long de 5 ou 6 centim., terminées par cinq lobes étroits et aigus, verdâtres à leur face interne. — Cette brillante espèce ne paraît pas exister encore dans les jardins ; mais elle ne peut tarder à y être introduite. Elle est destinée à y occuper une place des plus distinguées.

Aerides crispum LINDL. — *Illust. hortic.*, planc. 123. — Aérides crispé. — Extrémité méridionale de l'Inde (Orchidées).

Cet Aérides est l'un des plus beaux, si ce n'est même le plus beau du genre, à cause de l'ampleur de ses grappes pendantes de grandes fleurs rosées en dehors, blanches en dedans, avec le labelle occupé en majeure partie et jusque près de ses bords par une grande tache violacée.

Thuiopsis dolabrata SIEB. et ZUCC. — *Illust. hortic.*, planc. 124. — Thuiopse à feuilles en doloire. — Japon (Conifères) (1).

Ce grand et bel arbre n'a été introduit qu'en 1852 au jardin botanique de Leyde. Il est très estimé dans le Japon, sa patrie, soit

(1) A son article sur cet arbre M. Ch. Lemaire a joint une note qui touche à un détail du langage botanique sur lequel il serait bon de s'entendre. Aussi nous permettrons-nous d'en dire ici quelques mots.

M Lemaire nous paraît avoir parfaitement raison lorsqu'il fait observer qu'il est admis de faire tous les noms français de famille féminins, et que dès lors on a tort de dire *un* Conifère au lieu d'*une* Conifère. Mais il nous semble également admis par tous les botanistes français de considérer tous les noms génériques latins comme du genre masculin lorsqu'il sont employés au milieu d'une phrase française. Dès lors aussi nous pensons qu'il faut dire « un beau *Passiflora*, un *Fuchsia*, » etc. Cette règle générale a d'ailleurs des avantages qu'il serait difficile

pour sa beauté, soit pour l'excellente qualité de son bois. Les Japonais en cultivent fréquemment dans leurs jardins une variété naine qui dépasse rarement deux mètres de hauteur. L'article qui le concerne dans l'*Ill t tration horticole* renferme la traduction complète de la description qu'en a donnée Zuccarini dans le *Flora Japonica*. Nous croyons peu utile d'en faire ici un résumé, plusieurs ouvrages modernes ayant déjà indiqué les caractères de cette belle espèce.

Quercus lamellosa HAMILT. — *Illust. hortic.*, planc. 125. — Chêne à cupules lamellées. — Himalaya (Cupulifères).

La planche qui représente ce Chêne dans l'*Illustration horticole* est une reproduction partielle de la figure que M. Hooker fils en a donnée dans ses *Illustrations of Himalayan Plants*. Le *Quercus lamellosa*, peut-être la plus belle et la plus majestueuse espèce de son genre, croît naturellement et en grande abondance sur les diverses chaînes de l'Himalaya, à une altitude de 1500 à 2,400 mètres. Il y atteint jusqu'à 40 mètres de hauteur. Ses feuilles ovales-lancéolées, bordées de grandes dents aiguës, coriaces et persistantes, mesurent jusqu'à 40 centim. de longueur sur 20 centim. de largeur. Ses fruits, aussi gros qu'une petite pomme, sont très remarquables par leur énorme cupule formée de lames circulaires imbriquées, qui laissent un orifice assez resserré par lequel sort faiblement l'extrémité d'un gland proportionnellement petit. Les essais pour introduire cette magnifique espèce en Europe ont tous échoué jusqu'à ce jour.

---

de méconnaître. En effet si l'on conservait en français aux noms génériques le genre qu'ils ont dans la langue latine, on arriverait à ce résultat au moins singulier de dire une belle *Populus* et un beau Peuplier, une grande *Salix* et un grand Saule, etc.; car, par une opposition remarquable, la langue française fait masculins les noms d'arbres que la langue latine regarde comme féminins. Quant aux noms génériques français, l'usage seul prononce à leur égard, et pour beaucoup d'entre eux ses décisions ne sont pas si formelles qu'il y ait plus de motifs pour dire par exemple *cette* Azalée que cet Azalée. Le Dictionnaire de l'Académie peut lever les doutes dans quelques cas, mais seulement dans un bien petit nombre encore. (P. D.)

Cypripedium villosum LINDL. — *Illust. hortic.*, planc. 126. — Cypripède velu. — Iles de la Sonde? (Orchidées).

M. Ch. Lemaire n'hésite pas à déclarer ce Cypripède le plus beau de tous ceux qu'on possède aujourd'hui. La découverte en est due à M. Th. Lobb, collecteur de MM. Veitch. Il est encore fort peu répandu dans les jardins. Il se distingue surtout par sa hampe plus courte que les feuilles, très velue, qui porte une grande spathe verte et glabre, et qui se termine par une grande fleur dont le ton général est un brun olivâtre de diverses nuances, remplacé à l'extérieur par une teinte verdâtre. Cette fleur dure très longtemps, puisque celles qui ont été observées par M. Lemaire, étant déjà épanouies à la fin de décembre, étaient encore fraîches au commencement du mois de mars.

Buddleia Colvilei HOOK. F. et THOMS. — *Illust. hortic.*, planc. 127. — Buddlée de Colvile. — Himalaya (Scrofularinées).

Cette nouvelle espèce de Buddlée est sans contredit la plus belle du genre entier. La planche qui la représente dans l'*Illustration horticole* est une reproduction un peu réduite de la figure que M. Hooker fils en a donnée dans ses *Illustrations of Himalayan Plants*. Le *Buddleia Colvilei* est un grand arbrisseau ou un petit arbre haut de 3 ou 4 mètres, à branches arrondies et à ramules légèrement anguleux. Ses feuilles, portées sur un pétiole court, sont lancéolées, acuminées, dentées sur les bords, et elles atteignent jusqu'à 20 centim. de longueur; ses fleurs, d'un beau rouge pourpre, forment au bout des rameaux de magnifiques panicules qui mesurent jusqu'à 30 centim. de longueur et dont chacune en réunit un grand nombre. Leur corolle, cylindrique et s'évasant un peu en cloche, a son limbe étalé et divisé en quatre grands lobes arrondis, finement dentés sur les bords. L'effet en est rehaussé par la présence de quatre grosses anthères d'un jaune d'or, qui font assez fortement saillie au-delà de l'orifice du tube. — L'altitude de 3 à 4,000 mètres, à laquelle cette espèce croît naturellement, fait présumer qu'elle sera parfaitement rustique; cependant il sera prudent, dit M. Verschaffelt, de la rentrer en serre froide ou tempérée jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé qu'elle supporte sans difficulté la pleine terre.

Botanical Magazine, cahier de juin 1857.

Echeveria canaliculata W. Hook. — *Bot. Mag.*, planc. 4986. — Echevérie canaliculée. — Mexique (Crassulacées).

Cette plante grasse a une tige courte, épaisse, dressée, à la surface de laquelle les feuilles tombées ont laissé de larges cicatrices. Avant la floraison, toutes ses feuilles sont réunies en rosette, mais elles s'écartent sur la tige florifère. Elles sont épaisses et charnues, oblongues et acuminées, canaliculées en dessus, d'un vert glauque et roussâtre. Ses fleurs, d'un rouge-minium et orangées en dedans, longues d'environ 25 millimètres, sont réunies en longues grappes terminales, dans lesquelles elles sont accompagnées chacune d'une bractée et de bractéoles. Les segments du calice sont linéaires, *étalés* et même un peu recourbés en dessous, et la corolle a son tube très court et large, avec cinq segments dressés, ne s'étalant quelque peu qu'à l'extrémité. — Cette plante a été envoyée, à la date de plusieurs années, au jardin de Kew, des monts Real del Monte, au Mexique.

Gardenia citriodora W. Hook. — *Bot. Mag.*, planc. 4987. — Gardénie à odeur de citron. — Natal (Rubiacées).

Cette nouvelle espèce de *Gardenia*, importée récemment de Natal par MM. Rollisson, forme un arbrisseau toujours vert, haut seulement de 60 centim., et glabre dans toutes ses parties. Ses feuilles, un peu coriaces, sont elliptiques-lancéolées, aiguës ; elles sont accompagnées de longues stipules subulées, mais élargies dans le bas. L'un de ses principaux mérites consiste dans l'abondance et la délicieuse odeur de ses fleurs blanches, qui rappellent celles de l'Oranger pour la grandeur et le parfum. Dans le calice de ces fleurs à chaque sinus correspondent, sur la face interne, trois petites glandes ; quant à la corolle, elle a le tube court et cinq grands lobes obovales, obtus. Enfin le style, qui est saillant, se renfle fortement dans le haut et porte un stigmate qui coiffe comme une mitre son extrémité renflée. — Cette espèce est de serre tempérée ou d'orangerie chaude.

Begonia Wageneriana W. Hook.—*Bot. Mag.*, planc. 4988.—Bégonia de Wagener. —. Vénézuela (Bégoniacées).

Ce *Begonia* a été découvert dans le Vénézuela par M. Wagener dont il porte le nom. Il a été décrit pour la première fois par M. Klotzsch, dans son Mémoire sur les Bégoniacées, sous le nom de *Moschkowitzia Wageneriana*. Son principal mérite consiste dans l'extrême abondance de ses fleurs blanches, dont les mâles n'ont que deux pétales, tandis que les femelles en ont généralement cinq. Il fleurit au printemps.

Xanthosoma sagittæfolium Schott. — *Bot. Mag.*, planc. 4989. — Xanthosome à feuilles sagittées. — Amérique tropicale (Aroïdées).

Cette grande et belle Aroïdée a été introduite à Kew vers le commencement du siècle dernier. Elle figure admirablement dans les serres à cause de la grandeur et de la beauté de ses feuilles, pourvu qu'on lui donne beaucoup de chaleur et d'humidité. Elle est communément cultivée dans l'Amérique tropicale comme espèce alimentaire sous le nom de *Chou-caraïbe*.

Cypripedium hirsutissimum Lindl., *msc.* ex W. Hook. — *Botan. Mag.*, planc. 4990.— Cypripède très hérissé. — Java (Orchidées).

Nouvelle espèce de Cypripède sans tige, voisine des C. *insigne*, *villosum*, *Lowii* et *barbatum*. Ses feuilles, souvent longues de 30 centim., ou même davantage, sont distiques, aiguës ou bifides au sommet, carénées, d'un vert uniforme et parfaitement glabres. Sa hampe est à peu près aussi longue que les feuilles, d'un vert teinté de pourpre, hérissée de longs poils étalés, de même que la spathe, l'ovaire et toute la face externe de la fleur. Celle-ci est grande, large d'environ 10 centim., colorée en vert sur les sépales et le labelle, ainsi que sur la portion inférieure des pétales, dont tout le reste est violet. Toutes ses pièces sont ciliées. Le sépale supérieur est grand et en cœur; les deux latéraux sont réunis en un seul plus petit; les deux pétales sont grands et largement spatulés. — Cette plante a fleuri en serre au mois d'avril.

Culture des Balsamines en pots; par M. Fr. Kercher, de Vienne (*Illustrirte Gartenzeitung*).

M. Kercher dit s'être trouvé parfaitement depuis deux ans de la culture des Balsamines en pots et de la méthode suivante d'après laquelle il effectue.

Au commencement de mars on remplit des pots de 8 centimètres avec de vieux terreau de couche bien nutritif; on les place dans un châssis médiocrement chaud, tout contre le verre et, choisissant ses meilleures graines, on en met une seule dans chacun. Dans les temps ordinaires on ouvre un peu le châssis, par le haut surtout, pour que la vapeur s'échappe. Aussitôt que les jeunes plantes montrent leurs premières feuilles, on donne un peu plus d'air et, dès qu'elles sont bien développées, on transplante dans des pots un peu plus grands sans déranger les racines. Pour avoir des pieds très beaux et très forts, à la seconde transplantation, on prend des pots de 18 centim., qu'on enterre à moitié dans une serre ou une bâche avec une chaleur de fond de 13 à 19 degrés C. Là les plantes poussent rapidement, de sorte que les racines ont bientôt traversé toute la terre. Lorsque ces racines commencent à toucher le pot on les transplante encore, et alors pour la dernière fois, en leur donnant des pots de 24 centim. A partir de ce moment on doit s'attacher principalement à mettre les plantes à l'abri des changements brusques de température qui nuisent beaucoup à la floraison. Néanmoins, toutes les fois que le temps est doux, on donne de l'air et du jour le plus possible. On espace les plantes de telle sorte qu'elles ne se touchent pas et qu'elles puissent s'étendre sans obstacle. A la dernière transplantation on se sert d'un mélange à parties égales de bon vieux terreau de couche, de terre de gazon douce et grasse et de fumier de cheval à moitié consommé qu'on laisse d'abord un peu sécher avant de le mêler à la terre. On fait le mélange de ces terres et du fumier avec soin, mais sans cribler et en brisant seulement à la main les gros morceaux. Dans les transplantations on enfonce toujours la motte tellement que les feuilles inférieures des plantes touchent presque la terre; si on ne peut le faire à la première, on le fait au moins à la seconde; par là, non-seulement on donne plus de stabilité aux plantes, mais encore on les oblige à dé-

velopper une plus grande quantité de racines, ce qui contribue à leur donner beaucoup de vigueur. Au-dessus du drainage il est bon de placer, à la première transplantation, de trois à cinq centim. de fumier d'étable frais, ce qui accélère beaucoup la pousse. On peut aussi se servir d'engrais liquide, mais avec beaucoup de précaution, et seulement dans le cas où ce stimulant paraît être nécessaire.

On peut encore obtenir de beaux pieds vigoureux de Balsamines en en semant les graines dans la première moitié d'avril sur une couche tiède. On repique ensuite les jeunes plantes dans des pots de 12 centim. qu'on place, vers le milieu ou la fin de mai, dans un coffre froid. Ces Balsamines fleurissent en juillet ou août et, bien soignées, elles réussissent aussi très bien.

Culture en pots des Lis du Japon (*Floricultural Cabinet*).

Le premier point sur lequel il faille porter son attention dans la culture des Lis du Japon consiste à en traiter les oignons de telle sorte qu'ils doivent donner de bonnes plantes l'année suivante. Pour cela, lorsque la floraison est complétement terminée, au commencement de novembre, on transporte les pots dans un endroit un peu chaud, aussi sec que possible, et là on leur donne peu ou pas d'eau. Une orangerie chaude, un coffre bien fermé conviennent très bien pour cet objet. La maturité des bulbes est arrivée lorsque périssent les feuilles et les tiges. Alors il est bon de rempoter les plantes. A ce rempotage on fait tomber toute la terre qui entoure les oignons, et on en détache tous les caïeux qu'on plante dans des pots de 10 centimètres. Si les oignons ne sont pas bien mûrs, ils portent quantité de racines fraîches qui gênent pour les diviser, et qu'il est cependant important de ne briser ni endommager. Dans ce cas, on les abandonne à eux-mêmes pour quelque temps encore afin qu'ils achèvent de mûrir. Les pots dans lesquels on transplante doivent être tout juste assez grands pour recevoir un bulbe avec les grosses racines qu'il porte. Le rempotage fait, on mouille modérément pour tasser la terre, après quoi on transporte dans l'orangerie ou dans un coffre froid. Dès lors on n'a plus à s'en occuper jusqu'à ce que la saison amène la reprise de la végétation. Dès qu'on reconnaît que les oignons recommencent à pousser on donne de l'eau, mais modéré-

ment, jusqu'à ce qu'il y ait des feuilles développées. C'est ordinairement en mars qu'a lieu le réveil de ces plantes. Aussitôt que les pousses nouvelles sont sorties de terre, on met les plantes près des vitres et on leur donne beaucoup d'air, la suite de leur végétation dépendant essentiellement de la force qu'elles prennent alors. On surveille le développement des racines, et lorsqu'on voit qu'elles tapissent l'intérieur des petits pots dans lesquels les bulbes avaient été mis pour l'hiver, on transplante dans des pots assez grands pour que les plantes puissent y fleurir. Pour les forts oignons à une seule tige l'auteur emploie des pots de 30 centim., et il en donne de plus grands encore à ceux qui ont produit deux tiges. En faisant ce rempotage on a soin de placer la couronne ou plateau à 7 ou 8 centimètres au-dessous de la surface du sol, parce que la base même des tiges émet ordinairement de fortes racines. On place ensuite les pots près du verre et l'on évite de tenir les plantes à la chaleur si l'on veut qu'elles fleurissent bien. A partir de ce moment, les arrosements ne doivent être ni trop ni trop peu abondants, et si l'on donne des seringuages, par compensation on mouille peu la terre. Vers la fin de mai, si le temps est favorable, on met les plantes en plein air, à un endroit chaud et abrité, et l'on maintient les tiges à l'aide de tuteurs. On peut avancer ou retarder la floraison de manière à avoir une succession de fleurs depuis le commencement d'août jusqu'en octobre. L'expérience est le meilleur guide à cet égard. — Les Lis du Japon sont peu sujets aux attaques des insectes; les Pucerons sont les seuls qui se montrent quelquefois sur ceux qu'on a trop chauffés. Comme toujours, il suffit alors de faire une fumigation de tabac, ou de laver les feuilles avec une décoction faible de la même matière. — Ces plantes sont peu difficiles quant à la nature de la terre. L'auteur dit qu'il se trouve très bien pour leur culture d'un mélange par portions égales de terre franche neuve et fibreuse avec de la terre tourbeuse ou, à défaut de celle-ci, de terreau de feuilles; il ajoute assez de sable pour rendre le tout poreux. — On peut multiplier ces Lis au moyen des écailles de leur bulbe qu'on répand sur des terrines remplies avec la terre dont la composition vient d'être indiquée et sur lesquelles on jette quelque peu de terre fine. On mouille légèrement et on place ensuite les terrines dans un lieu chaud et fermé.

Sur la culture du Chou marin ou *Crambe maritima*; par M. Joseph Bergheimer (*Illustrirte Gartenzeitung*).

Cette plante est fréquemment cultivée dans les jardins potagers de diverses parties de l'Europe, surtout de l'Angleterre, à cause de la grande ressemblance de goût qu'ont avec l'Asperge ses jeunes pousses blanchies. La culture en est faite d'après différentes méthodes, dont voici les meilleures.

On sème au printemps ou en automne, c'est-à-dire en octobre ou en février et mars. Cette dernière époque est la plus convenable, les plantes obtenues des semis qu'on fait alors n'ayant pas besoin d'être repiquées. Pour ces semailles on dispose des planches larges d'environ 1 mètre 60 centim. et d'une longueur proportionnée à l'importance de la culture, dans une terre bien préparée, légère, un peu sableuse et nutritive; on y fait deux rangées de trous profonds de 22 à 28 centim., espacés de 60-70 centim., et éloignés des bords de 40 centim. On remplit ces trous de bonne terre dans laquelle on sème trois ou quatre graines. Après la germination on ne conserve à chaque place que la plus belle des trois ou quatre plantes venues dans chaque trou. Lorsqu'on a semé en mars, on peut faire blanchir avant la seconde année. Dans ce but, à partir du commencement de décembre jusqu'en mars, on pose sur chaque pied de *Crambe* un grand pot à fleurs, ou mieux encore une caisse de bois carrée et munie d'un couvercle. On remplit ensuite de fumier de cheval l'espace qui existe entre la plante et le pot ou la caisse. Souvent on se contente de mettre le fumier tout autour des plantes sans le recouvrir; mais cette pratique est défectueuse parce qu'elle diminue beaucoup le produit et qu'elle expose à pourrir non-seulement les pousses mais encore les pieds eux-mêmes. Lorsque le Chou marin est resté couvert de cette manière pendant trois ou quatre semaines, on peut couper les pousses blanches et délicates qu'il a développées. Ces pousses sont formées de feuilles jeunes, enroulées de manière à former comme une tête de chou allongée; elles sont très délicates et très bonnes à manger; on les coupe à une longueur de 12-16 centim., rez-terre.

Cette méthode est la meilleure de toutes; mais la suivante est plus simple.

Lorsque les pieds de *Crambe* ont deux ans, on les nettoie avec soin vers la mi-février; on les butte ensuite isolément, de telle sorte qu'ils soient couverts avec au moins 16 centim. de terre. Ensuite sur chaque butte on place des feuilles qu'on recouvre et maintient avec des branches de sapin ou avec du fumier pailleux. On découvre les plantes au bout de quatre ou cinq semaines et on en coupe les pousses, qui sont très blanches et délicates; on recouvre de nouveau comme la première fois, et après trois ou quatre semaines on fait une seconde récolte. Ainsi traité, le Chou marin fournit en mars et avril un excellent légume, avant qu'on ait encore des Asperges de pleine terre. Si l'on veut même l'obtenir de meilleure heure, on peut procéder de la manière suivante : Vers Noël ou au commencement de janvier, autant que possible par un temps sec et pas trop froid, on nettoie les plantes et on les couvre, comme il a été dit plus haut, chacune avec une caisse carrée, à couvercle mobile, dont on remplit ensuite l'intérieur avec du terreau de couche léger, de manière qu'il y en ait quelques centimètres au-dessus de chaque pied. On met le couvercle en place, après quoi on comble l'intervalle entre les caisses avec des feuilles et du fumier de cheval jusqu'à ce que, au-dessus d'elles, il y en ait environ 15 ou 20 centim. On met sur cette couverture du fumier pailleux long ou des feuilles qu'on maintient en les couvrant avec des branches de sapin. Chaque rangée de caisses doit former finalement une ligne de faîte continue. Enfin, on garnit l'intervalle de ces deux lignes et leur face externe avec du fumier d'écurie chaud, qu'on recouvre avec du fumier pailleux ou avec des feuilles maintenues au moyen de branches de sapin. Le fumier ne doit pas donner plus de 12 à 15 degrés centigr. S'il se réchauffe au-dessus de ce point, on le retire pour y mêler de vieux fumier; si, au contraire, il n'atteint pas cette température, on ajoute de nouveau fumier tout chaud. En procédant ainsi l'on obtient une première récolte au bout de trois semaines, et on en retire une seconde tout aussi abondante après trois ou quatre autres semaines.

Le Chou marin peut être multiplié non-seulement de graines, mais encore par boutures de racines. Le semis peut en être fait de deux manières : sur couche tiède ou en pleine terre. On sème sur couche tiède au mois de février : on trace pour cela de petites raies

dans lesquelles on répand la semence assez dru, parce qu'elle ne lève pas toujours bien. Après les semailles on couvre la couche de châssis, et le soir on l'abrite contre la gelée avec des paillassons et des volets. Dès que la germination a eu lieu, on donne au plant du jour et de l'air le plus possible, et chaque fois que le temps le permet. Dès que les jeunes plantes ont deux feuilles on les plante par deux dans de petits pots, après quoi on les tient abritées sous un châssis jusque vers la fin d'avril, époque où on les met en pleine terre.

Les semis en pleine terre se font vers la fin de mars, en avril, ou même au commencement de mai, en place, comme on l'a vu plus haut, ou bien dans une planche préparée pour cet objet. On fait aussi de petits sillons ; on couvre la semence d'environ 3 centim. de terre, qu'on arrose dès qu'elle sèche. Si le plant est serré on l'éclaircit de manière à espacer les pieds d'environ 16 centim. Pendant tout l'été on maintient la terre très propre et on arrose quand le temps est sec. Assez avant dans l'automne on butte les plantes, de sorte qu'elles soient couvertes de 10-12 centim. de terre ; même, pendant les fortes gelées, on ajoute une couverture de fumier long ou de feuilles. On découvre au printemps et, lorsqu'on n'a plus à craindre de grands froids, on met en planches en espaçant de 65, ou 75 centim. Pendant l'été suivant on active le plus possible la végétation en buttant, en arrosant même de temps en temps avec de l'engrais liquide. Enfin, l'hiver de la seconde année, on fait blanchir comme il a été dit plus haut.

Le jeune plant de Chou marin est très sujet aux ravages de l'Altise ; le meilleur moyen pour l'en garantir est de le saupoudrer abondamment de cendre de bois tamisée, le matin, lorsque ses feuilles sont encore humides de rosée.

Pour multiplier cette plante par boutures de racines, on coupe les racines des vieux pieds dans le sens de leur longueur de telle manière que chaque morceau porte à son extrémité une jeune pousse ou un bourgeon. On plante dans de la terre sableuse, ou bien on fait en place un trou qu'on remplit de sable ou de terre sableuse. On peut opérer dès le mois de février, mais alors on plante chaque bouture séparément dans un pot et dans un coffre muni de son châssis. Il est plus simple de n'opérer cette multiplication qu'au mois

d'avril et de la faire alors à la place définitive ; seulement, les boutures doivent rester couvertes de terre légère jusqu'à ce qu'elles poussent.

Les pousses blanchies du *Crambe* se préparent et se mangent absolument comme les Asperges; leur saveur fine et très agréable rappelle absolument celle des Asperges et du Brocoli.

Sur l'emploi de la terre grasse en horticulture ; par M. Gulben (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*).

L'argile prend une part importante à la formation de la terre végétale en général et l'on sait que sur tous les sols dans lesquels elle est en trop faible proportion ou manque complétement, la végétation perd considérablement en vigueur et en richesse. Aussi une addition d'argile à des terres trop légères a-t-elle pour résultat certain d'augmenter la fertilité et de favoriser la végétation. Se basant sur ces faits M. Gulben cultive depuis quelques années beaucoup de ses plantes en pots dans une terre à laquelle il ajoute de la terre grasse en proportion plus ou moins considérable selon les espèces. Comme on le sait, les terres légères s'épuisent promptement, surtout dans la culture de serre chaude. Or, il a reconnu qu'en y ajoutant de l'argile, non-seulement on en augmente la bonté, grâce aux sels dont cette substance est habituellement mélangée, mais encore on la rend plus fraîche et plus facilement pénétrable par l'humidité. Ainsi il arrive fréquemment, dit-il, que les plantes cultivées dans du terreau de feuilles et dans d'autres sortes de terres, si l'on n'apporte pas une attention continuelle aux arrosements, ne tardent pas à avoir leur motte sèche et, par suite, à se faner. Sans doute on les rétablit par des arrosements ; mais on voit aussi, dans un grand nombre de cas, que l'eau avec laquelle on les mouille ne peut humecter que le dessus ou une partie quelconque de cette motte une fois desséchée. Il en résulte nécessairement que ces plantes souffrent. Cet inconvénient n'est plus à redouter si la terre a été préalablement mélangée d'une certaine quantité de terre grasse dont les particules s'imbibant facilement communiquent promptement leur humidité aux parties voisines.

Parmi les plantes auxquelles une pareille addition à leur terre

a été très favorable, M. Gulben cite les *Maranta, Musa, Ficus, Caladium, Plectogyne, Ardisia,* beaucoup d'espèces de *Begonia,* de *Gesneria,* d'Achimènes et de Gloxinies, les Fougères, les Lycopodiacées, etc. Il dit aussi que ce mélange est très avantageux dans la culture des espèces de serre froide et d'orangerie qu'on place généralement en plein air pendant l'été, de telle sorte qu'elles sont le plus souvent exposées pendant ce temps à un soleil ardent et, par suite, très desséchant. Les Laurinées et les Myrtacées, les Conifères, les Camellias et beaucoup d'autres témoignent par la beauté de leur verdure de l'heureuse influence qu'exerce sur leur végétation un mélange d'argile à la terre dans laquelle ils sont plantés. Les Calcéolaires et les Cinéraires s'en trouvent aussipar faitement, comme le montrent, dans ce cas, la vigueur de leurs feuilles, l'abondance et la beauté de leurs fleurs.

M. Gulben n'a pas encore essayé de mélanger de l'argile à la terre de bruyère pure; il présume cependant que cette addition pourrait être utile à quelques-unes des plantes qu'on y cultive habituellement. Il dit avoir reconnu de bons effets d'une addition de ce genre à la terre pour les Acacias tropicaux et pour quelques-uns de ceux de la Nouvelle-Hollande. Il cite comme ayant, dans ce cas, poussé avec beaucoup de vigueur les *Acacia melanoxylon, linifolia, lophantha, verticillata,* etc. Il a vu notamment un tout petit pied de ce dernier acquérir une telle vigueur, après avoir été planté dans une terre mélangée d'argile, qu'en deux ans il a formé un charmant arbrisseau haut d'un mètre, pourvu d'une belle tête touffue et fleurissant abondamment.

Comme effet général produit par l'addition d'une certaine quantité de terre grasse à la terre des plantes en pots, M. Gulben dit que ces plantes deviennent plus ramassées, que leurs feuilles sont plus rapprochées, d'une verdure plus vive, et que leurs fleurs ont un coloris plus vif. Il ajoute que ce port plus ramassé s'accompagne fréquemment d'une floraison plus abondante et plus prolongée. Seulement il fait observer que les arrosements pendant l'hiver exigent alors une attention plus soutenue.

D'après son expérience, l'auteur allemand affirme que les légumes eux-mêmes aiment beaucoup ce mélange de terre argileuse. Il dit notamment que les Choux-fleurs et les Choux-Raves en de-

viennent très délicats et tendres, que les Courges et les Melons en deviennent plus gros et plus savoureux.

M. Gulben se procure généralement la terre argileuse pour ses mélanges en prenant celle des taupinières qui est très facile à tamiser. Dans le cas où l'on serait obligé de prendre une terre plus forte, il conseille de la pulvériser en automne et de l'exposer à l'action des gelées, de la sécher ensuite au printemps de manière à pouvoir la tamiser avant d'en faire usage. Beaucoup de jardiniers connaissent déjà, dit-il, les avantages qu'offre une addition de terre grasse au sol ; mais beaucoup aussi le contestent, et c'est pour cela qu'il a voulu appeler l'attention sur ce point.

Greffes d'arbres et arbrisseaux toujours verts sur des sujets à feuilles tombantes ; (*Illustrirte Gartenzeitung*).

On sait que la condition la plus essentielle pour le succès de la greffe est qu'il existe une grande ressemblance dans les caractères et une analogie marquée dans la végétation des deux plantes dont cette importante opération a pour objet de faire un tout unique. Or évidemment il existe une grande différence dans la manière dont végètent un arbre toujours vert et un arbre à feuilles tombantes, puisque dans le temps où celui-ci, ayant déjà perdu ses feuilles, est entré dans son repos hyémal, le premier continue à végéter, quoique faiblement, et doit nécessairement envoyer à ses feuilles et à ses parties herbacées une quantité de sève suffisante pour les maintenir en vie. Aussi est-il de règle générale qu'on ne peut greffer que des espèces à feuilles tombantes sur des sujets de la même catégorie. Cependant on connaît quelques exceptions à cette règle, et un habile jardinier allemand a eu l'heureuse idée de faire une énumération de toutes celles qui étaient connues de lui, en invitant les horticulteurs à signaler de même les faits bien avérés, arrivés à leur connaissance, qui pourraient étendre et compléter sa liste. Voici les indications qu'il a réunies dans son article.

Le *Photinia serrulata* (*glabra*), plus connu sous le nom de *Cratægus glabra* et sa variété nommée *Photinia serrulata dentata* se greffent parfaitement sur le Cognassier commun (*Cydonia vulga-*

ris). La greffe en écusson est préférable pour eux à celle en fente. On doit aussi avoir le soin de ne pas opérer sur des sujets trop forts, sans quoi la greffe se décolle facilement après la première année. Cette espèce ne réussit pas aussi bien que les divers *Cratægus* lorsqu'on la greffe sur l'Aubépine.

L'*Eriobotrya japonica* ressemble au *Photinia* en ce qu'il vient mieux, par la greffe en fente ou de côté, sur le Cognassier que sur l'Aubépine.

Le *Cotoneaster buxifolia* greffé en haute-tige sur l'Aubépine fait de très jolies têtes étalées, qui produisent un charmant effet par leurs rameaux laineux, un peu pendants, par leur feuillage d'un vert lustré et par leurs fruits d'un très beau rouge de corail. Au contraire, la *Cotoneaster microphylla* prend, dans les mêmes circonstances, une forme pyramidale.

Le *Prunus Laurocerasus* ou Laurier-Cerise a été greffé avec succès par l'auteur, depuis plusieurs années, en haute-tige et demi-tige sur le Merisier commun (*Cerasus avium*) et sur le Merisier à grappes (*Prunus Padus*). Greffé de cette manière il a supporté les fortes gelées beaucoup mieux que dans toute autre circonstance.

Les différentes espèces de *Mahonia* se greffent très bien sur l'Epine-Vinette (*Berberis vulgaris*). On peut aussi en greffer plusieurs espèces à une certaine hauteur sur les *Berberis* à végétation vigoureuse, tels que ceux du Népaul, comme les *B. aristata* et *asiatica*.

Le *Mespilus pyracantha*, tant le type à fruits rouges que la variété à fruits blancs, se greffe également bien sur le Cognassier et sur l'Aubépine.

Le *Cerasus caroliniana* se greffe bien et dure longtemps sur le *Prunus Padus*, et le *Cerasus ilicifolia* réussit tout aussi bien sur le *Prunus Mahaleb*. Ces deux espèces, en raison du peu d'épaisseur de leur écorce, peuvent très bien être greffées en serre comme les Rosiers.

Dans tous les cas dont il vient d'être question, la greffe réussit principalement et reprend plus promptement lorsqu'on l'exécute en fente.

L'auteur fait observer qu'il y aurait beaucoup d'intérêt à relever de même les exemples bien constatés de greffes d'arbres et arbris-

seaux à feuilles tombantes pratiquées avec succès sur des sujets toujours verts, et il invite tous les jardiniers et amateurs à faire connaître ce qu'ils savent à cet égard.

Sur la panachure des fleurs; par M. A. C. (*Illustrirte Gartenzeitung*).

Bien qu'il existe aujourd'hui dans les jardins une quantité déjà considérable de plantes à fleurs panachées, on est encore dans une ignorance presque complète relativement aux causes qui déterminent ce jeu de la nature et aux circonstances dans lesquelles il se produit. Des observations nombreuses et très exactes, ainsi que des expériences variées, faites par des praticiens et des théoriciens, nous ont seulement appris que, dans la formation des panachures, la nature suit une marche à peu près identique dans tous les cas. Mais on n'a pu expliquer en aucune manière pourquoi, dans certains genres de plantes, les fleurs se panachent très facilement, tandis que dans d'autres on n'a pu les amener encore à se panacher le moins du monde.

Dans au moins douze cas sur quinze, les panachures des fleurs se montrent de la manière suivante : Une plante à fleurs unicolores et foncées ayant été fécondée avec le pollen d'une autre plante à fleurs également unicolores, mais de couleur plus claire, on trouve parmi un assez grand nombre de pieds venus des graines qu'on a ainsi obtenues une variété à fleurs blanches ou de nuance très claire. Celles-ci étant à leur tour fécondées avec le pollen d'une fleur de la plante-mère, les pieds de semis donnent des fleurs très faiblement panachées, qui retournent presque entièrement à la couleur foncée de la plante-mère et qui n'offrent qu'un petit nombre de raies claires. Il se produit donc sans transition une variété blanche ou très claire et cela dans des conditions et sous l'influence de circonstances qu'il nous est encore impossible d'expliquer. Les premières graines de cette variété à couleur claire donnent ensuite en plus ou moins grand nombre des fleurs dont la couleur retourne à celle de la plante-mère. Les graines obtenues de celles ci, si elles ont été fécondées convenablement, donneront toujours des plantes qui passeront davantage à la couleur de la variété blanche ou claire,

et, en continuant à procéder d'après le même plan, on arrivera à produire, après une couple de générations, des plantes dont les fleurs seront très bien panachées et auront une coloration presque toujours constante. Si l'on multiplie de graines cette variété, lors même qu'elle s'est montrée constante depuis plusieurs années, on verra certainement dans les semis quelques pieds dont les fleurs retourneront à la couleur fondamentale de la plante-souche de laquelle elle tirait son origine. Dans la première période de ces formations on n'obtient que rarement de belles panachures. Mais dès que, parmi les pieds des premiers semis, il s'en trouve dont toutes les fleurs sont blanches ou de couleur claire, ce sont ceux-ci qui sont les plus propres à devenir la souche des variétés panachées. C'est donc uniquement lorsque le blanc ou une couleur claire quelconque devient le ton fondamental qu'on peut obtenir de jolies panachures. D'abord celles-ci se montrent extrêmement faibles, par lignes délicates, fines, souvent à peine visibles et n'occupant ordinairement que le dixième, fréquemment même le vingtième seulement de la surface des fleurs blanches ou claires; mais dans la génération suivante qui sort de celle à panachure très faible, on voit déjà plus abondamment des fleurs en partie unicolores, en partie marquées de lignes plus foncées ; néanmoins avec celles-ci il y en a toujours un plus ou moins grand nombre d'autres à fleurs blanches ou claires. Cette dernière circonstance nous apprend que, pour produire une variété à fleurs constamment panachées, il est nécessaire de ne choisir pour porte-graines, dans la seconde génération, que les pieds dont les fleurs ont pour couleur dominante le blanc ou une autre teinte claire quelconque — La conséquence définitive déduite de ces faits par l'auteur est que la panachure des fleurs consiste uniquement dans un retour partiel d'une variété de nuance claire à la couleur fondamentale de la plante de laquelle elle tirait son origine et que les lignes qui la constituent se montrent toujours faibles à la première génération, plus prononcées, plus larges et de ton plus foncé à la génération suivante. Il y a cependant des cas dans lesquels la nature ne se conforme pas à cette marche habituelle, comme le prouve une expérience faite par l'auteur, dont nous indiquerons succinctement les résultats.

Depuis longtemps il désirait vivement obtenir une variété de

Gloxinie panachée de bleu ou de rouge sur fond blanc. Pour essayer d'arriver à ce résultat, il prit un très beau pied de *Gloxinia candidissima* qu'il avait vu ne produire jamais de graines sans fécondation artificielle. Il en féconda les fleurs avec le pollen du *Gloxinia caulescens cœrulea* et il en obtint un grand nombre d'excellentes graines. Celles-ci lui donnèrent environ 1,000 jeunes pieds qu'il cultiva avec soin et qui fleurirent tous successivement du commencement de juillet jusqu'à la mi-octobre. Tous ne portèrent absolument que des fleurs complétement bleues, pas une seule blanche ni une panachée, bien que la fleur de la plante-mère soit blanche sans le moindre mélange. Sans se laisser décourager par cet échec il féconda ensuite une fleur du même pied de *Gloxinia candidissima* avec le pollen du *Gl. grandiflora rubra*. Le résultat fut absolument le même : tous les pieds venus du semis des graines ainsi produites eurent leurs fleurs entièrement bleues.

Quant aux variétés non rayées mais tachées, l'auteur dit avoir souvent obtenu un résultat inverse du précédent, c'est-à-dire qu'il les a vues naître toujours directement d'une plante-mère à fleurs foncées et que jamais elles ne se sont remontrées à la seconde génération.

La plupart des variétés à fleurs panachées, dès qu'elles se montrent entièrement constantes pendant un temps assez long, étant multipliées par graines, donnent à leur tour naissance à d'autres variétés panachées. Mais il y en a beaucoup qui résistent à tous les efforts qu'on fait pour les fixer et les rendre susceptibles de se reproduire. L'auteur en cite divers exemples observés par lui.

Ainsi, au total, on voit qu'il règne encore beaucoup d'obscurité relativement aux fleurs panachées, et l'on ne saurait trop recommander aux horticulteurs et aux amateurs de chercher à soulever le voile dont la nature a couvert le phénomène de ces remarquables variations de couleurs.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.......................... 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Saint-Germain-en-Laye............... 19, 20, 21 et 22 septembre.
Troyes.......................... du 24 au 28 septembre.
Mulhouse.......................... du 10 au 14 septembre.
Bordeaux.......................... 24, 25 et 26 septembre.
Beaune.......................... 26, 27 et 28 septembre.
Nantes.......................... 18 et 19 octobre

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Juillet 1857.

PROCÈS-VERBAUX.

PAGES.

Séance du 25 juin 1857 393
— du 9 juillet 1857. 397

NOMINATIONS.

Séance du 25 juin 1857 404
— du 9 juillet 1857 404

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 9 juillet 1857 405
— du 23 juillet 1857. 406

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de septembre 407

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. C. Montagne 410
Lettre de M. Rochefort, d'Avallon. 411

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Notice sur les Jardins du prince Troubetzkoy; par M. Masson. 412
Vitalité des racines souterraines de l'Igname-Batate; par M. Duchartre . 416
Culture des Giroflées et Quarantaines; par M. Lenormand fils 419

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

Rapport sur le Chou-fleur Lenormand; par M. Louesse 422
Rapport sur un Rosier, etc. de M. Demantin; par M. Jamin. 424
Rapport sur deux ouvrages américains; par M. Duchartre. 426
Compte-rendu de l'exposition de Rouen; par M. Pissot. 430
Compte-rendu de l'Exposition de Versailles ; par M. Pepin. 432

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Vaccinium salignum 434
Aerides crispum 435
Thuiopsis dolabrata 435
Quercus lamellosa 436
Cypripedium villosum. 437
Buddleia Colvilei 437
Echeveria canaliculata 438
Gardenia citriodora. 438
Begonia Wageneriana. 439
Xanthosoma sagittæfolium 439
Cypripedium hirsutissimum 439
Culture des Balsamines en pots, par M. Kercher 440
Culture en pots des Lis du Japon. 441
Sur la culture du Chou marin ou *Crambe maritima*, par M. Joseph Bergheimer. 443
Sur l'emploi de la terre grasse en horticulture, par M. Gulben 446
Greffes d'arbres et d'arbrisseaux toujours verts sur des sujets à feuilles tombantes. 448
Sur la panachure des fleurs, par M. A. C. 450

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce l'admission des membres présentés dans la séance du 9 juillet, savoir de deux titulaires, d'un membre honoraire et de trois correspondants.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Des prunes présentées par M. Eugène Vavin qui en avait annoncé l'envoi par une lettre mentionnée au procès-verbal de la dernière séance. MM. Orbelin, Jamin et Lepère sont chargés de les examiner séance tenante.

2° Une pompe d'un nouveau système construite et présentée par M. Perreau.

D'après les détails communiqués de vive voix à la Société par M. Payen, au nom de M. Perreau, cette nouvelle pompe est essentiellement caractérisée par un système de piston en caoutchouc ayant la forme d'un cylindre creux, surmonté de deux lames planes, qui s'inclinent l'une vers l'autre, de manière à présenter une disposition semblable à celle d'une anche de hautbois. Lorsque le piston s'abaisse, la pression exercée par l'eau sur ces deux lames élastiques les écarte et ouvre ainsi entre elles un large orifice par lequel l'eau passe librement. Même les corps étrangers peuvent passer alors sans difficulté à travers cette ouverture sans produire un engorgement, ainsi que le montre une expérience faite sous les yeux de la Société. Au contraire, lorsque le piston s'élève, la pression exercée sur ses deux lames élastiques soit par l'air soit par l'eau qui l'a déjà traversé, applique ces lames l'une contre l'autre et, fermant dès lors hermétiquement l'orifice, elle permet l'aspiration en dessous, et l'élévation mécanique du liquide en dessus. La faculté qu'a la pompe de M. Perreau de ne pas s'engorger par le passage de corps étrangers mêlés à un liquide, la rend particulièrement

propre à élever les eaux de fumier, le purin, etc. Aussi en existe-t-il déjà plusieurs qui fonctionnent avec avantage dans des fermes, notamment chez M. Dailly, à Trapes. — MM. Payen et J. Dumas formeront une commission qui examinera la pompe de M. Perreau.

3o Un magnifique pied de Phlox Madame Andry présenté par M. Lierval. Cette belle variété ayant été déjà jugée ne peut être soumise à un nouvel examen. M. Lierval la présente seulement pour montrer avec quelle pureté elle se conserve.

4o Quatre Phlox obtenus de semis et présentés par M. Chardine. MM. Martin, Pernot, Fontaine, Domage et Boisduval sont chargés d'en apprécier immédiatement le mérite.

5o Un melon et trois pastèques présentés par M. Pissot et provenant du jardin d'expériences. Ils sont renvoyés au Comité des plantes potagères pour être l'objet d'un examen immédiat.

M. le Secrétaire-général donne lecture de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1o Une lettre de M. Clos, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, qui remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant parmi ses membres correspondants.

2o Une lettre de M. Laterrade, directeur du Jardin des plantes de Bordeaux, qui offre à la Société un exemplaire du supplément à sa *Flore de la Gironde* récemment publié par lui. Dans sa lettre, M. Laterrade dit que ce Supplément est le fruit de dix années de recherches poursuivies assidûment dans les différentes parties du département de la Gironde, et qu'il ajoute 257 espèces phanérogames ou cryptogames à celles qui avaient déjà trouvé place dans le corps de l'ouvrage. Le nombre total des espèces reconnues comme spontanées dans le département de la Gironde se trouve ainsi élevé actuellement au chiffre de 2411.

3o Une lettre de M. Audot qui envoie un exemplaire de la seconde édition de son ouvrage sur le thermosiphon, et qui demande que cet écrit soit l'objet d'un rapport. M. Duchartre est chargé de prendre connaissance de l'ouvrage de M. Audot.

4o La lettre de M. Félix Aroux, de Montaure, près de Louviers, par laquelle cet horticulteur demandait qu'une Commission fût chargée de visiter ses cultures, ainsi qu'il est dit dans le précédent procès-verbal, est remise sous les yeux de M. le Président, qui dési-

gne comme membres devant former la Commission demandée MM. Alph. Dalloy, Pitrais, Gauthier et Constant (François).

5° Une Lettre de M. La Loy, de Rueil, qui demande qu'une Commission soit chargée de visiter sa serre à forcer le Chasselas. MM. Lepère, Malot, Jamin et Parnot composeront cette Commission.

6° Une lettre de M. Defresne qui demande la nomination d'une Commission chargée de visiter les cultures d'arbres et d'arbustes qui existent dans son établissement de Vitry-sur-Seine. MM. Lepère, Malot et Orbelin sont chargés de cette mission.

7° M. Demond adresse également une demande de Commission pour l'examen des cultures de l'École municipale supérieure d'Orléans. M. le Président désigne comme devant composer cette Commission MM. Dupuis, Pigeaux, Gauthier et Constant (François).

8° Une lettre de M. Besse père, exprimant ses remercîments pour la médaille qui lui a été décernée à cause de sa couverture de serre au moyen de panneaux de bois mobiles. M. Besse entre dans des détails assez circonstanciés au sujet d'un orage violent, accompagné d'une grosse grêle, qui a causé d'affreux dégâts chez tous les horticulteurs ses voisins, tandis que lui-même n'a éprouvé absolument aucun dommage, grâce à l'abri efficace de ses panneaux, et au très-court espace de temps qui lui a suffi pour les mettre en place.

9° Une lettre de M. Rantonnet, horticulteur à Hyères, annonçant la mort de M. Gaspard Robert, ex-directeur du jardin botanique de la marine à Toulon, décédé le 10 juillet courant, après cinq jours seulement de maladie.

10° Une lettre de M. Aimable Robichon, d'Argenteuil, relative au raisin qui a valu dernièrement une médaille à M. Bast. D'après M. Robichon, une variété de raisin tout-à-fait semblable existerait dans le vignoble de Veaux-le-Pénil.

Les Commissions qui avaient été chargées d'examiner séance tenante les objets déposés sur le bureau font connaître leur jugement.

1° Relativement aux Phlox présentés par M. Chardine, M. Boisduval dit que les numéros 1 et 2 sont des plantes assez méritantes. Ce sont les seules que la Commission juge dignes d'une récompense. Elle propose de donner pour elles à M. Chardine un jeton que la Société accorde.

Ces deux nouvelles variétés n'ayant pas encore été nommées, M. Chardine propose de leur donner les noms de *Madame Payen* pour la première, de *Madame Morel* pour la seconde.

2° Au nom du Comité de culture potagère, M. Berlèze dit que les trois Pastèques présentées par le Jardin d'expériences sont de qualité médiocre en réalité, mais cependant satisfaisante eu égard au climat de Paris qui est peu convenable pour la culture de cette plante. Quant au Melon qui avait été présenté en même temps, il n'était pas encore suffisamment mûr pour qu'il fût possible d'en apprécier le mérite. C'est un Melon de Grèce qui doit avoir besoin de beaucoup de chaleur pour acquérir une parfaite maturité.

3° Enfin, M. Orbelin déclare que la Commission chargée de déguster les prunes présentées par M. Vavin, ne peut exprimer un jugement sur ces fruits parce qu'ils ne sont pas encore mûrs. Il rappelle qu'elles avaient été déjà présentées à la Société et reconnues très bonnes l'an dernier. Comme il y a de l'intérêt à savoir si elles constituent une variété nouvelle ou déjà connue, M. Durand a bien voulu se charger de les déterminer exactement, et il a promis de faire connaître, à la prochaine séance, le résultat de ses recherches sur ce sujet.

M. J. Dumas rend compte à la Société de la visite qu'il a faite au jardin de M[me] la comtesse de Portalès avec la Commission chargée d'examiner le pied de *Phormium tenax* qui dernièrement y a développé ses fleurs. Il rapporte que, lorsque la Commission s'est rendue à Passy pour cet objet, la floraison de cette belle plante était déjà trop avancée pour qu'il fût possible de s'en faire une idée exacte. Il a rapporté un rameau de l'inflorescence et quelques fleurs qui sont mis sous les yeux de la Société.

M. Pepin ajoute quelques détails au sujet de la floraison du *Phormium tenax* en général.

M. Boussière, rapporteur de la Commission qui avait été chargée d'examiner les cultures confiées aux soins de M. Dominique Lebray, dans le parc et les jardins de M. le général Jacqueminot à Meudon, donne lecture de son rapport dans lequel il conclut au renvoi à la Commission des récompenses. Ces conclusions sont adoptées.

M. Chédeville de Saint-Projet donne lecture des deux pièces suivantes, au nom de leurs auteurs :

1° Compte rendu par M. Martin de l'exposition qui a eu lieu à Nantes au mois de mai 1857.

2° Note de M. Lenormand fils, sur la culture des Giroflées et Quarantaines.

M. Duchartre lit un rapport sur deux ouvrages américains qui ont été transmis à la Société par M. Vattemare, dans la séance du 25 juin dernier, au nom du Comptoir d'échanges internationaux.

M. le Président fait connaître les noms de trois nouveaux membres présentés comme titulaires et d'un correspondant.

A propos des présentations de membres correspondants en général, M. de Bouis fait observer que, selon lui, la Société devrait se montrer à cet égard fort réservée. Il ajoute que, dans une Société où la qualité de membre titulaire entraîne de si faibles sacrifices, il ne comprend pas l'avantage qu'on peut trouver à étendre tant soit peu le nombre des membres correspondants, c'est-à-dire exemptés de la cotisation et jouissant cependant de tous les avantages conférés aux membres titulaires.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 13 AOUT 1857.

Présidence de M. MOREL.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de trois membres titulaires et d'un membre correspondant présentés dans la séance du 23 juillet.

M. le Secrétaire-général informe la Société qu'elle a eu le malheur de perdre quatre de ses membres, dont le décès a eu lieu dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la dernière séance. Ce sont MM. le marquis de Belmont-Briançon, Jonquoy, Marquis et le baron de Launay.

M. Pissot, chargé de présenter à la Société une poudre composée par M. Millot-Brulé, de Rethel (Ardennes) et employée par son inventeur pour le traitement des Vignes attaquées par l'*Oïdium*, entre dans quelques détails au sujet des avantages attribués à cette nouvelle préparation. Il donne lecture d'une lettre dont M. Millot-Brulé avait accompagné l'envoi de sa poudre. Il ajoute qu'ayant eu occasion d'en faire usage lui-même il a pu en reconnaître l'efficacité.— M. Millot ne faisant pas connaître la composition de cette matière, qu'il se contente de nommer *poudre noire*, il ne peut être nommé de commissaires pour l'examiner.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Une nombreuse collection de *Phlox Drummondii* envoyés par M. Bazin, jardinier chez M. Duvoir, à Liancourt (Oise). Ils proviennent tous de graines obtenues par M. Bazin, qui s'occupe depuis plusieurs années, avec un soin tout spécial, de la culture de ces belles plantes. L'examen en est confié au Comité des plantes d'ornement.

2° Six variétés de *Plox decussata* et un *Delphinium* obtenus de semis par M. Lafontaine. Il sont également renvoyés à l'examen immédiat du Comité des plantes d'ornement.

3° Une branche fleurie d'Hortensia envoyée par M. Geniot (Vincent), jardinier chez M. Veyrat, à Livry (Seine-et-Oise). Elle a été prise sur un pied d'une rare beauté qui porte en ce moment 133 têtes de fleurs et qui, dit M. Geniot, en aurait eu au moins 200 s'il ne s'était trouvé dans une extrémité de massif où sa végétation a été sensiblement gênée.

Dans une note qui accompagne cet envoi M. Géniot dit que les Hortensias qu'il cultive prennent un développement extraordinaire, grâce à l'influence du sulfate de fer dont il fait usage dans leur culture. Il met une couche de ce sel en poudre à la surface de la terre des caisses. Il mouille ensuite deux fois par jour. Ainsi traitées ces plantes végètent avec une vigueur remarquable et se colorent en vert très foncé. M. Geniot en possède deux qui, plantées dans des caisses rondes, dont le diamètre est de 0m,54 et la profondeur de 0m,27, ont formé des touffes qui ont 1 mètre 30 centim. de hauteur et 4 mètres de circonférence. Il ajoute qu'il se sert du sulfate de fer avec le même succès, dans ses cultures, pour le traitement de toutes

les plantes jaunes et souffrantes, auxquelles il rend ainsi leur verdure et leur vigueur (1).

M. Duchartre fait observer que, depuis plusieurs années, les expériences variées de M. Eusèbe Gris ont démontré l'efficacité du sulfate de fer pour la guérison des plantes affectées de chlorose (plantes jaunes).

4° Des Prunes présentées par M. Eugène Vavin, appartenant à la même variété que celles dont il a été question dans le procès-verbal de la séance du 23 juillet dernier.

M. Vavin accompagne cet envoi d'une lettre dans laquelle il dit, qu'en faisant cette nouvelle présentation, il désire surtout se renseigner sur la variété à laquelle appartiennent ces prunes, et connaître à ce sujet l'avis de la Société. Comme il a reconnu qu'elles ressemblent beaucoup à la *Reine-Claude de Bavay tardive*, il pense qu'on pourrait nommer la variété qu'elles constituent *Reine-Claude de Bavay hâtive*. Cette qualification de *hâtive* indiquerait le principal caractère distinctif de ce fruit, dont la maturité arrive, selon lui, à la mi-juillet.

M. Forest, membre de la Commission qui a été chargée d'examiner la Prune de M. Vavin en 1856 et en 1857, dit que personne ne connaît assez ce fruit pour émettre catégoriquement une opinion à son égard. C'est même là l'unique motif pour lequel la Commission ne s'est pas prononcée. La Prune est belle et bonne, mais adhérente au noyau. Il fait observer que, quoique M. Vavin fixe pour elle l'époque de la maturité à la mi-juillet, celles qui sont déposées sur le bureau ne sont pas encore mûres aujourd'hui 13 août.

M. Croux a cru reconnaître dans ce fruit la Reine-Claude Dauphine.

M. Lachaume pense que c'est l'ancienne Prune abricotée qui est devenue fort rare dans ces derniers temps.

M. Pepin, de son côté, trouve qu'elle ressemble beaucoup à la

(1) A propos de ce mode de culture de l'Hortensia, nous croyons devoir consigner ici ce fait que, d'après un article tout récent du journal italien *I Giardini*, le comte de Medici-Spada réussit à rendre bleues les fleurs de cet arbuste au moyen de simples arrosements avec une solution d'alun de Rome. Il assure même rendre la teinte bleue plus ou moins intense, selon qu'il multiplie plus ou moins les arrosements avec cette solution.

(Note du Rédacteur).

Prune de Bavay à cela près qu'elle est hâtive. Il fait observer que la Prune abricotée est plus oblongue et tiquetée du côté que frappe soleil. Il pense donc que le nom de *Prune de Bavay hâtive* proposé par M. Vavin est parfaitement convenable et devrait être adopté.

M. Vavin fait observer que l'arbre sur lequel ont été prises Prunes présentées par lui a maintenant de trente à quarante ans et que la variété à laquelle il appartient doit être aujourd'hui assez répandue puisqu'il en a donné des greffes à tous ceux qui lui en ont demandé.

5o Des fers à découper les fleurs exécutés et présentés par M. Henri Leménager, graveur pour les fleuristes, à Montmartre. Il o renvoyés à l'examen du Comité de l'industrie.

6o Des échantillons de la Légumineuse qui a été envoyée de Chine par M. de Montigny sous le nom de *Pois oléagineux*. Ils proviennent des cultures de M. Lachaume, à Vitry-sur-Seine. Ils consistent en un pied en pot, qui a près d'un mètre de hauteur, en deux branches portant des fleurs et des fruits, enfin en six pieds secs, provenant d la récolte de 1856 et qui sont encore chargés de gousses dont les grai nes sont tombées

M. Lachaume dit qu'il cultive 80 pieds de cette plante dans une terre argilo-calcaire où leur végétation est extrêmement vigoureuse. La plupart ont en ce moment un mètre de hauteur et ils sont en pleine floraison. Il ajoute qu'en examinant les graines de cette espèce on y constate la présence d'une assez forte proportion d'huile.

Quelques membres font observer que, à en juger par les pieds qui se trouvent sur le bureau, le Pois oléagineux de la Chine leur paraît être très-médiocrement productif.

7o Un pied de Pomme de terre présenté par M. Orbelin qui l'envoie comme pouvant servir à montrer les avantages de la nouvelle méthode de culture de cette plante (à un seul germe).

8o Deux branches d'Alaternes malades envoyées par M. Maldan.

9o Un pot à marcottes fabriqué et envoyé par M. Fauquet, horticulteur au Havre.

10o Des Sacs à Raisins frabriqués et présentés par M. Lecronier, fabricant de toile cirée, rue de Rivoli. Ces sacs sont formés d'un tissu air qui les rend fort propres à l'usage auquel ils sont destinés.

Un membre dit avoir reconnu qu'ils sont plus avantageux que ceux de crin.

Sur la demande qui lui en est faite, M. Lecronier fait connaître son procédé de fabrication, qui consiste à pénétrer un tissu de fil de lin avec de l'huile de lin rapprochée. Il montre aussi à la Société un échantillon de toile préparée de même, qui lui semble pouvoir remplacer avantageusement les paillassons dans plusieurs circonstances. Cette toile est forte et M. Lecronier la dit inaltérable.

M. le Secrétaire-général présente à la Société les ouvrages suivants :

1° De la part de son auteur, M. Adrien Sicard, secrétaire-général de la Société d'horticulture de Marseille, la *Monographie de la Canne à sucre de la Chine dite Sorgho à sucre*. Cet ouvrage est renvoyé à l'examen de M. Pepin.

2° De la part de Hector Bossange, libraire, deux volumes publiés par l'Institut Smithsonien et par l'état du Michigan (États-Unis). M. Duchartre est chargé d'en faire l'objet d'un rapport.

3° De la part de M. le marquis de Bryas, l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *l'Art de dessécher*.

4° De la part de M. Jacques, la 30e et dernière livraison du *Manuel général des plantes*. M. Hardy fils est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage dont M. Jacques dit dans sa lettre d'envoi que l'impression a duré dix ans.

M. le Secrétaire-général communique ensuite à la Société les pièces suivantes de correspondance.

1° Une lettre par laquelle le Président et le Secrétaire de la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers demandent que M. le Président veuille bien désigner un juré pour l'Exposition qui doit commencer le 16 août dans cette ville. M. Morel veut bien se rendre à Anvers comme juré.

2° Une lettre de M. Couregelongue, de Bordeaux, qui sollicite un rapport sur un appareil de chauffage établi par lui dans une des serres du bois de Boulogne. Il a été répondu que le rapport a été fait; mais que la Société l'a rejeté.

3° Une lettre par laquelle M. Orbelin avertit que, partant prochainement pour les eaux de Contrexeville, il ne pourra prendre part, jusqu'au mois de septembre, aux travaux de la Commission

qui a déjà fait deux voyages à Chartres dans le but d'examiner les Pêchers de M. Grin.

4° Une lettre de M. Ricaud, Secrétaire de la Société d'horticulture de Beaune, demandant l'annonce dans le *Journal* de l'exposition de fruits, légumes, etc., qui doit avoir lieu dans cette ville les 26, 27 et 28 septembre prochain.

5° Une lettre de M. Armange, de Nantes, qui offre à la Société vingt-six espèces de plantes vivantes, importées par lui et originaires pour la plupart de l'île de la Réunion, de Madagascar ou de l'Inde. Parmi ces plantes se trouvent 6 Fougères, 6 Orchidées, 4 Jasmins, 3 Acanthacées, etc.

6° Une lettre par laquelle M. E. Cointreau, Secrétaire-général de la Société d'horticulture de Mantes, demande un juré pour l'exposition qui aura lieu dans cette ville les 15, 16 et 17 août. M. Louesse veut bien se rendre à Mantes en cette qualité.

7° Une lettre de M. Alibert qui demande qu'une Commission aille visiter ses Pêchers, à Boussy-Saint-Antoine, près de Brunoy (Seine-et-Oise). MM. Lepère, Malot et Drouard composeront cette Commission.

8° M. Lepère demande également qu'une Commission soit chargée de visiter ses Pêchers avant la fin du mois. Cette Commission sera composée de celle dite du pincement à laquelle se joindront MM. Jupinet et Hardy fils. M. Lepère prévient, en outre, qu'il s'empressera d'admettre à la visite de ses arbres tous les membres de la Société qui se présenteront chez lui munis de leur carte de Sociétaires.

9° Une lettre par laquelle M. Vuitry, de Saint-Donain, près de Montereau, rend compte des bons effets que le soufrage a produits sur des Poiriers atteints d'une maladie qu'il a fait connaître dans une lettre précédente, insérée au *Journal de la Société*, cahier de juin 1857 (p. 349). Deux soufrages exécutés à 8 jours d'intervalle ont arrêté les progrès du mal. « Les fruits, dit M. Vuitry, qui n'étaient pas sérieusement atteints ont été préservés; ils ont grossi et ils arriveront certainement à leur maturité. » Éclairé par cette expérience, il ajoute qu'il se propose de soufrer préventivement ses Poiriers, l'année prochaine, dès le début de la végétation, comme il le fait tous les ans pour la Vigne.

Les Comités chargés d'apprécier, séance tenante, le mérite des divers objets déposés sur le bureau expriment leur jugement de la manière suivante :

1° M. Pepin reconnaît que les *Phlox Drummondii* de M. Bazin sont de belles plantes ; mais, comme ils ne présentent rien de nouveau, ils ne méritent pas de prime.

2° Le même membre déclare que le Comité a trouvé fort beaux les Phlox de M. Fontaine; mais comme il importe, pour en constater la nouveauté, de les comparer avec ceux qui viennent d'être apportés à l'Exposition, il demande qu'ils soient soumis à l'appréciation du Jury dans sa séance de mercredi prochain. Quant au *Delphinium*, il dit que, pour le juger définitivement, il faudrait le revoir l'année prochaine.

M. le Secrétaire-général donne lecture de divers documents qui ont été communiqués à la Société.

1° Une note de M. Louesse sur la *Culture du Navet à Croissy*.

2° Une note de M. Jacques sur un *Magnolia* qu'il regarde comme nouveau et dont il donne la description.

3° Une note de M. Orbelin sur les *Résultats de la plantation des Pommes de terre à un seul germe*.

4° Une note de M. Vuitry relative à *l'Influence de la couleur des murs* sur la température qui en résulte pour les arbres en espalier.

M. Berlèze remplace M. Morel au fauteuil.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société que l'Exposition des beaux-arts étant prolongée jusqu'au 31 août, celle d'horticulture sera également prolongée jusqu'à la même date, et il invite MM. les horticulteurs à continuer d'y apporter leurs plantes.

M. le Président fait connaître à la Société une délibération qui a été prise aujourd'hui par le Conseil d'administration. Considérant qu'il importe avant tout à la Société de résoudre le plus tôt possible la question de son logement et, pour cela, de réaliser promptement l'emprunt qui a été ouvert à cet effet ; considérant, d'un autre côté, que beaucoup de membres hésitent à souscrire à cet emprunt par la crainte que cette première affaire, tout importante qu'elle est, ne soit suivie immédiatement d'une dépense très considérable aussi, nécessitée par la création d'un vaste jardin ; le Conseil, afin d'ôter toute inquiétude sous ce dernier rapport, a décidé que la question de ce jar-

din à créer était entièrement ajournée, tout au moins jusqu'à ce que celle du logement ait reçu une pleine et entière solution.

M. Duchartre lit son rapport sur le mémoire de M. Naudin intitulé : *Nouvelles recherches sur les caractères spécifiques et les variétés des plantes du genre* Cucurbita. La Société adopte les conclusions de ce rapport qui sera renvoyé au Comité des récompenses.

M. A. Dupuis lit son *Rapport sur les Cultures et le Jardin d'étude de M. Demond*, directeur de l'Ecole municipale supérieure d'Orléans. La Société en adopte les conclusions, qui consistent à féliciter M. Demond sur l'excellente direction qu'il imprime à son Ecole et à lui conseiller de marcher de plus en plus résolument dans la même voie.

Le même membre présente ensuite une *Note additionnelle au rapport de la Commission* chargée d'examiner les cultures de M. Demond, à Orléans.

M. Pepin lit son *Compte-rendu de l'Exposition horticole qui a eu lieu à Evreux* du 4 au 7 mai dernier.

M. le Secrétaire-général annonce la présentation de sept nouveaux membres.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 13 AOUT 1857.

MM.

Berthelot, maire de Saint-Herblain (Loire-Inférieure); présenté par MM. F. Favre et Andry.

Ohlsen (J.-E.), chevalier de Dannebrog, 137, Ostebro, à Copenhague (Danemark); par MM. P. Robichon et Andry.

Vocq, fils, horticulteur primeuriste, à Bourg-la-Reine (Seine); par MM. Poisier et Andry.

Weyhe (Jacob), horticulteur, à Liège (Belgique); par MM. Morel et Pelé.

Hivert, papetier, 62, rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris; par MM. Andry et Le Guay.

Grimard (Aubin), jardinier, 28, rue Jean-Goujon, à Paris; par MM. Andry et Rouillard.

Belliard, propriétaire, rue aux Cieux, à Alençon (Orne); par MM. Le Guay et Dallière.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1857.

MM. Rabarot (François-Marie-Julien), maraîcher, 20, avenue de Lowendal, à Paris; présenté par MM. Roussel et Grisel.

Durand (Achille), payeur du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban; par MM. Stiegler et de Saint-Projet.

Soubeiran fils, professeur agrégé à l'École de Pharmacie, 47, quai de la Tournelle, à Paris; par MM. Boisduval et Neumann.

Membre correspondant.

Le docteur Chapuis, médecin en chef du service sanitaire, à la Guyane française; par MM. Chédeville de Lamaury et Chédeville de Saint-Projet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 13 AOUT 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (juillet 1857).

Agriculture, journal des entreprises et des intérêts agricoles (25 juillet).

Ami des Champs, de la Gironde (août 1857).

Annales de l'agriculture française (15 et 30 juillet 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (août 1857).

Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles, etc. (août 1857).

Belgique horticole, journal des jardins et des vergers (juin 1857).

Bulletin de la Société botanique de France (n° 4, 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (juin 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Beaune, (N° 1, 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de la Sarthe (juillet 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube (2me trimestre 1857).

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation (juillet 1857).

Horticulteur praticien, revue de l'horticulture française et étrangère (août 1857).

Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (juillet 1857).

Institut, journal universel des sciences, (22, 29 juillet, 5 et 12 août 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France (juillet 1857).

Journal d'agriculture pratique, d'économie forestière, etc., du royaume de Belgique (juin 1857).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (juillet 1857).

Journal de la Société d'horticulture de Mâcon (juillet 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er août 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (juillet 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (août 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (juillet 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 août 1857).

Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs, première année, nos 4 et 5 (avril et mai 1857).

Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, congrès pomologique de Lyon (Règlement).

SÉANCE DU 27 AOUT 1857.

Académie d'horticulture de Gand, journal mensuel des travaux de l'Académie, etc. (mai, juin 1857).

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 août 1857).

Annales de l'agriculture française (15 août 1857).

Annales d'horticulture et de botanique ou Flore des jardins du royaume des Pays-Bas (1er vol., 5me et 6me livraisons).

Annales forestières et métallurgiques (juillet 1857).

Bon cultivateur de Nancy (juillet et août 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture de Saint-Omer (janvier, février et mars 1857).

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (août 1857).

Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre, par Edouard Hericher, correspondant du Ministre de l'Instruction publique.

Etudes pratiques sur l'art de dessécher, par M. le marquis Ch. de Bryas (Paris, 1857).

Flore des jardins de l'Europe, manuel général des plantes, arbres et arbustes classés selon la méthode de De Candolle, hommage de M. Jacques.

Geschiedenis van den tuinbouw in Nederland en overzigt van die in de verschillende Staten van Europa, door Th.-F. Vuilrens (1855). (Histoire de l'horticulture dans les Pays-Bas, et coup d'œil sur celle des différents États de l'Europe; par M. Th.-E. Vuilrens).

Institut, journal universel des sciences (19 août 1857).

Jardin fruitier du Muséum (8e livraison, 1857).

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts de la Société d'émulation de l'Ain (juin 1857).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (août 1857).

Journal du Loiret (vendredi, 14 août 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 août 1857).

Monographie de la Canne à sucre de la Chine dite Sorgho à sucre; par le docteur Adrien Sicard (Marseille 1856).

Musée agricole, bulletin de la société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), (juin 1857).

Recueil agronomique des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne (juin 1857).

Repertorio..... Répertoire d'agriculture, sous la direction du professeur Domenico Sacchi, de Turin (juillet 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (juillet et août 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er août 1857).

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, séance du 1er mai 1857; rapport sur le congrès des délégués des sociétés savantes de France, par M. Sellier.

Société d'horticulture de Saint Germain-en-Laye, bulletin des travaux de la Société (janvier 1857).

Société impériale et centrale d'horticulture, séance publique tenue le dimanche 19 avril 1857.

Société impériale et centrale d'agriculture, bulletin des séances, compte-rendu mensuel, contenant les séances des 4, 11, 18 et 25 mars, 1er, 8, 15 avril 1857.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand (109e exposition de plantes, 28, 29 et 30 juin 1857).

Société royale de Flore de Bruxelles, 71me exposition publique (26 juillet 1857).

Sud-Est, journal agricole et horticole (août 1857).

Supplément à la 1re édition de la Flore bordelaise et de la Gironde (avril 1857).

Supplément et extrait du Catalogue n° 62 de l'établissement horticole de Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand ; prix courant pour l'automne de 1857 et le printemps de 1858.

DOCUMENTS OFFICIELS.

JARDIN D'EXPÉRIENCES DE LA SOCIÉTÉ.

Monsieur le Président.

La *Société impériale et centrale d'horticulture* de Paris, pénétrée de l'importance que doit acquérir dans la culture maraîchère, et peut-être dans la grande culture, le *Dioscorea Batatas,* a nommé une Commission de trois membres pour s'occuper de cette question. Cette Commission, afin de s'éclairer et de ne se prononcer qu'en connaissance de cause, n'a pas voulu se borner à ce qu'elle a pu voir aux environs de Paris ; elle a décidé qu'elle s'adresserait dans la France entière aux diverses Sociétés, et, afin de diriger toutes les expériences dans le même sens, elle a rédigé un programme de questions qu'elle a l'honneur de vous adresser.

Ce n'est point en opérant seulement sur un point, dans des circonstances particulières, qu'on peut se prononcer d'une manière certaine en culture. Telle plante qui vient bien dans un terrain, sous telle influence climatologique, peut venir mal lorsque ces conditions viennent à changer. Il importe donc d'opérer sur des points différents, et la question fait bien vite un pas immense lorsque les expériences se font simultanément ; c'est surtout lorsqu'il s'agit d'alimentation qu'il faut se hâter. Aussi, la Commission, certaine de trouver dans toutes les Sociétés de France qui s'occupent de culture un bon concours, vient-elle vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien communiquer aux membres de la Société que vous représentez son programme de questions, en les priant d'y répondre aussi consciencieusement que possible. Vous auriez la bonté de réunir tous les renseignements et de les adresser, pour le 1er novembre prochain, à M. Pissot, conservateur du bois de Bou-

logne, secrétaire de la Commission, avenue de la Muette, n° 28, à Passy.

Agréez, Monsieur le Président, etc.

Les Membres de la Commission :

PAILLET, COURTOIS-GÉRARD,
A. PISSOT.

Vu :

Le 1er Vice-Président de la Société,

PAYEN.

Programme des questions concernant la culture du Dioscorea Batatas.

1 Nature du sol.
2 Sa profondeur.
3 Son état hygrométrique. (Frais, humide, sec.)
4 Nature du sous-sol.
5 Exposition. (Nord, midi, ouest, est)
6 Position. (Plaine, montagne.)
7 Espèce d'engrais employé.
8 Mode de culture. (A la charrue ou la bêche.) Indiquer à quelle profondeur le terrain a été défoncé.
9 Nature des plants mis en terre. (Bulbilles, tronçons de tubercules, tubercules entiers.) Indiquer dans quelle partie ont été pris les tronçons : si c'est au collet, dans la partie moyenne où dans la partie renflée.
10 Dans le cas où des tubercules entiers ont été plantés, indiquer leur poids.
11 Soins donnés pendant la végétation. (Binages, arrosages.)
12 Époque de la récolte.
13 Instruments employés à l'arrachage.
14 Temps employé à l'arrachage d'une quantité de terrain déterminée.
15 Produit en poids.
16 Forme des tubercules.
17 Longueur des tubercules.
18 Qualité comme aliment.
19 Manière d'extraire la fécule.
20 Rapport en poids entre la fécule extraite et le poids du tubercule.
21 Mode de conservation des tubercules.
22 Mode de multiplication, indépendamment de celui par tronçons. (Bulbilles, boutures, etc.)
23 Emploi des tiges comme fourrage.
24 Y a-t-il avantage à laisser les tubercules en terre pendant deux ans, ou à les récolter chaque année ?

25 Vaut-il mieux, lorsqu'on veut ne faire la récolte que tous les deux ans, laisser les tubercules en terre que de les relever avant l'hiver pour les replanter au printemps.

26 A quelle époque doit être faite la plantation ?

27 A quelle distance doivent être plantés les tubercules ?

TRAVAUX MENSUELS.

Mois d'Octobre.

Travaux généraux. — On commence les labours d'hiver et principalement dans les terres fortes. C'est le moment d'effectuer les changements projetés pour les jardins. On fait les trous pour recevoir les arbres qui doivent être plantés, ce qui peut avoir lieu à la fin de ce mois. On sépare les touffes de plantes vivaces; on replante les bordures et on tond les haies.

Achever la récolte des fruits que l'on dispose dans le fruitier. On rentre en serre les légumes et les graines qui doivent être conservés pendant l'hiver. On émonde et on élague les arbres rustiques. Il faut couvrir les plantes qui craignent les premiers froids.

Les soirées devenant longues, on les occupe à réparer les paillassons et à en faire de nouveaux pour ne pas en manquer lorsque les froids en exigeront l'emploi.

Culture maraîchère. — C'est en octobre qu'il est le plus opportun de semer, en vue du printemps, les plants de salades, soit pour couches, soit pour plein air. On peut s'y prendre depuis le commencement de ce mois jusqu'au 20. Les Romaines et Laitues devront être semées à cinq jours d'intervalle, afin de laisser au jardinier le temps nécessaire pour le repiquage, qui doit avoir lieu quinze jours environ après que la semence a été mise en terre. On commence à semer vers le 4 des Laitues-crêpes et de la Romaine verte hâtive pour les premières couches, sur un terrain bien préparé en ados, terreauté avec du terreau provenant de fumier de cheval et l'on met des cloches par-dessus. Vers le 9 ou le 10, on recommence l'opération pour la seconde saison de couches et les abris de pleine terre avec des graines de même sorte; pour l'air libre, d'ailleurs, les Romaines seules conviennent. Du 12 au 20, on sème à côté : Romaine verte, Laitues gotte, rousse et grise pour mettre en pleine terre au

printemps. Quinze jours après chaque opération, on prépare des ados pour recevoir trois rangs de cloches placées en quinconces. Les cloches sont préférables aux châssis dans cette circonstance, parce qu'il est essentiel que le plant ne reçoive aucun air jusqu'à ce qu'il ait acquis un certain développement ; autrement il serait exposé aux atteintes du meunier ou blanc, de la rouille et des pucerons. Lorsque les plants ont leurs cotylédons bien développés, on arrache les plantes avec précaution, et l'on repique en se servant de l'index en guise de plantoir. On enfonce le petit plant jusqu'au collet, sans trop presser la terre. Pour ce qui est du nombre de plants à mettre sous chaque cloche, les jardiniers de Paris ont l'habitude de ne pas dépasser le chiffre de 14 pour le premier repiquage. Mais lorsqu'on veut avoir de forts plants, on peut repiquer à 10 et même à 7. Le deuxième repiquage se fait généralement à 24 et le troisième à 30. En suivant ces nombres, on arrive toujours à former un échiquier très égal.

On sème dans ce mois les dernières Mâches, ainsi que le Cerfeuil, les Poireaux de pleine terre, les Carottes, les derniers Radis, mais jusqu'au 15 seulement. On repique les Choux d'York en pépinière à 15 cent. de distance. On repique aussi les Choux-fleurs à 10 cent., soit sur ados, soit dans des coffres à châssis, si le temps n'était pas favorable. On achève les plantations des salades en motte qui ont été repiquées en pépinière, pour garnir les terres vides à cette époque. Tous les terrains semés doivent être garnis de terreau, car le fumier engendre trop de vers de terre qui sont très nuisibles. Les arrosages doivent être modérés, excepté pour les Choux-fleurs en pomme, les Céleris et les autres gros légumes.

Arboriculture. — On doit procéder indistinctement à la récolte des fruits. Ce travail exige beaucoup de soin et une très grande habitude, car de la récolte faite à propos dépend la conservation des fruits. Les fruits cueillis trop tard ne se gardent pas longtemps, surtout ceux d'automne ; les fruits cueillis trop tôt se rident et perdent beaucoup de leur qualité. Tous les Raisins destinés à prendre place dans le fruitier, Chasselas, Muscats et autres doivent être cueillis par un beau temps.

Continuer de faire des trous pour planter les arbres. On termine le travail de ce mois en apportant des terres neuves, des gazons,

des boues de rue longtemps exposées à l'air et autres engrais pour les répandre au pied des arbres. Mettre stratifier dans du sable les graines qui ne germent qu'au printemps suivant et quelquefois plus tard.

Les Poires à manger qu'on obtient dans ce mois sont les suivantes: Adèle de St-Denis, Belle de Flandre, Beurré amiral, Beurré Capiaumont, Baronne de Mello, Beurré des Charneuses, Beurré Duverny, Beurré Hardy, Beurré Poiteau nouveau, Colmar d'Aremberg, de Spoelberg, Doyenné doré ou Blanc-St-Michel, Duchesse-d'Angoulême, Fondante de Malines, Fondante du Comice d'Angers, Louise Bonne-d'Avranches, Marie-Louise de Delcourt.

Parmi les Poires à compote, on peut citer Bellissime d'Automne, Frangipane, Gille ô Gille, Saint Légin.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Octobre est le mois où se font les grands mouvements de terre ; il est avantageux de terminer cette opération avant les gelées ; l'hiver ameublira la terre et la végétation du printemps en ira bien mieux. On doit commencer en ce mois et continuer en novembre à enfouir les fumiers à profusion, car le meilleur jardinier, on le sait, c'est le fumier. Labourer et fumer les plates-bandes et massifs, à l'exception des places destinées à recevoir les oignons et griffes de toutes sortes. Ces places doivent avoir été bien fumées l'année précédente. Une fois tous les semis et plantations d'automne terminés, la terre doit être recouverte de terreau consommé. Les fumiers destinés aux labours doivent être remués une fois ou deux avant d'être enterrés. Dans les terrains secs, le fumier de vache est préférable ; le fumier de cheval convient mieux aux terrains lourds et humides. On fait en ce mois provision de terre lourde ou franche pour la répandre sur les terrains secs et maigres, afin de leur donner du corps. Ajouter du sable ou de la terre maigre aux terrains lourds, qui deviendront ainsi d'une culture plus facile.

Dans les premiers jours de ce mois, on sèmera des plantes annuelles destinées à être repiquées en bâche pour passer l'hiver sous vitreaux. Ces plantes seront d'une grande ressource pour les garnitures du printemps, et se développeront beaucoup mieux que si elles n'avaient été semées qu'au printemps.

Voici la liste de celles à choisir de préférence :

Nycterinia selaginoïdes; Gilia tricolor; tous les *Schizanthus, Centranthus macrosiphon* (grand et nain); *Nemesia elegans; Nemesia floribunda; Eutoca Menziezii*); *Leptosiphon androsaceus* (les quatre variétés); *Clarkia pulchella* (rose et variété blanche); *Eucharidium grandiflorum; Viscaria oculata* (bleu et blanc); *Coreopsis Drummondii; Nemophila insignis* (bleu et blanc); *Malope grandiflora* (rose et blanc); *Cantua picta ou Ipomopsis elegans; Linum grandiflorum.* Ce dernier lève difficilement si on a pas soin de faire tremper la graine 24 heures environ, pour la séparer de la matière glutineuse qui l'enveloppe; il faut mélanger cette graine avec du sable sec, la frotter jusqu'à ce qu'elle ne soit plus gluante; sans quoi il serait presque impossible de la semer.

Il est encore temps, si cela n'a pas été fait en septembre, de semer, pour passer l'hiver dehors, des *Coreopsis tinctoria, Collinsia bicolor,* les *Iberis* (blanc et violet), *Silene pendula* (rose et blanc). Diviser les Pivoines herbacées si les touffes sont trop fortes; si l'on veut multiplier les Pivoines en arbre, retirer du pied les jeunes pousses sortant de terre: elles reprennent très bien à l'air libre.

Diviser et replanter une grande partie des plantes vivaces dont la floraison a lieu au printemps. Quant à celles d'été et d'automne, la plantation du printemps est préférable. Mettre en place les Roses Tremières, Œillet de poète, Scabieuse, Corbeille d'or, Thlaspi vivace, etc.

Diviser et replanter les bordures de Sauge, Lavande et Petit Chêne, Mignardise, Statice, Thlaspi vivace, etc. Les feuilles commencent à tomber en assez grande quantité pour en faire provision à l'état sec autant que possible, afin de couvrir différentes plantes qui craignent le froid. Les feuilles sont également d'une grande ressource pour couvrir les bâches et serres; quand l'hiver n'est plus à craindre, on s'en sert pour faire des couches au printemps, en les mélangeant avec du fumier neuf.

Serres. — Dans la première quinzaine d'octobre, on continue les rempotages qui n'auraient pas été faits. On redressera les plantes avec des tuteurs pour les rentrer dans les serres, sans pourtant les y renfermer de suite sous le vitrage. Les châssis ne seront mis que s'il survient des pluies trop abondantes et froides. Toutes les plantes de serre chaude et tempérée qui sont délicates devront être couvertes

immédiatement, afin d'éviter la trop grande humidité qui pourrait survenir dans les serres, mais il faut leur réserver grand air et surveiller les arrosements. On pourra commencer à visiter les greffes en fente ou placages qui ont été faites le mois précédent, celles qui sont déjà reprises devront être mises séparément, et il faudra leur donner sensiblement de l'air.

Dans la seconde quinzaine, toutes les plantes indistinctement devront être rentrées et aérées suivant l'état de la température ; les arrosages deviendront moins fréquents et devront se faire dans le milieu du jour. Si les nuits sont froides et humides, il ne faudra plus laisser pénétrer l'air la nuit dans les serres tempérées. Les Camellias auront encore besoin de recevoir des arrosages assez copieux, attendu que la formation du bouton à fleur n'est pas encore terminée à cette époque. Visiter de nouveau les multiplications de greffes et en faire le triage comme dans la quinzaine précédente. Pour les Orchidées, on commence à chauffer les serres le matin seulement, de bonne heure; il n'est plus lors utile de donner d'air direct et on cessera d'ouvrir les panneaux.

Plusieurs plantes de différents genres ont les feuilles jaunes et fanées : c'est un indice certain qu'elles demandent à être mises dans une situation plus froide (+ 10 à + 12°). Il est bien essentiel, avant de les changer de température, de laisser sécher le compost dans lequel elles sont cultivées ; sans cette précaution il est certain qu'elles perdraient la majeure partie des racines, que l'humidité froide ferait pourrir ; ce qui serait un retard fâcheux lors de la reprise de leur végétation.

D'autres espèces dans plusieurs genres commencent à pousser ; il faut les rempoter si elles en ont besoin et augmenter les bassinages suivant le progrès de la végétation. Ces plantes doivent être placées dans la partie de la serre où elles pourront recevoir le plus de lumière et de chaleur.

NOTES ET COMMUNICATIONS.

NOTE SUR LE THUIA DE L'ALGÉRIE,

ENVOYÉE AU JURY DE L'EXPOSITION DE 1857,

Par M. HARDY, directeur de la pépinière d'Alger.

Le Thuia de l'Algérie, qui a pris vogue pour la construction des meubles de luxe, et dont d'habiles fabricants de Paris tirent un si brillant parti, est un vrai Thuia.

C'est le *Thuia articulata* de Vahl et Desfontaines;
— le *Callitris quadrivalvis* de Ventenat;
— le *Cupressus triquetra* de Loddiges;
— le *Frenela Fontanesii* de Mirbel.

La première dénomination est celle qui est la plus généralement adoptée.

C'est un arbre de dimensions médiocres. Son tronc mince et grêle ne pourrait convenir pour l'objet en question : on ne pourrait en tirer des placages assez larges; d'ailleurs cette partie de son bois n'est pas veinée et n'a pas cette richesse de ton et de coloris que l'on admire dans les portions qui sont seules mises en œuvre.

Ce que l'on emploie pour faire les meubles, ce sont des *loupes*, qui se développent à la surface du sol ou entre deux terres. Les tiges de cet arbre sont souvent coupées par les Arabes ou brûlées par les incendies. Lorsque ces accidents se sont renouvelés plusieurs fois, il se forme une sorte de *cépée* d'où partent plusieurs tiges, et, à la circonférence de cette cépée, la sève, souvent contrariée par les accidents dont je viens de parler, donne naissance à des loupes diversement veinées, avec des méandres capricieusement contournés.

La production de ces loupes est accidentelle comme on vient de le voir. La provision qui en existe en Algérie sera vite épuisée et les meubles faits avec ce bois précieux seront toujours chers, à cause de la rareté de la matière.

NOTE SUR UN MAGNOLIA

PROBABLEMENT NOUVEAU ;

Par M. Jacques.

Pendant l'automne de 1856, j'avais observé dans un jardin à Montgeron, près de Villeneuve Saint-Georges, plusieurs beaux individus d'arbres exotiques, notamment un très fort Ginko (*Salisburia adiantifolia*) et plusieurs beaux *Magnolia*. Parmi ceux-ci j'en remarquai un d'un port superbe, haut d'environ *dix* mètres, à tête pyramidale, avec de longues feuilles blanches en dessous; mais l'absence de fleurs ne me permit pas d'en faire une étude complète. Comme je tenais beaucoup à savoir ce que pouvait être ce bel arbre, je retournai à Montgeron le premier juin de cette année; malheureusement il était déjà un peu tard, car je ne trouvai plus qu'une seule fleur en bon état. Je reconnus alors qu'il est voisin du *Magnolia acuminata*, duquel il se rapproche par la couleur de ses fleurs, mais dont plusieurs autres caractères le distinguent nettement. En voici la description :

Magnolia excelsa Hortul.

Tronc droit, érigé, branchu, la tête formant une pyramide élancée. Feuilles caduques, alternes, assez longuement pétiolées; les pétioles cylindriques, courtement velus-tomenteux; le limbe largement ovale-lancéolé, un peu pointu, obtus à la base ou presque cordiforme, très entier, ondulé sur les bords, glabre et d'un beau vert en dessus, glauque et finement pubescent en dessous, long de deux à trois décimètres, les nervures saillantes en dessous et rameuses. Les jeunes pousses sont d'un beau vert et glabres.

Les fleurs terminent les jeunes rameaux; elles sont portées par un pédoncule glabre, long au moins de trois centimètres; elles se composent de trois sépales d'un vert jaunâtre, concaves, longs d'environ trois centimètres; puis de cinq à sept pétales lancéolés, convexes, un peu tourmentés, d'un jaune pâle verdâtre, un peu blanchâtre, comme tomenteux en dehors, glabres en dedans, longs de sept à neuf centimètres. Les étamines sont jaunes, assez courtes;

les styles sont longs, érigés et appliqués sur les ovaires. Les fleurs s'épanouissent en mai avec les jeunes feuilles.

Ce bel arbre me paraît différer beaucoup de tous ceux que je connais ou dont j'ai pu voir les descriptions.

Quelques ours avant mon excursion à Montgeron, j'avais remarqué chez M. Armand Gontier, à Fontenay-aux-Roses, un jeune individu de *Magnolia* qu'il a acquis sous le nom que je viens de citer. Après l'avoir confronté avec un échantillon de celui de Montgeron, j'ai reconnu qu'ils étaient identiques, c'est pourquoi j'ai conservé à ce dernier le nom de *Magnolia excelsa* sous lequel notre collègue a reçu le sien.

CULTURE DU NAVET A CROISSY;

Par M. Louesse.

Croissy, village situé sur les bords de la Seine, non loin de la machine de Marly, est renommé pour l'excellence des légumes qu'il produit.

La culture telle qu'on la pratique aujourd'hui dans cette localité diffère essentiellement de celle de la plaine des Vertus, parce que le système d'irrigation qu'on y a établi permet de conduire l'eau sans difficulté où l'on veut, avantage que l'on n'a pas aux Vertus; ce dernier pays manquant d'eau, ces arrosements y deviennent impossibles.

Deux genres de cultures sont pratiqués sur une très grande échelle dans la plaine de Croissy; ce sont celles de la Carotte et du Navet. Les jardiniers cultivent bien encore quelques autres légumes, comme Panais, Oignon blanc et rouge, Pois, etc.; mais ces espèces ne sont pour eux qu'accessoires et se trouvent dans leurs cultures en bien moindre quantité. On peut dire que leurs soins se portent essentiellement sur la Carotte et le Navet; c'est de ce dernier que nous nous occuperons dans cet article.

Croissy a depuis plus d'un demi-siècle le privilége de produire les premiers Navets qui paraissent au printemps sur le carreau de la Halle de Paris; c'est aussi ce pays qui continue à les fournir pendant la plus grande partie de l'année.

Les variétés qu'on y cultive sont peu nombreuses; il n'y en a

guère que deux, le demi-long et le rond; le premier entre pour environ les 9/10es dans la culture; la sous-variété dite de Martot est celle qu'on préfère à cause de sa belle forme obtuse et arrondie à l'extrémité, et surtout de son aptitude à se former promptement; celui dit de Viarmes, qui a eu la vogue dans un temps, est aujourd'hui tout à fait abandonné; il manque de qualité, et on a trouvé qu'il dégénérait assez facilement.

Les premiers semis de Navets se font vers le 15 mars, sur un terrain préparé par de bons labours qu'on fait à la bêche, et fumé avec un engrais composé de fumier de cheval et de fumier de vache, bien mélangés ensemble.

On dispose le terrain en carrés ou planches d'une largeur d'environ deux mètres, en ayant soin de ménager entre les planches des sentiers qui permettent de faire les arrosements et les autres opérations que nécessite la culture de cette plante.

Les jardiniers de Croissy choisissent pour les premiers semis les portions de terrain qui avoisinent le plus la rivière, et où la terre est la plus forte. Ils ont remarqué que dans cette condition leurs Navets réussissent beaucoup mieux qu'ailleurs, et qu'ils ne sont pas véreux; il n'en est pas de même là où la terre a moins de consistance. Au contraire, pour les semis d'été c'est l'inverse qui a lieu.

Ces premiers semis, auxquels les maraîchers de Croissy apportent un très grand soin, réussissent ordinairement bien; il arrive cependant quelquefois qu'un certain nombre de plants montent sans former de racines. C'est une perte pour le jardinier qui ne peut les vendre. On n'est pas d'accord sur l'opportunité de faire les semis avec des graines vieilles ou nouvelles, afin d'avoir des Navets qui ne montent pas. Quelques cultivateurs donnent la préférence aux graines de 2 ou 3 ans; d'autres, et c'est le plus grand nombre, emploient de préférence la graine nouvelle; ils ont remarqué que dans ce cas les plants sont plus vigoureux et en avance sur les autres, ce qui est un avantage dans une culture de primeurs.

Lorsque la graine est répandue sur le sol on piétine le semis, sans quoi la terre étant soulevée sécherait trop vite pendant les hâles du printemps. On recouvre ensuite avec un rateau en fer ou en bois. Les jardiniers ont pour habitude de semer très dru, ce qui n'a

paru être un inconvénient, puisqu'ils sont ensuite dans la nécessité de faire disparaître à chaque binage un très grand nombre de plants afin de laisser l'espace libre à ceux qui restent. Pour éclaircir, ils coupent avec la binette les plants les plus faibles et ceux qui ne sont pas à la distance convenable.

A partir de ces premiers semis, qui ont lieu, comme nous l'avons dit, au 15 mars, il n'y a plus d'interruption pour les suivants jusqu'aux derniers qui se font au 1er septembre. Dans ceux qui ont lieu à partir du 15 juin et qui sont considérés comme ceux de la seconde période, on suit une marche inverse de celle qui a été doptée pour les premiers, c'est-à-dire qu'au lieu d'une terre forte on en choisit une aussi légère que possible. On a reconnu, en effet, que, dès cette époque, les Navets sont moins sujets à devenir filandreux et véreux, surtout si les arrosements ne leur sont pas ménagés. Or les jardiniers de Croissy n'ont pas à craindre cet inconvénient, puisqu'ils ne cessent pas d'avoir l'arrosoir à la main.

Les premiers Navets de primeur qui paraissent sur les marchés, et qui tous proviennent des cultures de Croissy, font leur apparition vers le 20 du mois de mai. La botte à cette époque ne se vend pas moins de 1 fr. à 1 fr. 25 c.

Le besoin de Navets nouveaux se fait tellement sentir au premier printemps, que, plus d'un mois avant qu'ils ne paraissent, les marchandes de légumes vendent pour les remplacer de gros Radis blancs qu'on laisse se développer autant que possible, sans toutefois les laisser devenir creux; ils sont alors vendus, cuits et mangés comme Navets nouveaux. Je ne sais si dans ce cas les connaissances pratiques des cuisinières sont en défaut ou si elles prêtent la main à ce petit genre de fraude. Heureusement cette substitution ne compromet en rien la santé des consommateurs, attendu que l'innocuité du Radis cuit et assaisonné est bien reconnue; il ne s'agit donc, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, que de savoir tirer parti des choses.

INFLUENCE DE LA COULEUR DES MURS

SUR LA TEMPÉRATURE QUI EN RÉSULTE POUR LES ARBRES EN ESPALIER ;

Par M. Vuitry, à St-Donain près de Montereau.

Une opinion assez généralement reçue, et que paraissent partager des auteurs qui font autorité en arboriculture, veut que la coloration des murs augmente la chaleur qu'en reçoivent les arbres en espalier : la couleur noire, par exemple, serait préférable, pense-t-on, pour la Vigne et les arbres à fruits à noyaux, qui demandent une assez forte chaleur, tandis qu'on devrait adopter la couleur blanche pour les arbres à fruits à pépins, qui redoutent une température trop élevée. On appuie cette opinion sur ce que la couleur noire absorbe les rayons calorifiques, tandis que la couleur blanche les réfléchit; d'où il résulterait qu'un mur noir exposé au soleil s'échauffe plus, à situation égale, que ne le ferait un mur blanc.

Ce principe est vrai; mais la conséquence qu'on en tire nous paraît erronée.

Oui, sous l'action des rayons solaires, un mur noir s'échauffe plus qu'un mur blanc; il suffit pour s'en convaincre de poser alternativement la main sur l'un et sur l'autre. Mais doit-on en conclure qu'un arbre en espalier se trouve dans un milieu plus échauffé devant un mur noir que si ce mur était blanc ? Non, car pour l'arbre en espalier et pour la main posée sur le mur les conditions ne sont pas les mêmes : la main étant en contact immédiat avec le mur, tandis qu'entre celui-ci et l'arbre en espalier il y a toujours un intervalle de quelques centimètres dans lequel l'air peut circuler. Si un mur blanc s'échauffe moins qu'un mur noir, c'est qu'il réfléchit plus ou moins le calorique, tandis que ce dernier l'absorbe. Par une conséquence nécessaire, la couche d'air la plus rapprochée d'un mur blanc recevant à la fois la même quantité de rayons directs, et de plus les rayons réfléchis, se trouve plus échauffée que si le mur était noir : or, c'est justement dans cette couche d'air la plus voisine du mur que végète un arbre en espalier; d'où il faut nécessairement conclure que la couleur blan-

che des murs accroît la chaleur qu'en reçoivent les espaliers, tandis que leur coloration en noir la diminue.

Dans l'opinion opposée, on pourrait dire peut-être que si cet effet se produit pendant le jour, parce que le soleil envoie des rayons calorifiques, il n'en est pas de même pendant la nuit, et qu'alors au contraire le calorique accumulé dans un mur de couleur noire se communique aux espaliers et élève leur température. Ce serait encore une erreur : en effet, si pendant le jour la chaleur se maintient habituellement plus élevée devant un mur blanc que devant un mur noir, c'est que l'action des rayons réfléchis est continue, et se produit tant qu'il arrive des rayons calorifiques. Quand la nuit vient, il est vrai qu'il peut se trouver un peu plus de calorique accumulé dans un mur noir que dans un mur blanc ; mais l'action du soleil qui a produit cet excédant de calorique ayant cessé, l'équilibre ne tarde pas à se rétablir entre le mur, quelle que soit sa couleur, et la couche d'air qui circule à sa surface; dès lors, les conditions ne tardent pas à devenir égales, et s'il y a une légère élévation de température devant le mur noir, elle n'est que momentanée. Les observations que nous avons faites et dont nous parlerons tout à l'heure confirment ce que nous venons de dire relativement à l'égalité de température qui règne pendant la nuit devant des murs de couleur différente. Dans une seule circonstance l'excédant de calorique accumulé dans un mur noir nous a paru exercer quelque action sur la température de l'air à sa surface : c'est quand un vent froid est venu paralyser l'action des rayons réfléchis et causer un refroidissement accidentel. Or, ces cas anormaux sont rares, et toujours de courte durée.

Une expérience très simple a pleinement confirmé l'opinion que nous venons d'émettre, à savoir : qu'un mur blanc communique plus de chaleur aux espaliers qu'un mur noir.

Deux abris en papier bitumé, l'un blanchi à la chaux, l'autre de la couleur du goudron de gaz, ont été placés à la même exposition, de façon à représenter un mur blanc et un mur noir dans des conditions semblables. Devant ces abris nous avons disposé, à la même hauteur au-dessus du sol, à la même distance de leur surface (trois à quatre centimètres), des thermomètres à planchette parfaitement comparables, et dont le verre a été tourné vers ces

abris. Les températures accusées par ces thermomètres ont été relevées avec soin pendant vingt-quatre jours. Les observations ont été faites, entre le 24 avril et le 22 mai, le matin avant le lever du soleil; le soir après son coucher, dans la journée à des heures différentes, par des temps plus ou moins chauds, par un soleil brûlant ou plus ou moins caché par les nuages.

Voici le résumé sommaire de ces observations :

Le matin, avant le lever du soleil, même température devant les deux abris; le soir, après son coucher, il y a eu quelquefois, mais rarement, une légère différence en faveur de l'abri blanc. Ainsi, non-seulement le calorique accumulé dans l'abri noir n'a pas l'action qu'on pourrait lui supposer, mais encore l'influence des rayons réfléchis se prolonge quelque temps après le coucher du soleil.

Il résulte de ces premiers faits, que, pendant la nuit, la différence de couleur des murs est sans action appréciable sur la température des espaliers.

Il n'en est pas ainsi pendant le jour.

Soixante et une observations ont été faites de neuf heures du matin à trois heures après midi, et *cinquante-neuf fois* le thermomètre a été trouvé plus élevé devant l'abri blanc que devant l'abri noir; plus le soleil était brillant, plus la différence était grande; elle a été fréquemment de deux ou trois degrés centigrades; elle s'est élevée jusqu'à cinq. *Deux fois* seulement cet effet des rayons réfléchis s'est trouvé interverti : ainsi, le 27 avril à midi, et le 7 mai à trois heures du soir, le thermomètre placé devant l'abri noir a marqué un demi-degré de plus que celui qui se trouvait devant l'abri blanc. Cette anomalie a été rare, comme on le voit : nous l'attribuons à l'influence d'un vent froid et assez fort. Ajoutons que dans ces deux cas exceptionnels, la différence de température au profit de l'abri noir n'a pas dépassé un demi-degré.

Pour rendre notre épreuve plus complète, nous l'avons répétée en tournant le verre des thermomètres du côté du soleil, c'est-à-dire en leur donnant une position analogue à celle des parties de l'espalier qui font face à l'extérieur. Dans cette nouvelle expérience, les rayons directs devaient avoir une action plus intense, surtout comparativement à celle des rayons réfléchis; en sorte que les

accroissements de température produits par ces derniers devaient être moins considérables et moins fréquents. C'est ce qui est arrivé ; mais toutefois l'avantage est toujours resté, et dans une forte proportion, à l'abri blanc. Ces observations ont été faites en même temps que les premières ; sur *soixante et une fois*, le thermomètre placé devant l'abri blanc s'est élevé *trente-deux fois* au-dessus de celui placé devant l'abri noir ; le maximum de la différence a été de quatre degrés au lieu de cinq obtenus dans la première épreuve ; *vingt-deux fois* il y a eu égalité de température. Enfin, les cas exceptionnels dus à l'action d'un vent froid se sont produits *six fois*, et l'augmentation de température qui en est résultée devant l'abri noir s'est élevée à un degré.

Malgré ces rares anomalies, et quoi qu'il en soit de leurs causes, l'ensemble de ces faits ne nous paraît pas laisser le moindre doute relativement à l'action que la couleur des murs exerce sur les arbres en espalier.

Il nous paraît donc incontestable, contrairement à l'opinion que nous rappelions en commençant cette note, qu'il faut blanchir les murs quand on veut donner à des arbres en espalier le maximum de chaleur que comportent le climat et l'exposition : par exemple, pour la Vigne et les arbres à fruits à noyaux, qui ont besoin de chaleur ; qu'il faut au contraire les colorer et même les noircir pour les arbres à fruits à pépins, qui redoutent une température trop élevée.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

RAPPORT SUR LES CONSERVES DE LÉGUMES DE Mme L. FAUVE ;

Par M. CHEVET.

MESSIEURS,

A la séance du 26 juin, Monsieur le Président m'a fait remettre plusieurs bocaux renfermant des légumes conservés de toutes sortes, présentés par Mme Louise Fauve.

L'examen que j'en ai fait m'a montré que la préparation en avait

été bien faite, que leur état de conservation était très satisfaisant, en un mot, qu'ils ne laissaient rien à désirer.

Seules les asperges étaient très inférieures aux autres légumes ; après la cuisson elles avaient un aspect fort peu séduisant et un très fort goût de mauvais foin.

A cela près et en résumé, je dois dire, comme dans mon rapport de l'an dernier, que les Conserves de Mme Fauve sont excellentes, et que le procédé qui sert à les préparer est un des meilleurs dont on fasse usage aujourd'hui.

SUR LES CULTURES DU Sr DOMINIQUE LEBRAY,

JARDINIER EN CHEF CHEZ M. LE GÉNÉRAL JACQUEMINOT, A MEUDON (SEINE-ET-OISE) ;

Par M. BOUSSIÈRE.

MESSIEURS,

Pour répondre au désir qui lui avait été exprimé, M. le Président a chargé une Commission de visiter, à Meudon, la belle propriété de notre collègue le général Jacqueminot et de vous rendre compte des travaux que Dominique Lebray, jardinier en chef, y exécute depuis environ douze ans.

C'est le 2 juillet que MM. Chevet, Gontier père, Malot et moi nous nous sommes rendus à Meudon pour remplir la mission qui nous avait été confiée.

Dès les premiers pas dans cette propriété nous avons été frappés de sa belle tenue, et il nous a été facile de reconnaître que là, si le propriétaire est un amateur éclairé et généreux, le jardinier est un habile praticien, à la hauteur des principes avancés de l'horticulture moderne. Nous avons commencé notre examen par la visite du potager. Il est séparé de l'habitation principale par une rue. Son étendue est de deux hectares. Le verger, dont l'étendue est considérable, est planté d'arbres fruitiers très variés et en parfait état. Environ deux cents châssis sont employés pour les légumes de primeur. Chaque châssis, en hiver et au premier printemps, est recouvert pendant la nuit d'un paillasson garanti lui-même au moyen d'un panneau en bois léger. Grâce à cette disposition aussi simple qu'ingénieuse, les paillassons sont toujours secs; ils font un service à la fois meilleur et plus long. Au

15 décembre dernier, Dominique a récolté ses premières Asperges blanches et il en a obtenu ensuite sans interruption jusqu'aux Asperges de plein air. Ce potager contient, outre les carrés de légumes, une melonnière et un fleuriste. A gauche en entrant, on trouve une orangerie monumentale, longue de 30 mèt., profonde de 10 mèt. et haute de 6 mètres. Elle est de construction toute récente. Les jours, le chauffage et l'arrivée des eaux y sont parfaitement bien entendus. Dans cette construction, le général Jacqueminot a été son propre architecte, de même que, pour le jardin, il se plaît à dire qu'il est son premier jardinier. A la suite de l'orangerie s'étend une serre tempérée pour avancer le Raisin sans le forcer, dont la longueur est de 80 mètres. Une treille de Chasselas à cinq cordons y couvre complétement la surface du mur. Deux autres cordons de Vigne conduits sur des gaulettes sont placés sur le devant tout près des verres. Ces Vignes sont parfaitement dirigées et couvertes de raisins. Plus loin est une serre à Raisins forcés en primeur. Elle est divisée en trois compartiments qui permettent d'en former trois saisons. Au moment de notre visite, la première saison était récoltée depuis longtemps ; la deuxième était déjà bien avancée, le peu de Raisins qui restaient encore étaient de toute beauté. Enfin la troisième saison allait bientôt arriver à parfaite maturité. C'est au moyen d'un chauffage bien combiné que Dominique est parvenu à obtenir ainsi des Raisins mûrs pendant un long espace de temps, sans interruption.

Plus loin nous avons été saisis d'étonnement et d'admiration en arrivant devant un espalier de huit Pêchers conduits sous la forme carrée, dont quatre sont placés à l'exposition du levant et quatre à celle du couchant. Les uns et les autres sont palissés sur des planches au lieu de mur; le tout est recouvert par des châssis vitrés, et chauffé par le thermosiphon. Les châssis étaient enlevés à l'époque de notre visite, le 2 juillet. Chaque arbre portait environ 230 Pêches, ce qui faisait 1800 fruits tous mûrs ou presque mûrs. Il y avait déjà plus d'un mois que Dominique avait récolté les premières Pêches. Pour être justes et rendre à chacun ce qui lui est dû, nous devons dire que ces beaux arbres sont depuis longtemps sous la direction d'un membre de la Commission, qui à juste titre passe pour un maître en cette partie.

De là nous sommes entrés dans le jardin d'hiver exclusivement

réservé aux Camellias. Il a 30 mèt. de longueur, 11 de profondeur et 4 de hauteur sous vitres. Les murs en sont entièrement couverts de superbes Camellias. L'intérieur est divisé en massifs de Camellias des plus belles variétés. Les conduits de chauffage circulent sous les allées sablées. Au centre est un bassin avec jet d'eau. Tous les arbres de ce jardin d'hiver sont d'une santé parfaite ; on n'y voit pas une feuille qui ne soit verte et luisante; quelques-uns ont 5 mètres de hauteur. Aussi, pour la beauté, la force, la santé de ces arbres, c'est là, sans contredit, le plus beau jardin d'hiver des environs de Paris. Nous avons été conduits ensuite dans une grande serre chaude où nous avons remarqué deux Bananiers de la Chine avec des régimes monstrueux, un *Strelitzia augusta* de toute beauté, des *Chamærops*, d'autres Palmiers, enfin toutes les plantes précieuses que l'on rencontre dans les collections choisies. Ici comme partout, belle culture et bonne santé. Dans une autre serre qui vient à la suite et qui a plusieurs compartiments, sont plantés une centaine d'Ananas de diverses variétés.

Après ces détails sur le jardin, il nous reste à vous parler du parc, au milieu duquel est située la délicieuse habitation du général. Son étendue est de huit hectares et demi environ; il n'est dominé par rien, au contraire il domine tout ce qui l'entoure, et, par de nombreux points de vue habilement ménagés, il s'approprie tout le paysage qui l'avoisine. Il renferme quelques arbres séculaires et beaucoup d'autres fort remarquables par leur variété et par le choix des espèces auxquels ils appartiennent. Du haut d'un rocher imposant par sa masse s'échappe l'eau qui va former un lac entouré de pelouses verdoyantes. Sous ce rocher sont pratiquées des grottes et une salle basse et fraîche qui peut contenir une vingtaine de personnes. Les belles pelouses de ce parc font l'admiration des visiteurs par leur fraîcheur constante. Des vases et des statues de marbre décorent ce séjour charmant. L'eau abonde partout dans le parc, les serres, l'orangerie, le potager et l'habitation. Le général a en partie créé tout cela; c'est un amateur éclairé, passionné de l'horticulture. Il a remarqué que le soleil échauffe très vivement les caisses des Orangers pendant certains jours de l'été. Pensant avec raison que les racines devaient souffrir de cette haute température, il a imaginé pour remédier au mal une disposition aussi efficace que simple. Un panneau mobile

en bois muni de deux crochets en fer est adapté aux caisses d'Orangers; il y a courant d'air entre la caisse et le panneau mobile, de telle sorte que la caisse reste fraîche lorsque le panneau mobile s'échauffe outre mesure. Un homme pose ces panneaux le matin au côté du levant, un peu plus tard à celui du sud et le soir à celui du couchant. Ces panneaux sont peints comme les caisses, de telle sorte qu'à quelques pas on ne les distingue pas. Le général a aussi fait construire ses caisses de façon qu'on peut ouvrir un de leurs panneaux pour s'assurer de l'état des racines et voir à quelle profondeur pénètrent les arrosements. Nous ne citons ce fait que pour faire voir de quels soins intelligents le général entoure ses plantes. Plus de soixante gros Orangers et Grenadiers sont soumis à ce régime et ils s'en trouvent bien. Près de l'habitation, 50 mètres de gradins sont garnis de plantes fleuries en pots qu'on renouvelle au besoin. Un échafaudage en tringles de fer est établi au-dessus de chaque gradin; une toile y est adaptée pour préserver les plantes de la pluie, du vent et des rayons du soleil lorsqu'ils sont trop ardents.

Vous voyez, Messieurs, que notre collègue M. le général Jacqueminot est un de ces rares amateurs aussi zélés qu'instruits, à qui nul sacrifice ne coûte pour arriver à la perfection dans les cultures qui font le charme de leurs loisirs. Il voit tout, dirige tout dans le parc, les serres et les jardins. A un maître si éclairé il fallait un jardinier intelligent et habile dans les diverses branches de l'horticulture. Le général l'a rencontré dans la personne de Dominique Lebray. Voilà bientôt douze ans qu'il travaille sous la direction du général : son éloge est renfermé dans ce peu de mots.

Nous terminons en remerciant le général de l'accueil affable qu'il a bien voulu nous faire; et quant à Dominique Lebray, la Commission tout entière pense qu'il mérite de votre part une récompense pour la perfection de ses travaux dans les cultures de genres très divers qui sont confiées à ses soins. Nous vous demandons dès lors, Messieurs, l'insertion de ce rapport dans votre Journal, et son renvoi à la Commission des récompenses, avec recommandation particulière.

RAPPORT SUR LE MÉMOIRE DE M. CH. NAUDIN

INTITULÉ : NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET LES VARIÉTÉS DES PLANTES DU GENRE CUCURBITA ;

Par M. DUCHARTRE.

Les efforts assidus des horticulteurs en multipliant chaque jour les variétés de nos plantes cultivées ajoutent largement d'un côté à nos richesses florales, de l'autre à nos ressources alimentaires. Malheureusement, à ces avantages positifs se rattache un inconvénient dont la gravité devient de jour en jour plus facile à sentir. Cette incessante multiplication de formes intermédiaires à des espèces bien caractérisées, à des variétés nettement définies, efface graduellement toute ligne de démarcation, fait disparaître toute limite, et les genres dans lesquels ces acquisitions sont peu à peu devenues très nombreuses font aujourd'hui le désespoir des botanistes qui essaient de les soumettre aux lois d'une rigoureuse classification. Plus que tout autre peut-être le genre des Courges offre à cet égard d'immenses difficultés. Non-seulement les plantes qui le représentent dans les jardins sont très multipliées, mais encore la variabilité de leurs formes paraît n'avoir presque pas de bornes. Mettre de l'ordre dans ce chaos, c'était une œuvre aussi ardue qu'utile ; c'est cependant ce que M. Naudin a essayé de faire, et nous n'hésitons pas à dire qu'il a réussi.

La première difficulté que présentait un travail général sur les Courges consistait à se procurer des éléments suffisants d'observation et, pour cela, à former une collection aussi complète que possible de plantes vivantes. Aidé du concours éclairé et puissant de M. Decaisne, M. Naudin en a réuni au Jardin des Plantes le nombre certainement le plus considérable qu'en ait possédé jusqu'à ce jour un établissement quelconque. Plus de 1200 pieds vivants cultivés en même temps ont été les éléments de ses études et de ses comparaisons. En prolongeant pendant deux ou trois ans la culture des mêmes variétés, il a pu reconnaître ce qu'il y avait de fixe ou de variable dans leurs caractères. Enfin en appelant à son secours l'expérimentation physiologique, il a pu jeter du jour sur des questions d'un haut intérêt que soulevait l'étude de ces plantes, telles notam-

montrqué la facilité ou la difficulté de leur fécondation réciproque, la permanence ou la variabilité de leurs formes, etc. Son mémoire est divisé en trois chapitres dont nous indiquerons succinctement le sujet et les résultats.

Le premier contient un résumé des travaux monographiques qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur les Courges. Il suffit de le parcourir pour se faire une idée exacte de la divergence d'opinion qui régnait parmi les botanistes au sujet de ce genre important. L'immortel Linné avait entièrement méconnu les espèces de *Cucurbita* cultivées de son temps dans les jardins. Il en reconnaissait quatre dont aucune ne correspondait à celles qu'admet aujourd'hui M. Naudin. Koelreuter, contemporain de Linné, se basant sur ses remarquables expériences d'hybridation, rapportait toutes ces plantes à une même et unique espèce. Plus récemment Duchesne, observateur doué d'une rare sagacité, divisa toutes les Courges connues de lui en deux grandes espèces : 1° les *Potirons* auxquels il donna le nom botanique de *Cucurbita maxima* ; 2° les *Pépons*, qui furent pour lui le *Cucurbita Pepo*, et que leur grand nombre fit scinder en deux groupes : les *Mélonées* ou *Courges musquées* et le *Pépon polymorphe*. Postérieurement à l'excellent travail de Duchesne et sans en profiter le moins du monde, les botanistes se sont laissés aller à la funeste manie de la multiplication exagérée des espèces, et ils ont été si loin sous ce rapport que M. Seringe a fini par distinguer vingt espèces de Courges, que le botaniste allemand Roemer en a admis trente et une. En arriver à ce point, c'était simplement rendre évidente à tous les yeux la nécessité d'une réforme radicale du genre entier. C'est cette utile réforme que nous devons à M. Naudin.

Le second chapitre et, peut-on dire, le corps même du travail de ce botaniste distingué a pour objet la description comparative des espèces du genre Courge et de leurs principales variétés. Les nombreux détails qu'il renferme sont d'un très haut intérêt. Malheureusement nous ne pourrions les résumer sans dépasser les limites d'un simple rapport, et nous devrons nous contenter forcément d'en conseiller la lecture à tous ceux qui désireraient se reconnaître au milieu du chaos des énumérations sans méthode que présentent pour ces plantes la plupart des ouvrages d'horticulture. Nous nous

bornerons à dire ici que les observations attentives de M. Naudin l'ont conduit à n'admettre parmi les Courges que six espèces distinctes dont trois comprennent toutes les variétés cultivées dans les jardins pour leur fruit alimentaire ou curieux, tandis que deux autres ne sont cultivées que comme plantes remarquables et que la sixième ne figure même pas encore dans les cultures. Ces espèces sont les suivantes : 1° le *Cucurbita maxima* DUCH. ou le *Potiron*, dont les fruits ont la chair fine, à peine filandreuse, le plus souvent jaune, jamais décidément rouge et dont les graines adhèrent assez fortement au tissu mou, mais non déliquescent des placentas. Les Potirons se distinguent en *Turbans* ou *Potirons couronnés* et *Potirons simples* ou *sans couronne*; 2° le *Cucurbita Pepo* DC. ou *Pépon*, dont les vrilles sont le plus souvent rudimentaires ou manquent même dans les variétés non coureuses, dont les feuilles sont plus fortement lobées et plus raides que celles des Potirons, desquelles on les distingue aussi aux poils raides et piquants dont sont armés leurs pétioles ainsi que le dessous de leurs nervures. Les fruits des nombreuses variétés de cette espèce diffèrent presque à l'infini de forme et de grosseur; mais leur chair les caractérise toujours nettement en raison des grosses filandres transversales qui la constituent presque en entier et que même la cuisson ne fait pas disparaître; en outre, leurs graines sont toujours d'un blanc isabelle ou d'un blanc sale, plus ou moins terne, bordées d'un bourrelet saillant et elles tiennent très faiblement à des placentas pulpeux, peu développés, qui tombent en deliquium pour peu qu'on en presse le tissu entre les doigts. M. Naudin range les innombrables variétés de Pépon dans sept groupes : les Courgerons, les Citrouilles proprement dites, les Giraumons, les Pâtissons, l'Orangin, les Barbarines ou fausses Coloquintes, les Coloquinelles ou Cougourdettes; 3° le *Cucurbita moschata* DUCH. réunit les variétés connues sous les noms de Courge musquée, Courge muscade, Melonée, Courge berbère, etc. C'est le *Potiromon* de Sageret. Cette espèce est essentiellement coureuse. Ses feuilles sont en général d'un vert foncé caractéristique, presque toujours marbrées de blanc, veloutées et assez douces au toucher. Ses fruits, au milieu de leurs nombreuses variations, se font toujours distinguer par la poussière cireuse ou *fleur* qui les couvre à leur maturité; ils sont portés sur un pédoncule anguleux

comme celui des Pépons, mais moins épais et surtout moins cannelé, généralement hérissé de poils persistants. Leur chair est à peine filandreuse et d'une saveur relevée, et les placentas s'y montrent peu consistants. Enfin les graines, toujours colorées en blanc sale, ont un rebord plus foncé que les faces. Ici rentrent la Melonée ou Courge-muscade des Marseillais, la Courge berbère, la grande Courge pleine, variétés qui toutes manquent à peu près à Paris. — Les deux espèces de Courges cultivées seulement comme plantes curieuses ou d'ornement sont : 4° le *Cucurbita melanosperma* Al. Braun, ou la Courge à graines noires, vulgairement nommée Courge de Siam, mais pour laquelle on ne sait ni d'où ni par qui elle a été introduite ; 5° le *Cucurbita perennis* Asa Gray, originaire du Texas et de la Californie, qui n'est encore qu'une espèce d'ornement assez peu répandue, mais digne sous plusieurs rapports de figurer plus communément dans les jardins. Enfin la 6e espèce du genre est le *Cucurbita digitata* Asa Gray, du Nouveau-Mexique, non introduite encore en Europe.

Le troisième chapitre du mémoire de M. Naudin est entièrement physiologique. Il contient les détails et les résultats de nombreux essais d'hybridation entre les différentes espèces de Courges. Ces résultats sont d'autant plus curieux qu'ils sont en contradiction formelle avec l'opinion générale. En effet, M. Naudin a eu beau varier et multiplier ses expériences, jamais il n'a réussi à déterminer la production de graines fertiles en fécondant une Courge avec le pollen d'une Courge d'*espèce* différente. Ses expériences ont porté sur huit fleurs de Potiron ou *Cucurbita maxima,* sur trente-deux fleurs de Pépon ou *Cucurbita Pepo,* sur trois fleurs de *Cucurbita moschata,* sur treize fleurs de *Cucurbita melanosperma,* enfin sur une douzaine de fleurs de *Cucurbita perennis.* Dans un petit nombre de cas le fruit s'est développé plus ou moins ; mais jamais il ne s'est produit dans son intérieur une seule graine fertile. Je m'empresse de faire observer que ces intéressantes expériences prouvent l'extrême difficulté avec laquelle se produiraient de vrais hybrides de Courges, c'est-à-dire des produits de fécondations croisées entre des plantes de ce genre *spécifiquement* différentes, mais qu'elles ne contredisent en rien les idées reçues au sujet de la facilité avec laquelle ces mêmes fécondations peuvent s'opérer entre les différentes va-

riétés d'une même espèce. Du reste, cette distinction des fécondations croisées entre des espèces différentes ou entre des variétés d'une même espèce a une importance majeure qu'on ne doit pas perdre de vue toutes les fois qu'il s'agit du phénomène intéressant de l'hybridation.

Ce résumé du travail important de M. Naudin serait incomplet si nous n'y faisions mention d'une observation fort curieuse que l'auteur a simplement consignée dans une de ses planches et signalée seulement en quelques lignes dans l'explication des figures. Des graines ont été prises sur un même pied d'une plante qui paraissait être métisse entre une Barbarine et le Pâtisson commun, et dont les fleurs avaient dû recevoir du pollen de diverses variétés cultivées tout à l'entour. Ces graines ont donné des plantes dont les fruits différaient de forme, de grosseur, de coloration, au point de reproduire presque toutes les variations connues pour les Courges en général. Ce fait remarquable ne peut guère être expliqué que par l'extrême facilité avec laquelle doit se produire dans ces végétaux la fécondation des variétés l'une par l'autre.

Au total, tout incomplet qu'il est, le résumé précédent montrera, nous l'espérons, la haute importance du mémoire de M. Naudin sur les Courges. Il serait heureux pour la botanique horticole comme pour l'horticulture proprement dite que d'autres travaux du même ordre fussent exécutés avec les mêmes moyens d'observation, avec la même conscience et la même sûreté de coup d'œil sur les genres de plantes qui peuplent aujourd'hui nos jardins de leurs innombrables variétés. Plus que tout autre peut-être M. Naudin est en position de rendre cet immense service à l'horticulture et à la botanique; aussi, en demandant à la Société de lui décerner une récompense pour son important Mémoire sur les Courges, nous proposons-nous non-seulement de lui faire obtenir le juste prix d'un grand travail heureusement exécuté, mais encore de l'encourager à marcher d'un pas encore plus ferme dans une direction dans laquelle ses succès seront à la fois honorables pour lui et profitables pour tous.

RAPPORT SUR UN OUVRAGE DE M. ADRIEN SICARD,

AYANT POUR TITRE : MONOGRAPHIE DE LA CANNE A SUCRE DE LA CHINE, DITE SORGHO A SUCRE ;

Par M. PEPIN.

MESSIEURS,

Dans la séance du 13 août dernier, M. le docteur Sicard (Adrien) a adressé à la Société un livre ayant pour titre : Monographie de la Canne à sucre de la Chine, dite Sorgho à sucre. M. le président m'ayant fait l'honneur de me le remettre, je viens aujourd'hui vous en rendre compte.

La Monographie du Sorgho à sucre par M. le docteur Adrien Sicard, est un travail remarquable dont les personnes qui veulent cultiver cette précieuse Graminée retireront certainement beaucoup de profit. L'auteur a, dans le Midi et notamment à Marseille, cultivé lui-même et étudié cette plante dans toutes les phases de sa végétation. Il ne s'est pas contenté de consigner dans son livre les résultats de ses propres observations, mais il y a de plus résumé les documents précieux contenus dans les divers ouvrages qui ont été publiés par MM. Vilmorin, Hardy (d'Alger), Vallarino (de Perpignan) sur cette plante intéressante.

Son livre est divisé en onze chapitres. La préface expose la marche suivie par M. Sicard dans ses expériences sur cette plante. Les premiers chapitres traitent des semis, de la plantation, de l'accroissement. Le développement et les produits en sucre sont relevés sur des tableaux imprimés dans l'ouvrage. Les chapitres suivants sont relatifs à la maturité de la plante et à l'emploi de ses diverses parties ; ainsi le VIe et le VIIe traitent de l'extraction du jus et de la fabrication du sucre, de l'alcool, du vin, de la piquette ou cidre de Sorgho, du rhum obtenu avec le jus de cette plante, du vinaigre, enfin des résidus provenant de la distillation. M. Sicard passe ensuite à l'étude des graines ; il indique le moyen de les décortiquer afin de les employer comme nourriture pour les Gallinacés et autres animaux. Dans le IXe chapitre il s'occupe de la farine comme pouvant servir à la confection du pain, des biscuits et des potages, puis des produits de la mouture des tiges, et des appareils

nécessaires pour obtenir la fécule de cette plante. Dans le chapitre suivant on trouve les tableaux indiquant l'époque de la récolte des cannes et leurs divers rendements calculés pour un hectare de terre.

Le Sorgho ou Canne à sucre de la Chine, comme l'appelle M. Sicard, est une plante de beaucoup d'avenir. Il produit du sucre, de l'eau-de-vie, du papier, de la teinture, etc.; sa graine peut être employée pour la nourriture de l'homme et des animaux; ses feuilles sont très recherchées par les espèces bovine, ovine et chevaline ; on en fait aussi des tissus et du papier.

Les glumes et balles ou les enveloppes de la graine ont des principes colorants très remarquables, avec lesquels on a fait à Lyon et à Marseille plusieurs essais de teinture sur diverses étoffes. On trouve même dans l'ouvrage une planche contenant 21 spécimens de ces couleurs obtenues chimiquement par le docteur Sicard. M. le comte David de Beauregard a constaté que les os des animaux de basse-cour qu'il a nourris avec les graines de cette Graminée, étaient colorés en bleu violacé. Cette coloration se trouve par zones plus ou moins foncées, suivant que les animaux ont été soumis plus ou moins longtemps à cette nourriture.

Les personnes qui voudraient cultiver en grand le Sorgho à sucre, trouveront dans la Monographie de M. Sicard tous les détails et renseignements qui leur sont nécessaires. Je ne saurais trop recommander ce travail et je prie M. le Président de vouloir bien adresser à l'auteur les remercîments de la Société pour l'envoi de son important ouvrage.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION

FAITE A NANTES, EN MAI 1857, PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE CETTE VILLE ;

Par M. MARTIN.

MESSIEURS,

Délégué dans la séance du 14 mai dernier pour vous représenter dans le Jury de l'exposition ouverte par la Société nantaise d'horticulture, je viens, après avoir rempli cette honorable mission, vous en rendre compte.

L'Exposition s'est faite à Nantes les 30 et 31 mai, et le 1er juin. Une tente bien construite, et d'une heureuse disposition, avait été élevée au milieu du Cours-Napoléon. Elle couvrait une superficie de 650 mèt. carrés, sur laquelle un parterre, aux allées décrivant des courbes gracieuses, offrait aux concurrents toutes facilités pour montrer leurs plantes à leur plus grand avantage. Au centre on avait improvisé une fontaine jaillissante qui répandait de la fraîcheur et contribuait efficacement à donner à cette enceinte l'aspect le plus agréable.

Le 30 mai, le Jury s'est réuni à l'effet de procéder à l'examen des produits exposés.

Sur les vingt-quatre concours ouverts, il n'y en a eu que quatorzé de remplis et encore principalement grâce à des amateurs qui ont mis le plus louable empressement à combler les vides laissés par les horticulteurs de profession. Nous devons dire cependant que quelques horticulteurs avaient également exposé, montrant ainsi qu'il sentaient combien l'horticulture en général gagne aux Expositions, et combien ces belles fêtes leur sont profitables à eux-mêmes. Ces exceptions nous ont fait regretter encore plus vivement que dans une ville aussi riche, aussi populeuse, aussi amie de l'horticulture que Nantes, la plupart des horticulteurs se fussent abstenus, méconnaissant ainsi leurs véritables intérêts et les besoins réels de l'horticulture.

Voici quels ont été les principaux lauréats des concours :

M. Menoreau, horticulteur, a obtenu plusieurs prix : 1° pour un *Rhododendron ponticum* de semis ; 2° pour une collection de plantes de serre chaude récemment introduites ; 3° pour une collection de *Pelargonium* bien fleuris ; 4° pour une collection variée de plantes de serre chaude.

M. Nerrière, horticulteur, a été aussi couronné plusieurs fois : 1° pour une collection de plantes de serre tempérée introduites récemment, parmi lesquelles nous citerons un beau *Mahonia longifolia*, un *Vaccinium Rollissonii*, un *Ceratostemma longifolium*, un *Tecoma fulva*, ainsi qu'une collection de Rhododendrons de l'Assam, du Bootan et du Sikkim Himalaya, tels que les *Rh. Hookeri*, *Nuttallii*, *Maddenii*, *camelliæflorum*, *niveum*, *Knightii* et *Aucklandii* ; 2° pour une collection variée de plantes de serre tempérée et d'oran-

gerie ; 3o pour un beau lot de Conifères, parmi lesquelles on a remarqué surtout les espèces suivantes : *Thuia gigantea, Sequoia gigantea, Pinus Sabiniana, Thuiopsis borealis, Abies Nordmanniana, Cephalotaxus Fortunei* et *pedunculata, Larix dahurica, Cedrus Deodara robusta, Salisburia adiantifolia var. laciniata macrophylla*. Ce dernier prix a été obtenu par M. Nerrière *ex æquo* avec MM. Lalande frères, qui avaient également exposé un grand nombre d'espèces et de variétés représentées, il est vrai, par des sujets plus faibles.

M. Julien Biton, horticulteur, a reçu deux premiers prix : l'un pour une belle collection d'Azalées de l'Inde, bien fleuries, quoique la saison fût déjà avancée, l'autre pour une belle collection de Renoncules provenant de ses semis.

Les fruits conservés exposés par M. F. Brouet, jardinier à Châtenay; les légumes variés de M. Grosset; les Ananas de M. Pointière ont valu un premier prix à chacun de ces trois exposants.

Parmi les amateurs qui avaient envoyé leurs plantes à l'Exposition, MM. Schnell et Ferrus ont obtenu des mentions très honorables pour leur collection de plantes de serre chaude et de Calcéolaires herbacées qui leur auraient valu certainement des prix si, faisant partie du Jury, ils n'avaient été par cela même exclus de tout concours.

Enfin je mentionnerai une quinzaine de Fougères de serre tempérée exposées par M. Armange, parmi lesquelles se trouvaient quelques beaux et forts sujets. Ces plantes élégantes ont paru être médiocrement appréciées à Nantes.

Tels sont, Messieurs, les détails que j'ai cru devoir vous donner pour vous faire connaître ce qui m'a paru le plus remarquable à l'Exposition de Nantes ; ils vous laisseront aisément reconnaître que cette Exposition n'était pas à la hauteur des cultures nantaises. C'est là un fait regrettable sur lequel on ne saurait trop insister afin d'empêcher les abstentions fâcheuses que j'ai signalées de se reproduire désormais.

Mieux éclairée, la population de Nantes sait que l'horticulture est une source de gloire et de richesse pour cette ville importante ; aussi elle l'aime et la protége, comme le prouve l'affluence qui s'est pressée à l'Exposition pendant toute sa durée. Que MM. les horticulteurs y songent donc sérieusement ; cette bonne volonté de tous

pourrait bien cesser, s'ils cessaient eux-mêmes de l'entretenir en se retirant des Expositions.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans offrir mes remercîments à la société Nantaise pour l'accueil plein de bienveillance et de cordialité que ses membres ont bien voulu faire à votre délégué, et par lequel ils ont montré la haute estime qu'ils portent tous à la Société impériale et centrale d'horticulture.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

GARTENFLORA.

Lagerstroemia indica L. — *Gartenfl.*, mai 1857, planc. 191. — Lagerstroemie de l'Inde. — Chine et Japon (Lythrariacées).

Ce magnifique végétal est de pleine terre jusqu'en Suisse, où il demande cependant une exposition abritée. M. Regel dit qu'on ne le voit jamais fleurir en Allemagne, tandis qu'à Pétersbourg il produit chaque année des fleurs en abondance, après avoir été tenu seulement pendant l'hiver dans un lieu où il ne gèle pas. La figure du *Gartenflora* a été faite d'après une branche prise sur un pied haut de 3 mètres 30 centim.

Macrostigma tupistroides Kth. — *Gartenfl.*, mai 1857, planc. 192. — Macrostigmate faux-Tupistra. — Patrie inconnue (Aspidistrées).

Cette plante est plus curieuse que belle. Cependant son feuillage ne manque pas d'élégance. On la cultive dans une serre à Orchidées.

Brassia Keiliana Reichb. fil. — *Gartenfl.*, mai 1857, planc. 190, fig. *e*, *f*, *g*. — Brassie de Keil. — Colombie (Orchidées).

Cette espèce est une des plus belles de son genre qui nous soient venues de la Colombie. Ses pseudobulbes comprimés, ovales-lancéolés, rétrécis vers le haut, ont environ 4 centimètres de long; ils

se terminent par 1 ou 2 feuilles. Ses feuilles oblongues-lancéolées, aiguës, d'un vert clair, ont jusqu'à 50 centim. de long sur 3 ou 4 centim. de large. Ses grappes, plus courtes que les feuilles, comprennent chacune de 4 à 8 fleurs colorées d'abord en beau brun jaunâtre qui passe plus tard au brun rouge, et qui mesurent de 12 à 14 centim. dans le sens de leur plus grande largeur. Les folioles du périanthe de ces fleurs sont étroites et terminées en longue pointe, tandis que leur labelle forme comme un grand carré arrondi aux angles, qui se prolonge à son bord extérieur en une pointe assez allongée. — Cette jolie Orchidée réussit parfaitement en pots ou en corbeilles, pourvu qu'on lui donne suffisamment de chaleur et d'humidité à l'époque où elle est en végétation.

Agave maculata Regel. — *Gartenfl.*, mai 1857, planc. 158. — Agave maculé. — Mexique (Amaryllidées-Agavées).

Cette plante a été obtenue au jardin de Pétersbourg de graines que le voyageur Karwinski avait envoyées du Mexique. Elle produit beaucoup d'effet par sa belle touffe de feuilles radicales linéaires-lancéolées, coriaces, formant gouttière en dessus, convexes en dessous mais sans carène, recourbées, longues d'environ 30 centim. et larges de 3 centim., qui ont une bordure très étroite, transparente et blanche, avec de très fines dentelures, et qui présentent des deux côtés des taches d'un beau brun se détachant nettement sur leur fond d'un vert clair. Du milieu de ce faisceau de feuilles s'élève la hampe dont la hauteur n'est guère que d'un mètre et qui porte dans le haut des grappes peu fournies de fleurs pédiculées, dressées, mélangées de verdâtre et de pourpre. — On cultive cet Agave dans une serre froide bien éclairée, avec les Aloës et la généralité des plantes grasses.

Erica microcalyx Regel. — *Gartenfl.*, mai 1857, planc. 159. — Bruyère à petit calice. — Patrie inconnue (Ericacées).

Cette belle Bruyère est très florifère. Elle a le port de l'*Erica mollis* Andr. et les fleurs de l'*E. florida* Thunb. Peut-être est-elle un hybride de cette dernière, pense M. Regel. Toutefois elle s'en distingue nettement au premier coup d'œil par sa taille plus haute, qui s'élève jusqu'à un mètre, et par les poils rudes dont sont couvertes sa tige et ses feuilles. Celles-ci sont linéaires-lancéolées,

blanchâtres, longues à peine de 4 millimètres. Ses fleurs sont d'un beau rose, globuleuses et un peu en forme d'urne, glabres, longues de 4 millim.; elles ont un calice tellement petit que M. Regel a tiré de cette particularité le nom de l'espèce. La facilité avec laquelle on cultive cette plante et l'abondance avec laquelle elle fleurit doivent la faire admettre dans toutes les collections.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Odontoglossum anceps CH. LEM.—*Illust. hortic.*, mai 1857, planc. 128. — Odontoglosse ancipité. — Mexique (Orchidées).

Cette belle Orchidée avait été déjà nommée l'an dernier par M. Ch. Lemaire dans l'*Illustration horticole* (III, *Misc.*, p. 45). Elle a été envoyée du Mexique à l'établissement de M. Verschaffelt par les frères Tonel. Elle est très voisine des *Odontoglossum maculatum* LA LLAVE et *cordatum* LINDL.; mais elle a cependant des caractères qui la distinguent suffisamment de l'un et de l'autre. Ses pseudobulbes comprimés, ovales ou oblongs, sont surmontés d'une seule feuille. Sa hampe latérale est dressée, ancipitée, flexueuse, ou plus exactement elle forme un coude ouvert à l'insertion de chaque fleur; elle porte un petit nombre de fleurs (5 d'après la figure) larges de 8-9 centim., dans lesquelles les trois sépales (ou folioles externes) lancéolés, terminés en longue pointe, sont bruns avec de petites lignes transversales jaunes dans le bas, tandis que les deux pétales et le labelle, plus courts, plus larges, surtout ce dernier, et pointus, sont colorés en beau jaune et tachés de rouge-brunâtre dans leur moitié inférieure. — La culture de cette plante est analogue à celle des Orchidées épiphytes en général.

Heppiella Nægelioides *Hybrida* CH. LEM. (*Gesneria egregia* HORT.). — *Illust. hortic.*, mai 1857, planc. 129. — Heppielle fausse-Nægélie (Gesnériacées).

Bel hybride obtenu par M. Verschaffelt en fécondant le *Nægelia zebrina*, à feuilles panachées, avec le pollen de l'*Heppiella atrosanguinea* REGEL. Il est remarquable par ses feuilles d'un vert sombre et veloutées en dessus, colorées en rouge foncé en dessous, et surtout par ses nombreuses fleurs disposées en panicule étalée, dont la corolle est teinte en beau rouge-écarlate sur le tube, en rouge

plus pâle sur le limbe, avec une zone couleur de chair à la gorge. Cette belle plante se cultive en serre chaude comme la généralité des Gesnériacées.

Datura (Brugmansia) albido-flava Ch. Lem. — *Illust. hortic.*, juin 1857, planc. 131. — Datura à fleurs jaunâtres. — Ile Ste-Catherine (Solanées).

Cette grande Solanée a été découverte au Brésil, dans l'île Sainte-Catherine, en 1847, par un collecteur de M. Verschaffelt. Elle fleurit chaque année dans l'établissement de cet horticulteur depuis 1853. Elle forme un petit arbre glabre, dont la tige et les branches sont cendrées, tandis que les jeunes rameaux sont colorés en violet noirâtre ainsi que les pétioles et la côte des feuilles. Celles-ci sont pour la plupart rapprochées au bout des rameaux; elles sont ovales-oblongues, un peu obtuses et terminées par une très petite pointe, entières, longues de 14 à 35 centim., larges de 10 à 12, d'un vert foncé et lustré en dessus, plus pâle ou violacé en-dessous. Ses grandes fleurs pendantes, solitaires ou géminées au bout des rameaux, ont 15 ou 16 centim. de longueur sur 12 de largeur; leur forme est celle d'un entonnoir graduellement et largement évasé vers l'orifice, et leur couleur passe, dit M. Lemaire, d'un vert d'émeraude à un jaune verdâtre ou blanchâtre. — Cette espèce n'a besoin pendant l'hiver que d'une bonne serre tempérée; en été, on se trouve bien de la tenir en plein air. Il lui faut une terre forte et riche en humus. On la multiplie aisément par boutures faites avec ses ramules, sous cloche et à une chaleur modérée.

Lilium tenuifolium Hort. — *Illust. hort.*, juin 1857, planc. 132. — Lis à petites feuilles. — Daourie (Liliacées).

M. Ch. Lemaire éprouve beaucoup de difficultés pour rapporter ce Lis à l'une ou à l'autre des espèces décrites de la section des Martagons. Il fait valoir d'excellents motifs pour ne pas admettre avec plusieurs auteurs que c'est le *Lilium tenuifolium* de Fischer, tout en lui conservant cette dénomination spécifique sous laquelle il est connu dans les jardins. Voici en résumé les principaux caractères qu'il assigne à sa plante : bulbe très petit, ovoïde et un peu trigone; tige arrondie, grêle, haute de 0,40 - 0,50; feuilles éparses, espacées dans le bas de la tige, nombreuses et serrées dans son milieu, réduites, sur la portion florifère, à 2 (bractées) à la base de

chaque pédoncule (d'après la figure), toutes linéaires, aiguës, canaliculées en dessus et carénées en dessous, un peu charnues, recourbées, d'un vert foncé ou un peu glauque. De deux à sept fleurs petites pour le genre, colorées en très beau rouge un peu orangé, très agréablement et fortement odorantes, portées chacune sur un long pédoncule ; folioles du périanthe recourbées de bonne heure en turban, toutes égales entre elles, oblongues-lancéolées, légèrement duvetées au sommet, marquées sur les deux faces de plusieurs sillons ; style presque aussi long que les étamines, rouge avec un stigmate violet. — M. Verschaffelt cultive ce Lis à l'air libre, dans une terre sablonneuse, fraîche et bien drainée. Il lui donne une légère couverture de feuilles pendant les grands froids. La plante est facile à multiplier de caïeux et de graines.

Spigelia ænea CH. LEM. — *Illust. hort.*, juin 1857, *Misc.*, p. 52. — Spigélie cuivrée. — Amérique centrale (Loganiacées).

Cette plante a été introduite l'an dernier dans l'établissement de M. Linden, où elle a fleuri au mois de mars dernier. C'est une herbe vivace, de petite taille, sous-frutescente à sa base, très glabre. Elle est remarquable par ses feuilles lancéolées, aiguës, obscurément sinuolées sur les bords, dont la couleur est un vert sombre à reflets cuivreux. Ses fleurs assez grandes, blanches avec l'extrémité rose, sessiles, forment des épis (cimes) enroulés en crosse ; elles ressemblent tellement à celles du *Sipanea carnea* BRONG. que, dans le jardin de M. Linden, on a nommé la plante *Sipanea ænea*. Cette espèce sera bien accueillie, dit M. Lemaire, par les amateurs judicieux de plantes à feuilles ornées ou panachées.

Pelargonium zonale var. FONTAINEBLEAU, **et indication de plusieurs autres variétés recommandables surtout par leur feuillage** (*Floricultural Cabinet*).

Le cahier d'août du *Floricultural Cabinet* renferme la figure et la description d'une charmante variété de *Pelargonium zonale* obtenue par M. Elphinstone qui l'a nommée *Fontainebleau*. C'est certainement l'une des plus remarquables que cette espèce ait produites jusqu'à ce jour, car elle se recommande à la fois par ses fleurs et par son feuillage. Ses fleurs sont bien faites, réunies en grandes

ombelles compactes, et colorées en beau rose-pourpre vif. Ses feuilles sont grandes et colorées, si l'on en juge par la description et la figure, de la manière la plus élégante et la plus curieuse. En effet leur centre forme un champ réniforme, d'un joli vert, qui occupe à peu près la moitié de la largeur totale. Ce centre est entouré d'une large zone rose-rouge, coupée très-nettement et sans transition, à ses deux limites interne et externe; enfin tout leur pourtour est occupé par une très large bordure d'un jaune-soufre clair. La plante a un port élégant et une tige robuste. Elle produira, dit le rédacteur du journal anglais, un effet charmant cultivée en plates-bandes avec des Verveines écarlates et pourpres.

L'auteur de l'article sur cette variété de *Pelargonium zonale* a fait suivre sa description d'un relevé des variétés anglaises les plus remarquables de la même espèce, qui aient été obtenues depuis la production par M. Lee, il y a quelques années, de celle qui a reçu le nom de *Flower of the Day*. Nous croyons devoir reproduire ce relevé.

Alma : fleurs d'un rouge-écarlate clair; feuilles panachées de blanc; port gracieux et compacte.

Annie (Kinghorn) : fleurs d'un rouge-écarlate vif, de belle forme et grandes; feuilles grandes, bordées de jaune clair; plante robuste.

Bridal bouquet : fleurs semblables à celles de la variété précédente; feuilles avec une zone lavée de rouge, bordée de blanc; port nain et compacte. Très jolie plante pour la culture en pot.

Countess of Warwick (Kinghorn) : fleurs rouge-écarlate; feuillage avec une tache en fer-à-cheval foncée et lavée de rouge, bordé de blanc.

Culford Beauty (Grieves) : semblable pour le port à *Flower of the Day;* fleurs d'un orangé-écarlate brillant; feuilles bordées de soufre foncé. Cette variété donne de belles ombelles. Elle produit beaucoup d'effet, soit en planches, soit en pots.

Emperor : fleurs d'un rouge-écarlate brillant, bien faites et grandes; feuilles bordées de blanc d'argent pur.

Golden admiration : fleurs rouge-écarlate; feuilles rayées de blanc d'argent; port nain, compacte.

Golden Chain : recommandable surtout pour son feuillage ferme,

à bordure d'un jaune d'or. Charmante variété qui forme de belles bordures pour des planches et qui fait de beaux contrastes dans les mélanges.

Hôtel de Cluny (Elphinstone) : fleurs rouge-écarlate clair; feuilles petites, ayant le centre vert, entouré d'une zone rouge et foncée, bordées de blanc pur. Plante bien faite et serrée.

Lady Coventry (ou Mangle's Silver Bedding) : fleurs sans mérite; feuilles panachées de blanc; port traînant.

Mistress Lennox : fleurs d'un bel écarlate; feuilles bordées de blanc. Bon pour planches.

Mountain of snow : fleurs rouge-écarlate; feuilles bordées de blanc.

Peach Blossom : fleurs roses-aumon, ou rose-pêche intense; feuilles bordées de blanc; port nain. Propre à la culture en pot.

Silver Queen : fleurs rouge vif; feuilles panachées de blanc. Variété excellente pour planches et pour pots.

Sur la culture des Cyclanthées, particulièrement des genres *Carludovica* R. et P. (1) et *Cyclanthus* Poit.; par M. V. Bouché, inspecteur du jardin botanique de Berlin (*Gartenflora*).

Les végétaux qui forment ces deux genres figurent admirablement dans les serres consacrées aux espèces tropicales et méritent d'être beaucoup plus répandues qu'ils ne le sont encore. Pour contribuer autant qu'il lui est possible à faire cesser leur rareté, qui paraît être due principalement aux difficultés qu'on trouve à les cultiver, M. Bouché fait connaître la manière dont il les traite, grâce à laquelle ils végètent parfaitement, fleurissent, fructifient et produisent même des rejets latéraux qui fournissent un moyen facile pour les multiplier abondamment.

Les Cyclanthées croissent naturellement dans l'Amérique tropicale, particulièrement dans le Vénézuela, où elles se plaisent dans les

(1) Nous rappellerons que ce sont les feuilles d'une espèce de ce genre, le *Carludovica palmata* R. et P., qui fournissent la matière des *Chapeaux de Panama*, aujourd'hui très fréquemment portés en France.

(*Note du réducteur*).



lieux ombragés, très humides et souvent inondés. La plupart ont des tiges courtes, épaisses de 10 ou 12 centimètres, chargées de racines aériennes qui arrivent jusque dans le sol. Le *Carludovica Plumierii* est la seule des espèces cultivées dont la tige s'élève à 1 mètre 30 ou 1 mèt. 60 centim. D'autres sont sans tige et leurs feuilles partent du niveau de la terre. Leurs feuilles sont tantôt à peu près entières, tantôt biparties, tantôt fendues en éventail, et elles leur donnent tout à fait l'aspect de Palmiers.

Ces plantes ont besoin d'une température de 15 degrés C. au moins, et elles réussissent encore mieux si on leur donne une chaleur constante de 18 jusqu'à 23 degrés. On les place, pendant l'été, sur une couche chaude, dans une bâche aussi humide que possible, et, pendant l'hiver, sur la tannée ou sous l'influence de toute autre chaleur de fond. Ainsi disposées elles végètent parfaitement, tandis que sans chaleur de fond elles restent chétives, deviennent jaunâtres et que les bouts de leurs feuilles sèchent facilement. Une atmosphère très humide et l'ombre leur sont aussi nécessaires que la chaleur de fond; elles favorisent la sortie de racines sur leur tige et leur donnent une verdure foncée. On rend plus facile l'émission de ces racines aériennes, qui aident beaucoup à la végétation, en enveloppant les tiges avec de la mousse. On doit empoter ces végétaux très au large, leurs racines étant fort nombreuses et s'étendant beaucoup. Leur terre doit être entretenue toujours humide. Celle qui leur convient le mieux est un mélange de 2 parties de terre de bruyère, 2 parties de terreau de feuilles, 2 parties de terre bourbeuse, 1 partie de bonne terre de gazon grasse et 1 partie de gros sable. M. Bouché garnit le fond des pots avec une couche de morceaux de tourbe de la grosseur d'une noix, sur une épaisseur de 6 à 9 centim. ; il met en suite par-dessus des détritus grossiers de la terre de bruyère.

On peut transplanter les Cyclanthées dans de plus grands pots de mars à la fin de juin, en les soumettant en même temps à une bonne chaleur de fond. En faisant ces rempotages, il est bon d'enterrer le bas de la tige plus qu'il ne l'était auparavant, afin que les racines qui naîtront plus haut que les anciennes puissent mieux pénétrer en terre. Les échantillons en deviennent plus vigoureux. Avec le temps on se verrait obligé d'employer de très grands pots; mais on évite sans difficulté ce grave inconvénient en enlevant de

la terre des vieilles mottes qui se trouvent ainsi rapetissées sans que les plantes en souffrent.

Lorsqu'on rempote les Cyclanthées, on en détache les rejets latéraux que produisent les espèces à tige courte sur la portion la plus âgée de cette tige. On les coupe le plus bas possible et avec toutes leurs racines. De cette manière les *Carludovica humilis*, *plicata*, *macropoda* et *flabellata* fournissent aisément de jeunes pieds. Quant aux espèces sans tige, telles que les *Carludovica atrovirens*, *incisa*, *palmata*, les *Cyclanthus cristatus* et *bipartitus*, on les divise comme les herbes vivaces en général. Le *Carludovica Plumierii*, qui développe une tige haute de 1 mètre et demi environ, se multiplie de la manière suivante : On coupe la tête de la plante à un point où elle a produit des racines aériennes ; on la plante et on l'enferme dans un coffre chaud et humide. La tige développe en très peu de temps, à la place qu'ont occupée des feuilles, deux ou trois pousses qu'on peut détacher de la même manière dès qu'elles ont produit des racines aériennes. Pour multiplier abondamment les autres espèces on en détruit la sommité ; on détermine ainsi la formation sur tous les nœuds de pousses qu'on détache aussitôt qu'elles ont produit des racines et dont on obtient promptement la reprise en les enfermant dans un coffre chaud et très humide.

Quelques espèces, comme les *Carludovica latifolia*, *macropoda*, *plicata* et *flabellata* donnent aisément de bonnes graines, dont on reconnaît la maturité à l'extrême ramollissement du péricarpe qui les renferme. On les débarrasse par des lavages de la pulpe qui les entoure ; on les laisse un peu sécher et on les sème ensuite sans retard sur un gros morceau de tourbe fibreuse posé sur une assiette pleine d'eau, qu'on recouvre d'une cloche. On met le tout dans une serre très chaude, humide et ombragée. La germination a lieu au bout de 4 à 6 semaines. Quand les jeunes plantes ont quelques petites feuilles, on les repique dans de la terre meuble et on couvre d'une cloche.

Lorsqu'on est obligé de remanier la tannée ou la couche chaude qui servait à chauffer les racines des *Carludovica* et *Cyclanthus*, il faut bien se garder de poser les pots sur le sol froid de la serre, fût-ce pour quelques heures seulement. Ce changement de température suffit pour faire noircir les extrémités des racines qui deviennent

dès lors incapables de nourrir les plantes. Dans ce cas, celles-ci perdent promptement presque toutes leurs feuilles. Il faut dès lors, pendant le temps qu'exige ce remaniement, poser les pots sur une autre couche chaude, sur une autre tannée ou tout au moins sur des planches. M. Bouché fait observer que plusieurs Scitaminées sont tout aussi sensibles à ce changement de température et qu'elles exigent des précautions analogues. Seulement il ajoute que naturellement celles de ces plantes qu'on n'a pas habituées à la chaleur de fond n'ont pas la même sensibilité.

Son article se termine par l'indication des Cyclanthées cultivées aujourd'hui à Berlin. En voici la liste :

CARLUDOVICA R. et P. — 1. *C. palmata* R. et P.; 2. *C. incisa*; 3. *C. Moritziana*; 4. *C. flabellata* HORT.; 5. *C. macropoda* KL.; 6. *C. humilis* POEP.; 7. *C. latifolia* R. et P.; 8. *C. Plumierii* KTH; 9. *C. plicata* KL.; 10. *C. atrovirens* WENDL. fil.; 11. *C. microcephala*; 12. *C.* sp. de Mirador; 13. *C.* sp. du Venezuela.

CYCLANTHUS POIT. — 1. *C. Plumierii* POIT.; 2. *C. cristatus* KL.; 3. *C.* sp. du Venezuela.

Sur les Conifères nouvelles du Mexique; par. M. Roeszl (*Gardeners' Chronicle*).

Le *Gardeners' Chronicle,* dans un de ses derniers numéros, a cru devoir faire connaître aux horticulteurs les détails intéressants communiqués au sujet d'un grand nombre de Conifères du Mexique, soit dans une note spéciale, soit dans un catalogue publié récemment, par MM. Roeszl, jardiniers allemands qui se sont fixés à Napoles, près de la ville de Mexico. Ce catalogue contient l'énumération de 86 espèces de Conifères découvertes dans le Mexique par M. B. Roeszl, qui les regarde comme nouvelles et qui pense qu'elles pourraient être cultivées en Europe, en général même en pleine terre. Voici du reste en majeure partie la note publiée par MM. Roeszl dans le *Gardeners' Chronicle.*

Mon but en publiant cet article n'est pas, dit-il, de décrire les Conifères du Mexique, mais d'amener à changer d'opinion les botanistes et les jardiniers européens qui croient que ces végétaux ne sont pas rustiques. Cette opinion est sans doute fondée jusqu'à un cer-

tain point sur l'expérience, puisque, parmi toutes les espèces mexicaines de Conifères qui ont été introduites en Europe jusqu'à ce jour, l'*Abies religiosa* et le *Pinus patula* sont les seules qui supportent les hivers de l'Angleterre, de la Belgique, de la France et du sud de l'Allemagne. Comme le fait observer avec raison le journal anglais qui renferme la note de MM. Roeszl, il faut joindre à ces deux espèces le *Pinus Lindleyana* qui est aussi rustique que le Pin d'Ecosse.

On regarde les Conifères du Mexique comme fort intéressantes au point de vue scientifique et comme ornant parfaitement les serres et les conservatoires assez hauts pour qu'on puisse les y cultiver ; mais on croit aussi que leur délicatesse ne permet d'en tirer aucune utilité en Europe, puisqu'on ne peut les planter en pleine terre. Je sais, dit M. Roeszl, que cela est vrai surtout pour les Pins ; mais après tout que sait-on en Europe relativement aux espèces mexicaines de ce genre ? On n'en connaît qu'un petit nombre, au plus une vingtaine, qui croissent presque tous, dans le Mexique, à des altitudes de 915 à 2,440 mètres. Les espèces des montagnes gigantesques qui forment la vallée de Mexico, celles du Nevador de Toluca, de la Sierra, etc., n'ont pas été encore introduites en Europe et ne sont pas même décrites dans les ouvrages de botanique. Je les ai cherchées en vain dans les ouvrages sur les Conifères, particulièrement dans celui de M. Carrière ; je n'y ai trouvé aucune mention, par exemple, d'espèces de la division des *Tæda*, à feuilles ternées et à cônes colorés en violet noir, qui se trouvent à l'extrême limite de la végétation sur les volcans Popocatepetl et Istacihuatl, à une altitude de 13,000 à 14,000 pieds (3,965 mèt. à 4,270 mèt.).

Il n'y a cependant pas d'arbres qui puissent avoir plus d'importance pour l'Europe que les *Pinus resinosa*, *scoparia*, *Istacihuatli*, *Standishi*, *amecaensis*, *Papelini* et *aculcensis*. Leurs proportions sont gigantesques, puisqu'ils atteignent 36^{m},50 à 45^{m},75 de hauteur ou même davantage. Un pied qui était abattu et qui n'était certainement pas des plus grands, avait 123 pieds anglais (37^{m},515) de longueur et 16 pieds 1/2 (5^{m},042) de circonférence à la base. Parfaitement droits, chargés d'un feuillage très touffu, ferme et d'une verdure magnifique, ces arbres seraient des plus propres à

l'ornement des parcs et leur rusticité ne pourrait être mise en question. En outre, leur bois est de qualité supérieure, et la résine d'un seul arbre est évaluée à 200 ou 250 fr., à raison de 12 fr. 50 les 50 kilogrammes.

La seule espèce de la division des *Strobus* qui soit connue en Europe est le *Pinus Ayacahuite*, qui se trouve dans les provinces de Chiapas et d'Oaxaca. M. Carrière dit qu'il supporte l'hiver dans les départements du centre de la France ; M. Roeszl doute qu'il ait tant de rusticité, parce qu'il vient naturellement dans des localités chaudes. Mais, ajoute-t-il, des espèces voisines possèdent toutes les qualités qu'on peut désirer soit pour les jardins, soit pour les grandes plantations. Tels sont, par exemple, les magnifiques *Pinus Popocatepetli* et *Veitchii* qui croissent sur le versant oriental du Popocatepetl à une hauteur de 3,350 mèt. à 3,660 mèt. pour le moins; le *P. Don Pedrii* et les espèces voisines qui viennent près de Tenancingo à 2,135 mèt. de hauteur; le *P. Lindleyana* et plusieurs autres qui se trouvent sur la Sierra, près de Zacatlan, à une altitude de 2,135 mèt. à 2,440 mèt. Tous ces arbres ont un port magnifique; ils sont de très fortes dimensions, très rameux, et leur feuillage glauque est presque aussi beau que celui du Deodara ou du *Pinus excelsa*. Leur bois est supérieur en qualités à celui des autres Pins; les Mexicains le nomment *palo fino* (bois fin) ; ils disent qu'il résiste plusieurs mois sans se fendre à la chaleur et à l'humidité, et qu'il n'est jamais attaqué par les insectes.

Il existe enfin dans le Mexique un grand nombre d'espèces nouvelles appartenant aux divisions des *Tæda*, *Pseudo-Strobus*, *Pinea*, qui croissent presque toutes sur les plus hautes montagnes du Mexique et qui supportent là des froids rigoureux. Il n'est donc pas douteux que ces arbres ne puissent supporter les hivers de l'Europe centrale.

Culture des *Hovea* (*Floricultural Cabinet*).

Abandonnées à elles-mêmes, ces Légumineuses ont un port peu gracieux; mais avec des soins et une certaine habileté on peut remédier à cet inconvénient et en faire de charmantes plantes. Pour arriver à ce résultat, il est quelques points sur lesquels l'hor-

ticulteur doit porter son attention et au sujet desquels nous résumerons succinctement les détails dans lesquels entre l'auteur.

D'abord les boutures des *Hovea* doivent être faites et traitées comme celle des Bruyères et des végétaux analogues. Après la reprise on plante les jeunes pieds dans des pots de 5 à 7 centimètres, qu'on a remplis avec un mélange d'une partie de terre de bruyère, deux parties de terre provenant de la décomposition du gazon, et une assez forte quantité de sable blanc. On ne doit employer aucune sorte d'engrais. Ce mélange est tamisé et les pots qu'on doit en remplir sont soigneusement drainés. On enfonce très peu les racines. Lorsque les plantes ont bien repris, ce que fait reconnaître la verdure fraîche des feuilles qui couronnent la tige, on les pince à l'extrémité et on les place dans la partie la plus aérée de l'orangerie, près des vitres; là on leur donne de l'ombre quand le soleil est ardent. On donne beaucoup d'air sans toutefois exposer les plantes à l'action des vents froids ou desséchants. On maintient la terre fraîche, mais jamais décidément humide. Ainsi traités ces jeunes pieds ne tardent pas à produire plusieurs jets latéraux qu'on pince lorsqu'ils ont 7 ou 8 centimètres de longueur et qu'on ne conserve qu'en nombre suffisant pour faire un buisson fourni mais sans confusion. Il est bon de ne pas laisser les *Hovea* fleurir trop jeunes et, pour cela, de supprimer les premières fleurs dès qu'elles se montrent, en pinçant sévèrement les branches. Dans tous les cas, on se trouve bien d'enlever les fleurs lorsqu'elles se fanent, sans permettre que les fruits se développent ni surtout que les graines arrivent à leur maturité. — Les jeunes plantes ont besoin de rempotages faits à propos. On reconnaît qu'on doit leur donner un pot plus grand lorsque, en examinant la motte, on voit que les racines commencent à en tapisser l'extérieur.

Les *Hovea* ne fleurissent que sur le bois jeune. Ils exigent des arrosements assez abondants pendant l'été; mais pendant l'hiver on ne doit leur donner de l'eau que lorsque le temps est beau et même alors en petite quantité.

Quant à la forme qui leur convient le mieux, l'auteur pense que c'est celle de buissons. Cependant ils produisent également un joli effet élevés sur tige, et ils prennent sans difficulté ce port pourvu qu'on les laisse d'abord se développer librement, sauf à pincer le

jet principal dès qu'il a la hauteur voulue et à favoriser ensuite la formation de jets latéraux que la plante ne donne d'elle-même qu'en assez petite quantité.

Observations relatives à l'action qu'exercent le goudron et la graisse sur les arbres fruitiers dont le tronc en est enduit; par M. Jaeger. (*Monatschrift fuer Pomologie*).

Il est généralement admis que les arbres fruitiers dont on enduit l'écorce avec du goudron ou de la graisse en éprouvent une action très nuisible; aussi, lorsqu'on veut employer ces substances pour opposer un obstacle aux chenilles, est-on dans l'usage d'en couvrir une bande de papier ou d'étoffe dont on forme un simple anneau autour du tronc. Pour reconnaître ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces idées très répandues parmi les arboriculteurs, M. Jaeger a composé un mélange de goudron et d'huile de baleine, dont il se sert habituellement pour arrêter les chenilles au passage, et qu'il regarde comme très bon pour cet objet parce qu'il reste longtemps visqueux et que, par suite, il ne doit être renouvelé qu'à d'assez longs intervalles. Il a enduit ensuite avec cette matière l'écorce d'un certain nombre d'arbres âgés de six ans, sur lesquels il a opéré de manières diverses. Ces arbres étaient en parfait état et l'opération a été pratiquée sur eux au printemps, avant qu'ils fussent complétement feuillés. Voici quel a été le résultat de ces essais.

1. Un arbre qui avait été enduit du mélange gras sur toute la longueur de son tronc n'a poussé que faiblement. Lorsque l'enduit a pris de la consistance, l'écorce a éclaté à différents endroits et il s'est produit des écoulements sur ces points. En automne, l'arbre était à peu près mort.

2. Quelques jeunes arbres ayant été enduits sur un tiers et même sur la moitié de leur étendue, se sont montrés à peine affectés l'année d'après; ils ont très bien végété pendant l'été et l'auteur dit qu'ils paraissent encore bien sains au moment où il écrit son article.

3. Enfin les pieds dont on s'est contenté d'enduire l'écorce avec le mélange gras sur une bande circulaire de la largeur de la

main, ont continué de végéter parfaitement et on n'a pas reconnu qu'ils aient éprouvé la moindre action désavantageuse.

Sans doute, dit M. Jaeger, ces observations n'ont duré encore qu'une seule année et l'on doit attendre plus longtemps pour voir si plus tard il ne résultera pas quelque conséquence fâcheuse de l'opération qui a été faite sur ces arbres. Cependant dès ce moment il croit pouvoir affirmer que les arbres fruitiers déjà forts ne souffrent nullement lorsqu'on applique sur leur écorce et sans intermédiaire un anneau de matière grasse et visqueuse pour arrêter les chenilles. Ce qu'il en résulte de plus désavantageux c'est que les arbres ainsi préparés produisent à l'œil un vilain effet pendant l'été; mais on pourrait y remédier au moins en partie en saupoudrant la bande résineuse avec de la terre sèche. Il sera bon de faire des essais dans cette direction.

Traitement par l'eau de l'écoulement de gomme; par M. Joh. Schamal (*Verhandlungen des Vereines* etc. *in den Kœnig. Preussischen Staaten*).

L'écoulement de gomme auquel sont sujets les arbres fruitiers à noyau, est une maladie qui entraîne des conséquences graves et même la mort pour les arbres qui en sont atteints. M. Schamal dit qu'il a fait usage successivement de tous les traitements qui ont été proposés et qu'aucun ne lui a donné des résultats satisfaisants. Il s'est alors déterminé à en essayer de nouveaux, et il affirme que celui qu'il fait connaître dans sa note lui a parfaitement réussi.

Sans rechercher la cause de cet écoulement, il s'est attaché à en déterminer toutes les circonstances. Il a reconnu qu'il a toujours lieu à certains points de l'écorce. En peu de temps la gomme coulant le long du tronc obstrue, dit-il, tous les pores de cette écorce. Bientôt le point de sortie de la gomme et ensuite peu à peu toutes les parties qu'elle recouvre se gangrènent. Par suite la branche située au-dessus de l'ulcère et la racine correspondante périssent. Si on abandonne l'arbre à lui-même, il finit inévitablement par périr. Si, au contraire, on le traite comme d'ordinaire en coupant jusqu'au vif la partie ulcérée ou en incisant longitudinalement l'écorce, l'ar-

bre s'en ressent toujours à un très haut degré. D'ailleurs il est alors presque toujours trop tard.

M. Schmal s'attache à opérer de très bonne heure, lorsque le mal est encore peu intense et avant que l'écorce soit gangrenée. Dès qu'il voit la gomme sortir de l'écorce, il enveloppe avec des linges imbibés d'eau, non-seulement le point par lequel se fait l'écoulement, mais encore toutes les parties sur lesquelles cette matière a coulé. Il opère ordinairement le soir. Il fixe le tout en place avec un lien quelconque. Pendant la nuit la gomme s'imbibe d'eau et se ramollit tellement que le lendemain elle est très facile à enlever lorsqu'on détache les linges. En outre, pour en effacer jusqu'à la dernière trace, il frotte ensuite avec une brosse qu'il trempe fréquemment dans l'eau. En peu de temps, dit-il, on voit pour l'ordinaire la plaie disparaître au point qu'il ne reste absolument plus de traces de l'écoulement qui a eu lieu, après quoi le mal ne se remontre plus guère ni sur les mêmes points ni dans d'autres parties de l'arbre. Si cependant on le voit reparaître, il est facile de le prendre à l'origine; or, dans ce cas, il n'est même pas nécessaire d'envelopper le tronc, sur les points malades, avec des linges imbibés d'eau; il suffit de nettoyer avec une brosse mouillée les places où se montre l'écoulement. Si toutefois à l'origine on n'avait pu prendre le mal dès son début et que les plaies produites par l'écoulement fussent gangrénées au moment où on les a nettoyées au moyen des linges et de la brosse mouillés, il faudrait tailler nettement jusqu'au vif les plaies ulcérées et recouvrir le bois incisé jusqu'aux bords de l'écorce saine avec de la cire à greffer ou un mastic quelconque.

L'auteur allemand fait observer que la nature indique en quelque sorte elle-même dans quelques cas de quelle manière il faut traiter la gomme. On voit en effet quelquefois l'écoulement se faire du côté des troncs qui regarde l'ouest, c'est-à-dire du côté des pluies les plus fréquentes. Alors de fortes averses nettoient parfois les plaies suffisamment pour en amener la guérison.



EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.............................. 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Saint-Germain-en-Laye.............................. 19, 20, 21 et 22 septembre.
Troyes.............................. du 24 au 28 septembre.
Bordeaux.............................. 24, 25 et 26 septembre.
Beaune.............................. 26, 27 et 28 septembre.
Lyon.............................. 25, 27 et 28 septembre.
Beaune.............................. 26, 27 et 28 septembre.
Nantes.............................. 18 et 19 octobre.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° d'Août 1857.

PROCÈS-VERBAUX.

PAGES.

Séance du 23 juillet 1857 453
— du 13 août 1857 457

NOMINATIONS.

Séance du 23 juillet 1857 464
— du 13 août 1857 460

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 13 août 1857 465
— du 27 août 1857 466

DOCUMENTS OFFICIELS.

Lettre de la Commission du *Dioscorea* et programme des questions sur la culture de cette plante 468

TRAVAUX MENSUELS.

Mois d'octobre 470

NOTES ET COMMUNICATIONS.

Note sur le Thuia de l'Algérie ; par M. Hardy 475
— sur un *Magnolia* probablement nouveau ; par M. Jacques 476
Culture du Navet à Croissy; par M. Louesse 477
Influence de la couleur des murs sur la température; par M. Vuitry 480

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

Rapport sur les conserves de Mme Fauve; par M. Chevet 483
— sur les cultures de Dominique Lebray; par M. Boussière 484
— sur le mémoire de M. Naudin relatif aux *Cucurbita*; par M. Duchartre 488
— sur la *Monographie du Sorgho à sucre*; par M. Pepin 493
Compte-rendu de l'exposition de Nantes; par M. Martin 494

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Lagerstroemia indica 497
Macrostigma tupistroides 497
Brassia Keiliana 497
Agave maculata 498
Erica microcalyx 498
Odontoglossum anceps 499
Heppiella Nægelioides 499
Datura (*Brugmansia*) *albido-flava* 500
Lilium tenuifolium 500
Spigelia œnea 501
Pelargonium zonale var. FONTAINEBLEAU, et indication de plusieurs autres variétés recommandables surtout par leur feuillage 501
Sur la culture des Cyclanthées, particulièrement des genres *Carludovica* R. et P. et *Cyclanthus* Poit 503
Sur les Conifères nouvelles du Mexique 506
Culture des *Hovea* 508
Observations relatives à l'action qu'exercent le goudron et la graisse sur les arbres fruitiers dont le tronc en est enduit 510
Traitement par l'eau de l'écoulement de gomme 511

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 27 AOUT 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de sept membres titulaires présentés dans la séance du 13 août.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Des fleurs d'un Dahlia jaune présentées par M. Mézard, de Puteaux. Cette variété a été obtenue de semis en 1855 par M. Félix Fillerin, jardinier à Saint-Maur-les-Fossés. M. Mézard se propose de la mettre dans le commerce au printemps de 1858. Elle est renvoyée à l'examen du Comité des plantes d'ornement, ainsi que les cinq objets suivants.

2° Des Dahlias de semis obtenus et présentés par M. Belet.

3° Des Dahlias de semis obtenus et présentés par M. Chardine.

4° Une branche fleurie d'*Abelia uniflora* présentée par M. Croux. Cet arbrisseau constitue une espèce intéressante, à feuilles persistantes et d'un joli effet.

5° Deux Roses obtenues de semis et présentées par M. Granger.

6° Une série de Pétunies à fleurs doubles obtenues par M. Auguste Cauchois, jardinier de M. Margantin.

7° Un pot de *Cyclamen* présenté par M. Boisduval. Cet honorable membre rappelle qu'il a déjà mis sous les yeux de la Société, au printemps dernier, quelques tubercules d'un *Cyclamen* qu'il avait reçu sous le nom de *C. fragrans* et qui croît en assez grande abondance sur les sommités du Jura. C'est de ces tubercules que sont provenues les plantes parfaitement fleuries qu'il présente aujourd'hui. Ce *Cyclamen* a un peu l'apparence du *C. coum;* il appartient cependant à une tout autre section du genre. M. Boisduval pense qu'il constitue une simple variété à fleurs agréablement odorantes du *C. europæum*, et qu'il suffirait de le désigner sous le nom de *Cyclamen europæum fragrans*. Cette plante est très rustique.

M. Forest fait observer que ce *Cyclamen* est connu depuis longtemps, qu'il existe à Paris ou du moins qu'il y a été cultivé.



8° Un flacon de la poudre noire que M. Millot-Brulé préconise comme très efficace contre l'*Oidium* de la Vigne est mis sous les yeux de la Société par M. Pissot, qui donne quelques nouveaux détails à ce sujet. D'après M. Millot-Brulé, cette poudre noire n'est pas une matière préparée, mais bien une substance naturelle, un minéral qui a été simplement pulvérisé.

Plusieurs membres expriment le regret que M. Millot n'ait pas accompagné l'envoi de sa poudre d'un échantillon du minéral lui-même dont la vue aurait pu fixer entièrement sur la nature réelle de la substance. Ils font également remarquer que l'échantillon de cette matière présenté par M. Pissot a une odeur d'éther très prononcée qui, si elle ne lui a pas été communiquée par le verre ou par toute autre cause, ne permettrait pas d'admettre son origine minérale.

M. le Président fait observer que jusqu'à présent on a préconisé un très grand nombre de substances diverses qu'on prétendait plus efficaces que le soufre contre la maladie de la Vigne, et que cependant aucune d'elles n'a justifié ce qu'on en avait dit. Il ajoute qu'il serait dès lors fort imprudent d'adopter une quelconque de ces nouveautés en abandonnant le soufre, dont les bons effets sont aujourd'hui constatés de la manière la plus positive.

M. Millot-Brulé ayant dit que sa poudre noire guérit la maladie de la Vigne lors même que le soufre a été impuissant contre elle, M. Flantin affirme avoir reconnu par des expériences démonstratives que le soufre, employé convenablement, guérit fort bien la maladie lorsqu'elle est déjà très prononcée.

Un membre rapporte avoir fait, de son côté, une observation analogue. Seulement il fait observer que les Vignes en cordons doivent généralement être soufrées plusieurs fois. Il ajoute que, d'après ce qu'il a parfaitement constaté et ce qu'il a même dit l'an dernier à la Société, l'enlèvement des petits grains en retard sur les autres suffit souvent pour délivrer le Chasselas de la maladie, lorsqu'elle est encore peu avancée. Cet égrainage doit être fait lorsque les grappes sont à moitié grosseur environ. Les petits grains arriérés étant pour l'ordinaire les premiers qu'attaque l'*Oidium*, leur destruction suffit souvent pour empêcher l'invasion du reste des grappes.

Un autre membre affirme que l'ébourgeonnage peut aussi produire d'excellents effets.

9° Un raisin malade et un autre guéri au moyen de l'eau de Mme Fougère.

10° Un bouquet de Reines-Marguerites présenté par M. Chapron, qui le met sous les yeux de la Société, dans le but de la prémunir contre une fraude commerciale dont lui-même a été victime. En effet ces fleurs', qui n'ont pas le moindre mérite, proviennent de graines qui lui ont été vendues au prix exorbitant de 25 centimes chacune, par un horticulteur d'Alençon, et qu'on lui avait offertes comme appartenant à des variétés d'une rare beauté, améliorées par une longue culture spéciale.

11° Deux Choux et des Oignons de Russie obtenus au Jardin d'expériences, de graines qui avaient été envoyées de Roscoff.

M. Pissot fait remarquer que ces Choux, quoique n'étant pas très gros, ont cependant le mérite d'être plus beaux que ne le sont nos Choux ordinaires à cette époque de l'année. Il y voit dès lors une bonne acquisition pour les potagers.

Quant aux Oignons, ils se distinguent particulièrement parce qu'ils peuvent passer l'hiver en pleine terre sans souffrir du froid et même en prenant quelque peu de développement. Ils présentent cette particularité que tous ceux qu'on a obtenus, provenant de graines, se montrent accolés par deux sur lesquels un seul paraît disposé à monter lorsqu'arrive le printemps. Ces Oignons avaient été semés au mois de mai, et on ne leur a pas donné la moindre couverture pendant l'hiver.

M. Georges Roth, de Moscou, qui assiste à la séance, donne quelques détails intéressants sur la culture de cet Oignon en Russie. A Roscoff, ville éloignée d'environ 15 lieues de Moscou et où se trouvent presque tous les jardins qui approvisionnent cette ancienne capitale de l'empire, on le cultive sur une très grande échelle et jusque par 50 arpents, tant la consommation en est grande. On ne le laisse pas en terre pendant l'hiver parce que, malgré sa rusticité suffisante pour nos contrées, il ne pourrait résister aux froids extrêmement rigoureux de la Russie. On le plante au mois de mai après lui avoir fait subir une préparation particulière, qui consiste à couper très près la tige et la racine (couronne ou plateau de l'oignon), ou même à entamer quelque peu la portion charnue du bulbe lui-même. On enfonce ensuite celui-ci en terre d'environ 15 millimètres.

12° M. Pissot met sous les yeux de la Société un fruit entièrement mûr d'une Cucurbitacée dont les graines ont été trouvées parmi d'autres venues de la Chine, et qui a été cultivée au Jardin d'expériences. Il fait voir que ce fruit, peu volumineux et sans autre mérite que sa couleur orangée vive, renferme des graines remarquables par leur couche superficielle charnue et colorée en beau rouge (1).

M. Pépin dit que ce fruit est celui du *Momordica Balsamina* Lin., plante grimpante bien connue, et que, si les graines en ont été reçues de la Chine, c'est que cette espèce y est cultivée après y avoir été introduite, les Indes-Orientales étant sa véritable patrie.

13° Des Pommes de terre présentées par M. Rouillard, au nom de M. Perthuzès, jardinier de M. Lebois, à Toulouse. Elles sont renvoyées au Comité des plantes potagères.

M. le Secrétaire-général présente de la part de M. Édouard Héricher un ouvrage intitulé : *Essai sur la Flore populaire de Normandie et d'Angleterre.*

Il donne ensuite lecture des pièces suivantes de correspondance.

1° Une lettre par laquelle M. A. de Saint-Laumer demande, au nom de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, la désignation d'un juré pour l'Exposition qui doit avoir lieu à Chartres les 11, 12 et 13 septembre prochain. M. Mathieu fils est désigné par M. le Président. M. de Saint-Laumer demande en même temps que la Commission qui a été chargée d'examiner les cultures fruitières de l'École normale de Chartres, veuille bien faire sa visite à l'époque de l'Exposition, qui, devant consister principalement en fruits, offrira un intérêt particulier à des pomologistes.

2° Une lettre de M. Baltet, ayant pour objet de demander un ou plusieurs jurés pour l'exposition qui aura lieu à Troyes du 24 au 28 septembre prochain. M. Rouillard est désigné pour aller à Troyes comme juré.

3° Une circulaire imprimée de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône accompagnant le *Règlement et le Programme du Congrès pomologique* qui doit avoir lieu à Lyon, à partir du 26 septembre prochain.

(1) D'après M. Decaisne (*Bon Jardinier*, article du *Momordica*), cette couche superficielle n'appartient pas proprement à la graine qui est noire. C'est une enveloppe accessoire que les botanistes nomment un arille. (*Note du rédacteur*).

4° Une lettre de M. Demond, directeur de l'École normale d'Orléans, annonçant l'envoi d'un numéro du *Journal du Loiret* dans lequel se trouve le compte-rendu de la distribution des prix de cette École.

5° Une lettre de M. Flourens, l'un des Secrétaires de l'Académie des sciences, accusant réception du volume qui renferme les *Procès-verbaux des séances du Jury* de l'Exposition universelle d'horticulture de 1855.

6° Une lettre par laquelle M. Annenkoff, directeur de la section scientifique de la Société russe d'horticulture et de l'École d'agriculture de Moscou, demande que la Société impériale et centrale d'horticulture veuille bien entrer en relation avec la Société russe d'Agriculture de Moscou. La Société accepte cette offre de correspondance avec un vif empressement.

7° Une lettre de M. J. Courtois qui demande que la Commission chargée de l'examen des Pêchers de M. Grin veuille bien se rendre de nouveau à Chartres, dans les derniers jours de ce mois ou au commencement de septembre, pour visiter ces arbres chargés de fruits mûrs. M. Orbelin étant absent, M. le Président prie M. Malot de présider la Commission. M. Desrousseaux, qui a déjà pris part à une visite antérieure de la même Commission, sera prié de se joindre encore cette fois aux Commissaires.

8° Une lettre de M. Joseph Gras, horticulteur à Marseille, annonçant l'envoi d'une certaine quantité de Pêches à chair jaune et peau violette, connues en Provence sous le nom de *Violette hâtive* ou *Jaune violette*. M Gras, comptant peu sur l'exactitude de cette détermination, désirait que ces fruits fussent soumis à l'examen du Comité de pomologie. Malheureusement son envoi est arrivé dans l'intervalle des deux séances d'août et d'ailleurs en très mauvais état.

M. Dupuis-Jamain, qui a bien voulu examiner ces Pêches, n'en a trouvé encore non décomposés que quelques morceaux qui lui ont permis d'y reconnaître la *Pêche Alberge*, variété ancienne, dont le fruit est de bonne qualité, mais qui est peu cultivée dans les environs de Paris, parce qu'elle exige plus de chaleur qu'elle n'y en trouverait pour l'ordinaire.

9° Une lettre de M. Boissy, jardinier de M. Demantin. Elle ren-

ferme des réclamations au sujet du rapport qui a été fait dernièrement sur les arbres fruitiers de cet amateur.

10° Une lettre du chef du département de l'administration et de la comptabilité au bureau de l'arrondissement universitaire de Varsovie, qui transmet à M. le Secrétaire-général deux lettres écrites par M. Margueritte, jardinier en chef de l'Institut des nobles, à Varsovie. Dans l'une de ces lettres, M. Margueritte témoigne sa gratitude à M. Hardy père, qui l'a déterminé à se rendre en Pologne, à MM. Decaisne, Cap, Croux et Dupuy-Jamain, qui ont bien voulu lui faire généreusement des envois considérables de greffes d'arbres fruitiers; enfin à M. Martin, qui a veillé à l'arrangement et à l'expédition de ces envois. Dans sa seconde lettre M. Margueritte donne des renseignements importants au sujet de la Vigne de feu M. Labbé. 1° Il rectifie le nom de cette Vigne qui s'appelle Tarchomin (prononcez Tarhomine) et non pas Farkomine, comme on l'a imprimé dans le Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture (cahier de mai 1857, p. 295-297). 2° Il apprend que la crainte exprimée dans l'article sur cette Vigne que, vu le décès de M. Labbé, il ne reste bientôt plus de traces d'une « Vigne vraiment modèle pour la Pologne, » est tout à fait sans fondement, M. de Mouchanow, qui en est actuellement propriétaire, tenant à conserver avec soin cette importante propriété.

11° Une lettre de M. Verdier (Pierre), jardinier de M. Boissaye, à Châtillon (Seine), contenant la demande d'une Commission pour l'examen de ses cultures. MM. Boussière, Malot et Forest composeront cette Commission.

M. le Secrétaire-général communique une note dans laquelle M. Lachaume réclame la priorité pour une forme d'espalier carré, à branches intérieures horizontales, que M. Hardy, père, avait dit dans un rapport avoir été imaginée par M. Picot-Hamette. Consulté au sujet de cette réclamation, M. Hardy maintient l'exactitude de son assertion par ce motif que M. Picot-Hamette a publié la description de cette forme en 1852, tandis que l'ouvrage de M. Lachaume a été publié seulement en 1855.

Les Comités qui avaient été chargés de l'examen des objets déposés sur le bureau font connaître leurs jugements de la manière suivante:

1° M. Boisduval, au nom du Comité des plantes d'ornement, déclare : que le Dahlia jaune présenté par M. Mézard est très beau de nuance, mais laisse à désirer pour la longueur des pédoncules, du moins à en juger par les échantillons présentés. Il devra donc être présenté de nouveau avec son pédoncule tout entier.

Que les Dahlias de semis présentés par M. Chardine ont paru au Comité mériter un jeton, que la Société accorde.

Que les Dahlias de M. Belet ont été regardés comme très méritants par le Comité, qui propose d'accorder pour ces fleurs deux jetons. Les deux jetons sont votés par la Société.

Que les Pétunies doubles de M. Cauchois ont été reconnues comme étant de la plus grande beauté. Aussi le Comité propose-t-il d'accorder, pour ce motif, à cet horticulteur une prime de première classe ou trois jetons, tout en regrettant de ne pouvoir lui décerner une récompense plus haute. Les trois jetons sont votés par la Société.

Que l'*Abelia uniflora* présenté par M. Croux est une espèce intéressante, mais pour laquelle il n'y a pas lieu de décerner une récompense.

Que les deux Roses de M. Granger devront être examinées sur pied par une Commission nommée à cet effet. MM. Verdier et Hardy père sont désignés par M. le Président comme devant composer cette Commission.

2° M. Chevet, parlant au nom du Comité des plantes potagères, demande que les Pommes de terre présentées par M. Perthuzès soient renvoyées au Comité du Jardin d'expériences, et que cet horticulteur soit invité à envoyer des Pommes de terre longues, ayant les yeux superficiels.

M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la séance tenue le 26 août par le Jury de l'Exposition, ainsi que de la liste des récompenses accordées pour la seconde partie de cette Exposition, qui a duré du 15 juin au 31 août.

M. Pépin lit son rapport sur l'ouvrage de M. Adrien Sicard intitulé : *Monographie de la Canne à sucre de la Chine, dite Sorgho à sucre*. Il conclut à ce que des remercîments et des félicitations soient adressés à l'auteur. Ces conclusions sont adoptées.

A ce propos, M. le Président invite ceux qui ont fait des ex-

périences sur le Sorgho à sucre à en faire connaître les résultats.

M. Bourgeois dit qu'à Paris cette plante a l'inconvénient de ne pas mûrir sa graine, si ce n'est exceptionnellement. Il pense cependant qu'il y aurait avantage à la cultiver soit comme fourrage, soit et surtout pour la préparation d'une boisson assez analogue au cidre. Il l'a cultivée lui-même près de Rambouillet, mais sur des terres argileuses et très froides, dont la nature explique pourquoi ses graines n'atteignaient pas leur parfaite maturité.

M. le Président ne croit pas que la culture du Sorgho en vue de l'extraction du sucre puisse être avantageuse dans la plus grande partie de la France. Il fait observer cependant qu'on ne possède pas encore à cet égard des données suffisamment précises pour pouvoir décider entièrement la question au point de vue économique. Quant au cidre qu'on a préparé avec le jus de Sorgho, il n'a jamais été obtenu comparable pour la qualité au vrai cidre ; de plus il est sujet à devenir filant si l'on n'a le soin d'y ajouter des copeaux de Chêne, conformément au conseil de M. L. Vilmorin.

M. Pissot pense qu'il ne faut pas généraliser relativement à la non-maturation des graines du Sorgho sous le climat de Paris. Depuis deux ans cette plante mûrit ses graines dans le Jardin d'expériences, et, dans tous les cas, elle en produit une quantité suffisante pour les semis.

M. Pépin dit que cette espèce donne chaque année de bonnes graines, ainsi que ses congénères, au Jardin des plantes de Paris. Il ajoute un fait qui montre qu'elle peut varier considérablement quant à ses dimensions. Ainsi chez M. Passy, à Gisors, il en a vu des plates-bandes où elle atteignait uniformément deux mètres ou même plus de hauteur, tandis que dans d'autres localités du même département il ne l'a jamais vue s'élever au-dessus d'un mètre.

M. Chédeville de Saint-Projet lit son rapport sur la serre à chasselas de M. Laloy, à Rueil. Il conclut à ce que ce document soit renvoyé au Comité des récompenses. Ces conclusions sont adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société sept nouvelles présentations.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Lachaume dit que l'assimilation qui a été faite entre la forme d'espalier imaginée par lui et celle qui a été décrite par M. Picot-Hamette ne lui semble pas admissible, contrairement à ce que pense M. Hardy père. Il ajoute que, dans tous les cas, il a pour lui l'antériorité, M. Picot-Hamette n'ayant donné la description dont il s'agit que dans la seconde édition de son ouvrage.

M. Lachaume est invité à s'entendre sur ce sujet avec M. Hardy.

Sur l'invitation qui lui en est faite, M. Belet vient recevoir des mains de M. le Président les deux jetons qui lui ont été accordés dans la dernière séance pour des Dahlias de semis.

M. Chardine, invité à son tour à venir recevoir un jeton qui lui a été accordé pour des Dahlias, ne répond pas à l'appel de son nom. Le jeton sera tenu à sa disposition.

M. le Président déclare admis six membres titulaires et un membre honoraire dont les noms ont été proclamés dans la dernière séance. Le membre honoraire est M. Bachoux, qui fait partie de la Société depuis vingt-cinq ans révolus.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Un *Melon d'Arkhangel* présenté par M. Gustave Lenoir. Dans une note jointe à cet envoi, cet horticulteur fait ressortir les mérites de cette variété. Il la regarde comme la plus facile à cultiver parmi toutes celles qui se prêtent à la culture en pleine terre, et il conseille de l'adopter de préférence à toute autre, parce que, dit-il, elle est d'un grand secours quand les Melons de couche viennent à manquer.

2° Un énorme Melon du poids de 19 kilog. 500 grammes, et qui mesure 40 centim. de diamètre. Il appartient à la variété connue sous le nom de *Melon noir du Portugal*. Il est présenté par M. Baron, jardinier-chef chez M. le comte de Seraincourt, près d'Alençon. Ce Melon était mûr le 3 septembre; mais on l'a conservé pour le mettre sous les yeux de la Société. Il est renvoyé à l'examen du Comité des plantes potagères.

3° Une *Courge verruqueuse* et une *Courge pleine de la Caroline* présentées par M. Annie, amateur à Passy.

M. le Secrétaire-général fait observer que le jugement peu favorable qu'il avait porté antérieurement, dans un rapport, sur la première de ces Courges était beaucoup trop sévère. Il a reconnu maintenant qu'elle est très bonne, lorsqu'elle est mangée avant sa parfaite maturité. Quant à la Courge pleine de la Caroline, non-seulement elle est excellente, mais encore elle a le mérite de ne pas jouer.

4° Des Pêches présentées par M. Lepère, appartenant aux quatre variétés nommées *Pêche de Malte* ou *Belle de Paris*, *Galande*, *Belle Beauce* et *Reine des vergers*.

Dans une lettre jointe à son envoi, M. Lepère dit que ces variétés sont les meilleures qu'on puisse cultiver pour la deuxième saison, c'est-à-dire après les Mignonnes.

5° Deux jolies grappes de *Morillon hâtif* présentées par M. Lachenaye. Elles sont destinées à montrer que les craintes exprimées dernièrement dans le sein de la Société, au sujet des effets désavantageux que pourrait produire un soufrage exagéré, sont absolument sans fondement. En effet, ces deux Raisins ont été soufrés outre mesure, et cela par voie d'expérience, sans qu'ils aient absolument rien perdu de leur beauté.

6° Le *Dahlia* jaune déjà présenté au nom de M. Mezard est envoyé de nouveau avec les pédoncules.

7° Des *Dahlias* de semis obtenus par M. Belet et présentés par lui pour la seconde fois.

8° Des *Dahlias* envoyés par M. Rose, jardinier à Nogent-sur-Marne.

9° Des *Dahlias* obtenus de sémis et présentés par M. Laloy.

10° Différents produits présentés par M. Lachaume, de Vitry-sur-Seine, savoir : 6 Pommes de terre grosses violettes; 6 Pommes de terre jaunes, rondes, hâtives, du Palatinat; 6 Pommes de terre grosses, rouges, rondes, de la Nouvelle-Zélande, variété non coureuse; 6 Pommes de terre violettes, pyriformes, de la Nouvelle-Zélande; 6 Pommes de terre roses, longues, de la Nouvelle-Zélande; 6 Pommes de terre de Hollande, rosées, pesant chacune de 100 à 180 grammes, récoltées en 1856 et bien conservées jusqu'à ce jour;

4 Pommes de terre anglaises, grosses, jaunes, rondes, constituant une variété très productive ; une demi-bouteille de vin nouveau fait le 5 de ce mois avec du *Raisin de juillet*.

13° Huit beaux tubercules de Cerfeuil bulbeux présentés par M. Vivet. Ils pèsent ensemble 1 kilogramme 350 grammes, c'est-à-dire, en moyenne, 169 grammes chacun.

12° Des pieds de Pavot somnifère cultivés en Afrique par M. Boutaric, colon français, qui en a obtenu de l'opium.

Sur la demande qui lui en est faite par M. le Président, M. Boutaric communique à la Société quelques détails sur la culture du Pavot en vue de l'opium. C'est en 1851 qu'il en a fait l'essai, et le principal motif qui l'a déterminé a été la conviction qu'il est impossible aux cultivateurs français de lutter avec les Arabes pour la culture des céréales ; que dès lors les cultures industrielles ou spéciales sont les seules dont ils puissent espérer des profits. Il a voulu aussi utiliser la faculté qu'a le Pavot de venir très bien sans eau en Algérie. En 1851 il a obtenu 120 grammes d'opium en larmes et 1 kilog. d'opium moyen. Cette année, sur deux ares, sa récolte a été de 40 grammes d'opium en larmes. A ses yeux, si cette matière est suffisamment riche en morphine pour être vendue au prix ordinaire, il en résultera la preuve que la culture du Pavot pour l'opium peut devenir une source de bénéfices satisfaisants pour les colons algériens.

Pour contribuer à décider cette question intéressante, M. le Président veut bien se charger d'analyser l'échantillon d'opium obtenu par M. Boutaric. Il lui donne, en outre, des indications utiles sur la méthode la plus convenable pour inciser les capsules du Pavot au moyen du couteau à plusieurs lames imaginé par M. Aubergier, de Clermont, à qui l'on doit un excellent travail sur l'opium indigène.

13° Trois Pastèques venues de graines reçues de Russie, et deux Poires de semis obtenues au Jardin d'expériences. Ces fruits sont présentés par M. Pissot.

M. le Secrétaire-général donne connaissance à la Société des pièces suivantes de correspondance :

1° Une lettre de M. Mauny de Mornay, directeur de l'Agriculture, annonçant à la Société que S. Exc. le Ministre lui fait don d'un exemplaire de chacun des ouvrages que possède le Ministère.

2° Une lettre de M. le général Daumas qui annonce le don d'un exemplaire de son *Rapport sur la situation de l'Algérie,* au point de vue de l'administration des indigènes en 1856.

3° Une lettre de M. Willermoz qui demande des jurés pour l'Exposition générale que la Société d'horticulture pratique du département du Rhône ouvrira à Lyon le 25 septembre prochain. M. le Président désigne MM. Basseville et Rouillard.

4° Une lettre du Secrétaire-général de la Société d'horticulture de la Gironde qui demande également un juré pour l'Exposition dont l'ouverture est fixée au 24 de ce mois. M. Malet père est prié de se rendre à Bordeaux comme juré.

5° Une lettre par laquelle M. Ad. Sicard, de Marseille, offre ses remercîments pour le rapport favorable qui a été fait récemment par M. Pépin sur son ouvrage relatif au Sorgho à sucre. M. Sicard annonce en même temps qu'il travaille à une seconde édition de cette *Monographie.*

6° Une lettre de M. Mezard, horticulteur à Puteaux, qui annonce l'acquisition faite par lui des belles variétés de Pétunies présentées à la Société, le 27 août dernier, par M. Aug. Cauchois, jardinier chez M. Margantin, à Élincourt-Sainte-Marguerite (Oise). M. Mezard dit que les plus belles Pétunies obtenues par M. Cauchois n'ont pu être mises sous les yeux de la Société, parce qu'elles n'étaient pas en fleurs. Il en mentionne notamment une dont la fleur est d'un beau violet pur, une autre d'un rose violacé, une troisième écarlate striée de blanc, etc., toutes à fleur double. Il ajoute que ces plantes seront mises par lui dans le commerce au printemps prochain.

7° Une lettre de M. Lelièvre qui demande si, après avoir obtenu de semis une nouvelle variété de fruit, on peut en tirer parti autrement qu'en la greffant sur des sujets propres à être mis ensuite dans le commerce. Il envoie en même temps deux feuilles colorées en vert-brun par l'effet d'une affection dont il ignore la nature.

8 Une lettre par laquelle M. J.-B. Ryfkogel annonce qu'il possède dans son jardin, en pleine terre et à l'air libre, un arbre dont il ne dit pas le nom et « qui sera, dit-il, une merveille pour l'ornementation des jardins. » M. Rouillard est prié d'aller voir quel est cet arbre.

9° Une lettre de M. Orbelin qui demande la nomination d'une

Commission chargée d'assister à l'arrachage, chez M. Drouin, à Saint-Maur, des Pommes de terre plantées par M. Grélon, d'après sa nouvelle méthode, c'est-à-dire à un seul germe et une seule tige. MM. Bouchet, Berthoud et Desvignes composeront cette Commission.

10° Une lettre par laquelle M. Thibault (Prudent) demande la nomination d'une Commission qui vienne visiter sa collection de Pommes de terre de semis. Cette Commission sera composée du Comité des plantes potagères.

11° Une lettre écrite par M. Crapotte, de Conflans-Sainte-Honorine, qui exprime son étonnement de ce que les procès-verbaux du Jury de 1855 rangent les Chasselas, pour lesquels il a reçu une médaille d'argent de 2e classe, parmi ceux qui ont mûri sous verre, mais sans être chauffés. Il affirme que les Vignes qu'il cultive en grand sont toutes en plein air. Il demande en même temps qu'une Commission soit chargée de visiter ses Chasselas. MM. Malot, Lepère et Hardy sont désignés pour cet objet.

12° Une lettre de M. Masson fils, de Vineuil, par Chantilly (Oise), relative à son *Règlement pour les entreprises de jardins*, brochure imprimée dont il envoie trois exemplaires.

13° Le programme imprimé en allemand de l'Exposition de fruits et légumes qui aura lieu à Gotha, du 9 au 13 octobre prochain.

En 1853, la Société pour l'avancement de l'horticulture en Prusse organisa un Congrès des Pomologistes allemands, qui eut lieu à Naumburg, du 9 au 13 octobre. Il y fut décidé que de semblables réunions auraient lieu chaque année dans le triple but de hâter les progrès de la pomologie en Allemagne, de remédier à la confusion toujours croissante des nomenclatures pomologiques, enfin de faire disparaître de la culture les mauvaises sortes de fruits. Malheureusement divers motifs ont empêché de donner suite jusqu'à ce jour à cette résolution. Cette année, les circonstances ayant paru plus favorables, la même Société d'horticulture a décidé que, en commun avec la Société d'horticulture de la Thuringe, qui a son siége à Gotha, elle ferait dans cette dernière ville une Exposition de fruits et légumes, en même temps qu'un Congrès pomologique, du 9 au 13 octobre prochain. Parmi les conditions du Programme, nous voyons que les fruits devront être rendus à Gotha au plus tard le 6 octobre, les légumes au plus tard le 7 octobre ; que les envois par

chemins de fer devront porter l'adresse : « A l'Exposition de fruits de Gotha » (An die Obstausstellung in Gotha) ; qu'un Comité spécial désignera les sortes de fruits qui seront figurés, etc. Le programme indique cinq questions qui seront discutées dans le Congrès pomologique de Gotha.

14° Une lettre dans laquelle M. Dubuc rapporte qu'une personne ayant par mégarde couvert un tas de Pommes de terre avec une couche épaisse de poussier de charbon, fut surprise de les trouver parfaitement saines et fraîches au bout de plusieurs années. Se basant sur cette observation, l'auteur de la lettre suppose qu'en couvrant les troncs des arbres d'une couche de couleur à l'huile sans essence de térébenthine ou à la colle, à laquelle on aurait incorporé du poussier de charbon, on pourrait porter remède à différentes maladies.

M. le Président fait observer que la propriété qu'a le charbon de conserver les Pommes de terre et les tubercules en général est déjà connue depuis longtemps. Il y a plusieurs années que lui-même a fait avec un plein succès usage de ce procédé pour conserver une grande quantité de Betteraves. (Voir pour plus de détails, T. 3, p. 18, du *Dictionnaire technologique* en 22 vol.) Il ajoute que tous les corps mauvais conducteurs du calorique peuvent être employés avec avantage pour la conservation des matières végétales, même des substances animales, par la raison que le principe essentiel de cette conservation consiste dans le maintien, sans variations notables, d'une température peu élevée.

15° Une lettre de M. Sponi relative à un article qui a été publié dans le *Journal* de la Société au mois de juillet dernier.

Les Comités qui avaient été chargés d'apprécier le mérite des objets présentés font connaître de la manière suivante les résultats de leur appréciation.

1° M. Chevet, au nom du Comité des plantes potagères, dit que le Melon d'Arkhangel présenté par M. Gust. Lenoir a été reconnu bon, et il propose d'accorder un jeton pour cet objet. Ce jeton est accordé.

Quant au Melon énorme de M. Baron, il est entièrement passé et mauvais.

Les Pastèques du Jardin d'expériences ne sont bonnes que relativement au climat de Paris. En général, la culture de cette Cucur-

bitacée ne doit pas être recommandée sous notre latitude.

2° Au nom du Comité de pomologie, M. Malot déclare que l'une des deux Poires obtenues de semis au Jardin d'expériences (le n° 67) est un excellent fruit, qui mérite de prendre place dans les cultures. Quant à l'autre (le n° 39) elle a été trouvée mauvaise.

Les Pêches présentées par M. Lepère sont belles ; mais toutes sont parfaitement connues.

3° Au nom du Comité des plantes d'ornement, M. Pépin propose d'accorder une prime de seconde classe ou deux jetons à M. Laloy, pour ses Dahlias de semis. Ces deux jetons sont votés par la Société.

Quant au Dahlia jaune présenté par M. Mezard, l'obtenteur, M. Fillerin, dit ne l'avoir vendu qu'en se réservant de pouvoir l'exposer lui-même.

Dès lors il est sursis à tout jugement à cet égard jusqu'à ce que ce fait ait été éclairci.

La Société accorde à M. Vivet une prime de première classe ou trois jetons proposés par le Comité des plantes potagères pour les tubercules de Cerfeuil bulbeux qu'il a présentés.

A ce propos, M. le Secrétaire-général donne lecture d'une note de M. Vivet sur sa culture du Cerfeuil bulbeux et sur le grossissement rapide qu'il a obtenu pour les tubercules de cette plante dans les semis successifs qu'il en a faits d'année en année.

M. Lachaume pense qu'il y aurait intérêt à voir si la proportion de fécule ne diminue pas dans ces tubercules à mesure qu'ils acquièrent un volume plus considérable. Il demande si l'on n'a pas observé que le Cerfeuil bulbeux souffrît fréquemment des atteintes des insectes.

M. Vivet répond qu'en effet un Mille-pieds a été reconnu comme un ennemi des plus redoutables pour cette plante. Dans une portion de son jardin il en a rongé tous les pieds cultivés ; mais ceux qui se trouvaient dans une autre partie du jardin ont été épargnés.

M. Pépin dit que, dans beaucoup de jardins, les premières chaleurs ont nui beaucoup au jeune plant du Cerfeuil bulbeux, tandis que celui qui avait été semé plus tard n'a nullement souffert.

M. Malet ajoute que les tubercules de cette Ombellifère sont fréquemment rongés par les Forficules ou Perce-oreilles.

Au nom du Comité des cultures expérimentales, M. Pissot lit le *Rapport* sur les travaux faits au Jardin d'expériences dans le cours de cette année.

M. Rouillard donne lecture : 1o De son *Compte-rendu de l'Exposition faite à Toulouse*, dans le courant des mois de juin et juillet derniers, par la Société d'horticulture de la Haute-Garonne; 2o de son *Compte-rendu de l'Exposition faite à Melun*, du 16 au 20 mai et jours suivants, par la Société d'horticulture de Melun et Fontainebleau; 3o du *Compte-rendu* par M. Morel *de l'Exposition de la Société d'horticulture de Namur;* 4o du *Compte-rendu* par M. Martin de l'Exposition faite à Caen, du 18 au 21 juin 1857, par la Société d'horticulture de Caen et du Calvados.

M. Duchartre lit : 1o son *Rapport sur deux volumes* publiés aux États-Unis, l'un par l'Institut Smithsonien, l'autre par l'État du Michigan ; 2° une note de M. Delaville, fils aîné, sur la *Culture forcée de la Pomme de terre Marjolin.*

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 27 AOUT 1857.

GRAINDORGE (Pierre), arboriculteur, rue de Montreuil, à Bagnolet (Seine); présenté par MM. Souchet et A. Dufoy.

AUBERT (Maurice-Victor), pépiniériste, 30, rue de la Barre, à Vitry (Seine); par MM. Lesieur, Vimont et Payen.

VERDIER (Aventin), jardinier chez Mme Davent, 121, Grand'Rue, à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Mallet et Verdier (Pierre).

COINTET aîné, horticulteur à Bourg (Ain) ; par MM. Guillot père et Eug. Verdier.

BARBA (Joseph), dessinateur de jardins et pépiniériste, à Corny-sur-Moselle (Moselle) ; par MM. Deffaut et Andry.

AUDRAIN (Frédéric), jardinier au château de Bornoville, près la Ferté-Milon (Aisne); par MM. Carton et Andry.

Membre honoraire, après 25 années d'inscription en qualité de titulaire.

BACHOUX (Alexandre), jardinier-chef chez M. de Boismilon, à Bellevue (Seine-et-Oise).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 août 1857).

Ami des Champs de Bordeaux (septembre 1857).

Annales de la colonisation algérienne, bulletin mensuel de la colonisation française et étrangère (septembre 1857).

Apiculteur praticien, par H. Hamet (août 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juillet 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (juillet 1857).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure (4e bulletin de 1857).

Entreprise de jardins. Règlement suivi par M. Masson fils, dans ses entreprises de jardins (année 1857).

Horticulteur praticien, revue de l'horticulture française et étrangère (septembre 1857).

Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (août 1857).

Institut, journal universel des sciences, (24 août, 2 septembre 1857).

Jardin fruitier du Muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivées dans cet établissement; par M. J. Decaisne, membre de l'Institut (9e livraison).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France (août 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er septembre 1857).

Monographie de la Canne à sucre de la Chine, dite Sorgho à sucre, par le docteur Adrien Sicard (Marseille, 1857).

Nouvelle Iconographie des Camellias (mai 1857).

Rapport à l'Empereur, par le général Daumas, sur la situation de l'Algérie au point de vue de l'administration des indigènes en 1856.

Repertorio..... Répertoire d'agriculture, du directeur et professeur Domenico Sacchi (août 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er septembre 1857).

Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs (1re année, juin et juillet 1857).

Société impériale et centrale d'agriculture, bulletin des séances, compte-rendu mensuel (contenant les séances des 22 et 29 avril, 6, 13, 20 et 27 mai 1857).

Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers, exposition (août 1857). Concours des jardiniers-fleuristes.

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (juillet 1857).

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 septembre 1857).

Annales de l'agriculture française (30 août 1857).

Annales forestières et métallurgiques (août 1857).

Belgique horticole, journal des jardins, des serres et des vergers (juillet 1857).

Bulletin de la Société botanique de France (tome 4, n° 5; séances d'avril 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (août 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (juillet 1857).

Catalogue des prix courants pour 1857-1858 de Auguste Van Geert, horticulteur à Gand.

Catalogue général des arbres à fruits, arbres, arbustes et plantes de pleine terre, disponibles pour l'automne 1857 et le printemps 1858 dans l'établissement horticole d'Auguste-Napoléon Baumann, horticulteur à Bollwiller (Haut-Rhin).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre (4e et 5e bulletins de 1857).

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (septembre 1857).

Institut, journal universel des sciences (9, 16 septembre 1857).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (septembre 1857).

Journal d'agriculture pratique, d'économie forestière, du royaume de Belgique (juillet 1857).

Journal des roses et des vergers (5e année, 4e liv.).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 septembre 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (août 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (septembre 1857).

Nouvelle Iconographie des Camellias (juin 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (septembre 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (janvier-juillet 1855, mai-août 1856, janvier-mai 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 septembre 1857).

Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye, bulletin des travaux de la Société, journal des améliorations pratiques en matière d'horticulture et d'agriculture (juillet 1857).

Société royale d'agriculture et d'horticulture de Tournay, catalogue de la 77ᵉ exposition publique, faite les 13, 14 et 15 septembre 1857 (salon d'été).

Sud-Est, journal agricole et horticole (septembre 1857).

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (août 1857).

Ouvrages accordés à la Société par S. E. le Ministre de l'agriculture.

Recherches scientifiques en Orient, année 1855.

Concours d'animaux reproducteurs mâles, tenu à Versailles, du 8 au 18 octobre 1850.

Concours régionaux d'animaux reproducteurs et concours national de Versailles (1852). 2 exemplaires

Concours régionaux d'animaux reproducteurs et concours général d'Orléans (1853).

Concours régionaux d'animaux reproducteurs, concours général de Paris en 1854.

Concours régionaux d'animaux reproducteurs et concours universel de Paris en 1855.

Concours d'animaux reproducteurs, d'instruments et produits agricoles en 1856.

Annuaire de la Société météorologique de France, tome 1ᵉʳ, 1853; tome 2ᵐᵉ, 1854.

Rapport général sur les questions relatives à la domestication et à la naturalisation des animaux utiles ; par M. Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut.

Histoire de la Vigne et des grands vins de la Côte-d'Or ; par M. Lavalle.

Traité des magnaneries, par M. J. Charrel, à Voreppe (Isère).

De la maladie de la Vigne dans le Midi de la France, par M. Victor Rendu.

Traité général des Conifères et description de toutes les espèces et variétés aujourd'hui connues ; par M. Elie-Abel Carrière.

Manuel du Cultivateur du mûrier ; par M. J. Charrel, à Voreppe.

Considérations théoriques et pratiques sur l'action des engrais ; par M. Adolphe Bobierre.

Traitement des Vignes malades, rapport adressé à M. le Ministre de l'intérieur ; par M. Gustave Heuzé.

Catalogue explicatif et raisonné de l'exposition permanente des produits de l'Algérie, suivi du Catalogue méthodique des produits algériens à l'Exposition universelle de Paris en 1855,

Instructions pratiques sur la pisciculture ; par M. Coste, au Collége de France.

Guide pratique du jardinier multiplicateur ou art de propager les végétaux par semis, boutures, greffes, etc. ; par M. E.-A. Carrière.

Cours élémentaire de culture maraîchère ; par M. Courtois-Gérard.

Traité des amendements et des engrais; par M. D. Joigneaux.

Note sur la culture et la propagation du Dioscorea japonica (Igname du Japon); par M. Pépin.

Travaux du comice horticole de Maine-et-Loire, pomologie de Maine-et-Loire (1re, 2e, 3e et 4e livraisons).

Ampélographie française, par M. V. Rendu ; in-folio.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

JARDIN D'EXPÉRIENCES DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

RAPPORT FAIT AU NOM DU COMITÉ DES CULTURES EXPÉRIMENTALES ;

Par M. Pissot, directeur.

Messieurs,

Persuadés, comme je vous le disais dans mon rapport de fin d'année sur nos travaux de l'Exercice 1856, et comme un de nos collè-

gues l'a répété dernièrement dans cette enceinte, qu'il n'est pas possible d'apprécier le mérite des plantes, quelles qu'elles soient, sur une seule expérience, et même quelquefois sur deux, nous nous sommes surtout attachés cette année à cultiver de nouveau toutes les plantes que nous possédions déjà l'année dernière. C'est vous dire que, comme l'étendue de notre jardin est très restreinte, nous n'avons pu mettre à l'étude que fort peu de plantes nouvelles; mais du moins nous sommes arrivés à fixer notre jugement sur la plupart d'entre elles.

Parmi les douze variétés de Pois cultivées par nous, je citerai et recommanderai seulement le Pois nain de Bretagne, très sucré, très fin, hâtif, un des meilleurs pour forcer. Le Tall Green Mammouth, qui ne vient que trois semaines plus tard, peut lui succéder ; il est demi-nain, mais aussi très bon, préférable au Bishop à longues cosses, qui est moins sucré.

Le Pois à œil noir est très sucré et d'une bonne production. Il est à rames. Le Pois ordinaire de Turin est une bonne acquisition. Il porte des gousses en abondance, petites il est vrai, et il a l'avantage de fleurir une seconde fois à l'aisselle des feuilles, de sorte qu'il produit pendant longtemps. Ses longues tiges ont besoin d'être soutenues par des rames.

Quant au Pois géant à parchemin, il doit définitivement être rejeté de la grande culture, car il est très mauvais à manger et très dur.

Les Fèves ont été cette année tellement ravagées par les pucerons, qui ont persisté malgré les soins donnés aux plantes, qu'il a été impossible de les juger.

Nous avions 71 variétés de Haricots, dont 48 à rames.

Parmi elles se trouvait la variété dite Blanc hâtif de Fitz-James qui nous a été donnée par M. Delaville. C'est une bonne variété, mais nous en avons eu huit au moins qui se sont montrées plus hâtives.

Telles seraient, parmi les meilleures, le Tacheté précoce, le Rond doré printanier, et le Haricot d'Amérique, qui a l'avantage de pouvoir se manger vert très gros. Ces trois variétés sont plus précoces que le Flageolet à grains verts, et meilleures. Celui de Prague mar-

bré, qui est nain, comme les précédents, est aussi très bon : mais il est plus tardif d'une huitaine de jours.

Parmi les Haricots à rames, nous citerons seulement comme bons à manger verts et assez hâtifs, produisant vers le 18 ou le 20 juillet, par ordre de priorité : le Haricot de Mahon, qui paraît être le meilleur Mange-tout, préférable même comme goût au Haricot Beurre;

Les Haricots Beurre blanc et Beurre noir, Paris-Lupin, Evêque de Belgique, du Brésil, montant (variété), oblong (variété), Sophie, et Rond à œil noir.

J'aurai plus tard à vous parler des variétés tardives et de celles qui se mangent écossées.

On comptait seize variétés de Salades,

Parmi lesquelles nous avons encore distingué :

La Laitue-Gotte lente à monter, qui pomme très bien et monte très lentement.

La Laitue sanguine ou flagellée, qui n'a pas tenu ce qu'elle promettait l'année dernière.

La Laitue de Batavia brune mérite aussi d'être cultivée, ainsi que la Laitue de Versailles. Toutes deux sont d'été, très tendres et montent difficilement.

La Laitue hâtive de Simpson est très belle; mais elle ne pomme ni au printemps ni en été.

Pour l'été, je citerai encore les Laitues romaines blonde maraîchère, panachée à graines noires et panachée améliorée, ainsi que la Chicorée frisée de Picpus, la plus fine après la Mousse et qui est excellente pour forcer.

Les Salades ont moins bien réussi que l'année précédente, ce que l'on pourrait peut-être attribuer à ce qu'elles ont été semées huit jours plus tard, c'est-à-dire au 20 mai.

M. Langlois avait bien voulu nous donner cinq variétés de Choux-fleurs ; celles dur de Paris et dur, espèce particulière, épurée par M. Langlois, ont donné les meilleurs résultats comme beauté et comme qualité. Je ne parle pas de la variété Lenormand, qui plantée dans un lieu trop ombragé, n'a pu se développer convenablement.

L'Oignon de sable qui m'a été envoyé l'année dernière de Russie,

n'est définitivement pas autre chose que la Ciboule; seulement il est plus gros.

Quant à l'Oignon de Roscoff, je ne lui trouverais qu'un avantage sur ceux que nous connaissons: c'est qu'on peut le laisser tout l'hiver en pleine terre sans qu'il gèle, ses tiges restant parfaitement vertes; ce qui permet de le semer en été et d'en avoir de très bonne heure au printemps. Il offre cette particularité que ses bulbes se trouvent toujours accolés par deux.

Je ne parlerai pas maintenant des Pommes de terre, une commission nommée à cet effet devant en faire l'objet d'un rapport spécial.

M. Vilmorin ainsi que M. de Bryas avaient contribué à former notre collection de Melons. Afin de hâter la germination, on avait mis les graines dans des godets, qui furent placés sur les tuyaux du thermosiphon de l'Ecole de médecine; mais l'air étant trop sec, l'effet attendu ne s'est pas produit. Une couche chaude est certainement préférable à tout autre moyen. Une partie de ces Melons ont pu être goûtés. Je signalerai les suivants:

Ananas sucrin vert du Chili, à chair blanche; fruit petit. A chair rouge, petit; il a beaucoup de chair, mais celle-ci est jaune-verdâtre au lieu d'être rouge; il a très peu d'écorce, et un parfum très agréable.

Cantaloup d'Alger.

Cantaloup à chair verte, très fondant et très juteux.

Melon d'Arkhangel, à chair rouge, brodé, très bon.

Les Pastèques semées le 10 février sont presque toutes venues à maturité; mais elles étaient loin d'avoir les grosseurs qu'elles acquièrent en Russie, d'où les graines m'avaient été envoyées. La qualité de leur chair était également inférieure. Toutefois j'engagerai à ne pas abandonner entièrement cette culture, bien qu'elle ne paraisse pas devoir réussir tous les ans.

Je recommanderai surtout la Pastèque de Perecop, le n° 17 dit Grand, du poids de 10 kilogram., et le n° 10 qui est le plus productif et le plus beau. M. Boisduval nous avait remis une graine de *Discanthera*, Cucurbitacée du nord de la Californie, où elle acquiert un poids de 80 à 100 livres. Malheureusement elle n'a pas levé.

Nous aurons à juger à l'automne une collection très complète de

Cucurbitacées pour laquelle M. L'Homme a bien voulu mettre à notre disposition une zone de terrain du jardin de l'Ecole de médecine. Cette collection, qui renferme cent trente-huit variétés tant de Courges que de Potirons, Giraumons et Coloquintes, est due en partie à M. Toutou-Négrier, et à MM. Vilmorin et Langlois.

Nous avons cultivé le *Chærophyllum bulbosum* (Cerfeuil bulbeux), comparativement avec la Pomme de terre. Chacun occupait un espace de 18 mètres carrés. Le 1er a donné en poids 5 kil. 790 et l'autre 12 kil., c'est-à-dire plus du double. Je dois dire que le terrain ne paraissait pas convenir beaucoup au Cerfeuil bulbeux, car une certaine quantité de racines, après avoir très bien poussé pendant quelque temps, se sont arrêtées tout à coup et sont restées grosses à peine comme des noisettes.

La plus grosse des racines pesait 50 grammes ; elle avait plus d'un décimètre de circonférence et près d'un décimètre de longueur. Une assez grande quantité d'autres avaient des dimensions analogues.

Le Cerfeuil bulbeux est, suivant nous, un très bon Légume. Il mérite d'être cultivé dans les jardins potagers sans qu'on ait égard à son rendement comparé à celui de la Pomme de terre ; car je ne comprends pas qu'on établisse des comparaisons entre des plantes entièrement différentes et qui ne sont nullement destinées à se remplacer, puisqu'elles n'ont aucune analogie. Il ne faut pas oublier que nous avons dans la société des classes très diverses et dont les besoins ne se ressemblent nullement. Il faut que nos horticulteurs puissent fournir à ces divers besoins, toutes les fois bien entendu qu'il y aura profit pour eux ; or ma conviction est que le Cerfeuil bulbeux ne peut pas être employé comme aliment commun ; son bon goût le fera rechercher sur les tables raffinées, et comme il pourra être vendu plus cher que la Pomme de terre, son produit en argent, ce qui est le principal, sera le même.

Notre Comité des cultures a tenu une de ses dernières séances au Jardin, afin de juger sur place la collection de Fraisiers qui nous a été donnée l'année dernière par M. Jamin (Jean-Laurent) et qui cette année était en plein rapport. Voici son choix par ordre de mérite :

Comtesse Zamoiska, peu productive, mais très hâtive et excellente.

Marguerite de Latour-Maubourg, très bonne pour forcer.

Duchesse de Trévise.

Comtesse de Marnes, hâtive, assez productive.

Nec plus ultra.

Mammouth Mioth.

Depfort-Pine, un peu tardive, mais très vigoureuse.

Chili-Orange, au goût d'orange assez prononcé.

Capron framboisé tardif.

Elton, goût très parfumé.

Queen Seedling. Impératrice Joséphine.

British Queen, dont le goût approche de celui de l'Ananas.

On pourrait peut-être ajouter à cette liste Patrick Seedling, assez bonne, mais surtout extrêmement productive.

Nous avons remarqué que les Fraises qui avaient mûri sous l'influence du soleil étaient beaucoup plus parfumées que les autres. Il ne faut donc pas tenir les Fraisiers trop à l'ombre, comme on le fait quelquefois, si on veut qu'elles aient toutes leurs qualités

M. Mallet père et M. Graindorge nous ont aussi envoyé une certaine quantité de plants de Fraisiers ; mais la saison étant trop avancée lorsqu'ils ont été repiqués, ils sont restés improductifs cette année, et ne pourront être jugés qu'en 1858.

Les Framboisiers traités par la méthode dite de Harlem, qui consiste à ne laisser sur chaque pied que quatre brins que l'on palisse ensuite sur des fils de fer tendus au moyen de pieux, ont donné des fruits plus beaux et plus savoureux que ceux qui ont été traités par les autres méthodes. Il est nécessaire, du reste, pour arriver à un bon résultat, de ne laisser croître sur la cépée que les quatre brins qui doivent l'année suivante remplacer ceux qui ont donné des fruits. On conçoit que ces fruits, recevant plus directement l'action de l'air et de la lumière, doivent être préférables.

M. Jamin ayant bien voulu nous donner des greffes des Poiriers qui l'année dernière n'avaient pas réussi, nous avons maintenant un bon choix de jeunes sujets, au nombre de 76 variétés.

On avait employé pour ces greffes les trois mastics de MM. L'Homme-Lefort, Bonnemain et Lemarchand. Celui de M. L'Homme-Lefort a le mieux réussi parmi tous; celui de M. Lemarchand, séchant trop promptement, se fend ; quant à celui de M. Bonnemain, il coule

très facilement sous l'action du soleil, et il n'adhère pas assez sur la plaie pour empêcher la sève de couler. La greffe en couronne améliorée de M. Dubreuil est définitivement à préférer à la greffe en fente.

J'aurai à l'automne à vous rendre compte des plantes de grande culture, Chanvre, Lins, *Sida*, etc.

Cette année nos plates-bandes étaient encore mieux garnies de fleurs que l'année dernière, grâce au don que nous a fait M. L'Homme de trente-quatre espèces de plantes vivaces avec leurs variétés, et aux semis de plantes annuelles dont les graines nous avaient été fournies par diverses personnes.

Parmi ces fleurs nous signalerons le *Tradescantia virginica alba*, le *Monarda didyma*, plante très florifère, le *Scutellaria macrantha*, Labiée à fleurs bleues d'un grand effet, le *Withlavia grandiflora* dont la floraison dure fort longtemps, le *Vittadinia trilobata*, qui fleurit toute l'année. Notre jardinier en chef, M. Mallet fils, ayant fait une assez grande quantité de boutures de *Verbena Maonetti*, les a placées sur une portion du talus du Jardin. Bien que le terrain y soit détestable, elles ont crû cependant avec assez de vigueur et ont produit un bel effet : ceci prouverait toute la rusticité de cette plante si elle n'était déjà reconnue.

Nous avons répété nos expériences sur les divers engrais déjà essayés l'année dernière et sur quelques autres. Elles sont en cours d'exécution.

Un de nos collègues, M. Lainé, avait, dans une de nos séances de l'année dernière, prétendu que des morceaux de bois carbonisé, placés le long des ceps de Vigne, en activaient la végétation d'une manière très notable. Cette expérience a été faite sur un assez grand nombre de pieds sans que nous ayons remarqué le moindre changement dans la croissance.

Le fait le plus remarquable que j'aie à signaler cette année est le concours qui nous a été offert de toutes parts. On a beaucoup parlé contre notre Jardin d'expériences, qui, disait-on, ne pouvait rendre aucun service ; heureusement tel n'a pas été l'avis de beaucoup de membres de notre Société, car cette année les envois ont été nombreux et nous devons de grands remercîments aux personnes qui ont bien voulu avoir quelque confiance dans nos travaux.

Ce sont : MM. les Ministres de l'Agriculture et de la Guerre, auxquels nous avons dû des Pommes de terre et des graines de *Pinus insignis*, de *Sequoia gigantea* et d'*Abies amabilis*. Les deux premières seules ont levé et continuent à bien croître. M. De Montigny, qui avait envoyé une grande quantité de tubercules de *Dioscorea* et des graines de Chine ; malheureusement les tubercules étaient gelés lorsqu'ils ont été remis au jardinier en chef et ils n'ont pas poussé. Quant aux graines, dont il y avait cinq espèces, deux seulement ont levé : ce sont un Haricot et sans doute le *Corchorus olitorius* qui est employé en Chine à faire du fil.

Nous avons reçu, par l'entremise de notre Secrétaire-général M. Andry, des graines de Courges de M. Toutou-Négrier, de Carcassonne et un paquet de graines de Chine qui ne contenait rien de remarquable à l'exception du Pé-tsai qui a été déjà plusieurs fois essayé, d'un Radis et d'un Pois qu'il faudra étudier ;

Par l'entremise de M. Léon Le Guay, des Pois, des Haricots, etc.

J'ai déjà parlé d'un partie de ce que nous devons à M. L'Homme, qui nous a, de plus, donné des Patates, ainsi que M. Perrault.

Nous avons reçu de M. Langlois divers légumes ; de M. Meissiat une collection de 46 Chrysanthèmes, de M. Urbain des Calcéolaires. M. Mallet père a complété la collection de *Phlox*.

Je ne terminerai pas sans appeler, Messieurs, vos remercîments sur M. Mallet fils, qui, cette année, a donné les plus grands soins à notre Jardin et qui a suivi toutes les expériences avec une attention scrupuleuse.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Novembre.

Travaux généraux. — Dès le commencement du mois, on doit faire des provisions de grand fumier et de feuilles pour former des abris contre les froids. On les fait porter aux endroits où ils seront nécessaires, afin d'éviter les retards et de pouvoir les utiliser dès que le froid commence.

Il faut couvrir les Figuiers sans attendre la venue des gelées.

Il est bon de donner un labour à toutes les planches dégarnies, surtout dans les terres sèches, tant pour les rendre pénétrables aux

eaux de pluie et de neige que pour détruire les mauvaises herbes.

Les plates-bandes et massifs de fleurs ou d'arbustes d'ornement doivent aussi recevoir un labour, sans préjudice de celui qu'il faudra faire au printemps.

C'est le moment de s'occuper des dispositions nouvelles et des changements à faire dans les jardins; c'est également l'époque convenable pour planter les arbustes d'ornement.

On continue de faire des paillassons pour couvrir les châssis, les cloches et les serres.

Culture maraîchère. — On cesse les arrosages en ce mois, ainsi que les semis de pleine terre. On peut cependant semer les Mâches d'Italie et quelque peu de Mâche commune et de Cerfeuil. Les principales occupations consistent à repiquer sous cloche et de la manière que nous avons indiquée tous les plants de Salades qui ont été semés le mois précédent. On plante aussi les Laitues de Passion, qui ont été semées dans les premiers jours de novembre. Cette variété résiste très bien l'hiver, à l'air libre, si l'on a soin de l'abriter le long d'un mur.

On plante encore les Laitues-crêpe, mais sous cloches, en les plaçant sur ados, c'est-à-dire sur un plan incliné au soleil; l'on en met quatre sous chaque cloche. Elles seront bonnes à couper en décembre et en janvier. Planter les Oignons blancs hâtifs, à 10 centimètres de distance. Enterrer les Céleris pour les faire blanchir. On arrache aussi les Céleris-Raves que l'on met en jauge pour les garantir des gelées. On enlève les Cardons et on les entoure de paille pour les faire blanchir. On lie aussi avec de la paille les dernières Chicorées et Scaroles, dans la crainte qu'elles ne souffrent des gelées blanches. On commence à forcer des Asperges blanches et vertes. On peut arracher les Carottes et autres racines pour l'hiver. Avoir soin de laver les cloches quinze jours après qu'elles sont placées sur les ados: on évite ainsi des maladies que la malpropreté pourrait communiquer aux plants de Salades et l'on obtient plus de jour pour ceux-ci.

Arboriculture. — On peut commencer la taille de ceux des arbres à fruits à pépins, qui sont vieux, faibles ou malades. On supprime les arbres morts; on défonce le sol, et l'on remplace la terre usée par une bonne terre, neuve et substantielle. On couche les Figuiers et on les empaille pour les préserver de la gelée. C'est le mo-

ment, aussitôt que les feuilles sont tombées, d'arracher dans les pépinières les arbres qu'on a marqués. C'est aussi le moment de planter dans les terres légères. On répand le fumier au pied des arbres, et on laboure légèrement tout autour, sans endommager les racines, avec une fourche ou un crochet.

Les Poires qu'on obtient dans ce mois sont les suivantes : Belle de Berry ou de Curé, Belle-Epine Dumas, Bézi Echassery, Beurré Clairgeau, Beurré Picquery, Bon-Chrétien Napoléon, Calebasse grosse, Colmar d'Aremberg, Délices d'Hardempont, Doyenné du comice d'Angers, fondante Milot, Marie-Louise Delcourt, Messire Jean, Nec plus meuris, Saint-Germain, Soldat laboureur, Triomphe de Jodoigne.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Novembre est l'avant-courrier de l'hiver; pendant ce mois les gelées blanches et les brouillards font tomber les feuilles, qu'il faut ramasser avec soin, par un temps sec autant que possible. On les met en tas de manière à les préserver de l'humidité, et elles seront d'une grande ressource, ainsi conservées, pour les différentes couvertures d'hiver.

Entourer les bâches de feuilles ou de fumier, ou, à défaut, de terre. Toutes les plantes devant être en place, on profitera du beau temps pour donner le plus d'air possible. On pourra même, si le temps le permet, enlever les panneaux des bâches, de 9 à 10 heures, jusqu'à 2 ou 3 heures de l'après-midi. Par ce moyen, les plantes s'étiolent moins, sont plus robustes et mieux en état de supporter la privation d'air et de lumière durant les grands froids.

Nettoyer les gazons des feuilles qui pourraient, en y séjournant, les étouffer. On doit également en enlever les mauvaises herbes et les Mousses, les couvrir de terreau ou de différentes espèces de terre, telles, par exemple, que celles provenant du curage des ruisseaux qui sont restées un an en tas.

Tous les petits semis de plantes annuelles qui ont été faits dans la dernière quinzaine de septembre ou dans les premiers jours d'octobre doivent être en place, sous châssis, vers les premiers jours de novembre ou plus tôt, suivant la végétation des espèces.

Planter toutes les espèces d'arbres et arbustes, excepté les résineux, Magnolias, et certaines plantes dites de terre de bruyère, à racines menues et délicates. Le printemps convient mieux pour la

plantation de ce genre de végétaux. Pour les terrains très humides, il est préférable d'attendre le printemps pour effectuer ces plantations ; il est bon de faire les trous à l'automne et de les laisser vides tout l'hiver.

Planter les collections de Tulipes, Jacinthes, Narcisses, Anémones, Renoncules et différents autres oignons qui sont destinés à passer l'hiver dehors. Continuer les labours et enfouir les fumiers, diviser et replanter les plantes vivaces si on ne l'a pas fait en octobre ; arracher les Dahlias et toutes les espèces de tubercules qui doivent être rentrés l'hiver. Continuer les mouvements de terres ; labourer les gazons qui ne valent plus rien; mettre le sable des allées en petits tas pour l'étaler au printemps. Cette opération ne se fait généralement que dans les localités où le sable est rare, et où l'on a besoin de le conserver le plus longtemps possible. Empoter les Giroflées et Quarantaines ; c'est le moment le plus favorable pour cette opération.

Serres. — Les plantes de serre tempérée, rentrées dans le mois précédent, devront être visitées et débarrassées des feuilles qui auraient jauni. Les arrosements seront moins fréquents, les plantes absorbant moins. Si le temps le permet, et que la brume ne soit pas trop humide, il faut encore donner de l'air ; s'il faisait froid, il faudrait commencer à faire un peu de feu pour chasser l'humidité, et combattre l'influence fâcheuse des rosées froides qui s'attachent au feuillage. On évite en partie cet inconvénient, en couvrant la serre chaque soir. Mêmes observations pour les serres à Geraniums et à Azalées de l'Inde. Les Geraniums devront être tenus un peu sèchement; il faut éviter de les mettre en végétation durant ces derniers mois de l'année.

Dans la seconde quinzaine, on pourra profiter de la stagnation de la végétation pour commencer à faire les boutures de serre tempérée.

Les plantes de serre chaude devront être tenues chaudement à une température de 12 à 15° ; leur donner quelquefois de l'air, si le thermomètre monte extérieurement à 8 ou 10 degrés au-dessus de zéro, mais seulement pour renouveler l'atmosphère. Les greffes qui auront été faites dans le mois précédent devront être remises sous bâche pour y passer le reste de l'hiver.

Dans ce mois toutes les déplantations pourront être faites sans danger, à l'exception de celles des Rhododendrons, s'il n'y a pas nécessité de les déplacer; le printemps est plus favorable pour le changement de ces plantes.

Modérer les arrosages aux Camellias sans pourtant les laisser trop dessécher : ce qui pourrait amener la chute des boutons. Il est bon aussi d'entretenir une température de 5 à 8 degrés pour que l'humidité ne soit pas trop abondante sur les feuilles, et ne puisse nuire au développement des boutons des variétés tardives.

Orchidées. — Nous avons recommandé de tenir la serre assez sèche et d'éviter de donner trop de chaleur pendant les nuits, où le thermomètre ne doit pas monter à plus de 14 à 15°. Il faut même éviter pendant le jour de le laisser dépasser 20 à 21°. Si la chaleur devient plus forte, il ne faut pas craindre de donner de l'air qui contribuera à enlever l'humidité dont ne doit encore se garder pendant ce mois, en ne conservant que celle qui provient des bassinages. Ces précautions sont importantes; elles retardent la végétation des plantes jusqu'aux premiers jours du printemps.

On doit continuer à mouiller avec beaucoup de discrétion. On donnera un peu plus d'eau aux plantes qui commencent à végéter et aux petites espèces qu'il serait dangereux de laisser dans un état trop sec.

Les plantes de l'Inde doivent être tenues à une plus haute température, mais un peu sèchement, afin de ne pas forcer leur végétation.

On continue de rempoter celles de ces plantes qui en ont besoin.

Nous ne pouvons trop recommander de tenir les plantes proprement et d'en nettoyer souvent les feuilles.

NOTES ET COMMUNICATIONS.

NOTE SUR L'AMÉLIORATION PROGRESSIVE DU CERFEUIL BULBEUX;

Par M. Vivet, jardinier-chef, au château de Coubert (Seine-et-Marne).

J'ai commencé mes semis de Cerfeuil bulbeux au mois de septembre 1848. La récolte que j'en ai obtenue l'année suivante, à la fin du mois de juillet, m'a donné des tubercules dont la grosseur était à peu près celle d'une noisette. J'ai choisi les plus gros pour la plantation suivante, et j'ai procédé de même dans toutes mes plantations successives. D'un autre côté, j'ai eu l'attention de prendre toujours sur mes porte-graines la semence produite par les ombelles qui s'étaient développées les premières. Grâce à ces deux précautions, j'ai eu la satisfaction d'obtenir des tubercules de plus en plus volumineux. Ainsi, en 1855, j'en ai présenté à la Société huit qui avaient un poids total de 335 grammes, ce qui donnait pour chacun d'eux une moyenne de 41 grammes. En 1856, j'en ai déposé sur le bureau de la Société huit autres qui pesaient tous ensemble 1 kilog. 40 gr., c'est-à-dire qui avaient un poids moyen de 130 gr. (Voir la note de M. Pépin, dans le *Journal* de la Société, cahier d'octobre 1856, p. 533). Enfin, aujourd'hui j'ai l'honneur de déposer sur le bureau huit autres tubercules qui, tous ensemble, pèsent 1 kilog. 350 grammes, et qui ont par conséquent un poids moyen de 169 grammes. Le plus gros d'entre eux ne pèse pas moins de 225 grammes. On voit donc que le grossissement des tubercules du Cerfeuil bulbeux se continue d'après une progression rapide dont il serait difficile de prévoir le terme, quel qu'il puisse être.

Pour le choix des tubercules qui devaient me donner mes porte-graines, j'ai suivi le conseil de notre honorable Vice-Président, M. Payen. Après les avoir mis dans un vase rempli d'eau salée, j'ai choisi ceux que leur densité retenait au fond du liquide, et j'ai rejeté ceux que leur légèreté faisait surnager.

Au total, les résultats que j'ai déjà obtenus me font espérer encore, à la récolte prochaine, une nouvelle amélioration de ce précieux tubercule sous le double rapport de la grosseur et de la qualité.

NOTE SUR LA CULTURE FORCÉE DE LA POMME DE TERRE MARJOLIN;

Par M. A. Delaville, fils aîné.

Je crois devoir faire connaître le mode de culture forcée de la *Pomme de terre Marjolin* que je pratique depuis une douzaine d'années, et dont j'ai obtenu les meilleurs résultats. Ma note à ce sujet sera jusqu'à un certain point le complément de celle que je viens de lire dans le *Journal* du mois d'avril dernier, et dont l'auteur est notre collègue M. Humbert jeune. Voici comment je procède.

Pour ma première saison, je commence, vers la mi-janvier, par établir une couche dont la longueur est en rapport avec les besoins de la consommation, qui a la largeur de mes coffres et *seulement* une hauteur *de 40 centimètres*. Je la fais avec de bon fumier de cheval, mélangé d'un tiers de feuilles. Le tout est mouillé selon le besoin et bien piétiné. *Il est bien entendu que j'évite le plus possible la grande chaleur*, car j'ai reconnu qu'elle excite la pousse en herbe et non en produit. Pour l'éviter je ne mets jamais de réchauds. Lorsque ma couche est à point, je procède à la plantation de la manière suivante : Je choisis des pots de 18 à 20 centimètres que je place sous mes châssis presque l'un contre l'autre, en les enfonçant dans du terreau; puis, après avoir mis dans chacun d'eux un tesson sur le trou, j'y dispose un petit lit de terreau passé à la claie. Je choisis alors de beaux tubercules munis d'un bon germe bien trapu. J'en obtiens facilement de cette sorte, en conservant mes Pommes de terre dans une pièce aérée et à l'abri de la gelée. Je place une Pomme de terre dans chaque pot en ayant soin que son germe se trouve placé verticalement et, autant qu'il est possible, au milieu du pot. Je recouvre très légèrement avec la même qualité de terreau; ensuite je pose les châssis et des paillassons que je laisse jusqu'à ce que les Pommes de terre commencent à pousser. Lorsque la végétation est en pleine activité, je découvre le matin et je donne de

l'air s'il ne fait pas trop froid. Ainsi traitées, mes plantes sont fort trapues; puis, lorsquelles ont poussé de 5 à 10 centimètres au-dessus des pots, j'emplis ceux-ci avec le même terreau auquel je mêle du sable fin. Je couvre même les pots avec quelques centimètres de cette même terre; après quoi j'arrose le tout. Plus tard j'exhausse les coffres à mesure que les plantes s'élèvent pour empêcher qu'elles ne touchent au verre. Le reste des soins se réduit à arroser au besoin, à donner beaucoup d'air dans le jour, à couvrir de paillassons pendant la nuit, surtout à soustraire les plantes aux moindres gelées qui leur nuisent beaucoup.

On me demandera peut-être pourquoi je cultive ces premières Pommes de terre dans des pots; je répondrai que ce point est d'une grande importance; car ces plantes cultivées en pot pour cette saison s'aoûtent plus tôt et par suite sont de meilleure qualité.

J'attends que les premières feuilles de la base de mes plantes commencent à jaunir pour arracher les plus grosses Pommes de terre. Je crois en effet qu'on aurait tort de manger ces tubercules avant leur entier développement, puisque, dans cette saison, ils ne valent pas les anciens; aussi je ne commence guère à en arracher avant les premiers jours d'avril. Pour procéder à la récolte, je renverse le pot sur la main; par là, je puis apercevoir autour de la motte les plus grosses Pommes de terre, que je retire. Je remets ensuite la plante dans son pot et je lui donne une bonne mouillure. Les petits tubercules continuent de grossir et ils peuvent être arrachés plus tard, lorsque le besoin l'exige.

Voici comment je procède pour la deuxième saison. Je construis dans la première quinzaine de février une couche semblable à la première, seulement moins épaisse. J'y pose ensuite des coffres par-dessus, et je la charge de 25 à 30 centim. de terreau mélangé à un quart de sable fin. J'ouvre par panneau quatre rigoles assez profondes, dans le fond desquelles je dépose à des distances égales 6 Pommes de terre, qui se trouvent ainsi en quinconce avec les rangs voisins. Je prends les mêmes précautions que pour la première saison, et je recouvre légèrement du même terreau; puis je pose les châssis et des paillassons. Lorsque les plantes sont hautes d'environ 10 à 15 centim., je les rechausse en ravalant le terreau des entre-rangs qui est en billon. Les soins à donner ensuite reviennent

à ceux de la première saison ; seulement je ne fais cette seconde récolte que lorsque les Pommes de terre sont toutes parvenues à leur grosseur définitive.

Pour obtenir des Pommes de terre sans interruption après les deux saisons forcées, je fais en pleine terre, dans une côtière auprès d'un mur, au midi, une troisième saison qui donne son produit quinze jours à trois semaines avant celles qui sont plantées en plein carré. Voici comment j'effectue cette plantation.

A la mi-janvier, je mélange à mon sol une partie de sable fin pour le rendre très perméable ; ensuite j'ouvre des rigoles de 10 centimètres de profondeur en déposant la terre sur l'entre-rang; puis je pose dans le fond, et en les espaçant de 35 centim., de belles Pommes de terre munies d'un bon germe, que je recouvre avec une forte bêchée de bon terreau. Je remplis les intervalles avec la terre de la plate-bande, et, ma plantation terminée, je couvre chaque rigole d'un bon lit de fumier à demi consommé pour préserver les tubercules des gelées. Lorsque les plantes commencent à sortir de terre, je retire ce fumier court pour le remplacer par un paillis long qui préserve leurs jeunes tiges contre les gelées printanières sans gêner en rien leur développement. Un buttage continu n'aurait pas le même avantage, puisqu'il n'empêcherait pas les sommités d'être atteintes par la gelée. Lorsque le froid n'est plus à craindre, j'enlève ce paillis et je butte en billons.

NOTE SUR LA FÉCONDATION ARTIFICIELLE DU MELON DANS LES CULTURES DE PRIMEURS ;

Par M. A. Delaville, fils aîné.

La culture forcée de cette plante, soit sur couche chaude, soit au thermosiphon, s'effectue toujours dans une saison où la température extérieure est trop peu élevée pour que la fécondation s'opère naturellement. Il en résulte le plus souvent que les premières mailles coulent au lieu de nouer, ce qui retarde beaucoup la récolte et fait perdre les fruits les mieux placés.

Frappé de ces inconvénients, j'ai cherché à y rémédier et j'y

suis parvenu au moyen de la *fécondation artificielle*. Pour cette plante, l'opération est des plus simples. Voici comment je procède.

Lorsque mes plantes montrent leurs premières fleurs, je surveille attentivement l'approche de leur épanouissement. Dès que leurs corolles commencent à s'ouvrir, je cueille une fleur mâle munie de son pédoncule, et je la dépouille totalement de ses enveloppes florales. Les organes reproducteurs se trouvent ainsi à l'extrémité du pédoncule, et le tout me sert comme un petit blaireau chargé de pollen. J'ouvre ensuite la corolle de la fleur femelle et j'y dépose légèrement le pollen, en donnant à la fleur mâle un mouvement de va-et-vient entre mes doigts; ceci terminé, je ramène la sommité de la branche qui porte le fruit sur elle-même, en arceau, et je la fixe en cette position avec une petite brindille de bois, de telle sorte que le petit Melon semble former le prolongement de la branche elle-même. Dans cette position il ne tarde pas à nouer. Puis, lorsqu'il a atteint le volume d'une noix, je supprime le prolongement de la branche à une feuille au-dessus de lui, après quoi je continue la culture ordinaire. Grâce à cette fécondation artificielle, je puis compter sur tous les premiers fruits; ma récolte est assurée et me donne de beaux fruits qui grossissent très promptement, et dont, sans cette précaution, beaucoup auraient coulé, ou n'auraient donné que des Melons contrefaits. A une époque plus avancée de l'année, la fécondation artificielle devient inutile, vu que la nature opère elle-même et n'exige plus absolument aucun secours de ce genre.

NOTE SUR LA CULTURE DU MELON D'EAU OU PASTÈQUE;

Par M. THIBAULT, jardinier à Billancourt (Seine).

Beaucoup de personnes pensent que, sous le climat de Paris, il est impossible d'obtenir de bonnes Pastèques; cependant je puis affirmer que celles que je récolte annuellement sont de bonne qualité et sont fort goûtées des amateurs. Mais, quoique je m'occupe de la culture de cette Cucurbitacée depuis une dizaine d'années, je n'y ai réussi tout à fait que depuis trois ou quatre ans. En pareille matière, le succès tient surtout au mode de culture et à la qualité de la semence.

La Pastèque aime une terre qui ait du corps, parce qu'elle prend beaucoup de développement. On doit se garder de la tailler, la taille arrêtant la séve à l'instant même où elle est pratiquée.

Je plante mes premières Pastèques du 15 au 20 avril. Je charge ma couche avec une assise épaisse au moins de 40 centimètres de bonne terre mêlée d'un quart de bon terreau. J'arrose abondamment jusqu'au moment où le fruit est de la grosseur du poing. A partir de cet instant, je diminue peu à peu les arrosements. Cette diminution graduelle permet à la Pastèque d'acquérir de la saveur.

Je tire ma graine de la Podolie, où les Pastèques se trouvent en plein champ.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

RAPPORT SUR LE MODE DE PLANTATION DES POMMES DE TERRE,

D'APRÈS LA MÉTHODE DU Sr GRÉLON, JARDINIER DE M. DROUIN, A SAINT-MAUR;

Par M. BOUCHET.

MESSIEURS,

Dans la séance du 10 septembre, sur la demande de M. Orbelin, vous avez nommé une Commission composée de MM. Desvignes, Berthoud et votre rapporteur pour aller visiter les cultures de Pommes de terre faites parle sieur Grélon, jardinier de M. Drouin, à Saint-Maur, d'après un nouveau mode de plantation.

Nous nous sommes réunis le mardi 15 de ce mois, à l'exception de M. Desvignes qui était absent de Paris. MM. Pinson, adjoint au maire, et Lefebvre, propriétaire dans ce pays, avaient bien voulu se joindre à nous, ainsi que M. Orbelin, promoteur de cette méthode, qui consiste à enlever une mince portion du tubercule munie d'yeux, à n'en laisser qu'un et à planter en rayons, les soins à donner ensuite étant les mêmes que d'habitude.

Deux petits carrés adjacents étaient plantés, l'un d'après le sys-

tème du sieur Grélon et l'autre avec des tubercules entiers et sans aucun retranchement de tiges.

Nous fîmes arracher douze touffes de Pommes de terre plantées avec une portion de tubercule, ne conservant qu'une tige, et nous obtinmes 5 kilog. 700 gr.

L'autre carré planté en tubercules entiers et avec toutes ses pousses produisit 4 kil. 345 gr., ce qui donne une différence de 1 kil. 335 gr. en faveur du système Grélon.

Nous devons faire remarquer que les tubercules obtenus par l'ancien système étaient moins nombreux mais plus gros généralement que ceux qu'avait donnés la méthode du sieur Grélon; parmi ceux-ci beaucoup ne pouvaient être employés à cause de leur exiguïté.

Guidés par M. Orbelin, nous sommes allés ensuite chez M. Lange, dont le jardinier suit un autre système qui nous a paru préférable. Celui-ci consiste à planter les tubercules entiers; mais lorsque plusieurs tiges se développent, on ne laisse que celle qui paraît la plus vigoureuse. Cette plantation avait été faite aussi comparativement avec une autre dont toutes les tiges avaient été conservées.

Les plantes à une seule tige étaient arrachées lors de notre arrivée et se trouvaient encore sur le sol; elles étaient toutes très belles et presque de même grosseur.

Il restait encore quelques pieds de Pommes de terre auxquels on avait laissé leurs tiges; on les arracha devant nous, et nous pûmes constater que les tubercules en étaient plus inégaux et plus petits. Nous n'avons pu faire aucune comparaison sur le produit.

MM. Orbelin, Pinson et Lefebvre nous ont dit que le produit de cette année obtenu par le sieur Grélon ne pouvait être comparé à celui de l'année dernière, tant pour la quantité que pour la grosseur des Pommes de terre; mais nous ne pouvons constater que ce que nous avons vu, ni nous prononcer sur ces diverses méthodes avant qu'une expérience comparative des trois systèmes soit faite sur une plus grande échelle; aussi venons-nous vous demander qu'à l'époque de la plantation une commission soit nommée par M. le Président pour visiter le terrain, assister à la mise en terre des Pommes de terre d'après ces trois modes de culture et plus tard à leur arrachage.

MM. Drouin et Orbelin ont l'intention de louer un terrain assez étendu pour faire ces trois expériences en grand, et c'est alors que l'on pourra porter un jugement définitif.

Nous demandons même que des essais semblables soient faits au Jardin d'expériences de la Société concurremment avec ceux de Saint-Maur.

RAPPORT SUR LES VINS

ENVOYÉS D'ALGÉRIE PAR DIVERS COLONS A L'EXPOSITION DE 1857.

M. CHÉDEVILLE DE SAINT-PROJET, rapporteur.

La Commission nommée pour déguster les vins de l'Algérie, composée de MM. Boisduval, Drouard et moi, s'est réunie le lundi 27 juillet dernier au local de l'Exposition.

Cinq vins blancs et huit vins rouges ont été soumis à son examen.

Vins blancs.

1° Un vin muscat sec de Gourgas, à Philippeville, récolte de 1856, a été reconnu d'une vinosité remarquable, très parfumé et riche en alcool. On pourrait en faire un vin mousseux très agréable.

2° Un vin blanc de la récolte de Keller, à Miserghin, 1856, a été reconnu dur. Il doit être bon à distiller, bien qu'il ne renferme pas une grande quantité d'alcool. Du reste, ce vin a souffert des chaleurs.

3° M. Bachelot, à Saint-Denis-du-Sig, province d'Oran, a envoyé du vin blanc de sa récolte de 1856, qui nous a paru d'une vinosité très grande, riche en alcool, mais dur et âpre au palais. Il ne pourrait servir comme vin de table; mais, par suite de sa richesse alcoolique, on pourrait en tirer un grand parti.

4° Le même M. Bachelot, médecin colonial, a envoyé un vin blanc de sa récolte de 1855.

Ce vin est excellent, bien fabriqué, alcoolique et très vineux; il peut servir de vin de hors-d'œuvre. Il se trouve dans des conditions un peu défavorables par l'effet de la chaleur; mais il mérite d'être mentionné favorablement. Il nous semble avoir beaucoup d'avenir, et nous croyons qu'il peut rivaliser avec certains madères et xérès.

5° Le vin blanc de Grima (François), à Philippeville, ne peut être jugé. Il a été altéré par la chaleur et il a aigri.

Vins rouges.

1° Un vin rouge, récolté en 1856, dans une vigne de trois ans, par le nommé Michaut (Gilbert), à la Sénia, annexe de la ville d'Oran, imite le Côte-Rôtie. Il a peut-être un peu moins de bouquet, mais il est plus alcoolique et d'un goût parfait. C'est, au total, un excellent vin.

2° Le vin rouge de M. Bachelot, déjà nommé, est de bonne qualité. Il rappelle le Collioure. Malheureusement, il a souffert de la chaleur.

3° Le vin obtenu d'une plantation de trente-deux mois par M. Sibour, à Saint-Denis-du-Sig, a souffert de la chaleur. Il a été reconnu très alcoolique, bon à brûler. Il a beaucoup d'analogie avec le vin d'Asti.

4° Le vin rouge de 1855 de M. Bachelot, du Sig, est dans les mêmes conditions que le précédent.

5° Le vin rouge de Grima (François), à Philippeville, récolte de 1856, a été jugé bon à remonter les vins. Il est riche en coloris, alcoolique, plein d'avenir. On peut le comparer aux vins de Nîmes, bonne année.

6° M. Dubois, de Latour-d'Auvergne, près Oran, a envoyé un vin qui a beaucoup d'analogie avec le précédent.

7° Le malaga sec de 1855, n° 59, de Saint-Denis-du-Sig, renferme beaucoup d'alcool; mais il n'a aucune saveur.

8° Le malaga doux de 1855, n° 58, même localité, est excellent et très vineux. Il se rapprocherait davantage de l'alicante.

Nous aurions désiré pouvoir donner notre avis sur les alcools; diverses circonstances nous ont mis dans l'impossibilité de les examiner. Nous avons cependant porté notre attention sur un alcool de Sorgho, obtenu par M. Gardot, à Hussein-Dey. Nous l'avons trouvé excellent.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE DE VISITER LA SERRE A CHASSELAS DE M. LALOY, A RUEIL;

par M. DE SAINT-PROJET.

MESSIEURS,

Dans la séance du jeudi 23 juillet, sur la demande de M. Laloy, vous avez chargé trois membres, MM. Lepère, Jamin et Malot, de visiter la serre à chasselas de cet horticulteur. En l'absence de M. Jamin, M. Lepère m'a prié de m'adjoindre à la Commission.

Notre première visite a eu lieu le mardi 28 juillet.

La serre de M. Laloy a une longueur de 24 mètres sur une largeur de 3 mèt.; elle a deux rangs de panneaux à pente plate.

Les panneaux ont 1 mèt. 52 centim. de longueur sur une largeur de 1 mèt. 16 centim.

Pour arriver aux résultats heureux qu'il obtient depuis quatre ans, M. Laloy recharge annuellement sa serre de la manière suivante :

En 1854, il a rapporté 15 centimètres de terre préparée, renfermant de la terre de ruisseau, de la terre de gazon et du fumier; puis il a fait un labour profond.

En 1855, il a rapporté 6 centimètres de la même terre, et il a donné un labour peu profond.

En 1856 et 1857, même opération qu'en 1855.

Sa serre renferme un espalier et deux contre-espaliers, chargés d'une quantité énorme de raisins commençant à tourner, et dont nous avons déjà pu apprécier la beauté, mais non la qualité.

Sur la demande qui lui a été adressée au sujet de son mode d'arrosage, M. Laloy nous a dit qu'il n'arrosait qu'à terre, par ce motif que le seringuage tacherait le Raisin.

La serre est froide; le Raisin n'est pas chauffé, mais seulement hâté.

Les contre-espaliers chargés, comme nous l'avons dit, d'une énorme quantité de fruits, sont destinés à être chauffés.

Lorsque la Commission a fait sa deuxième visite, le mardi 18 août, MM. Forest et Parnot s'étaient joints à elle. M. Laloy nous avait réservé quelques grappes de son espalier, ainsi que

cela avait été convenu à notre première visite, et la Commission a pu de la sorte apprécier la beauté ainsi que la bonté de ce fruit.

Il avait été déjà vendu 460 livres de raisins provenant tant de l'espalier que des contre-espaliers; il pouvait en rester encore à cueillir environ 80 à 90 livres.

La récolte avait été faite le 1er août sur l'espalier, puis sur le contre-espalier le plus rapproché du jour; enfin les raisins du deuxième rang du contre-espalier situé au bas de la serre, et par suite le plus éloigné des vitres, était bon à être cueilli.

Au sortir de la serre, la Commission est allée visiter les Dahlias qui lui ont paru, comme par le passé, d'une beauté hors ligne.

Elle a remarqué entre autres belles plantes le Prince Impérial, le Comte de Morny, le Duc de Malakoff, Poitevin, l'Alma, Napoléon III et Pigny.

Parmi les nouveaux semis à revoir, la Commission a remarqué: un Dahlia rose d'une telle perfection qu'il lui semble ne rien laisser à désirer; un saumoné lavé de violet, à revoir; enfin un semis blanc carné, fortement lavé de violet lilacé.

Les semis que nous disons être à revoir sont très-beaux, et doivent être livrés au commerce en 1858.

Ci-joint, Messieurs, un certificat légalisé par le Maire de Rueil, constatant les services de M. Laloy chez Mme de Villiers, pendant une durée de vingt-neuf ans.

La Commission vous prie, Messieurs, de vouloir bien renvoyer ce rapport au Comité des récompenses, chargé d'apprécier les mérites de l'horticulteur ainsi que les honorables services du jardinier.

RAPPORT SUR DEUX VOLUMES PUBLIÉS AUX ÉTATS-UNIS,

L'UN PAR L'INSTITUT SMITHSONIEN, L'AUTRE PAR L'ÉTAT DU MICHIGAN;

Par M. DUCHARTRE.

J'ai été chargé par M. le Président de faire connaître à la Société les parties relatives à l'horticulture qui se trouvent dans deux beaux volumes anglais, dont elle a reçu l'hommage dans la séance du

13 août 1857. Ma tâche sera facile à remplir. En effet ces deux volumes ont un intérêt scientifique général, mais l'horticulture n'y occupe qu'une place très restreinte; on pourrait même dire qu'elle y fait défaut.

Le premier de ces volumes fait partie d'une grande série de publications dues à l'Institut Smithsonien de Washington. On sait que cet Institut, déjà très important aujourd'hui, a été fondé, il y a quelques années, par Smithson, qui a légué pour son établissement et son entretien une somme très considérable. Son objet est 1° d'agrandir le domaine des connaissances humaines; 2° de répandre les connaissances (To increase Knowledge. To diffuse Knowledge). Pour atteindre ce but, il consacre une grande partie de ses ressources à la publication d'une série de rapports annuels sur les progrès des sciences, des lettres et des arts, et à l'impression d'ouvrages relatifs à des sujets d'un intérêt général. C'est le 10e de ces rapports annuels que la Société a reçu le 13 août dernier. Divers sujets scientifiques y sont traités avec plus ou moins de développements; mais le seul chapitre qui se rattache, d'assez loin même, à l'horticulture est celui dans lequel on a résumé une leçon de M. Morris sur l'Histoire naturelle considérée dans ses rapports avec l'agriculture et le jardinage (pp. 131-135). On y trouve l'indication d'un certain nombre d'animaux, surtout d'insectes, nuisibles aux plantes.

Le second ouvrage forme un fort volume de 842 pages qui renferme les Mémoires ou *Transactions de la Société d'agriculture de l'Etat du Michigan*, pour 1855. C'est le 7e tome de cette collection. La plus grande partie en est occupée par des documents d'un intérêt purement local, tels que des tableaux d'observations météorologiques, les rapports des Sociétés d'agriculture de différents comtés, le compte-rendu des Expositions agricoles locales, etc. Je ne puis y signaler que trois chapitres qui aient pour nous un intérêt plus direct comme se rattachant plus ou moins à l'horticulture. Le premier est un mémoire de M. Ed. Mason sur les engrais et sur leur emploi. Mais l'auteur n'y considère les engrais qu'au point de vue de la grande culture; il se contente d'ailleurs de montrer l'importance du fumier sans ajouter des faits nouveaux à ceux qui sont déjà consignés dans différents écrits. Les deux autres chapitres sont relatifs à la Pomme de terre et à sa maladie. L'un est dû au même

M. Ed. Mason ; l'autre, beaucoup moins développé, a pour auteur M. E.-C. Roberts. Même après tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur ce sujet important, ils seront réellement instructifs pour tous les cultivateurs qui les consulteront.

Au total, les deux volumes dont je viens d'entretenir la Société sont une acquisition importante pour sa bibliothèque, dans laquelle, à côté des ouvrages qui ont l'horticulture pour objet spécial, il est bon d'en trouver d'autres qui s'occupent non-seulement de la culture considérée en général, mais encore des sciences dont le secours est indispensable au perfectionnement de l'art de cultiver.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

BERLINER ALLGEMEINE GARTENZEITUNG.

Cattleya Lindleyana RCHBC. fil. — *Berl. allgem. Gartenz.*, nº 15, 11 avril 1857, p. 118. — Cattleya de Lindley. — Brésil. (Orchidées.)

Cette espèce a été introduite de l'île de Sainte-Catherine au Brésil, dans l'établissement de M. Linden, où elle a fleuri, il y a quelques mois. Par son pseudobulbe cylindracé, que termine une feuille épaisse, linéaire-lancéolée, elle ressemble au *Lælia cinnabarina*. Ses fleurs la rapprochent du *Cattleya intermedia* GRAH. ; mais elles sont plus petites que celles de cette espèce. Elles sont blanches avec du bleu-violet sur le labelle. Elles ont : les sépales lancéolés, acuminés ; les pétales à peu près de même longueur, acuminés ; le labelle oblong, entier, avec de légères crénelures éparses.

Cratægus chlorocarpa LENNÉ et C. KOCH. — *Berl. allgem. Gartenz.* nº 23, 6 juin 1857, p. 181. — Aubépine à fruit jaune. — Sibérie. (Rosacées-Pomacées.)

Cette espèce intéressante est très voisine du vrai *Cratægus sanguinea* PALL., au point que, lorsqu'elle ne porte pas de fruit, il est difficile de l'en distinguer ; mais elle a les fruits verdâtres, et c'est de ce caractère qu'a été tiré son nom spécifique. Elle a les feuilles

ovales, incisées-dentées, glabres. Ses fleurs blanches forment des corymbes pauciflores, d'abord chargés de longs poils qui tombent ensuite; elles ont le calice étalé; 20 étamines, 5 styles, et leur ovaire arrondi est entièrement glabre. Ses fruits à 5 noyaux sont toujours couronnés par le calice persistant. Ce petit arbre est cultivé à Potsdam. M. C. Koch pense qu'on pourrait en faire des haies.

GARDENERS' CHRONICLE.

Pinus Parolinii VISIANI. — *Gard. Chron.* du 8 août 1857, d'après une brochure de M. Visiani. — Pin de Parolini. — Mont Ida en Bithynie. (Conifères.)

Cet arbre forme à lui seul de vastes forêts sur le mont Ida en Bithynie. Ses feuilles géminées sont assez raides, bordées de très petites dentelures qui les rendent rudes au toucher. Ses cônes, presque sessiles, sont ovales-coniques, tronqués à la base, opposés ou verticillés sur les branches, un peu plus courts que les feuilles adjacentes; ils renferment des graines trois fois plus courtes que leur aile qui a la forme d'un trapèze. Cet arbre ressemble beaucoup au *Pinus Pallasiana* duquel il se distingue au premier coup d'œil par sa cime en forme de parasol. Dans le jardin du comte Parolini, à Bassano, un pied âgé de 34 ans a déjà 15 mètres de hauteur.

GARTENFLORA.

Heliconia dasyantha C. KOCH et BOUCHÉ. — *Gartenflora*, juillet 1857, planc. 198. — Héliconie à fleurs velues. — Patrie inconnue. (Zingibéracées.)

Cette belle plante élève souvent sa tige à un mètre 60 centim. Ses feuilles sont oblongues, acuminées, très glabres, portées sur un pétiole taché de rouge. Son pédoncule commun est coudé presque horizontalement à sa base, très glabre; il se termine par une très belle inflorescence dans laquelle plusieurs grandes bractées rouges, étalées, ont à leur aisselle chacune plusieurs fleurs jaunes dont les trois sépales sont couverts extérieurement d'un duvet mou.

Cette plante est une des plus belles de sa famille qu'on puisse cultiver en serre, soit à cause de son feuillage, soit à cause de ses fleurs. Sa floraison commence en automne et dure jusqu'à trois mois. Elle réussit dans un mélange de terreau de feuilles, de terre de bruyère et de terre tourbeuse par portions égales, avec addition d'un peu de gros sable.

Les Ancolies cultivées dans le jardin botanique de Pétersbourg ;
Par M. Ed. Regel (*Gartenflora*).

M. Ed. Regel, le directeur actuel du jardin botanique de Pétersbourg, publie dans le *Gartenflora* des notices sur les plantes intéressantes qui sont cultivées dans ce grand établissement. Nous extrairons de ce travail important le relevé des espèces d'Ancolies.

Les Ancolies, dit M. Regel, sont au nombre des plantes vivaces les plus belles qu'on cultive en pleine terre, et le jardin de Pétersbourg a le mérite d'en avoir introduit dans les cultures européennes plusieurs espèces originaires des parties septentrionales et moyennes de l'Asie.

Les deux espèces à fleurs rouges, *Aquilegia canadensis* L. et *A. Skinneri* Hook., sont connues aujourd'hui de tout le monde. Quant à l'*A. vulgaris* L., il a donné dans les jardins un nombre considérable de variétés dans lesquelles on trouve toutes les variétés de couleur, du rose au bleu et même au brun. Les fleurs de ces variétés sont tantôt entièrement doubles, tantôt semi-doubles, tantôt enfin simples. On en trouve aussi qui manquent d'éperons. Enfin ces plantes sont les unes presque glabres, les autres revêtues d'une villosité glutineuse.

L'*Aquilegia viscosa* Gouan, des bords de la Méditerranée, est voisin de l'espèce précédente. On l'en distingue à sa villosité glutineuse, à ses feuilles plus petites, à sa tige uniflore ou pauciflore, enfin à sa taille plus basse. Dans les jardins on prend généralement pour cette espèce les variétés visqueuses de l'Ancolie commune. On en cultive sous le nom d'*A. lutea* une variété à fleurs jaunes.

L'*Aquilegia glandulosa* Fisch., de l'Altaï, est une belle espèce, à grandes fleurs colorées en bleu de ciel pur, dans lesquelles les éperons recourbés et très courts égalent à peine la moitié de la longueur des lobes marginaux. Cette espèce est voisine de l'*A. alpina*, élégante plante, à grandes fleurs, qui est fréquemment confondue avec l'*A. vulgaris*.

L'*Aquilegia jucunda* Fisch. est une plante encore plus belle, qui se distingue à ses pétales obtus, d'un blanc jaunâtre, contrastant vivement avec les sépales bleu de ciel. Ses éperons sont un peu

plus courts que les pétales. On en cultive à Pétersbourg deux variétés.

L'*Aquilegia sibirica* Lem. (*A. bicolor* Ehrbrg.) a les fleurs moins grandes, mais il est encore très beau. Ses éperons sont recourbés et plus longs que les pétales qui sont obtus. Le type a, comme l'*A. jucunda*, le calice bleu et la corolle jaunâtre ; mais on en cultive à Pétersbourg une variété à fleurs totalement colorées en bleu clair.

L'*Aquilegia atropurpurea* Willd. a les éperons droits, les étamines plus longues que les pétales et de petites fleurs de couleur foncée.

L'*Aquilegia hybrida* Sims. (*A. elata* Ledeb.) est une plante sujette à varier, qui ressemble à l'*A. sibirica*. On le reconnaît aisément à la pointe verdâtre et un peu épaisse des folioles de son calice qui sont colorées en bleu de ciel.

L'*Aquilegia advena* H. Petrop. est une espèce de Sibérie qui n'a pas été encore décrite. Les éperons de sa fleur sont à peine recourbés au bout et plus longs que les pétales qui sont obtus. Les folioles du calice aiguës et verdâtres au sommet sont deux fois plus longues que les pétales, ce qui le distingue de l'*A. hybrida*. D'ailleurs les éperons de cette dernière espèce sont presque droits.

L'*Aquilegia parviflora* Ledeb., est une charmante espèce à très petites fleurs bien caractérisées par leurs éperons courts et très grêles, par leurs pétales recourbés en capuchon et beaucoup plus courts que les étamines.

Toutes les Ancolies se cultivent en pleine terre, sans même en exclure l'*Aquilegia fragrans* Maund, à belles fleurs d'un jaune pâle et odorantes, qui est originaire de l'Inde. On les multiplie au premier printemps de graines et par division des pieds.

De l'action de la gelée sur les plantes.

(Résumé d'un chapitre de l'ouvrage intitulé : *Witterung und Wachsthum oder Grundzüge der Pflanzenklimatologie* ; par M. Hermann Hoffmann. 1 in-8° de 583 pages. Leipzig, 1857.)

Pendant les trois premiers mois de 1855 et par des froids qui ont fait descendre le thermomètre jusqu'à —28°7 C., M. H. Hoffmann a

fait une nombreuse série d'observations relativement au mode d'action de la gelée sur les végétaux. Il a consigné les résultats de ces observations dans un chapitre étendu de son important ouvrage, dont nous allons présenter un résumé. Il a examiné soit des feuilles séparées, soit des branches feuillées ou non des espèces suivantes : *Abies pectinata*, *Aucuba japonica*, *Buxus sempervirens*, *Caladium esculentum*, *Camellia japonica*, *Ceratonia Siliqua*, *Dracœna cernua*, *Evonymus japonica*, *Galanthus nivalis*, *Helleborus niger*, *Hordeum vulgare*, *Hyacinthus orientalis*, *Lepidium sativum*, *Linaria Cymbalaria*, *Linum usitatissimum*, *Laurus nobilis* et sa variété *angustifolia*, *Laurus Camphora*, *Melanoselinum decipiens*, *Melianthus major*, *Myrtus communis*, *Narcissus Tazetta*, *Nerium Oleander*, *Phillyrea media*, *Pinus sylvestris*, *Pistacia Lentiscus*, *Prunus Laurocerasus*, *Rhododendron ponticum*, *Rosmarinus officinalis*, *Syringa sinensis*, *Tulipa suaveolens*, *Viburnum Tinus*, *Vinca major*, *Vitis vinifera*.

Dans la grande majorité des cas la gelée ne change pas notablement l'aspect des parties qu'elle atteint; elle deviennent raides, souvent presque cassantes; assez fréquemment elles se raccornissent quelque peu, mais leur couleur ne subit pas d'altération importante. Peu importe, même pour les plantes sensibles, que la gelée soit de 12 ou 24 degrés, qu'elle dure demi-heure ou trois fois vingt-quatre heures, pourvu qu'elle n'ait pas été interrompue un instant par une élévation de température jusqu'au dessus de 0°, et qu'elle ait pénétré dans toute la substance des organes.

Au contraire, dans quelques cas rares, la gelée change considérablement l'aspect des plantes, sans qu'on puisse rien présumer à cet égard d'après la consistance des feuilles, la patrie, l'âge, etc. L'altération qu'elles subissent consiste en ce que l'épiderme se détache par places du parenchyme vert des feuilles, sans se déchirer toutefois et en prenant l'apparence des cloches déterminées sur la peau par la brûlure. Cependant les vides ainsi produits ne paraissent renfermer que de l'air, et si l'on met pendant quelque temps les feuilles dans l'eau, ils se remplissent de ce liquide. Ce décollement par places de l'épiderme donne aux deux faces des feuilles des taches qui, dans le *Ceratonia*, forment comme un échiquier, tandis qu'elles sont plus irrégulières dans le *Camphora*. Dans l'une et l'autre espèce les taches répondent à l'intervalle des nervures sur

lesquelles l'épiderme reste adhérent. Dans le Laurier elles suivent exactement les nervures. Cette altération s'opère très rapidement; elle est complète en quelques minutes. — L'épiderme ne se détache dans aucune autre plante.

La gelée change souvent la position normale des organes. Les fleurs de la Tulipe odorante et du *Pétasites albus* deviennent pendantes sur la plante gelée; elles se redressent au dégel. M. Hoffmann a vu la Tulipe se pencher et se redresser plus de dix fois consécutivement, selon que la température descendait au-dessous de 0° ou s'élevait au-dessus.

Mais toutes les plantes ne supportent pas les alternatives de congélation et de dégel; un très grand nombre sont tuées par le dégel (et non, comme on le dit d'ordinaire, par la gelée); telles sont, par exemple, celles des tropiques. La délicatesse extérieure d'une plante, la quantité de sucs aqueux qu'elle renferme ne fournissent, dans beaucoup de cas, aucun indice qui en fasse apprécier la sensibilité sous ce rapport. La délicate Perce-neige supporte la gelée aussi bien et même mieux que le Buis ou l'*Evonymus japonica*; elle peut être gelée au point d'être remplie de cristaux de glace se dégeler ensuite sans en souffrir en rien. Il en est de même pour les organes floraux cependant délicats de l'Hellébore noir, pour les tiges aqueuses du *Petasites niveus*, des boutons de fleurs de la Primevère et de la Violette tricolore, des pousses vigoureuses des Choux blanc et rouge. Réciproquement il y a des plantes très dures en apparence, comme les Acacias de la Nouvelle-Hollande, qui sont très sensibles à la gelée. Dans les pays septentrionaux toutes les plantes et les graines gèlent chaque hiver; il en est de même à de grandes hauteurs sur les Alpes, où, à 2,000 mètres de hauteur, la terre gèle souvent sur une épaisseur de 2 mètres 20 centim. Dans d'autres cas, au contraire, la quantité d'eau contenue dans les cellules peut servir d'indication. On voit la même plante se comporter de manières diverses à différents moments. Les feuilles jeunes du Hêtre et du Chêne sont facilement tuées par les moindres froids, tandis que celles qui sont entièrement développées ou celles qui sont encore enfermées dans les bourgeons supportent les températures les plus basses de la région des arbres. Il en est de même pour les jeunes fleurs du Lilas tant qu'elles sont dans les bourgeons. Ce-

pendant les froids de la fin d'avril 1854 ont tué presque toutes les extrémités florifères qui venaient de sortir des bourgeons; ils ont simplement fané les rameaux feuillés encore très aqueux qui se sont courbés, et ils n'ont pas nui le moins du monde aux jeunes feuilles les plus délicates. Le bois d'une même espèce d'arbre se comporte aussi de différentes manières au printemps, selon l'état des sucs qu'il renferme. L'Amandier planté à une exposition abritée et chaude a souvent ses sucs mis en mouvement de bonne heure par le soleil, et il périt ensuite fréquemment du froid, tandis que, lorsqu'il se trouve à une exposition moins favorable, sur la pente d'un coteau, il échappe à cet accident.

Quelque favorables que soient les expositions abritées en été et en automne pour le développement du fruit, elles sont désavantageuses par l'accélération qu'elles impriment, dans certains cas, à la végétation au printemps. A la fin de l'hiver de 1854-1855 où des milliers d'Amandiers et de Pêchers périrent de la gelée aux environs de Francfort, ce furent les endroits abrités du nord et découverts vers le midi qui souffrirent le plus. On observa le même fait à Giessen.

D'après Albers, en Lithuanie, pour empêcher les arbres d'entrer en végétation de bonne heure, on couvre le sol, à leur pied, d'une couverture de feuilles. Par ce moyen il reste gelé plus longtemps; la floraison est retardée ainsi artificiellement jusqu'à ce qu'on n'ait plus rien à craindre du froid, et il en résulte une récolte de fruits beaucoup plus abondante qu'elle n'aurait été sans cela. L'eau qui provient de la fusion de la neige produit un effet analogue. On sait aussi combien les cultivateurs sont heureux de voir tomber la neige en abondance pendant l'hiver. La couche supérieure du sol gelé, en qualité de mauvais conducteur du calorique, empêche le froid de se propager profondément. C'est par le même motif que les couches externes de l'écorce protègent l'intérieur du tronc des arbres. D'après Pfeil, le froid ne nuit pas aux arbres, en Allemagne, pendant les mois de décembre et janvier, tandis qu'il leur est fréquemment funeste au mois de mars. Dans ce même pays les Hêtres et les Chênes gèlent par des froids très rigoureux, tandis qu'ils les supportent en Suède. — En général, dans les pays très avancés vers le nord les gelées tardives sont rares.

Les couvertures de paille avec lesquelles on protège différents végétaux pendant l'hiver agissent aussi comme corps mauvais conducteurs du calorique; mais il faut les enlever dès que survient une série de jours plus doux et humides qui, déterminant dans cette matière une fermentation, donnent lieu à un dégagement de chaleur dont l'effet serait d'activer la végétation au lieu de la ralentir. Cet inconvénient contre-balance presque les avantages des couvertures, et les plantes basses que leur petitesse met à l'abri des nombreuses variations de température qui ont lieu dans des couches d'air un peu plus hautes, se trouvent mieux en général à découvert que sous l'abri humide que leur donne une couche de feuilles.

Les mouvements de l'air dans l'atmosphère deviennent plus considérables lorsqu'on s'élève, en raison de défaut d'obstacles. De là, dans une plaine, chaque pierre, chaque éminence, chaque haie forment des points derrière lesquels l'air est moins exposé aux courants froids, et, par conséquent, plus tempéré : d'où l'avantage qu'on trouve à tenir bas dans le nord la Vigne, le Figuier, les Rosiers.

La couverture que forme la neige a une très grande importance. En qualité de mauvais conducteur, elle empêche, d'un côté, le refroidissement par l'effet du rayonnement et, d'un autre côté, elle soustrait les plantes à l'influence nuisible des changements rapides dans la température. En outre, lorsque l'air se réchauffe, au printemps, la fusion lente de la neige maintient une température constante de 0° qui dure autant que le dégel; or l'effet de cette température est de dégeler les plantes le plus lentement possible, condition essentielle pour leur conservation.

« Je le répète, dit M. Hoffmann, il n'existe aujourd'hui aucune règle générale qui permette d'estimer à l'avance à quel point résisteront à la gelée une plante, un organe, considérés de manière absolue ou bien à un degré particulier de développement; on n'a pour se fixer à cet égard que des observations isolées. Les jardiniers en possèdent beaucoup; mais ils se laissent souvent égarer par des conclusions erronées tirées de la patrie des plantes.» On sait, en effet que, même entre les tropiques, les lieux où il ne gèle ni neige jamais sont uniquement les plaines qui se trouvent près des côtes, et la zone inférieure des montagnes.

Dans l'état actuel de nos connaissances on ne peut expliquer pourquoi tant de plantes ou de parties de plantes, tantôt délicates, tantôt consistantes, ne souffrent pas de la gelée ; mais j'espère, dit le savant auteur, avoir reconnu pourquoi certaines plantes en souffrent; c'est ce qui résultera des observations que je vais exposer.

Si l'on prend dans une serre froide des branches feuillées de Romarin, de Camellia, de *Viburnum Tinus*, etc., et qu'on les porte en plein air pour les exposer à un froid de —10 à —20 degrés, on n'y remarque aucun changement même au bout de plusieurs jours. Peu importe qu'elles soient exposées au vent ou déposées sur la neige, ou placées entre deux couches de neige, ou déposées sur la terre sous une couche épaisse de neige, même plongées dans de l'eau au milieu de laquelle la congélation les saisit, en un mot disposées de manière quelconque. Dans tous ces cas, elles ne changent pas du tout d'apparence. Mais si le soleil vient à les toucher de telle sorte que leur température s'élève un moment au-dessus de 0, leur dégel ayant lieu, elles subissent les changements les plus considérables. D'abord le long des côtes et ensuite dans les autres parties elles se colorent en brun-rouille; cette couleur passe au vert-olive, arrive même au vert-noir et la plante meurt avec tous les symptômes du dessèchement. Les choses se passent comme si les feuilles avaient été séchées à une chaleur de 50 à 60 degrés. Même des feuilles, comme celles du Myrte, qui ne subissent pas la moindre altération de couleur, se raccornissent absolument comme si on les avait desséchées.

Les mêmes faits se produisent lorsqu'on porte ces feuilles gelées dans un endroit sans soleil, mais où la température soit au-dessus de 0. Dans un grand pot rempli de neige dans le fond et fermé par une vitre, où la température se maintenait de + 0,6 à + 0,8, où le dégel était dès lors très lent, ces changements se sont produits dans les plantes, mais très lentement et un peu plus faiblement. Ils ont été beaucoup plus rapides à une température de +5 à +7 degrés, et plus encore dans une serre, à +11 ou +12 degrés. Dans ce dernier lieu les feuilles de l'*Aucuba* préalablement gelées noircissent tellement en 24 heures qu'on n'y distingue guère plus les taches blanches du reste. D'autres feuilles changent plus lentement; mais toujours on y remarque déjà une différence saillante après une ou

deux heures, et l'altération de la couleur atteint son maximum en 24 heures.

On se tromperait cependant beaucoup si l'on pensait que l'exhaussement rapide de la température est la seule cause des changements qui viennent d'être indiqués.

A la vérité on sait qu'on peut sauver des parties de plantes qui ont été gelées en les arrosant d'eau froide, et l'on peut être amené à penser que ce fait tient à la lenteur du dégel ainsi produit. Mais cette opinion est erronée, puisque l'eau rend le même service *quand elle est chaude.* M. Hoffmann a observé plusieurs fois que des feuilles de *Camphora*, d'*Aucuba*, de *Viburnum Tinus*, de *Camellia*, de Romarin et de beaucoup d'autres espèces qui, portées, après leur congélation, dans un air à + 12 degrés commencent immédiatement à se décolorer, ayant été soumises d'abord à un froid de — 18 à — 28 degrés C. et plongées ensuite le plus vite possible dans de l'eau à + 12 degrés s'y sont conservées parfaitement vertes, pendant 24 heures. Mais si une partie quelconque de ces feuilles sortait de l'eau, elle noircissait complétement.

Cette action remarquable de l'eau, indépendante de sa température, oblige à chercher une explication différente pour le phénomène en question. La simple humidité arrêtant la transpiration ne peut en être la cause; car il a eu lieu également dans une atmosphère saturée d'humidité, même sur des feuilles gelées qu'on avait enveloppées de papier joseph mouillé et renfermées ensuite dans un vase de verre bien fermé.

La congélation amène le dégagement de l'air dissous dans l'eau. Dès lors un volume donné de ce liquide tenant de l'air en dissolution occupera moins de place quand ce gaz se sera dégagé. En outre, l'eau se dilate en se congelant, de sorte que 10 volumes de liquide en donnent 11 de glace. Pour ces deux motifs lorsque le suc qui remplit une cellule se congèle, la cellule se trouve distendue outre mesure *sans toutefois se déchirer* dans la généralité des cas. La membrane ainsi distendue, qui est élastique comme tout tissu végétal, perd son élasticité à un tel degré qu'il faut ensuite plusieurs jours de repos pour qu'elle revienne à ses premières dimensions, en supposant que la glace soit fondue. Or lorsqu'on porte dans un lieu chaud une plante gelée, la glace que contenaient les cellules se

fond ; l'eau qui en provient occupe son volume primitif, plus petit que celui de la glace, mais l'air que la congélation a dégagé empêche la membrane cellulaire de revenir sur elle-même, dans le cas où elle en aurait le pouvoir.

On a donc alors des cellules dans lesquelles *l'eau et l'air restent séparément* l'un à côté de l'autre. Cet air ne tarde pas à exercer une influence nuisible sur le vert des feuilles ou chlorophylle et à tuer la feuille. L'auteur compare l'action de ce gaz dans les cellules à celle promptement mortelle des bulles d'air dans le sang des animaux. Le moyen de soustraire la chlorophylle et plus généralement les matières organiques à l'influence nuisible de l'air consiste à faire pénétrer de l'eau froide ou chaude dans les cellules au moment même où les vésicules de ce gaz, qui se trouvaient retenues entre les aiguilles de glace, deviennent libres par la fusion et commencent à se réunir. Si l'espace resté vide par suite de la diminution de volume de la glace redevenant eau est rempli immédiatement par de l'eau venue de dehors, l'air dégagé ne trouve pas un point où il puisse agir sur la chlorophylle et, d'ailleurs, l'air extérieur ne peut non plus s'introduire dans la cavité des cellules. En outre, cet air qui était devenu libre peut se dissoudre peu à peu dans le liquide, ou s'échapper graduellement vers l'extérieur par l'intermédiaire des vaisseaux.

Si lorsque les plantes congelées se dégèlent très lentement à l'air, à une température voisine de celle de la glace fondante, elles échappent à la mort, quoique assez rarement, la cause en est que le dégagement d'air de la glace se fait très lentement, de telle sorte que la membrane végétale a le temps de reprendre graduellement son volume normal par son élasticité.

Pour prouver que son opinion sur la manière d'après laquelle la gelée amène la mort des plantes est fondée non-seulement en théorie, mais encore d'après les faits, M. Hoffmann rapporte de nombreuses observations faites par lui, desquelles il résulte que toujours les feuilles diminuent de volume lorsqu'elles gèlent. Entre autres exemples, nous citerons la Jonquille dont les feuilles ont diminué, en gelant, de 21 pour 100, c'est-à-dire de près de 1/4. Ce changement de volume sous l'action du froid est quelquefois reconnaissable à la simple vue et il se produit très promptement,

puisqu'il est le même après 10 minutes de gelée qu'après 10 à 30 heures. D'autres expériences ont prouvé à l'auteur que cette diminution est due en partie à ce que l'air devenu libre par la congélation du suc cellulaire sort réellement des feuilles. Si l'on fait geler des plantes dans l'eau qu'on a fait préalablement bouillir et qu'on a laissée refroidir dans un vase bien bouché, si on les fait ensuite dégeler dans un endroit chaud (15 degrés), on ne voit pas d'air sortir de la feuille ni venir sur l'eau, sans doute parce que ce liquide l'absorbe à mesure qu'il est expulsé.

Une question se présente tout naturellement : Comment concilier cette remarquable diminution de volume des feuilles gelées avec ce fait indubitable que les cellules considérées isolément augmentent de volume par la congélation de l'eau et par le dégagement de l'air dissous? L'auteur pense que cette dernière augmentation est plus que contre-balancée pour la feuille entière par la contraction qu'éprouvent l'épiderme, qui devient très raide et consistant, et l'air contenu soit dans les vaisseaux soit dans les espaces intercellulaires. L'agrandissement des cellules s'opère tout à fait intérieurement et aux dépens des vaisseaux et lacunes qui leur opposent moins de résistance que l'enveloppe épidermique.

Si, dit M. Hoffmann, cette explication de la manière dont serait amenée la mort des plantes gelées est réellement la véritable, on doit peut-être en déduire celle de l'aptitude qu'ont certaines plantes à résister à la gelée. Celles-ci paraissent devoir cette faculté à ce que la membrane de leurs cellules possède une élasticité assez énergique pour ne pas disparaître par la distension produite sous l'action de la gelée et pour revenir ensuite sur elle-même à mesure que la glace redevient eau, de telle sorte que l'air d'abord dégagé est forcé de se dissoudre rapidement sous la pression exercée sur lui. L'auteur cite comme exemple le Lilas dans lequel cette élasticité est très remarquable.

Quand les plantes ne meurent qu'après avoir subi l'action du froid pendant plusieurs jours, leur mort n'est pas due à la congélation, mais plutôt à l'arrêt de la nutrition et de la transpiration.

Enfin M. Hoffmann fait remarquer en terminant que, dans des observations sur le degré de froid auquel des plantes ont été soumises, il faut se garder de conclure de la température indiquée par

le thermomètre à celle que les plantes ont supportée; car leur exposition et leur rayonnement considérable peuvent modifier pour elles l'état des choses à un haut degré.

Dans un appendice au chapitre dont nous venons de donner le résumé, le savant professeur de Giessen présente dans un tableau le relevé d'observations faites par lui sur l'Orge, le Cresson alénois et le Lin, desquelles il résulte qu'une seule et même plante peut se comporter de manières très diverses, relativement à la gelée, à différents moments de son existence. Un fait curieux, c'est que constamment tous ou presque tous les pieds provenant d'un même semis sont affectés de la même manière par la gelée, tandis qu'ils en subissent l'influence de manières diverses lorsqu'ils proviennent de semis différents de la même espèce. Tantôt les jeunes pieds sont les plus sensibles au froid; tantôt, au contraire, ce sont les plus âgés, les plus hauts, etc.

Culture de l'Auricule ou Oreille-d'ours; par M. P. Thomson (*Floricultural Cabinet*).

Telle qu'elle se montre aujourd'hui dans les jardins cette plante diffère à tel point de ce qu'elle est dans son état naturel qu'il est assez difficile de reconnaître, dans les belles variétés qu'elle a produites, le type sauvage qui croît naturellement sur les montagnes. Cependant comme au fond sa nature n'a pas changé, l'objet principal dans sa culture consiste à s'éloigner le moins possible pour elle des conditions dans lesquelles elle végète spontanément, tout en tenant compte de ce qu'elle est devenue plus délicate à mesure qu'elle a été perfectionnée.

Le but principal du cultivateur d'Auricules est d'obtenir des fleurs de la plus belle forme, de se rapprocher le lus possible du type imaginaire de beauté qu'on est convenu de regarder comme constituant pour elles la perfection, et d'obtenir des ombelles aussi grandes que possible. Or, on ne peut arriver à ce dernier résultat qu'en stimulant vivement ces plantes au moyen d'une terre très riche, dont malheureusement chacun entend la composition à sa manière, et dans laquelle on a fait successivement entrer toutes

sortes de matières. L'auteur de cet article pense qu'on peut beaucoup simplifier sous ce rapport et il indique le compost suivant comme lui donnant depuis plusieurs années les résultats les plus avantageux et permettant à ses Auricules de produire des fleurs égales en beauté aux plus remarquables qu'il ait jamais vues. Il prend une partie de bonne terre franche neuve et légère, à laquelle il mêle portion égale de sable de rivière ; il ajoute ensuite deux parties de fumier de vache consommé et tellement vieux qu'il ait l'apparence d'une terre noire. Ces trois éléments exactement mélangés donnent aux Auricules une vigueur peu commune et des fleurs parfaites. Il faut avoir le soin de garder toujours en réserve une quantité suffisante de ce compost pour les besoins.

Quant à la manière de diriger ces plantes, on s'accorde généralement sur ce point qu'il faut se rapprocher le plus possible des conditions dans lesquelles elles se trouvent dans la nature. Un coffre avec son châssis ou une bâche remplace la couverture de neige qui les abrite sur les montagnes contre les vents et la gelée ; des tessons et du charbon produisent un effet analogue au drainage naturel des rochers. Comme, au cœur de l'hiver, cachées sous une couche de neige glacée, les Auricules reçoivent très peu ou pas d'eau, on a le soin de tenir les châssis bien vitrés et bien joints, pour éviter les effets très fâcheux que produisent les gouttières et l'excès d'humidité. M. Thomson place ses pots dans les coffres sur une épaisse couche de cendres, qui a le double avantage de garantir ses plantes de l'humidité et de les préserver des limaces et colimaçons. Au printemps, dès que s'ouvrent les premiers bourgeons, on peut exposer les plantes au soleil et à l'air, à moins qu'il ne fasse très froid, ou que le vent ne soit très fort. L'Auricule commence à végéter vigoureusement au mois de mars ; c'est alors le meilleur moment pour changer la terre superficielle des pots, opération qui lui est très avantageuse. Pour cela on enlève le plus possible de la terre qui occupe le dessus des pots, en ayant le soin de ne pas endommager les racines superficielles, et on la remplace par du compost frais. A partir de ce moment on arrose une ou deux fois par semaine. Il vaut mieux, selon l'auteur, donner chaque fois assez d'eau pour mouiller toute la terre que d'arroser peu et souvent. Enfin, lorsque les plantes fleurissent, il faut les garantir des vents violents et les abriter contre le

soleil direct, qui ternirait les teintes délicates de leurs fleurs. Après la floraison, l'Auricule ne végétant plus que faiblement, on choisit pour elle un endroit exposé au nord, où on la dispose à l'abri du soleil et des fortes averses. C'est alors l'époque critique pour ces plantes, qui, ayant été enfermées dans des coffres, ne supporteraient pas les influences extérieures si elles y étaient exposées brusquement; aussi cette cause explique-t-elle pourquoi on en perd chaque année un grand nombre. Ce qu'il y a de mieux, c'est de les mettre sous un appentis vitré en dessus et ouvert au nord. Dans tous les cas on peut les garantir momentanément en soutenant au-dessus d'elles des châssis vitrés.

Au mois d'août on détache les œilletons, qu'on plante et empote dans le compost des pieds-mères. On n'a pas besoin de rempoter chaque année ; il suffit de le faire de deux en deux ans. Les pieds dont on a détaché les œilletons exigent quelque attention au rempotage ; on doit éviter d'enterrer les blessures faites vers leur collet par l'enlèvement de ces rejets, sans quoi on déterminerait la pourriture. Pendant les mois froids et humides vers la fin de l'année, on doit tenir les Auricules à sec.

Action de l'engrais animal liquide sur les plantes en pots; par M. Goerner (*Verhandlungen des Vereins* etc., *in den Kœnig. Preuss. Staaten*).

Bien que l'efficacité de l'engrais animal liquide, particulièrement du purin, sur la végétation des plantes cultivées ne puisse être mise en doute, les différentes manières dont on en a fait usage jusqu'à ce jour ont amené beaucoup de divergence dans les opinions des cultivateurs sur ce point extrêmement important. Les expériences de M. Goerner ont eu pour objet essentiel de déterminer l'action de cet engrais sur les plantes cultivées en pots, et de reconnaître dans quelle proportion on doit le mélanger d'eau pour en obtenir le meilleur résultat possible. Il a été conduit à les faire par l'impossibilité où il était de se procurer en quantité suffisante la terre très nutritive dont il avait besoin pour ses cultures. En 1854, il avait essayé l'emploi de l'eau de guano, et il n'avait pas eu lieu d'en être satis-

fait. Il songea dès lors à recourir au purin qui, dès les premiers essais, répondit parfaitement à ce qu'il en avait espéré.

Dans sa première expérience, M. Goerner prit pour quatre parties d'eau une partie de purin d'étable déjà un peu fermenté, c'est-à-dire qui avait été gardé pendant huit jours. Il arrosa avec ce liquide toutes ses plantes en pot sans exception, comme Orangers, Myrtes, plantes de la Nouvelle-Hollande, Bruyères, Azalées, Camellias, Rosiers, plantes grasses, Fuchsias, etc. Il répéta cet arrosement au bout de huit à quatorze jours.

L'action avantageuse de l'engrais se manifesta d'abord sur les Bruyères. Elles avaient jauni, parce qu'on les avait laissées une fois exposées au soleil de midi. Quatorze jours après avoir reçu l'engrais liquide, elles prirent toutes un beau vert foncé et leur feuillage devint aussi beau qu'on pouvait le désirer. A partir de ce moment leur végétation fut très vigoureuse. Après les *Erica*, les espèces qui se trouvèrent le mieux de l'engrais liquide furent les plantes de la Nouvelle-Hollande, *Acacia*, Myrtacées et autres. Leur verdure devint très belle, et peu après leur végétation fut d'une vigueur remarquable. Un pied de *Melaleuca alba*, ayant été oublié au moment de l'arrosement général avec l'engrais liquide, ne tarda pas à faire avec tous les arbrisseaux placés à côté de lui un contraste frappant par sa teinte jaunâtre. On s'empressa de le traiter comme les autres, et bientôt toute différence disparut. Plus tard on reconnut aussi très nettement l'influenee avantageuse du purin sur la végétation des Myrtacées de l'Inde, des *Citrus*, des Lauriers, etc. Jamais auparavant on ne leur avait vu pareille verdure ni végétation aussi vigoureuse, bien qu'on eût pris tout le soin possible pour activer leur accroissement.

Cette action avantageuse une fois bien reconnue, M. Goerner a songé à déterminer en quelle proportion le purin est le plus favorable aux plantes. Pour cela, il a fait le sacrifice d'un certain nombre de pieds de Bruyères qu'il a arrosées avec 50, 75 pour 100 de purin, même avec cet engrais pur. A sa grande surprise, aucune de ces plantes n'a péri, bien que l'engrais pur ou donné à raison de 75 pour 100 ait tué la mousse qui se trouvait sur la terre des pots, et en partie aussi de petits pieds de Bruyère commune, longs de deux ou trois centimètres qui y avaient également poussé. Seule-

ment on ne reconnut pas que cet engrais énergique favorisât la végétation; tout l'effet qu'il produisit fut de rendre la verdure des Bruyères plus vive. Comme conséquence dernière de ses expériences en grand nombre, M. Goerner est arrivé à reconnaître que, pour toutes les plantes en pots, sans exception, un arrosement fait au moment où elles sont au plus fort de leur accroissement, c'est-à-dire vers le milieu de juin, avec un mélange de 20 de purin pour 80 d'eau, rend leur verdure très vive et leur végétation luxuriante.

Des essais analogues faits avec de l'urine de cochon pure ou mélangée d'urine d'homme, ont donné les mêmes résultats.

Les expériences de M. Goerner ont porté aussi sur des plantes en groupes cultivées en pleine terre, comme *Caladium*, *Canna*, différentes Sauges, Véroniques, Héliotropes, etc., ainsi que sur des plantes potagères. Toutes ces espèces se sont trouvées parfaitement des arrosements avec l'engrais liquide. Il fait cependant observer que le fumier qu'on leur avait donné au printemps entrait certainement pour une partie dans les résultats obtenus. Le Framboisier s'est montré particulièrement sensible à l'action de l'engrais. Les Groseilliers s'en sont aussi fort bien trouvés. Quant aux Rosiers et aux arbrisseaux en général, à la Vigne et aux arbres fruitiers, il faut accompagner ces arrosements d'un labour pour rendre la terre plus pénétrable là où se trouvent les racines.

L'auteur allemand dit qu'il n'a employé l'engrais liquide que le soir, autant que possible, lorsqu'il faisait frais et humide.

ERRATA.

Dans le cahier d'avril, page 458, ligne 19, au lieu de M. LAFONTAINE, lisez : M. FONTAINE (Ad.).

Dans le cahier de juillet, page 404, dernière ligne, au lieu de KLOPOFF, lisez : HLOROFF.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers .... 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Nantes .... 18 et 19 octobre.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Septembre 1857.

PROCÈS-VERBAUX.

PAGES.

Séance du 27 août 1857 513
— du 10 septembre 1857 521

NOMINATIONS.

Séance du 27 août 1857 528

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 10 septembre 1857 529
— du 24 septembre 1857 530
Ouvrages accordés à la Société par le ministre de l'agriculture 531

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport fait au nom du Comité des cultures expérimentales; par M. Pissot. 532

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de novembre 539

NOTES ET COMMUNICATIONS.

Note sur l'amélioration du Cerfeuil bulbeux ; par M. Vivet. 544
— sur la culture de la Pomme de terre Marjolin; par M. Delaville. 545
— sur la fécondation artificielle du Melon; par M. Delaville 547
— sur la culture de la Pastèque; par M. Thibault 548

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

Rapport sur la plantation des Pommes de terre par la méthode Grélon; par M. Bouchet. 549
— sur les vins de l'Algérie; par M. Chédeville de Saint-Projet. . . 551
— de la Commission chargée de visiter la serre à chasselas de M. Laloy, à Rueil; par M. de Saint-Projet. 553
— sur deux volumes anglais; par M. Duchartre 554

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Cattleya Lindleyana 556
Cratægus chlorocarpa. . . . . *Ib.*
Pinus Parolinii 557
Heliconia dasyantha . . . . *Ib.*
Les Ancolies du Jardin de Pétersbourg 558
Action de la gelée sur les plantes ; par M. H. Hoffmann. 559
Culture de l'Auricule ; par M. Thomson 568
Action de l'engrais animal liquide sur les plantes en pots; par M. Goerner . 570

Paris. — Imp. de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

ALBUM DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

PLANCHE V (1).

EUCHARIS GRANDIFLORA PLANC. et LINDEN. var. **amazonica**. DCTRE (*Eucharis amazonica* LINDEN *Catal.* de 1856. *Illustr. hortic.*, cah. de septemb. 1857, plan. 142. Album de l'Exp. univers. d'hortic. de 1855, planche 5. *Eucharis grandiflora* W. HOOK., *Botan. Magaz.*, tab. 4971).

Le genre *Eucharis* a été établi en 1852 par M Planchon, pour une jolie plante de la Nouvelle-Grenade qui, introduite par M. Schlim dans l'établissement de M. Linden, avait fleuri pour la première fois pendant l'hiver de 1851 chez cet horticulteur. Cette première espèce fut figurée et décrite peu de temps après dans la *Flore des serres* (VIII, p. 107, plan. 788) sous le nom d'*Eucharis candida* PLANC. et LIND. L'année suivante une espèce beaucoup plus belle du même genre fut décrite et figurée dans le même journal belge (*Fl. des ser.*, IX, p. 255, plan. 957), sous le nom d'*Eucharis grandiflora* PLANC. et LIND. Elle avait été découverte dans la Nouvelle-Grenade, province du Choco, par M. Triana qui l'avait envoyée à M. Linden, à Bruxelles. C'est d'après un pied qui avait fleuri dans les serres de ce dernier que furent faites la description et la figure publiées dans la *Flore des serres*. Enfin M. Linden reçut en 1855 une plante qui avait été trouvée par M. Marius Porte à Moyobamba, dans le Pérou, sur les bords de l'Amazone et qui, lui ayant paru constituer une espèce distincte de la précédente, fut nommée par lui *Eucharis amazonica* (LINDEN, *Catal.* de 1856). C'est sous ce nom qu'on la vit en 1855, à l'Exposition universelle. Elle devint immédiatement le sujet de la figure dont l'élégante et fidèle repro-

(1) Afin d'éviter le plus possible les inconvénients qui résultent du pliage, on laissera en dépôt au siége de la Société les exemplaires de cette planche destinés à MM. les Membres qui habitent Paris et qui, par conséquent, peuvent les retirer eux-mêmes.

duction n'a pu être publiée qu'au bout de deux ans par l'effet de diverses circonstances. Depuis 1855, cette belle plante a été figurée deux fois, à notre connaissance. L'an dernier, dans le *Botanical Magazine*, plan. 4971, sous le nom de *Eucharis grandiflora* PLANC. et LIND.; tout récemment dans l'*Illustration horticole*, cah. de septembre 1857, planc. 142, sous la dénomination d'*E. amazonica* LIND. M. Van Houtte en cite même, dans son *Catalogue* du 15 août 1857 (p. 33), une figure comme se trouvant dans la 4e livraison de la *Flore des serres*. Mais, au moment où nous écrivons (28 octobre 1857) cette livraison n'est pas arrivée à Paris et nous avons tout lieu de croire qu'elle n'a pas été encore publiée.

Maintenant une question se présente. L'*Eucharis* reçu par M. Linden en 1855, et dont le *Journal de la Société* publie aujourd'hui une figure dessinée d'après la plante envoyée par cet horticulteur, est il une espèce distincte et séparée, la 3e du genre par conséquent et doit-il par suite conserver son nom d'*E. amazonica*, comme le disent MM. Linden et Ch. Lemaire? Ou bien rentre-t-il en qualité de synonyme dans l'*Eucharis grandiflora*, comme le croit M. W. Hooker qui déclare que l'examen le plus attentif n'a pu lui faire découvrir le moindre caractère distinctif entre l'un et l'autre? Nous n'hésitons pas à nous prononcer pour cette dernière manière de voir en la modifiant légèrement. En comparant attentivement d'un côté la figure dessinée par M. Riocreux avec l'exactitude qu'on lui connaît d'après l'individu envoyé par M. Linden et dès lors authentique, d'un autre la planche de la *Flore des serres*, celle du *Botanical Magazine* et celle de l'*Illustration horticole*, en pesant tous les caractères dont M. Ch. Lemaire présente l'exposé dans sa description de l'*E. amazonica*, nous ne trouvons absolument aucun signe distinctif réellement spécifique entre l'*Eucharis grandiflora* et cette dernière plante. Il faut bien même que tel soit l'avis de M. Ch. Lemaire, puisque dans l'article qu'il a consacré à l'*E. amazonica* il dit que l'*E. grandiflora* est une espèce « beaucoup trop voisine » de celle-ci, et que, « à la rigueur, elle pourrait n'être considérée que comme une variété. » Or s'il en est ainsi, et nous en sommes convaincu, l'*Eucharis grandiflora* ayant été décrit de beaucoup le premier, c'est son nom seul qui doit être conservé et celui d'*E. amazonica* LIND. en est uniquement un synonyme. La plante des

bords de l'Amazone devient dès lors l'*Eucharis grandiflora* PLANC. et LIND. var. *amazonica*, dont les caractères consistent dans des fleurs plus grandes que celles du type, dans une spathe de trois folioles, enfin dans des feuilles proportionnellement un peu plus larges que dans le type, formant légèrement le cœur à leur base.

Le genre *Eucharis* appartient à la famille des Amaryllidées et à la division de cette famille que distingue la présence d'une couronne staminifère à la gorge de la fleur, division qui a pour types le beau genre *Pancratium* et ses démembrements. Il est caractérisé : par son périanthe à long tube arqué, graduellement évasé dans le haut, et dont le limbe étalé est partagé en 6 divisions inégales, les 3 extérieures étant sensiblement plus étroites que les 3 intérieures ; par sa couronne plus ou moins campanulée, dont le bord forme 6 lobes divisés à leur tour chacun en deux dents obtuses, dans l'intervalle desquelles naissent les filets des étamines ; enfin par son ovaire formant extérieurement 3 lobes obtus, creusé à l'intérieur de 3 loges dont chacune renferme des ovules horizontaux, peu nombreux dans l'espèce-type, au nombre de 14-16 dans notre espèce, surmonté d'un long style grêle, qui dépasse les étamines et que termine un stigmate élargi, légèrement trilobé. On n'a pas vu encore, à notre connaissance, la capsule de ce genre arrivée à sa parfaite maturité.

L'*Eucharis grandiflora* PLANC. et LIND. var. *amazonica* NOB. a un oignon assez gros, conique dans sa partie supérieure qui est saillante au-dessus du sol, tuniqué, d'un brun un peu clair. Ses feuilles sont ovales, brièvement acuminées au sommet, largement ondulées surtout vers la base où elles se relèvent, en outre, notablement aux deux côtés de la côte en formant un peu le cœur, marquées en dessus de stries courbes qui correspondent aux nervures et entre lesquelles ne se montrent pas les veines transversales qui donnent un aspect caractéristique à celles de l'*E. candida* ; elles sont glabres comme toute la plante, colorées d'un beau vert à la face supérieure, plus pâles à la face inférieure ; elles ont environ 25 centim. de longueur totale, leur pétiole canaliculé en dessus faisant les 2/5 de cette longueur ; on en trouve au moins deux sur les pieds fleuris, à la différence de l'*E. candida* qui n'en a qu'une seule au moment de la flo-

raison. La hampe, environ deux fois plus longue que les feuilles, est cylindrique, dressée, et elle porte à son extrémité une charmante ombelle de 4-5 belles fleurs, très parfumées, du blanc le plus pur, teintes seulement de vert à l'intérieur de leur coupe staminifère (1). Autour de l'ombelle se montre une spathe membraneuse formée de trois folioles lancéolées brunâtres (2); en outre, à la base des fleurs, qui sont brièvement pédiculées, se trouvent de petites bractées subulées. Les fleurs épanouies ont environ 10 centim. de largeur; les 6 divisions de leur limbe s'étalent horizontalement, et tandis que les 3 externes sont ovales, les 3 internes, dont la largeur est notablement plus grande, sont presque en cœur dans le bas; quant à leur tube, il est long et grêle sur la plus grande partie de sa longueur et il se courbe de manière à laisser la fleur gracieusement penchée; toute la surface externe de ces fleurs est d'abord plus ou moins verdâtre, et leur ovaire, qui est ovale, reste complétement vert à l'extérieur.

Cette belle plante doit être tenue en serre chaude tant qu'elle est en végétation; mais pendant sa période de repos il est bon de la laisser dans une serre tempérée.

P. Duchartre.

(1) Sur la figure de l'*Illustration horticole* on ne voit, à l'intérieur de cette coupe, que 6 lignes vertes bien prononcées qui correspondent aux 6 étamines, tandis que notre figure représente tout cet intérieur coloré uniformément en vert qui va se perdre en se fondant à une faible distance du bord blanc.

(2) La figure de l'*Illustration horticole* les représente colorées en vert-jaunâtre.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Une collection de 25 belles poires présentées par M. Julien Pageot, jardinier au château d'Écoublay, commune de Fontenay-Tresigny (Seine-et-Marne). Tous ces fruits ont été obtenus au moyen de greffes de boutons à fruits. En voici l'énumération :

1. *Fondante des bois*, greffée sur Saint-Germain.
2. *Duchesse panachée*, greffée sur Beurré royal.
3. *Pater noster*, greffé sur Crassane.
4. *Colmar d'Aremberg*, greffé sur Saint-Germain.
5. *Louise de Boulogne*, greffée sur Crassane.
6. *Passe-Colmar*, greffé sur Saint-Germain.
7. *Doyenné d'hiver*, greffé sur Saint-Germain.
8. *Duchesse d'Angoulême*, greffée sur Saint-Germain.
9. *Beurré-Rance*, greffé sur Saint-Germain.
10. *Beurré magnifique*, greffé sur Bon-Chrétien.
11. *Saint-Germain*, greffé sur Belle-du-Berry.
12. *Belle Angevine*, greffée sur Bon-Chrétien d'hiver.
13. *Colmar-Charny*, greffé sur Crassane.
14. *Bon-Chrétien d'Espagne*, greffé sur Belle-du-Berry.
15. *Saint-Michel-Archange*, greffé sur Crassane.
16. *Bezi-Chaumontel*, greffé sur Bon-Chrétien d'hiver.
17. *Belle-du-Berry* ou *Bon-Curé*, greffé sur Saint-Germain.
18. *Bon-Chrétien d'hiver*, greffé sur Belle-du-Berry.
19. *Van Mons de Léon Leclerc*, greffé sur Crassane.
20. *Beurré d'Aremberg*, greffé sur Bon-Chrétien d'hiver.
21. *Crassane d'hiver*, greffée sur Colmar.
22. *Buffemme*, greffé sur Doyenné ordinaire.
23. *Louise de Boulogne*, greffée sur Bezi-Chaumontel.

24. *Reine des Poires*, greffée sur Bezi-Chaumontel.

25. Poire de nom inconnu, greffée sur Bezi-Chaumontel.

Dans une note jointe à son envoi, M. Pageot exprime l'opinion que la même variété de Poire greffée sur des sujets différents subit des modifications notables quant à la forme et à la couleur, sans toutefois cesser d'être reconnaissable.

Il dit aussi que, contrairement à l'assertion de divers pomologistes, le Saint-Germain ne dégénère nullement et ne perd rien de sa fertilité habituelle. Ses observations sur cette variété remontent à quatorze ans.

2° Une très belle grappe de *Chasselas* présentée par le même M. Pageot.

Ces fruits, ainsi que tous ceux dont il va être question, seront soumis à l'examen de MM. Drouart, Malot, Forest et Pépin.

3° Un cep de *Raisin noir* chargé de grappes mûres, présenté par M. Amable Robichon. Il appartient à une variété cultivée depuis longtemps sous le nom de *Mélier noir* dans le vignoble de Vaux-le-Pénil, comme le constate un certificat de M. le maire de cette commune, revêtu de la signature de six vignerons. M. Amable Robichon affirme que le raisin présenté comme obtenu de semis, et pour lequel M. Lhéraut d'abord, ensuite M. Bast ont obtenu une médaille, n'est pas autre chose que ce Mélier noir. Pour reconnaître si cette assertion est fondée, on demandera à M. Bast, d'Argenteuil, quelques grappes de son raisin, qui serviront de terme de comparaison.

4° Une corbeille de poires *Duchesse* remarquables par leur grosseur, présentées par M. Pierre Verdier, jardinier chez M. Boissaye, à Châtillon (Seine).

5° Un gros *Giraumon Bonnet turc*, présenté par M. Loise. Il est remarquable par sa broderie ainsi que par ses fortes proportions. Dans une lettre qui accompagne cet envoi, M. Loise dit que ce Giraumon fortement brodé provient des graines d'un autre qui avait la peau rouge et un peu rayée.

6° Une *Pastèque* présentée par M. Thibault, jardinier à Billancourt (Seine).

Il est donné lecture, à cette occasion, d'une *Note* de M. Thibault sur la *Culture de la Pastèque*.

A ce propos, M. Pépin dit que la Pastèque mûrit bien ses graines à Paris; seulement il ajoute que le climat n'y est pas assez chaud pour que ce fruit puisse acquérir toutes les qualités qui le distinguent dans le midi de l'Europe.

M. Forest fait observer qu'on cultive depuis longtemps la Pastèque dans les jardins de Paris, mais qu'elle y a toujours été considérée comme très inférieure au Melon et, par suite, qu'elle y est peu recherchée. Il ajoute que le principal mérite de ce fruit consiste en ce qu'il est très rafraîchissant; or, sous un climat aussi peu chaud que celui de Paris, ce mérite est très secondaire.

7o Une *Pastèque* venant d'Italie et un sarment qui porte deux grappes d'un *Raisin noir* dont on ne connaît pas le nom. L'un et l'autre sont présentés au nom du Jardin d'expériences.

8o Différents objets présentés par M. Lachaume, arboriculteur, à Vitry-sur-Seine. En voici l'énumération :

Un lot de *racines adventives* du Maïs de Cuzco, variété remarquable par sa richesse saccharine.

Deux poires *Doyenné d'hiver* sur lesquelles on a pratiqué plusieurs incisions longitudinales dans le but de les faire grossir.

M. le Président fait remarquer que, pour reconnaître si ces incisions produisent un effet avantageux, il faudrait observer, sur le même arbre, des poires incisées comparativement à d'autres non incisées.

Dix graines de *Dolichos violacea* données par le Jardin d'expériences.

Un pied de *Pois oléagineux de la Chine* qui porte 100 gousses vertes.

A cette occasion, M. Chédeville de Saint-Projet lit une note de M. Lachaume sur la *Culture du Pois oléagineux de la Chine.*

9o Un *Phlox* obtenu de semis et présenté par M. Fontaine (Adolphe), de Villiers. Il est soumis, ainsi que les fleurs suivantes, à l'examen immédiat de MM. Pépin, Verdier père, Jacques, Forest, Malet fils et Domage.

10o Un *Pelargonium* obtenu de semis en 1856 et présenté par M. Chardine, jardinier chez M. Ernest Labbé, à Pierrefitte. Cet horticulteur le nomme *Comtesse de Morny.*

11o Plusieurs variétés de *Dahlia* obtenues de semis cette année

même par M. Bazin, jardinier de M. Duvoir, à Liancourt (Oise).

M. le Secrétaire-général présente un bel exemplaire relié de l'*Atlas géographique de Pinkerton,* dont M. Chédeville de Saint-Projet fait don à la Société pour sa bibliothèque.

Il donne ensuite communication des pièces suivantes de correspondance :

1º Une lettre de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travuax publics, annonçant le don d'un exemplaire de l'*Ampélographie française* de M. Rendu, édition in-folio avec planches coloriées.

2º Une lettre de M. Cointet, qui adresse ses *remerciements* pour son admission en qualité de membre titulaire.

3º Une lettre de M. le marquis de Bryas qui fait hommage à la Société du premier volume de ses *Etudes pratiques sur l'Agriculture* en général et notamment sur le *Drainage.*

4º Une lettre de M. d'Airoles, de Nantes, qui envoie un second exemplaire de ses *Notices pomologiques* et qui demande que cet ouvrage soit examiné par une Commission spéciale. M. d'Airoles se plaint aussi de ce que le Membre de la Société qui, précédemment, avait été chargé de l'examen de son livre, n'a pas fait le rapport qu'il en attendait.

M. le Président renvoie les Notices pomologiques de M. d'Airoles à l'examen du Comité de pomologie, auquel il recommande instamment de faire le plus tôt possible le rapport qui lui est demandé.

5º Plusieurs lettres écrites par MM. Mezard et Fillerin au sujet du Dahlia jaune qui a été mis sous les yeux de la Société dans les deux dernières séances. Les procès-verbaux de ces séances constatant que M. Mezard n'a présenté ce Dahlia que comme ayant été obtenu par M. Fillerin et simplement acquis par lui-même, il en résulte que la parfaite bonne foi du premier de ces horticulteurs n'a pu être mise en doute un seul instant. Dès lors les craintes exprimées dans ses lettres sont tout à fait sans fondement.

6º Une lettre de M. Camille Aguillon qui envoie un numéro de la Revue horticole des Bouches-du-Rhône où se trouve sa *première lettre sur l'Horticulture.*

7º Une lettre de M. Lecrosnier au sujet de ses *Sacs à raisin*

dont il a été déjà question dans les précédents procès-verbaux.

A ce propos, M. Andry informe la Société qu'ayant reçu de M. Lecrosnier un certain nombre de ces sacs, il y a renfermé sur-le-champ des raisins, et qu'il se propose de faire connaître le résultat de cette opération lorsqu'elle sera terminée.

M. Chapelan dit qu'il se sert depuis 20 ans de sacs fabriqués par Champion, qui sont encore aujourd'hui aussi bons que le premier jour. Il croit que le procédé de préparation employé par Champion consistait à faire usage de gomme laque en solution dans l'alcool.

M. Lecrosnier fait observer que si Champion avait fait usage de gomme-laque, l'action alternative du soleil et de la pluie aurait fait tomber cette substance en poussière au bout de peu de temps, et que, par une conséquence nécessaire, les tissus ainsi préparés n'auraient pas tardé à être détruits. Il ajoute qu'ayant hérité du procédé de Champion, il s'en est servi depuis dix ans pour préparer tous les sacs qui ont été vendus sous le nom de ce fabricant et depuis son décès. Or ce procédé, que M. Lecrosnier a déjà fait connaître à la Société, consiste uniquement à pénétrer du canevas de fil de lin avec de l'huile de lin cuite et rendue siccative à l'aide d'une addition de litharge.

M. Neumann rapporte à cette occasion que les toiles à serres préparées par M. Lecrosnier ayant été mises en usage depuis quelque temps au Jardin des Plantes, se sont trouvées, après les fortes chaleurs de cet été, aussi bonnes et aussi flexibles que le jour où elles avaient été mises en place. Il pense que l'emploi en sera très avantageux.

8° Une lettre de M. Leperdriel, qui envoie une branche sèche, coupée il y a plus d'un mois sur un Saule-Osier des environs d'Ambert (Puy-de-Dôme). Cet arbre a, dit-il, de larges feuilles d'un vert magnifique et il produit un très bel effet. Il donne d'ailleurs des brins parfaitement propres aux ouvrages de vannerie.

9° Une lettre de M. L. Sellier, jardinier-chef au château de Stains (Seine), qui demande la nomination de Commissaires chargés de visiter ses cultures. MM. A. Dufoy, Chardine, Dubos, Cremont et Chauvière sont désignés pour cet objet.

10° Une lettre de M. L. Noelh, qui demande qu'une Commission soit chargée d'examiner son système d'ombrage pour les serres. Dans

sa lettre, M. Noelh apprend que son système consiste dans un appareil en toile placé à quelques centimètres du vitrage, dans l'intérieur des serres, et que la disposition imaginée par lui permet d'ombrer une serre en quelques secondes, par un seul mouvement. MM. Pépin, Neumann, Verdier père, Paillet et Buchy composeront la Commission demandée par M. Noelh.

M. le Secrétaire-général lit la liste des nombreux ouvrages qui viennent d'être donnés à la Société par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Les Commissions qui ont été chargées d'examiner séance tenante les divers objets déposés sur le bureau, font connaître leur jugement de la manière suivante :

1º M. Drouart, parlant au nom de la Commission pomologique, propose de décerner à M. Pageot, pour ses belles Poires, une prime de première classe ou trois jetons que la Société accorde.

Il ajoute que cet habile cultivateur a tort de penser que le sujet exerce une influence marquée sur la saveur du fruit produit par le bouton greffé.

M. Forest communique, à ce propos, quelques observations sur les greffes à fruit. Il fait observer qu'on ne doit pas les pratiquer de trop bonne heure. Ainsi, faites dès la fin d'août, elles périssent presque toutes, tandis que le succès en est presque assuré lorsqu'on les pose vers la fin de septembre. M. Forest ajoute que pour les greffes à fruit il vaut beaucoup mieux employer des branches faites que de simples boutons, et qu'il faut les poser vers le centre de l'arbre, là où la sève afflue abondamment. Celles qu'on pose au bout des branches ne donnent pas des fruits aussi beaux.

M. Pageot, en réponse à cette dernière observation, montre des Poires greffées sur de petites branches et cependant très belles. Il affirme que toujours les fruits venus de boutons greffés sont plus beaux que les autres.

M. Bourgeois confirme cette dernière observation, d'après sa propre expérience. Il dit que, se basant sur le fait d'un grossissement déterminé dans les fruits par la greffe, il a pensé qu'il serait bon de planter des Poiriers sur franc pour y poser ensuite des greffes à fruit.

M. Lachaume ne croit pas que la greffe détermine un grossisse-

ment des fruits, comme on vient de le dire. Il n'admet pas non plus que le sujet ait la moindre influence sous ce rapport.

Vu l'intérêt majeur de cette question, M. le Président invite tous ceux qui ont observé des faits propres à l'élucider, à les faire connaître à la Société.

Quant à la corbeille de Poires Duchesses présentée par M. Pierre Verdier, elle ne mérite pas de récompense, ces fruits ayant été cueillis trop longtemps avant leur maturité.

2° Au nom de la Commission chargée de l'examen des fleurs présentées, M. Pépin propose de donner une prime de troisième classe ou un jeton à M. Chardine pour son *Pelargonium* de semis dont les fleurs ont été trouvées remarquables par la beauté de leur nuance. Ce jeton est voté par la Société.

Il ajoute que les Dahlias de semis présentés par M. Bazin devront être mis de nouveau sous les yeux de la Société à leur floraison de l'an prochain.

La Commission ne propose pas de prime pour le Phlox de M. Fontaine.

M. Pépin propose d'accorder à M. Fillerin, pour son Dahlia jaune de semis, dont il a été question dans les deux derniers procès-verbaux, une prime de deuxième classe ou deux jetons que la Société vote immédiatement.

Appelés par M. le Président, MM. Pageot et Chardine viennent recevoir les jetons qui leur ont été accordés. M. Fillerin ne répondant pas à l'appel de son nom, les deux jetons qui lui ont été décernés seront tenus à sa disposition.

Les graines du gros Melon qui a été présenté dernièremen sont distribuées à plusieurs membres de la Société.

M. Chédeville de Saint-Projet donne lecture des documents suivants :

1° Une note de M. Rouillard *Sur une nouvelle plante ornementale, Wigandia caracasana,* signalée par M. Ryfkogel (1).

---

(1) Le genre *Wigandia*, auquel appartient cette plante, a été établi par Kunth dans le grand ouvrage intitulé *Nova genera et species*, etc. qui a été publié sous les trois noms de Humboldt, Bonpland et Kunth. Il rentre dans la famille des Hydroléacées, petit groupe naturel distingué par M. Rob. Brown de celui des



Après cette lecture, M. Neumann dit que ce *Wigandia* doit une grande partie de sa beauté au concours de circonstances favorables sous l'influence desquelles il a végété cette année. Le *Wigandia urens*, qui est cultivé depuis longtemps au Jardin des Plantes, serait, pense-t-il, plus rustique que la nouvelle espèce dont vient de parler M. Rouillard. Mais celle-ci a sur ses congénères en général l'avantage d'être dépourvue des poils brûlants que portent les autres et qui les rendent peu propres à figurer dans les jardins. Néanmoins et malgré cet avantage, M. Neumann ne pense pas que le *Wigandia caracasana* puisse être ajouté à la liste de nos plantes d'ornement.

2° Un rapport de M. Morel sur une brochure présentée récemment par M. Masson fils, et qui a pour titre : *Règlement suivi par M. Masson fils dans ses entreprises de jardins.*

3° Un rapport de M. Malot sur les cultures de M. P. Verdier, jardinier chez M. Boissaye, à Châtillon (Seine).

4° Le compte-rendu par M. Morel de l'Exposition faite par la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers.

M. Bouchet lit son Rapport sur le mode de plantation des Pommes de terre, d'après la méthode du sieur Grélon, jardinier de M. Drouin, à Saint-Maur.

M. le Secrétaire-général dépose sur le bureau plusieurs comptes-rendus d'expositions dont il fait connaître les titres et dont il lit quelques passages :

1° Compte-rendu par M. Louesse de l'Exposition de Mantes.

2° Compte-rendu par M. Mathieu fils de l'Exposition faite à Chartres, du 10 au 13 septembre, par la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir.

3° Compte-rendu par M. Rouillard de l'Exposition faite à Montauban, du 6 au 15 juin 1857, par la Société d'horticulture de Tarn-et-Garonne.

3° Compte-rendu par M. Rouillard de l'Exposition faite à Lyon,

---

Liserons de A. L. de Jussieu, voisin des Solanées et composé de plantes à fleurs monopétales régulières, pentandres, digynes, à fruit capsulaire

(*Note du Rédacteur*).

en septembre 1856, par la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône.

En renvoyant ces nombreux rapports et comptes-rendus à la Commission de rédaction et de publication, M. le Président l'invite à en faire des extraits qui puissent être publiés dans le *Journal de la Société*.

M. le Secrétaire-général annonce la présentation de cinq nouveaux membres titulaires.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de cinq membres titulaires qui ont été présentés dans la séance précédente.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Trois Poires de Beurré Clairgeau et une de Beurré Hardy, présentées par M. Boyer, jardinier de M. de Labriffe, au château de Neuville, près Houdan (Seine-et-Oise). Elles sont soumises à l'examen du Comité de pomologie, ainsi que les fruits suivants.

2° Un lot de vingt Poires et trois Pommes présenté par M. Verdier (Aventin).

3° Un lot de vingt et une variétés de Poires et deux variétés de Pommes, dont un échantillon est remarquable par sa grosseur, présenté par M. Verdier (Pierre), jardinier chez M. Boissaye, à Châtillon (Seine).

4° Deux Poires envoyées par M. Philippot, horticulteur à Saint-Quentin. D'autres prises sur le même arbre ayant été présentées l'an dernier n'ont pu être nommées, dit M. Philippot, par les pomologistes qui avaient été chargés de les examiner. Aussi cet horticulteur propose-t-il d'appeler la variété à laquelle elles appartiennent Bergamotte Philippot.

M. Forest croit y reconnaître la Poire d'Abbeville ; toutefois il les

conserve pour en achever la détermination et pour les déguster à l'époque de leur maturité.

5° Des Pêches sanguines de plein vent, présentées par M. L. Bouchard-Huzard. Dans une courte note qui est jointe à son envoi, M. Bouchard dit que ces Pêches, bien que ne pouvant être comparées pour la saveur à celles de Montreuil, sont cependant meilleures que les Pêches de vigne ordinaires; qu'elles viennent constamment de semis, sans greffe et en plein-vent, sans varier autrement que pour la grosseur; que d'ailleurs l'arbre qui les produit a l'avantage de végéter parfaitement sous un climat froid, tel que celui de la Normandie.

6° Deux Poires présentées par M. Delaporte qui en ignore les noms, et dans lesquelles on reconnaît le Colmar d'Aremberg et le Beurré de Sterkmans.

7° Un Raisin noir très bon et précoce, désigné sous le nom de Fine Tindo, présenté par M. Hardy.

8° Deux grappes de Chasselas de Fontainebleau, présentées par M. Bourgeois. Elles sont destinées à montrer les effets avantageux de l'incision annulaire. En effet, celle des deux qui est venue sur un rameau incisé circulairement est très belle et pèse 202 grammes, tandis que l'autre, qui a été produite par un rameau non incisé, pèse seulement 150 grammes, bien qu'elle comprenne le même nombre de grains (52) que la première.

9° Une Pastèque et des Tomates obtenues au Jardin d'expériences. Celles-ci sont remarquables par leur grosseur; malheureusement elles sont moins bonnes que belles; elles appartiennent à la variété nommée Tomate de Naples, qui est très productive, mais néanmoins peu recommandable à cause de la qualité médiocre de son fruit.

10° Deux raisins encore enfermés dans des sacs préparés par M. Lecrosnier. Ils sont présentés par M. Andry. Ils ne conservent nullement l'odeur qu'avaient à l'origine les sacs, qui, du reste, sont devenus eux-mêmes inodores.

11° Des sacs à raisin, préparés par Champion et qui sont encore très bons, bien qu'on s'en serve depuis vingt ans. Ils sont mis sous les yeux de la Société par M. Chapelan.

12° Des Choux-fleurs, des Aubergines et un pied de Sorgho à

sucre chargé de grains mûrs. Ces divers objets sont présentés par M. Langlois. Ils sont renvoyés au Comité des plantes potagères.

13° Divers objets présentés par M. Lachaume, de Vitry-sur-Seine, savoir : 24 variétés de Maïs venues de l'Inde, du Brésil, du Texas, du Mexique, etc. ; plusieurs pieds de Haricot Fitzjames, qui portent des fruits mûrs, bien que les graines qui les ont produits aient été récoltées et semées seulement le 4 août dernier; une poignée de gousses du Haricot petit bleu du Mexique ; enfin une série de 28 sortes de Haricots, parmi lesquelles il en est une à grains moyens, ovoïdes, colorés en beau rouge continu avec une tache blanche, à laquelle M. Lachaume donne son propre nom. Cette collection de Haricots est donnée au Jardin d'expériences.

14° Des Dahlias obtenus cette année de semis par M. Chardine, jardinier à Pierrefitte, chez M. Labbé.

15° Quatre Dahlias obtenus en 1856 et deux obtenus en 1857 par M. Lottin, jardinier de M. Blaque, à Port-Marly.

16° Un Dahlia jaune obtenu de semis en 1855 par M. Couvreux, jardinier de M. Cramail, à Reuil. Il a été revu en 1856 et 1857.

Ces divers Dahlias seront examinés séance tenante, par MM. Boisduval, Rouillard, Domage et Martin.

17° Des branches prises sur 5 variétés de Robiniers ou Faux-Acacias obtenues de semis par M. Clavier, horticulteur à Tours.

18° Deux arrosoirs fabriqués d'après un système entièrement nouveau par M. Moyon, concierge à Passy, chaussée de la Muette. Ils consistent en une sorte de boîte oblongue, dont trois côtés sont plans tandis que le quatrième est convexe à peu près en demi-cercle. Une extrémité porte la pomme de l'arrosoir et l'autre présente une grande soupape en cuir, renforcée par de petites tringles de bois, qui s'ouvre de dehors en dedans. L'anse arquée en grand demi-cercle permet d'incliner de plus en plus l'arrosoir à mesure qu'il se vide. Lorsqu'on plonge cet arrosoir dans l'eau, sa soupape s'ouvre et il se remplit promptement. Le poids du liquide maintient ensuite la soupape fermée. En présentant ce nouvel appareil au nom de son inventeur, M. Pissot dit qu'on peut s'en servir même lorsqu'il ne reste plus que quelques centimètres d'eau au fond des tonneaux ou bassins et qu'on peut enlever de ceux-ci jusqu'à la vase délayée qui souvent en occupe le fond.

M. le Président remet sous les yeux de la Société un tubercule de de Pomme de terre de Hollande qui avait été déjà présenté et qui offre une particularité très curieuse. Sur la surface de ce tubercule s'en élève un second plus petit, qui semble avoir pris naissance dans l'intérieur même du premier. Certain que ce ne pouvait être là qu'une apparence trompeuse, M. le Président a disséqué le tubercule-mère, et il a reconnu que, comme il l'avait pensé à la première vue de cette singulière formation, le petit tubercule est simplement le produit d'un œil ordinaire et superficiel, dont la pousse s'est enfoncée dans la masse du tissu à fécule, l'a traversée pour venir se montrer du côté opposé à son point d'origine et s'est renflée de manière à devenir dans son ensemble un nouveau tubercule obové et pédiculé, qui semble avoir une origine intérieure.

M. Duchartre fait observer que ce fait intéressant, dont M. Payen a donné la véritable explication, est semblable à celui qui a été décrit, il y a trois ans, dans un journal botanique allemand par M. Th. Guembel (Voy. *Flora* du 28 juin 1854, p. 369, et ***Bulletin de la Société botanique de France***, II, p. 544).

M. le Secrétaire-général communique les pièces suivantes de correspondance :

1° Une lettre écrite d'Allemagne par M. Lepère fils au sujet des observations qu'il fait et des travaux qu'il exécute dans ce pays.

2° Une lettre dans laquelle M. Rochefort, d'Avallon, donne une idée de l'abondance des récoltes de cette année en Bourgogne.

3° Une lettre par laquelle M. Chédeville de Saint-Projet fait hommage à la Société des six premiers volumes de la grande édition du *Traité des Arbres de Duhamel*, par Loiseleur-Deslongchamps.

M. le Président informe la Société que le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour, a décidé qu'il y aurait en 1858 deux expositions horticoles, l'une pendant la seconde quinzaine du mois de mai, l'autre à la fin du mois de septembre, et que cette dernière serait consacrée spécialement aux fruits. Comme il manque à cette décision la sanction d'un vote général pour lui donner force de loi, M. le Président met aux voix l'adoption des deux expositions projetées. Par deux votes successifs la Société adopte le projet de l'exposition du mois de mai et de celle du mois de septembre.

M. le Président annonce également que le Conseil d'administra-

tion s'est occupé aujourd'hui de la question du logement de la Société et que, par suite des mesures arrêtées, il espère pouvoir soumettre à la Société, dans sa prochaine séance, quelque chose de définitif.

Il est donné communication d'une lettre succincte de M. Bourgeois dans laquelle sont exposés les résultats obtenus à la suite de plantations de Pommes de terre entières ou par fragments. Ces expériences ont été faites au printemps dernier, au Perray, près de Rambouillet, avec des Pommes de terre Marjolin, et tout à côté les unes des autres. Un tubercule qui pesait 262 grammes ayant été planté tout entier, a produit 42 tubercules dont le poids total s'est élevé à 4 kilog. 200 grammes. Le sommet d'un tubercule de grosseur moyenne a été détaché dans une longueur sur laquelle se trouvaient 5 yeux et en un morceau qui pesait 15 grammes. Planté à côté du premier il a produit 9 tubercules qui tous ensemble ont pesé 1 kilog. 440 grammes. Enfin on a cerné et enlevé au sommet d'un tubercule un œil vigoureux qui a pesé 4 grammes. Le pied qui est provenu du développement de cet œil a produit 25 tubercules dont le poids total n'a pas dépassé 1 kilog. 150 grammes. Ces expériences donnent évidemment l'avantage à la plantation des Pommes de terre par tubercules entiers.

M. le Président fait observer que les résultats de l'expérience faite par M. Bourgeois sont entièrement semblables à ceux qui ont été obtenus par plusieurs autres observateurs.

M. Lachaume dit que, dans ses plantations de Pommes de terre Chardon, il a toujours vu les pieds nés des plus gros tubercules donner les produits les plus considérables.

M. Pissot rapporte qu'ayant laissé une seule tige à des pieds produits par des tubercules qui avaient été plantés tout entiers, il a obtenu des résultats très satisfaisants.

M. Flantin, de son côté, communique une observation dans laquelle, ayant planté un œil isolé et ensuite le tubercule sur lequel celui-ci avait été enlevé, il a vu la plante produite par ce dernier rapporter beaucoup plus que celle qu'avait donnée l'œil mis en terre isolément.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une note signée seulement d'un V, dont le sujet est la différence de température que doit amener

la coloration des murs. Dans cet écrit, l'auteur anonyme discute les assertions contenues à cet égard dans le travail de M. Vuitry qui a été publié dans le cahier d'août (pp. 480-488) du *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture*. — Une commission composée de MM. Boisduval, Duchartre, Pépin, Malot et J. Dumas est chargée d'étudier cette question intéressante.

Les Comités qui avaient été chargés d'examiner, séance tenante, les divers objets déposés sur le bureau font connaître leur jugement de la manière suivante :

1° Au nom du Comité des plantes d'ornement, M. Rouillard propose d'accorder deux jetons à M. Couvreux pour son Dahlia jaune, l'un des plus beaux, dit-il, qu'on ait obtenus jusqu'à ce jour. Il demande aussi un jeton pour les Dahlias de M. Lottin; enfin il déclare que les Dahlias de M. Chardine ont été reconnus très beaux, mais qu'on ne peut rien décerner à cet horticulteur pour ces fleurs qui n'ont été obtenues par lui que cette année et qui devront dès lors être revues l'an prochain.

Quant aux Robiniers ou Faux-Acacias obtenus de semis par M. Clavier, de Tours, M. Rouillard les trouve fort remarquables et deux surtout lui paraissent devoir produire un très bel effet. Il en signale notamment un dont le feuillage rappelle tout à fait celui du Baguenaudier. Néanmoins le Comité pense qu'il faut ajourner à l'an prochain toute demande de récompense au sujet de ces arbres, parce qu'il regarde comme indispensable de les revoir à leur prochaine végétation.

2° Au nom du Comité de pomologie, M. Chevet déclare que les Choux-fleurs présentés par M. Langlois ont été trouvés fort beaux; il propose de donner à cet habile horticulteur un jeton qui est accordé. De même il demande qu'un jeton soit décerné à MM. Verdier Pierre et Verdier Aventin pour les deux lots de beaux fruits qu'ils ont présentés. Ces deux jetons sont votés par la Société.

Les deux Comités expriment le regret que le nombre de jetons mis à leur disposition par le Règlement ne leur permette pas toujours de récompenser assez largement les membres qui exposent aux séances; ils déclarent avoir particulièrement éprouvé ce regret aujourd'hui et ils appellent à ce sujet l'attention du Conseil d'administration.

Sur l'invitation qui leur en est faite, MM. Langlois, Verdier Pierre et Verdier Aventin viennent recevoir des mains de M. le Président les récompenses qu'ils ont obtenues.

M. Forest fait observer que si le Comité de pomologie avait pu disposer encore d'un jeton, il l'aurait donné à M. Boyer pour ses belles Poires de Beurré Clairgeau.

Le même Comité a cru devoir renvoyer à la Société impériale et centrale d'agriculture la collection de 24 variétés de Maïs présentée par M. Lachaume, par ce motif que cette Céréale a infiniment plus d'intérêt pour la culture des champs que pour celle des jardins.

M. le Secrétaire-général donne lecture du rapport de M. Decouflé fils sur les Pommes de terre de semis cultivées par M. Thibault.

Il donne ensuite un aperçu des matières contenues dans la première partie d'un grand travail de M. Guidon, jardinier en chef chez M. Perrier, à Epernay (Marne), qui a pour titre : *Choix des plus belles especes et variétés d'Orchidées épiphytes à cultiver dans une serre d'amateur.* Cette première partie est relative aux genres *Acineta, Aerides, Angræcum, Anguloa, Arachnanthe, Ansellia, Arpophyllum, Arundina, Barkeria, Bletia, Brassavola, Brassia* et *Broughtonia.*

M. Rouillard lit son *Rapport sur les travaux commencés et terminés* au château du Val, à Carrières-sous-Bois, près de Saint-Germain-en-Laye. La Société adopte les conclusions de ce rapport qui sera renvoyé à la Commission des récompenses.

M. Duchartre donne lecture du procès-verbal de la séance tenue par la Commission des récompenses le 24 septembre dernier, sous la présidence de M. Pépin, et dans laquelle des médailles ont été accordées à MM. Laloy, Dominique-Lebray, Jupinet et Naudin.

M. le Secrétaire-général fait connaître les noms de trois membres présentés comme titulaires.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE. 1857.

MM.

Perreau (Germain), propriétaire de vignobles, 10, rue Bab-Azoun, à Alger; présenté par MM. Brocard et de Saint-Projet.

Teston (Jules-Eugène), commis principal au ministère de la guerre; par MM. Rouillard et de Saint-Projet.

Loiseau, médecin de l'asile de Montmartre, 150, Chaussée de Clignancourt, à Montmartre (Seine); par MM. Mignot et Pigeaux.

Willemot, introducteur de la Pyrèthre du Caucase, 26, rue Vieille-du-Temple, à Paris; par MM. Payen, Pépin et Bourgeois.

Fischer (Jules), jardinier-chef chez M. Garfounkel, à Auteuil (Seine); par MM. Nisson et Martin.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1857.

MM.

Lassus-Coutouné, cultivateur, 99, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris; par MM. Sponi et Andry.

Laissement (Pierre-Alexis-Désiré), 76, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris; par MM. Thiéry et Bray.

Pihan (Joseph), négociant fabricant de chocolats, 34 et 36, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris; par MM. Andry et Duplay.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1857.

Adoucissement, purification et aération artificielle de l'eau des grandes villes, d'après les nouveaux procédés anglais, par F. O. Ward, esq.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère, nouvelle série (4e année, 1856-1857).

Ami des champs de la Gironde (octobre 1857).

Annales de l'agriculture française (15 septembre 1857.)

Annales de la société d'horticulture de l'Allier (tome 2e, n° 3, avril et juillet 1857).

Annales forestières et métallurgiques (septembre 1857).

Apiculteur, journal des cultivateurs d'abeilles, etc. (1er octobre 1857).

Belgique horticole, journal des jardins et des vergers (août 1857).

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation (septembre 1857).

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure, tome 6, 1er cahier (année 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, (août 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (août 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture de Saint-Omer (avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1857).

Catalogue de la bibliothèque et de l'herbier riche de 10,000 *plantes de* M. N.-A. Desvaux. (Vente à Angers (Maine-et-Loire), le lundi 2 mars 1857.)

Catalogue des plantes disponibles pour l'automne de 1857 *et le printemps de* 1858, chez Quihou, horticulteur au jardin de Fromont, à Ris.

Catalogue général des arbres à fruit, arbres, arbustes, etc., disponibles pour l'automne de 1857 et le printemps de 1858 dans l'établissement horticole d'Auguste-Napoléon Baumann, à Bollwiller (Haut-Rhin).

Colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (septembre, octobre 1857).

IIIe Exposition départementale du Nord, procès-verbal de la séance publique et solennelle tenue à Douai le dimanche 15 septembre 1857.

Extrait du catalogue général des espèces et variétés du genre Rosier, de MM. Verdier père et Ch. Verdier fils.

Institut, journal universel des sciences (23, 30 septembre 1857).

Jardin fruitier du Muséum, ou Iconographie de toutes les espèces d'arbres fruitiers, par M. J. Decaisne (10e livraison; 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (septembre 1857).

Journal d'agriculture pratique du royaume de Belgique (août 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er octobre 1857).

Notice pomologique, liste synonymique des diverses variétés du Poirier anciennes, modernes et nouvelles, par M. J. de Liron d'Airolles (Nantes 1857).

Pépinières de M. André Leroy à Angers, Supplément au *Catalogue général des arbres et arbustes* de l'hiver 1855-1856.

Repertorio d'Agricoltura. Répertoire d'agriculture du directeur et professeur Sacchi, de Turin (septembre 1857).

Revue horticole, journal d'agriculture pratique (1er octobre 1857).

Société d'horticulture de Cherbourg, exposition de 1858.

Société impériale et centrale d'agriculture, bulletin des séances, compte-rendu mensuel (contenant les séances des 3, 10, 17, 24 juin, 1er et 8 juillet 1857).

Spécialité de Rosiers; Crousse, horticulteur, rue du Champ-d'Asile, 4, à Nancy.

Supplément à la 4e édition de la Flore bordelaise et de la Gironde (avril 1857).

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 octobre 1857).

Agriculteur du Centre, bulletin de la Société d'agriculture des sciences et des arts de la Haute-Vienne (n° 2, tome 8e; 1857).

Annales de l'agriculture française (30 septembre 1857).

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Toulon (Var) (janvier, février, mars, avril, mai et juin 1857).

Catalogue de l'établissement d'horticulture d'Eugène Verdier, fils aîné (1857-1858).

Catalogue et prix courant de l'établissement d'horticulture et des pépinières de Claude Sahut, à Montpellier (Hérault).

Catalogue de la 5e exposition publique d'horticulture, ouverte par la Société d'horticulture le 24 septembre 1857 (Société d'horticulture de l'Aisne).

Credo agricole, par M. Amédée, ancien sous-préfet d'Ille-et-Vilaine.

De Biezen in ons Vaderland (les Scirpes dans notre pays); par M. Th. F. Uilkens. Broch. in-8° de 7 pages; Wehe, 1855.

Etudes entomologiques, rédigées par M. Victor de Motschulsky (4e année, 1855; 5e année, 1856), in-8°; Helsingfors.

Het riet in Nederland (Le Roseau dans les Pays-Bas); par M. Th. F. Uilkens Broch. in-8° de 8 pages; Wehe, 1855.

Horticulteur praticien, revue de l'horticulture française et étrangère (octobre 1857).

Illustration horticole, journal des serres et des jardins (10e livraison, octobre 1857).

Institut, journal universel des sciences (7, 14 octobre 1857).

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts du département de l'Ain (juillet et août 1857).

Mittheilungen der kaiserlichen freien oekonomischen Gesellschaft zu St-Pétersburg (Communications de la Société impériale libre économique de St-Pétersbourg) (1854, 5 livr.; 1855, 6 livr.; 1856, 6 livr. et 3 premières livraisons de 1857, 20 livraisons en tout).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 octobre 1857).

Nouvelle Iconographie des Camellias (juillet 1857).

Nouveau Journal des Connaissances utiles (octobre 1857).

Prijsvraag uitgeschreven door de Afdeeling Deventer der Overijsselsche Maatschappij ter bevordering van Landbouw, Tuinbouw en Veeteelt (Programme de concours publié par la section de Deventer de la société de l'Over-Yssel, pour l'avancement de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élève du bétail). Broch. in-8° de 14 pages; Wehe, 1856.

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 octobre 1857).

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (septembre 1857).

Verslag van den proeftuin der Maatschappij van Land- en Tuinbouw « De Marne », gevestigd te Wehe, over den jare 1855, uitgebracht door Th. F. Uilkens, directeur (Rapport sur le Jardin d'expériences de la Société d'agriculture et d'horticulture « *La Marne* », qui a son siége à Wehe, pour 1855, publié par M. Th. F. Uilkens, directeur). Broch. in-8° de 32 pages. Wehe, 1856.

Verslag van den proeftuin, etc. (Observations faites au Jardin d'expériences de la Société d'agric. et d'hortic. « *La Marne* », pour 1856, publiées par M. Th.-F. Uilkens, directeur). Broch. in-8° de 12 pages; Wehe, 1857.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Décembre.

Travaux généraux. — Il est très important de finir les travaux qu'on n'a pas pu terminer dans le mois précédent; les froids ne tarderont pas à se faire sentir et il n'y a plus de temps à perdre pour se mettre en garde contre les rigueurs de la saison. Il faut donc couvrir tout ce qui n'a pu être garanti en novembre.

On peut porter les fumiers aux endroits qu'on veut fumer et on

les répand afin que les eaux de pluie et de neige en entraînent les sels à la superficie de la terre où les semis doivent être faits.

Lorsque les gelées sont à craindre, il faut couvrir avec soin de paillassons, dès le coucher du soleil, tout ce qui est sous verre, et enlever ces couvertures le matin, à moins de froids excessifs.

Culture maraîchère. — Dans la première quinzaine de décembre, on rechange, c'est-à-dire on arrache les premiers plants de Romaine qui ont été repiqués en octobre et dans la première quinzaine de novembre, pour les repiquer sur de nouveaux ados. On a soin d'en mettre un quart de moins sous chaque cloche ; ils prendront ainsi plus de force et résisteront mieux aux rigueurs de l'hiver. Faire de même pour les Choux-fleurs et même pour les Choux-pommes que l'on ne peut planter en ce mois. On ne commence à planter à cette époque que les Choux-pommes hâtifs, qu'on place dans des rayons creusés au sabot le plus possible. Les Choux-pommes de cette variété doivent être plantés à 25 centimètres pour être replantés à 35 centimètres sur chaque rond. Si l'hiver n'est pas rigoureux, il n'est pas nécessaire de les couvrir de litière.

Lorsque le temps n'est ni trop froid ni trop brumeux, on donne de l'air aux cloches qui sont garnies de Romaines. On se sert pour cela d'une crémaillère, et on les relève de 4 centimètres environ. On continue aussi pendant tout le mois à forcer des Asperges blanches et vertes, afin d'en avoir dans la seconde quinzaine de janvier. On fait des couches composées de fumier frais et de fumier vieux en égale quantité, et on les recouvre d'une couche de 15 centimètres de terreau de fumier provenant des anciennes couches. On foule bien ce terreau et l'on y sème de la graine de Carotte hâtive qu'on recouvre de 2 centimètres du même terreau. Sous chaque panneau des couches qui doivent recevoir des châssis, on plante trente-six Laitues-crêpes qui seront bonnes à couper en février. Sous chaque cloche destinée à être mise sur couches, on plante quatre de ces mêmes Laitues et une Romaine au milieu. Il faut avoir soin de couvrir ces couches avec des paillassons lorsqu'il gèle la nuit, et d'augmenter la couverture suivant l'intensité du froid. Autant que possible, il est bon de ne pas laisser le givre s'attacher au verre qui couvre les plantes, et de donner de l'air à celles-ci, si le temps le permet.

En décembre, on plante des Romaines sous châssis en pleine terre. On en met vingt-cinq avec trois ou quatre Choux-fleurs sous chaque panneau. Cela s'appelle planter à froid. On peut planter aussi de cette manière des Laitues-gottes et rousses et semer parmi elles des Carottes hâtives.

Ne pas négliger, lorsque les fortes gelées se font sentir, d'entourer à mi-hauteur les cloches garnies de plantes avec de menu paillis bien sec. Pour la nuit, on ajoute des paillassons. Il est nécessaire aussi de couvrir de litière les Epinards, Mâches, Cerfeuils, Persils, et autres plantes sensibles.

Arboriculture. — Continuer les plantations. On commence la taille des arbres à fruits à pépins, opération à laquelle il faut apporter le plus grand soin. Il ne faut jamais perdre de vue que le but qu'on se propose ici est de donner à l'arbre une forme et des proportions qui soient utiles à la fructification. On continue de charrier les fumiers.

Arrivent à maturation dans ce mois les Poires suivantes : Alexandre Bivort, Archiduc Charles, Beurré de Sterckmans, Beurré gris d'hiver, Beurré Milet, Passe-Colmar, Doyenné Defais, Dumon-Dumortier, la Virgouleuse.

Les Pommes qu'on obtient sont les Calvilles rouges et blanches, les Reinettes, etc.

Plantes d'ornement de pleine terre. — On ne doit plus avoir beaucoup à faire en décembre dans les jardins bien tenus. Continuer les terrassements et profiter des gelées pour charrier les terres et engrais sur les terres labourées. C'est le moment de faire des paillassons, de visiter les tuteurs, de rappointer ceux qui peuvent encore servir et d'en faire de neufs, ainsi que des étiquettes en bois, que l'on peint au blanc de céruse, en ayant soin de mettre plus d'essence que d'huile, afin que le crayon prenne plus facilement. Après avoir épluché les graines, on les met dans des sacs que l'on étiquette. Veiller minutieusement à la propreté des plantes qui sont en bâches et en serres et leur donner de l'air autant que possible. Les arrosements doivent être extrêmement modérés en décembre ; il est très rare qu'une plante, à cette époque, périsse faute d'eau, tandis que l'humidité pourrait en faire perdre un grand nombre. Visiter les massifs et en enlever les bois morts. Elaguer les arbres trop touffus,

suivant la forme que l'on désire leur donner. Tondre les haies et les avenues. Abattre les arbres qui nuiraient aux points de vue, Quand il n'y a plus rien à faire dans les bosquets, on les laboure pour enterrer les feuilles mortes.

Serres. — Ce mois est un de ceux qui demandent le plus de surveillance pour les plantes de serres en général, à cause de la grande humidité qui s'y concentre. Il est donc nécessaire de faire du feu, quand même la température ne serait pas très basse, et de n'arroser que les plantes qui en auraient positivement besoin. Enlever avec soin les feuilles mortes ou gâtées, et s'assurer si toutes les parties du vitrage sont en bon état, s'assurer également si les châssis sont bien à leur place ; calfeutrer partout où l'air pourrait pénétrer, couvrir le côté nord des serres froides et tempérées ; on emploie à cet effet dans les environs de Paris une sorte de fumier sec ou des feuilles qui sont préférables. On couvre le côté exposé au midi avec des paillassons qui peuvent être retirés tous les jours, si le temps le permet. Ces travaux extérieurs terminés, on pourra s'occuper du baguettage, du nettoyage, du binage des pots. Si quelques plantes n'avaient pas été rempotées, on pourra leur faire subir cette opération.

Les bâches froides qui renferment les Camellias, Azalées, Magnoliers, Rhododendrons, Myrtes, Orangers, pourront être couvertes durant les grands froids, après avoir reçu une bonne garniture de feuilles ou de fumier, et l'on ne devra leur faire voir le jour que lorsque la température sera à zéro. Autrement on courrait le risque d'attendrir les plantes et de les exposer ainsi à la moisissure. Quant aux plantes qui peuvent supporter nos hivers tempérés, elles ne doivent pas rester abandonnées aux influences atmosphériques. Il faut donc aussi, si elles sont en pots, les réunir derrière un abri et les garantir par des couvertures de paille ou par des paillassons, afin que la neige, plus dangereuse qu'un froid vif, ne les atteigne pas. S'il s'agit d'arbres ou de plantes placés isolément, avoir soin de les envelopper de paille, et de couvrir à leur pied la terre soit avec la même paille, soit avec des feuilles.

On pourra déjà chauffer quelques plantes, pour les avoir en fleurs dans le courant de janvier ou de février. Les plantes généralemeut employées à cet effet sont les Camellias, Azalées de l'Inde, Oran-

gers, Rhododendrons, ainsi que les Rosiers Quatre-saisons, Rose du Roi, Lilas Saugé et Lilas de Marly. Ce dernier devra être chauffé à 35 degrés dans une serre bien fermée et chauffée à la vapeur de préférence. Même soin pour les serres chaudes que le mois précédent.

Orchidées. — Plusieurs plantes commencent à montrer de jeunes pousses qu'il faut prendre bien soin de préserver de l'humidité qui, dans cette saison, les détruirait promptement. Aussi faut-il autant que possible éviter de mouiller les feuilles et se contenter de tenir les pots légèrement humides.

Les genres de la tribu des Epidendrées, tels que *Cattleya*, *Lælia*, *Epidendrum*, etc., ne veulent pas d'humidité à leurs racines qui commencent à pousser dans ce mois. Il faut donc les tenir dans un compost très perméable et sur un bon drainage; il ne leur faut pas non plus une grande chaleur.

Faire la guerre aux Cloportes. Ces insectes mangent et détruisent les racines. Pour en diminuer le nombre, on place sur les pots des Pommes de terre ou des Navets creusés, où ils vont se réfugier et qu'on a soin d'examiner tous les matins.

Les personnes qui auront cultivé les *Dendrobium* comme nous l'avons précédemment indiqué, doivent voir les boutons à fleur se former. On peut dans ce cas les tenir un peu plus chaudement.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. ROCHEFORT, D'AVALLON,

SUR LES RÉCOLTES DE LA BOURGOGNE EN 1857.

Avallon, le 5 octobre 1857.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre se confirme aujourd'hui pour toutes les récoltes. Les grains de toute nature sont abondants et bien récoltés. Les Pommes de terre ont fourni moitié en sus de ce que l'on espérait, particulièrement la jaune hâtive.



Les vendanges sont à peu près finies partout. Elles se sont faites dans les meilleures conditions possibles et pour ainsi dire sans pluie. La récolte sera d'un tiers supérieure aux prévisions. Pour la qualité les vins surpasseront ceux de 1846 et ils égaleront au moins ceux de 1834 ou de 1811.

En juillet le thermomètre a varié de 27 à 36 degrés centigrades.

Le mois d'août a été l'un des plus chauds que l'on ait eus depuis longtemps ; le thermomètre a varié de 24 à 37 degrés centigrades.

NOTES ET COMMUNICATIONS.

NOTE RELATIVE AUX DIFFÉRENTES TEMPÉRATURES

AUXQUELLES SONT SOUMIS LES ESPALIERS PLACÉS DEVANT DES MURS BLANCS OU COLORÉS;

Par M. V.

La lecture que je viens de faire de l'article dû à la plume de M. Vuitry, dans le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture,* numéro du mois d'août 1857, m'a suggéré quelques réflexions que je crois devoir communiquer ici. La question est assez importante pour qu'il soit à désirer que chacun y apporte le contingent de ses lumières. Je ne prétends pas l'éclairer beaucoup ; mais j'aurai rempli un devoir.

Un mur noir communique-t-il aux plantes qui y sont appuyées plus de chaleur qu'un mur blanc ? J'ai dit que cette question est importante ; j'ajoute qu'elle est difficile à résoudre ; j'ajoute encore que les expériences rapportées à la page 481 ne me semblent nullement concluantes.

On ne saurait, en effet, assimiler ce qui résulte de l'action des rayons solaires sur des feuilles de papier bitumé, à ce que produisent ces mêmes rayons sur un mur en maçonnerie de 30 à 40 centimètres d'épaisseur. La pierre a une très grande capacité pour le calorique, ce qui veut dire qu'elle s'en imprègne à grande dose ; elle le retient de même avec force, et ne s'en dépouille pas volon-



tiers. Qu'au mois de juin ou de juillet, après une belle et chaude journée, on applique, vers 10 ou 11 heures du soir, la main sur le parapet du pont Royal, par exemple, on éprouvera une sensation de chaleur prononcée ; en serait-il de même si on mettait la main sur un carton noir ou blanc? Non, car la faiblesse de son épaisseur l'aurait bien vite ramené à la température de l'air, une fois le soleil couché.

M. Vuitry ne se trompe-t-il pas lorsqu'il dit : « *La couche d'air » la plus rapprochée d'un mur blanc, recevant à la fois la même quan- » tité de rayons directs et de plus les rayons réfléchis , se trouve plus » échauffée que si le mur était noir....* » Le fait est vrai pour les plantes appliquées contre ce mur blanc et pour les fruits qui en sont nécessairement peu éloignés ; pour l'air qui ne s'échauffe nullement par la traversée des rayons solaires, mais uniquement par son contact avec un corps solide, le fait cesse d'être d'accord avec les lois de la physique.

Ajoutons que la chaleur et la lumière ne sont pas absolument la même chose, du moins pour les effets qu'elles produisent et que nous connaissons. Par un temps voilé, un mur noir peut s'échauffer beaucoup ; en serait-il de même d'un mur blanc ? A-t-on fait entrer en ligne de compte ce courant d'air ascendant qui se produit le long des murs d'un jardin quand ils sont frappés par le soleil, courant qui ne peut s'alimenter que par l'air qui vient de la surface de la terre? Voilà donc cette surface, sa nature, l'espèce de plantes dont elle est couverte, son degré d'humidité ou de sécheresse qui entrent en jeu dans le phénomène et qui réclament leur part dans les effets observés. Mais quelle est cette part?

Le mur noir s'échauffe davantage pendant le jour, ce n'est guère contestable ; étant plus chaud au coucher du soleil qu'un mur blanc, il communique pendant la nuit, ou du moins pendant une partie de la nuit, plus de chaleur aux plantes palissées contre lui ; par là même, il doit retarder, peut-être, le moment où ces plantes seront plus froides que l'air et où le dépôt de rosée pourra, par conséquent, s'effectuer à la surface des feuilles. Est-ce un bien, est-ce un mal?... Nous ne prononçons pas : nous demandons qu'on réponde pour nous.

Les effets dont nous parlons se produiront-ils toujours dans le

même sens pendant le printemps, l'été et l'automne ? Ce qui sera favorable au développement de telle espèce de plantes pendant une saison continuera-t-il à lui être profitable à une autre époque de l'année? Combien la question principale ne se subdivise-t-elle pas, et qui peut se flatter de l'avoir examinée sous toutes ses faces?

D'habiles horticulteurs prétendent que les murs de terrasses, c'est-à-dire ceux contre lesquels s'appuient des terres, ne sont pas aussi bons pour recevoir des espaliers que ceux qui sont baignés par l'air des deux côtés. Si le fait est vrai, la cause n'en serait-elle pas celle-ci : à savoir que le mur terrassé a toujours une surface à 10 ou 12° seulement au-dessus de zéro, et que l'autre surface a beau recevoir les rayons solaires, la chaleur qu'ils tendent à y produire est constamment détruite, ou du moins fort amoindrie, par le froid relatif de l'autre surface? Ceci nous ramène encore à dire qu'on ne peut nullement comparer l'effet d'un bon mur qui s'imprègne de chaleur d'un côté par les rayons du soleil, de l'autre par l'air échauffé à 25 ou 30°, et qui ne rend cette chaleur que lentement pendant la nuit, à une feuille de carton qui, aussitôt le soleil couché ou voilé, n'a plus que la température de l'air ambiant.

Et puis, en admettant même que les murs blancs donnent aux plantes palissées des coups de chaleur plus prononcés que ne font les murs noirs, ce qui n'est pas bien prouvé toutefois, ne sait-on pas que pour certaines plantes, la somme des degrés de chaleur nécessaire à la bonne préparation des boutons et bourgeons, à l'aoûtement, à la régulière maturation des fruits, que cette somme de chaleur, disons-nous, doit pour quelques plantes être répartie d'une manière à peu près égale et constante, tandis que, pour d'autres, peu importe qu'elles aient bien froid pendant un certain temps pourvu qu'ensuite elles aient très chaud? A Belle-Isle et en Franche-Comté, la somme de chaleur observée journellement au thermomètre est la même à peu près au bout de l'année : les Figuiers sont gros comme des Chênes dans la première de ces localités ; ils gèlent tous les ans à Besançon. En revanche, la Franche-Comté produit d'excellents vins, et Belle-Isle n'a jamais vu mûrir la Vigne.

Résumons-nous : en recouvrant la terre avec un peu de poussier

de charbon, avec du paillis bien foncé en couleur, avec des détritus de bruyère ou de feuilles bien bruns, on est parvenu à avancer la mise à fruit ou la maturité de certaines plantes de quinze ou même de vingt jours, ce qui est énorme. C'est un fait absolument analogue à celui qu'on observe quand on place sur la neige deux morceaux de drap, l'un blanc, l'autre noir ; le premier ne produit, pour ainsi dire, aucun effet sur la neige, même par un beau soleil; l'autre en occasionne bien vite la fusion et s'enfonce rapidement au-dessous de la surface primitive.

Nous avons peine à croire qu'il n'y ait pas quelque chose d'analogue pour les murs noirs et les murs blancs. Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas que le dernier mot ait été dit sur cette question ; elle mérite bien, à notre avis, que la Société charge une Commission de recueillir les faits déjà connus, et de suppléer par des expériences directes et suivies avec soin à ceux qui manquent encore.

NOTE SUR UNE NOUVELLE PLANTE ORNEMENTALE (*WIGANDIA CARACASANA*),

SIGNALÉE PAR M. RYFKOGEL, HORTICULTEUR, A PARIS;

Par M. ROUILLARD.

La plante nouvelle sur laquelle M. Ryfkogel a appelé l'attention de la Société dans la séance du 10 septembre 1857, est le *Wigandia caracasana*, et, ainsi que son nom spécifique l'indique, elle a été introduite des environs de Caracas (Amérique du Sud).

C'est donc une plante de serre chaude ou tout au moins de serre tempérée ; mais le mode de culture qui lui a été appliqué, tant par M. Ryfkogel que par M. Barillet-Deschamps, à Passy, permet d'espérer qu'elle pourra être placée en plein air et en pleine terre durant toute la belle saison.

C'est une plante sous-ligneuse ; la tige, forte comme le bras au-dessus du poignet, avait atteint environ 2 mètres de hauteur lorsque nous l'avons vue le 21 septembre. Les feuilles sont alternes, formant spirale autour de la tige. Elles sont immenses, entières, ovales, mamelonnées, rugueuses sur la face supérieure. Leur char-

pente se compose d'un fort pétiole assez court, qui se ramifie en de fortes nervures se sous-ramifiant elles-mêmes en un nombre infini de veines; elles sont solides, épaisses, et peuvent résister aux vents sans se laisser entamer; elles décrivent une courbe légère, fort gracieuse dans le sens de la longueur, sont largement ondulées et dentées sur leur bord, d'un vert jaunâtre assez intense en dessus, qui devient plus clair et plus jaune en dessous. Dans l'aisselle de chaque feuille il naît une branche, et la plante, dont les racines tracent au loin, donne de nombreux rejets. La feuille que nous déposons sur le bureau avec cette note n'est pas une des plus grandes ; elle mesure 70 centimètres en longueur sur une largeur au centre de 45 centimètres.

La plante vue dans le jardin de M. Ryfkogel provient d'une bouture faite de janvier à février dernier, qui a été placée en pleine terre au commencement de juin. Les boutures s'enracinent aisément; en les mettant dans de grands pots d'abord, puis en les plantant en place dès que les gelées ne sont plus à craindre, on obtiendra encore un plus grand développement. Le *Wigandia caracasana* prospèrera bien dans une terre légère, bien ameublie et fumée; il lui faut beaucoup d'eau durant toute la belle saison.

Ainsi cultivée, cette plante sera employée très avantageusement à la décoration des grands jardins et des parcs ; son port est superbe et son feuillage d'une rare magnificence; elle est certainement une des plus remarquables grandes plantes d'ornement qui aient été introduites.

NOTE

SUR LES RÉSULTATS DE LA PLANTATION DES POMMES DE TERRE A UN SEUL GERME ;

Par M. ORBELIN.

Je crois devoir faire connaître à la Société les résultats de l'essai que j'ai fait dans mon jardin de la plantation des Pommes de terre à un seul germe, d'après la méthode de M. Grélon.

Une touffe obtenue par l'ancienne méthode a produit 280 grammes de tubercules, tandis qu'une autre pour laquelle j'avais fait usage

de la nouvelle méthode en a donné 740 grammes. Les deux paquets ci-joints permettront de vérifier l'exactitude de ces chiffres.

Mon voisin M. Lange-Desmoulin a fait des essais analogues sur la Pomme de terre jaune ordinaire. Trois touffes se touchant, plantées d'après l'ancien système, ont donné 775 gram.; trois autres à un seul germe ont produit 1 kilog. 300 grammes.

Chez M. Grélon, jardinier de M. Drouin, à St-Maur, à qui l'on doit cette nouvelle méthode de plantation, les Pommes de terre ne sont encore qu'en fleurs parce qu'elles ont été plantées tard. Il y a lieu d'espérer qu'il obtiendra des résultats encore plus favorables que ceux que je viens de signaler, la terre du jardin confié à sa direction étant meilleure que celle du mien. J'ajouterai que les personnes qui à St-Maur ont fait des essais analogues ont réussi à peu près de même.

RAPPORTS.

RAPPORT SUR LES CULTURES ET LE JARDIN D'ÉTUDES DE M. DEMOND, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE SUPÉRIEURE D'ORLÉANS.

(Commissaires : MM. François (Constant), Gauthier, Dr Pigeaux, A. Dupuis, rapporteur.)

Le désir de répondre à la mission qui nous avait été confiée par la Société nous réunissait, le jeudi 30 juillet, au local de l'École municipale supérieure d'Orléans. MM. Porcher, président, et Jullien, vice-président de la Société d'horticulture d'Orléans, avaient bien voulu nous accompagner dans notre visite.

Vous savez déjà, Messieurs, que M. Demond poursuit depuis plusieurs années, avec autant de zèle que de persévérance, le but qu'il s'est proposé d'inculquer les premières notions, et surtout d'inspirer le goût de la culture aux jeunes gens qui fréquentent son école. Déjà, dans vos précédentes expositions, il a été l'objet de vos récompenses. Le terrain dont il dispose comprend : 1° un champ de deux hectares, situé aux portes de la ville, destiné à la démon-

stration des éléments d'agriculture ; 2° un jardin consacré spécialement à l'étude de l'arboriculture et de la culture maraîchère.

Notre première visite a été pour le champ, où M. Demond a entrepris une série d'expériences comparatives sur les diverses variétés de Céréales, de plantes appartenant à la fois à la grande et à la petite culture, Betteraves, Carottes, Pommes de terre, Navets, Haricots, etc., enfin de Maïs et de Sorgho. Une parcelle de terrain d'égale étendue est affectée à chaque variété. Pour toutes les plantes expérimentées, on note exactement le poids de la semence confiée au sol et celui de la récolte enlevée.

Une petite pièce de Vignes, située tout auprès, complète la partie de l'enseignement relative à la grande culture.

Le jardin nous a offert encore plus d'intérêt. Situé à proximité de la Loire, il comprend environ 50 ares, et s'étend en pente douce du nord au sud. La partie la plus basse, qui se trouve à l'entrée, est disposée en jardin d'agrément ; toutefois l'utile y occupe encore une large place ; on y rencontre la plupart des essences forestières, indigènes ou exotiques, les plus importantes, et quelques-unes y sont représentées par de très grands et très beaux arbres.

La partie supérieure comprend le jardin fruitier et le potager. Les murs exposés à l'est et au sud sont garnis de Pêchers en palmettes. Si nous disons que ces arbres nous ont paru laisser quelque chose à désirer, ce n'est pas pour en faire un reproche à M. Demond. Lorsqu'il est entré en possession du jardin, il a trouvé ces arbres mal dirigés jusqu'alors, et il a cherché à en tirer le meilleur parti possible. Comme ils étaient plantés trop près, il a dû n'en laisser qu'un sur deux ; cette suppression a été mise à profit pour montrer aux élèves comment on peut transplanter des arbres déjà grands. Les autres ont été redressés et corrigés du mieux qu'on a pu. Quand ils ne serviraient qu'à démontrer l'importance d'une bonne éducation pour les arbres durant leurs premières années, ce serait déjà beaucoup.

Les plates-bandes sont occupées par des Poiriers en quenouille, des Pruniers, Cerisiers, Groseilliers, Framboisiers, etc. Des cordons de Vigne d'une végétation vigoureuse garnissent les bords des allées et s'étendent sur le mur exposé à l'Ouest. La commission a visité en détail tous ces arbres ; elle a pu donner à M. Demond quelques

bonnes indications qu'il s'empressera sans doute de suivre, car il nous a paru très disposé à marcher dans la voie du progrès.

Le potager reçoit des soins analogues. Pour le faire servir encore davantage à l'instruction, M. Demond y a réuni une collection en petit des végétaux (autres que les Céréales) qu'il cultive dans son champ. Des châssis ont été établis pour obtenir des Fraises, des Melons et des légumes de culture forcée.

Mais ce n'est pas précisément de l'étendue, de la beauté ou de la variété des cultures que nous avions à nous occuper; ce que nous recherchions surtout, c'était leur application à la diffusion des connaissances horticoles. Vos commissaires auraient cru sortir des limites de leurs attributions, en faisant subir un examen aux élèves; ils ont dû néanmoins s'enquérir de la manière dont cet enseignement leur est donné, et voici les renseignements qu'ils ont recueillis.

Les élèves, partagés en trois divisions, reçoivent toutes les semaines, à l'École, une leçon de culture et une leçon de physique, de chimie ou d'histoire naturelle appliquées. En initiant davantage ces jeunes gens aux principes de la physiologie végétale, base essentielle de l'art cultural, M. Demond comblerait dans l'enseignement une lacune regrettable. Quelques compositions faites par eux ont été communiquées à la Commission, qui en a été satisfaite.

L'enseignement pratique prend plus de temps; on consacre dix heures par semaine pour chaque division, et, afin de ne pas nuire aux autres branches de l'enseignement, on choisit les heures de récréation et les jours de congés, dont il serait difficile de trouver un meilleur emploi. Les élèves sont alors conduits aux champs ou au jardin. Là, sous la direction de M. Demond ou de maîtres spéciaux, ils voient d'abord faire les opérations culturales; puis ils sont appelés à les expliquer, à les raisonner, et, après avoir prouvé ainsi qu'ils les ont bien comprises, ils sont enfin autorisés à les exécuter. Une petite pépinière nous a vivement intéressés; chaque arbre en est confié à un élève, qui a dû le planter, le greffer, et qui lui donne tous les soins nécessaires. Indépendamment de l'émulation qui s'établit ainsi entre ces jeunes gens, on les voit encore prendre leurs arbres en affection, ce qui exerce une heureuse influence sur leurs goûts ultérieurs.

La Société comprendra que la Commission n'a pas cru devoir

exiger une perfection de culture difficile à obtenir dans ces circonstances. L'objet essentiel est ici de préparer au pays des cultivateurs sérieux, qui auront pris dès leur enfance le goût des travaux agricoles et horticoles.

Rentrés dans leurs familles, ces jeunes gens y apportent ces idées de progrès qui germent lentement, mais qui n'en finissent pas moins par se faire jour. On sait qu'il n'est rien de plus difficile à vaincre que les habitudes prises depuis longtemps dans une localité. Les cultivateurs, à tort ou à raison, les changent difficilement, et si l'on peut espérer quelques modifications sur ce point, c'est surtout des jeunes générations qu'on doit les attendre.

Un résultat plus élevé encore, c'est l'influence moralisatrice exercée par cet enseignement. Grâce à lui, les fils des cultivateurs apprennent à ne pas rougir de la profession paternelle; ceux des grandes maisons, à honorer et à estimer le travailleur du sol. Le goût des travaux champêtres se conserve ainsi dans les classes agricoles, et se propage dans les classes industrielles. Nous en voyons déjà les heureux résultats parmi les nombreux élèves sortis de l'École d'Orléans, qui continuent à entretenir avec leur ancien maître les meilleures relations. Les uns poursuivent la carrière agricole de leur père; d'autres ont quitté l'industrie pour l'agriculture; ceux même qui sont appelés à rester dans les travaux industriels veulent du moins posséder un petit champ, un modeste jardin, dont la culture occupe leurs loisirs. M. Demond contribue ainsi pour sa part à la solution de la grave question qui occupe les économistes : la recherche des moyens d'empêcher l'immigration, vers les grandes villes, des populations rurales.

En résumé, votre Commission, appréciant toute l'importance des services rendus par M. Demond, pense que les efforts de cet honorable instituteur ne sauraient être trop encouragés. Elle vient donc vous proposer de lui adresser l'expression de votre haute satisfaction, et de l'engager à persévérer dans la voie qu'il a si bien suivie jusqu'à ce jour.

NOTE ADDITIONNELLE

AU RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES CULTURES DE M. DEMOND, A ORLÉANS;

Par M. A. Dupuis.

Après avoir visité les cultures de M. Demond, vos commissaires n'ont pas cru leur mission terminée. Ils se sont rappelé combien les horticulteurs d'Orléans ont été cruellement maltraités par les inondations, comment vous êtes venus à leur aide, et ils ont voulu se rendre compte de la manière dont les désastres ont été réparés. Nous avons dû pour cela visiter le faubourg Saint-Marceau, et voir en détail les cultures de quelques-uns des jardiniers les plus renommés. M. Jullien, vice-président de la Société d'horticulture, a bien voulu nous accompagner dans cette excursion.

Les maraîchers d'Orléans n'ont pas oublié les nombreux envois de plants et de graines que vous leur avez faits l'an dernier, et ils en parlent avec reconnaissance. Mais le secours matériel que vous leur avez prêté n'est pas à comparer à l'effet moral produit par ce témoignage de votre haute sympathie. Grâce à lui, leur courage s'est relevé; ils se sont résolument mis à l'œuvre, et leur activité, leur persévérance ont bientôt réparé des dégâts dont on se ferait difficilement une idée. Ici la terre végétale était recouverte d'une couche épaisse de vase, de sable ou de cailloux; là, elle avait été entraînée au loin, et le sol profondément raviné. Les cultures maraîchères et florales étaient complétement perdues; les arbres avaient mieux résisté, mais la plupart avaient plus ou moins souffert d'un séjour prolongé sous les eaux. La terre détrempée devait d'ailleurs être longtemps à perdre son excès d'humidité. Aussi quelques-uns se sont-ils laissé aller au découragement; ceux qui ne se sont pas ainsi laissé abattre obtenaient des récoltes au bout d'un mois. Nous ne saurions oublier d'ailleurs que l'exposition d'horticulture d'Orléans a été la première de cette année. Votre rapporteur a été assez heureux pour y assister, et pour reconnaître, par un témoignage qu'il eût voulu rendre plus éclatant, tout le mérite des horticulteurs orléanais.

Nous sommes entrés chez M. Breton, l'un des maraichers qui ont

été les plus maltraités par l'inondation. Aujourd'hui les traces en sont à peu près effacées, le jardin est rétabli dans son état normal, et M. Breton y continue cette culture soignée et intelligente que la Commission a été heureuse de constater. Ses légumes sont généralement satisfaisants. Il en est de même des arbres fruitiers. Les Poiriers, à Orléans, sont rarement greffés sur franc ; on préfère en général, comme sujet, le Cognassier, à cause du prix peu élevé des jeunes plants, qui se vendent 10 francs le cent. Les Vignes ont été fortement attaquées par l'*Oïdium ;* mais celles qu'on a soufrées de bonne heure sont dans de bonnes conditions. Votre Commission a pu observer un fait assez remarquable pour être mentionné ici. Du raisin atteint par le Cryptogame s'est guéri spontanément. Est-ce la chaleur sèche qui n'a pas permis à celui-ci de suivre le développement du grain ? Faudrait-il voir dans ce fait un signe de décroissance dans la maladie ? Quoi qu'il en soit, le raisin est en bon état, et présente à peine une légère tache noirâtre.

Les jardiniers d'Orléans se plaignent beaucoup des dégâts des vers blancs et des courtilières. Les Crucifères et les Malvacées sont en outre ravagées par les Altises, qu'ils appellent *puces* ou *pucerons*. Nous leur avons conseillé, contre ces derniers insectes, l'usage de la puceronnière employée à Grignon dans les cultures de Colza.

Nous devons mentionner ici les bacs de M. Aubert, très répandus aujourd'hui dans ce pays, et qui méritent de l'être davantage, car ils sont bien plus économiques et plus durables que les tonneaux. Ils sont construits en briques superposées de champ, recouvertes sur les deux faces de ciment romain, et reliées par des cercles de fer. Les bacs de 3 hectolitres reviennent à 5 francs.

Nous avons visité ensuite avec intérêt les pépinières de notre collègue M. Desfossés-Courtin, qui a subi aussi les fâcheuses conséquences du voisinage de la Loire. Ses arbres ont mieux résisté pourtant qu'on ne l'aurait espéré ; l'*Abies Pinsapo* est à peu près le seul qui ait succombé. Nous avons remarqué surtout de beaux massifs de *Cedrus Deodora*, d'*Abies cilicica*, de *Rhamnus latifolia*, de Framboisier blanc des quatre saisons, des semis de Rhododendrons et d'Azalées, etc.

M. Desfossés-Courtin va livrer au commerce une nouvelle variété d'Aune à feuilles laciniées, sous le nom d'*Aune impérial à feuilles*

de Fougère; elle se greffe et reprend facilement sur l'Aune commun. Cet horticulteur possède une collection nombreuse de végétaux à feuilles panachées, parmi lesquels nous avons à mentionner un *Negundo* et un *Hibiscus* d'un effet très agréable.

Nous étions trop près de la source du Loiret pour ne pas aller visiter ce site justement célèbre. Nous devions trouver d'ailleurs dans cette excursion matière à des observations intéressantes. Tout le terrain compris entre la Loire et le Loiret a été couvert par les eaux. Partout des murs de clôture refaits à neuf indiquaient que l'inondation avait passé par là; sur ceux qui avaient résisté, une teinte bistre indiquait le niveau auquel les eaux s'étaient élevées. On croira difficilement que dans les lieux inondés les cultures sont au moins aussi belles que dans ceux qui ont échappé au fléau. Les Vignes y sont rognées, ce que nous n'avons guère observé ailleurs. D'après ce qui nous a été dit, on pose ici les échalas trop tard. Nous avons pu voir aussi que les arbres à haute tige sont greffés trop haut, et qu'on attend trop longtemps pour arracher les Pommes de terre, ce qui diminue leur qualité et les expose à la maladie.

Nous ne décrirons pas la source du Loiret, près de laquelle nous avons vu des arbres magnifiques, Cyprès chauve, Saule blanc en futaie, Cerisier de Portugal, etc., un *Tecoma* à grandes fleurs orangées, etc. Le potager est on ne peut plus satisfaisant; et pourtant, en juin 1856, toute la terre végétale avait été entraînée dans le Loiret, d'où il a fallu la retirer en détail, à force de bras. Un travail plus considérable encore a été accompli à Jargeau, où le sol a été complétement ensablé. Les eaux ne s'étaient pas encore retirées entièrement, que déjà les jardiniers se mettaient à l'œuvre, enlevaient le sable à la brouette, et se préparaient ainsi de superbes récoltes. Nous avons cru devoir rappeler ces faits; ils démontreront aux horticulteurs qu'un travail opiniâtre surmonte tout; que si, ce qu'à Dieu ne plaise, de pareils désastres se renouvelaient, ils seraient sûrs de retrouver, chez tous ceux qui s'intéressent à l'horticulture, des preuves d'une sympathie dont ils se sont montrés si dignes.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'ALLER A CHATILLON PRÈS SCEAUX, VISITER LES CULTURES DE M. PIERRE VERDIER, JARDINIER CHEZ M. BOISSAYE.

M. MALOT, rapporteur.

MESSIEURS,

D'après la demande de M. P. Verdier, vous avez nommé une Commission composée de MM. Boussière, Forest et Malot, pour examiner les travaux exécutés par lui et sous sa direction dans le jardin d'agrément de M. Boissaye, et notamment pour examiner la conduite des arbres fruitiers confiés à ses soins.

C'est le 5 septembre dernier que votre Commission s'est rendue à Châtillon pour remplir la mission que vous lui avez confiée.

Aujourd'hui elle a l'honneur de vous rendre compte du résultat de sa visite.

Entré il y a près de sept ans chez M. Boissaye, le sieur Verdier fut d'abord chargé de remplacer par un jardin d'agrément l'ancien potager et le verger, qui alors étaient trop près de la jolie maison d'habitation, à la charge de conserver le plus grand nombre possible des anciens arbres fruitiers; or ceux-ci se trouvent maintenant, grâce aux bonnes dispositions prises par le sieur Verdier, presque tous enveloppés dans les nouveaux massifs d'arbres d'agrément.

Les allées nouvelles, les corbeilles de fleurs variées qui ont été disposées cà et là, et aussi les nouvelles pelouses de gazon, dans la distribution desquelles on a dû se régler d'après la situation des arbres de l'ancien verger, nous ont paru d'un très bon effet. Votre Commission a donc vu avec plaisir que le sieur Verdier avait su tirer le meilleur parti possible des éléments qu'il avait à sa disposition.

En face de l'habitation, et séparé d'elle par une rue, se trouve un superbe potager clos de murs, de nouvelle création et d'une étendue assez considérable. Le terrain de ce nouveau potager a d'abord été défoncé en totalité à plus d'un mètre de profondeur; aussi tout y pousse à merveille. Il est divisé par trois allées longitudinales et par trois allées transversales le long desquelles sont plantés environ 200 Poiriers. Parmi ces arbres, qui n'ont encore que 4 ou 5

ans de plantation, il y en avait beaucoup qui, conduits en pyramide, portaient de magnifiques fruits. Ces arbres sont admirables de végétation et de vigueur. Il y a aussi le long du mur, à l'exposition du sud, une vingtaine de Pêchers du même âge que les Poiriers; ils sont assez bien commencés. Entre ces Pêchers et au nord se trouvent des Poiriers élevés en palmette, quelques Vignes en treilles, et aussi plus de 200 Pommiers conduits par cordons sur des fils de fer.

En résumé, Messieurs, tout est là dans un état d'entretien et d'une tenue qui ne laissent rien à désirer; et si les arbres à fruits de toutes sortes étaient un peu plus âgés, il est probable que malgré ses nombreux travaux, le sieur Verdier aurait su les rendre plus beaux encore et plus régulièrement formés. Dans ce cas, votre Commission aurait l'honneur de vous demander une marque d'encouragement pour ce jeune et laborieux jardinier; mais aujourd'hui elle croit devoir ajourner cette demande et vous prier seulement de vouloir bien insérer ce rapport dans votre Bulletin.

RAPPORT DE M. DECOUFLÉ FILS,

SUR LES SEMIS DE POMMES DE TERRE DE M. THIBAULT.

MESSIEURS,

La Commission composée de MM. Flantin, Gauthier fils et Decouflé fils, s'est rendue, le 18 septembre, à Pantin, pour visiter les cultures de Pommes de terre de semis de M. Thibault, marchand grainetier, rue de la Ferronnerie, 14. Elle a examiné les produits des nombreux semis de cet horticulteur, et elle a trouvé dans cette récolte une grande quantité de bonnes variétés; mais la semence du printemps ne s'étant composée que de très petits tubercules, la récolte qui en était provenue était encore trop petite pour qu'on pût en classer les produits par ordre. Seulement, et par compensation, il y avait à chaque touffe une grande quantité de tubercules.

Aussi, après avoir distingué les variétés les plus tranchées, nous avons engagé notre collègue M. Thibault à prendre une dizaine de tubercules de chacune, à les planter dans différentes localités et

par ordre de manière à pouvoir mieux les juger et les apprécier l'année prochaine.

La Commission a aussi encouragé M. Thibault à continuer ce travail qui est du plus haut intérêt et auquel on n'attache pas généralement assez d'importance.

Je vous dirai aussi que notre collègue a fait venir ses graines de plusieurs contrées différentes, pour essayer d'avoir de nouveaux gains, surtout en Pommes de terre hâtives.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE DE VISITER LES CULTURES DE M. SELLIER, JARDINIER-CHEF CHEZ Mme DE VATRY, AU CHATEAU DE STAINS, PRÈS DE SAINT-DENIS (SEINE);

Par M. A. DUFOY.

MESSIEURS,

Sur la demande de M. Sellier, une Commission nommée le 24 septembre dernier et composée de MM. Crémon, Chauvière, qui, étant absent, n'a pu en faire partie, Dubois aîné, Chardine et moi, s'est rendue, le 28 du même mois, au château de Stains où se trouvaient MM. Thibaut, Keteleêr et Houllet, qui ont consenti à s'adjoindre à la Commission pour visiter les cultures de la propriété de Mme de Vatry, laquelle est, sans contredit, une des plus belles des environs de Paris.

Elle est de la contenance de 40 hectares, distribués en bois futaie, pelouses, pièces d'eau, jardins potagers et fruitiers, espaliers, massifs de tous genres, etc., avec des points de vue sur les pelouses et sur les gazons d'un effet admirable.

L'entrée principale de la propriété donne sur une superbe avenue qui conduit au château, dont la façade est exposée au nord. Au milieu de cette avenue se trouve un parterre à la française, dessiné par M. Sellier et orné de Tilleuls d'une rare beauté. Ce parterre se compose de 80 massifs divisés en 6 parties au centre de chacune desquelles est un vase ou une statue en marbre, et plantés en 40 variétés environ de fleurs diverses dont le nombre total s'élève à 7 ou 8000.

14 de ces massifs ou corbeilles ont la forme d'un rectangle dont les deux petits côtés se prolongent en demi-cercle d'un diamètre un peu moindre. Entre ces massifs se trouvent des corbeilles rondes dont le nombre est de 36 et au milieu desquelles est planté, soit un *Datura arborea* d'environ 1 mèt. 60 centim., soit un *Althœa* de la même hauteur.

Tous ces massifs ou corbeilles rondes sont garnis de plantes couchées rez-terre, formant un tapis de fleurs que l'on croirait provenir d'un seul pied, ce qui produit le plus charmant effet. Ces sortes de tapis sont composés de *Petunia, Phlox Drummondi*, Calcéolaires ligneuses, *Lantana delicatissima* et autres variétés, Verveines rouges et bleues, *Ageratum* à feuilles panachées de jaune, *Ageratum cœlestinum nanum, Pelargonium zonale* à feuilles panachées, *Flower of the Day, Manglesii*, Brillant, etc., *Vittadinia trilobata, Zauschneria californica, Impatiens platypetala, Nierembergia gracilis, Salvia porphyrantha, Lobelia Erinus speciosa, Portulaca grandiflora, Pelargonium* Bouquet de Flore, Rosiers Bengales, Héliotropes variés, *Cuphea platycentra*, etc.

Ce parterre, qui se fait distinguer par sa forme nouvelle, est orné de 60 caisses d'Orangers de 1re force, dont la beauté ne laisse rien à désirer.

Au perron exposé au nord, existent à droite et à gauche deux encaissements ornés, plantés de *Fuchsia*, variétés du commerce, entourés de Géraniums Tom-Pouce, formant bordure.

A celui exposé au midi sont aussi des encaissements en pierre, ornés, formant fer à cheval, plantés de Géraniums Tom-Pouce, bordés de *Nierembergia gracilis*. De chaque côté de ce perron est un massif de *Pittosporum sinense*, orné à sa base d'une bordure d'*Ageratum* à feuilles panachées. A la suite de chacun de ces massifs il en existe un autre de Géraniums Tom-Pouce, garni d'une bordure de Pétunies variées et palissées.

Il existe autour du château 26 vases en marbre ornés de *Pelargonium zonale*, mélangés de *Petunia* variés et entourés de *Lobelia Erinus speciosa* faisant un très bel effet.

Les pelouses devant le château au midi, au levant et au couchant sont ornées de 22 corbeilles ou massifs de grande dimension, garnis de diverses plantes telles que : *Canna gigantea* et *discolor*, Dahlias,

Lantana delicatissima et autres, Heliotropes variés, *Pelargonium zonale virginale, Lucia rosea, Tom Pouce,* unique, etc., entourés de Géranium *Manglesii* à feuilles panachées, *Portulaca grandiflora*, bordés de *Nierembergia*.

Parmi ces massifs :

Un est composé de *Pelargonium zonale* variés, de différentes couleurs.

Un de *Salvia involucrata* couvert de fleurs d'un beau rose ;

Un de *S. splendens* ;

Un de *Lobelia Queen Victoria* mélangés de *Gladiolus* variés ;

Un de *Yucca* de diverses variétés parmi lesquelles la Commission en a remarqué plusieurs qui vont fleurir ;

Un de Glaïeuls variés ;

Un de Verveines variées ;

Deux de Rosiers *Souvenir de la Malmaison* encore couverts de fleurs.

Tous ces massifs sont en partie bordés de Pétunies palissées.

Dans deux allées sinueuses conduisant à l'est et à l'ouest du château, se font remarquer des palissades de Pétunies variées, formant bordure et dont la longueur est d'environ 120 mèt. pour chacune.

Sur les gazons, on remarque une grande quantité de belles plantes isolées, telles que : Palmiers nains, *Yucca* variés, *Dracæna indivisa, Araucaria imbricata, Abies pinsapo,* etc.

Devant la grande orangerie, à l'est du château, M. Sellier a formé, sous 2 tentes qui peuvent être couvertes au besoin, une exposition de spécimens de plantes dont voici les noms et les dimensions.

Dans l'une de ces tentes, se distinguent deux admirables *Ageratum cœlestinum nanum* en pots, mesurant 2 mèt. 60 centim. de diamètre sur 1 mèt. de hauteur, d'une forme ou modèle nouveau, couverts de fleurs ; 3 *Lantana Moritziana* ayant chacun 1 mèt. 55 cent. de diamètre sur 60 centim. de hauteur; d'autres *Lantana* parmi lesquels :

Un *Marquis de Soporta,* de 1 mèt. de diamètre et haut de 50 centim.

Un *lutea superba*, de 1 mèt. 40 centim. de diamètre et haut de 50 centim.

Un *alba grandiflora*, de 1 mèt. 40 centim. de diamètre et haut de 50 centim.

Quatre *delicatissima*, de 1 mèt. 20 centim. de diamètre et hauts de 50 centim.

Tous ces *Lantana* sont ravissants de beauté sous tous les rapports et d'une végétation luxuriante ; ils portent quantité de fleurs. En un mot, il n'est pas possible d'en voir de plus beaux.

Dans cette même partie de l'exposition, la Commission a admiré un Héliotrope Triomphe de Liège de 2 mèt. de diamètre sur 1 mèt. de hauteur. Toutes ces plantes sont d'une culture hors ligne et ne laissent absolument rien à désirer. Leurs formes sont tellement belles et leur floraison si magnifique qu'on peut dire, sans exagération, n'avoir pas encore vu dans une exposition florale d'aussi beaux spécimens de ces plantes.

Deux *Phormium tenax* d'une force extraordinaire sont placés à l'entrée de l'orangerie.

Dans l'autre tente de cette exposition, on admire aussi un Géranium *zonale compactum* de 2 mèt. de diamètre et de 1 mèt. 40 centim. de hauteur, 12 autres variétés de Géraniums du commerce, parmi lesquels se distinguent Tom pouce, *Rubens*, Charles Sternau, cerise unique, Némésis, etc., n'ayant pas moins d'un mètre de diamètre. On y voit aussi des *Fuchsia* en pyramide de 1 mèt. 50 centim. à 2 mèt. de haut, parmi lesquels les suivants sont principalement remarquables : Impératrice Eugénie (Dubus), Gloire de Neisse, Prince Albert, Mazeppa *superba*, diadème de Flore, Ajax, Snowball, Vénus de Médicis, conqueror (Smith), etc. Toutes ces plantes sont couvertes de fleurs et très bien cultivées.

Cette exposition est entourée de 8 massifs de diverses plantes, telles que : Hortensias, Rosiers du roi, Œnothères, *Lobelia Queen Victoria*, *Veronica Hendersonii*, *Fuchsia* variés, *Ageratum* à feuilles panachées. Un de ces massifs formant fer à cheval est garni de Pivoines *edulis* de grandes dimensions et ornée d'une bordure de *Petunia* variés, ceintrés et palissés, surmontée d'une autre bordure d'Œnothères, ce qui produit un très bel effet.

Dans le potager, la Commission a vu avec intérêt, sur un mur au levant, un Pêcher formant le nom de Monsieur de Vatry, exécuté par M. Sellier, et, au couchant du même mur, 2 serres à chauffer

les Pêchers où la récolte a été faite en juin et juillet. Ces serres ont chacune 10 mètres de longueur.

Il existe en outre 2 serres admirables d'Ananas dont la 1re contenant 50 plantes de plusieurs variétés, toutes à fruit et d'une végétation fort remarquable. Les fruits en sont très beaux et plusieurs étaient à maturité au moment de notre visite. La seconde de ces serres contient également 50 plantes formant une seconde saison; le tout est d'une belle force et d'une végétation qui ne laisse rien à désirer.

La Commission a examiné aussi avec attention, sous bâche chauffée à l'eau chaude, 150 jeunes plantes d'Ananas d'une belle végétation, lesquelles sont destinées à remplacer celles des serres. Elles offrent les plus belles espérances qu'on puisse désirer.

En face des serres à Ananas se trouve une serre hollandaise servant de serre à multiplication, garnie d'une côté de cloches remplies de diverses plantes de serres chaude et tempérée et renfermant de l'autre côté une centaine d'Orchidées, etc., variées et bien disposées.

Une autre grande serre hollandaise de 42 mètres de long sur 4 mètres 60 centim. de large présente au milieu un superbe pavillon qui sert de serre chaude. Au centre de ce pavillon existe un ovale surmonté d'un tronc d'arbre dont la partie supérieure est percée d'un orifice de 70 centimètres dans lequel est planté un *Dioon edule* entouré de *Maranta zebrina*, de *Torenia asiatica* et de quelques Orchidées. La base de ce tronc est entourée par un rocher garni de plantes diverses et sur lequel l'eau coule en cascade.

La serre à droite de ce pavillon est garnie de spécimens de Géraniums *zonale* variés et d'un belle végétation, en plantes déjà fortes et bien fleuries parmi lesquels la Commission a remarqué les variétés suivantes comme étant les plus belles : *Christianum*, Emile Dufoy, beauté meldoise, boule de neige, Royal Scarlet, Aramis, etc. Dans la même serre se trouvent 20 spécimens de *Pelargonium* fantaisie, variés, qui ont été rabattus et disposés, comme modèle d'un nouveau genre, sous forme d'un champignon aplati, sur un cercle en fil de fer d'un diamètre de 60 centimètres.

Dans la serre à gauche du pavillon en question, existe un gradin à 2 faces pour rentrer les Géraniums *zonale* et autres destinés à former de bonne heure des massifs au printemps.

Une autre serre de 28 mètres de long sur 2 mèt. de large sert à chauffer la Vigne. En avant se trouvent des bâches garnies de Pélargoniers destinés aux massifs ainsi que 290 châssis de couches dont un cent est chauffé par le Thermosiphon.

En résumé, toutes les serres qui existent dans la propriété ont été construites d'après les plans de M. Sellier. Elles sont parfaitement établies et bien organisées. Leur aspect est gracieux et fait honneur, sous tous les rapports, à la main habile à qui tout a été confié.

Pour subvenir aux soins minutieux que réclament à chaque instant toutes ces merveilles, M. Sellier a sous sa direction 8 garçons jardiniers et 2 hommes de journée.

En résumé aussi, Messieurs, les cultures sont toutes tenues dans les meilleures conditions possibles. Votre Commission ne peut enfin que féliciter Mme de Vatry d'avoir un jardinier qui s'acquitte si bien de la tâche difficile dont il est chargé.

Jusqu'à ce jour, M. Sellier s'était contenté de cultiver ses belles plantes sans faire constater ses succès par la Société dont il est membre. Aujourd'hui qu'il a témoigné le désir de les faire connaître, la Commission, à l'unanimité et dans l'espoir que vous accueillerez ses vœux, vous propose de renvoyer ce rapport revêtu de votre approbation au Comité des récompenses et de le faire insérer, s'il y a lieu, dans votre Journal.

RAPPORT SUR LE RÈGLEMENT DES ENTREPRISES DE JARDINS,

SUIVI PAR M. MASSON FILS ;

M. MOREL, rapporteur.

Ces notes sont divisées en huit chapitres, avec deux tableaux, l'un pour les paiements à effectuer pendant la durée des travaux, l'autre pour la rétribution des dessins et plans de la propriété.

Le 1er chapitre sert d'introduction et fait connaître l'intention de l'auteur qui, pour l'établissement d'un jardin, veut rendre facile l'accès des prévisions en établissant par avance et par des calculs exacts le chiffre des dépenses à effectuer dans une propriété.

Le chapitre 2 a trait au mode de rétribution de l'entrepreneur. Chacune de ses vacations de 10 heures est payée 50 fr.; les plans

et dessins de 100 à 400 fr.; les devis pour exécution des travaux 1 p. 100 du montant total du devis.

Le temps passé en voyage compte dans les heures de vacation indépendamment des frais de voyage.

Cependant, quand la distance n'excède pas 40 kilom., les frais et le temps du voyage ne sont pas payés; mais, en compensation, la durée de la vacation est facultative sans qu'il soit rien changé à son prix.

On fixe dans ce même chapitre le mode de rétribution des agents-aides de l'entrepreneur, savoir: 20 fr. par vacation de dix heures pour les études de nivellement et tracés; il leur est accordé 25 c. par kilom. pour frais de voyage.

La rétribution des agents chargés de l'exécution et de la surveillance des travaux est de 200 fr. par mois, et celle des chefs d'ateliers, d'un plus ou moins grand nombre d'ouvriers, de 150 fr. par mois; leurs frais de voyage sont fixés à 15 c. par kilom., et à 25 c. par kilom. pour les distances excédant 200 kilom.

Les frais de voyage de l'entrepreneur pour une distance excédant 40 kilom. sont fixés à 35 c. par kilom.

Le chapitre 3 indique quatre sortes d'engagements : les deux premiers ne sont que pour le propriétaire, les deux autres sont réciproques.

Les chapitres 4 et 5 expliquent les engagements que le propriétaire contracte envers l'entrepreneur et les dépenses qui seront à sa charge, ainsi que les époques de paiement.

Les chapitres 6 et 7 sont relatifs :

Le 1er aux conditions consenties par le propriétaire dans le cas où l'entrepreneur se charge d'effectuer lui-même toutes les dépenses et de fournir le matériel nécessaire à l'exécution des travaux ;

Le 2e aux engagements réciproques du propriétaire et de l'entrepreneur, dans le cas où ce dernier prend les travaux à l'entreprise et à forfait moyennant 25 p. 100 sur les dépenses.

Le 8e chapitre est un modèle d'engagement.

En résumé, nous n'avons rien trouvé dans cette publication qui nous indique quelque moyen de règlement de travaux relatifs à la formation des jardins. Nous croyons que l'auteur aurait pris plus convenablement pour titre :

Conditions auxquelles M. Masson fils consent à se charger d'entreprendre la création des jardins.

COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION HORTICOLE

QUI A EU LIEU A ÉVREUX DU 4 AU 7 MAI 1857, EN MÊME TEMPS QUE L'EXPOSITION RÉGIONALE DES PRODUITS AGRICOLES ;

Par M. PÉPIN.

MESSIEURS,

Désigné par la Société impériale et centrale d'agriculture pour assister à l'exposition régionale des produits agricoles qui s'est tenue à Evreux (Eure), du 4 au 7 mai de cette année, j'ai profité de cette mission pour prendre des notes sur l'exposition des produits horticoles qui avait lieu en même temps dans le jardin botanique de cette ville, sous une tente et sur des gradins disposés pour recevoir les végétaux. Je viens vous rendre compte de ce que j'ai vu, pensant que, comme Société centrale, vous devez savoir, soit par vos membres, soit par vos correspondants, ce qui est exposé dans ces fêtes horticoles de province et constater les progrès qu'on y fait chaque année.

Les départements qui avaient concouru à l'exposition régionale d'Evreux avaient envoyé surtout des produits de l'agriculture. Cette ville ne possède que deux établissements horticoles : celui de M. Piéton, qui est en même temps directeur du jardin botanique, et celui de M. Huc fils.

Quant aux horticulteurs des départements voisins, leur éloignement et le temps froid qu'il faisait à cette époque de l'année ne leur avaient pas permis d'envoyer des plantes qui, dans cette saison, étaient encore renfermées dans les serres ou sous les châssis.

Cependant l'exposition ne laissait pas d'être remarquable. M. Hervieu, de Caen, avait envoyé un assez grand nombre de plantes fleuries du plus bel effet, telles que des *Rhododendron altaclarense*, *arboreum hybridum*, d'une force remarquable, ainsi que 74 variétés

de pleine terre qui avaient été forcées, 65 espèces et variétés d'*Azalea* de serre tempérée et de pleine terre, dont les nombreuses fleurs, de couleurs différentes, brillaient de tout leur éclat. Un lot de 16 *Pelargonium* à grandes fleurs, des Cinéraires, des Rosiers, des *Kalmia*, et plusieurs autres plantes forcées composaient un magnifique ensemble dont la culture témoignait du savoir et de l'habileté de l'exposant, qui a obtenu le premier prix consistant en une médaille d'or.

M. Huc fils, horticulteur à Evreux, avait exposé un très beau lot de Camellias, *Rhododendron*, *Azalea*, *Acacia* de la Nouvelle-Hollande et autres plantes de serre tempérée qui lui ont valu une grande médaille d'argent.

On remarquait aussi avec intérêt la bonne culture d'un lot de plantes exposées par M. Génutalis, jardinier au château de Condé-sur-Iton (Eure). Ce lot était composé de plusieurs variétés hybrides de *Rhododendron arboreum*, d'*Azalea*, d'*Erica*, de *Pelargonium* et de Rosiers forcés. Une médaille d'argent a été également décernée à cet horticulteur.

Parmi les exposants se trouvait notre honorable confrère M. Guérin-Modeste, qui avait envoyé de Paris une collection de fleurs coupées de ses magnifiques Pivoines en arbre. Le jury a décerné à notre collègue une médaille d'argent grand module.

Cette exposition florale a paru stimuler le goût des propriétaires d'Evreux, dont plusieurs ont acheté des plantes exposées.

Les horticulteurs maraîchers sont toujours les moins empressés à prendre part à ces sortes de concours. Je n'ai remarqué à l'exposition d'Evreux qu'un seul lot de légumes apporté par M. Hondou-Hurel fils. Cet exposant a été récompensé par une médaille d'or. Il a reçu de plus une médaille d'argent et 50 fr. pour un Melon Cantalou Prescot de primeur. Vous remarquerez, Messieurs, qu'à toutes les expositions les membres du jury font tous leurs efforts pour stimuler le zèle des maraîchers, et que malheureusement ceux-ci continuent à répondre rarement à l'appel qui leur est fait. Ainsi ces cultivateurs sont nombreux à Evreux; on y en compte au moins 60 qui cultivent depuis 1 jusqu'à 2 hectares 1/2 de terre, dont ils sont presque tous propriétaires; et cependant les produits de la culture maraîchère étaient loin d'abonder à l'exposition.

J'ai visité plusieurs de ces jardins maraîchers d'Evreux, j'y ai trouvé une bonne culture et la terre bien préparée. Les jardiniers de ce pays ne font pas ce qu'on appelle des cultures de premières primeurs; cependant quelques-uns avaient sur couches et sous châssis des pieds de Melons à leur quatrième feuille, des Carottes, des Laïtues, des Chicorées fines, des Radis et la Pomme de terre hâtive dite Marjolin, dont ils vendaient déjà les produits.

La plus grande partie de ces légumes n'est pas absorbée par la ville; ils sont portés sur les marchés des villes et bourgs du département, où ils trouvent un écoulement facile, à des prix assez élevés.

Tous les jardins où se cultivent les plantes maraîchères sont clos par des murs en bauge, hauts de 2 mèt. 33 centim. à 2 mèt. 66 centim., et terminés par un chaperon en paille qui les déborde. Ces murs sont garnis des meilleures variétés d'arbres fruitiers qui donnent aux cultivateurs un assez bon produit, et qui consistent généralement en Poiriers, plus rarement en Pêchers et Abricotiers.

La direction et la taille données à ces arbres ne laissent que très peu à désirer, ce qui prouve le savoir et l'intelligence de ces cultivateurs, qui ont su mettre à profit les savantes leçons de nos habiles confrères, professeurs de taille d'arbres fruitiers.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS;

Par M. MOREL.

MESSIEURS,

Dans votre séance du 13 août dernier vous avez bien voulu nous désigner pour vous représenter auprès de la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers et pour remplir les fonctions de juré à son exposition.

Le jury réuni le 15 août, à 10 heures du matin, au foyer du théâtre, y a examiné 35 concours. Les salons de ce foyer, dans lesquels les plantes et les fleurs étaient disposées, sont assez vastes pour contenir les nombreux apports des exposants: chaque salon arrangé avec goût offrait une gracieuse promenade aux visiteurs. La

grande salle qui est très élevée renfermait un immense massif arrangé avec beaucoup d'art, que nous avons considéré comme le plus brillant ornement de l'exposition. En effet une grande partie des plus belles plantes de chaque lot avaient concouru à la formation de ce gigantesque et magnifique trophée devant lequel le public s'arrêtait avec admiration. De leur côté, les trois salons étaient très artistement ornés et parfaitement garnis de végétaux de tous genres; cependant nous pensons qu'en général une pareille division nuit à l'effet général et qu'une exposition dont l'œil peut à la fois embrasser tout l'ensemble produit un effet plus séduisant, fût-elle d'ailleurs moins importante dans ses détails.

Nous devons rendre justice aux membres du bureau et du conseil d'administration qui ont fait preuve en cette circonstance d'un entier dévouement et d'une intelligente activité. M. le baron de Caters, président de la Société, malgré ses 89 ans, utilise sa verte et vigoureuse vieillesse en donnant une heureuse direction aux travaux de ses collègues; il a même voulu prendre part aux concours et il a obtenu par un vote unanime le 1er prix pour la plus belle collection d'*Achimenes*, *Gesneria* et *Gloxinia* et le 1er prix pour la plus belle collection de *Begonia* en fleurs.

M. Della Faille, secrétaire-adjoint, est un jeune amateur dont les collections bien cultivées vont toujours en augmentant et nous font présager que, sous peu d'années, elles pourront compter parmi les plus importantes de la Belgique. M. Della Faille a remporté 4 premiers prix, savoir :

1° Une médaille de vermeil pour le plus bel apport de 8 plantes rares, fleuries ou non fleuries.

2° Une médaille d'argent pour la plus belle collection de Lycopodiacées et de Fougères exotiques. Les deux collections apportées par l'exposant étaient remarquables, l'une par la force des individus et l'autre par le choix des espèces, dont quelques-unes sont encore rares aujourd'hui.

3° Une médaille de vermeil pour une très nombreuse collection de plantes utiles ou médicinales.

4° Une médaille d'argent pour la plus belle collection de fruits.

M. de Beucker, horticulteur à Anvers, que vous connaissez pour avoir plusieurs fois pris part à nos concours, a obtenu 12 médailles

dont 8 sont des premiers prix : 1° pour la plante en fleurs la plus rare (le *Phlox Antwerps Wonder*, ou merveille d'Anvers) ; 2° pour la plus belle collection de *Gladiolus* ; 3° pour la plus belle collection de Verveines ; 4° pour la plus belle collection de plantes à feuilles panachées, de pleine terre ; 5° pour la plus belle collection de Dahlias (fleurs coupées) ; 6° pour la plus belle collection de 24 Dahlias des plus nouveaux (fleurs coupées) ; 7° pour des collections de plantes fleuries, Reines-Marguerites, Phlox, etc. ; 8° pour la plus belle collection de plantes cultivées en vases suspendus.

L'établissement de M. de Beucker date de peu d'années et nous pouvons prédire les plus heureux succès à cet horticulteur, s'il continue à mettre en œuvre l'intelligence et l'activité dont il nous a déjà donné tant de preuves.

M. le baron de Heynderycx, président de la Société d'horticulture de Gand, avait envoyé une collection de 12 Orchidées exotiques en fleurs, qui lui ont mérité le premier prix, médaille de vermeil.

M. Dillen père a remporté une médaille de vermeil, 1er prix, pour la plus belle collection de 40 plantes fleuries en genres et espèces différents.

Celui de ses concurrents qui le suivait immédiatement est M. de Knyff, vice-président de la Société, à qui le jury a décerné le premier prix pour la plus belle plante en fleurs, distinguée pour sa belle culture. Ce concours était très bien rempli. Le *Lagerstroemia indica* de M. Knyff était une très forte plante, parfaitement fleurie. Les grandes fleurs de cet arbre colorées en pourpre vif et disposées en larges panicules terminales en font une charmante espèce d'ornement.

M. Gustave van Havre n'avait pas de concurrent sérieux pour les Conifères. Le jury prenant en considération la richesse de sa collection a demandé pour elle l'élévation du premier prix et lui a voté une médaille de vermeil.

Le même exposant a remporté le premier prix pour la plus belle collection de *Pelargonium*.

M. Bauchau, président de la Société d'horticulture de Namur, avait envoyé une très belle collection de *Rhopala* et d'*Aralia*. La force des plantes et leur bonne culture lui ont mérité une médaille de vermeil.

Mme Le Grelle d'Hanis avait exposé une collection de plantes de serre chaude à feuilles panachées; le 1er prix lui a été décerné à l'unanimité.

Nous exprimerons ici tous nos regrets de n'avoir vu à l'Exposition qu'une si faible partie des admirables plantes cultivées chez cette dame; nous avons eu occasion d'examiner ses riches collections et nous croyons pouvoir assurer qu'elles ont peu de rivales en Belgique.

Les premiers prix des autres concours ont été donnés comme suit :

M. Ed. Le Grelle pour la plus belle collection de *Fuchsia*; le même pour les plus beaux Melons.

M. Van Honsem Lunden, pour une très belle collection d'*Agave* et *Yucca*.

M. Constant Segers, pour la plus belle collection de 12 plantes fleuries, remarquables par leur culture.

M. De La Fontaine, pour les plus beaux *Lilium* en fleurs.

M. De Bosschère, pour la plus belle collection de *Petunia*.

M. Jansens de Harven, pour la plus belle collection de Palmiers.

M. Tonel, pour la plus belle collection de Cactées.

M. J. Stas, pour le plus beau Dahlia de semis.

Mme la baronne de Praet, pour les plus beaux Raisins.

M. le baron Diert de Kerkwerve, pour les plus beaux Ananas.

Mme la douairière Eug. van Praet, pour les plus belles Pêches.

M. van Ballaer pour les plus beaux bouquets montés en fleurs naturelles.

En résumé, l'Exposition d'Anvers était très remarquable, surtout si nous considérons l'époque à laquelle elle a eu lieu; les concours étaient bien remplis et les plantes accusaient généralement une bonne culture. Les lots envoyés par les nombreux exposants nous prouvent que l'administration n'épargne aucun moyen pour stimuler le zèle et entretenir l'émulation des amis de l'horticulture; elle a placé la Société dans la voie du progrès et nous voyons avec satisfaction qu'elle possède tous les éléments nécessaires pour l'y maintenir. Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir à vous rendre compte de cette solennité florale,

que nous pouvons en même temps exprimer nos sentiments de vive reconnaissance envers la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers, pour l'accueil si cordial qu'elle a fait à votre délégué et pour la flatteuse distinction dont elle nous a honoré.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION

FAITE A LYON EN SEPTEMBRE 1856, PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'HORTICULTURE PRATIQUE DU RHÔNE ;

Par M. ROUILLARD.

MESSIEURS,

La Société impériale d'horticulture pratique du Rhône vous a demandé de faire représenter la Société impériale et centrale à la 2e exposition quinquennale qu'elle a ouverte à Lyon le 18 septembre 1856. Pour satisfaire à ce désir vous avez donné cette mission à MM. Lenormand et Rouillard. Si nous venons vous présenter tardivement notre rapport, nous espérons que vous voudrez bien prendre en considération que nous avons été empêchés de le faire plus tôt par les travaux de tout genre que nous avons exécutés pour vous.

En vous rendant compte de l'exposition faite par la Société lyonnaise au mois de septembre 1851, nous avons eu occasion de faire ressortir tout ce qu'avait de fâcheux l'article de son règlement qui *n'admettait à concourir que les seuls membres de la Société.* Nous n'osons croire que notre observation toute bienveillante, formulée uniquement dans l'intérêt de la Société du Rhône et dans celui de l'horticulture, ait eu quelque poids sur ses déterminations ultérieures. Cependant le programme de l'exposition quinquennale avait été conçu de la manière la plus large; chacun était engagé à exposer, chacun pouvait également prétendre aux récompenses offertes, et depuis, la Société du Rhône a, par une délibération spéciale, supprimé de son règlement la disposition restrictive dont nous avions signalé les inconvénients. Dorénavant toutes les personnes qui se présenteront aux expositions ordinaires de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, qu'elles fassent ou non

partie de la Société, pourront concourir et conséquemment recevoir des récompenses.

Nous prions la Société du Rhône d'accepter nos sincères félicitations pour cette amélioration essentielle apportée à son règlement: par elle tombe le seul obstacle qui aurait pu s'opposer à ce qu'elle prît dans l'avenir la place importante à laquelle elle a droit entre toutes les Sociétés d'horticulture de notre pays. Elle a le climat, elle a le sol, les eaux, la situation, le savoir, la richesse, le nombre. Elle a placé à sa tête des fonctionnaires éminents par la position, par le caractère, par la science, par le dévouement. Elle a su mériter l'appui du haut fonctionnaire qui administre le département avec une si paternelle sagesse. Elle peut montrer avec orgueil parmi ses membres des hommes qui ont conquis dans l'arboriculture comme dans la floriculture un nom parmi ceux des plus habiles praticiens de notre pays. Tout lui devient praticable du moment qu'elle admet l'examen et la comparaison par la concurrence, ce puissant mobile du progrès.

Si donc il nous était permis de penser qu'en appelant l'attention de la Société Lyonnaise sur ce point, nous avons eu une part, si faible qu'elle puisse être, dans sa détermination, nous nous trouverions bien heureux.

Ainsi qu'en 1854, l'exposition s'est faite dans la cour et sous les galeries du Palais des arts ; nous devons redire que cet emplacement n'est pas favorable; il serait bien désirable que la Société pût en trouver un meilleur.

Le jury était composé de délégués des Sociétés correspondantes ; le titre de secrétaire de votre compagnie et de votre représentant a fait remettre à l'un de nous, M. Rouillard, la présidence du jury. M. Charles Baltet, secrétaire de la Société de l'Aube, jeune horticulteur-arboriculteur instruit et plein d'activité, a rempli les fonctions de secrétaire.

Les expositions de Lyon sont toujours instructives : les meilleurs et les plus beaux fruits y sont présentés en grande quantité; les fruits nouveaux qui sont tous introduits promptement chez les pépiniéristes des environs de cette ville, y figurent; ils y sont examinés, jugés, puis admis ou rejetés.

De nombreux exposants avaient fait des envois de ce genre. Nous

avons surtout remarqué ceux de MM. Luizet père et fils et Simon, Morel, Bizet d'Ecully, Ferdinand Gaillard de Brignais, Rivière père et fils d'Oullins, et les belles collections de fruits et de raisins de table de M. C.-F. Willermoz, secrétaire-général de la Société, homme honorable, dévoué, instruit, excellent praticien, auquel le jury a été bien heureux de décerner la médaille d'honneur du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. M. Willermoz avait aussi envoyé des collections de Pommes de terre, de Céréales et de Courges.

M. Orquidant-Nelotte, de Nuits, avait adressé une collection curieuse des excellents Raisins qui servent à faire les vins de Bourgogne.

Les Poires et les Pommes étaient généralement superbes; les Pêches étaient magnifiques, surtout les Nivettes, Pavies de Pomponne et Chevreuses tardives; les Raisins étaient beaux et les autres fruits satisfaisants.

Les légumes et principalement ceux de grande culture étaient nombreux et fort beaux. Le Refuge de Saint-Joseph, à Oullins, et la commune de Rillieux avaient envoyé de grandes collections de ces derniers légumes qui ont reçu chacune une médaille de vermeil.

M. Verrier, jardinier-chef de l'Ecole régionale de la Saussaye (Ain), présentait une collection très nombreuses de Haricots. Deux belles et importantes collections de céréales ont été étudiées avec intérêt par les visiteurs.

Les exposants de plantes d'agrément étaient fort nombreux; ils ont obtenu beaucoup de récompenses, car ils avaient fait des efforts heureux.

L'exposition des Roses étaient particulièrement remarquable; nous doutons que nulle part en France il eût été possible de trouver, à une époque aussi avancée de la saison, une pareille quantité de Roses, aussi belles, d'un choix aussi parfait. Il faudrait citer tous les exposants de ce genre : MM. Reverchon, amateur, Damaizin, Guillot père et Clément, Guillot fils, Lacharme, et bien d'autres. Rien ne peut rendre la force de végétation des fagots de Rosiers envoyés par M. Lacharme, la largeur et l'ampleur de leurs fleurs; le terrain où ces Rosiers sont cultivés doit être bien particulièrement favorable à ces arbrisseaux.

Toutes les nouvelles Roses se trouvaient dans les lots présentés, et certaines roses de semis faisaient ici leur première apparition.

L'exposition de Dahlias était aussi fort belle. On avait adopté un mode excellent pour présenter ces fleurs ; elles avaient non-seulement leurs pédoncules tout entiers, mais encore ceux-ci étaient accompagnés de portions des tiges, ce qui permettait de bien juger de la tenue des plantes. Nous avons plus spécialement remarqué les collections de MM. Hoste et Luizet père et fils et Simon. Il y avait des nouveautés et le choix était fort bon.

Les Verveines sont semées et cultivées en grand à Lyon. Nous avons trouvé à l'Exposition bon nombre de lots de fleurs coupées qui présentaient les plus jolies variétés de ces petites plantes de parterre et beaucoup de gains de l'année. Les Verveines de MM. Hoste, Schmidt, Boucharlat et de plusieurs autres, ont obtenu beaucoup de succès.

Il en est de même des Œillets remontants de M. Allégatière, des *Petunia* à fleurs pleines de M. Schmitt, des Glaïeuls de plein air de M. Léon Lille, des *Pelargonium zonale inquinans* de M. Boucharlat, des Rosiers en pots et des Pensées de M. Boucharlat jeune. Ces Pensées, aussi belles qu'au printemps et d'un excellent choix, formaient une collection tout à fait remarquable.

De nombreuses Conifères ont excité notre intérêt. Le jury s'est montré satisfait de ce concours qui a été bien rempli. Les sujets étaient assez forts et bien cultivés ; il y avait des nouveautés. Les principales récompenses ont été données à MM. Hoste et Luizet père et fils et Simon. Le *Sequoia gigantea* était ici dénommé à tort, comme il l'est généralement du reste partout, *Wellingtonia gigantea*.

Les plantes ornementales de serre chaude ainsi que celles de serre tempérée étaient assez nombreuses ; il y en avait de fortes et de rares. L'honorable Président de la Société, M. Réveil en montrait une belle collection, ainsi que M. Denis, chef des cultures de l'Alcazar, qui présentait un *Caladium* de semis hybride du *Caladium odoratissimum*. M. Hamon, chef des cultures du Jardin des Plantes de la ville a envoyé de nombreuses plantes de ce genre, entre lesquelles on distinguait deux magnifiques *Agave*, non dénommés, obtenus de graines reçues d'Amérique

MM. Avoux et Croizy avaient des Palmiers et des Cycadées; M. Bergeron, une collection de *Begonia* très intéressante pour le nombre des plantes comme pour leur choix.

Nous avons apprécié aussi les collections de Fougères de serre et de plein air, nombreuses en belles espèces, appartenant à MM. Avoux et Croizy et à M. Denis de l'Alcazar.

Enfin nous indiquerons les Cactées de M. Réveil, président de la Société, de MM. Avoux et Croizy et les Euphorbes, Aloès et Cactées de M. Hamon déjà nommé.

Il se trouvait à l'exposition de nombreux produits industriels et artistiques, parmi lesquels les poteries d'art de M. Barbizet, les imitations de fruits de M. Buchetet, tous deux de Paris, une machine à faire les drains, des drains, la coutellerie de MM. Chupin et Cie et autres ont excité l'intérêt.

Les opérations du jury terminées, la Société de Lyon, qui avait convoqué un Congrès pomologique, a engagé les jurés à y prendre part; mais comme nous n'avions pas reçu de vous de pouvoirs à cet égard, nous nous sommes abstenus d'y siéger.

Les récompenses accordées ont été remises aux exposants en séance publique, présidée par M. le Sénateur, Préfet du Rhône, et à laquelle le jury a été prié d'assister.

Vos délégués, Messieurs, ont à se montrer reconnaissants des attentions délicates et hospitalières dont ils ont été entourés, ainsi que tout le jury, pendant leur séjour à Lyon.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

BOTANICAL MAGAZINE.

Puya virescens HOOK. — *Botan. Magaz.*, cah. de juillet 1857, pl. 4991. — Puya verdâtre. — Amérique du Sud. (Broméliacées.)

Cette plante, remarquable par la couleur de ses fleurs, paraît avoir été introduite du Vénézuela ou de la Nouvelle-Grenade dans les jardins de Belgique, d'où M. Hooker l'a reçue sous le nom de *Puya* qu'il lui conserve provisoirement. Elle est de taille médiocrement haute et sans tige. Ses feuilles longues de 30 à 60 centimètres sont largement linéaires-lancéolées, acuminées, sans la moindre épine sur les bords, élargies et embrassantes à leur base, recourbées en large gouttière à leur face supérieure; leur verdure est terne et leur surface est marquée de stries parallèles. Sa hampe s'élève à 60 centimètres ou davantage; elle porte à son extrémité une grappe lâche de grandes fleurs presque sessiles, accompagnées chacune d'une bractée ovale et acuminée, dont les pétales colorés en jaune-verdâtre pâle sont largement spatulés, terminés en angle aigu, et s'étalent à moitié. L'ovaire de ces fleurs est supère. Cette espèce est de serre chaude.

Rhododendron Veitchianum HOOK. — *Botan. Mag.*, cah. de juillet 1857, plan. 4992. — Rhododendron de Veitch. — Indes-Orientales. (Ericacées.)

Ce magnifique Rhododendron a été introduit par MM. Veitch. Il est originaire de Moulmein, sur la côte de Tenasserim. Il forme un arbrisseau de proportions moyennes, dont la vieille écorce est d'un brun rougeâtre. Ses feuilles coriaces, longues d'environ 10 centimètres, sont obovales, aiguës et même mucronées au sommet; elles se rétrécissent graduellement vers la base en un très court pétiole; leur face supérieure est glabre et nue, tandis que l'inférieure, qui

est glauque, est couverte de petites écailles rousses. Ses belles fleurs, d'un blanc pur, se trouvent au nombre de trois ou quatre à l'extrémité de chaque branche; leur corolle en entonnoir et un peu campanulée, à tube court, est très remarquable par ses cinq grands lobes obovales, fortement ondulés et comme crispés sur leurs bords. Cette année même, un pied fleuri de cette belle espèce a figuré à l'exposition faite par la Société d'horticulture de Londres dans les premiers jours du mois de mai.

Dendrobium crepidatum LINDL. — *Bot. Magaz.*, cah. de juillet 1857, pl. 4993. — Dendrobe pantoufle.— Indes-Orientales. (Orchidées.)

Elégante espèce déjà décrite par M. Lindley dans le *Flower Garden* de Paxton. Elle a fleuri pour la première fois en Angleterre, en 1850. Elle produit beaucoup d'effet par ses épis formés de grandes fleurs blanches, rosées aux bords, dont le labelle est coloré en beau jaune-orangé sur toute sa portion centrale.

Doronicum Bourgaei SCHULTZ BIP.—*Botan. Mag.*, cah. de juillet 1857. pl. 2994. — Doronic de Bourgeau.— Canaries. (Composées.)

Cette plante vraiment ornementale a été découverte en 1855 dans les Canaries par le collecteur-botaniste Bourgeau. Des graines en furent alors envoyées au jardin de Kew, où l'on a déjà pu reconnaître qu'elle est très facile à cultiver et qu'elle fleurit abondamment. L'espèce a été simplement nommée par M. Schultz; M. Hooker la décrit et la figure aujourd'hui pour la première fois dans le *Botanical Magazine*. Elle exige seulement l'orangerie. Elle fleurit au printemps.

C'est une herbe vivave, qui varie beaucoup de hauteur, mais qui peut s'élever jusqu'à 1 mètre. Elle est rameuse, glabre dans ses diverses parties. Ses feuilles varient beaucoup de forme : les inférieures sont pennées avec les folioles latérales petites et celle du sommet très grande et en cœur, tandis que les supérieures sont en cœur, sinuées-anguleuses et dentelées, avec le pétiole largement ailé et à moitié embrassant; ses grands corymbes terminaux sont composés ou décomposés, formés de capitules qui rappellent très bien ceux des Cinéraires et qui sont colorés en pourpre-violet.

Forsythia suspensa VAHL. — *Botan. Magaz.*, cahier de juillet 1857, pl. 4995. — Forsythie pendant.— Japon. (Oléacées.)

Le *Forsythia suspensa* a été décrit il y a déjà longtemps; mais il n'a été introduit en Europe qu'en 1833. Il n'est même cultivé hors de la Hollande que depuis peu de temps. Il est préférable au *F. viridissima*, parce que ses fleurs sont plus belles. Il se distingue, en outre, de cette espèce par ses longues branches pendantes, par ses feuilles qui ont pour la plupart trois folioles, et par ses fleurs longuement pédonculées. C'est un arbrisseau qui ne peut manquer de produire beaucoup d'effet palissé contre un mur.

Cirrhopetalum Cumingii LINDL. — *Botan. Mag.*, cah. de juillet 1857, pl. 4996. — Cirrhopétale de Cuming. — Iles Philippines. (Orchidées.)

Cette Orchidée, quoique décrite dès 1843 par M. Lindley et bien que étant assez répandue dans les jardins, n'avait pas été encore figurée. Elle produit un joli effet par ses fleurs d'un beau rouge-pourpre, disposées au nombre d'une dizaine en une sorte d'ombelle déprimée au sommet d'une hampe grêle, qui naît à la base de ses petits pseudobulbes monophylles.

Rhododendron Thomsoni HOOK. fil. — *Botan. Mag.*, cah. d'août 1857, pl. 4997. — Rhododendron de Thomson. —Himalaya. (Éricacées.)

M. Hooker fils a décrit et figuré ce Rhododendron dans son splendide ouvrage sur les belles et nombreuses espèces de ce genre trouvées par lui sur le Sikkim-Himalaya. L'espèce croît naturellement sur ces montagnes à une altitude de 11,000 à 13,000 pieds anglais (3,355 à 3965^{m}), ce qui permet de supposer qu'elle sera rustique en Europe. Seulement si l'on ne réussit pas à en retarder la floraison, elle aura lieu de trop bonne heure pour la pleine terre. Dès lors il sera prudent de la tenir dans un coffre froid ou dans une orangerie froide. La plante est caractérisée principalement par ses feuilles en ellipse courte, terminées par une petite pointe, d'un vert gai en dessus, glauques en dessous, coriaces, ainsi que par ses corymbes terminaux de fleurs du plus beau rouge, étalées ou penchées, dont le calice est ample, en cloche un peu cylindrique, et divisé à peu près à moitié en cinq grands lobes obtus et inégaux.

M. W. Hooker considère comme une simple variété de cette es-

pèce l'arbrisseau que M. Hooker fils a décrit et figuré sous le nom de *Rhododendron Candelabrum* (loc. cit., tab. 29). Cette variété a les fleurs plus pâles et le calice plus court avec les bords couverts, ainsi que l'ovaire, de poils glandulifères.

Thunbergia Harrisii Hook. — *Botan. Mag.*, cah. d'août 1857, pl. 4998. — Thunbergie de Harris. — Indes orientales. (Acanthacées.)

Cette magnifique Thunbergie a été obtenue de graines que M. Harris, gouverneur de Madras, avait envoyées récemment à Sir W. Hooker. Des pieds en ayant été donnés l'hiver dernier à MM. Veitch, la plante a fleuri abondamment dans les serres de ces habiles horticulteurs. C'est un arbuste grimpant, glabre, dont les feuilles ovales-lancéolées, acuminées, obtuses ou même tronquées à la base, sont légèrement sinuées-dentées sur les bords, portées sur un pétiole court, épais et anguleux. Ses grandes et belles fleurs sont colorées en bleu-purpurin sur le limbe, en jaune à la gorge, en blanc dans la portion intermédiaire; elles forment de très grandes grappes composées du plus bel effet, dans lesquelles elles sont disposées en nombreux verticilles; chacune d'elles est embrassée à sa base par deux grandes bractées soudées l'une à l'autre par la moitié de leur bord supérieur; leur corolle a le tube campanulé avec sa portion inférieure resserrée, et le limbe étalé, divisé en cinq grands lobes arrondis.

Tidæa amabilis Plan. et Lind. — *Botan. Mag.*, cah. d'août 1857, pl. 4999. — Tidée aimable. — Nouvelle-Grenade. (Gesneriacées).

Charmante plante découverte en 1855 par M. Triana, dans la Nouvelle-Grenade, déjà décrite soit dans le Catalogue de M. Linden pour 1855, soit dans la Flore des Serres, où elle a été de plus figurée. Elle ressemble beaucoup au *Tidæa picta* Dcne (*Achimenes picta* Hort.), duquel elle se distingue surtout par ses corolles d'un rose-pourpre, toutes semées de points et de petites lignes pourpres. Elle est d'orangerie, d'après M. Linden.

Burtonia scabra R. Br. — *Botan. Mag.*, cah. d'août 1857, pl. 5000. — Burtonie scabre. — Nouvelle-Hollande. (Légumineuses.)

Espèce connue, décrite et même cultivée depuis 50 ans au moins, et dont il n'existait cependant pas de figure. Elle avait du reste

disparu des jardins. C'est probablement la plus belle de son genre. On la reconnaît aisément à la rudesse de ses feuilles. Elle a besoin d'une orangerie bien aérée.

Cœlogyne elata LINDL — *Botan. Mag.*, cah. d'août 1857, pl. 5001. — Cœlogyne élevée. — Nord de l'Inde. (Orchidées.)

C'est l'une des plus belles et des plus grandes espèces de son genre. Elle a été déjà décrite et figurée depuis longtemps, notamment dans le bel ouvrage de Wallich. Ses fleurs sont grandes et d'un blanc un peu jaunâtre ; leur labelle a deux crêtes médianes, ondulées, bordées de rouge et une tache en fer à cheval, d'un jaune-orangé.

Le *Schizolepis Geitneriana* SCHLDL., **nouvelle plante ornementale;** par M. de Schlechtendal (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*).

Parmi les espèces en grand nombre qui forment la famille des Cypéracées, à part le *Cyperus Papyrus*, on n'a guère utilisé pour la décoration des jardins qu'un nombre peu considérable de petites espèces qu'on cultive en pots ou en vases suspendus. Il serait facile cependant d'en trouver beaucoup d'autres qui auraient tout autant de droits à trouver place dans les cultures d'agrément et qui, en raison de leur diversité de forme, contribueraient puissamment à rehausser l'effet général. Ainsi, parmi les espèces européennes les grands *Carex* ou Laiches, le *Cladium germanicum*, peut-être aussi les grands Scirpes pourraient, pense M. de Schlechtendal, figurer comme plantes ornementales partout où la terre est marécageuse, où il existe des fossés humides ou des mares. Parmi les genres méridionaux on en compte plusieurs, qui n'ont chez nous qu'un petit nombre de représentants, comme les *Cyperus*, *Mariscus* et leurs voisins, dont les espèces produiraient pour la plupart beaucoup d'effet par leurs épaisses touffes de feuilles et par leurs inflorescences souvent ramifiées d'une manière particulière. Ces plantes, lorsqu'elles sont indigènes des contrées chaudes, pourraient être plantées, au moins pendant l'été, en pleine terre où la rapidité de leur végétation leur permettrait de prendre un beau développement. Malheureusement les voyageurs-collecteurs pour les établissements d'horticulture ne s'occupent pas le moins du monde de ces sortes de plan-

tes qui probablement leur paraissent avoir fort peu d'intérêt. Moins indifférent pour elles que la généralité des horticulteurs, M. G. Geitner, de Planitz, près de Zwickau, s'est procuré, il y a peu de temps, une Cypéracée qui lui paraît convenir parfaitement pour la décoration des jardins pendant l'été. C'est une espèce du grand genre *Scleria* dans lequel les petits fruits durs et lustrés ressemblent à des perles blanches ou colorées qui donnent aux plantes un aspect remarquable. Seulement diverses particularités font rentrer cette plante dans un des genres formés par les botanistes modernes aux dépens des Scléries, auquel M. Nees d'Esenbeck a donné le nom de *Schizolepis*. L'espèce elle-même est dédiée par M. de Schlechtendal à M. Geitner et reçoit de là le nom de *Schizolepis Geitneriana*. Les graines en ont été envoyées à M. Geitner du Vénézuela, probablement des forêts de Cumbre-Grande. La plante s'y trouve à une altitude d'environ 1000 mètres. Le pied-mère qu'en possède M. Geitner formait au mois de mars de cette année une belle touffe de quelques mètres de tour. Ses feuilles avaient, abstraction faite de leur gaîne, de 50 à 65 centimètres de longueur, sur une largeur d'environ 4 centimètres. Ses inflorescences naissent de la tige soit au sommet, soit aux aisselles des feuilles; elles sont dressées; elles portent un grand nombre de bractées petites, étroites et de petits fruits très durs, globuleux, un peu lustrés, glabres et d'un brun noirâtre.

M. de Schlechtendal dit que non-seulement beaucoup de Cypéracées mais encore diverses Graminées mériteraient d'être recherchées comme plantes d'ornement par les jardiniers et les amateurs qui, jusqu'à ce jour, n'ont donné place dans leurs cultures qu'à un petit nombre d'entre elles. Il cite notamment les genres *Paspalum*, *Panicum* et *Andropogon* comme renfermant une assez grande quantité d'espèces assez belles pour mériter de figurer dans les jardins à côté du petit nombre de celles qui déjà y ont trouvé place.

Plantes les plus propres à être cultivées en vases suspendus dans les orangeries et les serres (*Floricultural Cabinet*).

L'un des plus beaux ornements des orangeries et des serres consiste dans les paniers et corbeilles suspendus et contenant des plantes à longues tiges grêles, qui pendent gracieusement tout autour

et au-dessous de ces vases. Il est même un assez grand nombre de plantes qui ne se montrent avec toute leur beauté que lorsqu'elles sont ainsi disposées, et que par conséquent il est bon de ne pas tenir dans de simples pots placés comme tous les autres. La liste suivante donnée par le *Floricultural Cabinet*, en indiquant les espèces que l'expérience a fait reconnaître comme les plus avantageuses pour ce genre d'ornementation des différentes sortes de conservatoires, pourra rendre service aux amateurs et les mettre à l'abri du danger de faire des choix dont ils auraient à se repentir ensuite.

L'*Aotus gracillimus* est une charmante Légumineuse dont les longues branches pendent de tous les côtés et se couvrent, à la floraison, de très jolies fleurs jaunes et orangées. On le multiplie et on le cultive comme les Bruyères. Il se plaît dans un mélange de terre franche sableuse et de terre de bruyère. Le *Calampelis scaber* (autrefois *Eccremocarpus*) vient bien et donne pendant longtemps quantité de fleurs d'un bel orangé-rouge. Le *Campanula fragilis* convient pour les petits vases. Ses fleurs sont d'un bleu-clair; ses branches sont longues et grêles. Il vient très bien dans un mélange de terreau de feuilles, de terre de bruyère et de terre franche; on le multiplie sans difficulté par division. Plusieurs espèces de *Cereus* se prêtent parfaitement à ce genre de culture; elles produisent en tout temps un joli effet et deviennent même très belles en fleurissant. La seule précaution qu'il faille prendre pour elles consiste à les laisser presque totalement à sec pendant l'hiver. Le *Cobœa* figure parfaitement lorsqu'il est suspendu. Il lui faut une bonne terre et un vase assez grand. Il convient surtout dans les serres où on peut le laisser pendre d'une grande hauteur. Il faut avoir le soin de le pincer souvent aux extrémités pour le forcer à donner beaucoup de rameaux latéraux. Le *Dillwynia sessiliflora* est une Légumineuse de la Nouvelle-Hollande qui a un très grand nombre de branches pendantes et de petites fleurs orangées. Il convient pour les petits paniers. Il est très joli lorsqu'il est en fleurs. Il vient très bien en terre de bruyère mêlée d'un peu de terre franche et de sable blanc. Le *Disandra prostrata*, délicate Scrofularinée, naturellement pendante, porte beaucoup de petites fleurs jaunes, en étoile. On le multiplie facilement par division des pieds. Il lui faut une

terre assez riche. Les *Epiphyllum* comme les *Cereus* produisent souvent beaucoup d'effet en corbeilles suspendues. Leur culture n'offre rien de particulier; il faut seulement leur supprimer l'eau en hiver, leur en donner beaucoup en été, et les tenir dans une terre assez riche à laquelle on mélange des tessons et des morceaux de décombres pour obtenir un bon égouttement. Les plus beaux sont : *E. Ackermanni*, à fleurs écarlates; *E. aurantiacum*, à fleurs d'un orangé rouge; *E. Bridgesii*, très belle plante à fleurs écarlates, nuancées de beau pourpre; *E. splendens*, à fleurs d'un écarlate clair, plante très florifère; *E. Russellianum*, à fleurs pourpre clair; *E. truncatum*, à fleurs rouges; *E. truncatum violaceum*, très belle variété à fleurs assez grandes, d'un beau violet-pourpre. Parmi les Fuchsias il en est plusieurs plus ou moins pendants, qu'on peut suspendre et qui produisent ainsi un effet magnifique, comme on peut le voir au Palais de Cristal et ailleurs. L'*Hardenbergia monophylla* bien conduit produit de l'effet et donne en abondance ses jolis épis de fleurs bleues. Il aime un compost de terre de bruyère, de terre franche et de sable. Plusieurs Héliotropes conviennent très bien pour les petites corbeilles. L'*Hibbertia grossulariæfolia* est une des meilleures plantes à suspendre, avec ses feuilles colorées en dessous et ses fleurs d'un beau jaune qui se succèdent pendant longtemps. Il vient bien dans de la terre franche mêlée de terre de bruyère. On le multiplie aisément de boutures faites sous cloche dans du sable. Divers *Kennedya* sont de charmantes plantes à suspendre; ils ont de jolies fleurs colorées de diverses nuances de rouge et d'orangé. La terre de bruyère sableuse leur convient parfaitement; on les multiplie de graines et de boutures. Les *Lantana miniata, crocea, Sellowii* et plusieurs autres sont très jolis surtout mêlés à des Lobélies et des Héliotropes. Le *Lobelia Erinus* et les autres espèces couchées sont jolis, soit seuls, soit en mélange avec d'autres plantes. Le *Lophospermum scandens* est encore une très jolie plante, dont on s'est beaucoup servi pour garnir des corbeilles au Palais de Cristal. On le multiplie de graines semées sur couche en mars, ou par boutures faites au milieu de l'été, en terre sableuse et dans un coffre à l'ombre. Les vieux pieds se dénudant dans le bas, il est bon de les renouveler dès qu'ils commencent à décliner. Le *Lotus Jacobæus* convient pour les petits vases et en mélange; par ses fleurs d'un

brun velouté il fait de jolis constrastes avec les autres plantes. Il a besoin d'une terre un peu riche et meuble ; on le multiplie aisément de graines et de boutures. Notre *Lysimachia nummularia* ne doit pas être dédaigné. On l'élève en pots en plein air, pour le planter dans les corbeilles lorsqu'il est fleuri. Il est alors très joli avec ses nombreuses tiges pendantes et ses fleurs jaunes étoilées. Plusieurs Lycopodes sont excellents pour couvrir la terre au-dessous des Fuchsias et des autres plantes à tige un peu nue ; ils la maintiennent aussi plus fraîche. Certaines espèces pendent longuement et produisent un charmant effet par leur légèreté. Plusieurs *Maurandia* conviennent à peu près autant que le Lophosperme et doivent être traités comme lui. Beaucoup de *Mesembryanthemum* produisent de l'effet en vases suspendus. Ils doivent être traités comme les Cactées. Les plus beaux sont : *M. aurantiacum*, à fleurs orangées; *M. blandum*, à fleurs blanches ; *M. coccineum*, à fleurs écarlates, ainsi que les *M. micans* et *speciosum ; M. violaceum*, à fleurs violettes, etc. Le *Mimulus moschatus* vient bien en vases suspendus ; il forme une charmante plante. Le *Nemophila insignis* et les autres espèces conviennent aussi très bien pour le même objet. Le *Nierembergia calycina* fleurit abondamment et de bonne heure ; il lui faut une terre riche, beaucoup d'eau en été, et peu en hiver. Les *Petunia* produisent un joli effet pourvu qu'on ne les laisse pas devenir trop longs. Le Rosier *Vicomtesse de Cazes* est une plante excellente pour cet usage spécial, pourvu qu'on ait le soin de lui donner d'avance dans les pots la forme convenable. Le *Saxifraga sarmentosa*, malgré sa fréquence dans les jardins, ne doit pas être dédaigné ; ses fleurs et son feuillage produisent beaucoup d'effet. On le multiplie facilement au moyen des petits pieds qui se développent aux nœuds des tiges. Le *Sollya heterophylla* devient un charmant objet pour peu qu'on le conduise bien ; ses fleurs bleues sont fort élégantes. Il se plaît dans un compost formé de terre de bruyère ou de terre tourbeuse et de terre franche. On le multiplie de graines ; les boutures ont de la peine à reprendre sans chaleur de fond. Le *Torenia asiatica* est une belle plante pour vases suspendus, plus à cause de ses fleurs que de son port qui est un peu lâche. Il faut le mettre en serre après qu'il a fleuri en orangerie. Parmi les *Tropæolum* plusieurs sont de charmantes plantes pour cet usage, surtout le *Lob-*

bianum et ses variétés. Enfin les Verveines, telles que le *V. venosa* et autres, figurent aussi fort avantageusement.

Dans les grands conservatoires où les plantes ont beaucoup d'espace et de jour, certaines grandes espèces traînantes, comme les Passiflores, les Clématites, le *Plumbago capensis*, etc., placées dans de grandes corbeilles produisent un effet vraiment remarquable.

Un point essentiel, lorsqu'on veut orner des serres en y suspendant des vases, est de mélanger les plantes avec goût relativement à leur variété de port et de couleur. Ainsi on arrive à rehausser l'effet général en faisant alterner de petits paniers suspendus occupés par des plantes d'un port un peu compacte et à petites fleurs avec des corbeilles plus grandes, occupées par des espèces mêlées et à tiges plus allongées. L'auteur anglais dit qu'on trouve de magnifiques exemples de ce qu'on peut obtenir dans ce genre au Palais de cristal de Sydenham.

Quelques mots sur l'horticulture d'appartements; par M. Robert Scott (*Floricultural Cabinet*).

Un très grand nombre de personnes qui ne possèdent ni serre ni orangerie essaient de cultiver chez elles des plantes qui égaient et ornent en même temps leurs appartements. Malheureusement la plupart d'entre elles dépensent dans ce but beaucoup d'argent pour n'arriver qu'à des résultats fort tristes et nullement encourageants. Il peut dès lors y avoir un intérêt réel à mettre sous les yeux de ces amateurs en général les conseils et les préceptes que leur donne M. Robert Scott dans un article dont nous allons extraire les points les plus essentiels.

Lorsqu'on voit les plantes qu'on a achetées en parfait état devenir en peu de temps mal portantes et souvent même ne pas tarder à périr, on est tout naturellement porté à accuser de tromperie l'horticulteur qui les a vendues. Or presque toujours cette accusation est injuste et sans fondement. En général les plantes qu'on porte sur les marchés ont été jusque-là convenablement arrosées, plantées dans une terre dont la nature leur convenait, tenues dans des pots dont la grandeur était en rapport avec leurs besoins. La chaleur, la lumière et l'air leur ont été donnés dans la mesure convenable. Au contraire, dès qu'elles ont été vendues tout change

pour elles. Les uns les inondent, tandis que d'autres les condamnent à la sécheresse; souvent l'air et le jour leur manquent à la fois, tandis que, dans un assez grand nombre de cas, elles sont exposées sans abri à toutes les ardeurs du soleil. Il faut ajouter que celles qui ont été élevées en serre ont vécu dans une atmosphère constamment humide, et que dans les appartements chauffés où elles sont ensuite transportées elles trouvent subitement des conditions diamétralement opposées. Aussi l'auteur dit-il qu'elles se trouvent alors comme un poisson retiré de l'eau. Voici quelques règles générales qu'il donne pour diriger dans la culture d'appartements.

1° On ne doit arroser que lorsque les plantes ont besoin d'eau, ce qu'on reconnaît aisément en touchant la terre. Tant qu'elle est humide, il faut se garder de la mouiller encore. Il ne faut guère que trois arrosements par semaine pendant l'automne et l'hiver, et qu'un par jour au printemps et en été. Lorsqu'on arrose il faut le faire abondamment et laisser bien égoutter l'eau, de telle sorte que les pots ne reposent pas ensuite sur une place mouillée. On doit employer de l'eau de pluie ou de rivière, et si l'on n'a que de l'eau de puits ou de source, il faut la laisser à l'air pendant un jour ou deux avant de s'en servir.

2° On doit donner beaucoup d'air chaque fois qu'on le peut, lorsque le temps est doux, soit en ouvrant les fenêtres, soit en mettant les plantes dehors. S'il fait chaud et que les plantes se trouvent là au soleil, on doit ombrer, car le soleil donnant sur les pots nuirait beaucoup aux racines et par conséquent aux plantes.

3° Il faut maintenir la température des chambres où se trouvent les plantes aussi uniforme qu'il soit possible, et mettre les plantes elles-mêmes près des fenêtres, excepté pendant les grands froids, car alors il vaut beaucoup mieux les en éloigner pendant la nuit.

4° Il est indispensable d'examiner de temps en temps si les racines remplissent les pots. Lorsqu'il en est ainsi, et que les plantes en valent la peine, on leur donne de plus grands pots et de bonne terre; si on ne les rempote pas, il faut faire attention aux arrosements, car, dès cet instant, elles ont besoin de plus d'eau qu'auparavant. En été il est bon de les mouiller souvent sur le feuillage,

mais seulement lorsqu'elles ont en même temps besoin d'être arrosées.

Sur les Colocases; par MM. Ch. Koch et Kreutz (*Berliner allgemeine Gartenzeitung*).

On sait que les Colocases, grandes et belles plantes de la famille des Aroïdes, ne fleurissent qu'avec une extrême difficulté. Des jardiniers qui, depuis trente ans et plus, ont fait tous leurs efforts pour en déterminer la floraison n'ont pas obtenu à cet égard le moindre résultat. Les choses en sont à ce point que nous ne possédons encore pour ce genre, disent les deux auteurs, ni une bonne figure accompagnée de l'analyse indispensable, ni une description correcte. Il y a donc un intérêt évident, non-seulement au point de vue de la culture de ces belles plantes mais encore à celui de leur étude botanique, à savoir comment M. Kreutz, l'un des deux auteurs du long article dont nous allons extraire quelques passages, a réussi à en faire fleurir parfaitement une espèce dont malheureusement il ne dit pas le nom.

Le pied qui lui a donné ce résultat intéressant se trouvait dans une serre chaude consacrée particulièrement à la culture de Palmiers et d'autres végétaux remarquables par leur feuillage. Au milieu de cette serre et dans le sens de sa longueur s'étend une plate-bande entourée d'un mur, qui avait été remplie avec des décombres et de la terre et sur un point de laquelle M. Kreutz trouva un petit tubercule de Colocase dont il ne connaissait pas l'origine, qui avait développé deux ou trois feuilles longues seulement d'une quinzaine de centimètres. La plante ne recevant là qu'une nourriture insuffisante était restée extrêmement chétive.

Au mois de mars M. Kreutz fit remanier cette plate-bande. On en retira les décombres et la terre, qu'on remplaça par du fumier d'écurie et de la tannée; on ne toucha cependant pas au point où était la Colocase. Celle-ci se trouva dès lors soumise au moins en partie à la chaleur de fond de 30 à 37 degrés centigrades qui se développa bientôt autour d'elle; aussi changea-t-elle bientôt d'aspect et son accroissement devint-il très rapide. Au mois de mai elle avait déjà des feuilles longues de 80 centimètres. L'horticulteur allemand porta dès ce moment sur elle son attention et lui prodigua ses soins.

Il commença à lui donner des arrosements extrêmement abondants. Même, tous les trois jours, il ajoutait à l'eau une petite quantité de solution de guano. Ainsi traitée la Colocase prit un développement surprenant et bientôt elle eut une douzaine de feuilles dont le limbe long de 1m,65, large de 1m,16, était porté sur un pétiole long de 2 mètres et même plus. A la fin de juillet elle montra quantité de rejets latéraux qui furent tous supprimés. A mesure que ses feuilles du bas mouraient, elle en produisait de nouvelles par le haut. Ainsi se forma une sorte de tige courte qui finit par avoir plus de 50 centimètres de tour. Au milieu de septembre les feuilles nouvelles commencèrent à être moins grandes et à se former plus lentement. Jusque-là chacune d'elles s'était développée en 8 ou 10 jours; dès cet instant il leur fallut le double de ce temps. Tout à coup on vit se produire vers l'extrémité de la gaîne d'un pétiole un renflement qui grossit de jour en jour et qui annonça la formation de l'inflorescence. Celle-ci se dégagea dans les derniers jours d'octobre et elle fut complétement développée le 1 novembre. Le 6 du même mois il en parut une seconde, et le 12 on en vit une troisième. Les deux premières parurent seules avoir atteint leur développement complet ; elles étaient portées sur un pédoncule qui s'élevait de 30 centimètres et plus au-delà de la gaîne pétiolaire, et elles avaient elles-mêmes plus de 80 centimètres de longueur. La plante était vraiment belle à voir alors avec ses trois inflorescences.

La marche suivie par M. Kreutz paraît être excellente pour amener la floraison des Colocases ; mais ces plantes ont un autre genre d'intérêt en vue duquel les deux auteurs allemands conseillent un mode de culture différent. En effet la rare beauté de leur feuillage permet d'en faire un des plus beaux ornements d'un jardin, lorsqu'on les cultive en pleine terre. Pour cette nouvelle culture on creuse à un endroit un peu ombragé une fosse profonde d'un mètre ou plus, qu'on remplit aux 2/3 ou aux 3/4 avec un mélange de feuilles et de fumier ; on peut même ajouter du tan à ce mélange. On achève de remplir avec une couche d'environ 30 centim. de bonne terre. La meilleure consiste en un compost formé par portions égales de fumier consommé, de terreau de feuilles et de terre tourbeuse, avec addition d'un peu de terre franche.

Les Colocases ont un tubercule dont on favorise la formation en

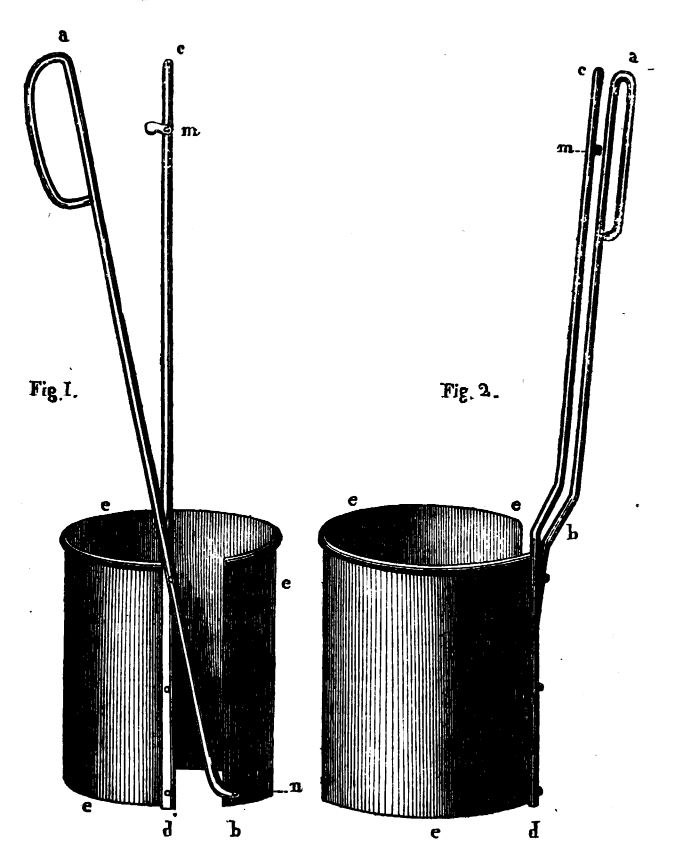
ne laissant pas végéter les plantes pendant l'hiver et, pour cela, en cessant graduellement les arrosements en automne. Si l'on a procédé ainsi, on peut tenir ces tubercules en pots pour l'hiver dans une serre tempérée ou même dans une chambre chauffée. Au milieu ou à la fin de mars on les plante dans une bonne terre et on arrose. On les fait entrer en végétation dans une serre ou sur une couche tiède, sans les chauffer trop. On ne peut mettre les plantes en place tant que les gelées sont à craindre ; mais on les habitue peu à peu à l'air. On les plante, vers le milieu ou la fin de mai, en retirant du pot la motte entière et en l'enfonçant en terre d'environ 10 centimètres. On arrose ensuite abondamment ; il est même avantageux d'ajouter tous les 8 ou 10 jours à l'eau des arrosements de l'eau de guano ou de l'eau de fumier. Les plantes ainsi traitées deviennent fort belles. Dès que la première gelée a tué leurs feuilles, on les arrache et, après avoir coupé leurs pétioles, pas trop bas toutefois, on les remet en pots pour l'hiver. La division des touffes fournit un moyen fort simple pour la multiplication de Colocases.

Le transplantoir du baron ADOL. VON CALL, **de Botsen.**
(*Monatschrift für Pomologie*).

Cette machine fort simple rendra certainement des services appréciables, soit dans les pépinières, soit dans les jardins, parce qu'elle permet de transporter des plantes au lieu précis où on a besoin de les placer sans arrêter en rien leur végétation et sans rien déranger autour d'elles. En voici la description que les figures ci-jointes rendront plus facile à comprendre.

Le transplantoir consiste en un cylindre de tôle ou de fer-blanc (*eee*) fendu d'un côté sur toute sa longueur de manière à laisser une ouverture complète, large de quelques centimètres. Le bord inférieur de ce cylindre est aminci et presque tranchant, tandis que le supérieur est, au contraire, renforcé tout autour ou reployé en bourrelet périphérique, destiné à lui donner plus de force. On peut dès lors appuyer le pied sur ce bord supérieur pour faire entrer verticalement en terre le cylindre autour de la plante qu'il s'agit de transplanter. A l'un des bords de l'ouverture longitudinale du cylindre

est fixée solidement, au moyen de clous rivés, une tige de fer (*cd*) qui le dépasse en dessus d'une assez grande longueur. Une autre tige de fer (*ab*) s'articule avec la première en manière de ciseaux et cela grâce à un axe qui traverse les deux à peu près à la hauteur du haut du cylindre, et qui forme la charnière de cette sorte de ciseaux à



une seule branche mobile. Quant aux deux extrémités de cette seconde tige, l'inférieure va s'articuler (en *n*), en faisant une sorte de crochet, avec l'extrémité inférieure du second bord de l'ouverture longitudinale; la supérieure forme une poignée dans laquelle on passe la main pour se servir de l'appareil.

Voici maintenant comment on se sert de ce transplantoir. On enfonce en terre autour de la plante qui doit être transportée le cy-

lindre ouvert comme nous venons de le décrire. En serrant ensuite l'une contre l'autre avec la main les deux extrémités des deux tiges articulées en ciseaux, on fait disparaître l'ouverture longitudinale de ce cylindre, par suite on le resserre en une sorte de tronc de cône renversé, par suite aussi on comprime fortement la terre qu'il entoure. La pression est parfaitement suffisante pour qu'en enlevant alors l'appareil tout entier avec la motte qu'il renferme, celle-ci reste entière avec la plante qui s'y trouve. Un petit crochet (*m*) qui maintient à volonté les deux branches des ciseaux rapprochées permet de laisser autant qu'on le veut la motte avec sa plante dans le transplantoir et de transporter le tout où on le veut. Si l'on a deux de ces instruments, on peut creuser d'avance avec l'un des deux un trou dans lequel on n'a plus qu'à introduire ensuite le second avec sa motte, et la plante se trouve ainsi transportée d'un endroit à un autre sans avoir subi le moindre dérangement et, par conséquent, sans que le cours de sa végétation soit interrompu. Aussi le journal allemand qui donne la description du transplantoir du baron de Call dit-il que des espèces délicates peuvent ainsi être transplantées au milieu de la journée et sans même être arrosées.

On peut donner à ce transplantoir des dimensions très différentes; voici cependant celles que son inventeur adopte comme les plus commodes pour les besoins ordinaires du jardinage.

Hauteur du cylindre de tôle ou de fer-blanc .	16 centimètres.
Diamètre du même.	12 centimètres.
Largeur de la fente du même	2 1/2 centim.
Longueur des deux tiges de fer	50 centimètres.
Epaisseur de ces tiges dans le haut	9 millimètres.
Epaisseur de ces tiges dans le bas.	12 millimètres.

Composition pour détruire les insectes qui attaquent les Rosiers;
par M. William Corvell (*Floricultural Cabinet*).

M. William Corvell préserve depuis longtemps ses Rosiers des Pucerons et des différents insectes qui les attaquent au printemps, au moyen de la composition suivante : Dans 12 gallons ou environ 54 1/2 litres d'eau fraîche on met un bushel de suie (36 lit.) et

un quart de bushel (9 lit.) de chaux non délitée. On remue et brasse le tout. On laisse ensuite en repos pendant 24 heures; ce temps suffit pour que la suie remonte toute à la surface. On enlève alors comme en écumant tout ce qui surnage. On peut ensuite se servir à plusieurs reprises de ce liquide en le projetant sur les Rosiers au moyen d'une seringue d'une pompe à main. — Mais quoique ce mélange soit parfaitement efficace au printemps, à une époque plus avancée de l'année survient pour ces arbrisseaux un ennemi contre lequel il reste impuissant. C'est, dit l'horticulteur anglais, un petit animal blanc en forme de ver (1), à tête brune et écailleuse, dont les écailles ont une dureté surprenante. Il détruit le parenchyme des feuilles et n'en laisse que le squelette fibreux, semblable à une dentelle fine. Or on conçoit sans peine que cette destruction prématurée des feuilles nuise beaucoup aux plantes. Pendant longtemps M. W. Corvell n'a pu trouver aucun autre moyen de se débarrasser de ce redoutable ennemi qu'en lui faisant la chasse, ce qui devenait absolument impraticable dans une grande collection. Le mélange de suie et de chaux, la décoction de tabac, le soufre, tout avait été sans effet. Enfin il a reconnu qu'en ajoutant une livre de savon à 12 gallons ou 54 1/2 litres de son eau de suie et de chaux, il obtenait une composition complétement et promptement efficace contre ce parasite des Rosiers. Avant d'ajouter le savon au mélange de suie et de chaux, il faut avoir le soin de le dissoudre dans de l'eau chaude.

---

(1) C'est une *Tortrix*.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.................................. 1er dimanche de chaque mois.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des ***Annales de la Société impériale*** quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° d'Octobre 1857.

ALBUM DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855, (PL. V).

PAGES.

Description de l'*Eucharis grandiflora* var. *amazonica*; par M. Duchartre. 573

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 24 septembre 1857 577
— du 8 octobre 1857. 585

Séance du 24 septembre 592
— du 8 octobre 1857 592

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 8 octobre 1857 592
— du 22 octobre 1857. 594

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de décembre 595

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Rochefort, d'Avallon. 599

NOTES ET COMMUNICATIONS.

Sur la température devant des murs blancs ou colorés; par M. V. . . . 600
Sur le *Wigandia caracasana*; par M. Rouillard 603
Sur les Pommes de terre plantées à un seul germe; par M. Orbelin. . . 604

RAPPORTS.

Rapport sur les cultures de M. Demond; par M. A. Dupuis. 605
Note additionnelle à ce rapport; par M. A. Dupuis 609
Rapport sur les cultures de M. P. Verdier; par M. Malot 612
— sur les semis de Pommes de terre de M. Thibault; par M. Decouflé fils. 613
— sur les cultures de M. Sellier; par M. A. Dufoy. 614
— sur une brochure de M. Masson fils; par M. Morel 619

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'exposition d'Evreux; par M. Pépin. 621
— de l'exposition d'Anvers; par M. Morel 623
— de l'exposition de Lyon en 1856; par M. Rouillard. 627

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Plantes nouvelles ou rares (*Puya virescens* HOOK.; *Rhododendron Veitchianum* HOOK., *Dendrobium crepidatum* LINDL., *Doronicum Bourgæi* SCHULTZ BIP., *Forsythia suspensa* VAHL., *Cirrhopetalum Cumingii* LINDL., *Rhododendron Thomsoni* HOOK. fil., *Thunbergia Harrisii* HOOK., *Tidæa amabilis* PLANC. et LIND., *Burtonia scabra* R. BR., *Cælogyne elata* LINDL.). 632
Le *Schizolepis Geitneriana* SCHLDL 636
Plantes pour les vases suspendus. 537
Sur l'horticulture d'appartements; par M. Robert Scott 641
Sur les Colocases; par MM. C. Koch et Kreutz. 643
Le transplantoir du baron de Call. 645
Destruction des insectes des Rosiers; par M. Corvell. 647

Paris. — Imp. horticole de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

EXPOSITION FAITE EN 1857

PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LE VICE-PRÉSIDENT PAYEN.

Messieurs,

Je ne voudrais pas, assurément, retarder par un long discours la distribution des récompenses qui vont couronner la dernière Exposition en constatant vos brillants succès, et pourtant ce m'est un devoir en même temps qu'un véritable plaisir de vous présenter en peu de mots les principaux faits de cette grande Exposition, de vous dire quelle est la situation actuelle de la Société, ses récents progrès, puis de signaler à votre attention, à votre zèle infatigable, les destinées futures vers lesquelles doivent tendre vos persévérants efforts.

Et d'abord il faut que vous sachiez par quelles circonstances imprévues nous avons dû renoncer, il y a peu de jours, à l'éclat que nous espérions donner à cette distribution solennelle.

Nous avions invité S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics à nous faire l'honneur de présider la séance. M. le Ministre, toujours si bienveillant pour la Société, s'est trouvé, en cette occasion, empêché par un honorable scrupule, dont chacun de vous, Messieurs, comprendra l'exquise délicatesse : dans plusieurs circonstances antérieures, il s'était vu dans l'impossibilité d'accéder au désir de la Société impériale et centrale d'agriculture, notre sœur aînée. Son Excellence n'aurait pas voulu éveiller une juste susceptibilité, lors même que les grandes affaires de l'État lui eussent permis de se rendre à nos vœux! En présence d'un pareil motif, votre Conseil n'a pas dû insister. D'un autre côté, nous avions appris par une lettre de notre digne Président, M. le comte de Morny, en voyage jusqu'à la session prochaine, qu'il ne pouvait nous promettre d'assister à la séance que s'il était de retour vers l'époque fixée pour la distribution des récompenses.

D'autres désappointements d'une gravité réelle nous étaient apparus imminents dès l'origine de l'Exposition, par suite de difficultés qui, toutefois, n'ont eu qu'une issue heureuse.

La direction des beaux-arts, dans un sentiment d'extrême sollicitude pour les grands intérêts qui lui sont confiés, craignit que la statuaire n'eût à souffrir d'être installée dans un jardin; de là des objections réitérées contre lesquelles nous n'aurions su que faire, en définitive, malgré la juste et tenace insistance de la Commission spéciale et de son Président, si les obstacles n'eussent enfin complétement disparu devant la volonté puissante de celui qui sait voir ce qui est beau et bien.

Et cette fois l'événement devait promptement justifier la mesure adoptée; car à peine l'installation était-elle réalisée que les artistes en reconnurent les favorables effets; tellement qu'à l'époque de l'interruption ordinaire de l'Exposition des beaux-arts, en voie de modifications dans le classement des objets, les sculpteurs sollicitaient à l'envi le déplacement de leurs œuvres rangées dans les galeries supérieures pour les voir figurer au jardin de l'Exposition où tous les objets de la statuaire ressortaient d'une manière remarquable sur le fond de verdure dans lequel ils se trouvaient comme encadrés.

A quelque point de vue que nous envisagions l'Exposition des produits de l'horticulture faite par la Société impériale et centrale dans la nef du Palais de l'Industrie, concurremment avec l'Exposition des beaux-arts, nous n'avons qu'à nous féliciter de ses magnifiques résultats.

Cette Exposition horticole a embrassé deux périodes distinctes : la première, à tous égards la plus importante, commença le 20 mai et fut close le 7 juin. Elle a donc duré dix-huit jours, pendant lesquels plus de 60,000 personnes l'ont visitée. Au dire des hommes les plus compétents, elle a été jugée la plus riche de toutes les Expositions précédentes qui avaient eu lieu à Paris, soit pour le nombre et la beauté, soit pour la vigueur de végétation des plantes; et celles-ci étaient venues non-seulement de toutes les parties de la France, mais encore de l'étranger.

Parmi ces dernières contrées, la Russie, cette fois, a pris part au

concours : elle y était représentée par un magnifique lot de Palmiers appartenant au prince Troubetzkoy.

200 exposants ont répondu à notre appel en envoyant 443 lots, non compris la remarquable collection des produits nombreux et variés de l'Algérie.

Les hardis pionniers de la civilisation et des cultures perfectionnées, dans toute l'étendue de notre fertile colonie algérienne, tenaient à grand honneur d'obtenir les récompenses décernées à l'élite des horticulteurs de la métropole.

Ils recevront par la bienveillante entremise de leur illustre représentant, M. le Maréchal Ministre de la guerre, une médaille d'or attribuée à l'ensemble et vingt-six médailles d'argent votées en faveur d'un égal nombre de collections distinctes.

Ce sera pour chacun d'eux un puissant motif d'émulation et un encouragement à de plus grands efforts. Ces fécondes relations avec la mère-patrie vont acquérir désormais une activité nouvelle, grâce à cet agent merveilleux de la science contemporaine qui établit avec l'Afrique française, au travers des eaux de la Méditerranée, une correspondance tellement rapide que dans deux heures les détails de cette séance pourront être publiés en Algérie.

Votre Jury a décerné en outre aux exposants français et étrangers 28 médailles d'or, parmi lesquelles figurent au premier rang celles de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, de S. Exc. le Ministre de l'agriculture, de M. le Préfet de la Seine et de nos gracieuses Dames Patronnesses qui, toujours empressées de favoriser la culture des fleurs, accordent à leurs rivales un généreux secours. Je suis heureux d'être en cette occasion votre organe, en leur offrant l'hommage de votre respectueuse et vive gratitude.

Le surplus de nos récompenses se compose de :

28 médailles de vermeil dont une offerte par S. A. I. la princesse Mathilde.

85 médailles d'argent de 1re classe.

92 — de 2e classe.

Et 2 médailles de bronze ajoutées au don de S. M. l'Empereur.

9 médailles en argent ont été décernées en outre à de vieux jardi-

niers qui, par leurs honorables travaux et leur parfaite moralité, se sont rendus dignes de ces hautes distinctions.

La deuxième phase de notre Exposition coïncidant avec l'Exposition des beaux-arts, en constituait la partie ornementale ; sa durée avait été d'abord limitée entre le 15 juin et le 15 août ; les exposants et votre Commission comptaient sur cette base pour régler leurs travaux et remplir les obligations que nous avions acceptées.

Cependant, à deux reprises, une prolongation de quinze jours nous fut annoncée à la veille de l'expiration de chacun des délais ; le temps manquait pour vous consulter ; mais, sans hésitation aucune, nous avons cru nous rendre les interprètes de votre volonté, en acceptant encore cette tâche imprévue, et pour la remplir à la satisfaction générale, nous avons été heureux d'obtenir le concours dévoué de la Commission spéciale, des horticulteurs et des membres du Jury, dont quelques-uns, à notre grand et sincère regret, ne font pas encore partie de notre association.

Les membres de la Commission de l'Exposition et tous nos honorables Jurés ont, avec la plus haute intelligence, laborieusement et consciencieusement rempli leurs difficiles fonctions. Pendant plus de trois mois et demi que l'Exposition a duré, ils se sont montrés dignes de toute votre gratitude, et vous me permettrez de leur en offrir, en votre nom, le témoignage, en leur décernant la médaille d'argent votée par le Conseil d'administration en leur faveur.

Une question importante a été soumise à des délibérations approfondies dans le sein du Conseil, aux approches de la clôture de notre propre Exposition : devions-nous consentir au prélèvement sur nos recettes d'un droit qui nous paraissait exagéré et qui nous enlevait une partie des ressources indispensables pour assurer un domicile à la Société ? Deux voies étaient ouvertes à la défense de nos intérêts ; celle de la conciliation a dû être tentée d'abord. Chargé de la négociation, j'ai été heureux d'obtenir une réduction de moitié, laissant seulement à notre charge la part que nous nous sommes empressés d'offrir à titre de concours aux bonnes œuvres de l'assistance publique.

En définitive, Messieurs, si notre Exposition a été des plus labo-

rieuses, elle a été de toutes aussi la plus fructueuse et la plus brillante.

Ses résultats viendront en aide à la réalisation de l'utile projet de l'établissement d'un domicile fixe, indépendant, digne de recevoir la Société impériale et centrale d'horticulture et sans lequel notre constitution fût restée incomplète.

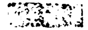
C'est ainsi que se réalisent et se développeront graduellement les avantages que nous avions espérés de l'union de tous les horticulteurs en un centre commun autour duquel déjà se sont groupés plus de 2,000 membres.

On s'aperçoit aujourd'hui que rien ne nous détourne plus du but que nous poursuivons tous en combinant nos efforts; car à aucune époque on n'a vu régner dans nos réunions plus de cordialité, de sentiments affectueux, ni plus d'empressement, de zèle sincère et utile à la recherche de la vérité, dans l'examen des nombreux produits soumis à votre appréciation. Aussi vos remarques bienveillantes et vos décisions toujours motivées sont-elles généralement accueillies avec le respect et la confiance qu'elles méritent.

Cependant, permettez-moi de vous dire en quelques mots encore ma pensée tout entière. Après avoir conquis cette heureuse position, après avoir établi notre association sur une base plus large, plus fixe, plus indépendante, il vous restera heureusement beaucoup de choses à faire. En raison même de la hauteur à laquelle vous serez parvenus vous verrez autour de vous l'horizon s'étendre; vous pourrez alors reconnaître que la plupart des grandes questions agricoles qui s'agitent en ce moment ne peuvent se résoudre sans votre concours.

La première condition, en effet, pour réaliser en France les progrès de l'agriculture que réclame impérieusement le développement de l'aisance générale, de la consommation intérieure et des relations internationales, c'est d'attirer et de fixer plus longtemps les hommes d'intelligence et de fortune dans les campagnes, et c'est à l'aide de l'horticulture que l'on doit y parvenir.

Ce sera surtout en leur inspirant le goût des fleurs, en montrant es avantages de l'introduction des meilleures espèces et variétés d'arbres à fruits dans leurs cultures, l'intérêt qui s'attache aux essais horticoles sur les plantes alimentaires, que l'on fera naître en eux



le désir de se livrer à ces occupations salutaires, à ces jouissances pures qui ne laissent aucune amertume après elles, qui soutiennent les forces et la santé.

Notre Société, afin de donner plus d'autorité à ses conseils, devrait sans doute disposer d'un jardin définitivement consacré à ses cultures expérimentales; nous y parviendrons, Messieurs, en ménageant bien et développant encore nos ressources, c'est-à-dire en persévérant avec le même zèle dans la voie de progrès où nous sommes entrés.

Les choses, en attendant, se préparent d'elles-mêmes, et l'heure arrivera bientôt où votre influence devra naturellement se faire sentir et venir en aide à l'agriculture enrichie par l'industrie manufacturière.

Déjà, en effet, l'introduction des industries agricoles : sucreries indigènes, distilleries, huileries, féculeries, ont pu répandre au milieu des populations rurales des notions scientifiques, des habitudes d'ordre et de travail qui se propagent et peu à peu dissipent les graves inconvénients de l'oisiveté durant les saisons rigoureuses. Mais ce n'est pas assez ; il faut faire succéder à ces lucratifs et fatigants travaux, les plaisirs du jardinage, encore trop exceptionnels ; il faut qu'au centre des grandes cultures, de toutes les fermes, de toutes les industries agricoles, on établisse des jardins, des vergers ; qu'on les améliore en s'inspirant de vos méthodes et de leurs magnifiques résultats. Le premier rôle dans cette propagation générale de l'horticulture appartient évidemment à la Société impériale et centrale, qui saura ainsi justifier son titre, et l'on peut compter pour accomplir cette grande tâche, sur votre zèle actif, éclairé, qui ne s'est jamais démenti.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LE JURY A LA SUITE DE L'EXPOSITION QUI A EU LIEU AU PALAIS DE L'INDUSTRIE DU 20 MAI AU 7 JUIN 1857.

INTRODUCTIONS.

1er Concours. — Végétaux utiles ou d'agrément nouvellement introduits. . . . . *Nul.*

2e Concours. — Plantes nouvelles.

1er Prix. M. Linden, médaille de S. M. l'Empereur.

2e Prix. M. Rougier, médaille d'argent de 1re classe.

SEMIS.

3e Concours. — Semis.

Roses.

2e Prix. M. François Fontaine (*Triomphe des Beaux-Arts*), médaille d'argent de 2e classe.

Pelargonium.

1er Prix. M. Duval, médaille de vermeil de S. A. I. la princesse Mathilde.

2e Prix. M. Malet, médaille d'argent de 1re classe.

Rhododendron.

2e Prix. M. Malet, médaille d'argent de 2e classe.

M. Briot (hors concours), méd. d'argent de 2e classe.

Pyrèthres.

1er Prix. M. Bedinghaus, médaille d'argent de 1re classe.

Cedrus fastigiata (*Comte de Dijon*).

2e Prix. M. Tourrès, médaille d'argent de 2e classe.

Petunia doubles.

2e Prix. M. Schmitt, médaille d'argent de 2e classe.

Verveines.

2e Prix. M. Clouet, médaille d'argent de 2e classe.

Kalmia latifolia.

M. Briot (hors concours), médaille de vermeil.

Pelargonium zonale.

M. Chardine (*Geranium M. Lejeune*), invité à le rapporter.

BELLE CULTURE.

4e Concours. — Belle culture.

1er Prix, hors ligne. M. Hervieu, de Caen, *Diosma*, *Pimelea*, etc., et pour la totalité de ses apports, comme ayant contribué d'une manière toute spéciale à l'ornementation de l'Exposition, médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture.

1er Prix. MM. Thibaut et Keteleèr, *Balantium antarcticum*, médaille de vermeil.

M. Kummer (Frantz), jardinier au domaine de Ferrières, chez M. le baron J. de Rothschild, pour ses plantes variées ;

M. Henry Commissaire, jardinier chez M. Noel, pour *Pelargonium* ;

M. Truffaut fils, pour *Lilium giganteum*,

Obtiennent chacun une médaille d'argent de 1re classe.

M. Urbain (Louis), jardinier chez Mme Louvier, à Clamart, pour *Pelargonium* ;

M. Jules Prot, jardinier chez M. L. Leguay, pour *Lilium giganteum* ;

MM. Tollard frères, pour *Nyctarinia*,

Obtiennent chacun une médaille d'argent de 2e classe.

SERRE CHAUDE.

5e Concours. — Plantes de serre dont quinze fleuries. . *Nul.*

6e Concours — Fougères exotiques herbacées.

1er Prix. M. Linden, médaille de vermeil.

2e Prix. M. Chantin, médaille d'argent de 2e classe.

M. L'homme (hors concours), médaille d'argent de 1re classe.

7e Concours. — Trois fougères arborescentes.

1er Prix. M. Linden, médaille d'or.

2e Prix. M. Chantin, médaille d'argent de 1re classe.

8e Concours. — Palmiers, Cycadées et Pandanées.

1er Prix, hors ligne. MM. Verdier père et fils, médaille d'or de MMmes les Patronnesses.

1er Prix. M. Chantin, médaille d'or.

2e Prix. M. Luddemann, médaille d'argent de 1re classe.

1er Prix d'amateur. M. le prince Troubetzkoy, médaille de vermeil.

9e Concours. — DRACÆNA.

1er Prix. M. Rougier, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. M. Jacquin (Pilatre), médaille d'argent de 2e classe.

10e Concours. — ORCHIDÉES EXOTIQUES.

1er Prix. MM. Thibaut et Keteleêr, médaille d'or.

1er Prix d'amateur, *ex æquo*. M. Louesse, jardinier de Mme Pescatore, et M. Léon Leguay, médaille d'or.

11e Concours. — ARALIACÉES.

1er Prix. M. Linden, médaille d'argent de 1re classe.

12e Concours. — BROMÉLIACÉES.

1er Prix. M. Linden, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix, *ex æquo*. MM. Luddemann et Rougier, médaille d'argent de 2e classe.

13e Concours. — NEPENTHES et SARRACENIA. . . . . . *Nul.*

14e Concours. — GLOXINIA.

1er Prix, hors ligne. MM. Thibaut et Keteleêr, médaille d'or de S. M. l'Impératrice.

2e Prix d'amateur. M. J. Prot, jardinier de M. L. Leguay, médaille d'argent de 2e classe.

15e Concours. — CACTÉES.

1er Prix. M. Chantin, médaille de vermeil.

2e Prix. MM. Landry frères, médaille d'argent de 1re classe.

16e Concours. — PLANTES UTILES ET OFFICINALES.

1er Prix. M. Linden, médaille d'or.

17e Concours. — PLANTES A FEUILLAGE PANACHÉ.

1er Prix. M. Linden, médaille de vermeil.

2e Prix. M. Jacquin (Pilatre), médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix d'amateur. M. J. Prot, déjà nommé, médaille de vermeil.

SERRE TEMPÉRÉE.

18e Concours. — 50 PLANTES FLEURIES.

1er Prix. M. Quihou, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. M. Jacquin (Pilatre), médaille d'argent de 2e

19e Concours. — CONIFÈRES. . . . . *Nul.*

20e Concours. — RHODODENDRON. . . . . *Nul.*

21e Concours. — RHODODENDRON A FLEURS JAUNES. . . *Annulé.*

22e Concours — 50 AZALÉES INDIENNES.

1er Prix, hors ligne. M. Michel (Ch.), médaille des Dames Patronnesses.

1er Prix d'amateur. M. J. Prot, déjà nommé, médaille d'or.

23e Concours. — 25 AZALÉES INDIENNES.

1er Prix. M. Paillet, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. M. Henry Courtois, médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix d'amateur. M. Kummer (Frantz), déjà nommé, médaille d'argent de 1re classe.

24e Concours. — 12 AZALÉES INDIENNES NOUVELLES.

1er Prix d'amateur. M. De La Galisserie, médaille d'argent de 1re classe.

25e Concours. — ERICA ET EPACRIS.

1er Prix. M. Michel (Ch.), médaille d'argent de 1re classe.

26e Concours. — 30 PELARGONIUM A GRANDES FLEURS.

1er Prix. MM. Thibaut et Keteleêr, médaille d'or.

2e Prix, *ex æquo*. M. Dufoy (Alph.), méd. d'argent de 1re cl.
M. Dufoy (Pierre), Id. id. id.
M. Malet, Id. id. id.

1er Prix d'amateur. M. J. Prot, déjà nommé, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix d'amateur. M. Carcenac, méd. d'argent de 2e classe.

27e Concours. — 25 PELARGONIUM DE FANTAISIE.

1er Prix, *ex æquo*. MM. Thibaut et Keleteêr, médaille de vermeil.
M. Dufoy (Alph.), Id. id.

2e Prix, *ex æquo*. M. Dufoy (Pierre), méd. d'argent de 2e cl.
M. Malet. Id. id. id.

28e Concours. — PELARGONIUM INQUINANS-ZONALE. . . . . *Nul.*

29e Concours. — CINÉRAIRES.

2e Prix. M. Jacquin (Pilatre), médaille d'argent de 2e classe.

2e Prix d'amateur, *ex æquo*. M. Charpentier, méd. d'arg. 2e cl.
M. Chevalier, Id. id. id.

30e Concours. — CALCÉOLAIRES HERBACÉES.

1er Prix. M. Tabar, médaille de vermeil.

31e Concours. — CALCÉOLAIRES SOUS-LIGNEUSES.

1er Prix. M. Duval fils, médaille d'argent de 1re classe.

32e Concours. — VERVEINES.

1er Prix, *ex æquo*. M. Dufoy (Alph.), méd. d'argent de 1re cl.
M. Châté, Id. id. id.

2e Prix. M. Dufoy (Pierre), médaille d'argent de 2e classe.

33e Concours. — FUCHSIA.

1er Prix. M. Hervieu, médaille d'argent de 1re classe.

34e Concours. — LILIACÉES. . . . . *Nul*.

35e Concours. — AMARYLLIDÉES.

1er Prix. M. Aimé Turlure, médaille de vermeil.

36e Concours. — GLADIOLUS ET IXIA. . . . . *Nul*.

37e Concours. — AGAVE, ALOE, YUCCA, etc.

1er Prix. MM. Landry frères, médaille d'argent de 1re classe.

38e Concours. — PLANTES SUCCULENTES OU CHARNUES . . *Annulé*.

PLEIN AIR.

39e Concours. — ARBUSTES D'ORNEMENT. . . . . *Nul*.

40e Concours. — 30 RHODODENDRON.

1er Prix, hors ligne. M. Bertin, médaille d'or de M. le Préfet.

2e Prix. M. Paillet, médaille d'argent de 1re classe.

41e Concours. — 15 RHODODENDRON. . . . . *Nul*.

42e Concours. — 10 RHODODENDRON NOUVEAUX . . . . . . *Nul*.

43e Concours. — 30 AZALÉES AMÉRICAINES OU CAUCASIENNES.

1er Prix, *ex æquo*. MM. Paillet père et fils, et M. Bertin, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. MM. Jamin et Durand, médaille d'argent de 2e classe.

44e Concours. — AZALÉES AMÉRICAINES NOUVELLES. . . . . *Nul*.

45e Concours. — ARBUSTES D'ORNEMENT . . . . *Nul*.

46e Concours. — 30 CONIFÈRES.

1er Prix. M. Croux, médaille de vermeil.

2e Prix, *ex æquo*. M. Louis Leroy et MM. Jamin et Durand, médaille d'argent de 1re classe.

Prix supplémentaires. M. Honoré Defresne, médaille d'argent de S. M. l'Empereur.

— M. Portemer fils, médaille de bronze de de S. M. l'Empereur.

17e Concours. — Arbustes a feuillage persistant.

1er Prix, *ex æquo*. MM. Portemer fils et Honoré Defresne, médaille de vermeil.

18e Concours. — Rosiers a tige.

1er Prix. M. Jamain (Hipp.), médaille d'or de M. le Préfet.

2e Prix. M. François Fontaine, médaille d'argent de 1re classe.

19e Concours. — Rosiers a basse tige. . . . . *Nul.*

50e Concours. — Roses coupées.

1er Prix, *ex æquo*. MM. Verdier père et fils et M. Portemer fils, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix, *ex æquo*. MM. Eug. Verdier, Lévêque dit Réné, et Jamain (Hipp.), médaille d'argent de 2e classe.

2e Prix d'amateur. M. Leprieur, médaille d'argent de 2e classe.

51e Concours. — Plantes vivaces.

1er Prix. M. Lierval, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. M. Pelé, médaille d'argent de 2e classe.

52e Concours. — Pivoines herbacées.

1er Prix. M. Guérin (Modeste), médaille de vermeil.

53e Concours. — Pivoines herbacées en fleurs coupées. *Annulé.*

54e Concours. — Iris a rhizome.

2e Prix, *ex æquo*. M. Verdier (Eugène) et M. Lierval, médaille d'argent de 2e classe.

55e Concours. — Iris bulbeuses.

1er Prix. M. Truffaut, médaille de 1re classe.

56e Concours. — Auricules . . . . *Nul.*

57e Concours. — Plantes annuelles.

MM. Vilmorin et Cie ne concourent pas.

1er Prix. MM. Tollard frères, médaille d'argent de 1re classe.

58e Concours. — Pensées.

2e Prix, *ex æquo*. M. Aubin et M. Paré, médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix d'amateur. M. Charpentier, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. — M. Falaise, médaille d'argent de 2e classe.

59e Concours. — QUARANTAINES.

2e Prix. M. Chaté, médaille d'argent de 2e classe.

60e Concours. — FOUGÈRES HERBACÉES.

2e Prix, *ex æquo*. MM. Luddemann et Pelé fils, médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix d'amateur. M. Basseville, méd. d'argent de 1re classe.

61e Concours. — PLANTES A FEUILLAGE ET PORT REMARQUABLES. *Nul.*

CULTURE MARAICHÈRE.

62e Concours. — LÉGUMES VARIÉS.

Hors concours. — Société nantaise d'horticulture, médaille d'or.

— Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix hors ligne. M. Langlois, médaille d'or de S. A. I. le prince Jérôme.

2e Prix hors ligne. M. Moreau fils, médaille de vermeil de S. A. I. la princesse Mathilde.

2e Prix d'amateur. M. Charpentier, médaille d'argent de 1re classe.

63e Concours. — MELONS.

1er Prix. M. Moreau fils, médaille d'argent de 1re classe.

64e Concours. — CHOUX . . . . *Annulé.*

65e Concours. — CHOUX-FLEURS.

1er Prix. M. Lambert père, médaille d'argent de 1re classe.

2e Prix. M. Moreau fils, médaille d'argent de 2e classe.

1er Prix d'amateur. M. Chardine, méd. d'argent de 1re classe.

66e Concours. — ARTICHAUTS.

2e Prix. M. Gaborit, médaille d'argent de 2e classe.

67e Concours. — SALADES.

1er Prix d'amateur. M. Defer, médaille d'argent de 1re classe.

68e Concours. — RACINES POTAGÈRES.

2e Prix. MM. Courtois-Gérard et Thibaut (Prudent), médaille d'argent de 2e classe.

69e Concours. — PATATES CONSERVÉES . . . . *Nul.*

70e Concours. — DIOSCOREA BATATAS.

1er Prix hors ligne. M. Rémont, médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture.

1er Prix d'amateur. M. Limet, médaille d'argent de 1re classe.

CULTURE FORCÉE.

71e Concours. — Fruits forcés.

1er Prix. M. Gontier père, médaille d'or.

1er Prix d'amateur, hors ligne. M. Bergmann, jardinier de M. le baron de Rothschild, médaille d'or de S. A. I. le prince Napoléon.

2e Prix d'amateur. M. Flament, médaille d'argent de 1re classe.

72e Concours. — Ananas.

1er Prix. M. Gontier père, médaille de vermeil.

1er Prix d'amateur. M. Bergmann, déjà nommé, médaille d'argent de 1re classe.

CONCOURS IMPRÉVUS.

Epiphyllum truncatum. M. Turlure, médaille d'argent de 1re classe.

Plantes d'ornement. M. Mathieu fils, médaille de vermeil.

Pivoines en arbre, fl. coupées. M. Guérin (Mod.), médaille d'argent de 1re classe.

— — M. Eug. Verdier, médaille d'argent de 2e classe.

Rosier (Souvenir de la Malmaison). M. Paré, médaille d'argent de 2e classe.

Fougères herbacées de serre froide. M. Luddemann, médaille d'argent de 2e classe.

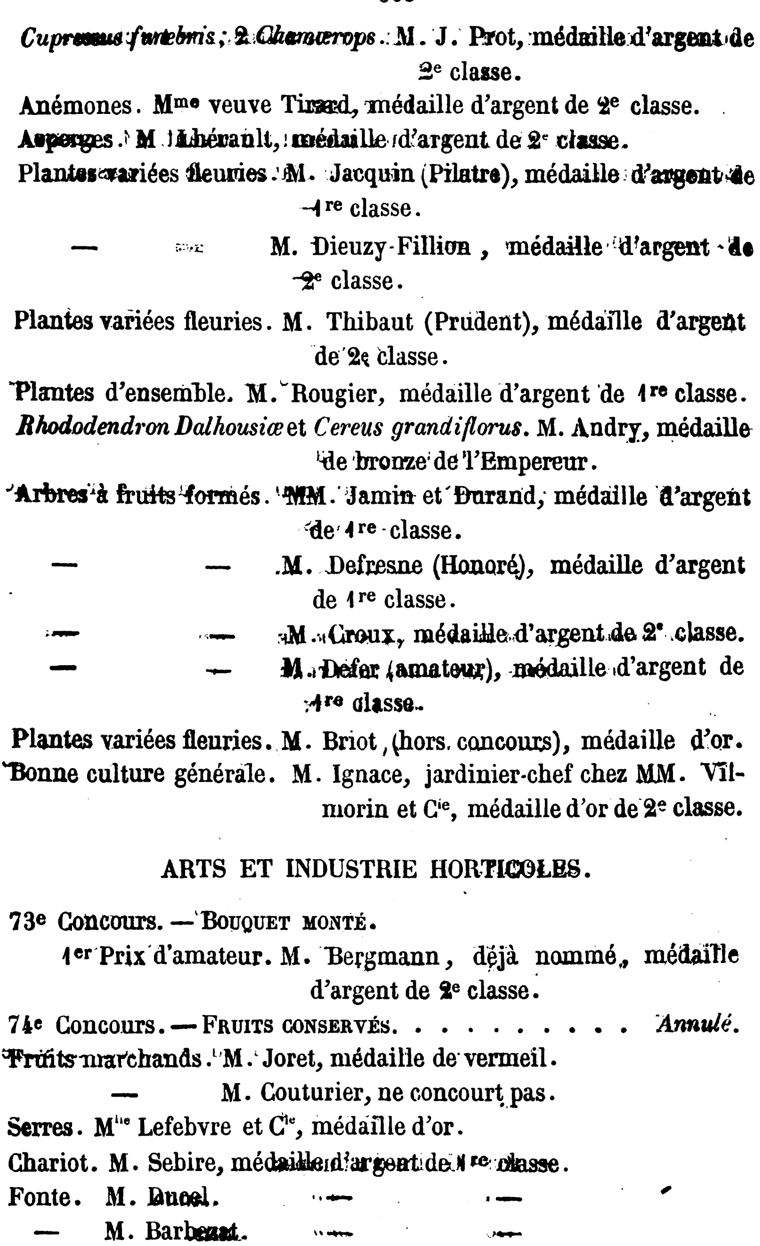
Plantes variées de serre chaude. M. Bélangé. Médaille d'argent de 2e classe.

Ministère de la marine. M. Aubry Le Comte, médaille d'argent de 2e classe.

— — M. Richard, médaille d'argent de 2e classe.

Plantes variées de serre chaude. M. Chantin, médaille d'argent de 1re classe.

— — M. Gontier fils, médaille d'argent de 2e classe.



Cupressus funebris; 2 *Chamærops*. M. J. Prot, médaille d'argent de 2e classe.

Anémones. Mme veuve Tirard, médaille d'argent de 2e classe.

Asperges. M. Lhérault, médaille d'argent de 2e classe.

Plantes variées fleuries. M. Jacquin (Pilatre), médaille d'argent de 1re classe.

— — M. Dieuzy-Fillion, médaille d'argent de 2e classe.

Plantes variées fleuries. M. Thibaut (Prudent), médaille d'argent de 2e classe.

Plantes d'ensemble. M. Rougier, médaille d'argent de 1re classe.

Rhododendron Dalhousiæ et *Cereus grandiflorus*. M. Andry, médaille de bronze de l'Empereur.

Arbres à fruits formés. MM. Jamin et Durand, médaille d'argent de 1re classe.

— — M. Defresne (Honoré), médaille d'argent de 1re classe.

— — M. Croux, médaille d'argent de 2e classe.

— — M. Defer (amateur), médaille d'argent de 1re classe.

Plantes variées fleuries. M. Briot, (hors concours), médaille d'or.

Bonne culture générale. M. Ignace, jardinier-chef chez MM. Vilmorin et Cie, médaille d'or de 2e classe.

ARTS ET INDUSTRIE HORTICOLES.

73e Concours. — Bouquet monté.

1er Prix d'amateur. M. Bergmann, déjà nommé, médaille d'argent de 2e classe.

74e Concours. — Fruits conservés. . . . . *Annulé.*

Fruits marchands. M. Joret, médaille de vermeil.

— M. Couturier, ne concourt pas.

Serres. Mlle Lefebvre et Cie, médaille d'or.

Chariot. M. Sebire, médaille d'argent de 1re classe.

Fonte. M. Ducel. — —

— M. Barbezat. — —

Houppe à soufrer. M. Ouin. — —

Joints en caoutchouc. M. Petit, médaille d'argent de 1re classe.
Hydrauliques (Travaux). M. Mathieu, médaille d'argent de 1re classe.
Rustiques (Travaux). M. Tricotel, médaille d'argent de 1re classe.
Echalassement. M. Thiry, médaille d'argent de 2e classe.
Pompes. M. Victor Guillaume, — —
Fleurs artificielles. Mlle Pitrat, — —
Vitrerie. M. Collin, — —
Thermomètres. M. Frécot, — —
Couverture de serre en bois. M. Besse, — —
Fruits exotiques confits. M. Thibault-Nollet, médaille d'argent de 2e classe.
Alcool d'Arbousier. M. Brocard, médaille d'argent de 2e classe.
Ouvrages utiles introduits. M. Vattemare, médaille d'argent de 2e classe.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LE JURY A LA SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE QUI A EU LIEU AU PALAIS DE L'INDUSTRIE, DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 1857.

Médaille d'or à MM. Dubos (Aimé) et Gauthier. — Collections d'Œillets.

Médaille de vermeil à MM. Thibaut et Keteleër. — Plantes de serre et Glaïeuls de semis.

Médaille de vermeil à M. Malet père. — Glaïeuls de semis.
Médaille de vermeil à M. Ad. Fontaine. — Phlox de semis.
Médaille de vermeil à M. Chantin. — Plantes variées de serre chaude.

Médaille de vermeil à M. Luddemann. — Plantes variées de serre chaude.

Médailles d'argent de 1re classe.

MM. Samson. — Rose Gloire-d'Etampes.
Gontier fils. — Plantes variées de serre chaude.
Rougier-Chauvière. — *Delphinium* de semis.
Andry. — *Lilium speciosum* varié.

Médailles d'argent de 2e classe.

MM. Aimé-Turlure. — Amaryllidées.
Bondoux. — *Hydrangea* à feuilles panachées.
Courtois (Henri). — Camellia fleurissant hors saison.
Domage. — Glaïeuls de semis.
Dufoy (Pierre). — *Pelargonium* à grandes fleurs.
Gontier père. — Ananas variés.
Mézard. — *Pelargonium* à grandes fleurs.
Michel (Ch.). — *Erica* variés.
Pigny. — *Pelargonium* à grandes fleurs.
Roger Desgenettes. — *Pelargonium* à grandes fleurs.
Tabar. — *Petunia* de semis.
Lierval. — *Canna*.
Baron (Ferdinand). — Culture du Melon.

Comme lots d'ensemble et d'ornement.

Médaille d'or à MM. Tollard frères.
Médaille de vermeil à M. Alphonse Dufoy.
Médaille de vermeil à M. Lierval.
Médaille de vermeil à M. Chardine.

Médailles d'argent de 1re classe.

MM. Bianchi.
Châté fils.
Defresne (Honoré).
Duval (Jacques).
Jolly.
Landry frères.
Louis Leroy.
Loise.
Mathieu fils.
Durdan.

Médailles d'argent de 2e classe.

MM. Barbot.
Basseville.
J. Prot.
Malet fils.
Rousseau (Ch.).
Thibaut-Prudent.

Le jury renvoie la cerise améliorée l'*Impériale* au Comité d'arboriculture, avec prière d'examiner ce fruit et l'arbre qui le produit lors de la prochaine récolte.

Sur le rapport qui lui a été fait par MM. Croux, Graindorge et Dupuy-Jamain, chargés d'examiner la branche du Framboisier avec fruits obtenu et exposé par M. Limet, le jury décide que cet exposant sera invité à présenter à la Société, dans une des séances d'octobre, un nouveau *rameau portant fruit*.

Médaille d'or.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le ministre de la guerre, pour l'ensemble des produits de l'Algérie.

Collections de produits de l'Algérie.

	MM.	Médailles d'argent 1re classe.	Médailles d'argent 2e classe.
Vins.	Michaud.	1	»
Id.	Castelli.	»	1
Céréales. . . .	Thiery et Kakzanowski.	1	»
Id.	D'Ormoy	1	»
Id.	Gosselin	»	1
Id.	Baron de Mertens.	»	1
Légumes. . . .	Fichet	»	1
Id.	Ferrugiat.	»	1
Huiles.	Juif.	»	1
Alcools	Gardet et Lauras	»	1
Cotons.	Ferré (Jean-Baptiste).	1	»
Id.	Merle.	»	1
Tabacs.	Reverchon.	1	»
Id.	Ducommun.	»	1
Garance	Ajonc (Jacques).	»	1
Soies	Sœur Ursule Jacquot	»	1
Id	Boulle	»	1
Aurantiacées . .	Parnet.	»	1
Id.	Bégué	»	1
Laines.	Jonquier	1	»
Patates	Fontaine	»	1
Fruits.	Fidelle	»	1
Bois	Mir	»	1
Zétout.	Alfred de Cès Caupenne.	»	1
Opium.	Boutaric.	1	»
Oued-Allah. . .	Brocard.	»	1
	Totaux.	8	18

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION, A LA SUITE DE L'EXPOSITION DE 1857.

Médailles d'argent grand module.

MM. Haberthir (Joseph), pour 45 années de services.
Menceau (Julien), pour 45 années de services.
Legendre (François-Auguste), pour 41 années de services.
Alexandre (Pierre), pour 38 années de services.
Deligne (P.-P.-Auguste), pour 37 années de services.

Médailles d'argent petit module.

MM. Laloy (H.), pour 29 ans de services.
Sallant (Jules-Charles), pour 29 ans de services.
Coquelle (Pierre-Louis), pour 27 ans de services.
Gauland (J.), pour 23 ans de services.

Médaille d'or, à M. Pépin. — *Dioscorea Batatas.*

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Lahérard. — Services rendus à l'horticulture.

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Naudin. — Mémoire sur les *Cucurbita.*

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Jupinet. — Arboriculture.

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Lebray (Dominique). — Bonne culture.

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Lambert fils. — Culture maraîchère à Chartres.

Médaille d'argent de 2e classe, à M. Dupuis. — Traité sur les *Champignons.*

Médaille d'argent de 2e classe, à M. Poule. — Culture maraîchère à Chartres.

Médaille d'argent de 2e classe, à M. Nouton. — Culture maraîchère à Chartres.

Médaille d'argent de 2e classe, à M. Baudinat. — Bonne culture.
Médaille d'argent de 2e classe, à M. Bézault. — Bonne culture.

Le Secrétaire général de la Société
secrétaire du Jury,
ANDRY.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté après une observation de M. Sponi.

M le Président informe la Société d'une décision qui vient d'être prise par le Conseil d'administration au sujet des primes que le règlement permet de donner à chaque séance pour les objets déposés sur le bureau. Le règlement ayant fixé le chiffre total de ces primes, il n'est pas permis de dépasser le maximum qu'il détermine ; mais il est facile d'interpréter le texte réglementaire de manière à en faire, tout en le respectant, une application plus avantageuse et plus logique peut-être que celle qui a été faite jusqu'à ce jour. Comme les apports varient beaucoup en importance et en valeur d'une séance à l'autre, le Conseil a pensé qu'il était rationnel de reporter les primes non distribuées, les jours où il y a peu d'objets présentés, sur les séances où le bureau est chargé d'objets divers qui méritent des récompenses. Dès lors, au lieu de continuer à donner six jetons par séance, on comptera désormais 150 jetons pour l'année entière, et la répartition en sera faite selon les besoins, à la seule condition de ne pas dépasser le total annuel.

M. le Président proclame admis trois membres titulaires qui ont été présentés à la fin de la dernière séance.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Un grand *tableau de plantes* desséchées en 1850 et 1851 par M. Verdier (Pierre).

2° Des *Poires* présentées par M. Guimard et récoltées par lui

sur des arbres plantés seulement depuis deux ans dans une terre où l'on n'avait pu encore réussir à élever des Poiriers.

3° Des *Poires* d'une rare beauté présentées par M. Moreau, jardinier de M. Say. Les plus remarquables sont un Beurré magnifique du poids de 1 kilog. et 20 grammes, et un Doyenné d'hiver du poids de 600 grammes. Plusieurs autres de ces fruits approchent de ces poids. Dans la lettre jointe à son envoi, M. Moreau dit que, depuis quelques années, il obtient des Poires d'une grosseur peu commune, soit par l'effet des soins qu'il donne à ses arbres, soit par suite de la précaution qu'il a de limiter le nombre des fruits pour chaque pied. Il rappelle que, l'an dernier, il a déposé sur le bureau de la Société une poire qui pesait 900 grammes, et qui mesurait 0m,42 de circonférence.

4° Des *Poires* appartenant à dix variétés différentes, présentées par M. Boyer, jardinier du marquis de Labriffe, au château de Neuville, près de Houdan (Seine-et-Oise). Ce lot comprend 2 Catillac, 2 Duchesse d'Angoulême, 3 Beurré Clairgeau, 2 Colmar d'Aremberg, 1 Léopold premier, 1 Taverny de Boulogne, 2 Triomphe de Jodoigne, 3 Beurré magnifique, 2 Doyenné d'hiver, 4 Saint-Germain, 1 Belle Angevine de plein vent et 1 Belle Angevine d'espalier.

M. le Secrétaire général donne lecture à cette occasion d'une note dans laquelle M. Boyer rapporte comment il a obtenu le beau Beurré Clairgeau qui est déposé sur le bureau. Au mois de juillet 1853 il a greffé cette variété en écusson sur le rameau de prolongement d'un Poirier Saint-Germain, en espalier ; les greffes ont été posées au point où ce rameau devait être taillé au printemps suivant. L'un des écussons était destiné à former une branche latérale sur le Saint-Germain, dont la forme est celle d'une palmette simple. Au printemps de l'année 1855, un des rameaux de côté avait déjà un bouton à fruit qui donna deux Poires magnifiques. Ces fruits figurèrent à l'Exposition universelle de 1855. En 1856 et 1857 le côté du même arbre que la greffe a transformé en Beurré Clairgeau s'est couvert de fruits d'une grosseur peu commune. Trois de celles qu'il a produites cette année figurent dans le lot exposé aujourd'hui par M. Boyer. On voit aussi dans ce même lot 4 Poires Saint-Germain cueillies sur la moitié de l'arbre auquel on a laissé sa nature pre-

nière. M. Boyer dit que les Beurré Clairgeau que lui donnent des extrémités de branches de la même variété greffée sur d'autres Poiriers, par exemple sur le Doyenné d'hiver, sont loin d'avoir la beauté de ceux que produit la greffe sur le Saint-Germain.

5° Des *Poires* sans nom obtenues au Jardin d'expériences de la Société.

En présentant ces fruits, M. Pissot demande que le Comité de Pomologie veuille bien examiner les arbres cultivés au Jardin d'expériences et en nommer les différentes variétés.

6° Une collection de *Pommes* et *Poires d'Allemagne*, présentée par M. Alexis Lepère à qui ces fruits ont été confiés par le Comité de Pomologie de l'Exposition de Gotha pour être soumis à l'appréciation de la Société impériale et centrale d'horticulture. Voici la liste de ces variétés : Reinette Ananas, Calville de Dantzig, Gros Schwartz (van Mons), Reinette Crede, Sick house, Pepin gris Purkei, Postophe d'hiver, Jensen von Welten, Braddicks non pareil, Pepping allemand, Calville de Gravenstein, Pomme de prince ou Pomme-melon, Poire Forelle, Golden noble, Calebasse Passe Bosc.

7° Différents produits présentés par M. Lachaume, de Vitry-sur-Seine, et dont voici l'énumération :

2 *Poires* Doyenné de Fais.

1 *Poire* fondante du Comice.

1 *Poire* Doyenné du Comice.

Une demi-bouteille de *vin muscat* récolté à Vitry.

6 *Pommes de terre Chardon* pesant chacune de 520 à 580 grammes, et récoltées à Vitry sur une terre non fumée.

Les *tubercules-mères* qui ont donné naissance aux précédents.

7 *Pommes de terre de Hollande* roses, pesant chacune environ 500 grammes, et dont une a 20 centimètres de longueur.

9 *Pommes de terre Crapaudine* remarquables par les rugosités de leur peau.

5 *Pommes de terre Chardon* produites par un tubercule dans lequel la maladie n'avait épargné qu'un seul œil. Elles sont de grosseur moyenne et parfaitement saines.

8° Une énorme *Patate* obtenue et présentée par M. Réau, jardinier de M. Ad. d'Eichthal, à Ste-Marie-de-Dixmont (Yonne).

9° D'autres *Patates*, très grosses également, présentées par M. Leconte, jardinier chez M. Devisme, à Argenteuil.

Dans la lettre par laquelle il annonce cet envoi, M. Leconte dit qu'ayant cultivé cette année la Patate d'après différentes méthodes il a obtenu des résultats remarquables. Ainsi une variété, dont il présente un échantillon, qui lui a été vendue par un marchand de Grenade sous le seul nom très vague de Patate d'Amérique, lui a donné des tubercules dont le poids s'élève à 2 kilogrammes. Cette variété lui a paru recommandable comme étant plus hâtive et beaucoup plus productive que celles qu'on cultive actuellement en France. Elle a de plus le mérite de se prêter parfaitement à la culture en plein air et à découvert. D'un autre côté, la Patate jaune, qu'il regarde comme la meilleure de toutes, lui a donné plusieurs tubercules pesant 3 kilogrammes et au moins 50 autres du poids de 2 kilogrammes.

A propos d'une variété blanche présentée par M. Leconte, M. le Président fait observer que les Patates blanches, jaunes et rouges, diffèrent entre elles par la proportion de matières nutritives qu'elles renferment. Les jaunes sont plus riches sous ce rapport que les blanches.

M. Forest pense que pour ces tubercules la nature de la terre influe quelquefois sur la coloration.

M. Bourgeois, généralisant, dit que le rapport qui vient d'être signalé entre la nature de la terre et la couleur des Patates peut s'appliquer aux tubercules en général.

Un membre exprime l'opinion que la Patate-Igname est à peine bonne à manger, et il ajoute qu'elle diffère beaucoup de celles qui sont présentées aujourd'hui, celles-ci étant, au contraire, d'excellente qualité. Il rapporte avoir obtenu jusqu'à 18 kilogrammes de tubercules sur un seul pied de Patate au moyen du couchage.

10° Deux énormes *Pastèques* présentées par le même M. Leconte, et pesant l'une 13, l'autre 10 kilogrammes.

11° Les *Robiniers* obtenus de semis par M. Clavier, horticulteur à Tours, et déjà présentés par lui à la dernière séance, sont mis de nouveau sous les yeux de la Société, mais cette fois en pieds entiers et avec leurs racines.

12° Des sommités en fruits de *Sorgho à sucre* présentées par

M. Grudé, jardinier-chef au château d'Issou, près de Mantes (Seine-et-Oise). M. Grudé a semé son Sorgho sur couche le 20 avril ; il l'a repiqué en pleine terre le 5 mai, et il a récolté les grains mûrs le 20 août. Ses plantes ont acquis une hauteur de 3m,25 dans une terre de mauvaise qualité.

13o Un Pélargonier obtenu de semis par le même M. Grudé du *P. odoratissimum* et fort remarquable par l'extrême division ainsi que par l'aspect particulier de ses feuilles.

14o Un *Pelargonium zonale var.* présenté par M.

15o Un pied vivant de la Pyrèthre du Caucase (*Pyrethrum roseum*), plante intéressante, ses capitules séchés et pulvérisés constituant la poudre qu'on emploie journellement aujourd'hui avec un plein succès pour détruire les Punaises et, en général, différents insectes incommodes ou nuisibles. Il est présenté par M. Willemot. Cette Composée avait été introduite en Allemagne, à la date d'environ 16 ans, par le botaniste Hohenacker ; mais elle n'y existait d'abord que dans les jardins botaniques. C'est seulement depuis peu d'années que, l'attention s'étant portée sur elle à cause des effets bien constatés de la poudre qu'on en obtient, l'on a commencé de la cultiver beaucoup plus en grand. M. Willemot en présente non-seulement un pied vivant, mais encore des graines, des fleurs et de la poudre.

16o Des *lames de verre* disposées de manière à pouvoir être suspendues aux arbres fruitiers pour en éloigner les oiseaux. Elles sont présentées par le même M. Willemot qui leur donne le nom de *Vacillateur*, et qui affirme que trois suspendues à une quenouille suffisent pour la garantir de toute atteinte. M. Willemot dit même que, par ce moyen, il a réussi, depuis deux ans, à protéger efficacement les Cerisiers, soit en fleurs, soit en fruits.

M. Lepère fils pense que les petites glaces de M. Lenoir protègent les arbres fruitiers plus sûrement que ces lames de verre.

Divers membres émettent également une opinion favorable à l'emploi des petites glaces. M. Forest dit aussi que ces miroirs éloignent les oiseaux, mais à la condition qu'on en mette sur les arbres une quantité très considérable.

M. Corbay rapporte un fait qui prouve que les moineaux ne se laissent que très médiocrement effrayer par ces miroirs.

M. le Président fait observer que les oiseaux s'habituent vite à la vue des objets qui les effrayaient d'abord, et que par là s'expliquent les faits qui viennent d'être rapportés.

M. le Dr Pigeaux affirme que les moineaux ne recherchent les fleurs des Cerisiers et des arbres fruitiers en général que our fai re la chasse aux larves d'insectes qui s'y trouvent et il pense aussi que, dans les cerises, ils courent principalement après les larves.

M. Neumann est d'un avis différent. Il croit que les moineaux détruisent quantité de fleurs uniquement pour se rafraîchir le bec, et qu'ils attaquent pour cela des végétaux très divers ; ainsi il a vu au Jardin des Plantes la Glycine dépouillée de ses fleurs par ces oiseaux.

M. Turlure fait connaître une pratique employée avec avantage par beaucoup de jardiniers des environs de Paris et dont l'expérience lui a appris à lui-même toute l'efficacité, puisque depuis 15 ans il y a recouru avec un plein succès pour garantir son jardin des déprédations des moineaux. Ce moyen consiste simplement à tendre des fils blancs de coton ou de laine au-devant des espaliers qu'on veut protéger ou au-dessus des terres ensemencées.

M. J. Dumas rapporte qu'en effet il a préservé de toute atteinte ses semis de gazon avec des fils tendus à quelques centimètres au-dessus du sol.

Un membre dit aussi qu'à Puteaux, ses cultures ont été dévastées par les moineaux jusqu'au jour où il a recouru, pour les éloigner, à l'emploi des fils de coton ou de laine blancs ou rouges. Il rapporte qu'il avait pris la précaution d'entourer d'un filet un Cerisier chargé de fruits ; les oiseaux ayant trouvé une ouverture se sont introduits sous le filet et ont dévoré toutes les cerises, tandis que l'année suivante il lui a suffi de mettre quelques fils autour de ses arbres pour en sauver toute la récolte.

M. le Président fait observer que dans les champs où l'on dispose des lacets, les moineaux ne s'approchent pas de ces piéges pour peu qu'ils soient visibles ; il est assez porté à penser que les fils dont il vient d'être question pourraient bien devoir leur efficacité à ce que les oiseaux les prennent pour des piéges d'un genre analogue

M. le Secrétaire-général met sous les yeux de la Société un

rameau de *Dioscorea Batatas* DCNE qui porte deux fruits bien développés et qui a été pris dans le jardin de M. Année, à Passy Il fait remarquer le haut intérêt que présente cette fructification d'une plante dont on n'avait possédé jusqu'à ce jour en France que des pieds mâles et dont on voit pour la première fois cette année des pieds femelles non-seulement fleurir mais encore mûrir leur fruit. Il demande que, afin de compléter la connaissance très imparfaite jusqu'à ce jour d'une espèce qui commence à occuper une place assez importante dans nos cultures, et profitant de la circonstance heureuse qui vient de se présenter, la Société veuille bien autoriser son Secrétaire-rédacteur à en faire exécuter une figure qui sera publiée ensuite dans le *Journal*. Cette autorisation est accordée.

18° M. Duchartre met sous les yeux de la Société un pied de Colocase qui, cultivé cette année en pleine terre, à Meudon, dans un sol léger et sans le moindre engrais, a pris un développement remarquable. Il rappelle que l'introduction de cette espèce est due à M. François Delessert qui en a reçu des tubercules l'an dernier, de Shang-Haï, en Chine, au commencement de juillet. Il ajoute que le pied qu'il en possède a été simplement cultivé par lui jusqu'à ce jour en pleine terre, avec la seule précaution d'en relever le tubercule à l'entrée de l'hiver pour le remettre en terre au printemps. Il dit que cette année la plante a produit un grand nombre de belles feuilles dont la longueur moyenne est de 50 à 55 centimètres, dont le tissu est ferme, la verdure très fraîche et dont la face supérieure comme veloutée a des reflets bleuâtres d'un très bel effet. Il est porté à croire que cette Colocase pourra trouver place dans nos jardins où elle produira beaucoup d'effet pendant toute la belle saison par son magnifique feuillage.

M. le Secrétaire-général communique les pièces suivantes de correspondance :

1° Des lettres de S. Exc. le Ministre de l'agriculture et des travaux publics, de M. de Lépine écrivant au nom de M. le comte de Morny, de MM. Hausmann et Pietri, qui remercient la Société de l'envoi du volume contenant les procès-verbaux du Jury de 1855.

2° Une lettre de M. de Vriese qui annonce que, partant pour les Indes, il ne pourra continuer la publication de ses *Annales* d'horti-

culture et que, par suite, l'échange avec le Journal de la Société ne pourra plus avoir lieu.

3° Une lettre en allemand de M. Johnson, rédacteur du Bulletin de la Société impériale économique libre de St-Pétersbourg (*Mittheilungen der Kaiserlichen freien oekonomischen Gesellschaft*), qui annonce l'envoi de la partie de cette collection dont la guerre avait empêché l'expédition et qui demande que la Société impériale et centrale d'horticulture veuille bien donner en retour son Journal.

4° Une lettre de M. Aimé Turlure, de Versailles, qui demande qu'une Commission soit chargée de visiter ses cultures d'*Epiphyllum*. MM. Hardy fils, Pépin, Neumann, Berlèze, Truffaut fils et Bouchet composeront cette Commission.

M. le Secrétaire-général informe la Société de la réception d'un certain nombre de plantes exotiques qui ont été données par M. Armange aîné, de Nantes, et qui ont été remises au Jardin d'expériences. Dans le nombre se trouvent le *Solandra grandiflora*, le *Poinciana regia* et une autre espèce qui est indiquée comme venant de la côte d'Afrique, l'*Hibiscus Rosa-sinensis*, le *Barleria Decaisneana*, l'*Eranthemum tetragonum*, le *Leea arborea*, 3 Fougères, etc.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau font connaître leur jugement de la manière suivante :

1° M. Chevet, parlant au nom du Comité de Pomologie, propose de décerner, pour les poires, à M. Moreau une prime de 1re classe ou trois jetons, et à M. Boyer une prime de 2e classe ou deux jetons. Ces deux primes sont accordées par la Société.

Il déclare : que les Pastèques ont été trouvées très médiocres, ainsi que le vin muscat ; que les Poires venues du Jardin d'expériences n'ont pas semblé assez bonnes pour qu'on croie devoir les recommander.

Quant aux Pommes de terre, le Comité a pensé qu'elles devaient être renvoyées à la Commission spéciale ; enfin il a décidé que les Patates seraient dégustées et qu'on en remettrait une portion à M. le président Payen en le priant d'en faire l'analyse.

2° M. Boisduval, organe du Comité des plantes d'ornement, dit que les 5 Robiniers ou Faux-Acacias de M. Clavier, ayant été examinés aujourd'hui en pieds entiers, ont été jugés dignes d'une prime

de 1re classe. Le Comité distingue ces 5 variétés nouvelles par les dénominations de *glaucescens*, *revoluta*, *fastigiata*, *coluteoides* et *patula*.

Le *Pelargonium* issu de l'*odoratissimum* qui a été présenté par M. Grudé a été regardé comme une plante très méritante par le Comité, qui propose de décerner à son obtenteur une prime de 2e classe ou deux jetons.

La Société accorde les 2 primes proposées pour MM. Clavier et Grudé.

Les 4 primes décernées dans cette séance sont remises par M. le Président à MM. Moreau, Clavier, Grudé et, pour M. Boyer, à une personne qui se présente en son nom.

M. le Président informe la Société de l'état actuel de la question du logement. Depuis la dernière séance, plusieurs nouveaux emplacements ont été proposés; mais on n'est pas encore entièrement fixé quant au choix à faire. Il est cependant très probable qu'à la prochaine séance il pourra être fait une proposition formelle à la Société qui sera invitée à se prononcer à cet égard.

Répondant à une question qui lui a été adressée par M. Millet, M. le Président ajoute que, dans l'état actuel des choses, l'exécution matérielle du logement de la Société n'offrira pas de difficultés dès l'instant où l'on aura choisi le terrain sur lequel la construction devra en être faite.

M. Friès lit son rapport sur les cultures de M. Félix Aroux. Les conclusions, relatives au renvoi au Comité des récompenses, en sont adoptées par la Société.

M. Duchartre donne lecture : 1° du compte-rendu par M. Malet père de l'exposition de Bordeaux ; 2° du rapport de M. A. Dufoy sur les cultures de M. Sellier, au château de Stains. Conformément aux conclusions qu'adopte la Société, ce rapport sera renvoyé au Comité des récompenses.

M. le Secrétaire-général annonce neuf nouvelles présentations.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 NOVEMBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce l'admission de neuf membres titulaires présentés dans la séance du 22 octobre.

M. le Secrétaire général annonce à la Société la perte regrettable qu'elle vient de faire dans la personne de M. Humann, membre titulaire.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° De magnifiques tubercules de *Dioscorea Batatas* DCNE, présentés par M. Malet père. Ils proviennent de bulbilles qui avaient été mis en terre au mois d'avril 1856. Ils ont été arrachés dans les premiers jours de novembre 1857.

2° Une *Pastèque* présentée par Mme Fougère.

3° Un énorme *tubercule de Tamier* ou Tamme (*Tamus communis* LIN), du poids de 10 kilog., présenté par M. Mailliez, qui l'a trouvé dans ses cultures à Triel (Seine-et-Oise).

M. Mailliez dit que sur un terrain occupé, il y a quelques années, par un bois, il voyait sortir chaque année de nouvelles tiges de Tamier, sans que des labours même profonds pussent mettre fin aux développements annuels de cette plante. Ces insuccès l'ont déterminé à faire fouiller la terre très profondément, et c'est seulement à la profondeur d'un mètre qu'ont été mis à découvert des tubercules énormes dont un est en ce moment sous les yeux de la Société. M. Mailliez a goûté ces tubercules, et il a reconnu que, sans mériter d'être recommandés comme aliment, ils ne sont pas précisément mauvais.

M. Pépin fait observer qu'on ne voit guère de tubercules de *Tamus* aussi volumineux que celui que présente aujourd'hui M. Mailliez. Il prie M. Payen de vouloir bien faire l'analyse de cette remarquable production, dont il ne croit pas que la composition soit connue.

M. le Président veut bien se rendre à cette invitation (1).

(1) Relativement à la nature et au développement du tubercule du *Tamus*

4° Deux beaux tubercules de *Patate jaune* présentés au nom du Comité du Jardin d'expériences. Ils proviennent de pieds qui ont produit chacun, en moyenne, 3 kilog. 600. En les présentant, M. Pissot exprime l'opinion que la production considérable des plantes sur lesquelles ils ont été pris est due essentiellement à la manière dont elles ont été cultivées. On les a plantées sur une vieille couche de feuilles qui a beaucoup favorisé leur développement.

M. le Président fait observer qu'en effet la plantation sur de vieilles feuilles pourries ne peut que favoriser à un très haut point la végétation des plantes qui y trouvent en abondance de la matière nutritive facilement assimilable. Il dit que des analyses, dont il présente les résultats à la Société, lui ont montré une fois de plus que les Patates jaunes sont riches en substances nutritives.

5° Un *pied de Poirier*, qui est mort en pleine végétation, est présenté, avec les myceliums de Champignons qui se sont développés à sa surface, par M. Adolphe Joigny, jardinier de M. Ferray, à Chantemerle. M. Joigny pense que la mort de cet arbre a été occasionnée par les Champignons qu'on y observe encore. MM. Boisduval et Duchartre sont chargés d'examiner ce Poirier pour tâcher de reconnaître ce qu'il peut y avoir de vrai dans la supposition de M. Joigny.

6° Une branche à laquelle tiennent, sur une longueur de moins d'un mètre, 22 belles poires, est présentée par M. l'abbé Berlèze de la part de Mme la princesse de Butera.

7° Un sujet d'arbre fruitier présenté par M. Loiseau et obtenu par un procédé de multiplication des arbres analogue à celui qu'on emploie pour la multiplication des Dahlias.

Dans la lettre qui accompagne son envoi M. Loiseau dit que son procédé « consiste à greffer les bourgeons ou rameaux d'individus

---

communis, on peut consulter le travail de Dutrochet qui forme la première partie de son mémoire intitulé : Observations sur la forme et la structure primitives des embryons végétaux (*Nouvelles Annales du Muséum*, tome IV, et *Mémoires pour servir*, etc., I, pp. 276-319, planche 10). On y verra que ce physiologiste regardait cette formation non comme une racine, mais comme une tige souterraine ou un rhizome doué de la faculté de se développer verticalement de haut en bas. (*Note du Rédacteur.*)

» non bouturables sur des individus analogues, faciles à bouturer, ou » à greffer des tronçons de racines sur ces mêmes tronçons ou » rameaux; à en séparer ensuite les différentes parties et à les enter» rer de bonne heure afin que les boutures puissent former leurs » mamelons avant l'hiver, et donner au printemps une végétation » aussi vigoureuse que possible. » Il ajoute que ce procédé a le double avantage d'une réunion plus intime et d'une multiplication presque illimitée, surtout si l'on a recours à une modification de la greffe dite anglaise, qui consiste à juxtaposer les deux portions d'individus sur tous les points de leur circonférence, et si l'on greffe vers la fin de l'été, à œil dormant et en rameaux.

8° Une corbeille de Glaïeuls fleuris présentée par M. Loise. Ces belles fleurs appartiennent à diverses variétés telles que : Mlle Fanny Rouget, *Couranti fulgens*, Mme Coudere, M. Blouet, Adrien de Mérinville, Don Juan, Adonis, etc. Les plantes qui les ont données ont été mises en terre seulement au commencement de juillet, circonstance à laquelle est due leur floraison tardive. Dans la lettre par laquelle il annonce cette présentation M. Loise fait ressortir les avantages que pourrait avoir la plantation de Glaïeuls à l'époque à laquelle il l'a faite lui-même, puisqu'on y trouverait le moyen d'obtenir ces belles fleurs au moment où elles seraient très utiles pour faire des bouquets d'appartements, et où, pour ce motif, elles se vendent toujours à un prix élevé. Il fait observer aussi que les Glaïeuls sont d'autant plus avantageux pour les bouquets que leurs rameaux coupés fleurissent très bien dans l'eau, pourvu que leurs boutons soient déjà passablement développés.

MM. Boisduval, Thibaut et Domage sont chargés d'examiner, séance tenante, les Glaïeuls de M. Loise.

M. le Secrétaire général communique à la Société les pièces suivantes de correspondance.

1° Une lettre de M. le Chef de division de la comptabilité générale, au Ministère de la Maison de l'Empereur, qui transmet, au nom de S. Exc. le Ministre, un *mandat de 8,000 francs* pour solde de l'allocation et de l'indemnité supplémentaires qui ont été accordées à la Société pour l'entretien du jardin du Palais de l'Industrie, pendant l'Exposition de 1857.

2° Une lettre par laquelle M. N. Annenkoff, directeur de la section

scientifique de la Société russe d'horticulture, du Comité botanique d'acclimatation et de l'Ecole d'agriculture de la Société impériale d'Économie rurale de Moscou, annonce qu'il *enverra désormais les publications* de ces trois Sociétés en échange du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture. L'échange avait été accordé précédemment pour la Société russe d'horticulture ; M. Annenkoff le demande maintenant pour le Comité botanique d'acclimatation et pour la Société d'Economie rurale de Moscou.

3° Une lettre de M. de Liesville qui annonce qu'à Pierrefitte, près de Falaise, on voit en ce moment beaucoup de *Poiriers* et de *Pommiers en pleine floraison*. On n'avait pas fait d'observation analogue dans ce pays depuis l'année 1811.

4° Les *accusés de réception* par M. Joseph Henry, secrétaire de l'Institution Smithsonienne de Washington, de diverses parties des Annales de la Société centrale d'horticulture et du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, ainsi que l'annonce par le même de l'envoi de plusieurs ouvrages adressés par l'Institution Smithsonienne et dont on trouvera l'énumération au Bulletin bibliographique de cette séance.

5° Une lettre de M. Henri Cottin, propriétaire, chaussée de Clignancourt, 17, à Montmartre, qui annonce qu'*il met en vente* une très belle collection d'arbustes en caisses.

6° Une lettre par laquelle M. Ponce, jardinier-maraîcher, rue Marthe, n° 11, à Clichy-la-Garenne (Seine), *demande qu'une Commission* soit chargée de visiter ses cultures de Choux-fleurs. MM. Lenormand, Flantin et Courtois-Gérard composeront cette Commission.

M. le Secrétaire-général communique ensuite une note de M. Bourgeois sur les *avantages de l'application des boutons à fruit en écusson* sur des Poiriers de différentes espèces.

Il présente aussi de la part de M. le marquis de Bryas les *Etudes pratiques sur l'art de dessécher*.

M. Duchartre informe la Société de ce fait important que le *Dioscorea Batatas* a donné cette année en assez grande abondance, au Jardin des Plantes, des fleurs femelles et des fruits qui ont atteint leur parfaite maturité. Il ajoute que, chargé par la Société, dans la dernière séance, de faire exécuter une figure du rameau fructifère

qui avait été présenté par M. Andry, il a pu rendre la planche complète grâce à l'obligeance de M. Decaisne qui a bien voulu mettre à sa disposition, en l'autorisant à la reproduire, une analyse détaillée des fleurs mâles, femelles, du fruit et de la graine, faite par ce savant botaniste d'après les pieds fleuris et fructifiés qu'il a possédés cette année au Jardin des Plantes. Par suite de cette circonstance heureuse, la planche peinte par M. Riocreux, qui a été mise aujourd'hui même sous les yeux du Conseil d'administration, représente un rameau mâle chargé de fleurs, un rameau femelle avec des fruits à différents degrés de développement, enfin tous les détails des fleurs des deux sexes, du fruit et de la graine.

M. le Président appelle l'attention de la Société sur la question du logement.

Pour la mettre parfaitement au courant de l'état actuel des choses à cet égard, M. le Secrétaire-général donne lecture d'un document circonstancié, rédigé par lui, dans lequel sont exposés tous les détails relatifs à cette affaire importante, depuis l'origine jusqu'au moment actuel, et dans lequel sont réunis tous les renseignements désirables sur les divers terrains dont on a eu à s'occuper pour choisir l'emplacement de l'hôtel à construire, renseignements desquels il est résulté en définitive que le choix du bureau et du Conseil d'administration a dû se porter sur un terrain situé rue des Saints-Pères, nº 26, dont le projet d'acquisition va être soumis au vote de la Société convoquée aujourd'hui en assemblée générale.

Après cette lecture, M. le Président donne des explications précises pour montrer qu'en ce moment la Société dispose de toutes les ressources nécessaires pour acquérir le terrain et construire l'édifice. A ce propos, il offre à M. Millet les remercîments de la Société pour les soins qu'il s'est donnés dans le but de trouver des terrains qui pussent convenir. Il annonce ensuite qu'il va mettre aux voix l'acquisition du terrain de la rue des Saints-Pères.

La Société adopte par un vote approbatif qui a lieu à la presque unanimité, le principe de cette acquisition ainsi que la réduction à 200,000 fr. de l'emprunt projeté.

M. le Président dit ensuite que, l'autorisation nécessaire pour l'achat une fois obtenue, le plan de construction sera mis au con-

cours et que tous les architectes seront invités à prendre part à ce concours.

Les Commissions qui avaient été chargées d'examiner les objets présentés font connaître leur jugement de la manière suivante :

1° M. Chevet, parlant au nom du Comité de culture potagère, propose de donner à M. Malet père, ponr ses beaux tubercules d'Igname-patate, une prime de 3e classe ou un jeton que la Société accorde.

M. Malet père reçoit immédiatement ce jeton des mains de M. le Président.

2° M. Boisduval, organe d'une Commission spéciale, propose de voter des remercîments à M. Loise pour ses Glaïeuls, ainsi que pour les renseignements qu'il a donnés sur leur culture ; mais il ne pense pas que cette nouvelle méthode de plantation au mois de juillet puisse donner de si bons résultats chaque année, en l'absence des conditions exceptionnelles sous l'influence desquelles ceux de cette année ont pu se développer.

Quant au Poirier de M. Joigny, M. Boisduval n'y a vu qu'un mycelium indéterminable, qu'il ne regarde pas comme ayant occasionné la mort de cet arbre.

L'ordre du jour appelle la distribution des médailles décernées à la suite de l'Exposition de 1857.

M. le Président apprend à la Société qu'un motif particulier, tout de convenance vis-à-vis de plusieurs Sociétés savantes, n'a pas permis à S. Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de venir présider en personne à cette distribution des récompenses. Une lettre, remplie d'expressions de bienveillance pour la Société, exprime à ce sujet les regrets de M. le Ministre.

M. le Président prononce ensuite un discours que la Société écoute avec le plus vif intérêt et qu'elle accueille avec des applaudissements unanimes.

La distribution des médailles commence par la remise à chacun de MM. les Jurés de celle d'argent que le Conseil d'administration a décidé de leur offrir comme un témoignage de gratitude pour le zèle qu'ils ont montré dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Sur l'invitation de M. le Président, MM. Berlèse, Boisduval, Boussière, Buchy, Carrière, Chauvière, Flantin, Forest, Hardy,

Houllet, Jacques, Lenormand, Malot, Martin, Mathieu de Chartres, Mathieu de Saint-Cloud, Mathieu père, Neumann, Pépin et Rivière, qui composaient le jury, viennent recevoir leur médaille.

M. le Secrétaire-général appelle ensuite nominativement tous les lauréats, qui viennent recevoir des mains de M. le Président les médailles à eux décernées soit pour la longueur de leurs services, soit pour les objets divers qu'ils ont exposés, soit enfin pour leurs cultures ou leurs ouvrages. (Voy. ci-dessus la liste des Récompenses décernées, p. 655).

M. le Secrétaire-général annonce la présentation de 3 membres titulaires et d'une dame patronnesse.

La séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1857.

MM.

Desfontaines (Joseph-Thomas), 25, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris, présenté par MM. C. François et Gautier.

D'Abzac, horticulteur-pépiniériste, à Périgueux (Dordogne); par MM. Chouveroux et Malet.

Gondouin (Constant), architecte-paysagiste, 45, boulevard Mont Parnasse, à Paris; par MM. Landry et Andry.

Combaz, jardinier-chef au Pré Catelan, à Neuilly (Seine); par MM. Barillet-Deschamps et Andry.

Chartier (Julien), fleuriste, 64, rue Saint-Lazare, à Paris; par MM. Gasse et Robichon.

Guérin (Jules), docteur médecin, 12, rue Chanoinesse, à Paris, et à Ferté-Vidame (Eure-et-Loir); par MM. Payen et Andry.

Boisouzet, photographe, 6, rue Saint-Marc-Feydeau, à Paris; par MM. Greulen et Somaliani.

Dervin (Joseph), jardinier-chef au château de la Fortelle, près Rozoy (Seine-et-Marne); par MM. Nanset et Lepère.

Boudet aîné, jardinier-fleuriste, faubourg Saint-Cybard, route de Saintes, près les Ponts-Says, à Angoulême (Charente); par MM. Lepère et Georges.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1857.

MM.

THAYER (Amédée), sénateur, 19, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris, présenté par MM. Neumann, Parguez et Gaudry.

WALTER, jardinier chez Mme la duchesse de Mouchy, au château de Mouchy (Oise); par MM. Soucieux et Gontier père.

DELASALLE (Sam.), 20, rue de Vaugirard, à Paris; par MM. Payen et Andry.

PINAULT (Jean-Baptiste), jardinier chez M. Jacquemin, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise); par MM. Cureau et Andry.

LA GOUTTE (Jules), à Choisy-le-Roi (Seine) et rue des Ardennes, à la Villette; par MM. Pigeaux et Mignot.

Comme Dame patronnesse:

Mme JULES LA GOUTTE, à Choisy-le-Roi (Seine).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 NOVEMBRE 1857.

Act of incorporation and by-laws of the Academy of natural Sciences of Philadelphia (Établissement et statuts de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie). Philadelphie, 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 octobre 1857).

Ami des champs de la Gironde (novembre 1857).

Annales de la Colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (novembre 1857).

Annales de l'agriculture française (15 et 30 octobre 1857).

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire (avril, mai et juin 1857).

Annual report of the State of Ohio to the 49th general assembly (Rapport annuel pour l'État de l'Ohio à la 49e assemblée générale). 5 volumes: 1850, 1851, 1852, 1853, 1855.

Belgique horticole, journal des jardins (septembre 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (septembre 1857).

Bulletin de la Société académique, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers (2e semestre 1856).

Bulletin de la Société botanique de France (séances de mai 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (août et septembre 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube (3e trimestre 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans (2e et 3e trimestres 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, (septembre 1857).

Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône (1856, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 1857).

Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure (5e bulletin pour 1857).

Courrier de Nantes (mardi 20 octobre 1857).

Établissement d'horticulture de Massé, horticulteur à la Ferté-Macé (Orne).

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. 144e cahier (1er trimestre de l'année 1857).

First and second report on the noxious, beneficial and other Insects of the State of New-York (1er et 2e rapports sur les Insectes nuisibles, utiles et autres de l'État de New-York). Albany, 1856.

Flore des plantes de pleine terre; par M. Tollard. 19e livraison.

Horticulteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère.

Institut, journal universel des sciences (21, 28 octobre et 4 novembre 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie forestière (août 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (octobre 1857).

Journal de la Société centrale d'horticulture de Belgique (octobre 1857).

Journal de la Société d'horticulture de Mâcon (septembre 1857).

Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle (3e trimestre 1857, juillet-septembre).

Journal of the United States agricultural Society (Journal de la Société d'agriculture des États-Unis (1852 et 1853).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er novembre 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont-Oise (septembre 1857).

Rapport présenté à la Société royale d'horticulture de Mons sur les expositions de 1857.

Repertorio d'agricoltura. Répertoire d'agriculture du directeur professeur Domenico Sacchi, de Turin (octobre 1857).

Report of the Superintendent of the coast survey (Rapport du surintendant de l'inspection des côtes). Washington, 1856.

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (octobre 1857).

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille (août et septembre 1857).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (1er novembre 1857).

Smithsonian contributions to knowledge (Publications de l'Institution smithsonienne pour la diffusion des connaissances). Washington, 1857.

Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs (août 1857).

Sud-Est, journal agricole et horticole (octobre 1857).

Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis (Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Louis). Saint-Louis, 1857.

Transactions of the United States agricultural Society (Mémoires de la Société d'agriculture des États-Unis), vol. XV, 1855. Albany, 1856.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1857.

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 octobre 1857).

Almanach ou Annuaire de l'horticulteur nantais et des départements de l'Ouest, pour l'année 1858.

Annales de la Société d'émulation des Vosges (tome 9, 1856).

Annales forestières et métallurgiques (octobre 1857).

Apiculteur, journal des cultivateurs d'abeilles (novembre 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube (3e trimestre de 1857).

Bulletin de la Société d'horticulture de la Sarthe (octobre 1857).

Catalogo della quarta Esposizione della Societa Toscana d'Orticultura nel giardino dell'illustrissimo signor conte Ugolino della Gherardesca (Catalogue de la 4e exposition faite par la Société toscane d'horticulture dans le jardin du comte Ugolin de la Gherardesca). Florence, 1857.

Catalogue de la 5e exposition publique d'horticulture, ouverte par la Société d'horticulture du département de l'Aube le 24 septembre 1857.

Draineur, indicateur des améliorations agricoles (tome second, 1856-1857).

Esposizione Toscana di animali riproduttori, macchine, arnesi e prodotti agrarii del 1857. Atti relativi alla collazione e distribuzione dei premi (Exposition toscane d'animaux reproducteurs, de machines, outils et produits agricoles en 1857. Actes relatifs à la distribution des prix). Florence, 1857.

Flore des serres et des jardins de l'Europe, journal général d'horticulture (avril 1857, n° paru le 15 novembre).

Illustration horticole, journal spécial des serres et des jardins (novembre 1857).

Institut, journal universel des sciences (11, 18 novembre 1857).

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (11° livraison, 1857).

Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique (novembre 1857).

Journal des roses et des vergers, revue des jardins (5° livraison, 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 novembre 1857).

Musée agricole, bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont-Oise (octobre 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (novembre 1857).

Nouvelle Iconographie des Camellias (août 1857).

Parole del cav. prof. Filippo Parlatore, presidente della Societa Toscana d'orticultura, lette nell' adunanza solenne del 29 giugno 1857 in occasione della distribuzione dei premi (Discours prononcé par le ch. Phil. Parlatore, président de la Société toscane d'horticulture, à la réunion solennelle du 29 juin 1857, à l'occasion de la distribution des prix).

Prix-courant pour marchands, catalogue général des cultures spéciales de graines, fleurs, arbres, arbrisseaux, arbustes indigènes des environs d'Hyères et exotiques, de l'établissement d'horticulture M. de Rantonnet, à Hyères (Var).

Revue horticole, journal d'horticulture pratique (16 novembre 1857).

Serres du Prado à Marseille, établissement d'horticulture sous la direction d'Antoine Geoffre (Pour l'automne de 1857).

Societa Toscana d'orticultura; Catalogo delle piante mandate alla Esposizione d'orticoltura fatta alle rr. cascine di Firenze, unitamente alla Esposizione agraria. (Société Toscane d'horticulture; Catalogue des plantes envoyées à l'Exposition d'horticulture faite conjointement avec l'Exposition d'agriculture, etc.).

Societa Toscana d'orticultura, quarta esposizione nell'estate del 1857. Programma (Société toscane d'horticulture; 4° Exposition dite pendant l'été de 1857. Programme).

Societa Toscana d'orticultura. Regolamento (Société toscane d'horticulture. Règlement).

Société nantaise d'horticulture, discours prononcé par M. E. Chaigneau, président, à l'Exposition spéciale des fruits et légumes (séance du 18 octobre 1857).

Tablettes de l'horticulture versaillaise, journal mensuel de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise (octobre 1857).

ALBUM DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

PLANCHE VI.

GLADIOLUS : *candidus*, *M. Place*, *M. Morel*, *Mme Andry*, *Mme Truffaut.*

La planche que nous publions aujourd'hui offre la reproduction de quelques-unes des principales variétés qu'a données, vers l'année 1855, le *Gladiolus psittacinus-gandavensis ;* en en fixant le souvenir, elle est destinée à servir de point de repère pour juger des modifications qu'une longue culture jardinière, des semis répétés, pourront, dans l'avenir, apporter à la forme primitive des fleurs de cette belle plante.

On sait que le *Gladiolus gandavensis* provient du *Gladiolus psittacinus*, espèce botanique originaire de l'Afrique australe, et qu'il a été gagné chez le duc d'Aremberg, à Enghien, d'où il s'est rapidement répandu dans les jardins. On sait aussi que cette variété jardinière est sortie d'un croisement entre deux Glaïeuls considérés botaniquement comme formant deux espèces distinctes. Depuis, les semeurs français se sont emparés des premières variétés de la nouvelle plante pour en faire le point de départ de semis nombreux. Les uns se sont contentés de semer les plus belles plantes qu'ils gagnaient en prenant toujours les graines des plus perfectionnées qui sont aussi les plus récentes. Les autres, et principalement M. Souchet fils, de Fontainebleau, ont fécondé artificiellement leurs plantes, allant ainsi rapidement et presque certainement du côté où ils voulaient arriver. M. Souchet a fécondé les premières belles variétés jardinières du *Gladiolus gandavensis* par celles obtenues avant ses travaux des espèces botaniques *Gladiolus floribundus, cardinalis* et *ramosus.* Il s'agissait alors de modifier la forme de la fleur, de la perfectionner, de l'agrandir, de faire varier sa couleur, qui était le rouge orangé et le jaune verdâtre, par la combinaison de celles de ces trois dernières espèces où l'on trouve le blanc, le rose, le rouge-feu ou vermillonné dans ses nuances les plus vives, de confondre ou de mêler ces teintes diverses pour obtenir les intermédiaires ou complémentaires, ainsi que des couleurs nouvelles et des effets d'opposition de toute sorte. Il fallait surtout que les plantes nouvelles conservassent la

rusticité et la force, la forme et la grandeur de l'épi du type *psittacinus-gandavensis,* c'est-à-dire qu'elles fussent cultivables en tout terrain, à toute exposition, que leur végétation subît un temps d'arrêt qui permît de les déplanter l'hiver et d'adopter à leur égard un mode de culture analogue à celui que reçoivent beaucoup d'autres bulbeuses à nombreuses variétés, qui mûrissent hors de terre pendant un temps plus ou moins long, à des époques diverses, pour végéter plus vigoureusement à la replantation, et donner des fleurs plus nombreuses, plus belles et plus fortes. Tout cela a été obtenu par les semeurs français, en tête desquels se maintient M. Souchet fils, que suivent à des distances inégales MM. Courant, Truffaut fils, Verdier père et fils cadet, Eugène Verdier, Malet père, Domage, marchands les uns, amateurs les autres, mais tous ayant diversement contribué (on ne saurait assez le répéter) à doter les cultures d'agrément, de plein air, du plus bel ornement qu'elles aient reçu depuis l'introduction du *Dahlia* dans les jardins.

Les cinq fleurs qui composent notre planche appartiennent à cinq variétés que nous avons déjà décrites à la suite de l'Exposition universelle de 1855 où elles ont passé pour la première fois sous les yeux du public (*Journal de la Société,* vol. 1er, nº de Septembre 1855, p. 388 à 393). Cependant, comme à l'exception de la variété nommée *Madame Truffaut,* aucune n'est encore dans le commerce, que deux d'entre elles n'ont été désignées alors que par des numéros, et qu'enfin notre publication parvient actuellement à beaucoup de personnes qui n'ont pas reçu les livraisons de 1855, nous croyons utile de reproduire nos descriptions à la suite de notre planche.

Nº 1. *Candidus* (Souchet). Variété décrite en 1855, sans nom et sous le nº 192. Plante moyenne; épi long et serré de grandes fleurs bien ouvertes, blanc pur; les trois pétales inférieurs (divisions calicinales) partagés par une étroite macule violette, entourée de jaune verdâtre, tache violette à l'entrée du tube; anthères violettes. Variété toute charmante, complétement hors ligne.

Nº 2. *M. Place* (Malet). Plante robuste et élevée; long épi très serré de fleurs grandes, bien ouvertes, carmin-feu moucheté écarlate vermillonné vif; les trois pétales infé-

rieurs lavés jaune-verdâtre avec fortes macules violettes; anthères violettes. Magnifique variété.

N° 3. *M. Morel* (Malet). Plante assez élevée; épi long et serré de grandes fleurs parfaitement ouvertes, carmin moucheté ou flammé cerise vermillonné; les trois pétales du bas ont une disposition particulière; le central est plus large et plus long; ils ont chacun une macule violette entourée de jaune-paille, tache violette à la gorge; anthères lilas. Variété exquise.

N° 4. *Madame Andry* (Souchet). Variété décrite en 1855, sans nom et sous le n° 766. Plante moyenne; épi long, un peu grêle et un peu lâche de fleurs moyennes, bien ouvertes, rouge-ponceau pourpré, richement velouté et nuancé feu, éclairé de blanc vers l'entrée du tube (couleur unique) avec macule pourpre-marron peu distincte sur les trois pétales inférieurs; anthères violettes. Plante dont l'aspect général rappelle les *G. ramosus*.

N° 5. *Madame Truffaut* (Truffaut fils). Plante élevée; long épi garni de fleurs très grandes et bien ouvertes, rose clair lavé carmin, avec fortes macules violet-pourpre sur les trois pétales inférieurs, et taches semblables à l'entrée du tube; anthères violettes. Variété hors ligne.

P. C. Rouillard.

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Janvier.

Travaux généraux. — Ce mois étant ordinairement le plus froid de l'année, on pourra reconnaître l'utilité des précautions que nous avons recommandées dans les mois précédents pour se mettre à l'abri des rigueurs de la saison. On profitera des gelées et des temps secs pour continuer les provisions de toutes les espèces de terres et d'engrais qui peuvent être nécessaires dans le courant de l'année pour former les composts. Nous supposons qu'on a fait toutes les provisions de feuilles, fumier sec et paillassons dont le besoin se fait alors rigoureusement sentir.

On peut, quand le temps le permet, continuer les labours et défoncements qui n'ont pu être faits le mois précédent. On répare les treillages et on en fait de neufs. On détruit les anciennes couches et on porte les fumiers consommés aux endroits qui ont besoin d'être amendés. On met les terreaux à part.

Il faut avoir grand soin de préserver de la gelée, en les couvrant de paillassons, les coffres, les serres et tout ce qui pourrait être attaqué par le froid.

Culture maraîchère. — Il y a beaucoup à faire en ce mois pour les couches. Continuer à semer des Carottes dans les couches à cloches et dans celles à châssis, et planter des Laitues sous châssis, ainsi que nous l'avons indiqué pour le mois précédent. Entre les cloches qui se trouvent à l'air, on peut replanter des Romaines lorsque la première plantation est arrachée, et successivement jusqu'à trois fois en changeant les cloches de place. Planter aussi des Choux-fleurs Salomon et Pied-court sur couches. On y met vingt-quatre Laitues crêpe et gotte et six Choux-fleurs par châssis, sur deux rangs. Il est bon de semer sur couches des Poireaux en pépinière pour repiquer en pleine terre au mois d'avril. On continuera à chauffer des Asperges blanches et vertes.

Vers le 20 du mois, on peut semer les premiers Melons, ainsi que les Concombres blancs et verts, les Aubergines et les Tomates. Il est essentiel que les couches destinées à recevoir ces graines soient composées de moitié fumier vieux et moitié fumier frais, et qu'elles soient assez fortes pour donner une chaleur de 30 à 35 degrés centigrades. Ajoutons que les couches doivent être bien mouillées et foulées, sans quoi tout brûlerait et se refroidirait de suite. On peut semer sur ces mêmes couches de la Chicorée frisée fine de printemps, qu'on aura eu soin de faire germer en moins de 36 heures pour qu'elle ne monte pas. On la repiquera 15 jours plus tard sur des couches faites de la même façon, mais qui ne dépasseront pas 20 degrés centigrades. Faire de même pour les Melons, Concombres, Aubergines et Tomates. Certains jardiniers repiquent les Melons à 60 ou 70 centimètres par châssis, à même la terre ; la terre est ici préférable au terreau, parce qu'elle maintient le plant suffisamment nourri. D'autres les mettent dans des pots à fleurs ; la méthode la plus générale consiste à employer de petits ronds de paille que

l'on emplit de terre et que l'on place dans la couche pour recevoir le jeune plant. Pour la première fois, on repique à 300 par châssis; 15 jours plus tard, à 200, et à 100 la troisième fois, après le même laps de temps.

Vers la fin du mois, on peut, si le temps le permet, labourer les abris pour planter des Choux-pommes, des Romaines et Laitues, ainsi que pour semer des Carottes et autres légumes. C'est aussi le moment de semer des Raves et des Radis sur couches et sous châssis, des Pommes de terre Marjolin qu'on peut aussi mettre en pleine terre ou à froid. Ne pas oublier de couvrir, pendant la nuit, plus ou moins, suivant la température, toutes les plantes dont il vient d'être question.

Arboriculture. — Dépalisser les arbres en espalier, et les débarrasser des branches inutiles. Rafraîchir les onglets.

On profite des beaux jours pour commencer à tailler les Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers.

Les fruits bons à manger dans ce mois sont, pour les Poires à couteau : Saint-Germain, Beurré de Sterkmans, Beurré gris d'hiver, Passe-Colmar, Fondante de Noël, Droum Park, Maréchal de Cour, Doyenné d'hiver, Dumon-Dumortier, Orpheline d'Enghien, Saint-Jean-Baptiste, Virgouleuse; pour les Poires à compote : Martin-sec, Bon-Chrétien d'hiver, Catillac, Belle Angevine, Chaptal, Franc Réal, Râteau gris; Pommes à couteau : plusieurs Reinettes, entre autres la Reinette de Canada que l'on conserve quelquefois jusqu'à Pâques, Calville blanche, etc.

Plantes d'ornement de pleine terre. — Les travaux de ce mois diffrèent peu de ceux de décembre. Les soins les plus minutieux devront être apportés à la propreté des plantes. On profitera des moments de soleil pour visiter les bâches et pour faire disparaître la moisissure occasionnée par l'humidité ainsi que par le défaut d'air, qu'on renouvellera autant que possible et avec gradation pour ne pas saisir les plantes. Les principales occupations consistent à couvrir et à découvrir les bâches. Lorsque le froid est rigoureux, il est essentiel de couvrir les bâches avant le coucher du soleil; la gelée aura ainsi moins d'action sous les vitraux. Les couvertures devront être en rapport avec le degré de froid présumé et avec la délicatesse des végétaux qui devront être réunis par catégories

de force. Lorsque le froid est entré dans les bâches, il faut avoir grand soin de ne pas les découvrir dans les moments de soleil; on attendra pour exposer les plantes au soleil qu'elles soient dégelées naturellement. Il est très dangereux de les laisser geler la nuit et de les faire dégeler le jour. Ainsi, pour citer un exemple, le Thlaspi *sempervirens,* qui ne peut résister à l'air libre, supporte très bien, traité de cette manière, 5 ou 6 degrés de froid. On obtient par ce moyen des plantes convenablement ramifiées et qui ne sont pas étiolées.

Serres. — On devra surveiller jour et nuit le chauffage des serres, tant pour se garantir du froid que pour éviter les incendies qui pourraient résulter d'un défaut d'attention. Les soins à donner aux plantes sont les mêmes que ceux du mois précédent. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de feuilles gâtées sur les plantes, ménager les arrosages (si ce n'est dans les serres qui ont 10 degrés de chaleur), et en exceptant les plantes voisines des foyers de la chaudière et qui sont beaucoup plus susceptibles de se dessécher que les autres. Dans le courant de la 1re quinzaine, on peut continuer de faire les boutures des diverses plantes de serre tempérée, en n'oubliant pas de rentrer les pieds sur lesquels on doit opérer au moins 8 à 12 jours à l'avance, afin de les mettre à la température de la serre, où on les multipliera. On laissera une huitaine de jours les pots sans les enfoncer dans la tannée. Si la tannée est échauffée par des tuyaux d'eau chaude, il faudra avoir soin de la remanier tous les quinze jours de fond en comble; autrement elle se dessécherait aux alentours des tuyaux, et la chaleur ne pourrait plus pénétrer dans la couche.

Dans la 2e quinzaine de janvier, il y a quelquefois des jours de soleil; on en profitera pour découvrir les serres, bâches et châssis, pour ressuyer les feuillages humides, et, si le temps est doux, pour donner passage à l'air. Il ne faut pas bassiner le feuillage des plantes durant ce mois, mais nettoyer et éponger les feuilles où s'attacheraient des insectes ou du noir; avoir soin de visiter souvent les boutures qui auront été faites. On pourra continuer de faire fleurir les diverses plantes indiquées dans le mois précédent.

Orchidées. — Nous recommandons de ne pas donner aux serres où se trouvent les Orchidées du Mexique, du Guatemala et des parties froides du Brésil une température au delà de 14 à 16 degrés

centigrades, et surtout de bien ménager les arrosages en ne donnant de l'eau sur les pots que pour empêcher les racines et les bulbes de se dessécher.

On devra rempoter celles des plantes qui en ont besoin et dont on voit les yeux se gonfler. Cependant on ne peut apporter trop d'attention à cette opération, surtout pour celles dont les racines sont adhérentes et qu'il faut éviter de briser. On doit s'approvisionner à l'avance de tout ce qui est nécessaire pour former le compost dans lequel les plantes doivent être placées, savoir : terre de bruyère tourbeuse et fibreuse, sphagnum, charbon de bois et tessons de pots.

Plusieurs espèces commencent à pousser vigoureusement : il faudra les arroser plus abondamment.

Il faut avoir soin de mouiller, mais avec modération, les plantes suspendues dans la partie la plus chaude de la serre, visiter celles qui sont sur bois et enlever la mousse vieille et pourrie pour la remplacer par du sphagnum.

Les *Dendrobium* qui ont été tenus à l'état de repos et qui montrent leurs boutons à fleurs, doivent être placés dans une partie plus chaude de la serre. On les débarrasse de leurs feuilles mortes, et on commence à les mouiller, mais en humectant les pots seulement.

La température doit être tenue pendant la nuit de 8 et 10 degrés plus basse que celle de la journée, pour ne pas forcer la végétation des plantes. Continuer à faire la guerre aux cloportes et aux loches qu'on prend avec des morceaux de Pommes de terre placés sur les pots.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. LE GÉNÉRAL DAUMAS.

Paris, le 14 octobre 1857.

Monsieur le Secrétaire général, — Par lettre du 31 août dernier vous m'avez fait l'honneur de m'informer qu'après avoir résumé ses appréciations sur les produits algériens qui ont pris part à l'Expo-

sition ouverte cette année au Palais des Champs-Élysées par la Société impériale et centrale d'horticulture, le Jury chargé de l'examen de ces produits a bien voulu leur décerner, outre la médaille d'or attribuée à l'ensemble de l'exhibition, 26 médailles d'argent de deux classes, savoir :

8 médailles de 1re classe;
18 — de 2e classe.
Total égal, 26

Conformément au désir que vous m'en avez exprimé dans une précédente communication, je me suis occupé de choisir parmi les exposants de la colonie ceux qui semblent avoir le mieux mérité d'obtenir les récompenses accordées. L'examen attentif des titres de chacun, en tenant compte des observations recueillies par le Jury au moment de l'Exposition, m'a conduit à penser qu'il conviendrait de répartir ces récompenses entre les 26 concurrents dont les noms figurent dans l'état que je vous adresse ci-joint (1); et, par décision du 12 octobre courant, j'ai approuvé que cette répartition fût présentée à la sanction de la Société.

Je vous serai obligé, Monsieur le Secrétaire-général, de me faire connaître le plus tôt possible l'avis qui sera émis par la Société à ce sujet.

NOTES ET COMMUNICATIONS.

ANALYSE DE TROIS PATATES

PRÉSENTÉES LE 22 OCTOBRE;

Par M. PAYEN.

Des 3 Patates que j'ai reçues numérotées, l'une, le nº 3, à chair jaune, était de beaucoup la plus riche en substances alimentaires. Elle contenait sur 100 parties :

Fécule, sucre, matières azotées, grasses et salines	24 37
Cellulose, acide pectique, pectine	3
Eau	72 63
	100 00

(1) Voy., à la liste des récompenses, le tableau des exposants algériens qui ont obtenu des médailles (ci-dessus, p. 666).

Le n° 2, à chair jaunâtre, contenait :

Fécule, sucre, matières azotées, grasses et salines. . . .	20 02
Cellulose, acide pectique, pectine	2 50
Eau	77 48
	100 00

Le n° 1, à chair blanchâtre, offrant quelques taches légèrement altérées, un peu brunes, contenait :

Fécule, sucre, matières azotées, grasses et salines. . . .	19 15
Cellulose, acide pectique, pectine	2 40
Eau	78 45
	100 00

NOTE RELATIVE AUX AVANTAGES DE LA GREFFE EN ÉCUSSON DES BOUTONS A FRUIT,

SUR DES POIRIERS DE VARIÉTÉS DIFFÉRENTES;

Par M. Bourgeois.

J'aurai incessamment l'honneur de communiquer à la Société les résultats importants que j'ai obtenus avec le concours de mon jardinier, en greffant en écusson des boutons à fruit sur des Poiriers d'une végétation vigoureuse, considérés alors comme *mères*.

Aujourd'hui je me bornerai à présenter des *spécimens* très remarquables qui pourront être comparés dans les deux circonstances.

1° Le plus gros fruit d'un Poirier *Gille-ô-Gille* qui a été originairement greffé sur Cognassier et planté en espalier à l'exposition du couchant. Ce fruit pèse 375 grammes ; l'arbre qui l'a produit est âgé de neuf ou dix ans ; il est assez bien portant, sans avoir toutefois une végétation très vigoureuse.

2° Un très gros fruit du poids de 630 grammes, qui provient d'un écusson posé le 21 août 1856, sur un Poirier de Crassane. L'arbre a été originairement greffé sur Cognassier ; il est en espalier comme le précédent et planté à l'exposition du levant ; il est âgé de sept ou huit ans ; sa végétation est plus vigoureuse que celle du premier.

Je puis fournir d'autres exemples qui mettent en évidence les avantages de cette méthode. En oici 3 choisis parmi plusieurs au-

res : 1° sur un Poirier de *Beurré Poiteau nouveau*, un trochet de trois poires de *Beurré Clairgeau* s'est élevé au poids total de 1683 gr.; 2° sur le même arbre un trochet de cinq *Bergamottes Esperen* pèse 1170 gr.; 3° sur un Poirier de *Beurré d'Angleterre* un trochet de cinq *Doyennés d'hiver* a un poids total de 1435 gr.

Les greffes en écusson de boutons à fruit réussissent généralement de manière remarquable et presque toujours les fruits qui en proviennent deviennent plus gros que de coutume. La seule observation contradictoire que j'aie faite jusqu'à ce jour est relative au *Délice d'Hardempont*, qui, lorsqu'il est déplacé, n'acquiert pas autant de volume que sur son analogue.

DESCRIPTION DE CINQ ROBINIERS

OBTENUS PAR M. CLAVIER, DE TOURS;

Par M. Pissot.

Dans sa dernière séance du mois d'octobre, la Société a décerné une prime de première classe, à M. Clavier, horticulteur, rue du Marais, à Tours, pour cinq variétés de *Robinia Pseudacacia* qu'il a obtenues de semis. Ces gains sont du plus haut intérêt pour l'ornementation des parcs et des jardins. J'ai pensé qu'afin de les faire mieux connaître, il serait utile d'en donner une description succincte qui pourrait être insérée dans le *Journal* de la Société, avec les noms que la Commission, chargée d'examiner ces variétés, a cru devoir leur imposer.

1° *Robinia Pseudacacia coluteoides*, Robinier à feuilles de Baguenaudier. Son nom lui a été donné pour rappeler la forme de ses feuilles. Il est, on peut le dire, sans épines, car il n'en offre que des rudiments à l'empatement formé à la naissance des feuilles ou des rameaux latéraux et encore à la base de la tige. Cette tige à l'état herbacé est d'un vert jaunâtre; à l'état ligneux elle prend la couleur de celle du *Vitex Agnus-castus*. Les rameaux latéraux tendent à prendre la position horizontale, et comme ils vont en diminuant de la base au sommet, l'arbre a une forme pyramidale.

No 2. *Robinia Pseudacacia patula*, Robinier étalé. Son nom lui vient de ce que ses rameaux, au lieu de s'élever, ont une tendance à

s'étendre latéralement; cependant, dans leur ensemble, ils affectent la forme, sinon sphérique, au moins ovoïde, c'est-à-dire une forme pyramidale surbaissée, si je puis m'exprimer ainsi. Sa tenue est très belle, son port d'un bon effet pour la décoration. Son feuillage est d'un vert magnifique; il n'a pas d'épines.

Nº 3. *Robinia Pseudacacia fastigiata,* Robinier pyramidal. Il est ainsi nommé parce qu'il affecte la forme pyramidale, non point comme le *Robinia pyramidalis* qui n'a que quelques branches le long de la tige, mais comme le précédent; seulement il est plus élancé. Il a quelques rapports avec le *tortuosa,* c'est-à-dire que ses rameaux sont assez tourmentés. Ses feuilles, d'un vert glauque, sont longues et un peu roulées sur elles-mêmes; ses rameaux assez gros sont garnis de quelques épines très courtes et très fines.

Nº 4. *Robinia Pseudacacia glaucescens,* Robinier à feuilles glauques. Ses feuilles ont en effet un aspect plus glauque que dans toutes les variétés connues; elles sont généralement roulées sur elles-mêmes. Ses jeunes rameaux sont remarquables par des nervures très prononcées, au nombre de cinq, qui disparaissent la seconde année. Ils sont grisâtres et épineux; mais leurs épines sont très courtes. C'est un arbuste vigoureux; ses fleurs blanches teintes de jaune en leur milieu, sont dressées sur les rameaux et non retombantes.

Nº 5. *Robinia Pseudacacia revoluta,* Robinier à feuilles roulées en anneau. Ce qui lui a fait donner son nom, c'est que ses feuilles ne sont pas aussi annulées que celles du *Salix annularis;* elles sont entièrement roulées sur elles-mêmes extérieurement, dans le sens de leur longueur. La côte est aussi recourbée de dehors en dedans. C'est une plante qui produit beaucoup d'effet; ses rameaux ont des nervures comme ceux de la variété précédente; ils sont aussi garnis d'épines très courtes. La teinte de son feuillage est le vert très foncé, qu'on appelle vert noir. C'est la plus remarquable des cinq variétés.

Les épines des nºs 4 et 5 offrent ceci de remarquable que leur extrémité, au lieu d'être en pointe, se recourbe en crochet extérieurement, seulement dans le *R. Ps. glaucescens* ce crochet est de couleur jaunâtre, tandis qu'il est rougeâtre dans le *revoluta,* comme le reste de l'épine.

RAPPORTS.

RAPPORT SUR LES CULTURES

DE M. FÉLIX AROUX, PROPRIÉTAIRE A MONTAURE, PRÈS LOUVIERS (EURE) ;

par M. Ch. Friès.

Messieurs,

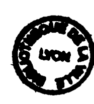
D'après la demande de notre collègue M. Félix Aroux, votre honorable Président avait chargé une Commission de visiter la propriété de cet horticulteur, et de vous rendre compte des travaux qu'il y fait exécuter.

C'est le 5 septembre que cette Commission, composée de MM. Alphonse Dufoy, Constant (François), Gauthier et moi, s'est rendue chez M. Aroux, où elle a trouvé, disons-le tout d'abord, l'accueil le plus cordial et le plus empressé.

La propriété de M. Aroux est située sur le plateau d'une de ces grasses vallées qui sont la parure de la Normandie. Elle consiste principalement en un jardin d'agrément d'une superficie de cinq hectares environ et dont l'ordonnance pourrait satisfaire les plus difficiles : grands massifs formant futaies, allées ombreuses, petite rivière aux capricieux méandres, pièce d'eau qu'animent de nombreux palmipèdes, pelouses verdoyantes, semées d'arbres de port et de feuillage variés, tout y est à souhait pour le plaisir des yeux.

Mais ce qui a dès l'abord attiré l'attention de vos délégués, c'est l'innombrable quantité de fleurs qui s'offraient à leurs regards, formant ainsi un de ces tableaux qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire, et pour lequel la plume, qui ne se trempe que dans l'encre, devrait céder la place au pinceau qui peut, lui, s'abreuver à toute la gamme des couleurs.

Qu'on se figure des massifs et des bosquets, en foule, entourés d'une ceinture multicolore de deux mètres au moins d'épaisseur. Ici, des Géraniums tracent de chaque côté d'une allée sinueuse un sillon d'un rouge de corail. Là se dressent en bordures des myriades de Balsamines toutes de la même nuance. Plus loin, un massif de



Reines-Marguerites, entremêlées de *Petunia* qui couvrent la terre d'un paillis de fleurs. Voici un massif de Pourpiers que rehausse un épais cordon de *Lantana delicatissima.* Voici encore un curieux assemblage d'Œillets d'Inde, de Véroniques, de Balsamines, de *Salvia cardinalis*, etc., etc.

Ailleurs, des légions de Géraniums, de *Phlox*, de *Fuchsia*, d'Eupatoires, d'Héliotropes, forment un écrin du plus splendide effet.

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait décrire en détail toutes les richesses du jardin de M. Aroux, qui peut lutter, dans sa spécialité, avec les plus belles créations dont l'art horticole a doté les environs de la capitale. Nous nous bornerons donc à quelques indications sommaires en commençant par faire observer que M. Aroux tient en réserve pour l'arrière-saison plus de cent cinquante variétés de Chrysanthèmes et de Reines-Marguerites qui constituent dans sa propriété de véritables champs.

La Commission a particulièrement remarqué en Géraniums *zonale* les variétés suivantes : Tom-Pouce (le plus bas, pour corbeilles), Triomphe de Paris, Nosegai, Boule de Neige, *Lucia rosea*, etc.

Vos délégués ont aussi admiré des corbeilles de Verveines variées couchées sur terre, ainsi qu'une corbeille de *Lantana Camara*, composée des variétés : *delicatissima* (celle-ci formant bordure), *Fillonii, alba grandiflora, lutea superba.* De nombreuses bordures de *Lobelia erinus grandiflora,* espèce naine du plus charmant effet, et de *Nierembergia*, jolie petite plante à fleurs blanches un peu violacées, n'ont pas échappé à notre attention. Citons encore : un massif de *Salvia cardinalis* et autres variétés qui commençaient à fleurir; de délicieuses bordures d'*Œnothera lutea* couchées, et dont les fleurs encadraient à ravir des *Lobelia* bleus et des *Nierembergia* blancs.

Parmi les *Fuchsia* qui abondent dans le jardin de M. Aroux, il faut citer bon nombre de plantes hors ligne : Don Giovani, Diadème de Flore, Général Changarnier, Prince Albert, etc., etc. N'oublions pas un groupe de Dahlias plantés par rang de taille et en pleine floraison. Quelques variétés mises au commerce récemment s'y faisaient surtout remarquer; nous voulons parler des Dahlias Vesta, Alfred Salter, Amazone, Clarinda, Comte de Morny, Diana Vernon,

Duchess of Cambridge, Duc Maximilien d'Est, Jules Biarne, Lollipop, Magicien, etc., etc.

Enfin, Messieurs, nous ne sommes que justes en disant que M. Aroux dirige toutes ses plantations avec le goût le mieux entendu; aussi, de tous les points du département, les jardiniers viennent-ils chez lui pour lui demander des conseils et prendre des leçons de culture ornementale. A ce titre, la Commission, d'un avis unanime, a l'honneur de vous demander le renvoi de ce rapport au Comité des récompenses avec recommandation particulière et son insertion dans le *Journal* de la Société.

RAPPORT SUR DES PATATES-IGNAMES ;

M. Chevet, rapporteur.

A la séance du 22 octobre dernier, il a été présenté à la Société des Patates-Ignames d'une grosseur peu commune, qui ont été divisées en deux parties pour être soumises à deux examens différents.

M. Payen a bien voulu consentir à les analyser. De son côté, la Commission des cultures potagères s'est chargée de les déguster pour en apprécier la valeur comme aliment. Voici les résultats de ce dernier examen :

Le n° 1 avait la chair d'un blanc jaunâtre, de très bonne qualité. Il n'était pas aussi sucré que le sont d'ordinaire les Patates, ce qui lui donnait un goût fin et délicat. Ce tubercule a été surtout bon après avoir été préparé en purée au naturel, cuit à l'eau avec du sel et un peu de beurre fin.

La Patate n° 2 a été préparée en purée comme la précédente. Sa chair jaunâtre était très féculente, mais sucrée; nous l'avons trouvée de bonne qualité.

Celle qui portait le n° 3 a été cuite au beurre dans une casserole, par morceaux égaux qui ont pris ainsi une belle couleur blonde. Préparée de cette manière elle a été reconnue très bonne.

Cette dernière préparation nous donne la certitude qu'on pourra préparer les Patates de diverses manières, et qu'elles rendront ainsi de grands services à l'art culinaire.

La Commission vous prie de voter des remercîments aux horticulteurs qui ont obtenu les beaux tubercules dont elle a fait l'examen, et de leur adresser des félicitations sur leur culture.

COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE NAMUR;

Par M. MOREL.

La Société royale d'horticulture de la province de Namur a ouvert son Exposition le 12 juillet, dans la grande salle du Manége, qui avait été disposée et décorée pour cette solennité florale. Un jardin anglais, dessiné avec goût, des massifs de fleurs et de plantes et quelques grands végétaux parmi lesquels se distinguait un magnifique *Livistona sinensis* R. BR. (*Latania borbonica*, LAMK.), avaient transformé cet immense local en une promenade gracieuse et du plus puissant intérêt. L'époque choisie par la Société n'est pas la plus favorable de l'année pour mettre sous les yeux du public les arbustes et les plantes de plein air; la concurrence des jardins est alors trop redoutable. L'Administration avait parfaitement compris cette position et elle avait eu le soin de composer le programme des concours de manière à faire arriver toutes les plantes de serre qui, au mois de juillet, peuvent sans danger sortir de leur conservatoire. Sur 64 concours, on pouvait en compter 12 pour les plantes de plein air et de pleine terre, et sur ce nombre 4 ou 5 seulement ont été à peu près remplis. Il n'en a pas été de même des plantes exotiques, qui ont offert aux visiteurs les collections les plus variées et les plus complètes que chaque genre puisse présenter.

C'est aux amateurs distingués qui sont à la tête de la Société et qui la dirigent avec autant de zèle que d'intelligence que sont dus en grande partie les succès de cette Exposition. M. le comte Alfred de Limminghe mérite d'être cité particulièrement, non-seulement pour les riches collections qu'il possède, mais encore pour les sacrifices

importants qu'il fait annuellement afin d'encourager et de stimuler les amateurs d'horticulture dans la province de Namur.

Parmi les nombreux apports de M. de Limminghe, nous mettrons en première ligne une magnifique collection d'Orchidées exotiques, la plus nombreuse et la plus riche qui ait jamais paru à une Exposition. La force des individus, leur bonne culture et leur abondante floraison ne laissaient rien à désirer. Nous croyons devoir en donner la liste complète comme une note utile pour l'indication des plantes de cette famille qu'on peut rencontrer en fleurs à la même époque.

2 *Aerides odoratum*, 2 *od. majus*, *od. purpureum*, *od. purp. superbum*, *quinquevulnerum*, *affine*, *af. rubrum*, *af. roseum*, *Fieldingii*, *Lindleyanum*, *Lobbii*; *Angræcum apiculatum*; *Cypripedium barbatum*, *Veitchii*; *Dendrobium moschatum*, *Gibsoni var.*; *Saccolabium Blumei*, 2 *id. majus*, *retusum*; *Vanda suavis*, *suavis formosa*, *tricolor*, *tricolor purpurea* et une espèce non dénommée; 2 *Phalænopsis grandiflora*; *Anguloa Clowesii*; *Brassia Joschti*, *brachiata*; *Cattleya amethystina*, *Mossiæ*, *M. superba*, *M. pallida*, *Leopoldi*, *candida*; *Chysis Limminghii*; *Chelonanthera speciosa*, *Rollissonii*; *Epidendrum verrucosum*, *varietas* du Mexique; *Gongora quadricornis*; *Lycaste fulvescens*; *Miltonia stellata*, *spectabilis*; *Mormodes species*; 2 *Odontoglossum hastilabium*, *maculatum*, *leucochilum*; *Oncidium incurvum*, *Lanceanum elegans*, *oxyacanthum*, *Papilio*, *pulvinatum*, *Wentworthianum*; *Stanhopea Ruckeri*, *species*; *Warrea digitata*.

En tout 56 espèces et variétés. On peut se figurer l'effet que devaient produire ces belles plantes groupées avec goût autour d'une Fougère arborescente (*Blechnum brasiliense*).

Un prix était offert à l'Orchidée la plus rare et la plus méritante pour sa belle floraison.

Le *Chysis Limminghii* l'a emporté sur le *Cypripedium Veitchii*. Ces deux plantes appartenaient à M. de Limminghe.

La première a les pseudo-bulbes ou les feuilles semblables à ceux du *Chysis bractescens*. Son périanthe est fond blanc, lavé de rose à l'extrémité des segments; le labelle, jaune-paille, est strié et ponctué de pourpre vif; c'est une très jolie fleur.

Le *Cypripedium Veitchii* est supérieur au *C. barbatum* avec lequel nous avons pu le comparer et dont il se rapproche le plus; son pa-

villon est plus grand, régulièrement strié de pourpre et de vert sur fond blanc ; les sépales latéraux sont jaune verdâtre, très richement mouchetés de bistre ; le labelle ou sabot est d'un rouge-sang foncé.

Sur seize médailles obtenues par M. le comte Alfred de Limminghe, neuf de vermeil ont été attribuées aux concours suivants :

1° A la plus belle collection d'Orchidées exotiques (par acclamation).

2° A l'Orchidée en fleurs la plus nouvelle et la plus méritante.

3° A la plante en fleurs la plus nouvellement introduite (*Desfontainea Hookeri*)

4° A la plante le plus remarquable pour sa belle culture (*Theophrasta macrophylla*).

5° A la plus belle collection de Fougères et de Lycopodiacées. Le lot de M. de Limminghe renfermait un grand nombre de plantes rares : *Elaphoglossum crinitum* Hook, *Platycerium grande*, *Pseudathyrium flexile* (de pl. terre), *Acrostichum Stemmaria* (*Platycerium Stemmaria*), *Marattia macrophylla*, etc.,etc., et huit espèces de Fougères arborescentes.

6° A la plus belle collection d'*Aralia*, *Jacaranda* et *Rhopala*.

7° A une collection d'*Anœctochilus* renfermant presque toutes les espèces connues.

8° A la plus belle collection de plantes utiles.

9° A la plus belle collection de plantes rares fleuries. Ce concours a été parfaitement rempli. M. de Limminghe exposait 34 plantes diverses ; nous y avons remarqué un *Cypripedium hirsutissimum* décrit dans le *Bot. mag.* en 1856, tab. 4990, les *Theophrasta imperialis* et *species*, *Tradescantia argentea*, *Thunbergia laurifolia*, *Gardenia Plantii*, *Rhopala princeps*, *Campylobotrys argentea*, etc.

M. Bauchau, président de la Société, était un rude concurrent de M. de Limminghe. Ses nombreux apports étaient choisis avec goût et discernement ; aussi le Jury lui a-t-il décerné 18 médailles parmi lesquelles onze pour des premiers prix, dont 5 consistaient en médailles de vermeil :

1° *Par acclamation*. Pour le plus beau lot de plantes fleuries en

tous genres. Ce lot formait le massif le plus considérable, le plus varié et le plus élégant de l'Exposition.

2° Pour la plus belle collection de *Dracœna* et *Pincenectitia*.

3° Pour la plus belle collection de plantes de serre chaude fleuries, en tous genres.

4° Pour la plus belle collection de Verveines.

5° Pour la plus belle collection de Conifères de serre et de plein air.

Les autres premiers prix, consistant en médailles d'argent, étaient relatifs aux concours suivants :

La plus belle collection de *Begonia*;

Id. d'*Achimenes* et *Gesneria*;

Id. d'*Agave, Yucca* et *Bonapartea*;

Id. de Bromeliacées;

Id. de plantes et arbustes de tous genres, remarquables par la variété de leur feuillage;

Enfin pour la plus belle collection d'*Ilex*.

M. Em. Del Marmol, un des secrétaires de la Société, avait largement fourni son contingent en belles plantes bien cultivées. Il a obtenu plusieurs prix, savoir :

Médaille de vermeil pour la plus belle collection de Palmiers, Cycadées et Pandanées. Son lot se composait de 54 espèces ou variétés parmi lesquelles on remarquait les *Geonoma Porteana, Chamœdorea Sertorii, Calamus Rotang, Dœmonorops spectabilis, D. latispinis, Bactris spinosissima, Calamus viminalis* et *Ceroxylon ferruginea*.

Deux autres collections ont tenu les décisions du Jury en suspens; dans l'une, appartenant à M. de Limminghe, on distinguait les *Calamus niger, Chamœdorea fenestrata, C. Ernesti Augusti, Hyophorbe indica, Euterpe edulis* et *Brahea conduplicata*. Cette dernière plante a été couronnée particulièrement. L'autre collection, exposée par M. Bauchau, était surtout remarquable par la force et la bonne culture des individus.

Une médaille de vermeil pour une collection de vingt-cinq arbres fruitiers exotiques parmi lesquels se trouvaient les suivants : *Anona Cherimolia, Artocarpus incisa, Eugenia Mitchellii, Lucuma deliciosa, Calophyllum madrano, Garcinia Cowa, Sapota achras*, etc.

M. del Marmol avait en outre de très beaux apports en Orchidées

exotiques, *Dracæna* et *Pincenectitia*, et une collection de plantes rares où l'on remarquait les suivantes : *Olmedia ferox*, *Bromelia Funkiana*, *Rhopala princeps*, *Senecio Ghiesbreghtii*, et une collection de plantes utiles au nombre de trente-trois espèces.

M. Linden, de Bruxelles, est le seul horticulteur qui ait pris part aux concours pour les plantes exotiques de serre chaude; il a obtenu à Namur les succès qui l'attendent partout où il voudra exposer ses brillantes et précieuses introductions.

Sa collection d'Orchidées lui a mérité la médaille d'or mise à la disposition de la Société par M. le comte de Limminghe. Nous y avons remarqué : un beau *Cattleya Leopoldi*, *Dendrobium filiforme*, *Saccolabium guttatum*, *Vanda tricolor formosa*, *Phalœnopsis grandiflora*, etc.

Une médaille de vermeil lui a été votée par acclamation pour ses plantes d'introduction nouvelle. Nous ne vous en donnerons pas la liste, la plupart ayant paru à notre exposition de 1857. Nous nous bornerons à vous parler d'une plante reçue récemment de l'Assam et qui commandait l'admiration du public, le *Begonia Rex*. Ses feuilles à grandes macules brun foncé sur un fond d'argent nacré le mettent à la tête des plantes de sa nombreuse famille; il est très bien nommé *Rex*, et il n'est pas à présumer qu'il soit bientôt détrôné; cependant, avec M. Linden, il ne faut jurer de rien.

Le même exposant avait une plante fleurie nouvellement introduite, le *Tapina splendens*, de la Nouvelle-Grenade ; son joli feuillage et ses fleurs d'un rouge vermillon assurent à cette Gesneriacée une place recommandable parmi les plantes d'ornement.

M. Kegeljan, secrétaire de la Société, se livre à la culture des plantes de serre froide et de plein air. Nous avons examiné avec plaisir la bonne tenue de ses plantes et reconnu le bon goût qui a présidé à leur choix. Sa belle collection de *Pelargonium*, dans laquelle se rencontraient une grande partie des nouveautés en grandes fleurs, Odier, fantaisie, etc., lui ont fait décerner par acclamation une médaille de vermeil.

Le même exposant a obtenu une médaille de vermeil pour une très belle collection d'arbustes et de plantes fleuries de serre froide, et une médaille d'argent pour la plus belle collection de Calcéolaires herbacées.

Plusieurs belles collections de *Gloxinia* se sont disputé le prix de ce concours. Celle de Mme Bequet d'Herpigny offrait un grand nombre de variétés remarquables, surtout dans les *erecta*, qui comptaient beaucoup de belles nouveautés. Une surtout attirait tous les regards; c'est une *erecta* fond blanc pur avec un seul point rose vif sur le milieu de chaque division de la corolle. Cette collection a obtenu à l'unanimité le 1er prix, médaille de vermeil.

M. Joseph de Moreau, d'Yvoir, a reçu une médaille de vermeil pour le plus bel envoi d'arbustes d'ornement. Ses fortes plantes, ainsi que les Orangers et Lauriers de M. Ortmans, bourgmestre de Namur, ont fourni une belle garniture et contribué au mérite de l'ensemble de l'exposition.

Les horticulteurs concouraient entre eux et cependant peu sont venus prendre part à la lutte.

M. Aelens, horticulteur à Namur, a obtenu plusieurs prix :

Médaille d'argent pour la plus belle collection de Geraniums *scarlet*.

(*Pel. inquinans zonale.*)

Id. id. de *Petunia*.

Id. id. de Verveines.

Médaille de vermeil pour les plus beaux vases à suspension garnis de fleurs.

M. Féront, horticulteur à Namur, a eu deux premiers prix consistant en médailles d'argent, pour les plus belles collections de *Fuchsia* et de *Phlox Drummondii*.

M. Bastin a obtenu le 1er prix, médaille d'argent, pour la plus belle collection de Calcéolaires ligneuses en fleurs, et une médaille de vermeil pour la plus belle collection de fruits de saison.

Le 1er prix, médaille de vermeil, pour la plante la plus remarquable par sa belle floraison, a été remporté par M. Rosseels aîné, de Louvains, avec un *Stephanotis floribunda* cultivé en pot et disposé en colonne. Cette belle plante couverte de fleurs concourait avec un *Erica retorta major* et un *Ixora coccinea*, fortes plantes parfaitement fleuries.

La médaille de vermeil, 1er prix du concours des fruits forcés, a été donnée à Mme la douairière de Moreau, d'Andoy.

Une médaille de vermeil a été accordée au journal *La Belgique horticole*, publié par M. Ch. Morren, à Liége.

La partie faible de l'Exposition était la culture maraîchère : nous n'avons eu aucune collection jugée digne d'être citée. Les Choux-fleurs de M. Anciaux ont reçu une médaille d'argent pour leur bonne culture. Nous espérions trouver de très beaux produits dans un pays renommé pour ses légumes ; nous avons été entièrement désappointé.

Les médailles d'honneur ont été décernées comme suit :

1re, médaille d'or, à M. le comte Alfred de Limminghe.

2e, médaille de vermeil montée, à M. Bauchau.

3e, médaille de vermeil, à M. Del Marmol.

4e, médaille d'argent, à M. Kegeljan.

5e, médaille de bronze, à M. Aelens.

Tels ont été, Messieurs, les résultats des appréciations du Jury qui nous a fait l'honneur de nous choisir pour le présider. Tous ses membres, parmi lesquels se trouvait notre collègue M. Chantin, étaient étrangers à la ville de Namur. Ils ont été unanimes pour reconnaître que jamais une plus brillante exposition n'avait été faite à cette époque de l'année. Vous pouvez juger vous-mêmes par cet aperçu de l'importance des apports faits par les exposants, apports dont plusieurs mériteraient d'être détaillés Nous félicitons la Société de Namur d'avoir pu mettre sous les yeux du public une si nombreuse réunion de végétaux précieux ; elle s'est ainsi hardiment placée sur les premiers rangs. Elle comprendra que de si beaux succès lui font contracter un engagement sérieux pour l'avenir ; elle tiendra cet engagement, nous en avons la conviction ; les administrateurs habiles qui la dirigent redoubleront de zèle et d'efforts, et ne reculeront devant aucun sacrifice pour y parvenir et se maintenir dans la voie du progrès.

C'est donc avec un vif sentiment de reconnaissance que nous remercions la Société royale d'horticulture de la province de Namur, non-seulement de nous avoir convié à ce festival horticole, mais encore de nous avoir fait un accueil plein de bienveillante cordialité dont nous conserverons un impérissable souvenir.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

BOTANICAL MAGAZINE.

Rhododendron calophyllum NUTT. — *Botan. Mag.*, cah. de sept. 1857, pl. 5002. — Rhododendron à belles feuilles. — Indes, dans le Bootan. (Ericacées.)

Ce beau Rhododendron est une des 16 espèces nouvelles de ce genre récemment découvertes par M. Booth sur les montagnes du Bootan. Des graines en ayant été envoyées à M. Nuttall, on en a obtenu des pieds qui ont montré leurs premières fleurs au mois de mai de cette année. Il forme un arbrisseau d'environ 1 mètre de hauteur, à fortes branches un peu étalées et à jeunes rameaux écailleux. Ses feuilles brièvement pétiolées, oblongues-ovales, aiguës au sommet et arrondies à la base, sont coriaces et raides, d'un vert intense en dessus, couvertes en dessous d'innombrables petites écailles qui les rendent d'abord glauques, plus tard ferrugineuses; elles ont de 8 à 13 centim. de longueur. Ses grandes et belles fleurs d'un blanc pur, légèrement lavées de jaune verdâtre, sont réunies au nombre de 4 ou 5 au bout des rameaux; elles ont un calice à lobes courts et arrondis, une corolle dont le tube assez long s'évase peu à peu en cloche, 20 étamines et un ovaire couvert de petites écailles, creusé de 10 loges. Il est fâcheux que les belles inflorescences de ce Rhododendron soient quelque peu masquées par des rameaux nés au-dessous des fleurs.

Dendrobium nobile LINDL, var. **pallidiflorum** HOOK. — *Botan. Mag.*, cah. de sept. 1857, pl. 5003. — Dendrobe noble, var. à fleurs pâles. — Chine. (Orchidées.)

Cette variété d'une magnifique plante bien connue se distingue du type principalement par ses fleurs solitaires et non venant par deux, ainsi que par son labelle de couleur uniformément jaune pâle.

Viola pedunculata Torr. et A. Gray. — *Botan. Mag.*, cah. de sept. 1857, pl. 5004. — Violette pédonculée. — Californie. (Violacées.)

M. Hooker déclare cette Violette la plus belle qu'il connaisse. C'est une des nombreuses plantes découvertes en Californie par Douglas. Plus récemment elle a été retrouvée par M. William Lobb. MM. Veitch sont les premiers qui l'aient cultivée et qui en aient montré des pieds fleuris à l'exposition de la Société d'horticulture de Londres. C'est une espèce vivace, dont la tige rameuse par dichotomie, haute de 25 à 30 centim., porte des feuilles rhomboïdales et presque en cœur, obtuses, bordées de grosses crénelures, portées sur un pétiole sur lequel elles sont assez longuement décurrentes à la base, qu'accompagnent 2 longues stipules linéaires-oblongues et presque pinnatifides à leur base. Ses fleurs sont grandes, inodores, colorées en beau jaune d'or, avec des lignes rouge-sang foncé sur les 3 pétales inférieurs et 2 grandes taches de la même couleur sur les 2 supérieurs; chacune d'elles termine un très long pédoncule axillaire. — Cette espèce réussit parfaitement dans un coffre froid; elle fleurit abondamment au mois de mai.

Azalea occidentalis Torr. et A. Gray, *Msc.* — Hook. *Botan. Magaz.*, cah. de sept. 1857, pl. 5005. — Azalée occidentale. — Californie et Orégon. (Ericacées.)

Cette espèce d'*Azalea* est remarquable par son origine, puisqu'elle est la seule, parmi celles de l'Amérique du Nord, qu'on ait trouvée jusqu'à ce jour à l'ouest des Montagnes rocheuses. Elle avait été rattachée avec doute à l'*Azalea calendulacea* par M. Hooker dans sa Botanique du Voyage du capit. Beechey. Mais, dans un ouvrage qui n'est pas encore publié, MM. Torrey et A. Gray l'ayant regardée comme une espèce à part et l'ayant nommée *Az. occidentalis*, le savant botaniste anglais adopte aujourd'hui cette dénomination, tout en disant que l'examen de la plante vivante lui laisse encore des doutes sur la légitimité de cette séparation.

L'*Azalea occidentalis* a des feuilles oblongues ou un peu plus larges vers le sommet que vers la base, légèrement velues, principalement sur la côte et aux bords. Ses rameaux se terminent par de charmantes grappes corymbiformes, plus ou moins feuillées, de grandes fleurs blanches, marquées de lignes rouges à l'extérieur et

teintes de jaune en bandes sur la face interne du lobe supérieur de la corolle. Cette coloration est la principale différence qui le distingue de l'*Az. calendulacea*, qui a les fleurs jaunes ou orangé plus ou moins vif.

Agave densiflora Hook., *Botan. Mag.*, cah. de sept. 1857, pl. 5006. — Agave à fleurs serrées. — Mexique ? (Amaryllidées-Agavées.)

Cet Agave, qu'on croit originaire du Mexique, se trouve représenté par deux beaux pieds dans le jardin de Kew. Comme l'indique le nom que lui donne M. Hooker, il appartient à la section du genre *Agave* que caractérise un épi de fleurs sessiles, terminant une hampe simple. Il n'a pas de tige développée. Ses feuilles épaisses, longues de près d'un mètre, sont lancéolées-obovales, bordées de dents épineuses et inégales, terminées par une pointe fine ; elles sont planes ou un peu concaves en dessus, convexes en dessous, d'un vert foncé. La hampe s'élève à près de 2 mètres ; elle est chargée sur toute sa longueur de bractées en alène ; elle est terminée par un long épi serré, formant le fuseau dans son ensemble, qui comprend un très grand nombre de fleurs colorées en jaune-verdâtre, avec les filets des étamines et le style longuement saillants et rougeâtres.

Grevillea alpestris Meisn. — *Botan. Magaz.*, cah. de sept. 1857, pl. 5007. — Grévillée alpestre. — Nouvelle-Hollande méridionale. (Protéacées.)

Une des plus jolies espèces de son genre. Dans sa patrie elle forme un assez grand arbrisseau ; cultivée elle se charge, même lorsqu'elle est encore peu élevée, d'une grande quantité de fleurs rouges en grappes courtes, situées au bout des rameaux.

Rhododendron Windsorii Nutt. — *Botan. Magaz.*, cahier d'oct. 1857, pl. 5008. — Rhododendron de Windsor. — Indes, dans le Bootan. (Éricacées.)

C'est encore une espèce découverte par M. Booth sur les montagnes du Bootan, où elle croît à une hauteur de 7000 à 9000 pieds anglais (2105m à 2835m), dans les endroits secs. Obtenue de graines par M. Nuttall, elle a fleuri pour la première fois au mois de juin 1857. Elle a passé l'hiver dernier en pleine terre sans que ses pieds

même les plus jeunes aient souffert du froid. — Ce Rhododendron forme un petit arbre. Ses feuilles coriaces sont oblongues-lancéolées ou obovales-lancéolées, aiguës, rétrécies dans le bas, glabres, d'un vert lustré en dessus, argentées et finalement roussâtres en dessous ; elles ont un pétiole assez court. Ses rameaux sont terminés par des grappes très raccourcies et serrées de fleurs assez grandes, dont la couleur est un rose-rouge et dans lesquelles la corolle a ses 5 lobes échancrés.

M. Nuttall et M. Hooker après lui distinguent, sous le nom de *Rhododendron Windsorii leucanthum*, une variété à fleurs constamment blanches, à feuilles plus étroites, colorées en vert plus sombre en dessus, qui n'a pas encore fleuri en Angleterre. Cette variété, qui pourrait bien constituer une espèce à part, est rustique comme le type.

Uroskinnera spectabilis LINDL. — *Botan. Mag.*, cah. d'oct. 1857, pl. 5009. — Uroskinnère élégant. — Mexique ? (Scrophularinées.)

M. Hooker se contente de joindre à la figure qu'il en donne le texte du *Gardeners' Chronicle* dont nous avons donné un résumé dans le *Journal* de la Société, III, cah. de févr. 1857, p. 127.

Epigynium acuminatum KLOTZSCH. — *Bot. Magaz.*, cah. d'oct. 1857, plan. 5010. — Epigynie acuminée. — Inde. (Ericacées-Vacciniées.)

C'est un joli arbrisseau haut de 65 centim. à 1 mèt. 30, qui, quoique connu des botanistes depuis plusieurs années, n'a été introduit que récemment dans les jardins de l'Angleterre. Il est remarquable par l'abondance de fleurs du plus beau rouge-ponceau qui sortent en grappes courtes et pendantes le long de ses branches, plus bas que les feuilles, et qui forment chacune un petit grelot terminant un pédicelle également rouge et renflé vers son extrémité. Ses feuilles sont lancéolées, acuminées, bordées de dents de scie écartées ; elles sont souvent rougeâtres en dessous.

Dendrobium crepidatum LINDL. var. **labello glabro**. — *Bot. Magaz.*, cah. d'oct. 1857, pl. 5011. — Dendrobe pantoufle, var. à labelle glabre. — Indes, dans l'Assam. (Orchidées.)

Voy. pour le type de l'espèce le *Journal* de la Société, cah. d'oc-

tobre 1857, p. 633. Cette variété ne se distingue que par son labelle glabre et plus étalé.

Agapetes buxifolia NUTT., *Msc.* — *Botan. Magaz.*, cah. d'oct. 1857, pl. 5012.— Agapetes à feuilles de Buis — Indes. (Ericacées-Vacciniées.)

Arbrisseau toujours vert, haut d'environ 1 mètre et demi, découvert par M. Booth sur les hauteurs qui bordent l'Assam. Il y croît à une hauteur de 630 à 935 mètres, en épiphyte, sur les arbres couverts de mousse, dans les forêts humides. M. Nuttall le multiplie par la greffe en approche sur l'*Epigynium leucobotrys* NUTT. Les branches de cette espèce sont longues et raides, poilues; elles sont chargées de petites feuilles coriaces, longues seulement de 25 millim., brièvement pétiolées, obovales et rétrécies en coin dans le bas, un peu dentées dans leur moitié supérieure glabres, d'un joli vert. Ses fleurs sont solitaires ou par 2 à l'aisselle des feuilles qu'elles dépassent; leur corolle tubuleuse, dont le limbe forme 5 lobes aigus, étalés, a près de 3 centim. de long; elle est d'un beau rouge. La plante est assez abondamment florifère.

Meyenia erecta BENTH. — *Botan. Magaz.*, pl. 5013.— Meyenie dressée. — Afrique occidentale et tropicale. (Acanthacées.)

Voyez sur cette belle plante un article spécial dans le *Journal* de la Société, I, 1855, p. 455.

THE FLORIST, FRUITIST AND GARDEN MISCELLANY.

Bouvardia oriana (*hybrida*) PARSONS. — Planc. 125, cah. d'avril 1857. (Rubiacées.)

Ce bel arbuste a été obtenu par M. Parsons, de Brighton, au moyen d'un croisement des *Bouvardia longiflora* et *leiantha*, dont le premier a les fleurs d'un blanc pur, tandis que le dernier les a colorées en beau rouge écarlate. Les hybrides provenus de ce croisement ont la belle végétation de la dernière de ces plantes, son ample feuillage, son peu de délicatesse dans la culture; mais leurs fleurs rappellent surtout le *B. longiflora* pour les caractères, et elles varient de nuance de la couleur de chair à un beau rouge vif; elles forment de grands et beaux corymbes qui ressemblent à ceux des *Ixora*. Une propriété particulière rendra cette nouvelle acqui-

sition fort avantageuse pour les bouquets; ses rameaux fleuris se conservent parfaitement dans l'eau, et au bout de 10 jours leurs fleurs sont encore aussi fraîches qu'à l'origine.

Ce sont MM. E. G. Henderson et fils (Wellington Nursery) qui ont acquis de M. Parsons la propriété du *Bouvardia oriana*.

Erica Ingrami (*hybrida*). — Planc. 126, cah. de mai 1857. (Ericacées.)

Cette belle Bruyère a été obtenue par M. Ingram, directeur du Jardin royal de Frogmore. On la donne comme une hybride de l'*Erica hyemalis* et probablement de l'*E. Linnœana*. C'est une plante remarquablement compacte et fournie, d'une bonne végétation et très florifère. L'auteur de l'article qui la concerne ne doute pas qu'elle ne se répande beaucoup lorsqu'elle sera connue. Elle fleurit de février jusqu'en mai, et il est même très probable qu'on pourra la faire fleurir en hiver.

Sur les *Epacris* (*Floricultural Cabinet*).

On sait que les *Epacris* et même les Epacridées à peu d'exceptions près habitent la Nouvelle-Hollande et la terre de Van Diemen ou Tasmanie, sa voisine. Ce sont là les représentants des Bruyères, avec lesquelles leur ressemblance est très grande et qui manquent entièrement dans ces contrées. Cette ressemblance non-seulement pour l'aspect extérieur, mais encore pour la manière de végéter, explique pourquoi les procédés de culture adoptés avec avantage pour les Bruyères du Cap de Bonne-Espérance réussissent presque tout aussi bien pour les *Epacris*. Cependant l'auteur anonyme d'un article récent du *Floricultural Cabinet*, se livrant à la culture de ces derniers végétaux, croit rendre service aux horticulteurs en leur indiquant de quelle manière il parvient à obtenir pour eux une beauté de végétation qui en fait pendant l'hiver le plus brillant ornement de son orangerie. Voici les détails de sa pratique.

Un mélange de terre tourbeuse ou de bruyère et de sable blanc est le seul compost dans lequel les *Epacris* réussissent parfaitement. La terre de bruyère doit être divisée en petits morceaux et le sable doit y être mélangé intimement. Il est essentiel de mettre au fond des pots une couche de tessons sur laquelle on en dispose une de

mousse pour empêcher que la terre ne soit entraînée par l'eau des arrosements. Il faut empoter haut, comme pour les Bruyères; car si l'on enterre le collet il est exposé à pourrir. — Après la floraison on coupe les longs rameaux qui ont fleuri; on porte les plantes dans un coffre froid, à l'ombre et on les y laisse jusqu'à ce que de nouvelles pousses se montrent. Si l'on possède une serre, on se trouve bien de les y placer pendant 8 ou 10 jours pour faciliter la pousse. On les met dans un coffre froid pour les endurcir dès qu'elles ont donné de jeunes pousses, et là on leur donne de l'air convenablement. Quant les pousses ont la longueur du doigt, on rempote, en enlevant une portion de la vieille terre sur les côtés de la motte. On tient ensuite les plantes à l'ombre pendant quelques jours; puis, la saison le permettant, on les transporte en plein air, à un endroit ombragé et abrité, dans lequel on pose les pots sur une couche de cendres ou d'autres matières sèches. Là, jusqu'à la fin de l'été, les *Epacris* n'exigent pas d'autre soin que d'ameublir la superficie de leur terre de temps à autre, de ne pas les laisser souffrir de soif et de les retourner quelquefois. On les renferme dans l'orangerie à la fin de septembre; mais auparavant on les visite pour en supprimer les parties mortes et on nettoie leurs pots. En automne et en hiver il ne leur faut pas d'autre chaleur que celle qui est nécessaire pour qu'ils ne sentent pas la gelée, et il est essentiel de leur donner le plus d'air possible.

Des boutures faites avec le bois non entièrement mûr reprennent bien. On les plante dans du sable blanc; on les couvre d'une cloche et on les soumet à une chaleur de fond. Leur reprise se fait moins bien en été qu'aux autres époques. Lorsque la reprise a eu lieu, on les plante dans de petits pots et on les endurcit ensuite graduellement.

L'article se termine par la liste suivante des plus beaux *Epacris* parmi lesquels l'auteur a distingué par un astérisque * les plus nouveaux.

Epacris attenuata alba; d'un blanc pur.
* — *carminata;* rose-orangé.
— *carnea;* d'un beau rouge-carmin.
— *coruscans;* rouge intense, à tube très long.
— *delicata;* rouge délicat, avec les bouts blancs.

Epacris éclipse, rose-rouge et blanc.
— *elegantissima;* rose foncé.
— *fulgens;* orangé-rouge.
— *fulgida;* carmin.
— *grandiflora;* rose-pourpre passant au blanc; tube allongé.
— — *rubra;* rouge-cramoisi et blanc.
* — *hyacinthiflora;* rose intense.
* — — *candidissima;* d'un beau blanc.
— *impressa;* rose carminé.
— — *candida compacta;* blanc pur.
— — *coccinea;* écarlate.
* — Lady Alice Peel; saumon clair, nuance toute nouvelle.
* — Lady Panmure; blanc; très longs épis de fleurs.
* — Lucifer; rose-écarlate clair.
— *magnifica;* rose-rouge.
— *microphylla;* blanc.
— *miniata;* orange-carmin, à bouts blancs.
* — — *splendens;* bel orangé-cramoisi et blanc.
* — Mistress Pym; beau rose avec les sommets rouge pâle.
— *nivalis;* blanc.
* — Princesse royale; pourpre ou violet-rose et blanc; tube allongé.
— *sanguinea;* écarlate foncé ou rouge-sang.
— *splendida;* orangé-écarlate.
— *Tauntoniensis;* rose intense.
* — The Bride (Nouvelle mariée); rouge clair.
* — Vicomtesse Hill; bel orangé rouge.
— *Wilmoreana;* rose-carmin clair; tubes très longs.

Sur le *Beaumontia grandiflora;* par M. C. (*The florist, fruitist and garden miscellany*).

Cette belle plante grimpante, toujours verte, est l'une de celles qui peuvent contribuer le plus puissamment à l'ornement des serres, et, lorsqu'elle est chargée de ses grandes fleurs, dont le blanc légèrement jaunâtre contraste élégamment avec le vert intense de ses feuilles, elle devient un objet d'une beauté peu commune.

On cultive le *Beaumontia* de différentes manières. Quelque fois on

le plante dans une orangerie ou une serre froide; mais là il ne trouve pas assez de chaleur pour prendre un développement convenable ni pour fleurir; aussi ses fleurs s'y montrent-elles rarement ou même ne s'y montrent-elles pas du tout. Pour qu'il végète bien et qu'il acquière la beauté qui lui est propre, il faut le planter dans une serre et dans la terre d'une bâche ou d'une plate-bande à laquelle on puisse donner un peu de chaleur de fond, cette condition étant essentielle pour sa végétation, et où il ait pendant la nuit une température de 10 à 12 degrés C. La plate-bande doit avoir 60 centim. de profondeur et à peu près autant de largeur. Il faut en garnir le fond avec une couche de 15 centim. de morceaux de brique ou de décombres, dans le but d'obtenir un bon égouttement; on achève de remplir ensuite avec un mélange à parties égales de terre de gazon et de terre tourbeuse, auquel on ajoute une certaine quantité de petits cailloux pour donner à ce compost de la porosité. On peut planter ensuite à toute époque de l'année, mais préférablement au printemps. Si la plante, tenue en pot jusque-là, avait été très gênée, il faudrait en rafraîchir les racines afin qu'il s'en produisît promptement de nouvelles dans la terre neuve. Après la plantation on donne un bon arrosement pour tasser la terre et on palisse la plante contre le treillis qu'elle doit couvrir, sans cependant la serrer; enfin on dispose autour de son collet quelques rangées de cailloux, en une sorte de pavé, pour empêcher que la terre ne se serre trop contre le bas de la tige. Ainsi disposé le *Beaumontia* ne tardera pas à donner une pousse vigoureuse qu'il sera bon d'arrêter pour l'amener à émettre des jets latéraux; ceux-ci seront arrêtés à leur tour jusqu'à ce qu'il couvre tout le treillis qui lui est donné comme support. Il se passera peut-être deux ou trois ans jusqu'à ce qu'il commence à fleurir abondamment; mais ensuite on le verra chaque année, aux mois de juin et juillet, produire en abondance ses grandes et belles fleurs.

Le *Beaumontia* a peu besoin d'être taillé, ses fleurs naissant du vieux bois; mais lorsque celui-ci a fait son temps, il est nécessaire de l'enlever pour ménager de la place aux jeunes pousses, dont il faut favoriser le plus possible le développement au bas de la plante. Pendant l'activité de la végétation il faut arroser abondamment, et faire des seringuages deux ou trois fois par semaine; grâce à ce soin on

entretient la plante propre et en bonne santé ; d'ailleurs on la garantit ainsi de l'attaque des insectes.

Le *Beaumontia* mérite d'être cultivé beaucoup plus fréquemment qu'il ne l'est, surtout dans les serres où l'on a besoin de couvrir de hauts piliers et de grands treillis.

Sur l'amélioration et la formation des pelouses (*The florist, fruitist and garden miscellany*).

Un auteur, qui adopte le pseudonyme de *Rusticus*, traite ce sujet avec beaucoup de développements dans un article dont nous présenterons ici le résumé. Les pelouses et gazons occupent une place assez importante dans les jardins pour que l'art de les former et de les entretenir ait un intérêt incontestable ; en outre, si l'Angleterre, de l'aveu de tout le monde, l'emporte sur tous les autres pays par la beauté de ses pièces de verdure, ce n'est pas seulement à son humidité à peu près constante, mais encore à l'habileté de ses jardiniers, qu'elle doit ce précieux avantage. Il semble donc naturel de puiser dans les écrits des Anglais des données sur cet important sujet.

Même sous le climat humide de la Grande-Bretagne, il n'est pas toujours facile, ni même possible, dit l'auteur de l'article, de maintenir les pelouses de Graminées en parfait état. Si l'on néglige de les faucher régulièrement et à de courts intervalles, ou d'en enlever les mauvaises herbes, on voit bientôt les Graminées vigoureuses prendre le dessus sur celles qui sont faibles, en usurper la place, et différentes herbes apparaître, grandir, étouffer enfin les Graminées voisines. Quand la terre est humide et riche, les vers la bouleversent ; si elle est maigre ou sèche, le gazon est souvent brûlé en été ; des espèces particulières de mauvaises herbes l'envahissent ; enfin la larve d'un petit hanneton y fait de grands dégâts en automne en mangeant les racines des Graminées. Dans tous ces cas, le gazon perd tout son mérite ; il est donc important de savoir remédier au mal s'il existe déjà, sinon de l'empêcher d'apparaître.

L'amélioration d'une pelouse plus ou moins détériorée est le premier point dont s'occupe notre auteur. Si la terre est humide, il faut d'abord la drainer avec soin, en rapprochant suffisamment les tuyaux, et en plaçant par-dessus une couche de pierres cassées épaisse

d'environ 30 ou 35 centim. Il faut ensuite arracher toutes les mauvaises herbes et les grandes Graminées. Les Plantains, les Renoncules, le Pissenlit, l'Ortie, l'Oseille sauvage, une ou deux espèces de Scabieuses et de Rumex sont les mauvaises herbes les plus fréquentes dans les sols humides et riches; la petite Marguerite elle-même peut s'y multiplier assez pour devenir nuisible. Quand le gazon est mélangé de beaucoup d'herbes, il faut un certain temps pour parvenir à l'en débarrasser. Un premier arrachage ayant été fait au printemps avant qu'on fauche l'herbe, il faut recommencer chaque fois qu'on l'a tondue et aussitôt après, parce qu'alors les herbes sont faciles à voir; on fait encore un sarclage quelques jours après pour arracher les grandes Graminées qui grandissent plus vite que les autres. En opérant ainsi pendant un mois ou deux on arrive à purger la pelouse. Sans doute de pareilles opérations sont assujettissantes et coûteuses; mais il vaut encore mieux, au point de vue de la dépense, remettre en bon état une pelouse detériorée que d'en créer une.

Si, après avoir détruit toutes les mauvaises herbes, on reconnaît que le gazon est trop clair, on le détermine à *taller* ou à s'épaissir de la manière suivante. La meilleure époque pour cette opération est le mois de mars ou le commencement d'avril. Pour les terres ordinaires, on emploie un mélange de plâtre ou de vieux mortier, de balayures de routes, de cendres et d'un peu de suie, auquel on ajoute du nitrate de soude; pour les terres maigres, on peut remplacer la suie par du guano ou un autre engrais analogue. On mélange ces substances à de la terre tamisée et sèche, et on répand le tout uniformément sur la surface du sol de la pelouse. Le plâtre, les phosphates, les sels de potasse et de soude, avec un peu de guano, forment la base des engrais du même genre qu'on emploie pour améliorer les herbages en mauvais état ainsi que les pelouses détériorées. Si l'on reconnaît ensuite que le gazon manque d'espèces fines, on sème par-dessus la nouvelle terre de la graine de Graminées choisies. Lorsqu'on voit d'avance qu'il sera nécessaire de recourir à cet ensemencement, il est bon de ne pas répandre le compost avant la fin de mars ou le commencement d'avril; on en recouvre alors la graine qu'on a répandue; avec le râteau ou des balais on étale cette terre, après quoi on passe le rouleau. Lorsqu'on tond la pelouse, il faut

passer seulement le râteau, et donner ensuite un coup de rouleau pour unir la surface. Les jeunes Graminées ne tardent pas à pousser, et, dans l'espace d'une couple de mois, si l'on a le soin de tondre l'herbe toutes les semaines ou tous les dix jours, et d'arracher toutes les mauvaises herbes dès qu'elles se montrent, la pelouse formera un tapis velouté et bien fourni.

Quand il s'agit de créer des pelouses dont l'étendue n'est pas trop considérable, la marche employée d'ordinaire consiste à y transporter du gazon tout fait; mais on ne se trouve bien de cette manière de procéder que dans les pays où l'on rencontre à sa portée du gazon fin, composé de bonnes espèces et bien fourni. Comme on n'a pas communément cet avantage, il est plus sûr de recourir au semis, car alors on choisit les espèces qu'on sait devoir être les plus avantageuses. Il faut dans ce cas commencer par préparer et aplanir la terre. Si elle était d'abord cultivée ou en pâturage, on brûle les racines, les herbes, etc., qui s'y trouvent, et l'on épand ensuite les cendres ainsi obtenues. Si elle est de sa nature trop forte, on l'amende de manière à la rendre plus légère; si elle est pauvre et sableuse, on la marne, ou l'on y mêle des matières calcaires quelconques; si elle est tourbeuse, on se trouvera bien d'y mêler de la chaux. Les espèces de Graminées auxquelles l'auteur donne la préférence sont: le *Cynosurus cristatus*, les *Festuca rubra, duriuscula, ovina, tenuifolia*, les *Poa nemoralis* et *trivialis*, et le *Lolium perenne* ou Ray-grass. Lorsqu'il veut obtenir un gazon très fin, il emploie la Cretelle ou *Cynosurus cristatus*, le *Festuca tenuifolia*, et le *Poa nemoralis*, avec du Trèfle. Le semis ayant été fait aussi uni que possible, avec les mélanges convenables, et en deux fois, les Graminées et le Trèfle étant semés séparément, on donne un léger coup de râteau. Lorsque l'herbe est haute de quelques centimètres, on la fauche avec une faux bien affilée, et on passe le rouleau immédiatement après. Ensuite on tond de même et on roule tous les dix ou quinze jours, en ayant d'abord le soin de déranger la terre le moins possible, à cause du peu de profondeur à laquelle arrivent encore les racines. C'est pour ce dernier motif qu'il est toujours mauvais de faire brouter les gazons encore jeunes, contrairement à ce que l'on conseille souvent, les moutons arrachant beaucoup de jeunes plantes. En tondant, passant le rouleau comme il vient d'être dit, et arrachant les

mauvaises herbes quand elles se montrent, on arrive à avoir une jolie pelouse à la fin de l'été; il ne restera plus qu'à l'entretenir. Si cependant elle laissait à désirer à cause de la mauvaise qualité de la terre, on l'améliorerait en répandant à la surface du sol, la seconde année, le compost indiqué plus haut. Le même moyen peut servir à détruire la Mousse si elle envahit le gazon.

Sur l'époque la plus convenable pour greffer l'Abricotier; par M. Antoine Cinibulk (*Monatschrift für Pomologie*).

L'auteur de cet article avait vu fréquemment échouer les greffes d'Abricotiers qu'il avait pratiquées pendant les mois de mars et d'avril. Pour éviter les pertes que lui causaient ces insuccès, il essaya de suivre le conseil qui a été donné dans les écrits de plusieurs pomologistes et de greffer ces arbres en automne. Les résultats de cet essai furent encore plus désavantageux que ceux que lui avaient donnés les greffes faites aux mois de mars et d'avril. Sans se laisser décourager par ce double échec, il voulut continuer ses expériences et il procéda de la manière suivante: Pendant chacun des cinq mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, il greffa sur Prunier 50 Abricotiers dont, jusqu'au mois de février, il détacha les greffes au moment de les poser. Pour les 50 sujets greffés en mars, il garda des greffes enlevées en février. Les greffes posées en novembre et en décembre manquèrent toutes à la reprise et périrent sans une seule exception. Pour celles qui avaient été faites en janvier, le tiers environ réussit et poussa très bien plus tard. Quant à celles qui avaient été pratiquées au mois de février, elles poussèrent en général vigoureusement dès qu'eut lieu la reprise de la végétation, et elles donnèrent par la suite de beaux arbres très bien portants. Le succès fut notablement moindre pour les jeunes sujets qui avaient été greffés au mois de mars; la reprise n'eut lieu que sur à peine la moitié d'entre eux; seulement celles de ces dernières greffes qui réussirent ne présentèrent ensuite aucune différence avec les autres sous le rapport de leur végétation

M. Cinibulk dit que, depuis ces expériences démonstratives, il a fait ses greffes d'Abricotiers pendant plusieurs années de suite au mois de février et toujours avec le même succès.

Une circonstance qu'il est bon de mentionner, c'est qu'au mois de

février de l'année où l'horticulteur allemand fit l'expérience dont on vient de voir les résultats, le temps était très doux au moment de l'opération ; aussi put-il enduire d'argile quelques-uns des petits sujets qu'il avait greffés. Mais aussitôt le temps changea de telle sorte que la nuit suivante il y eut une gelée à plusieurs degrés de froid et que la température resta ensuite basse pendant longtemps. Cependant aucun des arbres greffés ne souffrit le moins du monde.

Origine et coloration du Hêtre pourpre; par M. Jaeger (*Gartenflora*).

Le Hêtre pourpre est regardé par beaucoup de personnes, dit M. Jaeger, comme un arbre indigène de l'Amérique du Nord, et on le trouve signalé dans divers ouvrages comme ayant cette origine. Cependant, d'après cet auteur, il existe croissant naturellement çà et là dans les forêts de la Thuringe et même dans plusieurs autres localités de l'Allemagne.

M. Jaeger s'est occupé longtemps de cet arbre, et il communique dans son article les principaux résultats de ses observations. L'un des faits les plus curieux qu'il ait observés, et qui n'a peut-être pas d'analogue dans le règne végétal, c'est que dans ce Hêtre les couches ligneuses jeunes, formant l'aubier, de même que le liber, sont entièrement colorées en rouge sombre. Quoique toutes les personnes qui ont coupé des branches de Hêtre pourpre aient certainement dû faire cette observation, on ne la trouve cependant pas rapportée dans les ouvrages. Ce bois jeune est d'un rouge-pourpre assez foncé, qui paraît presque violet en automne, qui est plus clair, au contraire, au printemps. La nuance la plus foncée est celle de la couche d'aubier la plus jeune, immédiatement sous-jacente au liber ; la couleur va en pâlissant vers l'intérieur, et elle est d'autant plus claire que le bois est plus âgé. Le vieux bois est parfaitement blanc ou plutôt jaunâtre, comme dans le Hêtre ordinaire. Il existe donc dans le Hêtre pourpre une particularité tout à fait inverse de celle qu'offrent tous les bois de couleur foncée, dans lesquels le cœur est beaucoup plus coloré que l'aubier. La proportion de bois rouge relativement à la masse entière varie avec le diamètre total et aussi dans les différentes parties du contour. Des branches d'environ 3 centimètres d'épaisseur ont leur bois presque entière-

ment rouge, tandis que, plus haut, cette couleur ne s'y montre plus qu'à l'extérieur; l'auteur regarde comme vraisemblable que ce fait tient à ce que, dans le bas des branches, le rouge de la tige s'unit à celui de la branche elle-même. Sur un tronc épais de 16 ou 20 centimètres, la zone colorée a une largeur moyenne de 10 à 14 millimètres.

L'auteur a voulu reconnaître la nature de cette coloration; mais les résultats de cet examen ont été peu instructifs. Même le microscope ne lui a rien appris à cet égard, les coupes minces qu'il a dû faire pour cette étude n'ayant plus présenté de coloration appréciable. Il a reconnu qu'en séchant, ce bois rouge finit par devenir brun. — Lorsque le Hêtre pourpre a été greffé sur le Hêtre commun, le bois inférieur à la greffe ne diffère en rien de celui qui caractérise ce dernier, et la coloration commence juste au niveau de la greffe.

A ce propos, M. Jaeger présente quelques considérations que nous reproduirons en résumé relativement à l'influence du sujet sur la greffe et de la greffe sur le sujet. — La séparation tranchée qui existe entre le bois du sujet et celui de la greffe, prouve que celle-ci élabore à sa manière les sucs qui lui arrivent du sujet, et que dès lors elle conserve, par rapport à celui-ci, toute son indépendance. L'influence du sujet se réduit donc à ceci que la greffe prend plus ou moins de développement selon l'abondance de la sève qui lui est transmise, ce qui tient à la puissance d'absorption que possèdent les racines du sauvageon. Si celui-ci absorbe assez de sève pour nourrir un grand arbre, la greffe prend un developpement considérable, comme on le voit pour les Pommiers, Poiriers, etc., greffés sur sauvageon ; si, au contraire, la masse des racines du sujet est faible, et ne peut puiser dans le sol que de quoi nourrir un arbrisseau, comme cela a lieu pour le Pommier de paradis, le Cognassier, le Mahaleb, la greffe ne donne qu'un arbre de faibles proportions. — L'observation fournie par la greffe du Hêtre rouge prouve également que la greffe n'exerce pas d'action sur le sujet. L'auteur rapporte ici le fait observé par L. Noisette sur un rameau panaché qui, ayant été greffé sur un sujet ordinaire, aurait communiqué à ce dernier sa panachure. Il n'y voit qu'un simple accident et nullement la preuve d'une influence de la greffe sur le sujet.

Le *Melanoselinum decipiens* employé comme espèce d'ornement pour la pleine terre; par M. Jaeger (*Gartenflora*).

Cette espèce déjà connue depuis longtemps, mais qui n'avait encore trouvé place que dans les jardins botaniques, est au nombre des rares Ombellifères qui prennent une forme arborescente. Elle croît naturellement dans l'île de Madère. Aujourd'hui, le goût de plus en plus développé parmi les amateurs pour les végétaux qui doivent à leur feuillage leur principale beauté, a fait songer à cette plante fort négligée et l'a fait introduire dans quelques jardins. L'effet remarquable qu'elle y produit déterminera certainement beaucoup de personnes à suivre cet exemple. M. Jaeger dit avoir vu, l'été dernier, des pieds de ce *Mélanoselinum* qui, cultivés en pleine terre, formaient de petits arbres hauts d'environ un mètre et demi et qui portaient de grandes et belles feuilles longues d'un mètre. La plante a un port qui rappelle assez bien celui d'une Fougère arborescente. Sa tige est lisse, herbacée et verte dans sa partie supérieure, plus ou moins lignifiée et brune dans sa partie inférieure. Ses grandes et belles feuilles ont presque l'aspect de celles de l'Angélique cultivée (*Archangelica officinalis* Hoffm.); elles embrassent la tige à la base; elles sont formées de folioles lancéolées, indivises et simplement dentées en scie sur leurs bords; elles s'étalent en parasol comme celles d'un Palmier. Les fleurs qui forment ses ombelles sont d'un blanc rougeâtre; elles se développent en été. Comme elles ne contribuent pas beaucoup à embellir la plante, on peut très bien les supprimer lorsqu'elles se montrent, si l'on n'a pas de motifs pour obtenir des graines; cette suppression contribue même à augmenter la beauté des feuilles.

La culture du *Melanoselinum decipiens* ne présente pas de difficultés. On le multiplie de boutures qu'on obtient en coupant les pousses dont on voit le développement avoir lieu quelquefois sur la tige, ou bien, et plus facilement encore, de graines qu'on obtient en bon état à l'aide de quelques soins. Il lui faut une terre forte et riche en humus. Pendant l'hiver on peut le tenir simplement dans une serre froide, mais il y perd souvent ses feuilles, tandis que dans une serre tempérée, et à une température de 8 à 10 degrés il se maintient très bien, développe de nouvelles ombelles et devient un des ornements de la serre.

EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1857 et 1858

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.................................... 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Paris (Société imp. et centr. d'hortic.).... dans la 2e quinzaine de mai 1858.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages,

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

AVIS IMPORTANT.

Les exemplaires de la planche des Glaïeuls destinés à ceux des Membres de la Société qui habitent Paris restent déposés au siége de la Société, quai Malaquais, 3, où l'on pourra les retirer *non pliés*.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le N° de Novembre 1857.

PAGES.

Discours de M. le Vice-Président Payen. 649
Liste des récompenses accordées par le Jury de l'Exposition de 1857. . . 655

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 22 octobre 1857 668
— du 12 novembre 1857 677

NOMINATIONS.

Séance du 22 octobre 1857 683
— du 12 novembre 1857 684

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 12 novembre 1857. 684
— du 26 novembre 1857. 686

ALBUM DE L'EXPOSITION DE 1855.

Glaïeuls, planc. VI. Texte par M. Rouillard. 688

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de janvier 690

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le général Daumas 664

NOTES ET COMMUNICATIONS.

Analyse de Patates; par M. Payen 695
Avantage de la greffe des boutons à fruit; par M. Bourgeois 696
Description de 5 Robiniers; par M. Pissot. 697

RAPPORTS.

Rapport sur les cultures de M. Félix Aroux; par M. Friès. 699
— sur les Patates-Ignames; par M. Chevet. 701

COMPTES-RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte-rendu de l'exposition de Namur; par M. Morel 702

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Plantes nouvelles ou rares (*Rhododendron calophyllum* NUTT., *Dendrobium nobile pallidiflorum* HOOK, *Viola pedunculata* TORR. et A. GR., *Azalea occidentalis* TORR. et A. GR., *Agave densiflora* HOOK., *Grevillea alpestris* MEISN., *Rhododendron Windsorii* NUTT., *Uroskinnera spectabilis* LINDL., *Epigynium acuminatum* KL., *Dendrobium crepidatum labello glabro*, *Agapetes buxifolia* NUTT., *Meyenia erecta* BENTH., *Bouvardia oriana* PARSONS, *Erica Ingrami*). 709
Sur les *Epacris*. 714
Sur le *Beaumontia grandiflora*; par M. C. 716
Amélioration et formation des pelouses 718
Epoque convenable pour greffer l'Abricotier; par M. Cinibulk. 721
Origine et coloration du Hêtre pourpre; par M. Jaeger 722
Le *Melanoselinum decipiens* employé comme espèce d'ornement pour la pleine terre; par M. Jaeger. 724

Paris. —Imp. horticole de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.

ALBUM DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

PLANCHE VII.

CATTLEYA HARRISONIANA BATEMAN, in *Botan. Regis.*, XXII (1836), sub tab. 1919. (*Cattleya Harrisoniæ* PAXT., *Magaz. of bot.*, IV (1838), pag. et tab 247. *C. Harrissonii Album de l'Expos. univ. d'hortic.* de 1855, plan. VII, et HORT.)

La belle Orchidée dont le *Journal de la Société* publie aujourd'hui la figure a été nommée et caractérisée succinctement pour la première fois dans le *Botanical Register*, volume de 1836, à la suite du texte descriptif de la planche 1919. Le nom de *Cattleya Harrisoniana* sous lequel elle a été alors désignée et la courte phrase diagnostique par laquelle elle a été distinguée des espèces voisines étaient dus à M. Bateman, l'auteur d'un ouvrage splendide sur les Orchidées du Mexique et du Guatemala, qui les avait envoyés par lettre à M. Lindley. Un peu plus tard, en 1838, M. Paxton en a donné une figure et une description dans le 4e volume de son *Magazine of botany;* non-seulement il n'y fait aucune mention de l'article publié antérieurement dans le *Botanical Register*, mais encore il substitue, sans en donner le moindre motif, le nom de *Cattleya Harrisoniæ* à celui de *C. Harrisoniana* qui est antérieur de deux ans et qui dès lors doit être seul adopté. Nous ajouterons que les horticulteurs parisiens font habituellement subir un autre changement à la dénomination spécifique réelle de cette plante, puisqu'ils donnent à celle-ci le nom de *Cattleya Harrisonii* sous lequel elle est figurée dans la planche ci-jointe et sous lequel aussi elle se trouve indiquée dans les *Procès-verbaux du Jury de l'Exposition de* 1855, comme ayant été exposée par MM. Chantin (pp. 104 et 313), Thibaut et Keteleër (pp. 169 et 312), Léon Le Guay (p. 312) et Lhomme (p. 313).

Jusqu'à ce jour la figure donnée par Paxton du *Cattleya Harrisoniana* était sinon la seule qui existât, au moins la seule qui fût abordable; car celle citée par Pritzel (*Iconum botanicarum Index*, p. 231), qui a été publiée par Hartinger, dans son *Paradisus vindobonensis* (vol. I, pl. 7), est à peu près comme non avenue pour les horticulteurs français, puisque le bel ouvrage qui la renferme,

rare même en Allemagne, ne se trouve probablement dans aucune bibliothèque de notre pays. On doit donc savoir gré à la Société impériale et centrale d'horticulture d'avoir fait exécuter la planche qui accompagne ce cahier du Journal, dans laquelle on trouve une représentation aussi fidèle qu'élégante d'une espèce qui, par sa beauté, ne méritait pas l'oubli dans lequel elle semblait être restée.

Le *Cattleya Harrisoniana* Batem. est une espèce du Brésil. Il a été cultivé d'abord en Angleterre par M. Harrison dont il porte le nom. Dans la division du genre *Cattleya* qui a été adoptée par M. Lindley (*Flower Garden*, I, p. 6), il appartient à la section caractérisée par un labelle enroulé autour de la colonne et à la partie de cette section que distingue la forme très visiblement arquée des deux sépales latéraux. Il est voisin du *C. Loddigesii* Lindl., auquel le savant botaniste anglais que nous venons de citer rattache comme simple synonyme le *C. intermedia* Graham.

Le *C. Harrisoniana* Batem. est une plante épiphyte, qui développe sur chaque pied plusieurs tiges assez grêles, feuillées seulement vers leur extrémité, relevées de 4 angles plus ou moins prononcés, hautes de 10 à 50 centimètres. Ses feuilles sont généralement au nombre de deux, très rapprochées et presque opposées à l'extrémité de chaque tige non fleurie; elles sont ovales-oblongues, arrondies au sommet que surmonte une très petite pointe, rétrécies à leur base en un court et large pétiole ployé en demi-gaîne; elles sont longues de 15 à 20 centim., glabres, d'un vert intense et d'un tissu assez ferme. Ses inflorescences terminales forment un magnifique épi lâche, de 4 à 7 grandes fleurs colorées en beau lilas vif à l'intérieur, plus pâle à l'extérieur, avec le labelle lilas, bordé de blanc sur sa portion enroulée en cornet, d'un blanc un peu sale avec le centre jaune dans sa portion terminale étalée. L'axe de l'inflorescence, qui semble n'être que le prolongement de la tige, sort d'une grande spathe verte, ployée en carène; il est arrondi, tiqueté de petits points brun-rouge; il porte une petite bractée lancéolée à la base de chaque fleur. Les fleurs ont 10-11 centim. dans leur plus grande largeur; leur périanthe est étalé, mais non réfléchi, formé de folioles oblongues, un peu obtuses au sommet, toutes marquées en dessus d'un canal médian peu profond; les 3 folioles externes ou sépales sont assez fermes, terminées par une

petite pointe verte, les deux latérales fortement arquées de manière à se déjeter en bas, et moins rétrécies à leur base que la supérieure; les 2 folioles internes ou pétales sont d'un tissu sensiblement plus délicat, un peu plus larges que les sépales, fortement ondulées sur les bords, plus obtuses au sommet; le labelle, à peu près aussi long que les autres pièces du périanthe, constitue dans son ensemble un cornet arqué et à bord étalé; il est trilobé; ses deux grands lobes latéraux, relevés tout autour de la colonne, forment le tube qui enferme celle-ci, tandis que son lobe médian étalé, fortement ondulé et plissé, mais non dentelé à son bord, constitue l'expansion qui le termine; la colonne ou gynostème montre à peine son extrémité à l'orifice du cornet formé par les 2/3 inférieurs du labelle.

Comparée à la figure de la même espèce qui a été publiée par M. Paxton, la nôtre présente quelques légères différences : 1° le pointillé que porte dans celle-ci l'axe de l'inflorescence manque dans la planche anglaise; en outre, cet axe est beaucoup plus allongé, dans sa portion inférieure aux fleurs, sur notre figure que sur celle du *Magazine of botany*; 2° dans celle-ci les folioles du périanthe sont toutes notablement plus larges et obovales, surtout les 2 pétales, dont la teinte est visiblement plus claire et plus bleuâtre que celle des 3 sépales, et le lobe médian du labelle est représenté d'un blanc pur avec le centre coloré en beau jaune vif.

La culture du *Cattleya Harrisoniana*, comme celle des *Cattleya* en général, est analogue, dans la plupart des serres, à celle de la généralité des Orchidées épiphytes. Cependant il est essentiel d'établir à l'égard de ces plantes quelques différences dont une surtout a beaucoup d'importance. En effet, elles craignent l'humidité aux racines, de telle sorte que, même cultivées dans des paniers suspendus qui leur assurent un égouttement facile, elles ne doivent être arrosées que deux fois par semaine au plus fort de leur végétation, beaucoup plus rarement en tout autre temps. Pendant la période de repos qui leur est nécessaire, il ne faut leur donner que l'eau nécessaire pour les empêcher de se flétrir et de souffrir. Quant à la température qui leur convient, on la règle de deux manières différentes. En effet, la plupart des cultivateurs d'Orchidées placent leurs *Cattleya* dans la partie la moins chaude de leur serre; au contraire,

M. Warner, l'un des horticulteurs anglais les plus renommés pour leurs succès dans la culture de ces plantes, dit, dans une note reproduite par MM. Lindley et Paxton, dans leur *Flower Garden* (1er vol.), qu'il s'est toujours très bien trouvé de tenir ses *Cattleya* dans sa serre la plus chaude, avec les Orchidées de l'Inde. Là ils ont une végétation plus vigoureuse que d'ordinaire, et ils fleurissent parfaitement; quelques-uns même y développent leurs fleurs deux fois par an.

P. DUCHARTRE.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance générale du 12 novembre est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de neuf membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Deux petites caisses de *Chasselas* envoyés par M. Souchet, qui les a cueillis le 24 novembre sur deux portions différentes de la treille du palais de Fontainebleau, situées l'une à l'exposition du levant, l'autre à celle du midi. Depuis le 10 de ce mois, ces Raisins étaient protégés par des toiles. Ils ne laissent rien à désirer pour la beauté comme pour la couleur dorée des grains. En outre, M. Souchet en faisant don à la Société, ils sont partagés entre les membres présents qui peuvent ainsi reconnaître que la saveur en est délicieuse.

2° Un sac de *tubercules de Cerfeuil bulbeux*, envoyés également de Fontainebleau par M. Souchet. On fera cuire immédiatement ces tubercules, pour qu'on puisse en apprécier la saveur, séance tenante.

3° Deux très gros *Coings de Chine* envoyés d'Antibes (Var) par M. Jean Hippolyte, jardinier de M. Thuret. Ils pèsent ensemble 500 grammes. Dans la lettre qui accompagne cet envoi, M. Jean

Hippolyte dit qu'il a cueilli ces deux fruits sur un Cognassier qu'il a trouvé dans un jardin des environs d'Antibes, et que cet arbre, dont le propriétaire du jardin ne connaît ni le nom ni l'origine, en portait de pareils en quantité remarquable. Un rameau feuillé de cet arbre ayant été joint aux deux coings, il est facile d'y reconnaître le *Cydonia* qui a été décrit et figuré par Thouin, sous le nom de *C. sinensis* (1).

4° Une collection de *graines* envoyées pour le Jardin d'expériences par M. Bazin, jardinier chez M. Duvoir, à Liancourt (Oise). Ces graines ont été données à M. Bazin par une personne qui les a récoltées elle-même en différents pays. La liste qu'en donne M. Bazin, dans sa lettre, comprend 13 numéros ; on y remarque un Caféier, de Taïti ; l'*Anona Cherimolia* Mill., du Pérou et du Chili; un Oranger, de Taïti ; les noyaux d'une prune jaune, donnée comme excellente et comme ayant 8 centim. de longueur, rapportés de Constantinople ; enfin, quelques espèces sans nom, parmi lesquelles un arbre de Taïti et un de la Nouvelle-Calédonie, deux Lianes du Chili, etc. Cependant M. Bazin ne croit pas que les noms portés sur la liste soient parfaitement exacts.

5° Les *fruits* et les *graines* de trois espèces différentes, envoyés par M. Rantonnet, horticulteur à Hyères (Var). 1° Des capsules d'une plante que M. Rantonnet regarde comme une variété du *Tecoma radicans*, et qu'il propose de nommer *Tecoma radicans multiflora*. Il dit que cette belle variété, très grimpante, donne des fleurs en abondance et par bouquets pendant toute la belle saison. La plante ressemble beaucoup, pour le feuillage, au *Tecoma radicans* type ; mais elle en diffère par ses capsules plus allongées et plus unies, ainsi que par ses fleurs moins grandes et de couleur moins intense. M. Rantonnet en a obtenu cette année de bonnes graines en assez grande quantité. 2° Des glands du Chêne-Liége qui se trouve dans la forêt des Maures, près d'Hyères. Leur grosseur et surtout leur longueur sont regardées par M. Rantonnet comme

(1) On peut consulter relativement à cette espèce l'article de Thouin (*Annales du Muséum*, vol. XIX), où on la trouve figurée (planches 8 et 9), ainsi que les articles du *Botanical Register*, vol. XI, plan. 905, et de l'*Herbier général de l'amateur*, vol. II, plan. 99.

(*Note du Rédacteur.*)

caractérisant une variété particulière, à laquelle il propose de donner le nom de *Quercus Suber macrocarpa*. 3° Un *Dolichos*, du Texas, que M Rantonnet a reçu sous le nom de *D. altissima gigantea*. Dans la lettre jointe à son envoi, cet horticulteur dit que cette plante, très grimpante, produit beaucoup d'effet par ses longs épis de fleurs d'un beau rose, par l'abondance et la longueur de ses gousses, qui sont colorées en beau violet. A Hyères, on sème ce *Dolichos* au mois d'avril, et il commence à fleurir au mois d'août. Ses graines commencent à mûrir vers la fin du mois de septembre. La plante est très sensible au froid, puisque les premières gelées blanches la font périr.

6° Quatre *Choux-fleurs*, variété dure améliorée, présentés par M. Ponce aîné, cultivateur-maraîcher à Clichy-la-Garenne.

7° Une *bouteille d'eau* prise dans un puits, à Asnières, est envoyée par M. Louis Floquet, qui désirerait que M. le Président voulût bien en faire l'analyse. En effet, comme on a dit à M. Floquet que des infiltrations venues d'un puisard de blanchisseur situé à dix mètres seulement de distance altèrent profondément la qualité de l'eau de son puits, il tiendrait beaucoup à savoir si réellement elle est impropre aux usages domestiques ainsi qu'aux arrosements.

M. le Président veut bien se rendre aux désirs de M. Floquet.

8° Des *raisins* et des *fruits divers*, soit naturels, soit moulés, sont présentés par M. Bourgeois, qui veut montrer par ces exemples les effets avantageux de l'incision annulaire.

M. Bourgeois donne de vive voix à la Société des détails circonstanciés sur cette incision, à laquelle il attribue une influence puissante sur le développement des fruits en général, et particulièrement du raisin. La meilleure incision est, dit-il, celle qu'on pratique immédiatement au-dessous de la grappe et, par conséquent, le plus loin possible de l'insertion du rameau. Il est également essentiel d'enlever un anneau d'écorce étroit, qui puisse être recouvert dans l'espace de trois semaines ou d'un mois. Dans ce cas le raisin est très beau, et sa maturité arrive quinze jours plus tôt que d'habitude. Lorsqu'on fait l'incision trop large, de telle sorte que ses deux bords ne puissent se rejoindre, la branche souffre quelque peu; néanmoins le raisin se ressent encore des bons effets ordinaires de l'opération; seulement, il ne mûrit qu'à

l'époque ordinaire. M. Bourgeois montre à la Société des raisins obtenus par lui sur des rameaux qui avaient été incisés de manières diverses ; il présente aussi des échantillons de rameaux qui ont été incisés cette année.

9° M. Pissot annonce à la Société qu'il avait fait apporter, pour la mettre sous ses yeux, la collection complète des *Courges* et *Coloquintes* qui ont été obtenues en grand nombre cette année au Jardin d'expériences. Malheureusement une circonstance particulière n'a pas permis de mettre ces fruits sur le bureau; mais tous les membres présents à la séance ont pu les voir avant d'entrer dans la salle. Il ajoute que cette culture a donné, cette année, des résultats différents de ceux auxquels on s'attendait, tantôt sous le rapport du volume, tantôt sous celui de la couleur des fruits.

M. le Secrétaire-général présente à la Société un exemplaire du nouvel et important ouvrage de M. Payen, qui a pour titre : *Traité complet de la distillation* des principales substances qui peuvent fournir de l'alcool : vins, grains, betteraves, fécule, tiges, fruits, racines, tubercules, bulbes, etc. (1 in-8° de 352 pag., avec 33 figures dans le texte, et 14 planches. Paris, 1858; chez Mme Ve Bouchard-Huzard). M. Duchartre est chargé de faire connaître à la Société le contenu de cet ouvrage.

M. Duchartre donne lecture du *Programme de l'Exposition* qui doit avoir lieu au mois de mai 1858.

M. le Président dit que l'époque de cette exposition, dont il a été impossible de consigner encore l'indication dans le Programme, sera probablement du 15 au 20 mai au plus tard.

Après quelques observations de détail faites par un petit nombre de membres, M. le Président met aux voix ce Programme, qui est adopté à l'unanimité.

M. le Secrétaire-général communique à la Société les pièces suivantes de correspondance :

1° Une *lettre* de M. Lucas qui annonce qu'ayant fait, à Hyères (Var), l'acquisition d'un grand jardin, il a l'intention d'en faire un véritable champ d'essai pour obtenir des graines d'une foule de plantes qui ne fructifient pas dans nos départements plus septentrionaux. « Je propose donc, dit il, à la Société impériale et centrale » d'horticulture ce que j'ai déjà proposé à plusieurs autres sociétés

» tant en France qu'à l'étranger, de m'adresser les graines et les
» plantes exotiques dont elle peut disposer. Je m'engage à les faire
» fructifier dans mon jardin, promettant de renvoyer par la poste
» la moitié de ce que j'aurai réoclté. » Pour donner une idée de la vigueur avec laquelle les plantes se développent sous le beau climat d'Hyères, M. Lucas cite un Balisier, qu'il nomme *Canna macrophylla*, qui, ayant été semé par M. Rantonnet au mois de mai 1856, s'élève en ce moment à 2m50, et porte des feuilles longues de 1m30, larges de 0m30.

2° *L'annonce* de nouveaux ***Petunia***, à très grandes fleurs doubles. qui sont mis en vente dans l'établissement de M. Boucharlat aîné. à Cuire, près de Lyon. Cette annonce est transmise par M. Chouveroux.

La Commission qui avait été chargée, au commencement de la séance, d'examiner les objets déposés sur le bureau, fait connaître ses jugements de la manière suivante, par l'organe de M. Chevet.

1° Elle propose de décerner une prime de 2e classe ou deux jetons à M. Ponce pour ses Choux-fleurs, qu'elle a trouvés fort remarquables sous tous les rapports.

Ces jetons sont accordés par la Société, et M. Ponce vient les recevoir des mains de M. le Président.

2° Les tubercules de Cerfeuil bulbeux envoyés par M. Souchet ont été goûtés et trouvés bons. La Commission propose de voter des remercîments à cet horticulteur pour cet objet ainsi que pour ses Raisins.

3° Quant à la collection de Cucurbitacées du Jardin d'expériences, la Commission l'a trouvée remarquable pour le nombre et la beauté des fruits qu'elle a produits. Elle ne peut que donner des encouragements à l'habile jardinier qui a dirigé la culture de ces plantes.

M. le Secrétaire-général donne communication des trois documents suivants :

1° *Analyse* par M. Payen de trois variétés d'***Ignames-Patates*** présentées dernièrement à la Société.

2° Rapport de M. Chevet sur les *qualités alimentaires des mêmes tubercules.*

3° Choix des plus belles *espèces et variétés d'Orchidées* à cultiver

dans une serre d'amateur; par M. Guidon, chef des cultures de M. Perrier, à Épernay. C'est la suite d'un travail dont le commencement a été présenté récemment à la Société.

M. le Président fait connaître un incident important qui s'est produit depuis la dernière séance, relativement au terrain situé rue des Saints-Pères, dont la Société avait prononcé l'acquisition pour la construction de son logement. S. Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a décidé que ce terrain serait affecté à des constructions qui doivent être élevées pour agrandir l'hôtel de l'École des ponts-et-chaussées. Par suite de cette mesure, la Société se trouve de nouveau dans l'obligation de chercher un emplacement pour l'édifice qu'elle se propose d'élever. Déjà M. le Président et M. le Secrétaire-général ont fait des démarches pour amener la solution définitive de cette importante question. M. le Président donne même à la Société différents renseignements qu'il a ainsi obtenus. Il ajoute qu'il espère pouvoir faire une nouvelle proposition ou du moins communiquer quelque chose de précis dès la prochaine séance.

M. le Secrétaire-général demande que quelques membres soient désignés pour composer une Commission chargée d'examiner les divers terrains déjà proposés ou qui pourront l'être prochainement.

M. le Président désigne pour cette Commission MM. Millet, Beaude, le vicomte de Pommereux, Demont, Duplay et Tessier. Non-seulement il prie ces Messieurs de vouloir bien chercher l'emplacement qui pourrait convenir le mieux pour le logement projeté, mais encore il engage tous les Membres de la Société à aider la Commission de leur obligeant concours, de manière à avancer le plus possible la solution désirée. M. le Secrétaire-général voudra bien réunir tous les documents qui ont été déjà recueillis et les communiquer à la Commission pour la diriger dans ses recherches.

M. Chédeville de Saint-Projet donne lecture des rapports suivants :

1° Rapport de M. Hardy père sur les *Notices pomologiques* de M. Liron d'Airoles. Conformément aux conclusions du rapporteur, la Société vote des remercîments à l'auteur de cet ouvrage intéressant.

2° Rapport de M. Malot sur les *cultures de Chasselas* de M. Cra-

potte, à Conflans-Ste-Honorine. Le rapporteur conclut à ce que ce rapport soit renvoyé au Comité des récompenses. Ces conclusions sont adoptées.

3° Rapport de M. Neumann sur l'*appareil imaginé par M. Noeth* pour faire fonctionner des toiles à ombrer. La Société adopte également les conclusions de ce rapport, qui sera renvoyé au Comité des récompenses.

4° Rapport de M. Lenormand sur les *cultures de Choux-fleurs* de M. Ponce, à Clichy-la-Garenne. Le rapporteur demande encore le renvoi au Comité des récompenses. Ces conclusions sont adoptées.

5° Compte rendu par M. Bosseville de l'Exposition faite par la Société d'horticulture de Beaune, les 26, 27 et 28 septembre dernier.

M. le Secrétaire-général communique une note de M. Pissot contenant la *description des 5 variétés de Robiniers* obtenues par M. Clavier, de Tours, et primées dernièrement par la Société.

Il annonce ensuite trois nouvelles présentations.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1857.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame admis trois membres titulaires qui ont été présentés le 26 novembre.

Il présente ensuite comme Dame Patronnesse Mme la comtesse de Morny, qui est admise immédiatement par acclamation.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle vient de perdre un de ses membres, M. Saillet, fils du vénérable vieillard qui a été pendant une longue suite d'années bibliothécaire de la Société centrale d'horticulture.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Un échantillon de *verre à vitre cannelé en losanges*, présenté par M. B. Bertault, marchand de verres à vitre, boulevard Picpus, n° 10, à Saint-Mandé. M. Bertault présente cette sorte de vitre

comme bonne surtout pour les jardins d'hiver, et il pense qu'elle aurait l'avantage d'augmenter la lumière et la chaleur solaires dans les conservatoires pour lesquels on emploierait ce genre de vitrage.

2° Trois *tubercules d'Ignames de Chine* et de deux variétés de *Patates* présentés par M. Grudé, jardinier au château d'Issou, près de Mantes (Seine-et-Oise). M. Grudé accompagne cet envoi d'une lettre dans laquelle il fait connaître sa méthode pour la culture des Patates. Il met ces tubercules en végétation dès le 15 mars. Ensuite il les bouture, vers la fin d'avril, en les plaçant dans de petits pots. Au bout d'une huitaine de jours, il les plante sur une couche faite avec des feuilles sans mélange et chargée de terreau de feuilles. Là il les couvre de cloches. Il dit avoir reconnu que les Patates plantées et cultivées dans du terreau de feuilles donnent des produits supérieurs pour la qualité à ceux qu'on obtient de plantes cultivées dans du terreau de toute autre nature.

L'échantillon de *Dioscorea Batatas* que présente M. Grudé est un beau tubercule d'un an, qui s'est développé dans de la terre nullement amendée de la localité. Cette terre est blanche et crayeuse.

3° De la *graine de Pin sylvestre* présentée par Mme Ve Hallez et fils, d'Haguenau (Bas-Rhin). Elle est mise en vente au prix de 2 fr. 50 le kilogramme.

4° Des *rameaux de Vigne* (Chasselas) présentés par M. Bourgeois comme pièces justificatives à l'appui de son opinion sur les effets avantageux de l'incision annulaire. Ils sont au nombre de quatre. Le 1er est resté dans son état normal et n'a subi aucune opération. Il est destiné à servir de terme de comparaison. Sur le 2e, l'incision annulaire a été pratiquée dans les meilleures conditions. M. Bourgeois fait observer que la grappe qui tient encore à ce rameau est beaucoup plus belle que celles des rameaux non incisés. Le 3e rameau n'a pas subi d'incision annulaire ; on s'est contenté d'y faire une ligature. La gêne qu'on a déterminée de cette manière dans la marche de la sève, quoique moindre qu'elle n'aurait été à la suite d'une incision annulaire, a suffi pour amener dans la grappe une amélioration appréciable, mais notablement moindre que dans le cas précédent. M. Bourgeois fait d'ailleurs observer que l'effet d'une simple ligature n'est jamais aussi marqué ni aussi régulier que

celui d'une incision. Le 4e échantillon mis sous les yeux de la Société est destiné à montrer qu'au lieu de pratiquer l'incision annulaire sur les rameaux de l'année, on peut, au besoin, la faire sur le vieux bois. Dans ce cas, dit M. Bourgeois, l'incision produit le même effet, quant à l'amélioration du raisin, que si elle avait été faite sur le rameau fructifère lui-même, et tous les rameaux de l'année qui sont nés du vieux bois au-dessus du niveau où l'opération a été pratiquée se ressentent de l'influence de celle-ci. Il est à présumer, ajoute-t-il, que la Vigne ne souffrira pas plus dans ce dernier cas que dans le premier, pourvu toutefois que l'incision soit assez étroite (un demi-centimètre au plus de largeur) pour pouvoir être recouverte en peu de temps.

M. Pépin donne de vive voix quelques explications au sujet des expériences de M. Bourgeois et des incisions annulaires en général.

5° Une *Poire* envoyée par M. de Baudreuil qui désire en connaître le véritable nom. Elle provient d'une quenouille greffée sur franc, qui avait été fournie en 1845 avec l'étiquette *Beurré Capiaumont*. Or cette année seulement, au bout de douze ans de plantation, l'arbre ayant donné deux poires, il a été facile de reconnaître que la variété à laquelle il appartient n'est pas le Beurré Capiaumont. Ainsi, dit M. de Baudreuil, il aura fallu douze ans pour constater une erreur d'étiquette !... La détermination de cette Poire est confiée au Comité de pomologie.

6° Un ver ou plus exactement *une chenille* est envoyée par M. Rouillard, qui dit qu'elle ronge les arbres à fruit et qui désire savoir à quel insecte elle appartient. Les entomologistes de l'assemblée y reconnaissent la chenille d'un papillon de nuit, le *Zeuzera Æsculi* LATR.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre par laquelle l'honorable M. Bernard de Rennes informe la Société du triste état de sa santé et la prie de le remplacer, aux prochaines élections, pour la Vice-Présidence à laquelle l'épuisement complet de ses forces l'oblige à renoncer avec un vif regret.

La Société apprend avec douleur cette triste nouvelle et, voulant donner un témoignage éclatant de sa sympathie pour un de ses vice-présidents dont elle a pu apprécier en toute occasion le zèle et

le dévouement, elle nomme par acclamation M. Bernard de Rennes Vice-Président honoraire.

M. le Secrétaire-général communique ensuite les pièces suivantes de correspondance :

1° Une lettre de M. Rantonnet, horticulteur à Hyères (Var), qui annonce l'envoi d'un fruit de *Diospyros virginiana* ou Plaqueminier de Virginie. Ce fruit provient d'un pied qui, semé en 1849, a commencé de fructifier en 1856. Dans le département du Var, on mange les fruits de cette espèce comme ceux du Néflier ordinaire (*Mespilus germanica* L.). Malheureusement, l'échantillon envoyé par M. Rantonnet est arrivé tout écrasé et en si mauvais état qu'il n'a pu être mis sous les yeux de la Société.

2° Des lettres de M. de Rainneville et de M. le Secrétaire de la Société d'horticulture de la Somme, qui demandent des renseignements sur le mode de plantation des Pommes de terre d'après la méthode du sieur Grélon, dite méthode de plantation à un seul germe.—M. le Secrétaire général a déjà satisfait au désir des deux honorables correspondants.

3° Une lettre de M. Riant, qui présente comme méritant tout l'intérêt de la Société le sieur Tavaret, son jardinier depuis 37 ans. A cette lettre est joint un certificat en bonne forme qui constate la durée des services du sieur Tavaret. La lettre et le certificat sont renvoyés au Comité des récompenses.

4° Une très longue lettre ou plutôt un mémoire adressé à MM. les Membres de la Société impériale et centrale d'horticulture par M. Belliard, d'Alençon, au sujet d'un bouquet de Reines-Marguerites sans le moindre mérite qui avait été montré en séance par M. Chapron, le 27 août dernier (Voy. le *Journal* de la Société, III, p. 515). M. Belliard affirme que les graines de Reines-Marguerites vendues par lui provenaient de belles variétés à cœur blanc qu'il a obtenues et pour lesquelles il a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition d'Alençon, en 1854. Il entre ensuite dans de longs développements explicatifs au sujet de quelques contestations qu'il a eues relativement à des fournitures de ses Reines-Marguerites.

M. le Président dit que ce document sera déposé aux archives de la Société.

5° Une lettre de M. Fougasse qui fait hommage d'un exem-

plaire d'un *livre* publié par lui sous le titre de : *Loin de la Bourse*.

M. le Président fait observer que cet ouvrage est moins étranger à l'horticulture qu'on ne serait tenté de le croire d'après le titre qu'il porte. Il prie M. de Bouis d'en faire l'objet d'un rapport.

Le Comité des cultures potagères fait connaître, par l'organe de M. Chevet, son jugement sur les Ignames et les Patates qui ont été présentées. Quoique beaux, ces tubercules n'ont rien d'extraordinaire, et le Comité ne pense pas qu'ils méritent une prime.

Il est donné connaissance à la Société des deux communications suivantes :

1° Note de M. Auguste Samson, horticulteur à Étampes, sur le moyen à l'aide duquel *il détruit le ver blanc*.

2° Note de M. Morel sur les *maladies des Orchidées*.

L'ordre du jour appelle la question du logement de la Société.

M. Millet, membre de la Commission qui a bien voulu accepter la mission de rechercher un emplacement convenable, expose à la Société les résultats des recherches faites jusqu'à ce jour par les Commissaires. Il expose la situation, le prix, les conditions avantageuses ou les inconvénients, en un mot, il fournit toutes les données désirables relativement à 26 terrains qui ont été examinés. Il résume ensuite cet exposé en disant que 5 de ces terrains pourraient seuls convenir jusqu'à un certain point à la Société, sans toutefois qu'aucun satisfît pleinement à ce qu'on serait en droit de demander.

A son tour, M. le Président donne de nouvelles explications sur ce sujet. Il prie MM. les Membres de la Commission spéciale de continuer leurs recherches et d'examiner plus attentivement encore les 5 terrains qu'ils regardent comme les plus convenables sous tous les rapports. Il invite même tous les Membres de la Société à faire des efforts pour amener la solution de cette affaire importante. Enfin il dit qu'on devra nécessairement renvoyer à une prochaine séance toute délibération sur le parti définitif qui pourra être pris.

Une discussion s'engage sur la question de savoir s'il serait bon de faire une annonce dans les journaux quotidiens. Plusieurs membres voient des avantages dans un appel fait publiquement aux propriétaires de terrains à vendre, tandis que d'autres signalent les inconvénients que peut avoir cette mesure. Enfin, comme

résultat dernier de cette discussion, M. le Président consulte la Société sur l'opportunité d'une annonce faite dans les *Petites-Affiches* et dans les grands journaux, mais en termes généraux qui ne mettent nullement en cause la Société elle-même, qui ne l'indiquent même d'aucune manière. Mise aux voix en ces termes, la question est résolue affirmativement par la majorité.

M. le Secrétaire-général appelle l'attention de la Société sur les élections qui doivent avoir lieu dans la prochaine séance. Il rappelle que, en outre des élections habituelles, pour lesquelles les Membres du Bureau actuel peuvent être réélus, il y aura lieu de pourvoir au remplacement : 1° des deux Vice-Présidents, M. Chédeville, décédé, et M. Bernard de Rennes, nommé aujourd'hui même Vice-Président honoraire ; 2° du bibliothécaire, M. Saillet, démissionnaire en raison de son âge avancé ; 3° de quatre membres du Conseil sortants en vertu du règlement.

M. le Président annonce que la séance pour les élections commencera à midi.

M. le Secrétaire-général annonce 8 nouvelles présentations.

La séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1857.

MM.

Pommier, rédacteur en chef de l'*Écho agricole*, 10, rue Coquillère, à Paris ; présenté par MM. Payen et de Saint-Projet.

Lebray (Dominique), jardinier chez M. le général Jacqueminot, à Meudon (Seine-et-Oise) ; par MM. Boussière, Malot et Chevet.

Fernel, propriétaire, 6, avenue de Nancy, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ; par MM. Chouveroux et Parnot.

Dame patronnesse :

Mme la comtesse de Morny ; présentée par Mme André et M. Payen.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1857.

MM.

LÉGER (Eugène-Victor), docteur-médecin, 7 et 9, rue des Poules, à Paris; présenté par MM. Royer et Mallet.

GUILLEMOT (Pierre-Denis), propriétaire, 18, rue du faubourg Poissonnière, à Paris; par MM. Royer et Mallet.

JAMET (Antoine), jardinier au château de Belloy, près Amiens (Somme); par MM. Rouillard et Louesse.

BRIZE (Armand), jardinier, 234, rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris; par MM. Pitrais et Martin.

JOUGLAIN (Louis), jardinier chez M. Lachassagne, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise); par MM. Pinault et Cureau.

MARY, inspecteur général des ponts et chaussées, 50, rue de Madame, à Paris; par MM. Payen et Andry.

KRIEGER, propriétaire, 234, rue du faubourg Saint-Antoine, à Paris; par MM. Fondreton et Mongenot.

MARÉCHAL (N.-J.), ébéniste en caves à liqueurs de Thuia d'Algérie, 24, rue des Gravilliers, à Paris; par MM. de Saint-Projet et Brocard.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1857.

Académie d'horticulture de Gand, journal mensuel des travaux de l'Académie, etc. (juillet-août 1857).

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (25 novembre 1857).

Ami des champs de la Gironde (décembre 1857).

Annales de la Colonisation algérienne, bulletin mensuel de colonisation française et étrangère (décembre 1857.

Annales de l'agriculture française (15 novembre 1857).

Apiculteur praticien, journal des cultivateurs d'abeilles (décembre 1857).

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (octobre 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse (septembre, octobre et novembre 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère (octobre 1857).

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (octobre 1857).

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture, compte-rendu mensuel (séance publique annuelle du 19 avril 1857).

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation (novembre 1857).

Établissement horticole de Henry Demay, rue de Baudimont, 51, à Arras (Pas-de-Calais). Extrait du Catalogue et Prix courant pour l'année 1858.

Flore des serres et des jardins de l'Europe, sous la direction de M. Decaisne (mai 1857, paru le 25 novembre).

Horticulteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (décembre 1857).

Institut, journal universel des sciences (25 novembre, 2 décembre 1857).

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (11e livraison).

Journal d'agriculture, des sciences, lettres et arts de la Société d'émulation de l'Ain (septembre 1857).

Journal d'agriculture pratique du royaume de Belgique (octobre 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (1er décembre 1857).

Nouvelle Iconographie des Camellias (septembre 1857).

Repertorio d'agricoltura. Répertoire d'agriculture du directeur professeur Domenico Sacchi, de Turin (novembre 1857).

Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers (novembre 1857).

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire. Pomologie de Maine-et-Loire (5e livraison).

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1857.

Agriculteur du Centre, bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne (n° 3, tome 8 ; Limoges, 1857).

Agriculteur praticien, revue de l'agriculture française et étrangère (10 décembre 1857).

Annales de l'agriculture française (30 novembre 1857).

Annales forestières et métallurgiques (novembre 1857).

Bulletin de la Société botanique de France (n° 7, tome 4, 1857).

Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse (décembre 1857).

Flore des serres et des jardins de l'Europe, journal général d'horticulture, sous la direction de M. Decaisne (juin, paru le 10 décembre 1857).

Institut, journal universel des sciences (9 et 16 décembre 1857).

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (novembre 1857).

Moniteur des comices et des cultivateurs (15 décembre 1857).

Nouveau Journal des connaissances utiles (décembre 1857).

Société d'agriculture d'Alger, bulletin des travaux de la Société (3e trimestre de 1857).

Sud-Est, journal agricole et horticole (novembre 1857).

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de Février.

Travaux généraux. — Il faut se hâter de terminer les labours qui n'ont pu être faits le mois précédent, autrement le temps manquerait pour les achever, car la température ne peut tarder à s'élever. On termine les transports des fumiers et l'on remanie les terreaux et engrais, dont on ne tardera pas à avoir besoin.

On détruit les couches faites en décembre et on se sert de la partie du fumier la moins consommée pour la mêler à du fumier neuf et faire de nouvelles couches. Profiter du mauvais temps pendant lequel on ne peut s'occuper de jardinage pour réparer les paillassons, en faire de neufs et remettre en bon état tous les outils. Abriter avec soin les plantes qui peuvent être attaquées par les gelées qui dans ce mois sont encore à redouter ; mais on devra commencer à donner de l'air aux châssis, serres froides et orangeries toutes les fois que la température se maintiendra de 5 à 8° centigrades.

Arboriculture. — Continuer à tailler les Poiriers, Pommiers, Pruniers, etc. Vers la mi-février, on peut commencer à s'y prendre pour les Abricotiers et les Pêchers. Réserver des rameaux pour greffer en avril et mai. On les met en terre le long d'un mur, au nord ; trop d'humidité leur nuirait et les exposerait à chancir ou pourrir. Commencer à tailler la Vigne. Placer les tablettes ou paillassons sur les arbres à fruits en espalier. On continue de planter les arbres qui n'ont pas été mis en terre en automne dans les terrains humides. Avoir soin de visiter les amandes, châtaignes et

tous les fruits qu'on a mis en cave dans des pots remplis de sable pour les stratifier. Si ces fruits ne sont pas germés, on change le sable pour activer la germination. Bouturer tous les arbres qui ont la faculté de s'enraciner par cette opération.

Les Poires à couteau bonnes à manger en ce mois sont les Bergamottes d'Austrasie, Jaminette, Espéren, Fortunée, Laffay, les Beurrés Bretonneau, Chaumontel, d'Aremberg, Noirchain, Colmar d'hiver, Doyenné d'hiver, Joséphine de Malines, etc. Les Poires à compote et les Pommes sont les mêmes qu'en janvier.

Culture maraîchère. — Mêmes travaux que le mois précédent pour les couches que l'on garnit de châssis ou de cloches. On continue à forcer des Asperges, seulement on fait les réchauds moins forts. On peut semer sur couches et à l'air de petits Radis que l'on aura soin de couvrir la nuit ou lorsqu'il tombe des giboulées. Lorsque le temps est beau, on doit visiter tous les couches de Laitues pour enlever les mauvaises feuilles, qui pourraient occasionner toutes sortes de maladies. Ne donner de l'air aux couches qui sont garnies de Radis-raves, Choux-fleurs, Romaines, placés sous châssis, que lorsque les gelées ne sont pas à craindre. Faire de même pour les Romaines et Laitues destinées à être mises en pleine terre. On peut semer la seconde saison de Melons, Concombres, Aubergines, Tomates et Chicorées fines, avec les précautions indiquées pour le mois précédent.

Les Melons et Concombres se repiquent à 60 ou 70 par châssis et non à 70 centimètres comme une erreur d'impression nous l'a fait dire en parlant des travaux de janvier. Les Tomates et Aubergines se repiquent pour la première fois à 300 par châssis.

Vers la fin du mois, on peut semer sur couches chaudes des Haricots flageolet hâtifs pour repiquer deux par deux sur d'autres couches un peu moins chaudes, avant de les mettre définitivement en place. On sème en pleine terre Carottes, Panais, Poireaux, Oignons rouges, petits Céleris, Persil, Cerfeuil, Radis et autres graines. On plante Romaines et Laitues et les derniers Choux pommés. Si le temps n'est pas trop à la gelée, on peut déchausser les pieds d'Artichauts. C'est le moment de commencer à planter des Asperges, soit pour forcer, soit pour la pleine terre, ainsi que des œilletons d'Artichauts.

Lorsque les plants de Melons auront poussé leur 3e feuille, il faudra la supprimer et n'en laisser que deux, de manière que les œils ou bourgeons qui se trouvent dans les aisselles de ces feuilles se développent avec plus de vigueur. Après la 5e feuille, on devra pincer l'extrémité de ces bourgeons pour faire refouler la sève dans les branches à fruits. Mêmes observations pour les Concombres. Suivre exactement, pour le repiquage des Tomates et Aubergines, les indications données dans le mois précédent.

Plantes d'ornement de pleine terre. — La plus grande propreté doit régner dans les massifs, auxquels on pourra donner un léger binage de manière à ne pas endommager les racines qui courent généralement à la surface du sol. Il ne faut pas oublier, si l'on veut obtenir une belle végétation, de couvrir ensuite les massifs d'un engrais quelconque ; à défaut de fumier, on peut y répandre les détritus de jardin qui auront été préparés avec soin à l'avance, feuilles d'arbres, mousses mélangées d'herbes, etc. Se hâter de mettre en terre les plantes vivaces qui n'auraient pas été plantées à l'automne, surtout celles dont la floraison est précoce. Les hâles de mars sont très nuisibles à la plantation de ce genre de plantes. Quant à celles qui fleurissent en automne, on peut attendre le mois suivant pour les planter.

Presque toutes les bordures qui ont besoin d'être dédoublées devront être replantées. Préparer les massifs qui sont destinés à être plantés en terre de bruyère, et où les fosses doivent avoir été creusées avant l'hiver ou dans le courant de cette saison. Avoir soin d'y déposer la terre de bruyère telle qu'elle est sans trop la diviser. Dans le cas où le terrain serait humide, il sera bon de garnir le fond des fosses d'un bon drainage de pierrailles.

Semer en place, en touffes, bordures, etc., les plantes suivantes qui supportent difficilement la transplantation : toutes les variétés de Pavots et de Coquelicots à fleurs doubles, ainsi que les différentes espèces de Pieds-d'Alouette annuels, les Bluets variés. Semer sur couches sous châssis les *Cobæa,* Pervenches de Madagascar, Crêtes-de-coq, plusieurs variétés de Giroflées quarantaines, les *Lobelia* nains pour faire des bordures. Tous ces semis seront repiqués en potée, ensuite mis un par pot, et tenus sur couche et sous châssis jusqu'au beau temps. On sèmera du Réséda en potée pour

être mis en place par potée entière, ou en trois ou quatre touffes si le plant est serré. On mettra sur couche et sous châssis, pour les rétablir des souffrances de l'hiver, les Lantanas, Héliotropes, Eupatoires, Pétunies, Verveines et autres plantes qui pourront donner de très bonnes boutures lorsqu'elles auront végété quelque temps à la chaleur. Continuer les plantations de toutes les espèces d'arbres ; dégager un peu les plantes garanties par des couvertures, afin de les accoutumer peu à peu au grand air, jusqu'à ce qu'on les découvre entièrement. Lorsque les transports seront terminés, on remettra les allées en état avant de les garnir de sable.

Serres. — Le soleil prenant de la force, on pourra diminuer le feu dans les serres. Les plantes qui commencent à entrer en végétation demandent à être remaniées les unes après les autres. Donner des arrosages à celles qui en auront le plus besoin, et laisser pénétrer plus fréquemment l'air et la lumière. Les nuits continuant à être longues et humides, ce n'est pas encore le moment d'avoir recours au bassinage. Continuer à faire des boutures comme il a été indiqué pour le mois précédent, et retirer celles qui seraient déjà enracinées. Les rempoter dans des vases un peu plus grands, et les tenir quelques jours sous couches, en leur donnant sensiblement de l'air. On les mettra ensuite dans une serre à une température de 8 à 10°, où elles s'acclimateront facilement.

On continuera de chauffer les serres chaudes comme le mois précédent. Rempoter les plantes qui réclameraient un surcroît de nourriture. Arroser plus fréquemment et donner quelques bassinages les jours où le soleil paraîtra. Les plantes à chauffer en vue de les faire fleurir sont les Jacinthes, Tulipes, Crocus, Narcisses ; et, en arbustes, les *Deutzia gracilis*, Lilas, *Spiræa*, Rhododendrons de pleine terre, etc.

Dans la seconde quinzaine de février, on peut commencer à donner de l'air, et découvrir de distance en distance les bâches et serres froides qui auraient été couvertes depuis le mois de décembre. Surveiller les serres tempérées pour les arrosages et rempoter celles des plantes qui en auraient besoin. Mêmes soins pour les serres chaudes que dans la première quinzaine.

Les plantes et arbustes que l'on se propose de faire fleurir et qui doivent être dans une serre à part devront recevoir graduellement

de l'air. Continuer le bouturage et la multiplication des diverses plantes.

Orchidées. — On peut commencer à augmenter la chaleur de la serre et la tenir de 20 à 22° surtout pendant le jour.

Les fortes plantes cultivées en paniers suspendus et qui ont été tenues un peu sèchement, telles que les *Gongora*, *Stanhopea*, etc., doivent commencer à végéger. Comme l'intérieur des composts doit être devenu un peu sec, on fera bien de tremper le panier dans de l'eau tiède jusqu'à ce qu'il soit suffisamment imbibé. A partir de ce moment, les plantes devront être régulièrement bassinées. Nous conseillons cette immersion dans l'eau tiède pour que les terres des composts puissent retenir l'eau, qui sans cela passerait au travers, sans y laisser l'humidité qui devient nécessaire.

Toutes les Orchidées n'ont pas encore besoin d'être mouillées. Céla dépendra du degré de leur végétation aussi bien que du temps et de l'état de l'atmosphère.

Plusieurs espèces de *Dendrobium* doivent commencer à fleurir et être par conséquent mouillées avec soin, en évitant de jeter de l'eau sur les fleurs.

NOTES ET COMMUNICATIONS.

NOTE SUR LA DESTRUCTION DU VER BLANC;

Par M. SAMSON (Auguste), horticulteur, à Étampes.

Depuis huit ans, j'ai fait des essais suivis dans le but de détruire les vers blancs. En 1849 j'avais un carré qui en était infesté, et dans lequel rien n'échappait à leurs atteintes. J'avais fait une petite serre dans laquelle il m'était impossible de brûler du bois ni du charbon de terre, et dans laquelle j'ai été obligé de brûler de la tourbe. Ce combustible a produit une petite quantité de cendres que j'ai semées sur la terre dans l'endroit où il y avait le plus de vers blancs. L'année suivante, j'ai été agréablement surpris en voyant que mes plantes n'étaient pas attaquées par ces insectes, surtout que vers les mois de juillet et d'août mes légumes échappaient à leurs ravages. L'année suivante j'ai conservé mes cendres de tourbe

me rappelant l'action avantageuse qu'elles avaient produite dans mon carré. Je les ai semées ensuite sur mon terrain comme un cultivateur sème du blé, ou mieux encore comme si je répandais du plâtre. J'ai continué de même en 1850 et en 1851 et j'ai eu encore tout sujet d'être satisfait de cette opération. J'avais un carré où je ne pouvais pas conserver de Fraisiers parce qu'ils étaient détruits par le ver blanc. J'y ai répandu de la cendre de tourbe et dès ce moment je n'ai plus eu à me plaindre des ravages de cet insecte. J'ai éprouvé également les meilleurs effets de ces cendres dans mes plantations de Dahlias, de Verveines, de Pétunies, de Géraniums, de Reines-Marguerites, de Rosiers gréffés et francs de pieds en pleine terre. Au total je ne vois plus de vers blancs dans les carrés où j'ai répandu des cendres de tourbe. — Voici de quelle manière on doit se servir de cette matière. On la met dans un panier et on la sème sur la terre comme un cultivateur sème du plâtre, jusqu'à ce que la terre en soit blanchie; ensuite on laboure pour la mêler à la terre. L'action en est tellement énergique qu'elle préserve même les Fraisiers, dont on sait que cette larve est plus friande que de toute autre plante. Mon expérience à cet égard a été poursuivie pendant huit ans, et dès lors elle me semble assez démonstrative pour que je croie devoir en faire connaître le résultat.

SUR LES MALADIES DES ORCHIDÉES;

Par M. Morel.

Nous lisons dans le N° du 14 octobre du *Gardeners' Chronicle* une notice sur les maladies des Orchidées, dans laquelle M. Berkeley donne la description de plusieurs espèces d'Algues qui attaquent les racines de ces plantes et finissent par les détruire. L'auteur fait judicieusement observer que ces Algues ne sont produites que par l'humidité excessive des racines. Il attribue les maladies des Orchidées à trois causes principales, savoir : l'excès de chaleur, la surabondance de mouillage et le défaut de ventilation. Souvent des plantes de climats très différents sont cultivées dans la même serre, et la vapeur chaude qui favorise la végétation des unes est nuisible à la santé des autres. Ces défauts de culture ont pour les plantes des résultats fâcheux qui, d'abord imperceptibles, finissent par les altérer après

plusieurs années. On voit alors avec une douloureuse surprise que des plantes qui, depuis longtemps, fleurissaient abondamment, tombent tout à coup dans un état languissant et ne tardent pas à périr.

Un autre article du même journal, en date du 28 novembre, en confirmant ce qui est dit plus haut, ajoute aux causes de dépérissement des Orchidées l'excès de ventilation et le rempotage lorsqu'il est fait maladroitement. On attribue la perte de ces plantes à une épidémie analogue à celle qui règne sur les pommes de terre. On voit souvent les feuilles se tacher quand les racines sont saines et vigoureuses, et quelquefois des racines pourrir ou sécher, sans qu'on remarque la moindre altération sur les feuilles. L'expérience prouve que ces fâcheux accidents sont uniquement le résultat d'une mauvaise culture.

Le passage brusque d'une température élevée à une beaucoup plus froide, des bassinages faits avec une eau plus froide que la température de la serre sont les causes du premier cas; plusieurs raisons motivent le second. On voit généralement très peu de pourriture pendant l'été; elle ne vient aux racines que vers l'automne, lorsque l'air est refroidi et qu'il continue à l'être plus ou moins jusque vers la fin du printemps. Quand une serre est chauffée avec excès, les plantes reçoivent des mouillages uniformes plusieurs fois par semaine, et cela sans égard au plus ou moins de besoin qu'elles peuvent en avoir; l'eau est donnée aussi abondamment à celles qui sont en pleine végétation qu'à celles qui se trouvent à l'état dormant, aux plantes vigoureuses qu'aux maladives.

Sans doute, ajoute l'auteur, le jardinier n'a pas assez de temps à donner à ses Orchidées pour faire toutes les distinctions qui seraient indispensables. Mais alors il devrait dresser quelqu'un pour le suppléer dans les soins qui leur sont nécessaires, et on n'entendrait que fort peu parler de leur maladie.

Nous ajouterons à ce qui précède qu'il existe encore une cause de maladie qui détruit un grand nombre d'Orchidées, cause qui dépend de la tenue des serres, de la propreté des plantes et de la destruction des insectes qui souvent se propagent par la négligence des jardiniers.

L'intérieur des serres doit être peint tous les ans; toutes les

parties en bois doivent être soigneusement mastiquées, pour ne laisser aucune retraite aux insectes ; il faut que les tablettes soient visitées, nettoyées et lavées au moins une fois par semaine. Les bâches sur lesquelles on place les Orchidées en pots sont soumises aux mêmes lois de propreté, et si elles sont remplies de sable, il faut le remanier une fois par mois, pour empêcher son agglomération dans le fond de la bâche qui intercepte le passage de la chaleur et nuit à l'évaporation de l'eau dont il doit être mouillé tous les jours. On évitera ainsi de laisser croître les Fougères et autres plantes dont ce sable est souvent couvert et qui sont autant d'obstacles à la destruction des insectes ; les sentiers de la serre doivent être aussi tenus très propres.

Les pots dans lesquels on cultive les Orchidées doivent être souvent changés de place et lavés ; on ne doit pas y souffrir la moisissure que leur donne l'atmosphère chaude et humide des serres.

Il faut remplacer le sphagnum et la mousse aussitôt qu'ils sont altérés, aussi bien sur les plantes suspendues que sur les bois qui les portent : c'est un moyen d'éviter la pourriture des racines.

Les feuilles et les bulbes des plantes doivent être très propres ; il faut avoir soin d'en enlever toutes les parties altérées.

La guerre à faire aux insectes doit être incessante. Les acarus blancs et rouges ont détruit plus d'Orchidées que ne l'a fait la pourriture des racines. Leur destruction est plus difficile que celle des cloportes, loches, limaces, etc. pour laquelle il ne faut que de la surveillance.

Il est certain qu'en suivant ces recommandations et celles que nous avons rapportées, on devra nécessairement avoir des plantes dans un parfait état de santé.

RAPPORTS.

RAPPORT SUR UN MÉCANISME NOUVEAU

POUR FAIRE AGIR DES TOILES.

M. Neumann, rapporteur.

Dans la séance du 24 septembre dernier, M. le président a nommé une Commission composée de MM. Pépin, Paillet, Verdier (père), Buchy et moi, et l'a chargée d'aller examiner un nouveau mécanisme destiné à faire fonctionner des toiles.

Nous venons aujourd'hui vous rendre compte du résultat de notre examen.

Le système mécanique pour ombrer que nous avons examiné dans les serres et sur un espalier de MM. Lemichez frères, horticulteurs à Villiers, a entièrement réalisé ce que désirait l'inventeur; seulement, nous ne pensons pas que l'emploi en soit avantageux à l'intérieur des serres, parce que cet appareil ne peut empêcher le soleil de les chauffer trop en été; que, dans le cas où il tomberait de la grêle, les toiles ne pourraient préserver les carreaux de la casse; de plus, que si la serre est tant soit peu humide, ces toiles seront en peu de temps hors de service par l'effet de la pourriture qui ne pourra être qu'accélérée par les fréquents seringuages nécessaires à la santé des plantes.

Les toiles que nous avons vues en place couvrent une surface de 100 mètres carrés; l'inventeur de cet appareil, M. Noeth, l'a développé et replié devant nous, en quelques secondes, par un seul tirage, dans tout ce développement et dans l'intérieur d'une serre; nous ne doutons pas toutefois que M. Noeth ne puisse établir son système aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des serres; il nous a même promis d'en faire cette nouvelle application.

Le mécanisme de M. Noeth est composé de tringles de fer galvanisé, posées au haut, au milieu et au bas du versant de la serre, sur lesquelles des anneaux font glisser sept parties de toile, tant pour le versant que pour le côté vertical. Onze poulies adaptées aux extrémités des tringles, et communiquant entre elles par des cordes,

permettent de couvrir instantanément par un seul tirage toute l'étendue du vitrage ; par ce moyen, le jardinier peut agir en raison de toutes les variations atmosphériques, en ne consacrant que peu de temps à cette opération.

Quant au prix, il peut varier de 5 à 8 francs le mètre carré, selon les difficultés que peut présenter la pose.

Nous avons procédé ensuite à un autre examen, qui nous a donné lieu de penser que le système que nous venons de décrire sera plus avantageux encore comme abri, pour les espaliers et pour les plantes qui ont besoin d'être garanties de l'ardeur du soleil.

Aucun de vous, Messieurs, n'ignore les funestes influences des gelées blanches qui, quelquefois, dans une seule nuit, détruisent l'espoir de toute une récolte. Vous avez aussi reconnu l'insuffisance de tous les abris qu'on met devant les espaliers, en les maintenant à une certaine distance ou au-dessus d'eux ; outre l'inconvénient d'être dérangés facilement par le vent, ces abris ont celui d'être toujours très dispendieux, et de ne pouvoir être maniés que difficilement.

Le système de M. Noeth, au contraire, satisfait à toutes les conditions de protection efficace et de bon marché.

Pour ce nouvel objet, il consiste en un abri de canevas encadré dans de petites bandes de sapin, qu'instantanément on abaisse ou relève sous le chaperon du mur ; celui que nous avons vu fonctionner a 67 mètres de long et il forme l'auvent. Son mouvement se fait par trente cinq poulies en bois sur lesquelles passent des cordes attachées à une tringle principale. A l'une des extrémités est adapté le tirage formé par un contrepoids.

Le canevas en descendant s'éloigne de plus en plus du mur, de sorte que, dans son mouvement, il n'entre aucunement en contact avec l'espalier. Le cadre est supporté, dans son mouvement de va-et-vient, par de petites tringles en fer attachées à un anneau qui est scellé dans le mur, et à son extrémité, il porte une espèce de fourche à deux dents qui maintient le cadre. On peut tenir la toile abaissée à tous les degrés possibles, comme aussi l'on peut la mettre plus large.

Le prix peut varier de 3 à 5 fr. le mètre carré.

En résumé, nous avons été très satisfaits des résultats obtenus

par M. Noeth, et nous nous faisons un devoir de constater qu'il a rendu un important service à l'horticulture.

Nous avons donc l'honneur de vous prier, Messieurs, de renvoyer ce rapport à la Commission des récompenses, et de vouloir bien aussi le faire imprimer dans le Journal de la Société, afin de donner la plus prompte et la plus grande publicité possible à une invention que nous regardons comme réellement utile.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PLANTES NOUVELLES OU RARES

DÉCRITES DANS LES JOURNAUX D'HORTICULTURE PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

GARTENFLORA.

Lycaste brevispatha Kl. var. *fl. saturatiore.*—*Gartenfl.*, sept. 1857, plan. 202.—Lycaste à courte spathe, variété à fleur plus colorée.—Guatemala. (Orchidées.)

L'espèce à laquelle appartient la variété figurée dans le *Gartenflora* est encore fort rare dans les collections. Elle a été importée du Guatemala à la date de quelques années par M. de Warscewicz; elle a été nommée et décrite en 1851 par M. Klotzsch. Elle n'avait pas été encore figurée. C'est une assez petite plante dont les fleurs sont larges de 5 ou 6 centim. et terminent chacune une faible hampe basilaire, haute seulement de 10 ou 12 centim. Ces fleurs sont remarquables par leur coloration; leurs 3 folioles externes sont vertes, tandis que les 3 internes, le labelle compris, sont blanches, parsemées de points roses et rouges. C'est même l'abondance de ce rouge qui caractérise la variété dont il s'agit ici. — Cette Orchidée perd annuellement ses feuilles. Dès qu'elles commencent à jaunir, annonçant ainsi leur chute prochaine, on la tient de plus en plus à sec; lorsque ses feuilles sont tombées, on cesse tout à fait de l'arroser et on la transporte dans l'endroit le plus frais de la serre pour l'y laisser jusqu'à ce

que les boutons de fleurs se montrent. On recommence alors à lui donner de la chaleur et de l'humidité. Sa floraison a lieu en février et mars. Elle vient très bien en pot, dans du sphagnum mêlé de morceaux de bois.

Lopezia miniata DC., variétés à fleur blanche et à fleur rose.—*Gartenfl.*, sept. 1857, plan. 203. — (Onagrariées.)

Nous nous contenterons de mentionner ces deux jolies variétés d'une plante bien connue.

Streptocarpus Rexii LINDL., var. *biflora*.—*Gartenfl.*, sept. 1857, plan. 204.— (Gesnériacées.)

Cette plante a été considérée par M. Lindley comme une espèce particulière qui a reçu de lui le nom de *Streptocarpus biflorus;* mais M. Ortgies, l'auteur de l'article du *Gartenflora,* n'y voit qu'une variété du *Streptocarpus Rexii,* dans laquelle les fleurs sont deux fois plus grandes que dans le type et se succèdent en grande abondance. En en semant les graines, M. Ortgies en a obtenu des plantes semblables les unes à la plante-mère, les autres au vrai *Strep. Rexii.*

GARDENERS' CHRONICLE.

Rogiera urophylla LINDL., *Gard. Chron.* du 7 novem. 1857, p. 756. — Rogierie à longue pointe.—Patrie ? (Rubiacées.)

Plante obtenue de graines qui avaient été envoyées par Botteri à la Société d'horticulture de Londres. Elle a fleuri récemment pour la première fois chez M. Glendinning, de Turnham Green. Elle se distingue au premier coup d'œil des autres espèces du même genre par ce qu'elle est parfaitement glabre dans tous ses parties et que ses feuilles se prolongent à leur sommet en une longue pointe. Ses fleurs sont de peu d'effet, petites, d'un blanc jaunâtre, assez agréablement odorantes ; elles forment des panicules axillaires et terminales. La plante est de serre tempérée.

Cheilanthes frigida LIND., *Catal.* 1856.—*Gard. Chron.* du 14 novem. 1857, p. 773.—Cheilanthe froid. — Amérique du Sud. (Fougères.)

Cette Fougère a été introduite récemment par M. Linden. M. Moore la donne comme une des espèces les plus ornementales de son genre, et comme végétant avec assez de vigueur lorsqu'elle est soi-

gnée convenablement. De son rhizome rampant s'élèvent des feuilles longues d'environ 50 centim., dont le pétiole fait plus que la moitié de cette longueur, qui sont triangulaires dans leur contour général, trois ou quatre fois pennées, glabres en dessus, couvertes en dessous ainsi que sur le pétiole et ses divisions de longs poils peu colorés ; les pinnules secondaires de ces feuilles sont arrondies, brièvement stipitées, tandis que celle du bout est obovale et un peu en coin, plus grande que les autres.

Torreya grandis FORTUNE. — *Gard. Chron.* du 21 novem. 1857, p. 788. — Torreye grande. — Chine. (Conifères.)

Ce bel arbre vert a été découvert par M. Fortune, dans son dernier voyage, sur les montagnes de Chekiang, en Chine. Sous quelques rapports son feuillage ressemble à celui de l'espèce connue dans les jardins sous le nom de *Cephalotaxus drupacea*, que M. Lindley présume être le *Taxus cuspidata* de Siebold et Zuccarini. Ses feuilles sont longues de 2 centim., linéaires, terminées brusquement par une petite pointe courte ; elles sont disposées sur deux rangs de telle sorte que leur face supérieure regarde le ciel ; leur face inférieure présente un sillon à droite et à gauche de la côte. Ses fruits sont ovales, aigus, couverts d'une couche pulpeuse molle, longs de près de trois centim. ; leur enveloppe propre forme comme un noyau médiocrement dur ; leur albumen n'est pas ruminé à la manière des muscades, comme il l'est dans le *Torreya Myristica*. En Chine le *Torreya grandis* atteint jusqu'à 25 mètres de hauteur. M. Fortune pense qu'il supportera la pleine terre dans toutes les parties de l'Angleterre. Des graines qu'il a rapportées sont provenus nombre de jeunes pieds qui végètent très bien chez M. Glendinning à Chiswick.

Les Nymphæa hybrides de M. Ch. Bouché, dans le jardin de M. Borsig, à Moabit, près de Berlin ; par M. Ch. Koch (*Berliner allgemeine Gartenzeitung*).

Le jardin de M. Borsig, à Moabit, possède une collection unique en Europe ; c'est celle des *Nymphæa* hybrides obtenus par M. Ch. Bouché. Ces belles plantes se trouvent en très grande quantité dans des bassins alimentés par l'eau chaude qui provient d'une usine voi-

sine et qui, à son arrivée, possède encore une température de 50 à 62 degrés centigrades. Néanmoins on y voit prospérer non-seulement les *Nymphæa* des pays chauds, mais aussi nos espèces indigènes. Un fait très curieux encore consiste en ce que des poissons rouges (Cyprins dorés) ayant été mis dans ces bassins s'y trouvent à merveille et qu'ils se tiennent le plus souvent dans la partie où l'eau sortant des tuyaux conserve la plus haute température.

Les *Nymphæa* hybrides ont été obtenus par M. Ch. Bouché de deux manières différentes. Pour les 7 premiers de la liste suivante, il a fécondé les fleurs du *Nymphæa rubra* avec le pollen du *N. Lotus*; pour les autres il a opéré sur ces premiers hybrides en appliquant sur leur stigmate le pollen du *Nymphæa Lotus*. Voici la liste et les caractères des 16 hybrides qu'il a ainsi obtenus.

1º Hybrides purs (ayant pour mère le *Nymphæa rubra*, pour père le *N. Lotus*.)

1. *Gustave Fintelmann*. C'est celui dont la fleur a la couleur la plus intense ; elle diffère à peine sous ce rapport de celle de la plante-mère ; cependant ses étamines sont brunes.

2. *Docteur Klotzsch*. Ses pétales sont colorés en pourpre clair ; mais ses étamines sont brun-rouge.

3. *Docteur Caspary*. Ses pétales ont une teinte plus foncée que ceux du précédent ; mais ses étamines sont également colorées en brun-rouge.

4. *Docteur Ch. Koch*. Pour la teinte sa fleur est intermédiaire aux numéros 1 et 3 ; mais elle ressemble un peu plus à celle du premier qu'à celle du second ; aussi a-t-elle les étamines brunes.

5. *Nymphæa Boucheana*. Celui-ci a été figuré dans le 10e volume, planche 1034, de la *Flore des serres*. Sa fleur est d'un rose tendre, avec les pétales du centre tout à fait blancs et les étamines jaunes.

6. *Théodore Jannoch*. Belle et grande fleur rose qui ressemble un peu à celle du *N. Ortgiesiana rubra*, lequel à son tour ne diffère pas du *N. Devoniensis*.

7. *Adèle*. Ses pétales ont une teinte pourpre pure, mais ses étamines sont de couleur orange.

2° Doubles hybrides (venus des précédents fécondés avec le pollen du *Nymphæa Lotus*).

8. *Reine Elisabeth*. Belle et très grande fleur à pétales roses et étamines jaunes.

9. *Directeur-général Lenne*. Il ressemble au n° 5 par sa couleur rose extrêmement délicate, qui passe au blanc pur dans le centre. Ses étamines sont jaunes.

10. *Professeur Braun*. Fleur caractérisée par ses pétales très larges, colorés en rose pâle, avec une bande médiane blanche. Ses étamines sont jaunes.

11. *Van Houtte*. Fleur rose avec des reflets bleuâtres. Ses étamines sont brunes.

12. *Monsieur Borsig*. Pétales de couleur rose claire.

13. *Th. Nietner*. Pétales pourpres, mais sans reflets bleuâtres. Etamines de couleur orangée.

14. *Wendland*. Il ressemble au n° 6 pour l'ensemble, mais sa teinte est plus nettement pourpre clair. Ses étamines sont couleur d'ocre.

15. *L. Mathieu*. Pétales roses, mais ayant un reflet bleuâtre. Etamines de couleur orange.

16. *Frédérique* (Friedericke). Semblable au précédent, mais un peu plus foncé. Etamines de couleur d'ocre.

Le **Pyrethrum carneum**, sa culture et sa poudre ; par M. Neumann, de Breslau (*Verhandlungen des Vereines zur Befoerderung des Gartenbaues* ; 1857).

Bien que le *Pyrethrum carneum* existe depuis longtemps dans les jardins de l'Europe, ce n'est que depuis peu d'années qu'on a su en apprécier le mérite. M. Neumann dit que, pour lui, ce fut la lecture du voyage du docteur Ch. Koch dans les contrées caucasiennes qui lui apprit que cette espèce sert à la préparation de la poudre employée avec succès en Perse pour détruire les insectes les plus incommodes dans les maisons. Il voulut aussitôt essayer de la cultiver afin de s'assurer si l'on ne pourrait pas en faire l'objet d'une culture productive. Il s'en procura quelques pieds qui,

la même année, lui donnèrent un peu de graine. Celle-ci fut semée au printemps suivant, et de là sont provenus tous les pieds qu'il en possède maintenant. — Sachant que plusieurs plantes médicinales, comme la Rhubarbe, le Jalap, etc., perdent en grande partie ou même en totalité leurs propriétés lorsqu'elles sont cultivées sur un sol et sous un climat étrangers, il voulut reconnaître, avant de donner plus d'extension à ses cultures, si la poudre de ce Pyrèthre cultivé conservait les propriétés qui caractérisent celle du Levant. Il en prépara une certaine quantité qui agit avec une parfaite efficacité. — Voici maintenant de quelle manière il procède dans la culture du *Pyrethrum carneum*.

Il sème les graines de cette plante au mois d'avril, dans une terre de jardin non fumée, à une exposition abritée contre le soleil de midi. Pour maintenir cette terre constamment humide, pendant les premiers temps, il la couvre d'une légère couche de mousse qu'il enlève dès que, la germination ayant eu lieu, les plantes naissantes commencent de se montrer. Lorsque le plant est assez fort pour être transplanté, il le repique, en espaçant de 16 centim., dans une planche large de 1 mètre 30 centim., qu'il a fait défoncer à un mètre de profondeur. M. Neumann regarde comme une condition essentielle pour le succès de cette culture que la terre dans laquelle on plante n'ait pas reçu de fumier. Après le repiquage il donne un bon arrosement. Il se contente de tenir ensuite la terre très propre jusqu'à l'automne, époque à laquelle la plupart des pieds fleurissent déjà. Au printemps suivant, il transplante dans une autre planche préparée comme la première, dans laquelle il espace les pieds de 33 centim., et où il les laisse ensuite à demeure. — Il faut bien se garder, dit-il, de donner une couverture à ces plantes pendant l'hiver. Lorsqu'il a voulu couvrir une portion de ses cultures, il a perdu la plus grande partie des pieds qu'il avait protégés de cette manière, tandis que ceux qu'il avait laissés sans abri d'aucune sorte sont restés parfaitement sains et vigoureux. Deux binages donnés dans l'année favorisent beaucoup la végétation du Pyrèthre. L'auteur dit avoir reconnu par expérience que cette plante aime une place exposée au soleil et à toutes les influences atmosphériques.

Quant à la préparation de la poudre de Pyrèthre contre les in-

sectes, elle ne présente pas de difficultés. On coupe rez-tige les capitules (vulgairement et improprement nommés fleurs) avant qu'ils commencent à défleurir, mais jamais avant qu'ils soient épanouis, et on les fait sécher à l'ombre. Lorsqu'ils sont parfaitement secs, on en détache les petites fleurs et on jette le tout sur un crible dont les trous sont de grandeur à ne laisser passer que celles-ci. Tout ce qui reste sur le crible se compose de parties sans valeur, qu'on jette. Les fleurs ainsi mondées sont mises sur une sole de four ou sur une plaque de poêle chauffée à 38 degrés centigrades environ, étalées sur un papier. On les laisse là jusqu'à ce qu'elles soient assez friables pour pouvoir être pulvérisées dans un mortier, ce qui arrive en 10 minutes. Cette dernière dessiccation est la portion délicate de la préparation ; car M. Neumann a reconnu que les fleurs chauffées trop fortement ou laissées trop longtemps sur la plaque chaude donnent une poudre sans action. Aussi présume-t-il que l'efficacité de celle qui a été convenablement préparée tient principalement à des huiles essentielles susceptibles d'être facilement volatilisées par la chaleur.

Sur l'Hortensia bleu ; par M. Lindley (?) (*Gardeners' Chronicle*).

L'importance qu'on attache généralement à posséder des Hortensias bleus prouve qu'on les préfère aux roses, et cependant ils sont loin de l'emporter en beauté sur ceux-ci, leur teinte n'étant jamais ni très pure ni très vive. C'est donc la rareté qui en fait le principal mérite. Il paraît cependant qu'il n'est pas impossible d'en obtenir dont le bleu soit beaucoup plus intense que d'ordinaire, car l'auteur rapporte que M. Luscombe en a exposé dernièrement à Londres dans lesquels la teinte bleue était très vive, et qui, dit-il, avaient dû produire un très bel effet lorsqu'ils étaient en place. M. Luscombe a fait connaître comment il avait obtenu ces magnifiques fleurs ; il s'est contenté de planter ses Hortensias dans un petit bois de Sapins, dans le terreau formé par la décomposition des feuilles de ces arbres. Cette action remarquable du terreau de feuilles de Conifères n'avait pas été encore signalée ; aussi, à ce propos, l'auteur de l'article croit-il devoir rechercher comment elle a pu se produire.

On a jusqu'à ce jour attribué la faculté de bleuir l'Hortensia à des substances très diverses dont voici les principales : la terre franche de Norwood ; le sable rouge commun ; la solution d'alun ; des battitures de fer mêlées à la terre ; l'eau ferrugineuse comme elle l'est souvent dans les terres où le fer abonde ; l'eau dans laquelle on a plongé un fer rouge ; l'eau de chaux ; etc. Au total ce sont les composés de fer en solution, la chaux et l'alun qu'on regarde comme exerçant l'action la plus prononcée. Aucune de ces matières ne se trouve dans les feuilles des Conifères en proportions suffisantes pour expliquer le résultat heureux obtenu par M. Luscombe, et, dans le fait, dit le savant auteur anglais, l'expérience a prouvé que ni le fer ni la chaux ne sont capables, par eux-mêmes, de faire passer au bleu l'Hortensia. Il rapporte à ce sujet l'expérience suivante de M. E Solly.

Deux pieds parfaitement semblables d'Hortensia furent placés dans des conditions identiques quant au jour, à l'air, etc. Ils furent ensuite arrosés avec des solutions faibles, pour l'un, de carbonate de soude, pour l'autre, d'acide chlorhydrique. On commença par leur donner de petites quantités de ces solutions et l'on en augmenta ensuite les doses graduellement. Les deux plantes végétèrent parfaitement ; elles donnèrent de grandes et belles inflorescences, absolument semblables pour la couleur des fleurs qui était presque bleue, bien que, sans le traitement qui avait été employé, les fleurs eussent dû être roses. Il est évident, disait l'expérimentateur, que l'acide chlorhydrique devait avoir eu pour effet de rendre certaines matières contenues dans le sol plus solubles que d'autres, tandis que le carbonate de soude avait dû produire des effets inverses ; l'acide avait rendu plus solubles la chaux, la magnésie, les bases et les oxydes métalliques, tandis que le carbonate de soude avait facilité la solution de la silice, des acides et des substances organiques du sol. Le résultat de ces observations est peu favorable à l'opinion de ceux qui pensent que l'absorption de la chaux ou du fer est essentielle pour le changement de couleur des fleurs de l'Hortensia. — Il est confirmé encore par une expérience de M. Fortune qui n'a pu faire bleuir les fleurs de cet arbuste en le cultivant dans du fer pur, tandis qu'il y est parvenu en employant l'alun soit en solution dans l'eau des arrosements, soit en poudre mélangée au sol. Il faut ce-

pendant reconnaître que le terreau de feuilles de Conifères ne contient pas d'alun en quantité tant soit peu notable.

En relevant tout ce qui a été écrit à ce sujet on voit que beaucoup d'auteurs ont attribué le bleuissement des fleurs de l'Hortensia à l'influence de la terre de bruyère. Cette influence est analogue à celle qui vient d'être constatée par M. Luscombe pour le terreau de Conifères. Ne se pourrait-il pas, se demande l'auteur anglais, que la teinte bleue provînt de l'action du tannin sur une solution de peroxyde de fer qui existerait dans le tissu des fleurs de cet arbuste? Le tannin existe certainement dans certaines terres de bruyère et probablement aussi dans les feuilles des Conifères. S'il en était ainsi, le mystère serait expliqué et on pourrait produire le bleu artificiellement en arrosant d'abord pendant quelques jours avec une solution étendue de peroxyde de fer et en donnant ensuite une infusion faible de tannin, comme on peut l'obtenir en mettant dans l'eau pendant quelques semaines de la terre de bruyère, ou du bois, des feuilles, de l'écorce de chêne.

Le savant auteur de l'article fait cependant observer que cette conjecture ne peut se concilier le moins du monde avec ce fait signalé dernièrement que, dans l'île de Guernesey, dont les Hortensias sont renommés pour leur beauté, les pieds à fleurs roses et à fleurs bleues croissent indistinctement dans les mêmes plates-bandes et sans la moindre différence dans leur culture.

Méthode nouvelle pour la culture du Concombre; par M. Immisch (*Verhandlungen des Vereines* etc.; 1857).

Nous extrairons d'un mémoire relatif à différentes plantes la portion suivante relative à une méthode particulière pour la culture du Concombre. M. Immisch dit qu'il la met en usage depuis 30 ans et qu'il s'en est toujours parfaitement trouvé.

Avant tout il faut s'assurer que la température de l'air et de la terre sont déjà telles que les jeunes pieds de Concombres, dont on connaît la sensibilité au froid, pourront être mis en pleine terre sans souffrir. Aussi en 1856, le printemps ayant été froid, c'est seulement le 15 mai que l'auteur a pu repiquer en pleine terre les très jeunes plantes qu'il venait d'obtenir de graines semées le 12. Il dit

que, malgré ce retard, il a eu de bons fruits en abondance et que ceux qu'il a laissés grainer ont bien mûri leurs semences.

Dès que le temps semble s'être mis définitivement au beau, M. Immisch sème ses graines de Concombre dans des pots à fleurs remplis jusqu'à un travers de doigt du bord avec une terre aussi meuble que possible, à laquelle il a mêlé du sable. Il pose ces graines sur cette terre tellement dru qu'elles se couvrent en partie l'une l'autre. Avec un objet plat et dur, par exemple avec le fond d'un pot à fleurs, il les applique contre la terre ; il les couvre ensuite avec le même mélange terreux seulement assez pour qu'elles ne soient pas visibles. Il pose ces pots sur des assiettes dans lesquelles il met de l'eau jusqu'à ce que la terre en devienne humide même à sa surface. Il les place ensuite à un endroit chaud près du foyer de la cuisine. Déjà au bout de 24 heures ces graines commencent à soulever la terre qui les couvre. Il faut entretenir toujours de l'eau dans les assiettes, surtout si l'endroit où le tout a été mis est très chaud. On ne se trouve même pas mal d'employer de l'eau sensiblement dégourdie. Ces pots restent à la même place, pour l'ordinaire, pendant trois jours, au bout desquels les plantules sont souvent longues de 4 ou 5 centim. et leur racine a déjà jusqu'à 10 ou 11 centim. de longueur.

Dans le milieu de la planche destinée à recevoir les plantes on creuse une petite rigole profonde de 4 ou 5 centim. On renverse ensuite le pot que les plantules couvrent déjà totalement ; on retire les petites plantes l'une après l'autre de la terre très meuble où elles ont germé en les prenant avec beaucoup de précaution et en évitant de blesser leur radicule. On les met isolément dans la petite rigole et, sans toucher aux racines, on les recouvre de terre tamisée et très nutritive, de telle manière que les jeunes plantes ressortent bien droites. Si le temps est beau et chaud, on ne met ainsi en place que 25 ou 30 plantes ; puis on leur donne immédiatement, avec un arrosoir à pomme, un bon arrosement qui laisse même de l'eau sur le sillon. On procède après cela à la plantation de 25 ou 30 autres pieds, et ainsi de suite.

La rapidité avec laquelle se développent les plantes ainsi obtenues tient presque du prodige, dit l'auteur allemand. Or cette méthode n'est pas pénible, n'exige pas beaucoup de semence ; elle

donne une parfaite régularité dans les plantations et elle affranchit du danger des vers et des limaçons, avantages qui lui donnent la prééminence sur la généralité de celles qui sont en usage.

Quant à la conduite des plantes ainsi obtenues, M. Immisch ne s'en occupe pas, laissant chacun suivre à cet égard ses idées ou ses habitudes.

Quelques remarques sur la plantation des arbres fruitiers ;
par M. M.-S. (*The florist, fruitist, and garden miscellany*).

La plantation des arbres est une opération assez simple en elle-même, et, dans l'état actuel de l'horticulture, tous les jardiniers un peu instruits dans la pratique de leur art y apportent les soins convenables. Mais il en reste encore beaucoup pour lesquels il n'existe presque pas de différence entre la mise en terre d'un simple piquet et celle d'un arbre. Il circule même dans le monde horticole certains principes passés à l'état de proverbes qui ne sont pas en harmonie avec les plus simples notions de la physiologie végétale et dont l'application produit chaque jour des résultats fâcheux. Pour ce motif, nous croyons devoir emprunter à un journal anglais un article dans lequel sont exposées succinctement les principales précautions que souvent on néglige de prendre, et qui cependant influent puissamment sur la réussite des plantations.

Avant de planter un arbre fruitier, dit l'auteur anglais, il faut examiner l'état et la nature de la terre qui doit le recevoir. Si elle est susceptible d'être améliorée par l'emploi d'amendements ou d'engrais, il ne faut pas négliger de l'amender; si elle est décidément mauvaise, il faut l'enlever et la remplacer par une autre de bonne qualité. Si le sous-sol est fort, compacte, de nature à retenir fortement l'eau, on doit le drainer; si, au contraire, il est graveleux et poreux, on peut souvent se dispenser de recourir au drainage. La terre préparée, la première question qui se présente est relative à la détermination de l'époque à laquelle on doit planter. L'auteur anglais pense que l'automne est la saison la plus avantageuse ; mais, lorsqu'on ne peut planter à cette époque, il conseille de profiter de tous les moments où la température est douce, pendant l'hiver, ou d'opérer au printemps jusque vers la fin du mois d'avril plutôt que

de perdre une année. Il faut toujours deux personnes pour planter un arbre convenablement. Les fosses doivent être faites assez grandes pour recevoir toutes les racines, sans qu'on soit obligé de les replier ni de les mettre en paquet. On ne doit jamais planter les arbres en les enfonçant en terre de plus de trois centimètres au-dessous de leur niveau dans la pépinière; la plantation profonde est toujours nuisible et souvent fatale. Avant de mettre l'arbre en place, on supprime avec un instrument bien affilé toutes les racines qui se trouvent brisées ou meurtries; après quoi, posant l'arbre droit dans son trou, on dispose autour du pied toutes les racines dans leur position naturelle. Une précaution des plus utiles consiste à bien disposer la terre tout autour des racines et dans les vides qui restent entre elles; c'est la principale condition pour le succès des plantations que de mettre même les plus grêles radicelles en contact avec la terre, et fort souvent des arbres, plantés du reste avec assez de soin, périssent ou tout au moins languissent, parce qu'on a laissé des vides entre leurs racines par la précipitation avec laquelle on les en a couvertes. Lorsqu'on a pris à cet égard les précautions nécessaires, on presse assez fortement la terre avec le pied pour la tasser, après quoi l'on achève de remplir la fosse. Les arbres plantés en automne n'ont pas besoin d'être arrosés, les pluies qui tombent en cette saison donnent au sol une humidité suffisante; mais il en est tout autrement pour ceux dont la plantation a lieu tard au printemps. Dans ce dernier cas, dès qu'on a recouvert les racines, on donne une bonne mouillure qui tasse la terre, comble les petits vides, s'il en existe, et quand l'eau a pénétré dans le sol, on comble la fosse en pressant quelque peu autour de l'arbre avec le pied. Lorsqu'on procède ainsi, l'humidité se conserve tellement en terre qu'on a rarement besoin d'arroser de nouveau, et on peut même se dispenser tout à fait de le faire encore, si l'on a le soin de mettre au pied de l'arbre, sur la surface de la terre, un peu de litière ou de fumier. Arroser fréquemment nuit beaucoup; les arrosements ayant pour effet de former à la surface une croûte qui rend difficile la perméabilité du sol pour l'air. La terre doit être tenue propre et sans mauvaises herbes ni gazon sur toute la portion dans laquelle s'étendent les racines; elle doit, en outre, être binée de temps en temps. Les arbres pour lesquels on prend ces soins

croissent plus en cinq ans qu'ils ne le feraient en dix si le sol autour d'eux restait garni de plantes quelconques.

Avantages de la stratification pour les semis d'arbres fruitiers à noyau et à pepins; par M. Julius FISCHER, de Francfort (*Monatschrift für Pomologie*).

On sait que dans les années sèches et dans les terres sablonneuses les semis d'arbres fruitiers et surtout ceux d'arbres à noyau réussissent d'ordinaire très médiocrement. Pour éviter ce grave inconvénient, M. Jul. Fischer emploie depuis plusieurs années la stratification qui toujours, même dans les années les plus sèches, lui a donné, assure-t-il, les résultats les plus satisfaisants. Voici comment il procède.

Immédiatement après que les fruits ont été mangés, il en dispose les noyaux dans de grands pots à fleurs en y en mettant alternativement une couche et une assise de sable de rivière jusqu'à ce que ces pots soient pleins. Il creuse ensuite une fosse profonde d'environ 1 mètre et demi; il y range ses pots les uns à côté des autres et les uns sur les autres, après avoir fermé chacun d'eux avec une tuile, un verre ou un morceau de planche, dans le but de garantir les graines des atteintes des souris. Il couvre le tout avec de la terre sur laquelle il place du fumier ou des feuilles pendant les grands froids, et il le laisse dans cet état jusqu'au printemps suivant. A cette époque les embryons ont déjà commencé à germer; il n'a plus qu'à semer dans des planches bien préparées en espaçant suffisamment pour que les jeunes arbres puissent rester assez longtemps en place sans être repiqués et sans qu'ils se trouvent trop serrés. Si le temps est très sec après qu'on a fait ce semis, on arrose. En procédant ainsi, M. Fischer dit qu'il n'a jamais vu manquer dix graines sur cent et que souvent les jeunes pieds de ses arbres ont pris assez de hauteur et de grosseur dans le cours de l'été pour pouvoir être greffés.

M. Ed. Lucas, l'un des deux rédacteurs du *Monatschrift*, dit en note que, d'après sa propre expérience, il recommande la méthode de M. Jul. Fischer comme beaucoup plus avantageuse que celle qu'on suit lorsqu'on se contente de laisser tremper la semence des

arbres fruitiers dans l'eau pendant quelques jours. Ainsi il avait conservé une certaine quantité de pepins de pommes récoltées en 1855, afin de voir si, traités avec soin, ils germeraient bien la seconde année. En janvier 1857 il a stratifié la plus grande partie de ces pepins, en les recouvrant d'une couche de poussier de charbon humide, et en plaçant les pots qui les contenaient dans une cave où ils sont restés jusqu'au mois de mars. Il a maintenu le tout constamment humide. A cette époque les radicules commençaient à se montrer; aussi le semis de ces pepins a-t-il parfaitement réussi. Afin d'avoir un terme de comparaison M. Lucas a procédé comme de coutume pour une autre portion de ces graines. Au mois de mars dernier, il les a fait tremper dans l'eau pendant trois jours et il les a semées ensuite. A peine un dixième des pepins de ce dernier lot ont-ils levé, tandis que pour ceux qu'on avait stratifiés les trois quarts au moins ont germé.

Conservation des plantes délicates pendant l'hiver; par M. Henri Dyer (*Floricultural Cabinet*).

Le point essentiel pour conserver pendant l'hiver dans les coffres froids les plantes délicates est de déterminer un repos complet dans leur végétation de la fin d'octobre à celle de février. Le développement des plantes tenant surtout à la chaleur et à l'humidité, c'est en modérant le plus possible l'une et l'autre, sans toutefois que les plantes sentent la gelée ni souffrent de soif, qu'on arrive à déterminer en elles l'état d'engourdissement qui facilite beaucoup leur conservation. Dans ce but M. Dyer ne donne à ses plantes, à cette époque, que l'eau nécessaire pour les maintenir en vie et les empêcher de se faner. Il place leurs pots dans les coffres sur une bonne couche bien sèche de cendres ou d'autres matières analogues qui absorbent promptement l'humidité et ne la laissent pas s'accumuler. Il donne aussi au fond de ses coffres une légère pente d'arrière en avant, et il conseille même de disposer un drain le long de leur ligne antérieure pour recueillir l'eau qui pourrait être en excès. Lorsque le temps le permet, il donne le plus d'air possible; mais il ferme par la pluie et les grands vents. Il dit que les végétaux en quelque sorte endormis peuvent supporter sans danger un degré de

froid qui les ferait périr certainement s'ils étaient en végétation. Il fait l'observation importante que les matières diverses dont on se sert habituellement pour recouvrir les châssis et empêcher la gelée d'y pénétrer, doivent ne pas être en contact avec le verre et laisser entre eux et lui un espace vide de quelques centimètres; la couche d'air sec qui remplit cet étroit espace suffit pour amoindrir beaucoup la transmission de la chaleur intérieure à l'extérieur, tandis que si ces matières touchent le verre, elles se mettent rapidement en équilibre de température avec l'air du coffre, et comme elles perdent ensuite plus ou moins promptement leur chaleur dans l'atmosphère, elles amènent une déperdition continuelle. D'un autre côté, lorsque ces mêmes couvertures ont été mouillées par la pluie, si la température extérieure s'élève, la vaporisation de leur humidité détermine en elles un refroidissement qui se communique à travers le verre à l'air du châssis. Une couche d'air interposée amoindrit notablement l'un et l'autre de ces effets. M. Dyer regarde les paillassons appliqués immédiatement sur les châssis comme la plus mauvaise des couvertures, bien qu'elle soit la plus usitée. Les volets de bois, les toiles goudronnées, un canevas tendu sur un cadre, etc., lui paraissent valoir beaucoup mieux.

Sur un mastic liquide à froid, par M. Ed. Lucas (*Monatschrift für Pomologie*).

L'auteur dit que ce mastic liquide à froid est d'une grande importance pour la pratique de l'arboriculture; on en apprécie de plus en plus le mérite, et il revient à un prix très peu élevé. Lui-même s'en sert depuis l'hiver de 1854; et si, dans l'origine, il en obtenait des résultats moins avantageux qu'aujourd'hui, la cause en était uniquement dans l'imperfection du procédé par lequel il le préparait. Pour obtenir 1 kilogramme de mastic liquide à froid, on prend 840 grammes de résine ordinaire (pas de colophane); on la fond très lentement sur le feu, en ayant soin de ne pas la chauffer assez pour vaporiser la térébenthine qu'elle contient, laquelle se fait très bien reconnaître à son odeur. Lorsque cette résine est fondue en consistance de sirop clair, on y ajoute 310 grammes d'esprit-de-vin; on mélange bien le tout et on le verse le plus vite

possible dans un flacon ou dans un vase de verre fermant bien. On peut aussi verser la résine dans ce vase quand elle est fondue, y ajouter ensuite l'alcool et mélanger intimement les deux substances en agitant autant qu'il le faut pour cela. Si l'alcool est faible, on en met un peu plus et en même temps on diminue quelque peu la proportion de résine. M. Lucas ne croit pas qu'il soit bon d'ajouter de la térébenthine, toutes les fois qu'on emploie de la résine et non de la colophane (c'est-à-dire de la résine privée de sa térébenthine).

Le mastic préparé convenablement doit avoir la consistance d'un sirop épais, aussitôt qu'il est refroidi. On peut l'employer par les temps chauds comme froids, humides comme secs; il ne brûle ni l'écorce ni les pousses; il ne s'insinue pas dans les petites fentes, mais il forme un revêtement qui se ferme et durcit en peu de temps, et qui, restant en couche mince, ne s'écaille ni ne se fend. M. Lucas dit qu'il lui a toujours suffi d'en faire une seule application sur les greffes. L'avantage qu'offre cette préparation de s'étendre en couche mince et cohérente fait qu'on n'en emploie qu'une quantité proportionnellement beaucoup plus faible que pour toute autre matière.

L'auteur allemand dit que ce mastic liquide à froid est encore très utile pour couvrir les blessures faites au bois jeune. Sous l'abri qu'il forme, les plaies se recouvrent et se cicatrisent promptement. Il affirme que, dans un grand nombre de cas, ayant supprimé des branches latérales à la fin de juillet ou au commencement d'août, il a couvert avec cette préparation les plaies qu'il avait faites, et qu'il les a trouvées déjà bien cicatrisées avant l'hiver.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME III DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE

N. B. Dans cette table les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

PAGES.

*Abricotier (Époque la plus convenable pour le greffer); par M. ANT. CINIBULK 721
*Action de la gelée sur les plantes; par M. HERM. HOFFMANN . . . 559
*Action de l'engrais animal liquide sur les plantes en pots; par M. GOERNER 570
**Adhatoda cydoniæfolia* Nees . . . 47
**Aerides crispum* Lindl. 435
*— *cylindricum* Lindl. 378
**Agapetes buxifolia* Nutt. . . . 713
**Agave densiflora* Hook 710
*— *maculata* Rgl 498
Album de l'Exposition universelle de 1855, planche V. 573
— planc. VI 688
— planc. VII. 725
Allocution prononcée lors de l'inhumation de M. Chédeville; par M. L. BOUCHARD 403
*Amandes (Les) passent-elles aux Pêches et celles-ci aux Brugnons? par M. KARL (CH.) KOCH. 257
Amaryllis tropicales (Culture des); par M. TH DENIS. 494

PAGES.

*Amélioration et formation des pelouses 718
Analyse d'un mémoire sur l'If; par M. L. GOUAS. 361
Analyses de trois Patates; par M. PAYEN 693
*Ancolies cultivées dans le jardin botanique de Pétersbourg; par M. ED. REGEL 569
ANDRY. — Compte-rendu de l'Exposition faite à Bordeaux le 1er mai 1857 374
— Comptes-rendus des Expositions partielles des 11 et 25 sept., 9 et 23 octob., 13 et 27 novem. 1856 15
**Ansellia africana* Lindl. . . . 128
Août (Travaux mensuels) 346
**Aquilegia eximia* Van Houtte . . 319
*Arbres (Epoque convenable pour la transplantation des); par M. CH. FISCHER. 390
*Arbres fruitiers dont le tronc est enduit de goudron ou de graisse; par M. JAEGER. 510

PAGES.

*Arbres fruitiers (Avantages de la stratification pour les semis d'); par M. Fischer. 764
*Arbres fruitiers (Quelques remarques sur la plantation des); par M. M.-S. 762
*Arbres fruitiers (Taille à leur faire subir au moment de la plantation); par M. J. Schamal. . . 389
*Astilbe rubra Hook. fil. et Thoms. 45
*Auricule ou Oreille d'ours (Culture de l'); par M. Thomson. 568
Avril (Travaux mensuels). . . . 74
**Azalea occidentalis* Torr. et A. Gray 710
*Azalées de l'Inde (Culture simplifiée des); par M. F. M. . . . 259
Bailly de Merlieux. — Notice biographique sur M. Chédeville. 350
*Balsamines (Culture en pots des); par M. Fr. Kercher. 440
Barbet (frères).—Communication sur la vigne de M. Labbé, à Tarchomine 296
**Beaumontia grandiflora* (Sur le); par M. C. 716
Becquerel.— Culture de la Jacinthe et du Malvoisie de l'Ardèche. 359
— Rapport sur un appareil électro-magnétique de M. Carbonnier. 372
*Beer.—Influence de la production des fruits sur le développement des Orchidées tropicales. 49
**Befaria Mathewsii* Field. et Gardn. 377
**Begonia Griffithii* Hook. . . . 379
*— *heracleifolia*, var. *nigricans*. 378
*— *microptera* Hook. 202
*— *Wageneriana* Hook. 439

PAGES.

*Bergheimer (Jos.). — Sur la culture du Chou marin ou *Crambe maritima*. 443
**Berliner allgemeine Gartenzeitung* (Plantes nouvelles décrites dans le). 556
Boisduval. — Rapport sur le *Traité élémentaire* des Champignons, de M. Dupuis 373
— Rapport sur un envoi de M. de Montigny, fait de l'Indo-Chine. 341
Bonapartea juncea (sa floraison à Toulon, en 1857). 391
**Botanical Magazine*. Plantes décrites et figurées dans les cahiers de
Janvier 1857. 46
— février 1857. 128
— mars 1857. 200
— avril 1857. 316
— mai 1857. 377
— juin 1857. 438
— juillet 1857. 522
— août 1857 634
— septembre 1857 709
— octobre 1857. 711
Bouchard (L.).—Allocution prononcée lors de l'inhumation de M. Chédeville. 103
*Bouché (V.). — Sur la culture des Cyclanthées, particulièrement des genres *Carludovica* R. et P. et *Cyclanthus* Poit. . 503
Bouchet.—Rapport sur la plantation des Pommes de terre d'après la méthode du sieur Grélon . . . 549
— Résultat de l'emploi de la colle-forte 287
Boue (De). — Notice nécrologique sur M. Laurent de Bavay. 404

PAGES.

Bois (de) Rapport sur la *Description des plantes potagères* par MM. Vilmorin-Andrieux . . . 308
— Rapport sur l'*Almanach rural du Bon-Savoir* 313
Bourgeois.—Note sur la greffe des boutons à fruit 696
— Notice sur l'incision annulaire 88
— Tableau des résultats de ses expériences sur les incisions annulaires 91
Boussière.—Rapport sur les cultures du sieur Dominique Lebray, à Meudon 484
**Boussingaultia baselloides* Hort. (Durée de ses tubercules et usage qu'on peut faire de la plante); par M Schaeffer . . 387
**Bouvardia oriana* Parsons (hybr.) 713
**Brassia Keiliana* Rchbc. fil. . . 497
**Buddleia Colvilei* Hook. fil. et Thoms.. 437
Bulletin bibliographique du 11 décembre 8
— du 8 janvier. 8
— du 12 février 69
— du 26 février.. 177
— du 12 mars. 178
— du 26 mars. 219
— du 9 avril. 220
— du 23 avril. 281
— du 7 mai 282
— du 11 juin. 344
— du 25 juin.. 345
— du 9 juillet 405
— du 23 juillet. 406
— du 13 août 465
— du 27 août 466
— du 10 septembre. 529
— du 24 septembre. 530
— du 8 octobre 592
— du 22 octobre.. 594

PAGES.

Bull. bibl. du 12 novembre . . . 684
— du 26 novembre 686
— du 10 décembre 740
— du 24 décembre 741
**Burtonia scabra* R. Br.. 635
**Calathea villosa* Lindl., var. *pardina* 201
Calcéolaires herbacées (Culture des); par M. Tabar 191
*Call (Baron Adol. von). — Son transplantoir 645
**Camellia reticulata* Lindl., var. *flore pleno*. 317
**Castanea chrysophylla* Dougl. . . 318
**Cattleya Lindleyana* Rchbc. fil. 556
— *Harrisoniana* Batem. ; sa figure à la plan. VII de l'Album de l'Expos. de 1855; texte par M. Duchartre.. 725
**Ceratozamia Kuesteriana* Rgl. . 254
*Cerfeuil bulbeux de Sibérie ou *Chærophyllum Prescottii* DC., par M. Juehlke 130
Cerfeuil bulbeux (Note sur son amélioration progressive); par M. Vivet.. 541
**Chærophyllum Prescottii* DC. (Le Cerfeuil bulbeux de Sibérie ou) : par M. Juehlke 130
Champignon (*Torula geotricha* Corda) qui détruit le gazon (Lettre sur un); par M. Montagne 410
*Chauffage des serres au moyen du gaz; par M. J. W. Ilott. . . 147
Chédeville de St-Projet. — Rapport sur la serre à chasselas de M. Laloy 553
— Rapport sur les vins d'Algérie exposés en 1857. 551
**Cheilanthes frigida* Lind. . . . 753
Chevet.—Rapport sur des Patates-Ignames. 701

PAGES.

CHEVET. — Rapport sur les conserves de légumes de Mme L. Fauve . 483
— Rapport sur les fruits moulés de M. Alessandrini et sur les fruits imités de M. Buchetet . 314
— Rapport sur les qualités culinaires du Navet dit le *Gros-Long d'Alsace* 309
Chou-fleur Lenormand (Rapport sur le) : par M. LOUESSE . . . 422
*Chou marin ou *Crambe maritima* (Culture du) ; par M. BERGHEIMER 443
Chrysanthèmes de M. Félix Aroux (Rapport sur les); par M. A. Dufoy 250
*CINIBULK (ANT.). — Sur l'époque la plus convenable pour greffer l'Abricotier 721
Circulaire de la Commission d'organisation de l'Exposition de 1857 165
**Cirrhopetalum Cumingii* Lindl . 634
*— *Medusæ* Lindl 347
**Cissus vitiginea* (Sur le) ; par M. E. OTTO 48
**Clematis Guascoi* Hort. (hybrida) 498
**Cœlogyne elata* Lindl 636
Colle-forte (Résultat de l'emploi de la); par M. BOUCHET . . . 287
*Colocases (Sur les) ; par MM. CH. KOCH et KREUTZ 643
Commission de comptabilité (Rapport sur les comptes de l'exercice de 1856) 227
**Comparettia falcata* Poep. et Endl 377
Composition et produits du Manioc; par M. PAYEN 483
*Composition pour détruire les insectes qui attaquent les Rosiers; par M. W. CORVELL 647

PAGES.

Compte-rendu de l'Exposition d'Anvers ; par M. MOREL . . . 623
— de l'Exposition de Gand ; par M. CH. MOREL 289
— de l'Exposition de la Société imp. et centr. d'horticulture de la Seine-Inférieure ; par M. PISSOT 430
— de l'Exposition de Namur; par M. MOREL 702
— de l'Exposition d'horticulture de Versailles: par M. PÉPIN . . 432
— de l'Exposition faite à Bordeaux le 1er mai 1857; par M. ANDRY 374
— de l'Exposition faite à Lyon en septembre 1856; par M. ROUILLARD 627
— de l'Exposition faite à Nantes, en mai 1857; par M. MARTIN . 494
— de l'Exposition horticole faite à Evreux du 4 au 7 mai 1857; par M. PÉPIN 621
Comptes-rendus des Expositions des 11 et 25 sept., 9 et 23 octob., 13 et 27 novem. 1856 ; par M. ANDRY 15
*Conifères nouvelles du Mexique; par M. ROEZL 506
*Conservation des plantes délicates pendant l'hiver ; par M. H. DYER 765
**Costus afer* Ker 318
*CORVELL (W.). — Composition pour détruire les insectes qui attaquent les Rosiers 647
Couleur des murs (Son influence sur la température pour les espaliers); par M. VUITRY . . . 480
Couverture de serre destinée à remplacer les paillassons, employée par M. Besse 101

PAGES.

**Crambe maritima* (Culture du); par M. BERGHEIMER. 443
**Cratægus chlorosarpa* Lenne et Ch. Koch 556
Création de pelouses artificielles pour des Expositions ; par M. L. LE GUAY. 248
**Cryptomeria japonica* Don et *Lobbii* Hort. angl. (Sur les); par M. FR. SCHNEIDER. 380
Cucurbita (Rapport sur le mémoire de M. Naudin au sujet du genre); par M. DUCHARTRE. . 488
Cueillette des fruits ; par M. J.-L. JAMIN. 246
Culture de la Jacinthe et du Malvoisie de l'Ardèche; par M. BECQUEREL. 359
*— de l'Auricule ou Oreille-d'ours; par M. P. THOMSON. . 568
— des *Amaryllis* tropicales; par M. TH. DENIS 494
— des Asperges forcées ; par M. MOREAU fils.. 297
*— des Balsamines en pots; par M. FR. KERCHER. 440
— des Calcéolaires herbacées ; par M. TABAR. 491
*— des Cyclanthées ; particulièrement des genres *Carludovica* R. et P. et *Cyclanthus* Poit.; par M. V. BOUCHÉ. 503
*— des Fougères en pleine terre; par M. JOHN LLOYD. 366
— des Giroflées et Quarantaines (Note sur la); par M. LENORMAND fils 449
*— des *Hovea* 508
*— des Mousses (Sur la) ; par M. H.-H. HIGGINS 20
*— du *Nelumbium speciosum* et de ses variétés. 386
Culture des Orchidées à feuilles veloutées; par MM. CH. KOCH et LAUCHE. 382
*— des *Pelargonium* (Sur la); par M. TURNER. 54
*— des Pétunies (Sur la) ; par M. ED. REGEL. 264
*— du Chou marin ou *Crambe maritima*; par M. BERGHEIMER. 443
— du Navet à Croissy; par M. LOUESSE 477
*— en pots des Lis du Japon. 441
*— simplifiée des Azalées de l'Inde; par M. F. M. 259
*— du Concombre (Méthode nouvelle pour la); par M. IMMISCH. 760
*Cycadées (Sur la végétation et la culture des); par M. ED. REGEL 324
*Cyclanthées (Culture des); par M. V. BOUCHÉ 503
**Cypripedium hirsutissimum* Lindl. 439
*— *villosum* Lindl. 437
**Datura albido-flava* Ch. Lem. . 500
DAUMAS (Général). — Lettre sur l'Exposition de l'Algérie. . . . 694
Décembre (Travaux mensuels) . . 595
DECOUFLÉ (fils). — Rapport sur les semis de Pommes de terre de M. Thibault 643
DELAVILLE (A., fils aîné). — Note sur la culture forcée de la Pomme de terre Marjolin 545
— Note sur la fécondation artificielle du Melon dans les cultures de primeurs 547
— Note sur le Haricot nain à grains blancs, très hâtif. 343
**Delphinium formosum* Hort. . 349
**Dendrobium crepidatum* Lindl. 633
*— *crepidatum* Lindl., var. *labello glabro*. 742

PAGES.

*Dendrobium heterocarpum Wall, var. *Henshallii*. 200
*— *nobile* Lindl., var. *pallidiflorum*. 709
DENIS (TH.) — Culture des *Amaryllis* tropicales. 191
Description de 5 Robiniers obtenus par M. Clavier; par M. PISSOT. . 697
*— du jardin botanique de Pétersbourg; par M. ED. REGEL. . 141
Destruction de la mousse; par M. LACHESNAIS. 358
— du ver blanc; par M. SAMSON. 746
Diervilla amabilis, var. *fol. variegatis*. 320
Dioscorea Batatas (Circulaire de la Commission du Jardin d'expériences de la Société au sujet du). 468
Discours de M. Payen à l'occasion de la distribution des médailles pour l'Exposition de 1857. . . 649
Distribution des médailles pour les Expositions partielles des 11 et 25 sept., 9 et 23 octob., 13 et 27 nov. 1856. 28
*Dodecatheon integrifolium Michx. 47
*DOENGINGK. — Observations faites pendant 14 ans, près de Kischenew, sur le degré de froid que supportent divers arbres et arbrisseaux. 326
*Doronicum Bourgæi Schultz Bip. 633
DUCHARTRE. — Note sur l'*Eucharis grandiflora* Planc. et Lind., var. *amazonica* Dctre. (plan. V). 573
— Note sur la vitalité des parties souterraines de l'Igname-Batate (*Dioscorea Batatas* Dcne). . . 416
— Observations sur la fanaison des plantes et sur les causes qui la déterminent. 77

PAGES.

DUCHARTRE. — Rapport sur 2 volumes publiés par l'Institut Smithsonien et par l'État du Michigan. 551
— Rapport sur deux ouvrages américains. 426
— Rapport sur le mémoire de M. Naudin au sujet du genre *Cucurbita* 488
— Texte relatif à la planche du *Cattleya Harrisoniana* BATEM. (Album de l'Exposition de 1855, plan. VII) 725
DUFOY (A.) — Rapport sur la collection de Chrysanthèmes de M. Félix Aroux. 250
— Rapport sur les cultures de M. Sellier 614
DUPUIS (A.). Rapport sur les cultures et le jardin d'études de M. Demond. 605
— Note additionnelle à son rapport sur les cultures et le jardin d'études de M. Demond. . . 669
*DYER. — Conservation des plantes délicates pendant l'hiver . . . 762
*Echeveria canaliculata Hook. . 498
Élections. 1
*Emploi de la terre grasse en horticulture; par M. GULBEN. . . 446
*Enfoncement des pots en terre (Sur l'). 139
*Engrais animal liquide (Son action sur les plantes en pots); par M. GOERNER 570
Engrais (Leur action sur les plantes au Jardin d'expériences, en 1856; tableau). 126
**Epacris* (Sur les). 744
**Epigynium acuminatum* Klotzsch. 712
*Époque convenable pour la transplantation des arbres; par M. CH. FISCHER. 390

PAGES.

*Époque la plus convenable pour greffer l'Abricotier; par M. ANT. CINIBULK 721
**Erica Ingrami* (hybr.) 714
*— *microcalyx* Rgl. 198
Errata. 209, 172
*Essai, composition et emploi du guano. 269
*État actuel de la culture des vraies Parasites 52
État comparatif de l'action de divers engrais sur les plantes; observations de 1856 (Tableau). . . 126
**Eucharis grandiflora* Planc. et Lind. 200
— — Planc. et Lind., var. *amazonica* Dctre (Note sur l'); par M. DUCHARTRE. 573
**Eucnide bartonioides* Zuccar. . 48
Examen et extraits du journal de la Société d'agric. et d'hortic. de Zurich; par M. SAILLET fils . . 302
Excursion horticole en Allemagne; par M. LEPÈRE fils. 363
Expériences faites au Muséum, en mars 1857, sur le foyer Duméry 300
— sur les incisions annulaires; tableau; par M. BOURGEOIS. . 91
Exposition de la Société impér. et centrale d'horticulture en 1857; programme. 149
Exposition de 1857. Circulaire de la Commission d'organisation de l'Exposition 165
Expositions partielles des 11 et 25 sept., 9 et 23 octob., 13 et 27 novemb. 1856; comptes rendus par M. Andry. 15
— — des 11 et 25 sept., 9 et 23 octob., 13 et 27 novemb. 1856; distribution des médailles . . . 28

PAGES.

Fanaison des plantes et causes qui la déterminent; par M. P. DUCHARTRE 77
**Farfugium grande* Lindl. . 127, 319
Février (Travaux mensuels) . . . 742
*FISCHER (CH.) — Sur l'époque convenable pour la transplantation des arbres 390
*FISCHER (JUL.)— Avantages de la stratification pour les semis d'arbres fruitiers. 764
*Fleurs (Sur la panachure des); par M. A. C. 450
**Flore des serres* (Plantes nouvelles ou rares décrites dans la). . . 318
Floraison du *Livistona sinensis*; par M. NEUMANN 190
Floriculture (Revue de la); par M. ROUILLARD. 10
Florist, fruitist and garden miscellany (Plantes nouvelles décrites dans le). 713
*Forme pyramidale de Robinier (Sur une) 135
**Forsythia suspensa* Vahl. . . . 634
*Fougères (Culture en pleine terre); par M. JOHN LLOYD 266
Foyer Duméry (Expériences faites au Muséum, en mars 1857). . 300
*Framboisier (Sur le). Extrait du *Gardeners' Chronicle*. 55
FRIÈS.— Rapport sur les cultures de M. Félix Aroux. 699
*Froid (Observations sur celui que supportent divers arbres et arbrisseaux); par M. DOENGINGK. 326
FROMAGER.— Quelques faits relatifs à la maladie de la Vigne . . 357
Fruits (Note sur la cueillette des); par M. J.-L. JAMIN 246
**Fuchsia galanthiflora plena* (hybrida). 199
**Gaillardia grandiflora* Hort. . 318

PAGES.

*Gardeners' Chronicle (Plantes nouvelles ou rares décrites dans le) 127, 376, 557, 753
*Gardenia amœna Sims 319
*— citriodora Hook.. 438
*Gartenflora (Plantes nouvelles ou rares décrites dans le). 47, 252, 557, 752
GAUTHIER.— Réponse à une question horticole (Sur les Pommes de terre) 353
*Gelée (Son action sur les plantes); par M. HERM. HOFFMANN. . . 559
Giroflées et Quarantaines (Note sur la culture des); par M. LENORMAND fils 419
*GOERNER.— Action de l'engrais animal liquide sur les plantes en pots. 570
*Gomme (Traitement par l'eau de l'écoulement de); par M. JOH. SCHAMAL. 511
GOUAS (L.) — Analyse d'un mémoire sur l'If 361
Greffe en écusson des boutons à fruit (Note sur les avantages de la); par M. BOURGEOIS 696
*Greffes d'arbres et d'arbrisseaux toujours verts sur des sujets à feuilles tombantes 448
*Grevillea alpestris Meisn. . . . 711
*Guano (Sur l'essai, la composition et l'emploi du) 269
*GULBEN.— Sur l'emploi de la terre grasse en horticulture. 446
*Hambourg doré de Stockwood (Raisin). 498
*Hardenbergia (Sur les) 264
HARDY (d'Alger). — Note sur le Thuia de l'Algérie. 475
HARDY (père).— Note de pomologie 193
— Sur l'incision annulaire (Lettre) 87

PAGES.

HARDY (père). — Rapport sur la *Methode élémentaire* pour tailler et conduire les Pêchers ; par M. LACHAUME 310
Haricot nain à grains blancs, très hâtif (Note sur le); par M DELAVILLE fils aîné. 353
*Heliconia dasyantha Ch. Koch et Bouché 557
*Heppiella Nœgelioides Ch. Lem. (hybr.) 499
*Hêtre pourpre (Origine et coloration du); par M JAEGER . . . 722
*HIGGINS (H.-H.) — Sur la culture des Mousses 206
*HOFFMANN (HERM.) — De l'action de la gelée sur les plantes. . . 559
*Hortensia bleu (Sur l') ; par M. LINDLEY (?). 758
*Horticulture d'appartements (Quelques mots sur l'); par M. ROB. SCOTT. 641
*Hovea (Culture des). 508
*Hoya coronaria Blume. 200
HUBERT-BRIÈRE.— Sur la Pomme de terre Chardon. 241
HUMBERT (jeune). — Pommes de terre hâtées 244
If (Propriétés vénéneuses de l'); par M. CH. MOREL 189
Igname-Batate (Note sur la vitalité de ses parties souterraines); par M. DUCHARTRE 116
*Illustration horticole (Plantes nouvelles ou rares décrites dans l'). 197, 434, 199
*ILOTT (J.-W) — Chauffage des serres au moyen du gaz. . . . 147
*IMMISCH.—Méthode nouvelle pour la culture du Concombre. . . . 760
Incision annulaire (Notice sur l'); par M. BOURGEOIS. 88

PAGES.

Incision annulaire (Sur l'), lettre de M. HARDY père 87
Influence de la couleur des murs sur la température pour les espaliers; par M. VUITRY. . . . 480
* — de la production des fruits sur le développement des Orchidées tropicales; par M. BEER. 49
* Insectes des Rosiers (Composition pour détruire les); par M. W. CORVEIL 647
JACQUES. — Note sur un *Magnolia* probablement nouveau (*M. excelsa* Hort). 476
* JAEGER. — Le *Melanoselinum decipiens* employé comme espèce d'ornement pour la pleine terre. 724
* — Observations relatives à l'action du goudron et de la graisse sur les arbres fruitiers. . . . 510
* — Origine et coloration du Hêtre pourpre. 722
JAMIN (J.-L.) — Note sur la cueillette des fruits 246
JAMIN. — Rapport sur les cultures d'arbres fruitiers de M. Jupinet. 367
— Rapport sur le Rosier de semis et les arbres fruitiers en espalier de M. Demantin. 424
Janvier (Travaux mensuels). . . 690
* Jardin botanique de Pétersbourg (Description du); par M. ED. REGEL. 441
Jardin d'Expériences de la Société; circulaire de la Commission au sujet du *Dioscorea Batatas* Dcne. 468
*JUEHLKE. — Le Cerfeuil bulbeux de Sibérie ou *Chærophyllum Prescottii* DC. 430
Juillet (Travaux mensuels). . . . 283
Juin (Travaux mensuels) 222
*KERCHER (Fr.). — Culture des Balsamines en pots. 440

PAGES.

*KOCH (CH.) et LAUCHE. — Culture des Orchidées à feuilles veloutées 382
* KOCH (KARL ou CH.). — Les amandes passent-elles aux Pêches et celles-ci aux Brugnons? 237
*— Sur le *Poppya Fabiana* Ch. Koch. 702
* — Sur le *Polygonum Sieboldi* Reinw. 255
*— Les *Nymphæa* hybrides de M. Ch. Bouché.. 754
*KOCH (CH.) et KREUTZ. — Sur les Colocases 643
* KREUTZ et CH. KOCH. — Sur les Colocases. 643
LACHESNAIE. — Destruction de la Mousse 358
— Observation sur la Lisette. . 359
* *Lagerstroemia indica* Lin. . . 497
* LAUCHE et KOCH (CH.). — Culture des Orchidées à feuilles veloutées. 382
LECOCQ-DUMESNIL. — Rapport sur les poteries de luxe de M. Barbizet 371
LE GUAY (L.). — Création de pelouses artificielles pour des Expositions ou des solennités horticoles. 248
LENORMAND (fils). — Note sur la culture des Giroflées et Quarantaines. 419
LENORMAND. — Note sur une variété de Chou-fleur. 354
LEPÈRE (fils). — Excursion horticole en Allemagne. 369
* *Lepidozamia Peroffskyana* Rgl. 253
Lettre du général DAUMAS sur l'Exposition de l'Algérie. 624
— Sur les récoltes de la Bourgogne en 1857; par M. ROCHEFORT. 590

PAGES.

Lilium tenuifolium Hort. 500
*Lindley (?) — Sur l'Hortensia bleu. 758
*Lis du Japon (Culture en pots des). 441
Lisette (Observation sur la); par M. Lachesnaie. 359
Liste des récompenses accordées à la suite de l'Exposition de 1857. 655
Livistona sinensis (Floraison du); par M. Neumann 190
*Lloyd (John). — Culture des Fougères en pleine terre . . . 266
**Lobelia splendens* Willd. var. *ignea* 46
**Lobelia texensis* Rafin. . . . 128
**Lopezia miniata* DC. var. . . . 753
Louesse. — Culture du Navet à Croissy 477
— Rapport sur le Chou-fleur Lenormand. 422
*Lucas (Ed.). — Sur un mastic liquide à froid 766
**Lycaste brevispatha* Kl. var. . . 752
**Macrostigma tupistroides* Kth. . 497
Magnolia probablement nouveau (Note sur un); par M. Jacques. 476
Mai (Travaux mensuels). 179
Maladie de la Vigne (Quelques faits relatifs à la); par M. Fromager. 357
Maladie du Beurré d'Aremberg (Lettre sur une); par M. Vuitry. 349
Maladies des Orchidées; par M. Morel. 747
Malot. — Rapport sur les cultures de M. P. Verdier 642
Manioc (Composition et produits du); par M. Payen 483
Marsin. — Compte-rendu de l'Exposition faite à Nantes en mai 1857. 494
Masson. — Notice sur les jardins du prince Troubetzkoy, à Nykolsky, près de Moscou. 412

PAGES.

*Mastic liquide à froid; par M. Ed. Lucas. 766
**Melanoselinum decipiens* employé comme espèce d'ornement pour la pleine terre; par M. Jaeger. 724
Melon (Note sur sa fécondation artificielle dans les cultures de primeurs); par M. A. Delaville, fils aîné. 547
*Méthode nouvelle pour la culture du Concombre; par M. Imisch. 759
*Meyer (J.-G.). — Sur de nouvelles racines alimentaires. . . 205
**Meyenia erecta* Benth. 113
Michon. — Sur la Pomme de terre Sommeiller. 243
Montagne (C.). — Lettre sur un Champignon (*Torula geotrichn* Corda) qui détruit le gazon. . . 410
Moreau. — Quelques renseignements sur les récoltes de 1856. 286
Moreau fils — Note sur la culture des Asperges forcées. 297
Morel. — Compte-rendu de l'Exposition d'Anvers 623
— Compte-rendu de l'Exposition de Gand. 289
— Compte-rendu de l'Exposition de Namur 702
— Maladies des Orchidées. . . . 747
— Propriétés vénéneuses de l'If. 189
— Question horticole proposée au Comité des plantes potagères. 362
— Rapport sur le *Règlement des entreprises de jardins* suivi par M. Masson fils 619
Mousse (Destruction de la); par M. Lachesnaie. 359
* Mousses (Sur la culture des); par M. H. H. Higgins. . . . 206

PAGES.

Mutations survenues en 1856 (Tableau des) 41
Navet dit le *Gros-Long d'Alsace* (Rapport sur les qualités culinaires du); par M. CHEVET . . 309
Navet (Sa culture à Croissy); par M. LOUESSE 477
**Nelumbium speciosum* (Cult. du) . 386
NEUMANN. — Floraison du *Livistona sinensis* 190
— Rapport sur un mécanisme pour faire agir des toiles . . . 750
*NEUMANN. — Le *Pyrethrum carneum*, sa culture et sa poudre . 756
Nominations du 11 décembre 1856. 6
— du 8 janvier 1857 6
— du 22 janvier 68
— du 12 février 68
— du 26 février 176
— du 12 mars. 176
— du 26 mars. 218
— du 9 avril 219
— du 23 avril 280
— du 7 mai. 280
— du 28 mai. 341
— du 11 juin 343
— du 25 juin. 404
— du 9 juillet 404
— du 23 juillet. 465
— du 13 août. 464
— du 27 août. 528
— du 24 septembre. 592
— du 8 octobre 592
— du 23 octobre. 683
— du 12 novembre. 684
— du 26 novembre. 739
— du 10 décembre 740
Note additionnelle au rapport sur les cultures et le jardin d'études de M. Demond; par M A. DUPUIS. 609
Note sur 5 Glaïeuls figurés dans l'album de l'Exposition universelle de 1855, planche VI; par M. ROUILLARD 688

PAGES.

Note sur la culture du Melon d'eau ou Pastèque; par M. THIBAULT. 518
— sur la culture forcée de la Pomme de terre Marjolin : par M. A. DELAVILLE, fils aîné. . 545
— sur la fécondation artificielle du Melon dans les cultures de primeurs; par M. A. DELAVILLE, fils aîné. 547
— sur la greffe en écusson des boutons à fruit; par M. BOURGEOIS. 696
— sur l'amélioration progressive du Cerfeuil bulbeux; par M. VIVET. 544
— sur la vitalité des parties souterraines de l'Igname-Batate (*Dioscorea Batatas* Dcne); par M. DUCHARTRE 416
— sur le Haricot nain à grains blancs très hâtif; par M. DELAVILLE fils aîné 353
— sur les résultats de la plantation des Pommes de terre à un seul germe; par M. ORBELIN. . . 601
— sur les températures auxquelles sont soumis les espaliers devant des murs blancs ou colorés; par M. V. 600
— sur le Thuia de l'Algérie; par M. HARDY (d'Alger). 475
— sur une variété de Chou-fleur; par M. LENORMAND 354
— sur l'*Eucharis grandiflora* Planc. et Lind., var. *amazonica* Dctre; par M. DUCHARTRE. . . 573
— sur une nouvelle plante ornementale, le *Wigandia caracasana*; par M. ROUILLARD. . . 603
— sur un *Magnolia* probablement nouveau; par M. JACQUES. . . 476
— sur un procédé particulier de culture de la Pomme de terre; par M. ORBELIN. 356

PAGES.

Notice biographique sur M. Chédeville; par M. BAILLY DE MERLIEUX 350
— nécrologique sur M. Laurent de Bavay; par M. le Dr de BOUIS. 104
— sur les jardins du prince Troubetzkoy, à Nykolsky; par M. MASSON. 412
* Nouvelles racines alimentaires (Sur de); par M. J. G. MEYER. 205
Novembre (Travaux mensuels). . 539
* *Nymphæa* (Variations de grandeur dans les fleurs des); par M. ED. REGEL 323
— hybrides de M. Ch. Bouché; par M. CH. KOCH. 754
* *Obeliscaria columnaria* DC. . 199
* Observations relatives à l'action du goudron et de la graisse sur les arbres fruitiers; par M. JAEGER 510
Octobre (Travaux mensuels). . . 470
* *Odontoglossum anceps* Ch. Lem. 499
* Oignons (Sur la plantation prématurée des). 268
ORBELIN. — Note sur les résultats de la plantation des Pommes de terre à un seul germe 604
— Note sur un procédé particulier de culture de la Pomme de terre. 356
— Rapport sur les Pêchers de M. Charpentier, à Meudon. . . 315
* Orchidées à feuilles veloutées (Culture des); par MM. CH. KOCH et LAUCHE 382
* — tropicales (Influence de la production des fruits sur leur développement); par M. BEER. 49
— Leurs maladies; par M. MOREL. 747
* Origine et coloration du Hêtre pourpre; par M. JAEGER . . . 722
* OTTO (E.) — Sur le *Cissus vitiginea*. 48

PAGES.

Ouvrages donnés par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture . . . 531
* Panachure des feuilles (Quelques mots sur la); par M. C. . . . 321
* Panachure des fleurs (Sur la); par M. A. C. 450
* *Passiflora tinifolia* Juss.. . . 45
Pastèque (Note sur sa culture); par M. THIBAULT. 548
PAYEN. — Analyses de trois Patates. 695
— Composition et produits du Maniot 183
— Discours prononcé à l'occasion de la distribution des médailles pour l'Exposition de 1857. . . 649
* *Pelargonium* (Sur la culture des); par M. TURNER. 51
*— *tricolor* Curt. (Le) 133
*— *zonale* var. Fontainebleau, et indication de plusieurs autres variétés recommandables surtout par leur feuillage 504
Pelouses artificielles pour les Expositions (Création des); par M. L. LE GUAY. 248
PÉPIN. — Compte-rendu de l'Exposition des produits de l'horticulture de Versailles. 432
— Compte-rendu de l'Exposition horticole faite à Evreux du 4 au 7 mai 1857 621
— Rapport sur la *Monographie* du Sorgho à sucre de M. Adr. Sicard. 193
* Pétunies (Sur la culture des); par M. ED. REGEL 261
* *Phytolacca icosandra* Lin . . . 129
* *Pinus Parolinii* Visiani. . . . 557
PISSOT. — Compte-rendu de l'Exposition de la Société imp. et centr. d'horticulture de la Seine-Inférieure 430

PAGES.

PISSOT. — Description de 5 Robiniers obtenus par M. Clavier. . 697
— Rapport fait au nom du Comité des cultures expérimentales. 407
— Rapport fait au nom du Comité des cultures expérimentales. . 532
PITRAIS. — Sur la Pomme de terre Briet 357
* Pivoine Moutan (Remarques historiques sur la). 271
* Plantation prématurée des Oignons (Sur la) 268
* — des arbres fruitiers (Quelques remarques sur la) ; par M. M.-S. 762
* Plantes de la Nouvelle-Hollande (Traitement des); par M. W. T.-N. 437
*— de marais et plantes aquatiques (Sur les). 435
*— les plus propres à la culture en vases suspendus dans les orangeries et les serres. 637
*— rares ou nouvelles décrites dans les journaux étrangers. 44, 127, 197, 252, 316, 376, 434, 497, 556, 632, 709, 752
*— semées au Jardin d'expériences, en 1855 et 1856 (Tableau). 425
Polygonum Sieboldi Reinw. (Sur le); par M. KARL (CHARLES) KOCH 255
Pomme de terre Briet (Sur la); par M. PITRAIS. 357
— Chardon (Sur la); par M. HUBERT-BRIÈRE. 241
— Marjolin. (Note sur sa culture forcée; par M. A. DELAVILLE, fils aîné. 545
— Note sur les résultats de la plantation à un seul germe; par M. ORBELIN 604
Pommes de terre. Rapport sur sa plantation d'après la méthode du Sr Grélon ; par M. BOUCHET. . 549
— (Note sur un procédé particulier de culture de la) ; par M. ORBELIN 386
— Sommeiller (Sur la); par M. MICHON. 243
— hâtées; par M. HUMBERT jeune. 244
Pomologie; note par M. HARDY. . 193
* *Poppya Fabiana* Ch. Koch (Sur le); par M. CH. KOCH. . . . 202
*Procédé pour déterminer la germination des graines de *Cedrus Deodara*; par M. SEHL. . . R. . 208
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 1856. . 1
— du 8 janvier 1857 3
— du 22 janvier 61
— du 12 février. 65
— du 26 février 167
— du 12 mars 170
— du 26 mars. 209
— du 9 avril. 212
— du 23 avril. 273
— du 7 mai (assemblée générale). 277
— du 28 mai 333
— du 11 juin 338
— du 25 juin 393
— du 9 juillet 397
— du 23 juillet. 453
— du 13 août. 457
— du 27 août 513
— du 10 septembre. 521
— du 24 septembre. 577
— du 8 octobre. 585
— du 22 octobre. 668
— du 12 novembre (assem. gén.). 677
— du 26 novembre. 728
— du 10 décembre. 734
Propriétés vénéreuses de l'If; par M. CH. MOREL 189
**Prunus triloba* Lindl 376

PAGES.

*Puya virescens Hook. 632
*Pyrethrum carneum, sa culture et sa poudre; par M. NEUMANN. 756
Quelques faits relatifs à la maladie de la Vigne; par M. FROMAGER. 357
*Quelques mots sur la panachure des feuilles; par M. C. . . . 324
*Quelques mots sur l'horticulture d'appartements; par M. ROB. SCOTT. 641
Quelques renseignements sur les récoltes de 1856; par M. MOREAU. 286
*Quercus lamellosa Hamilt . . . 436
Question horticole proposée par M. MOREL. 352
*Racines alimentaires (Sur de nouvelles); par M. J.-G. MEYER. . 205
Rapport de la Commission de comptabilité pour 1856. . . . 227
— fait au nom du Comité des cultures expérimentales; par M. PISSOT. 407
— fait au nom du Comité des cultures expérimentales; par M. PISSOT 532
— sur des Patates-Ignames; par M. CHEVET 701
— sur deux ouvrages américains; par M. DUCHARTRE 426
— sur deux volumes publiés par l'Institut Smithsonien et par l'État du Michigan; par M. DUCHARTRE. 554
— sur la collection de Chrysanthèmes de M. Félix Aroux; par M. A. Dufoy. 250
— sur la *Description des Plantes potagères*, de MM. Vilmorin-Andrieux; par M. de BOUIS. . . 308

PAGES.

Rapport sur l'*Almanach rural du Bon-Savoir*; par M. de BOUIS. 313
— sur la *Méthode élémentaire* pour tailler et conduire les Pêchers, de M. Lachaume; par M. HARDY père. 310
— sur la *Monographie du Sorgho à sucre* de M. Adr. Sicard; par M. PEPIN 493
— sur la serre à Chasselas de M. Laloy; par M. CHÉDEVILLE DE ST-PROJET 553
— sur le Chou-fleur Lenormand; par M. LOUESSE 422
— sur le *Mémoire* de M. Naudin relatif au genre *Cucurbita*; par M. DUCHARTRE. 483
— sur le mode de plantation des Pommes de terre d'après la méthode du sieur Grélon; par M. BOUCHET 549
— sur le *Règlement des entreprises de jardins* suivi par M. Masson fils; par M. MOREL 619
— sur le Rosier de semis et les arbres fruitiers de M. Demantin; par M. JAMIN 424
— sur les conserves de légumes de Mme Fauve; par M. CHEVET. . 433
— sur les cultures d'arbres fruitiers de M. Jupinet; par M. JAMIN. 367
— sur les cultures de M. Félix Aroux; par M. FRIÈS. 690
— sur les cultures de M. P. Verdier; par M. MALOT. 612
— sur les cultures de M. Sellier; par M. A. DUFOY. 614
— sur les cultures du sieur Dominique Lebray, à Meudon; par M. BOUSSIÈRE. 484

PAGES.

Rapport sur les cultures et le jardin d'études de M. Demond; par M. A. Dupuis 605
— sur les fruits moulés de M. Alessandrini et sur les fruits imités de M. Buchetet; par M. Chevet. 314
— sur les Pêchers de M. Charpentier, à Meudon; par M. Orbelin. 315
— sur les poteries de luxe de M. Barbizet; par M. Lecocq-Dumesnil 370
— sur les qualités culinaires du Navet dit le *Gros-Long d'Alsace*; par M. Chevet 309
— sur les semis de Pommes de terre de M. Thibault; par M. Decouflé fils. 643
— sur les vins d'Algérie exposés en 1857; par M. Chédeville de St-Projet 554
— sur le *Traité élémentaire* des Champignons, de M. Dupuis; par M. Boisduval 373
— sur un appareil électro-magnétique de M. Carbonnier; par M. Becquerel. 372
— sur un envoi de M. de Montigny; par M. Boisduval. . . . 341
— sur un nouveau mécanisme pour faire agir des toiles; par M. Neumann. 750
Réclamation de M. Friès; M. Morel. 222
Récoltes de la Bourgogne en 1857; lettre de M. Rochefort . . . 599
Récoltes de 1856 (Quelques renseignements sur les); par M. Moreau 286
— de 1857 dans l'Yonne (Renseignements sur les); lettre de M. Rochefort. 444

PAGES.

Récompenses accordées à la suite de l'Exposition de 1857; liste. 655
*Regel (Ed.). — Description du jardin botanique de Pétersbourg. 141
* — Les Ancolies cultivées dans le Jardin botanique de Pétersbourg. 558
* — Sur la culture des Pétunies. 261
* — Sur la végétation et la culture des Cycadées. 321
* — Variations de grandeur dans les fleurs des *Nymphæa* . . . 323
* Remarques historiques sur la Pivoine Moutan. 271
* Remarques sur la durée des tubercules du *Boussingaultia baselloides* Hort. et sur l'usage qu'on peut faire de cette plante, par M. Schaeffer. 387
* — sur la plantation des arbres fruitiers; par M. M.-S. . . . 762
Réponse à une question horticole; par M. Gauthier 353
Résultat de l'emploi de la colle-forte; par M. Bouchet. . . . 287
* Revue bibliographique . 44, 127, 197, 252, 316, 376, 434, 497, 556, 632, 709, 752
Revue de la floriculture; par M. Rouillard. 40
* *Rhododendron album* Blume. . 201
* — *calophyllum* Nutt. 709
* — *campylocarpum* Hook fil. . 430
* — *Thomsoni* Hook fil.. . . . 634
* — *Veitchianum* Hook. . . . 632
* — *Windsorii* Nutt 711
Robiniers obtenus par M. Clavier (Description de 5); par M. Pissot. 697
* — (Sur une forme pyramidale de). 435

PAGES.

ROCHEFORT. — Lettre sur les récoltes de la Bourgogne en 1857. 599
— Renseignements sur les récoltes de 1857 dans le département de l'Yonne 411
* ROESZL. — Sur les Conifères nouvelles du Mexique 506
*Rogiera urophylla Lindl. . . . 753
* Rose Marie Aviat. 198
ROUILLARD. — Compte-rendu de l'Exposition faite à Lyon en 1856 627
— Compte-rendu des travaux de la Société imp. et centr d'horticulture en 1856. 31
— Note sur 5 Glaïeuls figurés dans l'Album de l'Exposition universelle de 1855, planche VI . . 688
— Note sur une nouvelle plante ornementale (*Wigandia caracasana*) 603
— Revue de la floriculture. . . 10
SAILLET (fils). — Examen et extraits du journal de la Société d'agric. et d'hortic de Zurich. 302
* *Salvia tricolor* Ch. Lem. . . . 199
SAMSON. — Note sur la destruction du ver blanc 746
* SCHAEFFER. — Remarques sur la durée des tubercules du *Boussingaultia baselloides* Hort. et sur l'usage qu'on peut faire de cette plante 387
* SCHAMAL (JOH.) — Sur la taille à faire subir à la tête des jeunes arbres fruitiers au moment de la plantation 389
* — Traitement par l'eau de l'écoulement de gomme 511
* *Scheeria lanata* Hanst. 47
* *Schizolepis Geitneriana* SCHLDL., nouvelle plante ornementale; par M. de SCHLECHTENDAL. . . . 636

PAGES.

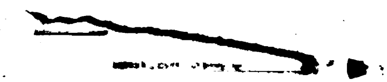
* SCHLECHTENDAL (De) — Le *Schizolepis Geitneriana* SCHLDL., nouvelle plante ornementale. . 636
* SCHNEIDER (FR.) — Sur les *Cryptomeria japonica* Don et *Lobbii* Hort. angl. 380
* SCOTT (ROB.) — Quelques mots sur l'horticulture d'appartements. 641
* *Seaforthia elegans* R. Br.. . . 46
Septembre (Travaux mensuels). . 407
* Serres (Chauffage au moyen du gaz) par M. J.-W. ILOTT. . . 147
— Couverture destinée à remplacer les paillassons, employée par M. Besse 101
* — (Sur le vitrage des) . . 57
Société imp. et centr. d'horticulture: ses travaux en 1856; compte-rendu par M. ROUILLARD. 31
— Programme de l'Expos. de 1857. 149
* *Sonerila elegans* Wight . . . 317
Sorgho à sucre (Rapport sur la *Monographie* de M. Adr. Sicard); par M. PÉPIN. 493
* *Spigelia œnea* Ch. Lem. . . . 501
* *Stokesia cyanea* L'Hérit. . . . 129
* Stratification pour les semis d'arbres fruitiers; par M. J. FISCHER. 764
* *Streptocarpus Rexii* Lindl. var. *biflora* 753
* *Symphoricarpus microphyllus* Kunth. 316
TABAR. — Culture des Calcéolaires herbacées 191
* Tableau des observations faites pendant 14 ans, près de Kischenew, sur le degré de froid que supportent divers arbres et arbrisseaux: par M. DOENGINGK. 326
* Taille à faire subir à la tête des jeunes arbres fruitiers au moment de la plantation; par M. J. SCHAMAL 389

PAGES.

* *Tanacetum elegans* Dcne. . . . 320
Températures auxquelles sont soumis les espaliers devant des murs blancs ou colorés; par M. V. 600
* *The florist, fruitist and garden miscellany* (Plantes nouvelles décrites dans) 713
THIBAULT. — Note sur la culture du Melon d'eau ou Pastèque. . 548
* THOMSON. — Culture de l'Auricule ou Oreille d'ours 568
Thuia de l'Algérie (Note sur le); par M. HARDY (d'Alger) . . . 475
* *Thuiopsis dolabrata* Sieb. et Zucc 435
* *Thunbergia Harrisii* Hook . . 635
* — *laurifolia* Lindl 379
* *Tidæa amabilis* Planc. et Lind. 635
* — *Eeckhautei* Van Houtte (hybr.) 320
* — *Lenneana* Ortgies (hybr.) . 253
* — *Rossiana* Ortgies (hybr.). . 252
* *Torreya grandis* Fortune. . . . 754
* Traitement des plantes de la Nouvelle-Hollande; par M. W. T.-N. 437
* — par l'eau de l'écoulement de gomme; par M. JOH. SCHAMAL. . 514
* Transplantoir du baron ADOL. von CALL. 645
Travaux de la Société imp. et cent. d'horticulture en 1856, compte-rendu par M. ROUILLARD . . 31
Travaux mensuels, mois de mai. 479
— juin. 222
— juillet 283
— août. 346
— septembre. 407
— octobre 470
— novembre. 539
— décembre. 595

PAGES.

Travaux mensuels; janvier . . . 690
— février. 742
* *Trichopilia crispa* Lindl. . . 377
* TURNER. — Sur la culture des *Pelargonium*. 51
* *Uroskinnera spectabilis* Lindl. 127, 742
* *Vaccinium salignum* Hook. fil. et Thoms. 434
* Variations de grandeur dans les fleurs des *Nymphæa*; par M. ED. REGEL 323
* Vases suspendus (Plantes les plus propres à la culture en). . . . 637
* Végétation et culture des Cycadées (Sur la); par M. ED. REGEL. . 324
Ver blanc; sa destruction; par M. SAMSON 746
Vigne de M. Labbé, à Tarchomine (Communication sur la); par MM. BARDET frères 295
* *Villaresia grandiflora* Fisch. . 252
Vins d'Algérie exposés en 1857 (Rapport sur les); par M. CHÉDEVILLE DE ST-PROJET. . . . 554
* *Viola pedunculata* Torr. et A. Gray 710
* Vitrage des serres (Sur le) . . . 57
VIVET. — Note sur l'amélioration progressive du Cerfeuil bulbeux. 544
VUITRY. — Influence de la couleur des murs sur la température qui en résulte pour les espaliers . . 480
— Lettre sur une maladie du Beurré d'Aremberg. 349
* *Weigelia? Middendorffiana* Hort. Russ 197
Wigandia caracasana (nouvelle plante ornementale); par M. ROUILLARD. 603
* *Xanthosoma sagittæfolium* Schott. 439



EXPOSITIONS ANNONCÉES POUR 1858

PAR LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ÉTRANGER.

Anvers.............................. 1er dimanche de chaque mois.

FRANCE.

Paris (Société imp. et centr. d'hortic.).... dans la 2e quinzaine de mai 1858.

AVIS.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture* paraît du 15 au 25 de chaque mois par numéro de 32 ou 64 pages.

Il comprend, à certains intervalles, des figures coloriées de fleurs ou de fruits.

Le prix d'abonnement est fixé à 10 fr. par année.

Nota. Il reste des *Annales de la Société impériale* quelques exemplaires complets, et des volumes séparés, qu'on peut acquérir au prix de 5 fr. le volume.

AVIS IMPORTANT.

Les exemplaires de la planche du *Cattleya Harrisoniana* destinés à ceux des Membres de la Société qui habitent Paris restent déposés au siége de la Société, quai Malaquais, 3, où l'on pourra les retirer *non pliés*.

TABLE DES MATIÈRES

dans le N° de Décembre 1857.

PAGES.

ALBUM DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 (PL. VII).

Cattleya Harrisoniana BATEM., texte par M. Duchartre 725

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 26 novembre 1857. 728
— du 10 décembre 1857. 734

NOMINATIONS.

Séance du 26 novembre 1857 739
— du 10 décembre 1857 740

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séance du 10 décembre 1857. 740
— du 24 décembre 1857. 741

TRAVAUX MENSUELS.

Mois de février 742

NOTES ET COMMUNICATIONS.

Destruction du ver blanc; par M. Samson. 746
Maladies des Orchidées; par M. Morel. 747

RAPPORTS.

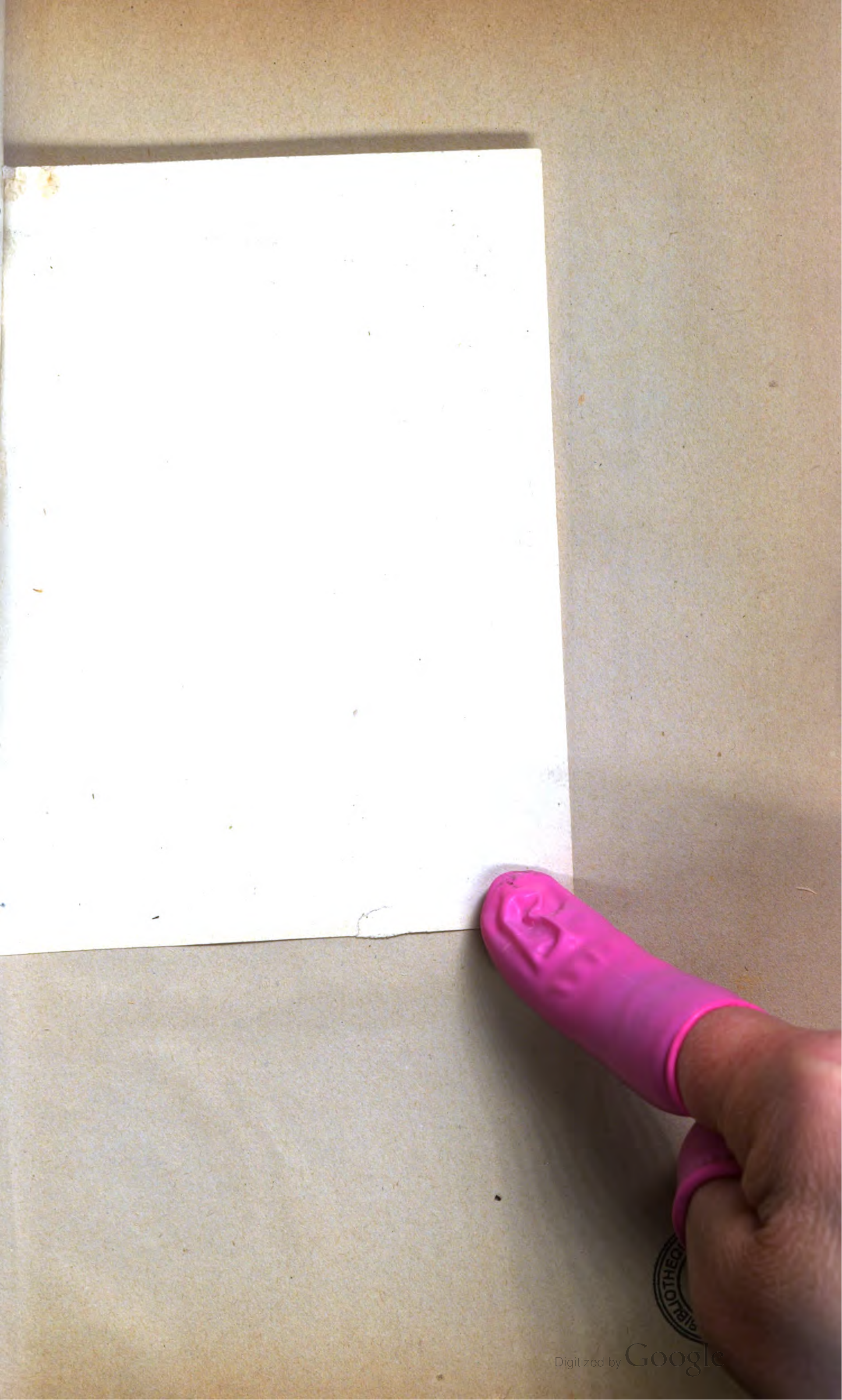
Rapport sur un mécanisme pour faire agir des toiles; par M. Neumann. . . 750

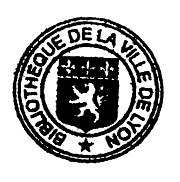
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Plantes nouvelles ou rares (*Lycaste brevispatha* KL. var., *Lopezia miniata* DC. var., *Streptocarpus Rexii* LINDL. var., *Rogiera urophylla* LINDL., *Cheilanthes frigida* LIND., *Torreya grandis* FORTUNE) 752
Les *Nymphœa* hybrides de M. Bouché; par M. Ch. Koch. 754
Le *Pyrethrum carneum*, sa culture et sa poudre; par M. Neumann . . . 755
Sur l'Hortensia bleu; par M. Lindley (?). 758
Méthode nouvelle pour la culture du Concombre; par M. Immisch. . . . 760
Remarques sur la plantation des arbres fruitiers; par M. M.-S. 762
Avantages de la stratification pour les semis d'arbres fruitiers; par M. Fischer 764
Conservation des plantes délicates pendant l'hiver; par M. Dyer. 765
Mastic liquide à froid; par M. Lucas. 766

Table alphabétique du volume. 768

Paris. —Imp. horticole de J.-B. GROS et DONNAUD, rue Cassette, 9.




BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

